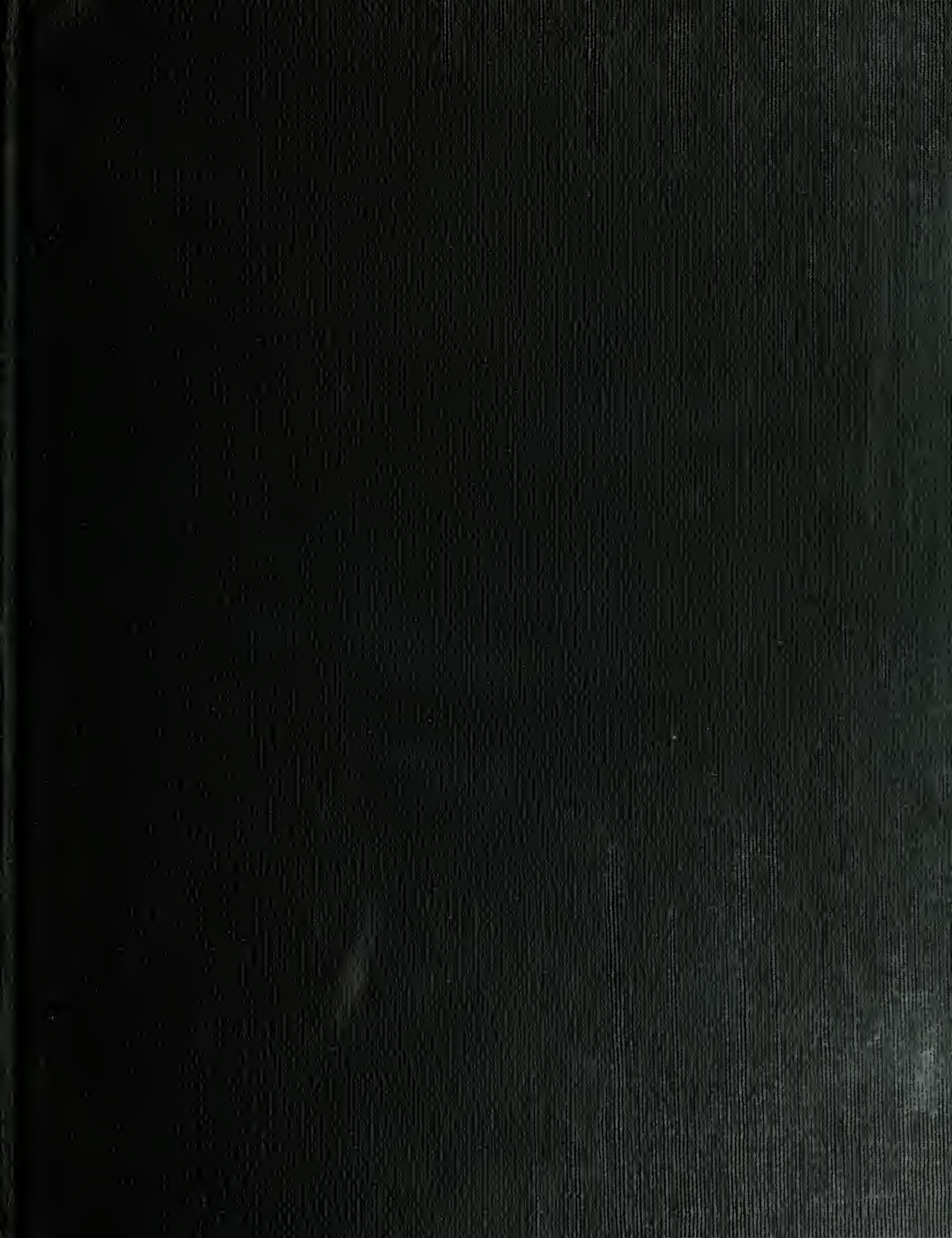


MÉMOIRES

DE

L'INSTITUT ÉGYPTIEN

TOME II





MÉMOIRES

PRÉSENTÉS ET LUS A

L'INSTITUT ÉGYPTIEN

PUBLIÉS SOUS LES AUSPICES

DE

S. A. MÉHÉMET THEWFIK PACHA

KHÉDIVE D'ÉGYPTE

TOME II

LE CAIRE

1889

LES PREMIÈRES LIGNES

DES

MÉMOIRES DE SINOUHIT

RESTITUÉES D'APRÈS L'OSTRACON 27419 DU MUSÉE DE BOULAQ

PAR

GASTON MASPERO.

Les Mémoires de Sinouhit sont incomplets dans le Papyrus de Berlin n° I qui nous les a conservés : plusieurs tours du rouleau ont été détruits par la maladresse du fellah qui l'avait découvert, et aucun indice ne nous permettait jusqu'à ce jour, ni de déterminer l'étendue de la partie manquante, ni de rétablir même par conjecture le début du récit. Un hasard inespéré m'en a fait retrouver les premières lignes sur un Ostracon, ramassé le 6 février 1886, dans la tombe de Sennotmou, à Qournét-Mourraï. C'est une pièce de calcaire, brisée en deux morceaux, longue d'un mètre, haute de vingt centimètres en moyenne, couverte d'assez gros caractères hiératiques ponctués à l'encre rouge et divisés en paragraphes par le signe 𓂻, comme la plupart des manuscrits de l'époque des Ramessides. Au dos, deux lignes malheureusement presque illisibles nous donnent un nom de scribe que je ne puis déchiffrer, probablement le nom du personnage qui écrivit notre texte. La

cassure n'est pas récente : le calcaire avait été brisé au moment de la mise au tombeau, comme beaucoup des objets de parure ou de ménage qu'on déposait près de la momie. L'Égyptien s'attendait à jouir dans l'autre monde des mêmes distractions qu'il s'était procurées ici bas. Il jouait aux dames, à la paume, et on rencontre des damiers et des balles dans les hypogées : les nombreux ostraca couverts de textes littéraires qu'on en a retirés, montrent que les morts recherchaient parfois des plaisirs d'ordre plus relevé. Je ne sais si Sennotmou était grand liseur de romans en son vivant, mais c'est un vrai roman qu'on lui avait donné, et l'une des plus goûtées parmi les œuvres classiques de la littérature égyptienne. En brisant la pierre sur laquelle les Mémoires de Sinouhit étaient transcrits, on la tuait, et son double passait dans l'autre monde, où le double du mort s'en délectait quand il était en humeur de lire. Cette exécution ne s'est pas accomplie sans dommage pour le texte : quelques éclats de pierre ont disparu et emporté des fragments de mots avec eux. La plupart de ces petites lacunes peuvent se combler sans peine.

La date du manuscrit de Berlin est incertaine. On l'attribue à un scribe de la XII[e] dynastie,[1] ce qui est improbable à première vue : je ne serais pas étonné pourtant qu'on fût porté à en placer la copie quelque part entre la XIII[e] dynastie et la XVIII[e]. L'ostracon n'a aucune prétention à si haute antiquité; il ne remonte qu'à la XX[e] dynastie : le style de l'écriture indique cette époque, et d'ailleurs un des personnages enterrés dans le tombeau de Sennotmou, le domestique de la nécropole Khâbokhnou, vivait sous le règne de Ramsès IV. On reconnait de prime abord que notre texte, à l'exemple de tous les ouvrages destinés à l'usage des morts, n'a pas été copié avec toute l'attention désirable : je commencerai donc par le transcrire tel quel en hiéroglyphes, sauf à le corriger plus tard, d'après

1. [illegible] *Les Papyrus hiératiques de Berlin*, [illegible], 1863, qui, [illegible]

le sens général du morceau pour les premières phrases, par la comparaison avec le texte du manuscrit de Berlin à partir du milieu de la quatrième ligne.

Tel est le texte du monument conservé au Musée de Boulaq.

Pour montrer qu'il est identique en substance à celui du Papyrus de Berlin n° 1, il me suffira de donner la transcription des portions correspondantes de ce manuscrit :

Quelques-unes des différences qu'on remarque entre les deux manuscrits sont sans importance : pour à la ligne 4, (l. 4) et (l. 8) pour , (l. 4) pour . D'autres rendent le texte incorrect et parfois incompréhensible. Ainsi, dans la phrase (l. 4), la présence du pronom derrière l'auxiliaire est inexplicable; le papyrus donne la vraie leçon . Un peu plus loin, je rencontre pour pour ; puis, à la ligne 5, pour , et

, au lieu de . La plupart de ces variantes proviennent de mauvaises lectures : le scribe qui a transcrit l'exemplaire d'après lequel notre texte a été publié ne savait pas lire avec certitude l'ancien hiératique. La preuve de cette assertion nous est fournie par le passage où l'on a pour . Sans parler de la variante , ou plutôt , pour , qui vient probablement d'une confusion entre l'hiératique et l'hiératique , on voit que le groupe tient la place du groupe qu'exige le sens. Le signe hiératique pour est qui, rapidement tracé avec un jambage plus long que l'autre , ressemble beaucoup au signe hiératique de la plume : de là vient certainement la leçon . Un autre exemple d'une confusion analogue apparaît à la ligne 8 dans pour . Le manuscrit de Berlin porte : , où la parenté du premier signe avec le de l'Ostracon est évidente. Je pense que le livre, sur lequel a été copié notre texte, devait renfermer une forme cursive du groupe hiératique, laquelle, mal comprise par le scribe, sera devenue aisément . Ailleurs, des mots ont été omis : l. 6 pour , et la phrase a été modifiée en conséquence : pour . S'il y a tant de fautes grossières dans les parties que nous pouvons contrôler par le papyrus, nous devons nous attendre à en rencontrer où le manuscrit de Berlin nous fait défaut. Il est à peu près certain que la phrase du début :

est très incorrecte. Le scribe lui-même l'avait remarqué, et il a écrit à l'encre rouge, au-dessus du mot , le mot qui en est une glose. Je crois que la lecture est une faute pour , mais je ne vois pas à quelle leçon répond l'ensemble de signes qui forme le groupe , à moins que ce ne soit à , par mauvaise transcription des caractères hiératiques du manuscrit original. Le texte et l'interprétation de la première ligne seront donc en partie conjecturales :

Les titres de Sinouhit sont en partie empruntés à la phraséologie ordinaire de l'égyptien, en partie appropriés à la situation particulière du héros. Ainsi après s'être qualifié de *Prince héréditaire, serviteur de son maître, servant du roi*, il se déclare : «Souverain au [pays des] SITTIOU.» Les derniers membres de la phrase indiquent le rang spécial qu'il tenait à la cour du Pharaon : «Le favori de la royale épouse vivante »OUSIRTESEN, le commensal du fils royal AMENEMHAIT . . . . .» Le récit proprement dit ne commence qu'à la deuxième ligne.

[illegible]

L'an XXX, le second mois de Shaît, le 7, le dieu entra en son double horizon, le roi Sehotpîbrî monta au ciel, et, quand il s'y unit au disque solaire, les dieux se réjouirent à ce faire : à l'intérieur du palais, ce n'était qu'affligés, endeuillés[1], les Grandes Portes furent scellées, les courtisans restèrent accroupis en signe de deuil, les hommes furent saisis de douleur[2] et silencieux.

Or sa Majesté v. s. f. avait dépêché une armée au pays des Ti-

1. [illegible]

2. [illegible]

MIHOU; son fils aîné OUSIRTESEN v. s. f. en était le chef, violemment il alla, il enleva des prisonniers vivants parmi les TIMIHOU ainsi que tous leurs bestiaux innombrables. Les Amis du Sérail, v. s. f., mandèrent des gens à la région d'Occident, pour informer le nouveau roi de la régence[1] qui leur était survenue dans le Palais v. s. f. Les messagers le trouvèrent et l'atteignirent à la nuit : la course même n'étant assez rapide, l'épervier s'envola avec ses serviteurs,

1. Litt. : «De leurs *règles*, de leur *administration* survenue dans le palais.» Le roi mort, le prince héritier absent, les *Amis du Sérail* avaient dû prendre la régence.

2. La phrase renferme un verbe nouveau pour moi sous cette forme, ϩⲱⲗ *T. M.* ϩⲟ̀ⲗ, ϩⲁⲗⲁⲓ, *M. volare, abire, proficisci.* Le prince, comparé selon l'usage à l'épervier, s'*envole*, et tout l'artifice de la phrase consiste à opposer le mouvement plus lent de la course au mouvement rapide du vol : «Point fois de »il court beaucoup, l'épervier s'envole avec ses compagnons, point ils n'informent son »armée.» J'ai cru pouvoir me permettre de substituer à ce mot à mot trop peu intelligible,

[hieroglyphs]

sans informer l'armée et, comme tous les fils royaux qui étaient dans cette armée étaient en mission, aucun d'eux ne fut convoqué. Or, moi, j'étais là, j'entendis les paroles qu'il disait[1] [à ce sujet] et je me sentis m'en aller, mon cœur se fendit, les bras me tombèrent, la peur du roi s'abattit sur tous mes membres, je me repliai sur moi-même[2] en rampant, pour chercher une place où me cacher, je me jetai au milieu des buissons pour attendre qu'ils

[illegible] *La course n'était pas aussi* [illegible]

1. La variante de l'Ostracon [hieroglyphs] n'est pas d'accord avec le [illegible] Sinouhit n'a rien à dire, il entend les paroles que le roi a prononcées et s'il a peur c'est parce qu'il a surpris involontairement une [illegible] que le roi désire maintenir secrète pendant quelque temps encore.

2. [illegible] [hieroglyphs] [illegible] je me mis en chemin [illegible] [hieroglyphs], ou [illegible] [hieroglyphs] [illegible]

fussent passés.[1] Alors je me dirigeai vers le Sud, non dans le désir d'arriver au Palais, car j'ignorais si la guerre avait éclaté; et sans même prononcer un souhait de vie après ce souverain, je tournai le dos au Sycomore,[2] j'atteignis SHI-SNOFROU, et j'y passai la nuit sur le sol de la campagne. Je repartis au jour, et je rejoignis un

1. Le Papyrus dit : « Pour me frayer un chemin où aller. » Les deux versions peuvent s'expliquer l'une et l'autre : toutefois celle de l'Ostracon me paraît préférable. Sinouhit a intérêt à rester immobile jusqu'au moment où le prince et sa suite seront partis, et c'est là ce que dit l'Ostracon : « pour *attendre* le chemin qu'ils vont ».

2. Le texte était obscur en cet endroit, même pour des Égyptiens, car le scribe de l'Ostracon semble ne pas l'avoir compris. Il a coupé le sens après , et, introduisant une négation qui n'existe pas au papyrus, il a obtenu une phrase qui se traduirait : « Je n'ignorais pas que la vie est une bataille, une lutte. » Plus loin, il a remplacé par , et pour mieux éclairer sa pensée, il a intercalé une glose « ce dieu bienfaisant » qui s'applique à la personne d'Ousirtesen. Dans le membre qui suit, la présence de derrière le mot provient sans doute d'une mauvaise interprétation du déterminatif , dont la forme hiératique, telle que nous la connaissons dans le papyrus, , se rapproche assez de la forme donnée au soleil pour pouvoir être confondue par un scribe distrait. Enfin, la variante achève de montrer que le rédacteur de l'Ostracon n'a rien entendu au texte qu'il transcrivait. Le mot-à-mot s'établit à peu près comme il suit : « Je fis chemin en remontant, point désirer que j'atteignisse le palais royal, car j'ignorais se produire guerre, point je dis vivre après cela, j'allongeai mes flancs au canton du Sycomore. » Je ne réponds pas toutefois de l'exactitude de cette interprétation.

[illegible]

homme qui se tenait à l'orée du chemin : il me demanda merci,[1] car il eut peur de moi. Vers le temps[2] du souper,[3] j'approchai de la ville de Khri-Ahou,[4] et je traversai l'eau sur un chaland sans gouvernail,[5] je quittai le pays d'Occident et je passai sur le territoire oriental d'Iaoukou,[6] au domaine de la déesse Hirit, maitresse

1. Le scribe de l'Ostracon n'a pas compris la phrase : le voisinage de la locution [illegible] lui a inspiré la malencontreuse idée de remplacer [illegible] par le mot d'usage courant [illegible], cette substitution a [illegible] et lui a donné une version fautive : « [illegible] qui se tenait à l'orée du chemin, *et la saison* [illegible], et [illegible] »

2. L'Ostracon a [illegible], ce qui est admissible grammaticalement [illegible]

3. [illegible] et [illegible], cfr. [illegible], *soir, soirée, [illegible] du jour.*

4. Pour [illegible] Ahou [illegible], cfr *Zeitschrift*, 1885, p. 69, n° xxxvii et [illegible]

5. Le scribe de l'Ostracon n'avait pas bien compris cette phrase comme le prouve la variante [illegible] pour [illegible] ; de plus une partie des signes qui manquent dans le papyrus manquent également dans l'Ostracon, et je ne [illegible] trop [illegible] les restes du mot qui précèdent [illegible]. Je suis porté à croire que [illegible] qu'après avoir [illegible] jusqu'alors sur la partie du pays qui [illegible], il avait marché [illegible] sur la partie qui est à l'Orient.

6. Ici encore le texte du papyrus nous fait défaut et celui de l'Ostracon est [illegible] [illegible] sur la partie orientale du pays d'Iaoukou [illegible] dans le domaine d'Hirit, la dame de la Montagne [illegible]

de la Montagne Rouge, puis je fis route à pied droit vers le Nord, et je joignis les murs du prince,[1] qu'il a construits[2] pour repousser les Sittiou et pour écraser les Nemiou-Shâou; je me tins courbé dans les herbes de peur d'être vu[3] par la garde relevée chaque jour,[4] qui veille sur le sommet de la forteresse. Je me mis en route à la nuit: et à l'aube j'atteignis Pouteni et me dirigeai vers l'Ouadi de Qim-

1. Le texte de l'Ostracon est probablement fautif: le scribe aura mal lu le groupe hiératique et y aura vu une forme de . On pourrait cependant admettre qu'il considérait Sinouhit comme un frère d'Ousirtesen, auquel cas, la version: «les murs de *mon père que j'ai faits* pour repousser les Sittiou» serait légitime.

2. Ce membre de phrase manque au papyrus de Berlin; c'est probablement une addition maladroite du scribe de l'Ostracon. On voit bien en effet comment des murs peuvent repousser les Sittiou; on ne voit pas comment ils peuvent *fouler aux pieds* des barbares.

3. Le papyrus de Berlin a là une forme indéterminée que j'avais traduite: «Je me tins courbé dans les herbes *par crainte, voyant* la garde sur le sommet de la forteresse.» La leçon de l'Ostracon, «craignant voir moi les veilleurs», me paraît être plus claire et je l'ai introduite dans le texte.

4. La garde *en son jour,* marque, ainsi que l'indique l'analogie des titres , , la garde qu'on relève de jour en jour.

[illegible]

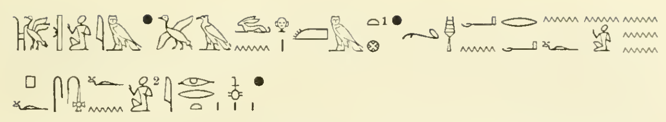
oiri. Alors la soif s'abattit et s'élança sur moi : je râlai, mon gosier se contracta.[1] je me disais déjà : « C'est le goût de la mort », quand je relevai mon cœur, je rassemblai mes forces, j'entendais la voix lointaine des bestiaux. Un Sittiou m'aperçut et reconnut

1. Les deux mots [illegible] et [illegible] sont nouveaux l'un et l'autre. [illegible] pourrait se rattacher à la même racine que [illegible], ⲛⲉϫ, ⲛⲟⲩϫ, ⲛⲁϫ, [illegible] *ructare, eructare*, émettre des sons, râler. Quant au mot [illegible], il rappelle soit la racine [illegible] *ardere, brûler de fièvre*, soit la racine [illegible] [illegible]; mon gosier s'annihila, se resserra, se contracta.

2. La version de l'Ostracon donne : « Je goûtai la mort, cela par cela », avec [illegible]. Le manuscrit dont elle provient avait sans doute [illegible], et le scribe, pour rendre la phrase intelligible, l'aura complétée [illegible] de [illegible] un verbe à la première personne du passé comme tous les verbes précédents [illegible], et en expliquant [illegible] par la glose [illegible].

3. [illegible] la [illegible] et traduit *doux* avec Chabas et Goodwin ; le texte porte [illegible]. Ce mot nouveau pour moi, se rattache à la racine [illegible] [illegible], déterminé par [illegible], il marque un affaiblissement de la voix produit par la distance. Je traduirai donc : « J'entendais la voix *grêle* ou la voix *lointaine* des bestiaux », afin d'éviter une paraphrase trop longue.

4. La version de l'Ostracon [illegible] est justifiée par le membre de phrase suivant [illegible], et donne un sens meilleur ; je l'ai introduite dans le texte.



à ma tournure[1] que j'étais d'Égypte. Voici qu'il me donna de l'eau et me fit cuire du lait.[2]

La suite du roman se trouve dans le Papyrus de Berlin n° I. La donnée en est plus simple que je n'avais pensé tout d'abord. Le héros est un Égyptien de distinction, engagé dans une guerre contre les Timihou sous le commandement d'Ousirtesen Ier, pendant les derniers temps du règne commun de ce prince et de son père Amenemhâït Ier. Tandis que l'armée revient de cette campagne chargée de butin, le vieux roi meurt et Ousirtesen reste seul maître de l'Égypte. La nouvelle lui en arrive, à la nuit, et sans l'annoncer à son armée, il part incontinent escorté de quelques serviteurs. Le texte ne nous apprend pas pourquoi il est pressé de rentrer à Memphis, ni pourquoi il garde un secret rigoureux; sans doute il craignait quelque compétiteur. Dans un pays où tous les enfants héritaient, qu'ils fussent nés de l'épouse légitime ou d'une concubine, et où les femmes avaient à la couronne des droits égaux à ceux des mâles, les questions de succession se compliquaient souvent de conspirations et de guerres civiles : Ousirtesen pouvait redouter qu'un de ses nombreux frères, cousins, neveux, parents de tout genre, profitât de son absence pour se proclamer dans la capitale.

1. La leçon [hiéroglyphes] de l'Ostracon m'a mis sur la voie du véritable sens, que je n'avais pas vu dans ma première traduction. [hiéroglyphes], var. [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] signifie l'aspect extérieur, la forme sensible d'un être ou d'un objet (Brugsch, *Dict. H. Suppl.*, p. 579—581). La phrase se traduira donc mot pour mot : « Fit connaître moi mon extérieur là, celui qui était pour l'Égypte. »

2. La leçon de l'Ostracon : « *il me fit cuire* du lait », me paraît être préférable à celle du papyrus : « *Je fis cuire* du lait. »

C'était bien là ce qu'il craignait sans doute, car, avant de partir, il se garde de convoquer les *enfants royaux* qui étaient en mission à l'armée. Sinouhit surprend la nouvelle, sans nous dire comment il se trouvait en posture de l'entendre à l'insu de tous, et, mis en possession par le hasard de ce secret d'état, a peur pour sa vie. Nous ne savons si la loi égyptienne décrétait la mort en pareil cas, ou si le sort du coupable était laissé à la discrétion du souverain, mais Sinouhit croit n'avoir plus de ressource que dans la fuite; comme il ne peut rejoindre les Timihou, dont il vient d'aider à ravager le territoire, il prend le parti de traverser l'Égypte entière de l'Ouest à l'Est et de se réfugier chez les Sittiou.

La connaissance de ces faits m'entraîne à modifier quelques détails dans la traduction que j'ai donnée à plusieurs reprises des Mémoires de Sinouhit.[1] En premier lieu je suis obligé d'abaisser un peu la date que j'avais attribuée au récit. Vers le milieu du manuscrit de Berlin, Sinouhit demandant la permission de rentrer en Égypte, recevait sa grâce d'un souverain qui s'intitule : « L'Hor vie des naissances, le maître des diadèmes, vie des naissances, le roi de la Haute et de la Basse Égypte, Khopirkeri, fils du Soleil, Amenemhait vivant à toujours et à jamais! » .[2] Ce protocole ne s'applique à aucun des rois qui figurent sur les listes officiels. Il est formé des titres et du prénom d'Ousirtesen Ier : ,[3] auxquels le scribe a joint le

1. Le *Papyrus de Berlin nº 1*, transcrit, traduit, commenté par G. Maspero (Cours au Collège de France, 1874–1875), dans les *Mélanges d'Archéologie égyptienne et assyrienne*, t. III, p. 68–82, 140 sqq.; reproduit en partie avec des corrections dans l'*Histoire ancienne des Peuples de l'Orient*, 4e édit., p. 104–107, en tout dans *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne*, 1882, p. 89–141.

2. Lepsius, *Denkm.*, II, pl. 106, l. 179–180.

3. Lepsius, *Königsbuch*, pl. XX, 177.

nom d'Amenemhâït. J'avais pensé que la réunion de ces deux éléments était un souvenir du règne commun d'Amenemhâït Ier et d'Ousirtesen Ier;[1] les événements qui avaient amené l'exil de Sinouhit se seraient donc accomplis au début du règne d'Amenemhâït Ier et le retour aurait eu lieu vers la fin du même règne. Les premières lignes du conte retrouvées sur l'Ostracon me forcent à changer tout cela. Sinouhit quitta l'Égypte quelques jours après la mort d'Amenemhâït Ier : le protocole du souverain qui lui permit d'y revenir est donc formé des prénoms d'Ousirtesen Ier et d'Amenemhâït II, et sa rentrée doit être reportée au règne commun de ces deux princes, soit trente ans au moins après l'époque que j'avais fixée dans mes travaux précédents. Ajoutons que la date de la mort d'Amenemhâït Ier est strictement historique. D'autres monuments nous avaient déjà appris que ce prince avait régné trente années dont dix avec son fils Ousirtesen Ier :[2] notre Ostracon nous donne la date précise, *l'an* XXX, *le 7 du second mois de Shaït.*

L'itinéraire suivi par Sinouhit dans sa fuite était impossible à reconstituer. On ne savait point d'où il partait, et le nom nous manquait de plusieurs des stations qu'il avait parcourues; s'il était aisé de rejeter les identifications proposées par BRUGSCH-PACHA, pour les noms subsistants,[3] il était moins facile d'en imaginer qui fussent sinon certaines au moins vraisemblables. L'Ostracon de Boulaq, comblant les lacunes du texte, apporte des éléments nouveaux à la question. Sinouhit quitte le camp établi sur la frontière du pays des Timihou, en d'autres termes, part des régions situées à l'Occident du Delta, et, ce faisant, tourne le dos au canton du Sycomore, [hiéroglyphes]. Pour BRUGSCH, Nouhit est le ⲡⲁⲛⲁϩⲟ des

1. *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne*, p. XXI, note 1.

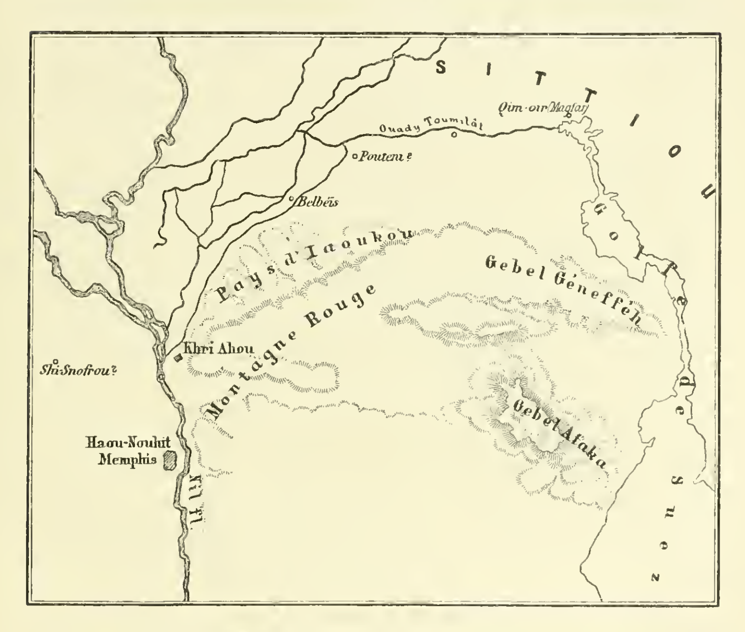
2. MARIETTE, *Abydos*, t. II, pl. 22; Louvre *C*, 2 et 3.

3. BRUGSCH, *Dictionnaire géographique de l'Égypte*, p. 52—55 et MASPERO, *Les Contes populaires*, p. 102.

Coptes, l'Athribis des Grecs, aujourd'hui Benha el-Assal.[1] Cette identification tombe a priori, puisque Haou-nouhit est mentionné au début même du voyage, et que Benha est sur la rive orientale du Nil. J'avais d'abord considéré le *Canton du Sycomore* comme une manière de désigner l'Égypte entière : diverses considérations me portent à modifier cette interprétation. En premier lieu, la locution se rencontre après le mot [hiéroglyphes] qui désigne le Palais Royal, la résidence du roi, partant le siége du gouvernement, que ce fût Thèbes ou Memphis : la phrase « je ne désirais pas atteindre le palais », m'a donc suggéré l'idée de rechercher si Nouhit ne pourrait pas être une locution du genre de [hiéroglyphes]. On connait depuis longtemps un [hiéroglyphes], ou [hiéroglyphes] qui parait avoir été d'abord le nom d'un quartier de Memphis, puis être devenu un des noms de Memphis même.[2] Si nous admettons que le [hiéroglyphes] Nouhit de notre texte soit ce [hiéroglyphes] Nouhit, nous aurons une allusion à Memphis, la grande capitale de l'Égypte, celle-là probablement où résidait Amenemhâït Ier et vers laquelle Ousirtesen Ier se dirigeait en hate. La phrase de notre texte qui a donné lieu à cette discussion signifiera donc non pas : « Je tournai le dos au bourg appelé Nouhit, pour aller au bourg appelé Shi-Snofrou, » mais, « je tournai le dos à Nouhit-Memphis où le roi se rendait, et je me rendis au bourg appelé Shi-Snofrou. » [hiéroglyphes] Shi-Snofrou, ou, comme le veut Brugsch Pacha [hiéroglyphes] Al-Snofrou n'est pas connu d'ailleurs : la place qu'il occupe dans l'itinéraire nous porte à le chercher entre le désert libyque et la ville de Kher Ahou [hiéroglyphes], Babylone d'Égypte, à une journée de marche de cette dernière ville, peut-être à proximité de la pyramide d'Abou-roash. Le soir venu, Sinouhit s'approche

1. Brugsch, *Dict. géogr.*, p. [illegible]
2. *Ibid.*, p. [illegible]

[hiéroglyphes] de Khri-Ahou, se jette dans un bateau sans gouvernail qu'il trouve là par hasard, et n'osant pas se risquer dans une ville importante comme Khri-Ahou, reprend sa route en passant à l'Orient du pays d'Iaoukou. Ce pays d'Iaoukou, [hiéroglyphes]



[hiéroglyphes], était inconnu jusqu'à présent. [hiéroglyphes] (Brugsch, *Dict. II.*, p. 132 et *Suppl.*, p. 153—154), désigne les tailleurs de pierre, et le pays d'Iaoukou est probablement le pays des tailleurs de pierre, toute la région de carrières qui s'étend de Tourah jusqu'au désert, le long du Gebel-Ahmar, la Montagne Rouge [hiéroglyphes]. De là, Sinouhit va à pied jusqu'aux mu-

railles qui protégeaient l'Égypte de ce côté, probablement entre Qalioub et Shibin el-Kanatir. Elles ne formaient point, comme on pourrait le croire, un mur continu, allant d'un point du fleuve à un point de la montagne : c'était des postes fortifiés placés au débouché des défilés qui conduisaient au désert. Au-delà, Sinouhit ne mentionne plus que [hiéroglyphes] Pouteni et [hiéroglyphes] Qim-oïr. La grande stèle ptolémaïque, découverte à Tell el-Maskhouta par M. NAVILLE, fournit quelques éléments pour déterminer assez exactement la position de Qim-oïri.[1] Elle renferme un nom [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], qui doit se lire probablement Qimoïr, et que M. NAVILLE a identifié non sans raison avec la Qim-oïri du Papyrus de Berlin.[2] Ptolémée Philadelphe construisit en cet endroit la ville qu'il nomma Arsinoé d'après sa sœur et qui devint un des entrepôts du commerce de l'Égypte avec la mer Rouge. M. NAVILLE place Qimoïr et par suite Arsinoé à l'endroit appelé aujourd'hui El-Magtar au fond même de l'ancien golfe de Suez. Cette identification conviendrait fort bien à notre récit. Après avoir quitté Pouteni, Sinouhit se serait enfoncé dans le désert vers le Nord-Est, et se serait perdu au milieu des sables, en essayant d'atteindre Qim-oïr. Quant à Pouteni, BRUGSCH PACHA a indiqué pour cette station le voisinage de Belbéis, ce qui répond suffisamment à la direction générale de l'itinéraire : on ne se trompera pas beaucoup en cherchant l'emplacement dans la direction de l'Ouady Toumilât.

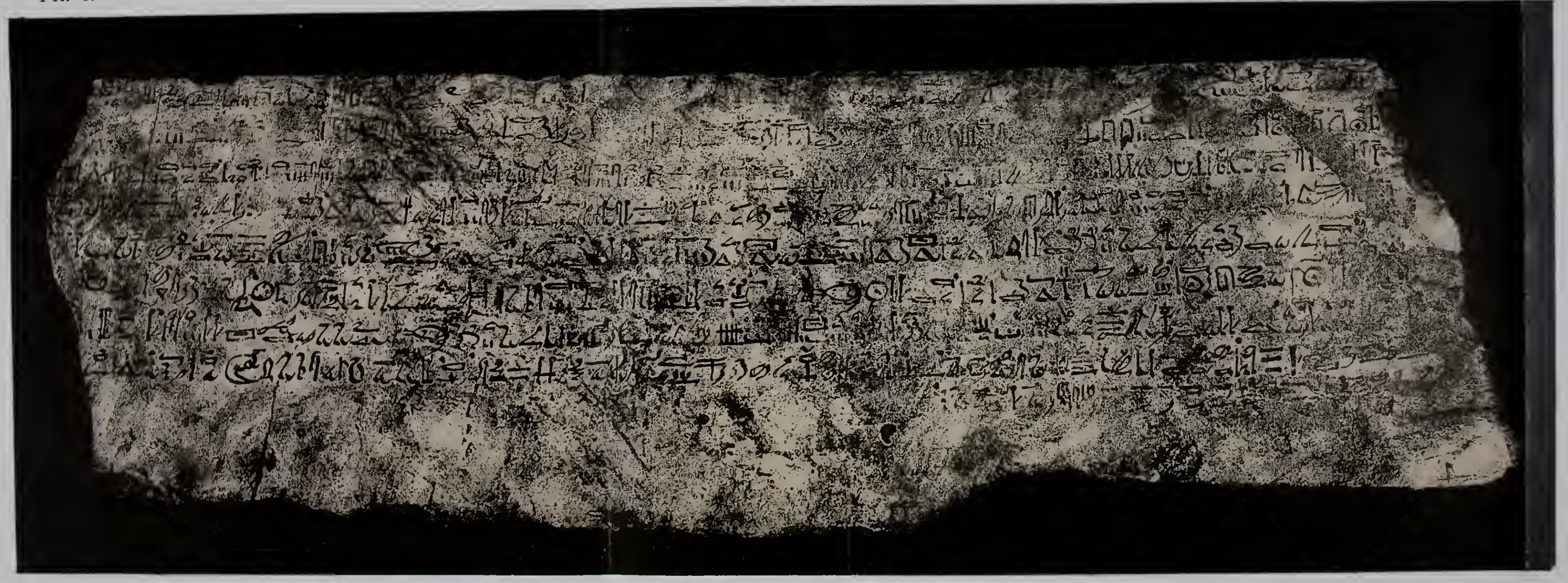
Voilà les plus importantes des observations que l'Ostracon m'a suggérées. Si je voulais mentionner toutes les modifications qu'il m'oblige à introduire à ma traduction première, je n'en finirais pas. Ainsi à la l. 54—57 : [hiéroglyphes]

1. NAVILLE, The Store-City of Pithom and the Route of the Exodus, pl. 9—10.
2. [illegible] Naville lit Qimoïr [illegible] que [hiéroglyphe] ou [hiéroglyphe] est un doublet [illegible] pas être [illegible].

« Pourquoi es-tu arrivé jusqu'ici? Qu'y a-t-il donc? » Est-ce que la mort se serait produite au palais d'Amenemhâït Ier » sans qu'on ait su ce qui s'est passé à cette occasion? » Plus loin, à la l. 45—47 : , il faut traduire : « Je lui parlais (à Amenemhâït Ier) et je lui répon- » dais. [Maintenant] son fils [Ousirtesen Ier] nous sauve, car entrant » au palais, il a pris l'héritage de son père. » Dans la première partie de cette citation et dans ce qui précède, Sinouhit avait parlé de la faveur dont il jouissait auprès du père; il passe à l'éloge du fils qui règne seul à présent. J'espère avoir bientôt l'occasion de reprendre la publication longtemps interrompue de mon mémoire : toutes ces corrections y trouveront naturellement leur place.

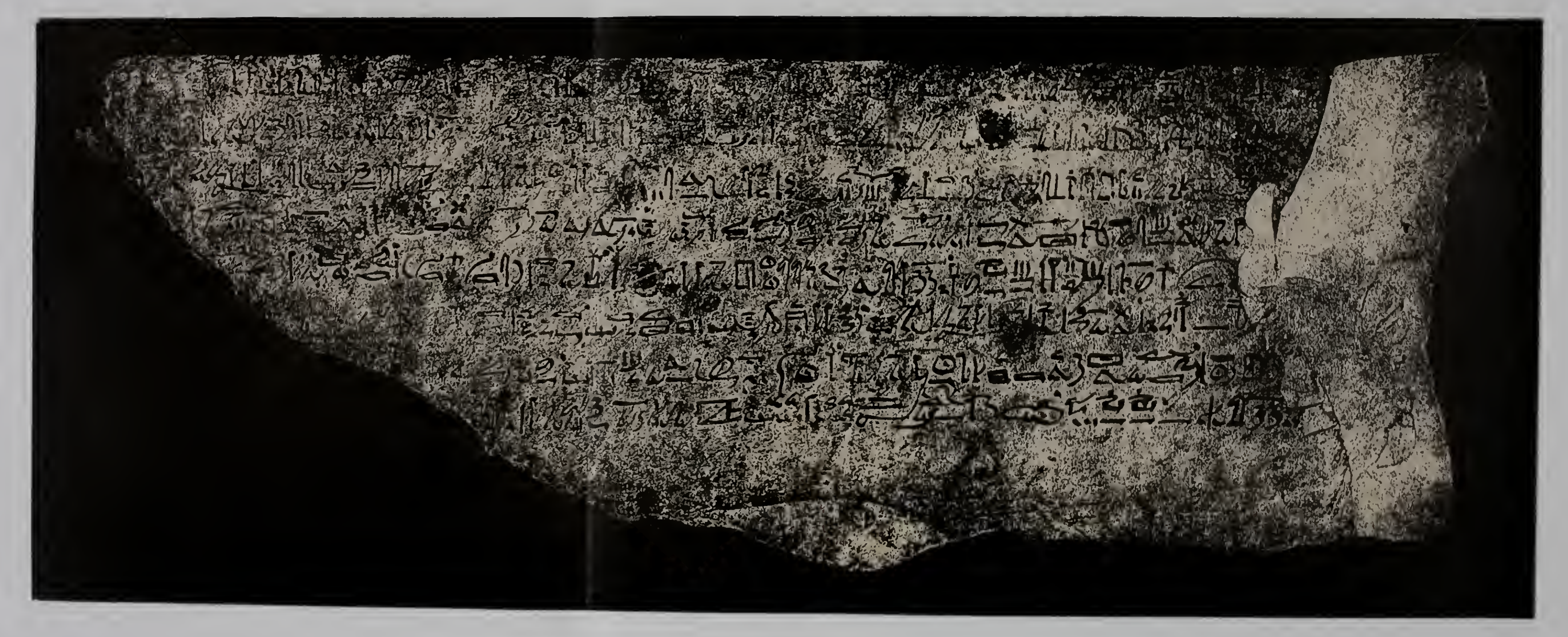
Louxor, le 10 mars 1886.

PL. I.



OSTRACON 27419 DU MUSÉE DE BOULAQ.

(Moitié de droite.)



OSTRACON 27419 DU MUSÉE DE BOULAQ.

(Moitié de gauche.)

ILLUSTRATION

DE LA FLORE D'ÉGYPTE

PAR

P. ASCHERSON ET G. SCHWEINFURTH.

AVANT-PROPOS.

L'Égypte, ce beau pays dont les souvenirs glorieux remontent aux époques les plus reculées, qui a doté l'humanité des origines de la science et de l'art, et qui a même conservé dans ses grottes sépulcrales, avec les documents écrits en pierre et en papyrus, des collections botaniques, contemporaines du grand Ramsès, possède néanmoins peu de publications spéciales traitant de sa végétation actuelle.

Il y a un siècle et un quart que FORSKÄL a exploré les environs d'Alexandrie et du Caire (1761—1762). Ses notes manuscrites réunies par le savant ZOEGA sous le titre de *Flora ægyptiaco-arabica* (Havniæ, 1775) donnent le premier catalogue des plantes de la Basse Égypte. La relique précieuse de son herbier, conservé dans les collections du jardin botanique de Copenhagne, nous a été confiée pour nos études.

Quarante ans après l'illustre Suédois, pendant l'expédition française commandée par Napoléon Bonaparte, DELILE parcourut le Delta, la vallée du Nil jusqu'aux cataractes et une partie du désert

arabique (1798—1801). Bien que certainement ses herborisations ne fussent pas favorisées par les circonstances politiques, il a rassemblé la grande majorité des plantes des terrains cultivés et une partie considérable de celles du désert. Dans le superbe ouvrage intitulé *Description de l'Égypte*, DELILE, suivant le plan de FORSKAL, a confié les résultats de ses observations à deux publications consécutives. Sous le nom de *Florae aegyptiacae illustratio* il a fourni une liste de toutes les plantes de l'Égypte, soit spontanées, soit généralement cultivées, connues à cette époque. Les espèces nouvelles ou rares y ont été décrites et figurées magistralement dans la *Flore d'Égypte* qui malheureusement resta inachevée. Les deux planches que DELILE avait fait graver à ses frais et qui représentent 54 végétaux, économie d'espace qui contraste singulièrement avec la munificence vraiment impériale des 62 planches botaniques de la *Description de l'Égypte*, sont restées inédites.[1]

La mémorable époque du règne du grand Mohammed Aly ne fut pas stérile pour l'exploration botanique du pays. CAILLIAUD, SIEBER, HEMPRICH et EHRENBERG, PACHO, BROCCHI, ACERBI, RUPPEL, AUCHER-ÉLOY, BOVÉ, SCHIMPER et KOTSCHY entreprennent de grands voyages qui s'étendent bien loin au delà des frontières d'Égypte et fournissent de magnifiques collections; les plantes d'Égypte se propagent largement dans les herbiers d'Europe. FIGARI-BEY, pendant un séjour de plus de trente ans, explore l'Égypte dans toutes les directions et adresse de riches envois de plantes d'abord à son maître SAVI, plus tard à DELILE et au musée botanique de Florence, plantes qui ont été étudiées et énumérées par WEBB dans une publication tronquée malheureusement par la mort prématurée de cet

(1) [illegible]

(2) [illegible]

éminent écrivain. BOISSIER visite l'Égypte en 1846 et fait de belles trouvailles enrichies par les collections de MM. HUSSON et KRALIK. Vers le milieu de notre siècle, les collections de SAMARITANI et les abondantes récoltes de KOTSCHY faites en 1855 complètent les travaux de leurs prédécesseurs; mais tous ces matériaux restent dispersés dans les herbiers, ou traités dans des publications spéciales peu connues, ou tracés en quelques lignes éparses dans les ouvrages généraux.

C'était en 1867 que nous avons tâché, pour la première fois, de dresser une liste des plantes d'Égypte. Cette publication[1] embrasse un domaine dont l'Égypte proprement dite ne forme qu'une partie relativement accessoire. Elle regarde tout le Nord-Est de l'Afrique, c'est-à-dire le bassin du Nil et la côte de la Mer Rouge. Quant à l'Égypte, notre connaissance personnelle de sa végétation à cette époque était assez restreinte. L'un de nous avait exploré le littoral érythréen entre Qoseyr et Souakin et herborisé aux environs du Caire et sur l'Isthme de Suez; l'autre, alors à habitudes plus sédentaires, n'avait à sa disposition que la grande collection d'EHRENBERG conservée au musée de Berlin, encore peu étudiée. Or, pour une grande partie des plantes du pays des Pharaons, notre liste était un travail essentiellement littéraire qui se bornait à réunir des données dispersées çà et là.

Pendant la vingtaine d'années qui s'est écoulée depuis, la connaissance de la flore d'Égypte a fait des progrès rapides. Celui de nous deux qui stationnait en Afrique a trouvé en Égypte une seconde patrie. Pendant un séjour de onze ans, il a multiplié ses courses qui embrassent presque la totalité des terres cultivées et

1. *Aufzählung sämmtlicher zur Zeit bekannten Phanerogamen- und Gefässkryptogamen-Arten aus dem Gesammtgebiete der Nil-Länder,* in SCHWEINFURTH : *Beitrag zur Flora Aethiopiens.* I. Berlin. 1867, p. 253—311.

la plus grande partie des déserts qui l'encadrent. L'autre eut la chance de s'associer à cette exploration mémorable du désert libyque et des Oasis (1873—1874) qui, conduite par le célèbre Gerhard Rohlfs, fixa la carte de ces régions, inexplorées depuis Cailliaud, en faisant disparaître le fantôme du fameux Bahr-bela-mâ. Deux ans plus tard, il retourna en Égypte pour une exploration supplémentaire de la Petite Oasis; et enfin, en 1879, après avoir étudié l'herbier de Delile et les autres matériaux précieux entassés au jardin botanique de Montpellier, il faisait passer en revue les plantes d'Alexandrie et du Caire sur place et dans les *Horti sicci* des botanistes y résidant alors.

A côté des matériaux nombreux réunis par nous personnellement, nous avons eu à notre disposition presque la totalité des plantes récoltées en Égypte par d'autres botanistes après notre première publication. Parmi ces derniers, c'est surtout le nom de M. A. Letourneux qui se présente au premier rang. Ce savant distingué auquel l'histoire naturelle du Nord de l'Afrique est redevable de tant de conquêtes, pendant les cinq ans de sa résidence en Égypte comme vice-président de la cour d'appel d'Alexandrie, a exploré à fond la banlieue de la ville du grand Alexandre, la côte maréotique, tout le Delta et l'Isthme de Suez. En faisant le tour des cataractes, son œil si exercé lui fit découvrir des nouveautés sur un rivage où les traces de tant de ses devanciers fourmillent. Nous avons profité aussi du grand herbier égyptien que le docteur Figari avait rassemblé pendant un séjour d'un quart de siècle, des belles trouvailles de MM. Klunzinger, Sickenberger, [illegible], Barbey, [illegible] et [illegible], Volkens, Deflers et dépouillé l'abondance des manuscrits de feu M. Gaillardot. Il va sans dire que nous avons recouru aux publications de M. Schneider[1] de

1. Ueber die Flora der [illegible] Isis Dresden 1881 S. [illegible]

feu M. Hurst,[1] de M. Klunzinger[2] et au beau volume que Mme. et M. Barbey[3] ont publié il y a quelques ans.

Dans cette vingtaine d'années, le grand ouvrage de M. Boissier[4] a été mené à bout : il forme un cadre où viennent se ranger toutes les publications conséqutives sur les flores spéciales de l'immense territoire traité dans cette œuvre magistrale. Nous avons donc cité la *Flora Orientalis* à chaque espèce, pour conduire nos lecteurs à une description classique. Pour le petit nombre d'espèces qui ne se trouvent ni dans ces volumes, ni dans les autres ouvrages généraux, nous avons cité la source originale. Ce que nous venons de dire s'applique surtout aux premiers trois volumes; plus tard, il nous a paru juste de communiquer directement nos recherches et nos trouvailles à l'illustre auteur génevois.

Après des préparatifs si sérieux et de si longue haleine, le temps nous paraît venu pour publier les résultats principaux de nos travaux; en réservant pour un avenir peut-être prochain des détails ultérieurs. Quant à la forme de ce catalogue, nous l'avons rapproché autant que possible du modèle suivi par Forskål et Delile. Nous avons emprunté à ce dernier le titre de notre publication. Nous ressentons vivement la satisfaction de voir paraître notre œuvre sous les auspices de la première corporation scientifique du pays qui fait l'objet de nos études.

Pour une publication qui se fait en Égypte, la nomenclature indigène des plantes paraît indispensable. C'est pourquoi nous

1. *List of Desert-Plants collected at Ramleh, near Alexandria, Egypt from Sept. 1875 to Apr. 1876. Mem. Litt. and Philos. Society of Manchester.* III. Series, Vol. VI. (1878), p. 151—156. *List of Leguminosæ observed growing near the Egyptian Sea-Shore, West of Rosetta* 1875—1877. *l. c.* Vol. VII, 1880, p. 53—65.

2. *Die Vegetation der ägyptisch-arabischen Wüste bei Koseir. Zeitschrift der Ges. für Erdkunde zu Berlin*, XIII, (1878), S. 432—462.

3. *Herborisations au Levant.* Lausanne, 1882.

4. *Flora Orientalis.* Vol. I—V. Genevæ et Basileæ, 1876—1883.

ajoutons les noms arabes et ceux des dialectes hamitiques, abady, nubiens et berbères (siwah), soit trouvés dans la littérature, soit colligés par nous et par nos amis de la bouche du peuple même. Nous devons la révision de cette nomenclature aux lumières de deux arabistes les plus distingués, feu M. SPITTA-BEY et, surtout, M. W[illegible]ZSTEIN, dont la bienveillance pour nous égale la profondeur de son érudition. La transcription des noms arabes, botaniques comme géographiques, a été réglée autant que possible d'après le modèle suivi dans le *Recensement général de l'Égypte*.[1] Nous conservons seulement les accents, indispensables pour la juste prononciation, et nous distinguons le ك (*k*) et le ق (*q*) à l'égard de l'importance étymologique et la grande différence de prononciation, même pour l'oreille d'un Européen, qui s'observe dans toute l'Égypte ; de même nous avons indiqué la différente prononciation du ج qui se prononce comme *g* (*gu*) dans la vallée du Nil et comme *dj* chez les peuplades nomades des déserts avoisinant la Syrie et chez les habitants des Oasis. Ainsi les lettres arabes sont transcrites de la manière suivante :

[illegible]	د [illegible]	ق *q*
ب *b*	ذ *z*	ك *k*
پ *p*	ز *z*	ل *l*
ث [illegible]	س [illegible]	م *m*
ج *g* dans la vallée du Nil prend un son a- [illegible] et *dj* [illegible] [illegible]	ش *ch*	ن *n*
	ص [illegible]	ه *h* (*t*)
	ض *d*	و *ô*, *ou*, *w* (au commencement *w*)
	ط *t*	
	ظ [illegible]	ى *i*, *y*, *ey*, *î*, *ai*, *é* (au commencement *y*)
ح *h*	ع ' (apostrophe)	
خ *kh*	غ *gh*	
د *d*	ف *f*	

(1) [illegible] 1898 [illegible]

Exemples de transcription, pour la plupart tirés du *Recensement*, etc.

ا	Amboûbah, Omm Khenan, Eflahah, Ibrâhîm, Hamrâ	ص	Sol
		ض	Deif Allah
ب	Bassoûs	ط	Taroût
ت	Tersah	ظ	Zarîfah
ث	Thabet	ع	'Abasiyeh
ج	Gabârès, Guirgueh, Djirânât	غ	Ghazâlah
		ف	Farès
ح	Hafs	ق	Qaflah
خ	Kherbetah	ك	Kafr
د	Derchaï	ل	Leben
ذ	Zat-el-Kôm	م	Mestaï
ر	Rozzafah	ن	Nabârah
ز	Ziftah	ه	Herriyet Rozwah
س	Seriâkoûs	و	Werdân
ش	Choubrah	ى	Yoûsèf.

La connaissance de la flore d'Égypte dont nous disposons à l'heure qu'il est, nous permet de tracer la distribution géographique des espèces d'une manière plus détaillée et plus exacte que nos devanciers. Voici les grandes coupes territoriales dont la nature physique marque les différences de végétation.

1° *La région méditerranéenne* (**M.**), comprenant le cordon littoral assez rétréci dans la région des bouches du Nil où il est compris entre le limon nilotique du Delta et la mer; il se dilate au contraire vers l'Ouest, dans le littoral marmarique et à l'Est où il se confond, vers El-'Arîch, avec les amas de dunes du désert isthmique. Cette région se subdivise en une partie occidentale ou *marmarique* (**M. ma.**) et une orientale ou *pélusiaco-tanitique* (**M. p.**); le point de division se trouve au cap d'Abouqîr où le calcaire

tertiaire du littoral marmarique et alexandrin disparaît pour faire place aux sables qui lui succèdent vers l'Est. Les marais salants entourant les grands lacs littoraux appartiennent aussi à cette région.

2° *La région nilotique* (**N.**) comprenant les terrains cultivés dont le sol est formé par le limon du grand fleuve. Elle est subdivisée dans le *Delta* (**N. d.**) jusqu'au parallèle du Caire, *la vallée du Nil proprement dite* ou le Rif (**N. v.**) du Caire jusqu'aux premières cataractes, et le *Fayoûm* (**N. f.**).

3° Les *Oasis* du désert libyque (**O.**).

4° *La région désertique* (**D.**), subdivisée en désert *libyque* (**D. l.**), *isthmique* (**D. i.**) des frontières orientales d'Égypte jusqu'au Wady Toumilat, *arabique septentrional* (**D. a. sept.**) entre le Wady Toumilat et la route qui conduit de Qeneh à Qoseyr et *arabique méridional* (**D. a. mer.**) jusqu'à la frontière Sud de l'Égypte.

5° *La région érythréenne* (**R.**), le cordon littoral de la Mer Rouge.

Dans les cas où les subdivisions d'une province se succèdent dans notre énumération, l'abréviation provinciale ne sera mise qu'une seule fois; celles des subdivisions seront séparées par une virgule, par exemple pour **N. d. N. f. N. v.** : **N. d., f., v.**

Nous ne donnerons point de localités spéciales, excepté pour les plantes dont l'habitat est unique au moins pour la subdivision, ou d'ailleurs très rares.

Par suite de nos recherches il s'est trouvé dans les herbiers, surtout dans celui du jardin botanique de Montpellier, un certain nombre d'espèces dont la provenance en Égypte nous semble certaine, sans que nous sachions en préciser la localité. Néanmoins nous les avons registrées en laissant entrevoir quelquefois nos suppositions quant à la subdivision probable.

Dans un pays dépourvu de prairies et de forêts, dont la moitié des stations végétales appartient aux terrains cultivés, et où l'ori-

gine de l'agriculture comme de l'horticulture, toutes deux il ne peut plus conservatrices, se perd dans la nuit des temps les plus reculés, il va sans dire que les plantes cultivées jouent un rôle plus important qu'autre part. C'est pourquoi nous avons énuméré non seulement les plantes utiles des champs et des jardins, mais aussi celles d'ornement, sauf les espèces qui ne sont pas cultivées en pleine terre, comme par exemple les camélia, ananas, etc. Multipliées si largement dans ce climat privilégié, ces dernières y appellent l'attention de l'observateur étranger presque plus que les enfants modestes et peu voyants de la flore indigène. Ces plantes soumises aux lois de l'homme ne porteront point de numéro.

Nous ne saurions finir qu'en remplissant le devoir profondément senti de beaucoup de remercîments. Ces marques de reconnaissance s'adressent en premier lieu au gouvernement si éclairé et si bienveillant de l'Égypte qui a toujours facilité nos recherches de la manière la plus digne et la plus obligeante. Nous avons les mêmes obligations envers le ministère de l'instruction publique de Prusse dont la munificence aime à s'étendre au loin lorsqu'il s'agit d'explorations utiles au progrès de la science. Nous sommes pénétrés des sentiments dus à l'obligeance des directions des musées botaniques de Berlin, de Copenhague et de Montpellier. Nous serions heureux, si nous réussissions à exprimer nos actions de grâce aux nombreuses personnes qui ont coopéré à notre œuvre.

Nous terminons ce préambule en exprimant les vœux les plus sincères pour la prospérité et le bien-être d'un pays si cher à notre cœur, et auquel nous avons dédié les meilleures années de notre existence.

EXPLICATION DES CHIFFRES

dont les provinces phyto-géographiques de l'Égypte sont désignées dans l'énumération des espèces.

M *Région méditerranéenne*

M ma. — subdivision occidentale, marmarique

M p. — subdivision orientale, pélusiaco-tanitique

N *Région nilotique*

N d. — subdivision du Delta

N v — subdivision de la vallée du Nil

N f — subdivision du Fayoum

O *Région des Oases*

D *Région désertique*

D l. — subdivision du désert libyque

D i. — subdivision du désert isthmique

D a sept — subdivision du désert arabique septentrional

D a mer — subdivision du désert arabique méridional

R *Région érythréenne ou de la Mer Rouge.*

I. Ranunculaceae.

1. **Anemone coronaria L.** Boiss. I. 11. arab.: *seghbîl.* (G. Roth.) **M. ma.**

2. **Adonis microcarpus D. C.** Boiss. I. 18. **M. ma.**

3. **A. dentatus Del.** Boiss. I. 18. **M. ma., p.**

4. **Ranunculus Aschersonii Freyn** Bot. Centralblatt (1881), Beil. 15, tab. I, fig. 2. **N. d., f. O.** (Petite Oasis, Aschers.)

   Obs. Plante particulière à l'Égypte.

5. **R. asiaticus L.** Boiss. I. 31. **M. ma.**

6. **R. sceleratus L.** Boiss. I. 52. arab.: *zaghloûl.* **N. d., f., v.**

7. **R. trachycarpus F. et Mey.** Boiss. I. 55. **N. d.** (Alexandrie, Letourn.)

8. **R. Guilelmi Jordani Aschers.** Sitzb. Naturf. Fr. Berlin, 1879. 40. arab.: *zaghloûly* (Schweinf.). **N. d., f. O.** (Farâfrah, Aschers.)

9. **R. muricatus L.** Boiss. I. 56. **M. ma.** (Ramleh, Letourn.)

10. **R. arvensis L.** Boiss. I. 57. «Égypte» (Figari in herb. Monspel.)

11. **Nigella arvensis L.** var. ***divaricata (Beaupré) Boiss.*** Boiss. I. 66. **M. ma.**

12. † **N. sativa L.** Boiss. I. 68. arab.: *habbeh sôdâ, kemmoûn aswad.* cult. et subspont.

13. † **Delphinium Ajacis L.** Boiss. I. 79. arab.: *ayâkabouh.* **N. d.** cult. et subspont. dans les jardins.

14. **D. deserti Boiss.** Boiss. I. 83. **D. i.** (entre Suez et Ghaza, Bové.)

    Obs. Espèce particulière à cette localité, comme le n° 16.

15. **D. nanum D. C.** Boiss. I. 87. **M. ma.**

16. **D. Bovei Dcne.** Boiss. I. 87. **D. i.** (entre Suez et Ghaza, Bové.)

Berberidaceae.

Leontice Leontopetalum L. Boiss. I. 99. arab. : *raqaf*.

(Isthme de Suez (Fig. in herb. Monspel.; probablement aux limites orientales du Delta.)

Magnoliaceae.

Magnolia grandiflora L. cult. dans les jardins, arbre d'ornement.

Anonaceae.

Anona squamosa L. arab. : *qichtah*. cult. pas commun.

Obs. Polyalthia longifolia HK. Bth. se trouve parmi les arbres cultivés dans les jardins du Caire.

II. Menispermaceae.

17 **Cocculus Leaeba (Del.) Guill., Perr. et Rich.** Boiss. IV. 1201. arab. *lebakh el-gebel* (Forsk.) **D. a. mer., a. sept.**

III. Nymphaeaceae.

18 **Nymphaea Lotus L.** Boiss. I. 104. arab. : *noufar, bichenin-el-abiad* (Delile). **N. d., f.**

19 **N. coerulea Savigny.** Syn. : N. stellata Willd. Boiss. I. 104. arab. : *bachenin*; les rhizomes : *biyarou*, les fleurs des deux espèces : *aráis en-nil*. **N. d., f., O.** (Petite Oasis Aschers.)

Obs. Nelumbium speciosum W. se trouve dans les jardins d'Alexandrie, du Caire et d'Ismailia.

IV. Papaveraceae.

20 **Papaver Rhoeas L.** Boiss. I. 113. **M. ma., p. N. d.**

21 **P. dubium L.** Boiss. I. 115. **M. ma.** (Ramleh Letourn.)

22 **P. Decaisnei Hochst. et Steud.** Boiss. I. 115. **D. a. sept.**

Papaver somniferum L. Boiss. I. 116. arab. : *aboun-nôm*, ailleurs *chikh-châkh* (Aschers.) N. d., v. cult.

23. **P. hybridum L.** Boiss. I. 117. arab. : *aboun-nôm* (Forsk.) M. ma

24. **P. Argemone L.** Boiss. I. 118. M. ma. (Ramleh et Mandarah Letourneux.)

25. **Roemeria hybrida (L.) D. C.** Boiss. I. 118. M. ma.

26. **R. orientalis Boiss.** I. 118. arab. : *riglet-el-ghorâb* (Forsk.) M. ma. D. a. sept.

27. **Glaucium corniculatum (L.) Curt.** Boiss. I. 119. M. ma.

V. Fumariaceae.

28. **Hypecoum aegyptiacum (Forsk.) Aschers. et Schweinf.** Syn. Mnemosilla aegyptiaca Forsk. Fl. Aeg.-Ar. 122. (1775). Hypecoum imberbe Sibth. (1806). Boiss. I. 125. M. ma., p.

29. **H. parviflorum Barbey.** Herbor. Levant (1882) 115. tab. II. Obs. Espèce particulière à la région maritime pélusiaque. M. p.

30. **H. pendulum L.** Boiss. I. 125. D. a. sept.

31. **Fumaria parviflora Lam.** Boiss. I. 135. arab. : *chahtreg* (comme les espèces suivantes). M. ma., p. N. d., f., v.

32. **F. densiflora D. C.** Syn. : F. micrantha Lag. Boiss. I. 136. M. ma. N. d., f., v. O.

33. **F. judaica Boiss.** Boiss. I. 138. Syn. F. alexandrina Ehrenb., Hammar Monogr. 43, tab. V. M. ma. N. d.

VI. Cruciferae.

34. **Morettia philaeana (Del.) D. C.** Boiss. I. 145. arab. : *saggar* (Schweinf.), abady : *tâghagha* (Klunz.) D. l., a. sept., a. mer.

35. † **Matthiola incana (L.) R. Br.** Boiss. I. 148. arab. : *manthoûr*, *kheyly* (pour *kheyry?*) N. d. cult. et subspont. dans les jardins.

36. **Matthiola acaulis (Balb.) D. C.** Syn.: M. humilis D. C. Boiss. I. 154. **M. ma.**

37. **M. livida (Del.) D. C.** Boiss. I. 156. arab.: *chimchim* (Schweinf.), *rakoysy, chouqarah, me'emâniyeh* (Forsk.)
M. p. D. I., a. sept.

38. **Farsetia longisiliqua Dcne.** Boiss. I. 157. **D. a. mer.**

39. **F. ramosissima Hochst.** Fourn. bull. soc. bot. Fr. XI (1864) 57.
D. I., a. sept. (entre Tourah et Helouân, Letourn. Cf. Cosson, Illustr. Fl. Atlant. 57). **a. mer.**

40. **F. aegyptiaca Turra.** Boiss. I. 158. arab.: *garbâ* (Forsk.), *qatal* (Ehrenb.), *mekkiyeh* (Ehrenb.), *mourreyr* (G. Roth).
D. I., i., a. sept., a. mer.

41. **Arabis albida Stev.** Boiss. I. 174.
In Thebaide (Webb Fragm. 14).

42. **Nasturtium officinale R. Br.** Boiss. I. 178. **N. d., f.**

43. **N. niloticum Boiss.** Boiss. I. 178. **N. v.**

44. **N. palustre (Leyss.) D. C.** Boiss. I. 179. **N. d., v. M. ma.**

45. **N. ceratophyllum (Desf.) D. C.** **M. ma.** (Mariout, Letourn.)
Cheiranthus Cheiri L. Boiss. I. 185. arab.: *manthoûr*.
[illegible] dans les anciens jardins du Caire, de Damiette, etc.

46. † **Conringia orientalis (L.) Andrz.** Boiss. I. 210.
M. ma. (Ramleh, Letourn.), probablement récemment introduit.

47. † **Sisymbrium Sophia L.** Boiss. I. 216.
M. ma. (Ramleh, Letourn.), probablement récemment introduit.

48. **S. erysimoides Desf.** Boiss. I. 217. **D. a. sept.**

49. **S. Irio L.** Boiss. I. 217. **M. ma. N. d., f., v. D. a. sept.**

50. **Malcolmia pygmaea (Del.) Boiss.** Boiss. I. 222.
M. ma., p. D. I.

51. **M. torulosa (Desf.) Boiss.** var. *contortuplicata Boiss.* Boiss. I. 225. **D. a. sept.** (Galdah, Schweinf.)
var. *leiocarpa Boiss.* Boiss. I. 225. **M. ma.** (Mariout, Letourn.)

52. **Malcolmia aegyptiaca Spr.** Syn. Hesperis ramosissima Del. Fl. Aeg. Ill. p. 67. n° 581 nec Desf. Eremobium lineare Boiss. Boiss. I. 157.

var. ***linearis (Del.) Coss.*** Illustr. Fl. Atl. 22. tab. 15. fig. 11.
M. p. D. l., i., a. sept., a. mer.

var. ***diffusa (Dcne.) Aschers. et Schweinf.*** Syn. M. aegyptiaca β. aegyptiaca Coss. l. c. 23. tab. 15. fig. 16. Hesperis diffusa Dcne. ex Coss. l. c. **N. f. D. l., a. sept.**

53. **Leptaleum filifolium D. C.** Boiss .I. 243. arab. : *qeseysah.*
D. a. sept. (Galâlah, Schweinf.)

54. **Fiebigia clypeata (L.) Boiss.** var. ***rostrata (Schenk) Fourn.*** Syn. F. rostrata Boiss. I. 257.
D. a. sept., a. mer. (Webb. Fragm. 15.)

55. **Alyssum homalocarpum F. et Mey.** Boiss. I. 285.
M. p. (el-'Arîch, Figari.) **D. a. sept.** (Galâlah, Schweinf.)

56. **Koniga maritima (L.) R. Br.** Boiss. I. 289.
M. ma. N. d., v. (au Caire subspontané).

57. **K. libyca (Viv.) R. Br.** Boiss. I. 289. **M. ma., p. D. i.**

58. **K. arabica Boiss.** Boiss. I. 290. **M. ma., p.**

59. **Notoceras bicorne (Ait.) Caruel.** Syn. N. Canariense R. Br. Boiss. I. 314.
D. i.? (isthme de Suez, Figari Stud. I. 218 et in herb. Montpel. confer Webb Fragm. 14.)

60. **Anastatica hierochuntica L.** Boiss. I. 316. arab. : *qebîd, keff-maryam* (Delile), *kammâch* (Klunz.) **D. l., i., a. sept., a. mer.**

61. **Biscutella apula L.** var. ***depressa (Willd.) Aschers. et Schweinf.*** Syn. B. Columnae Boiss. β. depressa Boiss. I. 321.
M. ma.

62. **Capsella procumbens (L.) Fries.** Boiss. I. 340.
M. ma. N. d. (Alexandrie, depuis Olivier.)

63. † **Lepidium sativum L.** Boiss. I. 354. arab. : *rechâd,* les graines (et très souvent la plante), *habb-er-rechâd.*
N. d., v., f., O. cult. et parfaitement naturalisé.

64. **Lepidium Aucheri Boiss.** Boiss. I. 354.
N. d. (Tell-el kebîr, Schweinf.)

65. **L. Draba L.** Boiss. I. 356. **M. ma.**

66. **L. latifolium L.** Boiss. I. 359.
M. ma. N. d. (anciens jardins du Caire, naturalisé.)

67. **Coronopus squamatus (Forsk.) Aschs.** Syn. : Senebiera Coronopus Poir. Boiss. I. 363. arab. : *harrah* (Schweinf.)
M. ma. N. d., f., v. O.

68. **C. niloticus (Del.) Savi.** Syn. : Senebiera nilotica D. C. Boiss. I. 365. arab. : *rechâd* (Del.), généralement *harrah*.
N. d., f., v. O. (Dakhel. Aschers.) **D. a. mer.** (Qoseyr, Klunz.)

69. **Cakile maritima Scop.** Boiss. I. 365. arab. : *rechâd-el-bahr* (Delile), *figl-el-gamâl*. **M. ma., p.**
— var. ***aegyptia (L.) Aschers. et Schweinf.*** Syn. Cakile maritima β. integrifolia Boiss, I. 365. (plus répandu que le type.)

70. **Reboudia microcarpa (Boiss.) Coss.** Ill. Fl. Atl. 46. Syn. Lauraria m. Boiss. Boiss. I. 366. arab. : *selikh* (Schweinf.)
M. ma. D. a. sept. (Galâlah, Schweinf.)

71. **Erucaria aleppica Gaertn.** var. ***latifolia (D. C.) Boiss.*** Boiss. I. 366. **M. ma.** (Ramleh, Letourn.)

72. **E. crassifolia (Forsk.) Del.** Boiss. I. 366. arab. : *kroumb-gemâleh* (Forsk.) **D. I.** (Pyramides de Guizeh et Saqqârah.)
(Obs. Espèce particulière auxdites localités.)

73. **E. uncata Boiss.** Syn. E. Tourneuxii Coss. Ill. Fl. Atl. 48 (ab E. Aegicerate Gay removere vix audeo). Hussonia u. Boiss. Boiss. I. 367. **M. ma., p. D. I., a. sept.**

74. **Isatis microcarpa Gay.** Boiss. I. 382. arab. : *sofeyrah* (Schweinf.) **D. a. sept.**

75. **Schimpera arabica Hochst. et Steud.** Boiss. I. 384.
D. a. sept. (Wady 'Arabah, Figari, Webb fragm. 20.)

76. **Moricandia sinaica Boiss.** Boiss. I. 386.
D. a. sept. (Wady Abou Marwah Schweinf.)

77. **Moricandia suffruticosa (Desf.) Coss. et Dur.** var. ***nitens (Viv.) Coss.*** Bull. Soc. bot. France XII. (1865) 280. Syn. Hesperis nitens Viv. Fl. Lib. 38. tab. 5. fig. 3.
M. ma. (Râs-el-Kenâ'is, Matrouqah, Letourn.)

78. **M. clavata Boiss. et Reut.** Boiss. I. 387. **D. l., a. sept.**

79. **Diplotaxis Harra (Forsk.) Boiss.** Boiss. I. 388. arab. : *harrah.* **D. l., i., a. sept.**

80. **D. erucoides (L.) D. C.** Boiss. I. 388. **M. ma. N. d.**

81. **D. acris (Forsk.) Boiss.** Boiss. I. 389. arab. : *yehâg* (Schweinf.) *meddâd, safîry.* **D. a. sept., a. mer.**

82. **Brassica nigra (L.) Koch** Boiss. I. 390. arab. : *khardal* (Delile), *khodar* (Klunz.), généralement : *kabar, lifsân.*
N. d., f., v. O. D. a. sept.

83. **B. bracteolata Fisch. et Mey.** Boiss. I. 391. **N. v.**
Obs. Plante particulière à l'Égypte.

B. oleracea L. arab. : *kroumb, kroumb châmy.* cult. dans les jardins.

— var. botrytis L. arab. : *qarnabît.* cult. dans les jardins.

84. † **B. Rapa L.** Boiss. I. 391. arab. : *lift, selgam.*
N. d., f., v. O. cult. et parfaitement naturalisé.

B. Napus L. Boiss. I. 392. arab. : *selgam.* cult.

85. **B. Tournefortii Gouan.** Boiss. I. 393. arab. : *chirtâm* (Aschers.) **M. ma., p. N. d., f. O.**

86. † **Sinapis juncea L.** Boiss. I. 394. arab. : *kabar, khardal.*
N. d., f. cult. et naturalisé (plante huileuse).

87. **S. arvensis L.** Boiss. I. 394. arab. : *qerilleh, khardal.*
M. ma. N. d., v. O.

— var. ***turgida (Del.) Aschs. et Schwf.*** in Engler Jahrb. 1884. 200. Syn. S. Allionii var. turgida Boiss. I. 395.
M. ma. N. d., v. O.

— var. ***Allionii (Jacq.) Aschs. et Schwf.*** l. c. Syn. S. Allionii Jacq. Boiss. I. 395. arab. : *qerilleh* (Schweinf.)
N. d., f., v. champs de lin.

88. ; **Sinapis alba L.** Boiss. I. 395.

M. ma. (Alexandrie, Figari, Pfund, Letourn.

89. ; **Eruca sativa Lam.** Boiss. I. 396. arab. : *chiltâm* (G. Roth.), *gargir* (Aschers.), *guéry* (Klunz.), généralement : *guerguîr*.

M. ma. N. d., f., v. O. D. a. sept., a. mer. cult. et parfaitement naturalisé.

90. **Savignya parviflora (Del.) Webb.** Syn. S. aegyptiaca D. C. Boiss. I. 397. arab. : *rechâd gabaly* (Delile).

D. l., a. sept.

91. **Carrichtera annua (L.) Aschs.** Syn. C. Vellae D. C. Boiss. I. 397. **M. ma. N. d. D. l.**

92. **Schouwia arabica (Vahl.) D. C.** var. ***Schimperi** Jaub. et Spach (Aschs. et Schweinf.)* Syn. S. Schimperi J. et Sp. Boiss. I. 398. arab. : *mahad* (Schweinf.) **D. l., a. mer.**

93. **Enarthrocarpus lyratus (Forsk.) D. C.** Boiss. I. 399. arab. : *rechâd-el-barr* (Delile), *chirtâm*, *chiltâm*.

N. d., v. O. D. a. mer.

94. **E. strangulatus Boiss.** I. 399. **M. ma.**

95. **E. pterocarpus (Pers.) D. C.** Boiss. I. 399. **M. ma.**

96. ; **Raphanus sativus L.** Boiss. I. 400. arab. : *figl*.

cult. (la variété indigène et les radis d'Europe, les derniers assez fréquemment et subspont.

— var. ***Radicula** D. C.* cult., pas rare.

97. ; **R. Raphanistrum L.** Boiss. I. 401.

M. ma. (Ramleh, Letourn. récemment introduit.)

98. ; **Rapistrum rugosum (L.) Berger.** Boiss. I. 404.

M. ma. (Ramleh, Letourn. réc. introduit.)

99. **Didesmus aegyptius (L.) D. C.** Boiss. I. 401.

In collibus, in rupibus, in sabulosis regionis arabicae Thebaidis [illegible] Webb Fragm. p. 21

100. **Zilla myagroides Forsk.** Boiss. I. 408. arab. : *oummeï* (Delile), [illegible] (Klunz.), [illegible] (G. Roth.), généralement [illegible]. **M. ma. D. l., i., a. sept., a. mer.**

VII. Capparidaceae.

101. **Gynandropsis pentaphylla (L.) D. C.** Syn. Cleome pentaphylla L. Boiss. I. 410. arab. : *arâreg* (Delile), *tamalîkah, abou qarn* (Aschers.) **M. ma. N. d., v.**

102. **Cleome arabica L.** Boiss. I. 411. arab. : *chegueret wâhach* (Schweinf.), *magnoûneh*. **D. l., a. sept., a. mer.**

103. **C. brachycarpa Vahl.** Boiss. I. 412. arab. : *berberân* (Klunz.) **D. a. mer.**

104. **C. trinervia Fres.** Boiss. I. 414. **D. i., a. sept.**

105. **C. droserifolia (Forsk.) Del.** Boiss. I. 415. arab. : *rîh-el-bard* (Cailliaud), *'afeyn* (Klunz.) **D. l. a. sept., a. mer.**

106. **C. chrysantha Dcne.** Boiss. I. 416. arab.: *sfeyr atân* (Klunz.), *sâfirah* (Schweinf.) **D. l., a. mer.**

107. **Dipterygium glaucum Dcne.** Boiss. I. 417.
D. a. mer. (au pied du Gebel Ferrâyeh, près de l'ancienne Bérénicé Figari, Schweinf.)

108. **Maerua crassifolia Forsk.** Syn. M. uniflora Vahl. Boiss. I. 419. arab. : *morgam* (Aschers.) **O.**

109. **Capparis Sodada R. Br.** Boiss. I. 419. arab.: *hanbaq* (Lippi), généralement : *toundoub*. **O. D. l., a. sept., a. mer.**
Obs. Les branches de cet arbrisseau sont assez recherchées par les Ababdé pour la fabrication des tuyaux de pipes dits *toultoum* (Klunz.)

110. **C. spinosa L.** var. ***aegyptia (Lmk.) Boiss.*** Boiss. I. 420. arab. : *kabar* (Delile), *lassaf* (Schweinf.), *chôk-el-homâr* (Aschers.) **O. D. l., a. sept.**
— var. ***rupestris (Sibth.) Boiss.*** Boiss. I. 421. arab. : *kabar* (Forsk.) **M. ma.**

111. **C. galeata Fres.** Boiss. I. 421. arab. : *lasaf* (pour *el-'asaf*?), *rasaf*. **D. a. sept., a. mer.**

VIII. Resedaceae.

112. **Ochradenus baccatus Del.** Boiss. I. 422. arab. : *gourdy*, *[illegible]*. D. I., a. sept., a. mer.

113. ! **Reseda alba L.** Boiss. I. 425. M. ma. N. v. subspont.

114. **R. decursiva Forsk.** Syn. R. propinqua Boiss. I. 425, nec R. Br. M. ma., p. D. i., a. sept.

115. **R. arabica Boiss.** Boiss. I. 426. M. ma. D. I., i., a. sept.

R. odorata L. Boiss. I. 428. cult. dans les jardins.

116. **R. kahirina Mull. Arg.** Boiss. I. 430.

D. I., (entre Alexandrie et Siwah, G. Roth), a. sept. (Mokattam (Kotschy).

Obs. Plante restreinte aux localités citées, comme le n° 117.

117. **R. Boissieri Mull. Arg.** Syn. R. kahirina β.? Boissieri Boiss. I. 430. D. a. sept.

118. **R. muricata Presl.** Boiss. I. 431.

D. a. sept. (Helouân : Wady el-Hôf Barbey.)

119. **R. pruinosa Del.** Boiss. I. 433. arab. : *denebân* (Klunz.), *[illegible]*. M. ma. O. D. I., i., a. sept., a. mer.

120. ! **Luteola tinctoria Webb.** Syn. Reseda Luteola L. Boiss. I. 434. arab. : *[illegible]* (Forsk.), généralement *blihâ* ou *bilihâ*. M. ma. N. d., v. cult. et naturalisé.

121. **Oligomeris subulata (Del.) Webb.** Boiss. I. 435. M. ma. N. f., v. D. I., i., a. sept., a. mer.

122. **Caylusea canescens (L.) St. Hil.** Boiss. I. 436. arab. : *de-[illegible]* (Delile), *[illegible]* (Schweinf.) M. ma., p. N. f. O. D. I., i., a. sept., a. mer.

IX. Cistaceae.

123. **Helianthemum niloticum (L.) Pers.** Boiss. I. 441.

D. a. sept. ([illegible] Schweinf.)

124. **Helianthemum salicifolium (L.) Pers.** Boiss. I. 441. **M. p.**

125. **H. Sancti Antonii Schweinf.** ined. arab : *gaddîm.*
D. a. sept. (Galâlah, Schweinf.)
Obs. Espèce particulière à ladite localité.

126. **H. kahiricum Del.** Boiss. I. 442. **M. ma. D. a. sept.**

127. **H. Lippii (L.) Pers.** Syn. H. Lippii α ellipticum et γ micranthum Boiss. I. 443. **D. l., a. sept.**

128. **H. Ehrenbergii Willk.** Syn. H. Lippii β. Ehrenbergii Boiss. I. 443. arab. : *khocheyn* (Forsk.) **M. ma., p.**
Obs. Plante particulière à la côte méditerranéenne de l'Égypte.

129. **H. vesicarium Boiss.** Boiss. I. 445. **M. ma.**

130. **Fumana glutinosa (L.) Boiss.** Boiss. I. 449. **M. ma.**
Obs. Les Bixaceae sont représentées dans les jardins du Caire par le Bixa Orellana L., les Pittosporaceae par le Pittosporum undulatum Vent.

Violaceae.

Viola odorata L. Boiss. I. 458. arab. : *benefchig.*
cult. dans les jardins.

X. Polygalaceae.

131. **Polygala erioptera D. C.** Boiss. I. 469.
N. v. (Korror-ech-chellâl Heuser et Suermondt.)

XI. Silenaceae.

132. **Dianthus Cyri Fisch. et Mey.** Boiss. I. 482.
N. d. (Tell-el-kebîr Schweinf.) **O.**

133. **D.** spec. indeterm. prob. nova. **D. a. sept.** (Galâlah Schweinf.)
Obs. Les Dianthus Caryophyllus L. (arab. : *gouroumfoul*) et D. chinensis L. sont assez répandus dans les jardins du pays.

134. **Vaccaria segetalis (Neck.) Gke.** Syn. Saponaria Vaccaria L. Boiss. I. 525. arab.: *foûl-el-'arab* (Aschers.)
M. ma. N. d., f. O.

135. **Gypsophila Rokejeka Del.** Boiss. I. 543. arab.: *roqeyqah* (Forsk., Delile), *sirr* (Forsk.) **O. a. sept.**

136. **Silene conoidea L.** Boiss. I. 580.
N. d. (Tell-el-kebîr à Qasatîn Schweinf.)

137. ? **S. Behen L.** Boiss. I. 583.
M. ma. (Ramleh, Qabâry Letourn. rée. introduit?)

138. **S. gallica L.** Boiss. I. 590. **O.** (Petite Oasis, Aschers.)

139. **S. cerastioides L.** Boiss. I. 591. **M. ma.**

140. **S. villosa Forsk.** Boiss. I. 592. arab.: *kahly* (Forsk.)
M. p. N. d., f., v. O. l., i., a. sept.

— var. ***ismaëlitica Schweinf.*** ined. **O. i.**

141. **S. obtusifolia Willd.** Boiss. I. 593. **M. ma.**

142. **S. setacea Viv.** Boiss. I. 594. **M. ma. O. i., a. sept.**

143. **S. nocturna L.** Boiss. I. 595. **M. ma.** (Ramleh Letourn.) **O.**

144. **S. canopica Del.** Boiss. I. 596. Syn. S. biappendiculata Ehrenb. Rohrbach Monogr. 105. **M. ma., p. O. i.**

Obs. Plante restreinte à la Basse Égypte.

145. **S. apetala Willd.** Boiss. I. 596. **M ma., p. O.**

— var. ***alexandrina (Ehrenb.) Aschers.*** Calycis nervi villis tuberculis insidentibus hirsuti.

M. ma. (Alexandrie Ehrenb., Mariout Letourn. pl. Aeg. sub n° 177.)

Obs. Cette forme semble particulière à la côte de l'Afrique entre la grande Syrte et Alexandrie. Nous l'avons vue de la Marmarique turque (Tobruk Schweinf.) et de la Cyrénaïque (Benghasi Ruhmer sub n° 13, Petrovich n° 210).

146. **S. colorata Poir.** Syn. S. bipartita Desf. Boiss. I. 597.
M. ma. (Alexandrie Olivier, Ehrenb.)

147. **S. rubella L.** Boiss. I. 598. arab.: *nachehâch-ed-doubbân* (Schweinf.) **M. ma. N. d., f.**

148. **Silene aegyptiaca (L.) L. fil.** Syn. S. Atocion Murr. Boiss. I. 600. **M. ma.** (Alexandrie Cadet de Fontenay, Letourn.)

149. **S. linearis Dcne.** Boiss. I. 602. arab. : *'abeyseh, ahneh* (Schweinf.), *moswâk* (Klunz.) **D. a. sept., a. mer.**

150. **S. Hussoni Boiss.** Boiss. I. 604.
D. a. sept. (Wady 'Arabah Figari, Wady Sannour. Husson.)
Obs. Espèce restreinte aux localités citées.

151. **S. succulenta Forsk.** Boiss. I. 648. **M. ma., p.**

XII. Alsinaceae.

152. **Sagina apetala L.** Boiss. I. 663.
N. d.? («Égypte» Figari in herb. Monspel., avec le Marsilia aegyptiaca Willd.)

153. **Alsine procumbens (Vahl) Fenzl.** Boiss. I. 671. **M. ma., p.**

154. **A. picta (Sibth. et Sm.) Fenzl.** var. ***sinaica*** Boiss. I. 688. arab.: *qeleyqelah* (Schweinf.)
D. a. sept. («In ruderatis et saxosis regionis arabicae Thebaidis inferioris» Figari ex Webb Fragm. 36; Galâlah Schweinf.)

155. **Stellularia media (L.)** Cir. Boiss. I. 707. arab.: *qezâzeh* (Delile). **M. ma. N. d., f., v. O.**

156. **Spergularia fallax Lowe.** Hook. Journ. Bot. Kew. Misc. VIII (1856) 289. Syn. Lepigonum eximium Kindb. Monogr. p. 32, tab. 2, fig. 19. Spergula pentandra Boiss. I. 731. ex parte nec L. **M. ma. D. i., a. sept.**

157. **S. diandra (Guss.) Heldr. et Sart.** Boiss. I. 733. arab.: *qeleyqelah* (Schweinf.) **D. l. a. sept.**
— var. ***leiosperma (Bunge.) Aschers. et Schweinf.*** Syn. Lepigonum microspermum Kindb. l. c. p. 26, tab. 2, fig. 2. Spergularia microsperma (sphalmate macrosperma) Aschers. Schweinf. Beitr. z. Fl. Aeth. p. 267 et 305, n° 1008.

M. ma. (Alexandrie depuis Olivier) **N. d.** (Makhsamah à Tell-el-Kebir Schweinf.)

158 **Spergularia atheniensis (Heldr. et Sart.) Aschers.** Schweinf. Beitr. zur Fl. Aeth. p. 267 et 305 n° 1007. Syn. S. rubra var. atheniensis Heldr. et Sart. Fl. Graec. exs. Lepigonum campestre Kindb. l. c. p. 35, tab. 3, fig. 23.

N. v. (Le Caire, île de Rodah Schweinf.)

159. **S. campestris (L.) Aschers.** Syn. Arenaria rubra α. campestris L. S. rubra Presl. Boiss. l. 732.

M. ma.? (Alexandrie Lefèvre) **N. d.** (Khankah Sickenb.), **v.** (Deyr-et-Tin près du Vieux Caire Aschers.)

160 **S. salina Presl.** Syn. S. media Boiss. l. 733. nec Gris.

M. ma., p. N. d. f. v. O. D. i., a. sept.

— var. ***leiosperma* (*Kindb.*) *Aschers.*** Syn. Lepigonum leiospermum Kindb. l. c. p. 23, tab. II, fig. 10.

N. v. (Beni Soueyf Schweinf.) **O.** (Dakhel Aschers.)

? var. ***alexandrina Aschers.*** mss. caules et folia gracilia, flaccida, inflorescentia superne efoliata; pedicelli inferiores capsulis (calycem aequantibus) pluries longiores.

M. ma. (Alexandrie Ehrenberg, Pfund, Volkens.)

161 **S. media (L.) Gris.** Syn. S. marginata Boiss. l. 733.

M. ma. (Alexandrie depuis Ehrenb.) **O.** (Petite Oasis Aschers.)

XIII. Paronychiaceae.

162 **Robbairea prostrata (Forsk.) Boiss.** Boiss. l. 735 arab.: *gobaeyt* (Forsk.), *kheh* (Klunz.), *har. harhir, gileghig* (Schweinf.) abad.: *ribbi reykh* (Schweinf.)

O. l., i., a. sept., a. mer.

163 **Polycarpon tetraphyllum (L.) L. fil.** Boiss. l. 735.

M. ma., p. N. d., f., v. O.

164. **Polycarpon alsinifolium (Biv.) D. C.** Boiss. I. 736. **M. ma.**
165. **P. arabicum Boiss.** Boiss. I. 736. **D. i.**
166. **P. succulentum (Del.)** Boiss. I. 736. **M. p. D. l., i., a. sept.**
167. **Polycarpia fragilis Del.** Boiss. I. 737. arab. : *qameyleh* (Ehrenb.), abad. : *makkor* (Klunz., Schweinf.) **D. l., i., a. sept., a. mer.**
168. **P. memphitica Del.** Boiss. I. 737. **N. d., v.**
169. **P. spicata Wight.** Boiss. I. 738. **D. a. mer.**
170. **Loeflingia hispanica L.** Boiss. I. 738. **M. ma.**
171. **Herniaria cinerea D. C.** Boiss. I. 739. **M. ma., p.**
172. **H. hemistemon Gay.** Boiss. I. 742. **M. ma. D. a. sept.**
173. **Paronychia capitata (L.) Lam.** Syn. P. nivea D. C. **M. ma.**
174. **P. sinaica Fres.** Boiss. I. 744. **D. a. sept.**
175. **P. argentea Lam.** Boiss. I. 745. **M. ma.** (Alexandrie Kotschy, Letourn., Hurst.)
176. **P. longiseta (Bertol.) Webb.** Syn. P. arabica D. C. ex p., Boiss. I. 746. **M. ma., p. D. i., a. sept.**
177. **P. desertorum Boiss.** Boiss. I. 746. arab. : *libbeyt* (Forsk.) **N. d. O. D. l., i., a. sept.**
178. **Gymnocarpus decander Forsk.** Fl. aeg. arab. 65. Syn. Gymnocarpum fruticosum Pers. Boiss. I. 748. arab. : *sirr* (Forsk.), généralement *djerad*, *garad*. **M. ma., p. D. l., i., a. sept.**
179. **Pteranthus dichotomus Forsk.** Fl. aeg. arab. LXII. Syn. P. echinatus Desf. Boiss. I. 752. **M. ma. D. l., i., a. sept.**
180. **Cometes abyssinica R. Br.** Boiss. I. 753. **D. a. sept., a. mer.**

XIV. Molluginaceae.

181. **Telephium sphaerospermum Boiss.** Boiss. I. 754. **D. a. sept.**
182. **Glinus lotoides L.** Boiss. I. 755. arab. : *ghobeyrâ*. **N. d., v. D. a. sept.**

XV. Portulacaceae.

183. **Portulaca oleracea L.** Boiss. I. 757. arab. : *rigl.*
M. ma. N. d., f., v. O. D. a. sept.
P. sativa Haw. arab. : *baql* (Forsk.), *rigl.* cult. (plante potagère).

XVI. Tamariscaceae.

184. **Reaumuria hirtella Jaub. et Spach.** Boiss. I. 760. arab. : *'athah* (Forsk.), généralement *moullegh.* **D. a. sept.**
185. **R. mucronata Jaub. et Spach.** Boiss. I. 760. **M. ma., p.**
186. **Tamarix tetragyna Ehrenb.** Boiss. I. 768.
M. ma. N. d., f. O. D. I., i., a. sept.
187. **T. nilotica (Ehrenb.) Bunge.** Boiss. I. 775. arab. : *athl* (Schwf.), généralement *tarfâ, hatab ahmar,* comme les autres espèces, hors le n° 190. **M. ma., p. N. d., f., v. O. D. I.**
188. **T. mannifera Ehrenb.** Boiss. I. 775.
M. p. N. f., v. O. D. a. sept.
189. **T. arborea (Ehrenb.) Bunge.** Boiss. I. 776.
M. ma. N. d., f., v. O.
Obs. Plante spéciale d'Égypte.
190. **T. articulata Vahl.** Boiss. I. 777. arab. : *athl.*
M. ma., p. N. d., f., v. O. D. I., i., a. sept., a. mer. arbre spontané et d'avenue.
191. **T. amplexicaulis Ehrenb.** Boiss. I. 778.
O. D. i. (Ayoun Mousa Schweinf.)
Obs. Plante restreinte auxdites localités.
192. **T. passerinoides Del.** Boiss. I. 778.
N. f. O. (Siwah Ehrenb.) **D. i., a. sept.**
193. **T. macrocarpa (Ehrenb.) Bunge.** Boiss. I. 779.
N. f. D. i., a. sept.

XVII. Frankeniaceae.

194. **Frankenia pulverulenta L.** Boiss. I. 779. arab.: *moullegh, homrâ, kheyet, gourmeyl, ghobeyrâ.*
M. ma., p. N. d., f., v. D. i., a. sept.

195. **F. hirsuta L.** var. ***hispida (D. C.) Boiss.*** Boiss. I. 780.
M. p. (Damiette Sieb., Schweinf.)

— var. ***revoluta (Forsk.) Boiss.*** Boiss. I. 780. arab.: *heycheb* (Forsk.) *nemeychch* (Forsk., Del.) **M. ma., p.**

XVIII. Elatinaceae.

196. **Elatine campylosperma Seubert.** Boiss. I. 781. Syn. E. Hydropiper Figari Stud. I. 220 nec L.
N. d. (Fig., Khankah Sickenb.)

197. **Bergia aquatica Roxb.** Boiss. I. 782. **N. d.**

198. **B. ammanioides Roth.** Boiss. I. 782. **N. v.** (Qournah Letourn.)

199. **B. suffruticosa (Del.) Fenzl.** Boiss. I. 783. **N. v.**

XIX. Malvaceae.

200. **Malva aegyptia L.** Boiss. I. 818. **M. ma.**

201. **M. silvestris L.** Boiss. I. 819. **M. ma. N. d.**

202. **M. parviflora L.** Boiss. I. 820. arab.: *kobbeyzet-ech-cheytâniyeh* (Delile), généralement : *khobbeyzeh.*
M. ma., p. N. d., f., v. O. D. i., a. sept., a. mer. spontané et cult. (plante potagère).

M. verticillata L. cult., plus rarement.

203. **Lavatera cretica L.** Boiss. I. 822. **M. ma. N. d.**

204. **Althaca Ludwigii L.** Boiss. I. 824.
M. ma. N. d., f., v. O. D. i, a. sept.

205. **Alcea acaulis (Cav.) Alef.** Boiss. I. 827.

Égypte? 1836 (Figari in herb. Monsp.)

206. † **A. ficifolia L.** Boiss. I. 833. Syn. A. aegyptiaca Boiss. (teste A. lavateraeflora β. glabrescens Boiss. Boiss. I. 829. arab. : *khatmiyeh*.

N. d. (partout dans les anciens jardins du Caire, cult. et naturalisé).

207. **Sida spinosa L.** arab. : *meloukhiyet iblîs* (Aschers.) **N. d. O.**

Obs. Cette plante indiquée par Forskal et Delile, manque dans la *Flora Orientalis!*

208. **Abutilon denticulatum (Fres.) Webb.** Syn. A. fruticosum Guill. Perr. Rich. Boiss. I. 836. **D. a. mer.**

209. **A. bidentatum Hochst.** (A. Rich.) arab. : *gergeydân*. **N. v. O. D. a. sept.**

210. **A. Avicennae Gaertn.** Boiss. I. 836. **N. d.**

211. **A. muticum (Del.) Webb.** Boiss. I. 836. arab. : *lôg* (Schwnf.), généralement : *gergeydân*. **N. f., v. O. D. a. sept.**

212. † **A. angulatum (Guill. Perr. Rich.) Masters.** Oliver Fl. Trop. Afr. I. 183.

N. d. (naturalisé dans un ancien jardin du Caire vers Choubrah Schweinf.)

213. **Hibiscus Trionum L.** Boiss. I. 840. arab. : *chebbet*.

M. ma. N. d., f. (Abouksa Schweinf.) **O.** (Grande Oasis Schweinf.)

214. † **H. cannabinus L.** Boiss. I. 840. arab. : *til*.

N. d., v. cult. (plante textile) et subspont.

215. **H. verrucosus G. P. R.** **N. v.** (Philae Ehrenb.)

H. Rosa sinensis L. cult. dans les jardins, plante d'ornement.

H. syriacus L. comme la précédente.

H. mutabilis L. comme la précédente.

Abelmoschus esculentus (L.) Mnch. Syn. Hibiscus e. L. Boiss. I. 840. arab. : *bâmyi, weykah*. cult. (plante potagère).

Gossypium herbaceum L. Boiss. I. 840. arab. : *qotn*, comme les autres espèces.

cult. dans les villages arriérés de la Haute Égypte, comme dans les Oasis.

G. barbadense L. Syn. G. vitifolium Lmk. arab. : *qotn, qotn-ech-cheguer*. La variété la plus commune et en même temps particulière à l'Égypte s'appelle : *achmoûny*. cult. partout.

Obs. Lagunaria Patersonii (Andr.) Don, Lavatera arborea L. (Boiss. I. 821), Abutilon striatum Dicks. se rencontrent dans plusieurs jardins du pays. Un vieil arbre de Thespesia populnea (L.) Corr., jadis le seul existant dans cette ville, se trouve dans la cour du fameux Hôtel de Suez.

Les Bombacées sont représentées dans les jardins du Caire par les Chorisia crispiflora H. B. Kth., Ch. rosea Seem., Adansonia digitata L. et Eriodendron anfractuosum D. C.; les Sterculiacées par les Sterculia platanifolia L. et St. Balanghas L. et les Buettnériacées par les Guazuma tomentosa H. B. Kth. et Pterospermum acerifolium (L.) Willd.

XX. Tiliaceae.

Corchorus capsularis L.

cult. dans la Basse Égypte pour les fibres (jute) dans des plantations d'essai.

216. **C. trilocularis L.** Boiss. I. 845. arab.: *meloukhiyeh*, comme les nos 217 et 218. **N.?** (Aucher-Éloy 905 ex Boiss.) **O.**

217. † **C. olitorius L.** Boiss. I. 845.

cult. comme plante potagère et dans les champs pour les fibres (jute), souvent subspontané.

— var. ***incisifolius Aschers. et Schweinf.*** Folia abbreviata, serrato-incisa.

N. d. (Damiette champs de coton, subspont. Schweinf.)

218. **C. tridens L.** Boiss. I. 845. **N. v.** (Philae à Assouân Ehrenb.)

219. **C. Antichorus Raeuschel.** Boiss. I. 846. **D. a. mer.**

Obs. Les Sparmannia africana L., Grewia villosa Willd., G. populifolia Vahl et G. pilosa Lam. se rencontrent quelquefois parmi les arbustes des parcs.

XXI. Linaceae.

220. **Linum decumbens Desf.** M. ma. Mariout, très rare Letourn.

221. **L. pubescens Russell.** Boiss. I. 860.
D. i.? (Sâlehiyeh Savigny in herb. Monspel.; el-'Arîch à Ghaza Barbey).

222. † **L. humile Mill.** Boiss. I. 861. arab.: *kittân*.
cult. (plante textile et huileuse); quelquefois subspont.

Obs. Reinwardtia trigyna (Roxb.) Planch.
cult. dans les jardins du Caire.

Les Malpighiaceae sont représentées dans les jardins par le Hiptage Madablota Gaertn. (arbuste, pas rare).

XXII. Oxalidaceae.

223. **Oxalis corniculata L.** Boiss. I. 866. arab.: *hamd, hommeyd*.
M. ma. N. d., v. O.

224. † **O. cernua Thunb.** Boiss. I. 867.
N. d., v. (Alexandrie, au Caire, Esneh naturalisé.)

XXIII. Geraniaceae.

225. **Geranium dissectum L.** Boiss. I. 881. M. ma. N. d. O.

226. **G. molle L.** Boiss. I. 882. M. ma. (Mariout Letourn.)

227. **Erodium cicutarium (L.) L'Hér.** Boiss. I. 890.
M. ma. O. D. a. sept.

228. **E. moschatum (L.) Willd.** Boiss. I. 891.
Égypte (Figari in herb. Monspel.)

229. **E. ciconium (L.) Willd.** Boiss. 891. M. ma.

230. **E. gruinum (L.) Willd.** Boiss. I. 892. M. ma. N. d.

231. **E. laciniatum (Cav.) Willd.** Boiss. I. 893. abad. (?):
[illegible] (Klunz.) M. ma., p. D. l., i., a. sept., a. mer.

232. **E. malacoides (L.) Willd.** Boiss. I. 893. arab. : *ouqeyl* (Aschers.) **N. d., f. O.**

233. **E. chium (L.)** Boiss. I. 894. **M. ma.** (Alexandrie Letourn.)

234. **E. aegyptiacum Boiss.** Boiss. I. 894. **N. d., v. D. i.**

235. **E. hirtum (Forsk.) Willd.** Boiss. I. 894. arab. : *toummeyr* (Schweinf.), *bislîs* (G. Roth.) **M. ma., p. D. l., a. sept.**

236. **E. arborescens (Desf.) Willd.** Syn. E. Hussoni Boiss. Boiss. I. 885. arab. : *dahmeh* (Schweinf.)
D. l. (entre Alexandrie et Sîwah G. Roth), **a. sept.**

237. **E. glaucophyllum (L.) Ait.** Boiss. I. 895. arab. : *toummeyr, kabchiyeh* (Forsk.), *ka'koûl, lisân-el-hamal* (Ehrenb.)
M. ma. N. v. D. l., a. sept.

238. **E. bryoniifolium Boiss.** Boiss. I. 896. **M. p. D. l., i., a. sept.**

239. **Monsonia nivea (Dcne.) Boiss.** Boiss. I. 897. **D. l., i., a. sept.**

240. **M. heliotropioides (Cav.) Boiss.** Boiss. I. 897.
D. a. sept., a. mer.

Pelargonium zonale (L.) Willd. arab. : *garoûniyeh.*
cult. dans tous les jardins.

P. Radula (Cav.) Ait. var. ***roseum*** *Willd.* arab. : *'etr.*
cult. dans les jardins.

Obs. Les P. inquinans (L.) Ait. et P. capitatum (L.) Ait. sont aussi répandus dans les jardins du pays.

XXIV. Zygophyllaceae.

241. **Tribulus bimucronatus Viv.** Boiss. I. 901. **D. a. sept., a. mer.**

242. **T. terrester L.** Boiss. I. 902. **M. ma. N. v.**

243. **T. alatus Del.** Boiss. I. 902. arab. : *gatha, dreysy* (Forsk.), *kherchoum-en-naqeh* (Delile), comme les autres espèces.
D. l., i., a. sept.

244. **T. macropterus Boiss.** Boiss. I. 903. arab. : *goudoub, daqan-ech-cheykh* (Klunz.) **O. D. l., a. sept., a. mer.**

245. **Fagonia latifolia** Del. Boiss. I. 904.

D. a. sept. Gebel Ahmar, près de l'Abassiyeh, depuis Delile.

Obs. Plante restreinte à cette seule localité.

246. **F. glutinosa** Del. Boiss. I. 904. D. i., a. sept.

247. **F. cretica** L. Boiss. I. 905. M. ma., D. l.

248. **F. kahirina** Boiss. Boiss. I. 905. arab. : *halâwy*, comme les autres espèces (Schweinf.) D. l., a. sept.

249. **F. Bruguieri** D. C. Boiss. I. 905. arab. : *'aqoûl*, *attâny* (Schweinf.) ; abad. : *kouchayt* (comme les autres espèces, Schweinf., Klunz.) D. l., a. sept., a. mer.

250. **F. mollis** Del. Boiss. I. 907. D. a. sept., a. mer.

251. **F. arabica** L. Boiss. I. 907. arab. : *guemdah* (Forsk.), *hâd*, *aqr ... el-ghazâl* (Aschers.), *chouweykah*, *chôkân* (Schweinf.)

O. D. l., i., a. sept., a. mer.

252. **F. thebaica** Boiss. Boiss. I. 907. D. l.

253. **F. parviflora** Boiss. Boiss. I. 908. N. v. Cataractes D. a. mer.

254. **Zygophyllum simplex** L. Boiss. I. 912. arab. : *garmal*.

D. l., i., a. sept., a. mer.

255. **Z. decumbens** Del. Boiss. I. 914. D. a. sept. R.

Obs. Plante restreinte au désert arabique septentrional.

256. **Z. album** L. Boiss. I. 915. arab. : *khoreysy* (Forsk.), *hamd* (Delile), *dlaa* (Aschers.), *batanât*, *bahsanân* (Klunz.), *bizz kelbeh* (G. Roth), plus généralement : *belbel*, *baurâl*.

M. ma., p. N. d. D. l., i. a. sept. R.

257. **Z. coronense** Schweinf. ined. R.

Obs. Plante restreinte aux environs de l'ancienne Berénice Troglodytes.

258. **Z. coccineum** L. Boiss. I. 915. arab. : *ghassoûl* (Aschers.), ... *belbel* (G. Roth.), *belbel*, *bauâl*, généralement : *rotreyt*, les graines : *kemmoun garâmany*. D. l. i., a. sept., a. mer.

259. **Seetzenia orientalis** Dcne. Boiss. I. 916. arab. : *habeyn* (Klunz.) D. a. sept. (Suez à Adjeroud ...), a. mer.

260. **Peganum Harmala L.** Boiss. I. 917. arab. : *ghalqet-ed-dîb* (Forsk.), *kharguel* (Schweinf.), *haremlân* (Mont Sinai, Schweinf.), généralement : *harmal.* **M. ma. D. a. sept.**

261. **Tetradiclis salsa Stev.** Boiss. I. 918. **M. ma.**

262. **Nitraria retusa (Forsk.) Aschs.** Syn. N. tridentata Desf. Boiss. I. 919. arab. : *gharqad, ghardaq;* les fruits : *'aneb-ed-dîb;* abad. (?) : *sahanoûn* (Klunz.).
M. ma., p. N. d. O. D. I., i., a. sept., a. mer. R.

XXV. Rutaceae.

263. **Ruta chalepensis L.** Boiss. I. 922. arab. : *harmal* (G. Roth), *sendeb, sèdeb.* cult. et subspont. dans les jardins.

264. **Haplophyllum tuberculatum (Forsk.) A. Juss.** Boiss. I. 939. arab. : *mouguemmineh* (Forsk.), *guerguîg* (Delile), *derrâtah* (Ehrenb.), généralement : *chegueret-er-rîh, rîheh.*
M. ma., p. N. v. O. D. I., i., a. sept., a. mer.

Citrus Aurantium L., Risso. Boiss. I. 943. arab. : *bortouqân.* cult. dans les jardins, commun.

C. madarensis Lour. arab. : *yoûsèf effendy.* cult. dans les jardins, commun.

C. Bigaradia Duh. arab. : *nâring,* dans l'Oasis : *koubbeyd* (Schweinf.) cult. dans les jardins, assez commun.

C. decumana L. arab. : *limoûn hindy.* cult. dans les jardins, assez rare.

C. Limonum Risso. Boiss. I. 943. var. ***pusilla Risso.*** arab. : *lîmoûn beledy, lîmoûn mâlih, lîmoûn hâmid.* cult. dans les jardins, très commun.

var. ***vulgaris Risso et Poit.*** arab. : *lîmoûn zifr.* cult., plus rare; sa culture ne réussit qu'assez rarement.

var. ***dulcis Moris.*** Syn. C. Lumia dulcis Risso et Poit. arab. : *lîmoûn hèlou.* cult. dans les jardins, assez commun.

Citrus Limonum Risso. var. ***dulcis Moris.*** subvar. ***Limeta Risso et Poit. Aschers. et Schweinf.*** Syn. C. Lumia Limeta Risso et Poit. arab. : *limoûn adâliyeh hèlou.*

Obs. Forskal et Delile indiquent trois variétés du citronnier sous les noms arabes de *limoûn cha'iry, l. adâliyeh mâlih, l. hommâd* que nous ne savons identifier avec les variétés décrites par Risso et Poiteau.

C. medica Risso. Boiss. I. 943. arab. : *kebbâd, nafâch, touroung beledy, touroung rachîdy, touroung rihâny.*

cult. dans les jardins de la Basse Égypte.

Feronia elephantum L. cult. dans les jardins du Caire, rare.

Aegle Marmelos L. cult. comme la précédente.

Murraya exotica L. cult. dans les jardins (arbuste d'ornement).

XXVI. Simarubaceae.

265. **Balanites aegyptiaca Del.** Boiss. I. 944. arab. : *balah harrâch* (G. Roth), *iglig, liglig* (Aschers., Schweinf.), généralement : *heglig.*

O D a mer. et rarement cult. dans les jardins du Caire, de Siout, d'Esneh, etc.

XXVII. Sapindaceae.

266. **Cardiospermum Halicacabum L.** Boiss. I. 945. arab. : *tabbet.* O. Dakhel (Aschers.), cult. dans les anciens jardins du Caire.

Dodonaea viscosa L. cult. dans les jardins du Caire (arbuste d'ornement).

Melianthus comosus Vahl. cult. dans les jardins du Caire, rare.

Obs. La famille des Acéracées n'offre dans les jardins du Caire que le Negundo aceroides Mœch. syn. Acer Negundo L., assez rare.

Meliaceae.

Melia Azedarach L. Boiss. I. 954. arab. : *zenzalakht.*

cult. dans les jardins et comme arbre d'alignement.

XXVIII. Ampelideae.

Vitis vinifera L. Boiss. I. 955. arab.: *'aneb;* les raisins secs : *zebîb.* cult. dans les jardins et rarement sur une plus grande échelle.

Ampelopsis quinquefolia (L.) R. et S.
cult. dans les jardins; plante assez rare.

267. **Cissus digitatus Lam.** arab.: *'aneb-ed-dîb.*
N. v. (îles des cataractes Ehrenb.)

C. rotundifolius (Forsk.) Vahl. arab.: *widneh roûmiyeh* (Del.), *widneh.* cult. près des tombeaux arabes et dans les jardins du Caire.

XXIX. Anacardiaceae.

Mangifera indica L. arab.: *mango, beydân* (Schweinf.)
cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire, plutôt rare.

268. **Rhus Oxyacantha Cav.** Syn. R. oxyacanthoides Dum. Cours. Boiss. II. 5. arab.: *haouchez* [probablement *'aousedj*] (Delile), *'erin* (Wilkins.), *'ern* (Schweinf.) **D. a. sept.**

Pistacia vera L. Boiss. II. 5. arab.: *foustouq.* rarement cult.

269. **P. atlantica Desf.** arab.: *botm.*
D. a. sept. (Galâlah Figari, Schweinf.)

Schinus terebinthifolia L. arab.: *chegueret-el-filfil.*
arbrisseau d'ornement, partout dans les jardins d'Alexandrie et du Caire.

S. Molle L. arab.: *chegueret-el-filfil, filfil malty.*
arbre d'ornement, comme le précédent, moins commun.

XXX. Rhamnaceae.

Zizyphus vulgaris Lam. Boiss. II. 12. arab.: *'ennâb.*
cult. dans les jardins d'Alexandrie, pas fréquent.

270. † **Z. Spina Christi (L.) Willd.** Boiss. II. 13. arab.: *sidr,* généralement *nabq.*
M. ma. N. d., v. O. D. l., a. sept. cult. et naturalisé partout.

271. **Rhamnus palaestina Boiss.** Boiss. II. 16. arab. : *za'rour.* [illegible] Schweinf.) **D. a. sept.** (Galâlah Schweinf.)

XXXI. Moringaceae.

272. **Moringa arabica Pers.** Syn. M. aptera Gaertn. Boiss. II. 23. arab. : *yesar;* abad. : *maï* (Klunz.); les fruits *habb-ghâly* (Wilkins.), *bân* (Schweinf.); en arabe littéraire *habb-el-bân.* **D. a. sept.** (Wâdy Om Moumfêh, Schweinf.), **a. mer.**

M. pterygosperma Gaertn. Boiss. II. 23. cult. dans les jardins du Caire.

XXXII. Papilionatae.

273. **Crotalaria thebaica (Del.) D. C.** Boiss. II. 25. arab. : *netach* (Schweinf.) **N. v. D. l., a. sept., a. mer.**

274. **C. aegyptiaca Benth.** Boiss. II. 25. arab. : *natach, netech* (Schweinf.) **N. v. D. l., a. sept., a. mer.**

275. **Lupinus digitatus Forsk.** Boiss. II. 27. arab. : *tirmis-ech-cheytân.* **N. d., f., v. D. a. mer.**

Obs. Plante particulière à l'Égypte, très (peut être trop) voisine du L. [illegible] L.

276. **L. angustifolius L.** Boiss. II. 28. arab. : *tirmis-ech-cheytân.* **N. v.** (Guizeh, Saqqârah Delile, Ehrenb.).

277. ! **L. Termis Forsk.** Boiss. II. 29. arab. : *tirmis.* cult. et subspont. (légume).

278. **Lotononis dichotoma (Del.) Boiss.** Boiss. II. 30. arab. : *[illegible].* **D. i., a. sept., a. mer**

279. **Argyrolobium uniflorum (Dcne.) Boiss.** Boiss. II. 32. **M. ma**

280. **Retama Raetam (Forsk.) Webb.** Boiss. II. 37. arab. : *[illegible]* (Forsk.), généralement *[illegible].* **M. ma D. l., a. sept**

281. **Ononis vaginalis Vahl.** Boiss. II. 59. **M. ma.**

282. **O. sicula Guss.** Boiss. II. 60. **M. ma.**

283. **O. reclinata L.** var. ***minor Moris.*** Boiss. II. 61.
M. ma. N. d. D. a. sept.

284. **O. pubescens L.** Boiss. II. 62.
D. i. («in arenis Aegypti et Syriae conterminis Savigny» ex Delile Fl. Aeg. Ill. p. 69.)

285. **O. serrata Forsk.** Boiss. II. 63. **M. ma., p. D. i., a. sept.**

286. **O. mitissima L.** Boiss. II. 64.
N. d., f. (Abouksa Schweinf.) **O.** (Petite Oasis Aschers.)

287. † **Trigonella Foenum graecum L.** Boiss. II. 70. arab. : *helbah.* cult. partout et subspontané (plante comestible).

288. **T. monspeliaca L.** Boiss. II. 76. **M. ma.** (Mariout Letourn.)

289. **T. hamosa L.** Boiss. II. 84. arab. : *'eucheyb-el-melek* (Forsk., Delile), *daraqraq* (Forsk.), *hendaqoûq* (Klunz.), *kouteyhah* (Aschers.) **M. p., N. d., f., v. O.**

290. **T. media Del.** Fl. Aeg. Ill. p. 71, n° 722, sine descript. Fl. d'Ég., pl. 64 ined. (Barbey Herbor. Lev. tab. IX) f. 4.! Urban Sitzb. Bot. Verein Brandenb. XXII. (1881), p. 70.
N. (au Caire, Delile.)

Obs. Espèce particulière à ladite localité, pas retrouvée depuis le temps de Delile.

291. **T. laciniata L.** Boiss. II. 84. arab. : *deraq* (Schweinf.)
M. ma. N. d., f., v. O. D. l., i., a. sept., a. mer.

292. **T. occulta Del.** Boiss. II. 84. **N. d., f., v.**

293. **T. maritima Del.** Boiss. II. 85. **M. ma.**

294. **T. Aschersoniana Urban** l. c., p. 67 cum ic. xylogr.
M. ma. (Mariout Aschers.)

295. **T. stellata Forsk.** Boiss. II. 85. arab. : *gargas* (Forsk.), *zeraqraq* (Wilkins.), *hendaqoûq* (Klunz.)
M. ma. D. i., a. sept., a. mer.

296. **T. anguina Del.** Boiss. II. 86. **N. d., f., v.**

297. **Trigonella arabica** Del. Boiss. II. 90. arab. : *hendaqouq* (Figari). **M. p., D. i.**

298. † **Medicago sativa** L. Boiss. II. 94. arab. : *qadab, qabad* (Aschers.), généralement *bersim hedjâz*. cult. et subspont.

299. **M. marina** L. Boiss. II. 96. **M. ma., p.**

300. **M. orbicularis** (L.) All. Boiss. II. 97. **M. ma.**

301. **M. litoralis** Rohde. Boiss. II. 98. **M. ma. N. d., f. O.**

302. **M. truncatula** Gaertn. Syn. M. tribuloides Desr. Boiss. II. 99. **M. ma. O.**

303. **M. tuberculata** Willd. Boiss. II. 99. **M. ma.** (Ramleh Letourn.)

304. **M. rigidula** (L.) Desr. Syn. M. Gerardi W. K. Boiss. II. 100. **N. d.?** (Herb. Monspel.)

305. **M. coronata** (L.) Desr. Boiss. II. 101. **M. ma.** (Alexandrie Ehrenb. Letourn., Hurst.)

306. **M. hispida** (Gaertn.) Urban. Verh. Bot. Ver. Brand. XV (1875) p. 74. Syn. M. denticulata Willd. Boiss. II. 102. arab. : *[illegible]* (Schweinf.), généralement *nefl*. **M. ma. N. d., f., v. O.**

307. **M. arabica** (L.) All. Syn. M. maculata Willd. Boiss. II. 103. **M. ma.** (Alexandrie Hurst.)

308. **M. minima** (L.) Bartal. Boiss. II. 103. **M. ma.**

309. **M. Aschersoniana** Urban l. c., p. 77. Syn. M. laciniata β. brachyacantha Boiss. II. 104. arab. : *adreys* (Schweinf.) **N. d., f. D. l., i., a. sept.**

310. **M. ciliaris** Willd. Boiss. II. 104. arab. : *nefl, khâsaq* (Schwf.) **M. ma. N. d., f. O.**

311. **M. granatensis** Willd. **N. f.** (Ebgmg Aschers.)

312. **M. lupulina** L. Boiss. II. 105. **M. ma.** (Alexandrie Letourn.) **O.**

313. **Melilotus sulcatus** Desf. Boiss. II. 106. arab. : *hendaqouq* (G. Roth.) **M. ma.** (Alexandrie, depuis Delile). **O.**

— var. *major Camb.* Boiss. II. 106. **M. ma.** (Mariout Letourn.)

314. **M. messanensis** (L.) Desr. Boiss. II. 107. arab. : *hendaqouq* *[illegible]* (Aschers.) **M. ma. N. d., f. O. D. l.** (Ayoun Mousa Barbey.)

315. **Melilotus elegans Salzm.** Boiss. II. 107.
N. d. (Alexandrie, au bord du lac Maréotis Letourn.)

316. **M. indicus (L.) All.** Syn. M. parviflora Desf. Boiss. II. 108. arab. : *qourt* (Forsk.), *raqrâq* (Forsk., Delile), *nefl* (Delile), *hendaqoûq mourr* (Aschers.), généralement *hendaqoûq*.
M. ma., p. N. d., f., v. O. D. i., a. sept.

317. **Trifolium stellatum L.** Boiss. II. 121.
M. ma. (Nouzzah près Alexandrie Letourn.)

318. † **T. angustifolium L.** Boiss. II. 122.
M. ma. réc. introduit? (Ramleh Letourn.)

319. **T. formosum D'Urv.** Boiss. II. 124. **M. ma.**

320. † **T. alexandrinum L.** Boiss. II. 127. arab.: *berzoûn* (Forsk.), généralement *bersîm*.
cult. et quelquefois subspont. (plante fourragère.)

321. **T. fragiferum L.** Boiss. II. 135.
N. d. (Alexandrie près du canal Mahmoudiyeh Letourn.)

322. **T. resupinatum L.** Boiss. II. 137. arab.: *qort* (Schweinf.)
M. ma. N. d., f., v. O.

323. **T. tomentosum L.** Boiss. II. 138. **M. ma., p. D. i.**

324. † **T. nigrescens Viv.** Boiss. II. 143.
M. ma. (Ramleh Letourn., réc. introduit?)

325. † **T. patens Schreb.** Boiss. II. 153.
M. ma. (Ramleh Letourn., réc. introduit?)

326. **Hymenocarpus nummularius (D. C.) Boiss.** Boiss. II. 160. **M. ma.** (Alexandrie, depuis Delile.)

327. **Lotus argenteus (Del.) Webb.** Boiss. II. 164. **M. ma.**

328. **L. creticus L.** var. ***genuinus Boiss.*** Boiss. II. 155. arab. : *'echeb* (Forsk.) **M. ma.**
— var. ***cytisoides (L.?) Boiss.*** Boiss. II. 155.
M. ma. (Alexandrie Hurst.)

329. **L. corniculatus L.** Boiss. II. 165. arab. : *kouteyhah* (Aschs.), *zeytah* (Schweinf.) **M. ma. N. d., f. O.**

L. corniculatus L. var. ***tenuifolius L.*** Syn. L. tenuifolius Rchb. Boiss. II. 166. **M. ma., p. N. d., f. D. i.**

530. L. lamprocarpus Boiss. Boiss. II. 166. **O.**

— var. ***glaberrimus Aschers. et Schweinf.*** Sitzber. Ges. naturf. Freunde, Berlin 1879. p. 43. Bot. Verein Brandenb. XXI (1879). p. 66. **O.**

531. L. arabicus L. Boiss. II. 170. arab. : *gabal;* abad. : *guddoûp* (Schweinf.) **N. d., v. O. D. a. sept., a. mer.**

532. L. Schimperi Steud. Boiss. II. 170.
D. a. sept. (Wady Môr Schweinf.), **a. mer.**

533. L. glinoides Del. Boiss. II. 170. arab. : *qadb* (Wilkins.)
N. d., v. D. a. sept.

534. L. angustissimus L. Boiss. II. 171. **N. d., f., v.**

— var. ***diffusus (Sol.) Aschers. et Schweinf.***
N. d. (Damiette Sieber.)

535. L. villosus Forsk. Fl. Aeg.-Ar. (1775), p. LXXI, n° 386. Syn. L. pusillus Viv. (1824). Boiss. II. 173. arab. : *qarn-el-ghazâl* (Forsk.) **M. ma., p. N. d. O. D. l., i., a. sept.**

536. L. ornithopodioides L. Boiss. II. 173. **M. ma.**

537. L. edulis L. Boiss. II. 173. **M. ma.**

538. Tetragonolobus palaestinus Boiss. Boiss. II. 175. **M. ma.**

539. (Bonaveria Securidaca (L.) Reichenb. Syn. Securigera Coronilla D. C. Boiss. II. 176.
M. ma. (Ramleh Letourn.), rec. introduit?

540. Scorpiurus muricatus L. Boiss. II. 178. arab. : *'oreyqeh, bain-el-kelb* (Aschers.), *woudeqneh* (Schweinf.), *widneh.*
M. ma. N. d., f. O.

— var ***laevigata (Sibth. et Sm.) Boiss.*** Boiss. II. 178.
O. (Grande Oasis Schweinf.)

541. Hippocrepis unisiliquosa L. Boiss. II. 184.
M. ma. (Marout Letourn.)

342. **Hippocrepis bisiliqua Forsk.** Fl. Aeg.-Ar. (1775), p. LXXI n° 371. Syn. H. biflora Spreng. (1815). Boiss. II. 185.
M. ma. (Alexandrie Forsk.; Mariout Letourn.)

343. **H. multisiliquosa L.** Boiss. II. 185.
M. ma. (Alexandrie Letourn., Hurst.)

344. **H. constricta Kunze.** Syn. H. elegantula Hochst. H. ciliata Boiss. II. 185 ex parte (quoad pl. Schweinf.) nec Willd.
N. v. (Mohammîd près Erment Schweinf.) **D. a. mer.**

345. **H. bicontorta Loisl.** Syn. H. cornigera Boiss. II. 185. Syn. H. velutina Del. Fl. d'Ég. pl. 64. ined. (Barbey Herbor. Lev. tab. IX) f. 10! et H. buceras Del. l. c. f. 13! **M. ma., p.**

346. **Psoralea plicata Del.** Boiss. II. 186. arab. : *guettiât* (Schweinf.). **N. v. D. l., a. sept., a. mer.**

347. **Indigofera anabaptista Steud.** Syn. I. ornithopodioides Hochst. et Steud., Boiss. II. 188. nec Cham. et Schlechtend.
N. v. (Assouân Husson, Assouân à Philae, Ehrenb.) **O.** (Grande Oasis, cueilli par Mohammed).

348. **I. paucifolia Del.** Boiss. II. 190. arab. : *widneh* (Schweinf.).
N. v. O. D. l., a. sept.

349. **I. argentea L.** Boiss. II. 190. arab. : *nîl.*
A. mer. spont.; **N. v.** et **O.** aussi cultivé en grand (plante de teinture).

350. **Tephrosia apollinea (Del.) D. C.** Boiss. II. 192. arab. : *'amyân* (Del.). **N. v. O. D. l., a. sept., a. mer.**

351. **T. Pogonostigma Boiss.** Boiss. II. 193.
A. mer. (Golfe de Bérénicé Husson ex Boiss.)

Robinia Pseudacacia L.
cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire, pas commun.

Wistaria polystachya (Thunb.) C. Koch. Syn. Glycine chinensis Sims. cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire, rare.

352. † **Sesbania aegyptiaca Pers.** Boiss. II. 193. arab. : *seysebân.*
cult. (pour enclore les champs d'une haie) et subspont.

353. † **Glycyrrhiza glabra L.** — var. *typica Regel et Herd.* Boiss. II. 202. arab. : *ʿorq-soûs.* **O.** cult. et naturalisé.

354. **Astragalus prolixus Sieb.** Boiss. II. 223. arab. : *tawîl.* **O. D. l., a. sept., a. mer.**

355. **A. tribuloides Del.** Boiss. II. 224. **M. ma., D. l., i., a. sept.**

356. **A. radiatus Ehrenb.** Boiss. II. 226. Syn. A. Pseudostella Del. Fl. Eg. pl. 64. ined. (Barbey Herbor. Lev. tab. IX) fig. 15! nec Boiss. II. 225. **M. ma.**

357. **A. Schimperi Boiss.** Boiss. II. 226. arab. : *qoreydoûm aswad* (Schimp.). **D. a. sept.** (Wâdy Guerrâwy près Hèlouân Volkens).

358. **A. contortuplicatus L.** Boiss. II. 230. **N. d.** (Bord du lac de Mahsamah Schweinf.)

359. **A. falcinellus Boiss.** Boiss. II. 230. **N. v.** (du Caire aux pyramides Boiss.)

360. **A. eremophilus Boiss.** Boiss. II. 230. arab. : *oumm-el-qoreyn* (Schweinf.), *faqa'ä, moukd* (Klunz.). **O. D. a. sept., a. mer.**

361. **A. corrugatus Bertol.** Boiss. II. 232. **D. i.** (Ramsès Letourn. 49! **O.** (Dakhel Aschers.)

362. **A. mareoticus Del.** Boiss. II. 233. **M. ma.** (Alexandrie, depuis Olivier). **D. a. sept.**

363. **A. trimestris L.** Boiss. II. 234. **M. p.**

364. **A. gyzensis Del.** Boiss. II. 234. arab. : *dan-el-fârah* (Ehrenb.).

D. l. (Pyramides de Guizeh Del. et de Saqqârah Ehrenb.), **i.**, (el-[illegible] Schweinf.), **a. sept.** (Wâdy Guerrâwy près Hèlouân Schweinf., Volkens).

365. **A. hispidulus D. C.** Boiss. II. 235. **M. ma.** (Alexandrie).

366. **A. annularis Forsk.** Boiss. II. 236. **M. ma., p. D. l., a. sept.**

367. **A. baeticus L.** Boiss. II. 236. **M. ma.**

368. **A. hamosus L.** Boiss. II. 238. arab. : *goreyn.* **M. ma., p.**

369. **A. brachyceras Ledeb.** Boiss. II. 238. arab. : *deqis* (Aschers.). **N. f.** (Matar Tarès, Edmin Schweinf., Gharaq Aschers.)

370. **Astragalus bombycinus Boiss.** Boiss. II. 240. arab. : *khanseret-el-'aroûsah* (Forsk.)? *qerny* (Schweinf.). **D. a. sept.**

371. **A. peregrinus Vahl.** Boiss. II. 241. **M. ma., p. D. i.**

372. **A. alexandrinus Boiss.** Boiss. II. 284. **M. ma., p.**

373. **A. sparsus Dcne.** Boiss. II. 299. **M. p.** (Bîr Abou Elfeyn Barbey).

374. **A. Sieberi D.C.** Boiss. II. 301. arab. : *isba'-el-'aroûs* (Schimp.), *khanser-el-'aroûs* (Schweinf.). **D. i., a. sept.**

375. **A. tomentosus Lam.** Boiss. II. 302. **M. p.** (Rosette, depuis Forsk.)

376. **A. trigonus D. C.** Boiss. II. 302. **M. ma.** (Alexandrie, depuis Delile).

377. **A. leucacanthus Boiss.** Boiss. II. 303. arab. : *kedâd* (Aschers.). **O. D. i., a. sept.**

378. **A. Forskålii Boiss.** Boiss. II. 392. arab. : *kedâd.* **M. ma. D. i., a. sept.**

379. **A. kahiricus D. C.** Boiss. II. 420. arab. : *kedâd.* **M. p. D. i., a. sept.**

380. **A. camelorum Barbey.** Herbor. Lev. p. 131, tab. III. **M. p.** (Bîr Ba'adah-el-Mesa'îd Barb.)

381. **Taverniera aegyptiaca Boiss.** Boiss. II. 509. abad. : *dèhasîr* (Schweinf.). **D. a. sept., a. mer.**

382. **Hedysarum spinosissimum Sibth. et Sm.** Boiss. II. 513. **M. ma.** (Alexandrie Ehrenb.) **N. d.** (Damiette Ehrenb.)

383. † **H. coronarium L.** **M. ma.** (Ramleh Letourn.; réc. introduit).

384. **Onobrychis Crista galli (L.) Lam.** Boiss. II. 528. **M. ma.**

385. **O. Gaertneriana Boiss.** Boiss. II. 528. **M. ma.**

386. **O. ptolemaica (Del.) D. C.** Boiss. II. 547. arab. : *khanser-el-'aroûsah* (Wilkins.). **D. a. sept.**

387. **Alhagi manniferum Desv.** Syn. A. Maurorum D. C. Boiss. II. 558. arab. : *'aqoûl.* **M. ma., p. N. d., f., v. O. D. l., i., a. sept.**

388. † **Cicer arietinum L.** Boiss. II. 560. arab. : la plante : *melâneh*, la graine : *hommous*.

cult. (particulièrement dans la Haute-Égypte) et subspont.

389. **Vicia lutea L.** var. ***hirta (Balb.)*** Boiss. II. 570. arab. : *bakhrâ* (Forsk.). **M. ma. N. d., v.**

390. **V. sativa L.** † var. ***genuina Alef.*** Landwirthsch. Flora 60. Syn. V. sativa Boiss. II. 574. arab. : *foûl roûmy* (Forsk.), *dehorag* (Del.), *bakhrâ* (Zarb), *bèsillet iblîs* (Aschers.).

cult. et naturalisé partout.

— var. ***angustifolia (All.) Alef.*** Syn. V. angustifolia All. Boiss. II. 574. **M. ma. N. d., f. v. O. D. i.**

— var. ***cordata (Wulf.) Alef.*** Syn. V. angustifolia γ. cordata Boiss. II. 575. **M. ma.** (Alexandrie Samaritani).

— var. ***amphicarpa (L., Dorth.) Boiss.*** Syn. V. angustifolia δ. amphicarpa Alef. Boiss. II. 575.

M. ma. (Mariout Letourn.)

391. **V. narbonensis L.** Boiss. II. 577. arab. : *no'mân berry* (Schimp.), *foûl iblîs* (Aschers.), *bakher* (Schweinf.).

M. ma., p. N. d., f. O.

V. Faba L. Boiss. II. 578. arab. : *foûl*. cult. partout.

392. **V. calcarata Desf.** Boiss. II. 590. arab. : *kharîg* (Schweinf.).

M. ma. N. d., f. v. O. D. i.

393. † **V. Ervilia (L.) Willd.** Boiss. II. 595.

M. ma (Alexandrie Hurst, probablement recemment introduit).

394. **V. gracilis Loisel.** Boiss. II. 596.

Égypte (Figari in Herb. Monspel.) **N. f.** (Medineh Detlers, Schweinf.)

395. † **Lens esculenta Moench.** Syn. Ervum Lens L. Boiss. II. 598. arab. : *'adès*. cult. partout et subspont.

396. **Lathyrus Aphaca L.** Boiss. II. 602. arab. : *hamâm-el-bourg* (Aschers.). **M. ma., p. N. d., v. O.**

397. **L. dispermus (Alef.) Boiss.** Boiss. II. 602.

N. d. (Damiette Ehrenb.)

398. **Lathyrus annuus L.** Boiss. II. 603.
N. d. (Damiette, Essâwy Ehrenb.)

399. **L. Cicera L.** Boiss. II. 605. **M. ma. N. v.** (Esneh Ehrenb.)?

400. **L. amoenus Fenzl.** Boiss. II. 605. **M. p.** (Qatiyeh Barbey).

401. **L. marmoratus Boiss. et Blanche.** Boiss. II. 606. **M. ma.**

402. †**L. sativus L.** Boiss. II. 606. arab. : *guilbân.*
M. ma. N. d., v., f. O. cult. et naturalisé comme mauvaise herbe.

403. **L. hirsutus L.** Boiss. II. 609. arab. : *sa'eydeh* (Ehrenb.), *guilbân* (Aschers.). **M. ma. N. d., f., v. O.**

404. † **Pisum sativum (L.) Alef.** Syn. P. sativum L. et P. arvense L. Boiss. II. 622, 623. arab. : *basillah, bèsilleh.*
cult. et subspont. partout; **N. f.** naturalisé (Schweinf.).

— var. ***elatius (M. B.) Alef.*** Syn. P. elatius M. B. Boiss. II. 623. **N. d.** (Tell-el-kebîr Schweinf.)

Cajanus flavus D. C. Boiss. II. 626. arab. : *loubiâ hadjery, soudâny* (Letourn.).
cult. rarement dans les jardins du Caire et dans la Haute-Égypte.

405. **Rhynchosia Memnonia (Del.) D. C.** Boiss. II. 625. arab.: *khobbeyly* (Schweinf.). **N. f., v. O. D. l., a. mer.**

406. **Vigna nilotica (Del.) Hook.** fil. Boiss. II. 625. arab.: *'eulleyq.* **N. d., v.**

V. sinensis (L.) Endl. var. ***sesquipedalis (L.) Körnicke.*** Cf. Correspondenzbl. naturhist. Verein Rheinl. Westf. 1885 p. 147 sq. Syn. Dolichos Lubia Forsk. Fl. Aeg.-Ar. p. LXX, n° 363, p. 133. arab. : *loubiâ beledy* (Forsk.), généralement *loubiâ;* nub. : *mâseh* (Del.). cult. partout (légume).

Dolichos Lablab L. Boiss. II. 626. arab.: *liblâb, loubiâ, loubiâ âfin* (la forme cultivée dans les champs, à tige droite, pas voluble) dans la région des cataractes nub.: *ougoudky* (Del.), *kacheringuy* (Ehrenb.), *cheranguêb* (Schweinf.).
cult. fréquemment (légume et plante d'ornement).

Phaseolus vulgaris L. Boiss. II. 626. arab. : *loubiâ frenguy.*
cult. dans les jardins pour les Européens.

P. Mungo L. Boiss. II. 626. nub. : *kacheringuy, doûn acheringuy.* cult. dans la région des cataractes (légume).

Dalbergia Melanoxylon Guil. Perr. Rich. arab. : *abnoûs, babanoûs.* cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire, assez rare.

D. Sissoo Roxb. arab. : *sisâm.* comme la précédente.

Pongamia glabra Vent. cult. fréquemment (arbre d'ornement).

Obs. Les nouveaux jardins du pays contiennent plusieurs espèces exotiques de cette famille qui ne sont pas généralement répandues. Nous citerons avant tout les Erythrina Corallodendron L., E. indica Lam., E. Crista galli L., les Sophora japonica L. et S. tomentosa L. et le Crotalaria juncea L. dont les cultures d'essai (comme plante textile) sont faites sur une vaste échelle, etc.

XXXIII. Caesalpiniaceae.

Gleditschia triacanthos L.
cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire, pas commun.

107. ? Caesalpinia sepiaria Roxb.
N. d., v. (au Caire Schweinf.) cult. pour les haies et subspont.

C. Gilliesii Wall. cult. fréquemment (arbuste d'ornement).

C. pulcherrima (L.) Sw.
cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire (arbuste d'ornement).

Poinciana regia Boj.
cult. dans les jardins (arbre d'ornement et d'alignement).

Tamarindus indica L. arab. : *tamr hendy.*
cult. dans les jardins du Caire; les fruits ne mûrissent pas.

108. Cassia obovata Collad. Boiss. II. 631. arab. : *senâ, senâ-mekky.* N. v. O. D. l., a. sept., a. mer.

109. C. acutifolia Del. Syn. C. lanceolata Nect., Boiss. II. 632 nec Forsk. arab. : *senâ, senâ sa'idy, lisân el-asfoûr,* généralement *senâ mekky.* N. v. D. a. mer.

410. †**Cassia Sophera L.** Boiss. II. 632. arab. : *soffeyr.*
N. d., v. cult. et naturalisé dans les jardins.

411. †**C. occidentalis L.**
N. d. (Rosette, Schweinf.; naturalisé dans les jardins).

412. †**C. bicapsularis L.**
cult. dans les jardins des grandes villes; **N. d.** (Damiette subspont. Schweinf.)

C. Fistula L. Boiss. II. 632. arab. : *khiyâr chambar,* généralement *chambar.*
arbre d'alignement et d'ornement, très commun à Rosette et Damiette.

Ceratonia Siliqua L. Boiss. II. 632. arab. : *kharroûb.*
cult., pas fréquemment.

Haematoxylon Campecheanum L. arab. : *chegueret-el-baqs ahmar.* cult. dans les jardins du Caire, rare.

Parkinsonia aculeata L. arab. : *seysebân.*
petit arbre d'alignement; partout.

Obs. Parmi les nombreux représentants de cette famille qu'offrent les jardins européens du pays nous citerons encore : Caesalpinia Bonducella (L.) Flem., Cassia marylandica L., C. corymbosa Lam., C. Arereh Del., C. glauca Lam., Bauhinia purpurea L., B. variegata L., B. reticulata G. P. R., B. tomentosa L., B. aculeata L.

XXXIV. Mimosaceae.

413. **Prosopis Stephaniana (Willd.) Spr.** Boiss. II. 633. arab. : *'ouqeyl* (Schweinf.), généralement *chilchillâwy;* les fruits : *fâragh* (Del.) ou *fâregh.*
N. d. (Kafr Ibrahîm près Belbeys Schweinf.) **O. D. I., a. sept., a. mer.**

Dichrostachys nutans Bth.
cult. dans les jardins du Caire et d'Alexandrie (arbuste d'ornement).

414. **Mimosa asperata L.** Syn. M. polyacantha Willd. Boiss. II. 634. arab. : *habbâs.* **N. v. D. a. mer.**

Leucaena glauca Bth.

cult. dans les jardins des grandes villes (arbuste d'ornement).

115. † **Acacia arabica Willd.** Boiss. II. 635.

naturalisé ou cult. très rarement (Esneh : Deyr-el-chebhâdeh Schweinf.).

— var. ***nilotica (Forsk.) Aschers. et Schweinf.*** Syn. A. nilotica Del. Boiss. II. 635. arab. : *sant;* le fruit : *qarad.*

N. d., f., v. O. D. I. spont., cult. et subspont. partout.

116. **A. spirocarpa Hochst.** Boiss. II. 635. arab. (?) : *sammor* (Schweinf., Klunz.). **D. a. mer.**

117. **A. tortilis Hayne.** Boiss. II. 636. arab. : *seyâl* (chez les Bédouins, Schweinf., Klunz.), *talh* (au désert libyque, Aschers.).

N. v. D. I., i., a. sept., a. mer.

118. **A. Seyal Del.** Boiss. II. 636. arab. : *seyâl* (Del.), généralement *talh.* **N. v. O.** (Grande Oasis Schweinf.) **D. I., a. mer.**

119. **A. Ehrenbergiana Hayne.** Boiss. II. 636. arab. : *samleh* (Zarb), généralement *salam, selem.* **N. v. D. I., a. sept., a. mer.**

A. verugera Schweinf.

cult. dans les jardins du Caire (arbre d'ornement)

A. Farnesiana Willd. Boiss. II. 637. arab. : *fitn* ou *fatn.*

cult. partout; arbuste d'ornement.

120. **A. albida Del.** Boiss. II. 637. arab. : *harrâz.*

N. v. O. D. I., a. mer. spont. et quelquefois cult.

121. **A. laeta R. Br.** Boiss. II. 638.

N. v. (îles des cataractes Ehrenb., Kotschy).

A. decurrens (Vent.) Willd. var. ***mollissima (Willd.) Aschers. et Schweinf.*** cult. dans les jardins (arbre d'ornement).

Albizzia Lebbek (L.) Benth. Boiss. II. 639. arab. : *lebakh.*

arbre d'alignement, partout.

(1) Les jardins nouveaux du Caire et d'Alexandrie contiennent un grand nombre d'espèces exotiques d'Acacia, dont nous citons comme les plus divulguées A. Catechu (L. fil.) Willd., A. Senegal (L.) Willd. Syn. A. Verek G. P. R., A. Adansonii G. P. R., A. abyssinica Hochst., A. Cavenia Hook. et Arn., A. dealbata Link, A. Melanoxylon R. Br., A. longifolia Willd., A. decipiens R. Br., etc.

XXXV. Rosaceae.

Amygdalus Persica L. Syn. Persica vulgaris Mill. Boiss. II. 640. arab. : *khôkh.*

cult.; la forme indigène assez commune; les pêches d'Europe très rares et généralement dégénérées.

A. communis L. Boiss. II. 641. arab. : *lôz.* cult. assez rare.

Prunus Cerasus L. Syn. Cerasus Caproniana D. C. Boiss. II. 649. arab. : *qerâsiyah.* cult., très rare.

P. divaricata Ledeb. Boiss. II. 651. Syn. P. cerasifera Ehrh. cult. près de Damiette, assez rare.

P. domestica L. Boiss. II. 652. arab. : *barqoûq.* cult., rare.

P. Armeniaca L. Syn. Armeniaca vulgaris Lam. Boiss. II. 652. arab. : *michmich.* cult., fréquent.

Pirus communis L. Boiss. II. 653. arab. : *koummeytrâ*, généralement *koummîtry.* cult., assez rare.

Malus communis Desf. Boiss. II. 656. arab. : *tiffâh.*

cult., pas fréquent (aux environs de Minyeh pas rare).

Cydonia vulgaris Pers. Boiss. II. 656. arab. : *sèfarguel.*

cult., pas fréquent.

Photinia japonica (Thunb.) Hook. et Bth. Syn. Eriobotrya j. Lindl. arab. : *bechmeyleh.*

cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire, pas rare.

Rosa damascena Mill. Boiss. II. 676. arab. : *ward.*

M. ma. N. d., f., v. cult. partout; **O.** cult., rare.

422. † **R. involucrata Roxb.**

arbuste d'ornement des jardins du Caire, plutôt rare; **N. v.** subspont. dans l'île de Rôdah (Schweinf.).

423. † **Rubus sanctus Schreb.** Syn. R. discolor Boiss. II. 695 nec Weihe et Nees.

M. ma., p. N. d., v. prob. orginairement cult., mais parfaitement naturalisé.

Fragaria grandiflora Ehrh. arab. : *toût frenguy*, comme l'espèce suivante. cult. dans les jardins européens, assez rare.

F. virginiana Mill. cult. comme l'espèce précédente.

424. **Potentilla supina L.** Boiss. II. 725. arab. : *zaghloûl* (Aschers.). **N. d. v.**

425. **Sanguisorba verrucosa (Ehrenb.) A. Br.** Syn. Poterium verrucosum Ehrenb. Boiss. II. 734. arab. : *zeyteh* (au mont Sinai Schweinf.). **M. ma.** (Alexandrie, depuis Delile).

426. **Neurada procumbens L.** Boiss. II. 735. arab. : *sa'adân*. **M. ma., p. D. l., i., a. sept., a. mer.**

Obs. Les jardins des grandes villes abondent en variétés de roses. On y trouve aussi plusieurs espèces d'arbres fruitiers des genres Prunus et Pirus. Le Raphiolepis indica (L.) Lindl. n'est pas rare.

Myrtaceae.

Psidium pyriferum L. arab. : *gawâfeh*. cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire, pas commun.

Myrtus communis L. Boiss. II. 736. arab. : *mersin*. cult. dans les jardins, assez commun.

Eucalyptus Globulus Labill. U. arab. : *kâfoûr*. cult. dans les jardins, arbre d'ornement

Obs. On cultive dans les jardins européens, outre un certain nombre d'espèces d'Eucalyptus surtout dans les plantations de la ville d'Ismaïlia, plusieurs espèces d'Eugenia, comme les E. australis Wendl., E. Jambos L., E. owariensis P. Beauv., puis plusieurs arbustes australiens appartenant à cette famille, comme les : Melaleuca ericifolia Sm., Callistemon pinifolius D. C. (Wendl.), C. linearis (Wendl. et Schrad.) D. C., C. lanceolatus (Sm.) D. C. et C. marginatus (Cav.) D. C.

Granataceae.

Punica Granatum L. Boiss. II. 737. arab. : *roummân*. cult. dans les jardins, partout

Combretaceae.

Terminalia benghalensis Roxb.
cult. dans les jardins (arbre d'ornement).

T. glabra Wight et Arn.
très répandu dans les jardins du Caire comme arbre d'ornement et d'alignement.

Anogeissus leiocarpa G. P. R.
cult. dans les jardins du Caire (arbre d'ornement).

Quisqualis indica L.
cult. dans les jardins du Caire et d'Alexandrie (arbuste grimpant d'ornement).

Obs. Les Terminalia Brownei Fres. et Combretum racemosum L. sont rarement cultivés dans les jardins du Caire.

XXXVI. Lythraceae.

427. **Lythrum flexuosum Lag.** Syn. L. Graefferi Ten. Boiss. II. 739.
N. d. (Alexandrie, près du canal, Schweinf., Sickenberger; Qabâry Letourn.; Damiette Schweinf.)

428. **L. Hyssopifolia L.** Boiss. II. 739. **N. d., f., v. O.**

429. **L. Thymifolia L.** Boiss. II. 740. **N. d.?** (Figari in Herb. Monspel.)

430. **L. tribracteatum Salzm.** apud Spr. Syn. L. bibracteatum Salzm. apud D. C. Boiss. II. 740. **N. d., f., v. O.**

431. **Ammania auriculata Willd.** Boiss. II. 743. **N. d. O.**

432. **A. senegalensis Lam.** Koehne in Engler Jahrb. I p. 255.
N. d. (Figari; Rosette Letourn.; Damiette Ehrenb., Sieb.)

433. **A. attenuata Hochst.** Koehne l. c. p. 257.
N. v. (cataractes Figari, Heuser et Suermondt).

434. **A. baccifera L.** var. ***aegyptiaca (Willd.) Koehne*** l. c. p. 259. Syn. A. verticillata Boiss. II. 743 ex p. nec Lam. **N. d., f. O.**

435. †**Lawsonia inermis L.** em. Syn. L. alba Lam. Boiss. II. 744.

arab. : la plante et surtout les fleurs *tamr-el-hinnâ*, la poudre des feuilles employée pour teindre les ongles, etc. : *hinnâ*.

cult. et subspont., quelquefois naturalisé. **M. ma.** (Alexandrie, Sioûf Letourn., Aschers.)

Obs. Dans les jardins modernes se trouvent plusieurs plantes d'ornement appartenant à cette famille. Les Heimia salicifolia Link, Cuphea micropetala Humb. et Kunth. Syn. C. eminens Planch. et Lind., C. platycentra Lem. Syn. C. ignea D. C. et Lagerstroemia indica L. (petit arbre d'ornement) sont les plus répandues.

XXXVII. Onagraceae.

136. **Epilobium hirsutum L.** Boiss. II. 746. **N. d., v. O.**

137. **Jussiaea repens L.** Boiss. II. 751. arab. : *forgâ*, *freykâl* (Forsk.), *qatîf*, *meddâd* (Aschers.). **N. d. O.**

XXXVIII. Halorrhagidaceae.

138. **Myriophyllum spicatum L.** Boiss. II. 755. Syn. M. verticillatum Figari Stud. I. 221 nec L.
N. f. (Birket el Qaroûn Fig. in herb. Monspel.)

XXXIX. Ceratophyllaceae.

139. **Ceratophyllum demersum L.** Boiss. IV. 1202. **N. d.**

XL. Cucurbitaceae.

140. † **Momordica Balsamina L.** Boiss. II. 757. arab. : *beylâsân*.
N. d. (cult. et naturalisé dans les jardins).

141. **Cucumis prophetarum L.** Boiss. II. 758. abad. : *henedhaï* (Klunz., Schweinf.). **D. a. sept., a. mer.**

Cucumis sativus L. Boiss. II. 759. arab. : *khiyâr*.
cult. aux environs des grandes villes.

Cucumis Melo L. Boiss. II. 759. arab.: *qâwoûn* (variété à fruit insipide et peu sucré, beaucoup en consommation chez le peuple), *chemmâm* (variété à fruit allongé, délicieux), *mahannâwy, doumeyry, chehhâdy* (variétés). cult. en abondance.

— var. ***Chate (L.) Naud.*** Boiss. II. 759. arab. : *'aggoûr, 'adjoûr, 'abd-el-lâwy, qattâ faqqoûs,* selon les formes.
cult. partout, beaucoup plus commun que le C. sativus L.

Cucurbita maxima Duch. arab.: *qara' stamboûly, qara' malty,* généralement *qara'*. cult.

C. moschata Duch. cult.

C. Pepo L. arab. : *qara' koûsâ, qara' maghreby,* généralement *koûsâ.* cult., assez commun.

Citrullus vulgaris Schrad. Boiss. II. 759. arab. : *battîkh.*
cult. partout.

— var. ***colocynthoides Schweinf.*** in Nature XXVIII (31 May 1883) p. 113. arab. : *arândj* (Schweinf.), nub. : *guyourma* (Schweinf., Letourn.).
cult. dans la Grande Oasis, Schweinf., aux environs d'Assouân (Schweinf.) et dans la Nubie inférieure (Letourn.).

442. **C. Colocynthis (L.) Schrad.** Boiss. II. 759. arab. : *handal;* nub. : *ourky* (Schweinf.). **M. ma. N. v. O. D. I., i., a. sept., a. mer.**

443. †**Lagenaria vulgaris Ser.** Boiss. II. 763. arab.: *qara' tawîl, qara' dabbeh, qara'-ed-deroûf.* cult. et subspont., assez commun.

Luffa cylindrica (L.) Roem. Syn. L. aegyptiaca Mill. Boiss. II. 763. arab. : *loûf.*
cult.; le tissu fibrovasal des fruits est employé comme éponge.

444. **Bryonia cretica L.** Boiss. II. 760. **M. ma.**

Papayaceae.

Papaya vulgaris D. C. Syn. Carica Papaya L.
cult. dans les jardins du Caire et d'Alexandrie (le fruit est rare).

Passifloraceae.

Passiflora coerulea L. arab. : *cherk falek*. cult. dans les jardins.

Obs. P. quadrangularis L. est une plante assez rare dans les jardins du Caire et d'Alexandrie.

XLI. Ficoideae.

445. † **Mesembrianthemum crystallinum L.** Boiss. II. 764. arab. : *ghassoûl* (Aschers.). **M. ma., p. D. a. sept.**, cult. et naturalisé.

446. **M. nodiflorum L.** Boiss. II. 764. arab. : *ghassoûl*. **M. ma., p. N. d. D. i., a. sept.**

447. **M. Forskalii Hochst.** Boiss. II. 765. arab. : *semeh* (Schwf.), généralement *samh*. **D. l., a. sept., a. mer.**

448. **Aizoon hispanicum L.** Boiss. II. 765. **M. ma., D. a. sept.**

449. **A. canariense L.** Boiss. II. 765. arab. : *kouchet-el-belâd* (Forsk.), *hadâq* (Klunz., Schweinf.). **M. p., D. l., i., a. sept., a. mer.**

450. **Trianthema pentandra L.** Boiss. II. 766.

N. d. (Tel el kebir Schweinf.; Qoubbah, Matariyeh Sickenb., Schwnf.)

Obs. On cultive dans les jardins du Caire et d'Alexandrie plusieurs espèces de Mesembrianthemum, surtout les M. roseum Willd., M. acinaciforme L. et M. cordifolium L. fil.

Cactaceae.

Opuntia Ficus indica (L.) Haw. arab. : *tin chôk*.

cult. dans les jardins arabes des principales villes, surtout au Caire et dans le Fayoum.

O. maxima Haw. cult. comme la précédente.

XLII. Crassulaceae.

451. Tillaea alata Viv. Syn. T. trichopoda Fenzl. Boiss. II. 767. **M. ma. N. d.**

452. † **Calenchoë deficiens (Forsk.) Aschers. et Schweinf.** Syn. Kalanchoë aegyptiaca D. C. (après l'an 1799) Cotyledon deficiens Forsk. Fl. Aeg.-Arab. p. LXVI, n° 242 p. CXI n° 290, p. 89 (1775). arab. : *widneh.*

M. p. cult. dans les anciens jardins du Caire (Qatiyeh, anciens tombeaux arabes naturalisé Figari).

453. † **Bryophyllum pinnatum (Lam.) Aschers. et Schweinf.** Syn. B. culycinum Salisb. (1806). Cotyledon pinnata Lam. (1786).

N. d. cult. et subspontané dans les jardins d'Alexandrie (Schweinf.).

454. **Umbilicus intermedius Boiss.** Boiss. II. 769.

D. a. sept. (Galâlah Schweinf.)

455. **U. horizontalis (Guss.) D. C.** Boiss. II. 770.

M. ma. (Mariout, Matrouqah Letourn.)

XLIII. Saxifragaceae.

456. **Vahlia viscosa Roxb.** Syn. V. Weldeni Rchb. Boiss. II. 799. arab. : *soufrâ.* **N. v.**

Brexia spinosa Lindl. cult. dans les jardins d'Alexandrie, assez rare.

XLIV. Umbelliferae.

457. **Eryngium campestre L.** Boiss. II. 824. arab. : *chaqâqoul* (Forsk.). **M. ma.**

458. **E. creticum Lam.** Boiss. II. 827.

M. ma. (Alexandrie depuis Delile).

459. **Bupleurum protractum Lk. et Hfmg.** var. ***heterophyllum (Lk.) Boiss.*** Boiss. II. 836. **M. ma.**

460. **B. nodiflorum Sibth. et Sm.** Boiss. II. 840. **M. ma., p.**

461. **B. glaucum Rob. et Cast.** Boiss. II. 842.

M. ma. N. d., f. (Gharaq Aschers.), **v.**

162. **Apium graveolens L.** Boiss. II. 856. arab. : *qarrâbis* (G. Roth), généralement *kerafs*.

M. ma., p. **N.** d. **O. D.** a. sept., spont.; rarement cultivé.

163. **Helosciadium nodiflorum (L.) Koch.** Boiss. 856. arab. : *djazar 'afârit* (Aschers.).

N. d. (Alexandrie près du lac Maréotis et du canal, Schweinf., Aschers.) **O.** (Petite Oasis Aschers.)

Petroselinum sativum Hoffm. Boiss. II. 857. arab. : *maqdoûnis, baqdoûnis.* cult. dans les jardins.

164. **Pityranthus tortuosus (Desf.) Benth. et Hook.** Syn. Deverra tortuosa D. C. Boiss. II. 860. arab. : *chebet-el-gabel* (Forsk.), *kerâwy* (Ehrenb.), *saqoûkh* (Schwnf.), *qesîkh* (Ascher.).

M. ma. **D.** l., i., a. sept.

165. **P. triradiatus (Hochst.) Aschers. et Schweinf.** Syn. D. triradiata Hochst. Boiss. II. 861. arab. : *qasoûkh* (Schweinf.).

D. i., a. sept.

Pimpinella Anisum L. Boiss. II. 866. arab. : *yassoûn* (Aschers., Schweinf.), généralement *yânisoûn*.

cult., surtout dans la Haute-Égypte.

166. **P. Schweinfurthii Aschers.** Sitzber. naturf. Fr. Berlin. 1879. p. 13. Bot. Verein Prov. Brandenb. XXI. (1879), p. 67. **O.** (Grande Oasis Schweinf.)

Carum Carvi L. Boiss. 879. arab. : *kerâwia.* cult.

167. **Berula angustifolia (L.) Koch.** Boiss. II. 889.

N. d. (Alexandrie près du canal, Mandarah Letourn.)

168. **Ammi majus L.** Boiss. II. 891. arab. : *kerafs, khelleh cheytâneh* (Aschers.), généralement *khelleh.* **M.** p. **N.** d., f., v. **O.**

169. **A. copticum L.** Boiss. II. 891.

N. d. (le Caire près Qasr el Aïn Husson ex Boiss. l. c.).

170. **A. Visnaga (L.) Lam.** Boiss. II. 892. arab. : *khelleh.* **N.** d., f., v.

Chaerophyllum Cerefolium (L.) Crtz. Syn. Anthriscus Cerefolium Hoffm. Boiss. II. 913. arab. : *maqdoûnis frengy* (Forsk.).

cult., assez rare.

471. † **Scandix Pecten Veneris L.** Boiss. II. 914.

M. ma. (Ramleh, rare Letourn.; réc. introduit).

472. † **Coriandrum sativum L.** Boiss. II. 920. arab. : *kouzbarah.*

M. ma., N. d., v. O. D., a. sept., cult. partout (légume) et naturalisé.

473. † **Foeniculum capillaceum Gil.** Syn. F. officinale All. Boiss. II. 975. arab. : *chamar.*

M. ma. (Bîr el-qasabah Ehrenb. naturalisé), cult. partout.

474. **Crithmum maritimum L.** Boiss. II. 977.

M. ma. (Matrouqah Letourn.)

475. † **Anethum graveolens L.** Boiss. II. 1026. arab. : *kerâwiâ* (Schweinf.), généralement *chebet.*

N. d., f. v. O. cult. partout et parfaitement naturalisé.

476. **Ducrosia Ismaëlis Aschers.** Sitzber. naturf. Fr. Berlin. 1879, p. 44. Bot. Verein Brandenb. XXI. (1879), p. 67.

O. (Grande Oasis Schweinf., Aschers.)

477. **Zozimia absinthiifolia (Vent.) D. C.** Boiss. II. 1037.

D. i. (Djebel Oumm Khacheybah E. N. E. de Suez Figari), **a. sept.** (hauts plateaux au point d'origine du Wâdy Guendely et entre l'origine du Wâdy Warâg et le Wâdy Richrâch supérieur Schweinf.)

478. **Malabaila pumila (Viv.) Boiss.** Boiss. II. 1058. Syn. Tordylium suaveolens Del. Fl. Aeg. Ill. p. 58, n° 323. sine descript. Fl. d'Ég. pl. 63 ined. (Barbey Herbor Lev. tab. VIII.) f. 13! arab. : *telghoûdy* (Aschers.), *ammichy* (Schweinf.).

M. ma. D. a. sept. (Galâlah Schweinf.)

479. **Orlaya maritima (Gouan) Koch.** Boiss. II. 1071.

M. ma., p. D. i.

480. **Daucus litoralis Sibth. et Sm.** var. ***Forskâlii Boiss.*** II. 1074. **M. ma., p. N. v. D. I.**

481. **D. setulosus Guss. (D. C.) Boiss.** Boiss. II. 1075. **M. ma.**

482. † **D. Carota L.** Boiss. II. 1076. arab. : *gazar, djazar.*

M. ma., N. d., v. cult. partout (la variété indigène à racine cramoisie et la carotte d'Europe *[gazar frenguy]* qui n'est pas rare); naturalisé.

483. **Ammodaucus leucotrichus Coss. et Dur.** Bull. Soc. Bot. France VI. (1859), p. 393. **D. I.** (entre Alexandrie et Sîwah G. Roth).

184. † **Cuminum Cyminum L.** var. ***hirtum Boiss.*** Boiss. II. 1080. arab. : *kammoûn*. **N. v., O.** cult. partout, naturalisé.

185. **Torilis infesta (L.) Hoffm.** Boiss. II. 1082. **N. d.** (Alexandrie vers le canal Schweinf.

186. **T. neglecta Schult. Boiss.** Boiss. II. 1083. arab. : *khelleh*, *gazar-ech-cheytâny* (Forsk.), *qoumeyleh*, *qoumeyly* (Del.). **M. ma., N. d., v.**

187. **T. nodosa (L.) Gaertn.** Boiss. II. 1083. **M. ma., N. d., f. O.**

188. **Caucalis tenella Del.** Boiss. II. 1084. **M. ma.**

Araliaceae.

Hedera Helix L. Boiss. II. 1090.

cult. dans les jardins, pas rare, mais assez limité dans son développement.

Obs. On trouve dans les jardins modernes les Fatsia japonica (Thunb.) Dcne. et Planch. syn. Aralia Sieboldii hort., le Meryta angustifolia Endl., Oreopanax guatemalensis van Houtte et quelques espèces d'Aralia et de Sciadophyllum.

XLV. Caprifoliaceae.

Lonicera chinensis Wats. arab. : *chermachik*.
cult. le long des murs des jardins.

189. † **Sambucus nigra L.** Boiss. III. 2. arab. : *beylâsân*.
N. d. (le Caire) cult. dans les jardins, pas commun; subspont.

Obs. Les Viburnum odoratissimum Ker syn. V. sinense Zeyh. et V. Tinus L. ne sont pas rares dans les jardins modernes.

XLVI. Rubiaceae.

190. **Oldenlandia hedyotoides (Fisch. et Mey.) Boiss.** Boiss. III. 11.
N. d. (le Caire [illegible] de la branche du Nil entre Guizeh et Guezi[illegible]) [illegible] **v.**

491. **Oldenlandia Schimperi (Presl.) Boiss.** Boiss. III. 11. arab.: *moswâk.* **D. a. mer.**

492. **Gaillonia calycoptera (Dcne.) Jaub. et Spach.** Boiss. III. 15. arab.: *hedeneï* (Schimp.).
D. a. sept. (Wilkins.; le Caire: 'Aïn Moûsâ Schweinf., Sickenb.; Wâdy Dakhel Schweinf.)

493. † **Rubia tinctorum L.** Boiss. III. 17. arab.: *fouwwah.*
cult. dans les jardins. **N. d.** (Damiette Schweinf. naturalisé.)

494. **Crucianella herbacea Forsk.** Boiss. III. 22. **M. ma.**

495. **C. membranacea Boiss.** Boiss. III. 23.
M. p. (Qatiyeh Kotschy 414). **D. i.** (Cheykh Serhân, près Saléhiyeh, Schweinf.)

496. **C. maritima L.** Boiss. III. 24. **M. ma., p.** (Port Saïd Zarb.)

497. **Galium tricorne With.** Boiss. III. 67. **M. ma. N. d., v. O.**

498. **G. nigricans Boiss.** var. ***brachychaetum Boiss.*** Boiss. III. 74. **M. p.** (Qatiyeh Kotschy 510).

499. **G. murale (L.) All.** Boiss. III. 78. var. ***alexandrinum (Ehrenb.) Aschers. et Schweinf.*** Plantula nana habitu Tillaeam alatam Viv. referens; fructus setulis brevissimis hispiduli (nec ut in typo setis mericarpii diametrum superantibus hispidi. **M. ma.** (Alexandrie depuis Ehrenb.; Letourn. 191!)

500. **G. Columella Ehrenb.** (Boiss.) III. 81. Syn. Valantia lanata Del. Fl. d'Ég. pl. 64 ined. (Barbey Herbor. Lev. tab. IX). f. 16! **M. ma.**

501. **Vaillantia hispida L.** Boiss. III. 82. **M. ma.**

502. **Callipeltis aperta Boiss. et Buhse.** Boiss. III. 84. **D. a. sept.**
Obs. Dans les jardins de l'île de Rôdah près du Caire se trouvent plusieurs grands arbres d'Anthocephalus Cadamba (Roxb.) Miq.

XLVII. Valerianaceae.

503. **Valerianella Szovitsiana Fisch. et Mey.** Boiss. III. 101. **D. a. sept.** (Galâlah, Schweinf.)

Obs. M. Letourneux a observé deux espèces de ce genre **M. ma.**, l'une à Ramleh, l'autre à Mariout, qui n'ont pas été déterminées.

XLVIII. Dipsacaceae.

504. † **Cephalaria syriaca (L.) Schrad.** Boiss. III. 120.
M. ma. (Pfund, Mariout très rare Letourn.), réc. introduit?

Scabiosa atropurpurea L. Syn. S. maritima L. var. atropurpurea Aschers. Fl. Prov. Brandenb. I 287. Boiss. III. 135.
cult. dans les jardins européens, surtout à Alexandrie, pas rare.

505. **S. arenaria Forsk.** Boiss. III. 135. **M. ma., p.** (Rosette Forsk.)

506. **S. eremophila Boiss.** Boiss. III. 135. **M. ma., p.**

507. **Pterocephalus involucratus (Sibth. et Sm.). Boiss.** Boiss. III. 148.
M. ma. (Mariout très rare Letourn.) **D. a. sept.** (le Caire : Basatin Crépier ex Sickenb.)

XLIX. Compositae.

508. **Ethulia conyzoides L.** Boiss. III. 153. arab. : *hachîch-el-fara* (Schweinf.). **N. d.**

— var. ***gracilis* (Del.) *Aschers. et Schweinf.***
N. v. (Edfou Heuser et Suermondt).

Ageratum coelestinum Sims. cult. dans les jardins, rare.

509. † **A. conyzoides L.** **N. d., v.** naturalisé.

Mikania scandens Willd. cult. dans les jardins du Caire, rare.

Aster Novi Belgii L.
cult. dans les jardins européens (plante d'ornement).

Obs. On trouve encore quelques formes voisines dans les nouveaux jardins du pays.

510. † **Erigeron linifolius Willd.** Boiss. III. 169. arab. : *hachîch el-gebel* (G. Roth).
M. ma., N. d., f., v. O. (Grande Oasis cueilli par Mohammed.) **D. i.**

511. **Erigeron aegyptiacus L.** Boiss. III. 169. arab. : *dimsîs* (Schweinf.), *nachchâch-ed-doubbân* (G. Roth); nub. (Philae): *koddah.* **N. d., f., v. O.** (Dakhel Aschers.)

Psiadia glutinosa (Lam.) Jacq.

cult. dans les jardins du Caire, rare (arbuste d'ornement).

512. **Grangea maderaspatana (L.) Poir.** Boiss. III. 176.

N. d., f. O. (Grande Oasis Schweinf.)?

513. **Ceruana pratensis Forsk.** Boiss. III. 177. arab. : *karwân* (Forsk., Del.), généralement *chedîd, chideyd.*

M. ma. (Mariout Letourn.) **N. d., v.**

514. **Asteriscus pygmaeus (D. C.) Coss. et Dur.** Boiss. III. 179. arab. : *noqoud.*

D. a. sept. (point d'origine du Wâdy-el-Hôf Volkens, Wâdy Khereyzeh, Wâdy Warâg Schweinf.)

515. **A. graveolens (Forsk.) D. C.** Boiss. III. 179. arab. : *rabd* (Forsk.), *nouqd, beheymeh* (Schweinf.). **D. a. sept.**

516. **Pallenis spinosa (L.) Cass.** Boiss. III. 180. **M. ma.**

517. **Anvillea Garcini (Burm.) D. C.** Boiss. III. 181.

D. l. (entre Alexandrie et Sîwah G. Roth).

Obs. La plante indiquée sous ce nom par Boissier (entre le Caire et Suez) n'est que le n° 515.

518. **Inula crithmoides L.** Boiss. III. 195. arab. : *zarâtah* (Cailliaud), *hatab zeyty* (Schweinf.).

M. ma., p. O. («désert de la Petite Oasis» Cailliaud)?

519. **I. viscosa (L.) Ait.** Boiss. III. 198.

M. p. (Port Saïd Zarb). **N. d.** (Alexandrie aux bords du lac Maréotis Pfund, Aschers.).

520. **Pulicaria inuloides D. C.** Syn. P. longifolia Boiss. III. 202. arab. : *damsîs, ra'râ'* (Aschers.). **N. d., f., v. O. D. a. sept.**

521. **P. undulata (L.) D. C.** Boiss. III. 202. arab. : *ghobeyrâ'* (Del.), *koutkât* (Schweinf.), au désert généralement *rabboul.*

D. l., i., a. sept., a. mer.

522. **Pulicaria arabica (L.) Cass.** Boiss. III. 205. arab. : *ra'râ* *aq'îb* (Forsk., Schweinf.), *zaghlîl*, *aboû-'aïn-safrâ* (G. Roth).
M. ma. N. d., f., v. D. l., a. sept.

523. **Francoeuria crispa (Forsk.) Cass.** Boiss. III. 206. arab. : *sabat* (Forsk.), *taqâr*, *khanoûf* (Schweinf.), *ra'râ* (G. Roth), plus généralement *koutkât*, *afrach*; *dithdâth* (au mont Sinai, Schweinf.) ; abad. : *quidiaï* (Klunz.).
N. f., v. O. D. l., i., a. sept., a. mer.

524. **Iphiona mucronata (Forsk.) Aschers. et Schweinf.** Syn. I. juniperifolia Cass. (1822) Boiss. III. 210. Chrysocoma mucronata Forsk. Fl. Aeg.-Ar. p. LXXIII n° 432, p. 147 (1775). arab. : *dafrâ*, *dafry*. **D. a. sept.**

525. **I. scabra D. C. Boiss.** Boiss. III. 210.
D. a. sept. (Suez Bové), **a. mer.**

526. **Varthemia montana (Vahl) Boiss.** Boiss. III. 212. arab. : *hameyhleh* (Schimp.).
D. a. sept. (Wâdy Richrâch, les deux Galâlah Schweinf.)

527. **V. candicans (Del.) Boiss.** Boiss. III. 212. Syn. Warthemia libyca Schultz Bip. in Schweinf. Beitr. Fl. Aeth. p. 287 n° 2677. arab. : *sadr-el-homâr* (Ehrenb.). **M. ma.**

528. **Sphaeranthus suaveolens (Forsk.) D. C.** Boiss. 215. arab. : *habaqbaq*. **N. d.**

529. **Laggera aurita (L.) Schultz Bip.** Syn. Conyza aurita L. Boiss. III. 216. **N. v. D. a. mer.** (Guebel Silseleh Schweinf.)

530. **Conyza Bovei D. C.** Syn. Erigeron B. Boiss. III. 168. arab. : *belleykh* (Schweinf.). **O. D. a. sept.** (Wâdy Qattar Husson ex Boiss.)

531. **C. Dioscoridis (L.) Desf.** Boiss. III. 217. arab. : *barnoûf*.
M. ma., N. d., f., v. O. D. a. sept. (Bir Suez Schweinf.) spont. et quelquefois cult.

532. **Phagnalon nitidum Fres.** Boiss. III. 220. arab. : *khanâ*-[illegible] *pah* (au mont Sinai Schweinf.).
D. a. sept. (Helouân; Galâlah Schweinf.)

533. **Phagnalon rupestre (L.) D. C.** Boiss. III. 220. arab.: *ta'âm-el-arneb, motey* (Forsk., Del.). **M. ma.**

534. **P. Barbeyanum Aschers. et Schweinf. sp. n.** arab.: *sanoûf* (Ehrenb.), *guera'ît* (Schweinf.). **D. a. sept.**

Obs. Cette plante, qui nous semble inédite, a les caractères suivants:

Suffrutescens; caules et rami superiores in pedunculos monocephalos elongatos subnudos abeuntes, cum iis albido-tomentosi; folia rigidula, in pagina superiore pulverulento-tomentella, cinerea, sultus albide-tomentosa, margine revoluto undulata, infima oblongo-linearia, basi attenuata, reliqua lineari-lanceolata, semiamplexicaulia; involucri phylla coriacea, appressa, inferiora ovata acutiuscula, sequentia sensim longiora et magis acuta, omnia (praeter intima linearia acuminata) dorso floccoso-tomentella, superne fuscescenti-scariosa, glabra.

Habitu notisque plurimis ad P. graecum Boiss. et P. rupestre (L.) D. C. accedit, quae differunt foliis demum in pagina superiore glabratis et involucri glaberrimi phyllis latioribus, quae in P. rupestri insuper obtusissima. Longius distant species involucro floccoso praeditae P. persicum Boiss. et P. pumilum (Sibth.) D. C., phyllis omnibus acutissimis pallidis, margine tantum angustissime nec superne scariosis; utraque insuper aliis notis a nostra abhorret, P. persicum foliis supra glabratis et capitulis minoribus, P. pumilum foliis obovatis planis et phyllis angustioribus. Inter species orientales reliquas P. nitidum Fres. et P. denticulatum Dcne. phyllis pellucide scariosis, P. viridifolium Dcne. (ex descriptione), P. Kotschyi Schultz Bip., P. acuminatum Boiss. (ex descr.) foliis membranaceis planis, P. arabicum Boiss. (Iphiona a. Benth. et Hook.) (ex descr.) indumento omnino alienae; neque specierum extraorientalium ulla nostrae propius affinis.

Nous dédions cette espèce à la mémoire de Madame Cécile Barbey née Boissier et de Monsieur William Barbey, dont le voyage au Levant a si largement contribué à la connaissance de la Flore d'Égypte.

535. **Lasiopogon muscoides (Desf.) D. C.** Boiss. III. 224. arab.: *kreychet-el-djedy* (Schimp.).
M. ma. (Alexandrie Ehrenb., Letourn.) **D. l., a. sept.**

536. **Gnaphalium luteo-album L.** Boiss. III. 224. arab.: *ra'râ'* (Schweinf.), *saboûn 'afrît* (Aschers.).
M. ma. N. d., f., v. O. D. a. sept.

537. **G. pulvinatum Del.** Boiss. III. 225.
N. d., f., v. O. (Petite Oasis Aschers.)?

538. **G. crispatulum Del.** Boiss. III. 225. **N. d., v.**

539. **G. indicum L.** Boiss. III. 225. **N. d., v.**

540. **Helichrysum siculum (Spr.) Boiss.** var. ***brachyphyllum Boiss.*** Boiss. III. 230. **M. ma.**

541. **Leyssera capillifolia (Willd.) D. C.** Boiss. III. 240.
D. a. sept.

542. **Gymnarrhena micrantha Desf.** Boiss. III. 240.
M. ma. (Mariout Letourn.) **D. a. sept.**

543. **Evax contracta Boiss.** Boiss. III. 243.
M. ma. (Mariout, Abousir Letourn.)

544. **Filago spathulata Presl.** var. ***prostrata (Parl.) Boiss.*** Boiss. III. 246. **M. ma., p.** (Port Said Zarb). **D. l., a. sept.**

545. **F. mareotica Del.** Boiss. III. 246. **M. ma.**

546. **Ifloga spicata (Forsk.) Schultz Bip.** Boiss. III. 248. arab.: *kreychet-el-djedy* (Schweinf.), *goumbourr* (Schweinf., Klunz.).
M. ma., p. D. l., i., a. sept., a. mer.

Zinnia elegans Jacq. (cult. dans les jardins (plante d'ornement).

547. **Eclipta alba (L.) Hassk.** Boiss. III. 249. arab.: *sa'deh* (Del.). **M. ma. N. d., f., v. O.** (Petite Oasis Aschers.)

Montanoa grandiflora (Alam.) D. C. Syn. Uhdea bipinnatifida Kth. (cult. fréquemment dans les jardins modernes) (plante d'ornement).

Helianthus annuus L. arab. : *'aïn-ech-chems,* les fruits : *habb-ech-chems.* cult. dans les jardins.

548. †**H. argophyllus Torr. et Gray.** Fl. North Amer. II. 318. cult.; rare, naturalisé. **D. i.** (Ismailia Schweinf.)

549. †**Verbesina encelioides (Cav.) Benth. et Hook.** Syn. Ximenesia e. Cav. cult. dans les jardins et subspont.

Ferdinanda eminens Lag. (1816) Podachaenium paniculatum Benth. (1853) P. eminens Schultz Bip. Flora 1861 p. 557. Cosmophyllum cacaliaefolium C. Koch Ind. sem. hort. Berol. 1854 app. p. 12. cult. dans les jardins modernes (plante d'ornement).

Coreopsis tinctoria Nutt. Syn. Calliopsis t. Rchb. cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire (plante d'ornement).

550. †**Bidens pilosus L.** **M. ma. N. d., v.** naturalisé.

551. **Xanthium strumarium L.** var. ***antiquorum (Wallr.) Boiss.*** Boiss. III. 252. arab. : *kharaq-el-bahr* (Forsk., Del.): **M. p. N. d., v. O.** (Petite Oasis Aschers.)

552. †**X. spinosum L.** Boiss. III. 252. **N. d.** (Alexandrie, bords du canal très rare, Letourn. réc. introduit).

553. **Ambrosia maritima L.** Boiss. III. 252. arab. : *na'na'* (Aschers.), *ghobegrâ* (G. Roth), généralement *demsîs.* **M. ma., p. N. d., v. O.** (Dakhel Aschers.)

554. †**Flaveria Contrayerba (Cav.) Pers.** **N. d.** (Alexandrie, près du canal Letourn., Sintenis, Schwnf. naturalisé).

Tagetes erectus L. arab. : *qatîf* (Forsk.). cult. dans les jardins.

555. †**T. glandulifer Schrk.** **N. d.** (le Caire, gare Schweinf. naturalisé).

556. **Diotis maritima (L.) Sm.** Boiss. III. 253. **M. ma., p.**

557. **Achillea Santolina L.** Boiss. III. 266. arab. : *qeysoûm* (Forsk.), *bichrîn* (G. Roth), généralement *ba'eytherân.* **M. ma.**

558. **A. fragrantissima (Forsk.) Schultz Bip.** Boiss. III. 272. arab. : *qeysoûm guebely* (Forsk.), *eyleyân, aleguiân* (Schwnf.), plus généralement *ba'eytherân, baboûneg.* **D. a. sept.**

559. **Anthemis microsperma** Boiss. et Kotschy. Boiss. III. 298.
M. p. (Qatiyeh Kotschy sub n° 416).

560. **A. arvensis** L. Boiss. III. 301. var. ***incrassata*** (***Loisel.***) ***Boiss.*** Voy. Espagne 894. **M. ma.** (Alexandrie Letourn.).

561. **A. indurata** Del. Boiss. III. 302.
M. ma. N. d. (Alexandrie depuis Delile).

562. **A. deserti** Boiss. Boiss. III. 305. **M. p. D. i.** (Barbey).

563. **A. melampodina** Del. Boiss. III. 309. arab. : *frakh-ommaly* (Forsk.), *arbayân* (Schweinf.). **D. i., a. sept.**

564. **A. Cotula** L. Boiss. III. 315. **N. d.**

565. **A. retusa** Del. Syn. A. Kahirica Vis. Boiss. III. 316. arab. : *ribyân-beta'-er-rîf* (Klunz.), généralement *ribyân, 'aïn-el-qoutt.*
M. ma. N. d., f., v. D. a. sept., a. mer.

566. **A. Pseudo-Cotula** Boiss. Boiss. III. 317.
M. ma. (Alexandrie Samarit 1535?).

567. **A. rotata** Boiss. Boiss. III. 318. **M. ma. N. v. O. D. l., i., a. sept.**

568. **Anacyclus alexandrinus** Willd. Boiss. III. 322. **M. ma.**

569. **Matricaria Chamomilla** L. Boiss. III. 323. **N. d.**

570. **M. aurea** (L.) Boiss. Boiss. III. 324. arab. : *qoumeyly* (Aschers.), *qomaïlal* (G. Roth). **M. ma. N. d. D. l., i., a. sept.**

571. **Chrysanthemum coronarium** L. Boiss. III. 336. arab. : *[illegible]* (Forsk.), *mandilyeh* (Schweinf.). **M. ma., p. N. d. v.**

572. † **Pyrethrum Parthenium** (L.) Sm. Boiss. III. 341. arab. : *[illegible] kerty* (Schweinf.). cult. dans les jardins et subspont.

P. Balsamita L. var. ***tanacetoides Boiss.*** Boiss. III. 346. Syn. Tanacetum Balsamita L. arab. : *balsâmeh, melsâmeh* (Forsk.). cult. dans les jardins.

Chrysanthemum frutescens (L.) Schultz Bip. arab. : *mandilyeh* (Aschers.). cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire.

573. **Brocchia cinerea** (Del.) Vis. Boiss. III. 358. arab. : *afrach, [illegible]* (Ehrenb.), *[illegible]* (Schimp., Klunz.).
D. l., i., a. sept., a. mer.

574. **Cotula anthemoides L.** Boiss. III. 359.
M. ma. N. d., f., v. D. a. sept.

575. **Chlamydophora tridentata (Del.) Ehrenb.** Boiss. III. 359.
M. ma.

576. **Artemisia monosperma Del.** Boiss. III. 363. arab. : *lel-lel* (Ehrenb.), généralement *'adeh.* **M. ma., p. D. l., i., a. sept.**

577. **A. Herba alba Asso.** var. ***densiflora Boiss.*** Boiss. III. 365. arab. : *ghoreyrâ* (au mont Sinai Schweinf.), généralement *chîh.* **M. ma. D. l., a. sept.**

— var. ***laxiflora Boiss.*** Boiss. III. 365. **D. a. sept.**

A. Abrotonum L. arab. : *semseyk, miseykah* (Forsk.), *meskeh* (Del.). cult. dans les jardins arabes.

578. **A. judaica L.** Boiss. III. 371. arab. : *chîh. ba'eytherân.*
D. l., a. sept., a. mer.

A. arborescens L. Boiss. III. 372. arab. : *cheybah.*
cult. dans les jardins anciens (en bordure).

579. **Notonia sp.?** Syn. Cacalia quaedam Webb Fragm. p. 5.
D. a. mer. («nullibi nisi circa Gebel Kibrit» Figari ex Webb l. c.)

580. **Senecio belbeysius Del.** Boiss. III. 385. **N. d., v.**

581. **S. flavus (Dcne.) Schultz Bip.** Syn. S. Decaisnei D. C. Boiss. III. 386. arab. (abad.?) : *hedhedîd, hadhadîd* (Klunz., Schweinf.). **D. a. sept., a. mer.**

582. **S. vulgaris L.** Boiss. III. 386. **M. ma. N. d. O.**

583. **S. aegyptius L.** Boiss. III. 387. arab. : *kous* (Forsk.), *sorbeyh* (Ehrenb.), *beysoûm* (Aschers.), *libbeyn* (G. Roth).
N. d., f., v. O. (Grande Oasis Schweinf.)

— var. ***discoideus Boiss.*** Boiss. III. 388. avec le type.

— var. ***verbenifolius (Jacq.) Boiss.*** Boiss. III. 388.
N. d., v. O.

584. **S. coronopifolius Desf.** Boiss. III. 390. arab. : *qorreys* (Forsk.), *djerdjîr* (Wilkins.), *mourreyr* (Aschers.).
M. ma., p. N. d., f., v. O. D. l., i., a. sept.

Senecio Cineraria D. C. Boiss. III. 395. cult. dans les jardins, rare.

585. **Calendula palaestina Boiss.** var. ***brachyrrhyncha Boiss.*** Boiss. III. 417. Syn. C. stellata var. stellata Coss. Bullet. Bot. France IV (1857) p. 282.

M. ma. (Alexandrie Kralik ex Cosson l. c.)

586. **C. bicolor Rafin.** Boiss. III. 418.

M. ma. (Alexandrie Samarit., Aschers., Hurst.) **N. f.**

587. **C. persica C. A. Mey.** var. ***gracilis*** (***D. C.***) ***Boiss.*** Boiss. III. 418. **M. ma. D. a. sept.**

588. **C. aegyptiaca Desf.** Boiss. III. 419. arab. : *tobb 'äïny, kahlâ* (Forsk.), *mouttoyn, gheryyah, 'äïn-ech-chems, 'äïn-el-goutt* (Aschers.), *'äïn-es-sofrâ* (Schweinf.).

M. ma., p. N. d., f. O. D. i., a. sept.

— var. ***subrostris Boiss.*** Boiss. III. 419.

M. ma. (Alexandrie, Kralik, Samarit. Hurst.) **N. f. D. a. sept.**

— var. ***microcephala*** (***Kral.***) ***Boiss.*** Boiss. III. 419.

N. d. (le Caire : Matariyeh Kralik ex Boiss. l. c.) **D. a. sept.**

589. † **C. officinalis L.** arab. : *ghawân* (Aschers.).

cult. en plusieurs variétés dans les jardins et subspont.

Gazania rigens (L.) R. Br. cult. dans les jardins (plante d'ornement).

590. **Echinopus Hussoni Boiss.** Boiss. III. 425.

D. a. mer.? (cult. in Hort. Kahir. ex seminibus ex Aeg. sup. relatis Boiss. l. c.)

591. **E. glaberrimus D. C.** Boiss. III. 427. arab. : *khachir* (Schweinf.).

D. a. sept. (Wady Tin, W. Righeh, W. Abou Hamât Schweinf. exsicc. in herbario Schweinf.)

592. **E. spinosus L.** Boiss. III. 429. arab. : *chôk-el gamel* (Forsk.), généralement *khachir*. **M. ma., p. D. l., i., a. sept.**

Obs. Nous avons vu quelques échantillons d'une autre espèce trop peu développés pour être déterminée de **D. a. mer.** (Wady Lekhoum, W. Hit Schweinf. 4..., 4..) que nous avons citée (Beitrag zur

Fl. Aeth. p. 284 sous n° 2409) sous le nom de l'E. macrochaetus Fres.; à rechercher.

593. **Carlina involucrata Poir.** Syn. C. corymbosa δ. involucrata Boiss. III. 449. var.? ***mareotica Aschers. et Schwnf.*** Syn. C. lanata Del. Fl. Aeg. Ill. p. 72 n° 783. nec L. Differt a speciei typo, in primis ab exemplis maroccanis a Cl. Cosson e monte Djebel Afougueur distributis statura pusilla, caule, foliis inferioribus, involucro araneoso-lanatis, spinis paullo validioribus, phyllis intimis radiantibus superne saturate purpureis.

M. ma. (Alexandrie Del.; carrières de Mariout Letourn., Schweinf.)

— var.? ***Tourneuxii Aschers. et Schweinf.*** A typo, praeter indumentum var. mareoticae magis etiam differt spinis distincte validioribus, involucri phyllis (ejusdem coloris ut in var. mareotica) intermediis in spinulam validam abeuntibus.

M. ma. (carrières de Mariout Letourn.)

Obs. Les échantillons peu nombreux de cette espèce de floraison tardive que nous avons vus, sont trop jeunes pour juger avec certitude de son identité ou diversité du C. involucrata dont elle est très voisine en tout cas. Elle est très différente du C. lanata L. annuel ou bisannuel avec ses capitules grands à involucre d'un beau rose dont elle se distingue par son rhizôme vivace, même suffrutescent, par ses feuilles plus étroites et plus profondement divisées, à épines plus fortes et par l'involucre d'un pourpre foncé un peu sale. Au reste, sur les échantillons cités du Maroc les squames rayonnantes de l'involucre, jaunes pour la plupart, ont quelquefois une tache d'une couleur semblable. En tout cas, les deux formes de Mariout nous semblent appartenir à la même espèce. A Tobrouk (Marmarique turque) M. Schweinfurth a récolté en avril 1883 une plante à peu près glabre dont les capitules surannés ressemblent tout à fait à la variété mareotica.

594. **Atractylis flava Desf.** Boiss. III. 452. arab.: *'akeych* (Forsk.), *khocheroûf* (Schweinf.). **M. ma., p. D. l., i., a. sept.**

— var. ***glabrescens Boiss.*** Boiss. III. 452.

D. a. sept. («desert. Thebaidis infer.» Husson ex Boiss. l. c.)

595. **Atractylis** (Sect. Anactis [Cass.] D. C.) **Mernephthae Aschers., Letourn. et Schweinf. sp. n.** Syn. A. serratuloides var. Letourn. exsicc. anni 1881 nec Sieb.

D. a. sept. (Wilkins.; entre Suez et le fort d'Adjeroud Letourn.)

Nous donnons ici la description de cette espèce, dessinée par Wilkinson sur une de ses planches inédites, que M. Letourneux, sans se douter de son illustre prédécesseur, a retrouvée plus d'un demi-siècle plus tard. Nous la dédions à l'ombre du *genius loci*, ce Pharaon de funeste mémoire, submergé dans les ondes de la Mer Rouge à la poursuite du peuple élu.

Annua? Caulis divaricato-ramosissimus; rami gracillimi pallidi superne araneosi ceterum glabrescentes; folia inferiora? superiora diminuta ambitu ovato-oblonga, summa multo majora capitula involucrantia, omnia pube araneosa detersili parce conspersa, subpinnatifida vel integra, remote dentata, segmentis utrinque 1—3, dentibus croceo-spinulosis, basi sublanatis; folio involucrante uno alterove interiore pectinato pinnatifido rhachi lineari involucrum tubuloso-campanulatum subsuperante; involucri phylla dorso piloso-pubescentia, apice in spinulam croceam (in summis stramineam) gracilem longiusculam sensim acuminata, inferiora ovata, summa lanceolata, omnia margine membranaceo latiusculo purpurascentia.

Species A. serratuloidi Sieb. Boiss. III. 453. (= A. microcephala Coss. et Dur.) utique proxime affinis, a qua differt foliis superioribus diminutis, a bracteis involucrantibus multo superatis, nunquam pectinato-pinnatifidis, involucri squamis piloso-pubescentibus nec arachnoideis, in spinulam sensim nec abrupte abeuntibus. Nonnisi fragmenta suppetunt unde duratio incerta; plantae annuae speciem prae se fert.

596. A. cancellata L. Boiss. III. 452. **M.** ma.

597. Carduus pycnocephalus Jacq. Boiss. III. 520. arab.: *lilul* (Forsk.) **M.** ma., p. **N.** d.

598. **Carduus argentatus L.** Boiss. III. 522.
D. i. (Saléhîyeh Ehrenb.), **a. sept.** (entre le Caire et Suez Del.)

599. **Notobasis syriaca (L.) Cass.** Boiss. III. 553. arab. : *chôk* (Del.), *bawâl* (Schweinf.), généralement *lekhlâkh*.
N. d., f., v. D. a. sept.

600. **Silybum Marianum (L.) Gaertn.** Boiss. III. 556. arab. : *chôk-el-ghazâl* (Aschers.), *lekhlîkh* (Schweinf.). **N. d., f., v. O.**
— var. ***pygmaeum (Cass.) Boiss.*** Boiss. III. 556.
N. d. (Mansourah Samarit. ex Boiss. l. c.)

601. † **Cynara Scolymus L.** arab. : *kharchoûf*.
cult., assez commun; quelquefois subspont.
C. Cardunculus L. Boiss. III. 557. cult. dans les jardins, rare.

602. **C. Sibthorpiana Boiss. et Heldr.** Boiss. III. 557. arab. : *kharchoûf*. **M. ma.** (Mariout Letourn., Schweinf.)

603. **Onopordon Sibthorpianum Boiss. et Heldr.** var. ***alexandrinum Boiss.*** Boiss. III. 562. **M. ma.**

604. **Phaeopappus scoparius (Sieb.) Boiss.** Boiss. III. 602. arab. : *berqân, bourqân* (Wilkins., Schweinf.).
D. a. sept., a. mer.? («in convallibus ad Thebas» Acerbi).
Amberboa moschata (L.) D. C. em. Boiss. III. 605. arab.: *'anbar*.
cult. dans les anciens jardins du Caire.

605. **A. Lippii (L.) D. C.** Boiss. III. 606. arab. : *kheyzarân* (Forsk., Del.), *roumeyh* (Wilkins.), *ahnah* (Schweinf.).
D. l. (Siout Schweinf.), **i., a. sept., a. mer.**

606. **A. crupinoides (Desf.) D. C.** Boiss. III. 606.
M. ma. (Alexandrie Del., Mariout Letourn.) **D. a. sept.** (Wâdy Doukhân Husson ex Boiss. l. c.)

607. **Centaurea eryngioides Lam.** Boiss. III. 659. arab. : *yamrâr* (Wilkins.), *daqan-el-bedan* (Schweinf.).
D. a. sept. (Galâlah Schweinf.)

608. **C. glomerata Vahl.** Boiss. III. 679. arab.: *sourret-en-na'gueh* (Forsk.). **M. ma., p. D. i.**

609. **Centaurea furfuracea Coss. et Dur.** Bullet. Soc. Botan. France IV. (1857) p. 363. **D. l.** (entre Alexandrie et Sîwah G. Roth).

610. **C. aegyptiaca L.** Boiss. III. 687. arab. : *yamroûr, yamrâr* (Forsk.). **D. l., a. sept.**

611. **C. Calcitrapa L.** Boiss. III. 689. arab. : *chôk, mourreyr.* **M. ma., p. N. d., f., v. O.** (Petite Oasis Aschers.)

612. **C. alexandrina Del.** Boiss. III. 689. **M. ma.**

613. **C. pallescens Del.** Boiss. III. 690. arab. : *amroûr, harrâr* (Schweinf.), généralement *mourreyr;* nub. : *kenissa koul.* **M. p. D. f., v. D. l., i., a. sept.**

— var. ***brevicaulis (D. C.) Boiss.*** Boiss. III. 691. **D. l., a. sept.**

614. **C. dimorpha Viv.** Boiss. III. 692. **M. ma.**

615. **Zoegea purpurea Fres.** Boiss. III. 698. **D. a. sept.** (Galâlah Schweinf.)

616. **Crupina Crupinastrum (Moris) Vis.** Boiss. III. 699. **M. ma.** (Mariout Letourn.)

617. **Microlonchus Duriaei Spach.** Boiss. III. 700. **M. ma.** (Alexandrie Cadet de Fontenoy ex Boiss. l. c.; Meqs, Mariout Letourn 272).

618. **Aegialophila pumila (L.) Boiss.** III. 703. **M. ma.**

619. **Melanoloma pullatum (L.) Cass.** Boiss. III. 704. **M. ma.** (Alexandrie Herb. Pavon ex Boiss. l. c.)

620. **Carthamus lanatus L.** Boiss. III. 706. arab. : *chawârib 'Antar* (Schweinf.). **M. ma. N. d., f.?**

621. **C. glaucus M. B.** var. ***syriacus Boiss.*** Boiss. III. 707. **M. p.** (Damiette Schweinf.) **N. d. f.?, v. O.** (Dakhel Aschers.) **D. l., a. sept.**

— var. ***alexandrinus Boiss.*** Boiss. III. 707. **M. ma., p.** (Damiette Schweinf.)

622. (**C. tinctorius L.** Boiss. III. 709. var. ***inermis Schweinf.*** Berichte der Deutschen Botan. Gesellschaft II (1884) p. 365.

Folia superiora subintegerrima vix spinulosa, interdum obtusa; involucri phyllorum appendices foliaceae abbreviatae ovatae plerumque integerrimae, brevissime spinuloso-mucronatae vel muticae nonnunquam obtusissimae; phylla intima scariosa apice breviter spinulosa; flores plerumque aurantiaci. arab., la plante : *qortom,* les fleurs : *'osfour.*

cult. (généralement en mélange avec le blé) surtout dans la Haute-Égypte comme plante de teinture et pour les fruits comestibles et huileux; naturalisé. **N. d., v.**

var. ***typicus Schweinf.*** l. c. Folia ut phyllorum appendices oblongae ad oblongo-lanceolatae bene mucronata, distincte spinuloso-serrata, phylla intima apice valide et longiuscule spinulosa.

Avec la forme précédente, toujours moins nombreux.

Obs. Ces deux formes qui correspondent peut-être au «carthame cultivé» et «sauvage» d'Aboû Hanîfah (voir Alph. de Candolle Orig. plant. cult. p. 132) ne sont pas restreintes à l'Égypte. Nous avons vu le C. tinctorius inermis bien tranché non seulement de la Nubie (Dongola Pfund!), mais aussi des Indes Orientales (Wallich 2959, 69 a!). Les échantillons de l'herbier royal de Berlin du Scinde et du Bengal (Hooker et Thomson!) et du Pérou (Herb. Jussieu!) appartiennent à des formes intermédiaires. Le C. tinctorius typicus (qui est certainement la forme la plus répandue et, hors les régions citées, la seule cultivée pour ses fleurs employées dans la teinturerie et quelquefois pour ses graines huileuses) se trouve en Égypte généralement à fleurs jaunes (C. tinctorius flavus Alef. Landwirthsch. Flora p. 181) ou blanches (C. t. albus Alef. l. c.). En Égypte le C. tinctorius typicus fait l'impression d'une race retournante vers la forme originaire sauvage, qui (d'après Alefeld l. c.) et Clarke (Compos. Ind.) serait représentée par le C. Oxyacantha M. B. Boiss. III. 709, espèce de l'Asie occidentale répandue du Caucase et de la Songarie jusqu'aux provinces Nord-Ouest des Indes.

623. **Carthamus mareoticus Del.** Boiss. III. 710. **M. ma.**

624. **Carduncellus eriocephalus Boiss.** Boiss. III. 711. arab. : *khécheroûf* (Schweinf.). **D. I., a. sept.**

625. **Scolymus maculatus L.** Boiss. III. 713. arab. : *lekhlâkh*. **N. d., f. O.** (Dakhel Aschers.

626. **S. hispanicus L.** Boiss. III. 713. **M. ma.** (Alexandrie, depuis Del.) **O.** (Dakhel Aschers.

627. **Cichorium divaricatum Schousb.** Boiss. III. 716. arab. : *hindib* (Schweinf.), *maqd* (Aschers.); nub. : *sablanqâro*. **N. d., f., v. O.** (Petite Oasis Aschers.)

628. **C. Endivia L.** Boiss. III. 716. arab. : *chikourîyeh* (Forsk., Del.), *abou-roukîb* (Aschers.), *silis* (? Aschers.), *endiwîyeh* (Schweinf.), généralement *hindib, hendebeh*. **M. ma. N. d., f. v. O.**, spont. et quelquefois cult.

629. **Hyoseris lucida L.** Boiss. III. 718. **M. ma.**

630. **Hedypnois rhagadioloides (L.) Willd.** Syn. H. cretica Willd. Boiss. III. 719. **M. ma.**

631. **Koelpinia linearis Pall.** Boiss. III. 721. **M. ma.** (Mariout Letourn.) **D. a. sept.**

632. **Rhagadiolus stellatus (L.) D. C.** Boiss. III. 722. **M. ma.** (Mariout, Abousir Letourn.)

633. **Thrincia tripolitana Schultz Bip.** apud Coss. in Bull. Soc. Bot. France XXII (1875) p. 48 (solum nomen). Aschers. in Rohlfs Kufra p. 435. Barbey Herbor. Lev. p. 141. **M. ma.** (Mariout Aschers., Barbey; Ramleh Barbey)

634. **Leontodon hispidulus (Del.) Boiss.** Boiss. III. 727. **M. ma. N. d., v. D. I., a. sept.**

635. **Picris Sprengeriana (L.) Poir.** Boiss. III. 738. **M. ma. N. d., v. D. I., a. sept.**

— var. *altissima (Del.) Aschers. et Schweinf.* Syn. P. altissima Del. Boiss. III. 738. arab. : *mourreyr* (Del.). **M. ma. N. d., v.**

636. **P. sulphurea Del.** Boiss. III. 739. **N. d., v. O.** (Dakhel Aschers.) **D. I., a. sept., a. mer.**

637. **Picris coronopifolia (Desf.) D. C.** Syn. P. radicata Less. Boiss. III. 740. **M. ma., p. D. l., i., a. sept.**

— var. ***pilosa (Del.) Aschers. et Schweinf.*** Syn. Picris pilosa Del. Boiss. III. 740. **M. ma., p.** (Rosette Schweinf.)

638. **Helminthia echioides (L.) Gaertn.** Boiss. III. 742. **N. d.?** (Aegypt. infer. Husson ex Boiss. l. c.)

639. **Urospermum picroides (L.) Desf.** Boiss. III. 743. arab.: *silîs, sileys, besîkh, dordâ* (Aschers.). **N. d., f. O. D. l., a. sept.**

640. **Geropogon glaber L.** Boiss. III. 744. arab.: *dineyb* (Schwf.). **N. d.** (Kafr Hawân près Faqous Schweinf.), **f. O.**

Tragopogon porrifolius L. Boiss. III. 745. cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire, assez rare (légume).

641. **Scorzonera alexandrina Boiss.** Boiss. III. 760. arab.: *ethbâh* (Wilkins.). **M. ma. D. l., a. sept.** (Wilkins.; Guebel Khachab Sickenb., Volkens).

642. **S. mollis M. B.** Boiss. III. 761. arab.: *dabâh* (Schweinf.). **D. a. sept.** (Galâlah Schweinf.)

S. hispanica L. Boiss. III. 767. cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire, assez rare (légume).

643. **Sonchus oleraceus L.** Boiss. III. 795. arab.: *besîkh, tibsîkh* (Aschers.), *galâîl* (Del.), *guelâwîl* (Aschers.), généralement *libbeyn.* **M. ma. N. d., f., v. O. D. a. sept.**

644. **S. glaucescens Jordan.** Boiss. III. 796. arab.: *chakhîr* (Aschers.), *chekhcheykh* (Schweinf.). **M. p.** (Damiette Ehrenb., Schweinf.) **N. d., f., v. O.**

645. **S. maritimus L.** Boiss. III. 797. var. ***aquatilis (Pourr.) Boiss.*** arab.: *libbeyn.* **O.**

Lactuca Scariola L. var. ***sativa (L.) Boiss.*** Boiss. III. 809. arab.: *khass.* cult. partout comme salade, dans la Haute-Égypte comme plante huileuse.

646. **L. saligna L.** Boiss. III. 810. arab.: *libbeyn-ech-cheykh* (Forsk.), généralement *libbeyn.* **N. d., v. D. a. sept.**

647. **Lactuca orientalis** Boiss. Boiss. III. 819. arab.: *yakhiss* (au mont Sinai. Schweinf.). **D. a. sept.** Galâlah Schweinf.

648. **Zollikoferia mucronata** Boiss. Boiss. III. 822. **M. ma., p.**

649. **Z. tenuiloba** Boiss. Boiss. III. 822.
M. p. El Arich Barbey. **D. i.** Cheykh Serbân près Saléhîyeh Schweinf.

650. **Z. Cassiniana** (Jaub. et Spach) Boiss. Boiss. III. 822. arab.: *houdân* (Ehrenb.), *'adeyd* (Klunz.), plus généralement *mourreyr*, *youmroûr*, *moroûr*; abad.: *haddiyeh* (Schweinf.).
O. D. l., i., a. sept., a. mer.

651. **Z. angustifolia** (Desf.) Coss. Syn. Z. arabica Boiss. Boiss. III. 823. **M. ma.** Mandarah Barbey. **p.** El 'Arich Barbey.

652. **Z. nudicaulis** (L.) Boiss. Boiss. III. 824. arab.: *houssyq* (Aschers.). **M. ma., p. N. d., f. O. D. l., i., a. sept., a. mer.**

653. **Z. fallax** (Jaub. et Spach) Boiss. Boiss. III. 824.
D. a. sept. Cheykh Abâdeh Kralik ex Jaub. et Sp.

654. **Z. massaviensis** (Fres.) Boiss. Boiss. III. 825.
D. a. mer. Wady Eml, Wâdy Gadireh Schweinf.

655. **Z. glomerata** (Cass.) Boiss. Boiss. III. 826. arab.: *houdân* (Aschers.), *houeyq* (Wilkins.), *houeyret-el-kilâb* (Klunz.); abad.: *heyreyrah* (Schweinf.). **M. ma. O. D. l., i., a. sept., a. mer.**

656. **Z. spinosa** (Forsk.) Boiss. Boiss. III. 826. arab.: *kedâd* (Forsk.), *suppareh* (Del.), *kebâd* (Wilkins., Schweinf.). **D. a. sept.**

657. **Reichardia tingitana** (L.) Rth. Syn. Picridium t. Desf. Boiss. III. 827. arab.: *ouakd*, *houaouîah* (Forsk.), *houeyeah* (Del.), *ehedeed* (Forsk.), *libbeyn* (Wilkins.), *'adeyd* (Klunz.), *Jedid* (Aschers.). **M. ma., p. N. d., f., v. D. a. mer.**

— var. *orientalis* (L.) *Aschers. et Schweinf.* Syn. P. tingitanum β. minus Boiss. Boiss. III. 828.
M. ma., p. D. l., i., a. sept., a. mer.

— var. *arabica* (*Hochst. et Steud.*) *Aschers. et Schweinf.* Syn. P. tingitanum γ. subintegrum Boiss. Boiss. III. 828.
N. d., f. D. a. sept., a. mer.

658. †**Reichardia picroides (L.) Roth.** Syn. Picridium vulgare Desf. Boiss. III. 828.

M. ma. (Fossés d'Alexandrie près de la station de Ramleh Barbey, réc. introduit?)

659. **Crepis bulbosa (L.) Tausch.** Boiss. III. 832. **M. ma., p.**

660. **C. parviflora Desf.** Boiss. III. 849. Syn. C. breviflora Del. Fl. Aeg. Ill. p. 72 nº 765!

N. d. (Rosette Del., Schweinf.; Le Caire : Faqallah Sickenb., Schweinf.), **f.** (Fedimîn Schweinf.) **O.** (Petite Oasis Aschers.)

661. **C. radicata Forsk.** Fl. Aeg.-Arab. p. LXXII nº 410 p. 145! Syn. C. senecioides Del. Boiss. III. 852. arab.: *seraghah, haoudân* (Forsk.). **M. ma. N. d., f., v. D. l., a. sept.**

662. **Lagoseris bifida (Vis.) Boiss.** Boiss. III. 881. arab.: *haoudân* (Schweinf.).

M. p. (Bîr Aboû Merzoûk Barbey). **D. a. sept.** (Galâlah Schweinf.)

Lobeliaceae.

Lobelia Erinus L. cult. dans les jardins modernes.

Siphocampylus biserratus (Cav.) Alph. D. C. cult. dans les jardins du Caire et dans les pépinières.

S. Warscewiczii Van Houtte. comme l'espèce précédente.

L. Campanulaceae.

663. **Wahlenbergia Cervicina Alph. D. C.** Boiss. III. 885. **N. d., v.** (Guîzeh à Saqqârah Boiss.)

664. **W. etbaica (Schweinf.) Vatke.** Linnaea XXXVIII p. 700. Syn. Laurentia e. Schweinf. Verh. zool. botan. Ges. Wien. XVIII (1868) p. 683.

D. a. sept. (Guebel Cheykh Embarak en amont de Fechn Deflers.

665. **Campanula sulphurea Boiss.** Boiss. III. 930.

M. p. (El-'Arîch Kotschy 415). **D. a. sept.** (Grande forêt pétrifiée près du Bîr-el-Fakhmeh Sickenb., Schweinf., Volkens.)

666. **Campanula dimorphantha Schweinf.** Boiss. III. 932.

N. v. (ad muros et ad fossas humidas Kahirae Husson, Kralik, ex Boiss. l. c.)

667. † **C. Erinus L.** Boiss. III. 932.

M. ma. (Ramleh : Station de Bulkeley Letourn., réc. introduit?)

668. † **Specularia Speculum Veneris (L.) Alph. D. C.** Boiss. III. 958.

N. d. («dans les cultures des environs du Caire» Gaillardot 1864 introduit).

LI. Sphenocleaceae.

669. **Sphenoclea zeylanica Gaertn.** Syn. S. Pongatium D. C. Boiss. III. 963. **N. d.** (Rosette et Damiette depuis Delile).

Ericaceae.

Arbutus Unedo L.

cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire (arbre d'ornement).

LII. Lentibulariaceae.

670. **Utricularia inflexa Forsk.** Boiss. IV. 3. arab. : *hamoûl* (Forsk.). **N. d.**

671. **U. stellaris L.** Boiss. IV. 3. **N. d.**

672. **U. exoleta R. Br.** Prodr. Fl. Nov. Holl. p. 430. Syn. U. diantha Roem. et Schult. Mant. ad Syst. Veg. Vol. I, p. 169. **O.**

(Obs. Cette espèce se trouve aussi en Europe (Azeitao près Lisbonne Welwitsch!)

LIII. Primulaceae.

673. **Samolus Valerandi L.** Boiss. IV. 5. arab. : *'arideh, saboûn 'ard* (Aschers.), berbère de Siwah : *semmiû setayn* (G. Roth).

M. ma. N. d. O. D. a. sept.

674. **Anagallis arvensis L.** Boiss. IV. 6. arab. : *saboûn gheyt, qounfoudeh* (Aschers.), *'aïn-el-djemel* (G. Roth).
M. ma. N. d., f., v. O.

675. **A. latifolia L.** Boiss. IV. 6. **M. ma. N. d., v. O.**

676. **Coris monspeliensis L.**
M. ma. (Alexandrie très rare Delile, Letourn.)

Oleaceae.

Olea europaea L. Boiss. IV. 36. arab. : *zeytoûn*, berb. : *azmoûr* (Aschers.). cult. dans les environs du Caire, au Fayoûm et dans les Oasis.

Fraxinus Ornus L. Boiss. IV. 39. cult. dans les jardins du Caire, rare.

F. excelsior L. Boiss. IV. 39. arab. : *lisân-el-'asfoûr*.
cult. dans les jardins de la Basse Égypte, rare.

Ligustrum japonicum Thunb.
cult. dans les jardins du Caire et d'Alexandrie, assez commun.

Obs. L'Olea chrysophylla Lam. se trouve dans le jardin public d'Esbeqîyeh du Caire.

Jasminaceae.

J. Sambac L. arab. : *fell, foull, zambaq*.
cult. dans les jardins, assez commun.

Jasminum revolutum Sims. cult. dans les jardins du Caire.

J. officinale L. Boiss. IV. 43. arab. : *qayan* (Forsk.), généralement *yâsemîn*. cult. dans les jardins, assez rare.

J. grandiflorum L. arab. : *yâsemîn*. cult. dans les jardins, commun.

Nyctanthes Arbor tristis L.
cult. dans les jardins du Khédive, assez rare.

LIV. Salvadoraceae.

677. **Salvadora persica Garcin.** Boiss. IV. 43. arab. : *lichlich* (Del.), *râkkar* (Schweinf.), généralement *arâk, râk*, les rameaux qui servent de brosse à dents : *moswâk*. **D. a. sept., a. mer.**

LV. Apocynaceae.

Thevetia neriifolia Juss.

cult. dans les jardins du Caire et d'Alexandrie.

Vinca rosea L.

cult. dans les jardins du Caire et d'Alexandrie, assez commun.

Plumeria acutifolia Poir.

très repandu dans les jardins du Caire et d'Alexandrie.

678. **Nerium Oleander L.** Boiss. III. 47. arab. : *difleh, foutn.*

D. a. mer. («trovasi in piccoli gruppi nei burroni che versono nel golfo Berenice» Figari, Stud. I p. 205) et cult. dans les jardins partout.

Obs. Les Apocynacées moins généralement distribuées dans les jardins de l'Égypte sont les Cerbera laurifolia Lodd., Tabernaemontana coronaria (Jacq.) R. Br. et Trachelospermum jasminoides (Lindl.) Lem.

LVI. Asclepiadaceae.

Cryptostegia grandiflora (Roxb.) R. Br.

cult. dans les jardins de l'Égypte depuis longtemps.

679. **Periploca laevigata Ait.** Boiss. III. 50. arab. : *halâb.*

M. ma. (Qasr el Adjabiyeh vers Siwah Ehrenb.)

680. **Solenostemma Argel (Del.) Hayne.** Boiss. IV. 56. arab. : *arguel, harguel.* **D. a. sept.** (Wâdy Omm Mouniféh Schweinf.), **mer.**

681. **Calotropis procera (Ait.) R. Br.** Boiss. IV. 57. arab. : *'ocheir, 'ochâr*; le fruit : *beyd-el-'ochar.*

N. f., v. O. D. l., a. sept., a. mer.

682. **Oxystelma Alpini Dcne.** Boiss. IV. 59. arab. : *libbeyn.*

N. d., v. D. a. mer.

683. **Daemia tomentosa (L.) Vatke.** Syn. D. cordata R. Br. Boiss. IV. 59. arab. : *leben el homârah* (Del.), *'atmeh* (Klunz.), généralement *ghalqah, ghalqai.* **D. l., i., a. sept., a. mer.**

684. **Cynanchum acutum L.** Boiss. IV. 60. arab. : *mouddeyd, 'eulleyq, libbeyn* (Aschers.).
M. ma., p. N. d., f., v. O. (Petite Oasis Aschers.).

685. **Glossonema Boveanum Dcne.** Boiss. IV. 61. arab. (abad.?): *eteyr, etîrr* (Klunz., Schweinf.); le fruit : *chafellah* (Klunz.).
D. a. mer.

686. † **Gomphocarpus fruticosus (L.) R. Br.** Boiss. IV. 61.
cult. et naturalisé dans les jardins **N. d.** (Rosette Del.; Kafr Douâr Letourn.)

687. **G. sinaicus Boiss.** Boiss. IV. 61. arab. : *herdjel* (Schimp.), *ghalqet-ed-dîb* (Wilkins.), *gheyl* (Schweinf.). **D. a. sept.**

688. **Leptadenia pyrotechnica (Forsk.) Dcne.** Boiss. IV. 63. arab. : *markh.* **D. l., a. sept., a. mer.**

689. **L. heterophylla (Del.) Dcne.** Boiss. IV. 1197.
N. v. (Philae Ehrenb.)

Obs. Le Stephanotis floribunda Brongn. n'est pas rare dans les jardins d'Alexandrie.

LVII. Gentianaceae.

690. **Erythraea pulchella (Sw.) Fr.** Syn. E. ramosissima Pers. Boiss. IV. 67. arab. : *qantaryoûn, qantaryân* (Del.), *qouteybah* (Aschers.), berb. : *tacherrât* (G. Roth).
M. ma., p. N. d., f., v. O.

691. **E. latifolia Sm.** Boiss. IV. 67. **N. d.?** (Aeg. infer. Boiss. l. c. 68).

692. **E. spicata (L.) Pers.** Boiss. IV. 69. arab. : *menâchch-ed-doubbân* (Schweinf.). **M. ma., p. N. d., f. O.**

Bignoniaceae.

Tecoma capensis (Thunb.) Lindl.
cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire, assez rare (liane).

T. radicans (L.) Juss. arab. : *morgân* (Aschers.).
comme l'espèce précédente, rare.

Tecoma grandiflora (Thunb.) Delaun.

comme l'espèce précédente, rare.

T. stans (L.) Juss.

comme l'espèce précédente, assez commun (arbre d'ornement).

T. jasminoides (A. Cunn.) Lindl.

cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire, pas rare (liane).

Jacaranda mimosifolia Don.

cult. dans les jardins modernes du Caire et d'Alexandrie, assez répandu (arbre d'ornement).

Kigelia pinnata D. C.

cult. dans les jardins du Caire, pas rare (arbre d'ornement).

Obs. Les jardins de l'île de Rôdah près du Caire ont le Spathodea laevis Pal. Beauv.

LVIII. Sesamaceae.

693. (Sesamum indicum L. Boiss. IV. 81. arab.: *semsem, simsim*. cult. dans les champs de la Basse Égypte; quelquefois subspont.

Polemoniaceae.

Phlox panniculata L.

cult. dans les jardins modernes (plante d'ornement).

Hydrophyllaceae.

Wigandia caracasana Humb. et Kth.

cult. dans les jardins modernes, pas rare.

W. urens (Ruiz et Pav.) Chois. comme l'espèce précédente.

LIX. Convolvulaceae.

694. Convolvulus Hystrix Vahl. Boiss. IV. 88. arab.: *chibrim* (au Nord), *chibriq, choobrong* (dans la Haute Égypte, Schwf.).

D. I. Wady Fench, Wady Choobrong près Edfou (Schweinf.), a. sept., à mer.

695. **Convolvulus lanatus Vahl.** Boiss. IV. 89. arab.: *beyâd* (Forsk.), *breheymah* (Schimp.), *rehâmah* (Schweinf.).
M. p. D. l., i., a. sept.

696. **C. oleifolius Desr.** Boiss. IV. 93. **M. ma.** (Matrouqah Letourn.).

697. **C. lineatus L.** Boiss. IV. 97.
M. ma. (Alexandrie vers Dekheylah Ehrenb.).

698. **C. secundus Desr.** Boiss. IV. 100.
R. (Suez Kotschy 890)? probabl. **M. p.** à El-'Arîch.

699. **C. pilosellifolius Desr.** Boiss. IV. 103.
O. (Guyennah dans la Grande Oasis Schweinf.).

700. **C. microphyllus Sieb. (Spr.** Syst. Veg. I 611. [1825]) Boiss. IV. 103. arab.: *ghobeyrâ* (Schweinf.).
O. D. l., a. sept., a. mer.

701. **C. althaeoides L.** Boiss. IV. 106. **M. ma.**

702. **C. arvensis L.** Boiss. IV. 108. arab.: *mouddeyd* (Aschers.), généralement *'eulleyq*. **M. ma. N. d., f., v. O.**

703. **C. fatmensis Kunze.** Boiss. IV. 109. arab.: *'eulleyq* (Schwf.).
N. d., f., v. O.

704. **C. siculus L.** Boiss. IV. 109.
M. ma. (Alexandrie, depuis Delile). **O.**

Ipomoea Bona nox L. Syn. Calonyction speciosum Chois.
cult. dans les jardins du Caire.

I. Nil (L.) Rth. Syn. Pharbitis Nil Chois. cult. dans les jardins.

I. purpurea (L.) Lam. Syn. Pharbitis hispida Chois. P. purpurea Aschers. comme la précédente.

I. Batatas (L.) Lam. Syn. Batatas edulis Chois. arab.: *batâtah*.
cult. dans les champs près d'Alexandrie, assez commun.

705. **I. litoralis (L.) Boiss.** Boiss. IV. 112.
M. ma. (Alexandrie, depuis Delile).

I. rubrocaerulea Hook.
cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire, comme le nº 706.

706. **I. caïrica (L.) Webb.** Syn. I. palmata Forsk. Boiss. IV.

113. arab. : *cherk-falek* (Del.), *bint-el-hosn*, généralement *sitt-el-hosn*.

cult. partout en Égypte, spont. assez rare. **N. d.** (Rosette depuis Forsk., Damiette Del., Tantah Schweinf.), **v.** (Beni Soueyf Sieber, Philae Boiss.)

Obs. Les jardins du Caire et d'Alexandrie abondent en espèces variées d'Ipomoea. Nous citons en outre I. Quamoclit L., I. Turpethum (L.) B. Br., I. tuberosa L.

707. **Cressa cretica L.** Boiss. IV. 114. arab. : *nadâwah* (Forsk., Del.), *abou hos'bah* (Schweinf.)?, *moulleyh*, *sebakh* (Aschers.).

M. ma. N. d., f. v. O. D. I., i., a. sept.

708. **Cuscuta planiflora Ten.** Boiss. IV. 116.

Égypte Fischer ex Engelm. **M. ma.** (Mariout, Matrouqah Letourn.).

709. **C. Epilinum Weihe.** Boiss. IV. 118.

N. d.?, v.? Égypte Krahk ex Engelm. et Boiss. l. c.).

710. **C. arabica Fres.** Boiss. IV. 120. arab. : *hamoûl*.

M. ma. N. d., f., v. O. D. a. sept.

711. **C. monogyna Vahl.** Boiss. IV. 121.

N. v. (Guizeh (sur les citronniers) Berthe ex Delile).

LX. Cordiaceae.

Cordia Sebestena L. cult. dans les jardins du Caire.

712. † **C. Myxa L.** Boiss. IV. 124. arab. : *moukheyt*.

cult. dans les anciens jardins, quelquefois naturalisé **M. ma., p.**

713. † **C. crenata Del.** Boiss. IV. 124. arab. : *moukheyt roumy*.

cult. dans les anciens jardins du Caire, assez rare; quelquefois subspont. (Fiouel)

714. **C. Gharaf (Forsk.) Ehrenb.** ex Aschers. Sitzber. naturf. Freunde Berlin 1879 p. 46. Sitzber. Bot. Verein Brandenb. XXI (1879) p. 69. Syn. Cornus Gharaf Forsk. Fl. Aeg.-Arab. p. XCV. Cornus sanguinea Forsk. l. c. p. CV n° 96, p. 33 nec L. Cordia subopposita D. C. Boiss. IV. 124.

O (Grande Oasis Schweinf., Aschers.)

LXI. Borraginaceae.

Ehretia serrata Roxb.

cult. dans les jardins de Guézîreh près du Caire (plante d'ornement).

715. **Heliotropium supinum L.** Boiss. IV. 127. arab.: *ghobeyrâ* (G. Roth). **M. ma. N. d., f., v. O.** (Grande Oasis Schweinf.).

716. **H. Kunzei Lehm.** Boiss. IV. 130. **N. d., v.**

717. **H. europaeum L.** var. ***tenuiflorum (Guss.) Boiss.*** Boiss. IV. 130. arab.: *sekrân* (Forsk., Del.), *'afeyn* (Aschers.. Schwf.). **M. ma. N. d., f. O.**

718. **H. pallens Del.** Boiss. IV. 132. **N. v.** (Esneh Acerbi ex D. C.).

719. **H. luteum Poir.** Boiss. IV. 141. arab.: *roghl, netech* (Forsk., Del.), *forreych* (Del.), *halâmeh* (Aschers.), *rehâmah* (Schwnf.). **M. p. D. l., i., a. sept.**

720. **H. arbaïnense Fres.** Boiss. IV. 146. arab.: *rahâb* (Schwnf.). **D. a. sept., a. mer.**

721. **H. undulatum Vahl.** Boiss. IV. 147. **D. l., i., a. sept., a. mer.**

722. **H. persicum Burm.** Boiss. IV. 147. **N. d. D. l., a. sept., a. mer.**

723. † **Borrago officinalis L.** Boiss. IV. 150. arab.: *lisân-eth-thôr*. **M. ma.** (Ramleh Letourn.) **N. d., v.** (rarement naturalisé dans les anciens jardins du Caire, depuis Forsk.).

724. **Anchusa undulata L.** Boiss. IV. 152. **M. ma.**

725. **A. aggregata Lehm.** IV. 157. **M. ma., p. N. f.** (Fedimîn Schweinf.). **O.**

726. **A. hispida Forsk.** Boiss. IV. 158. **M. ma. D. l., i., a. sept.**

727. **A. aegyptiaca (L.) D. C.** Boiss. IV. 159. arab.: *choubbeyt, dabboûn* (Forsk.). **M. ma. N. d., D. a. sept.**

728. **A. Milleri Willd.** Boiss. IV. 159. arab.: *kahalâ* (Schweinf.). **M. ma. D. i., a. sept.**

729. **Nonnea Vivianii Alph. D. C.** Boiss. IV. 165. **M. ma.** (Alexandrie, depuis Ehrenb.).

730. Podonosma galalensis Schweinf. Boiss. IV. 1199.
D. a. sept. (les deux Galâlah Schweinf.).

731. (Echium italicum L. Boiss. IV. 205.
M. ma. (Ramleh Letourn. réc. introduit?).

732. E. sericeum Vahl. Boiss. IV. 207. arab. : *sâq-el-hamâm, lisân-el-'asal* (Forsk.). M. ma., p.

733. E. longifolium Del. Boiss. IV. 208. arab. : *kahaly* (Wilkins.), *dahamy* (Schweinf.), *kaheyly, hinâ-ed-dab'* (Klunz.).
N. d., v. D. l., a. sept., a. mer.

734. E. Rauwolfii Del. Boiss. IV. 208. arab. : *kaheylâ* (Forsk., G. Roth), *hinâ-el-ghoûl, keïdah* (Aschers.).
M. ma. N. d., f., v. O. D. l., a. mer.

735. E. setosum Vahl. Boiss. IV. 209. M. ma. D. l.

736. Echiochilon fruticosum Desf. Boiss. IV. 211.
M. ma., p. D. l., i., a. sept.

737. Arnebia hispidissima (Spr.) D. C. Boiss. IV. 213. arab. : *tehmah* (Schweinf.), *attân* (Klunz., Schweinf.).
D. l. (près Farchoût Schweinf.), a. sept., a. mer.

738. A. linearifolia D. C. Boiss. IV. 214. arab. : *hinâ-el-ghoûl* (Wilkins.), *kahaly* (Wilkins., Schweinf.), *'arequet-el-mouslemîn* (au mont Sinai, Schweinf.). D. l., i., a. sept.

739. A. tinctoria Forsk. Boiss. IV. 214. arab. : *chegueret-el-areb* (Forsk.).

740. Lithospermum arvense L. Boiss. IV. 216.
M. ma. (Alexandrie Letourn., Aschers.).

741. (L. incrassatum Guss. Boiss. IV. 217.
M. ma. (Alexandrie : Sidi Gâbir Letourn. réc. introduit?)

742. L. tenuiflorum L. fil. Boiss. IV. 217.
M. ma. (Alexandrie, depuis Delile).

743. L. callosum Vahl. Boiss. IV. 219. arab. : *halâmeh*.
M. ma., p. D. l., i., a. sept.

744. Alkanna tinctoria (L.) Tausch. Boiss. IV. 227.
M. ma. D. a. sept.?

745. **Lappula spinocarpos (Forsk.) Aschers.** Sitzber. Bot. Verein Brandenb. XVI (1874) p. 88. Syn. Echinospermum spinocarpos Boiss. IV. 249. **M. ma. D. l., i., a. sept.**

746. **L. sinaica (D. C.) Aschers. et Schweinf.** Syn. Echinospermum Sin. D. C. Boiss. IV. 251.
D. a. sept. (Wâdy Tîn très rare Schweinf.).

747. **Paracaryum micranthum (D. C.) Boiss.** Boiss. IV. 255. arab. : *sileyseleh* (au mont Sinai, Schweinf.). **D. a. sept.**

748. † **Omphalodes linifolia (L.) Mnch.**
M. ma. (Alexandrie cult. dans les jardins et subspont. Pfund).

749. **Trichodesma africanum (L.) R. Br.** Boiss. IV. 280. arab.: *lousseyq, horreyq* (Forsk.), *hamîm* (Klunz.), *khodar* (Schweinf., Klunz.), *chôk-ed-dab'* (Schweinf.).
O. (Grande Oasis Schweinf., Aschers.). **D. l., a. sept., a. mer.**

750. **T. Ehrenbergii Schweinf.** Zeitschr. Ges. f. Erdkunde IV (1869) p. 337 (solum nomen). Boiss. IV. 281. **D. a. mer.**

LXII. Solanaceae.

751. † **Lycopersicum esculentum Mill.** arab.: *beydingân tômaten* (Del.), *khoutah* (Zarb), généralement *tômatoun*.
cult. partout, subspont. **M. ma., N. d.** (Alexandrie).

Solanum tuberosum L. arab. : *batâtah.*
cult. dans les environs du Caire et à plusieurs endroits de la Basse-Égypte depuis une dizaine d'années; réussit assez bien.

752. **S. nigrum L.** Boiss. IV. 284. arab. : *'aneb-ed-dîb.*
M. ma. N. d., f., v. O. D. a. sept.

— var. ***induratum Boiss.*** Boiss. IV. 284. Syn. S. suffruticosum Schousb.
Aeg. (Aucher 2483 ex Dunal in D. C. Prod. XIII. 1. 53).

— var. ***humile (Bernh.) Aschers.*** Fl. Prov. Brandenb. 1. 452. Boiss. IV. 284.
M. ma. (Alexandrie Pfund, Letourn.) **N. v.** (Philae Pfund).

753. **Solanum villosum Lam.** Boiss. IV. 285. var. ***alatum Moch. Aschers.*** Fl. Prov. Brandenb. I. 453. Syn. S. miniatum Bernh. Boiss. IV. 284. arab. : *'aneb-ed-dîb.*

N. d., f., v. O.

S. macranthum Dun.

cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire (plante d'ornement).

S. maroniense Poit. comme l'espèce précédente.

S. aethiopicum L. arab.: *beydingân-el-qoûtah.* les fruits: *tiffâh dahaby. tiffâh-el-hob* (Del.).

cult. au temps de Delile dans les jardins du Caire à cause de ses fruits comestibles. nous ignorons s'il y existe encore à présent.

754. (**S. Melongena L.** arab. : *beydingân aswad* (Ehrenb.). généralement *beydingân.* cult. partout et quelquefois subspont.

755. **S. coagulans Forsk.** Boiss. IV. 286. nub. : *kaderânbes* (région des cataractes). **O.** (Dakhel Aschers.) **N. v. O. a. mer.**

Capsicum annuum L. arab. : *filfil* ou *filfil ahmar.* chez les Soudaniens *chattah* ou *chitteytah.* cult. partout.

756. (**Nicandra physaloides (L.) Gaertn.** Boiss. IV. 287.

naturalisé **M. ma.?** (Stazione mediterranea Figari Stud. I. 225).

757. (**Physalis peruviana L.** arab. : *habrah* (Schweinf.).

cult. à cause de ses fruits comestibles dans les jardins d'Alexandrie et de Damiette, naturalisé **O. i.** (Ismailia à feuilles panachées Schweinf.).

758. **Withania somnifera (L.) Dun.** Boiss. IV. 287. arab. : *sem-el-far* (Del.), *noum-el-târ* (Ehrenb.), *khaeraqoût, fouqqeyeh* (Aschers.), généralement *sekr'a.* **M. ma., p. N. d., v. O.**

759. **Lycium europaeum L.** Boiss. IV. 288. arab. : *'ousedj.* (*'aouseg*) **M. ma., p.**

760. **L. arabicum Schweinf.** Boiss. IV. 289. arab.: *schamaân* (Klunz., Schweinf.), plus généralement *'ousedj, 'aousedj.*

D. i., a. sept., a. mer.

Solandra macrantha Dun.

cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire (arbre d'ornement).

761. **Datura Stramonium L.** Boiss. IV. 292. arab.: *nefîr* (Del.), *semm-el-fâr* (Ehrenb.), *datoûrah* (Aschers.). **M. ma. N. d., v.**

† — var. ***Tatula (L.) Dun.***

N. d. (Alexandrie aux bords du canal Schweinf.; le Caire, jardins arabes Aschers. naturalisé).

762. † **D. Metel L.** Boiss. IV. 292.

N. d. (le Caire : 'Abbasîyeh Pfund, Choubrah Sickenb. naturalisé).

763. † **D. fastuosa L.** Boiss. IV. 292. arab. : *zamr-es-soultân.*

naturalisé «in cultis Aegypti» Boiss. l. c. **M. ma.** Ramleh (Letourn.) **N. d.** (Ismailia, canal d'eau douce Letourn.)

D. suaveolens Humb. et Kth.

cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire.

764. **Hyoscyamus muticus L.** Boiss. IV. 293. arab. : *tatoûrah* (Forsk., Del.), *semm-el-fâr* (Del.), *chegueret-es-sakrân* (G. Roth), généralement *sekrân.* **N. f., v. O. D. l., a. sept.**

765. **H. Boveanus (Dun.) Aschers. et Schweinf.** Syn. Scopolia Boveana Dun. et S. Datora Dun. nec Hyoscyamus Dat. Forsk.

D. a. sept. (Wâdy Omm Moumfèh, Wâdy Aboû Marwah Schweinf.)

766. **H. pusillus L.** Boiss. IV. 294.

M. p. (Qatîyeh Del. [sub H. reticulato], Barbey). **N. d. D. i.**

767. **H. albus L.** Boiss. IV. 295. arab. : *beng.*

M. ma. (Alexandrie depuis Delile).

— var. ***desertorum Aschers.*** Boiss. IV. 296. **D. a. sept.**

Petunia nyctaginiflora Juss.

P. violacea Lindl.

des formes hybrides cult. dans les jardins modernes.

768. † **Nicotiana Tabacum L.** arab. : *doukhân*, berb. : *tabghâ* (Müller); *tabouа* [tabac à chiquer] (Caill.).

cult. partout, quelquefois subspont.

769. † **N. glauca Graham.** arab. : *tombak* (Caruel)?

cult. dans les jardins, naturalisé (cf. Caruel Atti Soc. Ital. sc. nat. Milan. XI (1869) p. 547). **M. ma.** (Ramleh et Qabâry près Alexandrie

Schweinf., Aschers., Letourn.) **N. d.** (le Caire Schweinf., Choubrah Sickenb., Serapeum entre les deux canaux Schweinf.)

770. ! **Nicotiana rustica L.** arab. : *doukhân akhdar.*

cult. et quelquefois subspont.

771. ! **N. plumbaginifolia Viv.** var. ***chlorantha Dun.***

N. v. (jardin botanique de Qasr-el aïn Gaillard., Aschers., Sickenb. naturalisé?).

Obs. Plusieurs espèces appartenant à cette famille se trouvent encore cultivées dans les jardins des principales villes. Le genre Cestrum y est représenté par quelques-unes, le Iochroma tubulosum Bth. n'est pas rare et en outre il existe des Solanum, comme S. jasminoides Paxt., S. marginatum L., qui se rencontrent çà et là tandis que le S. Randonetii, S. japonicum et d'autres sont assez fréquents, mais leurs vrais noms nous sont restés inconnus.

LXIII. Scrophulariaceae.

772. **Verbascum sinaiticum Benth.** Boiss. IV. 318. arab. : *khermi.* **D. i.** (Suez à Ghaza Bové 77 ex Benth. l. c., Figari).

773. **V. sinuatum L.** Boiss. IV. 322. **N. d. O.** (Dakhel Aschers.) **D. i.**

774. **V. Tourneuxii Aschers.** sp. n. in Letourn. pl. Aeg. n° 325! Barbey Herbor. Lev. p. 182 (solum nomen). Syn. V. spinosum Del. Fl. Aeg. Illustr. p. 55 n° 237 nec L. V. Marmaricum Letourn. apud Barbey l. c. p. 148 (solum nomen).

M. ma. (Alexandrie près des carrières de la côte Del. in herb. Monsp.!; Bir el qasabah Ehrenb. Nov. 1820; Dakallah, Matrouqah, Oumm Rakham Letourn. Apr. 1879!)

Obs. Nous donnons ici la description de cette plante curieuse, pas retrouvée à Alexandrie où, sinon entièrement disparue, elle doit être devenue extrêmement rare. Ehrenberg en rapporta le squelette d'un pied en 1820; c'est enfin M. Letourneux qui l'a récoltée, bien développée et en quantité, à quelques kilomètres seulement de la localité d'Ehrenberg.

Suffruticosum plerumque pluricaule; caules ad 0, 5 m. ac

quantes, inferne remote foliati, superne divaricatim ramosi, ut rami in inflorescentias racemosas (axi flexuoso) laxi- (ad 12-) floras abeuntes, demum apice subspinescentes, crassi, albido-tomentelli; folia virescentia, pubescenti-tomentella, basilaria longe et tenuiter petiolata partitione valde varia, oblonga ad lanceolata, basi angustata, interrupte pinnatifida superne pinnatim lobata, segmentis crenato-dentatis, caulina plerumque valde diminuta sessilia, summa bracteiformia; pedicelli crassi, bracteam oblongo-ovatam et calycem subaequantes; calycis floccoso-tomentelli segmenta oblonga, obtusiuscula; corolla mediocris, (0,01 m. diam.) extus tomentella, flava; filamenta omnia (in sicco) sordide albido-barbata; antherae omnes reniformes; capsula oblongo-cylindrica, calycem plus duplo superans (0,01—0,015 m. aequans), acuminata, albido-tomentella, apice demum denudata subpungens.

Species capsulis elongatis demum subpungentibus singularis, qua nota a V. spinoso L., pedicellis demum spinescentibus insigni, cui utique proxime affine, praeter habitum minus horridum neque intricatum abunde differt.

775. **Linaria floribunda Boiss.** Boiss. IV. 365.

Égypte 1836 (Figari in herb. Monspel.; probablement **M. p.** vers El-'Arîch).

776. **L. Acerbiana Boiss.** Boiss. IV. 366. arab.: *chedjeret-el-fâr* (Schweinf.).

D. l. (de Farchout à Mohammîd Schweinf.), **a. sept.** (Wâdy Aboû Marwah Schweinf.), **a. mer.**

Obs. Espèce particulière à l'Égypte.

777. **L. spuria (L.) Mill.** Boiss. IV. 366.

N. d. (Alexandrie, près du canal Letourn.; Damiette Del.

778. **L. Elatine (L.) Mill.** var. ***villosa Boiss.*** Boiss. IV. 367.

N. d., f. (Fedimîn Schweinf.) **O.**

779. **L. aegyptiaca (L.) Dum. Cours.** Boiss. IV. 369. arab. :

(*ahb-el-dîb*, *doreyrheh* (Forsk., Del.), *magnenunich* (Wilkins.), *riheh* (Klunz.), *gawîm* (Schweinf.).

M. ma. (Matroûqah Letourn.) D. l., i., a. sept., a. mer.

780. **Linaria micrantha (Cav.) Spr.** Boiss. IV. 375.

M. ma. (« in litore Alexandrino » Figari in herb. Monspel.)

781. **L. Haclava (Forsk.) Del.** Boiss. IV. 381. arab. : *halâweh* (Forsk., Del.). M. ma., p. D. l., i., a. sept.

782. **L. ascalonica Boiss. et Kotschy.** Boiss. IV. 382.

(« Egypte 1836 » Figari in herb. Monspel., prob. vers El-'Arîch; M. p. (Bir Nakhl Abou Heylah Barbey).

783. **L. albifrons (Sibth. et Sm.) Spr.** Boiss. IV. 382.

M. ma. D. a. sept. (Belbeys Figari in herb. Monspel.)

784. **Antirrhinum Orontium L.** Boiss. IV. 385.

M. ma. N. d., f. D. a. sept.

785. **Scrophularia deserti Del.** Boiss. IV. 414. arab. : *zeyteh* (Schweinf.). D. a. sept.

786. **S. hypericifolia Wydler.** Boiss. IV. 421.

M. p. (Bir el-Abid; Bir el-Masar Barbey). D. i. (Saléhiyeh Ehrenb., Pacho, Lloyd; Tell el Kebîr Schweinf.; entre Ramsès et Ismailia Schweinf.)

787. **Sutera glandulosa Roth.** Boiss. IV. 422. N. d., v.

788. **Anticharis glandulosa (Hempr. et Ehrenb.) Aschers.** Boiss. IV. 423. D. a. mer.

789. **Lindenbergia sinaica (Dcne.) Benth.** Boiss. IV. 425. arab. (abad.) : *eugget* (Schweinf.). D. a. sept., a. mer.

790. **Peplidium maritimum (L. fil.) Aschers.** in Schweinf. Beitr. z. Flora Aethiop. p. 275, 306 n. 1652. Syn. P. humifusum Del. Boiss. IV. 427. M. p. (Port Saïd Zarb ?) N. d.

791. **Limosella aquatica L.** Boiss. IV. 428.

N. d., f., v. (Saqqarah Heuser et Snermondt, Letourn. 298)

Russelia juncea Zucc. fréquemment cult. dans les jardins

Buddleya madagascariensis Lam. arab. : *zarf-el-'aroûs*.

cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire, assez commun

Buddleya Lindleyana Fortune. cult. dans les jardins, rare.

792. **Veronica Anagallis aquatica L.** Boiss. IV. 437. arab. : *habaq* (Aschers.). **M. d., f. v. O.**

— var. ***nilotica Uechtr.*** ms. Febr. 1881.

N. d. (Ehrenb.), **v.** (région des cataractes Heuser et Suermondt).

Obs. M. R. v. Uechtritz qui a publié une note remarquable sur le groupe du V. Anagallis aquatica (Jahresber. Schles. Ges. vaterländ. Cult. LV. [1877] Breslau 1878 p. 174—176) distingue cette plante qui semble assez répandue dans le Sennâr (Hartmann) et en Nubie (Dabbeh Ehrenb., en face de Wâdy Halfah, en amont de Oufédinah Heuser et Suermondt) du type par ses feuilles plus étroites, franchement crénulées, les inférieures (2—3 paires de la tige principale, 3—4 des rameaux) un peu plus longuement pétiolées, les supérieures quelquefois acuminées, à acumen droit; par ses fleurs et fruits de moitié plus petits, sa corolle d'un rose-blanchâtre, pas veinée; capsule largement arrondie-ellipsoïde, un peu tronquée, franchement dépassant le calice (pas l'égalant ni même plus courte). Elle rappelle le V. anagalloides Guss. par ses feuilles étroites, quelquefois acuminées (quoique à acumen jamais recourbé) et par ses fleurs et fruits, mais en diffère à coup d'œil par son teint plus clair, un peu jaunâtre, par ses feuilles inférieures assez longuement pétiolées, ses bractées plus étroites, les segments du calice plus aigus, ses capsules plus larges (pas ellipsoïdes), et par ses corolles apparemment unicolores roses-blanchâtres.

793. **V. aquatica Bernh.** R. v. Uechtritz l. c. p. 174.

O. (Dakhel : Tenîdah Aschers.)

794. **V. anagalloides Guss.** Boiss. IV. 437. arab. : *'aïn-el-qoutt* (G. Roth). **N. d., f.**

795. †**V. persica Poir.** Syn. V. Buxbaumii Ten. Boiss. IV. 465.

N. v. (Tourah Letourn. réc. introduit).

796. **Striga gesnerioides (Willd.) Vatke.** Oesterr. Bot. Zeitschr. XXV (1875) p. 11. S. orobanchoides Benth. D. C. Prod. X. 501. **O.** (Grande Oasis Schweinf., Aschers.)

797. **S. hermonthica (Del.) Benth.** Boiss. IV. 469. **N. v.**

798. **Eufragia viscosa (L.) Benth.** Boiss. IV. 474.

N. d. (de Khankah à Belbeys Ehrenb., Wiest 525, Figari, Steudner).

LXIV. Orobanchaceae.

799. **Phelipaea ramosa (L.) C. A. Mey.** Boiss. IV. 498.

M. ma. N. d., f., v.

— var. ***Muteli*** (***F. Schultz.***) ***Boiss.*** Boiss. IV. 499.

N. v. (Aeg. sup. Acerbi ex Reuter in D. C. Prod. XI. 9; probable [illegible] plus répandu).

800. **P. aegyptiaca (Pers.) Walp.** Boiss. IV. 499. arab.: *haloûk* [illegible] (Forsk.). **M. ma. N. v.**

801. **P. lutea Desf.** Boiss. IV. 500. arab.: *haloûk* (Forsk.), *dâ*[illegible] (Wilkins.), *barnoûq* (Figari), *tarâthith* (Schweinf.), *tour*[illegible] (Aschers.). **M. ma., p. O. D. i., a. sept., a. mer.**

802. **P. tubulosa Schenk.** Boiss. IV. 500.

M. p. (Bir-el-Masar Barbey). **D. i.** (Ismailia Barbey).

803. **Orobanche crenata Forsk.** Fl. Aeg.-Arab. p. LXVIII n. 301. p. 113. Syn. O. speciosa D. C. Boiss. IV. 506. arab.: [illegible], *metaby* (Forsk.), *diker-el-foûl* (Aschers.), généralement *haloûk*. **M. ma. N. d., f., v. O. D. a. sept.**

804. **O. pubescens D'Urv.** Boiss. IV. 507.

(Aeg. [illegible] de Montbret ex Reuter in D. C. Prod. XI, 27.) **N. d.** [illegible] Ehrenb.)

805. **O. cernua Loefl.** Boiss. IV. 511. arab.: *dâmoûn* (Wilkins., Schweinf.). **M. ma., p. D. l., i., a. sept.**

LXV. Acanthaceae.

806. **Blepharis edulis (Forsk.) Pers.** Boiss. IV. 520. arab.: [illegible] (Schimp.). **D. a. sept., a. mer.**

Adhatoda Vasica Nees.

[illegible] dans les jardins d'Alexandrie et du Caire, assez commun

Obs. L'Acanthus spinosus L. Boiss. IV. 522 et le Barleria cristata L. se trouvent çà et là dans les jardins, ainsi que quelques espèces des genres Blepharis et Thunbergia (par ex. T. fragrans Roxb.).

LXVI. Globulariaceae.

807. **Globularia arabica Jaub. et Spach.** Boiss. IV. 530. arab.: *hendaqoûq* (Schimp.), *ghannoûm* (Schweinf.). **M. ma. D. a. sept.**

LXVII. Verbenaceae.

Lantana Camara L.

La culture de cet arbuste d'ornement est très répandue dans les jardins du pays.

L. nivea Vent. moins commun dans les jardins.

L. mixta L. comme l'espèce précédente

808. **Lippia nodiflora (L.) Rich.** Boiss. IV. 532. arab.: *bileyhah* (Aschers.).

spont. **M. ma., p. N. d., f., v. O.**: cult. dans les jardins modernes d'Alexandrie et du Caire pour pélouses.

809. **Verbena officinalis L.** Boiss. IV. 534. **N. d., f. O.**

810. **V. supina L.** Boiss. IV. 534. arab.: *morreyq* (Ehrenb.). *hend-el-ghorâb* (G. Roth). **M. ma. N. d., f., v. O.** (Dakhel Aschers.

V. venosa Gill. et Hook.

V. Lamberti Ker.

V. Aubletia L.

cult. dans les jardins modernes, pour la plupart des formes hybrides.

811. †**Duranta Plumierii Jacq.** arab.: *beneſchig ſrenguy* (Aschs.).

cult. depuis longtemps dans les jardins, partout, aussi **M. ma.** (Alexandrie Steudner naturalisé).

Tectona grandis L.

cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire, et dans plusieurs plantations d'essai de l'intérieur.

Vitex Agnus castus L. Boiss. IV. 535. arab. : *kaf maryam*.
cult. dans les jardins arabes, même dans la Petite Oasis.

812. **Clerodendron Acerbianum (Vis.) Benth. et Hook.** Boiss. IV. 536. **D. a. mer.** (Guebel Silseleh Figari, Husson, Schweinf.)

Citharexylon quadrangulare Jacq.
cult. dans les jardins, assez commun (arbre d'ornement).

813. **Avicennia officinalis L.** Boiss. IV. 536. arab. : *chôrah*.
R. (du Râs-el-Guimsah vers le midi).

Obs. On cultive dans les jardins européens le Clerodendron foetidum Bunge, C. inerme Vent., C. fragrans R. Br., C. Siphonanthus R. Br.

LXVIII. Labiatae.

Ocimum Basilicum L. Boiss. IV. 539. arab. : *sa'atar hendy* (Aschers.), généralement *rihân*. cult. dans les jardins arabes.

814. **Lavandula atriplicifolia Benth.** Boiss. IV. 541.
D. a. mer.? (Aeg. sup. Figari in herb. Florent. ex Benth.)

Obs. Espèce particulière à l'Égypte.

815. **L. multifida L.** Boiss. IV. 541.
D. a. mer.? (Aeg. sup. Figari ex Benth. Habeo specimen in horto Kahirino ex desertis Aegypti cultum. Boiss. l. c.)

816. **L. pubescens Dcne.** Boiss. IV. 541. **D. a. sept., a. mer.**

817. **L. coronopifolia Poir.** Boiss. IV. 542. arab. : *diktaé* (Schimp.), *zeyteh* (Wilkins., Schimp., Schweinf.), *natach* (Klunz.).
D. a. sept., a. mer.

818. **Mentha silvestris L.** Boiss. IV. 543. var. ***niliaca Del.*** Syn. M. silvestris ζ. stenostachya Boiss. IV. 542. arab. : *habaqbaq* (Del.), *habaq* (Aschers., G. Roth). **N. d., f. O.**

M. piperita L. arab. : *hamamân* (Forsk., Del.), *nammâm* (Forsk.), *na'na'* (Del.). cult. dans les jardins arabes.

M. sativa L. arab. : *na'na'*. cult. dans les jardins arabes.

819. **Mentha Pulegium L.** Boiss. IV. 545. arab.: *habaq* (Del.), *na'na'* (Aschs.), généralement *fleyhah* ou *fileyheh* (Schweinf., Aschers.). **N. d., f. O.**

Origanum Majorana L. arab. : *mardaqoûch, bardaqoûch.* cult. dans les jardins arabes.

820. **Thymus Bovei Benth.** Syn. T. Serpyllum η. angustifolius Boiss. IV. 556. (forma collectiva!) ex p. arab. : *sa'atar.* **D. i.** (Suez à Ghaza Bové 98), **a. sept.**

821. **T. capitatus (L.) Lk. et Hfmg.** Boiss. IV. 560. **M. ma.**

822. **Micromeria nervosa (Desf.) Benth.** Boiss. IV. 569. **M. ma.** (Alexandrie Ehrenb. Mariout Letourn., Aschers.)

Salvia officinalis L. Boiss. IV. 594. cult. dans les jardins arabes, assez rare.

823. **S. palaestina Benth.** Boiss. IV. 614. arab.: *kharnah* (Schwf.). **D. a. sept.**

824. **S. Verbenaca L.** var. ***vernalis Boiss.*** Boiss. IV. 629. **M. ma.** (Alexandrie Samarît.; Mariout Barbey).

825. **S. lanigera Poir.** Syn. S. controversa Ten. Boiss. IV. 630. arab. : *meryamîyeh* (Forsk.), *'areym* (Schweinf.). **M. ma., p. D. a. sept.**

S. splendens Sellow. cult. dans les jardins européens.

826. **S. aegyptiaca L.** Boiss. IV. 631. arab.: *ra'al, chegueret-el-ghazâl* (Forsk., Del.). **M. ma. D. i., a. sept., a. mer.**

— var. ***pumila (Benth.) Aschers. et Schweinf.*** Syn. S. deserti Aschers. et Schweinf. in Schweinf. Beitrag z. Fl. Aeth. p. 280 n° 2015. Boiss. IV. 632. ex p. (quoad plantam Schweinf.) nec Dcne. arab. : *ghebeychch* (Schweinf.). **D. a. sept., a. mer.**

Obs. Les S. farinacea Bth. Syn. S. amabilis Kth. et Bouché, S. leucantha Cav., S. coccinea L. et d'autres congénères se rencontrent assez fréquemment dans les jardins modernes.

Rosmarinus officinalis L. Boiss. IV. 636. arab.: *kelîl* (Forsk., Del.), généralement *hasalbân*.

cult. dans les jardins arabes, même dans la Grande Oasis, souvent en bordure.

827. **Marrubium Alysson L.** Boiss. IV. 700. arab.: *frâsiyoûn* (Forsk., Del.).

M. ma. (Alexandrie depuis Forsk.), **p.** El-'Arîch (Barbey).

828. **Stachys aegyptiaca Pers.** Syn. S. affinis Fres. Boiss. IV. 740. arab.: *roghat?* (Forsk.), *roghl?* (Wilkins.), *qartam* (Schweinf.). **D. a. sept.**

829. **Lamium amplexicaule L.** Boiss. IV. 760.

M. ma. N. d., v. O. (Dakhel Aschers.)

830. **Ballote damascena Boiss.** Boiss. IV. 772. arab.: *asaghân* (Schweinf.). **D. a. sept.**

831. **Otostegia microphylla (Desr.)** Aschers. et Schweinf. nec Boiss. Syn. O. Schimperi Boiss. Boiss. IV. 776. arab.: *ghassah* (au Mont Sinai, Schweinf.).

D. i. Djebel Oumm Khacheybah E. N. E. de Suez Figari Stud. II. 300.

832. **Leucas inflata Benth.** Boiss. IV. 778.

D. i. (de Suez à Ghaza Bové 518 ex Benth. in DC. Prod. XII. 524).

Leonotis Leonurus (L.) R. Br.

cult. dans les jardins, plante d'ornement.

833. **Phlomis floccosa Don.** Boiss. IV. 786. **M. ma.**

834. **Ajuga Iva (L.) Schreb.** Boiss. IV. 802. arab.: *misaykah* (Forsk.), *mesekeh* (Del.). **M. ma.** (Alexandrie depuis Forsk.)

835. **Teucrium leucocladum Boiss.** Boiss. IV. 820. arab.: *dja'adeh* (Schweinf.). **D. a. sept.**

836. **T. Polium L.** Boiss. IV. 821. **M. ma**

837. **T. sinaicum Boiss.** Boiss. IV. 822. arab.: *dja'adeh* (au Mont Sinai, Schimp., Schweinf.). **D. a. sept.** (Wilkins.)

(1) Nous avons trouvé sur une des planches inédites de feu M. Wil

kinson une très belle figure de cette espèce qui n'est pas encore retrouvée depuis.

LXIX. Plumbaginaceae.

838. **Statice Thouini Viv.** Boiss. IV. 858. **M. ma.**
839. **S. Limonium L.** Boiss. IV. 858. arab.: *'orq anguibâr.* **M. p.**
840. **S. globulariifolia Desf.** Boiss. IV. 860. **M. ma., p.**
841. **S. pruinosa L.** Boiss. IV. 865. arab. : *melleyh* (Wilkins.), généralement *aryal.* **M. ma., p. D. i., a. sept.**
842. **S. axillaris Forsk.** Boiss. IV. 868. arab. : *chelîl* (Schweinf., Kunz.). **R.**
843. **S. echioides L.** Boiss. IV. 870. **M. ma.** (Mariout, Aboûsîr Letourn.)
844. **S. tubiflora Del.** Boiss. IV. 871. **M. ma.**
845. **Limoniastrum monopetalum (L.) Boiss.** Boiss. IV. 874. arab. : *zeyteh, zeyty* (Forsk.). **M. ma., p.**
Plumbago capensis Thunb. cult. dans les jardins, plante d'ornement.

LXX. Plantaginaceae.

846. **Plantago major L.** Boiss. IV. 878. arab. : *mesâsah* (Del.), *waraq sâboûn, lisân-el-kelb* (Aschers.), plus généralement *lisân-el-hamal.* **M. ma. N. d., v. O.**
847. **P. albicans L.** Boiss. IV. 882. **M. ma., p.**
848. **P. cylindrica Forsk.** Boiss. IV. 882. arab. : *berkhemy* (Schimp.). **M. p. D. l., i., a. sept.**
849. **P. amplexicaulis Cav.** Boiss. IV. 883. arab. : *khanânet-enna'gueh,* comme le n° 852 et 856 (Wilkins.). **N. d. D. l.** (d'Alexandrie à Sîwah G. Roth), **i., a. sept.**
850. **P. Bellardi All.** Boiss. IV. 884. **M. p.** (Qatîyeh Barbey).

851. **Plantago ovata Forsk.** Boiss. IV. 885. arab. : *loqmet-en-na'gueh* (Forsk.), *gueneymeh* (Schweinf.).

M. ma., p. O. I., i., a. sept.

852. **P. decumbens Forsk.** Boiss. IV. 885 (ut syn. P. ovatae). arab.: *loqmet-en-na'gueh* (Forsk.), *djeneymeh* (Forsk., Schwf.).

O. I., i., a. sept.

853. **P. notata Lag.** Boiss. IV. 885.

M. ma. (Alexandrie depuis Olivier).

854. **P. Lagopus L.** Boiss. IV. 886. arab. : *widneh* (Aschers.).

M. ma. N. d., f., v. O.

— var. ***major Boiss.*** Boiss. IV. 886. M. ma. N. d.

855. **P. ciliata Desf.** Boiss. IV. 887. arab.? : *holaqueyd* (Klunz.).

O. I., a. sept., a. mer.

856. **P. Coronopus L.** Boiss. IV. 888.

M. ma., p. N. d., f., v. O. O. i., a. sept.

— var. ***simplex Boiss.*** Boiss. IV. 888. M. ma., p.

857. **P. crypsoides Boiss.** Boiss. IV. 888.

M. ma. (Alexandrie depuis Delile). O. i. (Tell el kebîr Schweinf.), a. sept. (Wâdy Khereyzeh Schweinf.)

858. **P. crassifolia Forsk.** Syn. P. maritima L. Boiss. IV. 889 ex p.

M. ma. (Alexandrie depuis Forsk.), p. (Rosette Ehrenb., Sieber, Schweinf. Damiette Del., Schweinf.)

859. **P. stricta Schousb.** Boiss. IV. 891. O. a. sept., a. mer.

860. **P. exigua Murr.** (1778) Syn. P. pumila L. fil. (1781). Boiss. IV. 891. arab. : *kemmoûn daker* (Schweinf.), généralement *kemmoûn aswad*. N. v., spont. et cultivé (pour les graines).

861. **P. phaeostoma Boiss. et Heldr.** Boiss. IV. 892.

M. ma. (Alexandrie Ehrenb., Samarit.; Mariout Letourn. 200, Ma[illegible] Letourn.).

862. **P. ramosa (Gil.) Aschers.** Syn. P. arenaria W. K. Boiss. IV. 892. arab. : (les graines) *habb-el-barâghit* (Figari).

N. d. O. O. i.

863. **Plantago squarrosa Murr.** var. ***brachystachys Boiss.*** Boiss. IV. 893. **M. ma., p.**

LXXI. Phytolaccaceae.

Rivina laevis L. cult. dans les jardins, rare.

864. † **Phytolacca decandra L.** Boiss. IV. 895. arab.: *sabbâghah.* rarement cult. et subspont. dans les jardins.

P. dioeca L. Syn. Pircunia d. Moq. Tand. Boiss. IV. 895. arab. : *toût.* cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire.

865. **Giesekia pharnaceoides L.** Boiss. IV. 896. **D. a. mer.**

LXXII. Salsolaceae.

866. **Beta vulgaris L.** Boiss. IV. 898. var. ***foliosa (Ehrenb., spec.) Aschers. et Schweinf.*** Syn. B. v. α. typica Boiss. IV. 898. arab. : *libdân, dirs-el-kelb, figl boul leyl* (Aschers.), généralement *silq.* **M. ma. N. d., f., v. O. D. a. sept.**

— var. ***Cicla L.*** et

— var. ***Rapa (Dumort.) Aschers.*** Fl. Prov. Brand. I. p. 574. arab.: *silq, bangar.* cult. dans les jardins.

— var. ***maritima (L.) Boiss.*** Boiss. IV. 899. **M. ma.**

867. **Chenopodium ficifolium Sm.** Boiss. IV. 901. **M. ma.** (Alexandrie Gaillardot).

868. **C. album L.** Boiss. IV. 901. arab. : *fiss-el-kilâb* (Del.). **M. ma. N. d., v.**

869. **C. opulifolium Schrad.** Boiss. IV. 901. **N. d., v.**

870. **C. murale L.** Boiss. IV. 902. arab.: *sekrân, sountâr* (Klunz.), *zorbeyh* (Aschers.), *mitteyn* (Schweinf.), *chequeret-el-moutteyneh* (Mohammed), plus généralement *fiss-el-kilâb, mintineh.* **M. ma., p. N. d., f., v. O. D. l., a. sept., a. mer.**

— var. ***microphyllum Boiss.*** Boiss. IV. 902. **M. ma.** (Alexandrie Gaillardot).

871. † **Chenopodium Botrys L.** Boiss. IV. 903.
N. d. (Le Caire Gaillardot rec. introduit).

872. † **C. ambrosioides L.** Boiss. IV. 904.
naturalisé **N. d.** (Alexandrie, canal Letourn., Aschers., Barbey), **V.** (le vieux Caire Schweinf.; Atar-en-nebî Pfund; île de Rôdah Sickenb.

873. † **Spinacia glabra Mill.** Boiss. IV. 906. arab. : *sibânakh, isbânakh.* cult. et subspont. dans les jardins potagers.
S. oleracea Mill. Boiss. IV. 906. cult. dans les jardins potagers.

874. **Atriplex hastatum L.** Boiss. IV. 909. **N. d.**
— var. *salinum Wallr.* Boiss. IV. 909. **M. ma., p.**

875. **A. dimorphostegium Karel. et Kir.** Boiss. IV. 909.
M. p. (El-Arich Figari). **D. a. sept.** (le Caire : Wâdy Douglah Schwf.

876. **A. tataricum L.** Boiss. IV. 910. arab. : *qataf* (Schweinf.).
D. f.

877. **A. portulacoides L.** Boiss. IV. 913. **M. ma., p.**

878. **A. alexandrinum Boiss.** Boiss. IV. 914. **M. ma., p. N. d.**

879. **A. crystallinum Ehrenb. (Boiss.)** Boiss. IV. 915.
M. ma. (Alexandrie depuis Ehrenb.)
Obs. Espèce particulière à ladite localité.

880. **A. leucocladum Boiss.** Boiss. IV. 915. arab. : *chegueret-el-baqqâlin* (Mohammed), généralement *roughl, roghl, bourghl.*
M. ma. O. D. a. sept.

881. **A. coriaceum Forsk.** Boiss. IV. 915. arab. : *retem* (Forsk.).
M. ma.
Obs. Plante particulière à la côte méditerranéenne de l'Égypte.

882. **A. Halimus L.** Boiss. IV. 916. **M. ma., p.**
— var. ***Schweinfurthii Boiss.*** Boiss. IV. 916. arab. : *roghat* (Forsk.), généralement *qataf.* **D. i., a. sept.**

883. **A. farinosum Forsk.** Boiss. IV. 917. arab. : *hourai* (Schwf., Klunz.). **R.**

884. **Chenolea arabica Boiss.** Boiss. IV. 922. arab. : *thalathleh, th[illegible]teh* (Schweinf.). **D. a. sept.** (Galalah Schweinf.)

885. **Bassia muricata L.** Syn. Kochia m. Schrad. Boiss. IV. 926. arab. : *'areym* (Forsk.). **M. ma., p. O. D. l., i., a. sept., a. mer.**

— var. ***tenuifolia Boiss.*** Boiss. IV. 927. **M. ma. D. l., a. sept., a. mer.**

886. **B. latifolia (Fres.) Aschers. et Schweinf.** Syn. Kochia l. Fres. Boiss. IV. 927. var. ***inermis Boiss.*** Boiss. IV. 927. **D. a. sept.** (Wâdy Askhar du Sud Schweinf.)

887. **Arthrocnemum glaucum (Del.) Ungern.-Sternb.** Boiss. IV. 932. arab. : *khreysy* (Forsk.), *chimâm* (Schweinf.) *chinân* (Schweinf., Klunz.). **M. ma., p. D. i., R.**

888. **Salicornia fruticosa L.** Boiss. IV. 932. arab. : *khreysy, hatab haddâdeh* (Forsk.), *aboû sâq, boû sâq* (Ehrenb.), *bawwâl, ghassoûl, hamd* (Aschers.). **M. ma., p. O.**

889. **S. herbacea L.** Boiss. IV. 933. **M. ma., p. N. d., f.**

890. **Halopeplis amplexicaulis (Vahl) Ung. Sternb.** Boiss. IV. 934. arab. : *'adoû* (Ehrenb.). **M. ma., p. O.** (Petite Oasis Aschers.)

891. **H. perfoliata (Forsk.) Bge.** Boiss. IV. 935. **R.** (du cap Zafarânah vers le Sud Schweinf.)

892. **Halocnemum strobilaceum (Pall.) Marsch. Bieb.** Boiss. IV. 936. arab. : *sabtah* (Forsk.). **M. ma., p. D. i. R.**

893. **Suaeda fruticosa (L.) Del.** Boiss. IV. 939. arab. : *hatab châmy* (Ehrenb.), *hatab soueydy* (Schweinf.). **M. ma., p.**

— var. ***brevifolia Boiss.*** Boiss. IV. 939. **M. ma.**

894. **S. vera Forsk.** Boiss. IV. 939. arab. : *soueyd, hemmâm* (Forsk.), *sabtah* (Aschers.) **M. ma.** (Alexandrie depuis Forsk.) **N. d.** (Saléhîyeh Schweinf.)

895. **S. monoeca Forsk.** (excl. loco Alexandr.) Boiss. IV. 940. arab. : *'asal* (Forsk., Schweinf., Klunz.), *khrîyet* (Aschers., Schweinf.), *hamd* (Aschers.). **O. R.**

896. **S. vermiculata Forsk.** Boiss. IV. 940. arab. : *soueyd.* **M. ma., p. N. d. D. i., a. sept. R.**

897. **Suaeda salsa (L.) Pall.** Boiss. IV. 942.

M. ma. Alexandrie Schweinf. **M. p.** Rosette Del., Schweinf.; Damiette, El Esbeh Schweinf.

898. **S. splendens (Pourr.) Godr. Gren.** Syn. S. setigera Moq. Tand. Boiss. IV. 942.

N. d. Mansoûrah Schweinf.: Damiette Sieber, Schweinf.

899. **Schanginia baccata (Forsk.) Moq. Tand.** Boiss. IV. 944. arab.: *moulleyh* (Forsk.), *tahamah* (Klunz.), *tartîr* (Aschers.).

M. ma., p. N. d., f. O. D. a. sept.

900. **S. hortensis (Forsk.) Moq. Tand.** Boiss. IV. 945. arab.: *moulleyh* (Forsk.), *tartîr* (Del.), *tahamah* (Klunz.), *qataf* (Aschers., Schweinf.). **M. ma., p. N. d., f., v. O. D. a. sept., a. mer.**

901. **Traganum nudatum Del.** Boiss. IV. 946. arab.: *fêres* (Cailliaud), *hamd* (Wilkins., Schimp.), *thirr* (Schweinf.).

D. l., i., a. sept.

902. **Haloxylon articulatum (Cav.) Bunge.** Boiss. IV. 949. arab.: *belbel* (Ehrenb.), *tafirah* (Junker).

M. ma. El 'Awâmid (Junker); Bîr-el-qasabah; Qasr-el adjdebîyeh (Ehrenb.).

903. **H. Schweinfurthii Aschers. sp. n.** Syn. Salsola articulata Decne. Flor. Sin. nec Forsk. nec Cav. Anabasis articulata Moq. Tand. in De Cand. Prod. XIII. II. 212, Boiss. IV. 970 ex p. (quoad plantas a Boveo ad Suez et in Arabia petraea lectas). arab.: *remeh, rimth.*

D. l. (au coin N. E. du lac Birket el Qaroûn) **a. sept.**

Obs. Cette espèce avait été confondue avec l'Anabasis articulata (Forsk.) Moq. Tand. par nous comme par nos prédécesseurs jusqu'au novembre 1883, lorsque M. Schweinfurth eut la chance de trouver les deux plantes ensemble en bonne fructification. Boissier semble pourtant avoir soupçonné l'existence des deux espèces différentes; sa variété (ramis et ramulis elongatis rectiusculis) serait notre Haloxylon très répandu dans le désert arabique du Nord où il y a un Wâdy Rimth dont le nom rappelle l'abondance de la plante. Nous l'avons vu de

deux localités en dehors de l'Égypte : de la presqu'île sinaïtique (Bové! Tôr Ehrenb.!) et de Moweyleh dans le Hedjâz (Ehrenb.!); une plante récoltée par M. Reboud à Dahiah près de Guerreyrah (Sahara algérien) nous en semble au moins très voisine.

Les caractères de l'Haloxylon Schweinfurthii sont les suivants :

Fruticosum, glaucescens, in sicco flavescens, ramosum, ramis et ramulis erectis subgracilibus rectiusculis; folia ad cupulam intus longe barbatam in angulos binos breviter triangulares acutiusculos muticos protractam reducta; spicae elongatae densae articulis clavatis; bracteolae rotundato-ovatae carnosulae concavae obtusae basi lanatae; alae mediocres, flavido-albescentes, semicirculares, basi truncatae, dorso cum sepalis pilosulae; stigmata subulata erecta.

Species H. salicornico (Moq. Tand.) Bge. Boiss. IV. 949 proxima, quod differt habitu magis robusto et horrido, cupularum angulis acutis immo cuspidatis, spicis (ex descriptione) laxis, bracteolis acutis, alis bene minoribus. Longius distat H. articulatum (Cav.) Bunge «habitu Tamaricis» (Moq. Tand.), in sicco nigrescens, ramis gracilioribus, cupulis magis prominentibus, spicis multo brevioribus. Anabasis articulata (Forsk.!) Moq. Tand. praeter characteres generis differt ramorum articulis brevioribus crassioribus, habitu magis robusto, tortuoso, foliis non ita reductis, bracteolis membranaceis, alis paullo majoribus hyalinis saepe amoene roseis, glabris, basi cuneatis nec truncatis.

904. **Salsola Kali L.** Boiss. IV. 954. **M. ma., p. N. d.**

905. **S. inermis Forsk.** Boiss. IV. 955. arab.: *goumeyly*, *nedâwah* (Forsk.). **M. ma., p. N. d. D. l.**

906. **S. tetrandra Forsk.** s. lat. Syn. S. tetragona Del. Boiss. IV. 957. arab.: *'arâd*, *djill* (Ehrenb.), *zamrân*, *damrân* (Schwnf.). **M. ma. D. l., a. sept.**

907. **Salsola Pachoi Volkens et Aschers.** sp. n. Differt a S. tetrandra praeter notas anatomicas habitu compactiore, caulis et ramorum internodiis brevissimis, ramulis foliatis distinctius tetragonis, pubescentia magis sericea.

D. I. Pyramides de Guizeh Boiss.; Abou Rô'ach Sickenb., Aschers., Volkens, Schweinf.; «Oasis» Pacho in herb. Monspel.

908. **S. longifolia Forsk.** Boiss. IV. 957. arab.: *hedeyd* (Schwf.).
M. ma. D. a. sept.

909. **S. foetida Del.** Boiss. IV. 961. arab.: *moulleyh* (Del.), *kherit*, *khrîyt* (Schweinf., Aschers.), *tartir*, *hâd*, *woqeyd*, *krich* (Aschers.), généralement *khreyt*. **O. D. I., a. sept., a. mer.**

910. **S. vermiculata L.** var. ***villosa (Del.) Moq. Tand.*** Syn. S. rigida Boiss. IV. 962 ex p. nec Pall. arab.: *thrith*, *khreyt*, *akhreyt*, *djell* (Ehrenb.), généralement *hâd*.
M. ma. O. D. I., a. sept.

911. **S. rigida Pall.** Boiss. l. c. ex p. arab.: *khreyt*.

D. (Grande Oasis Schweinf.)? **D. I.** (d'Abydos à Assouan Schweinf.), **a. mer.** (Schweinf.)

912. **S. Volkensii Schweinf. et Aschers.** sp. n. arab.: *areubeh* (Schweinf.) [pour *areqnebeh* (Wetzstein)].

D. i. (Sahluyeh Schweinf.), **a. sept.** (Wady Warâg Schweinf.)

(Obs. Nous donnons ici la description de cette espèce inédite, que nous devons à M. le docteur G. Volkens de Berlin qui a étudié sur place l'anatomie et la physiologie des plantes du désert et qui nous a fourni des renseignements précieux sur les caractères anatomiques des Salsolacées, si rarement conservées avec fleurs et fruits dans nos herbiers.)

Annua albido-glaucescens, pilis ramosis villosula, erecto-ramosissima humilis (ad 0,27 m.); folia semiteretia carnosa obtusa, superiora abbreviata, floralia bracteolis orbiculari-ovalibus margine membranaceis breviores; flores solitarii laxe spicati, perigonii villosulo-pubescentis laciniis oblongo-lan-

ceolatis acutis demum discoideo-conniventibus, alis e medio dorso ortis transverse latioribus imbricatis albidis.

Species S. carinatae C. A. Mey. et inprimis S. spissae M. B. affinis, a quibus differt indumento, perigonii laciniis magis elongatis, alis albidis nec rufescentibus. Ab omnibus S. vermiculatae L. formis duratione annua praeter notas anatomicas et florales longe differt, multo magis etiam a S. inermi Forsk., quae indumento duplici aliena.

913. **Noaea mucronata (Forsk.) Aschers. et Schweinf.** Syn. N. spinosissima Moq. Tand. Boiss. IV. 965. arab. : *chôk-el-hanach* (Forsk.), *'athirr, thirr, dirr* (Schweinf.).
M. ma., p. D. i., a. sept.

914. **Anabasis articulata (Forsk.) Moq. Tand.** Boiss. IV. 970. (excl. pl. Boveana cf. sub n° 903). arab. : *tartîr* (Forsk.), *'agueram, 'adjeram* (Ehrenb., Schweinf.), *belbel* (Aschers.)
M. ma., p. O. D. l., i., a. sept.

915. **A. setifera Moq. Tand.** Boiss. IV. 970. arab. : *hamd, guillou* (Schweinf.). **D. a. sept.**

916. **Cornulaca monacantha Del.** Boiss. IV. 984. arab. : *hâd.*
O. D. l., i., a. sept., a. mer.

917. **Agathophora alopecuroides (Del.) Bunge.** Syn. Halogeton a. Moq. Tand. Boiss. IV. 985. arab. : *hamd, damrân, cha'arân* (Schweinf.). **D. l., a. sept.**

Basellaceae.

Boussingaultia baselloides Kth.
cult. le long des murs et dans les jardins des villes.

Anredera scandens (L.) Moq. Tand. arab. : *masâs.*
cult. dans les jardins d'Alexandrie (Acerbi) et du Caire (Sieber); nous ignorons si cette plante existe encore à présent.

LXXIII. Amarantaceae.

Celosia cristata L. cult. dans les jardins.

918. † **Amarantus caudatus L.** Boiss. IV. 988. arab. : *'orf-ed-dik* (Aschers.).

cult. (assez souvent à tige fasciée) et naturalisé dans les jardins **N. d., v.**

919. † **A. chlorostachys Willd.** Boiss. IV. 988. Syn. A. gangeticus Boiss. IV. 990. ex p. nec L.

N. d. (Le Caire : Choubrah Schweinf. naturalisé).

920. † **A. patulus Bertol.** Boiss. IV. 989.

N. d.? (Le Caire Gaillardot naturalisé.)

921. † **A. gangeticus L.** Boiss. IV. 990.

naturalisé **M. ma.** (Alexandrie Pfund), **v.** (Thèbes Aucher 2722 ex Boiss. l. c.)

922. **A. graecizans L.** s. lat. Syn. A. sylvestris Desf. Boiss. IV. 990. arab. : *fiss-el kilâb* (Forsk.), *fiss-el-kelb* (Schweinf.), *chedjeret es sautin* (Mohammed). **M. ma. N. d., f., v. O. D. a. mer.**

var. ***angustifolius*** (***Marsch. Bieb.***) ***Aschers. et Schwf.*** Syn. A. sylvestris β graecizans Boiss. IV. 990.

N. d., v. D. a. mer.

923. **Albersia polygama (L.) Aschers.** apud Schweinf. Beitr. Fl. Aeth. p. 175. Boiss. IV. 991.

Aegyptus (Acerbi, Galopin ex Moquin Tandon in D. C. Prod. XIII. II. 272).

Obs. Moquin Tandon (D. C. Prodr. XIII. II. 273) indique en Egypte l'A. oleracea (L.) Kunth Boiss. IV. 991. Nous n'avons reçu aucune information sur le habitat de cette espèce (pas plus que M. Boissier) dont la présence était probablement tout à fait accidentelle.

924. **A. Blitum (L.) Kunth.** Boiss. IV. 991. **N. d.**

925. † **A. caudata (Jacq.) Boiss.** Boiss. IV. 992.

N. v. (Le Caire Guézireh Pfund, île de Rodah Aschers. naturalisé).

926. † **Amblyogyne polygonoides (L.) Rafin.**

N. v. (Le Caire : Jardin de l'école de Qasr-el-'Aïn Schweinf. naturalisé.)

927. **Aerva javanica (Burm.) Juss.** Boiss. IV. 992. arab. : *chegueret-en-na'gueh* (Forsk.), *yerroûq* (Bové), *yarrah, yerrah* (Schimp.), *'ar'ah* (Klunz., Schweinf.), *gheyl* (Schweinf.), *tourf* (Calvert). **O. D. i., a. sept., a. mer.**

— var. ***Bovei Webb.*** Boiss. IV. 993. **D. a. mer.**

928. † **Achyranthes aspera L.** var. ***sicula L.*** Syn. A. a. var. argentea Boiss. IV. 994. arab. : *ne'eym* (Forsk.).

naturalisé **N. d., v.** (dans les anciens jardins arabes de Rosette, de Damiette et du Caire depuis Forsk.)

929. **Alternanthera sessilis (L.) R. Br.** Boiss. IV. 996. arab. : *hamel* (Forsk.), *hamoûl* (Del.).

N. d. (Rosette depuis Forsk. ; Damiette depuis Sieber).

A. paronychioides St. Hil.

cult. partout dans les jardins modernes pour bordures.

Gomphrena globosa L. arab. : *'ambar.* cult. dans les jardins, rare.

LXXIV. Polygonaceae.

930. **Calligonum comosum L'Hér.** Boiss. IV. 1000. arab. : *rosah* (Ehrenb.), *rison* (Aschers.), généralement *artâ.*

M. ma., p. O. D. l., i., a. sept., a. mer.

931. **Emex spinosus (L.) Campd.** Boiss. IV. 1005. arab. : *figl-el-guebel* (Forsk., Del.), *hanzab* (Forsk.), *chegueret-el-'agoûz* (Forsk., Del.), *roukbet-el-'agoûz* (Wilkins.), *dirs-el-'agoûz* (Aschers.), *koulleyly, hommeyr* [rectius prob. *hommeyd?*] (Schweinf.); berb. : *tablâlast* (G. Roth).

M. ma., p. N. d., f., v. O. D. l.

932. **Rumex pulcher L.** Boiss. IV. 1012. **O.** (Petite Oasis Aschers.)

933. **R. dentatus L.** Boiss. IV. 1013. arab. : *hommeyd* (Forsk.), *khilleh* (Ehrenb.). **M. p. N. d., f., v. O.**

Rumex dentatus L. var. ***pleiodus Boiss.*** Boiss. IV. 1013.
M. p. N. d. (Damiette; lac Menzaleh Ehrenb.)

934. **R. aegyptiacus L.** Syn. R. comosus Forsk. Boiss. IV. 1014. arab. : *hommeyd* (G. Roth). **M. ma. N. d., f., v.**

Obs. Espèce particulière à l'Egypte.

R. Acetosa L. Boiss. IV. 1015. arab. : *hommeyd*.
cult. dans les jardins potagers.

935. **R. pictus Forsk.** Fl. Aeg.-Arab. p. LXV nº 215, p. 77. Syn. R. lacerus Balb. Boiss. IV. 1017. arab. : *khamsis* (Forsk., Schweinf.), *hommeyd* (Del.). **M. ma., p. D. i.**

936. **R. vesicarius L.** Boiss. IV. 1017. arab. : *hanbeyt* (Forsk., Del.), *hommeid* (Wilkins., Schweinf.), généralement *hommeyd*.
O. D. l., i., a. sept., a. mer.

R. roseus L. Boiss. IV. 1018.
? Le Caire Kotschy ex Boiss. l. c.

Obs. Dans le jardin public du Caire le Rumex nervosus Vahl paraît bien acclimaté.

937. **Atraphaxis spinosa L.** var. ***sinaica (Jaub. et Spach) Boiss.*** Boiss. IV. 1021. arab. : *soueyd*, *sawâs* (Schweinf.).
D. a. sept. (Wâdy Omm Roûthy, Galâlah Schweinf.)

938. **Polygonum serrulatum Lag.** Boiss. IV. 1028.
N. d. (Coquebert de Monthret; Alexandrie vers le canal Samarit. 1685. Letourn. 291).

— var. ***salicifolium (Del.) Boiss.*** Boiss. IV. 1028.
N. d., f. (Medineh Schweinf.)

939. **P. Persicaria L.** Boiss. IV. 1030.
M. ma. (Alexandrie Forsk., Schweinf.) **N. d.** (Damiette Ehrenb.)

940. **P. lanigerum R. Br.** Boiss. IV. 1030.
N. d. (Katr Hawan pr. Faqous Schweinf.) **O.** (Petite Oasis Aschers.)

941. **P. senegalense Meisn.** Boiss. IV. 1031. arab. : *lâh* (Schweinf.).
N. d.

942. **P. limbatum Meisn.** Boiss. IV. 1031.
N. d. (Sen Ehrenb., Tantah Schweinf.) **f.** (Medineh Schweinf.)

943. † **Polygonum Convolvulus L.** Boiss. IV. 1032.
M. ma. (Ramleh Letourn. rée. introduit?)

944. **P. Bellardi All.** Boiss. IV. 1034. arab. : *qardab*, *qordob* (Aschers.), *maqsâs-el-gârîyeh* (Mohammed).
M. ma., p. N. d., f., v. D.

945. **P. aviculare L.** var. ***litorale (Lk.) Boiss.*** Boiss. IV. 1036.
M. ma.

946. **P. equisetiforme Sibth. et Sm.** Boiss. IV. 1036. arab. : *qeddâb* (Forsk.). *gouddâby*, *qourdeyb* (Schweinf.), *qordâb* (G. Roth, Schweinf.). **M. ma., p. N. d., f., v. O. D. I., i., a. sept.**

947. **P. maritimum L.** Boiss. IV. 1037.
Aeg. infer. (Bové ex Boiss. l. c.) **M. ma.** (Aboûsîr Letourn.)

948. **P. herniarioides Del.** Boiss. IV. 1038. arab. : *qouteyh* (Schweinf.). **M. ma. N. d., v.**

Muehlenbeckia platyclada F. de Mueller.
cult. dans les jardins modernes, assez rare.

Antigonum leptopus Hook.
cult. dans les jardins modernes et se propageant facilement.

LXXV. Nyctaginaceae.

949. † **Mirabilis Jalapa L.** arab. : *itmâny* (Forsk.), *chebb-el-leyl* (Forsk., Del.).
cult. dans les jardins et naturalisé dans les jardins arabes (Schwf.).

Bougainvillea spectabilis Willd. arab. : *guehennamîyeh* (Mad. de Kremer). cult. dans les jardins modernes.

950. **Boerhaavia verticillata Poir.** Boiss. IV. 1044.
D. a. mer. (Wâdy Gadîreh Schweinf.)

951. **B. repens L.** var. ***typica Boiss.*** Boiss. IV. 1045. arab. : *moufddeyd* (Aschers.). **N. v. O.**

— var. ***diffusa (L.) Boiss.*** Boiss. IV. 1045.
N. d. (Le Caire : Matarîyeh Schweinf.; Belbeys Ehrenb.)

Boerhaavia repens L. var. *vulvariifolia (Pers.) Boiss.* Boiss. IV. 1045. **N. d.**

— var. *undulata (Ehrenb.) Aschers. et Schweinf.* in Schweinf. Beitr. Fl. Aethiop. p. 168.

N. d. (en aval d'Assouân Ehrenb.)

Proteaceae.

Grevillea robusta A. Cunn. cult. dans les jardins (arbre d'ornement).

LXXVI. Thymelaeaceae.

952. **Thymelaea hirsuta (L.) Endl.** Boiss. IV. 1054. arab. : *metnân.* **M. ma., p. D. i.** (d'Ismailia à Bir Aboû Dafn Barbey).

LXXVII. Elaeagnaceae.

953. † **Elaeagnus hortensis Marsch. Bieb.** var. ***orientalis (L.) Schltdl.*** Boiss. IV. 1056. arab. : *negd* (Del.), *goureys* (Aschs.). le fruit : *tamr-el-fou'âd* (Figari).

cult. dans les jardins; naturalisé **D. i.** (Ismailia Schweinf.)

Lauraceae.

Laurus nobilis L. Boiss. IV. 1057. arab. : *ghâr.*

cult. dans les jardins, assez rare.

Cinnamomum Camphora (L.) Nees et Eberm.

cult. dans les jardins, rare, p. e. parc de Choubrah.

LXXVIII. Santalaceae.

954. **Thesium humile Vahl.** Boiss. IV. 1064. arab. : *habb-el-hreyeh* (Aschers.). **M. ma., p.** (Port Saïd Zarb). **N. d. O.**

LXXIX. Balanophoraceae.

955. **Cynomorium coccineum L.** Boiss. IV. 1072. arab. : *mosroûr* (Schweinf.), généralement *zibb-el-ard, zoubb-el-ard.*
M. ma., p. D. i., a. sept.

LXXX. Euphorbiaceae.

956. **Euphorbia Peplis L.** Boiss. IV. 1086.
M. ma. (Alexandrie depuis Delile).

957. **E. granulata Forsk.** Boiss. IV. 1087. arab. : *libbeyn* (Klunz.).
D. i., a. sept., a. mer.

958. **E. aegyptiaca Boiss.** Boiss. IV. 1088. arab. : *libbeyn* (Aschers.), *riglet iblîs* (Mohammed). **N. d., v. O.**

E. pulcherrima Willd. Syn. Poinsettia p. Grah. arab. : *bint-el-qounsoul.* cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire.

959. † **E. geniculata Ortega.**
naturalisé **M. ma., N. d.** (Alexandrie Schweinf., Duparquet, Letourn. 303; Qalyoûb Sickenb.; Matarîyeh Aschs.); **v.** (le vieux Caire Aschs.)

E. neriifolia L. Boiss. IV. 1090.
cult. dans les jardins arabes et européens du Caire.

E. Tirucalli L.?
cult. dans les jardins du Caire Del.; nous ignorons si cette plante y existe encore.

960. **E. cornuta Pers.** Boiss. IV. 1093. arab. : *melbeyn, no'manîyeh* (Forsk.), *libbeyn* (Ehrenb.). **M. p. D. l., i., a. sept.**

961. **E. arguta Sol.** Boiss. IV. 1097. **N. d., f., v. O. D. l.**

962. **E. helioscopia L.** Boiss. IV. 1107. **N. d., v.**

963. **E. parvula Del.** Boiss. 1109.
M. ma. (Alexandrie depuis Delile), **p.** (Qatîyeh Barbey).

964. **E. dracunculoides Lam.** Boiss. IV. 1110.
D. a. mer. (en face d'Edfou Schweinf.)

965. **Euphorbia Peplus L.** Boiss. IV. 1112. arab. : *ma'laqah* (Forsk., Del.), *libbeyn* (Aschers., Schweinf.), *woudeynah* (Aschers.), généralement *sâboûn-gheyt* (Schweinf.).

M. ma. N. d., f., v. O.

— var. ***maritima Boiss.*** Boiss. IV. 1112.

M. ma. Alexandrie (Samarit.)

966. **E. peploides Gouan.** Boiss. IV. 1112. M. ma.

967. **E. Chamaepeplus Boiss.** var. ***sinaica (Hochst.) Boiss.*** Boiss. IV. 1113.

M. p. Qatiyeh (Kotschy 511). D. a. sept. Galâlah (Schweinf.)

968. **E. punctata Del.** Boiss. IV. 1114. M. ma.

Obs. Espèce particulière à ladite région.

969. **E. terracina L.** var. ***prostrata Boiss.*** Boiss. IV. 1123.

M. ma. Alexandrie depuis Delile, p.

970. **E. Paralias L.** Boiss. IV. 1130. M. ma.

971. **Andrachne aspera Spr.** Boiss. IV. 1138. D. a. sept.

972. † **Phyllanthus rotundifolius Willd.** Boiss. IV. 1139.

naturalisé M. ma., N. d., v. Alexandrie (Gaillardot); le Caire; Suez près du canal d'eau douce (Schweinf.)

Jatropha multifida L. cult. dans les jardins, assez rare.

J. Curcas L. comme l'espèce précédente.

973. **Crozophora plicata (Vahl) A. Juss.** Boiss. IV. 1140. arab. : *ghobbeyrâ* (G. Roth), *nîl* (Schweinf.). nub. : *goddah*. N. d., f., v.

— var. ***prostrata (Dalz.) Müll. Arg.*** in D. C. Prod. XV. II. 747. arab. : *ghobbeyrâ*, *battîkh-el-mahâîkah* (Forsk.).

N. d., v.

974. **C. tinctoria (L.) A. Juss.** Boiss. IV. 1140. N. d., v.

— var. ***subplicata Müll. Arg.*** Boiss. IV. 1141.

N. d., v. Le Caire (Bove, Husson, Schweinf.)

975. **C. obliqua (Vahl) A. Juss.** Boiss. IV. 1141. arab. : *sam-*
mah (Schimp.), *abbâgh* (Klunz.), *nîl* (Schweinf.).

O. D. a. sept., a. mer.

976. **Mercurialis annua L.** Boiss. IV. 1142.
M. ma. N. d. (Alexandrie depuis Delile).

977. † **Ricinus communis L.** Boiss. IV. 1143. arab. : *kharwa'*.
cult. dans les champs de la Haute-Égypte et naturalisé partout **N. d., f., v. O.**

Sapium sebiferum (L.) Roxb. Syn. Stillingia sebifera Michx.
cult. dans les jardins (arbre d'ornement).

Obs. Pedilanthus Oerstedii Kl. Gke. et plusieurs espèces succulentes d'Euphorbia ainsi que le Phyllanthus angustifolius Sw. se trouvent plus rarement dans les jardins du Caire et d'Alexandrie.

LXXXI. Urticaceae.

978. **Urtica urens L.** Boiss. IV. 1146. arab. : *zaghlîl* (Del.), généralement *horreyq*. **M. ma. N. d., f., v.**

979. **U. pilulifera L.** Boiss. IV. 1147. arab. : *fiss-el-kilâb, zorbeh* (Del.), *qoreys* (Forsk., Del.). **M. ma. N. d.** (Alexandrie depuis Delile).

Boehmeria nivea (L.) Hook. et Arn. arab. : *harîry* (Schweinf.).
cult. sur une grande échelle dans plusieurs endroits de la Basse-Égypte.

980. **Parietaria judaica L.** Boiss. IV. 1149. arab. : *hachîch-er-rîh* (Del.). **M. ma. N. d., v.**

981. **P. alsinifolia Del.** Boiss. IV. 1151. arab. : *woudeyn-el-fâr* (Klunz.). **D. a. sept., a. mer.**

982. **Forskâlia tenacissima L.** Boiss. IV. 1151. arab. : *loussâq, lousseyq*. **D. l.** (Farchoût Schweinf.), **a. sept., a. mer.**

983. **Cannabis sativa L.** Boiss. IV. 1152. arab. : *charâneq* (Forsk., Del.), *chanâreq* (Zarb), généralement *bast*.
clandestinement cult. dans les jardins (pour l'extraction du «hachîch»), la grande culture d'autrefois est sévèrement punie par les lois; quelquefois subspont.

Morus nigra L. Boiss. IV. 1153. arab. : *toût châmy* (Del.).
cult. dans les jardins, assez rare.

984 2. **M. alba L.** Boiss. IV. 1153. arab. : *toût beledy* (Del.). généralement *toût*.

cult. et quelquefois naturalisé dans les jardins, assez commun.

Broussonetia papyrifera (L.) Vent.

cult dans les jardins de la Basse et de la Moyenne-Égypte.

Maclura aurantiaca Nutt.

cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire.

Ficus benghalensis L.

cult. depuis longtemps dans les jardins du Caire où il existe en exemplaires gigantesques.

F. laccifera Roxb. cult. dans les jardins et pépinières du Caire.

F. infectoria (Willd.?) Roxb.

cult dans les jardins du Caire et d'Alexandrie, assez répandu (arbre d'alignement).

F. fraterna Miq. cult dans les jardins et pépinières du Caire.

F. rubiginosa Desf. cult dans les jardins du Caire et d'Alexandrie.

F. religiosa L. cult. dans les jardins du Caire et d'Alexandrie.

F. macrophylla Desf.

cult. dans les jardins et pépinières du Caire (arbre d'ornement).

F. elastica Nois. (Roxb.)

cult dans les jardins du Caire et d'Alexandrie, assez commun (arbre d'alignement).

F. retusa L. var. *nitida* (*Thunb.*) *Miq.* Syn. F. nitida Thbg.

cult dans les jardins du Caire et d'Alexandrie.

F. eriobotryoides Kunth et Bouché. comme le précédent.

F. nymphaeifolia L. cult. dans les jardins du Caire.

985 1. **Ficus Carica L.** Boiss. IV. 1154. arab. : *tîn*; berb. : *ementchemen* (Caill.) (pour *imitchimen*, pluriel de *ametchi* Letourn.). cult. partout et quelquefois naturalisé.

986 **F. Pseudosycomorus Dcne.** Boiss. IV. 1155. arab. : *hammêh* (Wilkins, Schweinf.), *dabbût*, *zamiôh* (Klunz.).

D. a. sept., a. mer.

Ficus parasitica Koen. (Roxb.)
cult. dans les jardins du Caire et d'Alexandrie, assez rare.

F. callosa W. cult. dans les jardins du Caire, plus rare.

987. † **F. Sycomorus L.** Boiss. IV. 1155. arab. : *guimmeyz.*
cult. partout et soit disant subspontané.

F. glomerata Roxb.
cult. dans les jardins de l'île de Rôda, Caire, rare.

F. platyphylla «Afz.» cult. dans les jardins du Caire, rare.

Obs. Outre les figuiers énumérés il y a dans les jardins du Caire et d'Alexandrie plusieurs espèces (cinq à six) qui n'ont pu être déterminées.

Celtis australis L. Boiss. IV. 1156. cult.

Ulmus campestris L. Boiss. IV. 1157. arab.: *kharkhafty* (Del.).
cult. dans le parc de Choubrah, Caire, rare ailleurs.

Juglandaceae.

Juglans regia L. Boiss. IV. 1160. arab. : *gôz.*
rarement cult. dans les jardins du Delta, du Fayoûm et de Choubrah près du Caire.

Pterocarya fraxinifolia (Lam.) Spach. Boiss. IV. 1160. Syn. P. caucasica C. A. Mey.
cult. dans les jardins de Guézîreh, Caire, rare.

Platanaceae.

Platanus orientalis L. Boiss. IV. 1161. arab. (plutôt turc) : *tchinar* (Forsk.). cult. dans les jardins d'Alexandrie, assez rare.

Cupuliferae.

Quercus pedunculata Ehrh. Boiss. IV. 1163. var. ***Thomasii (Ten.) Alph. D. C.***
cult. dans les jardins du Caire, surtout dans le parc de Choubrah.

Q. lusitanica Lam. Boiss. IV. 1166.
cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire, assez rare.

Quercus Suber L. Boiss. IV. 1168.

rarement cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire.

LXXXII. Salicaceae.

988. **Salix Safsaf Forsk.** Boiss. IV. 1183. arab. : *safsâf beledy.* généralement *safsâf.*

M. ma., N. d., f., v. O. D. a. mer. spont. et cult.

S. babylonica L. Boiss. IV. 1185. arab. : *safsâf roûmy.*

cult. dans les jardins.

S. tetrasperma Roxb. cult. dans les jardins du Caire.

S. aegyptiaca L. Syn. ? S. pedicellata Desf. Boiss. IV. 1189. arab. : *khalâf, bân* (Forsk., Del.).

cult. dans les jardins du Caire aux temps de Forsk. et de Delile; nous ignorons s'il existe encore.

Populus alba L. Boiss. IV. 1193. arab. : *hôr.* vulgairement *howr.*

cult. dans les jardins et comme arbre d'alignement à Choubrah près du Caire.

989. **P. euphratica Oliv.** Boiss. IV. 1194. arab.? : *mersîch* (Aschers.). **O.** Petite Oasis Aschers.)

P. nigra L. Boiss. IV. 1194. arab. : *baqs.*

cult. dans les jardins, rare.

P. pyramidalis Rozier. Boiss. IV. 1194.

cult. dans les jardins, assez rare.

P. angulata Ait.

cult. dans les jardins, comme arbre d'alignement et aux bords du canal d'eau douce à Bîr Aboû Balah, Ismailia, Serapéum.

Casuarinaceae.

Casuarina equisetifolia Forst.

cult. p. e. Alexandrie, au Caire; Tell el Kebir, Ismailia aux bords du canal d'eau douce (Barbey).

LXXXIII. Hydrocharitaceae.

990. **Halophila ovalis (R. Br.) J. D. Hook.** Boiss. V. 2. **R.**

991. **H. stipulacea (Forsk.) Aschers.** Boiss. V. 3. **R.**

992. **Ottelia alismoides (L.) Pers.** Boiss. V. 5. arab. : *widnet-ech-cheytân* (Del., Letourn.), *akhoul-bichenîn* (Aschers.), à Damiette généralement *loqmet-el-qâdy* (Schweinf.).
N. d. O. (Petite Oasis Aschers.)

993. **Thalassia Hemprichii (Ehrenb.) Aschers.** Boiss. V. 7.
R. (Qoseyr Klunz.)

LXXXIV. Alismaceae.

994. **Alisma Plantago aquatica L.** Boiss. V. 9.
N. d., v. O. (Dakhel Aschers.)

995. **A. arcuatum Michalet.** Čelakovský Oesterr. bot. Zeitschr. XXXV. (1885.) 418. Syn. A. Plantago β. decumbens Boiss. V. 9. **N. d.**

996. **Damasonium Bourgaei Coss.** Boiss. V. 10. **N. d.**

LXXXV. Potameae.

997. **Zannichellia palustris L.** Boiss. V. 14. arab. : *lamh-en-naqa'* (Mohammed). **N. d., f., v. O.**

998. **Potamogeton natans L.** Boiss. V. 15. **N. d.**
— var. ***serotinus (Schrad.) Boiss.*** Boiss. V. 16. **N. d.**

999. **P. lucens L.** Boiss. V. 16.
N. d. (Canal d'eau douce à Ramsès, Ismailia, Letourn., Suez Letourn., Schweinf.)

1000. **P. crispus L.** Boiss. V. 17. **N. d., f., v.**

1001. **P. pusillus L.** Boiss. V. 18. **O.**

1002. Potamogeton pectinatus L. Boiss. V. 18.
N. d., f., v. O. (Grande Oasis Schweinf.)

1003. Ruppia maritima L. var. ***spiralis** (L., Du Mort.) **Aschs.*** Syn. R. spiralis Du Mort. Boiss. V. 19. arab.: *hamoûl* (Ehrb.).
M. p. O.

— var. ***rostrata** Mert. et **Koch.*** Syn. R. rostellata Koch. Boiss. V. 20. arab. (abad.?): *henzalôd, henzislôd* (Klunz.).
M. ma., p. N. d., f. O. D. a. mer. R.

1004. Cymodocea nodosa (Ucria) Aschers. Boiss. V. 21.
M. ma. (Alexandrie depuis Delile).

1005. C. rotundata (Hempr. et Ehrenb.) Aschers. et Schwnf. Boiss. V. 21. R.

1006. C. serrulata (R. Br.) Aschers. et Magn. Boiss. V. 22.
R. (Qoseyr Klunz.)

1007. C. isoetifolia Aschers. Boiss. V. 22. R.

1008. C. ciliata (Forsk.) Ehrenb. Boiss. V. 23.
R. (Suez Schimp. Un. itin. 1837 n° 961).

1009. Halodule uninervis (Forsk.) Aschers. Boiss. V. 24. R.

1010. Zostera nana Roth. Boiss. V. 25.
M. p. (entre Alexandrie et Rosette Ehrenb.)

1011. Posidonia oceanica (L.) Del. Boiss. V. 26. arab.: *stemârah* (Del.). M. ma. (Alexandrie depuis Delile)

Aponogetonaceae.

Aponogeton linearis Vahl. N. d.? (Delta Figari Stud. I. 221.)

(1) Nous n'osons pas affirmer la présence de cette plante en Égypte, faute de renseignements ultérieurs.

LXXXVI. Najadaceae.

1012. Najas muricata Del. Boiss. V. 27. arab.: *horreyeh* (G. Roth).
N. d. f.

(1) Plante particulière à l'Égypte

1013. **Najas pectinata (Parlat.) Magn. ms.** Syn. Caulinia p. Parlat. Fl. Ital. III. p. 665. N. horrida A. Br. ex Magnus Beitr. zur Kenntniss der Gatt. Najas p. VII, 46, 47.

N. f. (Medînet-el-Fayoûm Figari).

Obs. Nous donnons ici la diagnose plus détaillée et plus exacte de cette espèce, pas retrouvée depuis Figari, que Parlatore avait signalée en quelques mots restés à peu près inaperçus. M. Magnus, le savant monographe du genre Najas, qui s'est convaincu de son identité avec une espèce très répandue dans l'Afrique tropicale, nous en a communiqué la description.

«Foliorum lamina linearis, recurvata, rigida, pinnatifido-dentata, dentibus ovato-lanceolatis, laminae latitudine longioribus, vagina ovato-dilatata, superne truncata, minute ciliato-denticulata; floris masculi involucrum exterius in rostrum apice multidentatum (ut in N. minore) antheram unilocularem longe superans productum; floris feminei involucrum duplex; exterius in rostrum apice multidentatum angustatum, interius in stigmata bina apice ex exteriore exserta abiens. Semina . . . . .?

Species insignis, N. minore multo robustior, foliis longe et valide dentatis prima facie distinguenda, floris feminei fabrica a ceteris florae Aegyptiacae speciebus omnino aliena.

Area geographica : Africa tropica orientalis (Fazogl Martin St. Ange in herb. Paris.; in flumine Bahr-el-Ghazâl supra fluminis Bahr-el-'Arab ostium Schweinfurth n° 1137 [foliis elongatis] et 1223 et ad ostium fl. Djur Schweinf. n° 1212 et 1228) et occidentalis (Nupe Barter).»

1014. **N. minor All.** Boiss. V. 28. arab. : *hamoûl* (Del.).

N. d. O. (Petite Oasis Aschers.)

1015. **N. graminea Del.** Boiss. V. 28. var. ***vulgata Magn. ms.***

Folia margine utroque et secus nervum medium inferne et superne cellularum libriformium seriebus 1—3 percursa.

O. (Dakhel Aschers.; Grande Oasis Schweinf.)

Najas graminea Del. var. ***Delilei Magn.*** Ber. Deutsch. Bot. Ges. I. (1883) p. 522. Folia cellulis libriformibus destituta. **N. d., v. O.**

LXXXVII. Lemnaceae.

1016. **Wolffia hyalina (Del.) Hegelm.** Boiss. V. 29. Syn. Lemna hyalina Del. Fl. d'Ég. pl. 64 ined. (Barb. Herb. Lev. tab. IX fig. 19). **N. d., v.**

Obs. Espèce particulière à l'Égypte.

1017. **Lemna paucicostata Hegelm.** Boiss. V. 30. arab. : *likh* (Aschers.). **O.**

1018. **L. gibba L.** Boiss. V. 30. arab. : *khass* (Aschers.). **N. d., f. O.**

1019. **Spirodela polyrrhiza (L.) Schleid.** Boiss. V. 30. arab. : *'ades-el-mâ.* **N. d.**

LXXXVIII. Araceae.

1020. **Biarum Olivieri Blume.** Syn. B. alexandrinum Boiss. V. 31. **M. ma.** (Alexandrie depuis Oliv.); **p.** (Bir Mabroûky Barbey).

1021. **Helicophyllum crassipes (Boiss.) Schott.** Boiss. V. 42. **M. p.** (El 'Arich vers l'Est Boiss., Barbey).

1022. **Arisarum vulgare Targ. Tozz.** var. ***Veslingii (Schott) Engl.*** Boiss. V. 44. arab. : *nirich, reynich* (Aschers.). **M. ma.** (Alexandrie depuis Vesling)

Colocasia antiquorum Schott. Boiss. V. 45. arab. : *goulqâs.*

cult. dans les jardins potagers et dans les champs, surtout dans la Basse Égypte, pour ses rhizômes tubéreux.

— var. ***Fontanesii (Schott) Engl.*** cult. dans les jardins.

Monstera deliciosa Liebm. Syn. Philodendron pertusum Kth. et Bouché.

cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire pour ses fruits et comme plante d'ornement, assez rare.

1023. **Pistia Stratiotes L.** Boiss. V. 45. arab. : *hayy-'âlem-el-mâ.* **N. d.?** (cette plante ne semble pas avoir été observée depuis Delile).

LXXXIX. Palmae.

1024. **Phoenix dactylifera L.** Boiss. V. 47. la plante : arab. *nakhl*, berb. *tazoutet* (Müll., Aschers.), *sayet* (Caill.), le fruit vert: *balah,* le fruit sec : arab. *temr, tamr*, berb. *ghâwen* (Müll., Aschers.), *tenna* (Caill.) [pour *teïna*, pl. de *aïniouâ* Letourn.], la forme sauvage naine : arab. *wichq, wochq.*

cult., subspont. et spont. partout. **M. ma., p. N. d., f., v. O. D. l., i., a. sept., a. mer.**

P. canariensis Lodd. cult. dans les jardins du Caire, rare.

Sabal umbraculifera (Jacq.) Mart. comme l'espèce précédente.

Livistona chinensis (Jacq.) R. Br. Syn. Latania borbonica Lam. comme l'espèce précédente, moins rare.

Rhapis flabelliformis L. fil. Syn. Chamaerops excelsa Thb. comme l'espèce précédente.

Metroxylon Sagus Koen. cult. dans les jardins du Caire, assez rare.

1025. **Hyphaene thebaica (L.) Mart.** Boiss. V. 46. arab. : *doûm.*

spont. et cult. **N. v.** (de Deyroût-ech-cherîf vers le Sud.) **D. a. mer.** (Wâdy Guemâl Schweinf.) **O.** (Dakhel très rare Aschers.; Grande Oasis assez commun Schweinf., Aschers.)

Obs. Dans les jardins du Caire le doûm, si caractéristique pour la Haute-Égypte, est extrêmement rare. Nous n'en connaissons qu'un seul arbre de plus de 10 mètres dans le jardin Wahbah-Bey, Charîyeh-en-nasrîyeh.

Cocos flexuosa Mart.

cult. dans les jardins du Caire et d'Alexandrie, assez répandu.

Pandanaceae.

Pandanus odoratissimus L. fil.

cult. dans les jardins riches d'Alexandrie et du Caire, assez rare.

XC. Typhaceae.

1026. **Typha angustata Bory et Chaub.** Boiss. V. 50. arab. : *bourdy, birdy* (Wilkins., Schweinf.). *dis* (Aschers.).

M. p. N. d., f. D. I., i., a. sept.

Scitamineae.

Hedychium Gardnerianum Sheph.

cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire, pas rare.

Canna indica L. arab. : *simbil, bint-el-qounsoul.*

comme l'espèce précédente, assez commun.

Musa Ensete Bruce.

cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire (fleurit rarement).

M. rosacea Jacq.

cult. dans les jardins du Caire, rare, plante d'ornement.

M. sapientium L. arab. : *môz* ou *moûz.*

cult. pour ses fruits dans les jardins du pays, surtout dans la Basse-Égypte

— var. ***paradisiaca*** (*L.*)

cult. sur une grande échelle à Rosette.

— var. ***chinensis*** (***Sweet, spec.***) Syn. N. Cavendishii Paxt.

cult. sur une grande échelle à Alexandrie (Qabâry, Ramleh).

— var. bracteis purpureis, fructu angulato.

cult. dans les jardins du Caire et d'Alexandrie.

Strelitzia reginae Ait.

cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire, pas rare.

Bromeliaceae.

Bonapartea juncea R. P.
cult. dans les jardins modernes (plante d'ornement).

XCI. Iridaceae.

1027. **Iris Sisyrinchium L.** Boiss. V. 120. arab.: *zambaq* (Forsk.), *'onseyl* (Schweinf.), *kheytah* (Aschers.).
M. ma. N. f., v. D. l., i., a. sept.
— var. ***monophylla (Boiss. et Heldr.) Heldr.*** Boiss. V. 120.
M. ma. (Alexandrie : Meqs Samarit. 3116), **p.** (Bîr-el-'abîd; Bîr Mabroûky; Bîr Aboû Merzoûk; el-'Arîch Barbey).

1028. **I. Helenae Barbey.** Boiss. V. 132. Barbey Herbor. au Lev. p. 159 n° 841. **M. p.** (Nakhl-Aboû Heylah; el-'Arîch Barbey).
I. germanica L. Boiss. V. 137. arab.: *zambaq* (Forsk.).
cult. dans les jardins? (l'espèce n'a pas été observée depuis Forskål).

1029. **Gladiolus segetum Gawler.** Boiss. V. 139.
M. ma. (Marioût Letourn. 141).
— var. ***Guepini (Koch) Boiss.*** Boiss. V. 139.
M. ma. (Marioût Planta ex Boiss. l. c.)

XCII. Amaryllidaceae.

Narcissus poëticus L. arab.: *narguis.* cult. dans les jardins.

1030. † **N. Tazzetta L.** Boiss. V. 150. arab.: *narguis.*
cult. partout dans les jardins, quelquefois subspont.; naturalisé.
M. ma. (Marioût Letourn., Aschers.)
Obs. M. Letourneux a récolté à Marioût une seconde forme de ce groupe.

1031. **Pancratium maritimum L.** Boiss. V. 152. arab.: *soûsan.*
M. ma. et cult. dans les jardins arabes.

1032. **Pancratium Sickenbergeri Aschers. et Schweinf.** Boiss. V. 153. Aschers. et Schweinf. in Garten-Zeitung II (Berlin 1883) p. 345 cum tab. Syn. P. maritimum var. Cyreinalis (sic) Fig. Stud. I. 213. II. 500. arab. : *'aïsalân.*

M. p. D., i. (Bir Abou 'l-aroûq Barbey; Djebel Oumm-Khacheybah Figari). **a. sept.**

Crinum amabile Donn. cult. dans les jardins, assez répandu.

Polianthes tuberosa L. arab. : *simbil* (Forsk.).
cult. dans les jardins, pas commun.

Fourcroya gigantea Vent.
cult. dans les jardins et sur les squares du Caire et d'Alexandrie.

Agave vivipara L.
cult. comme bordure de chemin au Caire et à Alexandrie, assez commun.

Obs. Les jardins modernes contiennent un nombre considérable d'espèces d'Agave. Nous en citons les A. univittata Haw., A. filifera Salm-Dyck, A. striata Zuccar., A. attenuata Salm-Dyck, A. Verschaffelti Lemaire, etc. A. americana L. est rarement plantée dans les jardins d'Alexandrie.

XCIII. Colchicaceae.

1033. **Colchicum Ritchii R. Br.** Boiss. V. 163. Aschers. Bot. Zeit. 1878 p. 434 cum xylogr. **M. ma.**

1034. **C. sp.** arab. : *qottân.* **D. a. sept.** (Galâlah Schweinf.)

Obs. M. Schweinfurth n'a pas récolté cette espèce qu'en fruit.

1035. **Erythrostictus punctatus (Cav.) Schlechtend.** arab. : *kerchoût* (G. Roth). **M. ma.** (Minet-el-Matroukh G. Roth).

XCIV. Liliaceae.

1036. **Tulipa montana Lindl.** Boiss. V. 192.
M. p. (El Arich Kotschy 879).

1037. **Gagea reticulata (Pall.) Schult.** var. ***tenuifolia Boiss.*** Boiss. V. 208. arab. : *za'eytemân* (Schweinf.) **D. a. sept.**
— var. ***fibrosa Boiss.*** Boiss. V. 208. **M. ma.**

1038. **Ornithogalum tenuifolium Guss.** var. ***trichophyllum (Boiss. et Heldr.) Boiss.*** Boiss. V. 219.
M. ma. (Alexandrie depuis Ehrenb.)

1039. **Urginea undulata (Desf.) Steinh.** Boiss. V. 223.
M. ma. (Alexandrie depuis Ehrenb.), **p.** (Etkoû Letourn.), **D. a. sept.** (Bîr-el-Fakhmeh, Sickenberger, Schweinf., Volkens.)

1040. **U. maritima (L.) Baker.** Boiss. V. 224. arab. (nom du bulbe) : *askîl*, *basal-el-fâr* (Del.), *basal-el-'onseyl* (Figari).
M. ma. (Alexandrie depuis Delile), **p.** (El-'Arîch Barbey).

1041. **Scilla peruviana L.** Syn. S. hemisphaerica Boiss. V. 225.
M. ma. (Aboûsîr Letourn.)

Allium sativum L. arab. : *thoûm.* cult. dans les jardins.

1042. **A. Ampeloprasum L.** Boiss. V. 232. arab.: *basal-el-'afrît* (Aschers.).
M. ma. (Alexandrie Pfund, Letourn.) **O.** (Petite Oasis Aschers.)

A. Porrum L. arab. : *korrât.* cult. dans les jardins.

1043. **A. sphaerocephalum L.** Boiss. V. 236.
M. ma. (Alexandrie Schweinf., Letourn.)
— var. ***viridi-album (Tin.) Boiss.*** Boiss. V. 236. **M. ma.**

1044. **A. curtum Boiss. et Gaill.** Boiss. V. 245.
M. ma. (In collibus arenosis ad Ramleh Letourn. ex Boiss. l. c.)

1045. † **A. Cepa L.** Boiss. V. 249. arab. : *basal;* berb. : *effilin* (Cailliaud) [probablement *ikfîlen*, pl. de *akfîl* Letourn.].
cult. dans les champs et dans les jardins partout, quelquefois subspont.

1046. **A. myrianthum Boiss.** Boiss. V. 257.
M. ma. (Alexandrie Letourn. ex Boiss. l. c.)

1047. **A. panniculatum L.** var. ***pallens (L.) Boiss.*** Boiss. V. 260.
M. ma. (Marioût Letourn.)

1048. **Allium desertorum Forsk.** Boiss. V. 267. arab. : *za'eytemân* (Forsk.). **D. a. sept.**

Obs. Espèce particulière au désert oriental de l'Égypte.

1049. **A. Erdelii Zuccar.** Boiss. V. 269.

M. ma. (Alexandrie depuis Ehrenb.)

var. ***roseum Boiss.*** Boiss. V. 270.

M. ma. (Marioût Letourn. 137 bis).

1050. **A. papillare Boiss.** Boiss. V. 271.

M. p. (Qatiyeh; Bîr Mabroûky; Nakhl-Aboû-Heylah Barbey).

1051. **A. roseum L.** var. ***Tourneuxii Boiss.*** Boiss. V. 274.

M. ma. (Alexandrie depuis Delile; Minet-el-Matroukh G. Roth.)

1052. **A. neapolitanum Cir.** Boiss. V. 274.

M. ma. (Alexandrie depuis Delile).

1053. **A. Crameri Aschers. et Boiss.** Boiss. V. 279.

D. a. sept. (Le Caire, grande forêt pétrifiée Cramer, Siekenb.)

Obs. Espèce particulière à ladite localité.

1054. **A. Aschersonianum Barbey.** Herbor. Lev. p. 163. pl. III. Boiss. V. 283. **M. ma.** (Alexandrie depuis Ehrenb.)

1055. † **Nothoscordon fragrans (Vent.) Kth.**

naturalisé **M. ma.** (Alexandrie jardins Schweinf.) **N. v.** (dans le jardin botanique du Caire (Qasr el 'Aïn) Schweinf.)

1056. **Dipcadi erythraeum Webb.** Syn. Uropetalum e. Boiss. V. 286. arab. : *bereyt, za'eytemân* (Forsk.).

M. p. D. l., i., a. sept.

1057. **Muscari Holzmanni (Heldr.) Boiss.** Boiss. V. 292.

M. ma. (Alexandrie depuis Delile).

1058. **M. bicolor Boiss.** Boiss. V. 294.

M. ma. (Aboûqir Letourn. 209).

1059. **M. racemosum (L.) Medik.** Boiss. V. 295.

M. ma. (Alexandrie ex Boiss. l. c.)

1060. **M. Letourneuxii Boiss.** Boiss. V. 299.

M. ma. (Aboûqir Letourn. 210)

Obs. Espèce restreinte à cette localité.

1061. **Muscari parviflorum Desf.** Boiss. V. 299.

M. ma. (Alexandrie depuis Ehrenb.)

1062. **Bellevalia mauritanica Pomel.** Freyn in «Flora» 1885 p. 23. Syn. B. trifoliata Boiss. V. 303 ex p. (quoad pl. Alexandrinam) nec Kth.

M. ma. (Alexandrie depuis Ehrenb.) **D. l.** (Presqu'île de Senhour dans le lac Birket-el-Qaroûn Schweinf.)

1063. **B. macrobotrys Boiss.** Boiss. V. 303.

(Alexandrie Samaritani, Letourn., Barbey).

1064. **B. flexuosa Boiss.** Boiss. V. 303. arab. : *'onsol* (Wilkins.), *erseyl, 'aïsalân* (Schweinf.). **D. a. sept.**

1065. **B. sessiliflora (Viv.) Kunth.** Boiss. V. 305. arab. : *bel-boûch* (Aschers.). **M. ma.** (Alexandrie depuis Olivier).

Hyacinthus orientalis L. Boiss. V. 309.

cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire, assez rare.

1066. **Asphodelus microcarpus Viv.** Boiss. V. 313. arab. : *'ansal* (Aschers.). **M. ma.**

1067. **A. tenuifolius Cav.** var. ***micranthus Boiss.*** Boiss. V. 315. arab. : *basal 'ansal* (Aschers.), *basal-ech-cheytân* (Schweinf.), *basal iblîs* (Mohammed), *bourâq* (Forsk), généralement *borwâq*. **M. ma. N. d., f., v. O. D. l., i., a. sept., a. mer.**

1068. **A. viscidulus Boiss.** Boiss. V. 315.

M. ma. (Alexandrie : Meqs Samarit. 3115 ex Gay Bull. Soc. Bot. France IV [1857] p. 497), **p.** (Qatîyeh Barbey).

Aloe frutescens Salm-Dyck.

cult. dans les jardins du Caire, assez commun et planté sur les squares de la ville.

1069. † **A. vera L.** Boiss. V. 329. arab. : *sabr, sabbârah.*

cult. et subspont. dans les jardins et surtout dans les cimetières arabes; complètement naturalisé **M. ma., p.** (Etkoû, Aboûqîr Schwf.; Qatîyeh Figari).

Dasylirion acrotrichum (Schiede) Zuccar.

cult. dans les jardins riches du Caire et d'Alexandrie, assez rare.

Cordyline australis (Forst.) Endl.
cult. comme l'espèce précédente.
Yucca aloïfolia L. cult. dans les jardins du Caire et d'Alexandrie.
Y. gloriosa L. comme l'espèce précédente, plus répandu.

XCV. Asparagaceae.

1070. ! **Asparagus altilis (L.) Aschers.** Fl. Prov. Brand. I. 730.
Syn. A. officinalis L. ex p., Boiss. V. 335.
cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire, naturalisé **N. v.** (Guézireh Sickenb.).

1071. **A. stipularis Forsk.** Boiss. V. 338. arab. : *'aqoûl* (Forsk., Del.), *chôk* (Del.). **M. ma.**
— var. ***brachycladus Boiss.*** Boiss. V. 338. arab. : *netach* (Wilkins.), *serr. halyoûn* (Schweinf.).
M. ma., p. D. a. sept. (Wâdy Naoumiyeh Schweinf.)

1072. ! **Ruscus Hypophyllum L.** Boiss. V. 341. arab. : *qafandar*.
M. p. N. d. cult. et naturalisé dans les jardins de Rosette (Schweinf.) et du Caire (Forsk., Del., Ehrenb.).

XCVI. Commelinaceae.

1073. ! **Commelina Boissieriana Clarke.** Boiss. V. 346.
naturalisé **M. ma.** (Alexandrie, jardins Schweinf.) **N. v.** (abondamment dans le jardin botanique du Caire (Qasr el 'Ain) Schweinf.)
Rhoeo discolor (L'Herit.) Hance. Syn. Tradescantia d. L'Hérit.
cult. dans les jardins du Caire et d'Alexandrie, pas rare.

XCVII. Juncaceae.

1074. **Juncus acutus L.** ex p. Boiss. V. 353. arab. : *somm'r*.
M. ma., p. N. f. O.

1075. **Juncus maritimus Lam.** var. ***arabicus Aschers. et Buchenau.*** Boiss. V. 354. Syn. J. deserti Caruel pl. exs. arab. : *sammâr, soummâr.*

M. ma., p. O. D. l., i., a. sept., a. mer. R.

Obs. M. F. Buchenau, le savant monographe des Juncacées, nous a communiqué la diagnose suivante de cette forme :

« Planta elata (usque 1,5 m. alta) glauca; inflorescentia magna, usque 0,2 m. longa, rami erecti elongati; capitula segregata; flores pallidi magni (cum fructu maturo ca. 0,005 m. longi); antherae magnae, filamentis ca. triplo longiores; fructus elongato-ovato-conicus, sensim attenuatus (vix mucronatus), perigonium plus quam dimidio superans, pallide stramineus.

Area geographica : Mons Sinai (Bové, etiam [ex Boiss. l. c.] Schimper 287, 485). Djidda (Schimper, forma capsula minore brunnea). Pers. austr.-occ. pr. Schurab. (Haussknecht). »

1076. **J. subulatus Forsk.** Boiss. V. 354. arab. : *haleyn* (Forsk.).

M. ma., p. N. d. O. D. i. (Ismailia Hildebrandt 45).

1077. **J. Fontanesii Laharpe.** Buchenau in Engler Jahrb. I. p. 140. Syn. J. pyramidatus Laharpe. Boiss. V. 359.

Aeg. (Savigny, Figari in Herb. Monspel.) **D. f.** (Medîneh, Tamîyeh Schweinf.) **O.** (Petite Oasis Aschers.).

1078. **J. bufonius L.** Boiss. V. 361. **M. ma. N. d., f., v. O.**

— var. ***fasciculatus (Bertol.) Koch.*** Boiss. V. 361.

N. d., v. O.

XVCIII. Cyperaceae.

1079. **Cyperus polystachyus Rottb.** Boiss. V. 365. **O.**

1080. **C. Mundtii (Nees) Kunth.** Boiss. V. 366. arab. : *qatîf* (Aschers.). **O.**

1081. **Cyperus laevigatus L.** Boiss. V. 366. arab. : *sammâr* (Ehrenb.), *bourbeyt* (Aschers.).

M. ma., p. N. d., f. O. D. l., i., a. sept., a. mer.

— var. ***pictus Boeckeler.*** Syn. C. distachyus All. Boiss. V. 367. **M. ma. N. d. O. R.**

1082. **C. alopecuroides Rottb.** Boiss. V. 367. arab. : *sammâr*, *'obâb-es-soultân* (Schweinf.), *dîs*, *koâch* (Wilkins.), dans le Fayoûm généralement *'oloûb*. **N. d., f.**

1083. **C. pygmaeus Rottb.** Boiss. V. 368. **N. d., v.**

— var. ***Michelianus (L.) Boeckeler.*** Syn. Scirpus Michelianus L. Boiss. V. 385.

N. d. (Alexandrie, canal teste Letourn.), **v.** (Assouân Sieber).

1084. **C. capitatus Vand.** Syn. C. schoenoides Gris. Boiss. V. 368. arab. : *sa'ad* (Forsk.). **M. ma., p.**

1085. **C. conglomeratus Rottb.** Boiss. V. 369.

M. p. N. d. D. l., i., a. sept.

— var. ***effusus (Rottb.) Boiss.*** Boiss. V. 369. abad. (?) : *'ouchoûb* (Klunz., Schweinf.). **R.**

C. alternifolius L.

cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire, assez répandu.

1086. **C. fuscus L.** Boiss. V. 370. **M. p.** (Port Saïd Zarb). **N. d.**

1087. **C. difformis L.** Boiss. V. 370. arab. : *'aggair*, *'aggaeyr*, *'adplyr* (Schweinf.). **N. d., f., v.** (Taht el hagar Schweinf.) **O.**

1088. **C. compressus L.** Boiss. V. 372.

M. p. (Damiette très rare Ehrenb.)

1089. **C. auricomus Sieb. (Spr.)** Boiss. V. 373. **N. d., f.**

— var. ***subulatus (Boeckeler) Aschers. et Schweinf.*** Syn. C. subulatus Boeckeler Linnaea XXXVI 291 nec Steud. ex Boiss. V. 374, arab. : *gereykh* (Schweinf.).

N. d. (Rosette, Damiette Ehrenb.), **f.** (Bahr Yousef Steudner; Me[illegible] Schweinf.)

1090. **Cyperus articulatus L.** Boiss. V. 374.
M. p. (Port Said Pfund, Zarb). **N. d.**

C. Papyrus L. Boiss. V. 374. arab. : *berdy.*
cult. dans les jardins modernes, assez rare. (Delile n'avait observé cette plante que «dans les fossés d'un jardin dans les environs de Damiette».)

1091. **C. longus L.** Boiss. V. 375. arab. : *sa'ad* (Schweinf.).
N. d., f., v.

1092. **C. badius Desf.** Boiss. V. 376. **N. d., v.**

1093. **C. pallescens Desf.** Boiss. V. 376. **N. d., f., v.**

1094. **C. rotundus L.** Boiss. V. 376. arab. : *neguîl* (Forsk.), *dîs, sa'ad-el-homâr, zibl-el-mâ'iz* (Ehrenb.), *bourbeyt* (Schweinf.), généralement *sa'ad.* **M. ma. N. d., f., v. O. D. l., a. mer.**
— var. ***macrostachyus Boiss.*** Boiss. V. 377. **N. v.**

1095. **C. esculentus L.** Boiss. V. 377. arab. : la plante cultivée : *habb-el-'azîz,* la plante spontanée : *habb-el-'azîz es-sogheyyir, -el-aswad* (Del.), *sa'ad* (Schweinf.).
spont. **N. d., f., v. O.** cult. dans la Basse-Égypte assez commun.

1096. **C. bulbosus Vahl.** Boiss. V. 377.
N. d. (Damiette très rare Ehrenb.)

1097. **Scirpus parvulus Roem. et Schult.** Boiss. V. 379. Syn. S. pollicaris Del. Fl. Aeg. Ill. p. 50 n° 47. Fl. d'Ég. pl. 63 ined. (Barb. Herbor. Lev. tab. VIII) fig. 10 arab. : *cha'r-el-qird.* **N. d.** (Damiette Del., Schweinf.)

1098. **S. supinus L.** var. ***uninodis (Del., spec.) Aschers. et Schweinf.*** Syn. S. s. γ. digynus Boiss. V. 380.
N. d. (Damiette Del., Ehrenb.) **O.**
— var. ***minimus (Hochst. et Steud.) Boiss.*** Boiss. V. 380.
N. d. (Aboû-Za'bel Schimp. Un. itin. 1835. n° 31, Schweinf.)

1099. **S. corymbosus Heyne (Roth).** Boeckeler Linn. XXXVI 706. Syn. S. inclinatus Aschers. et Schweinf. Boiss. V. 381. Isolepis inclinata Del. Fl. Aeg. Ill. p. 50 n° 51. Fl. d'Ég.

pl. 63. ined. (Barb. Herbor. Lev. tab. VIII, fig. 9. arab. : *khabb*. **N. d., f.** (Medineh Detlers, Talit-el-hagar Schweinf.).

Obs. Cette espèce est probablement plus répandue dans l'Asie et l'Afrique tropicales. Nous l'avons vue des Indes orientales, de l'Abyssinie (S. brachyceras Hochst. in Schimp. pl. Abyss. 288) et du Sénégal (Keurmbage regn. Walo Apr. 1827 Leprieur! communiquée par M. Cosson sous le nom d'Isolepis inclinata Del.).

1100. **Scirpus articulatus L.** Boiss. V. 381.
N. d. O. (Dakhel Aschers.)

1101. **S. Holoschoenus L.** var. ***australis Koch.*** Boiss. V. 382.
O. a. sept. (Wâdy Qattar Boiss. in litt.)

1102. **S. mucronatus L.** Boiss. V. 382. **N. d.** (Rosette Delile).

1103. **S. litoralis Schrad.** Boiss. V. 383. arab. : *sammâr* (Aschers.).
M. ma., p. N. d., f. O. D. i.

1104. **S. maritimus L.** Boiss. V. 384. arab. : *dobeleh* (Forsk.).
M. ma. N. d., f., v. O.

1105. **Heleocharis palustris (L.) R. Br.** Boiss. V. 386. arab. : *bourbeyt* (Schweinf.). **N. d., f., v. O.**

1106. **H. caduca (Del.) Schult.** Boiss. V. 388. arab. : *qarn-el-khôly* (Schweinf.).
N. d. (Damiette Del., Schweinf.) **O.** (Grande Oasis Schweinf.)

1107. **Fimbristylis ferruginea (L.) Vahl.** Boiss. V. 388.
N. f. (Nectoux) **O.**

1108. **F. dichotoma (Rottb.) Vahl.** Boiss. V. 389. **N. d., v.**
— var. ***adventicia*** (*Ces.*) ***Aschers. et Schweinf.*** Syn. F. d. γ. macrostachya Boeckeler Linnaea XXXVII. 13.
N. d. (lac de Maqsamah Schweinf.).

Obs. Les échantillons des cataractes d'Assouân (R. Hartmann) que nous avions pris autrefois pour le F. squarrosa Vahl Boiss. V. 390. (Schweinf. Plantae quaedam nil. p. 42. Beitr. z. Fl. Aeth. p. 296 n° 2545 quoad plant. aeg.) appartiennent à l'espèce précédente.

1109. **Schoenus nigricans L.** Boiss. V. 393.
O (Grande Oasis Schweinf.) **D. a. sept.** (Wâdy Natfeh Schweinf.)

1110. **Carex stenophylla Wahlenb.** var. ***planifolia Boiss.*** Boiss. V. 400. **M. p.** (El-'Arîch Barbey).

1111. **C. divisa Huds.** Boiss. V. 401. arab. : *sârad* (Schweinf.). **M. ma. N. d., f. v. O.**

1112. **C. extensa Good.** Boiss. V. 424. **M. p.** (Rosette Schweinf.)

XCIX. Gramineae.

1113. **Panicum sanguinale L.** Boiss. V. 433. **M. ma., p. N. d. O.** (Dakhel Aschers.)

1114. **P. aegyptiacum Retz.** Boiss. V. 433 (sub P. sanguinali). **N. d., v. O.** (Dakhel Aschers.)

1115. **P. Teneriffae (L. fil.) R. Br.** Boiss. V. 434. **D. a. sept., a. mer.**

1116. **P. Crus galli L.** Boiss. V. 435. arab. : *dineyb*. **M. ma. N. d. O.**

— var. ***echinatum (Willd.) Boiss.*** Boiss. V. 435. **N. d.**

— var. ?***polystachya Munro*** ms. Planta gigantea; culmus 2 m. excedens, digitum crassus, laevis; spicae numerosae (ad 25) approximatae; arista glumam aequans vel brevior. **N. d.** (Rosette Schweinf.)

Obs. M. Schweinfurth a récolté la même forme dans l'Afrique centrale : n° 3730 (Nabambisso à arête à peu près nulle), 3497 (ville de Mounza, Monbouttou).

1117. **P. colonum L.** Boiss. V. 435. arab. : *abou'r-roukbeh* (Del., Ehrenb.), *chawâch* (Schweinf.). **M. ma. N. d., f., v. O.**

— var. ***leianthum Boiss.*** Boiss. V. 436. **M. ma. N. v.**

1118. **P. obtusifolium Del.** Boiss. V. 436. **N. d.** (Damiette; San; Birket-er-Rotly Del., le Caire Bové, Traill).

1119. **P. geminatum Forsk.** Fl. Aeg. Ar. p. LX n° 49. p. 18. Syn. paspalodes Jacq. Boiss. V. 436. arab. : *zommeyr* (Del.). **N. d. O.**

1120. **P. eruciforme Sibth. et Sm.** Boiss. V. 437. **N. f.** (Figari).

1121. **Panicum prostratum Lam.** Boiss. V. 438. **N. d.**

1122. **P. muticum Forsk.** Fl. Aeg. Ar. p. LX n° 45 p. 20! Syn. P. numidianum Lam. Boiss. V. 438. arab. : *rikbeh* (Del.). **N. d.**

1123. **P. Petiveri Trin.** Boiss. V. 439. Syn. P. Sorghi Del. Fl. Aeg. Ill. p. 51 n° 80. Fl. d'Ég. pl. 63 ined. (Barbey Herb. Lev. tab. VIII fig. 6). **N. v.** (« Aeg. sup. in agris Sorghi » Del.)

P. maximum Jacq. Boiss. V. 439.

cult. dans les jardins et comme plante fourragère (p. e. culture d'essai à Guezireh), assez rare.

1124. **P. repens L.** Boiss. V. 440 (incl. P. coloratum L. Boiss. l. c.) **M. ma. N. d., f., v. O.**

1125. **P. leiogonum Del.** Fl. Aeg. Ill. p. 51 n° 81. Poiret in Encycl. Suppl. IV. p. 284. Del. Fl. d'Ég. pl. 63. ined. (Barbey Herb. Lev. tab. VIII fig. 4.

N. d. jardins arabes du Caire Del., Schweinf.; Khankah Schweinf. (!). Espèce endémique de l'Égypte.

1126. **P. turgidum Forsk.** Boiss. V. 441. arab. : *bokkâr* (Forsk., Del.), chez les Bédouins : *thamâm, ethmâm* (Schweinf.), à Qoseyr et dans le Soûdân : *choûch* (Schweinf., Klunz.), *abou'r roukbeh* (Aschers., Schweinf.).

O. (Grande Oasis Schweinf., Aschers.) **D. l., i., a. sept., a. mer.**

1127. † **P. miliaceum L.** Boiss. V. 441. arab. : *dokhn.*

rarement cult. dans les champs de la Basse-Égypte et quelquefois subspont.

1128. **P. glaucum L.** Syn. Setaria g. P. B. Boiss. V. 442. arab. : *[illegible], var el fâr* (Forsk.). **M. ma. N. d., v. O.**

1129. **P. viride L.** Syn. Setaria v. P. B. Boiss. V. 443.

N. d. (Rosette Letourn.; le Caire Pfund, Schweinf.)

P. italicum L. Syn. Setaria i. P. B. Boiss. V. 443. S. Itieri Del. Ind. sem. hort. Monspel. 1849 p. 7 teste auctore ipso.

cult., assez rare.

1130. **P. verticillatum L.** Syn. Setaria v. P. B. Boiss. V. 443.

subsp. ***Aparine (Steud., A. Br.*** sens. lat.) ***Aschers. et Schweinf.*** arab. : *no'eymeh, qamh-el-fâr* (Ehrenb.). var. ***retrorsum Aschers. et Schweinf.*** Syn. P. verticillatum Del. Fl. Aeg. Ill. p. 51 n° 68! P. v. subsp. Aparine A. Br. Ind. sem. hort. Berol. 1871 p. 6. Panniculae axis et rami etiam steriles («setae») retrorsum scabri.

M. ma. N. d., v. O. (Farâfrah, Dakhel Aschers.)

Panicum verticillatum L. subsp. ***Aparine (Steud.) Aschers. et Schweinf.*** var. ***antrorsum A. Br.*** l. c. p. 8. Syn. P. viride Del. l. c. n° 70! nec L. Setaria viridis β. ambigua Boiss. V. 443. (excl. syn. Setaria ambigua Guss.) et S. verticillata Boiss. l. c. (quoad pl. Aschersonii ex Aeg. media [Benî Soueyf]). Panniculae axis et rami antrorsum scabri.

M. ma. N. d., v. O. (Dakhel Aschers.)

Obs. La plante d'Égypte diffère du type répandu en Europe (P. v. subsp. verticillatum [genuinum] A. Br. l. c. p. 6) par son port moins robuste, ses feuilles à gaînes glabres aux bords et par sa panicule généralement plus petite, peu ou pas interrompue à la base. Le Setaria ambigua Guss.! Syn. S. decipiens Schimper! est la forme du P. v. subsp. verticillatum A. Br. à soies pourvues d'aiguillons dirigés en haut, analogue, mais pas identique avec le P. v. Aparine antrorsum A. Br.

P. palmifolium Poir.

cult. dans les jardins d'Alexandrie, rare (plante d'ornement).

P. neurodes Schult.

cult. dans les jardins du Caire, rare (plante d'ornement).

Pennisetum tristachyum (Humb. et Kth.) Spr. Syn. Gymnothrix t. Humb. et Kth.

cult. dans les jardins du Caire, rare (plante d'ornement).

1131. **P. dichotomum (Forsk.) Del.** Boiss. V. 444. arab. : *retam* (Forsk.)? *hadah* (Schwf.); *mourrât ghazâl* (G. Roth). **D. a. sept.**

1132. **P. ciliare (L.) Lk.** Boiss. V. 445.

D. f. O. (Grande Oasis Schweinf.) **D. l., a. sept., a. mer.**

1133. **Pennisetum orientale Rich.** Boiss. V. 445.

D. a. sept. (Wâdy To'eyriq Ehrenb., Wâdy Hamâtah Schweinf.)

P. longistylum Hochst. cult. dans les jardins du Caire, rare.

P. villosum R. Br.

cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire (plante d'ornement).

1134. † **P. spicatum (L.) Kcke.** Körnicke u. Werner. Getreidebau I. 284. Syn. Holcus sp. L. H. racemosus Forsk. Fl. Aeg.-Ar. p. 175! Penicillaria Plukenetii (Lk.) A. Br. et Bouché. Ind. sem. hort. Berol. 1855. append. p. 24. Syn. Pennisetum typhoideum Rich. Boiss. V. 447. arab. : *qasab* (Wilkins.), généralement *dokhn*, nub. : *hernch* (Del.).

cult. dans la Haute Égypte et dans les Oasis (plante céréale), quelquefois subspont.

— var. ***depauperatum (A. Br. et Bouché, s. lat.) Aschs. et Schweinf.*** Syn. Pennisetum mollissimum Hochst. Boiss. V. 446. P. typhoideum Boiss. V. 447. ex p. Penicillaria Radliana Fig. et De Not.?

naturalisé **N. v.** (Bir 'Ambar près Qeneh Schweinf. Assouân Sieber, Lady Baker, Heuser et Suermondt).

1135. **Cenchrus montanus Nees.** Boiss. V. 448.

O. (Grande Oasis Schweinf.) **D. a. mer.** (Wâdy Lekhomah Schweinf.)

1136. **Tragus Berteroanus R. et Schult.** Syn. T. occidentalis Nees. Lappago phleoides Fig. et De Not.

D. a. mer. (Wâdy Eiti Schweinf.)

Stenotaphrum americanum Schrank.

cult. dans les jardins du Caire pour pelouse, assez rare.

1137. **Lygeum Spartum L.** Boiss. V. 452.

M. ma., p. (Port Saïd Zarb).

1138. **Imperata cylindrica (L.) P. B.** Boiss. V. 452. arab. : *sill*, *[illegible]* (Aschers.), *halfa* (Forsk., Schweinf., Aschers.).

M. ma., p. N. d., f., v. O. D. l., i., a. sept.

Saccharum officinarum L. Boiss. V. 454. arab. : *qasab-es-soukkar*, *ghâb* (Forsk.), généralement *qasab*. cult. partout.

1139. **S. biflorum Forsk.** Fl. Aeg. Ar. p. LX nº 30 p. 16. Syn. S. aegyptiacum Willd. Boiss. V. 454. *ganîch* (Forsk.), *boûs-fârisy* (Forsk., Del.), *boûs-el-guézâ'îr* (Del.), *qalâm* (Schwf.), généralement *boûs*.

M. ma., p. N. d., f., v. O. (Grande Oasis Schweinf.) **D a. mer.** (Qoseyr Klunz.).

1140. † **Andropogon Sorghum (L.) Brot.** sens. lat. Alef. Landw. Flora 313. var. ***saccharatus (L.) Alef.*** Körn. u. Wern., Getr. I. 310. tab. IX fig. 44. Syn. Holcus s. L. H. Dochna Forsk. Fl. Aeg.-Arab. p. LXXVII nº 544, p. 174! Sorghum s. Pers. arab. : *dokhu* (Forsk.).

cult. dans le Delta pour sa tige sucrée et pour mangeaille des petits oiseaux, quelquefois subspont.

— var. ***Ehrenbergianus Kcke.*** var. n. «Pannicula laxa, ramis erectis; glumae rubello-flavicantes; fructus flavus.»

cult. dans les champs de la Haute-Égypte, p. e. près d'Assouân (Ehrenberg); mûrit en janvier (plante céréale comme les variétés suivantes).

Obs. M. le professeur F. Körnicke, le savant monographe des céréales, qui a étudié les céréales récoltées en Égypte par nous, nous a communiqué la diagnose et la description détaillée de deux nouvelles variétés.

«Pannicula laxa, pyramidalis, erecta, 0,23 m. longa. Rhachis glabra, ad ramorum insertionem breviter et dense pilosa; rami longiusculi, fere usque ad basin ramosi, glabri, angulis scabri. Spiculae masculae pro ratione longae, angustae, fertiles superantes, unde habitus panniculae peculiaris. Spiculae fructiferae praegrandes. Glumae late ovatae, pergamaceae, apice herbaceae, fructus superantes, breviter et appresse pubescentes, demum dorso glabratae, pilis pal-

lide fulvellis. Paleae exterioris arista brevis intra glumas abscondita. Fructus maturi 0,006 m. longi, 0,005 m. lati, 0,003 m. crassi, superne nudi, quamvis glumis superati, a dorso compressi, latissime ovales, subopaci, colore flavo Fringillam canariensem aemulantes sed subrubentes, ovuli insertione nigrescentes; impressio embryonalis medium fructum excedens. Pericarpium tenue. Albumen vitreum, centro farinosum.

Andropogon Sorghum (L.) Brot. var. ***aegyptiacus* Kcke.** var. n. Syn. Holcus Durra baelledi Forsk. l. c. p. LXXVII n 543. H. Durra Forsk. l. c. p. 174 ex p. Andropogon Sorghum Brot., Sorghum vulgare Pers. Boiss. V. 459. [lapsu S. annuum] ex p. arab.: *dourah chittâwîyeh* (Schweinf.), *dourah beydâ* (Schweinf.), généralement *dourah beledîyeh;* nub.: *mâreh*, comme les variétés suivantes. — Culmus erectus; pannicula contracta, ramis erectis; glumae fuscae ad flavescentes; fructus exsertus albus.

cult. partout, surtout dans la Haute-Égypte, variété probablement la plus répandue récoltée par M. Ehrenberg à Assouân et par nous à Siout, mûrit en novembre et décembre.

Pannicula densissima, erecta, 0,1 m. longa, 0,06 m. crassa. Glumae in pannicula eadem fuscae ad flavescentes, dense pubescentes. Paleae exterioris arista brevissima intra glumas abscondita. Fructus paleas aequantes, superne exserti, apice stylopodiis duobus distinctis, latissime obovati, suborbiculares, albi, opaci, pericarpio tenui, 0,005 m. longi, 0,005 m. lati, 0,0034 m. crassi. Albumen farinosum, in strato maxime externo tantum parum vitrescens.

La panicule rappelle la variété cernuus par sa forme et sa densité, regardée de loin aussi par sa couleur, pour cause des glumes plus foncées dépassées par les fruits blancs et cachées par la contiguïté serrée des épillets. Si l'on examine cette forme plus en détail, on

trouve des différences notables de la var. cernuus, hors la direction dressée de la panicule (pas dirigée en bas).

Le péricarpe de la var. cernuus tel que je l'ai reçu de la Syrie sous le nom de *darky* importé récemment pour en fabriquer de la farine (voir mes observations Körn. et Wern. l. c. 298), est épais et si riche en fécule qu'il en est blanc sur la section transversale. Le péricarpe de la variété aegyptiacus est mince.»

Andropogon Sorghum (L.) Brot. var. ***bicolor (L.) Kcke.*** Körn. et Wern. l. c. 313. arab. : *fourayît* (de Kremer). Ut praecedens, sed glumae nigrae.

cult. d'après Delile et M. de Kremer, sinon confondue avec une autre variété.

— var. ***Arduini (Gmel.) Kcke.*** Körn. et Wern. l. c. 312. arab. : *dourah homrâ* (Fig.). Ut praecedens, sed glumae rubrae, fructus inclusus, ruber.

cult. comme la variété aegyptiacus.

— var. ***Aethiops Kcke.*** Körn. u. Wern. l. c. 313. Ut praecedens, sed glumae nigrae.

cult. comme la variété précédente, p. e. au Caire, à Assouân Ehrenb.; mûrit en novembre.

— var. ***cernuus (Ard.) Kcke.*** Körn. et Wern. l. c. 314. Pannicula compacta, propter culmum apice cernuum deorsum spectans; glumae albidae; fructus albus.

cult. comme la variété précédente.

Obs. On cultive au Caire, et probablement ailleurs, sous les noms arabes de *dourah 'awâgueh* (Del., Ehrenb.), *dourah nîlîyeh* (Fig.) une variété à panicule dressée, serrée, à fruit d'une jaune pâle. Delile l'a appelé Sorghum cernuum, Figari S. vulgare. D'après M. Körnicke, c'est une variété indécrite dont il n'a pas encore étudié des matériaux suffisants.

1141. **A. halepensis (L.) Brot.** Syn. Sorghum h. Pers. Boiss. V. 459. Syn. Holcus exiguus Forsk. Fl. Aeg.-Ar. p. LXXVII

n° 515, p. 174! arab.: *hachîch-el-faras* (Del.), nub. (dans la Haute-Égypte) : *djarrâoû*, généralement *guyerrâoû* (Schwf.).

M. ma. N. d., f., v. O. spont. et quelquefois cultivé comme plante fourragère.

1142. **Andropogon foveolatus Del.** Boiss. V. 462.

D. a. sept. a. mer.

1143. **A. annulatus Forsk.** Boiss. V. 463. arab.: *sîfoûn* (Aschers.), *roukeyb* (Schweinf.). **N. d., f., v. O. D. a. sept., a. mer.**

1144. **A. hirtus L.** var. ***pubescens Vis.*** Boiss. V. 465. arab.: *homar* (Schweinf.). **M. ma. D. a. sept.**

1145. **A. laniger Desf.** Boiss. V. 465.

D. a. sept. (Le Caire Bové ex Coss. et Dur. in Bull. Soc. Bot. France I (1854) p. 316).

1146. **Elionurus hirsutus (Forsk.) Munro.** Boiss. V. 466. arab.: *sammat* (Schweinf.). **D. i., a. sept.**

1147. **Hemarthria fasciculata (Desf.) Kth.** Boiss. V. 467. arab.: *zommeyr* (Schweinf.). **N. d.**

Euchlaena luxurians (Dur.) Dur. et Aschers. Sitzber. Naturf. Fr. Berlin. 1876, p. 161.

cult. dans des plantations d'essai dans la Basse Égypte, plante fourragère.

Zea Mays L. arab.: *dourah*, généralement *dourah châmiyeh*.

cult. dans les champs d'été, surtout dans la Basse Égypte.

Oryza sativa L. arab.: *arz* [pour *arouzz*] (Delile), généralement *rouzz*.

cult. dans les environs d'Alexandrie, de Rosette, de Damiette, entre Abou Hammad et Belbeys dans le Wady Toumilât, dans le Fayoûm et dans les Oasis.

Obs. Parmi nos échantillons d'Égypte M. Körnicke n'a constaté avec certitude que la var. ***pyrocarpa Alef.*** (Korn. et Wern. l. c. 223) de Kafr Douar (Ptund.). Des échantillons de Damiette (Schweinf., [illegible]) [illegible], forme mutique qui se trouve entremêlée dans les cul

tures d'une forme aristée) appartiennent probablement à la var. ***italica Alef.*** (l. c. 232), d'autres de l'Oasis de Dakhel (Aschers.) à la var. ***vulgaris Kcke.*** (l. c. 232). Une forme à arêtes purpurines cultivée à Alexandrie et à Damiette s'appelle arab. *yémeny*.

1148. **Oryza australis (R. Br.) A. Br.** Syn. Leersia hexandra Sw. Boiss. V. 469. arab. (?) : *djourraï* (Aschers.), *choulleykh* (Schweinf.). **N. d. O.**

1149. **Phalaris minor Retz.** Boiss. V. 472. arab. : *'aïn-el-qoutt.* **M. ma. N. d., f., v. O.**

— var. ***gracilis Parl.*** Boiss. V. 472. **M. ma. N. d., v. D. a. sept.**

1150. **P. paradoxa L.** Boiss. V. 472. **N. f.**

— var. ***praemorsa (Lam.) Boiss.*** Boiss. V. 472. arab. : *kharfâr* (Ehrenb.). **N. d., f., v. O.**

1151. **Crypsis aculeata (L.) Ait.** Boiss. V. 475. **M. ma., p. N. d., f.**

1152. **Heleochloa schoenoides (L.) Host.** Boiss. V. 476. arab. : *baqaq* (Aschers.), *baqôq*, *hosâd* (Klunz.). **M. ma. N. d., f., v. D.** introduit : **a. mer.** (Qoseyr Klunz.)

1153. **H. alopecuroides (Schrad.) Host.** Boiss. V. 476. **M. ma., p.** (Port Said Zarb.) **N. d., v.**

Obs. Nous avons vu dans le musée de Berlin des échantillons du **Phleum pratense L.** Boiss. V. 484 avec cette indication : «Egypt. Banks of canals Traill.» La présence de cette espèce probablement introduite de l'Europe comme plante fourragère était sans doute accidentelle et passagère. Depuis un demi-siècle, elle n'a pas été retrouvée.

1154. **Alopecurus agrestis L.** Boiss. V. 485. **N. f.**

1155. **Aristida coerulescens Desf.** Boiss. V. 491. **O. D. a. mer.**

1156. **A. pumila Dcne.** Boiss. V. 491. **D. l.** (Farchoût Schweinf.), **i., a. sept.**

1157. **A. funiculata Trin. et Rupr.** Boiss. V. 492. **D. a. mer.** (Cherm Loûlîyeh, Wâdy Toundebah, Wâdy Etît Schwf.)

1158. **Aristida Schweinfurthii Boiss.** Boiss. V. 493.

D. a. mer. (Wâdy Mreyk Schweinf., Djebel Zebârah Husson).

Obs. Espèce particulière auxdites localités.

1159. **A. obtusa Del.** Boiss. V. 494. arab. : *dereyry* (Schimp.).
D. a. sept.

1160. **A. ciliata Desf.** Boiss. V. 494. **D. l., i., a. sept., a. mer.**

1161. **A. plumosa L.** Boiss. V. 495. arab. : *gabah* (Klunz., Schwf.), *cha'arâych* (Klunz.). plus généralement *dereyry*, *nesî*.
D. l., i., a. sept., a. mer.

1162. **A. brachypoda Tausch.** Boiss. V. 495. **D. l., i., a. sept.**

Obs. Plante pas encore constatée en dehors de l'Égypte.

1163. **A. lanata Forsk.** Fl. Aeg. Arab. p. LXI n° 79. p. 25 (excluso loco « C. d. »). Syn. A. Forskahlei Tausch. Boiss. V. 496. arab. : *dereyreh*, *chafchoûf* (Forsk.), *'aïn sîleh* (Schweinf.).
M. ma., p.

1164. **A. hirtigluma Steud.** Boiss. V. 496. **D. a. mer.**

1165. **A. caloptila (Jaub. et Spach.) Schweinf.** Boiss. V. 497. arab. : *nesî* (au mont Sinai, Schweinf.). **D. a. sept.**

1166. **A. acutiflora Trin. et Rupr.** Boiss. V. 497. arab. : *sakham* (Schweinf.). **D. l., a. sept.**

1167. **A. Zittelii Aschers.** Sitzber. Ges. naturf. Freunde Berl. 1879 p. 48. Botan. Verein Brandenb. XXI (1879) p. 70. Boiss. V. 497.

D. l. (entre le Caire et le Fayoûm Schweinf.; entre Sioût et Farâfrah Aschers.; près de Farâfrah? cf. Aschers. l. c.).

Obs. Espèce endémique du désert libyque.

1168. **A. pungens Desf.** Boiss. V. 498. arab. : *haskanît* (Schwnf.), *aba'r roukbeh*, *chôk el ghazâl* (Aschers.). **O. D. l., a. mer.**

1169. **A. scoparia Trin. et Rupr.** Syn. A. pungens β. scoparia Boiss. V. 498. **D. l., i., a. sept.**

Obs. Espèce particulière aux déserts de la Basse Égypte.

1170. **Stupa parviflora Desf.** Boiss. V. 499.
M. ma. (Alexandrie Ehrenb.; Marioût Letourn., Schweinf.) **D. a. sept.**

1171. **S. tortilis Desf.** Boiss. V. 500. **M. ma. D. l., i., a. sept.**

1172. **S. gigantea Lag.** var. ***pellita Trin. et Rupr.*** Stipac. p. 71. Boiss. V. 501 (sub S. Lagascae). **M. ma.**

1173. **Oryzopsis miliacea (L.) Benth. et Hook.** Syn. Piptatherum m. Coss. Boiss. V. 506. arab. : *zibl-abou'l-hoseyn* (au mont Sinai, Schwf.), généralement *hemar*. **M. ma. N.d. D. a. sept.**

1174. **Sporobolus pungens (Schreb.) Kth.** Boiss. V. 512.
M. ma. (Alexandrie depuis Forsk.), **p.**

1175. **S. spicatus (Vahl) Kth.** Boiss. V. 512. arab. : *sammah* (Forsk.), *abou'r-roukbeh* (Aschers.).
M. ma., p. O. D. l., i., a. sept.

1176. **Agrostis verticillata Vill.** Boiss. V. 513. arab. : *na'îm* (Forsk.). **M. ma. N. d., v.**

1177. **Triplachne nitens (Guss.) Lk.** Syn. Gastridium n. Coss. et Dur. Boiss. V. 519. **M. ma.** (Alexandrie depuis Del.)

1178. **Polypogon monspeliensis (L.) Desf.** Boiss. V. 520. arab. : *deyl-eth-tha'leb* (Schweinf.), *sar-el-fâr* (Aschers.), généralement *deyl-el-fâr*, *deneb-el-fâr*; berb. : *eygeurden* (G. Roth).
M. ma., p. N. d., f., v. O. D. l., a. sept., a. mer.

1179. **P. maritimus Willd.** Boiss. V. 520.
M. p. (Rosette Husson ex Boiss. l. c.)

1180. **Lagurus ovatus L.** Boiss. V. 521.
M. ma. N. d. (Alexandrie depuis Forskål).

1181. **Calamagrostis arenaria (L.) Rth.** var. ***australis (Mabille) Aschers. et Schweinf.*** Syn. Psamma australis Mabille Recherch. pl. Cors. 1 fascic. p. 33. Ammophila arenaria Lk. Boiss. V. 526. **M. ma.** (Alexandrie depuis Delile).

1182. **Weingaertneria articulata (Desf.) F. Schultz.** Syn. Corynephorus a. P. B. Boiss. V. 530.
M. ma. (Alexandrie Pfund, Letourn.: Matrouqah Letourn.)

1183. **Trisetum Rohlfsii Aschers.** Sitzb. Ges. naturf. Freunde Berl. 1879 p. 49. Bot. Verein Brandenb. XXI (1879) p. 71. Boiss. V. 534. **O.** (Petite Oasis Aschers.)
Obs. Espèce particulière à ladite localité.

1184. **T. pumilum (Desf.) Kth.** Boiss. V. 534. **D. l., i., a. sept.**

1185. **T. glumaceum Boiss.** Boiss. V. 536.
M. ma. (Alexandrie Ehrenberg, Letourn. 211.)

1186. **T. lineare (Forsk.) Boiss.** Boiss. V. 536.
M. ma. (Alexandrie depuis Forsk.), **p.** (Damiette Ehrenb.)

1187. **Avena sterilis L.** Boiss. V. 542. arab. : *khâfoûr* (Schwf.).
M. ma. N. d., f. O.

1188. **A. barbata Brot.** Boiss. V. 543.
M. p. (Nakhl Aboû-Heylah Barbey ?)

1189. **A. Wiestii Steud.** Boiss. V. 543. arab. : *khâfoûr, zommeyr* (Forsk., Del., Ehrenb.). **M. ma. N. d., v. D. i., a. sept.**

1190. **A. fatua L.** Boiss. V. 543. arab. : *khâfoûr* (Forsk., Ascher.), *zommeyr* (Forsk.), *saboûs* (Schweinf.). **N. d., f., v. O.**

1191. **Danthonia Forskalii (Vahl) Trin.** Boiss. V. 551. arab. : *chequeret-el-guemel* (Forsk., Del.).
M. ma., p. D. l., i., a. sept., a. mer.

1192. **Schoenefeldia gracilis Kth.** Boiss. V. 553.
N. v. (Tingour près d'Assouân Ehrenb.)

1193. **Dactylus officinalis Vill.** Syn. Cynodon Dactylon Rich. Boiss. V. 555. arab. : *nichîl* (Forsk.), généralement *neguîl*.
M. ma., p. N. d., f., v. O. D. l., i., a. sept., a. mer.

1194. **Chloris barbata (L.) Sw.** var. ***meccana (Hochst. et Steud.) Aschers. et Schweinf.*** Syn. C. meccana Hochst. et Steud. Boiss. V. 554. **N. v. O.** (Grande Oasis Schweinf.)

1195. **Tetrapogon villosus Desf.** Boiss. V. 555.
O. a. sept. (Galalah Schweinf.)

1196. **Dactyloctenium aegyptium (L.) Willd.** Boiss. V. 556. arab. : *rigl-el-herbâyeh* (Del.), généralement *na'îm-es-salîb.* **M. ma. N. d., v. O.** (Dakhel Aschers.)

1197. **Dinaeba retroflexa (L.) Panzer.** Boiss. V. 557. arab. : *dineyb* (Jacq.), *baqcheyft* (Schweinf.). **N. d.**

1198. **Pappophorum brachystachyum Jaub. et Spach.** Boiss. V. 558. **D. a. mer.**

1199. **Antoschmidtia quinqueseta (Benth.) Aschers.** Boiss. V. 559. **O.** (Meqs dans la Grande Oasis Schweinf.)

1200. **Boissiera bromoides Hochst.** Boiss. V. 560. **D. a. sept.** (Galâlah Schweinf.)

1201. **Diplachne fusca (L.) P. B.** Boiss. V. 561. arab. : *abou'r-roukbeh* (Forsk.), *abou'n-na'gueh* (Del.)? *seyfoûn* (Aschers., Schweinf.), *khirs* (G. Roth). **N. d., f., v.**

1202. **D. nana Nees.** Boiss. V. 562. **D. a. mer.**

Gynerium argenteum Nees. cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire.

1203. **Phragmites communis Trin.** var. ***isiaca (Del.) Coss.*** Boiss. V. 563. arab. : *ghâb* (Ehrenb., Schweinf.), *hegn* (G. Roth), généralement *boûs;* berb. : *taneimme* (Caill.) [pour *tâghâmînet,* pl. *tîghânîmîn,* forme féminine et diminutive d'*aghânîm,* pl. *îghoûnâm* Letourn.]. **M. ma. N. d., f., v. O. D. a. sept.**

— var. ***stenophylla Boiss.*** Boiss. V. 563. **O. D. l., a. sept.**

1204. † **Arundo Donax L.** Boiss. V. 564. arab. : *boûs haggny* (Forsk.), *boûs fârisy* (Aschers.), *qasab* (Del.). cult., pas commun; naturalisé **N. d.**

1205. **Ammochloa palaestina Boiss.** Syn. A. subacaulis Coss. et Dur. Boiss. V. 566. **M. ma.** (Alexandrie depuis Ehrenb.), **p. D. i.** (Ismailia Barbey).

1206. **Lamarckia aurea (L.) Mnch.** Boiss. V. 570. **M. ma.**

1207. **Cynosurus coloratus Lehm.** Boiss. V. 571.
M. ma. (Marioût Letourn.)

1208. **Koeleria phleoides (Vill.) Pers.** Boiss. V. 572.
M. ma., p. D. l., a. sept.

— var. ***laxa* (Lk.) *Aschers. et Schweinf.***
M. ma. (Alexandrie Pfund) **N. d., v.** (Le Caire Delile, Ehrenb., Schweinf.)

1209. **Sphenopus divaricatus (Gouan) Rchb.** Boiss. V. 575.
M. ma. (Alexandrie depuis Delile), **p.** (Damiette Ehrenb.)

1210. **Eragrostis minor Host.** Syn. E. poaeoides P. B. Boiss. V. 580.
N. d. (Le Caire : 'Abbasiyeh Pfund ; Qoubbah Schweinf., Aschers.)
O. (Boulaq dans la Grande Oasis Schweinf.)

1211. **E. megastachya Lk.** Boiss. V. 580. Syn. Poa multiflora Forsk. Fl. Aeg.-Arab. p. LXI nº 58, p. CIV nº 69 p. 21 (species probabiliter collectiva, utique obscura). E. multiflora Aschers. in Schweinf. Beitr. z. Fl. Aethiopiens, p. 299 nº 3571, p. 310. **M. ma. N. d., v. O.**

1212. † **E. tremula (Lam.) Munro.** Boiss. V. 581.
naturalisé **N. v.** (le Caire, île de Rôdah Sickenb.)

1213. **E. pilosa (L.) P. B.** Boiss. V. 581.
N. d., v. O. (Dakhel Aschers.) **D. a. mer.** (Guebel Silseleh Schweinf.)

1214. **E. aegyptiaca (Willd.) Lk.** Boiss. V. 581. **N. d., v.**
E. abyssinica (Jacq.) Lk. cult. d'essai, rare.

1215. **E. ciliaris (L.) Lk.** var. ***arabica* (*Jaub. et Spach*) *Aschers. et Schweinf.*** Syn. E. c. β. brachystachya Boiss. V. 582. **D. a. mer.** (Wady Toundebah, Wâdy Etît Schweinf.)

1216. **E. cynosuroides (Retz.) Roem. et Schult.** Boiss. V. 583. arab. : *qacheh* (Hartm.), généralement *halfâ*.
N. d., f., v. O. D. l., a. sept.

1217. **E. nutans (Retz.) Nees.** Boiss. V. 583. **N. v.**

1218. **Eragrostis Coelachyrum Benth.** Boiss. V. 584.
D. a. mer. (Wâdy Etît Schweinf.)

1219. **Aeluropus repens (Desf.) Parl.** Syn. A. litoralis β. repens Coss. Boiss. V. 594. arab. : *moulleyh* (Ehrenb.), *'akrîch* (Aschers.), *neguîl beledy.* (G. Roth).
M. ma., p. N. f., v. O. D. i., a. sept.

1220. **A. brevifolius (Koen.) Nees.** Syn. A. mucronatus Aschs. in Schweinf. Beitr. z. Fl. Aeth. p. 297 nº 3374, p. 310. Boiss. V. 595. excl. syn. Festucâ mucronatâ Forsk. (F. pungente Vahl) quae monstrantibus Cl. Bentham et Hooker Gen. pl. III. 1187 Eragrostis species est.) abad. (?) : *hanganeym* (Klunz.). **R.**

1221. **Dactylis glomerata L.** var. ***hispanica (Roth) Koch.*** Boiss. V. 596. **M. ma.** (Alexandrie depuis Delile).

1222. **Schismus calycinus (L.) Coss. et Dur.** Boiss. V. 597.
D. l., i., a. sept., a. mer.

1223. **S. arabicus Nees.** Boiss. V. 597. arab. : *aboû-machy* (au mont Sinai, Schweinf.).
M. ma., p. O. (Petite Oasis Aschers.) **D. l., i., a. sept., a. mer.**

1224. **Poa annua L.** Boiss. V. 601.
prob. introduit de l'Europe ou du Levant **M. ma., N. d.** (jardins et terrains cultivés à Alexandrie [depuis Pfund] et au Caire Aschers.)

1225. **P. sinaica Steud.** Boiss. V. 606. arab. : *'anse'ah* (Schweinf.).
D. a. sept. (Galâlah Schweinf.)

1226. **Vulpia uniglumis (Sol.) Parl.** Boiss. V. 629.
M. ma (Alexandrie Ehrenb., Letourn. 215), **p.** (Rosette Del.)

1227. **Vulpia brevis Boiss. et Kotschy** in Boiss. Diagn. Ser. II. nº 4 p. 139. (1859) [prob. excl. loco Mar Tserkis Libani] Syn. Festuca inops Del. Fl. Aeg. Ill. p. 52 nº 110 (1814 absque descriptione). Fl. d'Ég. tab. 63 ined. (Barbey Herb. Lev. tab. VIII) fig. 1. Vulpia inops Hackel Boiss. V. 630.

var. ***spiralis Aschers. et Hackel.*** Sitzber. Bot. Verein Brandenb. XXII. (1880) p. 113.

M. ma. (Alexandrie Ehrenb., Letourn. 165).

Vulpia brevis Boiss. et Kotschy. var. ***subdisticha Aschers. et Hackel.*** Sitzber. Bot. Verein Brandenb. XXII (1880) p. 113.

M. ma. (Alexandrie Ehrenb.), **M. p.** (Rosette Del.; Bîr Abou-Merzoûk Barbey).

1228. **V. pectinella (Del.) Boiss.** Boiss. V. 631. Syn. Festuca cynosuroides Del. Fl. Aeg. Ill. p. 52 nº 107. F. pectinella Del. Fl. d'Eg. pl. 63 ined. (Barbey Herb. Lev. tab. VIII) fig. 2. Ind. sem. hort. Monspel. 1836. p. 24.

M. ma. (Alexandrie Del., Letourn. 214), **p.** (Qatiyeh, Bîr Abou Elfeyn Barbey).

1229. **Scleropoa maritima (L.) Parl.** Boiss. V. 637. **M. ma.**

1230. **S. memphitica (Spr.) Parl.** Boiss. V. 639.

M. ma., p. O. D. i., a. sept.

1231. **S. dichotoma (Forsk.) Parl.** Boiss. V. 639. **M. ma., p.**

1232. **Bromus tectorum L.** Boiss. V. 647.

D. a. sept. (Galâlah Schweinf.)

1233. **B. matritensis L.** var. ***Delilei Boiss.*** Boiss. V. 649.

N. f. (Kôm Mouchim Schweinf.) **D. a. sept.**

1234. **B. villosus Forsk.** Fl. Aeg. Arab. (1775) p. LXI nº 65 p. 23! Syn. B. rigidus Roth. (1790) Boiss. V. 649. **M. ma., p. O.**

1235. **B. rubens L.** Boiss. V. 650. **M. ma.**

1236. **B. fasciculatus Presl.** Boiss. V. 650.

M. ma. (Alexandrie depuis Delile), **p.** (Damiette Ehrenb.)

1237. **B. scoparius L.** Boiss. V. 650.

M. ma. (Alexandrie Ehrenb., Pfund).

1238. **B. macrostachys Desf.** var. ***lanuginosus (Poir.) Boiss.*** Boiss. V. 652. **N. v.** (Le Caire: Basatin Del., Ehrenb., Aschers.

1239. **B. mollis L.** Boiss. V. 653. var. ***glomeratus (Tausch)***

Aschers. et Schweinf. Syn. B. mollis δ. Mert. et Koch Deutschl. Flora I. 683. B. glomeratus Tausch Flora 1837 p. 125. **N. v.** (Le Caire Del. Guézîreh Sickenb.)

1240. **Bromus patulus Mert. et Koch.** Boiss. V. 655. var. ***aegyptiacus (Tausch) Aschers. et Schweinf.*** Syn. B. brachystachys Boiss. V. 654. ex p. (quoad pl. Aegypti) nec Hornung. B. aegyptiacus Tausch l. c. p. 124. **N. d., f., v.**

1241. **Brachypodium distachyum (L.) Roem. et Schult.** Boiss. V. 657.

M. ma., p. (Damiette Ehrenb.) **N. f.** (Tamîyeh Schweinf.) **O.**

1242. **Agropyrum junceum (L.) P. B.** var. ***Sartorii Boiss. et Heldr.*** Boiss. V. 665. **M. ma.**

1243. **A. elongatum (Host) Freyn et Tommasini.** Abhandl. Zool. Bot. Ges. Wien 1877, p. 478. Boiss. V. 665.

M. ma. (Alexandrie : Mandarah Letourn. 169), **p.** (Rosette, Damiette Schweinf.)

Obs. Nous avons indiqué en Égypte (Beitr. z. Fl. Aeth. p. 302 nº 3873), comme les auteurs qui nous ont précédés, l'**Agropyrum squarrosum (Roth) Link.** Boiss. V. 668. Syn. Triticum squarrosum Roth, espèce originairement cultivée dans le jardin botanique de Halle de graines envoyées par un des membres de l'expédition française de 1798—1801. C'est pourquoi Sprengel et Roth l'indiquent en Égypte, quoique ces graines aient été récoltées probablement en Syrie. Néanmoins, il est possible que cette même espèce, cueillie plus tard par Schimper au Mont Sinai, se retrouve dans la Basse-Égypte vers les frontières de la Palestine. Il faut constater ici que le nomen princeps de cette plante, cité par Roth (Neue Beitr. zur Bot. I p. 129) lui-même, est **T. Buonapartis Spr.** (Erster Nachtrag des Bot. Gartens zu Halle, 1801, p. 40, nº 50.) On comprend facilement que Sprengel, après les batailles d'Jéna, de Leipzig et de Waterloo, ait voulu supprimer ce nom qu'il ne mentionne pas même dans son édition du Syst. Veg. de Linné; mais la loi de la priorité doit l'emporter sur toutes les susceptibilités d'un patriotisme quelque légitime qu'il soit.

Sans aucun doute, il faudra donc rétablir ce monument botanique érigé à la mémoire du chef de l'expédition de l'Égypte. Il a été dûment gagné par tout ce qu'il a fait pour l'exploration scientifique du pays. Le général Napoléon Bonaparte a certainement bien mérité un tel hommage, ne fût ce que par les égards dont pendant sa présence sur les bords du Nil il s'est toujours montré envers ceux qu'à juste titre il considérait comme les représentants de la science.

Triticum vulgare Vill. s. lat. Körn. et Wern. Getr. I. 40. arab. : *qamh, hontah:* berb. : *yirden, yerdin;* subspec. ***T. vulgare*** Vill. Körn. et Wern. l. c. 41.

cult., plus rare que le T. durum Desf.

Obs. Les échantillons vus par M. Körnicke étaient presque tous trop jeunes pour en déterminer la variété. La seule variété constatée avec certitude, est

— var. 14 ***ferrugineum Alef.*** Körn. et Wern. l. c. 44.

O. Grande Oasis Schweinf. arab. : *choûy*).

Il y a en Égypte des variétés mutiques, aristées (p. e. au Caire Ehrenb.) et demi aristées, à épillets supérieurs seuls aristés (Oasis de Dakhel, Grande Oasis). D'après M. Körnicke, la présence des formes demi aristées cultivées en grand, qui semblent remplacer les formes aristées, est particulière aux pays du nord de l'Afrique; il n'avait observé ces formes auparavant que produites du croisement sexuel d'une variété mutique et d'une forme aristée.

subsp. ***T. turgidum L.*** Körn. et Wern. l. c. 56. var. 66. ***mirabile Keke.*** l. c. 59. Égypte (Keke. l. c. 63.)

subsp. ***T. durum Desf.*** Körn. et Wern. l. c. 64. Syn. T. sativum Del. Fl. Aeg. Ill. p. 53 n° 150—155. saltem maxima pro parte. cult. partout.

Obs. M. Körnicke distingue trois formes de l'épi qui s'observent dans les variétés différentes sans regarder les autres caractères :

* macrocerum (Ser.) épi long, lâche, quadrangulaire;

** compactum (Ser.) épi court, serré, subquadrangulaire, un peu comprimé.

*** complanatum (Ser.) épi comprimé, oblong ou ovoïde. Le T. sativum pyramidale Del. l. c. n° 154 (Fl. d'Égypte, p. 178, tab. 14

fig. 3 appartient à ce groupe. Les épis du groupe ** s'allongent quelquefois et rappellent le T. turgidum, auquel ces formes sont attribuées par quelques auteurs; elles diffèrent toutefois des formes boréales du T. turgidum par quelques particularités du port. Les graines ne sont pas toujours dures et vitreuses; M. Körnicke a reçu des graines de la Basse-Égypte qui étaient tout à fait farineuses. Il a constaté pour l'Égypte la présence des variétés suivantes :

70. ***leucurum Alef.*** Körn. et Wern. l. c. 68. (Sioût Aschers.)
74. ***leucomelan Kcke.*** l. c. (Petite Oasis Aschers., * et ** arab. : *tawîly.*)
77. ***murciense Kcke.*** l. c. (Égypte *** l. c. 71.)
80. ***alexandrinum Kcke.*** l. c. 69. (Basse-Égypte *** l. c. 71.)
86. ***melanopus Alef.*** l. c. 69 (Grande Oasis : Doûch Schweinf. *, Petite Oasis Aschers. *** arab. : *nou'eydjy.*)
87. ***africanum Kcke.*** l. c. 69. (Égypte l. c. 73.)
88. ***italicum Alef.*** l. c. 69. (Égypte l. c. 73.)
89. ***aegyptiacum Kcke.*** l. c. 69. (Égypte l. c. 73, p. e. Petite Oasis Aschers. ***.)
90. ***apulicum Kcke.*** l. c. 69 (Basse-Égypte *** l. c. 73, p. e. le Caire Pfund ***.)
91. ***niloticum Kcke.*** l. c. 69. (Haute-Égypte *** l. c. 73.)
92. ***coerulescens Bayle-Barelle*** l. c. 69. (**Ma.** Haute-Égypte ** l. c. 73, p. e. Sioût Aschers. *.)
93. ***libycum Kcke.*** (Fayoûm Schweinf. * et ** arab. : *cha'âry;* Petite Oasis : Mendîcheh Aschers. ** arab. : *soueydy* l. c. 73.)

subsp. ***T. dicoccum Schrank.*** l. c. 81.

Obs. La présence de cette forme dans l'Égypte moderne n'est pas constatée; M. Körnicke a reconnu cette sous-espèce et très probablement la variété 107. ***tricoccum Schuebl.*** l. c. 84 parmi le blé trouvé récemment dans les grottes sépulcrales. Par une coïncidence singulière, cette forme s'appelle en allemand «ägyptischer Spelz» (épeautre d'Égypte).

1244. **Aegilops ovata L.** Boiss. V. 673. **M. ma.** (Ramleh Letourn.)
— var. ***triaristata Coss. et Dur.*** Boiss. V. 674.
M. ma. (Alexandrie depuis Delile).

1245. **Aegilops triuncialis L.** Boiss. V. 674.

M. ma. (Alexandrie Figari, Letourn.)

var. ***brachyathera Boiss.*** Boiss. V. 674.

M. ma. (Alexandrie Ehrenb.

1246. **A. bicornis (Forsk.) Jaub. et Spach.** Boiss. V. 677.

M. ma., p. (Rosette, Damiette Ehrenb.

1247. **Lolium perenne L.** Boiss. V. 679. arab. : *hachîch-el-faras* (Forsk.), *sammah* (Schweinf.). **N. d., f., v.**

1248. **L. multiflorum Gaud.** Boiss. V. 679. **M. ma. N. d. O.**

1249. **L. rigidum Gaud.** Boiss. V. 680. arab. : *zommeyr* (Aschs.).

M. ma. D. f. O.

— var. ***compressum Boiss. et Heldr.*** Boiss. V. 680.

M. ma. (Ramleh Gaillard.), **p.** (Rosette, Damiette Schweinf.

1250. **L. temulentum L.** Boiss. V. 681. **M. ma. N. d.**

1251. **Lepturus incurvatus (L. fil.) Trin.** Boiss. V. 684. Syn. Monerma cylindrica Boiss. V. 683 ex p. (quoad pl. Aegypti) nec Willd. **M. ma., p. N. d., f., v. O.** (Petite Oasis Aschers.

1252. **L. filiformis (Roth) Trin.** Boiss. V. 684. **M. ma., p.**

Hordeum vulgare L. s. lat. Körn. et Wern. l. c. 129. arab.: *cha'ir*, herb. : *timzeya* (Caill., Müll., Aschers.).

subsp. ***H. hexastichum L.*** l. c. 148.

Obs. D'après M. Körnicke la présence de cette sous-espèce dans l'Égypte moderne n'est pas constatée avec certitude quoique des échantillons (trop jeunes du reste) de Beni Soueyf (Aschers.) pourraient bien appartenir à cette forme qu'il a reconnue dans des fragments d'orge trouvés dernièrement dans les anciens tombeaux.

subsp. ***H. tetrastichum Kcke.*** l. c. 156. cult. partout

Obs. Tous les échantillons assez avancés pour permettre une détermination exacte appartiennent d'après M. Körnicke à la variété 11. ***caerulescens Sér.*** l. c. 157. Quelques exemplaires jeunes de l'Oasis de Dakhel représentent peut-être la variété 9. ***pallidum Sér.*** l. c.

1253. **Hordeum murinum L.** Boiss. V. 686. arab.: *aboû-chtirt* (Forsk.). **M. ma., p. N. d. v. D. a. sept.**

1254. **H. maritimum With.** Boiss. V. 687.
M. ma., p. N. f., v. O. (Grande Oasis Schweinf.)

1255. **Elymus geniculatus Del.** Syn. E. Delileanus Schult. Boiss. V. 692.
M. ma. (Alexandrie Delile; à présent extrêmement rare s'il existe encore du tout).

Bambusa arundinacea (Retz.) Willd.
cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire.

Obs. Plusieurs autres espèces de ce genre se trouvent plus rarement dans les jardins des deux principales villes de l'Égypte, mais nous ignorons leurs véritables noms.

Coniferae.

Callitris arenosa Sweet. Syn. Frenela Moorii Parl.
cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire, pas commun.

C. quadrivalvis Rich. cult. comme l'espèce précédente.

Thyia occidentalis L. cult. dans les jardins modernes, rare.

Biota orientalis (L.) Endl. Boiss. V. 704. arab. : *'afs.*
cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire, assez rare.

Cupressus sempervirens L. Boiss. V. 705. var. ***pyramidalis (Targ. Tozz.).*** arab. : *saroû.*
cult. dans les jardins, pas commun.

— var. ***horizontalis (Mill.) Gord.***
cult. dans les jardins modernes, rare.

Juniperus virginiana L. cult. dans les jardins du Caire, rare.

Taxodium distichum (L.) Rich. cult. comme l'espèce précédente.

Gingko biloba L. cult. comme l'espèce précédente.

Araucaria excelsa R. Br. cult. dans les jardins riches du Caire.

A. Cunninghami Ait. comme l'espèce précédente.

A. Bidwilli Hook. comme l'espèce précédente.

Pinus Pinea L. cult. dans les jardins arabes du Caire, rare.

Pinus halepensis Mill. Boiss. V. 695. arab. : *senoûbar*.
cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire, pas rare.

XCIX. Gnetaceae.

1256. **Ephedra Alte C. A. Mey.** Boiss. V. 715.
M. ma. D. i., a. sept.

1257. **E. alata Decne.** Boiss. V. 717. arab. : *'adam* (Schweinf.).
M. p. (Qatiyeh Barbey). **D. l., i., a. sept.**

Cycadaceae.

Cycas revoluta Thunb.
cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire, assez rare.

C. Filices.

1258. **Adiantum Capillus Veneris L.** Boiss. V. 730. arab. : *kouzbaret-el-bîr* (Del.).
M. ma. N. d., f., v. O. (Petite Oasis Aschers.) **D. a. sept.**

CI. Marsiliaceae.

1259. **Marsilia diffusa Leprieur (A. Br.) Boiss.** Boiss. V. 750. arab. : *qoûb* (Aschers.). **O.** (Petite Oasis Aschers.)

1260. **M. aegyptiaca Willd.** Boiss. V. 750. arab. : *goreyyitah* (Del.), *goreytah* (Schweinf.). **N. d., f., v.**

Liste des espèces endémiques de la flore d'Egypte.

(Sur les feuilles 9—14 il a été omis de les désigner comme telles.)

Ranunculus Aschersonii Freyn. p. 35 n° 4.
Delphinium deserti Boiss. p. 35 n° 14.
D. Bovei Decne. p. 35 n° 16.
Hypecoum parviflorum Barbey p. 37 n° 29.
Erucaria crassifolia Del. p. 40 n° 72.
Reseda kahirina Müll. Arg. p. 44 n° 116.
R. Boissieri Müll. Arg. p. 44 n° 117.
Helianthemum Sancti Antonii Schweinf. p. 45 n° 125.
H. Ehrenbergii Willk. p. 45 n° 128.
Silene canopica Del. p. 46 n° 144.
S. Hussoni Boiss. p. 47 n° 150.
Tamarix arborea Bunge p. 50 n° 189.
T. amplexicaulis Ehrenb. p. 50 n° 191.
Zygophyllum decumbens Del. p. 56 n° 255.
Z. berenicense Schweinf. p. 56 n° 257.
Lupinus digitatus Forsk. p. 60 n° 275.
Trigonella media Del. p. 61 n° 290.
Astragalus falcinellus Boiss. p. 66 n° 359.
A. trimestris L. p. 66 n° 363.
A. tomentosus Lam. p. 67 n° 375.
A. leucacanthus Boiss. p. 67 n° 377.
A. camelorum Barbey p. 67 n° 380.
Lathyrus dispermus Boiss. p. 68 n° 397.
Pimpinella Schweinfurthii Aschers. p. 80 n° 466.
Ducrosia Ismaëlis Aschers. p. 81 n° 476.
Phagnalon Barbeyanum Aschers. et Schweinf. p. 87 n° 534.

Anthemis microsperma Boiss. et Kotschy p. 90 n° 559.

A. indurata Del. p. 90 n° 561.

Senecio belbeysius Del. p. 91 n° 580.

Echinopus Hussoni Boiss. p. 92 n° 590.

Atractylis Mernephthae Aschers., Letourn. et Schweinf. p. 94 n° 595.

Carthamus mareoticus Del. p. 97 n° 623.

Wahlenbergia Cervicina Alph. D. C. p. 101 n° 663.

Podonosma galalensis Schweinf. p. 110 n° 730.

Echium setosum Vahl p. 110 n° 735.

Verbascum Letourneuxii Aschers. p. 114 n° 774.

Linaria Acerbiana Boiss. p. 115 n° 776.

Lavandula atriplicifolia Benth. p. 120 n° 814.

Atriplex crystallinum Ehrenb. p. 126 n° 879.

A. coriaceum Forsk. p. 126 n° 881.

Salsola Volkensii Schweinf. et Aschers. p. 130 n° 912.

Rumex aegyptiacus L. p. 134 n° 934.

Euphorbia punctata Del. p. 134 n° 968.

Najas muricata Del. p. 144 n° 1012.

Wolffia hyalina Hegelm. p. 146 n° 1016.

Allium desertorum Forsk. p. 152 n° 1048.

A. Crameri Boiss. et Aschers. p. 152 n° 1053.

Muscari bicolor Boiss. p. 152 n° 1058.

M. Letourneuxii Boiss. p. 152 n° 1060.

Panicum leiogonum Del. p. 160 n° 1125.

Aristida Schweinfurthii Boiss. p. 168 n° 1158.

A. brachypoda Tausch p. 168 n° 1162.

A. Zittelii Aschers. p. 168 n° 1167.

A. scoparia Trin. et Rupr. p. 168 n° 1169.

Trisetum Rohlfsii Aschers. p. 170 n° 1183.

Liste des espèces figurées par Delile sur les deux planches de son supplément inédit de la flore d'Egypte.

Cf. Barbey, Herborisations au Levant, p. 175, 176.

Planche 63 (Barbey Herbor. tab. VIII).

1. Festuca inops Del. = **Vulpia brevis Boiss. et Kotschy** supra p. 173 n° 1227.
2. Festuca pectinella Del. = **Vulpia pectinella Boiss.** supra p. 174 n° 1228.
3. **Plantago cylindrica Forsk.** supra p. 123 n° 848.
4. **Panicum leiogonum Del.** supra p. 160 n° 1125.
5. Tetradiclis? pinnatifida Del. = **Tetradiclis salsa Stev.** supra p. 57 n° 261. Syn. Suaeda pinnatifida Del. Fl. Aeg. Ill. p. 57 n° 298.
6. Panicum Sorghi Del. = **Panicum Petiveri Trin.** supra p. 160 n° 1123.
7. Plantago argentea Desf. = **Plantago ovata Forsk.** supra p. 124 n° 851.
8. **Scabiosa arenaria Forsk.** supra p. 84 n° 505.
9. Isolepis inclinata Del. = **Scirpus corymbosus Heyne** supra p. 157 n° 1099.
10. Scirpus pollicaris Del. = **Scirpus parvulus Roem. et Schult.** supra p. 157 n° 1097.
11. **Salsola foetida Del.** supra p. 130 n° 909.
12. Suaeda mollis Del. Fl. Aeg. Ill. p. 57 n° 295 = **Suaeda vermiculata Forsk.** supra p. 127 n° 896.

13. Tordylium suaveolens Del. = **Malabaila pumila Boiss.** supra p. 81 n° 478.

14. **Tamarix passerinoides Del.** supra p. 50 n° 192.

15. Hesperis pygmaea Del. Fl. Aeg. Ill. p. 67 n° 596 = **Malcolmia pygmaea Boiss.** supra p. 38. n° 50.

Planche 64 (Barbey Herbor. tab. IX).

1. **Neurada procumbens L.** supra p. 74 n° 426. var. ***pentagona.***

2. — var. ***orbicularis.***

Obs. Delile n'a figuré que le calyce fructifère percé par les racines des plantes germinantes.

3. **Tribulus alatus Del.** supra p. 55 n° 243 (fruit).

4. **Trigonella media Del.** supra p. 61 n° 290.

5. Lotus dichotomus Del. Fl. Aeg. Ill. p. 71 n° 717 = **Lotononis dichotoma Boiss.** supra p. 60 n° 278.

6. **Trigonella maritima Del.** supra p. 61 n° 293.

7. **Trigonella stellata Forsk.** supra p. 61 n° 295.

8. Acacia heterocarpa Del. Fl. Aeg. Ill. p. 79 n° 967 = **Prosopis Stephaniana Spr.** supra p. 71 n° 413.

9. **Trigonella occulta Del.** supra p. 61 n° 292.

10. Hippocrepis velutina Del. = **Hippocrepis bicontorta Loisl.** supra p. 65 n° 345 Syn. H. multisiliquosa Del. Fl. Aeg. Ill. p. 70 n° 680! nec L. var.

11. Acacia gummifera Del. Fl. Aeg. Ill. p. 79 n° 966 = **Acacia tortilis Hayne** supra p. 72 n° 417.

12. Sonchus mareoticus Del. = **Zollikoferia glomerata Boiss.** supra p. 100 n° 655.

13. Hippocrepis buceras Del. = **Hippocrepis bicontorta Loisl.** (cf. n° 10.) var.
14. **Astragalus gyzensis Del.** supra p. 66 n° 364.
15. Astragalus Pseudostella Del. = **Astragalus radiatus Ehrenb.** supra p. 66 n° 356. Syn. A. Stella Del. Fl. Aeg. Ill. p. 70 n° 695! nec L.
16. Valantia lanata Del. = **Galium Columella Ehrenb.** supra p. 83 n° 500.
17. **Astragalus tribuloides Del.** supra p. 66 n° 355.
18. Trifolium radiatum Del. Fl. Aeg. Ill. p. 70 n° 709 = **Trifolium formosum d'Urv.** supra p. 63 n° 317.
19. Lemna hyalina Del. = **Wolffia hyalina Hegelm.** supra p. 146 n° 1016.

Addenda et rectifications.

Pendant l'impression de ces pages nous avons été à même par l'obligeance de M. Carruthers, de voir les planches encore inédites, sur lesquelles les dessins admirables des plantes du désert oriental de l'Égypte, tracés par feu M. Wilkinson en 1823, sont reproduits magistralement. La publication prochaine de ce curieux «opus posthumum» fera connaître le grand égyptologue comme observateur et dessinateur botanique hors ligne, qui avait anticipé une partie considérable des découvertes des Figari, Husson et Schweinfurth. Il va sans dire que Wilkinson s'était donné beaucoup de peine pour constater la nomenclature arabe des plantes observées par lui: nous l'avons registrée dans notre texte et donnons encore les noms à intercaler sur les feuilles déjà imprimées quand nous en primes connaissance. Nous profitons de cette occasion pour suppléer aussi quelques autres notices, pour la plupart onomatologiques, qui s'étaient égarées.

p. 57 n° 26. Pour Roemeria orientalis Boiss. (1841) lisez : **R. dodecandra (Forsk.) Stapf.** Denkschr. der math.-nat. Classe der kaiserl. Akad. Wiss. Wien LI. Bd. (1886) p. 295. Syn. Chelidonium d. Forsk. Fl. Aeg.-Ar. (1775) p. LXVII n° 277 p. 100.

» 58 » 37. Matthiola livida D. C. arab. : *yesligeh* (Wilkins.).

» 58 » 40. Farsetia aegyptiaca Turra. arab : *goreyby* (Wilk.).

» 59 Brassica oleracea L. herb. : *karabis* (Cailliaud) [pour arab. : *qarnabît* Letourn.].

» 13 » 105. Cleome droserifolia Del. arab. : *machteh* (Wilkins.).

p. 43 n° 110. Capparis spinosa L. var. aegyptia Boiss. arab. : *chafellah* (G. Roth).

» 45 » 126. Helianthemum kahiricum Del. arab.: *egdîm* (Wilk.).

» 45 » 127. H. Lippii Pers. arab. : *ralah* (Wilkins.).

» 49 » 166. Pour Polycarpon succulentum (Del.) lisez : **P. succulentum (Del.) Webb et Berthelot.**

» 49 » 177. Paronychia desertorum Boiss. arab. : *cha'arân* (Wilkins.).

» 50 Tamarix berb. : *tiateyn* (Aschers.) [probablement *tîyâtîn* pour *tîkâtîn*, pluriel de *tâkoût* Letourn.].

» 52 Gossypium herbaceum L. berb. : *tabbedoct* (Caill.) [pour *tâbadoûkht* Letourn.).

» 54 » 227. Erodium cicutarium L'Hér., n° 231 E. laciniatum Wild. et p. 55 n° 236 E. arborescens Willd. arab. : *qarnâ* (Wilkins.).

» 55 » 237. E. glaucophyllum Ait. arab.: *mourgheyt* (Wilkins.).

» 55 Après la famille des Geraniaceae intercalez :

Tropaeolaceae.

Tropaeolum majus L. arab. : *tartoûr-el-bâchah.*

cult. dans les jardins.

» 57 » 262. Nitraria retusa Aschers. berb.: *adjeldjam* (Aschs.). Le fruit arab. : *toummeyr* (Schweinf.).

» 58 Avant le genre Balanites intercalez :

Ailantus glandulosa Desf.

cult. dans les jardins d'Alexandrie; au Caire plus rare.

» 59 Vitis vinifera L. fruit berb.: *teyzrâïn* (Müller) [plur. de *tâzoûrît* Letourn.]; *akenn* (Caill.).

» 59 Après le n° 268 Rhus Oxyacantha Cav. intercalez :

R. lucida L. cult. dans les jardins du Caire, pas rare.

» 60 » 280. Retama Raetam Webb.

M. p. (El-Guelseh [Mons Casius] Greville Chester.)

p. 67 n° 387. Alhagi manniferum Desv. berb. : *afisoûr* (Aschers.).

» 68 Vicia Faba L. berb. : *vâwoun, ivâwen* (Caill., Müll., Aschers.) [pour *ibâwen*, pl. de *ibîoû*, peut-être aussi pour *awân* ou *awouen* pl. de *aoû* Letourn.].

» 68 » 395. ÷ Lens esculenta Mnch. berb. : *ténifé* (Caill., Müll., Aschers.).

» 69 » 404. Pisum sativum Alef. berb. (origin. arab.) : *loubié* (Caill.).

» 69 » 405. Rhynchosia Memnonia D. C. arab. : *woudeyneh* (Mohammed).

» 71 Après le Ceratonia Siliqua L. intercalez :

Cercis Siliquastrum L. Boiss. II. 633.

cult. dans les jardins du Caire et d'Alexandrie, assez rare.

» 72 Albizzia Lebbek Benth. (fleur) arab. : *daqan-el-bâchah* (Bloomfield).

» 74 Punica Granatum L. berb. : l'arbre *tarmint*, le fruit *armoûn* (Cailliaud).

» 76 » 436. Epilobium hirsutum L. arab. : *weyket-iblîs* (Mohammed).

» 76 » 439. Pour Ceratophyllum demersum L. lisez : **Ceratophyllum muricatum Cham.** Linnaea IV (1829) p. 504 tab. V fig. 6 c.

» 80 » 462. Apium graveolens L. berb. : *batt* (Caill.).

» 82 Aux Araliaceae cultivées dans les jardins modernes ajoutez :

Brassaia actinophylla Endl.

cult. dans les jardins modernes d'Alexandrie, rare.

» 84 » 510. ÷ Erigeron linifolius Willd. arab. : *zibl-el-fâr, hâloûk beledy* (Mohammed).

» 93 » 593. Pour Carlina involucrata var. Tourneuxii lisez : var.? *Letourneuxii*.

p. 96 Après le n° 620 intercalez :

1261. **Carthamus creticus L.** Čelakovský in Sitzber. königl. Böhm. Gesellsch. Wiss. 1885 p. 82 sq. **N. d.** (Le Caire Pfund ex Čel.)

97 Sub n° 622 ad finem pour C. Oxyacantha M. B. lisez : C. flavescens Willd., Čelakovský l. c. p. 91 sq.

100 n° 650. Zollikoferia Cassiniana Boiss. arab. : *mourreyreh entîyeh* (Mohammed).

» 100 » 655. Z. glomerata Boiss. arab. : *chegueret-el-libbeynah* (Mohammed).

» 102 » 671. Pour Utricularia stellaris L. lisez : **U. stellaris L. fil.**

» 103 » 674. Anagallis arvensis L. arab. : *oumm-leben* (Mohamm.).

104 Après le n° 681 intercalez :

1262. † **Asclepias curassavica L.**

N. d. (au Caire, cult. et naturalisé dans les jardins arabes Schweinf.)

» 105 » 692. Erythraea spicata Pers. arab. : *hachîchet-el-'aqrab* (Mohammed).

107 » 702. Convolvulus arvensis L. arab. : *chegueret-el-'eulleykeh* (Mohammed).

» 108 » 714. Cordia Gharaf Ehrenb. arab. : *moukheyt* (Mohamm.).

114 » 774. Pour Verbascum Tourneuxii lisez : **V. Letourneuxii.**

117 » †795. Veronica persica Poir. **M. ma.** Alexandrie (Duparquet).

118 » 798. Pour Eufragia viscosa Benth. lisez : **Parentucellia viscosa (L.) Caruel.** Parlat. Fl. Ital. VI p. 482.

122 » 827. Marrubium Alysson L. **M. ma.** (Matrouqah Letourn.)

122 » 837. Pour Teucrium sinaicum Boiss. lisez : **T. pilosum (Decaisne) Aschers. et Schweinf.** Syn. T. Polium var. pilosum Decaisne Fl. Sin. (1834) p. 12. T. Decaisnei Presl. Botan. Bemerk. (1844) p. 100.

T. Polium β. hirsutum Benth. in De Cand. Prodr. XII. (1848) p. 592 ex p. (quoad pl. Sinaiticam Bovei et Schimperi) nec Benth. Labiat. p. 685. T. Sinaicum Boiss. Diagn. Ser. I. XII. (1853) p. 91.

p. 124 n° 857. Plantago crypsoides Boiss. **M.ma.** (Matrouqah Letourn.)

» 132 » †920. † Amarantus patulus Bertol. A effacer. La plante de Gaillardot que nous venons de voir par l'obligeance de M. Barbey est l'Albersia caudata Boiss. (n° 925.)

» 132 » †921. † A. gangeticus L. La plante d'Aucher n'appartient pas à cette espèce, mais probablement à l'A. chlorostachys Willd. (n° 919).

» 133 Pour Alternanthera paronychioides St. Hil. lisez : Telanthera Bettzichiana Regel Ind. sem. h. Petrop. 1862 p. 28 Syn. Achyranthes picta Passer. (1862/1863. Teleanthera picta C. Koch. Wochenschrift Verein f. Bef. Gartenb. k. Preuss. Staat. 1866 p. 15.

» 135 » 944. Polygonum Bellardi All. Pour *maqsàs* lisez *maqsoùs.*

» 139 Aux Euphorbiacées, plus rarement cultivées, mentionnées à la fin de la famille ajoutez le Carumbium populneum (Geisel.) Müll. Arg. Syn. C. populifolium Reinw.

» 171 » 1200. Pour Boissiera bromoides Hochst. (1840) lisez : **B. Pumilio (Trin.) Hackel** Denkschr. math.-nat. Cl. kaiserl. Akad. Wiss. Wien L. Bd. (1885). II. p. 9. Syn. Pappophorum P. Trin. Act. Petrop. 1831 p. 93.

» 177 » 73 Pour Triticum vulgare Vill. durum Desf. var. leucomelan Kcke. lisez : *leucomelan Alef.*

Table des noms indigènes.

(ab. noms abady, berb. berbères, nub. nubiens. Les noms sans désignation spéciale sont arabes ou «naturalisés» dans la langue arabe parlée en Égypte.)

A.

ʿadeh Artemisia monosperma Del.	91
ades Lens esculenta Mnch.	68
ʿades-el-mâ Spirodela polyrrhiza Schleid.	146
ʿadeyd Zollikoferia Cassiniana Boiss. (cf. *haddeydeh* 100. *hadhadid* 91)	100
Reichardia tingitana Rth.	100
adjdjîr Cyperus difformis L. (cf. ʿ*aggueyr*, *agguîr*)	156
adjdjoûr Cucumis Melo L. var. Chate Naud. (cf. ʿ*aggoûr*)	77
adjeldjam (berb.) Nitraria retusa Aschers.	187
ʿ*adjeram* Anabasis articulata Moq. Tand. (cf. ʿ*agueram*)	131
adreys Medicago Aschersoniana Urb. (cf. *dreysy* 55)	62
ʿ*adoû* Halopeplis amplexicaulis Ung.-Sternb.	127
ʿ*afeyn* Cleome droserifolia Del.	43
Heliotropium europaeum L.	109
afîn Eruca sativa Lam.	42
afisoûr (berb.) Alhagi manniferum Desv.	188
afrach Francoeuria crispa Cass.	86
Brocchia cinerea Vis.	90
afs Biota orientalis Endl.	179
aggueyr Cyperus difformis L. (cf. ʿ*adjdjir*)	156
ʿ*agguîr* Cyperus difformis L.	156
aggoûr Cucumis Melo L. var. Chate Naud. (cf. ʿ*adjdjoûr*)	77
aghânîm (berb.) Phragmites communis Trin. (cf. *ighoûnîm*)	171
ʿ*agueram* Anabasis articulata Moq. Tand. (cf. ʿ*adjeram*)	131
akech Silene linearis Dene.	47
Amberboa Lippii D. C.	95
ʿ*aïn-ech-chems* Helianthus annuus L.	89
Calendula aegyptiaca Desf.	92
aïn-el-djemel Anagallis arvensis L.	103
ʿ*aïn-el-qett* Anthemis retusa Del.	90
Calendula aegyptiaca Desf.	92

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

K.

L.

M.

N.

O.

Q.

R.

S.

T.

Y.

Index ordinum et generum.

	Errata	corrige
p. 55 n°	233. Erodium chium (L.)	**E. chium (L.) Willd.**
» 65 »	351. Tephrosia Pogonostigma Boiss. A. mer.	**D. a. mer.**
» 67 »	377. Astragalus leucacanthus Boiss.	ajoutez : **D. l.**
» 81 »	481. Daucus setulosus Guss. (D. C.) Boiss.	**D. setulosus Guss. (D. C.)**
» 110 »	739. Arnebia tinctoria Forsk.	ajoutez : **D. i.** (Bîr Abou'l 'aroûq Barbey), **a. sept.**
» 153 »	1063. Bellevalia macrobotrys Boiss.	ajoutez : **M. ma.**

Table des matières.

UN ÉVÊQUE DE KEFT
AU VIIE SIÈCLE

PAR

E. AMÉLINEAU.

Le document que je publie aujourd'hui pourrait être l'un des plus intéressants de la littérature copte. Le héros du récit, l'évêque Pisentios, vécut à une époque fort troublée de l'histoire de l'Égypte chrétienne, sur laquelle les renseignements font complétement défaut. La domination grecque était devenue de plus en plus lourde sur l'Égypte. Les empereurs byzantins, héritiers à la fois d'Alexandre et de César, de la Grèce et de Rome, ne connurent jamais la légèreté de main qui fut le propre de la Grèce antique, malgré ses révolutions démagogiques et sa conquête par les Macédoniens; ils ne comprirent jamais que la centralisation romaine avec tous ses abus et sans aucun de ses avantages. La question religieuse qui, à partir de la seconde moitié du ve siècle, troubla l'Orient tout entier, le divisa profondément et en fit une proie toute prête pour les barbares qui frappaient à ses portes, était alors en toute son effervescence dans la vallée du Nil. La déposition et l'exil de Dioscore au concile de Chalcédoine avaient été le prélude du grand drame qui devait se jouer au milieu du viie siècle et qui s'est ter-

miné par la disparition presque complète du christianisme en Égypte. L'intervention maladroite et cruelle du pouvoir séculier dans une question qui relevait de la seule conscience ne devait qu'envenimer la blessure déjà faite à l'Église d'Égypte. La nullité presque complète des divers empereurs qui succédèrent à Marcien, les révoltes intérieures du palais de Constantinople, les révolutions politiques qui en furent la suite jusqu'au règne d'Héraclius dont les commencements donnèrent de si heureuses espérances sitôt démenties, la faiblesse générale de l'administration et par conséquent la tyrannie des gouverneurs de province, tout devait concourir à élever de plus en plus entre Constantinople et Alexandrie ce mur de séparation dont il est parlé dans le prophète hébreu : de plus en plus il devenait évident que l'Égypte prenait ses maîtres en haine. Comme autrefois les proconsuls romains, les gouverneurs grecs d'Alexandrie et de la Thébaïde n'avaient qu'un seul but, amasser des richesses immenses. Grâce à l'admirable fertilité de la vallée du Nil, la chose leur était facile. Laissés à eux-mêmes jusqu'à ce qu'une intrigue de palais vînt leur apporter leur révocation, ils s'efforçaient de mener rondement leur affaire : le meilleur moyen pour réussir était de laisser à l'élément grec tout pouvoir sur l'élément indigène de la population. Depuis la mort de Marcien, d'abord sous le prétexte d'imposer la confession de Chalcédoine, plus tard pour nulle autre raison que d'amasser le plus possible, l'Égypte fut soumise à une coupe réglée : du plus petit au plus grand des fonctionnaires ou soldats de l'empereur, chacun faisait sentir de son mieux aux malheureux Égyptiens combien il est amer d'être sous le joug de l'étranger après avoir connu la gloire et l'indépendance. C'est qu'en effet, comme devait le dire plus tard le poète florentin, il n'y a pas de plus grande douleur que de se rappeler dans le malheur la félicité dont on a joui autrefois. Encore, si les Grecs n'avaient pas pris à tâche

d'humilier autant que d'appauvrir, le peuple égyptien eût pu beaucoup leur pardonner; mais d'un côté les Grecs se croyaient le premier peuple du monde, et ils avaient certains droits à le croire, et de l'autre les Égyptiens étaient persuadés, non sans quelque raison, que l'empire pharaonique dont ils étaient les héritiers avait été le plus brillant empire de l'univers; leurs monuments encore debout étaient là pour l'attester. Il eût été d'une sage politique de respecter cette vanité puérile d'un peuple tombé en enfance, qui se consolait de sa décadence en se rappelant confusément ce qu'il avait été autrefois, comme les vieillards décrépits les jeux et la force de leur premier âge; le gouvernement grec ne le comprit pas, parce que lui-même marchait rapidement à la décadence. La vanité blessée du peuple égyptien fut l'un des éléments les plus actifs du schisme et de la révolte. On avait osé condamner, déposer et exiler le patriarche d'Alexandrie, le successeur de St Marc; la cour de Constantinople avait eu ses candidats à la succession des Athanase et des Cyrille, c'était assez pour jeter dans le schisme un pays qui se glorifiait d'avoir possédé les plus grands docteurs du christianisme et d'avoir produits les saints les plus extraordinaires de la chrétienté, les Antoine, les Macaire, les Pachôme, sans compter les myriades de martyrs qui avaient versé leur sang pour le Christ pendant l'horrible persécution de Dioclétien. De plus, le plus petit des fonctionnaires grecs n'hésitait pas à arracher les poils de la barbe à un Égyptien qui lui résistait, à le faire s'agenouiller devant lui portant sur la tête le plateau où étaient les mets qui devaient servir au repas du maître;[1] en fallait-il plus pour rendre odieux un régime déjà détesté? Aussi la population égyptienne tout en tremblant devant ses maîtres les haïssait-elle

1. Ces souvenirs sont encore vivants dans la population copte de l'Égypte actuelle, je les ai entendus rappeler bien souvent. Ils montrent à la fois l'incurable faiblesse de l'esprit copte et la vigueur de sa haine concentrée par lâcheté.

de la plus vigoureuse de ses haines, n'attendant que le moment pour se jeter dans les bras du premier venu qui la soustrairait à une dépendance odieuse ; avide de changement, elle ne regardait pas où la mènerait une libération aussi précaire, rien ne lui paraissait devoir être pire que l'état où elle se trouvait, assez lâche pour ne pas oser conquérir elle-même sa liberté, assez courageuse pour porter le dernier coup à son ennemi renversé.

Au commencement du VII[e] siècle, l'Égypte crut sans doute trouver des libérateurs dans les Perses. En effet, forts de l'inaction et de la mollesse d'Héraclius, les Perses conquirent une grande partie des provinces orientales de l'empire grec : en 615, l'Égypte était en leur pouvoir. Ils s'y répandirent comme un torrent dévastateur et remontèrent le Nil jusqu'en Nubie, pillant, massacrant sur leur passage tout ce qui leur plaisait ou leur résistait. C'est à cette époque malheureuse que Pisentios était évêque de Keft, sous le patriarchat de Damianos, archevêque d'Alexandrie. Les Perses ne surent pas garder leur conquête : d'ailleurs ils étaient aussi haïs que les Grecs parce qu'ils étaient infidèles et parce que les horribles cruautés de Cambyse n'étaient pas oubliées, étant passées à l'état légendaire. D'ailleurs Héraclius sortait de sa torpeur : la voix de l'univers chrétien, lui redemandant le bois de la Vraie Croix, le tira de sa léthargie et la célèbre campagne contre Khosroès vint rendre aux armes grecques un peu de leur gloire passée. L'Égypte n'y gagna rien et attendit encore. Déjà Mohammed s'était enfui de la Mekke vers Médine : l'islamisme grandissait avec une foudroyante rapidité. Dix-huit ans après l'hégire, vingt-cinq ans seulement après l'invasion persane, l'Égypte était de nouveau envahie, conquise : la conquête devait être irrévocable. Jusqu'à nos jours les descendants des Pharaons devaient échapper au joug des successeurs d'Alexandre et de César ; mais à quel prix ?

Pisentios qui fut contemporain de l'invasion persane ne vit pas

la conquête musulmane. Malgré cette dernière circonstance qui nous prive de renseignements fort précieux, comme cet évêque vécut, je le répète, à une époque dont nous ne connaissons presque rien, le récit de sa vie eût pu jeter une certaine lumière sur l'histoire extérieure et intérieure de l'Égypte à cette époque. J'ai le regret de l'écrire, le document que je publie n'apprend absolument rien de l'histoire extérieure de l'Égypte; de son histoire intérieure il ne nous apprend rien non plus, si l'on entend par là les actes administratifs ou les faits politiques; au contraire comme on doit le faire, si l'on comprend dans l'histoire d'un pays l'étude de ses mœurs et de ses idées, l'éloge de Pisentios nous fait connaître un certain nombre de faits d'où l'on peut tirer des inductions fort précieuses pour l'histoire de l'esprit humain et de ses opinions philosophiques et religieuses. C'est ce que montrera l'étude intrinsèque du document copte non moins que le récit de la vie de Pisentios. La publication et la traduction du document lui-même serviront de pièces justificatives à l'histoire, en même temps qu'elles offriront aux études spéciales des linguistes un nouveau texte, ce qui est toujours utile.

I

Le document en question a pour titre : « *Quelques-uns des éloges qu'a dits abba Moïse, évêque de Keft, au sujet du saint abba Pisentios, évêque de cette même ville de Keft, au jour de sa commémoraison glorieuse qui est le treizième jour du mois d'Epiphi, en parfait accord avec Jean, disciple de Pisentios, pour la gloire de Notre Seigneur Jésus le Christ.* » Ce titre est précieux à tous égards, car il permet de résoudre la plupart des questions que soulève tout document ancien.

Tout d'abord il nous renseigne sur le nom de l'auteur, la nature

de l'ouvrage, la manière dont il a été composé et nous permet ainsi de juger quelle valeur nous devons accorder à l'œuvre de Moïse.

Il n'est guère possible, en effet, de concevoir des doutes sur la paternité de l'éloge de Pisentios. Puisque le nom de l'auteur est cité, nom par ailleurs profondément inconnu, il n'y a nulle raison de douter que Moïse, évêque de Keft après Pisentios, ait composé un panégyrique dans lequel il exaltait les vertus de son prédécesseur sur le trône épiscopal de Keft. D'après un passage même de l'œuvre copte, il est permis de dire que ce Moïse fut le successeur immédiat de Pisentios, qu'il fut l'un des admirateurs de l'évêque de Keft et qu'il avait fait de grands progrès dans la vie spirituelle sous la direction du saint ascète que nous apprendrons bientôt à connaître directement. S'il en est ainsi, on peut penser avec toute vraisemblance que l'éloge de Pisentios fut prononcé peu de temps après sa mort, peut-être l'année même qui suivit son trépas. Pisentios confie, en effet, ses livres à un certain Moïse en lui assurant qu'il en aura besoin, (car il n'échappera pas au lourd fardeau de l'épiscopat). Il est évident d'après cela que le Moïse dont il est question dans ce passage fut évêque de Keft : le fait seul que le Moïse, qui a composé le panégyrique dont il s'agit présentement, a obtenu la plupart de ses renseignements du disciple de Pisentios, Jean, suffit pour prouver qu'il ne s'écoula pas un long intervalle entre la mort de Pisentios et l'épiscopat de Moïse. Je crois donc que le Moïse dont il s'agit dans le texte et celui qui est nommé comme l'auteur du panégyrique sont une seule et même personne, et que sans doute Moïse fut le successeur immédiat de Pisentios. C'est tout ce qu'on peut affirmer de lui pour le moment : moins heureux que Pisentios son nom n'a pas été placé dans le Synaxare copte et sa vie n'a pas été écrite, du moins que je sache.

Moïse, ainsi que l'indique le titre du document, n'est pas le seul auteur du panégyrique : il l'a sans doute prononcé seul, si le pané-

gyrique a vraiment été prononcé; mais il l'a écrit en collaboration avec Jean, disciple de Pisentios. Dans toute la dernière partie, c'est même le disciple Jean qui parle. Il est assez curieux d'observer que ce changement d'auteur se fait sans que la plus petite phrase en prévienne; on ne s'en aperçoit qu'au moment où l'auteur dit : «Pisentios me dit, à moi, Jean;» ou : «Moi, Jean, qui vous parle, je vous assure que . . .», etc. Le titre a donc parfaitement raison en affirmant que dans le panégyrique Moïse et Jean étaient en parfait accord. Comment se fit cet accord? Il est assez difficile de le dire avec certitude; mais on peut supposer en toute vraisemblance que Jean qui. au témoignage de Pisentios lui-même, connaissait toute la vie de son père, rédigea par écrit une partie de ses *Mémoires*, qu'il la remit à Moïse et que celui-ci l'inséra dans son œuvre sans en changer un seul mot, ou en prévenant ses auditeurs ou ses lecteurs que Jean était l'auteur de ce qui suivait. L'opinion que l'on doit se faire sur la manière dont eut lieu cette collaboration dépend en grande partie de celle à laquelle on s'arrête sur cette autre question : «Le panégyrique a-t-il été prononcé, ou non?» Il me semble qu'on doit répondre à cette seconde question en employant la méthode de la distinction scholastique. Que Moïse ait prononcé un panégyrique de Pisentios, c'est ce qui me paraît certain; car c'était la coutume en Égypte dès que quelqu'un se rendait célèbre par l'extraordinaire plus ou moins grand de sa vie : on agit de même pour Antoine, Macaire, Pachôme, Schnoudi et une foule d'autres sans doute dont les noms nous sont parvenus dans le Cynaxare. Par contre, je doute que le panégyrique ait été prononcé tel que Moïse l'écrivit ensuite. Je ne crois pas, en effet, que les Coptes aient connu l'usage de réciter des discours entièrement appris par cœur, ou de lire des discours écrits. Ce n'est pas leur habitude actuellement et l'on peut presque à coup sûr en inférer que ce ne le fut jamais. Ils parlent d'abondance, sans chercher

d'autres effets oratoires que certains jeux de mots qui semblent fort spirituels à leurs auditeurs : quand Schnoudi, Pachôme, Macaire, Antoine parlaient à leurs disciples, ils parlaient d'abondance et chacun les admirait parce que tout ce qui sortait de leur bouche était admirable *a priori*. Je n'ai jamais rencontré dans les vies de moines, et j'ai eu ma possession toutes celles que l'on connait jusqu'à présent, aucun fait qui puisse faire penser à une autre manière d'agir. Je peux donc en conclure que Moïse fit de même, et qu'il rédigea son panégyrique après l'avoir prononcé. De la sorte il put intercaler dans son œuvre les mémoires de Jean. Peu importe que dans le panégyrique même on trouve une foule de phrases adressées directement aux auditeurs : ce n'est là qu'un artifice littéraire. Outre que Moïse put vouloir écrire son discours autant que possible tel qu'il l'avait prononcé, il y a dans la littérature copte une foule de discours apocryphes qui n'ont jamais été prononcés et qui ne sont que des échantillons d'un genre littéraire que les Coptes aimèrent toujours beaucoup. La plupart du temps ces discours ou sermons contiennent deux ou trois pages de préceptes moraux de la plus grande généralité, et tout le reste est consacré à raconter les faits les plus extraordinaires, les plus fantastiques : ce sont de véritables contes populaires enchassés dans un cadre de rhétorique sacrée.

Moïse, à mon avis, composa donc son panégyrique après l'avoir prononcé et s'aida des mémoires de Jean qu'il intercala dans son œuvre propre sans en changer un seul mot. Discours et mémoires furent écrits en dialecte thébain : la situation géographique de la ville de Keft en est une preuve irréfragable. Cependant le monument que je publie est écrit en dialecte memphitique : ce n'est donc qu'une traduction. Quand et où fut faite cette traduction? c'est ce qu'il est impossible de dire avec certitude. Il est probable que la traduction fut faite dans le siècle même où mourut Pisentios, c'est-

à-dire avant l'an 700 de notre ère; mais rien n'est moins certain. Quant au lieu où elle se fit, il est vraisemblable qu'elle fut faite dans l'un des couvents de Nitrie. En effet, les nombreux couvents qui s'élevèrent dans la vallée des lacs Natron et le long de la chaîne Libyque furent toujours un asile pour la littérature copte : c'est de là que proviennent la plupart des manuscrits importants qui se trouvent dans les bibliothèques d'Europe; c'est de là en particulier qu'ASSEMANI tira les beaux manuscrits qui sont l'une des plus grandes richesses de la riche bibliothèque du Vatican. Comme notre document fait partie du manuscrit 66 du fonds copte du Vatican et que ce manuscrit provient des couvents de Nitrie, il n'y a rien de hasardé à penser que la traduction fut faite par l'un des moines, successeurs et enfants de Macaire, qui voulut faire profiter ses frères de l'édification que devait nécessairement procurer la lecture de la vie d'un aussi saint homme que Pisentios. Par un heureux hasard le document est daté de l'année 634 de l'ère des martyrs, c'est-à-dire de l'année 918 de notre ère; mais il n'est qu'une copie faite par un pauvre moine nommé Jacques qui a écrit son nom à la fin du manuscrit afin que chaque lecteur eût un souvenir pour lui dans ses prières.

Le premier devoir de toute traduction étant d'être fidèle et complète, il serait inutile de se demander, en toute autre occasion, si le traducteur memphitique a fidèlement rendu l'original thébain et s'il n'en a rien omis. Mais, quand il s'agit des écrivains et des copistes coptes, on doit avoir toutes les suspicions. En effet, les Coptes, comme je l'ai dit ailleurs,[1] n'ont jamais eu d'idées bien nettes et bien arrêtées sur la propriété littéraire : selon l'expression connue, ils prenaient leur bien partout où ils le trouvaient et ne se faisaient pas faute d'introduire dans leurs œuvres certains

1. J'ai développé un peu cette idée dans le *Voyage d'un moine égyptien dans le désert*, p. 27—28 du tirage à part.

morceaux qui leur avaient plu et qu'ils croyaient devoir concourir efficacement à obtenir le but cherché. Le plus petit copiste ornait à son gré l'original qu'il copiait, quand il le trouvait peu riche des ornements qu'il préférait. Il en est résulté qu'on ne peut jamais être sûr de posséder le texte même de l'auteur qui a écrit une œuvre. Cependant il faut dire que cette manie des copistes ne va pas jusqu'à changer le fond des choses : on ne faisait que revêtir les idées d'un meilleur style. Hélas! ce plus beau style ne valait pas quelquefois le premier; mais l'intention était bonne et le correcteur satisfait. S'il en est ainsi pour les simples copistes, on peut s'imaginer les libertés que prenaient les traducteurs, gens évidemment plus savants que le commun des scribes. Je crains bien que leur science n'ait été pour eux l'occasion d'un plus grand nombre d'infidélités.

Pour ce qui regarde en particulier l'éloge de Pisentios, je ne peux dire quelle est la part des changements opérés dans l'œuvre de l'évêque Moïse et du disciple Jean; mais il y en a un qui saute tout d'abord aux yeux et sur lequel le titre prend lui-même le soin d'attirer notre attention. Le texte memphitique n'est pas la traduction intégrale du texte thébain : ce n'en est qu'un abrégé. « *Quelques-uns des éloges* », ces mots semblent assez clairs. Cependant les expressions coptes sont tellement vagues et élastiques, elles sont susceptibles de tant de nuances qu'on pourrait soutenir avec assez d'apparente raison que la traduction est bien intégrale malgré le titre. Heureusement pour ma thèse, l'étude intrinsèque du document vient confirmer l'interprétation du titre, et d'autres documents coptes nous la prouvent péremptoirement. Il est, en effet, raconté dans le corps du discours qu'un soir Pisentios fut mordu par un scorpion pendant qu'il était en prière. Loin que la douleur lui fit cesser sa prière, il la continua avec plus d'ardeur et de contention, méprisant la souffrance et voulant témoigner à

Dieu la grandeur de son amour. Le Seigneur ne pouvait manquer de lui témoigner son contentement : il le lui témoigna en lui rendant *de nouveau* la santé. Or, dans ce qui précède, il n'est aucunement parlé d'une première guérison. Il y a donc eu quelque chose d'omis. D'ailleurs, les premières pages du document suffiraient à elles seules pour prouver qu'il y a eu abréviation et choix. Dans toutes les œuvres coptes connues jusqu'à ce jour, quand il raconte l'histoire d'un personnage, l'auteur ne manque jamais d'indiquer le nom du village et quelquefois du nome où naquit le héros : les Coptes ont reçu cette coutume de leurs pères et ils l'ont conservée avec amour. Dans plusieurs récits similaires à celui qui se trouve dans l'éloge de Pisentios, la première demande que l'on fait en voyant des momies, est celle-ci : «De quel nome était cet homme?» Notre document offre le seul exemple, à ma connaissance, d'un récit où l'auteur se préoccupe si peu de cette importante question qu'il la passe complétement sous silence pour arriver de suite aux faits prestigieux qui lui semblent bien autrement nécessaires à traduire que des phrases donnant des notions géographiques. Je peux donc en toute vraisemblance induire de ce fait que le traducteur a omis de son plein gré les premières phrases de l'œuvre qu'il traduisait. Si l'on compare en outre les recommandations morales qui commencent et terminent l'œuvre de Moïse à celles qui se rencontrent de même au commencement et à la fin des œuvres semblables, on est choqué de leur brièveté et du décousu que l'on y constate tout comme dans la traduction memphitique de la vie de Schnoudi.[1] Le texte complet de l'œuvre de Visa conservée en arabe m'a permis de démontrer que le panégyrique primitif avait été abrégé : il en fut de même pour le discours de Moïse de Keft.

Le Cynaxare nous fournit encore une nouvelle preuve de l'abré-

1. Ce décousu est surtout apparent dans l'*exorde* du panégyrique.

viation. Pisentios a été mis au nombre des saints de l'église copte, du moins pour la Haute-Égypte. On en célébrait la fête au jour anniversaire de sa mort, c'est-à-dire le treizième jour du mois d'Épiphi (7 juillet). L'auteur du Cynaxare lui a consacré à ce jour une courte notice qui est évidemment l'analyse du panégyrique, car on y rencontre des phrases qui en sont traduites mot pour mot, puisqu'on les retrouve dans l'abrégé memphitique. Mais à la fin, lorsque notre abrégé s'arrête tout à coup sur cette phrase : « Nous l'enterrâmes le quatorzième jour du mois dans le lieu qu'il nous avait dit et que nous avions creusé pendant qu'il était en vie: » l'auteur du Cynaxare ajoute que Jean le disciple de Pisentios prit un morceau de son linceul et opéra quantité de guérisons grâce à la précieuse relique.[1] Le ton de cette dernière remarque de l'auteur du Cynaxare est tellement dans les habitudes des écrivains coptes et correspond si bien à la tournure de leur esprit que je suis persuadé que le panégyrique de Pisentios se terminait ainsi, comme se terminent toutes les autres œuvres où l'on célèbre un martyr ou un saint personnage. L'absence des faits prodigieux qui suivirent la mort de Pisentios est donc pour moi une preuve nouvelle que le document memphitique n'est qu'un abrégé. Et l'on ne peut pas objecter à cette manière de voir que si le panégyrique a été prononcé sitôt après la mort de Pisentios, les faits auxquels je fais allusion n'ont pas eu le temps de se produire; car il s'écoula au moins un an entre la mort de Pisentios et le jour où Moïse prononça son éloge, puisque cet éloge fut prononcé au jour anniversaire de la mort du saint évêque. De plus, une longue habitude des textes coptes m'a appris que les choses ne se passaient pas en Égypte comme elles se passent en Occident. En Occident, en effet, un saint qui vient de mourir ne se presse pas de faire des miracles,

(1) Cf. les manuscrits arabes des cynaxares coptes au 13e jour du mois d'Epiphi (Bibl. [illegible]

il est de bon ton qu'il attende quelques années; tout d'abord il ne fait ressentir son pouvoir miraculeux que dans le secret des cœurs, il obtient des grâces surnaturelles ou des faveurs physiques avant d'en arriver à violer les lois de la nature d'une manière apparente; de plus, son action ne s'étend qu'à un petit nombre de privilégiés en attendant que le cercle de ses dévots serviteurs s'élargisse à mesure que les personnes favorisées font part de leur bonheur à leurs amis et connaissances. En Égypte, pour ne m'occuper que de cette partie de l'Orient, le saint y allait plus franchement; la mort ne le privait en rien d'un pouvoir qu'il avait eu pendant sa vie, elle ne faisait que précipiter la foule. Le culte des morts toujours en honneur en Égypte venait en aide à la superstition du vulgaire. A peine un personnage dont on racontait de merveilleuses mortifications était-il passé de vie à trépas, que les foules accouraient à son cadavre ou à son tombeau : on buvait de l'eau qu'il avait bénite, on s'efforçait de toucher quelque chose qu'il eut touché, on se couchait sur son tombeau pour être guéri d'une maladie ou avoir la révélation du passé que l'on ne savait pas, tout comme de l'avenir qu'on ignorait. C'était un engouement universel après la mort, au lieu de supercheries ou de superstitions limitées comme cela avait eu lieu pendant la vie. L'engouement cessait peu à peu à mesure que le souvenir s'oblitérait. Seuls les grands personnages ont été préservés de l'oubli et opèrent encore des miracles. Rien ne s'oppose donc que dans le cours d'une année de nombreux faits se soient produits ou aient été censés se produire, qu'on les ait mis au rang des miracles et à l'actif de Pisentios : au contraire tout concourt à prouver que ces faits ne durent jamais être si nombreux que pendant la première année qui suivit la mort du saint évêque.

Je peux donc conclure en toute sûreté de conscience que la traduction memphitique est un abrégé en même temps qu'une traduction de l'original thébain. Ce n'est certes pas le seul exemple d'une

pareille méthode : ainsi que je l'ai dit plus haut, cette méthode a été employée pour la vie de Schnoudi par son disciple Visa, et je l'ai démontré ailleurs;[1] je démontrerai de même qu'elle fut encore employée pour la vie de Pachôme. Je crois que la plupart de ces traductions abrégées furent faites à Nitrie, et cela pour deux raisons. Les couvents de Nitrie renfermaient, en effet, un grand nombre de frères qui ne comprenaient la langue copte que dans le dialecte memphitique, on ne pouvait raisonnablement pas les priver de l'édification qu'ils auraient goûtée à lire les actions merveilleuses des saints de la Haute-Égypte parce qu'ils ne comprenaient pas le dialecte en usage dans le Sahid. D'un autre côté la lecture de ces actions telles que les avaient racontées les auteurs sahidiques présentait des inconvénients. Les esprits étaient bien plus échauffés dans le Sahid que dans la vallée des Natrons : la Basse-Égypte a toujours montré dans les œuvres coptes un tempérament plus sobre d'exagération que la Haute-Egypte, sa sœur. La conduite des moines à Scété et à Nitrie semble avoir été plus humaine soit dans les actions qu'on ne peut approuver, soit dans celles qui ne suscitent aucun blâme et méritent même un étonnement respectueux : les mœurs paraissent y avoir été meilleures. Dans la Thébaïde au contraire, soit par l'effet du climat, soit par suite des mortifications plus rigoureuses des moines, les esprits étaient faibles et les cerveaux approchaient bien près du vide dans la plupart des ascètes fameux. En outre les règles de la vie monastique n'étaient pas les mêmes : peu à peu le cénobitisme était devenu la forme préférée de la vie religieuse dans la Haute-Égypte, tandis que la règle de Macaire était toujours en vigueur dans la vallée des Natrons. Les moines de Scété avaient regardé

1. J'ai fait cette démonstration dans la préface des *Monuments pour servir à l'histoire de l'Égypte chrétienne aux IVe et Ve siècles*, publiée dans les *Mémoires de la Mission française du Caire*.

l'institution de Pachôme comme une décadence, ils méprisaient profondément les cénobites qui le leur rendaient de leur côté, persuadés que les enfants de Pachôme réalisaient sur terre l'image du royaume céleste où tous les élus sont réunis dans la cité de Dieu. Un certain nombre des actions de la vie cénobitique ne pouvaient donc cadrer avec les idées qu'on se formait à Scété de la véritable vie religieuse, il fallait les faire disparaître aux yeux des moines simples et naïfs qui s'en seraient scandalisés. De même, on ne pouvait raisonnablement pas proposer à l'imitation des frères Schnoudi assommant ses moines lorsqu'ils lui désobéissaient, ou ses visiteurs laïques lorsque, selon son expression, il sentait à leur approche l'odeur de l'adultère. En vérité ce n'étaient pas là actions louables et dignes d'être imitées! On faisait donc un choix de pièces édifiantes qui ne pouvaient aucunement scandaliser les esprits les plus faibles. Telle est, selon moi seulement, la raison de ces traductions abrégées qui nous sont parvenues dans le dialecte memphitique : chaque nouveau document que je traduis et où je retrouve cette manière d'agir me confirme dans mes pensées et me montre plus clairement que ce furent bien les mobiles par lesquels se laissèrent conduire les abréviateurs.

Ce système d'élimination d'éléments inopportuns eut sans doute de bons effets sur les moines auxquels les ouvrages traduits étaient destinés, les préservant de jugements téméraires et d'imitations fâcheuses; mais pour l'histoire il est d'autant plus regrettable que le plus souvent les originaux sont perdus et qu'ainsi la valeur des documents est nécessairement amoindrie. Les coupures doivent, en effet, être regardées en quelque sorte *a priori* comme renfermant les passages les plus intéressants pour l'historien. L'examen de la vie de Schnoudi confirme de point en point cette manière de voir : si l'on n'avait que l'abrégé memphitique, une foule d'actions du terrible moine seraient restées inconnues et l'on n'aurait jamais

soupçonné qu'un saint entouré d'une aussi grande vénération avait mérité d'être condamné à mort par le gouverneur grec d'Antinoë. Et cependant le fait est raconté en détail dans l'œuvre originale de Visa telle qu'elle nous est parvenue dans la traduction arabe. Sans doute l'humble Visa n'osa jamais regarder cette phase de la vie de son père Schnoudi comme une série de crimes, son père n'en était que plus louable à ses yeux; mais nous ne sommes pas obligés de nous en tenir à ses jugements, notre critique conserve toute sa liberté d'action, et, les milieux étant changés, ce qui paraissait à Visa une action digne d'être mise en parallèle avec celles du prophète Samuel, nous parait à nous de tout point semblable à celle des fanatiques qui ont assassiné leurs semblables par amour pour Dieu. Entre Schnoudi et Jacques Clément je ne vois que la différence du petit au grand.

La méthode qui a présidé à l'abréviation des documents sahidiques n'est qu'une application particulière du principe qui a guidé tous les écrivains coptes : écrire pour édifier et charmer, édifier le chrétien et charmer l'homme; et comme l'homme et le chrétien sont réunis dans la même personne, on a donné une couleur chrétienne à tous les ornements littéraires en usage parmi les Coptes. Comme j'ai assez longuement développé ailleurs cette manière de voir,[1] je n'y insisterai pas ici. Il me suffira de dire que ni Moïse ni Jean n'ont fait exception à la règle générale. On peut donc voir quelle est la valeur historique du document que je publie. Elle est à peu près nulle pour les faits, mais assez importante pour les idées et les croyances de cette époque sur laquelle nous n'avons que peu ou point de renseignements en ce qui regarde l'Égypte. Il n'en pouvait être autrement avec les idées des Coptes sur la fin qu'on doit se proposer en écrivant. Sans contredit il est souve-

(1) Ces développements se trouvent dans la préface des *Monuments pour servir à l'histoire de l'Égypte chrétienne*, dont j'ai parlé plus haut.

rainement regrettable pour nous qu'ils aient eu des idées si étroites; mais ils ne pouvaient par avance connaître quels seraient nos goûts et notre manière d'écrire l'histoire. Ils ont cherché tout d'abord à se contenter eux-mêmes. Qui peut le leur reprocher? Ne faisons-nous pas de même? Nous croyons, il est vrai, que nous sommes plus près de la vérité, et, si la vérité existe quelque part, nous avons raison. Mais y a-t-il quelque chose d'absolu sur terre? tout n'y est-il pas relatif? La vérité elle-même, si l'on excepte les sciences exactes, ne nous apparaît que sous l'angle que comporte notre esprit; n'est-ce pas dire que dans les sciences historiques ou en littérature tout est relatif et rien absolu? Il en fut pour les idées religieuses, historiques et littéraires des Coptes comme il en est pour les nôtres : la vie de Pisentios et les réflexions qu'elle suggère le montreront amplement.

II

Pisentios appartenait sans doute à une famille de cultivateurs aisés, sinon riches. Quoique les noms de son village et de ses parents nous soient inconnus, on peut cependant croire qu'il naquit dans le nome dont la ville de Keft était alors le chef-lieu, sinon dans la ville même. Ses parents possédaient un troupeau de moutons : le jeune Pisentios allait quelquefois les garder et tenir compagnie au jeune garçon que les parents employaient à ce service. Quand il eut atteint l'âge où les enfants allaient d'ordinaire à l'école, ses parents lui firent donner une certaine instruction, car Moïse, son successeur et son panégyriste, nous apprend que dès son entrée dans la vie monacale il apprit par cœur une partie des Écritures. Il savait donc lire et devait aimer la lecture, car il eut toujours grand soin de posséder des livres. Si l'on s'en rapporte à son disciple Jean, il dut même acquérir une assez grande instruction

puisqu'il apprit à lire l'antique écriture démotique dans laquelle ont été écrits un certain nombre de livres de l'ancienne Égypte et une grande partie des contrats particuliers. Il serait cependant possible qu'il n'eût acquis cette dernière science qu'après avoir embrassé la vie monacale, et cela près de quelque autre moine qui lui aurait légué son secret et sa science.

A ces maigres détails se bornent tous les renseignements qu'on peut avoir sur la première partie de la vie de Pisentios. La légende devait en connaître davantage : elle nous a même conservé l'un des traits dont elle avait orné la simple vérité. Un jour que Pisentios était allé rejoindre le jeune berger qui paissait les brebis de ses parents, il vit une colonne de feu qui marchait devant lui. Il dit à son jeune compagnon : « Vois-tu cette colonne de feu qui marche devant nous? » — « Non », répondit l'autre. Alors le jeune Pisentios s'écria à Dieu, disant : « O Dieu, ouvre les yeux de mon frère afin qu'il voie cette colonne de feu, comme je la vois. » Et à l'instant sa prière fut exaucée : le jeune garçon vit la colonne de feu, comme son camarade Pisentios, et fut rempli d'étonnement.

Un enfant qui voyait de tels prodiges et obtenait de Dieu que ses compagnons les vissent comme lui, était évidemment appelé à une sublime vocation. Or quelle plus grande et plus sainte vocation que la vie religieuse, que d'imiter ces grands serviteurs de Dieu, Antoine, Macaire, Pachôme et tant d'autres? Aussi l'auteur du synaxare nous apprend-il que Pisentios embrassa la vie monacale dès sa jeunesse. Le terme de *jeunesse* est trop vague sous le calame des écrivains coptes pour qu'on puisse en tirer quelque indice nous renseignant à peu près sur l'âge de Pisentios au moment où il embrassa la vie religieuse : on était encore pour eux un *petit garçon* à l'âge de trente ans et plus. Il se pourrait cependant que Pisentios soit entré dans un couvent dès les premières années de son adolescence, alors qu'il avait appris tout ce qu'on pouvait lui

enseigner dans l'école où ses parents l'avaient envoyé. S'il en fut ainsi, il dut achever son instruction à peine ébauchée avant d'être reçu au nombre des moines et d'en revêtir l'habit : chaque monastère était devenu une école et des enfants qu'on y avait envoyés uniquement pour s'instruire, n'en sortaient plus.[1]

Quoi qu'il en soit de l'âge auquel Pisentios entra au couvent, il devait être sorti de l'adolescence lorsqu'il revêtit l'habit religieux. Dès sa profession, il se livra aux exercices ascétiques les plus extraordinaires. Il apprit tout d'abord le Psautier par cœur : c'était chose ordinaire pour ses pareils; mais pour y réussir il employa une méthode qui sortait du commun et qui était bien dans les mœurs de sa race. Pour apprendre les Psaumes par cœur, il choisissait le moment de la journée où, sur la montagne, le soleil versait des torrents de chaleur si bien que le calcaire lui brûlait ses pieds nus : dans un endroit écarté où nul ne le pouvait voir, il se tenait debout et récitait le Psautier tout entier. Pour le mieux faire entrer dans sa mémoire, il s'attachait au cou une grosse pierre qu'il ne détachait qu'après avoir récité les Psaumes sans en omettre un seul. Encore de nos jours, l'écolier copte ne trouve pas de meilleur moyen de mettre ses leçons en sa mémoire que d'appliquer sur sa poitrine de retentissants coups de poing. Pisentios faisait davantage, et, au témoignage d'un frère qui le surprit un jour dans cette dévote occupation, sa face était complétement congestionnée et ses yeux semblaient prêts à sortir de leur orbite. Il y a évidemment dans le témoignage du frère quelque pieuse exagération, mais il est facile de comprendre que l'exercice était violent.

Le Psautier ne fut pas le seul livre de l'Écriture que Pisentios

1. D'après les paroles du document memphitique il semblerait que Pisentios dut être assez âgé lorsqu'il se fit moine, puisqu'il se livre aussitôt à des mortifications qui demandaient une grande force de tempérament; mais rien n'est plus trompeur que les expressions coptes en cas semblable, et il n'y faut pas attacher grande importance.

apprit par cœur : lorsqu'il l'eut bien gravé dans sa mémoire, il apprit, sans doute par la même méthode, les douze petits prophètes et l'évangile selon saint Jean. Il ne lui fallut que douze jours pour apprendre les douze petits prophètes : il avait décidé d'en apprendre un par jour et il le fit. Sa mémoire était bonne. Il est vrai que l'œuvre lui était facilitée par la bonne grâce avec laquelle les prophètes venaient à son secours. Dès qu'il avait commencé de réciter leurs œuvres, ils descendaient un à un près de lui, se tenaient à ses côtés pendant tout le temps que durait la récitation pour les prophéties de chacun d'entre eux, puis remontaient au ciel après l'avoir tendrement embrassé. Un frère qui passait un jour par hasard devant la porte de sa cellule, l'ayant entendu commencer la récitation d'Osée, le premier des douze petits prophètes, eut la curiosité de regarder par les fentes de la porte, et, de son œil ébloui, il vit le merveilleux spectacle. Il s'empressa de le raconter aussitôt aux autres frères; mais ceux-ci étaient gens plus avancés dans les voies spirituelles; sans doute ils admirèrent le fait, mais ils apprirent au moine simple et naïf que ce qu'il avait vu n'était rien auprès de ce qu'il eut pu voir, s'il avait eu la patience d'observer Pisentios jusqu'au moment où le saint se serait levé pour se mettre en prière.

Pisentios avait choisi pour théâtre de ses actions ascétiques la montagne qui s'élevait près de la ville de Tsenti[1] : il habitait dans l'un des tombeaux anciennement creusés dans la montagne. Tout autour de lui d'autres moines avaient fait de même, et, à la fin du VI[e] siècle, la ferveur de ces moines était tellement grande que tout le pays était embaumé du parfum de leurs vertus et que les années d'abondance succédaient sans interruption aux années d'abondance.

1. La ville de Tsenti était située, comme Keft, sur la rive orientale du Nil, entre Keft et [illegible] ... le dit expressément. Cf. [illegible] ..., I, p. 371-372.

Pisentios en particulier était regardé comme la lumière « du pauvre nome et la protection de tout le pays ». Il faut croire que la charité se refroidit au commencement du VIIe siècle, car nous verrons qu'au moins une fois l'inondation fut complétement insuffisante et, par son insuffisance même, désastreuse. Mais bien des années devaient sans doute s'écouler avant cette punition d'une dévotion relâchée, et à cette première époque de la vie monacale de Pisentios tout était pour le mieux. Notre héros se livra sans relâche dans sa caverne à la prière et au jeûne : sa retraite était entière, il n'en sortait qu'au matin pour aller remplir à un puits la cruche d'eau qui lui était nécessaire chaque jour; pour se rendre au puits, il se joignait à ses frères et tous, en silence, l'esprit occupé des plus saintes méditations, ils marchaient avec ordre jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés; après avoir prié on puisait l'eau et l'on remplissait les cruches, puis on se remettait en marche et chacun se renfermait dans sa cellule, sans qu'un seul mot eût été prononcé. Les autres frères sortaient sans doute de leur cellule de temps en temps; mais Pisentios, dès qu'il eut appris de l'Écriture ce qu'il en voulait apprendre, ne sortit plus jamais de sa caverne. C'est Moïse qui nous l'assure, et il ne faut accepter son affirmation qu'avec beaucoup de réserve, car lui-même va nous fournir la preuve que le saint ascète sortait quelque fois seul.

Un jour, en effet, il arriva que « par la volonté de Dieu », Pisentios sortit pour se rendre au puits. Il était seul, et, comme il retournait tout occupé de célestes pensées, il rencontra sur son chemin deux pauvres femmes qui semblaient l'attendre. L'une d'elles avait une si forte migraine que tout un côté de son visage était endolori et l'un de ses yeux si enflé qu'il semblait être sur le point de sortir de son orbite; l'autre était hydropique. Toutes deux en le voyant coururent de son côté pour lui baiser les mains et recevoir sa bénédiction. A leur vue, soit que la chair ne fut pas

morte en lui, soit qu'il eut toujours regardé la femme et Satan comme une seule et même chose, il s'enfuit. Les deux femmes n'en coururent que de plus belle: mais l'une d'elles, celle qui était hydropique, tomba bientôt en chemin et laissa sa compagne poursuivre seule le saint homme. Celui-ci, se voyant toujours poursuivi, se couvrit la tête de sa cucullе, jeta sa cruche à terre pour courir avec plus de vitesse, et, tout en courant : « Pourquoi me poursuis-tu, ô passion! s'écria-t-il. Où irai-je me cacher en ce jour? retire-toi, va-t-en loin de moi! » — « Je suis malade, lui écria la femme, et je souffre beaucoup, mon père. Daigne t'arrêter et placer tes mains saintes sur ma tête, j'ai confiance que je serai guérie. » — « Et que peut donc ma petitesse? répliqua Pisentios: je ne suis qu'un misérable pécheur. Va vers les frères, ils prieront pour toi, et tu seras guérie. » — Et toujours courant, il arriva à sa caverne et en ferma la porte. La femme malade fut un moment déconcertée; puis elle réfléchit que si elle n'avait pas pu joindre le frère et lui baiser la main, c'est que probablement elle n'en était pas digne; d'ailleurs qu'importait de le toucher? ne suffisait-il pas de toucher quelque chose qu'il aurait lui-même touché? L'effet ne pouvait manquer d'être semblable. Toute pleine de ce pieux et beau raisonnement, elle observa les traces qu'il avait laissées en fuyant, elle prit du sable à l'empreinte qu'avait faite son pied droit, elle le porta à sa tête après l'avoir mis dans sa robe, et soudain elle fut guérie. Quand sa compagne hydropique la vit revenir : « As-tu baisé la main du saint? lui dit elle, as-tu reçu sa bénédiction? Si tes mains ont touché ses mains saintes, place-les sur ma tête et j'ai confiance que je serai guérie. » Et quand la malheureuse hydropique eut appris ce qui s'était passé : « Donne-moi de ce sable, » dit elle, et aussitôt elle en avala une certaine quantité. O prodige! dès que le sable fut descendu dans ses entrailles, son nombril s'ouvrit et toute l'humeur de son ventre et de son corps en sortit;

l'enflure disparut, la malade était guérie. Les deux femmes eurent grand soin d'emporter chez elles le bienheureux sable pour le conserver comme la plus précieuse des reliques et le plus sûr des palladiums. Or, la femme qui avait été guérie de la migraine, avait un petit garçon très en retard pour marcher et parler. Dès qu'elle fut de retour en sa maison, l'heureuse femme jeta de ce sable dans une cuve pleine d'eau, elle en fit boire à son enfant et l'y lava tout entier «et les parents ont attesté, dit le panégyriste, qu'il ne s'écoula pas une semaine avant que les pieds de l'enfant ne se tinssent droits, qu'il ne marchât bien, que les liens de sa langue ne se fussent déliés et qu'il ne parlât comme tout homme».

On croira sans peine qu'avec une si grande vertu Pisentios fut regardé comme un grand saint. D'ailleurs sa vie n'était qu'une suite continuelle de prodiges. Dès qu'il se mettait debout en prière et qu'il étendait les mains, les extrémités de ses dix doigts devenaient lumineuses, comme si elles eussent été des lampes allumées. Sa caverne en paraissait quelquefois tout en feu, si bien que les frères, tout surpris, se demandaient : «Pourquoi donc Pisentios a-t-il allumé du feu? ce n'est pas sa coutume.» Et ils allaient sans bruit regarder par les fentes de sa porte et restaient tout émerveillés du spectacle qui s'offrait à leurs yeux. Un jour, un frère du monastère bâti dans la montagne de Tsenti fut si gravement malade qu'il eut envie de manger un poisson. Le cas était grave, et le malade fit part de son désir à Pisentios. «Tranquillise-toi, lui dit celui-ci, le Seigneur remplira ton désir.» Et voilà qu'à l'heure de midi, le saint prit sa cruche et se rendit au fleuve pour la remplir. C'était à l'époque de l'inondation : le fleuve avait été généreux, il se retirait et laissait comme toujours des poissons à sec. Pisentios en vit un qui faisait des efforts et des sauts désespérés pour rejoindre l'eau; il le prit et le porta au malade : «Vois, dit-il, le Seigneur envoya jadis son repas à Daniel dans la fosse aux

lions, il nourrit encore ceux qui marchent avec crainte dans sa présence. » Une autre fois, il s'était rendu au puits pour puiser de l'eau. Quand il y fut arrivé, il s'aperçut qu'il avait oublié la corde nécessaire pour atteindre l'eau qui était profonde. « O Dieu de nos pères, s'écria-t-il, ma cellule est bien loin, daigne faire monter l'eau jusqu'à moi! » Et l'eau monta; il remplit sa cruche, mais pas assez vite pour qu'un berger qui survenait n'aperçût l'eau qui redescendait à son niveau normal et n'en glorifiât le Seigneur.

Ce saint homme, ainsi favorisé des faveurs célestes, ne nous apparait cependant pas sans quelqu'une de ces taches qui sont toujours adhérentes à la pauvre humanité. Il ne recula pas toujours devant l'un de ces mensonges pieux qui échappent à la fragilité des saints. Une année, comme on terminait les fêtes de la Pâque, « au jour de la troisième fête de la fin de la Pâque », dit le texte, il eut mal à la rate. Comme il était habitué à ce que le Seigneur le guérit miraculeusement lorsqu'il était piqué par un scorpion, il pensa qu'il ne devait rien en dire à personne et que Dieu lui enverrait sans doute la guérison à l'heure qu'il lui plairait. Afin que les frères ne se doutassent de rien, il leur dit : « Priez pour moi; je vais aller jusqu'à la laure d'anba Abraham[1] pour visiter en ce lieu les frères qui y habitent : s'il plait à Dieu, je serai bientôt de retour près de vous. » Les moines n'opposèrent aucun obstacle à son dessein, et Pisentios prit congé d'eux; mais au lieu d'aller vers la laure d'anba Abraham, il se retira dans le tombeau qui lui servait de cellule et s'y coucha. Il y resta toute la semaine dans de grandes souffrances. Que si quelqu'un pouvait être surpris qu'un aussi grand serviteur de Dieu ait pu être malade, le panégyriste Moïse lui a déjà répondu que Job, dont on ne peut révoquer en doute la sainteté, le fut aussi et que Dieu n'envoie des maladies à

1. Je ne sais où était situé ce monastère. Il ne devait pas être très éloigné de [illegible].

ses saints que pour faire paraître leurs vertus; d'ailleurs saint Paul a dit : «Je me suis fait tous à tous, pour sauver tout le monde.»[1] Pisentios fut donc malade et sa vertu en reçut un nouvel éclat. En effet, au bout de la semaine, les frères, trouvant qu'il tardait beaucoup à rentrer, se dirent : «Où donc est-il? peut-être est-il malade!» Ils députèrent l'un d'entre eux à sa cellule pour savoir ce qu'il en était. Le frère, en arrivant à la porte, frappa sans qu'on lui répondît et dit avant d'entrer : «Bénis-moi, mon père.» Après quelques moments d'attente, il entra et trouva Pisentios couché, ayant près de lui un personnage vénérable, aux longs cheveux et au visage tout lumineux. Le frère se fit bénir des deux hommes qu'il voyait dans la cellule, il se mit en prière; mais il ne pouvait lever ses yeux sur l'inconnu, car les rayons de lumière qui entouraient sa tête l'éblouissaient. Cet inconnu n'était autre qu'Élie le Thesbite, le conducteur et le cocher d'Israël. Élie avait été envoyé par Dieu même près de Pisentios pour lui tenir compagnie, le consoler et le guérir : en entendant frapper le frère, il avait voulu discrètement se retirer, mais Pisentios l'avait prié de rester encore un peu pour le consoler. Lorsque le frère eut fini sa prière, Pisentios lui dit : «Frère, depuis quand est-ce la règle d'entrer sans permission? Si tu étais allé chez un grand personnage de ce monde, serais-tu entré sans en avoir obtenu licence?» — «Mon père, dit le moine, pardonne-moi, j'ai péché; mais lorsque je suis resté à la porte quelque temps après avoir frappé, j'ai cru que tu ne pouvais te lever pour m'ouvrir et je suis entré.» — Élie intervint et dit : «Laisse-le; ceci est arrivé par la volonté de Dieu, car ce frère est digne de nous voir et de recevoir notre bénédiction à tous deux.» Et sur ces paroles, le prophète sortit. Le frère n'eut rien de plus pressé

1. *Ire Épître aux Corint.*, ch. IX, v. 22. J'avoue humblement que je ne vois pas l'opportunité de cette citation; mais les Coptes ne se sont jamais laissés arrêter pour si peu.

que de demander à Pisentios quel était cet homme : jamais il n'avait vu pareils cheveux et pareille auréole de lumière; chose étonnante, lorsqu'il lui avait baisé la main, il avait senti comme une vertu qui s'opérait en lui et un mal dont il souffrait avait disparu tout à coup. Évidemment un tel moine n'habitait pas la montagne de Tsenti, ou jamais le frère ne l'y avait vu. Pisentios ne voulut lui divulguer ce grand mystère que sous le sceau du secret; le frère ne promit le secret que sous condition : il ne dirait rien à moins qu'il n'y fût obligé. D'ailleurs l'ange Raphaël l'avait dit au jeune Tobie, il est bon de garder le secret du roi, mais il est bon aussi de proclamer les œuvres de Dieu. Pisentios céda, il nomma Élie et le frère fut dans l'admiration. Garda-t-il sa promesse? Il est probable que Pisentios lui-même en eût été fâché, quoique ce qu'il craignait surtout fût de perdre aux yeux de Dieu le mérite de ses actions extraordinaires. Déjà lorsqu'il avait été surpris par un autre frère, une pierre au cou, apprenant le Psautier par cœur, il avait donné comme cause de sa retraite et de son humilité cette même crainte de ne pas recevoir sa récompense dans l'autre monde si ses actions étaient connues; malgré tout, il se laissait aller à faire connaître sa vie, car il est bien doux de jouir présentement de la vénération d'autrui et le bonheur futur n'en sera pas moindre pour cela.

Cette fausse humilité, Pisentios la porta dans toutes les actions de sa vie, soit qu'il en eût conscience, soit que la faiblesse de son esprit ne lui permît pas de voir son erreur. Elle parut surtout lorsque les clercs de la ville de Keft vinrent lui annoncer qu'on l'avait élu évêque. Un événement si grave ne pouvait être regardé comme naturel par l'auteur du panégyrique ou par celui qui en était l'objet. Ce furent trois anges qui vinrent annoncer à l'humble Pisentios qu'on l'avait élu de par le Seigneur et lui présentèrent les clefs, symbole de sa nouvelle charge. En apprenant cette nouvelle, Pisen-

tios recula d'effroi : comment lui, évêque, lui pauvre pécheur qui avait tant besoin de faire pénitence! Comment pourrait-il répondre pour les autres quand il aurait tant de peine à répondre pour ses propres actions! Mais l'épiscopat, c'était une grande chose! Il avait lu dans le *Paradis de Scété*[1] que les frères avaient un jour fait imposer les mains à un moine, nommé Théodore, et l'avaient fait ordonner diacre. Théodore, religieux orné de toutes les vertus, grand ascète, s'était trouvé indigne de servir le prêtre à l'autel, il avait demandé au Seigneur de lui faire connaître s'il devait le faire ou non, et le Seigneur, dans une admirable vision, lui avait répondu : «Théodore, si tu es pur comme cette colonne de feu que je te montre, approche-toi de l'autel.» Théodore effrayé n'avait jamais voulu remplir les fonctions de sa charge. Et comment lui, Pisentios, le misérable, pourrait-il être évêque? Le Dieu qui avait trouvé des taches dans les Anges, n'en trouverait-il pas en lui? D'ailleurs il n'y avait qu'à lire le Lévitique pour voir et comprendre la pureté qui doit se rencontrer chez un prêtre. Un prêtre ne doit épouser qu'une femme vierge, et non une veuve; il ne doit être ni aveugle, ni boiteux, ni bossu, ne point avoir la gale, l'oreille coupée, le nez amputé, en un mot aucun vice de conformation physique de naissance ou par accident. Ces défauts corporels sont mis pour désigner les vices du cœur. Or qui peut être exempt de péché? Personne. On n'avait donc qu'à le laisser vivre dans sa cellule en faisant pénitence. Tous ces beaux raisonnements n'émurent pas les Anges, je veux dire les députés de l'église de Keft et l'on conduisit Pisentios dans la ville d'Alexandrie pour y être ordonné par le patriarche. Pisentios se laissa faire sans résistance.

Le patriarche d'Alexandrie était alors Damianos : il s'était assis le trente-cinquième sur le siége de saint Marc. Moine dans l'un

1. C'est le titre d'un ouvrage copte, maintenant perdu dans l'original et conservé en arabe.

des monastères de Scété, il avait été choisi comme secrétaire par le patriarche Pierre : quand celui-ci mourut, Damianos avait été appelé à lui succéder. L'empereur Maurice régnait alors : l'Église d'Égypte eut à souffrir de l'amour de l'empereur pour le concile de Chalcédoine et l'historien des Patriarches l'accuse d'avoir aimé l'argent. Au fond, son règne fut une époque de paix religieuse relative et Damianos put en toute tranquillité rebâtir les quatre monastères du Ouady Habib.[1] Ce patriarche était un homme fort versé dans les sciences ecclésiastiques à la manière des Coptes : il passa presque tout le temps de son patriarchat à composer des livres de polémique religieuse et à faire une sorte de réfutation générale de toutes les hérésies qu'il connaissait. Le patriarche schismatique d'Antioche, Théophanios, étant venu à mourir, on élut, grâce à l'empereur, un prêtre nommé Pierre qui se rangea du côté des Chalcédoniens. Les deux siéges d'Antioche et d'Alexandrie étant toujours demeurés en communion de schisme depuis le concile de Chalcédoine, Pierre envoya sa lettre synodique à Damianos; mais celui-ci trouva sa doctrine répréhensible sur la Trinité et lui écrivit une lettre où les témoignages les mieux choisis dans les œuvres des Pères confondaient la doctrine du nouveau patriarche d'Antioche. Il est inutile de dire que les deux grands dignitaires ecclésiastiques ne se convainquirent ni l'un ni l'autre. Cette discussion ne servit qu'à montrer le zèle que l'on conservait encore dans l'Égypte pour les sciences sacrées, et que, sur le trône des Athanase et des Cyrille, on mettait encore de préférence les plus savants des moines. Mais le temps était passé où le patriarche était plus puissant que les gouverneurs et où il se mêlait des affaires publiques : pendant les trente-six années que dura son pontificat, Damianos ne s'occupa que de son aride et minutieuse théologie : son historien ne mentionne aucun des grands événements politiques

(1) Nom arabe de la vallée de Nitrie.

accomplis pendant sa vie, selon la triste habitude des historiens coptes.

Les connaissances que Pisentios avait de l'Écriture et sans doute aussi dans quelques autres branches des sciences ecclésiastiques durent parler en sa faveur près du patriarche Damianos. Quoique le cas n'ait pas été fréquent, le patriarche d'Alexandrie renvoyait quelquefois électeurs et élu, sous prétexte d'indignité de la personne choisie. Rien de pareil n'arriva pour Pisentios. Le patriarche lui imposa les mains, le consacra évêque pour la ville de Keft et le renvoya dans son diocèse. Il y fut reçu avec grande joie, car «le Seigneur avait mis la grâce sur son visage». Sa vie presque tout entière devait s'écouler dans sa ville épiscopale jusqu'à la conquête de l'Égypte par les Perses. Sa principale vertu fut la charité : il faisait l'aumône à quiconque s'adressait à lui, et il la faisait avec générosité. Ses diocésains n'étaient pas les seuls à en profiter; mais sa réputation de bienfaisance s'étant étendue hors de son diocèse, on accourait en foule près de lui et il accueillait chaque solliciteur. S'il recevait quelques présents, il n'en gardait rien pour lui; mais il avait soin de les faire tenir dans les villes et les villages à des personnes sûres et discrètes qui les distribuaient aux pauvres en son nom sans le faire connaître. Il visita aussi quelquefois les divers villages qui formaient le troupeau qui lui avait été confié, et il semble qu'il écrivait chaque année une sorte de lettre pastorale, pour porter à la connaissance de ses fidèles la lettre paschale encyclique écrite tous les ans par le patriarche d'Alexandrie et envoyée à chacun des évêques de l'Égypte afin que personne n'en ignorât le contenu et le dispositif. L'auteur du panégyrique nous a conservé l'une de ces lettres, et le musée du Louvre à Paris en possède plusieurs. Celle qui est contenue dans l'œuvre collective de Moïse et de Jean ressemble à toutes les lettres coptes; c'est une série de lieux communs empruntés à l'Écriture.

sans cachet personnel et sans aucun de ces renseignements qui récompenseraient amplement les recherches du linguiste et de l'historien. Voici cette lettre :

On m'a appris, écrivait Pisentios à ses diocésains, que vous commettiez de grands péchés. Ne les commettez plus désormais de peur que le Seigneur ne s'irrite, ne se venge sur moi et ne nous fasse souffrir ensemble, car il ne rougira pas devant un vieillard tel que moi et il fera tomber sur vous de grandes souffrances, de grandes douleurs et une famine cruelle, comme il le fit autrefois pour Pharaon. Je vous apprends en outre que le Seigneur a dit : « Je n'entreprendrai plus d'amener un déluge d'eau sur terre. » S'il n'avait pas juré lui-même de ne pas envoyer le déluge sur nous, il nous exterminerait comme il extermina les fils des géants au temps où les Anges transgressèrent ses commandements par désir des femmes. Après avoir abandonné le parfum de la virginité, ils tombèrent des pensées élevées de Dieu, ils se mêlèrent aux souillures des femmes, ils chérirent les odeurs fétides plus que les parfums exquis. Mais vous, vos iniquités se sont multipliées plus que les leurs : vous avez tous les désirs de la chair, vous commettez la fornication, l'adultère; les parents savent que leurs enfants pèchent et ne les instruisent pas. A cause de nos péchés, Dieu nous a oubliés, il nous a livrés aux mains de ces nations sans pitié.[1] Que maintenant donc la miséricorde et le repentir règnent parmi vous, avec la charité les uns pour les autres, et surtout la pureté et la paix; que le jeûne mette la joie dans votre cœur et sur votre langue, car certes la miséricorde prévaut contre le jugement, comme l'a dit l'apôtre Jacques. En effet, la miséricorde sauve l'homme et le fait passer de la mort à la vie selon la parole du divin apôtre Paul qui a dit : « Il vaut mieux donner que recevoir. » En outre, ô mes bien aimés frères, vous savez que c'est la coutume de

(1) Allusion à l'invasion des Perses, sans doute.

l'archevêque qu'à l'approche de la sainte quarantaine il écrit une lettre encyclique à toute l'Égypte pour instruire tous les peuples et leur apprendre ce qui est nécessaire pour la célébration de la fête des fêtes.»

Il est probable que cette lettre n'est pas complète, mais telle qu'elle nous est parvenue, elle nous fait comprendre ce que pouvaient être les autres. Au fond du cœur de Pisentios il n'y avait rien qu'une sorte d'égoïsme religieux : s'il avertissait son peuple de ne plus commettre les actions grossières qu'il lui signale, c'était non pas parce que ses diocésains manquaient aux règles de la pure morale, mais parce qu'il craignait que Dieu ne s'irritât contre lui. Cette petitesse de pensée, il la portait partout avec lui. Son élévation à la dignité épiscopale ne lui avait pas élevé les idées : il était resté l'esprit étroit qu'il était auparavant. D'ailleurs la dignité épiscopale ne semble pas avoir été prisée beaucoup en Egypte. La personnalité du patriarche absorbait tout. De même à Rome, encore de nos jours, la personnalité du pape ne laisse place à aucune autre dignité : les évêques ne comptent presque pour rien en dehors de leurs diocèses, le moindre des employés du Vatican ou des innombrables congrégations romaines se croit bien au-dessus des simples évêques. Il en était de même en Égypte : les clercs du patriarche d'Alexandrie se regardaient comme de grands seigneurs bien au-dessus des évêques souvent grossiers et sans éducation, surtout dans la Haute-Égypte. Les évêques égyptiens n'avaient pas même la consolation d'être les premiers personnages de leurs diocèses : les moines passaient avant eux, à moins que leur vertu particulière ne les fît considérer en dehors de leur dignité. Maintenant encore c'est déchoir en quelque sorte que d'être nommé évêque : un moine, à l'aise dans son monastère où il ne manque de rien, préfère rester moine et ne pas courir les chances d'être évêque dans une petite bourgade où il pourra man-

quer de bien des choses auxquelles il était accoutumé. Il en était ainsi dès le temps de Pisentios : c'est ce que prouve le peu de soin que cet évêque regardé comme un saint éminent prenait de son diocèse, tout préoccupé de sa personne. Et pourquoi aurait-il fait autrement? L'épiscopat ne lui avait rien apporté en fait de considération religieuse, la seule à laquelle tint sa vanité de moine. Sa nouvelle dignité ne lui avait donné que son disciple Jean.[1] Jean était un moine, servant à la fois de témoin aux vertus de l'évêque et de serviteur intendant : il veillait aux affaires du dehors pendant que l'évêque continuait dans sa maison épiscopale l'existence qu'il avait menée dans sa caverne de la montagne, priant, lisant, travaillant de ses mains et se rappelant qu'il était évêque quand besoin en était.

Les faits racontés de la vie épiscopale de Pisentios ressemblent à ceux qui ont été racontés précédemment : ils n'offrent en plus qu'une sorte de rigorisme encore plus dur et de piétisme plus étroit. Toutes les grandes, nobles et fortes idées qui ont fait la fortune du Christianisme en Occident, échappaient à la faiblesse des esprits en Égypte. Un Égyptien avait besoin de faits concrets pour couvrir les idées abstraites : la religion chrétienne ne changea point cette disposition, elle ne fit que l'aviver en la détournant de sa direction première. Un jour Pisentios, qui assistait à la messe qu'un prêtre célébrait en sa présence, vit ce prêtre cracher. Aussitôt après la messe, il le fit appeler dans le lieu où il se reposait : « Mon fils, lui dit-il, qu'as-tu fait? comment as-tu osé cracher dans le lieu saint? Ne sais-tu pas que des myriades d'Anges, d'Archanges, de Chérubins et de Séraphins entourent l'autel en chantant : Saint, saint, saint est le Dieu des armées! Crois-moi, j'ai vu un autre

1. C'est à partir de l'élévation de Pisentios à l'épiscopat que Jean prend la parole dans le panégyrique ; j'en ai conclu qu'il ne fut attaché à la personne de Pisentios qu'à partir de ce moment.

prêtre qui, comme toi, avait craché et en a été puni de mort.» Et Pisentios raconta au prêtre irrévérencieux qu'un samedi soir un prêtre était venu lui faire visite; il l'avait prié de monter à l'autel. Le prêtre avait été pris par un soudain besoin de tousser et de cracher : à peine avait-il craché qu'il tomba à la renverse et lui, Pisentios, fut obligé d'ordonner à un autre prêtre, nommé Élisée, d'achever le sacrifice. Lorsque la messe fut terminée, les frères l'avaient prié d'intercéder pour le malheureux qui était évanoui.[1] Pisentios avait prié et la vie était revenue au prêtre qui confessa son péché. Le malheureux n'avait pas conscience d'avoir fait autre chose, et il ajouta avec une grossière naïveté qu'il ne savait pas où son crachat était tombé, lorsqu'il avait senti tout à coup une aile lui effleurer l'oreille et s'était trouvé renversé. Pisentios était plus instruit, il savait pertinemment que le crachat du prêtre avait atteint l'aile de l'un des chérubins qui entouraient l'autel, et le chérubin avait puni l'irrévérence. Trois jours après le prêtre était mort. Pisentios n'était pas le seul à être convaincu de ces idées : Schnoudi longtemps avant lui les avait eues et avait laissé sur ce sujet un sermon que Pisentios avait lu et dont le titre seul nous est parvenu.[2]

L'idée que cet évêque se faisait de la justice de Dieu apparaît encore plus horrible dans un autre fait. Un homme se présenta un jour à lui, tenant un petit enfant qui poussait des cris désespérés. Depuis quatorze jours et quatorze nuits, disait le père, l'enfant ne cessait de crier; cependant il n'avait point de fièvre, nulle plaie ne paraissait sur son corps et il était impossible de savoir où était le siége du mal. Frère Jean qui avait reçu le visiteur à la porte informa Pisentios du fait, il lui demanda ce que cela signifiait, et peut-être laissa-t-il percer la pensée que l'enfant devait

1. Le texte dit qu'il était mort, mais ce mort meurt de nouveau trois jours après.
2. Cf. Zoëga. *Cat. cod. copt.*, p. 421.

avoir commis quelque faute pour souffrir ainsi, ou que s'il n'y avait pas de faute chez un si petit enfant, lui, Jean, n'y comprenait plus rien. Pisentios poussa un profond soupir et lui dit : « Vraiment il y a dans le monde des gens qui n'ont aucun jugement! Quel péché ce malheureux enfant a-t-il pu commettre pour demeurer en pareil tourment quatorze jours et quatorze nuits? C'est son père qui a péché et Dieu fait expier *son péché à son fils*, afin que les entrailles du père soient torturées par la souffrance du fils. » Cette énorme réponse ne satisfit pas Jean qui répondit : « Mais, mon père saint, j'ai entendu dire que son père était un brave homme? » Qu'est-ce que cela pouvait prouver, répliqua Pisentios; il lisait donc toujours sans comprendre ce qu'il lisait! S[t] Luc n'a-t-il pas dit que les hommes semblent justes au dehors et qu'en dedans ils sont remplis d'iniquités.[1] De même, cet homme qui passait pour juste avait calomnié un pauvre malheureux, et le soir même, sans avoir conscience de sa faute, il avait bien mangé, bien bu et s'était couché comme si de rien n'était. Au milieu de la nuit, son enfant lui avait demandé à boire; le père avait pris un vase d'eau qui était près de lui : dans le vase était tombé un petit lézard et l'enfant l'avait avalé. Pisentios ne dit pas à Jean d'où il tenait tous ces détails que le père avait sans doute fournis lui-même en partie, et il condescendit à recevoir le visiteur. L'enfant jetait des cris éperdus : il était beau et sa vue émut le cœur de l'évêque. Pisentios fit sans doute prendre un vomitif au malade et le lézard, si lézard il y avait, fut rejeté vivant. Le récit de Jean n'est pas aussi simple, naturellement. Pisentios, d'après lui, prit l'enfant, le conduisit à l'église, le laissa devant le grillage du sanctuaire pendant

1. S[t] Luc rapporte ces paroles de N. S. J. C. au sujet des Pharisiens. Pisentios les applique à tous les hommes; c'est un exemple de l'exagération horrible et égoïste que l'on trouve dans tous les auteurs coptes dès qu'il s'agit de leurs ennemis ou des gens qui veulent [illegible] leur sainteté.

que lui-même pénétrait dans le lieu saint; après avoir longtemps prié, il prit un peu d'eau dans le vase qui servait aux purifications des prêtres, il en fit boire à l'enfant et l'effet fut irrésistible. Le père qui avait promis auparavant de ne plus jamais calomnier personne, fut rempli d'admiration et s'écria : «Tes œuvres sont grandes, ô Dieu, et tu opères des merveilles par tes saints.»

Fort heureusement pour la mémoire de Pisentios, toutes ses actions ne découlent pas de pensées aussi étroites et aussi éloignées de la vérité : il employa parfois son influence à sauvegarder les lois de la morale et de la justice. Quoique l'Égypte antique ait fait preuve d'une morale aussi pure qu'élevée, ce ne serait pas cependant connaître l'humanité que de se refuser à croire qu'il n'y eut pas de désordres. Le climat ne le permettait guère, et ce qui ressort le plus clairement des documents coptes, c'est que le christianisme eut beaucoup à faire pour mettre un peu de retenue dans les appétits sensuels. Trop souvent les moines et les religieuses donnèrent sous ce rapport de funestes exemples pour avoir trop présumé de leurs forces. Leur chair était plus faible encore que leur esprit n'était prompt. Les laïques ne différaient pas d'eux sous ce rapport, et à chaque instant dans les œuvres coptes il est question de fornications et d'adultères, quand il ne s'agit pas de crimes contre nature. Un jour, pendant que les clercs d'Alexandrie qui avaient apporté la lettre encyclique citée plus haut se trouvaient chez Pisentios, un berger entra, se prosterna aux pieds de l'évêque pour recevoir sa bénédiction et voulut lui prendre la main pour la baiser. A sa vue, malgré les nombreux témoins de la scène, Pisentios recula avec horreur : «Jean, s'écria-t-il, qui a laissé entrer ici cet impie? Allons, sors d'ici, impur!» dit-il au berger. Jean prit alors le berger et le poussa hors de la maison, lui disant : «Qu'as-tu donc fait pour que le vieillard t'ait maudit ainsi devant tous, surtout en présence des clercs de l'archevêque?

avoue-moi ton péché.» — Et le berger : «Plût à Dieu, dit-il, que je fusse mort aujourd'hui avant de me lever de ma couche! Aujourd'hui, pendant que je faisais paître mes brebis dans la ronceraie au milieu de la campagne, une femme a traversé la ronceraie; je la connaissais, je l'ai prise et j'ai fait le mal avec elle. J'étais loin de penser que le vieillard saurait cette action. Le Seigneur sait qu'au moment où il m'a regardé, j'ai eu conscience qu'il savait tout : mon corps tout entier a tremblé, lorsque j'ai vu que Dieu avait révélé ma honte à ce saint vieillard; et si tu ne m'avais pas soutenu, je serais tombé la face contre terre.» Ce berger n'était sans doute pas méchant : il se repentit de sa faute et, pour en obtenir le pardon, il apporta quelques fromages à Jean qui devait en faire l'aumône aux pauvres. Jean tout d'abord ne voulut pas les recevoir par crainte de son père Pisentios; mais le berger le conjura avec tant d'insistance qu'il finit par les accepter, se disant qu'il les placerait avec les autres et que le vieillard n'en saurait rien. Mais au moment où les envoyés du patriarche se disposaient à partir, Pisentios dit à Jean : «S'il y a ici des fromages, apportes-en quelques-uns, afin que tu les donnes aux clercs pour le voyage.» Jean obéit et trouva l'occasion bonne pour écouler les fromages du berger. Il les apporta. Pisentios les regarda et dit sévèrement à Jean : «Si quelqu'un avec des yeux en bon état, les fermait à dessein, est-ce que tout le monde ne se moquerait pas de lui, en lui disant : Puisque Dieu a donné la lumière à tes yeux, pourquoi aimes-tu l'apparence de la cécité?» Aussitôt Pisentios prit les fromages du berger, les mit à l'écart et dit à Jean : «Ces fromages viennent du berger; pourquoi les as-tu acceptés? Prends garde à qui tu t'es rendu semblable. Te voilà devenu comme Giezi, le disciple d'Élisée, lorsqu'il rappela le lépreux et reçut de lui deux talents et deux habits. Élisée, pour punir sa désobéissance, fit que la lèpre du lépreux passa sur le corps du

disciple. Quant à toi, lève-toi, prends les fromages, retourne-les au berger et garde-toi bien de revenir sans les lui avoir rendus, quand même tu devrais passer la moitié de la nuit à le chercher.» Le pauvre Jean n'avait plus qu'à confesser sa faute : il le fit en prétextant que le berger l'avait conjuré avec tant d'insistance qu'il avait dû accepter les fromages. Mais Pisentios lui répondit par des paroles de l'Écriture et lui rappela qu'il ne devait pas oindre sa tête de l'huile des pécheurs, ni s'asseoir à la table des fornicateurs et des adultères. Il fallait donc rendre les fromages : c'était le seul moyen de sauver l'âme du malheureux berger des griffes du satan.

Dans une autre circonstance, un homme du nome de Keft vint à Pisentios, accompagné de son fils déjà en âge de prendre femme.[1] Quand on les eut introduits en sa présence et qu'ils se furent prosternés à ses pieds, Pisentios dit au père : «Pourquoi n'as-tu pas donné femme à ton fils?» — «Parce qu'il est encore jeune et qu'il est sage,» répondit le père. — «En vérité, dit l'évêque, ton fils a forniqué.» — «S'il a forniqué, répondit le pauvre homme, je le livre entre tes mains; tu lui feras ce que tu voudras.» Le voyant en de si bonnes dispositions, Pisentios lui donna de plus amples explications. «Quand tu rentreras dans ton village, dit-il, la première femme que tu trouveras porte en son sein quelque chose qui te témoignera que ton fils a dormi avec elle jusqu'à ce qu'elle soit devenue grosse. Ne crois pas que j'imagine cela : des gens en qui l'on doit avoir confiance me l'ont appris. Si tu veux suivre mon conseil, tu la donneras pour femme à ton fils, qu'il le veuille ou ne le veuille pas. Il faut qu'il reste avec elle et lui reconnaisse un douaire comme à toute jeune fille encore vierge,[2] quoiqu'elle soit pauvre,

1. C'est dire qu'il avait environ douze ans. Encore aujourd'hui les Coptes, surtout dans la Haute-Égypte, marient leurs enfants dès qu'ils ont atteint l'âge de puberté.

2. Cette coutume est très remarquable pour l'histoire du droit égyptien. Elle existe encore maintenant.

car c'est lui qui l'a humiliée. Si tu ne la lui donnes pas pour femme et qu'il pèche, Dieu te demandera compte de son péché; si au contraire tu la lui donnes, les péchés qu'il pourra commettre retomberont sur sa tête. » Le père, tout confus, promit de faire ce que l'évêque lui avait ordonné, et le quitta.

En cette occasion Pisentios fit évidemment acte de justice. Il venait ainsi au secours des bonnes mœurs outragées, et, sans juger trop sévèrement son époque, ce n'était pas hors de saison. Il y mettait un peu de charlatanisme; mais on peut le lui pardonner en raison du but poursuivi. Soit qu'il ait vraiment pris Schnoudi pour modèle, soit que ses panégyristes soient seuls responsables de la ressemblance qui existe, plusieurs traits de sa vie sont la copie de certaines actions du terrible supérieur du monastère d'Athribis. Il signait une vache sur le point de mettre bas et le signe de la croix se trouvait retracé sous le ventre du petit veau.[1] Un soldat venait l'éprouver et lui demander une aumône de trente-six pièces d'or pour payer une dette et arracher son fils à l'esclavage. Pisentios apprenait au soldat stupéfait que ce n'était ni le lieu, ni le temps de plaisanter : ces trente-six pièces d'or qu'il demandait, que n'allait-il les reprendre à sa femme dans la barque où celle-ci se trouvait. Il croyait par cette aumône racheter son crime, mais le sang versé ne pouvait être expié que par le sang, et la terre entière donnée en aumône pour lui ne le justifierait ni d'avoir tué, ni d'avoir dépouillé le cadavre de celui qu'il avait tué.[2] Une autre fois encore il guérit un enfant possédé du démon depuis sept ans, en remettant à son père un peu d'eau bénite que l'enfant doit boire, et dès que l'enfant a bu, le démon le renverse à terre et sort en

1. Ce fait ne se retrouve pas dans la vie de Schnoudi, mais il y en a un semblable. Cf. *Mémoires pour servir à l'Hist. de l'Ég. chr.*, I, p. 82.

2. Deux traits de la vie de Schnoudi ont été réunis ensemble dans ce trait. Cf. *ibid.*, p. 11 et 21.

disant : «Quelle est grande ta puissance, ô Pisentios.»[1] Par humilité, dit Jean, il ne voulut pas faire boire l'enfant lui-même de peur qu'on ne répandît partout le bruit qu'il avait chassé un démon du corps d'un tel; mais lorsque le père vint lui apprendre la guérison de son fils, l'humble Pisentios ne put s'empêcher de dire : «Tout est possible à celui qui croit : l'eau bénite surtout guérit quiconque a la foi. Ne pense pas que la grâce de cette guérison vienne de moi : cette merveille a été faite à cause du lieu saint.» Fausse humilité pleine d'orgueil, car il avait lui-même béni l'eau et savait que bien d'autres avaient aussi béni l'eau sans guérir les malades.

Cependant Pisentios, au cours de sa vie, était arrivé à l'année 615. Les Perses avaient fait leur apparition en Égypte et venaient de s'emparer d'Alexandrie. Le bruit s'en répandit bientôt dans toute la vallée du Nil et, si détaché que Pisentios parût des affaires de ce monde, cette nouvelle parvint à ses oreilles et l'impressionna vivement. Si l'on s'était contenté de dire que Khosroës et son armée étaient dans la Basse-Égypte, il n'y eut peut-être pas vu grand mal; mais on dut ajouter qu'ils remontaient le Nil, et dès lors il ne pensa plus qu'à fuir. Il régla toutes les affaires de son évêché, distribua aux pauvres tout ce qu'il possédait, et, avec son disciple Jean, il abandonna le troupeau qui lui avait été confié et se retira dans la montagne de Gîmi.[2] Cependant l'occasion eût pu être belle pour lui, s'il avait aussi ardemment aimé son Dieu qu'il le disait. Au témoignage d'un auteur copte,[3] les Perses exer-

1. Les paroles sont à peu près les mêmes dans plusieurs occasions de la vie de Schnoudi, surtout à son arrivée au monastère de son oncle. (Cf. *op. cit.*, p. 6.)

2. Je ne connais pas la situation de cette montagne. Elle devait se trouver, ce me semble, entre Keft et Kous.

3. Cet auteur est celui qui mit la dernière main à la vie de Schnoudi par Visa et qui, dans un sermon sur la fin du monde, a intercalé toute une prophétie où il est question de cette invasion des Perses. (Cf. *op. cit.*, p. LI à LVI.)

cèrent de grands ravages dans l'Égypte, ils pénétrèrent jusqu'au delà de la première cataracte, souillant et profanant les églises, violant les vierges et les femmes mariées, se servant des vases sacrés pour leurs orgies, faisant un nombre considérable de martyrs. Pisentios eut donc pu trouver là une heureuse occasion de montrer qu'il était digne d'avoir été choisi pour gouverner son diocèse et de mériter ce ciel qu'il désirait. Nous voilà certes bien loin de ces évêques d'Occident qui résistaient aux barbares, les faisaient reculer et dirigeaient eux-mêmes la défense dans leur ville assiégée!

Le pauvre Jean ne put quitter sans un serrement de cœur l'évêché de Keft et les biens qu'il renfermait pour aller vivre dans une montagne où il savait que tout finirait par lui manquer. Pour éloigner le plus possible le temps du besoin, il rassembla tous les vases qu'il put, les remplit d'eau et les porta dans l'endroit de la montagne qu'ils devaient habiter. Il avait fait de même pour le pain qui leur serait nécessaire. Pisentios lui avait affirmé qu'ils reviendraient un jour à Keft et que Dieu leur rendrait ce qu'ils laissaient momentanément; mais il n'avait pas été persuadé, il voyait qu'il ne sortirait de cette retraite que de nouvelles privations pour lui. En effet, Pisentios s'était trop hâté de s'enfuir : les Perses n'arrivèrent pas de suite à Keft et y firent sans doute un plus long séjour que ne l'avait prévu l'évêque. Il avait beau prier Dieu nuit et jour de ne pas livrer aux mains des barbares le peuple qui lui avait été confié et qu'il avait abandonné, les Perses ne s'en allaient pas et l'eau avait diminué. Un jour même arriva où il n'en resta plus une goutte. Le malheureux Jean était au désespoir et ne pensait plus qu'à mourir. « Mon père, dit-il à son maître, il n'y a plus d'eau. » — « Dieu ne nous abandonnera pas, mon fils, répondit Pisentios, il prendra soin de nous. A chaque jour suffit son mal : ne pensons point au lendemain. » Et pour donner plus de

poids à ses paroles, il cita pieusement l'exemple du prophète Élie le Thesbite que des corbeaux nourrissaient dans le désert et auquel un ange apporta un pain et de l'eau qui le rendirent assez fort pour marcher quarante jours de suite dans le désert sans prendre d'autre nourriture. Jean, ne voyant ni ange, ni corbeaux charitables, s'était étendu le visage contre terre pour diminuer les tourments de la soif. Trois jours durant, il resta dans la même position. Ni lui ni son maître n'eurent assez de courage pour descendre jusqu'au fleuve, malgré la distance, se désaltérer et remplir les vases, comme ils l'avaient fait d'abord. La crainte des Perses était la plus forte. Cependant Pisentios prit sans doute sur lui d'y descendre pendant la nuit et d'en rapporter de l'eau. Il avait même dû exécuter son projet avant de faire la leçon à Jean. Après la lui avoir faite, il s'éloigna et au bout d'une grande heure, dit le texte, il revint à lui et lui dit : «Jean, je te vois brûlé par la soif: lève-toi maintenant, va chercher de l'eau et bois.» — Jean crut sans doute que Pisentios se moquait de lui : «Mon père saint, dit-il, voici trois jours que les quelques vases d'eau sont à vide.» Le pauvre Jean pensait que son maître ne s'en était pas aperçu parce que c'était son habitude de passer deux ou trois jours sans manger: quand son corps n'était pas malade, il prolongeait même son jeûne pendant toute la semaine. Mais l'évêque savait bien que les vases avaient été vidés : «Pourquoi es-tu désobéissant? reprit-il; lève-toi, prends de l'eau et bois, puisque tu souffres.» — «Mon père, dit le malheureux disciple, quand je lève les yeux sur ton visage plein de gloire, Dieu me repose des tortures de la soif.» — «Si tu souffres, reprit l'évêque, pour deux ou trois jours que tu as passés sans boire, comment font donc ceux qui sont dans l'enfer plongés dans le fleuve de feu?» Cette considération donna sans doute des forces à Jean, il se releva, se rendit à l'endroit où les vases d'eau étaient rangés et les trouva pleins d'une eau fraiche

comme la neige et délicieuse comme celle du Géhon, le fleuve paradisiaque. Celui qui donne leur nourriture aux corbeaux qui ne sèment ni ne moissonnent, était venu au secours de ses deux serviteurs dans leur détresse.

Ce ne fut pas le seul prodige dont Jean fut le témoin pendant son séjour forcé dans la montagne de Gîmi. Soit par suite d'un besoin morbide de surnaturel, soit par une vanité dont il ne se rendait pas bien compte, les choses les plus ordinaires prenaient aux yeux de Pisentios des couleurs surnaturelles. Avec un peu de charlatanisme, il ne lui était pas difficile de faire partager ses impressions à son disciple : il n'avait le plus souvent qu'à affirmer pour être cru sur parole. La solitude dans laquelle il se tenait le plus souvent lui facilitait encore le succès. Souvent il s'enfonçait dans la montagne et y restait à faire de ces longues et pénibles prières qu'il regardait comme le plus bel hommage qu'on puisse rendre à la divinité. Revenant un soir de l'une de ces excursions, il dit à Jean : « J'ai vu aujourd'hui un immense dragon dans cette montagne; mais j'ai confiance que Dieu ne le laissera pas venir jusqu'à nous. » Le serpent était probablement mort quand Pisentios prophétisait ainsi à coup sûr. Le lendemain matin, les deux solitaires aperçurent une foule d'oiseaux de proie s'occupant déjà de dévorer le reptile. « Va voir ce que font ces oiseaux, » dit Pisentios à Jean. Jean n'était pas brave : il avait une peur aussi grande des dragons que des Perses. Il prit son temps, s'orienta et découvrit bientôt qu'il ne courait aucun danger, car le reptile n'était plus en vie. De loin il s'écria : « Mon père, le dragon est mort. » Pisentios le savait d'ailleurs, et ce fut pour lui l'occasion de donner une nouvelle leçon à ce disciple incrédule malgré tant de prodiges, et de lui rappeler ces passages de l'Écriture devant lesquels tous les dragons du monde restent sans force, quand on les récite avec foi.[1]

1. Ce [illegible]

Dans l'une de ces excursions dans la montagne, Pisentios avait découvert une caverne qui lui sembla le lieu le plus propice pour s'y retirer et pour frapper l'imagination de son disciple. Un jour il dit à Jean : «Jean, mon fils, suis-moi que je te montre le lieu où je veux me retirer, afin que chaque samedi tu viennes me visiter et m'apporter un peu de nourriture.» On était sur le point de commencer le carême : Pisentios avait arrêté que leur nourriture pendant les quarante jours du jeûne saint se bornerait à deux éphas de grains de blé trempés dans l'eau. Il avait partagé les deux éphas en un certain nombre de mesures,[1] en avait pris une et avait dit à Jean : «Chaque semaine tu m'apporteras cette quantité de grains et une cruche d'eau.» Le tout réglé, ils étaient partis de compagnie. Après avoir marché pendant environ trois milles, selon l'estimation de Jean, ils arrivèrent en un passage où se trouvait une porte. La porte toute grande ouverte donnait accès dans une caverne creusée dans le roc et travaillée de main d'homme. C'était un tombeau égyptien, de forme quadrangulaire, dont la voûte était supportée par six colonnes. La grande base du tombeau rectangulaire avait cinquante-deux coudées;[2] la hauteur en était proportionnelle. Il contenait une foule de momies. L'odeur qui se dégageait des cadavres momifiés était très forte, presque insupportable. On n'avait, en effet, rien épargné pour la momification; les cercueils étaient massifs et les boîtes où se trouvaient les corps étaient couverts des plus riches ornements. Les bandelettes étaient de la soie dont se vêtent les rois, dit le naïf Jean : les doigts des pieds et des mains des momies étaient tous embaumés séparément.

sages de l'Écriture de la même manière que leurs ancêtres avaient des formules magiques pour prévenir les malheurs ou confondre leurs ennemis.

1. L'épha contenait à peu près 32 litres. Il faut sans doute entendre que les deux éphas devaient servir pour le maître et pour le disciple.

2. C'est-à-dire environ 26 mètres.

La momie la plus rapprochée de la porte avait particulièrement été soignée : les bandelettes avaient été prodiguées et peut-être aussi les objets sacrés qu'on y cachait : elle était très grosse. Pareil spectacle impressionna vivement les deux anachorètes. Ils se mirent cependant à amonceler les momies les unes sur les autres, sans doute dans un coin du tombeau, afin que Pisentios eût la place libre et peut-être aussi afin de diminuer, en l'éloignant, l'odeur trop forte des parfums entrés dans la momification. Pendant cette opération, Pisentios dit à Jean : «Combien y a-t-il d'années que tous ces hommes sont morts? de quel nome étaient-ils?» — «Dieu le sait, mon père,» répondit Jean. Le contact des momies avait assombri leurs pensées. Quand ils eurent fini d'amonceler les boîtes les unes sur les autres, Pisentios dit de nouveau à Jean : «Va-t-en, mon fils, retourne dans ta demeure, veille sur toi, car ce monde est périssable et à chaque instant l'on peut nous en faire sortir. Prends bien soin de ta pauvre âme, jeûne en toute perfection, fais toutes tes prières comme je te l'ai dit, et ne viens ici que le samedi seulement.» Jean s'apprêta à partir; mais au moment de quitter le tombeau ses yeux se posèrent sur l'une des colonnes et sur la colonne il vit un rouleau de parchemin. Il le prit et le tendit à Pisentios. Celui-ci déroula le parchemin et y lut les noms de tous les hommes dont on avait déposé les corps en ce lieu. Quand Pisentios eut lu ce que contenait le parchemin, Jean reprit le rouleau et le remit à sa place. Le maître accompagna ensuite son disciple pendant quelque temps, l'entretenant du sort de ces hommes dont les uns étaient dans l'Amenti, les autres dans les ténèbres extérieures, ceux-ci dans des fosses pleines de flammes, ceux là dans le grand fleuve de feu. Peut-être quelques-uns jouissaient-ils de l'éternel repos, si leurs œuvres avaient été bonnes. «Lorsque l'homme est sorti de ce monde, ajouta Pisentios avec une sorte de mélancolie, ce qui est passé est passé.» Sur ces paroles Jean ayant embrassé

son père qui lui recommanda de prier pour lui, retourna dans sa demeure et Pisentios dans le tombeau.

A la fin de la première semaine, Jean prit les quelques grains de blé et la cruche qu'il devait porter à son maître et se dirigea vers le lieu où Pisentios était demeuré. Lorsqu'il entra dans le tombeau, il entendit parler; comme il était curieux, il prêta l'oreille, et, à cause de l'obscurité qui était grande, il crut d'abord qu'un homme conversait avec Pisentios. Une voix disait, en effet : «Je t'en supplie, mon seigneur et mon père, prie Dieu pour moi, afin qu'il me fasse sortir de ces tourments et qu'on ne m'y plonge pas une autre fois, car j'ai grandement souffert.» — «De quel nome es-tu?» demanda Pisentios. — «Je suis de la ville d'Erment,» reprit la voix. — «Quel était ton père?» — «Mon père était Agricolaos et ma mère Eustathia.» — «Qui adoraient-ils?» — «Ils adoraient celui qui règne sur les eaux, Poseidôn.» — «N'as-tu pas entendu dire avant ta mort que le Christ était venu au monde?» — «Non, car mes parents étaient des Hellènes et moi, j'ai vécu comme eux. O quel malheur pour moi qu'on m'ait donné le jour? Pourquoi le sein de ma mère n'a-t-il pas été pour moi le tombeau? Lorsque je me suis trouvé à l'heure de la nécessité suprême, les anges *cosmocrators*[1] ont été les premiers à m'entourer, ils disaient toutes les fautes que j'avais commises et répétaient : «Qu'on vienne maintenant t'arracher aux tourments où tu vas être plongé!» Ils avaient à la main des couteaux de fer et des broches de fer aiguisées comme des lances, ils les enfonçaient dans mes flancs en grinçant des dents contre moi. Peu de temps après, mes yeux s'ouvrirent et je vis, au-dessus de ma tête, la mort suspendue sous une multitude de formes différentes. En ce moment les Anges sans pitié tirèrent ma malheureuse âme hors de mon corps, ils l'attachèrent

1. Ce mot sert sans doute à désigner ceux que plus loin et ordinairement on appelle les *Anges sans pitié*. C'est un reste de Gnosticisme.

sous un cheval noir qui n'avait que l'apparence du corps et m'entraînèrent à l'Occident. Ah! malheur à tout pécheur de mon espèce qu'on a mis au monde! On me remit entre les mains de nombreux tourmenteurs sans pitié dont chacun avait une forme différente. Oh! combien de bêtes sauvages vis-je dans le chemin! combien de *puissances* qui châtiaient! Lorsqu'on m'eut jeté dans les ténèbres extérieures, je vis un grand trou creusé à plus de cent coudées de profondeur, rempli de reptiles. Chacun de ces reptiles avait sept têtes : tout leur corps était couvert de scorpions. Il y avait aussi de grands vers horribles à voir. Les reptiles avaient des dents comme des crocs de fer. Lorsqu'on m'eut jeté au ver qui ne cesse jamais de manger, toutes les autres bêtes se rassemblèrent près de lui; lorsqu'il remplit sa bouche de ma chair, toutes les autres remplissent aussi la leur.» — «Depuis ta mort, interrogea Pisentios, ne t'a-t-on donné aucun repos, ou t'a-t-on laissé quelque temps sans te faire souffrir?» — «Oui, mon père, reprit la voix, chaque samedi et chaque dimanche on a pitié de ceux qui sont dans les tourments; mais lorsque la journée du dimanche est passée, on nous jette dans les tourments que nous avons mérités. Quand nous avons oublié nos années passées dans le monde, on nous jette dans d'autres tourments plus douloureux encore. Lorsque tu as prié pour moi, le Seigneur a donné un ordre à ceux qui me fouettaient, on a ôté de ma bouche le mors de fer qu'on y avait mis et je suis venu vers toi. Et maintenant que je t'ai tout dit, prie le Seigneur pour moi, afin qu'on ne me plonge pas de nouveau en ce lieu et qu'on me donne quelque repos.» — Pisentios assura celui qui lui parlait de la miséricorde du Seigneur et la momie, aux yeux stupéfaits de Jean, se recoucha dans le cercueil le plus près de la porte. Jean vit bien alors que ce n'était pas un homme qui parlait avec Pisentios : il s'avança doucement et dit à haute voix : «Bénis-moi, mon père.» Il entra plus avant et baisa les

mains de l'évêque croyant de nouveau qu'il le tromperait. Mais il n'est pas facile de tromper un homme qui réveille les momies de leur sommeil séculaire et s'entretient avec elles. «Jean, dit Pisentios, combien y a-t-il de temps que tu es arrivé ici? n'as-tu rien vu, rien entendu?» — «Non, mon père, répondit le menteur, je n'ai rien vu, rien entendu» — «Tu as menti comme Giezi, répliqua Pisentios qui décidément aimait à comparer Jean au disciple d'Élisée; mais puisque tu as vu et entendu, si tu le dis à homme que ce soit pendant ma vie, tu seras excommunié.» La parole était claire : Jean nous assure qu'il la saisit et qu'il n'osa jamais parler à personne de ce qu'il avait vu, jusqu'au jour où il en fit le récit public.

Il est malheureux pour la beauté du fait que ce récit soit calqué sur d'autres récits semblables qu'on trouve dans la vie de Macaire et de Schnoudi. Mais si Pisentios ne fit point parler les momies, il pouvait encore lire les vieilles écritures égyptiennes, et cela au commencement du septième siècle. C'est une preuve irréfragable que la clef de ces écritures n'était pas si bien perdue dès le second siècle de notre ère qu'on a bien voulu le dire sur la foi de Clément d'Alexandrie. La vieille Égypte était encore debout, bien changée, il est vrai, mais fidèle à ses traditions. Les descendants de cette antique race n'ont pas, même aujourd'hui, renié leurs ancêtres et sans qu'ils le sachent, leurs coutumes et leurs idées datent de plus de six mille ans. Leur langage surtout n'a pas changé, quoique leur langue soit morte. Quand on entend parler les moines de nos jours et qu'on lit les paroles des moines d'il y a douze cents ans, comme c'est le cas pour Pisentios, on ne voit aucune différence. Un jour, pendant le mois de Mésoré,[1] un homme vint à lui, reçut sa bénédiction, baisa sa main, s'assit et resta une grande heure sans parler. Pisentios de son côté ne dit pas mot. Ce que voyant

1. Ce mois commence le 25 juillet pour finir le 24 août.

le visiteur dit : «Il y a aujourd'hui un grand deuil répandu de par le monde.» — «A quel sujet?» demanda Pisentios. — «A cause de l'eau du fleuve, reprit l'homme, car le Nil n'a pas débordé et, si l'eau ne vient pas, nous mourrons tous, nous et nos bestiaux.» — Le nouveau Moïse, ainsi que l'appelle le panégyriste, dit à cet homme qui était riche : «Est-ce que tu as besoin de l'eau pour avoir une grande quantité de froment?» Le riche comprit ce que l'évêque voulait dire, il nia sa richesse : «Vive Dieu, dit-il, si l'eau ne vient pas, je serai le premier à mourir avant tous les autres.» — «J'ai trouvé dans cette montagne, répliqua Pisentios, un saint homme, apa Coluthos, qui répétait continuellement cette prière : O Dieu, que ta volonté soit faite! nous aussi, si nous faisons sa volonté, nous ne manquerons de rien. Quant à toi, vis et mange ce qui est dans ta maison cette année.» — «Quand même je vivrais cinquante ans, répondit le riche orgueilleux, j'aurais de quoi vivre.» Et il le quitta; mais, au bout de six mois, il mourut. Jean fut persuadé que son père avait prédit la mort de l'orgueilleux.

Pisentios cependant était arrivé aux limites de sa carrière mortelle. Une pensée le préoccupait sans cesse vers la fin de sa vie : il voulait savoir si ses dévotions et celles de ses frères avaient été agréables au Seigneur. Pour le savoir il eut recours à un moyen extrême. Il se rendit à la montagne qu'il avait quittée sans doute après le départ des Perses, et, sans égard pour la chaleur du jour et le froid de la nuit, il se dit qu'il ne cesserait de prier le Seigneur de lui révéler ce qu'il demandait ou de lui en donner une preuve, dût-il en mourir de fatigue. Quatorze jours et quatorze nuits, nous assure son panégyriste, il resta debout à prier sans baisser les mains. Au matin du quatorzième jour[1] il entendit une voix qui lui disait d'en haut : «Pisentios, Pisentios, ta prière est exaucée : à

1. Le [illegible] peut-être au matin du quatorzième jour, puisque Pisentios [illegible]

l'endroit où tu te tiens il va jaillir une source où viendront recouvrer la santé toutes les générations qui demeureront dans la foi.» Il priait encore que le miracle avait eu lieu : le sol s'était entr'ouvert sous ses pieds et l'eau avait jailli. Pisentios était sûr désormais que sa vie et celle de ses frères avaient été agréables à Dieu.

Enfin le jour de la mort approcha pour lui, sans que nous en puissions savoir l'année. Le premier jour du mois d'Épiphi, c'est-à-dire le vingt-cinq juin, il eut une extase, dit son panégyrique, où on lui apprit qu'il mourrait le treizième jour du même mois. A peine sorti de son extase, il appela son disciple Jean et lui dit : «Y a-t-il ici quelqu'un?» — «Il n'y a ici, dit Jean, personne que Moïse et Élisée qui sont venus te visiter.» Pisentios les fit venir en sa présence : à Moïse il confia ses livres et prédit l'épiscopat; à Élisée il recommanda de veiller à ce que les moines placés sous ses ordres fussent exacts à remplir leurs devoirs; à Jean il donna les ordres suprêmes d'un mourant : Jean devait lui acheter un linceul avec la seule pièce d'or que l'évêque eut jamais possédée et qu'il avait gagnée du travail de ses mains, le revêtir de son manteau de moine, de sa cuculle et de son aube épiscopale, et surtout avoir soin de déposer sa dépouille mortelle à Tsenti sans permettre, à quelque condition que ce fût, qu'on transportât ses restes dans la ville de Keft. Évidemment il n'emportait pas dans la tombe un bon souvenir de sa ville épiscopale.

Le lendemain, Pisentios dut s'aliter : sa dernière maladie était commencée et elle suivit son cours jusqu'au huitième jour du mois. Ce jour-là, il tomba dans une syncope léthargique qui dura trois jours et trois nuits. Pendant tout ce laps de temps il ne parla à personne, et quand parut le douzième jour du mois, il reprit ses

avait passé quatorze jours et quatorze nuits à prier; mais en réalité il n'en avait passé que treize. Je me suis conformé à la manière copte de compter.

sens, appela son disciple, lui dit qu'il avait eu une extase de trois jours, et que depuis la veille à la neuvième heure le Christ l'avait mis en jugement. Le jugement avait duré longtemps; mais Pisentios en était sorti assuré de son salut éternel. Jean fut sans doute ravi d'apprendre cette céleste vision, mais en homme plus terrestre et positif, il supplia son père de prendre un peu de nourriture après un jeûne de trois jours. «Je ne goûterai plus rien de la nourriture de ce monde, répondit Pisentios, et je ne romprai mon jeûne que près du Seigneur Jésus le Messie.» Il se tut un moment, puis il s'écria tout-à-coup : «O saint martyr du Christ Dieu, Ignace le théophore,[1] sois avec moi jusqu'à ce que j'aie traversé ce fleuve de feu qui coule devant le tribunal du Christ, car j'ai grande frayeur de ce passage.» Jean qui entendit ces paroles en fut troublé : tout à l'heure Pisentios lui avait assuré son salut et maintenant il tremblait à la pensée des dangers d'outre-tombe : «Et comment, mon père, ne put-il s'empêcher de dire, après toutes ces souffrances, ces prières, ces nuits passées dans la veille, est-ce que tu crains encore ce fleuve de feu? — «Quel est l'homme qui le passera sans y goûter, » répondit Pisentios. Il n'adressa plus dès lors la parole à aucun homme. Le lendemain matin, la maison se remplit de gens qui venaient assister aux derniers moments de l'évêque. Pisentios passa toute la journée, dit le panégyriste, comme quelqu'un que l'on frotte avec de l'huile. A l'heure où le soleil allait disparaître à l'horizon, il ouvrit la bouche et dit : «J'ai accompli l'ordre du Seigneur, je suis prêt.» Aussitôt il rendit l'âme : on était au treizième jour du mois d'Épiphi, sept juin. A peine eut-il exhalé son dernier soupir que les assistants s'occupèrent de lui rendre les derniers devoirs conformément à ses recommandations suprêmes. Après l'avoir enseveli, on transporta son corps à l'église de Tsenti : toute la nuit, le chant des psaumes et les prières

(1) Il s'agit de S. Ignace d'Antioche.

ne cessèrent point. A l'aurore on célébra la messe, tous les assistants communièrent au corps et au sang du Christ, se donnèrent le baiser de paix et on déposa le cadavre dans le sépulcre qu'on lui avait creusé de son vivant, à l'endroit qu'il avait marqué. Selon l'auteur du Cynaxare, les prodiges se multiplièrent sur sa tombe et son disciple Jean opéra une foule de guérisons au moyen d'un morceau de son linceul. Assez longtemps sa tombe fut un lieu de pèlerinage. Aujourd'hui nul ne pense à lui et le lieu de tant de prodiges est inconnu.

Telle fut la vie d'un évêque copte au commencement du VIIe siècle de notre ère. Assurément il eut le nom seul d'un évêque : le zèle et l'esprit apostolique, pour employer l'expression ordinaire, lui firent complétement défaut. Il eut l'esprit aussi étroit qu'on peut l'imaginer et toute sa vie s'écoula au pays des chimères. Elle renferme peu d'événements, et en outre ces quelques événements ne nous sont parvenus que défigurés. Aussi, comme je l'ai dit en commençant, si l'on ne tenait compte que du personnage et des faits historiques, l'œuvre de Moïse et de Jean ne mériterait pas la peine qu'on prendrait à la lire; mais le critique philosophe peut y étudier la marche de l'esprit humain dans les manifestations religieuses et les idées qui remplissaient alors l'Égypte chrétienne.

III

Les conséquences que l'on peut tirer de la vie de Pisentios telle que l'ont racontée ses panégyristes et telle que je viens de la résumer sont de deux sortes. Les unes regardent les coutumes de la vie ordinaire et civile, les autres les idées religieuses : les premières sont rares, trop rares; les secondes sont encore assez nombreuses et permettent d'entrer assez avant dans la pensée religieuse de cette époque. Au fond les unes et les autres sont si

intimement liées qu'on ne peut guère les séparer que par la pensée, quoiqu'elles dérivent souvent de sources opposées.

La conséquence la plus remarquable qui ressorte du récit de la vie de Pisentios a trait à la condition de la femme en Égypte. Depuis longtemps on savait, grâce à Diodore de Sicile, que la femme dans l'Égypte ancienne avait été sur un pied d'égalité parfaite avec l'homme, qu'elle pouvait administrer sa fortune personnelle, faire le commerce à son profit, etc. Elle était habile à succéder aux pharaons et les femmes qui s'assirent sur le trône de la double Égypte ne furent ni les moins grandes, ni les moins heureuses des maîtres de la vallée du Nil. M. Revillout, dans ses études sur le droit égyptien, a beaucoup contribué à augmenter nos connaissances sur ce point par l'étude des contrats qui nous ont été conservés dans les papyrus démotiques. La vie de Pisentios nous fait connaître un nouvel article des lois égyptiennes ayant rapport à la condition de la femme : l'époux constituait à la vierge qu'il épousait une sorte de douaire. Les paroles du texte memphitique sont formelles : « Tu lui donneras une *dot*[1] comme à toute vierge, afin qu'il vive avec celle qu'il a humiliée quoiqu'elle soit pauvre. » On ne peut pas s'y tromper : le douaire est donné non comme une réparation du dommage éprouvé par la jeune fille qui a perdu sa virginité, mais parce que c'est la coutume. La réparation se fait par le mariage, malgré la pauvreté de la femme. D'où l'on peut conclure qu'en Égypte comme dans le reste du monde, les parents n'ont pas volontiers admis la mésalliance de leurs enfants et qu'il fallait l'intervention de l'autorité pour amener un père à consentir au mariage de son fils avec une femme pauvre et mise à mal. Je ne sais si cette réparation doit être mise à l'actif de la religion chrétienne et de sa morale : je ne serais pas étonné

1. J'emploie ici le mot parce que c'est ainsi qu'on traduit d'ordinaire le mot copte du texte ; le mot *douaire* répond beaucoup mieux à l'idée.

que l'on trouvât quelque jour la preuve qu'elle était de droit ordinaire dans l'ancienne Égypte. Quant au douaire donné à la vierge épousée, il était évidemment de droit ordinaire : la veuve, si elle se remariait, ne devait pas en recevoir. Cette coutume, un peu détournée de sa destination originaire, est encore en vigueur en Égypte : en se mariant, l'homme s'oblige à donner à la femme qu'il épouse une certaine somme, au cas où il divorcerait.

D'après plusieurs passages de la vie de Pisentios, on peut conclure que dans le nome de Keft les mœurs étaient assez relâchées. C'est la plaie permanente de l'Égypte : elle existait sans doute bien avant l'apparition du christianisme et la doctrine chrétienne ne la fit point disparaître. Le monachisme qui semblerait avoir dû être une digue contre l'envahissement des mauvaises mœurs, pour employer une expression courante, fut au contraire trop souvent l'occasion de crimes contre nature. On ne peut lire une œuvre copte relatant des faits de la vie monacale en Égypte sans trouver le récit de quelque faute selon la chair ou de quelque horreur, comme celle que S[t] Paul reprochait aux Romains : *masculi in masculos turpitudinem operantes* :[1] ce ne sont que fornications, adultères, actes de sodomie. Ces sortes de fautes contre la morale sont encore plus fréquentes dans la Haute-Égypte que dans le Delta. Je sais bien qu'il ne faut pas s'exagérer les faits dont je parle, qu'en tout temps et en tout lieu il y a des exceptions à la règle et que les historiens rapportent les crimes et les fautes de l'humanité, et non les actes de vertu; mais en Égypte les exceptions semblent avoir été plus fréquentes qu'ailleurs à l'époque à laquelle vivaient les hommes qu'on s'est habitué à regarder en Occident comme des modèles de vertu. Peu à peu on en était arrivé à mépriser la femme, et rien n'y contribua plus que le monachisme. Pachôme les regardait comme inférieures à l'homme, Schnoudi

1. *Epist. ad Rom.*, I, v. 27.

les exécra. Pisentios ne les considérait qu'au point de vue de la reproduction physique. J'ai rarement rencontré une expression pleine de plus de crudité que celle que Pisentios employa pour demander au père qui lui amenait son enfant pourquoi il ne l'avait pas marié. Il lui dit : « Pourquoi ne lui as-tu pas donné *sa* femme », c'est-à-dire la femme à laquelle il a droit puisqu'il est homme et pubère, et pour traduire littéralement j'aurais dû écrire *sa femelle*,[1] qu'on me pardonne l'expression. Ce n'est pas là un sens trouvé à plaisir : l'emploi du pronom possessif emporte cette nuance et marque le profond mépris de l'évêque pour les femmes. Il n'est pas étonnant qu'avec de pareilles idées chez ceux qui étaient chargés de veiller à la conservation de la morale, les hommes du commun n'aient été que trop portés à considérer la femme comme un instrument de plaisir à leur service. Par une conséquence inévitable, les femmes sont faciles, même les petites filles, et le père en question croit être bienheureux parce qu'il a un fils *sage* ; mais ce jeune sage n'était qu'un jeune hypocrite qui avait parfaitement réussi à tromper la surveillance d'un père abusé. Et l'on ne peut pas dire que la corruption des mœurs en Égypte date du schisme : on ne trouve nulle part dans les livres coptes plus de crimes et de fautes que dans les vies de Pachôme et de Schnoudi. Le schisme n'a donc rien à faire avec cet abaissement moral.

Les efforts des évêques et sans doute aussi des patriarches ne furent pas moins grands après la défection qui suivit Chalcédoine pour arrêter l'Égypte chrétienne sur la pente où elle se laissait glisser sans trop y prendre garde. Les évêques, trop subordonnés aux patriarches d'Alexandrie, s'effaçant le plus qu'ils pouvaient, jouissaient d'une considération relative; mais quand leurs vertus personnelles, ou du moins ce qu'on nommait ainsi, leur attiraient une

1. Le mot copte [illegible] s'emploie aussi bien pour les animaux que pour les oiseaux [illegible]. Ainsi le sens de femelle que je lui attribue [illegible]

vénération que leur titre était incapable de leur donner, ils exerçaient une influence réelle. J'ai déjà remarqué dans la vie de Schnoudi que ce terrible moine semble avoir été investi d'une sorte de juridiction acceptée tacitement par le gouverneur grec, publiquement reconnue et recherchée par les habitants du nome d'Akhmin et des nomes environnants. Il en fut sans doute de même pour un grand nombre d'autres personnages regardés comme saints, moines ou évêques, dans la Haute-Égypte où l'autorité était trop souvent absente ou trop éloignée pour qu'on la craignît beaucoup ou qu'on eût simplement le temps d'y avoir recours. Dans la Basse-Égypte au contraire, plus rapprochée du centre de l'autorité, plus florissante et plus riche, où par conséquent les raisons étaient plus nombreuses pour que l'autorité grecque veillât à ce que la justice fut aussi strictement rendue que possible, cette délégation judiciaire n'existait pas, ou du moins je n'ai jamais rencontré dans un auteur copte un seul fait qui permette de le conjecturer. Pour le cas présent, c'est-à-dire pour le mariage qui répara les rapports clandestins entre le jeune et *sage* garçon et la jeune fille pauvre, il me semble évident que Pisentios fut choisi pour arbitre, qu'il avait été instruit par les parents de la jeune fille lésée et qu'il fit venir à lui l'autre partie. Le merveilleux du récit obscurcit un peu ce qui dut se passer réellement; mais l'obscurité n'est pas suffisante pour nous empêcher de découvrir ce qui eut lieu. La soumission dont le père du jeune garçon fit preuve put bien avoir pour unique cause le respect de vertus reconnues de tous; mais à ce respect s'adjoignit probablement la crainte d'une juridiction habituellement acceptée.

Ces maigres conclusions auraient sans doute été plus nombreuses, si le panégyrique de Pisentios nous eût été conservé en son entier: telles qu'elles sont, elles ne manquent pas d'intérêt, et fort heureusement l'œuvre de Moïse nous permet d'y ajouter un

certain nombre d'inductions sur les idées et les mœurs religieuses de l'Égypte à la fin du VIe siècle et au commencement du VIIe.

Ce qui frappe tout d'abord quand on lit le panégyrique de Pisentios, comme quand on lit les autres œuvres coptes, c'est l'emploi abusif du surnaturel. Cet emploi vient d'une cause qui au premier aspect paraît double, et qui cependant est une. Les auteurs coptes ont employé le surnaturel comme ornement littéraire parce qu'ils croyaient faire œuvre d'esprit inventif et édifier les âmes de leurs lecteurs, et parce qu'ils étaient souvent les premiers à ajouter foi à leurs propres inventions. Ils ont donc agi de la sorte parce que le surnaturel tel qu'ils le comprenaient faisait partie de leur religion. L'ancienne Égypte avait mis le surnaturel au fond de toutes les œuvres littéraires : l'Égypte chrétienne fit de même, elle ne changea que l'étiquette. Je ne doute pas le moins du monde que les gens simples et grossiers qui vécurent sous les dynasties pharaoniques ne crussent en la réalité des scènes divines que décrivaient les prêtres et les poëtes : je suis intimement persuadé que la très grande majorité des chrétiens égyptiens, sinon tous, croyaient à la réalité des prétendus prodiges que l'on racontait de leurs saints. Prêtres, poëtes et autres chrétiens ont également abusé de la crédulité et de la grossièreté populaires. L'Égypte, et c'est là le nœud de la question, tout en recevant le christianisme avec une rapidité et un enthousiasme dont on ne trouve nulle part ailleurs semblable exemple, était restée fidèle à elle-même, sans rien changer de ses croyances intimes sous d'autres apparences. Comme il s'agit ici d'un peuple, et non d'une minorité plus ou moins grande de savants ou de philosophes, l'instinct populaire avec son terre-à-terre et sa grossièreté natives joua un rôle immense dans le développement du christianisme en Égypte.

Le peuple égyptien ayant conservé, grâce à ses antiques croyances sur l'immortalité de l'âme humaine, une morale relativement

pure, ayant déjà trouvé dans la religion de son pays une sorte de déversoir pour tous les sentiments de mysticisme, de religiosité et d'ascétisme qui le remplissaient, avait, moins que d'autres peuples, senti le besoin impérieux d'embrasser une religion dont la douceur et l'idéalisme correspondaient si bien aux aspirations des âmes tendres, aimantes et passionnées. Pour cette raison l'Égypte, malgré les traditions particulières à la ville d'Alexandrie, embrassa tardivement le christianisme. Pendant les trois premiers siècles, jusqu'à l'année 303 où commença la persécution de Dioclétien, la vallée du Nil ne compta qu'un petit nombre de chrétiens : cependant peu à peu le christianisme s'était étendu le long du fleuve, au moins jusqu'à Esneh; mais les chrétiens ne faisaient qu'une infime partie de la population. Au contraire, dès que la persécution eût commencé, le nombre des chrétiens augmenta dans une proportion incroyable : la vue des atroces supplices endurés par les martyrs, le récit des prodiges surprenants qu'on racontait d'eux et qui ont trouvé leur place dans les actes de cette persécution, l'assurance partout répandue que ceux qui mouraient dans les tourments allaient tout droit dans le paradis, dans un jardin de délices où l'on se reposait doucement sous l'ombrage merveilleux d'arbres chargés de fruits délicieux, et plus encore l'attraction naturelle qui régit le cœur humain et l'appelle à la souffrance et à la résistance dès que le sentiment religieux est en jeu, toutes ces raisons firent que l'Égypte, après la persécution, fut presque complétement chrétienne. Des villages entiers avaient été massacrés où l'on ne comptait que quelques fidèles du Christ avant l'arrivée du gouverneur romain. C'est surtout dans la vallée du Nil que le sang des martyrs avait été une semence de chrétiens. Or, le changement avait été trop brusque pour pouvoir être réglé. Au lieu d'être convertie par des prédications, comme les autres pays de l'Orient, et d'avoir ainsi le temps de s'affermir dans

la foi qu'elle recevait. l'Égypte embrassa le christianisme dans une sorte d'accès de ferveur enthousiaste, sans prédications, sans instruction, ne connaissant guère de la religion nouvelle qu'une seule chose, le nom du Seigneur Jésus le Messie qui donnait une vie éternellement heureuse à ceux qui le confessaient. Sans doute, la ville d'Alexandrie possédait dès lors une église puissamment organisée, avec un évêque riche, jouissant d'un certain pouvoir; mais Alexandrie était une exception, on n'aimait pas cette ville nouvelle dont on ne prononçait jamais que l'ancien nom, et sans aucun doute il y eut dans la multiplicité des martyrs une sorte de résistance nationale contre les gouverneurs étrangers. On comprend dès lors que l'Égypte, tout en devenant chrétienne, n'ait pas changé de croyances. Étant donnée la vitalité extraordinaire des idées et des institutions de l'Égypte, l'immobilité exclusive dans laquelle est resté ce pays et la vitesse avec laquelle s'opéra sa conversion, il en devait être ainsi, et il en fut ainsi. Ce changement étant une œuvre populaire, il devait en porter la marque et il la porte.

Les prêtres égyptiens des temps pharaoniques avaient certainement, à mon avis, sur les grandes questions religieuses et philosophiques auxquelles l'esprit humain se sent attiré et dont il cherchera toujours la solution, des idées vraiment grandes. Ils s'étaient en particulier élevés sur la nature divine à des conceptions que les philosophes grecs devaient à peine atteindre plus tard et auxquelles nous n'avons rien ajouté. Mais ces grandes et nobles conceptions étaient soigneusement gardées dans le secret des temples et des écoles de théologie, elles n'étaient jamais tombées dans le domaine du vulgaire. Le peuple ne dissertait pas sur la nature de Dieu, il connaissait les différents noms donnés au Dieu myrionyme, comme disent les textes, Ra, Amen, Ptah, Osiris, Horus, Mentu, Bes, Khem, Hapi, Isis, Hathor, Sekhet, Neit, et les autres; dans

sa grossièreté il en avait fait autant de dieux habitant avec lui dans la fertile vallée qu'ils arrosaient, il leur offrit des sacrifices comme à des êtres supérieurs qui pouvaient lui venir en aide et dans lesquels il avait symbolisé sous une forme concrète ses désirs et ses passions. Les uns lui étaient favorables, les autres lui étaient hostiles, comme Set; à l'aide des premiers il s'efforçait de détruire les seconds, sans s'occuper du Dieu incompréhensible, immuable, éternel, bon par nature, le seul être digne de ce nom que les spéculations des prêtres adoraient au fond des temples. Les chrétiens ne firent pas autrement : sans doute ils croient en un Dieu unique, éternel, immuable, un en substance, triple en personnes; mais ce Dieu, ils le laissent tranquille, ils se contentent d'en mentionner quelquefois le nom sans le bien connaître. Ce qu'ils connaissent ce sont les trois personnes qu'ils se représentent comme trois dieux à la manière de leurs anciennes divinités, c'est le Messie dans sa forme humaine, ce sont les anges, les patriarches, les prophètes, tous les saints de l'Ancien et du Nouveau Testament. Ils sont en perpétuelle communication avec le ciel et ses habitants. Dieu ne se montre jamais à eux, ni comme Père, ni comme St Esprit; au contraire le Messie sous sa forme humaine est continuellement visible en Égypte; les apôtres, les patriarches, les prophètes parcourent sans cesse la vallée du Nil comme autrefois le cycle divin qui crée une femme à Batau, les anges surtout sont en perpétuel voyage du ciel à la terre et de la terre au ciel; jamais ils n'ont mieux mérité et réalisé qu'en Égypte la définition de *ministres envoyés* dont les a définis saint Paul. Il fallait à l'Égypte, plus encore qu'à Israël, des *dieux* qui l'approchassent : elle se les est donnés. De même qu'autrefois le mauvais principe avait combattu le bon dans tous les coins et recoins de l'Égypte avant que définitivement le bien personnifié par Horus eut vaincu et détruit le mal dans la personne de Set; ainsi dans la nouvelle période de sa

vie religieuse, Satan livrait continuellement bataille aux bons esprits, aux saints, à tous les hommes. Il avait à sa suite une multitude innombrable de serviteurs, il pouvait prendre toutes les formes, comme jadis Set, et ne serait vaincu définitivement qu'à la fin du monde. Et chose curieuse, malgré le nom d'*esprit* prodigué à chaque instant par les écrivains coptes, tout ce monde était corporel et tangible, marchait, volait, mangeait, buvait, parlait, riait comme de simples mortels. Essentiellement anthromorphiste, l'esprit égyptien avait pris à la lettre toutes les descriptions de l'Écriture et les avait amplifiées : les anges avaient vraiment des ailes et un crachat pouvait les atteindre, ils se mettaient en colère et se vengeaient, ils servaient les moines et mangeaient avec eux; Satan n'avait pas encore de cornes, mais il se métamorphosait en crocodile, en hippopotame, en homme, surtout en femme; les succubes et les incubes étaient connus dès le IV[e] siècle en Égypte, quoique les noms ne fussent pas encore inventés.

Évidemment rien n'était changé : on avait brisé l'*idole*,[1] on l'avait jetée au fleuve ou brûlée, mais l'âme de l'idole était restée. En outre, le chrétien d'Égypte n'en vint jamais à maudire les dieux nationaux : on n'eut jamais assez de sarcasmes, de malédictions et de colères contre les dieux grecs, Zeus, Athéné, Apollon, Arès, Héphaistos, Artémis, Aphrodité qui avaient commis des crimes horribles; mais en aucun temps on n'avait eu à reprocher de semblables forfaits aux dieux égyptiens, et les chrétiens d'Égypte portaient aussi respectueusement leurs noms que les noms des prophètes, des patriarches ou des apôtres. Les apologistes modernes chrétiens n'ont pas eu assez d'indignation contre les divinités obscènes de l'Égypte, tels que Khem, Bes, Amon ithyphallique, Osiris épousant sa sœur Isis : ils ne se sont pas aperçus

1. J'emploie ici ce mot *idole* dans le sens primitif du mot grec [illegible], qui signifie [illegible]

qu'ils honoraient ces mêmes noms dans la personne des saints égyptiens qui les ont portés et qui ne les ont jamais regardés comme infâmes. Pachôme ne signifie pas autre chose que celui qui est dévoué au dieu Khem ou celui qui est donné par le dieu Khem, le dieu ithyphallique, et cependant Pachôme est devenu saint, on l'honore comme tel et l'on porte encore son nom. Si les Égyptiens avaient attaché à de semblables noms le sens que l'ignorance moderne leur attache, évidemment ils ne les auraient pas portés, ni surtout donnés à leurs enfants après leur conversion, ou bien l'autorité religieuse du patriarche, d'un Athanase ou d'un Cyrille les en eut détournés. Or, c'est ce qui n'arriva jamais.

Si de la terre nous passons au monde souterrain, nous trouvons que là encore rien n'est changé. Le nom de l'enfer est le même pour l'Égypte chrétienne que pour l'Égypte pharaonique. Il est situé à l'Occident, l'on y arrive avec les mêmes péripéties pendant le voyage souterrain, on y est en butte aux mêmes épreuves, conduit par le même Anubis dont on tait le nom, mais auquel on conserve ses attributs matériels et sa fonction, on y est jugé par Jésus Christ qui remplace Osiris d'après le parchemin que présente un ange jouant le rôle de Thoth, on y est enfin puni par les mêmes supplices ou récompensé des mêmes délices. Quoique le corps soit resté sur la terre où il se décompose, car on a renoncé à la momification, il est cependant par son *double* puni ou récompensé dans l'autre vie, on le décapite, on le flagelle, on le brûle, l'*âme* a des pieds et des mains, elle anime grossièrement le double comme elle animait le corps,[1] elle mange et boit dans le paradis à l'époque chrétienne tout comme au temps des Pharaons, sa vie ultra-terrestre n'a pas plus changé que sa vie terrestre, les ser-

1. La plupart de ces détails se trouvent dans la vie de Pachôme dont j'ai donné un résumé devant l'*Institut Égyptien,* dans les séances du 3 avril et du 7 mai 1886. J'espère d'ailleurs publier bientôt intégralement cette vie.

pents et les monstres qui la dévorent sont les mêmes, les aliments de sa félicité sont identiques. Enfin on priait beaucoup pour les morts en Égypte, les tombeaux, les sarcophages, les boîtes à momies étaient couverts ou remplis de longues bandes d'hiéroglyphes qui venaient au secours de l'âme durant sa traversée vers l'Amenti; mais dès que la momie était bien et dûment placée dans son tombeau, qu'on avait déposé avec elle tout son mobilier funéraire, sa nourriture d'outre-tombe, que le prêtre officiant avait récité les formules sacramentelles qui rendaient la vie à chaque membre du corps momifié et que la porte avait été fermée, on ne s'occupait plus du mort parce qu'on était persuadé que les prières étaient inutiles, le sort du défunt étant à jamais fixé : de même les chrétiens d'Égypte priaient sur le cadavre pendant toute la nuit qui suivait le décès, si leur frère était mort au soir, ou, s'il était mort pendant le jour, jusqu'au moment où il fallait enterrer le cadavre; puis, dès que le cadavre avait été déposé dans la terre, on cessait toute prière parce que la prière était toujours regardée comme inutile. Du purgatoire catholique, il n'y a pas trace, ni par conséquent des doctrines qu'il entraine. Une seule fois, dans la vie de Schnoudi, il est fait mention des indulgences applicables aux morts, mais je crois qu'il s'agit non des âmes qui auraient été dans le purgatoire, mais de celles qui auraient été condamnées à l'enfer. En effet l'enfer n'était pas regardé comme irrévocablement éternel, les grands et saints personnages pouvaient en arracher ceux auxquels ils s'intéressaient ou à qui on les intéressait : ce n'était qu'un jeu pour Schnoudi. Macaire avait fait de même et Pisentios le fit aussi. Les sévères doctrines du catholicisme étaient inconnues en Égypte : on trouvait juste que les supplices fussent aussi épouvantables que possible pour les païens et les hérétiques; mais on croyait avec bonne foi qu'en enfer le dimanche et le samedi étaient jours de fête pour les damnés, comme sur la terre

pour les chrétiens : les supplices cessaient, il y avait repos général des tourmenteurs et des tourmentés. Chose étrange, l'enfer égyptien n'est pas la demeure des démons : les *puissances* chargées de punir et de tourmenter sont des esprits d'une sorte particulière, animés d'un immense désir de vengeance, mais nullement des démons. Satan lui-même, avec ses anges, est considéré comme mortel : si le Messie l'eût permis, Schnoudi l'eût mis à mort bien volontiers; comme la permission lui était refusée, il se contentait de le pendre ou de le menacer d'exil jusqu'à Babylone de Chaldée. En vérité sont-ce là des idées chrétiennes ou des idées égyptiennes? Évidemment des idées égyptiennes.

Si maintenant je passe des croyances aux actions basées sur les croyances, je trouve encore une identité parfaite entre la conduite des Égyptiens devenus chrétiens et celle de leurs pères. Se trouvant à chaque jour de sa vie sous une influence bonne ou mauvaise, ayant à se garder dans les jours néfastes contre toute une série de dangers imaginaires, l'Égyptien des époques pharaoniques avait à sa disposition tout un arsenal de formules et de conjurations magiques par lesquelles il pouvait se garder du crocodile, du serpent, du mauvais œil, arrêter son ennemi en marche, défier tous ses ennemis spirituels et corporels : le chrétien avait sans doute renoncé en partie à ces formules magiques, le comble de l'ignorance et de la superstition; mais les versets de l'Évangile récités à propos tuaient les dragons, faisaient rejeter le poison absorbé ou le rendaient inoffensif, charmaient les serpents, et le reste. Les anciens livres de magie avaient même été expurgés avec soin et, comme toute autre chose, on les avait rendus chrétiens en substituant des noms d'anges aux noms des génies malfaisants, des héros et des dieux de la précédente religion : dans l'intérieur de leurs monastères les moines conservaient ces livres, les lisaient sans les comprendre et sans doute en faisaient profiter leurs amis.

Les parchemins qu'on trouve aujourd'hui nous le prouvent péremptoirement,[1] et j'ai moi-même copié sur les murs d'un couvent des inscriptions magiques datées du XIIe et du XIIIe siècle de notre ère. Cette superstition est encore vivante aujourd'hui, on peut la voir installée à chaque carrefour, le long des rues et des chemins. D'ailleurs ce n'était pas la seule. Les contemporains de Schnoudi, un siècle et demi avant la naissance de Pisentios, croyaient fermement que les corbeaux pouvaient leur annoncer ce qui se passait loin d'eux ou ce qui se passerait dans l'avenir. Je ne doute pas que si les documents qui nous sont parvenus étaient plus nombreux nous n'y pussions trouver une foule de renseignements qui confirmeraient cette manière de voir et de juger.

La superstition jouait encore le rôle prépondérant dans les prodiges sans nombre qui remplissent les récits coptes. Sans doute la plupart, à mon sens, ont été inventés par les auteurs pour orner leur récit. Un acte de simple vertu ou de haute mortification ne leur semblait pas assez spécieux ou assez admirable, s'il n'était revêtu de couleurs surnaturelles. Le plus souvent, presque toujours il y a au fond de tels récits quelque circonstance réelle; mais le fait lui-même, tel qu'il est raconté, n'est jamais vrai. Quelquefois les faits imputés à la divinité impliquent contradiction et Dieu lui-même, en admettant qu'il eût voulu à l'occasion des moines égyptiens suspendre les lois immuables de la nature, n'eût pas pu faire ce qu'on lui attribue, par la simple raison que c'est impossible en vertu du principe de contradiction. D'un autre côté le but poursuivi, la raison suffisante du prodige seraient indignes de la divinité. Ce serait vraiment se mettre trop à l'aise avec Dieu que de lui faire bouleverser à chaque instant les lois physiques dont la simple suspension entraînerait la ruine de notre planète, pour

(1) Tout dernièrement M. Stern a publié quelques-uns de ces parchemins achetés à Akhmim par M. [illegible] (*Zeitschrift für ägypt. Sprache* 188[illegible], III Heft, p. 82-119).

venir en aide à quelque moine imbécille ou paresseux. Pisentios oubliant sa corde pour puiser au puits et trouvant la distance trop grande pour retourner la chercher, en vérité c'est une belle raison pour opérer au prodige! Schnoudi exprimant le désir de voir toute la plaine qui entoure son monastère couverte d'eau et faisant flotter une barque dirigée par le Messie et ses anges, pour l'unique raison qu'il serait charmé de voir un aussi délicieux spectacle, ne me semble pas d'un poids suffisant dans la balance divine pour l'emporter sur toutes les lois établies, malgré la condescendance de Dieu pour ses élus. Je pourrais multiplier ces exemples et, au lieu des noms de Schnoudi et de Pisentios, je pourrais écrire ceux d'Antoine, de Macaire et de Pachôme.

Il ne faudrait pas d'ailleurs imputer tous les prodiges à l'imagination fertile des auteurs : toujours les personnages dont on raconte la vie sont venus en aide aux auteurs et ont eux-mêmes jeté les fondements de leur légende, quand ils n'ont pas élevé tout l'édifice, comme Schnoudi. Antoine disait avoir vu un satyre, Macaire avoir fait parler les morts, Pachôme avoir eu des extases merveilleuses dans lesquelles on l'avait transporté au ciel, Schnoudi voyager à son aise et à son vouloir sur une barque aérienne qui le transportait d'Akhmin à Constantinople en l'espace de trois heures. Non seulement tous ces saints personnages faisaient, à les en croire, les plus grands miracles à propos d'un rien; mais encore ils les faisaient en temps commode, non pas lorsqu'il semble qu'on en eût grand besoin, mais quand c'était à leur convenance. Pachôme n'hésitait pas à dire qu'il connaissait toutes les pensées de ses moines; mais, si par hasard on le mettait à l'épreuve, il répondait, si sa divination restait impuissante, que Dieu n'aimait pas le frère ou l'homme en cause. Réponse éminemment facile qui défiait tout contrôle! De même si quelques autres moines jaloux lui proposaient un de ces tournois spirituels où la palme devait échoir

à celui qui faisait le plus grand miracle, il refusait prudemment et répondait que Dieu pouvait lui retirer son assistance et qu'au contraire le grand satan pouvait venir au secours de son adversaire. Mais s'il faisait nuit, s'ils étaient bien seuls, Macaire, Pachôme, Schnoudi opéraient les plus étonnantes merveilles. Que si le public ne pouvait être évité, on arrangeait alors la scène de manière à frapper les esprits des spectateurs, le disciple venait au secours du maître et le tour était joué. Je ne peux m'empêcher de remarquer une identité presque parfaite entre le rôle du disciple près du thaumaturge et celui du comparse près du charlatan. J'ai vu souvent des scènes de charlatanerie égyptienne sur les places ou les carrefours du Caire, j'ai entendu les questions du maître et les réponses du comparse, j'ai contemplé les actions, et j'avoue que je ne vois aucune différence dans la manière d'agir entre les charlatans modernes et Pisentios aidé de frère Jean. J'en conclus que là encore je suis en présence d'une vieille coutume éminemment chère à la race égyptienne, coutume qui a passé dans le christianisme égyptien et qui a été appelée puissance miraculeuse au lieu de se nommer charlatanisme.

On ne peut m'objecter ici que je m'attaque aux questions religieuses les plus délicates. Seuls les coptes Jacobites pourraient sans contradiction me répondre par leur foi entière et profonde : les considérations qui précèdent suffisent pour détruire leur objection. Mais, si je me pose sur le terrain catholique, je trouve de suite une réponse victorieuse et péremptoire : à partir du concile de Chalcédoine tous les thaumaturges égyptiens ont été schismatiques. Si Dieu avait condescendu à violer les lois naturelles pour opérer des actes surnaturels en récompense de la foi des Coptes qui ne les lui demandaient qu'en raison de leur foi, il aurait approuvé leur foi, et il ne le pouvait pas puisqu'au témoignage de l'Église catholique l'Égypte s'est séparée de la vraie foi et jetée

dans le schisme. Mais alors, je le redis ici comme je l'ai dit ailleurs,[1] la question prend une importance extraordinaire, car si je ne dois pas croire aux prodiges de Pisentios, de l'archevêque Isaac[2] parce qu'ils sont des schismatiques, pour ne pas parler de Schnoudi qui fut un criminel condamné à mort, comment pourrais-je croire à ceux de Paul, d'Antoine, de Macaire et de Pachôme qui sont sur les autels? Pour moi, il n'y a entre les uns et les autres aucune différence. Si l'on veut bien en effet prendre la peine d'examiner les œuvres coptes, qu'elles se rapportent aux saints admis par les deux églises ou qu'elles aient trait seulement à ceux qui ne sont pas sortis de l'Église jacobite, on verra par la plus simple lecture qu'elles proviennent tous du même esprit. Or si ces œuvres ne méritent plus aucune croyance après le concile de Chalcédoine, elles n'en méritent pas davantage auparavant, car elles sont également viciées dans leur origine. Peu m'importe que des auteurs occidentaux, grecs ou latins, S[t] Jérôme, Rufin, Palladius, Cassien et les autres aient parlé comme les auteurs coptes : l'argument d'autorité si fort usité en théologie me semble profondément nul quand il s'agit de science historique. Tous ces auteurs se sont copiés les uns les autres, et le premier d'entre eux en date n'a fait que traduire les œuvres coptes. S[t] Jérôme a traduit en latin les vies coptes de Paul et d'Antoine : Palladius a copié Rufin et analysé les livres de Scété.[3] Tout se réduit donc à une seule et unique source d'informations, les auteurs coptes. L'Occident avec sa naïve confiance a été joué par l'Orient, ou plutôt s'est joué lui-même en prenant pour réels des faits que l'Orient regardait avant tout comme littéraires. Comme les auteurs coptes ne méritent en ce

1. Cf. l'introduction placée en tête des *Monum. pour servir à l'hist. de l'Égypte chrét. aux IV[e] et V[e] siècles.*

2. Cf. *Mémoire sur deux documents coptes écrits sous la domination musulmane,* publié dans le *Bulletin de l'Institut égyptien,* 1885.

3. J'espère le démontrer bientôt pour l'*Histoire lausiaque.*

point aucune créance, il faut rejeter le tout, ou, si l'on recule devant cette extrémité, il faut croire à tout: il n'y a pas de milieu. On s'imagine trop facilement que l'Égypte en se séparant de la communion romaine changea du tout au tout et que de civilisée elle devint peu à peu barbare. C'est une complète illusion : l'Égypte chrétienne n'a pas changé et l'argument qu'on tire de sa soi-disant décrépitude pour montrer l'excellence du christianisme en Occident ou simplement du catholicisme tombe complétement à faux.

A cette question des prodiges se rattache celle des mortifications étonnantes auxquelles se soumettaient les ascètes égyptiens, soit anachorètes, soit moines, soit cénobites. L'univers chrétien a toujours eu un sentiment d'immense étonnement et de superstitieux respect en face des tourments vraiment extraordinaires que les moines égyptiens de tout ordre infligèrent à leur corps sous prétexte d'honorer Dieu. Tout le monde connait les célèbres tentations de S. Antoine qui n'eurent de réalité que dans son esprit et celui de l'auteur qui écrivit sa vie; on sait moins que Macaire souffrit plus de tortures volontaires qu'il n'en souffrit involontairement le jour où on l'accusa d'avoir violé une jeune fille et où on le promena sur un chameau, le visage tourné vers la queue du placide animal, pendant qu'on l'assommait de coups de bâton; on ignore complétement que Schnoudi se crucifia pendant toute une semaine sainte et que tel moine dont le nom ne nous est pas parvenu resta tout un carême perché au haut d'un palmier, sans manger[1]. La vie de Pisentios contient quelques spécimens de ces pénitences extraordinaires. J'avoue franchement que, pour ma part, je trouve tout cela horrible et contre nature, et je suis intimement persuadé que Dieu ne le peut avoir pour agréable. Dieu qui a élevé l'homme au-dessus de toute créature animale ne peut voir

(1) Je ne puis garantir [illegible] il se trouve dans une vie copte.

avec plaisir même sous le prétexte de l'honorer, l'homme se ravale au niveau de la brute en tuant en lui l'intelligence. Toutes les *dévotions* des moines, pour parler leur langage, étroites, mesquines dans leur apparence de grandeur, étaient uniquement corporelles: l'âme n'y jouait aucun rôle. La grandeur du cénobitisme vint de ce que Pachôme comprit en partie que le sacrifice de la volonté est préférable à la mortification du corps. Mais le cénobitisme lui-même fut une source de dégradations, car s'il est beau de lutter contre sa volonté, ses désirs et ses passions lorsqu'ils glissent vers le vice sans s'occuper de la vertu, il est contraire à la saine idée que l'on doit se faire de la vertu d'empêcher le libre développement des facultés intellectuelles et morales. Dieu n'a pas doté l'homme de facultés sublimes pour que l'homme ne s'en serve pas: si l'on s'en rapporte à la parabole des talents rien n'est plus contraire à l'esprit de l'Évangile, puisque tout homme doit faire fructifier le talent reçu ou tout au moins le rapporter intact. Or les mortifications dont je parle conduisaient nécessairement à la destruction ou à l'affaiblissement des facultés humaines. L'intention que l'on pouvait se proposer n'est d'aucun poids contre ces considérations: une bonne intention ne peut jamais changer le caractère de moyens mauvais; c'est ce que proclame la saine morale d'accord avec S[t] Paul. On s'est assez moqué, avec raison d'ailleurs, parmi les apologistes chrétiens ou catholiques du fakir de l'Inde qui tient les yeux fixés sur son nombril jusqu'à ce qu'il soit ravi dans la plus délicieuse extase: quelle différence y a-t-il entre ce fakir et Pisentios qui s'attache au cou une grosse pierre et reste toute la journée debout au soleil afin de mieux apprendre les psaumes, ou qui tient ses mains levées au ciel pendant quatorze jours et quatorze nuits, sans les abaisser un seul instant, sans manger, afin d'obtenir la révélation qu'il désire? Je n'en vois aucune. Objecterait-on le peu de pudeur du fakir? des centaines de moines égyp-

tiens allaient tout nus, d'autres n'avaient qu'un pagne : je ne parle pas des conséquences nécessaires d'une vie de quarante jours passée au haut d'un palmier. Et quel rôle fait-on jouer à Dieu en de pareils actes?

Il ne surprendra personne qu'avec un semblable régime de vie l'esprit n'ait eu chez les moines coptes aucune vigueur. Il n'y eut parmi eux qu'un seul homme de talent, Schnoudi, et d'ailleurs quel talent! Pachôme eut certaines imaginations riantes : c'est tout. Le plus souvent les autres savent à peine ce qu'ils veulent dire et ne comprennent même pas les paroles qu'ils citent. Dès l'époque d'Origène, la mode fut en Egypte d'expliquer l'Écriture dans le sens allégorique : cette mode devait durer parce qu'elle était parfaitement appropriée à la tournure de l'esprit égyptien qui aima toujours tout ce qui était alambiqué et qui se passionna à toutes les époques pour les jeux de mots et les traits d'esprit. C'est surtout en Égypte qu'on admira ce que l'on ne comprenait pas, parce que ce devait être profond. Quand on lit les mots attribués à St Antoine, à St Macaire, à St Pachôme, on reste confondu devant tant de petitesse et, qu'on me passe le mot, devant tant de stupide ignorance. Souvent on leur fit des questions élevées auxquelles ils ne comprenaient rien : leurs réponses sont inintelligibles et tellement en dehors de la question qu'on demeure stupéfait en voyant comme on les acceptait aveuglément. La première idée qui traversait l'esprit, la première parole de l'Écriture qui se présentait à la mémoire, tout était bon pour toutes les questions. Une seule chose explique cet aveuglement chez les disciples : la vénération pour des hommes qui eurent vraiment une certaine grandeur. Malheureusement cette vénération fut trop souvent due à la superstition et à la supercherie. Sans aller chercher des exemples ailleurs que dans le monument que je publie, n'est il pas assez étonnant d'entendre Moïse de Kett prouver que Dieu peut envoyer des maladies

aux saints et que l'on ne doit pas s'en scandaliser parce que S[t] Paul a dit : «Je me suis fait tout à tous pour gagner tout le monde»? L'Ecriture même n'était pas toujours respectée, on inventait des citations où on lui faisait dire exactement le contraire de ce qu'elle dit : Schnoudi était passé maître en cette manière et citant la parole de Jésus-Christ à la samaritaine : «Le temps viendra bientôt où l'on n'adorera le Père ni à Sion ni sur cette montagne»,[1] il faisait dire au Messie : «Le temps est venu d'adorer Dieu dans Sion et sur cette montagne.» Sion était son monastère, et la montagne celle d'Athribis : le Seigneur le lui avait assuré.

J'arrête ici ces considérations que je pourrais développer : ce que j'ajouterais n'aurait plus aucun rapport avec la vie de Pisentios. Que puis-je en conclure sinon que l'Égypte ne fut jamais chrétienne si le christianisme véritable est celui de l'Occident? Le christianisme à ses débuts a bien pu convertir l'Orient, parce qu'il était relativement simple et qu'il correspondait à un besoin urgent de moralité publique dans l'humanité. Mais à mesure qu'il se développa, que d'Orient il passa en Occident, que la paix lui laissa le loisir de développer les germes qu'il renfermait, il fut de plus en plus évident que la religion chrétienne était faite pour l'Occident et non pour l'Orient. Malgré les schismes et les hérésies, le christianisme a toujours plu aux races philosophiques venues de l'Inde et seules capables d'en comprendre la merveilleuse beauté; au contraire l'Orient tout entier a abandonné le christianisme, s'est converti à une religion plus simple, plus commode, plus appropriée aux besoins de son naturalisme grossier. Si quelques populations isolées ont résisté avec une étonnante conviction à l'envahissement général, elles sont devenues la proie des conquérants et sont condamnées pour jamais à l'avilissement et à la sujétion. Pour ce qui regarde l'Égypte en particulier, elle ne prit du christianisme

1. *Joh.*, IV, v. 21.

que les apparences, et par l'Égypte j'entends la vallée du Nil et le Delta à l'exclusion d'Alexandrie. Fidèle à ses traditions, elle a toujours vécu des idées de ses ancêtres, et la plupart de ses saints n'ont pas cru aux dogmes les plus fondamentaux du christianisme. Charmé de la douceur de la nouvelle religion, y trouvant une occasion favorable en même temps qu'une ample matière à développer ses instincts les plus chers, elle se lança en aveugle dans le mysticisme. Le mysticisme a toujours été étroit, il est toujours devenu une cause de ruine pour l'individu comme pour une population entière. Il aurait fallu une main ferme pour diriger l'Égypte, un Athanase égyptien comme il y eut un Athanase grec. Cet homme fit défaut. Il y eut comme une folie générale qui emporta chacun vers le désert, ses mortifications et ses dangereuses solitudes : ces moines qu'on a regardés comme les modèles de la plus parfaite vertu étaient des gens fort vicieux. Une seule chose eût pu les sauver à nos yeux, l'humilité; mais ils étaient orgueilleux comme des démons, ainsi que la mère Angélique Arnauld de Port-Royal, sans être purs comme des anges. Ils suivaient la pente de leur nature, et le christianisme ne fit que rendre cette pente plus dangereuse et plus rapide, parce que l'Égypte ne lui emprunta que ses dehors, ses côtés brillants, sans prendre en même temps ses solides vertus. Il n'y avait entre les deux que cette communion de possible. C'est pourquoi l'Égypte ne pouvait être chrétienne qu'en apparence. Aussi ne l'a-t-elle été que dans cette mesure et a-t-elle toujours conservé sa religion nationale tout en paraissant adopter des dogmes nouveaux.

Le Caire, 28 avril 1886.

ÉLOGE DE PISENTIOS ÉVÊQUE DE KEFT.[1]

(TEXTE ET TRADUCTION.)

(fol. 124 ⲁ̅) ϩⲁⲛ ⲕⲟⲩϫⲓ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲛⲓⲉⲅⲕⲱⲙⲓⲟⲛ ⲉⲧⲁϥϫⲟⲧⲟⲩ ⲛϫⲉ ⲁⲃⲃⲁ ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲡⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲕⲉϥⲧ ⲉⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ ⲡⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲧⲁⲓⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲕⲉϥⲧ ϧⲉⲛ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡⲉϥⲉⲣ ⲫⲙⲉⲩⲓ ⲉⲧⲧⲁⲓⲏⲟⲩⲧ ⲉⲧⲉ ⲥⲟⲩ ⲓ̅ⲅ̅ ⲙⲡⲓⲁⲃⲟⲧ ⲉⲡⲏⲡ ⲡⲉ ⲉϥⲉⲣⲥⲩⲙⲫⲱⲛⲉⲓⲛ[2] ⲛⲉⲙⲁϥ ⲛϫⲉ ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ⲡⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲉⲟⲩⲱⲟⲩ[3] ⲙⲡⲉⲛ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲭ̅ⲥ̅.

ⲧϩⲩⲡⲟⲑⲉⲥⲓⲥ ⲙⲡⲁⲓϣⲁⲓ ⲙⲫⲟⲟⲩ ϥⲙⲉϩ ⲛⲣⲁϣⲓ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲛⲟϥ ⲉⲧⲉ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲡⲉ ⲙⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲉⲧⲉⲣⲫⲟⲣⲉⲓⲛ[4] ⲙⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛ-

Quelques-uns des éloges qu'a dits abba Moïse, évêque de Keft,[5] au sujet du saint abba Pisentios, évêque de cette même ville de Keft, au jour de sa commémoraison glorieuse qui est le treizième jour du mois d'Épiphi, en (parfait)[6] accord avec Jean, disciple de Pisentios, pour la gloire de notre Seigneur Jésus le Christ.

Le sujet de la fête que (nous célébrons) aujourd'hui nous remplit de joie et d'allégresse;[7] c'est le jour de notre père saint le Christophore abba Pisentios, l'évêque fidèle, (jour) plein d'une

1. Cf. *Cod. Vat.* copt. 66, fol. 124—158. Ce document est paginé ⲁ̅—ⲟ̅ⲁ̅. En tête du premier feuillet on lit : ⲥⲟⲩ ⲓ̅ⲅ̅ ⲛⲉⲡⲏⲡ : le treizième jour d'Épiphi. — 2. Cod. ⲉϥⲉⲣⲥⲩⲙⲫⲱⲛⲓⲛ. — 3. Cod. ⲉⲩⲙⲟⲩ, orthographe vicieuse. — 4. Cod. ⲉⲧⲉⲣⲫⲟⲣⲓⲛ. — 5. Ville du Sahid, sur la rive est du Nil, existant encore aujourd'hui, mais n'ayant plus l'importance qu'elle avait sous la domination grecque et qu'elle conserva sous la domination arabe tant qu'elle fût l'entrepôt des caravanes se rendant aux ports de la mer Rouge. — 6. Les mots que j'ai placés ainsi entre parenthèses n'ont pas d'équivalent en copte : je les ai ajoutés pour rendre la traduction ou française, ou intelligible. — 7. Mot-à-mot : Le sujet de cette fête est plein de joie et d'allégresse.

ⲧⲓⲟⲥ[1] ⲡⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲧⲉⲛϩⲟⲧ ϥⲙⲉϩ ⲛⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧϩⲟⲩⲟ ϧⲉⲛ ⲛⲉⲱϫⲛ ⲛⲛⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉ ϯⲣⲟⲙⲡⲓ ⲧⲏⲣⲥ ⲕⲁⲧⲁ ⲫⲣⲏϯ ⲉⲧⲉ ⲡⲓⲥⲁϫⲓ ⲛⲁⲧⲁⲙⲟⲛ ⲉϣⲱⲡ ⲁⲛϣⲁⲛⲙⲟϣⲓ ⲉⲧϩⲏ ⲛⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ. ⲁⲩⲓⲥ ϫⲉ ϯⲛⲟⲩ ⲛⲧⲉⲛϫⲱ ⲉⲣⲱⲧⲉⲛ ⲛⲛⲓϣⲫⲏⲣⲓ ⲉⲧⲁϥⲁⲓⲧⲟⲩ ⲛϫⲉ ⲫ̅ϯ̅ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧϥ ⲙⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ[2] ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ ⲓⲉϫⲉⲛ ⲧⲉϥⲙⲉⲧⲕⲟⲩϫⲓ.

ⲁⲩϫⲟⲥ ⲉⲑⲃⲏⲧϥ ϫⲉ ⲉϥⲟⲓ ⲛⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲁϥⲁⲙⲟⲛⲓ ⲛⲛⲓⲉⲥⲱⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲡⲉϥⲓⲱⲧ ⲁ ⲫ̅ϯ̅ ⲟⲩⲱⲛ ⲛⲛⲉϥⲃⲁⲗ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲥⲧⲩⲗⲟⲥ (ⲃ̅) ⲛⲭⲣⲱⲙ ⲉϥⲉⲱⲛ ϩⲓ ⲧϩⲏ ⲙⲙⲟϥ ⲛⲁϥⲙⲟϣⲓ ⲟⲩⲛ ⲡⲉ ⲛⲉⲙ ⲕⲉⲁⲗⲟⲩ ⲙⲡⲉϥⲣⲏϯ. ⲡⲉϫⲉ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ[3] ⲙⲡⲓⲁⲗⲟⲩ ⲉⲑⲙⲟϣⲓ ⲛⲉⲙⲁϥ ϫⲉ ⲁⲕⲛⲁⲩ ⲉⲡⲁⲓⲥⲧⲩⲗⲟⲥ ⲛⲭⲣⲱⲙ ⲉϥⲙⲟϣⲓ ϩⲓ ⲧϩⲏ ⲙⲙⲟⲛ. ⲡⲉϫⲁϥ ⲙⲫⲏ. ⲁϥⲱϣ ϫⲉ ⲉⲡϣⲱⲓ ϩⲁ ⲫ̅ϯ̅ ⲛϫⲉ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ[4] ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲫ̅ϯ̅ ⲁⲟⲩⲱⲛ ⲛⲛⲓⲃⲁⲗ ⲛⲧⲉ ⲡⲁⲥⲟⲛ ϩⲱϥ ϩⲓⲛⲁ ⲛⲁⲓⲥⲧⲩⲗⲟⲥ ⲛⲭⲣⲱⲙ

surabondante lumière parmi les autres jours de l'année entière, comme le discours nous l'apprendra, si nous marchons un peu en avant. Allons maintenant, nous devons vous dire les merveilles que Dieu a opérées par la main de notre père saint, abba Pisentios, depuis son enfance.

On dit de lui, qu'étant petit, il gardait les brebis de son père. Dieu lui ouvrit les yeux, il vit une colonne de feu qui marchait devant lui. Il allait avec un autre jeune garçon comme lui. Abba Pisentios dit au jeune garçon qui marchait avec lui : «Vois-tu cette colonne de feu qui marche devant nous?» — Il lui dit : «Non.» Abba Pisentios s'écria devant Dieu, disant : «O Dieu, ouvre les

1. Cod. ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓ. Le manuscrit présente aussi souvent la forme ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ que la forme ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓ. Je crois que la forme grecque est la forme régulière. Les Coptes en négligeant la terminaison grecque ont donné au nom une couleur égyptienne ; ils ont agi de même pour un certain nombre de noms de forme grecque, et au contraire ils n'ont presque jamais donné une forme grecque aux noms tirés de leur langue. — 2. Cod. ⲉⲟⲩⲁⲃ. — 3. Cod. ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓ. — 4. Cod. ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓ.

ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲉϯⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲙⲁⲣⲉϥⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ϩⲱϥ ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲁϣⲫⲏⲣ. ⲁϥⲥⲱⲧⲉⲙ ⲟⲩⲛ ⲛ̀ϫⲉ ⲫ̄ϯ̄ ⲉⲡⲉϥⲧⲱⲃϩ ⲁϥⲟⲩⲱⲛ ⲛ̀ⲛⲓⲃⲁⲗ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉϥϣⲫⲏⲣ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲉⲣ ϣ̀ⲫⲏⲣⲓ ⲉⲙⲁϣⲱ.

ⲁⲩϫⲟⲥ ⲟⲛ ⲉⲑⲃⲏⲧϥ ϫⲉ ϧⲉⲛ ϯⲁⲣⲭⲏ ⲙⲉⲛ ⲉⲧⲁϥⲉⲣ ⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲥϣⲱⲡⲓ ⲉⲑⲣⲉϥϭⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲯⲁⲗⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲏⲑⲏⲥ.[1] ⲛⲉϣⲁϥⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲫⲛⲁⲩ ⲙ̀ⲡⲕⲁⲩⲙⲁ ⲙ̀ⲡⲕⲁⲓⲣⲟⲥ[2] ⲉⲣⲉ ⲡⲓⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲟⲩ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ ⲉⲣⲉ ⲛⲓⲧⲱⲟⲩ ⲣⲱⲕϩ[3] ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲓⲕⲁⲩⲙⲁ. ϣⲁϥϩⲟϩⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲁ ⲛ̀ⲥⲁϩⲣⲉ ⲉⲧⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲣⲱⲙⲓ ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ ⲛ̀ⲧⲉϥⲙⲟⲩⲣ ⲛ̀ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛ̀ⲱⲛⲓ ⲉⲡⲉϥⲙⲟⲩⲧ ϣⲁⲧⲉϥⲧⲁⲟⲩⲟ ⲙ̀ⲡⲓⲯⲁⲗⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲧⲏⲣϥ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲏⲑⲏⲥ[4] ⲙ̀ⲡⲁⲧⲉϥⲭⲁϥ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ϩⲱⲥⲧⲉ[5] ⲛ̀ⲧⲉ ⲣⲁⲧϥ ⲣⲱⲕϩ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲓⲣⲱⲕϩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲧⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ϫⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲧⲁϥϩⲱⲙⲓ ⲉϫⲉⲛ ϩⲁⲛ ϫⲉⲃⲥ ⲛ̀ⲭⲣⲱⲙ. (fol. 125 ⲩ̄) ⲁⲙⲉⲗⲉⲓ[6] ⲟⲩⲛ ⲁ ⲟⲩⲥⲟⲛ ⲙ̀ⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ ϩⲓ ⲕⲟⲧ ⲉⲣⲟϥ ⲛ̀ⲟⲩⲉϩⲟⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥϣⲓⲛⲓ ⲛ̀ⲥⲱϥ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲃⲏⲃ ⲙ̀ⲡⲉϥϫⲉⲙϥ.

yeux de mon frère afin qu'il voie aussi cette colonne de feu; comme je la vois, que mon compagnon la voie aussi!» Dieu entendit sa prière, il ouvrit les yeux de son compagnon : celui-ci vit la colonne et fut étonné grandement.

On dit aussi de lui que, dans le commencement qu'il fut moine, il lui arriva d'apprendre le psautier par cœur. Dans la saison où l'eau arrive, (alors que) les montagnes étaient brûlantes de chaleur, il sortait à l'heure de la chaleur, il se tenait debout dans un lieu désert où personne ne le voyait, il s'attachait au cou une grosse pierre; jusqu'à ce qu'il eût récité par cœur le psautier tout entier, il ne la laissait pas tomber à terre, de sorte que son pied était brûlé par l'ardeur de la montagne, si bien que chacun disait qu'il avait marché sur des charbons de feu. Un jour par hasard un frère

1. Cod. ⲛⲁⲡⲟⲥⲟⲛⲧⲏⲥ. — 2. Cod. ⲙ̀ⲡⲕⲉⲣⲟⲥ. — 3. Cod. ⲣⲟⲕϩ, qui est la forme avec suffixes. — 4. Cod. ⲁⲡⲟⲥⲟⲛⲧⲏⲥ. — 5. Cod. ϩⲱⲥϫⲉ. — 6. Cod. ⲁⲙⲉⲗⲓ.

ⲁϥⲙⲟϣⲓ ⲛ̀ⲥⲁ ⲧⲉϥⲥⲧⲣⲁⲧⲁ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲉϥⲓⲣⲓ ⲙ̀ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ϩⲱⲥⲧⲉ[1] ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡ̀ϩⲣⲟϣ ⲙ̀ⲡⲓⲱⲛⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲉϥⲃⲁⲗ ⲙⲟϩ ⲛ̀ⲥⲛⲟϥ ϩⲱⲥ ϫⲉ ⲉⲩⲛⲁⲫⲱⲣⲕ ⲛ̀ⲥⲉⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ. ⲉⲧⲁ ⲡⲓⲥⲟⲛ ⲇⲉ ϧⲱⲛⲧ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟϥ ϣⲁ ⲡ̀ϣⲁⲩ ⲛ̀ϩⲓⲟⲩⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲥⲟⲟⲛⲉϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲁϥⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲣⲟϥ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲡⲁⲓⲯⲁⲗⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲓⲛⲁϩⲱⲥ ⲛⲁⲕ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲛ̀ⲟⲩⲛⲁⲓ ⲛⲉⲙ ⲟⲩϩⲁⲡ ϯⲛⲁⲉⲣⲯⲁⲗⲗⲉⲓⲛ[2] ⲛ̀ⲧⲁⲕⲁϯ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲱⲓⲧ ⲛ̀ⲁⲧⲁϭⲛⲓ ϫⲉ ⲁⲕⲛⲁⲓ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲛ̀ⲟⲛⲁⲩ. ⲉⲧⲁϥϫⲟⲩϣⲧ ⲇⲉ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲡⲓⲥⲟⲛ ⲁϥⲭⲱ ⲇⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲁϥⲭⲱ ⲙ̀ⲡⲓⲱⲛⲓ ⲉ̀ⲡⲉⲥⲏⲧ ⲁϥϩⲉⲙⲥⲓ ϩⲓϫⲱϥ. ⲡⲉϫⲉ ⲡⲓⲥⲟⲛ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲛⲁϩϯ ⲉⲣⲟⲓ ϫⲉ ⲁⲓⲉⲣ ϣ̀ⲫⲏⲣⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲓⲛⲓϣϯ ⲛ̀ϫⲟⲙ ⲛⲉⲙ ⲧⲁⲓⲙⲉⲧϫⲱⲣⲓ ⲉⲧⲁⲕⲁⲓⲥ ϫⲉ ⲛⲁϣ ⲛ̀ⲣⲏϯ ⲁⲕⲉⲣϩⲩⲡⲟⲙⲉⲛⲉⲓⲛ[3] ⲁⲕⲧⲱⲟⲩⲛ ϧⲁ ⲡⲁⲓⲛⲓϣϯ ⲛ̀ⲕⲁⲩⲥⲱⲛ[4] ⲛ̀ⲧⲁⲓⲙⲁⲓⲛ. ⲁⲛⲟⲕ ⲅⲁⲣ ⲓⲥ ⲡⲓⲑⲱⲟⲩⲓ ⲧⲟⲓ ⲉⲛⲁϭⲁⲗⲁⲩϫ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲁⲩⲣⲱⲕϩ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ϫⲉ ⲉⲓⲙⲟϣⲓ ⲉϫⲉⲛ ϩⲁⲛ ϫⲉⲃⲥ ⲛ̀ⲭⲣⲱⲙ ⲉⲩⲙⲟϩ. ϩⲁⲣⲁ ⲛⲁ-

moine alla le chercher dans sa caverne, il ne le trouva pas; il suivit ses traces (?), il le vit en cet état[5] de sorte que par le poids de la pierre ses yeux étaient remplis de sang comme s'ils allaient être arrachés et sortir de leur orbite. Lorsque le frère se fût approché de lui à la portée d'une flèche, il l'entendit réciter ce psaume : « Je chanterai, Seigneur, ta miséricorde et ta justice, je chanterai pour me convertir à un chemin sans tache, car quand viendras-tu vers moi? » Lorsqu'il regarda, il vit le frère, il cessa, mit la pierre à terre et s'assit dessus. Le frère lui dit : « Crois-moi, j'admire cette grande vertu et ce grand (acte de) courage que tu as fait; car comment peux tu supporter de rester debout dans une aussi grande chaleur? voici qu'une chaussure revêt mes pieds; ils sont brûlés

1. Cod. ϩⲱⲥϫⲉ. — 2. Cod. ϯⲛⲁⲉⲣⲯⲁⲗⲓⲛ. — 3. Cod. ⲁⲕⲉⲣϩⲩⲡⲟⲙⲉⲛⲓⲛ. — 4. Dans la copie d'un autre [illegible] (p. 1[illegible]) j'ai considéré ce mot comme abrégé pour ⲕⲁⲩⲙⲁ; [illegible] c'est un mot de basse grécité employé sans doute communément en Égypte. — 5. Mot à mot : il le vit faisant ainsi.

ⲥⲟⲛ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ[1] ⲉⲣⲉ ⲟⲩ ⲙⲙⲉⲩⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲕϩⲏⲧ ϣⲁⲧⲉⲕⲉⲣ ⲧⲁⲓⲛⲓϣϯ ⲙⲡⲟⲗⲓⲧⲉⲓⲁ[2] ⲑⲁⲓ ⲉⲧⲉ ⲙⲙⲟⲛ ⲣⲱⲙⲓ ⲛⲁϣⲁⲓⲥ ⲛⲧⲉϥⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲁⲓϣⲱ (ⲇ̅) ⲉⲧⲉϥⲉⲣϩⲩⲡⲟⲙⲉⲛⲉⲓⲛ[3] ⲙⲡⲁⲓⲛⲓϣϯ ⲛϭⲱⲗⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉ ⲡⲁⲓⲕⲁⲩⲙⲁ ⲙⲡⲁⲓⲣⲏϯ. ⲁϥⲉⲣ ⲟⲩⲱ ⲛϫⲉ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ[4] ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲁⲣⲉϣⲧⲉⲙ ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲉⲣ ϩⲱⲃ ϧⲉⲛ ⲧⲉϥⲙⲉⲧⲕⲟⲩϫⲓ ⲉϥⲛⲁϣⲉⲣ[5] ϩⲱⲃ ⲑⲱⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲥⲏⲟⲩ ⲛⲧⲉϥⲙⲉⲧϧⲉⲗⲗⲟ ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲑⲣⲉ ⲛⲉⲛⲕⲁⲥ ⲙⲡⲉϥⲥⲱⲙⲁ ϧⲓϯ ⲟⲩⲉⲃϣⲓ ⲅⲁⲣ ⲉⲧϩⲓϫⲉⲛ ⲡϩⲏⲧ ⲙⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲛⲉϥⲭⲱ ⲙⲙⲟϥ ⲁⲛ ⲉⲉⲣ ⲫⲙⲉⲩⲓ ⲙⲫ̅ϯ̅ ⲁϥϫⲟⲥ ⲅⲁⲣ ⲛϫⲉ ⲁⲡⲁ ⲉⲩⲁⲅⲣⲓⲟⲥ ⲡⲓⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲏⲧⲏⲥ[6] ϫⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲅ̅ ⲛⲇⲁⲓⲙⲱⲛ[7] ⲙⲟϣⲓ ⲉⲩⲟⲓ ⲛϣⲫⲏⲣ ⲉⲛⲟⲩⲉⲣⲏⲟⲩ ⲡⲓϣⲟⲣⲡ ⲛϧⲏⲧⲟⲩ ⲡⲉ ⲡⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲛⲧⲉ ϯⲡⲟⲣⲛⲉⲓⲁ[8] ⲉϥϩⲉⲙⲥⲓ ⲥⲁ ⲡⲥⲫⲓⲣ ⲙⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲛⲥⲏⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉϥⲧϧⲙⲟ ⲙⲙⲟϥ ⲉϧⲟⲩⲛ ϯⲡⲟⲣⲛⲉⲓⲁ[9] ⲡⲓⲙⲁϩ ⲃ̅ ⲡⲉ ⲡⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲛⲧⲉ ϯⲉⲃϣⲓ ⲛϥⲭⲱ[10] ⲙⲙⲟϥ ⲁⲛ ⲉⲉⲣⲁⲓⲥ-

comme si j'avais marché sur des charbons ardents. Mon frère Pisentios, quelle pensée as-tu eue en ton cœur de faire cette grande pratique de dévotion que personne ne fera jamais, de se tenir debout sur ce sable, de supporter cette grande continuité d'une pareille chaleur?» — Abba Pisentios répondit et lui dit : «Si l'homme ne travaille pas dans le temps de sa jeunesse, quand travaillera-t-il dans le temps de sa vieillesse, alors que les os de son corps auront vieilli? car la négligence qui est dans le cœur de l'homme ne lui permet pas de penser à Dieu. En effet apa Evagrios l'anachorète a dit : «Il y a trois démons qui vont de compagnie l'un avec l'autre; le premier, c'est l'esprit de fornication qui est assis en tout temps aux côtés de l'homme et l'excite à la fornication; le second

1. Cod. ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓ. — 2. Cod. ⲙⲡⲟⲗⲓⲧⲓⲁ. — 3. Cod. ⲛⲧⲉϥⲉⲣϩⲩⲡⲟⲙⲉⲛⲓⲛ. — 4. Cod. ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓ. — 5. La lettre initiale de ce mot ⲉ avait été omise par le scribe : on l'a ajoutée anciennement. — 6. Cod. ⲡⲓⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲓⲧⲏⲥ. — 7. Cod. ⲛⲇⲉⲙⲱⲛ. — 8. Cod. ϯⲡⲟⲣⲛⲓⲁ. — 9. Cod. ⲉϯⲡⲟⲣⲛⲓⲁ. — 10. Cod. ⲙϥⲭⲱ *(sic)*.

ⲉⲑⲁⲛⲉⲥⲑⲁⲓ[1] ⲟⲩⲇⲉ ⲉⲉⲣ ⲫⲙⲉⲩⲓ ϫⲉ ⲫ︦ϯ︦ ϣⲟⲡ ϣⲁⲧⲉϥϫⲉⲕ ⲡⲓⲛⲟⲃⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲧⲁϥϩⲓ ⲧⲟⲧϥ ⲉⲣⲟϥ ⲡⲓⲙⲁϩ ̅ⲅ̅ ⲡⲉ ⲡⲓⲡ︦ⲛ︦ⲁ︦ ⲉⲧϩⲱⲃⲥ ⲙⲡⲓϩⲟ ϫⲉ ⲛⲛⲉϥⲛⲁⲩ ⲉⲛⲓⲛⲟⲃⲓ ⲉⲧⲉϥⲓⲣⲓ ⲙⲙⲱⲟⲩ. ⲉⲡⲉⲓⲇⲏ[2] ⲭⲙⲉⲩⲓ[3] ⲉⲣⲟⲓ ϯⲛⲟⲩ ϫⲉ ⲁⲓⲉⲣ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲙⲡⲟⲗⲓⲧⲉⲓⲁ[4] ⲟⲩ ϩⲟⲗⲱⲥ ⲧⲉ ⲧⲁⲓⲡⲟⲗⲓⲧⲉⲓⲁ[5] ϩⲁⲓ ⲛⲁϩⲣⲉⲛ ⲛⲓⲛⲓϣϯ ⲙⲡⲟⲗⲓⲧⲉⲓⲁ[6] ⲛⲧⲉ ⲛⲉⲛⲓⲟϯ ⲛⲁⲣⲭⲁⲓⲟⲥ.[7] ⲁⲩϫⲟⲥ ⲅⲁⲣ ⲉⲑⲃⲉ ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲡⲁ ⲕⲟⲗⲟⲩⲑⲟⲥ ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩ- (fol. 126 ̅ⲉ̅) ⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ⲉⲧⲉⲣⲡⲟⲥⲙⲉⲓⲛ[8] ⲛϯⲙⲉⲧⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ ⲛⲕⲁⲗⲱⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲉⲗⲉⲓⲟⲥ[9] ϧⲉⲛ ⲛⲉϥϩⲃⲏⲟⲩⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϫⲉ ⲡⲉⲛⲟⲩ ⲧⲏⲣϥ ⲉⲧⲁϥⲁⲓϥ ϣⲁⲛϫⲉⲙϥ ⲉϥⲉⲣⲛⲏⲥⲧⲉⲩⲉⲓⲛ[10] ⲉϥⲥⲉⲕ ̅ⲃ̅ ̅ⲃ̅ ⲁⲣⲉϣⲁⲛ ⲫⲣⲏ ϣⲁⲓ ⲥⲁ ⲡⲉⲓⲉⲃⲧ ϣⲁϥⲕⲱϯ ⲙⲡⲉϥϩⲟ ⲉⲣⲟϥ ⲙⲱⲓⲧ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲣⲉ ⲫⲣⲏ ⲛⲁϩⲱⲗ ⲉⲣⲟϥ ⲙⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣϥ ϣⲁⲧⲉϥϩⲱⲧⲡ ⲙⲡⲁϥⲙⲏⲓ ⲉⲣⲉ ⲡⲉϥϩⲟ ⲕⲱϯ ⲉⲣⲟϥ ⲉϥⲓⲣⲓ ⲙⲡⲉϥϩⲱⲃ ⲛϫⲓϫ ⲟⲩⲟϩ ⲟⲛ ⲁⲩⲉⲣ ⲙⲉⲑⲣⲉ ϧⲁⲣⲟϥ ⲛⲟⲟϥ ⲛⲉ-

est l'esprit de négligence qui ne le laisse pas sentir et penser que Dieu existe, avant qu'il n'ait accompli le péché qu'il a résolu de faire; le troisième est l'esprit qui lui met un voile devant la figure, afin qu'il ne voie pas les péchés qu'il commet. Puisque maintenant tu penses de moi que j'ai fait une grande pratique de dévotion, qu'est-ce que cette pratique près des grandes œuvres de nos anciens pères? car on dit d'apa Colouthos, homme qui a vraiment été un bel ornement pour le monachisme et parfait en toutes ses actions, que pendant toute sa vie[11] tu l'aurais trouvé jeûnant et prolongeant son jeûne de deux jours en deux jours. Si le soleil se levait à l'Orient, il tournait son visage de ce coté et de quelque coté que le soleil se tournait pendant le jour entier jus-

1 Cod. ⲉⲑⲉⲣⲉⲥⲑⲁⲛⲉⲥⲑⲟⲥ. — 2 Cod. ⲉⲡⲉⲓⲇⲏ. — 3 Cette orthographe est [illegible] dans ce manuscrit; je la laisse dans le texte quoique [illegible] à mon avis. — 4 Cod. ⲙⲡⲟⲗⲓⲧⲓⲁ. — 5 Cod. ⲧⲁⲓⲡⲟⲗⲓⲧⲓⲁ. — 6 Cod. ⲙⲡⲟⲗⲓⲧⲓⲁ. — 7 Cod. ⲛⲁⲣⲭⲉⲟⲥ. — 8 Cod. ⲉⲧⲉⲣⲡⲟⲥⲙⲓⲛ. — 9 Cod. ⲛⲧⲉⲗⲓⲟⲥ. — 10 Cod. ⲉϥⲉⲣⲛⲏⲥⲧⲉⲩⲓⲛ. — 11 [illegible]

ⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲡⲁ ⲕⲟⲗⲟⲩⲑⲟⲥ ϫⲉ ⲁϥⲥⲉⲕ ϯ ϩⲉⲃⲇⲟⲙⲁⲥ[1] ⲧⲏⲣⲥ ϣⲁ ⲡⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲁⲃⲟⲧ ⲡⲁⲱⲛⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲓϩⲙⲉ ⲛⲧⲉ ⲡⲓϣⲱⲙ. ⲁⲩϫⲟⲥ ⲉⲑⲃⲉ ⲟⲩⲥⲟⲛ ⲉϥϧⲉⲛ ⲡⲓⲡⲁⲣⲁⲇⲉⲓⲥⲟⲥ[2] ⲛⲧⲉ ϣⲓⲏⲧ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲁⲣⲭⲁⲓⲟⲥ[3] ϫⲉ ⲁϥⲉⲣ ⲙ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲉϥⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲣⲏ ⲙⲡⲁⲧⲉϥⲓ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉϯⲥⲕⲉⲡⲏ. ⲁⲣⲉϣⲁⲛ ⲡⲓⲣⲏ ϩⲱⲧⲡ ϣⲁϥⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ϩⲓϫⲉⲛ ⲟⲩⲣⲁⲙⲛⲟⲥ ϣⲁ ⲣⲁⲥϯ ⲛⲧⲉϥϣⲁⲓ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲣⲏ ⲛⲧⲉϥϣⲉ ⲛⲁϥ ⲟⲛ ⲛⲧⲉϥⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲛϧⲏⲧϥ. ⲙⲡⲉⲣⲉⲣ ϣⲫⲏⲣⲓ ⲟⲩⲛ ⲙⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ[4] ϩⲱⲥ ϫⲉ ⲁϥⲉⲣ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲙⲡⲟⲗⲓⲧⲉⲓⲁ[5] ⲁⲗⲗⲁ ⲉϣⲱⲡ ⲧⲉⲛⲛⲁⲉⲣ ⲡⲉ ⲙⲡϣⲁ ⲛⲛⲁⲩ ⲉⲛⲉⲛⲉⲣⲏⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲁⲓⲱⲛ[6] ⲉⲑⲛⲁⲙⲟⲩⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲛⲧⲉⲕⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲓ ⲉⲁⲓⲉⲣϫⲓⲛⲓⲟⲣ ⲙⲡⲓⲁⲣⲟ ⲛⲭⲣⲱⲙ ⲉⲧⲥⲱⲕ ϩⲓ ⲧϩⲏ ⲙⲡⲓⲕⲣⲓⲧⲏⲥ (ⲉ̅) ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲁⲟⲩⲱϣⲧ ⲙⲡⲁⲟ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ϧⲉⲛ ⲟⲩϩⲟ ⲙⲙⲟⲛ ϣⲓⲡⲓ ⲛϧⲏⲧϥ. ⲑⲁⲓ ⲧⲉ ϯⲛⲓϣϯ

qu'à son coucher, il ne cessait pas d'y tourner (aussi) son visage en travaillant de ses mains. On assure aussi que le saint apa Colouthos jeûnait la semaine entière jusqu'au samedi dans le mois de Paoni, dans le carême de l'été. On dit d'un frère qui est (cité) dans le *Paradis de Scété*[7] parmi les anciens, qu'il passa quarante jours se tenant debout au soleil, sans aller à l'ombre : si le soleil se couchait, il se tenait debout sur un nerprun épineux jusqu'au lendemain au lever du soleil; il allait alors se placer dans ses rayons.[8] N'admire donc pas Pisentios, comme s'il avait fait une grande pratique de dévotion; mais si nous sommes dignes de nous voir l'un l'autre dans la vie qui demeurera éternellement, tu me verras ayant traversé le fleuve de feu qui s'étend devant le juge et adorant ensuite mon Seigneur Jésus d'un visage où il n'y aura

1. Cod. ϯⲥⲉⲃⲇⲟⲙⲁⲥ. J'ai rétabli le ϩ qui remplace l'esprit rude dans ce mot et qui ne se trouve pas dans ce manuscrit. — 2. Cod. ⲛⲓⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲥⲟⲥ. — 3. Cod. ⲛⲓⲁⲣⲭⲉⲟⲛ. — 4. Cod. ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛϯ. — 5. Cod. ⲙⲡⲟⲗⲏⲧⲓⲁ. — 6. Cod. ⲡⲓⲉⲱⲛ. — 7. C'est le titre d'un livre qui s'est conservé, je crois, en arabe sous le titre de بستان الرهبان : c'est sans doute le type du *Pratum spirituale*. — 8. Mot-à-mot : il se tenait en lui.

ⲙⲡⲟⲗⲓⲧⲉⲓⲁ[1] ⲉⲟⲛⲁⲛⲉⲥ ⲛⲉⲙ ϯⲛⲓϣϯ ⲛⲁⲅⲁⲡⲏ ⲉⲧⲉⲙⲡⲁⲩϣⲧⲁϩⲟⲥ ⲟⲩϩⲗⲓ ⲅⲁⲣ ⲧⲉ ⲧϧⲉⲙⲓ ⲙⲫⲣⲏ ⲛⲁϩⲣⲉⲛ ⲡⲓⲭⲣⲱⲙ ⲛⲧⲉ ⲁⲙⲉⲛϯ. ⲛⲁϩϯ ⲉⲣⲟⲓ ⲡⲁⲥⲟⲛ ϫⲉ ⲁⲣⲉϣⲁⲛ ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲉⲣ ⲡⲉϥⲉⲛⲟⲩ ⲧⲏⲣϥ ⲉϥⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ϧⲉⲛ ⲫⲣⲏ ϥⲟⲓ ⲛⲛⲓϣϯ ⲁⲛ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛⲟⲩⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲉⲛⲛⲁⲁⲓϥ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲕⲟⲗⲁⲥⲓⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁⲛⲉⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲉⲣ ⲡⲉϥⲉⲛⲟⲩ ⲧⲏⲣϥ ⲉϥϣⲉⲡ ϧⲓⲥⲓ ϧⲉⲛ ϧⲓⲥⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛⲁⲛ ϩⲕⲟ ⲛⲁⲛ ⲓⲃⲓ ⲛⲁⲛ ⲛⲏⲥⲧⲉⲓⲁ[2] ⲛⲁⲛ ϣⲗⲏⲗ ⲛⲁⲛ ϣⲣⲱⲓⲥ ⲁⲡⲗⲱⲥ ϧⲓⲥⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲧⲟⲩⲃⲟ ϣⲁ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲉⲫⲉⲛ ⲡⲉϥⲥⲛⲟϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲑⲃⲉ ⲫϯ ϩⲓⲛⲁ ⲛⲧⲉϥϫⲓⲙⲓ ⲛⲟⲩⲛⲁⲓ ⲙⲡⲉϥⲙⲑⲟ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉ ϯⲕⲣⲓⲥⲓⲥ ⲛϩⲟⲩⲟ ⲛⲧⲉϥⲓ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲁⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲛⲥⲉϩⲓⲧϥ ⲉⲛⲓⲕⲟⲗⲁⲥⲓⲥ.

ⲁϥⲉⲣ ⲟⲩⲱ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲥⲟⲛ ϫⲉ ⲛⲑⲟⲕ ⲙⲉⲛ ϯⲙⲉⲩⲓ ⲁⲛ ϫⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲓⲥⲏⲟⲩ[3] ⲛⲁϣⲧⲉⲛⲑⲱⲛϥ ⲉⲣⲟⲕ ϧⲉⲛ ⲛⲉⲕϣⲗⲏⲗ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲕⲙⲉⲗⲉⲧⲏ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲕⲡⲟⲗⲓⲧⲉⲓⲁ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲉⲕⲓⲣⲓ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲉⲧⲉⲙ-

pas de honte. C'est là la grande et bonne pratique, le grand acte d'amour qu'on ne peut comprendre, car la chaleur du soleil n'est rien auprès du feu de l'Amenti. Crois-moi, mon frère, quand même l'homme se tiendrait toute sa vie au soleil, cela n'équivaudrait pas à un seul jour que l'on passerait dans les tourments. Il est bon que l'homme, toute sa vie, endure toute (sorte de) souffrances, qu'il ait faim, qu'il ait soif, qu'il jeûne, qu'il prie, qu'il veille, en un mot qu'il souffre tout avec pureté jusqu'à répandre son sang pour Dieu afin qu'il trouve miséricorde en sa présence au jour du jugement, plutôt qu'au moment où il sortira de ce monde on ne le jettera dans les tourments. »

Le frère lui répondit : « Je pense qu'il n'y a pas en ce temps un seul moine qui puisse te surpasser en tes prières, tes médita-

1. Cod. ⲙⲡⲟⲗⲓⲧⲓⲁ. — 2. Cod. ⲛⲏⲥⲧⲓⲁ. — 3. Cod. ⲡⲁⲥⲏⲟⲩ, puis on a ajouté le [illegible] [illegible].

ⲡⲉⲕⲭⲁ ⲣⲱⲙⲓ ⲉⲉⲙⲓ ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲉⲓⲙⲏⲧⲓ[1] ⲉϯⲡⲟⲗⲏⲉⲓⲁ[2] ⲉⲧⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲕ ⲉⲧⲉⲕⲓⲣⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϯⲛⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ϯⲙⲉⲩⲓ ϫⲉ ⲁ ⲡⲉⲕϩⲏⲧ ⲙ̀ⲕⲁϩ ⲉⲧⲁⲓ- (fol. 127 ζ̄) ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲕ ⲛ̀ϧⲏⲧⲥ ⲁⲗⲗⲁ ϯϯϩⲟ ⲭⲱ ⲛⲏⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ϯⲉⲙⲓ ϫⲉ ⲭⲟⲩⲱϣ ⲁⲛ ⲛ̀ⲧⲉ ϩⲗⲓ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲓ ⲉⲙⲓ ϫⲉ ⲉⲕⲉⲣ ϩⲱⲃ ⲛⲁϣ ⲛ̀ⲣⲏϯ ⲁⲛⲟⲕ ϩⲱ ϯⲛⲁϫⲟⲥ ⲛ̀ϩⲗⲓ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲓ ⲁⲛ ⲛ̀ⲧⲁϯ ⲙ̀ⲕⲁϩ ⲙ̀ⲡⲉⲕϩⲏⲧ ⲁⲗⲗⲁ ϯⲛⲁⲣⲱⲓⲥ ⲉⲡⲁⲓⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ϣⲁ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲁⲙⲟⲩ. ⲉⲛⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲕⲉⲣ ϩⲗⲓ ⲙ̀ⲡⲟⲗⲓⲧⲉⲓⲁ[3] ⲡⲉ ⲉⲃⲏⲗ ⲉⲡⲓⲧⲟⲩⲃⲟ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲕⲥⲱⲙⲁ ϥⲣⲱϣⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲕ ⲉϯ ⲭ̀ⲗⲱⲙ ⲉϫⲱⲕ. ⲁϥⲉⲣ ⲟⲩⲱ ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲓⲧⲉⲗⲉⲓⲟⲥ[4] ϧⲉⲛ ⲛⲉϥⲁⲣⲉⲧⲏ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϫⲉ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ⲉⲧⲁⲓϣⲉⲡ ⲛⲁⲓϧⲓⲥⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲡϫⲓⲛϫⲏ. ⲁⲣⲉϣⲁⲛ ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲅⲁⲣ ⲉⲣ ϩⲁⲛ ⲕⲟⲩϫⲓ ⲙ̀ⲡⲟⲗⲓⲧⲉⲓⲁ[5] ⲉⲑⲃⲉ ⲫϯ ⲥϣⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲛ̀ⲧⲉϥϣⲧⲉⲙⲭⲁ ⲣⲱⲙⲓ ⲉⲉⲙⲓ ⲉⲣⲟϥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛ̀ⲥⲡⲟⲩⲇⲏ

tions, en toutes les pratiques que tu fais et que tu ne laisses voir à personne, sinon ce que je t'ai vu faire aujourd'hui; je pense aussi que ton cœur a été affligé lorsque je t'ai vu t'y livrer;[6] mais, je t'en prie, pardonne-moi; car je sais que tu désires que personne ne sache comment tu agis. Certes je ne le dirai à personne, pour (ne pas) contrister ton cœur,[7] et je veillerai sur ce secret jusqu'au jour de ma mort. Quand même tu ne ferais d'autre œuvre de dévotion que de purifier ton corps, cela suffirait pour t'obtenir la couronne.»[8] Le parfait en toutes ses vertus répondit : «En vérité, c'est en vain que j'ai enduré toutes ces souffrances; car, si un homme a fait quelques petites pratiques pour Dieu, il doit avoir grand soin de ne laisser personne le savoir, à cause de la gloire

1. Cod. ⲓⲙⲏϯ. — 2. Cod. ⲡⲟⲗⲏⲧⲓⲁ. On a ajouté ensuite ⲉϯ. — 3. Cod. ⲡⲁⲗⲏⲧⲓⲁ. — 4. Cod. ⲛⲓⲧⲉⲗⲓⲟⲥ. — 5. Cod. ⲙ̀ⲡⲟⲗⲏⲧⲓⲁ. — 6. Mot-à-mot : lorsque je t'ai vu en elle. — 7. Mot-à-mot : Je ne le dirai à personne pour contrister ton cœur. Cette phrase serait amphibologique en français : j'ai pris la tournure négative qui dans ces sortes de tours est employée de préférence en français. — 8. Mot-à-mot : pour te couronner; c'est-à-dire pour t'assurer le ciel.

ⲥⲟⲃ̀ⲉ ⲟⲩⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲓ ⲉϣⲁϥⲧⲁⲕⲟ ⲫⲏ ⲅⲁⲣ ⲉⲧⲉ ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲛⲁⲁⲓϥ ⲙ̀ⲡⲁⲧⲟⲩϫⲱ ⲙ̀ⲡⲉϥⲧⲁⲓⲟ ⲛⲟⲟϥ ⲡⲉ. ⲉⲡⲉⲓϫⲏ[1] ⲁⲕⲧⲁⲓⲟ ⲛ̀ϩⲟⲩⲟ ⲟⲩⲟϩ ⲟⲛ ⲁⲕϫⲟⲥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ϣⲁⲣⲉ ϯⲙⲉⲧⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ⲛⲁϩⲙⲉⲕ ⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ϫⲉ ⲫⲏ ⲉⲧⲱϣ ⲙⲁⲣⲉϥⲕⲁϯ ⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉϯⲁⲡⲟⲫⲁⲥⲓⲥ ⲉⲧⲟⲓ ⲛ̀ϩⲟϯ ⲉⲧⲁϥϫⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲓⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ⲛ̀ⲥⲟϫ ϧⲉⲛ ⲡ̀ϫⲓⲛⲟⲩⲣⲟⲩⲕⲱⲗϩ ⲉϧⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ̅ ⲁⲟⲩⲱⲛ ⲛⲁⲛ ⲁϥⲉⲣ ⲟⲩⲱ ⲛⲱⲟⲩ ⲛ̀ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲙⲏⲛ ϯϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲛⲱⲧⲉⲛ ϫⲉ ϯⲥⲱⲟⲩⲛ ⲙ̀ⲙⲱⲧⲉⲛ ⲁⲛ ⲣⲱⲓⲥ ⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲧⲉⲧⲉⲛⲥⲱⲟⲩⲛ ⲁⲛ ⲙ̀ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲟⲩⲇⲉ ϯⲟⲩⲛⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲣⲱⲙⲓ ⲅⲁⲣ ⲛⲁϣϣⲟⲩϣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲁⲛ ϧⲉⲛ ϩⲗⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲑⲛⲁⲛⲉϥ ⲉϥⲓⲣⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲉⲓⲙⲏⲧⲓ[2] ⲛ̀ⲧⲉϥⲉⲣⲁⲡⲁⲛⲧⲁⲛ ⲉ̀ⲫ̅ϯ̅ ⲛ̀ⲧⲉϥⲓⲣⲓ ⲙ̀ⲡⲉϥⲗⲟⲅⲟⲥ ⲟⲩⲉⲧ[3] ⲛⲓϩⲁⲡ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫ̅ϯ̅ ⲟⲩⲉⲧ[4] ⲛⲓϩⲁⲡ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲣⲱⲙⲓ ⲟⲩⲟⲛ ⲣⲱⲙⲓ ⲅⲁⲣ ⲉϥⲓⲣⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲡⲉⲑⲛⲁⲛⲉϥ ⲉϥⲙⲉⲩⲓ

humaine qui lui fait perdre (tous ses mérites), car ce que l'homme fait avant qu'on ne célèbre sa gloire lui appartient. Puisque tu loues avec abondance et me dis : « La virginité te sauve, » écoute le Seigneur qui dit dans l'Évangile : « Que celui qui lit comprenne. » Écoute la réponse terrible qu'il a faite aux vierges folles lorsqu'elles frappaient pour entrer et disaient : « O notre Maître, ouvre-nous; » il leur répondit en disant : « En vérité, je vous le dis, je ne vous connais pas : veillez donc car vous ne savez ni le jour, ni l'heure; » car personne ne peut se glorifier d'avoir fait quelque bonne action en ce monde avant d'avoir paru devant Dieu et d'avoir rendu ses comptes. Car, autres sont les jugements de Dieu, et autres les jugements des hommes. Si un homme fait quelque chose de bon en pensant qu'il est le seul juste, le Seigneur dit

1. Cod. ⲉⲡⲓϫⲏ. — 2. Cod. ⲉⲙⲏϯ. — 3. Cod. ⲟⲩⲟⲧ. On a biffé le second ⲟ et on a écrit au-dessus ⲉ, ce qui donne ⲟⲩⲉⲧ, véritable forme. — 4. Même remarque que pour le mot précédent.

ⲉⲣⲟϥ ⲙⲙⲁⲩⲁⲧϥ ϫⲉ ϥⲥⲟⲩⲧⲱⲛ ⲉⲣⲉ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲟⲩⲡⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲡⲉ ⲥⲉⲥϧⲏⲟⲩⲧ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ⲟⲩⲟⲛ ϩⲁⲛ ⲙⲱⲓⲧ ⲙⲙⲁⲩ ⲉⲣⲉ ⲛⲓⲣⲱⲙⲓ ⲙⲉⲩⲓ ⲉⲣⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲥⲉⲥⲟⲩⲧⲱⲛ ⲉⲣⲉ ⲧⲟⲩϧⲁⲏ ⲫⲉϩ ⲉⲡϣⲓⲕ ⲛⲁⲙⲉⲛϯ. ⲛⲓⲙ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲉⲧⲁϥⲉⲙⲓ ⲉⲡϩⲏⲧ ⲙⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲥⲁϫⲓ ⲙⲡⲓⲥⲟⲫⲟⲥ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲡⲁⲩⲗⲟⲥ. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ⲟⲛ ⲛϫⲉ ⲡⲥⲟⲛ ⲙⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲣⲓⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉⲓⲛ[1] ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲁⲓⲉⲣⲁⲡⲟⲗⲁⲩⲉⲓⲛ[2] ⲙⲫⲟⲟⲩ ⲛⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛⲥⲙⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓⲉⲣ ⲙⲫⲣⲏϯ ϫⲉ ⲉⲧⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ϧⲉⲛ ⲑⲃⲁⲕⲓ ⲛⲇⲁⲩⲓⲇ. ⲁϥⲓ ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧϥ ⲉϥϯ ⲱⲟⲩ ⲙⲫ̅ϯ̅ ⲉϫⲉⲛ ⲥⲁϫⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲧⲁϥⲥⲟⲑⲙⲟⲩ ⲛⲧⲟⲧϥ ⲙⲡⲓⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ[3] ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ.

ⲁⲥϣⲱⲡⲓ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲑⲣⲉϥⲉⲣⲁⲡⲟⲥⲧⲏⲑⲓⲍⲉⲓⲛ[4] ⲙⲡⲓⲯⲁⲗⲧⲏⲣⲓⲟⲛ (fol. 128 ⲑ̅) ⲁϥϩⲓ ⲁⲣⲭⲏ ⲙⲡⲓⲓ̅ⲃ̅ ⲛⲕⲟⲩϫⲓ ⲙⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲟⲩⲟϩ ϧⲉⲛ ⲓ̅ⲃ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲁϥⲉⲣⲁⲡⲟⲥⲧⲏⲑⲓⲍⲉⲓⲛ[5] ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲛⲉϣⲁϥⲱⲗⲓ ⲛⲟⲩⲁⲓ ⲙⲙⲏⲛⲓ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲏⲑⲏⲥ.[6] ⲁϥϭⲓ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲙⲡⲓⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ

que c'est mauvais, car il est écrit : «Il y a des chemins dont les hommes disent qu'ils sont droits, et ils aboutissent[7] à la fosse de l'Amenti.» En effet qui connaît le cœur du Seigneur, selon la parole du sage apôtre Paul?» — Le frère moine lui dit encore : «Crois-moi, j'ai joui en ce jour d'une grande bénédiction, comme si j'eusse vu le Christ Seigneur dans la cité de David.» Et il le quitta, glorifiant Dieu sur toute parole qu'il avait entendue du juste, notre père saint abba Pisentios.

Il arriva qu'après avoir appris le Psautier par cœur, il commença (d'apprendre) les douze petits prophètes; en douze jours il les apprit par cœur, chaque jour il en faisait entrer un dans sa mémoire.[8] Il apprit aussi par cœur le saint évangile selon Jean.

1. Cod. ⲁⲣⲓⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲓⲛ. — 2. Cod. ⲁⲓⲉⲣⲁⲡⲟⲗⲁⲩⲓⲛ. — 3. Cod. ⲙⲡⲓⲇⲓⲕⲉⲟⲥ. — 4. Cod. ⲉⲣⲁⲡⲟⲥⲉⲟⲛⲧⲓⲍⲓⲛ. — 5. Cod. ⲁϥⲉⲣⲁⲡⲟⲥⲉⲟⲛⲧⲓⲍⲓⲛ. — 6. Cod. ⲛⲁⲡⲟⲥⲉⲟⲛⲧⲏⲥ. — 7. Mot-à-mot : et leur terme conduit. — 8. Mot-à-mot : il en introduisait un par cœur.

ⲛⲁⲧⲁ ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ⲡⲁⲛⲟⲥⲧⲏⲛⲏⲥ.[1] ⲙⲡⲓⲥⲏⲟⲩ ⲇⲉ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲉⲛⲁϥϣⲟⲡ ⲡⲉ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲃⲏⲃ ⲉⲧⲥⲁⲡⲉⲙϩⲓⲧ ⲙⲡⲧⲱⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲧⲥⲉⲛⲧⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁ ⲙⲙⲟϣⲓ ⲙⲡⲓⲥⲏⲟⲩ ⲇⲉ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲛⲁⲣⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛϩⲉⲛⲟⲩϥⲓ ϣⲟⲡ ⲡⲉ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲕⲁϩⲓ ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲥⲑⲟⲓⲛⲟⲩϥⲓ ⲉⲧϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲙⲟⲛⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛϩⲟⲩⲟ ⲇⲉ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ[2] ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲁϥⲉⲣ ⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲛⲑⲟϣ ⲛϩⲏⲕⲓ ⲙⲁⲗⲗⲟⲛ ⲇⲉ ⲁϥϣⲱⲡⲓ ⲛⲛⲁϣϯ ⲛⲧⲉⲛⲭⲱⲣⲁ ⲧⲏⲣⲥ. ⲉⲧⲁϥϫⲉⲕ ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲁϥⲧⲏⲓϥ ⲉⲡⲓϣⲗⲏⲗ ⲛⲉⲙ ϯⲛⲏⲥⲧⲉⲓⲁ[3] ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲱⲣϥ ⲉⲛⲉ ⲙⲡⲁϥⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲛⲉϩ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲃⲏⲃ ⲓⲉϫⲉⲛ ⲫⲛⲁⲩ ⲉⲧⲉϥⲛⲁⲙⲁϩ ⲡⲉϥⲡⲉⲗⲱⲗ ⲉϥⲙⲟϣⲓ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲛⲛⲏⲟⲩ ⲉϥⲉⲣⲙⲉⲗⲉⲧⲁⲛ ϣⲁⲧⲟⲩⲓ ⲉϫⲉⲛ ϯϣⲱϯ ⲛⲥⲉϣⲗⲏⲗ ⲛⲥⲉⲙⲟϩ ⲛⲛⲓⲙⲱⲟⲩ ⲛⲥⲉⲙⲟϣⲓ ⲟⲛ ⲛⲉⲙ ⲛⲟⲩⲉⲣⲏⲟⲩ ⲉⲩⲉⲣⲙⲉⲗⲉⲧⲁⲛ ϣⲁⲧⲉⲛ ⲡⲟⲩⲁⲓ ⲡⲟⲩⲁⲓ ⲙⲙⲱⲟⲩ ϣⲉ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲡⲉϥⲙⲁ ⲛϣⲱⲡⲓ.

ⲁⲥϣⲱⲡⲓ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲙⲡⲟⲩⲉϩⲟⲟⲩ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲟⲩⲱϣ ⲛⲧⲉ ⲫϯ ⲁϥⲓ ⲉⲃⲟⲗ

Mais quand il habitait la caverne au nord de la montagne de Tsenti dans le chemin, il y eut en ce temps-là une grande abondance sur terre, à cause du parfum qui était dans les monastères saints, surtout (à cause de) notre père saint abba Pisentios qui brillait dans notre pauvre nome, et même il fut la protection de tout notre pays. Lorsqu'il eut achevé (tout) cela, il se livra à la prière, au jeûne et à la retraite, il ne sortait jamais de sa caverne depuis l'heure où pour remplir sa cruche d'eau il marchait avec les frères, méditant jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés au puits : ils priaient (alors), ils puisaient de l'eau, marchaient de nouveau ensemble, faisant méditation, jusqu'à ce que chacun d'entre eux fût entré dans son habitation.

Il arriva qu'un jour, par la volonté de Dieu, il sortit, il se rendit

1 Cod. ⲡⲁⲛⲟⲥⲉⲛⲏⲧⲏⲥ — 2 Cod. ⲡⲓⲥⲉⲛϯ — 3 Cod. ϯⲛⲏⲥⲧⲓⲁ

ⲁϥⲓ ⲉϫⲉⲛ ϯϣⲱϯ ϧⲉⲛ ⲡϫⲓⲛⲟⲣⲉϥ- (ⲓ) ⲙⲟϩ ⲙⲡⲉϥⲕⲉⲗⲱⲗ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲛⲧⲉϥⲙⲟϣⲓ ϫⲉ ⲁϥⲛⲁϩⲱⲗ ⲉⲡⲉϥⲃⲏⲃ ⲁϥⲉⲣⲁⲡⲁⲛⲧⲁⲛ ⲉⲥϧⲓⲙⲓ ⲥⲛⲟⲩϯ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁ ⲛⲙⲟϣⲓ ⲉⲩϩⲉⲙⲥⲓ ⲉⲩϭⲓ ϧⲏⲃⲓ. ⲉⲧⲁⲩⲛⲁⲩ ⲇⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲩⲧⲱⲟⲩⲛⲟⲩ ⲁⲩϭⲟϫⲓ ⲛⲥⲱϥ ϫⲉ ⲉⲩⲛⲁϭⲓ ⲙⲡⲉϥⲥⲙⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲟⲩⲟⲩⲱϣⲧ ⲛⲛⲉϥϫⲓϫ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ϯⲟⲩⲓ ⲙⲉⲛ ⲛⲁⲥⲟⲓ ⲛⲏⲙⲓⲕⲣⲁⲛⲓⲟⲛ[1] ⲉⲥϯ ⲧⲕⲁⲥ ⲉⲡⲓⲟⲩⲁⲓ ⲛⲥⲫⲓⲣ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲥϩⲟ ϩⲱⲥ ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲥⲃⲁⲗ ⲛⲁⲫⲱⲣⲕ ⲛⲧⲉϥⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϯⲕⲉⲟⲩⲓ ⲇⲉ ⲛⲁⲥⲟⲓ ⲛⲟⲩⲇⲣⲟⲡⲓⲕⲏ ⲉⲥϣⲁϥⲓⲱⲟⲩ ⲧⲏⲣⲥ. ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲁ ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲉⲧⲁⲩⲉⲣ ⲗⲁϫⲓ ⲉⲣⲟϥ ⲛⲧⲁⲓϧⲉ ⲧⲏⲣⲥ ⲁϥϩⲱⲃⲥ ⲛⲧⲉϥⲁⲫⲉ ⲛⲧⲉϥⲭⲗⲁϥⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲥⲁⲧ ⲡⲓⲕⲉⲗⲱⲗ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲁϥⲫⲱⲧ. ϯⲥϩⲓⲙⲓ ⲇⲉ ⲛⲟⲩⲇⲣⲟⲡⲓⲕⲏ ⲁⲥϩⲉⲓ[2] ϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁ ⲛⲙⲟϣⲓ ⲙⲡⲉⲥϣϫⲉⲙϫⲟⲙ ⲛϭⲟϫⲓ ⲛⲥⲱϥ ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲇⲉ ⲁϥⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲑⲃⲉ ⲟⲩ ⲉⲣⲉϭⲟϫⲓ ⲛⲥⲱⲓ ⲱ ϯⲟⲣⲅⲏ

au puits pour remplir sa cruche d'eau, il reprit sa marche[3] pour rentrer dans sa caverne. Il rencontra en chemin deux femmes assises dans le deuil; lorsqu'elles l'eurent vu, elles se levèrent et coururent après lui pour recevoir sa bénédiction et baiser ses mains saintes: l'une avait la migraine qui faisait souffrir (tout) un côté de son visage, de sorte que son œil était sur le point d'être arraché et de sortir de l'orbite; l'autre était hydropique et toute gonflée. Et lorsque le saint les vit qui le regardaient ainsi avec hardiesse, il couvrit sa tête de sa cucullе, il jeta sa cruche d'eau et s'enfuit. La femme hydropique faillit en chemin, elle ne put courir après lui. Mais le saint s'écria, disant : «Pourquoi cours-tu après moi, ô passion?[4] Où irai-je en ce jour? Retire-toi de moi,

1. Cod. ⲛⲓⲙⲉⲕⲣⲁⲛⲓⲟⲛ. — 2. Cod. ⲁⲥϧⲉⲓ; récemment on a mis un ϩ au-dessus du ϧ. — 3. Mot-à-mot : il marcha. — 4. Cette interjection peut s'expliquer de deux manières, soit que Pisentios s'adresse à la passion même qu'il croit prête à soulever son cœur; soit qu'il apostrophe la femme. Ce dernier sens me paraît le véritable.

ⲉⲛⲁϣⲉ ⲛⲏⲓ ⲉⲑⲱⲛ ⲙ̀ⲫⲟⲟⲩ ⲉⲁϩⲱ ⲉⲁⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲙⲟⲓ ⲙⲁϣⲉ ⲛⲉ. ⲡⲉϫⲉ ϯⲥϩⲓⲙⲓ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲉⲓϣⲱⲛⲓ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲉⲓϧⲟⲥⲓ ϧⲉⲛ ⲧⲁⲙⲁⲥⲧⲓⲝ ϯϯϩⲟ ⲉⲣⲟⲕ ⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧⲕ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲭⲁ ⲛⲉⲕϫⲓϫ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲉϫⲉⲛ ⲧⲁⲁⲫⲉ ϯⲛⲁϩϯ ϫⲉ ⲡⲓⲟⲩϫⲁⲓ ⲛⲁⲧⲁϩⲟⲓ. ⲛⲑⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲥ ϫⲉ ⲟⲩⲟϩ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲡϫⲟⲙ ⲛ̀ⲧⲁⲙⲉⲧⲉⲗⲁⲭⲓⲥⲧⲟⲥ (fol. 129 ⲓ̅ⲁ̅) ϩⲱⲗ ϣⲁ ⲛⲓⲥⲛⲏⲟⲩ ⲛ̀ⲥⲉϣⲗⲏⲗ ⲉϫⲱ ⲧⲉⲣⲁⲟⲩϫⲁⲓ ⲁⲛⲟⲕ ⲅⲁⲣ ⲁⲛⲟⲕ ⲟⲩⲣⲉϥⲉⲣ ⲛⲟⲃⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲗⲁⲓⲡⲱⲣⲟⲥ. ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁⲓⲣⲏϯ ⲙ̀ⲡⲉϥⲭⲁ ⲧⲟⲧϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϥϭⲟϫⲓ ϣⲁⲧⲉϥϩⲱⲗ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲡⲓⲃⲏⲃ ⲛ̀ⲧⲉϥⲙⲁϣⲟⲁⲙ ⲙ̀ⲡⲣⲟ. ϯⲥϩⲓⲙⲓ ⲇⲉ ϩⲱⲥ ⲉⲧⲟⲓ ⲛ̀ⲛⲏⲙⲓⲕⲣⲁⲛⲓⲟⲛ ⲡⲉϫⲁⲥ ϫⲉ ⲕⲁⲛ ⲙ̀ⲡⲓⲙ̀ⲡϣⲁ ⲛ̀ⲧⲁⲟⲩⲱϣⲧ ⲛⲉⲕϫⲓϫ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲡⲁⲛⲧⲱⲥ ⲡⲉϫⲁⲥ ⲉϥⲉⲱⲟⲩⲛ ϫⲉ ϯⲙ̀ⲡϣⲁ ⲁⲛ ⲉϭⲟϩ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲁϣⲁⲓ ⲛ̀ⲛⲓⲛⲟⲃⲓ ⲉⲧⲁⲓⲁⲓⲧⲟⲩ ⲙⲁⲣⲓⲱⲗⲓ ⲛⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲛ̀ϣⲱ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲁϥⲟⲩⲁϩ ⲛⲉϥϭⲁⲗⲁⲩϫ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ ⲡⲁⲛⲧⲱⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲉⲣⲭⲁⲣⲓⲍⲉⲥⲑⲁⲓ[1] ⲛⲏⲓ ⲙ̀ⲡⲧⲁⲗϭⲟ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲛⲉϥϣⲗⲏⲗ

va-t-en.» — La femme lui dit : «Je suis malade, mon père, je souffre de mon affliction.[2] Je t'en prie, arrête-toi, place tes mains saintes sur ma tête, j'ai confiance que je serai guérie.[3]» — Mais il lui dit : «Et quel est le pouvoir de ma petitesse? Va vers les frères qui prieront sur toi et tu seras guérie; car moi, je suis un misérable pécheur.» Et ainsi il ne cessa pas de courir jusqu'à ce qu'il fût entré dans la caverne et eût fermé la porte. Mais la femme qui avait la migraine dit : «Quand même je ne suis pas digne de baiser tes mains saintes, ô mon père, cependant, dit-elle, vu que[4] je ne mérite pas de le toucher à cause de la multitude des péchés que j'ai commis, que je puisse (au moins) emporter un peu de sable du lieu où il a posé ses pieds saints, afin que de toute ma-

1 Cod. ⲉⲣⲭⲁⲣⲓⲍⲉⲥⲑⲉ. — 2 Mot à mot : de mon fouet. — 3 Mot à mot : j'ai confiance que le salut me sauvera. — 4 Mot-à-mot : étant au que. Ce petit membre de phrase est assez difficile à comprendre dans le texte.

ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ. ϯⲥϩⲓⲙⲓ ⲇⲉ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲉⲥⲛⲓϣϯ ⲛⲛⲁϩϯ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲥϯ-ⲛⲓⲁⲧⲥ ⲛϯϣⲉⲛⲧⲁⲧⲥⲓ ⲛⲟⲩⲓⲛⲁⲙ ⲛⲧⲉ ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ ⲁⲥⲱⲗⲓ ⲙⲡϣⲱ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲥⲉⲣϣⲱⲛ ⲁⲥⲧⲁⲗⲟϥ ⲉϫⲉⲛ ⲧⲉⲥⲧⲉϩⲛⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁⲥ ϫⲉ ϧⲉⲛ ⲫⲣⲁⲛ ⲙⲫⲓⲱⲧ ⲛⲉⲙ ⲡϣⲏⲣⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲣⲓⲭⲁⲣⲓⲍⲉⲥⲑⲁⲓ[1] ⲛⲏⲓ ⲙⲡⲓⲧⲁⲗϭⲟ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲛⲓϣⲗⲏⲗ ⲛⲧⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ. ⲟⲩⲟϩ ϧⲉⲛ ϯⲟⲩⲛⲟⲩ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲁϥⲕⲏⲛ ⲛϫⲉ ⲡⲓϯ[2] ⲧⲕⲁⲥ ⲛⲧⲉ ⲧⲉⲥⲁⲫⲉ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲥⲙⲟϣⲓ ⲉⲥϯ ⲱⲟⲩ ⲙⲫ̅ϯ̅ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲛⲓⲧⲱⲃϩ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ. (ⲓ̅ⲃ̅) ⲉⲧⲁⲥⲓ ⲇⲉ[3] ⲉⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲉ ϯⲥϩⲓⲙⲓ ⲛϩⲩⲇⲣⲟⲡⲓⲕⲏ ⲛϧⲏⲧϥ ⲉⲥⲥⲁϯ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ ⲡⲉϫⲁⲥ ⲛⲁⲥ ϫⲉ ⲁⲣⲉⲧⲁϩⲉ ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲣⲉϭⲓ ⲥⲙⲟⲩ ⲛⲧⲟⲧϥ ⲉϣⲱⲡ ⲁ ⲛⲉ-ϫⲓϫ ϭⲟϩ ⲉⲛⲉϥϫⲓϫ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲓⲉ ⲧⲁⲗⲱⲟⲩ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉϫⲱⲓ ϩⲱ ϯⲛⲁϩϯ ϫⲉ ϯⲛⲁⲙⲧⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ϯⲙⲁⲥⲧⲓⲅⲝ ⲛⲧⲉ ⲡⲁⲓϣⲱⲛⲓ ⲉⲧϩⲓϫⲱⲓ. ⲡⲉ-ϫⲁⲥ ⲛⲁⲥ ϫⲉ ⲙⲡⲉϥⲭⲁ ⲧⲟⲧϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϥϭⲟϫⲓ ϣⲁⲧⲉϥϩⲱⲗ ⲉϧⲟⲩⲛ

nière le Seigueur m'accorde la guérison par ses prières saintes.» La femme, avec la grande foi qu'elle avait en lui, remarqua les traces du pied droit de ce saint abba Pisentios, elle prit du sable dans son manteau, elle le porta à son front et dit : «Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, accorde-moi la guérison par les prières de mon père saint, abba Pisentios.» Aussitôt la douleur de sa tête cessa, elle marcha louant Dieu grâce aux prières de notre père abba Pisentios. Lorsqu'elle parvint à l'endroit où était la femme hydropique étendue à terre, celle-ci lui dit : «As-tu mis la main sur ce saint? as-tu reçu sa bénédiction? si tes mains ont touché ses mains saintes et que tu les poses sur moi, je crois que je serai guérie de l'affliction de cette maladie qui est sur moi.»[4]

1. Cod. ⲁⲣⲓⲭⲁⲣⲓⲍⲉⲥⲉⲥ. — 2. Cod. ⲡⲓⲧⲓⲧⲕⲁⲥ, orthographe vicieuse. — 3. Le ⲇ de ce mot avait été omis tout d'abord par le scribe, puis ajouté. — 4. Mot-à-mot : du fouet de cette maladie qui est sur moi.

ⲉⲧⲉϥⲣⲓ ⲛ̀ⲧⲉϥϣⲟⲗⲙ ⲙ̀ⲡⲣⲟ ⲉⲧⲁⲙⲁⲩ ϫⲉ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲓϣⲧⲁϩⲟϥ ⲁⲓⲱⲗⲓ ⲙ̀ⲡⲓϣⲱ ⲉⲧϧⲁ ⲧⲉϥⲫⲁⲧ ⲛⲟⲩⲓⲛⲁⲙ ⲁⲓⲧⲁⲗⲟϥ ⲉϫⲉⲛ ⲧⲁⲁⲫⲉ ⲟⲩⲟϩ ⲡ̀ϩⲙⲟⲧ ⲙ̀ⲫϯ ϣⲓⲛⲓ ⲁⲓⲁⲥⲓⲁⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲁϣⲱⲛⲓ. ϯⲉϩⲓⲙⲓ ⲇⲉ ϩⲱⲥ ⲛ̀ⲟⲩϩⲩⲇⲣⲱⲡⲓⲕⲏ[1] ⲉ̀ⲃⲟⲗϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲉⲥⲛⲓϣϯ ⲛ̀ⲛⲁϩϯ ⲡⲉϫⲁⲥ ϫⲉ ϯ ⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲏⲓ ϩⲱ ϧⲉⲛ ⲡⲓϣⲱ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲥϭⲓⲧϥ ⲁⲥⲟⲩⲱⲙ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ ⲁϥϣⲉ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲛⲉⲥⲙⲁϧⲧ ⲟⲩⲟϩ ϧⲉⲛ ϯⲟⲩⲛⲟⲩ ⲁ ⲧⲉⲥⲛⲉϫⲓ ⲛⲏⲓ ⲉⲥϣⲁϥϣⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲁ ⲡⲉⲥⲥⲱⲙⲁ ⲧⲏⲣϥ ⲟⲩϫⲁⲓ. ⲁⲩⲱⲗⲓ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲓϣⲱ ⲉⲛⲟⲩⲏⲓ ⲁⲩⲭⲁϥ ⲛ̀ⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙⲱⲟⲩ. ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲛⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲉϩⲓⲙⲓ ⲉⲧⲟⲓ ⲛ̀ⲛⲓⲙⲓⲛⲣⲁⲛⲓⲟⲛ[2] ⲛⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲛ̀ϣⲏⲣⲓ ⲉⲁϥⲱⲥⲕ ⲙ̀ⲡⲉϥⲙⲟϣⲓ ⲟⲩⲇⲉ ⲟⲛ ⲙ̀ⲡⲉϥⲥⲁϫⲓ. (fol. 130 ⲡⲉ) ϧⲉⲛ ⲡϫⲓⲛⲟⲣⲉⲥϭⲓ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲓϣⲱ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲉⲛⲉⲥⲏⲓ ⲱ ⲛⲓϣⲫⲏⲣⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫϯ ⲫⲏ ⲉⲧϭⲓⲥⲓ ⲛ̀ⲛⲉϥⲉⲱⲧⲛ ⲉϥⲟⲩⲱⲛϩ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϯⲉϩⲓⲙⲓ ⲟⲩⲛ ⲉⲧⲁⲥϭⲓ

— L'autre lui dit : « Il n'a pas cessé de courir jusqu'à ce qu'il fût entré dans sa cellule et qu'il en eût fermé la porte. Lorsque j'ai vu que je n'avais pas pu le saisir, j'ai pris du sable qui s'était trouvé sous son pied droit, je l'ai mis sur ma tête, et, grâce à Dieu, j'ai été soulagée de mon mal. » La femme hydropique, elle aussi à cause de sa grande foi, lui dit : « Donne-moi un peu de ce sable. » Et elle le prit, en mangea : le sable pénétra dans ses entrailles et aussitôt son nombril se rompit et laissa couler toutes les impuretés qui étaient dans son ventre; et aussitôt son ventre cessa d'être gonflé et tout son corps fut sain. Elles emportèrent le sable dans leur maison, elles le gardèrent[3] comme une bénédiction pour elles. Après cela, la femme qui avait eu la migraine, avait un petit garçon en retard qui ne marchait ni ne parlait. Lorsqu'elle plaça le sable de ce saint dans sa maison, ô prodiges du Dieu

1. Cod. ⲛϩⲩⲇⲣⲱⲡⲓⲕⲟⲥ. — 2. Cod. ⲛⲓⲙⲉⲛⲣⲁⲛⲓⲟⲛ. — 3. Mot à mot : elles le placèrent comme une bénédiction.

ⲙⲡⲓϣⲱ ⲁⲥϩⲓⲧϥ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲉⲟⲩⲙⲱⲟⲩ ⲁⲥϫⲱⲕⲉⲙ ⲙⲡⲓⲕⲟⲩϫⲓ ⲛϣⲏⲣⲓ ⲁⲥⲧⲥⲟϥ ⲟⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲱⲟⲩ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲁⲩⲉⲣ ⲙⲉⲑⲣⲉ ⲛϫⲉ ⲛⲉϥⲓⲟϯ ϫⲉ ⲙⲡⲉϥⲉⲣ ⲟⲩϩⲉⲃⲇⲟⲙⲁⲥ[1] ϣⲁⲧⲉ ⲛⲉϥϭⲁⲗⲁⲩϫ ⲥⲱⲟⲩⲧⲉⲛ ⲛⲧⲉϥⲙⲟϣⲓ ⲛⲕⲁⲗⲱⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲃⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲥⲛⲁⲩϩ ⲛⲧⲉ ⲡⲉϥⲗⲁⲥ ⲁϥⲥⲁϫⲓ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛⲣⲱⲙⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ.

ⲁⲥϣⲱⲡⲓ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲛⲟⲩⲉϩⲟⲟⲩ ⲉϥⲉⲣⲙⲉⲗⲉⲧⲁⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲓ̅ⲃ̅ ⲛⲕⲟⲩϫⲓ ⲙⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲁⲥϣⲱⲡⲓ ⲇⲉ ⲛⲟⲩⲥⲟⲡ ⲉⲁ ⲟⲩⲥⲟⲛ ⲥⲓⲛⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϫⲱϥ ϧⲉⲛ ⲡϫⲓⲛⲑⲣⲉϥϩⲓ ⲁⲣⲭⲏ ⲉⲡⲓϣⲟⲣⲡ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲕⲟⲩϫⲓ ⲙⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲉⲧⲉ ⲱⲥⲏⲉ ⲡⲉ ⲟⲩⲟϩ ϧⲉⲛ ⲡϫⲓⲛⲑⲣⲉϥⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲣⲟϥ ⲉϥⲉⲣⲙⲉⲗⲉⲧⲁⲛ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲥⲉⲙⲛⲓ ⲁϥϩⲉⲙⲥⲓ ⲥⲁⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉϥⲙⲁ ⲛϣⲱⲡⲓ ⲛⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲉϥⲭⲁ ⲙⲁϣϫ ⲉⲣⲟϥ ⲟⲩⲟϩ ⲁ ⲡⲓⲥⲟⲛ ϫⲟⲩϣⲧ ⲉϧⲟⲩⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲛⲧⲉ ⲡⲣⲟ ⲛⲧⲉ ⲡⲉϥⲙⲁ ⲛϣⲱⲡⲓ ⲁϥⲉⲣⲑⲉⲱⲣⲉⲓⲛ[2] ⲙⲙⲟϥ ϫⲉ ⲉϥⲉⲣ ϩⲱⲃ

qui élève ses élus en les manifestant! la femme prit du sable, le jeta dans (un vase) d'eau, lava le petit enfant, lui fit boire de cette eau, et les parents ont attesté qu'il ne s'écoula pas une semaine avant que ses pieds ne se tinssent droits, qu'il ne marchât bien, que les liens de sa langue ne se fussent déliés et qu'il ne parlât comme tout homme.

Il arriva un jour que comme il méditait[3] les douze petits prophètes, un frère vint à passer près de lui au moment où il commençait le premier des petits prophètes, qui est Osée, et lorsque ce frère l'entendit méditer avec suite, il s'assit un moment en dehors de son habitation, prêtant l'oreille. Et le frère regarda par la lumière de la porte de son habitation,[4] il vit comme le saint

1. Cod. ⲟⲩⲉⲃⲇⲟⲙⲁⲥ. — 2. Cod. ⲁϥⲉⲣⲑⲉⲱⲣⲓⲛ. — 3. Cette méditation consistait dans une récitation à haute voix, sans doute avec des temps d'arrêt pour réfléchir aux paroles prononcées. — 4. Sans doute par les fentes de la porte ou peut-être par le trou de la serrure. Il ne peut en effet s'agir d'ouverture. Quant à la serrure, la chose est possible, mais non probable.

ⲛⲁϣ ⲛ̀ⲣⲏϯ ⲛⲁϥⲉⲣⲙⲉⲗⲉⲧⲁⲛ ⲡⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲱⲥⲏⲉ ⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲉⲣⲟϥ ⲟⲩⲟϩ ϧⲉⲛ ⲡϫⲓⲛⲑⲣⲉϥϫⲟⲕϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲁϥⲉⲣⲁⲥⲡⲁⲍⲉⲥⲑⲁⲓ[1] ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲓ̅ⲗ̅ ⲁϥϩⲱⲗ ⲉⲛϭⲓⲥⲓ ϣⲁ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲉϥⲉⲣ ⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲉϩⲟⲧⲉ ⲫⲣⲏ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁⲓⲣⲏϯ ⲟⲛ ⲁϥϩⲓ ⲁⲣⲭⲏ ⲁⲙⲱⲥ ⲉⲓⲧⲁ[2] ⲙⲓⲭⲉⲁⲥ ⲛⲉⲙ ⲓⲱⲏⲗ ⲛⲉⲙ ⲁⲃⲇⲓⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲓⲱⲛⲁⲥ ⲛⲉⲙ ⲁⲃⲃⲁⲕⲟⲩⲙ ⲛⲉⲙ ⲛⲁⲟⲩⲙ ⲛⲉⲙ ⲥⲟⲫⲟⲛⲓⲁⲥ ⲛⲉⲙ ⲁⲅⲅⲉⲁⲥ ⲛⲉⲙ ⲍⲁⲭⲁⲣⲓⲁⲥ ⲛⲉⲙ ⲙⲁⲗⲁⲭⲓⲁⲥ. ⲁ ⲡⲓⲥⲟⲛ ⲛⲁⲩ ⲉⲡⲓⲓ̅ⲃ̅ ⲙ̀ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲕⲁⲧⲁ ⲟⲩⲁⲓ ⲉϣⲁϥⲉⲣⲙⲉⲗⲉⲧⲁⲛ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ ϣⲁϥⲓ ⲛ̀ⲧⲉϥϩⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲉⲣⲟϥ ϣⲁⲧⲉⲛϫⲟⲕϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲧⲉϥⲉⲣⲁⲥⲡⲁⲍⲉⲥⲑⲁⲓ[3] ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛ̀ⲧⲉϥⲉⲣⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲉⲓⲛ[4] ⲛⲁϥ. ⲉⲧⲁ ⲡⲓⲥⲟⲛ ⲇⲉ ⲛⲁⲩ ⲉⲛⲁⲓ ⲁϥⲕⲱⲗϩ ⲉϧⲟⲩⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥϩⲏⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲟⲩⲟⲓ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲡⲓⲣⲁⲛ ⲙ̀ⲙⲁⲩⲁⲧϥ ϫⲉ ⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ ⲡⲉ ϯⲉⲣⲫⲟⲣⲉⲓⲛ[5] ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲓⲉ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲡⲓⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲗⲉⲓⲟⲥ[6] ⲉⲣⲉ ⲛⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲟⲓ ⲛ̀ϣⲫⲏⲣ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲉϥⲱⲣϥ ⲛⲉⲙ ⲡⲧⲟⲩⲃⲟ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉϥϩⲏⲧ. ⲡⲓⲥⲟⲛ ⲇⲉ ⲙ̀ⲡⲉϥⲙⲟⲩϯ

faisait. Pendant qu'il méditait, le prophète Osée se tenait près de lui, et lorsqu'il eut fini, le prophète l'embrassa et monta dans les hauteurs vers le Christ, plus brillant que le soleil. Et ainsi (le saint) commença Amos, puis Michée, puis Joël, puis Abdias, puis Jonas, puis Habacuc, puis Nahum, puis Sophonie, puis Aggée, puis Zacharie, puis Malachie : le frère vit les douze prophètes venir et se tenir debout devant le saint, à mesure qu'il les méditait, jusqu'à ce qu'il eût fini, puis l'embrasser et se retirer. Lorsque le frère eut vu cela, il frappa sur son cœur et dit : « Malheur à moi parce que je ne porte du moine que le nom! voici le moine parfait; les saints lui tiennent compagnie à cause de sa retraite et de la pureté de son cœur. » Mais le frère n'en parla pas

1. Cod. ⲁϥⲉⲣⲁⲥⲡⲁⲍⲉⲥⲑⲟⲥ. — 2. Cod. ⲓⲧⲁ. — 3. Cod. ⲛⲧⲉϥⲉⲣⲁⲥⲡⲁⲍⲉⲥⲑⲟⲥ. — 4. Cod. ⲛⲧⲉϥⲉⲣⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲓⲛ. — 5. Cod. ϯⲉⲣⲫⲟⲣⲓⲛ. — 6. Cod. ⲛⲧⲉⲗⲓⲟⲥ.

ⲉϧⲟⲩⲛ ϩⲟⲗⲱⲥ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁϥϣⲁⲛⲉⲙⲓ ϫⲉ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲙⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲡⲉϥϩⲏⲧ ⲛⲁϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛⲉⲙⲕⲁϩ ϥⲛⲁϫⲟⲥ ϫⲉ ϩⲟⲥⲟⲛ ⲁⲕⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲓ ⲙⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲁⲓϯⲟⲥⲓ ⲙⲡⲁϧⲓⲥⲓ ⲧⲏⲣϥ. ⲉⲧⲁ ⲡⲓⲥⲟⲛ ⲇⲉ ⲓ ⲉⲣⲏⲥ ⲁϥⲧⲁⲟⲩⲟ ⲛϩⲱⲃ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲛⲓⲥⲛⲏⲟⲩ ⲡⲉϫⲉ ⲛⲓⲥⲛⲏⲟⲩ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲑⲁⲓ ⲧⲉ ϯⲕⲟⲩϫⲓ (fol. 131 ⲓ̅ⲉ̅) ϧⲉⲛ ⲛⲉϥⲡⲟⲗⲓⲧⲉⲓⲁ[1] ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲉϥⲓⲣⲓ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲉⲛⲉ ⲉⲧⲁⲕⲉⲣϩⲩⲡⲟⲙⲉⲛⲉⲓⲛ[2] ⲡⲉ ϣⲁⲧⲉϥⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲉⲡⲓϣⲗⲏⲗ ⲭⲛⲁⲛⲁⲩ ⲉϩⲁⲛ ⲛⲓϣϯ ⲛⲑⲉⲱⲣⲓⲁ.

ⲁⲩϫⲟⲥ ⲟⲛ ⲉⲑⲃⲏⲧϥ ⲛⲑⲟϥ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲡⲓⲛⲁⲩ ⲉⲧⲉϥⲛⲁⲫⲉⲣϫ ⲛⲉϥϫⲓϫ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲡⲓϣⲗⲏⲗ ϣⲁⲩϣⲱⲡⲓ ⲛϫⲉ ⲡⲉϥⲓ̅ ⲛⲧⲏⲃ ⲉⲩⲙⲟϩ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛⲓ̅ ⲛⲗⲁⲙⲡⲁⲥ ⲛⲭⲣⲱⲙ. ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲑⲛⲁϣⲱⲡⲓ ⲉϥⲧⲉⲛⲑⲱⲛⲧ ⲉⲣⲟϥ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲡⲟⲗⲓⲧⲉⲓⲁ[3] ⲉⲧϭⲟⲗⲕ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲁϥⲁⲓⲧⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧϫⲱⲣⲓ. ⲉϥⲉⲣ ⲙⲉⲗⲉⲧⲏ ⲛⲟⲩⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲑⲟϥ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ ⲁ ⲟⲩⲟⲩⲟϩⲓ ⲗⲟϫϥ ⲛⲑⲟϥ ⲇⲉ ⲙⲡⲉϥ-

du tout, disant : «S'il savait que je l'ai vu ainsi, son cœur serait dans une grande affliction et il dirait : Puisque tu m'as vu en cet état, j'ai perdu tout (le mérite de) ma mortification.» Mais lorsque le frère fut allé vers le Sud, il apprit toute chose aux frères. Les frères lui dirent : «Ce n'est qu'une petite pratique parmi celles qu'il fait : si tu avais attendu qu'il se tînt debout pour la prière, tu aurais vu de grands spectacles.»

On dit aussi de notre père saint, abba Pisentios, qu'à l'heure où il étendait les mains pour prier, ses dix doigts étaient enflammés comme dix lampes allumées. Qui l'imitera dans les pratiques continuelles auxquelles il s'est livré avec courage? Un jour que notre père saint, abba Pisentios, méditait, un scorpion le piqua, il ne cessa pas de prier bien que la douleur atteignit son cœur; mais

1. Cod. ⲛⲉϥⲡⲟⲗⲏⲧⲓⲁ. — 2. Cod. ⲉⲧⲁⲕⲉⲣϩⲩⲡⲟⲙⲉⲛⲓⲛ. — 3. Cod. ⲛⲓⲡⲟⲗⲏⲧⲓⲁ.

ⲭⲁⲧⲟⲧϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϥⲉⲣⲙⲉⲗⲉⲧⲁⲛ ϩⲱⲥⲧⲉ ⲛⲧⲉ ⲛⲓϯ ⲧⲕⲁⲥ[1] ⲫⲟϩ ⲉⲛⲉϥϩⲏⲧ ⲛⲟⲟϥ ⲇⲉ ⲛⲁϥⲙⲏⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲡⲉ ⲉϥⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲉϥϥⲁⲓ ϧⲁ ⲡⲓⲙⲕⲁϩ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲙⲙⲉⲧϫⲱⲣⲓ. ⲉⲧⲁ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲛⲁⲩ ⲉⲧⲉϥⲛⲓϣϯ ⲛϩⲩⲡⲟⲙⲟⲛⲏ ⲁϥⲉⲣⲭⲁⲣⲓⲍⲉⲥⲑⲁⲓ[2] ⲛⲁϥ ⲙⲡⲓⲧⲁⲗϭⲟ ⲛⲕⲉⲥⲟⲡ ⲁ ⲛⲓϯ ⲧⲕⲁⲥ ⲗⲏⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲁⲣⲟϥ. ⲁϥϣⲱⲛⲓ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲛⲟⲩⲥⲟⲡ ⲉⲡⲉϥⲥⲡⲗⲏⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲓ̅ⲅ̅ ⲙⲡϣⲁⲓ ⲙⲡⲓⲃⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲡⲁⲥⲭⲁ ⲙⲡⲉϥⲧⲁⲙⲉ ϩⲗⲓ ⲛⲛⲓⲥⲛⲏⲟⲩ ϫⲉ ϥϣⲱⲛⲓ ⲁϥϫⲟⲥ ⲅⲁⲣ ⲛⲱⲟⲩ ϫⲉ ϣⲗⲏⲗ ⲉϫⲱⲓ ⲛⲧⲁϣⲉ ⲛⲏⲓ ϣⲁ ϯⲙⲟⲛⲏ ⲛⲧⲉ ⲁⲃⲃⲁ ⲁⲃⲣⲁⲁⲙ ⲛⲧⲁϫⲉⲙ ⲡϣⲓⲛⲓ (ⲓ̅ⲉ̅) ⲛⲛⲓⲥⲛⲏⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲁⲣⲉϣⲁⲛ ⲫ̅ϯ̅ ⲟⲩⲱϣ ϯⲛⲁⲓ ϣⲁⲣⲱⲧⲉⲛ ⲛⲭⲱⲗⲉⲙ. ⲉⲧⲁϥϫⲉ ⲫⲁⲓ ⲇⲉ ϫⲉ ϩⲓⲛⲁ ⲛⲧⲟⲩϣⲧⲉⲙⲉⲙⲓ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ϥϣⲱⲛⲓ. ⲁⲣⲉϣⲁⲛ ⲟⲩⲁⲓ ⲇⲉ ϧⲉⲛ ⲛⲁⲕⲣⲟⲁⲧⲏⲥ ⲟⲩⲱϣ ⲉϧⲟⲧϧⲉⲧ ϫⲉ ⲡⲱⲥ ⲉϥϣⲱⲛⲓ ⲛϫⲉ ⲛⲉⲃⲓⲁⲓⲕ ⲛⲧⲉ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲙⲁⲣⲉ ⲫⲁⲓ ⲙⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲱϣ ϧⲉⲛ ⲡⲓϫⲱⲙ ⲛⲓⲱⲃ ⲡⲓⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ[3] ⲭⲛⲁϫⲓⲙⲓ ⲙⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲉⲧⲁⲓⲓⲛⲓ

il continua de se tenir debout supportant la souffrance avec un grand courage : lorsque le Seigneur vit sa grande patience, il lui accorda de nouveau la guérison et la douleur cessa.[4] Une fois il eut mal à la rate, au jour de la troisième fête de la fin de la Pâque : il n'informa point les frères qu'il était malade, mais il leur dit : « Priez pour moi, afin que j'aille jusqu'à la laure d'abba Abraham pour visiter les frères de ce lieu : si Dieu le veut, je reviendrai promptement près de vous. » Il dit cela, afin que les frères ignorassent qu'il était malade. Si quelqu'un de (mes) auditeurs désire poser une question, disant : « Comment (se fait-il que) les serviteurs du Christ soient malades? » que cet homme lise le livre du juste Job, tu verras que le Seigneur lui dit : « Je n'ai pas amené

1. Cod. ⲛⲓϯ ⲧⲕⲁⲥ. — 2. Cod. ⲁϥⲉⲣⲭⲁⲣⲓⲍⲉⲥⲑⲉ. — 3. Cod. ⲛⲓⲇⲓⲕⲉⲟⲥ. — 4. Mot à mot comme [illegible]. Ce passage montre bien que ce document n'est qu'un résumé [illegible] [illegible] Il est parlé d'une petite question dont l'auteur n'a rien dit.

ⲛⲛⲁⲓ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉϫⲱⲕ ⲁⲛ ⲛⲕⲉⲥⲙⲟⲧ ⲁⲗⲗⲁ ϫⲉ ϩⲓⲛⲁ ⲛⲧⲉⲕⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲇⲟⲕⲓⲙⲟⲥ. ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲟⲛ ϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛϫⲉ ⲡⲁⲩⲗⲟⲥ ⲡⲓⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲓⲉⲣ ⲥⲙⲟⲧ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ϫⲉ ϩⲓⲛⲁ ⲛⲧⲁⲛⲟϩⲉⲙ ⲛϩⲁⲛ ⲟⲩⲟⲛ. ⲉⲧⲁ ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲇⲉ ⲉⲣ ⲟⲩϩⲉⲃⲇⲟⲙⲁⲥ[1] ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲉϥϣⲱⲛⲓ ⲛⲁϥϧⲟⲥⲓ ⲡⲉ ϧⲉⲛ ⲡⲓϣⲱⲛⲓ ⲛⲁⲣⲉ ⲛⲓⲥⲛⲏⲟⲩ ⲙⲉⲩⲓ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ϥⲭⲏ ⲁⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲃⲏⲃ ⲁⲩⲥⲁϫⲓ ⲟⲩⲛ ⲛϫⲉ ⲛⲓⲥⲛⲏⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲛⲟⲩⲉⲣⲏⲟⲩ ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁϥⲱⲥⲕ ⲛϫⲉ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ[2] ⲙⲁⲣⲉⲛϣⲓⲛⲓ[3] ⲛⲥⲱϥ ⲓⲉ ⲁⲣⲏⲟⲩ ⲡⲁⲛⲧⲱⲥ ⲉⲧⲁ ⲡⲓϧⲓⲥⲓ ϩⲣⲟϣ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉϫⲱϥ ⲙⲡⲉϥϣⲧⲱⲟⲩⲛ. ⲁⲩⲟⲩⲱⲣⲡ ⲇⲉ ⲛⲟⲩⲥⲟⲛ ⲉϣⲓⲛⲓ ⲛⲥⲱϥ. ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲉⲧⲁϥⲥⲉⲛ ⲛⲓⲥⲛⲏⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲁⲣⲉ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲱⲣⲡ ⲛⲏⲛ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲉⲩϫⲓⲙⲓ ⲙⲡⲉϥϣⲓⲛⲓ ⲉⲩϯ ⲛⲟⲙϯ ⲛⲁϥ (fol. 132 ⲓ̅ⲍ̅) ⲕⲁⲧⲁ ⲟⲩⲟⲓⲕⲟⲛⲟⲙⲓⲁ ⲇⲉ ⲛⲧⲉ ⲫ̅ϯ̅ ⲙⲡⲓⲛⲁⲩ ⲉⲧⲁ ⲡⲓⲥⲟⲛ ⲙⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ ⲓ ϣⲁⲣⲟϥ ⲛⲁϥⲭⲏ ϧⲁⲧⲟⲧϥ ⲡⲉ ⲛϫⲉ ⲏⲗⲓⲁⲥ ⲡⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ. ⲉⲧⲁ ⲡⲓⲥⲟⲛ ⲇⲉ ⲙⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ ⲟϩⲓ ⲉϥⲕⲱⲗϩ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲙⲟⲩϯ ϩⲓ ⲧϩⲏ ⲙⲙⲟϥ ϫⲉ ⲥⲙⲟⲩ

ces choses sur toi pour une autre raison que pour faire paraître ta justice.» L'apôtre Paul dit encore : «Je me suis fait tout à tous pour sauver tout le monde.» Et lorsque ce saint eut passé toute une semaine malade, il souffrit (beaucoup) de son mal; les frères pensaient qu'il n'était pas dans la caverne. Ils se parlèrent les uns aux autres, disant : «Abba Pisentios tarde, envoyons le chercher : peut-être que la souffrance pèse lourdement sur lui et qu'il ne peut pas se lever!» Ils envoyèrent un frère le chercher. Mais depuis qu'il avait quitté les frères, le Seigneur lui envoyait les saints le visiter et l'encourager. Et par une économie de Dieu, lorsque le frère moine vint vers lui, le prophète Élie se trouvait à ses côtés. Lorsque le frère moine se mit à frapper pour entrer

1. Cod. ⲟⲩⲉⲃⲇⲟⲙⲁⲥ. — 2. Cod. ⲡⲓⲥⲉⲛϯ. — 3. Cod. ⲙⲁⲣⲉ; la lettre ⲛ a été ajoutée récemment.

ⲉⲣⲟⲓ ⲉⲧⲁϥⲛⲁⲩ ⲇⲉ ⲛϫⲉ ⲏⲗⲓⲁⲥ ⲡⲓⲑⲉⲥⲃⲩⲧⲏⲥ[1] ϫⲉ ⲡⲓⲥⲟⲛ ⲡⲱⲗϩ ⲁϥⲟⲩⲱϣ ⲉⲉⲣⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲉⲓⲛ[2] ⲛⲁϥ ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲇⲉ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ ⲁϥⲁⲙⲟⲛⲓ ⲙⲙⲟϥ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ϯϯϩⲟ ⲉⲣⲟⲕ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲙⲡⲉⲣϩⲱⲗ ⲛⲧⲉⲕⲭⲁⲧ ⲁⲗⲗⲁ ϩⲟⲓ ⲛⲉⲙⲏⲓ ⲛⲕⲉⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲧⲉⲕⲥⲉⲗⲥⲱⲗⲧ. ⲡⲓⲥⲟⲛ ⲇⲉ ⲙⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ ⲉⲧⲁϥⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲙⲡⲉ ϩⲗⲓ ⲉⲣ ⲟⲩⲱ ⲛⲁϥ ⲁϥϯ ⲙⲡⲉϥⲟⲩⲟⲓ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲁϥϫⲓⲙⲓ ⲛⲏⲓ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲡⲓⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲏⲗⲓⲁⲥ ⲡⲓⲑⲉⲥⲃⲩⲧⲏⲥ[3] ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ[4] ⲉⲛⲁϥⲛⲕⲟⲧ ⲡⲉ ⲉϥϣⲱⲛⲓ. ϧⲉⲛ ⲡϫⲓⲛⲟⲣⲉ ⲡⲓⲥⲟⲛ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ϣⲉ ⲛⲁϥ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲁϥϭⲓ ⲙⲡⲓⲥⲙⲟⲩ ⲙⲡⲃ̅ ⲉⲧⲁϥⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ϫⲉ ⲉϥⲛⲁϣⲗⲏⲗ ⲙⲡⲉϥϫⲉⲙϫⲟⲙ ⲛϥⲁⲓ ⲛⲛⲉϥⲃⲁⲗ ⲉⲛϣⲱⲓ ⲉⲑⲟⲙⲥ ⲉⲡϩⲟ ⲙⲡⲓⲁⲅⲓⲟⲥ ⲏⲗⲓⲁⲥ ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲁϣⲁⲓ ⲛⲛⲓⲁⲕⲧⲓⲛ ⲛⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲉϥⲛⲏⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲉϥϩⲟ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛⲟⲩⲥⲉⲧⲉⲃⲣⲏϫ. ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲇⲉ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ[5] ⲡⲉϫⲁϥ ⲙⲡⲓⲥⲟⲛ ϧⲉⲛ ⲟⲩϩⲟ ⲉϥⲙⲉϩ ⲛⲣⲁϣⲓ ϫⲉ ⲡⲓⲥⲟⲛ ⲙⲛ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲡⲓⲱⲧ ⲉⲧⲁⲕϯ ⲙⲡⲉⲕⲟⲩⲟⲓ ⲉϧⲟⲩⲛ

et qu'il dit pour s'annoncer :[7] « Bénis-moi », Élie le Thesbite, ayant vu le frère qui frappait, voulut se retirer; mais le saint abba Pisentios le saisit et lui dit : « Je t'en prie, mon père, ne t'en va pas, ne me laisse pas, mais reste encore un peu avec moi afin de me consoler. » Mais le frère moine ayant vu que personne ne lui répondait, s'approcha et trouva les saints, le bienheureux Élie le Thesbite et le bienheureux abba Pisentios couché, malade. Lorsque le frère entra, il se fit bénir de tous les deux; mais lorsqu'il se tint debout pour prier, il ne put lever les yeux en haut pour regarder le visage du saint Élie, à cause de la multitude des rayons de lumière sortant de sa figure comme des éclairs. Le saint abba Pisentios, le visage rempli de joie, dit au frère : « Frère,

1 Cod. ⲑⲉⲥⲃⲓⲧⲏⲥ. — 2 Cod. ⲉⲣⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲓⲛ. — 3 Cod. ⲡⲓⲑⲉⲥⲃⲓⲧⲏⲥ. — 4 Cod. ⲡⲓⲥⲉⲛϯ. — 5 Cod. ⲙϥⲁⲓ. — 6 Cod. ⲡⲓⲥⲉⲛϯ. — 7 Mot à mot : qu'il eut dit en [illegible]

(ⲣ̅ⲛ̅) ⲁϭⲛⲉ ⲥⲟϭⲛⲓ ⲉⲛⲉ ⲟⲩⲁⲣⲭⲱⲛ ⲛⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲡⲉ ⲙⲏ ⲭⲛⲁϣϣⲉ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲁϭⲛⲉ ⲥⲟϭⲛⲓ. ⲁϥⲉⲣ ⲟⲩⲱ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲥⲟⲛ ⲙⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ ϫⲉ ⲭⲱ ⲛⲏⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲓⲉⲣ ⲛⲟⲃⲓ. ⲉⲧⲁⲓⲱⲥⲕ ϩⲓ ⲧⲟⲛ ⲙⲡⲓⲣⲟ ⲉⲓⲕⲱⲗϩ ⲛⲁⲓⲙⲉⲩⲓ ⲛⲏⲓ ⲡⲉ ϫⲉ ⲉⲕⲟⲓ ⲛⲁⲥⲑⲉⲛⲏⲥ ⲙⲡⲉⲕϣϫⲉⲙϫⲟⲙ ⲛⲧⲱⲟⲩⲛ ⲉⲉⲣ ⲟⲩⲱⲛ ⲛⲏⲓ. ⲉⲑⲃⲉ ⲫⲁⲓ ⲁⲓϯ ⲙⲡⲁⲟⲩⲟⲓ ⲉϧⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲛⲧⲁϫⲉⲙ ⲡⲉⲕϣⲓⲛⲓ. ϧⲉⲛ ⲡϫⲓⲛⲑⲣⲉ ⲡⲓⲥⲟⲛ ⲇⲉ ⲙⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲉϥϯ ⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓⲁ ⲡⲉϫⲉ ⲏⲗⲓⲁⲥ ⲡⲓⲑⲉⲥⲃⲩⲧⲏⲥ ⲛⲁⲡⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ[1] ϫⲉ ⲡⲑⲱϣ ⲙⲫ̅ϯ̅ ⲡⲉ ⲫⲁⲓ ϫⲉ ⲟⲩⲛⲓ ϥⲉⲙⲡϣⲁ ⲛϫⲉ ⲡⲁⲓⲥⲟⲛ ⲉⲑⲣⲉϥⲉⲣⲁⲥⲡⲁⳅⲉⲥⲑⲁⲓ[2] ⲙⲙⲟⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲉϥϭⲓ ⲙⲡⲉⲛⲥⲙⲟⲩ ⲉⲟⲩⲥⲟⲡ.[3] ⲉⲧⲁϥϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲛϫⲉ ⲏⲗⲓⲁⲥ[4] ⲡⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲁϥⲉⲣⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲉⲓⲛ[5] ⲉⲃⲟⲗ ϩⲁⲣⲱⲟⲩ. ⲡⲓⲥⲟⲛ ⲇⲉ ⲙⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ ⲛⲁϥϣⲓⲛⲓ ⲙⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ϫⲉ ⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲑⲱⲛ ⲡⲉ ⲡⲁⲓⲣⲱⲙⲓ ⲉⲣⲉ ⲡⲉϥϥⲱⲓ ϣⲏⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲣⲉ ⲛⲁⲓⲛⲓϣϯ ⲛⲱⲟⲩ[6] ⲕⲱϯ

est-ce que c'est la règle de s'avancer sans permission? Si c'était un grand personnage de ce monde, est-ce que tu serais entré sans permission?» — Le frère moine dit : «Pardonne-moi, j'ai péché. Lorsque je suis resté quelque temps à la porte après avoir frappé,[7] j'ai pensé en moi-même que tu étais sans force et que tu ne pouvais pas te lever pour m'ouvrir, c'est pourquoi je me suis approché pour te visiter.» Quand le frère eut dit ces (paroles) avec repentir, Élie le Thesbite dit à apa Pisentios : «C'est la volonté de Dieu, car certes ce frère est digne de nous saluer et de recevoir à la fois notre (double) bénédiction.» Et lorsque le prophète Élie eut ainsi parlé, il prit congé d'eux. Le frère moine interrogea ce saint et dit : «D'où est cet homme? (que) ses cheveux étaient longs

1. Cod. ⲡⲓⲥⲉⲛϯ. — 2. Cod. ⲉⲑⲣⲉϥⲉⲣⲁⲥⲡⲁⳅⲉⲥⲑⲉⲥ. — 3. Cod. ⲉⲩⲥⲟⲛ, mauvaise orthographe. — 4. Cod. ⲛⲉⲗⲓⲁⲥ, faute évidente. — 5. Cod. ⲁϥⲉⲣⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲓⲛ. — 6. Cod. ⲱⲟⲩ sans préposition; la préposition ⲛ a été ajoutée ensuite. — 7. Mot-à-mot : j'ai tardé devant la porte, frappant.

ⲉⲣⲟϥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ⲙⲡⲓⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲟⲛ ⲙⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲉⲛⲉϩ ⲉϥⲙⲉϩ ⲛⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲙⲉⲧⲣⲁⲩϣ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲙ̀ⲫⲁⲓ ⲟⲩⲟϩ ϧⲉⲛ ϯⲟⲩⲛⲟⲩ ⲉⲧⲁⲓⲁⲙⲟⲛⲓ ⲛⲛⲉϥϫⲓϫ ⲁⲓⲟⲩⲱϣⲧ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲁ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛϫⲟⲙ ϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲥⲱⲙⲁ ⲁⲓⲕⲏⲛ ⲉⲓⲟⲓ ⲛⲁⲥⲑⲉⲛⲏⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓⲟⲩⲛⲟϥ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛⲟⲩⲁⲓ ⲉⲧⲁϥ- (fol. 133 r°) ⲧⲱⲛϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲟⲩⲁⲣⲓⲥⲧⲟⲛ. ⲁⲓϣⲁⲛϫⲟⲥ ⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲫⲁ ⲛⲁⲓⲧⲱⲟⲩ ⲡⲉ ⲡⲁⲓⲣⲱⲙⲓ ⲙⲡⲓⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲛϧⲏⲧϥ ⲟⲩⲟϩ ⲙⲡⲓⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲟⲛ ⲉⲛⲉϩ ⲉϥⲣⲏⲧ ⲙ̀ϥⲱⲓ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲙ̀ⲫⲁⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲉϥⲥⲙⲟⲧ. ⲁϥⲉⲣ ⲟⲩⲱ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲁⲃ̀ⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ[1] ⲡⲉϫⲁϥ ⲙⲡⲓⲥⲟⲛ ϫⲉ ⲁⲣⲓϩⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓⲛ[2] ϫⲉ ⲭⲛⲁⲁⲣⲉϩ ⲉⲡⲓⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲧⲁⲙⲟⲕ. ⲁϥⲉⲣ ⲟⲩⲱ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲥⲟⲛ ϫⲉ ⲉⲓⲙⲏⲧⲓ[3] ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲟⲩⲥⲏⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲟⲩⲁⲛⲁⲅⲕⲏ ⲧⲁϩⲟⲓ ⲛⲧⲁⲟⲩⲟⲛϩϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛϯⲛⲁϫⲟϥ ⲁⲛ. ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲟⲛ ⲡⲉϫⲉ ⲡⲓⲥⲟⲛ ⲛⲁϥ ⲟⲛ[4] ϫⲉ ⲙⲡⲉⲕⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲣⲁⲫⲁⲏⲗ ⲡⲓⲁⲣⲭⲏⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉϥϫⲁϫⲓ ⲛⲉⲙ

et (quelle) grande gloire l'environnait! En vérité je n'ai jamais vu personne rempli de tant de gloire et de dignité comme (l'était) cet homme! Au moment où j'ai pris ses mains et les ai baisées, il s'est fait une grande vertu en mon corps : j'ai cessé de ressentir de la faiblesse[5] et j'ai été rempli d'allégresse comme quelqu'un qui se lève d'un festin; et si je dis que cet homme est de cette montagne, (je dois dire aussi que) je ne l'y ai jamais vu et que je n'ai jamais vu quelqu'un avec pareille chevelure et pareille forme.[6] Le bienheureux abba Pisentios répondit, il dit au frère : « Promets-moi[7] que tu garderas le secret et je te l'apprendrai. » — Le frère répondit : « A moins qu'après quelque temps je ne sois dans la nécessité[8] de le dévoiler, je ne le dirai pas. » Le frère lui dit encore :

1. Cod. ⲡⲓⲥⲉⲛϯ. — 2. Cod. ⲁⲣⲓⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓⲛ. — 3. Cod. ⲓⲙϯ. L'n a été ajouté en [illegible] par le [illegible]. — 4. Un des deux ⲟⲛ est de trop. — 5. Mot à mot : [illegible] — 6. Mot à mot : et je n'ai jamais vu quelqu'un planté de cheveux comme [illegible] et sa forme. — 7. Mot à mot : Avoue-moi. — 8. Mot à mot : [illegible] que dans un temps la nécessité ne me prenne.

ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲧⲱⲃⲓⲁⲥ ϫⲉ ⲡⲓⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲛⲧⲉ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲛⲁⲛⲉⲥ ϩⲟⲡϥ ⲛⲓϩⲃⲏⲟⲩⲓ ⲛⲧⲉ ⲫ̅ϯ̅ ⲛⲑⲱⲟⲩ ⲛⲁⲛⲉⲥ ⲉⲟⲩⲟⲛϩⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲗⲗⲁ ϯⲥⲱⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲕⲙⲟⲥϯ ⲉⲡⲓⲱⲟⲩ ⲉⲧϣⲟⲩⲓⲧ ⲛⲧⲉ ⲛⲓⲣⲱⲙⲓ ⲙⲁⲧⲁⲙⲟⲓ ⲉⲡⲓⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ϯⲛⲁϯ ⲙⲕⲁϩ ⲛϩⲏⲧ ⲛⲁⲕ ⲁⲛ. ⲁϥⲉⲣ ⲟⲩⲱ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ[1] ⲡⲉϫⲁϥ ⲙⲡⲓⲥⲟⲛ ϫⲉ ϧⲉⲛ ⲡϫⲓⲛⲑⲣⲓϣⲉ ⲛⲏⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲉⲛ ⲑⲏⲛⲟⲩ ⲉⲓⲟⲩⲱϣ ϩⲱⲗ ⲉⲡⲓⲙⲟⲛⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲛⲧⲉ ⲁⲃⲃⲁ ⲁⲃⲣⲁⲁⲙ ⲛⲧⲁϫⲉⲙ ⲡⲉϥϣⲓⲛⲓ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲡⲁⲥⲱⲙⲁ ⲉϥⲟⲓ ⲛⲁⲥⲑⲉⲛⲏⲥ ⲁⲓϫⲟⲥ ϫⲉ ϯⲛⲁϣϣⲉ ⲉⲙⲁⲩ ⲁⲛ ⲛⲧⲁ (ⲛ̅) ϣⲱⲡⲓ ⲉⲓⲣⲁϧⲧ ϩⲣⲏⲓ ϩⲓ ⲡⲓⲙⲱⲓⲧ ⲉⲑⲃⲉ ⲧⲁⲙⲉⲧⲁⲧϫⲟⲙ ⲁⲓⲓ ⲉⲡⲁⲓⲙⲁ ⲁⲓⲟⲣϥⲧ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲧⲁⲓⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲣⲓ. ⲓⲥϫⲉⲛ ⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲁⲓⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲉⲛ ⲑⲏⲛⲟⲩ ⲙⲡⲓⲛⲁⲩ ⲉⲡϩⲟ ⲛⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲉⲃⲏⲗ ⲉⲣⲟⲕ ⲉⲧⲁ ⲡⲁⲥⲡⲗⲏⲛ ϯ ⲙⲕⲁϩ ⲛⲏⲓ ⲉⲙⲁϣⲱ ⲁⲓϯϩⲟ ⲉⲡⲁⲟ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲁϥⲉⲣ ϩⲙⲟⲧ ⲛⲏⲓ ⲙⲡⲧⲁⲗϭⲟ ⲙⲡⲁⲥⲱⲙⲁ. ⲟⲩⲟϩ ⲟⲛ ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲁⲓⲣⲱⲙⲓ ⲉⲧⲁⲕⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲏⲗⲓⲁⲥ ⲡⲓⲑⲉⲥⲃⲩⲧⲏⲥ ⲫⲏ ⲉⲧⲁⲩⲟⲗϥ ⲉⲧⲫⲉ

«N'as-tu pas entendu l'archange Raphaël dire au saint Tobie : Il est bon de cacher le secret du roi, mais il est bon de dévoiler les œuvres de Dieu; je sais que tu hais la vaine gloire des hommes : apprends-moi le secret, je ne te causerai pas de peine.» Le bienheureux abba Pisentios répondit, il dit au frère : «Lorsque je vous ai quittés, je voulais aller au monastère d'abba Abraham pour le visiter; j'ai vu (que) mon corps (était) sans force, j'ai dit : Je n'irai pas là-bas de peur que je ne tombe en chemin par suite de ma faiblesse. Je suis venu en ce lieu, je me suis retiré dans cette petite cellule. Depuis le jour où je vous ai quittés, je n'ai pas vu visage d'homme, sinon le tien. Lorsque ma rate m'a fait beaucoup souffrir, j'ai prié notre Seigneur Jesus le Christ : il m'a accordé la grâce de la guérison pour mon corps. Quant à cet homme que tu as vu, c'est Élie le Thesbite qu'on a conduit au ciel dans un

1. Cod. ⲡⲓⲥⲉⲛϯ.

ϧⲉⲛ ϩⲁⲛ ϩⲁⲣⲙⲁ ⲛ̀ⲭⲣⲱⲙ ⲁⲗⲗⲁ ϯϯϩⲟ ⲉⲣⲟⲕ ⲡⲁⲥⲟⲛ ⲙ̀ⲙⲁⲓⲛⲟⲩϯ ⲛ̀ⲧⲉⲕϣⲧⲉⲙϫⲉ ⲡⲁⲓⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ϩⲗⲓ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲓ ϣⲁ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲁⲙⲟⲩ. ϧⲉⲛ ⲡ̀ϫⲓⲛⲟⲣⲉ ⲡⲓⲥⲟⲛ ⲇⲉ ⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲛⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲟⲧϥ ⲙ̀ⲡⲓϧⲉⲗⲗⲟ ⲁϥⲣⲁϣⲓ ⲉⲙⲁϣⲱ ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲡⲉϥⲟⲩⲉⲛϩ ⲡⲓⲥⲁϫⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϣⲁ ⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲁ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ϫⲉⲙ ⲡⲉϥϣⲓⲛⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ.

ⲛⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲥⲟⲛ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲉϥϣⲱⲛⲓ ϧⲉⲛ ⲡ̀ⲧⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲧⲥⲉⲛϯ ϯⲃⲁⲕⲓ. ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡ̀ϩⲟⲩⲟ ⲙ̀ⲡⲓϣⲱⲛⲓ ⲁϥⲉⲣⲉⲡⲓⲑⲩⲙⲉⲓⲛ[1] ⲉⲟⲩⲛⲟⲩϫⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲃⲧ ⲁϥϫⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ[2] ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲓⲥⲟⲛ ⲉⲧϣⲱⲛⲓ ϫⲉ ϯⲉⲣⲉⲡⲓⲑⲩⲙⲉⲓⲛ[3] ⲉⲟⲩⲛⲟⲩϫⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲃⲧ. ⲡⲉϫⲉ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ[4] ⲙ̀ⲡⲓⲥⲟⲛ ⲉⲧϣⲱⲛⲓ ϫⲉ ⲫ̅ϯ̅ ⲛⲁϯ ⲛⲁⲕ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲉⲡⲓⲑⲩⲙⲓⲁ ϩⲓ ⲡⲉⲕⲣⲱⲟⲩϣ ⲉⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲛ̀ⲑⲟϥ ⲉⲑⲛⲁϣⲁⲛⲟⲩϣⲕ ⲛ̀ⲛⲉϥϯ ⲛⲟⲩⲕⲓⲙ ⲙ̀ⲡⲓⲑⲙⲏⲓ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ. ⲁϥϭⲓ ⲟⲩⲛ ⲙ̀ⲡⲉϥⲕⲉⲗⲱⲗ ⲁϥⲙⲁϩϥ (fol. 134 ⲡ̅ⲁ̅) ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲙ̀ⲫⲛⲁⲩ ⲙ̀ⲙⲉⲣⲓ ⲛⲁϥⲱϣ ⲉϩⲣⲏⲓ ϩⲁ ⲫ̅ϯ̅ ⲡⲉ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲭⲁ ⲡⲁⲓⲥⲟⲛ ⲉϥⲟⲓ

char de feu. Mais je t'en supplie, ô mon frère qui aimes Dieu, ne dis cette chose à personne avant le jour de ma mort. » Lorsque le frère eut appris cela du vieillard, il se réjouit beaucoup et il ne révéla pas la chose jusqu'au jour où le Seigneur visita le saint.[5]

Il y eut un frère malade dans la montagne de la ville de Tsenti : par suite de l'excès de la maladie, il eut envie d'un petit poisson. Le frère qui était malade dit à notre père saint, abba Pisentios : « J'ai envie d'un petit poisson. » Abba Pisentios dit au frère qui était malade : « Le Seigneur t'accordera ton désir : place tout ton souci en le Seigneur, il te nourrira, il ne causera jamais de fluctuation au juste.[6] » Il prit donc sa cruche, il la remplit d'eau vers l'heure de midi, il s'écria au Seigneur, disant : « Ne laisse pas ce

1 Cod. ⲁϥⲉⲣⲉⲡⲓⲑⲩⲙⲓⲛ — 2 Cod. ⲡⲓⲥⲉⲛϯ — 3 Cod. ϯⲉⲣⲉⲡⲓⲑⲩⲙⲓⲛ — 4 Cod. ⲡⲓⲥⲉⲛϯ — 5 Cod. [illegible] et il mourut. — 6 Ps. 54, v. 23.

ⲛⲉⲙⲕⲁϩ ⲛϩⲏⲧ ⲉϣⲱⲡ ⲡⲉⲕⲟⲩⲱϣ ⲡⲉ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲓⲉ ⲙⲟⲓ ⲛⲁϥ ⲛⲧⲉϥⲉⲡⲓⲑⲩⲙⲓⲁ. ⲁ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲇⲉ ϫⲉⲙ ⲡϣⲓⲛⲓ ⲙⲡⲓⲕⲁϩⲓ ⲛϯⲣⲟⲙⲡⲓ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲁ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲙⲙⲱⲟⲩ ϣⲱⲡⲓ ⲁϥϥⲁⲓ ⲛⲛⲉϥⲃⲁⲗ ⲉⲡϣⲱⲓ ⲛϫⲉ ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ[1] ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛⲧⲉⲃⲧ ⲉϥⲛⲟⲓⲙⲓ ⲥⲁ ⲡϣⲱⲓ ⲛⲛⲓⲙⲱⲟⲩ ⲉϥϭⲓ ϥⲟϫⲥ. ⲉⲧⲁϥⲛⲁⲩ ⲟⲩⲛ ⲉⲡⲓⲧⲉⲃⲧ ⲁϥⲣⲁϣⲓ ⲁϥⲥⲱⲟⲩⲧⲉⲛ ⲛⲧⲉϥϫⲓϫ ⲉⲃⲟⲗ ⲁϥⲁⲙⲟⲛⲓ ⲙⲙⲟϥ ⲁϥⲟⲗϥ ⲉⲡⲓⲥⲟⲛ ⲉϥⲟⲛϧ. ⲛⲉ ⲑⲁⲓ ⲣⲱ ⲧⲉ ⲧⲉϥⲕⲁϩⲥ ⲉϥⲓⲣⲓ ⲛⲣⲱⲙⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲙⲫ̅ϯ̅ ⲛⲧⲟⲧϥ ⲉϥⲟⲓ ⲛⲉⲡⲟⲩⲇⲁⲓⲟⲥ[2] ⲛⲁϣⲓⲣⲓ ⲉϥⲓⲏⲥ ⲙⲙⲟϥ ⲉϯ ⲙⲧⲟⲛ ⲛⲣⲱⲙⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ. ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲟⲛ ⲡⲉϫⲁϥ ⲙⲡⲓⲥⲟⲛ ϫⲉ ⲙⲡⲉ ⲫ̅ϯ̅ ϥⲟϫⲕ ⲙⲡⲉⲕⲁⲓⲧⲏⲙⲁ[3] ⲥⲉⲥϧⲏⲟⲩⲧ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ⲁ ⲫ̅ϯ̅ ϯ ⲛⲟⲩϧⲣⲉ ⲛⲏⲛ ⲉⲧⲉⲣ ϩⲟϯ ϧⲁ ⲧⲉϥϩⲏ ⲟⲩⲟϩ ⲟⲛ ⲁ ⲫ̅ϯ̅ ⲟⲩⲱⲣⲡ ⲙⲡⲉϥⲁⲣⲓⲥⲧⲟⲛ ⲛⲇⲁⲛⲓⲏⲗ.

ⲁⲥϣⲱⲡⲓ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲉϥⲛⲁϩⲱⲗ ⲉⲙⲁϩ ⲙⲱⲟⲩ ⲛⲟⲩⲥⲟⲡ ⲁϥⲉⲣ ⲉⲃϣⲓ ⲙⲡⲉϥⲱⲗⲓ ⲛⲉⲙⲁϥ ⲙⲡⲓⲛⲟϩ ⲁϥⲧⲱⲃϩ ⲙⲫ̅ϯ̅ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅

frère être triste; si c'est ta volonté, Seigneur, accorde-lui son désir.» Cette année-là le Seigneur avait visité la terre, il y avait eu une grande inondation :[4] le saint abba Pisentios leva les yeux, il vit un grand poisson s'agitant et sautant à la surface des eaux. Lorsqu'il vit le poisson, il se réjouit, il étendit la main, il le saisit, il l'apporta vivant au frère. C'était certes sa coutume de faire pour tous les hommes comme Dieu (fait lui-même);[5] par la plénitude de son zèle, il s'empressait de contenter[6] chacun. Il dit de nouveau au frère : «Dieu ne t'a pas privé de ta demande, car il est écrit que Dieu nourrira ceux qui sont pleins de crainte en sa présence, et de même le Seigneur envoya son repas à Daniel.»

Il arriva une fois que, devant aller puiser de l'eau, il oublia de

1. Cod. ⲡⲓⲥⲉⲛϯ — 2. Cod. ⲛⲉⲡⲟⲩⲇⲉⲟⲥ. — 3. Cod. ⲙⲡⲉⲕⲉⲧⲏⲙⲁ. — 4. Mot-à-mot : une grande eau. — 5. Mot-à-mot : à la manière de Dieu; c'est-à-dire d'être charitable. — 6. Mot-à-mot : de donner repos à chacun.

ⲫ̅ϯ̅ ⲛ̀ⲛⲉⲛⲓⲟϯ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲉⲛⲉⲉⲣ ⲛⲓⲛⲁⲓ ⲛⲉⲙⲏⲓ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲓⲛⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲙⲱⲟⲩ ⲉⲡϣⲱⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲙⲟϩ ⲙ̀ⲡⲁⲓϣⲟϣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲟⲩⲏⲓ ϥⲟⲩⲏⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲓⲙⲁ. ⲡ̅ⲉ̅ⲃ̅ ⲉⲧⲓ ⲟⲩⲛ ⲉϥⲧⲱⲃϩ ⲙ̀ⲡⲁⲧⲉϥϫⲱⲕ ⲛ̀ϯⲉⲩⲭⲏ ⲉⲃⲟⲗ ⲁ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲙⲱⲟⲩ ⲁϥⲓ ⲉⲡϣⲱⲓ ⲁϥⲙⲟϩ ⲙ̀ⲡⲓϣⲟϣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ. ⲉⲧⲓ ⲟⲩⲛ ⲉϥⲛⲁϣⲉ ⲛⲁϥ ⲁϥⲓ ⲛ̀ϫⲉ ⲟⲩⲙⲁⲛⲉⲥⲱⲟⲩ ⲉϫⲉⲛ ϯϣⲱϯ ⲁϥⲥⲟⲙⲥ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲡⲓⲙⲱⲟⲩ ⲉϥⲙⲟϣⲓ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲁϥϫⲟⲩϣⲧ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲡⲓϧⲉⲗⲗⲟ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲛⲟϩ ⲛ̀ⲧⲟⲧϥ ⲁϥⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲣⲉ ⲡⲉϥⲥⲙⲟⲧ ⲟⲛⲓ ⲙ̀ⲫⲁ ⲟⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲓⲱⲟⲩ ⲉⲧⲕⲱϯ ⲉⲣⲟϥ ⲁϥⲉⲣ ϣ̀ⲫⲏⲣⲓ ⲉⲙⲁϣⲱ ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲙ̀ⲙⲁⲛⲉⲥⲱⲟⲩ.

ⲁⲥϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲁⲓ ⲛ̀ⲛⲓⲉϫⲱⲣϩ ⲁⲛⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲭⲣⲱⲙ ⲉϥⲙⲟϩ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲏⲓ ⲁⲛⲥⲁϫⲓ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲛⲉⲣⲏⲟⲩ ⲛ̀ϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ϩⲁⲣⲁ ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲛⲥⲟⲛ ⲡⲓⲉⲉⲛⲧⲓⲟⲥ[1] ϧⲉⲣⲟ ⲭⲣⲱⲙ. ⲉⲑⲃⲉ ⲟⲩ ⲁⲛϯ ϩⲟⲛⲛ ⲉⲡⲓϩⲱⲃ ϫⲉ ⲡⲉ

prendre la corde avec lui. Il pria Dieu, disant : « Seigneur, Dieu de nos pères saints, fais-moi miséricorde, fais monter l'eau afin que j'en remplisse cette cruche, car certes le lieu est (bien) loin. » Il n'avait pas achevé sa prière et priait encore, que le Seigneur commanda à l'eau : elle monta et il en remplit sa cruche. Comme elle était encore en mouvement, un berger vint au puits, il regarda, il vit l'eau qui descendait; il regarda (derechef), il vit le vieillard qui n'avait pas de corde, il vit (que) son apparence était semblable à celle d'un ange du Seigneur à cause de la gloire qui l'environnait; et l'homme qui gardait les brebis fut dans une grande admiration.

Il arriva qu'une nuit nous vîmes du feu flambant dans sa maison, nous nous dîmes les uns aux autres : « Est-ce que notre frère Piontios a allumé du feu? C'est pourquoi nous remarquâmes la

1. Cod. [illegible] — 2. Cod. [illegible] — 3. [illegible]

ⲧⲉϥⲥⲩⲛⲏⲑⲉⲓⲁ[1] ⲁⲛ ⲧⲉ. ⲁⲛⲧⲱⲟⲩⲛ ⲁⲛⲥⲱⲙⲥ ⲉϧⲟⲩⲛ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲁⲓ ⲛⲛⲓϣⲟⲩϣⲧ ⲛⲧⲉ ⲡⲉϥⲏⲓ ⲁⲛⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲉϥϣⲗⲏⲗ ⲉⲣⲉ ⲛⲉϥϫⲓϫ ⲫⲟⲣϣ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲧⲩⲡⲟⲥ ⲙⲡⲥⲧⲁⲩⲣⲟⲥ[2] ⲉⲣⲉ ⲡⲉϥⲓ̅ ⲛⲧⲏⲃ ⲙⲟϩ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛϩⲁⲛ ⲗⲁⲙⲡⲁⲥ ⲛⲭⲣⲱⲙ. ⲉⲧⲓ ⲇⲉ ⲉϥⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲉϥϣⲗⲏⲗ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛⲟⲡⲧⲁⲥⲓⲁ ⲓⲥ ⲅ̅ ⲛⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲁⲩⲓ ϣⲁⲣⲟϥ ⲙⲡⲉⲙⲟⲧ ⲛϩⲁⲛ ⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ ⲉⲩⲉⲣⲫⲟⲣⲉⲓⲛ[3] ⲛϩⲁⲛ ⲥⲧⲟⲗⲏ ⲛⲟⲩⲱⲃϣ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲛⲉⲥⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲡⲟⲩⲓⲛⲓ ⲉⲣⲉ ϩⲁⲛ ϣⲟϣⲧ ⲛⲧⲟⲧⲟⲩ (fol. 135 ⲕ̅ⲅ̅) ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲱⲟⲩ ⲛⲁϥ ϣⲁ ⲅ̅ ⲛⲥⲟⲡ ϫⲉ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ. ⲛⲑⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲓ ⲛⲁⲓⲟϯ ⲁⲛⲟⲕ ϧⲁ ⲡⲓⲃⲱⲕ ⲛⲁⲧϣⲁⲩ ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲉ ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ϥⲛⲁⲃⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉϥⲧⲁⲕⲟ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲙϩⲁⲩ. ⲛⲑⲱⲟⲩ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲱⲟⲩ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲉⲧⲁ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲧⲁⲟⲩⲟⲛ ϣⲁⲣⲟⲕ ⲉϯ ⲛⲁⲕ ⲛⲛⲓϣⲟϣⲧ ⲛⲧⲉ ϯⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ϯⲛⲟⲩ ϫⲉ ϭⲓⲧⲟⲩ ⲛⲁⲕ ϧⲉⲛ ⲛⲉⲕϫⲓϫ ⲉⲧⲁ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲧⲉⲛϩⲟⲩⲧⲕ ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲉⲁⲙⲟⲛⲓ ⲛⲧⲉϥⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲑⲁⲓ ⲉⲧⲁϥϫⲫⲟⲥ ⲛⲁϥ

chose parce que ce n'était pas sa coutume. Nous nous levâmes, nous regardâmes par l'une des fenêtres de sa maison, nous le vîmes, en prière, les mains étendues en forme de croix, ses dix doigts enflammés comme des lampes de feu. Comme il se tenait encore debout à prier, il vit une grande vision : voici que trois anges vinrent à lui sous la forme de moines portant des stoles blanches et de belle apparence, ils avaient des clefs en leurs mains et ils lui dirent jusqu'à trois fois : «Pisentios, Pisentios, Pisentios!» — Il dit : «Bénissez-moi, mes pères; je suis le serviteur indigne qui dans quelque temps sera dissous et se perdra dans le tombeau.» — Mais eux, ils lui dirent : «Le Seigneur nous a envoyés vers toi pour te donner les clefs de l'Église. Maintenant donc, prends-les dans tes mains; le Seigneur te les confie pour paître son Église qu'il s'est acquise lui-même au prix de son sang. Ne

1. Cod. ⲧⲉϥⲉⲩⲛⲟⲓⲁ. — 2. Cod. ⲙⲡϯ. — 3. Cod. ⲉⲩⲉⲣⲫⲟⲣⲓⲛ.

ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲉⲛⲟϥ ⲙⲙⲓⲛ ⲙⲙⲟϥ ϯⲛⲟⲩ ϫⲉ ⲙⲡⲉⲣⲉⲣ ⲁⲧⲥⲱⲧⲉⲙ ⲛⲥⲁ ⲫⲏ ⲉⲟⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲓ ⲛⲁⲕ ϫⲉ ⲟⲩⲛⲓ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲉ ⲉⲧⲟⲩⲱⲣⲡ[1] ⲙⲙⲟⲕ ⲉⲑⲣⲉⲕⲁ-ⲙⲟⲛⲓ ⲙⲡⲉϥⲗⲁⲟⲥ ⲁⲛⲁⲩ ⲙⲡⲉⲣⲉⲣⲡⲁⲣⲁⲓⲧⲉⲓⲥⲑⲁⲓ[2] ϫⲉ ⲓⲉ ⲧⲧⲁⲝⲓⲥ ⲛϯⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲛⲏⲟⲩ ⲛⲉⲱⲕ ⲛⲣⲁⲥϯ. ⲛⲑⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲛⲟⲕ ⲛⲓⲙ ⲁⲛⲟⲕ ϧⲁ ⲡⲓⲧⲁⲗⲁⲓⲡⲱⲣⲟⲥ[3] ϫⲉ ⲉⲓⲛⲁ ⲙⲡϣⲁ ⲛⲧⲁⲓⲛⲓϣϯ ⲛⲉⲧⲫⲱ ⲉⲧϩⲟⲣϣ ⲙⲟⲅⲓⲥ ⲅⲁⲣ ⲉⲓⲛⲁϣϫⲉⲙϫⲟⲙ ⲛϯ ⲗⲟⲅⲟⲥ ϧⲁⲣⲟⲓ ϫⲉ ⲉⲓⲛⲁϯ ϧⲁ ⲕⲉⲟⲩⲁⲓ ⲧⲉⲧⲉⲛⲉⲙⲓ ϫⲉ ⲡⲓϩⲱⲃ ⲉⲧⲉⲧⲉⲛⲑⲱϩⲉⲙ ⲙⲙⲟⲓ ⲉⲣⲟϥ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲡⲉ ⲁⲗⲗⲁ ϯϯϩⲟ ⲉⲣⲱⲧⲉⲛ ⲱ ⲛⲁⲓⲟϯ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲣⲓ ⲡⲁⲙⲉⲩⲓ ⲛⲁϩⲣⲉⲛ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲉⲑⲣⲉϥϯ ⲙⲡⲓⲣⲏϯ ⲛⲏⲓ ⲉⲑⲣⲓϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲁ-ⲙⲉⲧⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ ⲛⲕⲁⲗⲱⲥ ⲙⲙⲟⲛ ⲛⲁⲓϩⲱⲃ ⲣⲱ ϫⲉ ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϥⲧⲟⲙⲓ ⲁⲛ ⲡ̅ϫ̅ ϩⲟⲗⲱⲥ ⲉⲧⲁⲙⲉⲧⲉⲗⲁⲭⲓⲥⲧⲟⲥ ⲥⲉϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲡϫⲱⲙ ⲙⲡⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲥⲟⲥ[4] ⲛⲧⲉ ϣⲓⲏⲧ ⲉⲑⲃⲉ ⲟⲩⲟⲩϫⲁⲓ[5] ϫⲉ ⲑⲉⲟⲇⲱⲣⲟⲥ ϫⲉ

désobéis donc pas à présent à ce qui t'est commandé, car certes le Seigneur t'envoie pour paître son peuple; prends garde de ne pas refuser, car voici que les dignitaires de l'Église viendront demain vers toi. » Pour lui, il dit : « Moi! qui suis-je, moi malheureux, pour être digne de ce grand et lourd fardeau, car c'est à peine si je pourrai rendre compte pour moi même; comment rendrais je encore compte pour un autre! car vous savez que l'œuvre à laquelle vous m'appelez est considérable. Mais, je vous en prie, ô mes pères saints, souvenez vous de moi près du Seigneur afin qu'il m'accorde de bien remplir les devoirs de mon état de moine.[6] Cette chose là, je veux dire l'épiscopat, ne convient pas à ma

1 Cod. ⲉⲧⲟⲩⲱⲣⲡ. Il y a là une faute qui revient assez souvent, mais qui ne compte pas dans le [illegible] des passages analogues. — 2 Cod. ⲙⲡⲉⲣⲉⲣⲡⲟⲣⲉⲧⲓⲥⲟⲥ. — 3 Cod. ⲛⲧⲁⲗⲉⲡⲱⲣⲟⲥ. — 4 Cod. ⲙⲡⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲥⲟⲥ. — 5 Cod. ⲟⲩϫⲁⲓ. La faute n'est [illegible] pour la même raison que pour haut note 1, la lettre [illegible] c'est-à-dire [illegible] de la répétition de la même voyelle ou de la même syllabe. — 6 Mot à mot : d'accomplir bien mon monachisme.

ⲁ ⲡⲓⲥⲛⲏⲟⲩ ϭⲓⲧϥ ⲛϫⲟⲛⲥ ⲁⲩⲉⲣⲭⲉⲓⲣⲟⲧⲟⲛⲉⲓⲛ[1] ⲙⲙⲟϥ ⲛⲇⲓⲁⲕⲱⲛ ⲁ ⲡⲓⲥⲛⲏⲟⲩ ϯϩⲟ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲭⲁⲥ ϫⲉ ⲭⲛⲁⲓⲣⲓ ⲙⲡⲓϣⲉⲙϣⲓ ⲁⲛ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁ ⲛⲉⲣ ϣⲱⲟⲩϣⲓ ⲕⲁⲧⲁⲙⲟⲛⲓ ⲙⲡⲓⲡⲟⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ. ⲡⲉϫⲉ ⲡⲓⲇⲓⲁⲕⲱⲛ ⲛⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲁⲣⲉϣⲧⲉⲙ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲉⲣⲡⲗⲏⲣⲟⲫⲟⲣⲉⲓⲛ[2] ⲙⲙⲟⲓ ⲙⲙⲟⲛ ϣϫⲟⲙ ⲙⲙⲟⲓ ⲉⲓⲣⲓ ⲙⲡⲁⲓϩⲱⲃ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧ ⲙⲙⲁⲩⲁⲧⲧ. ⲗⲟⲓⲡⲟⲛ ⲁϥϣⲗⲏⲗ ⲉϩⲣⲏⲓ ϩⲁ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ϭⲱⲣⲡ ⲛⲏⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲁⲓϩⲱⲃ ϫⲉ ⲡⲉⲕⲟⲩⲱϣ ⲡⲉ ⲉⲑⲣⲓⲣⲓ ⲛϯⲗⲉⲓⲧⲟⲩⲣⲅⲓⲁ[3] ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ϣⲁⲛ ⲙⲙⲟⲛ. ⲟⲩⲟϩ ⲁ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲱⲛ ⲛⲛⲉϥⲃⲁⲗ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲥⲧⲩⲗⲟⲥ ⲛⲭⲣⲱⲙ ⲉϥⲧⲁϫⲣⲏⲟⲩⲧ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ ⲉϥϭⲟⲥⲓ ϣⲁ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉⲧⲫⲉ ⲁ ⲟⲩⲥⲙⲏ ϣⲱⲡⲓ ϣⲁⲣⲟϥ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲧⲫⲉ ϫⲉ ⲑⲉⲟⲇⲱⲣⲟⲥ ⲉϣⲱⲡ ⲭⲛⲁϣⲱⲡⲓ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲙⲡⲁⲓⲥⲧⲩⲗⲟⲥ[4] ⲛⲭⲣⲱⲙ ⲓⲉ ⲙⲁϣⲉ ⲛⲁⲕ ⲁⲣⲓⲟⲩⲓ ⲛϯⲗⲉⲓⲧⲟⲩⲣⲅⲓⲁ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲙⲁ ⲛⲉⲣ ϣⲱⲟⲩϣⲓ. ⲉⲧⲁϥⲛⲁⲩ ⲇⲉ ⲉⲧⲁⲓⲟⲡⲧⲁⲥⲓⲁ ⲛϫⲉ ⲑⲉⲟⲇⲱⲣⲟⲥ

petitesse. On dit dans le livre du *Paradis de Scété* au sujet d'un saint (moine) nommé Théodore, que les frères le prirent de force, l'ordonnèrent diacre[5] et le supplièrent en disant : «Permets, car tu ne feras d'autre service à l'autel que de prendre le calice avec le prêtre.» Le diacre leur dit : «Si le Seigneur ne me remplit pas (de sa grâce), je n'aurai jamais la force de faire cette chose seul (et) de moi-même.» Du reste il adressa une prière au Seigneur, disant : «Seigneur, révèle-moi si c'est ta volonté ou non, que je fasse la liturgie de ce lieu saint!» et le Seigneur lui ouvrit les yeux, il vit une colonne de feu appuyée sur terre (et) s'élevant jusqu'au ciel. Une voix lui vint du ciel, disant : «Théodore, si tu es comme cette colonne de feu, alors va, fais la liturgie de l'autel.» Et lorsque Théodore eut vu cette vision, il se retira de

1. Cod. ⲁⲩⲉⲣⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲓⲛ. — 2. Cod. ⲉⲣⲛⲗⲏⲣⲟⲫⲟⲣⲓⲛ. — 3. Cod. ⲛϯⲗⲩⲧⲟⲩⲣⲅⲓⲁ. — 4. Cod. ⲙⲡⲁⲓⲥⲧⲩⲗⲗⲟⲥ. — 5. Mot-à-mot : lui imposèrent les mains comme diacre.

ⲁϥⲥⲁϩⲱϥ ⲥⲁⲃⲟⲗ ⲙⲡⲓⲙⲁ ⲛⲉⲣ ϣⲱⲟⲩϣⲓ ϣⲁ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡⲉϥⲙⲟⲩ. (fol. 136 ⲡⲉ) ϯⲛⲟⲩ ϫⲉ ⲱ ⲛⲁⲓⲟϯ ⲓⲉϫⲉ ⲁ ⲡⲁⲓⲧⲉⲗⲉⲓⲟⲥ[1] ⲛⲧⲁⲓⲙⲁⲓⲛ ⲉⲧⲉⲣⲡⲟⲉⲙⲉⲓⲛ[2] ϧⲉⲛ ⲁⲣⲉⲧⲏ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲥⲁϩⲱϥ ⲉⲃⲟⲗϩⲁ ⲛⲁⲓϩⲃⲏⲟⲩⲓ ⲙⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲛⲧⲉ ϯⲧⲁⲍⲓⲥ ⲛⲓⲉⲣⲁⲧⲓⲕⲟⲛ ⲑⲁⲓ ⲉⲧⲉϥⲙⲡϣⲁ ⲙⲙⲟⲥ ⲡⲟⲥⲱ[3] ⲙⲁⲗⲗⲟⲛ ⲁⲛⲟⲕ ϧⲁ ⲡⲓⲧⲁⲗⲁⲓⲡⲱⲣⲟⲥ[4] ⲉⲧⲉ ⲛϥⲉⲙⲡϣⲁ ϩⲟⲗⲱⲥ ⲙⲡⲥⲁⲛⲇⲁⲗⲓⲟⲛ[5] ⲛⲛⲉϥϭⲁⲗⲁⲩϫ.[6] ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ⲁ ⲟⲩⲥⲟⲛ ⲛⲧⲉ ϣⲓⲏⲧ ⲉⲣϩⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓⲛ[7] ⲛⲏⲓ ⲉⲥⲃⲏⲧϥ ⲛⲟⲟϥ ⲁⲡⲁ ⲑⲉⲟⲇⲱⲣⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲡⲉ ⲣⲱⲙⲓ ϣⲱⲡⲓ ⲉϥⲧⲉⲛⲑⲱⲛⲧ ⲉⲣⲟϥ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ϧⲉⲛ ⲛⲉϥⲁⲣⲉⲧⲏ. ⲓⲉϫⲉ ⲟⲩⲛ ⲁ ⲡⲟⲗⲓⲧⲉⲩⲧⲏⲥ ⲙⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲥⲁϩⲱϥ ⲥⲁⲃⲟⲗ ⲛϯⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲧⲁⲍⲓⲥ ⲓⲉ ⲛⲓⲙ ϩⲱϥ ⲡⲉ ⲡⲁⲓϩⲏⲕⲓ ⲉⲧⲉ ⲛϥⲉⲙⲟⲛⲧ ⲁⲛ ϫⲉ ⲛⲥⲉⲉⲣ ⲡⲉϥⲙⲉⲩⲓ ⲉⲟⲩⲧⲁⲍⲓⲥ ⲛⲧⲁⲓⲙⲁⲓⲛ. ⲡⲓⲉⲧⲉⲉⲣⲁⲫⲉⲧⲉ[8] ⲅⲁⲣ ϥⲉϧⲁⲓ ϧⲉⲛ ⲡϫⲱⲙ

l'autel jusqu'au jour de sa mort. Maintenant donc, ô mes frères, puisqu'un (homme) aussi parfait, en qui brillaient toutes les vertus,[9] s'est retiré devant les fonctions semblables de cette dignité sacerdotale dont il était digne, à combien plus forte raison (ne dois-je pas le faire) moi malheureux, qui ne sois pas digne de (délier les) sandales de ses pieds? En vérité, un frère de Scété m'a assuré au sujet d'apa Théodore que jamais homme ne lui fut semblable en ses vertus. Puis donc qu'un ascète[10] de cette sorte s'écarte d'une petite dignité, qui est ce pauvre qui n'a pas les dispositions (nécessaires) pour qu'on pense à lui à propos d'une semblable dignité? Car le commentateur[11] a écrit dans le livre de Job : « Puisqu'il a

1 Cod. ⲡⲁⲓⲧⲉⲗⲓⲟⲥ. — 2 Cod. ⲉⲧⲉⲣⲡⲟⲉⲙⲓⲛ. — 3 Cod. ⲡⲟⲥⲱ. — 4 Cod. ⲛⲓⲧⲁⲗⲉⲡⲱⲣⲟⲥ. — 5 Cod. ⲙⲡⲥⲉⲛⲇⲁⲗⲓⲟⲛ. — 6 Cod. ⲡⲉϥⲧⲁⲗⲁⲩϫ, sans préposition. — 7 Cod. ⲉⲣⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲓⲛ. — 8 Cod. ⲡⲓⲉⲧⲛⲉⲣⲁⲫⲉⲧⲉ. — 9 Mot à mot : puisqu'un parfait de cette sorte qui brillait de toute vertu. — 10 Mot à mot : qu'un pratiquant. — 11 Je considère [illegible] comme grec ⲉⲧⲉⲉⲣⲁⲫⲉⲧⲉ. La phrase qui suit n'est pas [illegible] au livre de Job, mais elle est suggérée par un passage de ce livre. Il [illegible]

ⲛⲓⲱⲃ ϫⲉ ⲓⲥϫⲉ ⲁϥϫⲟⲥ ϫⲉ ⲧⲫⲉ ⲧⲟⲩⲃⲏⲟⲩⲧ ⲁⲛ ⲙⲡⲉϥⲙⲑⲟ ⲓⲉ ⲡⲱⲥ ⲁⲛⲟⲛ ⲁⲛ ⲛⲏ ⲉⲑⲟⲩⲉϩ ϧⲉⲛ ϩⲁⲛ ⲛⲓ ⲛⲟⲙⲓ. ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲟⲛ ϫⲉ ⲁ ⲛⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲧⲟⲩⲃⲏⲟⲩⲧ ⲁⲛ ⲙⲡⲉϥⲙⲑⲟ ⲛϩⲟⲩⲟ ⲙⲁⲗⲗⲟⲛ ⲁⲛⲟⲕ ϧⲁ ⲡⲓⲟⲙⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲕⲉⲣⲙⲓ. ⲡⲁⲓϩⲱⲃ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ⲟⲩⲏⲃ ⲫⲁ ϩⲁⲛ ⲣⲱⲙⲓ ⲉⲩⲟⲩⲁⲃ ⲡⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲅⲁⲣ ⲡⲁⲃⲓⲟⲥ ⲙⲉϩ ⲛⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲛⲓⲃⲉⲛ. ⲙⲁⲣⲉ ⲛⲓⲣⲱⲙⲓ ⲉⲑⲙⲉⲓ ⲙⲡⲓⲱⲟⲩ ⲉⲧϣⲟⲩⲓⲧ ⲛⲉⲙ ⲑⲙⲉⲧⲛⲓϣϯ (ⲕ̅ⲉ̅) ⲛⲧⲉ ⲡⲁⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲛⲉⲫⲗⲏⲟⲩ ⲛⲏ ⲉⲑⲙⲉⲓ ⲛϯⲙⲉⲧⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛⲉⲙ ϯⲙⲉⲧⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ϩⲏ[1] ϫⲓⲁⲕⲱⲛ ⲙⲁⲣⲟⲩϭⲓ ⲙⲡϫⲱⲙ ⲙⲡⲓⲗⲉⲩⲓⲧⲓⲕⲟⲛ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲉⲛⲟⲩϫⲓϫ ⲛⲥⲉⲱϣ ⲛϧⲏⲧϥ ϩⲓⲛⲁ ⲛⲥⲉϭⲓ ⲥⲃⲱ ϧⲉⲛ ⲛⲏ ⲉⲧⲁ ⲡⲓⲛⲟⲙⲟⲑⲉⲧⲏⲥ ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ϫⲟⲧⲟⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲏ ⲉⲑⲗⲟⲃⲓ ⲛⲥⲁ ⲡⲁⲓⲣⲁⲛ ϫⲉ ⲟⲩⲏⲃ. ⲛϣⲟⲣⲡ ⲙⲉⲛ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲉϥⲉϭⲓ ⲛⲟⲩⲥϩⲓⲙⲓ ⲙⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲧⲉϥⲥⲩⲅⲅⲉⲛⲉⲓⲁ[2] ⲉⲣⲉ ⲙⲙⲟⲛ ⲁϭⲛⲓ ⲛϧⲏⲧⲥ ⲛⲛⲉϥϭⲓ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲟⲩⲥϩⲓⲙⲓ ⲛⲭⲏⲣⲁ ϫⲉ ⲟⲩⲛⲟⲙⲓⲙⲟⲛ ⲛⲁϥ ⲁⲛ ⲡⲉ ϫⲉ ⲁⲩⲟⲡϥ ⲉⲧⲁⲗⲟ ⲛⲛⲓ-

dit que le ciel n'est pas pur en sa présence, comment (le serions-nous) nous qui habitons dans des maisons de boue?» et encore : «Les anges ne sont pas purs en sa présence; à combien plus forte raison (ne le serai-je pas) moi, boue et cendre.» Car cette œuvre du sacerdoce est l'œuvre d'hommes saints, et moi, ma vie est pleine d'iniquités. Que les hommes qui aiment la vaine gloire et les grandeurs de ce monde futile, qui aiment l'épiscopat, le sacerdoce ou le diaconat, prennent en leurs mains le livre du Lévitique, qu'ils y lisent pour s'instruire ce que le législateur Moïse dit de ceux qui désirent follement ce nom de prêtre. Il dit d'abord : «Que le (prêtre) prenne en sa parenté une femme vierge, qu'il n'y ait aucune tache en elle; qu'il ne prenne pas, dit-il, une femme veuve, car cela ne lui est pas permis, puisqu'on l'a destiné à offrir le sacrifice du Sei-

1. Cod. ϩⲓ. — 2. Cod. ⲥⲩⲛⲅⲉⲛⲓⲁ.

ⲟⲩⲥⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲉϥⲛⲟⲩϯ ⲉϩⲣⲏⲓ. ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲑⲟϥ ϩⲱϥ ⲡⲓⲟⲩⲏⲃ ⲉϥⲉ-ⲟⲩⲱⲛϩ ⲙ̀ⲡⲉϥϩ̀ⲃⲏⲟⲩⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉⲩⲧⲟⲩⲃⲏⲟⲩⲧ ⲛ̀ⲟⲩⲁⲓ ⲟⲩⲁⲓ. ϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲟⲛ ⲛ̀ϫⲉ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲉ ϩⲗⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲓⲥⲡⲉⲣⲙⲁ ⲛ̀ⲁⲁⲣⲱⲛ ⲁⲗⲉ ⲟⲩⲥⲓⲁ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲙ̀ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲉϥⲛⲟⲩϯ ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲟⲛ ϩⲗⲓ ⲛ̀ⲁϭⲛⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ ⲡⲓⲇⲱⲣⲟⲛ ⲇⲉ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲉϥⲛⲟⲩϯ ⲡⲉ ⲉⲧⲉ[1] ϥⲛⲁⲧⲁⲗⲱⲟⲩ ⲉϩⲣⲏⲓ. ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲁϭⲛⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ ⲙ̀ⲡⲉϥϣⲉ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲙ̀ⲃⲉⲗⲗⲉ ⲓⲉ ⲛ̀ϭⲁⲗⲉ ⲓⲉ ⲛ̀ϫⲁϫϣⲁⲓ ⲓⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲉϥ-ⲙⲁϣϫ ϫⲏϫⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩϧⲟⲙϧⲉⲙ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ (fol. 137 ⲛ̅ⲍ̅) ⲛ̀ⲧⲉ ⲟⲩϫⲓϫ ⲓⲉ ⲟⲩϭⲁⲗⲁϫ ⲓⲉ ⲉϥⲟⲓ ⲛ̀ϫⲟ ⲓⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲉϥ-ⲃⲁⲗ ⲟⲓ ⲛ̀ⲁⲟⲩⲁⲛ ⲛ̀ⲭⲗⲟ ⲓⲉ ⲉϥⲟⲓ ⲛ̀ⲛⲁⲛⲃⲁⲗ ⲓⲉ ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲯⲱⲣⲁ ⲛ̀ⲁⲅⲣⲓⲟⲛ ϩⲓⲱⲧϥ ⲓⲉ ⲟⲩⲃⲁⲗ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲡⲉ ⲡⲉϥⲁⲟⲣⲉⲩ ⲫⲏ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲧⲉ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡ̀ϫⲣⲟϫ ⲛ̀ⲁⲁⲣⲱⲛ ⲉⲧⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲁϭⲛⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ ⲙ̀ⲡⲉϥϧⲱⲛⲧ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉⲓⲛⲓ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲙ̀ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ϫⲉ ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲟⲛ ⲁϭⲛⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ

gneur son Dieu. Que le prêtre montre sa pureté en chacune de ses œuvres,[2] car le Seigneur a dit par Moïse : Que nul de la race d'Aaron n'offre le sacrifice au Seigneur son Dieu, s'il y a (en lui) quelque tache, car c'est le présent du Seigneur son Dieu qu'il offrira. Que nul homme en qui il y a une tache n'entre dans le lieu saint. Que tout homme aveugle, boiteux, qui a le nez coupé, l'oreille amputée, ou tout homme qui a le pied ou la main cassée, qui est bossu (?) ou qui a les yeux d'une couleur blanche, ou qui a les cils des yeux arrachés, ou qui a une gale sauvage, ou dont les testicules ne sont que d'une seule glande, que tout homme de la race d'Aaron en lequel il y a une tache ne s'approche pas pour entrer près du Seigneur, car il y a une tache en lui : de même pour un homme qui est lépreux (?) ou n'a qu'un seul testicule. Le

[1] Cod. ⲡⲉϥⲛⲟⲩϯ ⲡⲉ ⲉϥⲛⲁⲧⲁⲗⲟⲟⲩ. — [2] [illegible]

ie oⲩⲁi ⲉϥoi ⲛⲛⲉ̀ⲗⲁⲫoc ie ⲉϥoi ⲙⲙoⲛopⲭic. ⲛⲉⲧⲁ ⲡiⲡpoⲫⲏⲧⲏc ⲙⲱⲩcⲏc ⲧⲁoⲩⲉ ⲛⲁi ⲁⲛ ϩⲱc ⲉϥϯ ⲛoⲩϫⲱϫⲉⲃ ⲙⲡicⲱⲙⲁ ⲉⲧⲁ ⲡiⲇⲏⲙioⲩpⲅoc ⲑⲁⲙioϥ ⲁⲗⲗⲁ ⲉϥoⲩⲱⲛϩ ⲉⲃoⲗ ⲛⲛⲉϥϩⲃⲏoⲩi ϫⲉ ⲉϣⲱⲡ oⲩoⲛ ϩⲗi ⲛϩⲱⲃ ⲉϥⲕoⲗϫ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲃioc ⲛⲑoⲕ oⲩⲗoⲅiⲕoc[1] ⲁⲛ ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲑoⲕ oⲩⲁⲗoⲅoc ⲉpⲉ ⲛⲁi ⲅⲁp ⲉpcⲏⲙⲁiⲛiⲛ ⲛⲁⲛ ⲛⲛiϩⲃⲏoⲩi ⲛⲁⲧoⲡoⲛ ⲉⲧⲉⲛipi ⲙⲙⲱoⲩ ⲉⲧⲉ ⲛⲁi ⲛⲉ ⲛiⲡopⲛⲉiⲁ[2] ⲛiⲁⲕⲁⲑⲁpciⲁ ⲛicⲱϥ ⲛiⲙⲉⲧpⲉϥϯ ⲫⲁϧpi ⲛϩiⲕ ⲛiⲙⲉⲧpⲉϥϣⲁⲙϣⲉ ⲉiⲇⲱ̀ⲗoⲛ[3] ⲛiⲙⲉⲧϫⲁϫi ⲛiⲭoϩ ⲛiϯⲧⲱⲛ ⲛiϫⲱⲛⲧ ⲛiⲫⲱpϫ ⲛiϩⲁipⲉcic[4] ⲛiϩi̇ⲗⲁ[5] ⲛiⲑiϧi ⲛiϫⲉpϫⲉp ⲛicⲁϫi ⲛϣⲗoϥ ⲛⲉⲙ ⲛⲉcⲱϫⲡ ⲉⲧoⲛi ⲛⲛⲁi (ⲕⲏ) ic ⲛⲁi ⲛⲉ ⲛiϩⲃⲏoⲩi ⲉⲧϭi ⲙⲡpⲱⲙi ⲉⲡⲉcⲏⲧ ⲉⲁⲙⲉⲛϯ. ⲉioⲩⲱϣ ϫⲉ ϯⲛoⲩ ⲛⲧⲉⲧⲉⲛⲧⲁⲙoi ϫⲉ ⲛiⲙ ⲡⲉ ⲡipⲱⲙi ⲉⲧoⲩⲛⲁϫⲉⲙϥ ⲉϥoi ⲛpⲉⲙϩⲉ ⲉⲃoⲗϩⲁ ⲛⲁi ⲧⲏpoⲩ. ⲗoiⲡoⲛ cⲉⲙⲡ-

prophète Moïse n'a pas cité ces (défauts) pour rabaisser le corps que le Démiurge[6] a créé, mais pour manifester ses œuvres. En effet, s'il y a quelque œuvre perverse en ta vie, tu n'es pas raisonnable, tu es sans raison; car ces choses nous indiquent les œuvres coupables que nous commettons : ce sont les fornications, les impuretés, les abominations, les empoisonnements, les actes d'idolâtrie, les inimitiés, les envies, les querelles, les colères, les schismes, les hérésies, les calomnies, les ivresses, les gloutonneries, les discours honteux et toutes autres choses semblables. Voilà les œuvres qui font descendre l'homme en enfer. Je voudrais maintenant que vous m'indiquassiez l'homme qui est exempt de tout cela. Voilà du reste pourquoi je suis digne[7] de passer toute ma

1. Cod. ⲗoⲅiⲅoc. — 2. Cod. ⲛiⲡopⲛiⲁ. — 3. Cod. iⲇⲱ̀ⲗoⲛ. — 4. Cod. ⲛiϩⲉpⲉcic. — 5. Cod. ⲛiϩiⲁⲗⲗⲁ. — 6. Il y a peut-être ici, comme dans un passage qui se trouve plus loin, un reste de gnosticisme. — 7. Mot-à-mot : du reste cela me rend digne.

ϣⲁ ⲛⲓⲛ ϯⲛⲟⲩ ⲉⲑⲣⲓⲉⲣ ⲡⲁⲁϩⲓ ⲧⲏⲣϥ ⲉⲓⲟⲣϥ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲧⲁⲣⲓ ⲉⲓϯϩⲟ ⲉⲫ̅ϯ̅ ⲉϫⲉⲛ ⲛⲁⲛⲟⲃⲓ ϣⲁ ϯϫⲓⲙⲓ ⲛⲟⲩⲛⲁⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲡⲓϩⲁⲡ ⲙⲙⲏⲓ.

ⲡⲉϫⲉ ⲛⲏ ⲉⲧⲥⲁϫⲓ ⲛⲉⲙⲁϥ ϫⲉ ⲫⲏ ⲉⲧⲁ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲑⲁϣϥ ⲛⲁⲕ ϥⲛⲁϣⲱⲡⲓ ⲙⲙⲟⲕ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲭⲱⲗⲉⲙ. ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲉⲧⲁⲩϫⲟⲧⲟⲩ ⲛⲁϥ ⲁⲩⲉⲣⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲉⲓⲛ[1] ⲛⲱⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲁⲣⲟϥ. ϧⲉⲛ ⲫⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲓ ⲇⲉ ⲙⲫ̅ϯ̅ ⲙⲡⲁⲧⲉ ⲱⲥⲕ ϣⲱⲡⲓ ⲁⲩⲁⲙⲟⲛⲓ ⲙⲫⲏ ⲉⲧⲉⲙⲡϣⲁ ⲛϯⲙⲉⲧⲟⲩⲏⲃ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ⲁⲩⲟⲗϥ ⲉⲣⲁⲕⲟϯ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲙⲡⲓⲁⲣⲭⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲁⲃⲃⲁ ⲇⲁⲙⲓⲁⲛⲟⲥ ⲁϥⲉⲣⲭⲉⲓⲣⲟⲧⲟⲛⲉⲓⲛ[2] ⲙⲙⲟϥ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲓⲑⲣⲟⲛⲟⲥ ⲛϯⲡⲟⲗⲓⲥ ⲙⲙⲁⲓ ⲭ̅ⲥ̅ ⲕⲉϥⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲧⲏⲓϥ ⲛⲛⲉϥⲣⲱⲙⲓ ⲁⲩⲟⲗϥ ⲁⲩⲧϩⲉⲙⲥⲟϥ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲑⲣⲟⲛⲟⲥ ⲛϯⲙⲉⲧⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲁ ⲫ̅ϯ̅ ⲭⲱ ⲛⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛϩⲙⲟⲧ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥϩⲟ. ⲛⲓⲙ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲉⲑⲛⲁϥⲥⲁϫⲓ[3] ⲛⲛⲓⲙⲉⲧⲛⲁⲏⲧ ⲉⲧⲁ ⲡⲓⲁⲅⲓⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲫ̅ϯ̅ ⲁⲓⲧⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲛⲓϩⲏⲕⲓ ⲟⲩ ⲙⲟ-

vie retiré dans ma cellule, priant Dieu pour mes péchés afin que je trouve miséricorde au jour du jugement de vérité.»

Ceux qui étaient avec lui lui dirent : «Ce à quoi le Seigneur t'a destiné t'arrivera bientôt.» Ayant ainsi parlé, ils le quittèrent. Par l'ordre de Dieu, avant qu'il n'y eut retard, on prit celui qui était vraiment digne du sacerdoce, on le conduisit à Rakoti devant le patriarche abba Damianos; celui-ci lui imposa les mains (et l'ordonna) comme évêque de la ville aimant le Christ, Keft, il le remit à ses hommes qui l'emmenèrent et le firent asseoir sur le trône épiscopal. Sur son visage Dieu mit une grande grâce. Qui dira les grandes miséricordes que le saint de Dieu exerça envers les pauvres, non-seulement envers ceux de son diocèse, mais envers quiconque lui demandait (l'aumône) et venait à lui. Ce qu'on lui

[1] Cod. ⲁⲩⲉⲣⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲓⲛ. — [2] Cod. ⲁϥⲉⲣⲭⲓⲣⲟⲧⲟⲛⲓⲛ. — [3] Cod. ⲛⲓⲙ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲉⲑⲛⲁⲥⲁϫⲓ.

ⲛⲟⲛ ⲛⲁ ⲡⲉϥⲑⲟϣ ⲙⲙⲁⲩⲁⲧⲟⲩ ⲁⲛ ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲑⲛⲁⲉⲣⲁⲓⲧⲉⲓⲛ[1] ⲙⲙⲟϥ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲑⲛⲏⲟⲩ ϣⲁⲣⲟϥ (fol. 138 ⲕⲑ) ⲟⲩⲟϩ ⲛⲏ ⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲟⲩⲟⲣⲡⲟⲩ ⲛⲁϥ ⲛⲧⲁⲓⲟ ⲛⲉϣⲁϥⲟⲩⲟⲣⲡⲟⲩ ⲛⲭⲱⲡ ϣⲁ ϩⲁⲛ ⲣⲱⲙⲓ ⲙⲙⲁⲓ ⲛⲟⲩϯ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲟⲗⲓⲥ ϩⲓⲛⲁ ⲛⲥⲉⲧⲏⲓⲧⲟⲩ ⲛⲁⲅⲁⲡⲏ ⲛⲛⲓϩⲏⲕⲓ. ⲁϥϫⲟⲩϣⲧ ⲛⲟⲩⲉϩⲟⲟⲩ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲉϥⲥⲓϯ ⲙⲡⲉϥⲑⲁϥ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲣⲱϥ ⲉϧⲟⲩⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲣⲉ ⲛⲓⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲫⲟⲣϣ ⲉⲃⲟⲗ. ⲥⲁⲧⲟⲧϥ ⲁϥⲑⲣⲟⲩⲙⲟⲩϯ ⲛⲁϥ ⲉϧⲟⲩⲛ ϣⲁⲣⲟϥ ⲉⲡⲓⲙⲁ ⲉⲛⲁϥⲉⲣⲏⲥⲩⲭⲁⲍⲉⲓⲛ[2] ⲛϧⲏⲧϥ. ⲡⲉϫⲉ ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ ⲙⲡⲓⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲟⲩ ⲧⲉ ⲧⲁⲓ ⲧⲟⲗⲙⲏⲣⲓⲁ ⲉⲧⲁⲕⲁⲓⲥ ⲉⲕⲥⲁⲧ ⲑⲁϥ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲟⲩⲟϩ ⲙⲁⲧⲁⲙⲟⲓ ϫⲉ ⲉⲕⲧⲁⲟⲩⲉ ⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲧⲉⲕⲉⲩⲭⲏ ⲉⲛⲕⲥⲱⲟⲩⲛ ⲁⲛ ϫⲉ ⲛⲑⲟⲕ ⲡⲉ ⲉⲧⲉⲣⲉ ϩⲁⲛ ⲁⲛⲑⲃⲁ ⲛⲑⲃⲁ ⲛⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ϩⲏ[3] ⲁⲣⲭⲏⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ϩⲏ[4] ⲭⲉⲣⲟⲩⲃⲓⲙ ϩⲏ[5] ⲥⲉⲣⲁⲫⲓⲙ ⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲉⲣⲟⲕ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲓⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲩⲧⲁⲟⲩⲟ ⲛⲛⲓⲥⲙⲏ ⲉⲑⲛⲉⲥⲱⲟⲩ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ϧⲉⲛ ϩⲁⲛ ⲫⲱⲛⲏ

envoyait en présent, il le faisait parvenir en chaque ville en secret à des hommes aimant Dieu afin qu'ils en fissent l'aumône aux pauvres. Un jour il regarda, il vit un prêtre qui lançait de sa bouche un crachat dans le sanctuaire, pendant qu'on distribuait les saints mystères. Aussitôt il le fit appeler vers lui à l'endroit où il se reposait. Le saint abba Pisentios dit à ce prêtre : «Mon fils, quelle est cette action audacieuse que tu viens de faire? tu as craché dans le lieu saint! Apprends-moi ce que tu as dit dans ta prière![6] ne sais-tu pas qu'autour de toi sur l'autel se tiennent des myriades et des myriades d'Anges, d'Archanges, de Chérubins et de Séraphins faisant entendre d'une seule voix ces belles

1. Cod. ⲉⲑⲛⲁⲉⲣⲉⲧⲓⲛ. — 2. Cod. ⲉⲛⲁϥⲉⲣⲏⲉⲓⲭⲁⲍⲓⲛ. — 3. Cod. ϩⲓ. — 4. Cod. ϩⲓ. — 5. Cod. ϩⲓ. — 6. Il s'agit ici des passages de la liturgie, ou messe, où l'on fait mention des anges qui environnent l'autel et de la présence de Dieu.

ⲛⲟⲩⲱⲧ ϫⲉ ⲭⲟⲩⲁⲃ ⲭⲟⲩⲁⲃ ⲭⲟⲩⲁⲃ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲥⲁⲃⲁⲱⲑ ⲧⲫⲉ ⲛⲉⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲙⲉϩ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲱⲟⲩ. ⲙⲏ ⲕⲥⲱⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲛⲉ ⲛⲏ ⲉⲧⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧⲟⲩ. ⲁⲣⲓⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉⲓⲛ[1] ⲛⲏⲓ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ϫⲉ ⲁ ⲕⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛⲉϫ ⲥⲁϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉⲕⲣⲏϯ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ (ⲗ̅) ⲁϥⲉⲓ ⲁϥⲙⲟⲩ. ⲁⲥϣⲱⲡⲓ ⲛⲟⲩⲥⲟⲡ ⲁ ⲟⲩⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ ⲓ ϣⲁⲣⲟⲛ ⲉϫⲉⲙ ⲡⲉⲛϣⲓⲛⲓ ⲛϩⲁⲛⲁⲣⲟⲩϩⲓ ⲙⲡⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲉϣⲱⲣⲡ ⲛϯⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲏ ⲛⲉ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲇⲉ ⲡⲉ. ⲉⲧⲁⲛϥⲓ ⲣⲱⲟⲩϣ ⲙⲡⲓⲙⲁ ⲛⲉⲣ ϣⲱⲟⲩϣⲓ ⲁⲛϯ ϩⲱϣ ⲉⲡⲓⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ϫⲉ ⲛⲧⲉϥⲓⲣⲓ ⲛϯⲁⲛⲁⲫⲟⲣⲁ[2] ⲉⲧⲁϥϣⲗⲏⲗ ⲇⲉ ϣⲁⲧⲉϥⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁ ⲉϣⲁϥⲉⲣⲉⲡⲓⲕⲁⲗⲉⲓⲥⲑⲁⲓ[3] ⲙⲡⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲉⲑⲣⲉϥⲓ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲓⲱⲓⲕ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲁⲫⲟⲧ ⲁ ⲡⲉϥϩⲏⲧ ⲇⲉ ⲫⲱⲛϩ ϩⲱⲥ ⲣⲱⲙⲓ ⲁϥⲉⲓϯ ⲛⲟⲩⲑⲁϥ ⲉⲃⲟⲗ. ϧⲉⲛ ϯⲟⲩⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲁϥϣⲱⲡⲓ ⲛⲉⲃⲟ ⲙⲡⲉϥϣϫⲉⲙϫⲟⲙ ⲛⲥⲁϫⲓ ⲉⲛⲧⲏⲣϥ ⲟⲩⲟϩ ⲥⲁⲧⲟⲧϥ ⲁϥⲙⲟⲩ. ⲁⲓⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲓ ⲇⲉ ⲙⲡⲉⲛⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ ⲡⲉ ⲉⲗⲓⲥⲥⲉⲟⲥ ⲁϥϫⲉⲛ ϯⲁⲛⲁ-

paroles : Saint, saint, saint tu es, ô Seigneur des armées : le ciel et la terre sont remplis de ta gloire. Ne sais-tu pas quels sont ceux qui se tiennent debout? Crois-moi, mon fils, un autre prêtre cracha comme toi dans le sanctuaire, il s'en alla, il mourut. Il arriva (en effet) une fois qu'un moine vint à nous pour nous faire visite le soir du sabbat jusqu'à l'aurore du dimanche : il était prêtre. Lorsque nous prîmes soin de l'autel, nous chargeâmes ce prêtre de faire l'anaphore.[4] Pendant qu'il priait, comme il était arrivé à l'endroit où il appelait l'Esprit saint à descendre sur le pain et la coupe, sa poitrine s'ébranla (?) comme (celle) d'un homme,[5] il lança un crachat. Aussitôt il devint muet, il ne put plus parler du tout et sur le champ il mourut.[6] Je donnai ordre

1. Cod. ⲁⲣⲓⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲓⲛ. — 2. Cod. ϯⲁⲛⲁⲫⲟⲣⲁ. — 3. Cod. ⲉϣⲁϥⲉⲣⲉⲡⲓⲕⲁⲗⲉⲓⲥⲑⲉ. — 4. [illegible] — 5. [illegible] — 6. [illegible]

ⲫⲟⲣⲁ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲛϭⲓ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲛⲓⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ. ϧⲉⲛ ⲡϫⲓⲛⲑⲣⲉⲛⲭⲱ ⲛϯⲥⲩⲛⲁⲝⲓⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲁ ⲛⲓⲥⲛⲏⲟⲩ ⲉⲣⲁⲓⲧⲉⲓⲛ[1] ⲙⲙⲟⲓ ⲉⲑⲣⲓϣⲗⲏⲗ ⲉϫⲱϥ ⲉⲑⲣⲉ ⲡⲉϥϩⲏⲧ ⲥⲉⲙⲛⲓ ⲉⲣⲟϥ. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲓϣⲗⲏⲗ ⲉϫⲱϥ ⲉⲓϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲫ̅ϯ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲫⲓⲱⲧ ⲙⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲛⲑⲟⲕ ⲉⲧⲥⲱⲟⲩⲛ ⲡⲁⲟ̅ⲥ̅ ϫⲉ ⲧⲫⲩⲥⲓⲥ ⲛϯⲙⲉⲧⲣⲱⲙⲓ ⲟⲩⲣⲉϥⲥⲗⲁϯ ⲧⲉ ⲉⲕⲉⲧⲁⲥⲑⲟ ⲙⲡϩⲏⲧ ⲙⲡⲁⲓⲥⲟⲛ ⲉⲣⲟϥ ⲛⲧⲉϥⲧⲁⲙⲟⲛ ⲉⲫⲏ ⲉⲧⲁϥϣⲱⲡⲓ ⲙⲙⲟϥ ϫⲉⲭⲁⲥ ⲁⲛⲟⲛ (fol. 139 ⲗ̅ⲁ̅) ϩⲱⲛ ⲛⲧⲉⲛⲁⲣⲉϩ ⲉⲣⲟⲛ ⲙⲡⲥⲉⲡⲓ ⲛⲛⲉⲛϩⲟⲟⲩ. ⲉⲧⲓ ⲇⲉ ⲉⲓϯϩⲟ ⲉⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲁ ⲟⲩⲥⲙⲏ ϣⲱⲡⲓ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲉⲥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲛⲉⲕⲧⲱⲃϩ ⲓⲥ ϩⲏⲡⲡⲉ ϯⲛⲁⲟⲩⲱⲛ ⲛⲣⲱϥ ⲛⲧⲉϥⲧⲁⲙⲟⲕ ⲉⲫⲏ ⲉⲧⲁϥϣⲱⲡⲓ ⲙⲙⲟϥ ϣⲉⲛϥ ⲟⲩⲛ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲭⲱⲗⲉⲙ ϫⲉ ⲓⲥ ⲧⲉϥⲁⲡⲟⲫⲁⲥⲓⲥ ⲁⲥⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲓⲥ ⲛⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲁⲩϧⲱⲛⲧ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲱⲗⲓ ⲛⲧⲉϥⲯⲩⲭⲏ. ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ϧⲉⲛ ⲡϫⲓⲛⲑⲣⲓⲥⲱⲧⲉⲙ

à un autre prêtre, nommé Élisée, qui acheva l'anaphore : nous reçûmes les saints mystères. Lorsque nous laissâmes la cynaxe, les frères me demandèrent de prier pour ce (prêtre) afin de faire que son cœur lui fût rendu. Alors je priai pour lui, je dis : «Seigneur, Dieu créateur de toutes choses, père de Notre Seigneur Jésus le Christ, tu sais, mon Seigneur, que la nature de l'homme est fragile;[2] fais retourner le cœur de ce frère en lui afin qu'il nous apprenne ce qui lui est arrivé, afin que nous aussi nous nous tenions sur nos gardes le reste de nos jours.» Je priais encore le Seigneur qu'une voix se fit entendre[3] à moi disant : «A cause de tes prières, voici que je lui ouvrirai la bouche afin qu'il t'apprenne ce qui lui est arrivé. Interroge-le donc vite, car sa sentence est venue d'auprès du Seigneur et voici que les anges s'approchent pour emmener son âme.» En vérité lorsque j'entendis ces paroles, la crainte

1. Cod. ⲉⲣⲉⲧⲓⲛ. — 2. Mot-à-mot : facile à faire une glissade. — 3. Mot-à-mot : fut à moi.

ⲉⲛⲁⲓ ⲁ ϯϩⲟϯ ϧⲓⲧⲧ ⲁ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛⲉⲙⲕⲁϩ ⲛϩⲏⲧ ϣⲱⲡⲓ ⲛⲏⲓ ⲁⲓⲉⲣ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲉϥϧⲉⲛ ⲑⲙⲏϯ ⲛⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲉⲣⲉ ⲛⲓϩⲱⲓⲙⲓ ϭⲓ ⲙⲙⲟⲓ ⲉⲛⲁⲓⲥⲁ ⲛⲉⲙ ⲫⲁⲓ. ⲗⲟⲓⲡⲟⲛ ⲁⲓⲉⲣ ϩⲏⲧⲥ ⲛⲥⲁϫⲓ ⲛⲉⲙⲁϥ ⲉⲓϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲡⲓⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲉⲧⲁⲕⲁⲓϥ[1] ⲙⲫⲟⲟⲩ ⲁ ⲡⲁⲓ ⲛⲓϣϯ ⲛϩⲱⲃ ϣⲱⲡⲓ ⲙⲙⲟⲕ ⲟⲩⲱⲛϩ ⲟⲩⲛ ⲙⲡⲉⲕⲛⲟⲃⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲩⲛⲁⲏⲧ ⲡⲉ ⲡⲟ̅ⲥ̅. ⲁϥⲉⲣ ⲟⲩⲱ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲉⲣⲉ ⲡⲉϥⲥⲱⲙⲁ ⲥⲟⲉⲣⲧⲉⲣ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ϯϩⲟϯ ϫⲉ ⲱ ⲡⲁⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲱⲧ ⲙⲁϯϩⲟ ⲉⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲉϫⲱⲓ ϩⲓⲛⲁ ⲛⲧⲁϫⲓⲙⲓ ⲛⲟⲩⲛⲁⲓ ϣⲉ ϯϩⲟϯ ⲉⲧⲁⲥ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲉⲣⲟⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲓ ⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲫⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲛϯⲉⲙⲟⲩⲛ ⲛϩⲗⲓ ⲁⲛ ⲉⲁⲓⲁⲓϥ ⲉⲃⲏⲗ ⲉⲫⲁⲓ ⲙⲙⲁⲩⲁⲧϥ ϫⲉ ⲁ ⲡⲁϩⲏⲧ ⲫⲱⲛϩ ϩⲱⲥ ⲣⲱⲙⲓ ⲁ ⲟⲩⲫⲗⲉⲅⲙⲁ ⲓ ⲉⲣⲟⲓ ⲁⲓⲥⲁⲧϥ ⲉⲃⲟⲗ ϯⲉⲙⲟⲩⲛ ⲁⲛ ϫⲉ ⲉⲧⲁϥϩⲉⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲟⲩ. ⲗ̅ⲃ̅ ⲁ ⲟⲩⲛⲟⲩϫⲓ ⲙⲙⲉϩⲓ ϭⲟϩ ⲉⲡⲁⲙⲁϣϫ ⲁⲓⲣⲉⲕ ⲡⲁϩⲟ ⲉⲫⲁϩⲟⲩ. ⲉⲧⲁⲕϣⲗⲏⲗ ϫⲉ ⲉϫⲱⲓ ⲁⲩϯ ⲙⲡⲓⲡⲓϯ ⲛⲏⲓ ⲉⲣⲓⲥⲁϫⲓ ⲉⲁ ⲧⲁϩⲟⲙϫⲉ ⲉⲩⲙⲏⲛ ⲉⲣⲟⲓ ⲡⲉϫⲏⲓ ϫⲉ ⲛⲁϥ ϫⲉ ϧⲉⲛ ⲟⲩ-

me prit, je ressentis une grande affliction, je fus comme un homme qui est au milieu de la mer, les flots me tiraient de côté et d'autre. Enfin je commençai de lui parler, je lui dis : « O prêtre, mon fils, qu'as-tu fait aujourd'hui (que) cette grande chose t'est arrivée? confesse ton péché, le Seigneur est pitoyable. » Le prêtre répondit, le corps tremblant de frayeur : « O Seigneur, mon père,[2] prie le Seigneur pour moi afin que j'obtienne miséricorde. Par la crainte qui est venue sur moi en ce jour, (je te jure) que je ne sais rien avoir fait sinon cela, ma poitrine s'est ébranlée comme (celle d')un homme, un crachat m'est venu à la bouche, je l'ai lancé; je ne sais où il est tombé. Une petite aile a touché mon oreille, je suis tombé à la renverse. Lorsque tu as prié pour moi, on m'a donné le moyen de parler en déposant en moi ma force. » Je lui dis : « En

(1) Cod. ⲟⲩ ⲉⲧⲁⲕⲁⲓϥ. — (2) Mot à mot : ô mon père Seigneur. — (3) Mot à mot : [illegible]

ⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲟⲩⲟⲛ ϩⲁⲛ ⲙⲏϣ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲓ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲉϩⲁⲛ ⲣⲱⲙⲓ ⲙⲉⲛ ⲛⲉ ϧⲉⲛ ⲧⲟⲩⲫⲩⲥⲓⲥ ⲉⲩⲟⲓ ⲇⲉ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲛⲓⲧⲉⲃⲛⲱⲟⲩⲓ ⲛ̀ⲥⲉⲥⲱⲟⲩⲛ ⲁⲛ ϫⲉ ⲉⲩⲟⲓ ⲛⲁϣ ⲛ̀ⲣⲏϯ ⲉ̀ⲫⲙⲁ ⲛ̀ⲉⲣⲛⲟⲉⲓⲛ[1] ⲛⲏ ⲉⲑⲛⲏⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲣⲱⲕ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲉⲣⲇⲓⲟⲣⲑⲱⲛⲉⲓⲛ[2] ⲙ̀ⲡⲉⲕⲃⲓⲟⲥ ⲛ̀ⲕⲁⲗⲱⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲉⲣⲫ̀ⲙⲉⲩⲓ ⲙ̀ⲡⲥⲁϫⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲫⲏ ⲉⲧϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲉϥϧⲉⲛ ⲟⲩⲧⲁⲓⲟ ⲛ̀ϥⲉⲙⲓ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲛ ⲁϥⲧⲉⲛⲑⲱⲛⲧ ⲉⲛⲓⲧⲉⲃⲛⲱⲟⲩⲓ ⲛⲁⲧⲉⲙⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲟⲛⲓ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲑⲟⲕ ϩⲱⲕ ⲁⲕⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧⲕ[3] ϩⲓϫⲉⲛ ϯⲧⲣⲁⲡⲉⲍⲁ ⲁⲕⲥⲁⲧ ⲑⲁϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲁϥⲧⲁϩⲉ ⲡ̀ⲧⲉⲛϩ ⲙ̀ⲡⲓⲭⲉⲣⲟⲩⲃⲓⲙ ⲁϥⲣⲁϧⲧⲕ ⲙ̀ⲡⲉϥⲧⲉⲛϩ ⲟⲩⲟϩ ϯⲙⲉⲩⲓ ϫⲉ ⲁ ⲧⲉⲕⲁⲡⲟⲫⲁⲥⲓⲥ ⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ. ϩⲱⲧⲉ ⲟⲩⲛ ⲉⲧⲁϥⲉⲣⲁⲡⲟⲗⲟⲅⲉⲓⲥⲑⲁⲓ[4] ⲛⲏⲓ ⲛⲁⲓ ⲁⲓⲥⲁϫⲓ ⲛⲉⲙⲁϥ ϩⲱ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲁⲓ ⲙ̀ⲡⲁⲓⲣⲏϯ. ⲥⲁⲧⲟⲧϥ ⲁϥⲟⲩⲱⲣⲡ ⲛ̀ⲥⲁ ⲛⲉϥⲣⲱⲙⲓ ⲁⲩⲧⲁⲗⲟϥ ⲉⲟⲩⲓⲱ ⲁⲩϭⲓⲧϥ ⲉ̀ⲡⲉϥⲏⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲙⲁϩ ̅ⲅ ϫⲉ ⲛ̀ⲉϩⲟⲟⲩ ⲁϥⲙⲟⲩ. ⲟⲩⲟϩ ⲁ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ ϣⲉⲛⲟⲩϯ ⲧⲁⲟⲩⲉ ⲟⲩⲗⲟⲅⲟⲥ ⲉⲑⲃⲉ ⲛⲁⲓϩⲱⲃ ϫⲉ ⲛⲛⲉ

vérité, mon fils, il y a ici beaucoup de gens qui sont des hommes par nature, mais qui agissent comme des brutes sans savoir de quelle nature ils sont.[5] Au lieu de penser à ce qui sort de ta bouche, d'ordonner ta vie bellement et de te rappeler la parole du prophète disant : L'homme qui était honoré ne l'a pas compris, il est devenu semblable aux brutes sans intelligence et les a imitées; toi aussi tu t'es tenu sur la table (sainte), tu as lancé un crachat, il a atteint l'aile d'un chérubin qui t'a renversé de son aile, et je crois que ta sentence est prononcée.»[6] Lorsqu'il m'eut fait cette apologie, c'est ainsi que je lui parlai à ce sujet : aussitôt il envoya chercher ses hommes qui le placèrent sur un âne et l'emmenèrent à sa maison : le troisième jour il mourut. Et notre père

1. Cod. ⲛⲉⲣⲛⲟⲓⲛ. — 2. Cod. ⲇⲓⲟⲣⲑⲱⲛⲓⲛ. — 3. Cod. ⲛⲑⲟⲕ ϩⲱⲕ ⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧⲕ. — 4. Cod. ⲉⲧⲁϥⲉⲣⲁⲡⲁⲗⲟⲅⲓⲥⲉⲥ. — 5. Mot-à-mot : ne sachant pas de quelle manière ils sont. — 6. Mot-à-mot, est sortie.

ϩⲗⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲛⲓⲃ ⲛⲉϫ ϩⲁϥ (fol. 140 ⲗ̅ⲏ̅) ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ϯⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲙⲁⲗⲓⲥⲧⲁ ⲙ̀ⲡⲉⲙⲑⲟ ⲙ̀ⲡⲓⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ[1] ⲟⲩⲇⲉ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲛⲓϥⲓ ⲙ̀ⲡⲟⲩϣⲁⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲟⲛ ϫⲉ ⲛ̀ⲛⲉ ϩⲗⲓ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲓ ⲭⲁⲧⲟⲧⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲥⲉϩⲉⲙⲥⲓ ϧⲉⲛ ϯⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲟⲩⲇⲉ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲥⲁϫⲓ ϩⲟⲗⲱⲥ ϧⲉⲛ ϯⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲉⲑⲃⲉ ⲛⲏ ⲉⲧⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲛ̀ϧⲟⲩⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ.

ⲁⲥϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲓⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧ[2] ϧⲁⲧⲉⲛ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ ⲁ ⲟⲩⲁⲓ ⲓ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉϥⲛⲁϭⲓ ⲉⲙⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧϥ. ⲁⲓϭⲛⲟⲩϥ ⲉⲓϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛⲁ ⲛⲓⲙ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲓ ⲡⲉ ⲉϥϥⲁⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲛ̀ⲁⲗⲟⲩ ⲉϥⲟⲩⲱϣ ⲉϭⲓ ⲉⲙⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧⲕ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲓⲉ ⲓ̅ⲇ̅ ⲛ̀ⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲓ̅ⲇ̅ ⲛ̀ⲉϫⲱⲣϩ ⲉϥⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲩⲇⲉ ϥϧⲏⲙ ⲁⲛ ⲟⲩⲇⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲛ̀ⲗⲏⲛⲉⲛ[3] ⲟⲩⲟⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲥⲱⲙⲁ ⲁⲛ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲉⲙⲓ ⲁⲛ ϫⲉ ⲁϥϣⲱⲛⲓ ⲉⲟⲩ. ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲇⲉ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ ⲁϥϥⲓ ⲁϩⲟⲙ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲟⲩⲟⲛ ϩⲁⲛ ⲙⲏⲛ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ϩⲗⲓ

saint, apa Schnoudi a prononcé un discours sur ce sujet : que le prêtre ne crache pas dans l'église surtout en présence de l'autel, qu'il ne se mouche pas et qu'aucun homme ne se permette de s'asseoir dans l'église ou d'y parler à cause de ceux qui se tiennent dans le saint des saints.

Il arriva un jour que je me tenais près de notre père saint, abba Pisentios, que quelqu'un entra pour recevoir sa bénédiction. Je l'interrogeai, disant : « Mon père saint, quel est cet homme qui porte un petit enfant et veut recevoir ta bénédiction? il dit : Voici quatorze jours et quatorze nuits que l'enfant crie, il n'a ni fièvre, ni plaie qui paraisse sur son corps, nous ne savons où il est malade. » — Mon père abba Pisentios soupira et dit : « Il y a dans le monde des gens tels qu'ils n'ont aucun jugement! Quel est le péché de ce

1. Cod. ⲙⲡⲓⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ. — 2. Cod. ⲉⲓⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧⲧ. Un ⲧ a été ajouté, mais a été ôté. — 3. Cod. ⲛⲗⲏⲛⲉⲛ.

ⲛⲇⲓⲁⲕⲣⲓⲥⲓⲥ[1] ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲁϣ ⲡⲉ ⲡⲓⲛⲟⲃⲓ ⲉⲧⲁ ⲡⲁⲓⲧⲁⲗⲁⲓⲡⲱⲣⲟⲥ[2] ⲁϥ ϫⲉ ⲁϥⲟϩⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲓⲃⲁⲥⲁⲛⲟⲥ ⲙⲡⲁⲓⲓ̅ⲇ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲡⲁⲓⲓ̅ⲇ̅ ⲛⲉϫⲱⲣϩ ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲧⲁ ⲡⲉϥⲓⲱⲧ ⲓⲣⲓ ⲛⲟⲩⲛⲟⲃⲓ ⲁ ⲫ̅ϯ̅ ⲓⲛⲓ ⲙⲡⲉϥ- (ⲗ̅ⲇ̅) ⲛⲟⲃⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲉϥϣⲏⲣⲓ ϫⲉ ⲉϥⲛⲁⲣⲱⲕϩ ϩⲙ ⲡⲉϥⲥⲁϧⲟⲩⲛ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲛϧⲓⲥⲓ ⲙⲡⲉϥϣⲏⲣⲓ. ⲁⲓⲉⲣ ⲟⲩⲱ ϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲓⲥⲱⲧⲉⲙ ϫⲉ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲉⲛⲁⲛⲉϥ ⲡⲉ ⲡⲉϥⲓⲱⲧ. ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲡⲉϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲧⲉⲛⲱϣ ⲙⲉⲛ ⲁⲗⲗⲁ ⲧⲉⲛⲉⲙⲓ ⲁⲛ ⲉⲛⲏ ⲉⲧⲉⲛⲱϣ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲡⲓⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲥⲧⲏⲥ ⲗⲟⲩⲕⲁⲥ ϫⲉ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲟⲩ ⲥⲁⲃⲟⲗ ⲙⲉⲛ ⲡⲉϫⲁϥ ⲧⲉⲧⲉⲛⲟⲩⲟⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲱⲥ ⲣⲱⲙⲓ ⲛⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ[3] ⲥⲁϧⲟⲩⲛ ⲇⲉ ⲙⲙⲱⲧⲉⲛ ϥⲙⲉϩ ⲛⲁⲕⲁⲑⲁⲣⲥⲓⲁ ϩⲏ[4] ϭⲱϧⲉⲙ. ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲇⲉ ⲟⲩⲛ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲁⲩⲧⲁⲙⲟⲓ ϫⲉ ⲁϥⲉⲣⲇⲓⲁⲃⲁⲗⲗⲉⲓⲛ[5] ⲛⲟⲩϩⲏⲕⲓ ⲛⲣⲱⲙⲓ ϧⲁⲧⲟⲧϥ ⲛⲟⲩϫⲱⲣⲓ ⲉⲣⲟϥ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϥⲓ̅ⲇ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲫⲟⲟⲩ ⲓⲉϫⲉⲛ ⲉⲧⲁϥⲉⲣⲇⲓⲁ-

malheureux enfant pour qu'il reste en ce tourment pendant quatorze jours et quatorze nuits? mais parce que son père a péché, Dieu fait expier son péché au fils[6] afin que les entrailles du père soient brûlées par la souffrance du fils.» — Je répondis : «Mon père saint, j'ai entendu dire que son père était un brave homme.» — Mon père me dit de nouveau : «Certes nous lisons, mais nous ne comprenons pas ce que nous lisons. Écoute l'évangéliste Luc, que dit-il? Au dehors, dit-il, nous semblons des hommes justes: mais notre intérieur est plein d'iniquités et de souillures. Ainsi, mon fils, on m'a appris qu'il avait calomnié un pauvre homme près de quelqu'un qui avait puissance sur lui, et c'est aujourd'hui le quatorzième jour qu'il l'a calomnié. Sache maintenant que le jour où il a péché, il a mangé, il a bu au soir et il a dormi pendant la

1. Cod. ⲛⲇⲓⲁⲕⲣⲏⲥⲓⲥ. — 2. Cod. ⲡⲁⲓⲧⲁⲗⲉⲡⲱⲣⲟⲥ. — 3. Cod. ⲛⲇⲓⲕⲉⲟⲥ. — 4. Cod. ϩⲓ. — 5. Cod. ⲁϥⲉⲣⲇⲓⲁⲃⲁⲗⲓⲛ. — 6. Mot-à-mot : Dieu a amené son péché sur son fils, afin qu'il fut brûlé dans son intérieur par la souffrance de son fils.

ⲃⲁⲗⲗⲉⲓⲛ[1] ⲙⲙⲟϥ ϩⲓⲛⲁ ⲛⲧⲉⲛⲉⲙⲓ ϯⲛⲟⲩ ϫⲉ ⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲁϥⲉⲣ ⲛⲟⲃⲓ ⲛϧⲏⲧϥ ⲁϥⲟⲩⲱⲙ ⲁϥⲥⲱ ⲛϩⲁⲛⲁⲣⲟⲩϩⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲱⲃϣ ⲙⲡⲓⲉϫⲱⲣϩ. ϧⲉⲛ ⲧⲫⲁϣⲓ ⲇⲉ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲉϫⲱⲣϩ ⲁ ⲡⲓⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲁⲗⲟⲩ ⲛⲉϩⲥⲓ ⲉⲛϣⲱⲓ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲉⲓⲟⲃⲓ. ⲛⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲙⲙⲱⲟⲩ ϧⲁϫⲱϥ ⲛⲉ ⲉⲁ ⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲁⲛⲟⲟⲩⲥ ϣⲉ ⲉⲛⲉⲉⲛⲧ ⲉⲣⲟϥ ⲁϥⲙⲁϩ ⲣⲱϥ ϧⲉⲛ ⲛⲉϥⲥⲓⲛⲟⲩⲧⲟⲛ. ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲁⲣⲓ ϯⲁⲅⲁⲡⲏ ⲛⲧⲉⲕⲉⲛϥ ⲉϧⲟⲩⲛ ϯⲛⲁϩϯ ⲅⲁⲣ ⲉⲫϯ ϫⲉ ⲁⲛϣⲁⲛⲉⲣⲉⲫⲣⲁⲅⲓⲍⲉⲓⲛ[2] (fol. 141 ⲗⲉ) ⲙⲙⲟϥ ⲫϯ ⲛⲁⲉⲣⲭⲁⲣⲓⲍⲉⲥⲑⲁⲓ[3] ⲛⲁϥ ⲙⲡⲓⲧⲁⲗϭⲟ. ⲛⲁⲓⲣⲏϯ ⲇⲉ ⲁϥϫⲟⲥ ⲉⲑⲣⲉϥⲓ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲁⲩⲙⲟⲩϯ ⲛⲁϥ ⲁϥⲓ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲣⲉ ⲡⲉϥϣⲏⲣⲓ ⲧⲁⲗⲏⲟⲩⲧ ⲉⲣⲟϥ ⲉϥⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲙⲁϣⲱ. ⲉⲧⲁ ⲡⲓⲕⲟⲩϫⲓ ⲇⲉ ⲛϣⲏⲣⲓ ⲛⲁⲩ ⲉⲡⲁⲓⲱⲧ ⲁϥⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲟⲩⲟ ϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ ⲁⲣⲓⲃⲟⲏⲑⲉⲓⲛ[4] ⲉⲣⲟⲓ ϧⲉⲛ ⲧⲁⲓⲛⲓϣϯ ⲛⲁⲛⲁⲅⲕⲏ ⲛⲉⲙ ⲡⲁⲓϧⲓⲥⲓ ⲉϯϣⲟⲡ ⲛϧⲏⲧϥ ⲫϯ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲕϣⲗⲏⲗ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲣⲓⲃⲟⲏⲑⲉⲓⲛ[5] ⲉⲣⲟⲓ. ⲁⲣⲓⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉⲓⲛ[6] ⲛⲏⲓ

la nuit; mais au milieu de la nuit le petit enfant s'est réveillé en sursaut, il a dit : J'ai soif. Il y avait au-dessus de lui un peu d'eau dans laquelle était tombé un petit lézard, il a rempli sa bouche de son . . . . .[7] — Je lui dis, moi : « Mon père, fais-lui la charité de le faire entrer! je crois que si tu le signes, Dieu lui accordera la guérison. » Aussitôt il lui dit d'entrer : on l'appela, il entra avec son fils posé sur lui et jetant de grands cris. Lorsque le petit enfant vit mon père, il redoubla ses cris en disant : « Mon père Pisentios, viens à mon secours dans le grand besoin que me cause cette grande souffrance où je me trouve. Que Dieu et tes prières saintes me soient en aide. » Croyez moi, j'ai vu mon père : ses larmes cou-

1. Cod. ⲉⲧⲁϥⲉⲣⲇⲓⲁⲃⲁⲗⲓⲛ. — 2. Cod. ⲁⲛϣⲁⲛⲉⲣⲉⲫⲣⲁⲅⲓⲍⲓⲛ. — 3. Cod. ⲛⲁϥⲉⲣⲭⲁⲣⲓⲍⲉⲥⲑⲉ. — 4. Cod. ⲁⲣⲓⲃⲟⲏⲑⲓⲛ. — 5. Cod. ⲁⲣⲓⲃⲟⲏⲑⲓⲛ. — 6. Cod. ⲁⲣⲓⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲓⲛ. — 7. Je ne sais pas ce que signifie le mot ⲥⲓⲛⲟⲩⲧⲟⲛ; je ne peux donc le traduire.

ϫⲉ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲡⲁⲓⲱⲧ ⲉⲧⲁ ⲛⲉϥⲉⲣⲙⲱⲟⲩⲓ ϣⲟⲩⲟ ⲉϫⲉⲛ ⲛⲉϥⲟⲩⲟϫⲓ ϩⲓⲧⲉⲛ ϯⲁⲛⲁⲅⲕⲏ ⲉⲧⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲁⲗⲟⲩ ⲉⲣⲉ ⲡⲓⲑⲏⲣⲓⲟⲛ ⲟⲩⲱⲙ ⲥⲁϧⲟⲩⲛ ⲙⲙⲟϥ. ⲡⲉϥⲓⲱⲧ ⲇⲉ ⲛⲁϥϧⲟⲥⲓ ⲡⲉ ϧⲁ ⲡⲉⲙⲕⲁϩ ⲛϩⲏⲧ ⲙⲡⲉϥϣⲏⲣⲓ ⲡⲉϫⲁϥ ⲙⲡⲁⲓⲱⲧ ϫⲉ ⲡⲁⲟ̅ⲥ̅ ⲛⲓⲱⲧ ⲁⲓⲉⲣ ⲛⲟⲃⲓ ϯϯϩⲟ ⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲕ ⲙⲁϯϩⲟ ⲉⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲁⲓⲁⲗⲟⲩ ϫⲉ ⲁϥϧⲱⲛⲧ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲫⲙⲟⲩ ⲕⲥⲱⲟⲩⲛ ⲅⲁⲣ ⲡⲁⲟ̅ⲥ̅ ⲛⲓⲱⲧ ϫⲉ ⲟⲩϣⲏⲣⲓ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲛⲏⲓ ⲡⲉ. ⲡⲓⲕⲟⲩϫⲓ ⲇⲉ ⲛⲁⲗⲟⲩ ⲛⲉ ⲟⲩⲥⲁⲓⲉ ⲡⲉ ⲉⲙⲁϣⲱ. ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲡⲉϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ϫⲉ ⲭ̀ⲛⲁⲣⲱⲓⲥ ⲉⲣⲟⲕ ϫⲉ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲫⲟⲟⲩ ⲉϣⲧⲉⲙⲉⲣⲇⲓⲁⲃⲁⲗⲗⲉⲓⲛ[1] ⲛϩⲗⲓ ⲛⲣⲱⲙⲓ. ⲡⲉϫⲉ ⲫⲓⲱⲧ ⲙⲡⲓⲁⲗⲟⲩ ϫⲉ ⲥⲉ ⲡⲁⲟ̅ⲥ̅ ⲛⲓⲱⲧ. ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲇⲉ ⲉⲧⲁϥϣⲉ ⲛⲁϥ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲡⲓⲙⲁ ⲛⲉⲣ ϣⲱⲟⲩϣⲓ (ⲗ̅ⲉ̅) ⲁϥⲭⲱ ⲙⲡⲓⲁⲗⲟⲩ ⲥⲁⲃⲟⲗ ⲙⲡⲓⲕⲁⲅⲕⲉⲗⲓⲟⲛ[2] ⲁϥⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲁϥⲓⲣⲓ ⲛⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛⲛⲁⲩ ⲉϥϣⲗⲏⲗ ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲓⲁⲗⲟⲩ ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲱⲥ ⲁϥϭⲓ ⲛⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲓⲗⲟⲩⲧⲏⲣ

laient sur ses joues à cause de la peine où il voyait le petit garçon[3] dont la bête dévorait l'intérieur. Son père qui souffrait des souffrances de son enfant dit à mon père : «Seigneur, mon père,[4] j'ai péché, je t'en supplie, prie le Seigneur pour cet enfant, car il est sur le point de mourir et tu sais, mon père, que c'est mon fils unique.» Or, le petit enfant était très beau. De nouveau l'évêque, mon père, dit à l'homme : «Veilleras-tu sur toi afin de ne calomnier désormais aucun homme?» — Le père de l'enfant dit : «Oui, Seigneur, mon père.» Mais mon père lorsqu'il fût entré dans le sanctuaire, après avoir placé l'enfant en dehors du grillage,[5] se tint debout et passa une grande heure à prier pour l'enfant; ensuite il prit un peu d'eau du bassin à purification qui était placé

1. Cod. ⲉϣⲧⲉⲙⲉⲣⲇⲓⲁⲃⲁⲗⲓⲛ. — 2. Cod. ⲉⲛⲓⲕⲁⲛⲕⲉⲗⲓⲟⲛ. — 3. Mot-à-mot : qu'il voyait dans le petit garçon. — 4. Mot-à-mot : Mon Seigneur pére. — 5. Il s'agit ici de la seconde grille qui se trouve immédiatement avant le sanctuaire.

ⲉⲧϩⲓ ⲧⲟⲡ ⲙⲡⲓⲉⲣⲁⲧⲉⲓⲟⲛ[1] ⲁϥⲧⲥⲟ ⲙⲡⲓⲕⲟⲩϫⲓ ⲛ̀ⲁⲗⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲛⲉϥϫⲓϫ ⲙⲙⲓⲛ ⲙⲙⲟϥ. ⲡⲁⲙⲉⲑⲣⲉ ⲡⲉ ⲫ̅ϯ̅ ϫⲉ ϧⲉⲛ ϯⲟⲩⲛⲟⲩ ⲉⲧⲁ ⲡⲓⲙⲱⲟⲩ ⲭⲁⲗⲁ ⲉⲛⲉⲥⲏⲧ ϧⲉⲛ ⲧⲉϥϣ̀ⲃⲱ̀ⲃⲓ ⲁϥⲟⲩⲱⲛ ⲛ̀ⲣⲱϥ ⲁϥⲉⲓϯ ⲙⲡⲓⲁⲛⲟⲟⲩⲥ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲉϥⲟⲛϧ. ⲉⲧⲁ ⲡⲉϥⲓⲱⲧ ⲇⲉ ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲁϥⲉⲣ ϣ̀ⲫⲏⲣⲓ ⲉⲙⲁϣⲱ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ϩⲁⲛ ⲛⲓϣϯ ⲛⲉ ⲛⲉⲛϩ̀ⲃⲏⲟⲩⲓ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅ ⲫ̅ϯ̅ ϫⲉ ⲕⲓⲣⲓ ⲛ̀ⲛⲉⲛϣ̀ⲫⲏⲣⲓ ϧⲉⲛ ⲛⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛ̀ⲧⲁⲕ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥϭⲓ ⲙⲡⲉϥϣⲏⲣⲓ ⲁϥϣⲉ ⲛⲁϥ ⲉⲡⲉϥⲏⲓ ⲉϥϯ ⲱⲟⲩ ⲙ̀ⲫ̅ϯ̅.

ⲁⲥϣⲱⲡⲓ ⲇⲉ ⲙⲡⲓⲥⲛⲟⲩ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲁϥⲥϧⲁⲓ ⲛⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ ϣⲁ ⲛⲓⲗⲁⲟⲥ ⲉⲧⲭⲏ ϧⲁ ⲡⲉϥⲉⲣϣⲓϣⲓ ⲉϥϫ̀ⲫⲓⲟ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲉⲑⲃⲉ ⲛⲟⲩⲛⲟⲃⲓ ⲛⲉⲙ ⲛⲟⲩϣⲱϥⲧ ⲉϥϯ ⲥ̀ⲃⲱ ⲛⲱⲟⲩ ⲉⲑⲣⲟⲩϩⲉⲛⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲏ ⲉⲧⲟⲩⲓⲣⲓ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲩⲧⲁⲙⲟⲓ ϫⲉ ⲧⲉⲧⲉⲛⲓⲣⲓ ⲛ̀ϩⲁⲛ ⲛⲓϣϯ ⲛ̀ⲛⲟⲃⲓ ⲗⲟⲓⲡⲟ̀ⲛ ϩⲉⲛ ⲑⲏⲛⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲁⲣⲱⲟⲩ ⲓⲉϫⲉⲛ ϯⲛⲟⲩ ⲙⲏⲡⲱⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫ̅ϯ̅ ϫⲱⲛⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲉϥϭⲓ ⲙ̀ⲡϣⲓϣ ⲙ̀ⲙⲟⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲉϥⲧϩⲉⲙⲕⲟⲛ

devant le vestiaire des prêtres, il en fit boire lui-même de ses (propres) mains au petit enfant. Dieu m'est témoin qu'au moment où l'eau descendit dans la gorge de l'enfant, il ouvrit la bouche, il rejeta le lézard vivant. Lorsque son père le vit (faire cela) il fut étonné grandement et il dit : « Tes œuvres sont grandes, ô Christ Dieu, car tu opères des merveilles par tes saints! » Et il prit l'enfant, l'emmena dans sa maison en glorifiant Dieu.

Il arriva en ce temps qu'il écrivit une lettre aux peuples placés sous sa puissance, les réprimandant à cause de leurs péchés et de leurs abominations, leur enseignant à ne plus commettre[2] les actions qu'ils faisaient, disant : « On m'a appris que vous commettez de grands péchés : désormais sortez-en de peur que le Seigneur ne s'irrite, ne se venge sur moi et ne nous fasse souffrir

1. Cod. ⲙⲡⲓⲉⲣⲁⲧⲓⲟⲛ. — 2. Mot à mot : les enseignant à sortir des choses qu'ils faisaient.

ⲉⲩⲥⲟⲡ[1] (fol. 142 ⲗ̅ⲍ̅) ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲉ ⲛϥⲛⲁϣⲓⲡⲓ ⲁⲛ ϧⲁ ⲧϩⲏ ⲛⲟⲩϧⲉⲗⲗⲟ ⲟⲩⲟϩ ϥⲛⲁⲓⲛⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲑⲏⲛⲟⲩ ⲛⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛⲧϩⲉⲙⲕⲟ ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛ ⲛⲓϣϯ ⲛϧⲓⲥⲓ ⲛⲉⲙ ⲟⲩϩⲃⲱⲛ ⲉϥϫⲟⲣ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲉⲧⲁϥⲁⲓⲥ ⲙⲫⲁⲣⲁⲱ ⲙⲡⲓⲥⲛⲟⲩ. ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ϯⲧⲁⲙⲟ ⲙⲙⲱⲧⲉⲛ ϫⲉ ⲁ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ϫⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲙⲉⲧϣⲉⲛϩⲏⲧ ϫⲉ ⲛⲛⲁⲟⲩⲁϩⲧⲟⲧ ⲉⲉⲛ ⲕⲁⲧⲁⲕⲗⲩⲥⲙⲟⲥ ⲙⲙⲱⲟⲩ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ ⲉⲛⲉ ⲙⲡⲉϥⲱⲣⲕ ⲙⲙⲟϥ ⲙⲙⲓⲛ ⲙⲙⲟϥ ⲡⲉ ⲉϣⲧⲉⲙⲉⲛ ⲕⲁⲧⲁⲕⲗⲩⲥⲙⲟⲥ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉϫⲱⲛ ⲡⲉ ⲛⲧⲉϥϥⲟⲧⲧⲉⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛⲛⲓϣⲏⲣⲓ ⲛⲧⲉ ⲛⲓⲁⲫⲱⲫ ⲙⲡⲓⲥⲛⲟⲩ ⲉⲧⲁ ⲛⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲣⲡⲁⲣⲁⲃⲁⲓⲛⲉⲓⲛ[2] ⲉⲑⲃⲉ ⲧⲉⲡⲓⲑⲩⲙⲓⲁ ⲛⲛⲓϩⲓⲟⲙⲓ ⲉⲁⲩⲭⲱ ⲛⲥⲱⲟⲩ ⲙⲡⲥⲑⲟⲓⲛⲟⲩϥⲓ ⲛϯⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲓⲁ ⲁⲩⲓ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲉⲩⲓ ⲉⲧϭⲟⲥⲓ ⲛⲧⲉ ⲫ̅ϯ̅ ⲁⲩⲙⲟⲩϫⲧ ⲛⲉⲙ ⲡⲑⲱⲗⲉⲃ ⲛⲛⲓϩⲓⲟⲙⲓ ⲁⲩⲙⲉⲛⲣⲉ ⲡⲓⲥⲑⲟⲩⲃⲱⲛ[3] ⲉϩⲟⲧⲉ ⲡⲓⲥⲑⲟⲩⲛⲟⲩϥⲓ ⲛⲑⲱⲧⲉⲛ ⲇⲉ ⲁ ⲛⲉⲧⲉⲛⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ϣⲁⲓ ⲉϩⲟⲧⲉ ⲛⲏ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲧⲉⲧⲉⲛⲉⲣⲉⲡⲓ-

ensemble, car il ne rougira pas devant un vieillard[4] et il amènera sur vous de grandes souffrances, de grandes douleurs, une disette pressante,[5] comme il a fait autrefois à Pharaon. Je vous apprends en outre que le Seigneur a dit dans sa miséricorde : «Je n'entreprendrai plus d'amener un déluge d'eau sur terre.» S'il n'avait pas juré lui-même de ne pas amener le déluge sur nous, il nous exterminerait comme (il extermina) les fils des géants au temps où les anges transgressèrent (ses commandements) par désir des femmes. Abandonnant le parfum de la virginité, ils tombèrent des pensées élevées de Dieu, ils se mêlèrent aux pollutions des femmes, ils chérirent la mauvaise plus que la bonne odeur. Mais vous, vos iniquités se sont multipliées plus que les leurs : vous désirez,[6] vous

1. Cod. ⲉⲩⲥⲟⲛ. — 2. Cod. ⲉⲣⲡⲁⲣⲁⲃⲉⲛⲓⲛ. — 3. Ce mot devrait s'écrire ⲥⲑⲟⲓⲃⲱⲛ : c'est un exemple frappant de l'iotacisme même dans les mots égyptiens. — 4. C'est-à-dire devant moi, votre évêque, qui suis un vieillard. — 5. Mot-à-mot : puissante, c'est-à-dire grande. — 6. C'est-à-dire : vous avez des désirs charnels.

ⲟⲩⲙⲉⲓⲛ[1] ⲧⲉⲧⲉⲛⲉⲣⲡⲟⲣⲛⲉⲩⲉⲓⲛ[2] ⲧⲉⲧⲉⲛⲟⲓ ⲛⲛⲱⲓⲕ ⲛⲛⲟϯ ⲥⲉⲉⲙⲓ ⲉⲛⲟⲩϣⲏⲣⲓ ⲗⲛ ϫⲉ ⲥⲉⲉⲣ ⲛⲟⲃⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲥⲉϯ ⲥⲃⲱ ⲛⲱⲟⲩ ⲁⲛ. ⲉⲑⲃⲉ ⲛⲉⲛⲛⲟⲃⲓ ⲅⲁⲣ ⲁ ⲫϯ ⲟⲃϣϥ ⲉⲣⲟⲛ ⲁϥⲧⲏⲓⲧⲉⲛ ⲉⲧⲟⲧⲟⲩ ⲛⲛⲁⲓⲉⲑⲛⲟⲥ ⲛⲁⲑⲛⲁⲓ ϯⲛⲟⲩ ϫⲉ ⲙⲁⲣⲉ ϯⲙⲉⲑⲛⲁⲏⲧ ⲛⲉⲙ ϯⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓⲁ ϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲑⲏⲛⲟⲩ ⲛⲉⲙ ϯⲁⲅⲁⲡⲏ[3] ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲛⲉⲧⲉⲛⲉⲣⲏⲟⲩ ⲛⲥⲏⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛϩⲟⲩⲟ ⲇⲉ ⲛⲧⲟⲩⲃⲟ ⲛⲉⲙ ϯϩⲓⲣⲏⲛⲏ[4] ⲙⲁⲣⲉ ϯⲛⲏⲥⲧⲉⲓⲁ[5] ϣⲱⲡⲓ[6] ϧⲉⲛ ⲑⲏⲛⲟⲩ ⲥⲉϯ ⲟⲩⲛⲟϥ ⲙⲡⲉⲧⲉⲛϩⲏⲧ ⲛⲉⲙ ⲡⲉⲧⲉⲛⲗⲁⲥ ϫⲉ ⲟⲩⲏⲓ ⲛⲛⲁⲓ ϣⲁϥϣⲟⲩϣⲟⲩ ⲙⲙⲟϥ ⲉϫⲉⲛ ⲡϩⲁⲡ ⲕⲁⲧⲁ ⲫⲣⲏϯ ⲉⲧⲁϥϫⲟⲥ ⲛϫⲉ ⲓⲁⲕⲱⲃⲟⲥ ⲡⲓⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲛⲁⲓ[7] ⲅⲁⲣ ϯⲙⲉⲑⲛⲁⲏⲧ ϣⲁⲥⲛⲁϩⲉⲙ ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲛⲧⲉⲥⲟⲩⲟⲑⲃⲉϥ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲫⲙⲟⲩ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲡⲱⲛϧ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲥⲁϫⲓ ⲙⲡⲓⲑⲉⲥⲡⲉⲥⲓⲟⲥ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲡⲁⲩⲗⲟⲥ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲉⲧⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲁ[8] ⲧⲉ ⲉϯ ⲙⲁⲗⲗⲟⲛ ⲉϩⲟⲧⲉ ⲉϭⲓ.[9] ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲱ ⲛⲁⲙⲉⲛⲣⲁϯ

forniquez, vous êtes adultères; les parents savent que leurs enfants pèchent et ne les instruisent pas. A cause de nos péchés Dieu nous a oubliés, il nous a livrés aux mains de ces nations sans pitié. Que maintenant donc la miséricorde et le repentir règnent parmi vous, avec la charité les uns pour les autres en tout temps, et surtout la pureté et la paix; que le jeûne parmi vous donne joie à votre cœur et à votre langue, car certes la miséricorde se glorifie contre le jugement, comme l'a dit l'apôtre Jacques : car la miséricorde sauve l'homme et le transporte de la mort à la vie, selon la parole du divin apôtre Paul disant : « Il est plus heureux de donner que de recevoir. »[10] En outre, ô mes bien-aimés frères, vous

1. Cod. ⲧⲉⲧⲉⲛⲉⲣⲉⲛⲓⲟⲩⲙⲓⲛ. — 2. Cod. ⲧⲉⲧⲉⲛⲉⲣⲡⲟⲣⲛⲉⲩⲓⲛ. — 3. L'article ϯ a été ajouté récemment. — 4. Cod. ϯϩⲓⲣⲏⲛⲏ. — 5. Cod. ⲛⲏⲥⲧⲓⲁ. — 6. La lettre ⲓ a été ajoutée récemment. — 7. Cod. ⲛⲉ ⲅⲁⲣ. — 8. Cod. ⲙⲉⲧⲙⲁⲕⲁⲣⲓ. — 9. Mot à mot : que prendre. — 10. Cette parole au témoignage même de S. Paul est de Jésus Christ.

ⲛⲉⲛⲛⲟⲩ ⲧⲉⲧⲉⲛⲉⲙⲓ ϫⲉ ⲥⲩⲛⲏⲑⲉⲓⲁ[1] ⲧⲉ ⲙⲡⲓⲁⲣⲭⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ[2] ⲁϥϣⲁⲛϧⲱⲛⲧ ⲉⲡⲓⲙ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ϣⲁⲣⲉ ⲡⲓⲁⲣⲭⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ[3] ⲥϧⲁⲓ ⲛⲟⲩⲉⲅⲕⲩⲕⲗⲓⲟⲛ[4] ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲭⲏⲙⲓ ⲧⲏⲣϥ ⲉϥⲉⲣⲥⲏⲙⲁⲓⲛⲉⲓⲛ[5] ⲛⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲧⲁⲙⲟ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲓϫⲓⲛⲉⲣⲁⲥⲡⲁⲍⲉⲥⲑⲁⲓ[6] ϧⲉⲛ ⲡϣⲁⲓ ⲛⲧⲉ ⲛⲓϣⲁⲓ (fol. 143 ⲗ̅ⲑ̅) ⲟⲩⲟϩ ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉⲧⲉⲧⲥϣⲉ[7] ⲛⲁϥ. ⲗⲟⲓⲡⲟⲛ ⲁ ⲡⲓⲡⲁⲧⲣⲓⲁⲣⲭⲏⲥ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ ⲇⲁⲙⲓⲁⲛⲟⲥ ⲡⲓⲁⲣⲭⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ[8] ⲛⲧⲉ ⲣⲁⲕⲟϯ ⲁϥⲟⲩⲱⲣⲡ ⲛϩⲁⲛ ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲥⲁ ⲛⲉⲣⲏⲥ ⲛⲧⲉ ⲭⲏⲙⲓ ⲉϥⲉⲣⲥⲏⲙⲁⲓⲛⲉⲓⲛ[9] ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲟⲗⲓⲥ ⲙⲡⲉϥⲉⲅⲕⲩⲕⲗⲓⲟⲛ[10] ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ. ⲉⲧⲁⲩⲉⲣⲁⲡⲁⲛⲧⲁⲛ ⲇⲉ ⲉⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ ⲛϫⲉ ⲛⲓⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲁⲣⲭⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ[11] ⲁⲩϭⲓ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲛⲉϥϫⲓϫ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ.[12]

ⲁⲥϣⲱⲡⲓ ⲇⲉ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲕⲁⲧⲁ ⲟⲩⲑⲱϣ ⲛⲧⲉ ⲫ̅ϯ̅

savez que c'est la coutume de l'archevêque qu'à l'approche de la sainte quarantaine il écrit une lettre encyclique à toute l'Égypte pour instruire tous les peuples[13] et leur apprendre ce qui est nécessaire à la célébration (?) de la fête des fêtes.»[14] Or le patriarche saint abba Damianos, l'archevêque de Rakoti, envoya des clercs dans la partie sud de l'Égypte pour faire connaître en chaque ville l'encyclique sainte. Lorsque les clercs de l'archevêque eurent abordé notre père saint, abba Pisentios, ils se firent bénir de ses saintes mains.

Il arriva en ce temps par une disposition de Dieu qu'un berger

1. Cod. ⲥⲩⲛⲏⲑⲓⲁ. — 2. Cod. ⲙⲡⲓⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ. — 3. Cod. ⲡⲓⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ. — 4. Cod. ⲛⲟⲩⲉⲅⲕⲩⲗⲓⲟⲛ. On a récemment ajouté un second ⲕ en interligne. — 5. Cod. ⲉⲣϥⲉⲣⲉⲩⲙⲉⲛⲓⲛ. — 6. Cod. ⲡⲓϫⲓⲛⲉⲣⲁⲥⲡⲁⲍⲉⲥⲉⲟⲥ. — 7. Cod. ⲟⲩ ⲡⲉⲧⲉϣⲉ ⲛⲁϥ. — 8. Cod. ⲡⲓⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ. — 9. Cod. ⲉϥⲉⲣⲉⲩⲙⲉⲛⲓⲛ. — 10. Cod. ⲙⲡⲉϥⲉⲅⲕⲓⲕⲗⲓⲟⲛ. — 11. Cod. ⲡⲓⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ. — 12. En marge on lit ϣⲁ. — 13. C'est-à-dire ses diocésains. — 14. C'est-à-dire Pâques.

ⲡⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲙⲁⲛⲉⲥⲱⲟⲩ ϧⲉⲛⲧ ⲉⲣⲟⲛ ⲡⲉ ⲁϥϩⲓ ϩⲱϥ ⲉϥⲛⲁϭⲓ ⲥⲙⲟⲩ ⲛⲧⲟⲧϥ ⲙⲡⲁⲓⲱⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲁϥϥⲁϧⲧϥ ϧⲁ ⲛⲉⲛϭⲁⲗⲁⲩϫ ⲙⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲧⲁϥⲧⲱⲛϥ ⲇⲉ ⲉϥⲟⲩⲱϣ ⲉⲁⲙⲟⲛⲓ ⲛⲛⲉϥϫⲓϫ ⲛⲧⲉϥⲟⲩⲱϣⲧ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲉⲧⲁϥϫⲟⲩϣⲧ ⲉϧⲟⲩⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥϩⲟ ⲛϫⲉ ⲡⲓϧⲉⲗⲗⲟ ⲙⲡⲉϥⲭⲁϥ ⲉϭⲓ ⲛⲉⲙ ⲛⲉϥϫⲓϫ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲉⲧⲁϥⲟⲣⲉ ⲡⲁⲓⲁⲛⲟⲙⲟⲥ ⲓ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲡⲁⲓⲙⲁ. ⲉⲓⲧⲁ[1] ⲡⲉϫⲉ ⲡⲓϧⲉⲗⲗⲟ ⲙⲡⲓⲙⲁⲛⲉⲥⲱⲟⲩ ϫⲉ ϩⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲧⲁⲓ ⲡⲓⲁⲕⲁⲑⲁⲣⲧⲟⲥ. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲓⲁⲙⲟⲛⲓ ⲙⲙⲟϥ ⲁⲓϩⲓⲧϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲕⲁⲧⲁ ϯϧⲉ ⲉⲧⲁϥⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲓ ⲛⲏⲓ. ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁϥ ⲁⲛⲟⲕ ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲉⲧⲁϥϣⲱⲡⲓ ⲙⲙⲟⲕ (ⲙ̅) ⲉⲧⲁ ⲡⲓϧⲉⲗⲗⲟ ⲥⲁϩⲟⲩⲓ ⲉⲣⲟⲕ ϧⲉⲛ ⲟⲙⲏϯ ⲙⲡⲁⲓⲙⲏϣ ⲙⲁⲗⲗⲟⲛ ϫⲉ ⲛⲓⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ[2] ⲥⲉϧⲏⲟⲩⲧ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ⲟⲩⲱⲛϩ ⲛⲛⲉⲧⲉⲛⲛⲟⲃⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲉⲧⲉⲛⲉⲣⲏⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲧⲱⲃϩ ⲉϫⲉⲛ ⲛⲉⲧⲉⲛⲉⲣⲏⲟⲩ ϩⲟⲡⲱⲥ ⲛⲧⲉⲧⲉⲛⲟⲩϫⲁⲓ. ⲁϥⲉⲣ ⲟⲩⲱ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲙⲁⲛⲉⲥⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲁⲙⲟⲓ ⲁⲓ-

s'avança vers nous; il venait aussi pour recevoir la bénédiction de mon père, et il se prosterna aux pieds de l'évêque, notre père saint. Mais lorsque ce berger se releva pour lui prendre les mains et les baiser et que le vieillard eut regardé son visage, il ne le laissa point prendre ses mains et dit : « Jean, qui a fait entrer ici cet impie? » Le vieillard dit ensuite au berger : « Sors d'ici, impur! » Alors moi, je le saisis, je le poussai dehors, comme il m'avait ordonné. Je lui dis, moi Jean : « Que t'est-il donc arrivé que le vieillard t'a maudit au milieu de cette foule, et surtout (en présence) des clercs de l'archevêque? (Dis-le-moi), car il est écrit : Confessez vos péchés les uns aux autres et priez les uns pour les autres afin que vous soyez sauvés. » — Le berger répondit : « Plût à Dieu que je fusse mort aujourd'hui avant de me lever de ma couche.[3]

1) Cod. ετα. — 2) Cod. ⲡⲓⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ. — 3) Mot à mot : que je fusse mort aujourd'hui avant que je ne me [illegible]

ⲙⲟⲩ ⲙⲫⲟⲟⲩ ⲡⲉ ⲙⲡⲁϯⲧⲱⲛⲧ ⲉⲓⲛⲕⲟⲧ. ⲁⲥϣⲱⲡⲓ ⲙⲙⲟⲓ ⲙⲫⲟⲟⲩ ⲉⲓⲙⲟⲛⲓ ⲛⲛⲓⲉⲥⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲡⲓϣⲟⲛϯ ϧⲉⲛ ⲧⲕⲟⲓ ⲁ ⲟⲩⲥϩⲓⲙⲓ ⲥⲓⲛⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲑⲙⲏϯ ⲙⲡⲓϣⲟⲛϯ ⲉⲥⲙⲟϣⲓ ⲉⲓⲥⲱⲟⲩⲛ ⲙⲙⲟⲥ ⲁⲓⲁⲙⲟⲛⲓ ⲙⲙⲟⲥ ⲁⲓϣⲱⲡⲓ ⲛⲉⲙⲁⲥ ϧⲉⲛ ⲧⲁⲙⲉⲧⲁⲧϩⲏⲧ ⲛⲁⲓⲙⲉⲩⲓ ⲁⲛ ⲡⲉ ϫⲉ ⲡⲓϧⲉⲗⲗⲟ ⲛⲁⲉⲙⲓ ⲉⲡⲁⲓϩⲱⲃ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲥⲱⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲙⲡⲓⲛⲁⲩ ⲉⲧⲁϥⲥⲟⲙⲥ ⲉⲣⲟⲓ ⲁ ⲧⲁⲥⲩⲛⲉⲓⲇⲏⲥⲓⲥ[1] ⲧⲁⲙⲟⲓ ϧⲉⲛ ϯⲟⲩⲛⲟⲩ ⲁ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛⲥⲑⲉⲣⲧⲉⲣ ϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲛⲁⲕⲁⲥ ϫⲉ ⲁ ⲫ̅ϯ̅ ϭⲱⲣⲡ ⲙⲡⲁϣⲓⲛⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲓϧⲉⲗⲗⲟ ⲛⲁⲅⲓⲟⲥ ⲫ̅ϯ̅ ⲡⲉⲧⲥⲱⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲛⲉ ⲙⲡⲉⲕⲁⲙⲟⲛⲓ ⲙⲙⲟⲓ ⲛⲧⲉⲕⲉⲛⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲁⲓⲛⲁϩⲉⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲁϩⲟ ⲡⲉ. ⲡⲓⲙⲁⲛⲉⲥⲱⲟⲩ ⲇⲉ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲁϥⲉⲛ ϩⲁⲛ ⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲁⲗⲱⲙ ⲁϥⲧⲏⲓⲧⲟⲩ ⲛⲏⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲣⲓ ϯⲁⲅⲁⲡⲏ ϭⲓ ⲛⲛⲁⲓ ⲛⲧⲟⲧ ⲙⲏⲓⲧⲟⲩ ⲛⲁⲅⲁⲡⲏ ⲛⲛⲓϫⲱⲃ. ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁϥ ϫⲉ ϯⲛⲁϣϭⲓⲧⲟⲩ (fol. 144 ⲙ̅ⲁ̅) ⲁⲛ ⲁϭⲛⲉ ⲥⲟϭⲛⲓ ⲛⲧⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲙⲏⲡⲱⲥ ⲛⲧⲉϥϫⲉⲙ ⲁⲣⲓⲕⲓ ⲉⲣⲟⲓ. ⲁ ⲡⲓⲙⲁⲛⲉⲥⲱⲟⲩ ϯϩⲟ ⲉⲣⲟⲓ ⲉϥⲧⲁⲣⲕⲟ ⲙⲙⲟⲓ ⲙⲫ̅ϯ̅ ϫⲉ

Il m'est arrivé aujourd'hui qu'en paissant mes brebis dans la ronceraie dans la campagne, une femme est passée au milieu de la ronceraie : je la connaissais, je l'ai prise, j'ai été avec elle dans mon impiété. Je ne pensais pas que le vieillard saurait cette action. Le Seigneur sait qu'à l'heure où il m'a regardé, j'ai eu conscience (qu'il la savait),[2] mes os ont été secoués[3] parce que Dieu avait révélé ma honte à ce saint vieillard. Dieu sait que si tu ne m'avais pas saisi et poussé dehors, je serais tombé sur mon visage.» Ce berger apporta quelques fromages, il me les donna disant : «Fais-moi la charité de les prendre de ma main, donne les en aumône aux infirmes.» — Je lui dis : «Je ne les prendrai pas sans le conseil de mon père, de peur qu'il ne me réprimande.» Le berger me supplia, me conjurant au nom de Dieu. Lorsqu'il m'eut

1. Cod. ⲧⲁⲥⲩⲛⲏⲇⲏⲥⲓⲥ. — 2. Mot-à-mot : ma conscience m'a annoncé. — 3. Mot-à-mot : un grand tremblement s'est fait dans mes os.

ϭⲓⲧⲟⲩ ⲛⲧⲟⲧ. ⲉⲧⲁϥⲁⲣⲛⲟⲓ ⲇⲉ ⲁⲓⲟⲗⲟⲩ ⲛⲧⲟⲧϥ ⲁⲓϭⲓⲧⲟⲩ ⲁⲓⲧⲁⲗⲱⲟⲩ ⲉϫⲉⲛ ϩⲁⲛ ⲕⲉⲟⲩⲟⲛ ⲛⲁⲗⲱⲙ ⲛⲧⲁⲛ ⲉⲓϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲙⲉⲩⲓ ϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲛⲁⲉⲙⲓ ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲁⲛ. ⲁⲥϣⲱⲡⲓ ⲇⲉ ⲉⲣⲉ ⲛⲓⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲡⲁⲧⲣⲓⲁⲣⲭⲏⲥ ϣⲉ ⲛⲱⲟⲩ ⲡⲉϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲉϣⲱⲡ ⲟⲩⲟⲛ ⲁⲗⲱⲙ ⲙⲙⲁⲩ ⲓⲉ ⲁⲛⲓⲟⲩⲓ ⲛϩⲁⲛ ⲕⲟⲩϫⲓ ⲙⲏⲓⲧⲟⲩ ⲛⲛⲓⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲛⲥⲉⲟⲗⲟⲩ ⲛⲉⲙⲱⲟⲩ ϩⲓ ⲫⲙⲱⲓⲧ ⲛⲥⲉⲟⲩⲱⲙ ⲛϧⲏⲧⲟⲩ. ϩⲱⲥ ⲇⲉ ⲉⲧⲁⲓⲉⲛⲟⲩ ⲙⲡⲁⲓⲱⲧ ⲉⲧⲁϥϫⲟⲩϣⲧ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲁⲛⲓⲧⲟⲩ ⲛⲏⲓ ⲙⲡⲁⲓ. ⲉⲧⲁⲓⲉⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲉⲣⲉ ⲛⲉϥⲃⲁⲗ ⲟⲩⲏⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲛⲁⲩ ⲙⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲛ ϩⲗⲓ ⲛⲭⲁⲕⲓ ϧⲉⲛ ⲛⲉϥⲃⲁⲗ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲉϥϣⲟⲁⲙ ⲛⲛⲉϥⲃⲁⲗ ϩⲱⲥ ⲟⲩⲃⲉⲗⲗⲉ ⲡⲉ ⲙⲏ ⲣⲱⲙⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲑⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲥⲉⲛⲁⲥⲱⲃⲓ ⲙⲙⲟϥ ⲁⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲥⲉϫⲟⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲁ ⲫϯ ϯⲛⲁⲕ ⲙⲫⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲛⲛⲉⲕⲃⲁⲗ ⲉⲑⲃⲉ ⲟⲩ ⲁⲕⲙⲉⲛⲣⲉ ⲡⲓⲥⲭⲏⲙⲁ ⲛⲧⲉ ϯⲙⲉⲧⲃⲉⲗⲗⲉ. ϯⲉⲣϩⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓⲛ[1] ⲛⲱⲧⲉⲛ ϫⲉ ⲉⲧⲁϥⲕⲏⲛ ⲉϥϫⲱ ⲛⲛⲁⲓⲥⲁϫⲓ ⲛϫⲉ

conjuré, je les emportai de sa main, je les pris, je les plaçai sur quelques autres fromages que nous avions, disant en ma pensée : « Mon père ne les distinguera pas des autres. »[2] Mais il arriva, lorsque les clercs du patriarche partirent, que mon père me dit : « S'il y a ici des fromages, apportes-en quelques-uns, donne-les aux clercs afin qu'ils les emportent avec eux dans la route et qu'ils les mangent. » Ainsi lorsque je les eus apportés à mon père, et qu'il les eut considérés, il me dit : « Apporte-les ici. » Mais lorsque je les eus apportés, il me dit : « Si un homme avait les yeux ouverts, n'ayant rien de ténébreux en eux quand il regarde à l'extérieur,[3] et s'il les fermait comme un aveugle, est-ce que tout homme qui le verrait ne rirait pas de lui et ne lui dirait pas : Dieu a donné la lumière à tes yeux, pourquoi aimes-tu l'apparence de la cécité? » Je vous avoue

1. Cod. ϯⲉⲣⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓⲛ. — 2. Mot à mot : Mon père ne les connaîtra pas. — 3. C'est [illegible]

ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲁϥϭⲓ ⲛⲛⲓⲁⲗⲱⲙ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲙⲁⲛⲉⲥⲱⲟⲩ ⲁϥⲫⲟⲣϫⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲟⲩⲉⲣⲏⲟⲩ (ⲙ̅ⲃ̅) ⲉⲁϥϩⲓⲧⲟⲩ ⲥⲁ ⲡⲥⲁ ⲙⲙⲁⲩⲁⲧⲟⲩ. ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲡⲉϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲛⲁⲓⲁⲗⲱⲙ ⲛⲁ ⲡⲓⲙⲁⲛⲉⲥⲱⲟⲩ ⲛⲉ ⲉⲑⲃⲉ ⲟⲩ ⲁⲕϭⲓⲧⲟⲩ ⲛⲧⲟⲧϥ ⲁⲛⲁⲩ ⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲉⲧⲁⲕⲑⲉⲛⲑⲱⲛⲕ[1] ⲉⲛⲓⲙ ⲉⲁⲕϣⲱⲡⲓ ⲉⲕⲧⲉⲛⲑⲱⲛⲧ ⲉⲅⲓⲉϫⲓ ⲡⲓⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲛⲧⲉ ⲉⲗⲓⲥⲥⲉⲟⲥ ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲁϥⲧⲁⲥⲑⲟ ⲙⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲉⲫⲁϩⲟⲩ ⲉϥⲕⲏⲕ ⲛⲥⲉϩⲧ ⲉⲧⲁϥϭⲓ ⲛⲧⲟⲧϥ ⲙⲡⲓϫⲓⲛϭⲱⲣ ⲃ̅ ⲛⲉⲙ ⲥⲧⲟⲗⲏ ⲥⲛⲟⲩϯ ⲁⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲉⲧⲁ ⲉⲗⲓⲥⲥⲉⲟⲥ ⲥϩⲟⲩⲱⲣϥ ⲛⲁϣ ⲛⲣⲏϯ ⲉⲁϥⲑⲣⲉ ⲡⲓⲥⲉϩⲧ ⲛⲧⲉ ⲫⲏ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲧⲁⲥⲑⲟ ⲉⲡⲥⲱⲙⲁ ⲙⲡⲓⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲛⲕⲉⲥⲟⲡ ϫⲉ ⲁϥϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧⲁⲧⲥⲱⲧⲉⲙ ⲁϥⲉⲣⲡⲁⲣⲁⲃⲁⲓⲛⲉⲓⲛ[2] ⲛⲧⲉϥⲉⲛⲧⲟⲗⲏ. ϯⲛⲟⲩ ϫⲉ ⲟⲩⲛ ⲧⲱⲛⲕ ⲛⲧⲉⲕⲟⲗⲟⲩ ⲛⲧⲉⲕⲧⲏⲓⲧⲟⲩ ⲛⲁϥ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲛⲉⲕⲧⲁⲥⲑⲟⲕ ⲉⲣⲟⲓ ⲁⲕϣⲁⲛⲉⲣ ⲧⲫⲁϣⲓ ⲙⲡⲓⲉϫⲱⲣϩ ⲉⲕⲕⲱϯ ⲛⲥⲱϥ ⲛⲛⲉⲕⲧⲁⲥⲑⲟⲕ ⲁⲕϣⲧⲉⲙⲧⲏⲓⲧⲟⲩ ⲛⲁϥ. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲉⲧⲁⲓⲉⲣ ⲟⲩⲱ ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲡⲁⲟ̅ⲥ̅ ⲛⲓⲱⲧ ⲭⲱ ⲛⲏⲓ ⲉⲃⲟⲗ. ϧⲉⲛ ⲡϫⲓⲛⲑⲣⲉϥⲧⲁⲣⲕⲟⲓ ϧⲉⲛ ϩⲁⲛ ⲛⲓϣϯ ⲛⲁ-

que, lorsque mon père eut fini ces paroles, il prit les fromages du berger, les sépara des autres et les plaça seuls à l'écart. Il me dit de nouveau : «Ces fromages sont au berger, pourquoi les as-tu reçus de lui? Prends garde à qui tu ressembles! Te voilà devenu semblable à Giézi, le disciple d'Élisée, lorsqu'il rappela le lépreux et en reçut deux talents et deux stoles. Vois comme Élisée le maudit et fit que la lèpre du lépreux réapparut sur le corps du disciple,[3] parce qu'il avait désobéi et transgressé les ordres reçus. Maintenant donc lève-toi, emporte-les, donne-les lui et ne retourne pas, quand même tu passerais la moitié de la nuit à le chercher, ne retourne pas sans les lui avoir rendus.» — Mais moi, je lui répondis : «Seigneur mon père, pardonne-moi. Lorsqu'il m'a eu con-

1. Cette orthographe est peu ordinaire, et le même mot est écrit différemment trois mots plus loin; mais elle se rencontre. — 2. Cod. ⲁϥⲉⲣⲡⲁⲣⲁⲃⲉⲛⲓⲛ. — 3. Mot-à-mot : retourna une autre fois sur le corps du disciple.

ⲛⲁϣ ⲉⲩⲟⲓ ⲛϩⲟϯ ⲁⲓϭⲓⲧⲟⲩ ⲛⲧⲟⲧϥ. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ⲛϫⲉ[1] ⲡⲁⲓⲱⲧ ϫⲉ ⲙⲡⲉⲕⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲫⲏ ⲉⲧⲉⲥϧⲏⲟⲩⲧ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ϫⲉ ⲙⲡⲉⲛⲟⲣⲉ ⲫⲛⲉϩ ⲛⲧⲉ ⲛⲓⲣⲉϥⲉⲣ ⲛⲟⲃⲓ ϯ ⲛⲉⲙⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲧⲁⲁⲫⲉ ⲟⲩⲟϩ ⲟⲛ ⲡⲁⲩⲗⲟⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲥⲟⲛ ⲙⲙⲁⲩ ⲉⲩϯ ⲣⲁⲛ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲡⲟⲣⲛⲟⲥ ⲙⲡⲉⲣⲟⲩ (fol. 145 ⲙⲅ̅) ⲱⲙ ⲛⲉⲙⲁϥ ϫⲉ ⲛⲓⲡⲟⲣⲛⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲛⲱⲓⲕ ⲫϯ̅ ⲛⲁϯ ϩⲁⲛ ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲙⲁϣⲉ ⲛⲁⲕ ⲟⲩⲛ ⲙⲛⲓⲧⲟⲩ ⲛⲁϥ ⲁⲣⲏⲟⲩ ⲛⲁⲛⲧⲱⲥ ⲧⲉⲛⲛⲁϣⲛⲟϩⲉⲙ ⲛⲧⲉϥⲯⲩⲭⲏ ⲛⲧⲟⲧϥ ⲙⲡⲓϫⲁϫⲓ ϫⲉ ⲟⲩⲧⲁⲗⲁⲓⲡⲱⲣⲟⲥ[2] ϩⲱϥ ⲡⲉ ⲉⲧⲁⲓⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲛⲁⲓ ⲁⲓϣⲉ ⲛⲏⲓ ⲛϫⲱⲗⲉⲙ ⲁⲓϭⲓ ⲛⲓⲁⲗⲱⲙ ⲁⲓⲧⲏⲓⲧⲟⲩ ⲙⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲙⲙⲁⲛⲉⲥⲱⲟⲩ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲥⲁϫⲓ ⲙⲡⲁⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ.

ⲁⲥϣⲱⲡⲓ ⲇⲉ ⲛⲟⲩⲉϩⲟⲟⲩ ⲁϥⲓ ϣⲁⲣⲟϥ ⲛϫⲉ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲑⲟϣ ⲛⲕⲉϥⲧ[3] ⲉⲣⲉ ⲡⲉϥϣⲏⲣⲓ ⲙⲟϣⲓ ⲛⲉⲙⲁϥ ⲉⲁϥⲓ ⲛϫⲉ ⲡⲉϥϣⲏⲣⲓ ⲉϯϩⲏⲗⲓⲕⲓⲁ[4] ⲉⲣⲟⲩϯ ⲛⲁϥ ⲛⲧⲉϥⲥϩⲓⲙⲓ ⲁⲩϣⲉ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲙⲡⲃ̅ ⲁⲩⲫⲁϧⲧⲟⲩ ϧⲁ

juré par de grands et terribles serments, je les ai pris de lui. — Mon père me dit : N'as-tu pas entendu ce qui est écrit dans le prophète : Ne permets pas que l'huile des pécheurs oigne ma tête! et Paul dit : S'il y a un frère qu'on appelle fornicateur, ne mange pas avec lui, car Dieu jugera les fornicateurs et les adultères. Va donc, rends-les lui, peut-être sauverons-nous son âme de la main de l'ennemi, car c'est un malheureux. — Lorsque j'eus entendu ces paroles, j'allai à la hâte, je pris les fromages, je les rendis à l'homme qui gardait les brebis, selon la parole de mon père saint.

Il arriva un jour que vint à lui un homme du nome de Keft; son fils l'accompagnait (et) son fils était arrivé à l'âge de lui donner sa femme. On les introduisit tous les deux, ils se prosternèrent

1. [illegible] a ajouté la lettre ⲛ en dessous. — 2. Cod. ⲟⲩⲧⲁⲗⲉⲡⲱⲣⲟⲥ. — 3. [illegible] le ϥ entre le ⲉ et le ⲧ. — 4. Cod. ϩⲩⲗⲓⲕⲓⲁ. — 5. Cette expression [illegible]. L'idée qu'elle comporte est que chaque homme doit [illegible].

ⲛⲉⲛϭⲁⲗⲁⲩϫ ⲙⲡⲁⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ. ⲁϥⲉⲣ ⲟⲩⲱ ⲛϫⲉ ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ ⲡⲉϫⲁϥ ⲙⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ϫⲉ ⲉⲑⲃⲉ ⲟⲩ ⲙⲡⲉⲕϭⲓ ϩⲓⲙⲓ ⲙⲡⲉⲕϣⲏⲣⲓ. ⲁϥⲉⲣ ⲟⲩⲱ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲡⲉϫⲁϥ ⲙⲡⲁⲓⲱⲧ ϫⲉ ⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲁⲗⲟⲩ ⲡⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲟⲩⲥⲁⲃⲉ ⲡⲉ. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛϫⲉ ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ϫⲉ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ⲁ ⲡⲉⲕϣⲏⲣⲓ ⲉⲣⲡⲟⲣⲛⲉⲩⲉⲓⲛ.[1] ⲡⲉϫⲉ ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲙⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ϫⲉ ⲉϣⲱⲡ ⲁϥⲉⲣⲡⲟⲣⲛⲉⲩⲉⲓⲛ[2] ϯϯ ⲙⲙⲟϥ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲉⲛⲉⲕϫⲓϫ ⲉⲑⲣⲉⲕⲓⲣⲓ ⲛⲁϥ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉⲕⲟⲩⲱϣ. ⲁϥⲉⲣ ⲟⲩⲱ ⲛϫⲉ ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲡⲉϫⲁϥ ⲙⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ϫⲉ ⲉϣⲱⲛ ⲁⲕϣⲁⲛ- (ⲙ̅ϫ̅) ϩⲱⲗ ⲉⲡⲉⲕϯⲙⲓ ϯϣⲟⲣⲡⲓ ⲛϩⲓⲙⲓ ⲉⲧⲁⲕⲛⲁⲉⲣⲁⲡⲁⲛⲧⲁⲛ ⲉⲣⲟⲥ ⲫⲏ ⲉⲧⲭⲏ ϧⲉⲛ ⲧⲉⲥⲛⲉϫⲓ ⲛⲑⲟϥ ⲡⲉ ⲉⲧⲉⲣ ⲙⲉⲑⲣⲉ ⲉⲡⲉⲕϣⲏⲣⲓ ϫⲉ ⲛⲑⲟϥ ⲡⲉ ⲉⲧⲁϥⲛⲕⲟⲧ ⲛⲉⲙⲁⲥ ϣⲁⲧⲉⲥⲉⲣ ⲃⲟⲕⲓ ⲁⲗⲗⲁ ⲙⲡⲉⲣⲙⲉⲩⲓ ⲉⲣⲟⲓ ϩⲱⲥ ϫⲉ ⲉⲧⲁⲓⲉⲙⲓ ⲉⲡⲓϩⲱⲃ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧ ⲙⲙⲁⲩⲁⲧ ⲙⲙⲟⲛ ⲁⲗⲗⲁ ϩⲁⲛ ⲣⲱⲙⲓ ⲙⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲁⲩϫⲉ ⲡⲁⲓⲥⲁϫⲓ ⲛⲏⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲉϣⲱⲡ ⲁⲕϣⲁⲛⲥⲱⲧⲉⲙ ⲛⲥⲱⲓ ⲭⲛⲁⲟⲗϥ ⲛⲁϥ ⲛϩⲓⲙⲓ ⲛⲧⲉϥ-

aux pieds de mon père saint. Le saint abba Pisentios prit la parole, il dit à l'homme : «Pourquoi n'as-tu pas pris femme pour ton fils?» — Le père répondit : «Parce qu'il est (encore) un jeune garçon et qu'il est sage.» — Le saint lui dit : «En vérité, ton fils a forniqué.» — L'homme dit à notre père : «S'il a forniqué, je le livre entre tes mains, afin que tu lui fasses selon ton désir.» — Le saint répondit, il dit à l'homme : «Lorsque tu entreras dans ton village, la première femme que tu rencontreras porte en son sein quelque chose qui te témoignera que c'est ton fils qui a couché avec elle jusqu'à ce qu'elle soit devenue grosse. Ne pense pas que je sais cette chose de moi seul, non; mais des hommes dignes de foi m'ont raconté cela; et si tu m'écoutes, tu la lui emmèneras pour femme afin qu'il reste avec elle bon gré mal gré, afin qu'il

1. Cod. ⲉⲣⲡⲟⲣⲛⲉⲩⲓⲛ. — 2. Cod. ⲁϥⲉⲣⲡⲟⲣⲛⲉⲩⲓⲛ.

ϩⲉⲙⲥⲓ ⲛⲉⲙⲁⲥ ⲉϥⲟⲩⲱϣ ⲙⲡⲉϥⲟⲩⲱϣ ⲛⲧⲉϥϯ ⲛⲧⲉⲥϭⲣⲏϫⲓ ⲛⲁⲥ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛⲛⲓⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉϣⲱⲡⲓ ⲛⲉⲙ ⲑⲏ ⲉⲧⲁϥⲑⲉⲃⲓⲟⲥ ⲕⲁⲛ ⲟⲩϩⲏⲕⲓ ⲧⲉ. ϯⲛⲟⲩ ϫⲉ ϩⲟⲥⲟⲛ ⲁ ⲡⲇⲓⲁⲃⲟⲗⲟⲥ ⲟⲣⲉ ⲡⲉⲕϣⲏⲣⲓ ϩⲉⲓ ⲛⲉⲙ ⲧⲁⲓⲥϩⲓⲙⲓ ⲙⲏⲓⲥ ⲛⲁϥ ⲉⲟⲩⲥϩⲓⲙⲓ[1] ⲙⲏⲡⲟⲧⲉ ⲛⲧⲉϥⲉⲣ ⲛⲟⲃⲓ ⲛⲧⲉ ⲫ̅ϯ̅ ⲧⲁⲕⲟⲕ ⲉⲑⲃⲉ ⲧⲉϥⲯⲩⲭⲏ ⲕⲁⲛ ⲁⲕϣⲁⲛⲱⲗⲓ ⲛⲁϥ ⲟⲛ ⲛϯⲥϩⲓⲙⲓ ⲉϥϣⲟⲛ ϫⲉ ⲛⲧⲉϥⲉⲣ[2] ⲛⲟⲃⲓ ⲡⲉϥⲥⲛⲟϥ ⲉϫⲱϥ ⲙⲙⲓⲛ ⲙⲙⲟϥ ⲡⲗⲏⲛ ⲙⲡⲉⲣⲭⲁϥ ⲉϫⲉⲙ ⲗⲱⲓϫⲓ ⲉⲣⲟⲕ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲃⲏⲙⲁ ⲛⲧⲉ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ϫⲉ ⲙⲡⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ϭⲓ ⲛⲏⲓ ⲛⲧⲁⲥϩⲓⲙⲓ ϣⲁ ϯϩⲉⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲓⲛⲟⲃⲓ ⲛⲧⲁⲓⲙⲁⲓⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲉ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ϣⲉⲛⲕ ⲉⲛⲉϥⲛⲟⲃⲓ. ⲁϥⲉⲣ ⲟⲩⲱ ⲛϫⲉ ⲫⲓⲱⲧ ⲙⲡⲓⲁⲗⲟⲩ ϫⲉ ⲥⲁϫⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲧⲁⲕϩⲟⲛϩⲉⲛ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲉⲧⲟⲧ ϯⲛⲁⲁⲓⲧⲟⲩ ⲙⲡⲁⲓⲁⲗⲟⲩ ϯⲉⲙⲓ[3] ⲅⲁⲣ ϫⲉ ⲫⲏ ⲉⲑⲛⲁⲉⲣ ⲁⲧⲥⲱⲧⲉⲙ (fol. 116 ⲙ̅ⲉ̅) ⲛⲥⲱⲕ ⲉϥⲟⲓ ⲛⲁⲧⲥⲱⲧⲉⲙ ⲛⲥⲁ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲉⲑⲃⲉ ϫⲉ ϩⲁⲛ ⲥⲁϫⲓ ⲛⲱⲛϧ ⲉⲧⲛⲏⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲣⲱⲕ. ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ϫⲉ ⲛⲉⲙ ⲡⲉϥϣⲏⲣⲓ ⲁⲩⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧϥ ⲙⲡⲉⲛⲓⲱⲧ

lui donne une dot comme à toutes les vierges et qu'il vive avec celle qu'il a humiliée, quoiqu'elle soit pauvre. Maintenant donc puisque le diable a fait que ton fils est tombé avec cette femme, donne-la lui pour femme de peur qu'il ne pèche et que Dieu ne te perde à cause de son âme; au lieu que si tu la lui prends pour femme et qu'il pèche, son sang sera sur sa propre tête. Mais ne lui laisse pas trouver un prétexte contre toi au tribunal du Christ (de sorte qu'il puisse) dire : « Mon père ne m'a pas pris femme, et je suis tombé dans ce péché[4], » et que le Seigneur ne te demande compte de son péché. — Le père de l'enfant répondit : « Toute parole que tu m'as dite, je l'exécuterai pour ce jeune garçon, car je sais que celui qui te désobéit désobéit au Christ à cause des paroles de vie qui sortent de ta bouche. » Et l'homme et son fils

1. Cod. ⲥⲟⲩⲉϩⲓⲙⲓ, mauvaise orthographe. — 2. Cod. ⲛⲧⲉϥⲉⲣ. On a ajouté le ... — 3. Cod. ϯⲉⲙⲓ. On a ajouté le ... — 4. Mot à mot : Dans ce péché de cette sorte.

ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ[1] ⲉⲁⲩⲓⲣⲓ ⲛϩⲱⲃ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲧⲁϥϩⲟⲛϩⲉⲛ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲉⲧⲟⲧⲟⲩ ⲉⲩϯ ⲱⲟⲩ ⲙⲫϯ.

ⲁⲥϣⲱⲡⲓ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲛⲟⲩⲉϩⲟⲟⲩ ⲁϥϣⲓ ⲉϥϭⲓⲛⲓ ⲛϫⲉ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ[2] ⲉϫⲉⲛ ⲛⲓⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ. ϧⲉⲛ ⲡϫⲓⲛⲑⲣⲉϥⲕⲏⲛ ⲇⲉ ⲉϥⲕⲱϯ ⲉϫⲉⲛ ⲛⲓⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲁϥⲧⲁⲥⲑⲟ ⲉⲡⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲉⲓⲟⲛ ⲁⲩⲓⲛⲓ ⲛⲁϥ ⲛⲟⲩⲉϩⲉ ⲛⲧⲁϥ ⲉⲥⲛⲁⲙⲓⲥⲓ ϫⲉ ⲛⲧⲉϥⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲉϥⲉⲣⲥⲫⲣⲁⲅⲓⲍⲉⲓⲛ[3] ⲙⲙⲟⲥ ⲁⲛⲁⲩ ⲟⲩⲛ ⲉⲧϫⲟⲙ ⲙⲫϯ ⲁ ϯⲥⲫⲣⲁⲅⲓⲥ ⲉⲧⲁ ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ϣⲟⲗϩⲥ ⲙⲡⲉϥⲧⲏⲃ ϧⲉⲛ ⲡⲥⲱⲙⲁ ⲛϯⲉϩⲉ ⲁⲥϣⲉ ⲛⲁⲥⲥⲁ ϧⲟⲩⲛ ⲛϯⲉϩⲉ ⲟⲩⲟϩ ϧⲉⲛ ⲡϫⲓⲛⲑⲣⲉⲥⲙⲓⲥⲓ ⲁⲩϫⲓⲙⲓ ⲛϯⲥⲫⲣⲁⲅⲓⲥ ⲉⲥϣⲟⲗϩ ⲉⲑⲛⲉϫⲓ ⲙⲡⲓⲕⲟⲩϫⲓ ⲙⲙⲟⲥ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛⲟⲩⲥⲟⲣⲧ ⲛⲟⲩⲱⲃϣ. ⲣⲱⲙⲓ ⲅⲁⲣ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲣⲉ ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛⲁⲉⲣⲉⲥⲫⲣⲁⲅⲓⲍⲉⲓⲛ[4] ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲕⲁⲛ ⲉⲩϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ϫⲓ ⲛϣⲱⲛⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ϣⲁⲩⲟⲩϫⲁⲓ ϧⲉⲛ ϯⲟⲩⲛⲟⲩ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ.

ⲁⲥϣⲱⲡⲓ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲛⲟⲩⲉϩⲟⲟⲩ ⲁⲩⲓⲛⲓ ⲛⲁϥ ⲛⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲁⲗⲟⲩ

quittèrent notre père saint, abba Pisentios, faisant toute œuvre qu'il leur avait ordonnée (et) rendant gloire à Dieu.

Il arriva un jour que notre père saint, abba Pisentios, alla parcourir les églises; lorsqu'il eût fini de faire le tour des églises, il retourna à l'évêché, on lui amena une vache qui lui appartenait et qui allait mettre bas, afin qu'il la bénît et la signât. Voyez donc la puissance de Dieu! le signe que le saint traça de son doigt sur le corps de la vache pénétra en elle, et, lorsqu'elle eût mis bas, on trouva le signe tracé sur le ventre du petit veau comme un poil blanc; car tout homme que le saint signait, quand même il se trouvait en toute maladie, était guéri sur l'heure.

Il arriva un jour qu'on lui amena un jeune garçon possédé d'un

1. Cod. ⲡⲓⲥⲉⲛϯ. — 2. Cod. ⲡⲓⲥⲉⲛϯ. — 3. Cod. ⲛⲧⲉϥⲉⲣⲉⲥⲫⲣⲁⲅⲓⲍⲓⲛ. — 4. Cod. ⲛⲁⲉⲣⲉⲥⲫⲣⲁⲅⲓⲍⲓⲛ.

ⲉⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲇⲁⲓⲙⲱⲛ[1] ⲛⲉⲙⲁϥ ⲉϥⲭⲏ ϧⲉⲛ ⲓ̅ⲅ̅ ⲛ̀ⲣⲟⲙⲡⲓ ⲕⲁⲧⲁ ⲫ̀ⲣⲏϯ ⲉⲧⲁ ⲡⲉϥⲓⲱⲧ ϫⲟⲥ ⲛⲁⲛ ⲁϥϯϩⲟ ⲉ̀ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲉⲑⲣⲉϥⲉⲣ (ⲙ̅ⲉ̅) ⲥ̀ⲫⲣⲁⲅⲓⲍⲉⲓⲛ[2] ⲙ̀ⲙⲟϥ. ⲁ ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ϣⲉⲛ ⲡⲉϥⲓⲱⲧ ϫⲉ ⲓⲥ ⲟⲩⲏⲣ ⲛ̀ⲉⲛⲟⲩ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲡⲁⲓⲇⲁⲓⲙⲱⲛ[3] ⲧⲁϩⲟϥ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲓⲥ ⲍ̅ ⲛ̀ⲣⲟⲙⲡⲓ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲉⲧⲁϥⲧⲁϩⲟϥ ϣⲉ ⲡⲉⲕⲟⲩϫⲁⲓ ⲱ ⲡⲁⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲱⲧ ϫⲉ ⲟⲩⲙⲏϣ ⲛ̀ⲥⲟⲡ ϣⲁϥⲥⲁⲧϥ ⲉⲡⲓⲭⲣⲱⲙ ϩⲱⲥⲧⲉ[4] ⲛ̀ⲧⲉⲛϫⲟⲥ ⲛ̀ⲟⲩⲙⲏϣ ⲛ̀ⲥⲟⲡ ϫⲉ ⲁϥⲙⲟⲩ ⲁⲣⲓ ϯⲁⲅⲁⲡⲏ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲉⲣⲃ̀ⲟⲏⲑⲉⲓⲛ[5] ⲉⲧⲉⲛⲙⲉⲧϫⲱⲃ. ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲇⲉ ⲁϥⲙⲟⲩϯ ⲉⲣⲟⲓ ⲁⲛⲟⲕ ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲙⲁϣⲉ ⲛⲁⲕ ⲉⲡⲓⲗⲟⲩⲧⲏⲣ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲓⲛⲓ ⲛⲏⲓ ⲉⲙⲛⲁⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲁⲛⲟϧϫϥ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲁⲓⲁ̀ⲗⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲛ̀ⲫ̀ⲣⲏϯ ⲉϯⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥϯ ϧⲓⲥⲓ ⲛⲁϥ ⲉⲙⲁϣⲱ.[6] ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲓϩⲱⲗ ⲉϯⲉⲕⲕ̀ⲗⲏⲥⲓⲁ ⲁⲓϭⲓ ⲛⲏⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲛⲟⲩⲗ̀ⲱⲗ ⲁⲓⲙⲁϩϥ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲗⲟⲩⲧⲏⲣ ⲉⲧⲭⲏ ⲙ̀ⲡⲉⲙⲑⲟ ⲙ̀ⲡⲓⲙⲁ ⲛ̀ⲉⲣ ϣⲱⲟⲩϣⲓ ⲁⲓⲉⲛϥ ⲙ̀ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲁϥⲉⲣⲉⲫ̀ⲫⲣⲁⲅⲓⲍⲉⲓⲛ[7] ⲙ̀ⲙⲟϥ

démon : il avait treize ans, comme son père nous le dit. Celui-ci pria le saint de signer le garçon. Le saint lui demanda : « Combien y a-t-il de temps que ce démon l'a pris? » — Il lui dit : « Voici sept ans qu'il l'a pris : par ton salut, ô Seigneur mon père, il l'a souvent jeté dans le feu si bien que nous avons dit souventes fois : il est mort. Fais-moi la charité, notre père, de secourir notre infirmité. » Et mon père m'appela, moi Jean, il me dit : « Va vers le bassin à purifications de l'Église, apporte-moi ici un peu d'eau afin que je la répande sur cet enfant : il n'y a pas moyen que je le voie en cet état, car ce démon le fait souffrir beaucoup. » Et moi, j'allai à l'église, je pris un petit vase, je le remplis d'eau dans le bassin placé en face de l'autel, je l'apportai à mon père qui fit sur elle le signe de la croix au nom du Père, du Fils, du St Esprit, et dit

[1] Cod. ⲟⲩⲇⲉⲙⲱⲛ. — [2] Cod. ⲉⲫ̀ⲫⲁⲣⲓⲍⲓⲛ. — [3] Cod. ⲡⲁⲓⲇⲉⲙⲱⲛ. — [4] Cod. ϩⲟⲥⲧⲉ. — [5] Cod. ⲛ̀ⲧⲉⲕⲉⲣⲃⲟⲏⲑⲓⲛ. — [6] Cod. ⲙ̀ⲙⲁϣⲱ. — [7] Cod. ⲁϥⲉⲣⲉⲫ̀ⲫⲁⲣⲓⲍⲓⲛ.

ϧⲉⲛ ⲫⲣⲁⲛ ⲙ̀ⲫⲓⲱⲧ ⲛⲉⲙ ⲡϣⲏⲣⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲙ̀ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ϫⲉ ϭⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲕϣⲏⲣⲓ ⲉⲡⲉⲕⲏⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲧⲥⲟϥ[1] ϧⲉⲛ ⲛⲁⲓⲙⲱⲟⲩ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲛⲁϩϯ ⲉⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ϥⲛⲁⲧⲁⲗϭⲟϥ. ⲉⲧⲁ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲓⲣⲓ ⲙ̀ⲫⲁⲓ ϫⲉ ⲛ̀ⲛⲉϥⲧⲥⲟϥ ϧⲉⲛ ⲛⲉϥϫⲓϫ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲇⲁⲓⲙⲱⲛ[2] ⲓ ⲉⲃⲟⲗⲛ̀ϧⲏⲧϥ ⲛ̀ⲭⲱⲗⲉⲙ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲣⲱⲙⲓ ϯ ⲧⲁⲓⲟ ⲛⲁϥ (fol. 147 ⲙ̅ⲍ̅) ϫⲉ ⲁ ⲫ̀ⲣⲱⲙⲓ ⲙ̀ⲫ̅ϯ̅ ϩⲓⲟⲩⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲇⲁⲓⲙⲱⲛ[3] ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡϣⲏⲣⲓ ⲙ̀ⲡⲁ ⲛⲓⲙ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲓ ϫⲉ ⲟⲩⲏⲓ ⲛⲁϥⲙⲟⲥϯ ⲙ̀ⲡⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲓⲣⲱⲙⲓ. ϧⲉⲛ ⲡϫⲓⲛⲑⲣⲉϥ ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲇⲉ ⲱⲗⲓ ⲙ̀ⲡⲉϥϣⲏⲣⲓ ⲉⲡⲉϥⲏⲓ ⲁϥⲧⲥⲟϥ ⲙ̀ⲡⲓⲙⲱⲟⲩ ⲕⲁⲧⲁ ⲫⲣⲏϯ ⲉⲧⲁϥϫⲟⲥ ⲛⲁϥ ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲓϧⲉⲗⲗⲟ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲡϫⲓⲛⲑⲣⲉϥⲥⲉ ⲡⲓⲙⲱⲟⲩ ⲇⲉ ⲁ ⲡⲓⲇⲁⲓⲙⲱⲛ[4] ⲥⲁⲧϥ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲛ̀ⲕⲁϩⲓ ⲁϥⲱϣ ⲉⲃⲟⲗⲛ̀ϧⲏⲧϥ ϫⲉ ⲱ ⲃⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲟⲧⲕ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ[5] ⲁ ϯⲥⲫⲣⲁⲅⲓⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲕⲧⲏⲃ ϩⲓⲧⲧ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲁⲙⲁ ⲛ̀ϣⲱⲡⲓ. ⲥⲁⲧⲟⲧϥ ϧⲉⲛ ϯⲟⲩⲛⲟⲩ ⲁ ⲡⲓⲕⲟⲩϫⲓ ⲛ̀ⲁⲗⲟⲩ ⲗⲟϫϥ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ϯⲙⲁ-

à l'homme : «Prends ton fils à ta maison, fais-lui boire de cette eau sainte, crois que le Seigneur le guérira.»[6] Et mon père agit ainsi afin de ne pas le faire boire de sa propre main, car il aurait chassé le démon en toute hâte et les hommes l'auraient glorifié,[7] disant : «L'homme de Dieu a chassé un démon du fils de tel homme»; car certes il haïssait la gloire humaine. Lorsque cet homme eut emmené son fils dans sa maison, il lui fit boire l'eau comme l'avait dit le saint vieillard, l'évêque abba Pisentios. Lorsque le jeune garçon eut bu l'eau, le démon le jeta à terre criant par sa bouche : «O (que grande est) ta force, ô toi, Pisentios! le signe (tracé) par ton doigt me chasse de ma demeure.» Aussitôt

1. Cod. ⲛⲧⲉⲕⲥⲟϥ, faute corrigée plus bas. — 2. Cod. ⲡⲓⲇⲉⲙⲱⲛ. — 3. Cod. ⲛⲟⲩⲇⲉⲙⲱⲛ. — 4. Cod. ⲡⲓⲇⲉⲙⲟⲛ. — 5. Cod. ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ. — 6. Mot-à-mot : Crois dans le Seigneur et il le guérira. — 7. Mot-à-mot : et mon père fit cela afin qu'il ne le fît pas boire de ses mains, que le démon sortît de lui en hâte et que les hommes le glorifiassent.

ⲉⲧⲓⲉⲍ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲇⲁⲓⲙⲱⲛ.[1] ⲉⲧⲁϥⲥⲱⲧⲉⲙ ⲇⲉ ⲛϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲡⲉϫⲁϥ ⲙⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ϫⲉ ⲟⲩⲟⲛ ϣϫⲟⲙ ⲛϩⲱⲃ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲙⲫⲏ ⲉⲑⲛⲁϩϯ ⲙⲁⲗⲓⲥⲧⲁ ϣⲁⲣⲉ ⲡⲓⲙⲱⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲙⲁ ⲛⲉⲣ ϣⲱⲟⲩϣⲓ ⲧⲁⲗϭⲟ ⲛⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲑⲛⲁϩϯ ⲟⲩⲟϩ ⲙⲡⲉⲣⲙⲉⲩⲓ ⲉⲣⲟⲓ ϫⲉ ⲫⲱⲓ ⲡⲉ ⲡⲁⲓϩⲙⲟⲧ ⲛⲧⲉ ⲡⲁⲓⲧⲁⲗϭⲟ ⲁⲗⲗⲁ ⲧⲁⲓϫⲟⲙ ϣⲁⲥϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲧⲟⲡⲟⲥ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ. ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ϧⲉⲛ ⲡϫⲓⲛⲟⲣⲉϥϫⲟⲧⲟⲩ ⲛϫⲉ ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁ ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ϣⲉ ⲛⲁϥ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧϥ ϧⲉⲛ ⲟⲩϩⲓⲣⲏⲛⲏ[2] ⲉϥϯ ⲱⲟⲩ ⲙⲫ̅ϯ̅.

ⲁⲥϣⲱⲡⲓ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲛⲟⲩⲉϩⲟⲟⲩ ⲁ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲓ ϣⲁⲣⲟϥ ⲉϥϯϩⲟ ⲉⲣⲟϥ (ⲙ̅ⲛ̅) ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲣⲓ ϯⲁⲅⲁⲡⲏ ⲛⲧⲉⲕⲉⲣⲃⲟⲏⲑⲉⲓⲛ[3] ⲉⲣⲟⲓ ϫⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲭⲣⲉⲟⲥ ⲉⲣⲟⲓ ϣⲁ ⲗ̅ⲋ̅ ⲛⲗⲟⲩⲕⲟϫⲓ ⲉⲩⲁⲙⲟⲛⲓ ⲙⲙⲟⲓ ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲙⲡⲓϫⲉⲙⲟⲩ ⲛⲧⲁⲧⲏⲓⲧⲟⲩ ⲙⲡⲟⲩⲏⲃ ⲙⲙⲟⲛ ϩⲗⲓ ⲛⲧⲏⲓ ⲁⲛ ⲉⲃⲏⲗ ⲉⲟⲩϣⲏⲣⲓ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲁⲩⲁⲙⲟⲛⲓ ⲙⲙⲟϥ ⲁⲩϩⲓⲧϥ ⲉⲡϣⲧⲉⲕⲟ ⲉⲩⲟⲩⲱϣ

le petit garçon fut guéri de l'affliction du démon.[4] Lorsque mon père l'apprit, il dit à l'homme : « Tout est possible à celui qui croit; surtout l'eau du sanctuaire guérit quiconque a la foi. Et ne pense pas que mienne soit la grâce de cette guérison; mais cette vertu a été faite dans le lieu saint. » Et lorsque le saint eut dit cela, l'homme le quitta en paix, rendant gloire à Dieu.

Il arriva un jour qu'un homme vint à lui, le priant et disant : « Fais moi la charité de venir à mon secours, car j'ai une dette de trente six pièces d'or;[5] comme on me les redemandait, je ne les ai pas trouvées pour les rendre à leur maître. Je n'ai rien qu'un fils unique; on l'a saisi, on l'a jeté en prison, on veut le garder comme esclave.[6] Je t'en prie, ô mon père abba Pisentios, aie pitié de moi,

1. Cod. ⲡⲓⲇⲉⲙⲱⲛ. — 2. Cod. ⲟⲩϩⲓⲣⲏⲛⲏ. — 3. Cod. ⲛⲧⲉⲕⲉⲣⲃⲟⲏⲑⲓⲛ. — 4. Mot à mot : du tort du démon. — 5. Le texte appelle la pièce d'or *Loukoji*. Je ne sais pas la valeur exacte de cette pièce. — 6. Mot à mot : voulant le faire esclave pour eux.

ⲉⲁⲓϥ ⲙ̀ⲃⲱⲕ ⲛⲱⲟⲩ ϯϯϩⲟ ⲉⲣⲟⲕ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ[1] ϣⲉⲛϩⲏⲧ ϧⲁⲣⲟⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲕϯ ⲛⲟⲩϩⲗⲓ ⲛⲏⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲧⲏⲓϥ ϧⲁⲣⲟϥ ⲛ̀ⲥⲉⲭⲁϥ ⲛⲏⲓ ⲉⲃⲟⲗ. ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲇⲉ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲛⲉ ⲟⲩⲙⲁⲧⲟⲓ ⲡⲉ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲭⲱⲣⲁ ⲉⲧⲥⲁⲃⲟⲗ ⲉϥϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ⲡ̀ⲧⲱⲟⲩ ⲛ̀ϯⲗⲟϫ. ⲉⲧⲁϥⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲡⲥⲱⲓⲧ ⲙ̀ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ϫⲉ ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲡⲉ ⲉϥϯ ⲁⲅⲁⲡⲏ ⲁϥⲓ ϣⲁⲣⲟϥ ⲛⲉⲙ ⲧⲉϥⲥϩⲓⲙⲓ ⲉⲛⲁϥⲟⲩⲱϣ ⲡⲉ ⲉⲉⲣⲡⲉⲓⲣⲁⲍⲉⲓⲛ[2] ⲙ̀ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉϥⲟⲩⲱϣ ⲉⲉⲙⲓ ϫⲉ ⲟⲩⲣⲉϥϯ ⲁⲅⲁⲡⲏ ⲡⲉ ϣⲁⲛ ⲙ̀ⲙⲟⲛ. ⲧⲉϥⲥϩⲓⲙⲓ ⲇⲉ ⲁϥⲧⲁⲗⲟⲥ ⲁϥⲉⲛⲥ ⲉⲣⲏⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲭⲱ ⲙ̀ⲡⲓⲗ̅ⲋ̅ ⲛ̀ⲗⲟⲩⲕⲟϫⲓ ⲛ̀ⲧⲟⲧⲥ ϩⲓ ⲡⲓϫⲟⲓ ⲁϥϣⲉ ⲛⲁϥ ⲙ̀ⲙⲁⲩⲁⲧϥ ⲉϥⲉⲣⲇⲟⲕⲓⲙⲁⲍⲉⲓⲛ[3] ⲙ̀ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲉⲑⲃⲉ ⲛⲏ ⲉⲧⲁϥⲥⲟⲑⲙⲟⲩ ⲉⲑⲃⲏⲧϥ ϫⲉ ϩⲁⲛ ⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ⲛⲉ ϣⲁⲛ ⲙ̀ⲙⲟⲛ. ⲉⲧⲁ ⲡ̀ⲣⲱⲙⲓ ⲇⲉ ⲓ ϣⲁ ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ[4] ⲁϥϫⲉⲙϥ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲟⲛⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲛ̀ⲧⲉ ⲧⲥⲉⲛϯ ⲉϥⲓⲣⲓ ⲛ̀ϯⲕⲁⲑⲟⲗⲓⲕⲏ ⲛ̀ⲥⲩⲛⲁⲝⲓⲥ (fol. 148 ⲙ̅ⲑ̅) ⲛⲉ ⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲡⲉ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲡⲁⲧⲣⲓⲁⲣⲭⲏⲥ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲥⲉⲩⲏⲣⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥϩⲉⲙⲥⲓ ϣⲁⲧⲉϥⲓ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ

donne-moi quelque chose afin que je le donne pour lui et qu'on me le laisse aller.» Et cet homme était un soldat de pays étranger, habitant la montagne de Tilodj. Ayant appris par la renommée de notre père saint que c'était un évêque faisant la charité, il vint vers lui avec sa femme, pour éprouver notre père et savoir s'il faisait la charité ou non. Mais il fit monter sa femme (dans une barque), il l'envoya vers le sud et lui donna les trente-six pièces d'or (à garder) sur la barque : il alla seul pour éprouver le saint sur ce qu'il avait entendu dire de lui (et savoir) si c'était vrai ou non. Lorsque l'homme fut arrivé près du saint abba Pisentios, il le trouva dans le couvent de Tsenti faisant la cynaxe catholique :[5] c'était le jour (de la fête) du saint patriarche Sévère; il y resta

1. Cod. ⲡⲓⲥⲉⲛϯ. — 2. Cod. ⲉⲉⲣⲡⲓⲣⲁⲍⲓⲛ. — 3. Cod. ⲉϥⲉⲣⲇⲟⲕⲓⲙⲁⲍⲓⲛ. — 4. Cod. ⲡⲓⲥⲉⲛϯ. — 5. C'est-à-dire universelle, et non catholique dans le sens restreint du mot.

ⲡⲓⲙⲟⲛⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ. ϧⲉⲛ ⲡϫⲓⲛⲟⲣⲉϥ ⲇⲉ ⲁϥϩⲉⲙⲥⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲉⲓⲟⲛ ⲁϥϧⲟⲛⲧϥ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲁϥⲟⲩⲱϣⲧ ⲙⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲁϥϫⲱ ⲉⲣⲟϥ ⲛⲛⲓⲥⲁϫⲓ ⲉⲧⲁⲛⲉⲣ ϣⲟⲣⲡ ⲛϫⲟⲧⲟⲩ. ϧⲉⲛ ⲡϫⲓⲛⲟⲣⲉ ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲛⲁⲓⲥⲁϫⲓ ⲡⲉϫⲁϥ ⲙⲡⲓⲙⲁⲧⲟⲓ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲓⲉⲣⲙⲏⲛⲉⲩⲧⲏⲥ ϫⲉ-ⲫⲙⲁ ⲛⲥⲱⲃⲓ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲫⲁⲓ ⲱ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲙⲁϣⲉ ⲛⲁⲕ ⲉⲫⲙⲁ ⲛⲧⲉⲕⲥϩⲓⲙⲓ ϭⲓ ⲙⲡⲓⲗ̅ⲋ̅ ⲛⲗⲟⲩⲕⲟϫⲓ ⲛⲧⲟⲧⲥ ϧⲉⲛ ⲡⲓϫⲟⲓ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲁⲕⲉⲛⲟⲩ ⲉⲉⲣⲡⲉⲓⲣⲁⲍⲉⲓⲛ[1] ⲙⲙⲟⲓ ⲛϧⲏⲧⲟⲩ ⲛⲧⲉⲕϯ ⲙⲡⲟⲩⲟⲩⲱϣ ⲛⲟⲩⲕ ⲅⲁⲣ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲧⲁⲕⲫⲱⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲟⲩⲥⲛⲟϥ ⲛⲁⲑⲛⲟⲃⲓ ⲁⲕⲟⲗⲟⲩ ⲛⲧⲟⲧϥ ⲉⲕϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϯⲛⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲕϩⲏⲧ ϫⲉ ⲉⲧⲁⲓⲉⲛⲟⲩ ϫⲉ ⲛⲧⲁⲧⲏⲓⲧⲟⲩ ⲛⲁⲅⲁⲡⲏ ϧⲁ ⲡⲟⲩϫⲁⲓ ⲛⲧⲁⲯⲩⲭⲏ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ϯϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁⲕ ϫⲉ ⲉϣⲱⲡ ⲁⲩϣⲁⲛϯ ⲛϯⲟⲓⲕⲟⲩⲙⲉⲛⲏ ⲧⲏⲣⲥ ⲛⲁⲅⲁⲡⲏ ϧⲁⲣⲟⲕ ⲭⲛⲁϫⲓⲙⲓ ⲁⲛ ⲛϩⲟⲗⲓ ⲙⲙⲁ ⲛⲉⲙⲧⲟⲛ ⲉⲓⲙⲏⲧⲓ[2] ⲛⲥⲉⲫⲱⲛ ⲙⲡⲉⲕⲥⲛⲟϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲫⲣⲏϯ

jusqu'à ce qu'il sortit du monastère.[3] Lorsqu'il en fut sorti, il resta dans l'évêché. L'homme entra (donc), il adora notre père, il lui dit les paroles que nous avons dites précédemment. Lorsque le saint eut entendu ces paroles, il dit au soldat par interprète : « Ce n'est pas (ici) le lieu de rire, mon fils; va où est ta femme, prends d'elle les trente-six pièces d'or (qu'elle garde) dans la barque (et) que tu as apportées pour m'éprouver par elles, car elles ne sont pas à toi; mais tu as versé un sang innocent et tu les as prises de celui que tu as tué.[4] Tu dis maintenant en ton cœur : Je les ai apportées pour les donner en aumône pour le salut de mon âme ; je te le dis en vérité, quand même on donnerait toute la terre habitée en aumône pour toi, tu ne trouverais pas le repos, à moins qu'on ne verse ton sang comme tu as versé celui

1. Cod. ⲉⲉⲣⲡⲓⲣⲁⲍⲓⲛ. — 2. Cod. ⲉⲙⲏϯ. — 3. Cette phrase est assez inutile et montre quel est le genre des auteurs coptes. — 4. Mot à mot : tu as versé un sang innocent et tu les as prises de lui.

ⲉⲧⲁⲕⲫⲱⲛ ⲙ̀ⲫⲁ ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲕⲁⲧⲁ ⲫ̀ⲣⲏϯ ⲉⲧⲥϧⲏⲟⲩⲧ ϫⲉ ⲫⲏ ⲉⲑⲛⲁⲫⲱⲛ ⲛⲟⲩⲥⲛⲟϥ ⲛ̀ⲁⲑⲛⲟⲃⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲥⲉⲛⲁⲫⲱⲛ ⲙ̀ⲫⲱϥ (ⲛ̄) ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡⲉϥⲙⲁ ⲉⲑⲃⲉ ϫⲉ ⲉⲧⲁⲩⲑⲁⲙⲓⲟ ⲙ̀ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲕⲁⲧⲁ ⲧϩⲓⲕⲱⲛ[1] ⲙ̀ⲫ̄ϯ̄. ⲛⲁϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲡⲉ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲙⲉⲩⲓ ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲓⲙⲁⲧⲟⲓ ϫⲉ ⲛⲉϥⲛⲟⲃⲓ ⲛⲁϩⲱⲃ ⲉⲉⲗⲓⲥⲥⲉⲟⲥ ⲙ̀ⲃⲉⲣⲓ ⲙ̀ⲡⲉϥⲉⲙⲓ ⲣⲱ ϫⲉ ⲡⲁⲓⲡ̄ⲛ̄ⲁ̄ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲡⲉ ⲉⲧⲉⲣ ϧⲉⲛ ⲛⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲧⲏⲣⲟⲩ. ⲡⲓⲙⲁⲧⲟⲓ ⲇⲉ ϧⲉⲛ ⲡϫⲓⲛⲑⲣⲉϥⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲛⲁⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧϥ ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁϥⲣⲓⲙⲓ ⲁϥⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧϥ ⲉϥϯ ⲱⲟⲩ ⲙ̀ⲫ̄ϯ̄.

ⲁⲥϣⲱⲡⲓ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲛⲁⲓ ⲁϥⲉⲣ ⲛⲟⲩⲙⲏϣ ⲛ̀ⲉϩⲟⲟⲩ ⲉϥϩⲏⲡ ϧⲉⲛ ⲡⲧⲱⲟⲩ ⲛ̀ϭⲏⲙⲓ ⲁϥϣⲉ ⲛⲁϥ ⲉ̀ⲫⲟⲩⲉⲓ ⲛⲟⲩⲉϩⲟⲟⲩ ⲉϥⲟⲩⲱϣ ⲉϣⲗⲏⲗ ⲉⲧⲁϥⲉⲣ ⲅ̄ ⲛ̀ⲟⲩⲛⲟⲩ ⲉϥⲙⲟϣⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲧⲱⲟⲩ ⲁϥϣ̀ⲗⲏⲗ ⲕⲁⲧⲁ ⲙⲱⲓⲧ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ϩ̀ⲗⲓ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲓ ⲛⲁϣϭⲓ ⲏⲡⲓ ⲛ̀ⲛⲓⲥⲟⲡ ⲛ̀ϣ̀ⲗⲏⲗ ⲉⲧⲉϥⲓⲣⲓ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ. ⲁϥⲧⲁⲥⲑⲟ ⲇⲉ ϩⲁⲣⲟⲓ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲛⲓϣϯ

de l'homme, ainsi qu'il est écrit : «Celui qui aura versé un sang innocent, on versera le sien à sa place,» parce que l'homme a été créé à l'image de Dieu.» Le soldat s'était dit dans ses pensées que ses péchés seraient cachés au nouvel Élisée; il ne savait pas que c'est le même esprit qui opère en tous les saints. Mais le soldat ayant entendu ces paroles du saint pleura, il le quitta rendant gloire à Dieu.

Il arriva ensuite qu'il passa une multitude de jours[2] caché dans la montagne de Gîmi. Un jour il s'éloigna, désirant prier. Lorsqu'il eut marché pendant trois heures dans la montagne, il pria par le chemin, car jamais homme ne comptera combien de fois il a prié.[3] Il retourna vers moi et me dit : «J'ai vu aujourd'hui un grand dragon dans cette montagne, et il n'est pas loin de nous;

1. Cod. ⲧϩⲓⲕⲱⲛ. — 2. Cette expression n'offre qu'un sens très vague et peut signifier quatre ou cinq jours. — 3. Mot-à-mot : car personne des hommes ne comptera les fois de prières qu'il a faites.

ⲡⲓⲇⲣⲁⲕⲱⲛ ⲙ̀ⲫⲟⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲛⲁⲓⲧⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ϥⲟⲩⲛⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲁⲛ ⲁⲗⲗⲁ ϯⲛⲁϩϯ ⲉⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲫ̅ϯ̅ ϫⲉ ϥⲛⲁⲭⲁϥ ⲁⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲛⲕⲱϯ. ϣⲱⲣⲡ ⲇⲉ ⲙ̀ⲡⲉϥⲣⲁⲥϯ ⲁⲛϫⲟⲩϣⲧ ⲥⲁ ⲧϩⲏ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ϣⲁ ⲛ̀ϩⲟⲧⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲟⲩⲥⲟⲟⲛⲉϥ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉϩⲁⲛ ⲙⲏϣ ⲛⲁⲗⲏⲧ ⲉⲩⲟⲩⲉϩ ϩⲓϫⲉⲛ ⲟⲩⲡⲉⲧⲣⲁ ⲁϥⲙⲟⲩϯ ⲉⲣⲟⲓ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ϯⲙⲉⲩⲓ ϫⲉ ⲁ ⲫ̅ϯ̅ ϧⲱⲧⲉⲃ ⲙ̀- (fol. 149 ⲡ̅ⲁ̅) ⲡⲓⲇⲣⲁⲕⲱⲛ ϩⲱⲗ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲛⲁⲓϩⲁⲗⲁϯ ⲑⲟⲩⲏⲧ ⲉⲟⲩ. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲉⲧⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲡⲓⲙⲱⲓⲧ ⲁⲓⲙⲟϣⲓ ϫⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲉⲙⲓ ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲉⲧϣⲟⲡ[1] ⲉⲧⲁⲓϣⲉ ⲇⲉ ⲉ̀ⲙⲁⲩ ⲁⲓϫⲓⲙⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲇⲣⲁⲕⲱⲛ ⲉϥⲥⲉⲛϯ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉϥⲙⲱⲟⲩⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓⲓ ⲁⲓⲧⲁⲙⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ϫⲉ ⲁ ⲫ̅ϯ̅ ϧⲱⲧⲉⲃ ⲙ̀ⲡⲓⲇⲣⲁⲕⲱⲛ. ⲛ̀ⲑⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲉⲑⲃⲉ ⲟⲩ ⲛ̀ϯ ⲛ̀ϩⲟⲙⲕ ⲁⲛ ⲉⲛⲓⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲅⲣⲁⲫⲏ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲉⲙⲓ ⲉⲧⲟⲩϫⲟⲙ ⲛⲉⲱⲧⲉⲙ ⲁⲛ ⲉⲡⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲕϣⲁⲛⲭⲁ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲛⲁⲕ ⲙ̀ⲙⲁ ⲛ̀ⲫⲱⲧ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲡⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲛⲁϣϧⲱⲛⲧ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲕ ⲟⲩⲇⲉ ⲟⲩⲙⲁⲥⲧⲓⲅⲝ ⲛ̀ⲛⲉⲥϧⲱⲛⲧ ⲉⲡⲉⲕⲙⲁ ⲛ̀ϣⲱⲡⲓ.

mais j'ai foi que le Christ Dieu ne le laissera pas dans notre voisinage. » Le lendemain à l'aube, nous regardâmes devant nous à la portée d'une flèche : il vit des foules d'oiseaux rassemblés sur un rocher. Il m'appela et me dit : « Je crois que Dieu a tué le dragon : va et vois pourquoi ces oiseaux sont rassemblés. » Mais moi, lorsque j'eus vu (la direction) du chemin, je marchai pour savoir ce qui était arrivé. Lorsque je fus allé en cet endroit, je trouvai le dragon étendu mort, et j'allai, j'annonçai à mon père que Dieu avait tué le dragon. Et lui, il me dit : « Pourquoi ne penses-tu pas aux paroles de l'Écriture dont tu connais la vertu? n'as-tu pas entendu le prophète dire : « Si tu prends le Seigneur[2] comme le lieu de ton refuge, le mal n'entrera pas en toi et le malheur n'approchera pas de ta maison. »

[1] [illegible] — [2] [illegible]

ⲁϥϣⲱⲡⲓ ⲇⲉ ⲟⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲥⲏⲟⲩ ⲉⲧⲁ ⲫ̅ϯ̅ ⲓⲛⲓ ⲛⲛⲓⲉⲑⲛⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲛⲓⲡⲉⲣⲥⲏⲥ ⲉⲭⲏⲙⲓ ⲉⲑⲃⲉ ⲛⲉⲛⲛⲟⲃⲓ ⲁ ⲛⲁⲓⲱⲧ ϯ ⲙⲡⲑⲱϣ ⲙⲡⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲉⲓⲟⲛ ⲛⲭⲁⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲧⲉ ⲛϧⲏⲧϥ ⲁϥⲧⲏⲓⲧⲟⲩ ⲛⲛⲓϩⲏⲕⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲛⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲛⲙⲟϣⲓ. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲙⲡⲉⲣⲉⲣ ⲙⲕⲁϩ ⲛϩⲏⲧ ϫⲉ ⲁⲛⲭⲱ ⲛⲥⲱⲛ ⲙⲡⲉⲛⲙⲁ ⲛϣⲱⲡⲓ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲛⲁⲭⲁⲛ ⲛⲥⲱϥ ⲁⲛ ⲁⲗⲗⲁ ϥⲛⲁϥⲓ ⲡⲉⲛⲣⲱⲟⲩϣ ⲟⲩⲟϩ ϥⲛⲁⲧⲁⲥⲑⲟ ⲉⲡⲉⲛⲙⲁ ⲛϣⲱⲡⲓ ⲟⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲭⲁⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲧⲁⲛⲧⲏⲓⲧⲟⲩ ⲛⲁⲅⲁⲡⲏ ⲛⲛⲓϩⲏⲕⲓ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅ ⲫ̅ϯ̅ ⲛⲁ- (ⲡ̅ⲃ̅) ⲧⲏⲓⲧⲟⲩ ⲛⲁⲛ ⲉⲩⲕⲏⲃ. ⲉⲧⲁⲛⲫⲟϩ ⲇⲉ ⲉⲡⲧⲱⲟⲩ ⲛϭⲏⲙⲓ ⲁⲛⲱⲣϥ ⲛϧⲏⲧϥ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲇⲉ ⲛⲁϥϯϩⲟ ⲉⲫ̅ϯ̅ ⲡⲉ ⲙⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲉϫⲱⲣϩ ⲉⲑⲣⲉϥⲛⲁϩⲙⲉⲛ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲗⲁⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲧⲁⲓⲭⲙⲁⲗⲱⲥⲓⲁ[1] ⲙⲡⲓⲉⲑⲛⲟⲥ ⲛⲁⲑⲛⲁⲓ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ. ⲛⲉ ⲑⲁⲓ ⲧⲉ ⲧⲟⲩⲁⲣⲭⲏ ⲉⲧⲁⲩⲓ ⲉⲭⲏⲙⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲉⲙⲛⲁⲧⲟⲩϭⲓ ⲡⲉ ⲛϯⲡⲟⲗⲓⲥ ⲕⲉϥⲧ. ⲁⲛⲟⲛ ⲇⲉ ⲁⲛⲑⲱⲟⲩϯ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲛⲟⲩⲙⲏϣ ⲛⲗⲁⲕⲕⲟⲛ[2] ⲉⲛⲙⲁϩⲟⲩ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲁⲛⲟⲗⲟⲩ ⲛⲉⲙⲁⲛ

Il arriva aussi au temps où Dieu amena les nations des Perses en Égypte à cause de nos péchés, que mon père mit en ordre l'évêché; tous les biens qui s'y trouvaient, il les donna aux pauvres, et nous nous en allâmes, nous marchâmes. Il me dit : «Jean, mon fils, ne sois pas triste parce que nous abandonnons ce lieu d'habitation, le Seigneur notre Dieu ne nous abandonnera pas; mais il prendra soin de nous, il nous fera retourner dans notre demeure, et tous les biens que nous avons donnés aux pauvres, le Christ Dieu nous les rendra multipliés.» Lorsque nous fûmes arrivés à la montagne de Gîmi, nous nous y enfonçâmes. Nuit et jour mon père priait Dieu de nous sauver ainsi que le peuple de l'esclavage de ces nations cruelles : c'était au commencement de leur arrivée en Égypte et elles n'avaient pas encore pris la ville de Keft. Nous réunîmes une foule de vases, nous les remplîmes d'eau, nous

1. Cod. ⲧⲉⲭⲙⲁⲗⲱⲥⲓⲁ. — 2. Cod. ⲗⲁⲕⲟⲛ.

ⲉⲛⲓⲧⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲛⲛⲁϫⲉⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲛ ⲙⲡⲉⲛⲟⲩ ⲛⲧⲉⲛⲁⲛⲁⲅⲕⲏ. ⲉⲧⲁⲛⲱⲥⲉⲛ ⲇⲉ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲁ ⲡⲓⲙⲱⲟⲩ ⲛⲏⲛ ⲛⲧⲟⲧⲉⲛ ⲡⲉϫⲏⲓ ⲙⲡⲁⲓⲱⲧ ϫⲉ ⲁ ⲡⲓⲕⲟⲩϫⲓ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲛⲏⲛ ⲉⲧⲟⲧⲉⲛ. ⲡⲉϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲫ̅ϯ̅ ⲛⲁⲭⲁⲩ ⲛⲥⲱϥ ⲁⲛ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲁⲗⲗⲁ ϥⲛⲁϥⲓ ⲣⲱⲟⲩϣ ϧⲁⲣⲟⲛ ⲁϥϫⲟⲥ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ⲙⲡⲉⲣϥⲓ ⲣⲱⲟⲩϣ ϧⲁ ⲣⲁⲥϯ ⲣⲁⲥϯ ⲅⲁⲣ ⲉϥⲉϥⲓ ⲣⲱⲟⲩϣ ϧⲁⲣⲟϥ ⲙⲙⲁⲩⲁⲧϥ ⲙⲏ ⲛⲑⲟⲕ ⲙⲡⲉⲕⲥⲱⲧⲉⲙ ϧⲉⲛ ϯⲅⲣⲁⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ϫⲉ ⲙⲡⲓⲥⲏⲟⲩ ⲉⲛⲁⲣⲉ ⲏⲗⲓⲁⲥ ⲡⲓⲑⲉⲥⲃⲩⲧⲏⲥ ⲭⲏ ϧⲉⲛ ⲡϣⲁϥⲉ ⲛⲁⲣⲉ ⲛⲓⲁⲃⲱⲕ ϣⲉⲙϣⲓ ⲙⲙⲟϥ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲓ ⲛⲧⲉ ⲫ̅ϯ̅. ⲉⲧⲁ ⲣⲟⲩϩⲓ ⲇⲉ ϣⲱⲡⲓ ⲁϥⲛⲕⲟⲧ ⲉⲥⲁϧⲣⲏⲓ ⲛⲟⲩϣϣⲏⲛ ⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ (fol. 150 ⲡ̅ⲉ̅) ⲁϥϫⲓⲙⲓ ⲛⲟⲩⲱⲓⲕ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲙⲟⲛⲓ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲉϥⲭⲏ ϧⲁϫⲱϥ. ⲡⲉϫⲉ ⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲧⲱⲛⲕ ⲟⲩⲱⲙ ⲟⲩⲟϩ ⲥⲱ. ⲁ ⲏⲗⲓⲁⲥ ⲧⲱⲛϥ ⲁϥⲟⲩⲱⲙ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲥⲱ ⲙⲡⲓⲙⲱⲟⲩ ⲁϥⲧⲱⲛϥ ⲁϥⲙⲟϣⲓ ϩⲓ ⲡⲓⲙⲱⲓⲧ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ϧⲉⲛ ⲡϫⲟⲙ ⲛϯϧⲣⲉ ⲉⲧⲁϥⲟⲩⲟⲙⲥ ⲛⲙ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲙⲟϣⲓ.

les emportâmes avec nous dans la montagne, afin de les trouver pour nous au moment du besoin. Mais lorsque nous fûmes restés longtemps en ce lieu, l'eau nous manqua.[1] Je dis à mon père : « Les quelques (vases) d'eau sont finis pour nous. » Mon père me dit : Dieu ne nous abandonnera pas, mon fils, mais il prendra soin de nous, car il a dit : Ne vous souciez pas du lendemain, le lendemain prendra soin de lui-même, tout seul. » N'as-tu pas entendu dans les Écritures saintes qu'au temps où Élie le Thesbite était dans le désert, les corbeaux le servaient par ordre de Dieu. Un soir[2] il se coucha sous un arbre, il se leva, il trouva placés près de lui un pain et un vase d'eau. L'ange lui dit : « Lève-toi, mange et bois; » et Élie se leva, mangea et but l'eau. Il se leva, et, par la force de la nourriture qu'il avait mangée, il marcha dans (son)

1. Mot à mot : Les eaux cessèrent pour nous. — 2. Mot à mot : lorsque le soir fut [illegible].

ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥⲉⲣⲉⲩⲛⲭⲱⲣⲉⲓⲛ[1] ⲁϥϣⲁⲛϣ ⲛⲏⲗⲓⲁⲥ ϧⲉⲛ ϯϧⲣⲉ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲛ̅ⲙ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲑⲟϥ ⲟⲛ ⲉⲑⲛⲁϥⲓ ⲣⲱⲟⲩϣ ϧⲁⲣⲟⲛ. ⲁϥϣⲁⲛⲛⲁⲩ ⲛϫⲉ ⲫ̅ϯ̅ ⲉⲧⲉⲛϩⲩⲡⲟⲙⲟⲛⲏ ⲛⲉⲙ ⲧⲉⲛⲡⲣⲟϩⲁⲓⲣⲉⲥⲓⲥ[2] ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟϥ ϥⲛⲁϥⲓ ⲛⲉⲛⲣⲱⲟⲩϣ. ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲉⲧⲁϥϫⲟⲧⲟⲩ ⲛⲏⲓ ⲛϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁϥϣⲉ ⲛⲁϥ ⲉⲡⲉϥⲙⲁ ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁϥⲭⲁⲧ ⲙⲙⲁⲩⲁⲧ ⲉⲓⲣⲟϫⲡ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲓⲓⲃⲓ. ⲉⲧⲁ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲉⲣ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛⲛⲁⲩ ϩⲓ ⲫⲟⲩⲉⲓ ⲙⲙⲟⲓ ⲁϥⲓ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲉⲣⲉ ⲛⲉϥⲃⲁⲗ ⲉⲣ ⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛⲛⲓⲫⲱⲥⲧⲏⲣ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲣⲱⲟⲩⲧ ⲉⲙⲁϣⲱ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ϯⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲕ ⲉⲕⲣⲟⲕϩ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲓⲃⲓ ϯⲛⲟⲩ ϫⲉ ⲧⲱⲛⲕ ⲛⲧⲉⲕⲉⲛ ⲙⲱⲟⲩ ⲛⲧⲉⲕⲥⲱ. ⲁⲓⲉⲣ ⲟⲩⲱ ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲓⲥ ⲅ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲉⲧⲁ ⲛⲓⲕⲟⲩϫⲓ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲕⲏⲛ. ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲇⲉ ⲛⲁϥⲥⲉⲕ ⲅ̅ ⲅ̅ ⲡⲉ ⲛϯϩⲉⲃⲇⲟⲙⲁⲥ[3] (ⲡ̅ⲇ̅) ϩⲁⲛ ⲕⲉⲥⲟⲡ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲉϣⲱⲛ ⲛⲉϥⲥⲱⲙⲁ ⲟⲓ ⲛⲁⲥⲑⲉⲛⲏⲥ ⲁⲛ ⲛⲉϣⲁϥⲉⲣ-

chemin pendant quarante jours de marche. Celui qui eut la bonté de nourrir Élie de cette nourriture pour quarante jours est celui qui prendra soin de nous. Si Dieu voit que nous sommes patients et que nous avons placé notre choix en lui,[4] il prendra soin de nous.» Lorsque mon père m'eut dit cela, il s'en alla en son endroit, il me laissa seul couché à terre à cause de la soif. Lorsque mon père eut passé une grande heure loin de moi, il vint à moi : ses yeux brillaient comme des astres, et, grandement joyeux, il me dit : «Jean, je te vois brûlé par la soif; maintenant lève-toi, apporte de l'eau et bois.» — Je répondis, je lui dis : «Mon père saint, voici trois jours que les quelques (vases) d'eau sont finis.» Or mon père saint jeûnait trois jours par trois jours[5] dans la semaine, et d'autres fois, quand son corps n'était pas faible, il jeû-

1. Cod. ⲉⲧⲁϥⲉⲣⲉⲩⲛⲭⲱⲣⲓⲛ. — 2. Cod. ⲧⲉⲛⲡⲣⲟϩⲉⲣⲉⲥⲓⲥ. — 3. Cod. ⲛϯⲥⲉⲃⲇⲟⲙⲁⲥ. — 4. C'est-à-dire que nous avons choisi de souffrir pour lui. — 5. C'est-à-dire qu'il ne rompait son jeûne qu'au bout de trois jours.

ⲛⲛⲉⲧⲉⲩⲉⲓⲛ[1] ⲛϯϩⲉⲃⲇⲟⲙⲁⲥ[2] ⲧⲏⲣⲥ. ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲟⲛ ⲡⲉϫⲉ ⲡⲓϧⲉⲗⲗⲟ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲉⲑⲃⲉ ⲟⲩ ⲛⲟⲓ ⲛⲁⲧⲥⲱⲧⲉⲙ ⲧⲱⲛⲕ ϩⲓ ⲙⲡⲙⲱⲟⲩ ⲛⲧⲉⲕⲥⲱ ϫⲉ ⲁⲕϧⲓⲥⲓ. ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲉⲧⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲡⲉⲕϩⲟ ⲉϥⲙⲉϩ ⲛⲱⲟⲩ ⲁ ⲫϯ ⲙⲧⲟⲛ ⲛⲏⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲁ ⲛϧⲓⲥⲓ ⲙⲡⲓⲃⲓ. ⲁϥⲉⲣ ⲟⲩⲱ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲓⲉϫⲉ ⲁⲕϧⲓⲥⲓ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲃ̅ ⲓⲉ ⲅ̅ ⲉⲧⲉ ⲙⲡⲉⲕϫⲉⲙ ⲙⲱⲟⲩ ⲓⲉ ⲉⲩⲟⲓ ⲛⲁϣ ⲛⲣⲏϯ ⲛϫⲉ ⲛⲏ ⲉⲧⲭⲏ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲕⲟⲗⲁⲥⲓⲥ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲁⲣⲟ ⲛⲭⲣⲱⲙ ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲁⲩⲙⲉⲩⲓ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ϩⲱϯ ⲡⲉ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲟⲩⲁⲓ ⲡⲓⲟⲩⲁⲓ ⲙⲙⲟⲛ ⲉⲣϫⲓⲛⲓⲟⲣ ⲙⲙⲟϥ ⲛⲥⲉⲉⲣⲇⲟⲕⲓⲙⲁⲍⲓⲛ[3] ⲙⲡⲉϥϩⲱⲃ. ⲁⲗⲏⲑⲱⲥ ⲟⲩϩⲟϯ ⲡⲉ ⲉⲥⲙⲉϩ ⲛⲉⲛϩⲟⲟⲩⲣ ⲉⲣⲁⲥⲧⲱ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲉⲛⲉⲛϫⲓϫ ⲙⲫϯ ⲉⲧⲟⲛϧ. ϧⲉⲛ ⲡϫⲓⲛⲟⲣⲉϥϫⲉ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲛⲏⲓ ⲛϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲓⲧⲱⲟⲩⲛⲧ ⲁⲓϣⲉ ⲛⲏⲓ ⲉⲫⲙⲁ ⲛⲛⲓⲁⲗⲁⲛⲕⲟⲛ[4] ⲉⲧϣⲟⲩⲓⲧ ϯⲉⲣϩⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓⲛ[5] ⲛⲱⲧⲉⲛ ⲛϯϩⲟϯ ⲛⲧⲉ ⲫϯ ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲉⲛⲛⲁⲉⲣⲁⲡⲁⲛⲧⲁⲛ ⲉⲣⲟϥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϫⲉ ⲁⲓϫⲓⲙⲓ ⲛⲛⲓⲁⲗⲁⲕⲕⲟⲛ[6] ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲩⲙⲉϩ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲉⲩⲟⲩⲃⲁϣ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛⲟⲩⲭⲓⲱⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥϩⲟⲗϫ

nait la semaine entière. Le vieillard me dit de nouveau : « Pourquoi es-tu désobéissant? lève-toi, prends de l'eau et bois, puisque tu souffres. » — Je lui dis : « Lorsque je regarde ton visage plein de gloire, Dieu me repose des tortures de la soif. » — Il me répondit : « Puisque tu souffres après deux ou trois jours où tu n'as pas trouvé d'eau, comment sont donc ceux qui ont été placés dans les chatiments et le fleuve de feu? dans ce fleuve dont on pense qu'il faut que chacun de nous le traverse, afin qu'on éprouve son œuvre. Vraiment c'est une terreur pleine d'horreur de tomber entre les mains du Dieu vivant! » Lorsque mon père saint m'eut dit ces paroles, je me levai, je marchai à l'endroit où étaient les vases vides. Je vous le confesse dans la crainte de (ce) Dieu devant lequel nous paraîtrons tous, je trouvai tous les vases pleins d'eau, blancs

1. Cod. ⲛⲉϥϣⲁϥⲉⲣⲡⲏⲥⲧⲉⲩⲓⲛ. — 2. Cod. ⲛϯⲉⲃⲇⲟⲙⲁⲥ. — 3. Cod. ⲛⲥⲉⲉⲣⲇⲟⲕⲓⲙⲁⲍⲓⲛ. — 4. Cod. ⲛⲛⲓⲁⲗⲁⲕⲟⲛ. — 5. Cod. ϯⲉⲣⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲓⲛ. — 6. Cod. ⲛⲛⲓⲁⲗⲁⲕⲟⲛ.

ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛⲛⲓⲙⲱⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲅⲉⲱⲛ. ⲉⲧⲁⲓⲛⲁⲩ ⲇⲉ[1] (fol. 151 ⲡ̅ⲉ̅) ⲉⲧⲁⲓϣ̀ⲫⲏⲣⲓ ⲁⲓϣⲉ ⲛⲏⲓ ⲙ̀ⲫⲙⲁ ⲙⲡⲁⲓⲱⲧ ⲁⲓⲧⲁⲙⲟϥ ⲉϯϣ̀ⲫⲏⲣⲓ ⲉⲧⲁⲥϣⲱⲡⲓ ⲁⲓϯϩⲟ ⲇⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲑⲣⲉϥⲧⲁⲙⲟⲓ ϫⲉ ϩⲁⲛ ⲉⲃⲟⲗⲑⲱⲛ ⲛⲉ ⲛⲁⲓⲙⲱⲟⲩ. ⲛⲑⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲭⲁⲣⲱⲕ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲫⲏ ⲉⲧⲥⲟⲃϯ ⲛⲛⲓⲁⲃⲱⲕ ⲛⲥⲉⲥⲓϯ ⲁⲛ ⲟⲩⲇⲉ ⲛⲥⲉⲱⲥϧ ⲁⲛ ⲛⲑⲟϥ ⲟⲛ ϯⲛⲟⲩ ⲡⲉⲧⲁϥⲥⲟⲃϯ ⲛⲁⲛ ⲛⲧⲭⲣⲉⲓⲁ[2] ⲙⲡⲁⲓⲕⲟⲩϫⲓ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲫⲏ ⲟⲩⲛ ⲉⲑⲛⲁⲟⲩⲁϩ ⲡⲉϥⲣⲱⲟⲩϣ ⲧⲏⲣϥ ⲉⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ϥⲛⲁϥⲓ ⲡⲉϥⲣⲱⲟⲩϣ ϧⲉⲛ ⲙⲱⲓⲧ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲧⲁϥⲛⲁϣⲉ ⲛⲁϥ ⲉⲣⲟϥ.

ⲁⲥϣⲱⲡⲓ[3] ⲇⲉ ⲟⲛ ⲛⲟⲩⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲓ ⲛϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲛⲉⲙⲏⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲧⲱⲟⲩ ⲛϭⲏⲙⲓ ⲡⲉϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲧⲱⲛⲕ ⲟⲩⲁϩⲕ ⲛⲥⲱⲓ ⲛⲧⲁⲧⲁⲙⲟⲕ ⲉⲡⲓⲙⲁ ⲉϯⲛⲁⲉⲣⲏⲥⲩⲭⲁⲍⲉⲓⲛ[4] ⲙⲙⲟϥ ϫⲉⲭⲁⲥ ⲉⲕⲛⲁϫⲓⲙⲓ ⲙⲡⲁϣⲓⲛⲓ ⲕⲁⲧⲁ ⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲛⲧⲉⲕⲓⲛⲓ ⲛⲏⲓ ⲛϯⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲧⲣⲟⲫⲏ

comme la neige, et (l'eau était) douce comme les eaux du Géhon. Lorsque j'eus vu cette merveille, j'allai à l'endroit de mon père, je lui appris le prodige qui avait eu lieu, je le priai de m'apprendre d'où venaient ces eaux. Mais lui me dit : « Tais-toi, mon fils : celui qui prépare leur nourriture aux corbeaux, quoiqu'ils ne sèment point et ne moissonnent point, est aussi celui qui vient de nous préparer[5] ces quelques eaux dont nous avons besoin : de celui qui mettra tout son souci en lui, notre Seigneur Jésus le Christ prendra soin en tout chemin qu'il marchera. »

Il arriva un jour que mon père était encore avec moi dans la montagne de Gîmi, mon père me dit : « Jean, mon fils, suis-moi, que je te montre le lieu où je me reposerai,[6] afin que tu me visites cha-

1. Cod. ⲉⲧⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲧⲁⲓⲛⲁⲩ ⲇⲉ. Le scribe a répété le même mot au commencement de la page. — 2. Cod. ⲛⲓⲭⲣⲓⲁ. — 3. En marge : ⲱϣ ϣⲁ ⲛⲓϫⲱⲕ : lis jusqu'à la fin. — 4. Cod. ⲉϯⲛⲁⲉⲣⲏⲥⲓⲭⲁⲍⲓⲛ. — 5. Mot-à-mot : c'est lui aussi qui maintenant nous a préparé. — 6. C'est-à-dire où je serai tranquille pour prier.

ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲕⲟⲩϫⲓ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲉⲥⲣⲓⲥⲟϥ ⲉⲑⲃⲉ ⲛ̀ⲧⲁϩⲟ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲙ̀ⲡⲁⲓⲥⲱⲙⲁ. ⲁϥⲧⲱⲛϥ ⲇⲉ ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ[1] ⲁϥⲙⲟϣⲓ ϩⲓ ⲧϩⲏ ⲙ̀ⲙⲟⲓ ⲉϥⲉⲣⲙⲉⲗⲉⲧⲁⲛ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲅⲣⲁⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛⲓⲛⲓϥⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫϯ. ⲉⲧⲁⲛⲙⲟϣⲓ ⲇⲉ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲛⲟⲩⲅ̅ϯ· ⲙ̀ⲙⲓⲗⲓⲟⲛ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲓⲣⲏϯ ⲉⲧⲁⲓⲧⲉⲛⲑⲱⲛⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲁⲛⲉⲣⲁⲡⲁⲛⲧⲁⲛ ⲉⲟⲩⲙⲱⲓⲧ ⲉϥⲟⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲙⲟⲧ ⲛ̀ⲟⲩⲣⲟ (ⲡ̅ⲉ̅) ⲉϥⲟⲩⲏⲛ ⲉⲙⲁϣⲱ ⲉⲧⲁⲛϩⲱⲗ ⲇⲉ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲁⲛϫⲉⲙϥ ⲉϥⲟⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲙⲟⲧ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲛⲓ ⲉϥϣⲉⲧϣⲱⲧ ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲋ̅ ⲛ̀ⲥⲧⲩⲗⲟⲥ ⲧⲟⲟⲩⲛ ⲉϩⲣⲏⲓ ϧⲁ ϯⲡⲉⲧⲣⲁ ⲉϥⲟⲓ ⲛ̀ⲛ̅ⲃ̅ ⲙ̀ⲙⲁϩⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲥⲉⲛ ⲉϥⲟⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲣⲁⲅⲱⲛⲟⲛ ⲉⲣⲉ ⲡⲉϥϭⲓⲥⲓ ⲟⲛ ⲟⲓ ⲙ̀ⲡⲁⲓⲉⲙⲟⲧ ⲉⲣⲉ ϩⲁⲛ ⲙⲏϣ ⲛ̀ⲕⲱⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ϩⲁⲛ ⲥⲱⲙⲁ ⲭⲏ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ ⲁⲛϣⲁⲛⲉⲙⲓ ⲙ̀ⲙⲁⲩⲁⲧϥ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ϣⲁⲛϣⲱⲗⲉⲙ ⲉⲟⲩⲙⲏϣ ⲛ̀ⲥⲑⲟⲓⲛⲟⲩϥⲓ ⲉⲩϣⲱϣ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲛⲓⲥⲱⲙⲁ. ⲁⲛϭⲓ

que samedi, que tu m'apportes un peu de nourriture et un peu d'eau à boire, pour le soutien de mon corps. » Mon père se leva, il marcha devant moi, méditant les saintes Écritures inspirées de Dieu.[4] Lorsque nous eûmes marché environ trois milles, du moins il me parut ainsi,[5] nous rencontrâmes un chemin comme une porte ouverte tout à son grand. Lorsque nous fûmes entrés en ce lieu, nous le trouvâmes comme un rocher sculpté. Il y avait six colonnes[6] s'élevant sous le rocher : (l'endroit) avait cinquante-deux coudées de largeur, il était de forme quadrangulaire et la hauteur en était proportionnelle. Il contenait une foule de corps momifiés : rien

1. [illegible] — 2. Dans le [illegible] la lettre ϯ marquait le [illegible] ϯ [illegible] — 3. [illegible] — 4. Mot à mot : [illegible] de Dieu. — 5. Mot à mot : comme [illegible] — 6. M. [illegible] qui a traduit ce passage [illegible]

ϫⲉ ⲛⲛⲓⲥⲕⲏⲛⲱⲙⲁ[1] ⲁⲛϩⲟⲣϫⲟⲩ ⲉϫⲉⲛ ⲛⲟⲩⲉⲣⲏⲟⲩ ⲁ ⲡⲓⲙⲁ ⲟⲩⲟⲥⲑⲉⲛ ⲉⲙⲁϣⲱ ⲉⲣⲉ ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲣⲉ ⲛⲓⲥⲱⲙⲁ ⲙⲙⲟϥ ⲉϥⲟⲓ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛⲟⲩⲙⲁ ⲉⲁⲩⲥⲉⲗⲥⲱⲗϥ ⲉⲙⲁϣⲱ. ⲡⲓϣⲟⲣⲡ ⲛⲕⲱⲥ ⲉⲧϩⲓⲣⲉⲛ ⲡⲓⲣⲟ ⲛⲓϩⲃⲱⲥ ⲉⲧⲉϥⲕⲏⲥ ⲛϧⲏⲧⲟⲩ ϩⲁⲛ ϩⲟⲗⲟⲥⲏⲣⲓⲕⲟⲛ[2] ⲛⲉ ⲛⲧⲉ ⲛⲓⲟⲩⲣⲱⲟⲩ ⲉⲛⲁϣⲉ ⲡⲉϥϧⲑⲁⲓ ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲛⲉϥⲧⲏⲃ ⲛϫⲓϫ ⲛⲉⲙ ⲛⲉϥϭⲁⲗⲁⲩϫ ⲕⲏⲥ ⲛⲟⲩⲁⲓ ⲟⲩⲁⲓ. ⲡⲉϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ϫⲉ ϩⲁⲣⲁ ⲁ ⲛⲁⲓ ⲙⲟⲩ ⲓⲉ ⲟⲩⲏⲣ ⲛⲣⲟⲙⲡⲓ ⲓⲉ ⲛⲁ ⲁϣ ⲛⲑⲟϣ ⲛⲉ. ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲫ̅ϯ̅ ⲡⲉⲧⲥⲱⲟⲩⲛ. ⲡⲉϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲙⲁϣⲉ ⲛⲁⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲛⲧⲉⲕϩⲉⲙⲥⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲙⲟⲛⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲛⲧⲉⲕϯ ϩⲑⲏⲕ ⲉⲣⲟⲕ ⲟⲩⲉⲫⲗⲏⲟⲩ ⲡⲉ ⲡⲁⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲛⲁⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲥⲉⲛⲁⲫⲟⲣϫⲧⲉⲛ ⲉⲣⲟϥ (fol. 152 ⲡ̅ⲍ̅) ϥⲓ ⲫⲣⲱⲟⲩϣ ⲛⲧⲉⲕⲙⲉⲧⲧⲁⲗⲁⲓⲡⲱ-

qu'à passer en ce lieu, on sentait une foule d'odeurs sortant de ces corps. Nous prîmes les cercueils, nous les amoncelâmes les uns sur les autres : ces cercueils étaient très larges et les boîtes où étaient les corps étaient très ornées.[3] Les étoffes dans lesquelles avait été ensevelie la première momie qui était près de la porte, étaient de la soie des rois : la momie était très grosse;[4] les doigts de ses mains et de ses pieds étaient embaumés séparément. Mon père dit : «Combien y a-t-il d'années que ces (hommes) sont morts? ou de quels nomes étaient-ils?» — Je lui dis : «Dieu le sait.» — Mon père me dit : «Va-t-en, mon fils, reste dans ton monastère, veille sur toi; ce monde est périssable, après toute heure on nous en séparera.[5] Prends soin de ta pauvre âme,[6] jeûne avec perfec-

1. Cod. ⲛⲛⲓⲥⲕⲩⲛⲱⲙⲁ. — 2. Cod. ϩⲟⲗⲟⲥⲓⲣⲓⲕⲟⲛ. — 3. M. Revillout traduit ainsi : «Le lieu s'élargit ainsi beaucoup. L'endroit dans lequel étaient les corps était très orné.» Je crois que le premier mot ⲙⲁ désigne la grande boite, et le second la boîte même où était la momie. Le mot ⲟⲩⲟⲥⲑⲉⲛ signifie *être large* et non *s'élargir*. — 4. «La momie avait beaucoup d'embonpoint» (??) (Revillout). L'auteur veut dire seulement qu'on avait mis beaucoup de bandelettes autour du corps momifié qui ne pouvait guère conserver d'embonpoint aprés l'opération de la momification. — 5. C'est-à-dire : à chaque instant on peut nous en séparer. — 6. Mot-à-mot : de ta pauvreté.

ⲣⲟⲥ[1] ⲛⲧⲉⲕⲥⲱⲕ ⲛⲧⲉⲕⲛⲏⲥⲧⲉⲓⲁ[2] ⲉⲥϫⲏⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉⲕⲓⲣⲓ ⲛⲛⲉⲕϣⲗⲏⲗ ⲛⲕⲁⲗⲱⲥ ⲛⲁ ⲛⲓⲛⲁⲩ ⲛⲓⲛⲁⲩ ⲕⲁⲧⲁ ⲫⲣⲏϯ ⲉⲧⲁⲓⲧⲥⲁⲃⲟⲕ ⲟⲩⲟϩ ⲙⲡⲉⲣⲓ ⲛⲏⲓ ⲉⲡⲁⲓⲙⲁ ⲉⲃⲏⲗ ⲉⲡⲉⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲙⲙⲁⲩⲁⲧϥ. ⲉⲧⲁϥϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲛⲏⲓ ⲁⲛ ⲉⲓⲛⲛⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧϥ ⲁⲓϯ ϩⲟⲙ ⲇⲉ ⲉϫⲉⲛ ⲟⲩⲁⲓ ⲛⲛⲓⲥⲧⲩⲗⲟⲥ ⲁⲓϫⲓⲙⲓ ⲛⲟⲩⲧⲟⲙⲁⲣⲓⲟⲛ ⲛϫⲱⲙ ⲙⲙⲉⲙⲃⲣⲁⲛⲟⲛ.[3] ⲉⲧⲁ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲇⲉ ⲃⲟⲗϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲁϥⲱϣ ⲛϧⲏⲧϥ ⲁϥϫⲓⲙⲓ ⲛⲛⲉⲛⲣⲁⲛ ⲛⲛⲓⲣⲱⲙⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲕⲏⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲉⲩⲉϧⲛⲟⲩⲧ ⲉⲣⲟϥ ⲁϥⲧⲏⲓϥ ⲛⲏⲓ ⲁⲓⲭⲁϥ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉⲡⲉϥⲙⲁ ⲁⲓⲉⲣⲁⲥⲡⲁⲍⲉⲥⲑⲁⲓ[4] ⲙⲡⲁⲓⲱⲧ ⲁⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧϥ ⲁⲓⲙⲟϣⲓ ⲉϥϯϥⲟ ⲙⲙⲟⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ϣⲱⲡⲓ ⲉⲕⲟⲓ ⲛⲁϣⲏⲣⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲓϩⲱⲃ ⲙⲫϯ ϩⲓⲛⲁ ⲛⲧⲉϥⲓⲣⲓ ⲛⲟⲩⲛⲁⲓ ⲛⲉⲙ ⲧⲉⲕⲯⲩⲭⲏ ⲛⲧⲁⲗⲁⲓⲡⲱⲣⲟⲥ[5] ⲭⲛⲁⲩ ⲟⲩⲛ ⲉⲛⲁⲓⲙⲱⲥ ϩⲱϯ ⲡⲉ ⲛⲧⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ϣⲱⲡⲓ ⲙⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲟⲛ ϯⲛⲟⲩ ϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ⲁⲙⲉⲛϯ ϩⲁⲛ ⲛⲓϣϯ ⲡⲉ ⲛⲟⲩⲛⲟⲃⲓ ϩⲁⲛ ⲟⲩⲟⲛ ⲙⲉⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲭⲁⲕⲓ ⲉⲧⲥⲁ ⲃⲟⲗ ϩⲁⲛ ⲕⲉⲭⲱ-

tion, fais bien tes prières, celles de chaque heure, comme je t'ai enseigné et ne viens ici vers moi que le samedi seulement.» Lorsqu'il m'eût dit cela, j'allais le quitter. Je regardai sur l'une des colonnes, je trouvai un petit volume de parchemin. Mon père, l'ayant déroulé, le lut; il y trouva écrits les noms de tous les hommes qui étaient momifiés en ce lieu; il me le donna, je le remis à sa place. J'embrassai mon père, je le quittai, je marchai avec lui pendant qu'il me conduisait et me disait : «Sois diligent dans l'œuvre de Dieu, afin qu'il fasse miséricorde à ta pauvre âme : tu vois ces momies! il faut que chacun soit ainsi. Quelques-uns, dont les péchés ont été nombreux, sont maintenant dans l'Amenti, les autres dans les ténèbres extérieures, les autres dans des puits

1 Cod. ⲛⲧⲉⲕⲙⲉⲧⲧⲁⲗⲉⲡⲱⲣⲟⲥ. — 2 Cod. ⲛⲧⲉⲕⲛⲏⲥⲧⲓⲁ. — 3 Cod. ⲙⲙⲉⲙⲡⲣⲁⲛⲟⲛ. — 4 Cod. ⲁⲓⲉⲣⲁⲥⲡⲁⲍⲉⲥⲑⲉ. — 5 Cod. ⲛⲧⲁⲗⲉⲡⲱⲣⲟⲥ.

ⲟⲩⲛⲓ ⲇⲉ ϧⲉⲛ ϩⲁⲛ ϣⲏⲓ ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛ ϣⲱϯ ⲉⲩⲙⲉϩ ⲛⲭⲣⲱⲙ ϩⲁⲛ ⲕⲉⲭⲱⲟⲩⲛⲓ ⲇⲉ ϧⲉⲛ ⲁⲙⲉⲛϯ ⲉⲧⲥⲁ ⲡⲉⲥⲏⲧ ϩⲁⲛ ⲕⲉⲭⲱⲟⲩⲛⲓ ⲟⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲁⲣⲟ ⲛⲭⲣⲱⲙ ⲙⲡⲟⲩϯ ⲙⲧⲟⲛ ⲛⲱⲟⲩ ϣⲁ ϯⲛⲟⲩ (ⲡ̅ⲏ̅) ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲟⲛ ⲟⲩⲟⲛ ϩⲁⲛ ⲕⲉⲭⲱⲟⲩⲛⲓ ⲉⲩϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲙⲁ ⲛⲉⲙⲧⲟⲛ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲟⲩⲡⲣⲁⲝⲓⲥ ⲉⲑⲛⲁⲛⲉⲩ ⲁⲣⲉϣⲁⲛ ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲓ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲁⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥⲥⲓⲛⲓ ⲁϥⲥⲓⲛⲓ. ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲉⲧⲁϥϫⲟⲧⲟⲩ ⲛⲏⲓ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ϣⲗⲏⲗ ⲉϫⲱⲓ ϩⲱ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ϣⲁ ϯⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲕ. ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲇⲉ ⲁⲓ ⲉⲡⲁⲙⲁ ⲛϣⲱⲡⲓ ⲁⲓⲟϩⲓ ⲉⲓⲣⲓ ⲕⲁⲧⲁ ⲧⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲙⲡⲁⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ.

ϧⲉⲛ ⲡϣⲟⲣⲡ ⲇⲉ ⲛⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲁⲓⲙⲟϩ ⲙⲡⲓⲗⲁⲕⲕⲟⲛ[1] ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛ ⲛⲟⲩϫⲓ ⲛⲥⲟⲩⲟ ⲉⲩⲗⲏⲕ ⲡⲣⲟⲥ ⲡϣⲓ ⲙⲡⲉϥϫⲓ ⲛⲟⲩⲱⲙ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉϥⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲓ ⲁϥϯ ⲙⲡⲉⲱϣ ⲛⲱⲓⲡⲓ ⲥⲛⲟⲩϯ ⲁϥⲫⲟϣⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϫⲉⲛ

et des fosses remplis de feu, d'autres (encore) dans le fleuve de feu sans que jusqu'à présent on leur ait donné de repos. De même aussi d'autres sont dans le lieu du repos à cause de leurs bonnes œuvres. Lorsque l'homme sort de ce monde, ce qui est passé est passé.» Après m'avoir dit cela, il me dit (encore) : «Prie aussi pour moi, mon fils, jusqu'à ce que je te revoie.» Ainsi j'allai vers ma demeure, j'y restai faisant selon les recommandations de mon père saint, abba Pisentios.

Le premier samedi, je remplis le vase d'eau et je pris[2] quelques grains de blé[3] tendre, selon la quantité de ce qu'il mangeait, (le tout) d'après son ordre, (car) il avait réglé deux éphas, il les avait

1. Cod. ⲙⲡⲓⲗⲁⲕⲟⲛ. — 2. Le mot ⲛⲉⲙ emporte l'idée de *joindre à*. — 3. Je ne sais trop ce dont il s'agit; on traduit d'habitude l'expression copte par *épi* : Il ne peut ici être question d'épis, car si tard que peut être Pâque, la moisson n'était pas assez avancée pour que Pisentios pût se nourrir d'épis de blé. D'ailleurs on ne peut mesurer des épis. Il faut sans doute entendre ce passage de grains de blé mis à tremper dans l'eau et rendus mous.

ⲛⲓⲙ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲁϥϭⲓ ⲛⲟⲩϣⲓ ⲁϥϣⲓⲧϥ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲕϣⲁⲛⲓ ⲉⲛⲥⲁⲃ̀ⲃ̀ⲁⲧⲟⲛ ⲁⲛⲓⲟⲩⲓ ⲙⲡⲁϣⲓ ⲫⲁⲓ ⲛⲏⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲙⲱⲟⲩ ⲛⲧⲉⲛϫⲉⲙ ⲛⲁϣⲓⲛⲓ. ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲁⲓϭⲓ ⲙⲡⲓⲕⲉⲗⲱ̀ⲗ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲛⲟⲩϫⲓ ⲛⲥⲟⲩⲟ ⲉⲧⲗⲏⲛ ⲁⲓⲙⲟϣⲓ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲡⲓⲙⲁ ⲉⲛⲁϥⲉⲣⲡⲉⲩⲭⲁⲍⲉⲓⲛ[1] ⲛϧⲏⲧϥ ⲉⲧⲁⲓϧⲱⲛⲧ ϫⲉ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲡⲓⲙⲁ ⲛϣⲱⲛⲓ ⲉⲓⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲟⲩⲁⲓ ⲉϥⲣⲓⲙⲓ ⲉϥϯϩⲟ ⲉⲛⲁⲓⲱⲧ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛⲉⲙⲕⲁϩ ⲛϩⲏⲧ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ϯϯϩⲟ ⲉⲣⲟⲕ ⲡⲁⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲱⲧ ⲙⲁϯϩⲟ ⲉⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲉϫⲱⲓ ϩⲓⲛⲁ ⲛⲉϥⲭⲁⲧ ⲉⲃⲟ̀ⲗ ϧⲉⲛ ⲛⲁⲓⲕⲟ̀ⲗⲁⲥⲓⲥ ⲛⲥⲉϣⲧⲉⲙϩⲓⲧⲧ ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲛⲕⲉⲥⲟⲡ ϫⲉ ⲁⲓϧⲓⲥⲓ ⲉⲙⲁϣⲱ. (fol. 153 ⲡ̅ⲟ̅) ⲁⲛⲟⲕ ϫⲉ ⲛⲁⲓⲙⲉⲩⲓ ϫⲉ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲡⲉ ⲉϥⲥⲁϫⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲉⲑⲃⲉ ϫⲉ ⲛⲁⲣⲉ ⲡⲓⲙⲁ ⲟⲓ ⲛⲭⲁⲕⲓ ⲡⲉ. ⲁⲛⲟⲕ ϫⲉ ⲁⲓϩⲉⲙⲥⲓ ⲁⲓϭⲓ ⲉⲙⲓ ⲉⲡⲁⲓⲱⲧ ⲉⲣⲉ ⲡⲓⲕⲱⲥ ⲥⲁϫⲓ ⲛⲉⲙⲁϥ. ⲡⲉϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲙⲡⲓⲕⲱⲥ ϫⲉ ⲛⲑⲟⲕ ⲫⲁ ⲁϣ ⲛⲑⲟϣ. ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲟⲩⲉⲃⲟ̀ⲗϧⲉⲛ ϯⲡⲟ̀ⲗⲓⲥ

divisées pour les quarante jours du carême, en avait pris une mesure et l'avait mesurée en disant : « Quand tu viendras me visiter le samedi, apporte-moi cette mesure avec de l'eau. » Ainsi je pris la cruche d'eau avec les quelques grains de blé tendre, je marchai vers le lieu où il se reposait. Lorsque j'entrai dans ce lieu, j'entendis quelqu'un qui pleurait et priait avec grande tristesse, disant : « Je t'en supplie, seigneur mon père, prie le Seigneur pour moi, afin qu'il me fasse sortir de ces tourments et qu'on ne m'y jette pas une autre fois, parce que j'ai grandement souffert. » Et moi, je pensais que c'était un homme qui parlait avec mon père, car l'endroit était obscur. Et moi, je m'assis, j'écoutai mon père[2] avec lequel la momie parlait. Mon père dit à la momie : « De quel nome es-tu ? » — Elle lui dit : « Je suis de la ville d'Ermant.[3] »

1. Cod. ⲉⲛⲁϥⲉⲣⲡⲉⲩⲭⲁⲍⲓⲛ. — 2. Mot à mot : je pris voix à mon père. — 3. Erment est une ville encore existante, située au sud-ouest de Thèbes.

ⲉⲣⲙⲁⲛⲧ.[1] ⲡⲉϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲡⲉⲕⲓⲱⲧ. ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲁⲅⲣⲓⲕⲟⲗⲁⲟⲥ ⲡⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲥⲧⲁⲑⲓⲁ ⲧⲉ ⲧⲁⲙⲁⲩ. ⲡⲉϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲉⲩϣⲉⲙϣⲓ ⲛⲛⲓⲙ. ⲛⲑⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲉⲩϣⲉⲙϣⲓ ⲙⲡⲉⲧϧⲉⲛ ⲛⲓⲙⲱⲟⲩ ⲉⲧⲉ ⲡⲟⲥⲉⲓⲇⲱⲛ[2] ⲡⲉ. ⲡⲉϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲙⲡⲉⲕⲥⲱⲧⲉⲙ ⲙⲡⲁⲧⲉⲕⲙⲟⲩ ϫⲉ ⲁ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲓ ⲉⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ. ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲙ̀ⲫⲏ ⲛⲁⲓⲱⲧ ⲁⲗⲗⲁ ϩⲁⲛ ϩⲉⲗⲗⲏⲛⲟⲥ[3] ⲛⲉ ⲛⲁⲓⲟϯ ⲁⲛⲟⲕ ϩⲱ ⲁⲓⲟⲩⲁϩⲧ ⲛⲥⲁ ⲡⲟⲩⲃⲓⲟⲥ ⲟⲩⲟⲓ ⲟⲩⲟⲓ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲁⲩϫⲫⲟⲓ ⲉⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲉⲑⲃⲉ ⲟⲩ ⲙⲡⲉ ⲑⲛⲉϫⲓ ⲛⲧⲁⲙⲁⲩ ϣⲱⲡⲓ ⲛⲏⲓ ⲛⲧⲁⲫⲟⲥ. ⲁⲥϣⲱⲡⲓ ⲇⲉ ⲙⲙⲟⲓ ⲉⲧⲁⲓ ⲉⲧⲁⲛⲁⲅⲕⲏ ⲙ̀ⲫⲙⲟⲩ ⲛϣⲟⲣⲡ ⲛⲉ ⲛⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲉⲧⲁⲩⲓ ⲙⲡⲁⲕⲱϯ ⲁⲩⲥⲁϫⲓ ⲛⲛⲓⲡⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲁⲓⲁⲓⲧⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲏⲓ ⲡⲉ ϫⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲓ ϯⲛⲟⲩ ⲛⲥⲉⲛⲁϩⲙⲉⲕ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲛⲓⲕⲟⲗⲁⲥⲓⲥ ⲉⲧⲟⲩⲛⲁϩⲓⲧⲕ ⲉⲣⲱⲟⲩ. ⲛⲁⲣⲉ ϩⲁⲛ ϣⲗⲓϫ ⲙ̀ⲃⲉⲛⲓⲡⲓ ⲛⲧⲟⲧⲟⲩ ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛ

— Mon père lui dit : «Quel était ton père?» — Elle lui dit : «Mon père était Agricolaos, et ma mère Eustathia.» Mon père lui dit : «Qui adoraient-ils?» — Et elle dit : «Ils adoraient celui qui est dans les eaux, c'est-à-dire Poseidôn.» — Mon père lui dit : «N'as-tu pas entendu dire avant ta mort que le Christ est venu au monde?» — Elle dit : «Non, car mes parents étaient hellènes, et moi j'ai suivi leur vie. Malheur, malheur à moi parce qu'on m'a mis au monde! Pourquoi le sein de ma mère n'a-t-il pas été pour moi un tombeau? Lorsque je me suis trouvé à la nécessité de la mort, il m'est arrivé que les *gouverneurs du monde*[4] furent les premiers à venir autour de moi, ils dirent toutes les fautes que j'avais faites, et ils me disaient : «Qu'on vienne maintenant, qu'on te sauve des tourments où l'on va te jeter.» Ils avaient à la main

1. Cod. ϯⲡⲟⲗⲓⲥ ⲥⲉⲣⲙⲁⲛⲧ, ce qui doit être une faute, comme l'ont déjà remarqué Champollion et Quatremère. — 2. Cod. ⲡⲟⲥⲓⲇⲱⲛ. — 3. Cod. ϩⲉⲗⲏⲛⲟⲥ. — 4. Ce sont les *Cosmocrators*, anges du système gnostique.

ⲛⲉϣⲗⲟϩ ⲙ̀ⲃⲉⲛⲓⲡⲓ ⲉⲩⲟⲓ ⲛⲧⲁⲣⲧⲁⲣ (ⲍ̅) ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛϩⲁⲛ ⲗⲟⲅⲭⲏ ⲉⲩⲗⲟⲩϩ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲉⲛⲁⲥⲫⲣⲱⲟⲩⲓ ⲉⲩϧⲣⲁϫⲣⲉϫ ⲛⲛⲟⲩⲛⲁϫϩⲓ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲓ. ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲕⲉⲕⲟⲩϫⲓ ⲁⲩⲟⲩⲱⲛ ⲛϫⲉ ⲛⲁⲃⲁⲗ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲫⲙⲟⲩ ⲉϥⲁϣⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲏⲣ ⲛⲟⲩⲙⲏϣ ⲛⲉⲙⲟⲧ. ϧⲉⲛ ϯⲟⲩⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲁⲩⲓⲛⲓ ⲛⲧⲁⲧⲁⲗⲁⲓⲡⲱⲣⲟⲥ[1] ⲙ̀ⲯⲩⲭⲏ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲁⲥⲱⲙⲁ ⲛϫⲉ ⲛⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ[2] ⲛⲁⲟⲛⲁⲓ ⲁⲩⲙⲟⲣⲉ ⲛⲥⲁ ⲡⲉⲥⲛⲧ[3] ⲛⲟⲩϩⲟⲟ ⲛⲭⲁⲙⲉ ⲙⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲁⲩⲥⲱⲕ ⲙ̀ⲙⲟⲓ ⲉⲡⲉⲙⲉⲛⲧ. ⲱ ⲟⲩⲟⲓ ⲛⲣⲉϥⲉⲣ ⲛⲟⲃⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲏϯ ⲉⲧⲁⲩϫⲫⲱⲟⲩ ⲉⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ. ⲱ ⲡⲁⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲱⲧ ⲁⲩⲧⲏⲓⲧ ⲉⲧⲟⲧⲟⲩ ⲛⲟⲩⲏⲣ ⲛⲧⲓⲙⲱⲣⲓⲥⲧⲏⲥ[4] ⲛⲁⲟⲛⲁⲓ ⲉⲟⲩⲉⲧ ⲛⲉⲙⲟⲧ ⲙⲡⲓⲟⲩⲁⲓ ⲡⲓⲟⲩⲁⲓ. ⲱ ⲟⲩⲏⲣ ⲛⲑⲏⲣⲓⲟⲛ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲣⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲱⲓⲧ ⲱ ⲟⲩⲏⲣ ⲉϩⲟⲩⲥⲓⲁ ⲛⲧⲓⲙⲱⲣⲓⲥⲧⲏⲥ[5] ⲉⲧⲁⲩϩⲓⲧⲧ ⲇⲉ ⲉⲡⲓⲭⲁⲕⲓ ⲉⲧⲥⲁ ⲃⲟⲗ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲙ̀ⲙⲁ ⲉϥϣⲏⲛ

des couteaux de fer et des broches de fer pointues comme des lances aiguisées, qu'ils enfonçaient dans mes flancs, grinçant des dents contre moi. Peu de temps après mes yeux s'ouvrirent, je vis la mort planant dans l'air[6] sous une multitude de formes. En ce moment les anges sans pitié emmenèrent ma malheureuse âme hors de mon corps, ils l'attachèrent sous un cheval noir non-corporel,[7] ils m'entraînèrent à l'Occident. Oh! malheur à tout pécheur comme moi, qu'on a mis au monde! oh! seigneur mon père, on me livra aux mains de nombreux tourmenteurs sans pitié dont chacun avait une forme différente. Oh! combien de bêtes sauvages vis-je dans le chemin! oh! combien de puissances qui châtiaient! Lorsqu'on m'eût jeté dans les ténèbres extérieures, je vis un grand

1. Cod. ⲛⲧⲁⲧⲁⲗⲉⲡⲱⲣⲟⲥ. — 2. Dans ce mot l'ⲓ a été ajouté récemment. — 3. Cod. ⲡⲉⲥⲁⲛⲉⲛⲧ. — 4. Cod. ⲛϫⲓⲙⲱⲣⲓⲥⲧⲏⲥ. — 5. Cod. ⲛϫⲓⲙⲱⲣⲓⲥⲧⲏⲥ. — 6. Mot à mot : corporelle. — 7. Je traduis ainsi l'expression ⲙⲡⲛ̅ⲁ̅ qui signifie *spirituel*. Ce mot ne s'emploie chez nous que dans des sens très précis qui ne sont pas de mise dans le cas présent. Ce cheval n'était qu'une *forme* de cheval, un *ka* de cheval selon le langage égyptien. Tous les êtres corporels avaient ainsi leur *double*.

ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲛϩⲟⲩⲟ ⲉϣⲏⲧ ⲙⲙⲁϩⲓ ⲉϥⲙⲉϩ ⲛϭⲁⲧϥⲓ. ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲟⲛ ⲛϧⲏⲧⲟⲩ ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲍ̅ ⲛⲁⲫⲉ ϩⲓⲱⲧϥ ⲉⲣⲉ ⲡⲟⲩⲥⲱⲙⲁ ⲧⲏⲣϥ ⲣⲏⲧ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛϩⲁⲛ ϭⲗⲏ. ⲛⲉ ⲟⲩⲟⲛ ϩⲁⲛ ⲕⲉⲛⲓϣϯ ⲙϥⲉⲛⲧ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲉⲩⲟⲓ ⲛⲛⲓϣϯ ⲉⲙⲁϣⲱ ⲉⲟⲩϩⲟϯ ⲡⲉ ⲉⲛⲁⲩ ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲉⲣⲉ ϩⲁⲛ ϣⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲣⲱϥ ⲙⲡⲉⲙⲟⲧ ⲛϩⲁⲛ ϣⲙⲟⲩ ⲙⲃⲉⲛⲓⲡⲓ. ⲁⲩϭⲓⲧⲧ[1] ⲁⲩⲥⲁⲧ ϧⲁⲣⲱϥ ⲙⲡⲓϥⲉⲛⲧ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲉ ⲙⲡⲁϥⲛⲕⲟⲧ (fol. 154 ⲍ̅ⲁ̅) ⲉⲛⲉϩ ⲉϥⲟⲩⲱⲙ ⲛⲥⲱⲓ ⲛⲛⲁⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲣⲉ ⲛⲓⲑⲏⲣⲓⲟⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲑⲟⲩⲏⲧ ⲉⲣⲟϥ ⲁϥϣⲁⲛⲙⲁϩ ⲣⲱϥ ϣⲁⲣⲉ ⲛⲓⲑⲏⲣⲓⲟⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲕⲱϯ ⲉⲣⲟⲓ ⲙⲁϩ ⲣⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙⲁϥ. ⲡⲉϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲉⲧⲁⲕⲙⲟⲩ ϣⲁ ⲫⲟⲟⲩ ⲙⲡⲟⲩϯ ϩⲗⲓ ⲛⲉⲙⲧⲟⲛ ⲛⲁⲕ ⲓⲉ ⲛⲥⲉⲭⲁⲕ ⲛⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲟⲩⲉϣⲉ ⲛϯ ϧⲓⲥⲓ ⲛⲁⲕ. ⲡⲉϫⲉ ⲡⲓⲕⲱⲥ ϫⲉ ⲁϩⲏ ⲡⲁⲓⲱⲧ ϣⲁⲩⲛⲁⲓ ⲛⲏⲓ ⲉⲧϧⲉⲛ ⲛⲕⲟⲗⲁⲥⲓⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲥⲁⲃ-ⲃⲁⲧⲟⲛ ⲛⲉⲙ ϯⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲏ ⲁϥϣⲁⲛⲕⲏⲛ ⲛϫⲉ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛϯⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲏ

trou[2] creusé à plus de cent coudées de profondeur, rempli de reptiles. Parmi ces reptiles, chacun d'eux avait sept têtes, et tout leur corps était couvert comme de scorpions. Il y avait aussi en cet endroit de grands vers : c'était frayeur de les voir. Le reptile avait dans la bouche des dents comme des pieux de fer : on me prit, on me lança à ce ver qui jamais ne cesse de manger; à toute heure, toutes les bêtes sont rassemblées près de lui, lorsqu'il remplit sa bouche, toutes les bêtes qui m'entourent remplissent aussi leur bouche avec lui.» — Mon père lui dit : «Depuis que tu es mort jusqu'à présent, ne t'a-t-on donné aucun repos, ou t'a-t-on laissé quelque temps sans te faire souffrir?» — La momie dit : «Oui, mon père, on a pitié de ceux qui sont dans les tourments chaque samedi et chaque dimanche. Lorsque la journée du dimanche est finie, on nous jette dans les tourments que nous méritons,[3] afin que

1. Cod. ⲁⲩϭⲓⲧ. — 2. Mot-à-mot : un endroit. — 3. Mot-à-mot : les tourments de notre sorte.

ϣⲁⲩϩⲓⲧⲧⲉⲛ ⲟⲛ ⲉⲛⲓⲕⲟⲗⲁⲥⲓⲥ ⲙⲡⲉⲛⲣⲏϯ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲉⲣ ⲡⲱⲃϣ ⲛ̀ⲛⲉⲛⲣⲟⲙⲡⲓ ⲉⲧⲁⲛⲁⲓⲧⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ. ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲱⲥ ⲁⲛϣⲁⲛⲱⲃϣ ⲉⲡⲉⲙⲕⲁϩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲧⲁⲓⲕⲟⲗⲁⲥⲓⲥ ϣⲁⲩϭⲓⲧⲧⲉⲛ ⲉⲛⲕⲉⲟⲩⲓ ⲉⲥϧⲟⲥⲓ ⲉⲛϩⲟⲩⲟ. ⲉⲧⲁⲕϣⲗⲏⲗ ⲇⲉ ⲉϫⲱⲓ ϧⲉⲛ ϯⲟⲩⲛⲟⲩ ⲁ Ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲉⲣⲡⲉⲗⲉⲩⲉⲓⲛ[1] ⲛⲏⲓ ⲉⲧⲉⲣⲙⲁⲥⲧⲓⲅⲅⲟⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲟⲓ ⲁⲩϥⲱϫ[2] ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲣⲱⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲭⲁⲙⲟⲥ ⲙ̀ⲃⲉⲛⲓⲡⲓ ⲉⲛⲁϥⲧⲟⲓ ⲉⲣⲱⲓ ⲁⲩⲭⲁⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲓⲓ ϣⲁⲣⲟⲕ. ⲓⲉ ϩⲏⲡⲡⲉ[3] ⲁⲓϫⲱ ⲉⲣⲟⲕ ⲛⲏⲓ ⲉⲧⲉ ⲛⲁⲓϣⲟⲡ ⲛ̀ϧⲏⲧⲟⲩ ⲱ ⲡⲁⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲱⲧ ϣ̀ⲗⲏⲗ ⲉϫⲱⲓ ϩⲓⲛⲁ ⲛⲥⲉϯ ⲛⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲉⲙⲧⲟⲛ ⲛⲏⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲥⲉϣⲧⲉⲙϭⲓⲧⲧ ⲉⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲛ̀ⲕⲉⲥⲟⲡ. ⲡⲉϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲟⲩϣⲁⲛⲁ ϩⲟⲛϥ ⲡⲓⲛⲁⲏⲧ ⲡⲉ Ⲡⲟ̅ⲥ̅ ϥⲛⲁⲓⲣⲓ ⲙ- (ⲍ̅ⲃ̅)
ⲛ̀ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲙⲁⲕ ⲛⲟⲧⲕ ϫⲉ ⲛ̀ⲕⲟⲧ ϣⲁ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛ̀ϯⲁⲛⲁⲥⲧⲁⲥⲓⲥ ⲛ̀ⲕⲟⲓⲛⲟⲛ ⲛ̀ⲧⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛ̀ⲧⲟⲩⲧⲱⲟⲩⲛⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲭ̀ⲛⲁⲧⲱⲛⲕ ϩⲱⲕ ⲛⲉⲙⲱⲟⲩ. Ⲫ̅ϯ̅ ⲡⲉϥⲙⲉⲑⲣⲉ ⲛ̀ⲛⲁⲓⲥⲁϫⲓ ⲱ ⲛⲁⲥⲛⲏⲟⲩ ϫⲉ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲡⲓⲕⲱⲥ ϧⲉⲛ ⲛⲁⲃⲁⲗ ⲉⲁϥⲛⲕⲟⲧ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲙⲁ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ϣⲟⲣⲡ ⲟⲛ.

nous oubliions les années que nous avons passées dans le monde. Lorsque nous avons oublié la douleur de ce tourment, on nous jette dans un autre plus douloureux. Lorsque tu as prié pour moi, le Seigneur a donné un ordre à ceux qui me fouettaient, ils ont délié de ma bouche le mors de fer qu'on y avait mis, je suis venu vers toi. Voici que je t'ai dit tout mon état.[4] O seigneur mon père, prie pour moi, afin qu'on me donne un peu de repos et que je ne sois pas jeté de nouveau en ce lieu. » — Mon père dit : « Le Seigneur est miséricordieux, il te fera miséricorde, dors jusqu'au jour de la résurrection commune, où chacun ressuscitera : tu ressusciteras aussi avec tout le monde.»[5] Dieu m'est témoin de ces paroles, ô mes frères : je vis la momie de mes yeux, elle se coucha

1. Cod. ⲉⲣⲡⲉⲗⲉⲩⲉⲓⲛ. — 2. Cod. ⲁⲩϥⲱϫ. — 3. Cod. ⲓⲉ ϩⲏⲡⲉ. On a ajouté [illegible] — 4. Mot à mot : toutes les choses dans lesquelles je suis. — 5. Mot à mot : [illegible]

ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲉⲧⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲛⲁⲓ ⲁⲓⲉⲣ ϣⲫⲏⲣⲓ ⲉⲙⲁϣⲱ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓϯ ⲱⲟⲩ ⲙⲫ̅ϯ̅ ⲁⲓⲙⲟⲩϯ ϧⲁϫⲱⲓ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲓⲕⲁⲛⲱⲛ ϫⲉ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓϣⲉ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲁⲓⲟⲩⲱϣⲧ ⲛⲛⲉϥϫⲓϫ ⲛⲉⲙ ⲛⲉϥϭⲁⲗⲁⲩϫ. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ⲁⲕⲓ ⲉⲡⲁⲓⲙⲁ ⲓⲉ ⲟⲩⲏⲣ ⲛⲟⲩⲛⲟⲩ ⲙⲏ ⲁⲕⲛⲁⲩ ⲉϩⲗⲓ ⲓⲉ ⲁⲕⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉϩⲗⲓ ⲉϥⲥⲁϫⲓ ⲛⲉⲙⲏⲓ. ⲡⲉϫⲏⲓ ϫⲉ ⲙⲫⲏ ⲡⲁⲓⲱⲧ. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲁⲕϫⲉ ⲙⲉⲑⲛⲟⲩϫ ϩⲱⲕ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛⲅⲓⲉⲍⲓ ⲉⲧⲁϥϫⲉ ⲙⲉⲑⲛⲟⲩϫ ⲉⲡⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ϫⲉ ⲙⲡⲉ ⲡⲉⲕⲃⲱⲕ ϣⲉ ⲉϩⲗⲓ ⲙⲙⲁ. ⲡⲗⲏⲛ ⲓⲥϫⲉ ⲁⲕⲛⲁⲩ ⲓⲉ ⲁⲕⲥⲱⲧⲉⲙ ⲁⲕϣⲁⲛϫⲟⲟⲩ ⲉϩⲗⲓ ⲛⲣⲱⲙⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲱⲛϧ ⲕⲭⲏ ⲥⲁⲃⲟⲗ. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲓⲁⲙⲟⲛⲓ ⲙⲡⲓⲥⲁϫⲓ ⲙⲡⲓϣⲉⲣⲧⲟⲗⲙⲁⲛ ⲉϫⲟϥ ϣⲁ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲡⲁⲓ ⲉϩⲟⲟⲩ.

ⲁ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲓ ϣⲁⲣⲟϥ ⲛⲟⲩⲉϩⲟⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲁⲃⲟⲧ ⲙⲉⲥⲱⲣⲏ ⲁϥϭⲓ ⲥⲙⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲛⲉϥϫⲓϫ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁϥϩⲉⲙⲥⲓ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲛⲟⲩⲛⲓϣϯ (fol. 155 ⲍ̅ⲉ̅) ⲛⲛⲁⲩ ⲙⲡⲉϥⲥⲁϫⲓ ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲡⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲥⲁϫⲓ ϩⲱϥ. ⲉⲧⲁ ⲡⲣⲱⲙⲓ ⲛⲁⲩ

dans sa boîte comme auparavant. Et moi, lorsque je vis cela, je fus rempli d'admiration et je rendis gloire à Dieu. Je parlai avant d'avancer[1] selon les règles et je dis : «Bénis-moi,» et j'entrai, je baisai les mains et les pieds de mon père. Il me dit : «O Jean, combien y a-t-il de temps que tu es arrivé ici? n'as-tu vu personne, n'as-tu entendu personne me parler?» — Je lui dis : «Non, mon père.» — Il me dit : «Tu as menti, comme Giézi qui mentit au prophète en disant : «Ton serviteur n'est allé nulle part»; mais puisque tu as vu et entendu, si tu le dis à un homme pendant ma vie, tu seras excommunié.» Et moi, je saisis la parole, je n'ai osé le dire à personne jusqu'à ce jour.

Un jour un homme vint à lui dans le mois de Mésoré, il reçut la bénédiction de ses mains saintes, il resta assis une grande heure, il ne parla point et mon père ne parla pas non plus. Lors-

1. Mot-à-mot : je parlai en avant de moi.

ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲙⲡⲉϥⲥⲁϫⲓ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛϩⲏⲃⲓ ⲥⲏⲡ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ ⲙⲫⲟⲟⲩ. ⲡⲉϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲥⲟⲃⲉ ⲟⲩ ⲛϩⲱⲃ. ⲡⲉϫⲉ ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ϫⲉ ⲥⲟⲃⲉ ⲡⲓⲙⲱⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲫⲓⲁⲣⲟ ⲉⲧⲉ ⲙⲡⲉϥⲙⲁϩ ϩⲟⲗⲱⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲣⲉϣⲧⲉⲙ ⲡⲓⲙⲱⲟⲩ ⲓ ⲛⲁⲛ ⲧⲉⲛⲛⲁⲙⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲛⲧⲉⲃⲛⲱⲟⲩⲓ. ⲁϥⲉⲣ ⲟⲩⲱ ⲛϫⲉ ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲙⲃⲉⲣⲓ ϫⲉ ⲙⲏ ⲛⲑⲟⲕ ϩⲱⲛ ⲛⲉⲣⲭⲣⲉⲓⲁ[1] ⲙⲡⲓⲙⲱⲟⲩ ⲉⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲙⲏϣ ⲛⲥⲟⲩⲟ ϣⲟⲡ ⲛⲁⲕ. ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲇⲉ ⲉⲧⲁϥⲉⲣⲁⲓⲥⲑⲁⲛⲉⲥⲑⲁⲓ[2] ⲉⲡⲓⲥⲁϫⲓ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ϥⲟⲛϧ ⲛϫⲉ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ϫⲉ ⲁⲣⲉϣⲧⲉⲙ ⲡⲓⲙⲱⲟⲩ ⲓ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡⲓϣⲟⲣⲡ ⲉⲑⲛⲁⲙⲟⲩ ⲛⲁⲣⲁ ⲣⲱⲙⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ. ⲁϥⲉⲣ ⲟⲩⲱ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲇⲓⲁⲕⲣⲓⲧⲓⲕⲟⲥ[3] ϫⲉ ⲁⲓϫⲓⲙⲓ ⲛⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛⲁⲅⲓⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲓⲧⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲁⲡⲁ ⲕⲟⲗⲟⲩⲑⲟⲥ ⲉⲛⲉϥϣⲗⲏⲗ ⲡⲉ ⲫⲁⲓ ⲛⲛⲁⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ ϫⲉ ⲡⲉⲕⲟⲩⲱϣ ⲫ̅ϯ̅ ⲙⲁⲣⲉϥϣⲱⲡⲓ ⲁⲛⲟⲛ ϩⲱⲛ ⲁⲛϣⲁⲛⲓⲣⲓ ⲙⲫⲟⲩⲱϣ ⲙⲫ̅ϯ̅ ⲛⲁⲛ ⲁϥϣⲧⲉⲙⲓⲛⲓ ⲙⲡⲓⲙⲱⲟⲩ ⲓⲉ ⲟⲩϣⲁⲛ ϩⲱⲛϥ

que l'homme vit que mon père ne parlait pas, il dit : « Il y a un grand deuil répandu dans le monde aujourd'hui. » — Mon père lui dit : « A quel sujet. » — L'homme lui dit : « A cause de l'eau du fleuve qui ne s'est pas rempli entièrement; et si l'eau ne nous vient pas, nous mourrons avec nos bestiaux. » — Le nouveau Moïse répondit : « Est-ce que tu as aussi besoin de l'eau, lorsque tu as une grande quantité de froment? » — Quand l'homme eut senti la parole, il dit : « Vive le Seigneur! car si l'eau ne vient pas, je serai le premier à mourir avant tous les autres.[4] » — L'homme plein de discernement répondit : « J'ai trouvé dans cette montagne un grand saint, apa Colutlios; en toute heure il priait ainsi :[5] « O Dieu, que ta volonté soit faite! » Nous aussi, si nous faisons la volonté de Dieu, quand même il n'enverrait pas l'eau, il ne nous laissera

1. Cod. ⲛⲉⲣⲭⲓⲁ. — 2. Cod. ⲉⲧⲁϥⲉⲣⲉⲥⲑⲁⲛⲉⲥⲑⲉ. — 3. Cod. ⲡⲓⲇⲓⲁⲕⲣⲓⲧⲓⲕⲟⲥ. — 4. Mot à mot : avant tout homme. — 5. Mot à mot : en toute heure c'était sa prière.

ⲡⲉ ϥⲛⲁⲭⲁⲛ ⲁⲛ ⲛϣⲁⲧ ⲛϩⲗⲓ ⲛⲁⲅⲁⲑⲟⲛ. ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲇⲉ ⲁϥⲥⲁϫⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲙⲙⲉⲧϭⲁⲥⲓ ϩⲏⲧ ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲡⲉϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲭⲁⲥ ⲛⲧⲉⲕⲱⲛϧ ⲛⲧⲉⲕⲟⲩⲱⲙ ⲛⲏⲏ (ϩⲇ) ⲉⲧϧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲏⲓ ϩⲱ ⲛⲑⲣⲟⲙⲡⲓ. ⲡⲉϫⲉ ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ϫⲉ ⲁⲓϣⲁⲛⲱⲛϧ ⲛⲕⲉ ⲛ̅ ⲛⲣⲟⲙⲡⲓ ⲛⲁϩⲓ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲡⲁⲁϩⲓ. ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲁϥϩⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧⲉⲛ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲙⲙⲉⲧϭⲁⲥⲓ ϩⲏⲧ ⲟⲩⲟϩ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲙⲁϩ ⲋ̅ ⲛⲁⲃⲟⲧ ⲁϥⲙⲟⲩ.

ⲁⲩϫⲟⲥ ⲟⲛ ⲉⲑⲃⲏⲧϥ ⲛⲑⲟϥ ⲡⲓⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ[1] ϫⲉ ⲁϥⲥⲁϫⲓ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲥⲛⲏⲟⲩ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲓⲥ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲧⲉⲛⲓⲣⲓ ⲛⲛⲉⲛϣⲉⲙϣⲓ[2] ⲕⲁⲧⲁ ⲧⲉⲛϫⲟⲙ ⲧⲉⲛϣⲗⲏⲗ ⲧⲉⲛⲉⲣⲛⲏⲥⲧⲉⲩⲉⲓⲛ[3] ϩⲁⲣⲁ ⲫ̅ϯ̅ ⲑⲏⲧ ⲛⲉⲙⲁⲛ ϯⲛⲟⲩ ϣⲁⲛ ⲙⲙⲟⲛ. ⲡⲗⲏⲛ ϯⲛⲁⲭⲁ ⲧⲟⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲛ ⲉⲓⲧⲱⲃϩ ⲛⲧⲉϥⲙⲉⲧⲁⲅⲁⲑⲟⲥ ϣⲁ ⲧⲁⲉⲙⲓ ϫⲉ ϥⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲡⲉⲛⲧⲱⲃϩ ϣⲁⲛ ⲙⲙⲟⲛ ⲁϥⲧⲱⲛϥ ⲇⲉ ⲁϥⲙⲟϣⲓ ⲉϧⲟⲩⲛ ϧⲉⲛ ⲛⲧⲱⲟⲩ ⲉⲫⲟⲩⲉⲓ ⲙⲡⲉϥⲙⲁ

manquer d'aucun bien, (car) il est miséricordieux.» Mais l'homme parla avec un grand orgueil. De nouveau mon père lui dit : «Laisse-toi vivre et manger ce qui est dans ta maison, cette année.» — L'homme dit : «Quand même je vivrais cinquante autres années, c'est ma vie.»[4] Ainsi il nous quitta dans un grand orgueil, et lorsqu'il eut passé six mois, il mourut.

On dit encore au sujet du bienheureux abba Pisentios qu'il parla aux frères et leur dit : «Voici que nous faisons notre service selon notre force,[5] nous prions, nous jeûnons : et maintenant Dieu est-il content de nous, ou non? Je ne cesserai pas de prier sa bonté jusqu'à ce que je sache s'il a, ou non, écouté notre prière.» Il se leva, il marcha dans la montagne loin de son habitation; il se tint

1. Cod. ⲡⲓⲥⲉⲛϯ. — 2. Ce mot avait été si mal écrit que le scribe a dû corriger chaque lettre et ajouter un ⲓ. — 3. Cod. ⲧⲉⲛⲉⲣⲛⲏⲥⲧⲉⲩⲓⲛ. — 4. C'est-à-dire, si je ne me trompe : J'ai chez moi de quoi vivre cinquante autres années. — 5. Ce qui signifie : nous observons les règles du monachisme et nous nous livrons à l'ascétisme autant que nous le pouvons.

ⲛ̀ϣⲱⲛⲓ ⲁϥⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲁϥϣⲗⲏⲗ ϧⲉⲛ ⲑⲙⲏϯ ⲙ̀ⲡⲓⲕⲁⲩⲙⲁ ⲛⲉⲙ ⲡⲓϫⲁϥ ⲁϥⲉⲣ ⲓ̅ⲇ̅ ⲛ̀ⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲓ̅ⲇ̅ ⲛ̀ⲉϫⲱⲣϩ ⲙ̀ⲡⲉϥⲭⲱ ⲛ̀ⲛⲉϥϫⲓϫ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉϥϫⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲣⲉϣⲁⲛ ⲡⲁⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲓ ⲉⲛϣⲱⲓ ⲛ̀ϯⲛⲁⲭⲁ ⲧⲟⲧ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲁⲛ ⲉⲓⲧⲱⲃϩ ⲛ̀ⲧⲉϥⲙⲉⲧⲁⲅⲁⲑⲟⲥ ϣⲁⲧⲉ ⲟⲩⲙⲏⲛⲓ ⲟⲩⲱⲛϩ ⲛⲏⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡⲁⲓⲙⲁ ϧⲉⲛ ⲑⲙⲏϯ ⲙ̀ⲡⲁⲓⲧⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲁϥⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲣⲟⲓ ⲓⲉ ϫⲉ ϥⲛⲁⲓⲣⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲛⲁⲓ ⲛⲉⲙⲁⲛ. ⲛ̀ϣⲟⲣⲡ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲓⲙⲁϩ ⲓ̅ⲇ̅ ⲛ̀ⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲓ ⲉϥⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲉϥϣⲗⲏⲗ ⲉⲣⲉ ⲡⲉϥⲣⲱⲟⲩϣ ⲧⲏⲣϥ ϧⲉⲛ ⲛ̀ϭⲓⲉⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲉⲍⲁⲓⲛⲛⲁ[1] ⲁ ⲟⲩⲥⲙⲏ ϣⲱⲡⲓ (fol. 156 ⲍ̅ⲉ̅) ϣⲁⲣⲟϥ ⲉⲥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ[2] ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ ⲁⲩⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲡⲉⲕϣⲗⲏⲗ ⲟⲩⲟϩ ⲫⲏ ⲉⲧⲁⲕⲉⲣⲁⲓⲧⲉⲓⲛ[3] ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛ̀ⲧⲟⲧϥ ⲙ̀ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ϥⲛⲁϣⲱⲡⲓ ⲛⲁⲕ ⲓⲉ ⲟⲩⲛⲏⲛⲉⲛ[4] ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲉⲥⲛⲁⲛⲉϩⲥⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲉⲕⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧⲕ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ ⲛ̀ⲧⲉϥϣⲱⲡⲓ ⲛⲟⲩⲙⲏⲓⲛⲓ ⲛ̀ⲛⲓⲅⲉⲛⲉⲁ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲑⲛⲏⲟⲩ ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲱⲕ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲉϥϣⲱⲡⲓ ⲛⲟⲩⲧⲁⲗϭⲟ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲑⲛⲁϭⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲁϩϯ. ⲉⲧⲓ

debout, il pria au milieu de la chaleur ou du froid. Il passa quatorze jours et quatorze nuits sans abaisser les mains, disant : « Quand même mon esprit[5] monterait en haut, je ne cesserai pas de prier sa bonté jusqu'à ce qu'un prodige m'apparaisse ici au milieu de cette montagne, me témoignant qu'il m'a entendu et nous fera miséricorde. » Au matin du quatorzième jour, comme il était encore debout priant, toute sa pensée dans les cieux, une voix se fit (entendre) tout à coup, disant : « Pisentios, Pisentios, on a exaucé ta prière et ce que tu demandes au Seigneur t'arrivera : voici qu'une source d'eau va sourdre au lieu où tu te tiens debout, afin qu'elle soit un signe à toutes les générations qui viendront après toi et qu'elle guérisse quiconque en prendra avec foi. »

1 Cod. ⲟⲩⲉⲍⲁⲛⲛⲁ. — 2 Cod. ⲡⲓⲥⲉⲛϯⲟⲥ. Le suivant est bien écrit. — 3 Cod. ⲉⲧⲁⲕⲉⲣⲉⲧⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲟϥ. — 4 Cod. ⲟⲩⲛⲏⲛⲉⲛ. — 5 Mot à mot : mon souffle, c'est-à-dire [illegible] — 6 [illegible]

ⲇⲉ ⲉϥⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲉϥϣⲗⲏⲗ ⲁ ⲡⲓⲙⲁ ⲫⲱϧ ⲥⲁⲡⲉⲥⲏⲧ ⲛⲛⲉϥϭⲁⲗⲁⲩϫ ⲁϥⲧⲁⲟⲩⲉ ⲙⲱⲟⲩ ⲉⲡϣⲱⲓ ϣⲁⲧⲉ ⲛⲉϥϭⲁⲗⲁⲩϫ ϩⲱⲣⲡ ⲙⲙⲱⲟⲩ. ⲁ ⲡⲉⲥⲁϫⲓ ⲟⲩⲛ ⲙⲡⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲇⲁⲩⲉⲓⲇ ϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϫⲱϥ ϫⲉ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ϧⲉⲛⲧ ⲉⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲧⲧⲱⲃϩ ⲙⲙⲟϥ ⲟⲩⲟϩ ϥⲛⲁⲓⲣⲓ ⲙⲫⲟⲩⲱϣ ⲛⲏⲏ ⲉⲧⲉⲣ ϩⲟϯ ϧⲁ ⲧⲉϥϩⲏ ϥⲛⲁⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲡⲟⲩⲧⲱⲃϩ ⲟⲩⲟϩ ϥⲛⲁⲛⲁϩⲙⲟⲩ.

ⲁⲥϣⲱⲡⲓ ⲇⲉ ϧⲉⲛ ⲡϫⲓⲛⲑⲣⲉ[1] ⲫ̅ϯ̅ ⲟⲩⲱϣ ⲉⲟⲩⲟⲑⲃⲉϥ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲁⲓⲙⲁ ⲛϫⲱⲗⲓ ⲉⲟⲗϥ ⲉⲧⲭⲱⲣⲁ ⲛⲧⲉ ⲛⲏ ⲉⲧⲟⲛϧ ⲫⲙⲁ ⲛϣⲱⲡⲓ ⲛⲛⲓⲡⲁⲧⲣⲓⲁⲣⲭⲏⲥ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲉⲧⲁϥⲓ ⲇⲉ ⲉⲥⲟⲩⲁⲓ ⲙⲡⲓⲁⲃⲟⲧ ⲉⲡⲏⲡ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩϩⲟⲣⲁⲙⲁ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ (ⲍ̅ⲉ̅) ⲉⲧⲭⲏ ⲙⲡⲁⲓⲙⲁ. ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲙⲙⲟⲛ ϩⲗⲓ ⲛⲣⲱⲙⲓ ⲭⲏ ⲙⲡⲁⲓⲙⲁ ⲉⲃⲏⲗ ⲉⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲛⲉⲙ ⲉ̀ⲗⲓⲥⲥⲉⲟⲥ ⲉⲧⲁⲩⲓ ⲉϫⲉⲙ ⲡⲉⲕϣⲓⲛⲓ. ⲁϥⲉⲣ ⲟⲩⲱ ⲛϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ϧⲁ ⲧϩⲏ ⲙⲡⲁϯⲥⲁϫⲓ ⲛⲉⲙⲁⲕ ⲁ ⲟⲩⲉⲕⲥⲧⲁⲥⲓⲥ ⲧⲁϩⲟⲓ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲙⲏϣ

Comme il priait encore debout, le sol[2] s'écarta sous ses pieds et laissa l'eau monter jusqu'à ce que ses pieds fussent mouillés. Ainsi s'accomplit sur lui la parole du prophète David, disant : «Le Seigneur s'approche de quiconque le prie et il fera la volonté de ceux qui sont remplis de crainte en sa présence : il écoutera leurs prières et les sauvera.»

Il arriva lorsque le Seigneur voulut le transporter de cette demeure (terrestre) pour le conduire au pays des vivants, au séjour des prophètes et des apôtres, qu'il eut une vision au premier jour du mois d'Épiphi et me dit : «Jean, qui est ici?» — Je lui dis : «Il n'y a ici personne que Moïse et Élisée qui sont venus te visiter.» — Mon père me répondit et me dit : «Avant que je ne te parle, j'ai été ravi en extase, j'ai vu une foule d'évêques ortho-

1. Cod. ⲡϫⲓⲑⲣⲉ. La lettre ⲛ a été ajoutée. — 2. C'est-à-dire : se fendit ou donna passage à l'eau.

ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛⲟⲣⲑⲟⲇⲟⲝⲟⲥ ⲉⲩⲉⲣ ⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲙ̀ⲫⲣⲏ ⲉⲩⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲧⲁⲓⲁⲩⲗⲏ ⲉⲩϩⲱⲥ ⲉ̀ⲫ̅ϯ̅ ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲡⲁⲩ̀ⲗⲟⲥ ⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲧⲟⲩⲙⲏϯ ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲓϩⲓⲧ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲁϩⲟ ⲁⲓⲟⲩⲱϣⲧ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ ⲇⲉ ⲁϥⲁⲙⲟⲛⲓ ⲧⲁϫⲓϫ ⲁϥⲧⲁϩⲟⲓ ⲉⲣⲁⲧ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲕⲥⲟⲩⲱⲛⲧ[1] ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲛⲓⲙ. ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲙ̀ⲫⲏ ⲡⲁⲟ̅ⲥ̅. ⲁϥⲉⲣ ⲟⲩⲱ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲥⲓⲙⲱⲛ ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲁⲡⲟⲥⲧⲟ̀ⲗⲟⲥ ⲛ̀ⲓⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲭ̅ⲥ̅. ⲡⲁⲥⲟⲛ ⲉⲧⲉⲕⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲡⲉ ⲡⲁⲩ̀ⲗⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲉⲕϣ̀ⲫⲏⲣ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲡⲉ ⲛⲁⲓ. ⲉⲧⲁⲩⲟⲣⲡⲉⲛ ⲉ̀ⲃⲟⲗϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲉⲛⲥⲁϩ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲉⲑⲣⲉⲛ-ⲑⲁϩⲙⲉⲕ ϩⲁⲣⲟⲛ ϫⲉ ϩⲓⲛⲁ ⲉⲕⲉⲥⲉⲃ̀ⲧ ⲉⲛⲉⲕϩ̀ⲃⲏⲟⲩⲓ ⲉⲡⲉⲕⲙⲱⲓⲧ ⲛ̀ ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲁⲓⲃⲓⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲉⲕϯ ⲙ̀ⲡⲑⲱϣ ⲛ̀ϯⲉⲕⲕ̀ⲗⲏⲥⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲓ ϧⲁ-ⲧⲟⲧⲉⲛ ϫⲉ ⲁ ⲡⲥⲏⲟⲩ ϧⲱⲛⲧ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲡⲉⲱⲟⲩⲛ ⲙ̀ⲙⲁⲩⲁⲧⲕ ϫⲉ ⲛⲉⲛ-ⲛⲁⲕϩⲓ ⲛ̀ϯϧⲁⲉ ⲡⲉ ⲛⲁⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲕⲉ ⲡⲉⲑⲛⲁⲛⲉϥ (fol. 157 ⲣ̅ⲛ̅ⲍ̅) ⲡⲁⲧⲁϩⲉ ⲛ̀ⲡⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ϥⲓ ⲫ̀ⲣⲟⲟⲩϣ ⲙ̀ⲡⲓⲙⲱⲓⲧ ϫⲉ ⲁⲩⲑⲁϣⲧⲉⲛ ⲉⲓ

doxes brillant comme le soleil, se tenant debout dans cette cour et chantant (les louanges de) Dieu. Pierre et Paul se tenaient au milieu d'eux. Et moi, je me suis jeté sur mon visage, je les ai adorés. Pierre a saisi ma main, il m'a fait relever et m'a dit : « Ne sais-tu pas qui je suis? » — Je lui ai dit : Non, mon seigneur. — Il m'a répondu : « Je suis Simon Pierre, le serviteur et l'apôtre de Jésus le Christ ; mon frère que tu vois est Paul et ceux-ci sont les évêques, tes collègues. Nous avons été envoyés vers toi par notre Maître le Christ pour t'emmener vers nous, afin que tu disposes tes œuvres pour le chemin qui (te) sortira de cette vie, que tu mettes l'église en règle, que tu viennes près de nous, car le temps approche. Sache seulement que ce sont les douleurs de la fin, et nul autre bien ne se fera dans le monde. Prends souci du voyage, car il a été décidé que nous viendrions bientôt à toi, le trei-

1. [illegible]

ⲛⲥⲱⲕ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲭⲱⲗⲉⲙ ⲛⲥⲟⲩ ⲓ̅ⲉ̅ ⲙⲡⲁⲓⲁⲃⲟⲧ. ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲉⲧⲁϥϫⲟⲧⲟⲩ ⲛⲁⲛ ⲁⲛϥⲁⲓ ⲛⲧⲉⲛⲥⲙⲏ ⲉⲡϣⲱⲓ ⲁⲛⲣⲓⲙⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲣⲓⲙⲓ ⲉϥⲉⲛϣⲁϣⲓ ⲉⲛⲉⲙⲓ ⲉⲫⲁⲓ ϫⲉ ⲛⲛⲁⲉⲣ ϧⲁⲉ ⲛⲟⲩⲓⲱⲧ ⲛⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ[1] ⲛⲧⲁⲓⲙⲁⲓⲛ. ⲁϥⲉⲣ ⲟⲩⲱ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲛ ϫⲉ ⲉⲑⲃⲉ ⲟⲩ ⲧⲉⲧⲉⲛⲣⲓⲙⲓ ⲉⲣⲉⲧⲉⲛϯ ⲙⲕⲁϩ ⲛϩⲏⲧ ⲙⲡⲁⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲁⲛⲟⲕ ⲅⲁⲣ ϯⲛⲁϩⲱⲗ ⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲛⲛⲁⲓⲟϯ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲉⲧⲁⲩϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲁϫⲱⲓ ⲛⲑⲟⲕ ⲇⲉ ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲕⲥⲱⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲉⲧⲁⲓⲛⲓ ⲙⲡⲉⲕⲃⲓⲟⲥ ⲉⲡϣⲱⲓ ϧⲁⲧⲟⲧ ⲛⲁϣ ⲛⲣⲏϯ ⲗⲟⲓⲡⲟⲛ ϥⲓ ⲫⲣⲱⲟⲩϣ ⲛⲛⲁϫⲱⲙ ϫⲉ ⲭⲛⲁⲉⲣⲭⲣⲉⲓⲁ[2] ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲭⲛⲁⲉⲣ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲛ ⲉϯⲉⲧⲫⲱ ⲉⲧϩⲟⲣϣ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛⲉ̀ⲗⲓⲥⲥⲉⲟⲥ ⲡⲓⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ϫⲉ ⲉ̀ⲗⲓⲥⲥⲉⲟⲥ ⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧⲕ ⲛⲕⲁⲗⲱⲥ ⲉϫⲉⲛ ⲛⲓⲥⲛⲏⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲣⲉϩ ⲉⲛⲏ ⲉⲧⲁⲓϩⲉⲛϩⲱⲛⲕ ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲛⲧⲉⲕⲑⲱⲟⲩϯ ⲙⲡⲓϣⲉⲛⲑⲱⲟⲩϯ ⲕⲁⲧⲁ ⲟⲩⲛⲟⲩ ϫⲉⲭⲁⲥ ⲉⲣⲉ ⲛⲓⲥⲛⲏⲟⲩ ⲉⲣ ⲛⲟⲩϣⲉⲙϣⲓ ⲕⲁⲧⲁ ⲟⲩⲛⲟⲩ ⲛⲥⲉϯ ϩⲏⲟⲩ ⲛⲛⲟⲩⲯⲩⲭⲏ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧⲕ. ⲉⲓⲧⲁ[3] ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ

zième jour de ce mois.» Lorsqu'il nous eut dit cela, nous élevâmes nos voix, nous pleurâmes des larmes amères, ayant appris que nous allions être privés d'un père aussi juste.[4] Il prit la parole et nous dit : «Pourquoi pleurez-vous? vous affligez mon esprit, car je dois aller vers mes pères saints qui ont fini leur vie avant moi. Toi, Moïse, tu sais comment j'ai élevé ta vie;[5] maintenant prends soin de mes livres, car tu en auras besoin et tu ne seras pas étranger à ce lourd fardeau (de l'épiscopat).» Il dit au prêtre Élisée : «Gouverne bien tes frères,[6] observe ce que je t'ai ordonné; réunis les congrégations à l'heure (prescrite) afin que les frères adorent au moment (voulu), et que par toi ils fassent profiter leurs âmes.» Il me dit ensuite : «Jean, mon fils, tu connais

1. Cod. ⲛⲇⲓⲕⲉⲟⲥ. — 2. Cod. ⲭⲛⲁⲉⲣⲭⲣⲓⲁ. — 3. Cod. ⲓⲧⲁ. — 4. Mot-à-mot : d'un père juste de cette sorte. — 5. Il veut dire, je crois, qu'il l'a fait monter dans l'échelle de la perfection. — 6. Mot-à-mot : Tiens-toi bien sur les frères.

ⲛⲉⲱⲟⲩⲛ ⲙⲡⲁⲃⲓⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ ϫⲉ ⲙⲡⲓⲭⲁ ϩⲗⲓ ⲛⲉⲓⲇⲟⲥ[1] ⲛⲧⲉ ϯⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲛⲧⲉ ϯⲡⲟⲗⲓⲥ ⲕⲉϥⲧ ⲛⲧⲟⲧ ⲉⲛⲉϩ ⲍ̅ⲡ̅ ⲟⲩⲗⲁⲁⲩ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲗⲟⲩⲕⲟϫⲓ[2] ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲉⲧⲭⲏ ⲛⲧⲟⲧ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲡⲓⲉϩⲟⲩ ⲉⲓϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ⲧⲁⲣⲓ ⲉⲓⲟⲓ ⲙⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ ⲉⲧⲁⲓϫⲫⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲡⲁϩⲱⲃ ⲛϫⲓϫ ⲉⲓⲣⲱⲓⲥ ⲉⲣⲟⲥ ϣⲁ ⲫⲟⲟⲩ ⲉⲛϫⲓⲛϩⲟⲡⲥ ⲡⲁⲥⲱⲙⲁ ϫⲉ ⲟⲩⲛ ⲁⲓⲁⲣⲉϩ ⲉⲣⲟⲓ ⲉϣⲧⲉⲙⲭⲁ ϩⲗⲓ ⲛϭⲣⲟϥ ⲛⲛⲏ ⲉⲑⲛⲏⲟⲩ ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲱⲓ ⲛⲥⲉϫⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲕⲉⲣ ⲥⲁⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲁⲣⲓ ϯⲁⲅⲁⲡⲏ ⲛⲧⲉⲕϣⲟⲡⲥ ⲛⲕⲁⲓⲥⲓ ⲉⲡⲁⲥⲱⲙⲁ ⲟⲩⲟϩ ⲙⲡⲉⲣϯ ϩⲗⲓ ⲉⲣⲟⲓ ⲉⲃⲏⲗ ⲉⲡⲓⲗⲉⲃⲓⲧⲟⲛ ⲉⲧⲁⲩϯ ⲉϫⲱⲓ ⲙⲡⲓⲥⲭⲏⲙⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛϧⲏⲧϥ ⲛⲉⲙ ⲧⲁⲕⲟⲩⲗⲗⲁ ⲛⲉⲙ ⲡⲁⲙⲟϫϧ ⲛⲉⲙ ⲡⲁϫⲓ ⲛϫⲱⲗϩ ⲛⲧⲉ ⲡⲁϣⲉⲙϣⲓ ⲛⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲟⲥⲧ ⲛⲧⲉⲧⲉⲛⲑⲱⲙⲥ ⲙⲙⲟⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲁⲓⲧⲁⲙⲱⲧⲉⲛ ⲉⲣⲟϥ ⲟⲩⲟϩ ⲙⲡⲉⲣⲭⲁ ϩⲗⲓ ⲛⲣⲱⲙⲓ ⲉⲱⲗⲓ ⲙⲡⲁⲥⲱⲙⲁ ⲥⲁⲃⲟⲗ ⲙⲡⲁⲙⲁ ⲛϣⲱⲡⲓ ⲛⲥⲉϭⲓⲧϥ ⲉϯⲡⲟⲗⲓⲥ ⲕⲉϥⲧ. ⲉⲧⲁϥϫⲉ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲁϥⲭⲁ ⲣⲱϥ.

ma vie tout entière: (tu sais) que je n'ai jamais rien pris en ma main de ce qui appartient à l'église de la ville de Keft; je n'ai dans ma main, depuis le jour où je suis (entré) moine dans ma cellule, qu'une seule pièce d'or que j'ai gagnée par le travail de mes mains, la conservant pour vêtir mon corps, veillant à ne laisser aucun (sujet de) scandale à ceux qui viendront après moi de manière à ce qu'ils disent : «Tu es (allé) en dehors de ce qu'il fallait.» Fais-moi la charité d'en acheter un linceul pour mon corps, et pour m'ensevelir ne me vêts de rien autre chose que du vêtement par lequel on m'a revêtu de l'habit monacal, de ma coulle, de mon manteau et de l'amict de mon adoration :[3] enterrez-moi dans le lieu que je vous enseignerai et ne laissez personne prendre mon corps hors de ma demeure pour le conduire à la ville de Keft. » Et lorsqu'il eut ainsi parlé, il se tut.

1. Cod. ⲛⲉⲓⲇⲟⲥ. — 2. Cod. ⲟⲩⲗⲁⲁⲓ ⲛⲟⲗⲟⲕⲟϫⲓ. — 3. C'est-à-dire : le manteau qu'il portait lorsqu'il faisait la prière.

ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲥϯ ⲇⲉ ⲁϥⲉⲣ ϩⲏⲧⲥ ⲛϣⲱⲛⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲁ ⲣⲟⲩϩⲓ ϣⲱⲡⲓ ⲛⲥⲟⲩ ⲏ̅ ⲙⲡⲓⲁⲃⲟⲧ ⲉⲡⲏⲡ ⲁⲩϩⲱⲗⲉⲙ ⲙⲡⲉϥⲛⲟⲩⲥ ⲉⲡϭⲓⲥⲓ ⲁϥⲉⲣ ⲅ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲅ̅ ⲛⲉϫⲱⲣϩ ⲙⲡⲉϥⲥⲁϫⲓ ⲛⲉⲙ ϩⲗⲓ. ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉϫⲱⲣϩ ⲇⲉ ⲛⲥⲟⲩ ⲓ̅ⲃ̅ ⲙⲡⲓⲁⲃⲟⲧ ⲉⲡⲏⲡ ⲁϥⲙⲟⲩϯ ϫⲉ ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ. ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲓ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ϯϣⲓⲛⲓ ⲉⲣⲟⲕ ϫⲉ ⲁϥ-(fol. 158 ⲝ̅ⲑ̅) ϧⲱⲛⲧ ⲛϫⲉ ⲡⲁⲥⲛⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ϣⲁⲣⲉ ⲫ̅ϯ̅ ϣⲓⲛⲓ ⲛⲥⲱⲓ ⲙⲫⲛⲁⲩ ⲛⲣⲟⲩϩⲓ ⲛⲣⲁⲥϯ ⲛⲥⲟⲩ ⲓ̅ⲅ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲁⲓⲅ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲁⲓⲁⲓⲧⲟⲩ ⲙⲡⲓⲥⲁϫⲓ ⲛⲉⲙ ⲣⲱⲙⲓ ⲛⲁⲓⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧ ⲡⲉ ⲙⲡⲉⲙⲑⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲫ̅ϯ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲓⲣⲓ ⲙⲡⲁⲗⲟⲅⲟⲥ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲁϫⲡ ⲑ̅ ⲛⲥⲁϥ ⲟⲩⲟϩ ϯϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲉϥⲛⲁⲓ ⲛⲁⲧⲁϩⲟⲓ. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲁⲣⲓ ϯⲁⲅⲁⲡⲏ ⲙⲁⲧⲁϫⲣⲉ ⲡⲉⲕϩⲏⲧ ⲛⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲱⲓⲕ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲙⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲓⲥ ⲅ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡⲉⲕϫⲉⲙ ϯⲡⲓ ⲛϩⲗⲓ. ⲁϥⲉⲣ ⲟⲩⲱ ϫⲉ ϯⲛⲁϫⲉⲙ ϯⲡⲓ ⲛϩⲗⲓ ⲛⲧⲣⲟⲫⲏ ⲁⲛ ϫⲉ ⲛⲧⲉ ⲡⲁⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ϣⲁ ⲧⲁⲃⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲁⲛⲏⲥⲧⲉⲓⲁ[1]

Le lendemain, il commença d'être malade. Et lorsqu'arriva le soir du huitième jour du mois d'Épiphi, son esprit fut ravi en haut et il passa trois jours et trois nuits sans parler à personne. Dans la nuit du douzième jour du mois d'Épiphi, il appela disant : «Jean.» — Je lui dis : «Bénis-moi, mon père saint.» — Il me dit : «Je t'apprends que mon temps approche; demain, treizième jour (du mois), à l'heure du soir, Dieu viendra me chercher; et pendant ces trois jours que j'ai passés sans parler aux hommes, je me tenais debout en la présence du Christ Dieu; depuis hier, à la neuvième heure, il a fait mon compte et je te dis que j'obtiendrai miséricorde.»[2] — Et moi, je lui dis : «Sois aimable pour moi, affermis ton cœur avec un peu de pain et d'eau, car voici trois jours que tu n'as rien goûté.» — Il répondit : «Je ne goûterai rien de la nourriture de ce monde, jusqu'à ce que je rompe mon jeûne près

1. Cod. ⲛⲧⲁⲛⲏⲥⲧⲓⲁ. — 2. Mot-à-mot : je te dis que sa miséricorde m'atteindra.

ϧⲁⲧⲉⲛ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲓⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲡⲁⲟⲩⲣⲟ. ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲡⲓⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛⲧⲉ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲫ̅ϯ̅ ⲓⲅⲛⲁⲧⲓⲟⲥ ⲡⲓⲑⲉⲟⲫⲟⲣⲟⲥ ϣⲱⲡⲓ ⲛⲉⲙⲏⲓ ϣⲁ ϯⲉⲓⲛⲓ ⲙⲡⲁⲓⲁⲣⲟ ⲛⲭⲣⲱⲙ ⲉⲧⲥⲱⲕ ϩⲓ ⲧϩⲏ ⲙⲡⲭ̅ⲥ̅ ϫⲉ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲧⲉ ϯϩⲟϯ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ. ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲡⲁⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲱⲧ ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲛⲁⲓϧⲓⲥⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲁⲓⲛⲏⲥⲧⲉⲓⲁ[1] ⲙⲉⲛ ⲛⲁⲓϣⲗⲏⲗ ⲛⲉⲙ ⲛⲁⲓⲉϫⲱⲣϩ ⲛϣⲣⲱⲓⲥ ⲉⲧⲁⲕⲉⲣϩⲩⲡⲟⲙⲉⲛⲉⲓⲛ[2] ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲉⲑⲃⲉ ⲫ̅ϯ̅ ⲕⲉⲣϩⲟϯ ϩⲱⲕ ϧⲁ ⲧϩⲏ ⲙⲡⲓⲁⲣⲟ ⲛⲭⲣⲱⲙ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲉⲑⲛⲁⲉⲣ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϥⲧⲉⲙϫⲉⲙ ϯⲡⲓ (ⲟ̅) ⲙⲡⲓⲁⲣⲟ ⲛⲭⲣⲱⲙ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ. ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁϥⲥⲁϫⲓ ⲁⲛ ϫⲉ ⲡⲉ ⲛⲉⲙ ϩⲗⲓ ⲛⲣⲱⲙⲓ. ⲉⲧⲁϥϣⲱⲣⲡ ⲇⲉ ϣⲱⲡⲓ ⲁ ⲡⲓⲙⲁ ⲧⲏⲣϥ ⲙⲟϩ ⲛⲣⲱⲙⲓ ⲥⲁϧⲟⲩⲛ ⲛⲉⲙ ⲥⲁⲃⲟⲗ ⲁϥⲉⲣ ⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣϥ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛⲟⲩⲁⲓ ⲉⲩⲑⲱϩⲥ ⲙⲙⲟϥ ⲛⲛⲉϩ ⲉⲛϧⲁⲉ ⲇⲉ ⲁϥϫⲱ ⲙⲡⲁⲓⲥⲁϫⲓ ϫⲉ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲁⲛⲡⲓ ⲙⲡⲓ-

du Seigneur Jésus le Christ, mon roi.» Il dit ensuite : «O saint martyr du Christ Dieu, Ignace le théophore, sois avec moi jusqu'à ce que j'aie traversé ce fleuve de feu qui s'étend devant le Christ; car la crainte qu'inspire ce lieu est grande.» — Je lui dis : «Mon père, après toutes ces souffrances, ces jeûnes, ces nuits de veille, que tu as endurés pour le Seigneur, crains-tu ce fleuve du feu?» — Il me dit : «Quel est l'homme qui passera sans goûter à ce fleuve de feu?» Dès lors il ne parla plus avec aucun homme. Lorsque le matin parut, l'endroit se remplit tout entier de gens, en dedans et en dehors : il passa tout ce jour comme quelqu'un que l'on frotte d'huile.[3] A la fin, il dit cette parole : «Voici que

1. Cod. ⲛⲏⲥⲧⲓⲁ. — 2. Cod. ⲉⲧⲁⲕⲉⲣϩⲩⲡⲟⲙⲉⲛⲓⲛ. — 3. Ce passage donne lieu à une remarque assez curieuse pour l'histoire du dogme égyptien. On pourrait croire, en effet, que l'Extrême-onction était connue comme sacrement à l'époque de Pisentios. Le fait ne serait pas impossible, puisque l'on trouve dans les livres liturgiques coptes un rituel appelé *rituel de la lampe*, c'est-à-dire, comme on l'interprète ordinairement,

ⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲓ ⲛⲧⲉ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓⲣⲓ ⲙⲡⲁⲥⲟⲃϯ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲁϥⲟⲩⲱⲛ ⲛⲣⲱϥ ⲁϥϯ ⲙⲡⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲛⲉⲛϫⲓϫ ⲙⲫ̅ϯ̅ ⲙⲡⲓⲛⲁⲩ ⲉⲣⲉ ⲫⲣⲏ ⲛⲁϩⲱⲧⲡ ⲛⲥⲟⲩ ⲓ̅ⲅ̅ ⲙⲡⲓⲁⲃⲟⲧ ⲉⲡⲏⲡ.

ⲁⲛⲱⲗⲓ ⲇⲉ ⲙⲡⲉϥⲥⲱⲙⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲛⲭⲁϥ ϧⲉⲛ ϯⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲛⲧⲉ ⲧⲥⲉⲛϯ ⲁⲛⲉⲣ ⲡⲓⲉϫⲱⲣϩ ⲧⲏⲣϥ ⲛϩⲱⲥ ⲛϯ ⲱⲟⲩ ⲙⲫ̅ϯ̅ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲉϥϫⲓ ⲛϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ. ⲉⲧⲁ ϣⲱⲣⲡ ⲇⲉ ϣⲱⲡⲓ ⲁⲛϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϯⲁⲛⲁⲫⲟⲣⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲁⲛϭⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲥⲱⲙⲁ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲥⲛⲟϥ ⲕⲁⲧⲁ ⲫⲣⲏϯ ⲉⲧⲁϥϫⲟⲥ ⲛⲁⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲁⲛϭⲓ ⲛϯϩⲉⲓⲣⲏⲛⲏ[1] ⲁⲛⲑⲟⲙⲥ ⲛⲥⲟⲩ ⲓ̅ⲇ̅ ⲛⲉⲡⲏⲡ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲁϥⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲓ ⲁⲛϣⲟⲕϥ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲛⲉϥⲟⲛϧ.

j'ai accompli l'ordre du Seigneur, et je suis prêt.»[2] Puis il ouvrit la bouche, il rendit son esprit entre les mains de Dieu à l'heure où le soleil allait se coucher, le treizième jour du mois d'Épiphi.

Nous prîmes son corps saint, nous le plaçâmes dans l'église de Tsenti, nous passâmes toute la nuit à chanter la gloire de Dieu au sujet de sa mort.[3] Lorsque l'aurore parut, nous accomplîmes l'oblation sainte, et lorsque nous eûmes pris le corps et le sang (de Jésus le Christ), comme il nous l'avait dit, et que nous eûmes reçu la paix, nous l'enterrâmes le quatorzième jour dans le lieu qu'il nous avait dit :[4] nous l'avions creusé pendant qu'il était en vie.

de l'Extrême-onction. Je suis cependant porté à croire d'après ce titre qu'on employait l'huile de la lampe du sanctuaire dans la persuasion qu'elle guérissait les malades, comme on en trouve des exemples dans la vie même de Pisentios. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans les vies de St Pachôme, de St Macaire et de Schnoudi, où l'on aurait pu sans aucune difficulté administrer l'Extrême-onction à ces saints moribonds, il n'en est jamais parlé. Évidemment si l'Extrême-onction est devenue d'un usage commun chez les Coptes, cet usage ne s'implanta que tardivement.

1. Cod. ϯϩⲓⲣⲏⲛⲏ. — 2. Mot-à-mot : et j'ai fait ma préparation. — 3. Mot-à-mot : à chanter la gloire de Dieu sur sa perfection, sur son achèvement. — 4. Mot-à-mot : qu'il nous avait ordonné.

ⲁⲛⲟⲛ ⲇⲉ ϩⲱⲛ ⲛⲁⲙⲉⲛⲣⲁϯ ⲙⲁⲣⲉⲛⲭⲟϩ ⲉⲛⲁⲣⲉⲧⲏ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ[1] ⲡⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲧⲥⲙⲁⲣⲱⲟⲩⲧ (fol. 159 ⲟ̅ⲁ̅) ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲉⲛⲁⲣⲉϩ ⲉⲛⲓⲥⲃⲱⲟⲩⲓ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛⲧⲁϥⲧⲏⲓⲧⲟⲩ ⲉⲧⲟⲟⲧⲉⲛ ϫⲉⲭⲁⲥ ⲛⲧⲉϥⲉⲣⲡⲣⲉⲥⲃⲉⲩⲉⲓⲛ[2] ⲉϫⲱⲛ ⲛⲁϩⲣⲉⲛ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ ϩⲟⲡⲱⲥ ⲛⲧⲉϥⲉⲣϩⲙⲟⲧ ⲛⲁⲛ ⲙⲡⲓⲭⲱ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲉⲛⲛⲟⲃⲓ ⲛⲧⲉⲛϣⲁϣⲛⲓ ⲥⲟⲩⲛⲁⲓ ⲛⲁϩⲣⲉⲛ ⲡⲉϥⲃⲏⲙⲁ ⲉⲧⲟⲓ ⲛϩⲟϯ ⲉⲩⲱⲟⲩ ⲛⲁϥ ⲛⲑⲟϥ ⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲥⲱⲧⲏⲣ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲉ[3] ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧϥ ⲉⲣⲉ ⲱⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛⲉⲙ ⲧⲁⲓⲟ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛⲉⲙ ⲡⲣⲟⲥⲕⲩⲛⲏⲥⲓⲥ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲣⲡⲣⲉⲡⲉⲓ[4] ⲙⲫⲓⲱⲧ ⲛⲉⲙⲁϥ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛⲣⲉϥⲧⲁⲛϧⲟ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲟⲙⲟⲟⲩⲥⲓⲟⲥ[5] ⲛⲉⲙⲁϥ ϯⲛⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲥⲏⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛⲉⲙ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲛⲧⲉ ⲛⲓⲉⲛⲉϩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁⲙⲏⲛ.

Et nous aussi, mes bien-aimés frères, imitons les vertus de notre père saint, abba Pisentios, l'évêque béni, et gardons les enseignements saints qu'il nous a donnés, afin qu'il intercède pour nous près du Christ, notre Dieu, qui nous fera la grâce de nous pardonner nos péchés, et que nous obtenions miséricorde près de son tribunal terrible, lui rendant gloire, à lui, notre Seigneur, notre Dieu et notre Sauveur, Jésus le Christ par qui toute gloire, tout honneur, toute adoration convient à son Père avec lui, et à l'Esprit saint le vivificateur, consubstantiel à lui, maintenant, en tout temps et dans les siècles de tous les siècles. Amen.

1 Cod. ⲡⲓⲥⲉⲛϯ. — 2 Cod. ⲛⲧⲉϥⲉⲣⲡⲣⲉⲥⲃⲉⲩⲓⲛ. — 3 Cod. ⲉⲧⲉ ⲉⲧⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧϥ. — 4 Cod. ⲉⲣⲡⲣⲉⲡⲓ. — 5 C'est le célèbre mot dirigé contre l'arianisme et qui s'écrit [illegible] ainsi avec le ϩ qu'il devait prendre. Il est assez curieux de voir toujours [illegible] cette formule qui ne varie jamais ce mot employé à propos de l'Esprit Saint et non du Fils. Où il faut croire que les moines coptes n'entendirent jamais rien des discussions de l'arianisme, ou il faut admettre qu'ils se seraient préoccupés de l'hérésie de Macédonius sur le Saint Esprit. Des deux hypothèses la première seule est [illegible] car on ne trouve aucune trace du système de Macédonius dans les sources coptes.

ⲡⲉⲙⲟⲩ ⲙⲡⲓⲁⲅⲓⲟⲥ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧⲓⲟⲥ[1] ϣⲱⲡⲓ ⲛⲉⲙⲁⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁⲙⲏⲛ ⲁⲙⲏⲛ ⲁⲙⲏⲛ.[2]

ⲁⲣⲓ ⲫⲙⲉⲩⲓ ⲙⲡⲓϫⲱⲃ ⲛⲣⲉϥⲉⲣ ⲛⲟⲃⲓ ⲉⲧⲁϥⲥϧⲁⲓ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲟⲩⲟϩ[3] ⲡⲁⲓⲱⲧ[4] ⲥⲉⲛⲟⲩϯ ⲩⲓⲟⲥ ⲙⲡⲁⲓⲱⲧ[5] ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ[6] ⲭⲁⲙⲉ ⲛⲧⲉ[7] ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ϯ ⲙⲧⲟⲛ ⲛⲧⲉϥⲧⲁⲗⲁⲓⲡⲱⲣⲟⲥ[8] ⲙⲯⲩⲭⲏ ⲁⲙⲏⲛ.

ⲭⲣⲟⲛⲟⲥ[9] ⲧⲱⲛ ⲁⲅⲓⲱⲛ[10] ⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲱⲛ[11] ⲭ̅ⲗ̅ⲇ̅.

Que la bénédiction du saint abba Pisentios soit sur nous tous; amen, amen, amen.

Souvenez-vous du pauvre pécheur qui a écrit, Jacques, fils de mon père Jean Chamé. Que le Seigneur donne le repos à sa malheureuse âme. Amen.

Ère des saints martyrs 634.

1. Cod. ⲡⲓⲥⲉⲛϯ. — 2. Entre chaque amen, il y a un ⲩ, c'est-à-dire ⲟⲩⲟϩ. — 3. Cod. ⲩ. — 4. Cod. ⲡⲁⲓⲱ̍ with ⲧ above (*sic*). — 5. Cod. ⲩⲡⲧ pour ⲩⲓⲟⲥ ⲙⲡⲁⲓⲱⲧ. — 6. Cod. ⲓ̅ⲱ̅ⲁ̅. — 7. Cod. ⲧⲉ, ce qui est une faute évidente. — 8. Cod. ⲛⲧⲉϥⲧⲁⲗⲉⲡⲱⲣⲟⲥ. — 9. Cod. ⲭⲣⲟⲛ. — 10. Cod. ⲁⲅⲓⲟⲛ. — 11. Cod. ⳨.

ADDENDA ET CORRIGENDA.

P. 271, 1[re] ligne de la note; au lieu de : *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Égypte chrétienne au IV[e] et V[e] siècle;* lire : *aux IV[e] et V[e] siècles.*

— 28[illegible], ligne 22, au lieu de : Un jour; lire : Un jour.

» 314, » 23 et 26; au lieu de : ne furent moins grands; lire : ne furent pas moins grands.

— 327, » 12; au lieu de : qu'elles proviennent tous; lire : qu'elles proviennent toutes.

» 32[illegible], » 1; au lieu de : l'homme se ravale; lire : l'homme se ravaler.

» 341, » 1; au lieu de : ⲉϯⲡⲟⲗⲏⲉⲓⲁ; lire : ⲉϯⲡⲟⲗⲓⲧⲉⲓⲁ. — à la note 3; au lieu de : ⲡⲁⲗⲏⲧⲓⲁ; lire : ⲡⲟⲗⲓⲧⲉⲓⲁ.

» 344, dernière ligne du texte; au lieu de : ⲛⲓⲟⲩⲉϩⲟⲟⲩ; lire : ⲛⲟⲩⲉϩⲟⲟⲩ.

— 34[illegible], ligne 6 du texte; après ⲉⲛⲉⲥⲙⲁϧⲧ, ajouter : ⲟⲩⲟϩ ϧⲉⲛ ϯⲟⲩⲛⲟⲩ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲁ ⲧⲉⲥϧⲉⲗⲃⲓ ⲫⲱϧ ⲁⲥϣⲟⲩⲟ ⲉⲛⲉⲥⲛⲧ ⲛⲛⲓⲁⲛⲁⲑⲁⲣⲓⲁ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧϧⲉⲛ ⲧⲉⲥⲛⲉϫⲓ.

» [illegible], » [illegible]; au lieu de : ⲛⲁⲛⲁⲙⲟⲛⲓ; lire : ⲛⲁⲛ ⲁⲙⲟⲛⲓ.

» [illegible], » 8; au lieu de : ⲛⲁⲥⲥⲁ; lire : ⲛⲁⲥ ⲥⲁ. — ligne 9; au lieu de : ⲙⲛⲛⲟⲩϫⲓ ⲙⲙⲟⲥ, lire : ⲙⲛⲛⲟⲩϫⲓ ⲙⲙⲁⲥ.

» [illegible], » 4; au lieu de : ϣⲁ ⲛⲓϩⲟⲧⲓ; lire : ϣⲁ ⲛⲓϩⲓⲟⲧⲓ.

» [illegible], » 11, au lieu de : ⲉⲧϣⲟⲩⲓⲧⲓ, lire : ⲉⲧϣⲟⲩⲓⲧ.

» 414, » 1[illegible], au lieu de : ⲓⲉ ⲟⲩⲛⲏⲉⲛ, lire : ⲓⲉ ⲟⲩⲛⲏⲉⲛ.

» 42[illegible], » [illegible] de la traduction, après Jacques, ajouter : mon père Senuti.

Nota. Depuis que ce travail a été fait, j'ai publié dans la *Revue des Religions* (Nov.-Déc. 1886, Janv.-Févr. 1887) deux articles où j'ai développé bon nombre des [illegible] dans la première partie de ce mémoire. Quoique le présent travail [illegible] après ces articles, il a été composé avant; je tiens à constater cette antériorité pour [illegible] la suite et le développement de mes idées.

Paris, 18 Juin 1887.

NOTE

SUR

L'ORGANISATION ET LE DÉVELOPPEMENT

D'UNE NOUVELLE ESPÈCE

D'ENTOZOAIRE

PAR

M. OSMAN BEY GHALEB.

Si les animaux de la faune égyptienne qui vivent librement sont presque tous connus depuis les travaux des naturalistes de l'expédition française, il n'en est pas de même de ceux qui mènent une vie parasitaire. La présente note a pour sujet l'étude d'un de ces derniers.

Quand on ouvre le cœcum de l'*Uromastix spinipes,* reptile herbivore, on trouve en grande quantité, au milieu de la matière contenue dans cette portion intestinale, un petit ver nématoïde vivant à l'état parasitaire; il est quelquefois attaché à la muqueuse cœcale. L'examen microscopique du contenu du cœcum et de la portion qui lui fait suite, révèle l'existence de plusieurs œufs dans différents stades de développement; il existe aussi des embryons nageant au milieu de la matière intestinale. En examinant les différents sujets du ver trouvé, j'ai reconnu qu'il y avait des mâles et des femelles dans la proportion de un pour cinq.

La femelle parfaitement cylindrique mesure un centimètre de longueur, le mâle est généralement moins gros que la femelle et mesure six millimètres de longueur.

On distingue au corps une extrémité antérieure contenant la bouche, et une postérieure terminée par la pointe queuedale. Enfin une face dorsale, une face ventrale et deux côtés latéraux. Sur la face ventrale on distingue, d'avant en arrière, trois ouvertures : l'antérieure appartient à l'appareil excréteur, appelé aussi gastro-vasculaire; la moyenne est l'orifice des organes génitaux femelles; la postérieure est l'ouverture anale. Chez le mâle, par suite de la confusion de l'entrée génitale et de l'anus, il n'existe que deux ouvertures.

Pour être clair et précis dans la description anatomique de ce ver, je procède de dehors en dedans. Le corps est entouré par la couche musculo-cutanée qui est composée 1) d'une cuticule transparente stratifiée, portant des striations annulaires; elle contient dans son épaisseur un nombre considérable de pores. A l'extrémité antérieure la cuticule s'épaissit et forme trois papilles buccales. Elle s'élargit à l'extrémité postérieure, chez le mâle, pour donner naissance aux deux ailes latérales. 2) En dedans de la cuticule on trouve le derme ou matrice cuticulaire ; elle se compose de plusieurs cellules nues dont le protoplasme se touche; cette couche apparait alors comme formée d'une masse granuleuse enchâssant plusieurs noyaux cellulaires brillants; elle secrète la cuticule. 3) En dedans du derme on trouve une couche musculaire, interrompue sur le dos par le champ dorsal, sur le ventre par le champ abdominal et sur les côtés par ce qu'on appelle les aires latérales.

Il est inutile d'insister sur la structure de la peau, ayant été bien étudiée chez d'autres espèces d'*Helminthes*. La couche musculo-cutanée, dont je viens de donner une rapide description, limite

une cavité qu'on appelle cœlum ou cavité générale du corps. Son axe est occupé par le tube digestif, autour duquel s'enroulent les anses des tubes génitaux femelles. L'appareil excréteur, qu'on ne voit que difficilement même sur les sujets frais, se compose de deux tubes antérieurs et de deux tubes postérieurs. Ils sont plongés dans l'épaisseur des aires latérales, et convergent sur la face ventrale vers un large pore, connu sous le nom de pore excréteur.

Avec un peu d'attention on remarque un nombre considérable de trabécules venant de la couche musculo-cutanée; leur entrecroisement au milieu de la cavité générale du corps forme un réseau dont les mailles enserrent le tube digestif et les organes génitaux.

Le tube digestif commence par l'orifice buccal qui est entouré de trois lèvres cuticulaires, il est suivi d'un conduit œsophagien dont la longueur varie selon les sujets, et se termine dans une poche sphérique, appelée bulbe dentaire, celui-ci contient des dents masticatrices : le rôle et la structure de ce bulbe dentaire a été longtemps méconnu; j'en ai fait une étude approfondie, voir *Archive de zoologie expérimentale et générale*, 1879. Le bulbe dentaire est suivi d'un intestin souvent droit, quelquefois formant un seul anse intestinal sur son trajet; le rectum est entouré d'une quantité de fibres musculaires servant à sa dilatation.

La couche cellulaire de l'intestin limitée par ses deux cuticules externes et internes, remplit les fonctions de toutes les glandes annexées au tube digestif chez les animaux supérieurs.

L'observation du système nerveux est très difficile chez les helminthes microscopiques, néanmoins j'ai trouvé chez les sujets complétement développés de ce ver un gros ganglion ventral situé à peu près entre le tiers antérieur et les deux tiers postérieurs du corps : ce ganglion est composé d'une enveloppe extérieure et contient dans son centre un noyau brillant entouré du

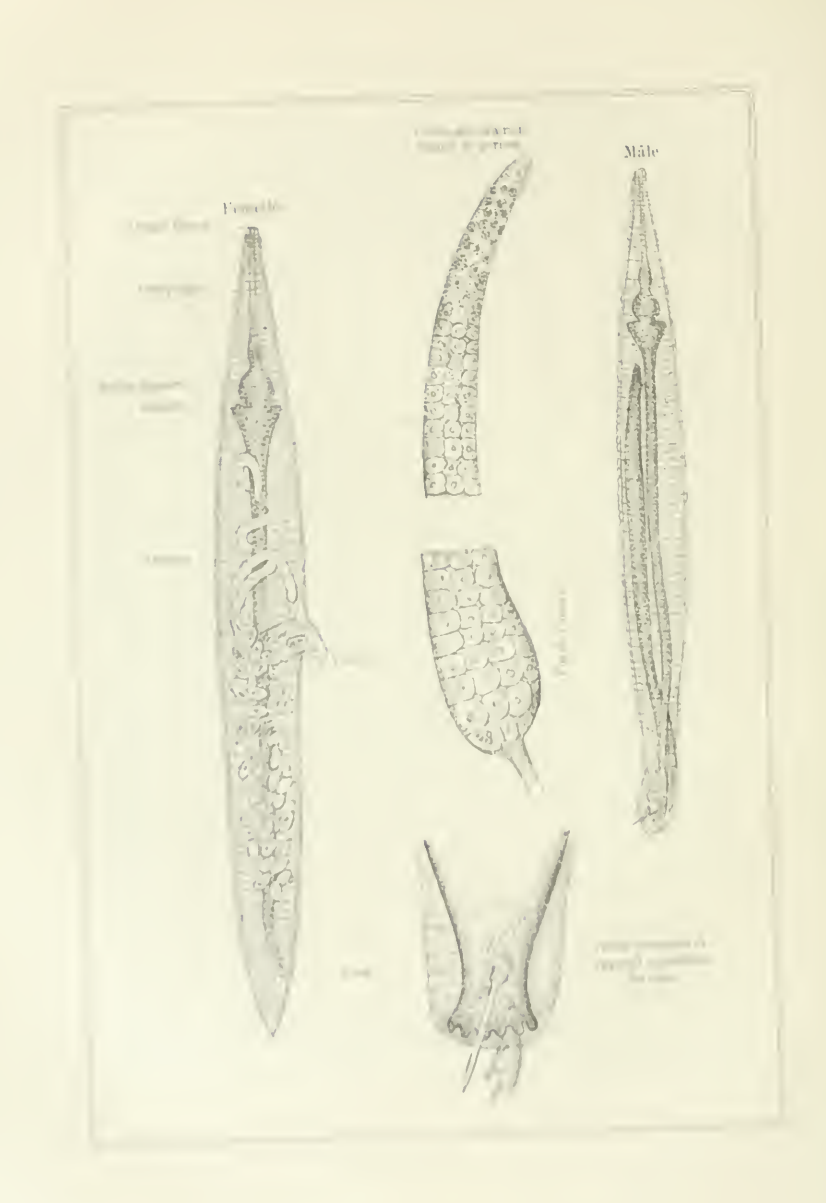
protoplasma d'où les fibres semblent sortir. C'est en vain que j'ai cherché les autres ganglions du système nerveux.

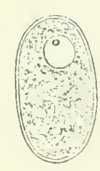
Les organes génitaux femelles se composent de deux tubes entortillés autour de l'appareil digestif; ils finissent par se réunir en un conduit unique qui s'ouvre dans l'orifice vulvaire.

La partie en cul-de-sac des tubes génitaux s'appelle l'ovaire; il est remarquable de voir dans le fond ovarien un gros noyau brillant entouré d'un protoplasma granuleux; c'est la cellule ovigène ou mère des ovules. On croit généralement que tous les germes proviennent de cette cellule-mère par voie de segmentation. Après leur naissance les germes sont placés les uns à côté des autres et forment plusieurs rangées dans la cavité de l'ovaire. Chaque germe est composé alors d'un noyau et d'un protoplasme granuleux sans enveloppe. La fin de l'ovaire est renflée et communique par un tube court et étroit, appelé tube intermédiaire, avec un conduit plus large, qui est la trompe proprement dite.

Comme le liquide séminal s'accumule dans la première partie de la trompe, on lui donne le nom de vésicule séminale; c'est, en effet, dans cet endroit que s'accumule le sperme et se fait la fécondation. Dans les organes génitaux de la femelle, les cellules séminales subissent de nouveaux changements et finissent par entrer et se perdre dans la substance des germes ovulaires. Après l'imprégnation des germes, les cellules des trompes secrètent la coque de l'œuf. La couche externe du protoplasma se solidifie plus tard et forme en dedans de la coque une pellicule mince; c'est ce qu'on appelle chez les helminthes la membrane vitelline.

Les deux trompes finissent par se fusionner en un seul canal, le conduit vaginal qui s'ouvre dans l'orifice vulvaire; celui-ci a deux lèvres cuticulaires, une antérieure proéminente ayant la forme d'une épine, et l'autre postérieure; toutes les deux font sailli en dedans du corps, et donnent attache au bout terminal du tube

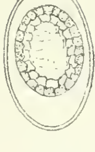

Femelle
Mâle



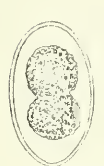
Œuf complet avant la retraite du Vitellus.



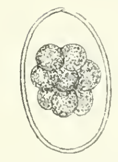
Œuf complet après la retraite du Vitellus.



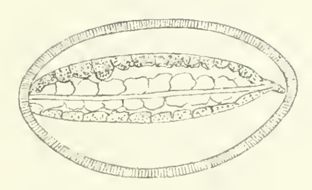
La coque contenant une Planula.



Œuf dont le Vitellus est en voie de segmentation.



Œuf dont le développement est plus avancé.



Embryon formé dans l'œuf 18 heures après la ponte.

vaginal et aux fibres musculaires dilatatrices de l'orifice vulvaire.

Dans les trompes, le vitellus remplit la cavité de la coque nouvellement formée, ce n'est que plus tard qu'il se rétracte et forme une masse globuleuse au milieu de la cavité de la coque dont le reste est rempli d'un liquide albumineux transparent, qui est séparé du vitellus lors de sa rétraction.

Les organes de la génération chez le mâle se composent d'un tube droit dont le fond atteint presque le bulbe dentaire; comme le cul-de-sac ovairien, il est occupé par une grosse cellule nue, qu'on croit également être la mère des filaments spermatiques. Dans tous les cas la cavité du tube testiculaire est remplie d'une grande quantité de cellules dont le contenu se divise en plusieurs segments qui se transforment en spermatozoïdes. A la partie postérieure le tube testiculaire se réunit au rectum pour former le cloaque qui conduit au dehors les restes de la nutrition et le liquide séminal. A la partie postérieure et ventrale se trouve le spicule copulateur entouré de ses trois paires de papilles; ce sont les organes de la copulation et de la fixation du mâle sur la femelle pendant l'accomplissement des actes génitaux. Certains auteurs les considèrent comme des organes d'excitation seulement.

L'œuf commence à se développer dans l'intérieur de l'oviduct ou trompe, la segmentation est totale, puisque le vitellus se divise en deux blastomères d'une dimension égale. Chacune se divise en deux à son tour et ainsi de suite. Les blastomères ainsi formées s'accumulent les unes sur les autres, et forment par leur ensemble ce qu'on appelle la morulla. L'œuf est généralement pondu quant le vitellus est segmenté en quatre, quelquefois à un stade plus avancé. Par les progrès du développement les cellules centrales de la morulla se résorbent; il se forme alors une planule composée de deux couches, dont l'externe ou ectoderme donne naissance à la

couche musculo-cutanée, au système nerveux, aux organes génitaux et probablement à l'appareil excréteur. L'interne ou endoderme donne naissance au tube digestif.

Au bout de trois jours pendant l'été et de cinq pendant l'hiver, le développement de l'embryon est achevé, on le voit se remuer dans l'intérieur de la coque, on distingue assez facilement les deux couches cellulaires qui le composent.

J'arrive maintenant à la question de savoir comment se fait l'infestion; ici je ne puis que faire des suppositions, dans tous les cas je ne me crois pas loin de la vérité.

Le reptile chez lequel vit ce parasite creuse son habitation dans le désert près des endroits où il trouve l'herbe nécessaire à son entretien; là où il se nourrit, l'*Uromastix* dépose ses excréments qui tombent en partie sur l'herbe : nous l'avons vu déjà, ces excréments contiennent en grande quantité des œufs en voie de développement; ceux-ci avalés en même temps que les herbes sur lesquelles ils sont tombés, éclosent dans le tube digestif de l'*Uromastix* et reproduisent par leur développement le ver parasite dont je viens d'esquisser l'histoire. Ce qui me fait incliner vers cette manière de voir, c'est d'une part l'existence de ce parasite chez tous les sujets que j'ai eu l'occasion de disséquer, de l'autre l'existence de jeunes embryons dans le tube digestif, absolument semblables à ceux qu'on trouve encore inclus dans leur coque.

L'infestion se ferait donc directement et sans intermédiaire. Il me paraît aussi vraisemblable que certains œufs retenus après la ponte au milieu de la quantité considérable de matière qui remplit le cæcum, pourraient éclore sur place et reproduire le ver adulte, ceci expliquerait le nombre prodigieux de sujets qu'on trouve dans un seul *Uromastix*.

Conclusion de la disposition méromyaire du système musculaire, de l'étude de l'appareil excréteur, du tube digestif, des or

ganes génitaux, et du développement embryonaire; il résulte que l'helminthe dont je viens d'étudier la structure est une *Ascaridé*, appartenant au genre *Oxyrus*. Je propose de l'appeler *Oxyrus Uromasticolla*, voulant par là faire allusion à son habitat.

Je ne puis finir sans remercier mon ami, M. Innes, conservateur du Musée d'histoire naturelle, du concours important qu'il a bien voulu me prêter dans l'exécution des dessins du travail que je viens d'avoir l'honneur de lire devant votre savante assemblée.

QUELQUES CONTES NUBIENS

PAR

LE MARQUIS DE ROCHEMONTEIX.

Le mouvement qui a conduit à rechercher les chansons populaires, les contes, les légendes, s'accentue de plus en plus; les recueils périodiques se multiplient, des sociétés d'émulation où chacun doit conter et chanter se fondent et prospèrent. Ces humbles documents sont entrés dans la science et y ont pris une place importante; des hommes d'un talent éminent, en Allemagne, en Angleterre, en France, se sont détournés de leurs travaux pour leur consacrer une étude attentive, et la méthode qu'ils ont instituée en a tiré déjà des lumières nouvelles pour l'histoire des grandes races. A côté de l'école philologique, une phalange, plus ardente encore à la collection, fouille dans les souvenirs de tous les peuples, s'adresse aux tribus les plus sauvages, tout en se refusant la moindre interprétation, et en annonçant qu'elle ne fait qu'amasser des matériaux pour une œuvre à créer dans un avenir indéterminé.

J'apporte aujourd'hui ma petite part; mais à l'exemple des

folkloristes purs, et peut-être pour ces motifs de réserve que bon nombre d'entre eux ne s'avouent pas, je me contenterai du rôle facile de narrateur, sans chercher à reconstituer, à travers les âges et les peuples, la genèse et les parentés des récits que j'expose ci-après.

I

Ces récits ont été recueillis parmi les populations à qui les fellahs d'Égypte et les nomades avoisinant le Nil donnent, avec une nuance de mépris, le nom de *Barbarins*.[1]

Serrés sur l'étroite bordure que le fleuve a formée le long de ses rives, depuis Assuan jusqu'aux environs du Gebel Barkal, les Barbarins vont chercher leur vie dans des régions plus privilégiées. Ceux du nord descendent en masse dans les campagnes et les villes égyptiennes pour se faire gardiens de récoltes, veilleurs de nuit, domestiques, matelots, interprètes. Ceux du Dongola, au sud, manifestent mieux encore leur esprit assimilateur (surtout dans leur jeunesse), leur activité; ils ont, dans tous les marchés du Soudan, des colonies commerciales puissantes, se font les courtiers et les percepteurs de l'Égypte.[2] Dans ce siècle même, des hommes de leurs tribus ont été les héros de brillantes aventures. Faut-il le rappeler, le Mahdi, qui vient d'associer dans un mouvement formidable tant de mécontents, d'avides et de fanatiques des races les plus diverses, est originaire d'une île du Dongola; et les Anglais ont semblé croire qu'un autre barbarin, le sheikh Toumbol,

1. [illegible] *barbari* (barbarin), pl. *barâbra*. Contrairement à l'opinion de H. [illegible], je crois que la ressemblance de *barbari* avec le nom de la ville de *Berber* et des *[illegible]* du Haut Nil est toute fortuite. — M. [illegible] a déjà, à la suite de sa grammaire nubienne, donné un choix très intéressant de fables, d'histoires [illegible] barbarines.

2. [illegible] la victoire des Mahdistes.

le descendant des Tombol et des Zuber d'Argo, couvrirait l'Égypte contre l'envahissement du Soudan.

Les Barbarins ne sont pas intéressants seulement pour leurs qualités morales : voisins immédiats des Égyptiens, ils en diffèrent essentiellement par le type physique, et se distinguent non moins des nomades de race Kushite[1] qui les entourent de toutes parts, et auxquels ils ne s'allient pas.

Se fondant sur l'identité de langue, on leur attribue la même origine qu'aux misérables nègres du Dar Nuba, traqués dans les montagnes du Kordofan, au sud de Lobeïd, dont on fait ainsi, avec Pritchard, leur première patrie. Ce n'est point ici le lieu d'entrer dans une discussion scientifique de cette assimilation; je n'ai pour cela ni la compétence nécessaire, ni la disposition de documents anthropologiques *précis*, lesquels font encore, je crois, un peu défaut. Mais je ne puis m'empêcher de reporter mon souvenir sur ces représentants des tribus Nobawia,[2] que j'ai interrogés pendant un séjour que je fis, en 1877, à Wadi-Halfa, à l'époque des hautes eaux, c'est-à-dire au moment de l'affluence des *gellabs;*[3] il m'a semblé alors qu'il y avait tout un monde, au point de vue de l'intelligence et des traits, entre eux et leurs prétendus frères. Je les ai trouvés plus dégradés que les autres esclaves nègres convoyés avec eux, et les rapports des voyageurs me confirment que je n'ai pas eu là une impression de circonstance.

En fait, les Barbarins, tels que nous les voyons aujourd'hui,

1. J'entends par Kushites les tribus de même race que les nomades Bishari, Hadendoa, Beni-Amer, dont la langue est apparentée avec l'ancien égyptien, et qui occupent en majorité les déserts du Soudan égyptien et la portion du continent africain bornée par le Nil et la Mer Rouge, y compris l'Abyssinie et les territoires Galla et Somali, soit qu'elles aient conservé leur idiome ancien, soit qu'elles aient appris une langue sémitique.

2. C'est-à-dire du *Dar Nuba.*

3. Ceux qui font le commerce d'importation; en particulier, marchands amenant en Égypte les produits du Soudan et, naguères, des caravanes d'esclaves.

sont une race mixte, reste des derniers champions de la cause nègre dans la lutte tant de fois séculaire qui s'est livrée, sur les bords du Nil, entre deux grandes familles humaines, les fils de Kush frère de Misraïm et les noirs Soudaniens. Chez eux le corps a cette élégance de formes qui est l'apanage des Bisharis, des tribus de la Mer Rouge et de l'Abyssinie, avec des caractères qui rappellent le nègre.[1] D'Ibrim à Sukkod, surtout dans le Mahas, quelques individus semblent appartenir à la race noire. Mais le type kushite tend à prédominer dans nombre de cantons, en dépit des effets de l'esclavage, qui, jusqu'à ces temps derniers, a contribué à maintenir l'influence de l'autre sang. C'est au contraire l'élément soudanien qui a la prépondérance morale et impose sa langue. Les Barbarins, en effet, comme l'a établi avec autorité R. Lepsius,[2] parlent une langue nigritienne qui résonne sans écho au milieu des langues voisines. L'étude de leurs dialectes a permis de reconnaître plusieurs divisions primitives dans la race :

Un premier dialecte occupe les deux extrémités du pays bar-

1. Sur les croisements de races dont le Soudan est encore aujourd'hui le théâtre, voy. [illegible], *L'Anthropologie* 3ᵉ éd., p. 387.

2. [illegible] Introduction.

3. D'après les gens du Dongola, le pays des Barbarins (des Nobawia du Kordofan, dont le nom est devenu synonyme d'esclave, ils n'aiment pas à faire mention) est habité par les fractions suivantes :

Ma[illegible] (traduit ordinairement par «Oriental», que je traduirai ici par «homme de gauche» en regardant la Mecque. Comparez «celui-ci», [illegible] «à droite»), avec [illegible], au Wadi Kenus. Anarti [illegible] (non Barbarins) au Wadi el Arab; [illegible] au Wadi Nuba; Sekkodâsin, au Dar Sukkod, Ma[illegible] au Dar el Mahas; [illegible], depuis la troisième cataracte jusqu'aux environs du Gebel Barkal.

Dans la liste de M. R[illegible] (voir *Nuba Sprache*, II, p. 38), le nom de Fadija ou Fadija [illegible] l'écrit ailleurs, Fadidscha, appartient aux gens du Sukkod. La [illegible] Fedikka ou Fedikka est un sobriquet, qui s'applique aux habitants de la vallée depuis Derr jusqu'à Soleb. Je n'ai pour le moment à en donner [illegible] qui ne soit hypothétique. Mais il ne faut considérer l'étymologie [illegible] M. R[illegible] (I. p. 1[illegible]) et

barin, la région de Dongola au sud, et au nord le Kenus, d'Assuan à Wadi-s-Sboue (près Korosko); au milieu, séparés du Kenus par une bande étroite de Bédouins kushites, les Feiadik̃a et les Mahasi parlent deux variétés d'un second dialecte.

Quant aux dialectes dont se servent les Nobawia du Kordofan, sous le nom indigène de *Kuliniri* (il faut en distinguer deux, peut-être trois), ils forment un groupe à part. F. Müller les comprend, comme une langue proprement dite, à côté du Nubah (des Barbarins), dans sa grande famille Nubah-Fulah *(Grundriss der Sprachwissenschaft)*, où il fait entrer les langues de la lisière méridionale du Sahara, depuis le Nil jusqu'à l'Océan atlantique. Langues sœurs ou dialectes du barbarin, l'étude en est malheureusement peu avancée, par suite des obstacles difficiles à franchir qu'oppose aux investigations la grossièreté de ceux qui les parlent.

II

Les Denagla (gens de Dongola) se considèrent comme la souche des autres Barbarins. L'opinion admise est qu'ils sont les descendants de ces Nobates ou Nubiens qui, au temps de Strabon, disputaient la rive gauche du Nil aux tribus kushites des Blemmyes et des Megabares, qui fondèrent ensuite un empire chrétien,[1] détruit par les Musulmans, après six ou sept siècles de durée, et dont le nom était encore naguères étendu à tous les peuples du Soudan égyptien. Les données de l'histoire, les renseignements géographiques, l'appellation de Wadi Nuba appliquée à une partie du

R. Lepsius (*Gramm. nub.*, p. 246), que comme un trait des Mahasis contre l'avarice de leurs voisins de Sukkod.

Enfin, les Mattokkia appellent Saidokki (l'homme d'en haut, ar. صعيد) le Barbarin du Wadi Nuba.

1. Quatremère, *Mém. géogr. et hist. sur l'Égypte*, I, 11.

pays barbarin, tout concourt à mettre le fait hors de doute. Un peu avant le commencement de notre ère,[1] ils faisaient face au Nil de Berber à Dongola, tenant les routes commerciales qui conduisent au Kordofan, et s'étendant jusque dans les Oasis parallèlement à l'Égypte, dans les positions qu'occupent aujourd'hui les Kababish.

Les Nobates se rattachaient donc à la famille *noire* et nous entendons aujourd'hui leur langue telle qu'ils la parlaient. On sait, en effet, que Dioclétien, pour endiguer les incursions des Blemmyes, transplanta au voisinage de l'Égypte, dans le Kenus, une fraction des Nobates des Oasis : or, les Kensia[2] et les Denagla, séparés depuis 16 ou 17 siècles, se comprennent sans difficulté.

Ce ne fut là d'ailleurs qu'un des épisodes sans cesse reproduits de la résistance des Soudaniens à la poussée des Kushites. La possession du Kenus, accordée par Dioclétien, ne fut pas si paisible, puisque le Dongolawi Silko dut revenir battre les Blemmyes dans Kalabsheh; partout, à cette époque,[3] les deux races en présence, campées de chaque côté du fleuve, se reprenaient successivement les ilots de verdure créés par les eaux dans cette vallée aride. Depuis les Nobates ont, à l'exception du petit territoire qu'ils occupent sur le Nil, cédé le passage aux envahisseurs qui s'étendent maintenant à l'ouest du fleuve. Déjà, dans les contacts d'une lutte prolongée, ils avaient dû subir le mélange du sang étranger.

Intéressant chapitre de l'histoire des migrations des peuples! Il a fallu des milliers d'années aux fils de Kush, pressés par les Sémites, pour traverser le Nil et en repousser les populations noires.

1. Strabon, *Géogr.*, liv. XVII, ch. 1, 11.
2. Gens du Kenus.
3. Strabon, liv. XVII, ch. 11.

Sous la VIe dynastie, toute la partie du Soudan confinant à l'Égypte était complétement nègre et l'inscription d'Una nous montre les Wawa masquant les Kushites qui déjà s'avancent de la Mer Rouge. A la XIIe dynastie, ces derniers ont progressé, et, depuis la XVIIIe dynastie, le titre de Prince de Kush, attribué aux gouverneurs du Soudan, atteste l'importance du rôle qu'ils jouent désormais. La fondation du royaume de Napata a favorisé à nouveau l'expansion de leur race. Mais l'apparition des Nobates signifie que les Soudaniens n'ont pas désarmé, et que, si les Kushites exercent leur influence à l'Est du fleuve et vers l'Abyssinie, sur les routes qu'ils ont parcourues, l'Ouest n'est pas encore à eux.

On identifie volontiers les Nobates à ces Wawa, qu'on retrouve au sud de l'Égypte pendant toute l'histoire pharaonique. Je n'y contredis pas. Tout au moins faisaient-ils partie d'un ensemble de tribus comprises sous ce nom générique, et dont quelques membres épars sont perdus au milieu des nomades, le long du Nil blanc. En ne les suivant que là où ils ont laissé des traces de leur langue et un souvenir de leur passage, on peut, sans donner beaucoup à l'hypothèse, voir en eux une race de même type que les For, les Kundjara, etc., qui, sous les dernières dynasties égyptiennes, du Kordofan où elle avait son centre, superposée à des peuplades inférieures déjà cantonnées, comme aujourd'hui, dans les montagnes, rayonnait jusqu'à Napata, et qui, après avoir probablement substitué aux rois d'origine thébaine des princes dont les noms ont une physionomie nubienne, Kash-to, Shaba-ok, Shaba-to-ko, Tahra-ko, ressaisit, pour un long temps, au déclin du royaume d'Éthiopie, l'avantage dans la lutte pour la possession du Nil.

Les Fiadiǩǩa et les Mahas semblent avoir pris les premiers la place qu'ils occupent aujourd'hui; éloignés des routes qui conduisent au Nil, couverts au sud par les Denagla, protégés au nord par les Matokkia, ils se sont maintenus plus purs.

Ainsi, à l'intérêt qui s'attache pour les spécialistes à la réunion des légendes et contes d'une race quelconque, il faut joindre ici celui que provoquent ces tribus NUBIENNES (appelons-les de leur vrai nom), qui ont eu dans le passé une action considérable, qui se sont constituées politiquement dans un pays dont l'histoire est un chapitre de l'histoire d'Égypte, et qui, par leur langue, leur origine, nous assureront par la suite un point de départ pour l'étude des langues et des croyances, de la partie de l'humanité répandue à travers l'Afrique centrale.

Au reste, contes et légendes, c'est peut-être tout ce que nous pouvons attendre des Nubiens, en dehors des renseignements qu'ont fournis les Égyptiens, les Grecs et les Arabes. L'islamisme a fait table rase de leurs idées et de leurs souvenirs; le régime des Kashef bosniaques et turcs[1] qui, de leurs châteaux féodaux, rançonnaient les vaincus, a consommé le morcellement des Nubiens et l'affaiblissement de la vie nationale. Or, pour les races qui n'ont pas une organisation politique ou sacerdotale solide, l'histoire n'a pas de plans, le présent s'écoule sans souci de l'avenir, et elles n'entrevoient le passé que dans un brouillard confus. N'ai-je pas entendu un rhapsode de Farreg (en face d'Ibsambul) chanter :

Hellilhallili asiltanga
Absimbelka, birbega
Fransis kai awsana

«Hellillellilé à son origine
Absimbel, le temple,
les Français ont fait»,

mettant au compte du nom le plus récent les grandeurs de tout le passé.

1 [illegible]

III

Le récit auquel j'ai donné le n° I est peut-être de ceux où peut glaner l'histoire.

C'est un épisode d'une guerre entre les gens d'une localité située à 40 kilomètres au nord de Wadi-Halfa, Andan, et ceux du Faras de l'est, habitants de l'autre rive, conté d'après la version d'Andan. Il m'a été fourni par un homme ignorant, et cependant, de tous les morceaux que je connais dans cette langue, c'est celui où la recherche de l'effet littéraire est la plus manifeste. Malgré les altérations infligées à l'expression par une mémoire grossière, la phrase est nerveuse, et, dans certains passages, nettement rhythmée.

La scène se passe dans un pays très pauvre, nourrissant mal ses rares habitants et dont quelques ânes composent toute la cavalerie; faut-il voir dans ce récit un souvenir des antiques combats dont Noirs et Kushites faisaient retentir la vallée? Les Nobates devaient avoir une cavalerie importante, et le cheval dongolawi est encore un des plus estimés du Soudan, au rapport de MUNZIGER-PACHA qui en donne une description (*Ostafrikanische Studien*, sur le Kordofan).

Les n°s II, III, IV, V sont des contes proprement dits. Les titres écrits en tête des traductions, n'ont pas été fournis par les narrateurs; je les ai ajoutés pour plus de commodité.

En examinant le canevas du n° II, que j'appelle *Le Fils de l'âne*, on ne peut s'empêcher de songer à cette fable de *Poucet* que M. GASTON PARIS[1] a analysée dans une délicate et ingénieuse étude. Je soumets aux mythographes les rapprochements suivants:

1° *Le Fils de l'âne* n'est pas ridiculement petit; mais en revanche, son origine est non moins humble que miraculeuse, et, puisque je

1. *Le petit Poucet et la grande Ourse*. Paris, 1875.

me laisse aller au besoin de comparer, j'ajouterai que l'âne dont il est issu, marche avec deux files de sept grands chameaux, comme le petit bouvier à côté des sept bœufs, les *septem triones;*

2° Le jour même de sa naissance ainsi que *Poucet*, le *Fils de l'âne* s'en va, sinon piquer les bœufs, du moins faire paître les chèvres de sa mère;

3° Comme *Poucet*, comme Hermès, qui volaient des bœufs, il vole des chèvres. Les Kababish ou chevriers du désert de Bayuda n'auraient pas mieux transformé la légende.

Les autres incidents rappellent, par un hasard assez curieux, le thème sur lequel PERRAULT a brodé son *Petit Poucet*. Mais la délivrance des frères et la mort de l'ogre n'est là qu'un des mille exploits de notre héros. Au *Fils de l'âne* les Nubiens aiment à faire l'hommage de toutes les actions merveilleuses, de tous les exploits contre les ennemis du genre humain, les ogres et les crocodiles, de quelque source que leur en vienne la mémoire.

Le conte n° III, que j'ai appelé *Les voyages du Fils de l'âne*, caractérise bien cette tendance. Le conteur y met d'abord en scène le héros d'une plaisanterie plus ou moins grossière, qu'il finit bientôt par identifier au *Fils de l'âne*, et il égrène sous ce patronage des aventures dont on n'entendra pas, sans quelque surprise, l'écho en Russie et dans les provinces de France. La plupart des aventures du *Fils de l'âne* sont, en effet, précisément celles où les paysans de Lorraine et de Bretagne[1] aiment à suivre *Jean de l'Ours*. La version occidentale contient les épisodes de la canne colossale, d'hommes à facultés extraordinaires, de la chasse, du repas volé par un être surnaturel et de la victoire du héros sur ce

1. Voir notamment les *Contes lorrains* de M. Cosquin, et la *Littérature orale de la Haute-Bretagne* de M. Paul Sébillot dans la collection des *Littératures populaires*, t. I, Paris, Maisonneuve, où l'auteur a prodigué p. 85 les [illegible] bibliographiques sur le point de notre conte.

dernier, du puits, du trésor, de la fille, de l'aigle qui se nourrit de chair, groupés dans le même ordre que par la version nubienne. Celle-ci les assaisonne de quelques détails intéressants qui flottent dans le folklore oriental. D'autre part, l'obstruction du Nil par le crocodile et l'exposition d'une vierge, la demande un peu incohérente du héros à la jeune fille, son sommeil, sont les débris d'autres légendes que nous retrouverons peut-être plus complètes. — Enfin, on peut remarquer en passant que le *Fils de l'âne*, comme tout bon barbarin, retourne auprès de l'épouse qu'il a quittée sans avoir donné sa foi à des étrangères.

Le conte n° IV m'a été dicté à Wadi Halfa par un marchand de dattes de Dongola. C'est la donnée du *Chat botté*, avec des détails de provenance arabe. C'est également celle du n° V, *Le renard et le pauvre homme*. Le récit, sous cette seconde forme, a été recueilli à Ibrim. Il a une couleur et, je dois le dire, une lourdeur plus nubiennes. Les n°s IV et V reproduisent ensemble le fond de presque tous les épisodes du conte de Perrault. Le n° V y joint une leçon de morale. Le renard qui, dans le folklore nubien, se présente comme un ami ingénieux de l'humanité, est mal payé de retour par celui qu'il a comblé de bienfaits.

On trouvera le passage flétrissant l'ingratitude de l'homme envers le renard dans un apologue dont M. Reinisch a rapporté deux versions,[1] l'une saidokkia et l'autre dongolawia, où l'ingratitude de l'homme est mis en parallèle avec l'ingratitude du crocodile. Le n° VI, *L'homme et le crocodile* dégage le thème élémentaire de cette petite moralité qui revient souvent dans les veillées nubiennes. L'apologue est un genre fort goûté des Barbarins, bien qu'ils n'y paraissent pas inventeurs, comme il l'était des Anciens. C'est qu'avec sa forme brève et saisissante, il fait sur les esprits peu cultivés et de courte contention une impression que le raffiné

1. *Nuba-Sprache*, I.

moderne reçoit affaiblie : il éveille en eux les premières jouissances de la comédie de caractère. On l'accueille facilement d'où qu'il surgisse. Nerveux, léger, il voltige de bouche en bouche, de génération en génération, de tribu en tribu, franchissant les mers, suivant les caravanes à travers les continents, avivé par la distance et le temps. *L'homme et le crocodile* a voyagé ainsi depuis de longs siècles,[1] et je crois bien qu'il est parti avec d'autres allégories redites aujourd'hui du Kenus à Merawi, de notre vieille Égypte où Ésope a tant puisé, dont l'expérience et la malignité confièrent leurs aphorismes et donnèrent une voix humaine aux animaux et aux choses que sa piété avait accoutumé d'animer d'une âme divine. M. Maspero, qui a interprété pour tous, avec tant de science et de talent, les restes de la littérature populaire[2] de ce pays, n'a-t-il pas lu sur une tablette de la XX[e] dynastie[3] *Les membres et l'estomac*, cette fable avec laquelle Menenius Agrippa calmait la plèbe romaine et mettait fin à une crise sociale ?[4]

J'ai donné, comme un spécimen d'importation arabe, le conte n° VII, *Pauvre Ali, heureux Mohammed*, dont le héros devient roi à la suite du prodige même par lequel, au dire du grave Tite-Live, les dieux de l'Étrurie voulurent annoncer à Tarquin qu'il régnerait sur Rome.

Aux spécialistes d'ailleurs le soin de circonscrire dans ces récits

1. Comp. *The Brahman, the tiger and the six judges* de la série de contes indiens [illegible] sous le titre *Old Deccan days*, Murray, 1868, p. 198. Dans ces contes, le Chacal joue le même personnage que le Renard des Barbarins. Que de rapprochements à faire entre les légendes de ce seul volume et celles qui amusent [illegible] le Caire et le fellah, ou qui passionnent les réunions sous les palmiers du Derr et de Dongolah !

2. *Contes égyptiens*, t. IV de la collection des *Littératures populaires*, Paris, Maisonneuve.

3. [illegible], t. I, 4[e] fasc.

4. [illegible]

le fonds propre aux Nubiens et ce qui leur vient de la vieille Égypte et de leurs voisins kushites, de l'Europe par le fleuve, de l'Orient et de l'Afrique par le désert.

Il me reste après cette introduction, peut-être un peu longue, à donner quelques indications au sujet de la transcription du texte nubien.

Les palatales, que j'ai transcrites *k̃, g̃, ñ,* sont formées par le choc du dos de la langue contre le palais, un peu en avant du point de contact de *k, g;* elles doivent se prononcer à peu près comme en français *kie, guie, nie;* *š* est le *ch* français; le signe ˇ sur une voyelle, marque une élévation de la voix.

Je n'ai pas adopté le système de R. Lepsius,[1] qui a des inconvénients; il ne distingue pas, en effet, l'articulation *k̃* qui est la sourde correspondante à *g̃,* bien qu'elle entre dans la composition de certains radicaux, sous prétexte qu'elle n'a pas dû appartenir à l'alphabet primitif, et qu'elle n'est le plus souvent qu'une modification euphonique du *g̃.* Cependant R. Lepsius écrit *k,* lorsque, dans des cas analogues, cette sourde remplace la sonore *g.* Il a aussi désigné par une lettre spéciale le *ñ,* qui n'est pas non plus une articulation primitive. Enfin il a remplacé par un seul signe, *n,* le groupe *ng,* même lorsque l'*n* et le *g* appartiennent à deux thèmes rapprochés par le hasard; j'écris simplement *ng;* il suffit de prévenir que ce groupe a toujours la prononciation de γγ du grec. Exemple : *aman* «l'eau», *amangon* «et l'eau», prononcer *amaγγon.*

J'ai renoncé à donner des notes grammaticales; elle auraient pris un développement trop considérable; je me réserve dans un travail spécial d'insérer ce qui me reste à dire sur la grammaire nubienne après les beaux travaux de R. Lepsius et de M. L. Reinisch.

NB. Les mots arabes adoptés, avec ou sans modification, par les Nubiens et qui figurent dans les contes ci-après, ont été transcrits en note, sous leur forme originale.

I

Baññid Andangon Faraskon uwo fakkil huseloi.[1]
Histoire et Andan et Faras deux entre arrivée.

Zmanna[2] *malek*[3] *uwoi dawwuriltona-messan, wèr wèkka dingiŋ-*
Jadis roi deux qui des grands étaient l'un l'autre se faisaient

kessan. Tellaton mi haroppa[4] *talabkeno?*[5] *Oŋ Onogin todi mien*[6]
la guerre d'eux qui la guerre avait demandé Oğ d'Onog le fils de cent

taffabi; tar Faraska hokmikenon[7] *tinom barrila*[8] *mia*[6] *engan daw-*
le père lui Faras commandait de l'ouest au rivage cent de frères le

walim-menon kulli[9] *wèn dòtin mièt*[6] *totta ùunisan, kulli wèn dòtin*
grand c'est lui il était tout un chacun cent fils enfantèrent chacun

murti wèkka dok-kessan.[10]
cheval un montaient

Malek[3] *matton barreni*[8] *mièt*[6] *totton mièt*[6] *murtiqon kankenon.*
Le roi de l'est celui du rivage cent et fils cent et chevaux avait

Récit de guerre entre les pays d'Andan et de Faras.[11]

Il y avait autrefois deux rois puissants qui étaient en guerre. Et qui avait déclaré la guerre à l'autre? C'était *Oq*, fils d'*Onog*, père des cent, qui commandait le pays du Faras de l'ouest. Il était le premier de cent frères qui tous avaient eu cent fils, et chacun de ceux-ci montait un cheval.

Or, le roi du pays de l'est n'avait que cent fils et cent chevaux.

1 حصل. — 2 زمان. — 3 ملك. — 4 حرب. — 5 طلب. — 6 مائة. — 7 حكم. — 8 [illegible] — 9 [illegible] — 10 Pour [illegible] — 11 Raconté par Ali Ant[illegible]

Gasr[1] *wèkka goñinnenga firigkenon Oḡnagetta, goñosagon*
château un l'acte de construire il voulait Oḡ comme et ayant construit

tangistanga Farasi udrōson. Oḡ wīda tarin Farasi igekka la-
nom son Faras publia Oḡ alors de lui Faras l'acte de dire ne

la'ion.[2] *takkon Oǩka ḡaga welèson. Oǩkon misalka*[3]
consentit pas (dit non) et lui Oḡ craignant abandonna et Oḡ un envoyé

idirtiron gasringa[1] *goñagongen; lāken*[4] *tangistanga Andankissè*
lui envoya ton château et bâtissant soit mais son nom Andankissè (la baraque)

manger; takkon masa'ion. Gem tuskom balla,[5] *Oḡli Andankissèg*
établis et lui bien dit-il. Année de trois à la suite cet Oḡ-là Andankissè

dummadinnenga firgon. Lāken[4] *in nobăg'*[6] *Andankissèn maleki*[7]
l'acte de s'emparer de désira Mais cette fois d'Andankissè le roi

menḡosa dingall eion. Iśrut[8] *nhar*[9] *tuskollimmenon,*
s'étant opposé je ferai la guerre dit-il les conventions jour trois (mardi) ce fut

nhar[9] *eḡḡimagon*[10] *dingilimmenon.*
jour et le vendredi la guerre ce fut

Il voulut bâtir une forteresse à l'exemple du roi Oḡ, et l'ayant bâtie il lui donna le nom de *Faras*. Mais Oḡ s'y opposa, et il céda par crainte : «Que tu aies bâti ton château, lui dit l'envoyé d'Oḡ, soit! mais tu l'appelleras *Andan la baraque*.» Et le roi de l'est répondit : «C'est bien!» Trois ans plus tard, cet Oḡ voulut mettre la main sur Andan-la-baraque. Cette fois le roi de ce pays résista et en appela aux armes. C'était un mardi, et le rendez-vous fut pris pour le vendredi.

1. قصر — 2. لالا — 3. مرسال — 4. لاكن — 5. بعد — 6. نوبة — 7. ملك — 8. شروط — 9. نهار — 10. الجمعة

Tinnan barregon[1] *murtigon adengonnog(o)*[2] *kelmuntušara-*
De l'ouest et le rivage et les chevaux et les hommes avec comme la troupe confuse

menon. baharra[4] *sukkinna waqtiga*[5] *amanga mukkenkummen-*
était dans le fleuve de leur descente à l'heure l'eau ils n'avaient pas

aan. irkigon sahmatan[6] *kokkikiññamenon.*
laissé et le pays de cohue fin sans était

Kan[7] *Andankissèn maleki*[8] *murtitanguga fağirn*[9] *amanna, boié*[10]
État d'Andankisse le roi ses chevaux du matin à l'eau couleur

azraglog[11] *kassogga*[12] *sukkakkon baharra.*[4] *Dehorragon.*[13] *az-*
bleue avec les ayant revêtus les fit descendre au fleuve et à midi le

ragka[14] *tiffiga ahdarrog*[11] *miakkon, wala baharra*[4] *sukkakkon.*
bleu ayant secoué du vert avec les recouvrit puis au fleuve les fit descendre

Asreddogon[1] *ahdarka*[14] *kasmiga asfarrog*[16] *noiroğa amanalo*
et vers l'asr le vert ayant frotté avec du jaune les ayant recouverts à l'eau

sukkakkon. Megrebiddogon[17] *ahmarrog*[18] *noiroğa,*
les fit descendre et vers le coucher du soleil avec du rouge les ayant recouverts

Cependant sur la rive occidentale s'agitait la multitude confuse des cavaliers et des chevaux; à l'heure de l'abreuvoir, ils tarissaient le fleuve; et la contrée retentissait de la cohue immense.

Or, le roi d'Andan-la-baraque fit recouvrir au matin ses cavaliers et ses chevaux d'une teinture bleue et les envoya boire au fleuve; sur le midi, il ôta la couleur et les mit en vert et les envoya de nouveau; dans la journée, il les teignit en jaune et les envoya encore; au coucher du soleil, ce fut en rouge. A toute heure de chacun

1. [illegible] — 2. [illegible] ابن ادم — 3. كالمنتشر comme la troupe [illegible] — 4. [illegible] — 5. وقت — 6. زحمة — 7. كان — 8. ملك — 9. فجر — 10. [illegible] — 11. ازرق — 12. كسى — 13. ظهر — 14. [illegible] — 15. [illegible] — 16. اصفر — 17. مغرب — 18. احمر

wīda ennahar[1] tuskolla saa[2] wēndŏtin. boié[3] hiligikkiramenon.[4] Awa
puis jours dans les trois heure chacune couleur espèce différente fut nuit

mallekon, murtin ğawillogo, faresin[5] ağağlog sahmaiamenon.[6]
et toute des chevaux avec le hennissement des cavaliers avec les cris pleine de tumulte fut

Id wè malek[7] Andankissèn šogollog[8] markakka tinof Farasel
Homme un roi Andankissè du par le soin agissant de ruse de l'ouest au Faras

torğoron. Oğn uttu wīda issigsan in id mattom barrelton[9]
pénétra d'Oğ les gens alors interrogèrent cet homme de l'est de la rive

kirōkka «tellimm ingir mia[10] mialog(o)[10] murtǐg amanga
qui était venu et ceux-ci pourquoi ainsi cent par cent les chevaux l'eau

irğakkinnaia.» Takkon ǐgatikkon ted diaminnan, kèlka kummin-
qu'ils font boire et lui leur dit il nombreux sont limite ils n'ont

nan wāla[11] hasappa[12] kumminnan šidda[13] tennigalakkon kuni dam-
pas ni compte ils n'ont pas force leur comme et possédant il n'y

mun; inindoro gelil[14] gelillog[14] irğakkinnan. Inindorogon, wīda
a pas à cause de cela peu à peu on (les) fait boire à cause de cela et alors

des trois jours, il changea la nuance; et la nuit entière était troublée par les cris des cavaliers et les hennissements des chevaux.

Alors un homme, par l'ordre du roi d'Andan-la-baraque, feignit la trahison et s'enfuit au Faras de l'ouest. «Pourquoi, lui demandèrent les gens du roi Oğ, font-ils boire leurs chevaux cent par cent?» — «C'est, répondit-il, qu'il y en a trop; on n'en sait pas le nombre, et il n'y a pas à les compter; leur vigueur n'a point d'égale, et voilà pourquoi on les mène par petits groupes.» Et voilà

1. النهار — 2. ساعة — 3. بوية — 1. خلق — 5. فارس — 6. زحمة — 7. ملك — 8. شُغّل — 9. برّ — 10. مائة — 11. ولا — 12. حِسَاب — 13. شدّة — 14. قليل

Farasin maleki[1] *ukkiron, ukkiragon ǧaga welèson. Andan-*
de Faras le roi entendit et entendant craignant renonça d'Andan-

kissèn malekiddogton[1] *gengikka firgon, hokemtannin*[2] *tawogon tigon.*
kisse d'auprès le roi la paix désira autorité sa et sous resta

Ie dingigon min dingigulton Faraskon Andangon uwo fakkil
Cette guerre et quoi des guerres et Faras et Andan les deux entre

ḥasbara![3]
qui sont arrivées

aussi pourquoi le roi de Faras entendant ces paroles eut peur et renonça à ses projets. Il demanda la paix et se soumit au roi d'Andan-la-baraque.

Et qu'est cette guerre auprès des guerres qui eurent lieu entre Faras et Andan!

II

Idèn wè tod kolodu buru wèkka unaeda kunin eskalè wèkkon
Femme un garçon sept fille une ayant enfanté fut saqieh et une

wedaker ogkedakkunuma, in burtod kabakk awir tikkin
ensemble avait construit étaient cette pauvre fille le pain emportant pour eux

LE FILS DE L'ÂNE.[4]

Il y avait une femme qui était mère de sept garçons et une fille. Les garçons étaient ensemble à construire une saqieh, et la fille

1. ملك — 2. حكم — 3. حصل — 4. Histoire des environs de Wadi Halfa, donnée en dessous des villages d'Andan et Debeira, par Nasr, esclave affranchi de [illegible].

kenkunin, kiragon irkabi wè burtotta dummeda kèrōson. Nharin[1]
était or étant venu ogre un la pauvre fille ayant saisi s'en alla jour

tuskittiga tuñi kaššan kir tennènga issigsan; tennèn
au troisième les garçons vinrent et (étant venus) leur mère interrogèrent leur mère

wīda īgatik̃k̃on kămis kăbakka eg̃g̃usindo kirkum-
alors leur dit avant-hier le pain depuis l'acte d'avoir emporté qu'elle n'était

munnaia. Tuñi g̃u oiga tĭgsan, irkabi dummeda kèrōk-
pas venue Les enfants allant le pied reconnurent l'ogre ayant saisi était

kunin g̃u elsan; gelba,[2] *tennènnog kaššan. Kiragon,*
allé allant trouvèrent et étant retournés chez leur mère vinrent et étant venus

kam kolotton kaballog degsan, kam kolotton amannog
chameaux et sept avec du pain ils chargèrent chameaux et sept avec de l'eau

degsan, tennèngon kag̃ wèkka dokkirosan; elgon bostan[3] *fagatti*
ils chargèrent et leur mère âne un firent monter pas encore de poste moitié

wèkka taññimini, tennèn kam kolodn amanga nēg̃g̃on; wīdagon
une ayant marché leur mère chameaux des sept l'eau but et de nouveau

«amanga eion.» Tekkon kos[4] *wèkka tirkira kag̃n errēga irg̃aš-*
de l'eau! dit-elle et eux écuelle une ayant tendu de l'âne l'urine firent

s'en allait leur porter à manger, quand un ogre survint et l'enleva. Au troisième jour, les frères rentrèrent au logis et questionnèrent la mère qui leur dit : «Depuis avant-hier que votre sœur est sortie pour vous porter le pain, elle n'est pas de retour.» Ils allèrent, suivant la trace de la jeune fille sur le sol, jusqu'à l'endroit où l'ogre l'avait ravie, et revenus à la maison, ils chargèrent de pain sept chameaux et sept autres d'eau, puis ils mirent leur mère sur un âne. Mais ils n'avaient pas fait une demi-poste que la vieille

1. نهار — 2. Comp. قلب «tourner, renverser» — 3. بوسطة — 4. Comp. كوز

san. Wida tod kudud bañon : «anèn gūkan. nifaimmun-[1]
boire alors le fils le petit parla notre mère si elle va, qu'elle ne sera d'aucune

naia : wida mugossan tennènga. wida degakka kersan fa-
utilité alors ils abandonnèrent leur mère puis ayant chargé ils partirent pro-

sil tenniga; buruloġ ġusan irkabin irkila. Irkabi šaddoton
vision leur vers la fille ils allèrent de l'ogre à la résidence L'ogre du dehors

kiron «gatt ikki wèkka aga ukkér eion.» Kiragon irkabi tod
vint odeur étrangère une étant je sens dit-il alors et venant l'ogre garçons

kolodingarka. buru āga wiġini. bir wella wirk(a)
la totalité des sept la fille étant elle est pleurant puits dans un ayant précipité

udroggon.
il les fit entrer

Tennèn in kaġu erreloġ ġuntangoson ekkiragon tod
Leur mère de cet âne avec l'urine devint enceinte et ayant apporté garçon

wèkka unnòson. Faġ terèkka kunin. tangon nai fè iwar-
un elle mit au monde chèvre une elle possède et à elle qui étant? il fait

avait déjà bu l'eau des sept chameaux, et elle disait encore : «de l'eau!» Alors ils reçurent dans leur écuelle l'urine de l'âne et la lui donnèrent à boire. Le plus jeune d'entre eux fit entendre que la mère ne pouvait rendre de services, et ils l'abandonnèrent; ensuite ayant rechargé les chameaux, ils parvinrent auprès de leur sœur chez l'ogre. Celui-ci étant rentré, «je sens, dit-il, une odeur étrangère!» Et d'un coup, malgré les cris de la jeune fille, il précipita les sept garçons dans un puits.

Or, leur mère, par l'effet de l'urine de cet âne, était devenue grosse et elle accoucha d'un garçon. Et elle était inquiète au sujet

[1] [illegible]

roddēni(a) haiirdakkon[1] wilidtodi[2] «ĭō
pour moi l'action d'avoir fait paître elle fut dans l'inquiétude le petit enfant ô maman

fasilka dèn eion, ai fe-ğu iwurēn.» Fasiltanga dummēkkagon,
la provision donne dit-il moi allant je ferais paître sa provision ayant donc pris

fakka erikkireda nogon. ğu wild[2] uwog talla fay-
la chèvre ayant emmené il partit allant enfants deux dans celle-ci (cette fois) il mit

roğğon. Wallŏkkigon ğu fag uwog tanniddan wēgakkon. Wīd(a)
à mort et le lendemain allant chèvres deux avec la sienne il (les) chassa alors

idèn duwi emerğon «innengakkulō innassilō iia.» Wīda wilid[2]
une femme vieille insulta et tes frères? et ta sœur disant alors l'enfant

gelba[3] tannènnog ğuwon. G̃uwagon disti wèkka okki-
étant retourné chez sa mère alla Puis (et étant allé) chaudière une il mit en

rōson distin wallisin kellagon tannènga
place (c'est-à-dire sur le feu) de la chaudière l'état de bouillir et jusqu'à sa mère

gumurraton dummedon: «Aiga īgadèn eion annengakku annas-
par la tête il saisit à moi dis(-moi) dit-il de mes frères des mes

de la chèvre qu'elle possédait : «Qui donc maintenant, disait-elle, me la mènera paître?» Le nourrisson parla : «C'est moi, maman; donnez-moi la provision, et je la mènerai.» Et il s'empara de la provision, et s'en fut conduisant la chèvre. Chemin faisant, il assomma tout d'abord deux enfants, et le second jour, il réunit deux autres chèvres à celle qu'il conduisait; alors une vieille l'injuria : «Et tes frères? et ta sœur?»[4] L'enfant retourna auprès de sa mère, et ayant mis une chaudière sur le feu, dès que l'eau vint à bouillir, il saisit la femme par la tête : «Dis-moi où sont allés

1. حَيَّر — 2. ولد — 3. Comp. قلب — 4. C'est-à-dire : tu ferais mieux d'être l'homme fort pour les délivrer, plutôt que de voler des chèvres.

segen gusin agarka. Ja[1] *abonnaiainekka.» Tannèn wīda*
sœurs de l'acte d'être allé le lieu oh! mon père qui sa mère alors

igateron «ibōgon kağn errēia innengakkugon irkabi wè dummekka
lui dit et ton pere d'âne c'est l'urine et tes frères ogre un les ayant pris

kèrosonaion.» Tangis tanga semmōson[2] *Himmet*[3] *kağin tod lim-*
s'en est allé dit-elle nom son il appela Himmet de l'âne le fils c'est

mennaia. Ğuwagon ogonondi kolotta goğğon in ma-
celui qui est et etant allé (puis) béliers sept il égorgea mesures de blé égyp-

sri[4] *kolotton kabara kakkon; kabara kakkagon agarr(a) āgin-*
tienne et sept du pain il en fit et du pain ayant fait sur place étant

tan kabğon. Ğuwagon. fentin[5] *gidir*[6] *wèkka dukkagon, šuna*[7]
demeuré il engloutit et étant allé de palmier tronc une et ayant arraché magasin

wèlla takkoson; tullig towa middikiroson, nuntan;
dans un il introduisit du tabac ayant ramassé il remplit (le magasin) et il fumait

katta kèron. Wīda irkabilog ğuwon, ğuwagon buruga
s'étant levé il partit Alors chez l'ogre il alla et étant allé la jeune femme

mes frères et ma sœur, quel est mon père?» Elle répondit : «Ton père, c'est l'urine de l'âne; tes frères, c'est un ogre qui les a enlevés.» Il prit alors le nom d'*Ahmed, celui qui est le fils de l'âne.* Ensuite, il s'en alla égorger sept moutons, et fit du pain de sept ardebs de blé; après quoi, sans se lever, mangea moutons et pains; puis il prit un palmier (comme tuyau de pipe), l'introduisit dans un magasin à blé, et bourrant le magasin de tabac, il se mit à fumer. Enfin il partit. Il arriva chez l'ogre, et trouva sa sœur; à ce moment l'ogre était sorti; la fille fut prise de terreur : «C'est

[illegible] — 2 سمى — 3 احمد — 4 مصرى — [illegible] — 6 جذع — [illegible]

elōson, irkabi šaddowainini, wīda buru ğagon «ingon
il trouva l'ogre dehors étant lui alors la jeune femme eut peur et celui-ci aussi

irkabi wèrai, āga fa kabğinaia.» — «Emši![1]
ogre c'est un étant qu'il me mangera (entièrement) veux-tu bien! (m.-à-m. va-t-en)

koffeda tīg eion.» Wīda irkabi kiron salamalleion;[2]
ayant fait silence reste en place dit-il alors l'ogre vint le salut soit dit-il

takka «emši![1] *băieion ğu sābūn*[3] *guntar*[4] *uwollog eddinga*[5]
à lui (l'ogre) va-t-en! éloigne-toi dit-il allant savon kintars avec deux tes mains

ğelwekka, kir eion, kiragon gada[6] *unga aw eion.» Awoson; wīda-*
ayant lavé viens dit-il et étant venu dîner notre fais dit-il il fit et de

gon «ğu ğelwekka kir eiosa» nogsinn aharra[7] *tarko kabğon.*
nouveau allant ayant lavé viens ayant il dit de son départ à la suite lui seul mangea

Wīda kisinn aharra,[7] *in irkabi tod wèkka tannessiddan unned*
alors de sa venue à la suite cet ogre enfant un sa sœur avec ayant enfanté

āgini, dummatiron. «Wild[8] *inga kabğ eion, gada*[6] *inninnani; iron*
qui était il le lui saisit enfant ce avale dit-il ceci étant ton dîner à toi et toi

encore un ogre, et il ne va faire de moi qu'une bouchée!» — «Vas-tu bien te taire et te tenir tranquille!» cria son frère, et comme l'ogre rentrait et saluait, «va-t-en bien vite, lui ordonna-t-il, te laver les mains avec deux quintars de savon, et reviens faire notre repas.» Ainsi fut fait. «Retourne encore te laver.» Et l'ogre parti, il avala le repas à lui seul. L'ogre rentra, alors le *Fils de l'âne* saisit l'enfant que celui-ci avait eu de la jeune fille, et lui dit : «Mange ton enfant! Voilà ton dîner à toi, et si tu ne le manges

1. امشي — 2. سلّم — 3. صابون — 4. قنطار — 5. أيد — 6. غداء — 7. اثر — 8. ولد —

kabgimenkan ikka je fartiğir[1] *eion.» Takkon kabğon. Wīda*
tu ne le manges toi étant je mets en pièces dit-il et lui mangea alors

ugateron «kabğisinu aharra[2] *annengakknga tall agarra*
il lui dit de ton acte d'avoir mangé à la suite mes frères dans cet endroit

menğintan arriğ eion.» Wīda fala kaššan. urin šingir-
qui se tiennent apporte-les dit-il alors étant sortis ils vinrent de la tête poils

titenni erbain[3] *kewa. suntiténnigon erbain*[3] *kewa. Wīda kağin todi*
leurs quarante coudées ongles et leurs quarante coudées alors de l'âne le fils

irkabiga ugateron: «illotton kam erbaingon.[3] *kağ erbaingon.*[3] *bagla*[4]
à l'ogre lui dit de toi chameaux et quarante ânes et quarante mulets

erbaingon[3] *marti erbaingon*[3] *firgir eion.» Wīda ekka taron*
et quarante chevaux et quarante j'ai besoin dit-il alors les ayant amenés vint

irkabi. kiragon. in irkabi malku[5] *uhba*[6] *uskireda kunin, wida*
l'ogre et étant venu cet ogre les richesses ayant volé ayant enlevé a été alors

deggisan in baiimindoro,[7] *kutta tuñilog. tennessilog.*
ils chargèrent ces bestiaux sur s'étant levé avec les jeunes gens avec leur sœur

pas, je te démolis!» L'ogre mangea; quand il eut fini, le *Fils de l'âne* lui dit: «Et maintenant, amène-moi ici mes frères qui sont là-bas.» Ils entrèrent; leurs cheveux avaient quarante coudées, et quarante coudées avaient leurs ongles. Il dit encore à l'ogre: «Je veux donc quarante de tes chameaux, quarante ânes, quarante mulets et quarante chevaux.» L'ogre les amena; alors ils chargèrent sur les animaux tout le bien qui venait de ses rapines; et le *Fils de l'âne*, les garçons et la fille, sortirent devant la maison;

1 [illegible] — 2 اخر — 3 اربعين — 4 بغله — 5 مال — 6 نهب — 7 بهائم.

sukka nogin šaddo ğusan. G̃u kokkossan irka-
étant descendus (partis) de la maison au-dehors ils allèrent allant ils elouérent l'o-

bīga, resaska[1] *tiragon, ardeddan*[2] *sāwiossan.*[3]
gre une balle et ayant donné avec le sol ils le mirent de niveau

ils plantèrent l'ogre (comme un pieu), et l'ayant frappé de balles, ils le laissèrent à plat sur le sol.

III

Id terè taffābn-engann as wèkka edōson; fağirra[4] *mašan*
Homme un de son père du frère fille une épousa au matin lorsque le soleil

fakkan samăngatir[5] *tawwahōsa,*[6] *migribiddo*[7] *affinken-*
apparaissait le ciel vers ayant roué de coups de bâton au coucher du soleil il mal-

kunin : «ai ōğğemenaiiagon?» īgatèn kenkunin wīda nahar[8]
traitait moi que ne suis-je pas un gaillard aussi il lui disait alors jour

wèkka idè duwwiterèdī burug gabilōsa[9] *īgatiron: «h'ālin*[10] *tallim*
un femme vieille une la jeune fille ayant rencontré lui dit ta santé pourquoi

Les voyages du fils de l'âne.[11]

Un homme avait épousé la fille de son oncle paternel. Au matin, lorsque le soleil montait au ciel, il la rouait de coups de bâton, et le soir, il la maltraitait encore : «Suis-je un vrai gaillard!» lui disait-il ensuite. Un jour la femme rencontra une vieille qui lui

1. رصاصة — 2. ارض — 3. سوّى Cfr. سوّيت عليه الارض et استوت به الارض «la terre a été aplanie sur lui, il a été englouti». — 4. فجر — 5. سَمَاء — 6. طوّح — 7. مغرب — 8. نهار — 9. قابل — 10. حال — 11. Histoire en dialecte d'Ibrim, racontée par Osman Abbas Šantur.

maruatiion ibōn engan totta edsudo-
s'est trouvée en mauvais état de ton père du frère le fils l'acte d'avoir épousé depuis le

toni!» wida buru in idè durwig : «abōu enga todi aiga
moment alors la jeune fille cette femme vieille de mon père du frère le fils moi

jağirra[1] tauwah'osa.[2] migribiddo[3] affiuaiia «oğğaim-
au matin ayant frappé avec un bâton au coucher du soleil qu'il maltraite ne suis-je

minni!» ikkaugon. «ioi ugatèraiion.» Wida idè durwi ugateron
pas viril et s'il me dit oui je lui dis dit-elle alors la femme vieille lui dit à

buruga : «taron inga batta[4] oğğaimminnèikkani. ugatir aiion :
la jeune fille si lui ceci après ne suis je pas viril s'il vient à dire dis-lui dit-elle

kam ikkalug usrin almatugii?» Wida idi in «aihkin
combien comme toi le derrière étant gonflé alors l'homme celui plus que moi

usrin almatugug ja nakkireiia.» kutta gallè wèkka dukkada
si le derrière gonflé que je vais aller voir s'étant levé arbre un ayant arraché

falon gallè kireda: wida falafinta id ukki
se leva canne ayant fait alors lui étant en train de partir homme d'oreilles

demanda : «Pourquoi donc es-tu en si mauvais état depuis que tu as épousé ton cousin?» — «C'est, répondit elle, que mon cousin m'assomme dès le matin, et il recommence le soir; après, il me dit : Suis je pas un gaillard? et je dis que oui.» La vieille reprit alors : «Quand il te demandera une autre fois s'il n'est pas un gaillard, demande-lui à ton tour : Combien y en a-t-il qui aient le derrière gonflé comme le tien?» A la question, le mari se leva : «J'irai voir s'il en est qui ont le derrière plus gonflé que moi.» et arrachant un arbre, il s'en fit une canne et partit. Chemin faisant, il

1 [illegible] — 2 [illegible] — 3 مغرب — 4 بعد

wasa'[1] *ko wèkka tīron : «H'ôi, illim tar ukkig wasa'*[1] *ki-*
larges possesseur un rencontra eh! pourquoi toi ces oreilles larges ayant

rekka menğiion.» Wīda tar īgateron : «ai ingir menğintan nhar[2]
fait es-tu debout? dit-il alors celui-ci lui dit moi ainsi en étant debout jours

tuskōn dawwig ukkèraiion.» — «Irsèn ōğğamennamaiiōn.» Wīda
de trois le chemin j'entends, dit-il toi donc tu es un gaillard, dit-il alors

in idi ukki wasa'[1] *kōi īgatiron itta : «kam*[3] *ailekin*
cet homme d'oreilles larges propriétaire lui dit à l'homme combien plus que moi

usrin almātugummeiia, himmed kağğūtō tugōnim duniā-[4]
le derrière n'est-il pas gonflé Himmed le fils de l'âne et pourquoi lui dans le monde

dakkinaiion.» Man wīda īgatiron : «Himmed[5] *kağğuntotta*
se trouve-t-il, dit-il celui-là alors lui dit Himmed de l'âne le fils

elokkan, sikkir fa awiiaiion?» Wīda in id ukki wasa'[1]
si tu rencontres comment tu feras, dit-il alors cet homme oreilles larges

kōi īgatiron : «taddan f' engarangōseiia.» Wīda in id
propriétaire lui dit avec lui étant que je deviendrais frère alors cet homme

rencontra un homme pourvu d'oreilles énormes. «Eh! lui cria-t-il, que fais-tu là debout avec ces oreilles béantes?» L'autre répondit : «Quand je me tiens ainsi debout, j'entends à trois journées de distance.» — «Quel gaillard tu es!» — «Bah! repartit l'homme aux grandes oreilles, combien y en a-t-il qui ont le derrière plus gonflé que moi! *Himmed le fils de l'âne*, n'est-il point en ce monde?» — «Et si tu rencontrais *le fils de l'âne*, que ferais-tu?» — «Certes, j'en ferais mon frère!» — «Eh bien! c'est moi, *le fils de l'âne*, reprit l'homme à la cousine, suis-moi donc!» et le pre-

1. وسع — 2. نهار — 3. كم — 4. دُنيا — 5. احمد

tağab n-engana-aska *edanqõi* *ogatiron : «ai* *limenneini.*
de son père du frère la fille qui s'était marié à lui dit moi comme je le suis

kir aiion aidani.» *Wida erikkireda* *falou:* *noga-fiğintan-*
viens dit-il avec moi puis ayant emmené il partit s'en allant pendant qu'ils

gou. *id* *wè mañga* *bedakka* *mengin* *elsan:* *is-*
étaient et homme un les yeux ayant grand ouvert qui est debout ils trouvèrent ils

sigsan *illim* *mañga* *bedakka* *mengiia?»* *Tar wida oga-*
questionnèrent pourquoi toi les yeux ayant grand ouvert es debout? lui alors leur

tikkou : «ai iom[1] *kamsun* *dawwil* *darikkon naraiia.»* *Tèr wida*
dit moi jours de quatre dans le chemin et je suis que je vois eux alors

ogatissan «ir oggamennumaiia.» *Tar wida ogou : «ai* *minga oğğa-*
lui dirent toi mais que tu es un gaillard lui alors dit moi en quoi gaillard

menēiia! Himmed *kagguntottonim* *danial* *dariiou?*
suis je Ahmed de l'âne et le fils est ce que point dans le monde il y a dit il

— *«Himmed*[2] *kaggantotta* *dokkan* *sikkir f'aweiiiou?»* *Tar*
Ahmed de l'âne fils si tu rencontres comment tu auras fait dit il lui

wida ogatiron : «taddan f' engarangoseiia.» *Takkon erikkiredou.*
alors lui dit avec lui que je fraterniserais et lui l'emmena

nant avec lui, il s'en alla. En route, ils trouvèrent un homme debout qui ouvrait de grands yeux. «Pourquoi, demandèrent-ils, es-tu là à ouvrir les yeux?» Il leur répondit : «Je suis en train de regarder à quatre journées de marche.» — «Quel gaillard!» s'écrièrent-ils. — «Moi, dit-il, en quoi suis-je un gaillard? n'y a-t-il pas au monde un *Himmed fils de l'âne?»* — «Et si tu le rencontrais, cet *Himmed le fils de l'âne*, que ferais-tu?» — «Je m'en ferais un frère.» Himmed le prit aussi et poursuivit son

[1] [illegible]

Taddotongon, kutta falon: wīda noga-fin-tangon. id wè
et de là se levant il partit puis s'en allant pendant qu'il est et homme un

allig milla koma-kired'āgin[1] *elon; wīda issigon: «il-*
de la corde tordant mettant en tas qui se tient il rencontra alors il demanda pour-

lim tar allig koma-kireda[1] *āgeïa?» Tar wīda īgatiron: «ai simar-*
quoi toi cette corde mettant en tas es-tu lui alors lui dit moi que si je

kōkaïa duniag[2] *all anga wirkudir sokkalle'ïion.» Id wīda*
me fâche le monde ma corde je lance pour que je soulève dit-il l'homme alors

īgatiron: «irsèn ōḡḡamennamaïa!» Tar wīda īgatiron: «minga
lui dit toi donc mais que tu es un gaillard lui alors lui dit en quoi

ōḡḡameneïa? Himmed[3] *kaḡḡuntottōnim*[4] *dunial*[2] *dāriion!*
suis-je un gaillard Ahmed de l'âne et le fils pourquoi lui dans le monde est-il dit-il

Himmed[3] *wīda īgatiron: «Himmed*[3] *kaḡḡuntotta elokkan sikkir*
Ahmed alors lui dit Ahmed fils de l'âne si tu rencontrais comment

fe awōïï'iion?» Man wīda īgatiron: «taddan fe engarangiseïa.»
aurais-tu fait, dit-il celui-là alors lui dit avec lui j'aurai fraternisé

Himmed-ton[3]*: «ai-limennein, taññōsaiion.» Taddotongon fak-*
et Ahmed c'est moi qui le suis (il dit) marche dit-il et delà ils

chemin. Ensuite, il fit la rencontre d'un individu qui tordait de la corde; il en avait un gros tas; on l'interrogea : «A quelles fins cette corde que tu entasses? — «C'est pour quand je me fâche, je lance ma corde et je soulève le monde.» — «Quel gaillard tu es!» — «En quoi suis-je un gaillard? repartit l'homme, «n'y a-t-il pas en ce monde un *Himmed le fils de l'âne?*» Himmed reprit : «Et si tu rencontrais *Himmed le fils de l'âne*, que ferais-tu? — «Je m'en ferais un frère.» «Eh bien, c'est moi qui le suis, dit Him-

1. كوم — 2. دُنيا — 3. احمد — 4. Pour *kaḡḡun-tod-ton-lim*.

kisan: wida nogaṭiğintangon id wèkka elsan ğa-
partirent alors et pendant qu'ils sont en chemin homme un ils rencontrèrent du

balin[1] *fakkila walā*[2] *aman damènen agar wèlla fāku batted'-*[3]
désert au milieu et point eau du n'y avoir point lieu dans un qui creu-

agini issigsan «illim inga batted'ageiia walā[2] *aman damè-*
sait et ils interrogèrent pourquoi toi ceci es-tu à creuser et point eau dans le

nella!» Tar wida igatikkon: «ai ingir battiğa koğranga werğa
n'y avoir point lui alors leur dit moi ainsi creusant mes semences jetant

irrè wèkka tikkaiiè diğğinaiion.» Himmed[4] *kağğuntod wida iga-*
urine une si je donne elle arrose dit-il Ahmed de l'âne le fils alors lui

tiron: «irsèn oğğamenumaiia!» Tar wida igatiron Himmed-ta:[4]
dit toi même que tu es un gaillard celui-ci alors lui dit à Ahmed

«ai minga oğğameneiia! Himmed[4] *kağğuntottonim danial*[5]
moi en quoi suis-je gaillard Himmed de l'âne le fils et pourquoi dans le monde

dariion!» Himmed[4] *wida igatiron: «Himmed*[4] *kağğuntotta elok-*
est-il dit-il Himmed alors lui dit Himmed de l'âne le fils si tu

med, en route! » Ils s'en allèrent plus loin, et en marchant, ils aperçurent au milieu du désert un homme qui préparait à la pioche des planches à ensemencer, dans un endroit où il n'y avait pas d'eau. Ils le questionnèrent : « Pourquoi faire ce travail là où il n'y a point d'eau. » Il répondit : « Après avoir préparé le sol, j'y mettrai la semence, et je n'aurai qu'à pisser une fois pour l'arroser. » *Himmed le fils de l'âne* lui dit : « Tu es, certes, un gaillard! » — « Moi et en quoi suis je un gaillard? N'y a-t-il pas au monde un *Himmed le fils de l'âne*? » — « Et si tu rencontrais

1. [illegible] — 2. [illegible] — 3. Le radical se retrouve sous les formes [illegible]
4. [illegible] — 5. [illegible]

kan, sikkir fe awōii'iion?» Takkon īgatiron : «taddan fe enga-
trouves comment auras-tu fait dit-il et lui lui dit avec lui que je

rangōseiia.» — «Ai-limennein, taññōsaiion.» Wīda erikkireda
fraterniserai c'est moi qui le suis marche dit-il alors l'ayant pris

falon. Wīda wèrangōğisan firrafitenni Himmed[1] kağguntottōni,
il partit alors ils firent société tous ensemble Himmed de l'âne le fils

millattigōni, ğarrattigōni, ukkirattigōni, nalattigōni, ğugon sul-
et le cordeur et le pisseur et l'oreillard et le voyeur et allant sul-

tan[2] wè nōgin šalla iskittanga tigoššan; wīda sultan[2]
tan un de la maison au-dehors comme étant hôtes s'assirent alors le roi

āšatennig[3] arratikkon, aššidangeda,[3] fiioğğisan. Fağirragon[4]
souper leur leur fit apporter et étant ils ont soupé ils se couchèrent et au matin

fattiroğğisan,[5] fatur[6] tennig kabeda ağğinnani; duhurragon[7] gada-[8]
ils déjeunèrent déjeuner leur ayant mangé ils reposaient et à midi dîner

tennig arratiššan, kabeda ağğinnani; wīda sultann[2] uttu simarkō-
leur on leur apporta ayant mangé ils reposaient alors du roi les gens se fâ-

Himmed le fils de l'âne, que ferais-tu?» — «Je m'en ferais un frère.» — «Eh bien! c'est moi qui le suis, marche.» Et il partit avec lui. Et tous ensemble ils firent société, et *Himmed le fils de l'âne,* et le cordeur, et le pisseur, l'oreillard et le bon-œil. Ils s'en allèrent ainsi s'asseoir à la porte d'un roi, demandant l'hospitalité. Le roi leur fit servir à souper, et, bien repus, ils se couchèrent. Le matin, ils déjeunèrent, et le déjeuner pris, ils restèrent; à midi, on leur apporta le dîner qu'ils mangèrent; et ils restaient encore. Pour le coup les gens du roi se fâchèrent. «Des hôtes soupent, ils

1. احمد — 2. سلطان — 3. عشاء — 4. فجر — 5. فطر — 6. فطور — 7. ظهر — 8. غدا

qisa i iskittiri-ta aśatenniga[1] gadatenniga[2] kabedai im nogin-
cherent les hôtes certes souper leur dîner leur les ayant mangé mais qu'ils s'en

raiia» āg iginnani: wida Himmed[3] kağğuntod kutta ğu men-
vont ils étaient à dire alors Himmed de l'âne le fils se levant venant se tint

gatiron sultanga:[4] sultan[4] wida issigon: «minga firgiā?» Tar wida
debout pour le roi le roi alors demanda que veux-tu celui-ci alors

igatiron: «iani ingir innaska edinanga firgiraiia...» Sultan[4]
lui dit c'est-à-dire ainsi ta fille l'action d'épouser que je désire le roi

wida igatiron: «fağrangofamin[6] naddiloiia.» Himmetton[3] wida
alors lui dit jusqu'à demain nous verrons et Ahmed alors

nogon tauerke tira: Himmedin[3] nogsina aharra,[7] sultan[4] wida
sortit les camarades vers d'Ahmed de l'être parti à la fin de le roi alors

ademiri tangaq kabarka[8] tireğğon semmig[9] kaballa udirtikka-
les gens ses la nouvelle leur donna du poison dans le manger qu'ils intro-

naiia. Wida ekkiratti ekkireda igatikkon: «gudaani[10] sultanu[4]
duisent alors Oreillard ayant entendu leur dit mes braves du roi

atta iseanneg semmig kaballa j' udirai agaginnanaiia.»
les gens cette nuit du poison dans les mets qu'ils introduiront c'est qu'ils disent

dinent, mais après ils partent, » disaient ils. Alors *Himmed le fils de l'âne* se leva et alla se poser devant le roi. «Que veux-tu?» dit celui-ci. — «Eh bien mais! je désirerais épouser ta fille.» — «Demain, répondit le roi, nous examinerons la chose.» Himmed retourna vers ses compagnons. Après qu'il fut sorti, le roi manda à son monde de mettre du poison dans les mets des étrangers. Mais Oreillard entendit. «Camarades, annonça-t-il, ils disent que

1 [illegible] — 2 [illegible] — 3 احمد — 4 سلطان — 5 [illegible] — 6 [illegible] — 7 [illegible] — 8 [illegible] — 9 [illegible] — 10 [illegible]

Nalatti wīda īgatiron: «hussan tīg in ḡallinaimmunnāni.» Wīda
le voyeur alors lui dit silencieux tiens-toi cette ton affaire ce n'est point alors

kabakir, awwel[1] *tennil fiōson nalatti; wīda īgatikkon:*
la nourriture venant en avant d'eux il s'étendit en regardant bien puis il leur dit

«sabakkanaiia»,[2] *īgotikkagon, eddig*[3] *udurdattakkon*
attendez tous et le leur ayant dit les mains introduisant retira complétement

semmiga.[4] *Wīda kirti tuskog ennakka «kaban» aiion; kabḡisan.*
le poison alors bouchées trois ayant pris mangez dit-il ils mangèrent

Faḡirra[5] *wīda sultann*[6] *uttu haiiertakkōḡa*[7] *baññisan: «walā*[8]
au matin alors du roi les gens étant pleins d'embarras parlèrent et point lorsque

in semmin[4] *tèkka ā faiakkimenkūga tafīḡinnan; ig wèkka*
ce poison eux étant point tués seulement ils dorment feu un

udrōtikkinnanineissan.» Ukkiratti wida ukkireda
qu'il fallait qu'ils leur introduisissent dirent-ils l'oreillard alors ayant entendu

«ḡadaani[9] *ikka f' udèrai āg īginnan aiion.» G̃arratti wīda*
camarades le feu qu'ils vont introduire étant ils disent dit-il le pisseur alors

ce soir ils vont empoisonner notre nourriture.» — «Sois calme, repartit Bon-Œil, ce n'est point là ton affaire.» Et quand vint le repas, il s'étendit en avant d'eux en disant : «Prenez patience!» et après cet avis, il plongea sa main dans les plats et en retira tout le poison; puis prenant trois bouchées, «Mangez!» ajouta-t-il. Ils mangèrent. Au matin, les gens du roi furent pleins d'étonnement, ils dirent : «Puisque ce poison ne les a point tués et les a seulement aidés à dormir, faisons-les donc flamber.» Oreillard entendit : «Camarades, ils veulent nous brûler!» Le Pisseur lui re-

1. اوّل — 2. صبر — 3. يد — 4. سم — 5. فجر — 6. سلطان — 7. تحيّر — 8. ولا — 9. جذعان

ıgatiron in ḡallinaimmunnan. hussan[1] *tīḡ aiion.» Ki-*
lui dit cette ton affaire n'est point donc étant silencieux tiens-toi dit-il et

ragon ikka udrōsan sultann[2] *uttu. G̃arratti wida arra wèkka*
venant le feu introduisirent du roi les gens le pisseur alors urine une

tiron. sultann[2] *irkiḡ gaiikkiredon: wida sultann*[2] *uttu fèddiḡa*
donna du roi le pays il submergea alors du roi les gens les suppliant

irkiḡ mengirosan. wida sultann[2] *uttu «in walā semmin*[3]
le pays arrêtèrent puis du roi les gens puisque ce ni le poison

tèkka a faiakkiminekkuḡa. wala ıgin tekka a
ceux étant l'effet de ne les point tuer subissant ni le feu ceux étant

ḡuḡakkiminekkuḡ kutta irkin uttu firraḡi-
l'effet de ne les point brûler subissant se levant du pays les gens tous en-

ranga turoḡḡinnaninèissan.» Kuttagon terakkisan tur-
semble qu'ils les chassent donc dirent ils et se levant ils les chassèrent ils les

qisankellagon millatti allitanga wirkudir' irkiḡ sokkadon. Wida
chassaient et pendant le cordeur corde sa lançant le pays enleva alors

in sultann[2] *irkin uttu fèdda mirōsan sultangon*[2] *ikkon fakkiḡ*
de ce roi du pays les gens suppliant arrêtèrent et le roi et toi entre

partit : «Ce n'est point là ton affaire; reste en paix.» Et les gens du roi étant venus avec du feu, il envoya un jet d'urine qui mit le pays à la nage. Les gens du roi éclatèrent alors en supplications, et on sauva le pays. «Ni le poison, dirent-ils après, ne les tue, ni le feu ne les brûle : eh bien! que toute la population se rassemble et les mette dehors!» La chasse commença, mais à ce moment le Cordeur lança sa corde et le pays fut enlevé. Le peuple l'arrêta par ses prières : «Nous verrons la querelle entre le roi et

1. Comp. l'arabe égypt[illegible] — 2. سلطان — 3. سم

fa narōiia.» *Wīda irkin uttū sultannog ǧusan «iron es-*
que nous verrons (disant) alors du pays les gens auprès du roi allèrent et toi tu

kikan ingūg burug edkiroǧǧeissan.» Sultan wīdu tar woqtang-[1]
pourrais à ceux-ci ta fille fais épouser dirent-ils le roi alors ce temps d'avoir

sikella «masaiion.» Himmed wīda īgatiron sultanga : «aigon
été à la limite bien dit-il Himmed alors lui dit au roi et moi aussi

innakir, sultan wèi todamenneini, walā[2] *alēkir inn aska*
tout comme toi roi un comme je suis certes le fils et point véritablement ta fille

edalleidārkummunneini, ta ōǧǧikènèunga. Fāia hitmu-[3]
devant me marier comme je n'étais point seulement valeur notre écrivant cachette

dēǧǧaiion.» Wīda sultangon fāia, hitmutikkon;[3] *taññoǧǧisan tad-*
pour nous dit-il alors le roi écrivant leur cacheta ils partirent de

doton. Ǧuwagon mittar èi molla tīgoǧǧisan; faññid kèsakkōni tel-
là et allant de puits un à côté ils s'arrêtèrent la faim les fit souffrir et

laton wèkka uskirōsagon kiǧǧatta sèdallei[4] *nogsan. Wīda kiǧǧad*
d'eux un et ayant laissé la gazelle devant chasser ils allèrent alors gazelle

wèkka sèda[5] *sukkissan : «ui kakkufāmin karǧiraiia» in*
une chassant ils descendirent nous jusqu'à ce que nous venons fais cuire celui

toi.» Et ils allèrent dire au roi : «Si c'est possible, donne ta fille à ces gens-là.» Cette fois le roi consentit. Mais Himmed lui dit : «Sache que moi, je suis, comme toi, fils de roi; je n'avais nullement l'intention d'épouser ta fille, je veux seulement que tu constates, par un écrit cacheté de ta main, que nous sommes des gaillards.» Le roi écrivit et signa, et ils s'éloignèrent. Ils s'arrêtèrent auprès d'un puits. Ils sentirent la faim, et laissant l'un d'entre eux, ils allèrent chasser la gazelle; le premier gibier pris, ils l'apportèrent.

1. وقت — 2. ولا — 3. ختم — 4. صاد — 5. الصيد

ago wida kiǧǧatta goǧa diǧǧa didel adiddallei
restant alors la gazelle égorgeant dépeçant dans une casserole devant introduire

darin. irkabi wèi mittarton kèru agatiron : «ikka walla[1] arikka
il est ogre un du puits montant lui dit toi ou la viande

kabgeiaiion.» Tar wida arikka kabǧaiion:» kabǧa mittarra
que je dévore dit il lui alors la viande avale dit-il ayant mangé dans le puits

sukkoson. Wida sìdil[2] dukkoku kir issigsan arǧiloiin.
il descendit alors à la chasse ceux qui étaient venant demandèrent où est la viande

Takkon agatikkon : «iskittiri wìkku kakkisan. tiroǧisaiion.» — «Ma-
et lui leur dit hôtes quelques sont venus je leur ai donné dit-il et

saiiagon.» kagsanga tirosa kèroǧǧisan. Wida in
bien ayant dit ce qu'ils apportèrent ayant donné ils s'en furent alors lorsque cet

idin didel adiddilleissein kellagon irkabin
homme dans la casserole comme donc il voulait introduire et au moment l'ogre

kèrakir agatiron : «ikka walla[1] arikka kabgeiaiion.» Takkon
encore venant lui dit toi ou la viande que je mange dit il et lui

«En attendant notre retour, fais cuire cela,» dirent-ils; et celui qui était resté ayant égorgé l'animal et l'ayant dépecé, s'apprêtait à le mettre dans la chaudière, quand un ogre apparut hors du puits : «Toi ou la viande, fit-il, je veux manger.» — «Mange la viande,» répondit l'homme. L'ogre mangea et descendit dans le puits. Alors ceux qui étaient à la chasse revinrent et demandèrent où était la viande. «Des hôtes sont passés, dit le compagnon, je la leur ai donnée.» — «C'est bien»; ils lui laissèrent leur nouveau butin, et s'en retournèrent. Le compagnon se mettait encore en devoir de garnir la chaudière; l'ogre reparut disant : «Toi ou la viande, je veux manger.» — «Mange la viande.» L'ogre man-

[illegible]

«arik̄ka kabǧaiion. kabǧagon mittarra sukkoson. Tèr wīda
la viande mange dit-il et ayant mangé dans le puits il descendit eux ensuite

kak̄kisan; issigsan arǧilōiia. Takkon īgatik̄kon : «iskittiri
vinrent ils demandèrent où est la viande et lui leur dit hôtes

wèkku kak̄kisan kabkiroǧǧisaiion.» Wīda Himmed[1] kaǧǧun-
des ils vinrent je leur ai fait manger dit-il alors Ahmed le fils de

todi, simarkōson «in iskittiri irñek̄ka āginaiia : «wīda
l'âne se fâcha ces hôtes les ayant attendus qu'il demeurera disant alors

īgatik̄kon mangūga : «ai in iskittiri aharka[2] fa narei,
il leur dit aux autres (à ceux-là) moi ces hôtes finalement devant les voir

ur ǧu sèda[3] kak̄kan aiion.» Tèr wīda ǧu sèda[4] wèkka
vous allant chassant allez dit-il ceux-ci alors allant chassant un (gibier)

sukkirtissan. Himmed[1] wīda dīdel udid-dillei
lui descendirent Ahmed alors dans la casserole ayant l'intention d'introduire

dārini, irkabi kèra kir īgatiron : «ikka walla[5] arik̄ka
comme il se trouve l'ogre sortant venant lui dit toi ou la viande

kabǧeiia.» Himmed[1] wīda īgatiron : «walā[6] aiga kabtam, walā[6]
que je mange Himmed alors lui dit ni moi tu ne mangeras ni

gea et redescendit dans le puits. Les chasseurs revinrent encore et demandèrent leur viande; ils eurent pour réponse : «Des hôtes sont passés, je la leur ai donnée.» Alors *Himmed le fils de l'âne* se fâcha, disant qu'il resterait à attendre ces hôtes, et il ajouta : «Je finirai par voir ces hôtes; vous, allez à la chasse.» Ils prirent un animal et l'apportèrent, et lui allait garnir sa chaudière; l'ogre sortit de nouveau : «Toi ou la viande, dit-il, je veux manger.» Himmed répondit : «Ni moi, ni la viande, tu ne mangeras

1. احمد — 2. اخرا — 3. الصيد — 4. صيد — 5. والا — 6. ولا

arikka kubtamaiia.» Irkabi wida mañga gelakiron: Himmed[1]
la viande que tu ne mangeras l'ogre alors l'œil fit rouge Himmed

wida ygatiron: tar mañga gelakimmin ḡa adamangosa kir-
alors lui dit cet œil ne fais point rouge allant t'étant fait homme viens

aiion: molka dumma, illè aiga wirkōsi, aiyon kub arikkon
dit-il le flanc[2] saisissant est-ce toi moi qui as renversé et moi mange et la viande

kub aiion: on ailè ikka wirkoli, semmiḡa sukkos aiion.» Wida
mange dit-il si c'est moi toi qui renverserai t'étant éclipsé descends dit-il alors

molka dummoḡḡa, Himmed[1] *kaḡḡuntod irkabig sokka wir-*
le flanc ayant saisi ensemble Himmed le fils de l'âne l'ogre ayant soulevé ren-

koson. Irkabigon semmiga sukkoson agartauna. Wida Himmed-[1]
versa et l'ogre s'étant éclipsé descendit dans sa place alors ceux-là avec

eldon dakkoka kukkisan, Himmed[1] *kiḡḡutta karḡakka*
Himmed qui étaient vinrent Himmed la gazelle ayant fait complètement cuire

agini; wida Himmed tòddan simarkon sikkirru ur aiga ag dos-
étant alors Himmed avec eux se fâcha comment vous moi étant vous

kossa irkabig gaga! Wida jirrajiranga tiga kabessan. Wida
trompez un ogre craignant crainte tous ensemble s'asseyant ils mangèrent puis

rien. — L'ogre fit l'œil rouge. — Ne fais pas ainsi l'œil rouge, continua Himmed, va prendre la forme humaine, afin que nous luttions corps à corps. Si tu me terrasses, tu me mangeras et tu mangeras la viande; mais si je suis vainqueur, tu disparaitras. — Ils luttèrent, et *Himmed le fils de l'âne* ayant enlevé l'ogre, le jeta sur le sol. L'ogre disparut et rentra dans son repaire. A leur retour, les compagnons de Himmed le trouvèrent auprès de la gazelle cuite à point; il leur reprocha de l'avoir ainsi trompé en crainte de l'ogre;

[illegible]

aharra[1] *Himmed kağguntod īgatikkon : «kutta ašmanga*[2] *dukkèk-*
à la fin Himmed le fils de l'âne leur dit vous levant de l'écorce arra-

kakkanaiia;» āk kaššan kellagon millōsa Himmed[3]
chant apportez ils eurent apporté et à l'instant de ayant tordu en corde Himmed

kèn sukkon mittarra irkabin dāfilla sukkafintan-
avec descendit dans le puits de l'ogre dans lequel il est et pendant qu'il est des-

gon uggi wèkka elon; wida tōra ğu buru ašeri wèkka ela is-
cendant trou un il trouva alors entrant allant fille belle une trouvant il

sigon «min ikka iddō arōiia?» Buru wīda īgatiron : «irkabi aiga
demanda quoi toi ici ayant apporté la fille alors lui dit un ogre moi

markeda kir indō uskired āgnaiia.» Himmed[3] *wīda burug*
ayant volé venant ici ayant déposé qu'il est (disant) Himmed alors à la fille

īgatiron : «irkabin šortin[4] *fīen agarka aiga amantir aiion.» Buru*
lui dit de l'ogre de l'âme d'être le lieu à moi montre dit-il la fille

wīdaī gatiron : «filān agarra[5] *haggil*[6] *dāfinaiia.» Himmetton*[3] *ğu*
alors lui dit dans l'endroit tel dans une boîte qu'elle est et Himmed allant

in haggig orratiron. Irkabi wida wiğğon : «Fāna šortann[4] *tallim*
cette boîte il piétina l'ogre alors cria Fana mon âme pourquoi elle

puis on s'assit et on mangea. Après quoi *Himmed le fils de l'âne* leur dit d'aller chercher de l'écorce, et il en fit une corde avec laquelle il descendit dans le puits où se cachait l'ogre. Il arriva en face d'un trou, il y pénétra, et trouva une fille pleine de beauté. «Qui t'a amenée ici?» lui demanda-t-il. — «C'est l'ogre qui m'a ravie et m'a déposée en cet endroit.» Himmed la pria de lui montrer où était l'âme de l'ogre. «C'est là, dit la jeune fille, dans le coffre.» Et Himmed alla au coffre et piétina dessus. L'ogre cria :

1. اخرا — 2. En ar. ليف «écorce de palmier». — 3. احمد — 4. شورة «forme», et شور «la délibération», «la direction». — 5. فلان — 6. حُقّة

aqa ag kèsaria! Fana wula ngatiron: «kèsa śortinn[1] fāmiion.»
[illegible] étant [illegible] souffrir Fana alors lui dit faisant souffrir ton âme qu'elle sorte

Irkabigon: «fana ir minga dosaiion!» Fānagon ngatiron: «uburti
et l'ogre [illegible] Fana toi quoi as-tu trouvé dit il et Fana lui dit de la cendre

ikka moïkka dosaiion.» Iagir ag wigin fattisoson.[2] Him-
[illegible] de terre couvre j'ai trouvé dit-il ainsi étant il crie il étouffa Him-

med[3] wula barug issigon: «in irkabi kunia damna?» Baru wula
med alors la fille interrogea cet ogre possède n'y a-t-il pas la fille alors

ngatiron: «taddo sandug[4] tosko malton[5] middatin-tan fuai-
lui dit chez lui caisse en nombre trois de richesses remplie en étant est là

ion.» Wula Himmed[3] ngatikkon taddan dakkokuga: «allig sukki-
dit-elle alors Himmed leur dit avec lui à ceux étant la corde faites

rannia.» Tikkon sokkissan. Himmed-ton[3] sandug[4] tuskogurka
[illegible] et eux la firent descendre et Himmed caisse la totalité des trois

allig digir kir-kirogon. Wula barugon abagtenuil
avec la corde attachant les fit monter puis et la jeune fille par derrière elles

«Fanna, pourquoi mon âme me fait-elle mal?» Et Fanna répondait: «Ton âme te fait mal, laisse-la s'en aller.» — «Fanna, cherche, qu'y a-t-il, que trouves-tu?» — «Des cendres pour t'ensevelir, voilà ce que je trouve.» Ses cris retentirent jusqu'à ce qu'il étouffa. Himmed alors questionna la jeune fille sur les biens que l'ogre possédait et elle lui indiqua trois caisses remplies de richesses. «Envoyez la corde,» ordonna-t-il à ses compagnons; quand ils l'eurent descendue, il y attacha les trois caisses qu'il fit remonter, et après les caisses la jeune fille. «Tirez-moi que je remonte,» dit-il.

kèr-kirōsa : «ai kèrafīrei aiga tollan aiion.» Tèkkon tolleda-kir
ayant fait monter moi devant monter moi tirez dit-il et eux venant à tirer

fagattillaton mèra, udrōtissan. Himmed-ton[1] *sukka gu ardin*[2]
par la moitié coupant ils précipitèrent et Himmed descendant allant terre

kolodittil aikka elon. Mangūgon kutta fagakka san-
dans la septième le souffle trouva et ceux-là se levant (les) ayant partagés la

dugga[3] *dummōkon dummon, burug dummōkon dummon, kulli*[4]
caisse et qui ayant pris prit la fille et qui ayant pris prit et tout

wèi-dūtingon irki-tanna nogon. Wīda Himmed[1] *kutta falafin-*
un chacun dans son pays partit Or Himmed se levant pendant qu'il

tan ardin[2] *tawwō, idè duwwi terèkka ela, īgatiron: «annaw*
s'en va du sol au-dessous femme vieille une trouvant lui dit ma grand'-mère

aiga illog dumem'iion, ai garibamènneini.»[5] *Idè duwwi wīda īga-*
moi chez toi prends dit-il je étranger suis (car) la femme vieille alors lui

tiron: «fāg tuskog kunneini, tīgōs aiion, iwgallameini
dit chèvres trois je possède (comme) reste dit-elle c'est afin que tu les fasses paître

wilid-ton[6] *kummunneini.» Wīda Himmed-ton*[1] *tīgōson. In idè*
enfant et je ne possède pas (car) alors et Himmed demeura cette femme

Ils tirèrent, mais à moitié chemin, ils coupèrent la corde. Himmed tomba et ne retrouva le souffle que sur la septième terre. Les associés se partagèrent le butin, et chacun, qui avec une caisse, qui avec la jeune fille, s'en fut dans son pays. Cependant Himmed voyageait sous la terre; il rencontra une vieille et lui dit : «Ma grand'-mère, prenez-moi avec vous, car je suis étranger.» Et la vieille répondit : «J'ai trois chèvres; reste donc avec moi; tu les feras paître, puisque je n'ai pas d'enfant.» Himmed demeura ainsi

1. احهد — 2. ارض — 3. صندوق — 4. كل — 5. غريب — 6. ولد

duwwi nahar[1] *wèkka aman narri wèkka Himmetta*[2] *arratiron.*
vieille jour un eau amère une à Himmed (lui) apporta.

Himmed[2] *wīda «annaw minā in aman narri 'iion?» idè duwwi*
Himmed alors ma grand'-mère comment cette eau amère dit-il la femme vieille

wida igatiron : «ongatod. kussan[3] *tig aiion.» Himmed*[2] *wīda «minā*
alors lui dit mon petit fils silencieux reste dit-elle Himmed alors quoi donc

'iion?» idè wida igatiron : «ulum wèi baharka[4] *mirada fìn*
dit-il la femme alors lui dit crocodile un le fleuve ayant repoussé est

aiion. kulli-iomgon[5] *buru bikir*[6] *wèkka dummin aiion. eligon*
dit-elle et chaque jour fille vierge une il prend dit-elle et aujourd'hui

sultanu[7] *asin nahar*[1] *aiion.» Himmed*[2] *wida «masaiiu» kutta*
du roi de la fille jour dit-elle Himmed alors bien! disant se levant

sultanu[7] *asilog guwon, agin : «annessi tod, illim ingira ir-*
du roi vers la fille il alla se tenant là ma sœur petite pourquoi toi ainsi toi

kotod agi'iion? — «Ingira aiga eldakir alumga uskirotir
toute seule es tu dit-il ainsi moi ayant apporté le crocodile me plaçant pour

kèroggisanan, nog aiion.» Himmed[2] *wida igatiron : masan*
c'est qu'ils m'ont amenée va-t'en dit-elle Himmed alors lui dit c'est bien

avec elle. Un jour elle lui apporta de l'eau saumâtre. «Pourquoi, ma grand'-mère, cette eau est-elle saumâtre?» lui dit-il. — «Chut! mon cher enfant!» — «Qu'y a-t-il donc?» reprit-il, et la vieille lui conta qu'un crocodile arrêtait le fleuve, qu'il lui fallait tous les jours une vierge, et que c'était le jour de la fille du roi. «C'est bien,» dit Himmed, et il s'en alla trouver la jeune fille qui était exposée : «Ma cher sœur, que faites-vous là toute seule?» — «On m'a amenée ici pour être la proie du crocodile, partez!» — «Bon,

سلطان 7 — بكر 6 — كل يوم 5 — بحر 4 — همس 3 — احمد 2 — نهار 1

dogoñ-inna fiiokkaiie, issi terèkka ennōdèn aiion, ulmin kik-
sur ta cuisse que je dorme pou un ôte-moi dit-il le crocodile et lorsqu'il

kangon, aiga kuttikkirōs aiion.» Wīda fiiōson dogoñin dorô,
vient moi fais-moi lever dit-il alors il se coucha de la cuisse sur

ulum kirongon; buru kuttikènanga aibakiron,[1] āg
le crocodile et vint la jeune fille l'action de faire lever trouva honteuse étant

oñingon, mañessi Himmedin[2] ukkil tōron; Himmed[2] wīda
et elle pleure une larme de Himmed dans l'oreille entra Himmed alors

kutta issigon : «illim āg oñeiia?» Tar wīda īgatiron : «ulum
se levant il demanda pourquoi toi étant pleures-tu elle alors lui dit le crocodile

taññafīnan, kutta nogeiia.» Ulum wīda wiriddoton «ul-
c'est qu'il est en marche te levant va-t-en le crocodile alors de loin pour-

lim uwomennu' iion?» Himmed wīda īgatiron : «sultan[3] uw-
quoi vous deux êtes-vous dit-il Himmed alors lui dit le roi deux

ongar unga ikka amerada[4] āgatèn aiion; araka[5]
ensemble nous à toi ayant ordonné est (à ton intention) dit genuflexions (prières)

fit Himmed, laissez-moi dormir sur votre cuisse, tirez-moi un pou de la tête, et quand viendra le crocodile, réveillez-moi.» Alors il s'endormit sur sa cuisse; le crocodile avança : la jeune fille eut honte de réveiller l'homme et se prit à pleurer; une larme tomba dans l'oreille de Himmed et le réveilla : «Pourquoi pleurez-vous?» dit-il. «Voilà le crocodile, sauvez-vous!» A ce moment, le crocodile leur cria de loin : «Pourquoi donc êtes-vous deux?» Himmed lui répondit : «C'est pour toi que le roi nous a désignés tous les deux; que je fasse seulement deux rekas sur ton dos, et tu nous man-

1. عيب — 2. احمد — 3. سلطان — 4. امر — 5. ركعه

uwog dororinna sallağğikkaie,[1] *kabğeiia. Wida ulumgon mu-*
deux sur toi que je les ai priées mange nous alors et le crocodile disant

saii fiioson. Himmed-ton araka[2] *wèkka sallakka kan-*
bien se coucha et Himmed prière une ayant complétement priée avec un

dilog sagoson;[3] *wida bahar*[4] *middon amannogo. Wida Himmed*
couteau fendit alors le fleuve s'emplit d'eau puis Himmed

edditanga[5] *ulmin disil taffa subae*[6] *diğingarka bu-*
sa main du crocodile dans le sang trempant doigts l'ensemble des cinq de la jeune

run dogoñil menğiron. Burugon kutta kèroson. Ädemiri wīda
fille sur la cuisse il déposa et la jeune fille se levant s'en alla les gens ensuite

kutta tarossan «illim kèra kiroiia, ulumin ūg
se levant chassaient pourquoi toi partant es-tu venue alors que le crocodile nous

kir kabgakal firgeiia. Buru wida igatikkon: «tod
venant se mettre en devoir de manger désires-tu la fille alors leur dit garçon

wèi ulumga fairosoneiia.» Tèr wida marğakka ag baññinameiia
un le crocodile qu'il a mis à mort eux alors mensonge étant que tu parles

igatissan. Burugon arekkirekka ga amantikkon: saddigosan[7] *tar*
lui dirent ils et la fille les ayant pris allant leur fit voir ils crurent à ce

gera ensuite.» Le crocodile consentit et se coucha. Himmed termina un premier reka, puis d'un coup de couteau, il transperça le crocodile, et le fleuve se remplit d'eau. Alors Himmed trempa sa main dans le sang du crocodile, et appliqua les cinq doigts sur la cuisse de la jeune fille. Celle-ci voulut s'en retourner, mais le peuple la chassait, disant : «Pourquoi reviens-tu? veux-tu donc que le crocodile nous dévore tous?» Elle leur apprit qu'un jeune homme l'avait tué; mais ils traitaient ses paroles de mensonges, et ils ne

1 صلى — 2 ركعه — 3 شق — 4 بحر — 5 يد — 6 أصبع — 7 صدّق

woqtiga. Sultan[1] *wīda minadi*[2] *wèkka ōson: «in ulumga fairokka*
moment le roi alors convocation une publia ce crocodile que celui qui a tué

ann aska f-edkèreiia.» Wīda irkin ădemiri firrafi limmisan.[3]
ma fille qu'il épousera alors du pays les gens tous s'assemblèrent

Sultan[1] *wīda issigğon «nai in ulumga fairōiia?» Firrafi kuttisan*
le roi alors les interrogea qui ce crocodile a tué tous se levèrent

«ai faiseiia.» Sultan[1] *wīda issigğon «amaratan*[4] *mineiia?»*
moi que j'ai tué (disant) le roi alors leur demanda indice son quoi est-il (disant)

Tèkkon hussan[5] *tigoššan. Sultan wīda «nai gaiba'iion?»*[6] *Tèr*
et eux silencieusement se tinrent le roi alors qui absent dit-il eux

wīda īgatissan: «wilid[7] *terèdii gèr*[8] *gaibaimmunnaiia.»*[6] *Tèkkon*
alors lui dirent garçon un seul excepté qu'il n'est point absent et eux

id wèrani, ogiraneissan; ogissan; kiron; issigsan ama-
homme un étant qu'ils appellent dirent-ils ils appelèrent il vint ils demandèrent in-

ratan[4] *mineiia?» takkon īgatikkon: «amaratan*[4] *eddin*[9] *subae*[10]
dice son quoi (disant) et lui leur dit indice son de la main doigts

la crurent qu'après qu'elle les eut menés voir le crocodile. Le roi fit alors publier que le vainqueur du monstre épouserait la princesse. Tous les hommes s'assemblèrent. Le roi demanda : «Quel est celui qui a tué le crocodile?» Tous se levèrent, disant : «C'est moi qui l'ai tué.» — «Où est la preuve?» dit le roi, et ils se turent. «N'y a-t-il personne d'absent?» dit encore le roi; ils répondirent qu'il n'y avait personne d'absent qu'un jeune homme; et ils ajoutèrent : «Puisqu'il est homme, qu'on l'envoie chercher.» On l'appela, il vint et on lui demanda de faire la preuve. — «La preuve,

1. سلطان — 2. مناد — 3. لمّ — 4 أماره — 5. هسّا, vulg. هُس — 6. غادب — 7. ولد — 8. غير — 9. يد — 10. أصْبَع

an diĝi burun dogoñil menĝin aiion.» Sultan[1] *wida*
de moi les cinq de la jeune fille sur la cuisse se trouve dit-il le roi alors

igatiron : «burug edaiia.» Himmed-ton[2] *«lala'iion:*[3] *aigon inna-*
lui dit la fille qu'il épouse et Himmed non dit-il et moi toi

kir sultan[1] *wèi tod menucini: aiga irkanna orōs aiion.» Sultan*[1]
comme roi un fils je suis c'est que moi dans mon pays renvoie dit-il le roi

wida issigon «irkinn sillèiia.» Takkon «dunian[4] *koñillin aiion.»*
alors demanda ton pays où est et lui du monde c'est la direction dit-il

Sultan[1] *wida zagir*[5] *wèkka edakir dokkirōson, ogonondi wèk-*
le roi alors aigle un ayant fait amener le lui fit monter bélier et

kon joĝa kamso-kir kèkkiĝon, «kulli[6] *samanga*[7] *kèrandutin,*
un égorgeant en cinq faisant cinq il partagea tout ciel monter chaque

wèkka agil udirtir aiion.» aharin[8] *kèlin saman*[7] *ĝu kuda-*
un dans le bec fais-lui entrer dit-il de la dernière extrémité du ciel allant celui

fiikka agil udirtiron, nadddoson. Himmed-ton[2] *dogoñtan-*
qui restait dans le bec il lui introduisit il tomba Himmed et cuisse

je l'ai fixée avec les cinq doigts de ma main sur la cuisse de la jeune fille.» — «Ma fille est ta femme,» lui dit le roi. Mais Himmed refusa : «Moi aussi, comme toi, je suis fils de roi, fais-moi donc retourner dans mon pays.» — «Et où est ton pays?» interrogea le roi. «Dans la direction du monde.» Le roi fit amener un aigle sur lequel Himmed monta, et ayant égorgé un mouton qu'il découpa en cinq morceaux, «à chaque ciel où tu parviendras, ajouta-t-il, tu mettras un morceau dans le bec de l'aigle.» Arrivé aux limites du dernier ciel, Himmed mit le morceau qui restait dans le bec de l'oiseau; mais celui-ci le laissa tomber. Alors

اخر 8 — سماء 7 — كل 6 — صقر 5 — دنيا 4 — لا 3 — احمد 2 — سلطان 1

naton hitta[1] *wèkka mèratiron agil udirk' āgintan*
de sa morceau un coupa pour lui dans le bec introduisant il est tandis que

ğu «nog aiion» — «lalan,[2] *ir nog aiion.» Zagir*[3] *wīda : «minā-*
allant va-t-en dit-il non toi va-t-en dit-il l'aigle alors qu'est-ce donc

'iion?» Himmed-ton[4] *: «dogoñannaton hitta*[1] *wèkka ikka kağğa-*
dit-il et Himmed cuisse de ma morceau un pour toi j'ai coupé

tiss aiion.» Zagirkon[3] *tirōson, nogon. — Wīda issiğğon tad-*
à ton intention dit-il et l'aigle lui donna s'en alla ensuite il interrogea avec

dan dakkōkūga afšilōiia,[5] *burulōiia tikkisagon, nogon*
lui ceux qui étaient où sont les affaires où est la fille et leur ayant donné il partit

idètannogo : «aleia ailekin usrin almatōgon diia'iion.»
chez sa femme c'est vrai que moi de derrière gonflé beaucoup dit-il.

Himmed se coupa un morceau de la cuisse et tandis qu'il le mettait dans le bec de l'aigle, «va-t-en,» dit celui-ci. «Non, c'est toi qui t'en iras.» — «Qu'y a-t-il donc?» repartit l'aigle. «Il y a que je t'ai coupé un morceau de ma cuisse.» L'aigle le lui rendit et s'envola. Ensuite il demanda compte à ces anciens compagnons des trésors et de la jeune fille; mais il leur en fit don. et alla retrouver sa femme. «C'est vrai, lui dit-il, qu'il y a beaucoup de gens qui ont le derrière plus gonflé que moi.»

1. حطّه — 2. لالا — 3. صقر — 4. اجهد — 5. عفش

IV

Haššâb[1] *wer halarton*[2] *berki âĝ bitted. ta ssûĝır*[3]
Bûcheron un de la campagne du bois étant ayant arraché venant au marché

âĝ ĝankon. ĝâuôggi ten hakki[4] *kalged*[5] *ĝâued*
il vendait ayant vendu de lui le prix avec de la nourriture après avoir négocié

ĝâgi. tekkon tennèngon â-kalkoran.[5] *Nhar*[6] *wekki sûĝır*[7] *ogiĝ*
allant et lui et sa femme ils mangeaient jour un au marché homme

wer girid[8] *wekki kâgingon, «ber ôwîgi dènôggi giritti*[8]
un cynocéphale un et il conduit fagot deux m'ayant donné le singe

ared» ìkon. Haššâb[1] *erderôssingal.*[9] *tennèn mónôssun. Girid*[8]
prends dit il le bûcheron tandis qu'il consentait sa femme refusa le singe

artin ezenged[10] *baññikon : «ber ôwîgi tirôggi aigi*
de Dieu avec la permission parla fagot deux (lui) ayant donné moi

Le singe et le bûcheron.[11]

Un bûcheron allait ramasser du bois dans la campagne pour le vendre au marché, et, du produit de la vente, il vivait lui et sa femme. Un jour, dans le marché, un homme lui proposa d'échanger un cynocéphale contre deux fagots. Le bûcheron y consentit; mais sa femme s'y opposait. Alors le singe parla avec la permission de Dieu. «Renvoie ta femme, dit-il, et prends-moi pour les deux

1 حطاب — 2 خلاء — 3 السوق — 4 حق — 5 اكل — 6 نهار — 7 سوق — 8 قرد — 9 رضي — 10 اذن — 11 Conté par Mohammed Saïd, négociant en dattes de Dongola, en dialecte de Dongola.

ared èkon, ennèngongi bâĝŏs èkon.» Ogiĝ tennèngi bâĝôggi,
prends dit-il et ta femme répudie dit-il l'homme sa femme ayant répudié

giritti[1] *ared nokkon. Girid*[1] *wètirkon : «ared ĝûgi, sultan*[2]
le singe après avoir pris s'en alla le singe (lui) dit allons! du roi

bur' wekki ekki bu-edkiddire èkon.» Orn dibki ĝûdŭrkoran.[3]
fille une toi je ferai épouser dit-il du roi au palais ils se dirigèrent

In orkon, tem burugi nobreged[4] *weznel*[5]*-gèr-ki,*[6] *bu-edkiddimunun*
ce et roi sa fille avec de l'or en poids excepté il ne mariera pas

èkon. Ogiĝ giritti[1] *wètirkon : «minè ai sultann*[2] *burugi, édiri?*
disait-il l'homme au singe (lui) dit comment moi du roi la fille j'épouserai

In nobregi[4] *mindoton ettâri?» Girid*[1] *gasurrô*[7] *burunar*
cet or d'où j'apporterai le singe dans le palais chez la jeune fille

tôĝûgongi batarètĭr baññitiringal burugi aĝe-
et étant entré jouant pour elle tandis qu'il cause pour elle à la jeune fille il

bèrôssun.[8] *Wètirkon : «ademi baññiran nobregi*[4] *am-buruged*
plut il (lui) dit on raconte de l'or de moi avec la fille

fagots.» Et le bûcheron, ayant renvoyé sa femme, s'éloigna avec le singe. «Suivez-moi, ajouta celui-ci, et je vous ferai épouser la fille du roi.» Ils partirent pour le palais du roi. Or celui-ci prétendait n'accorder sa fille qu'à celui qui en donnerait le poids d'or. «Comment, disait le bûcheron au singe, voulez-vous que j'épouse cette princesse? où trouver un pareil poids d'or?» Et le singe entra dans le palais, et ayant pénétré auprès de la princesse, il l'amusa par ses jeux et ses discours. «On raconte, lui dit-il, que ton père ne veut te marier qu'en échange de ton poids d'or, est-il

1. قرد — 2. سلطان — 3. Pour *ĝù undurkoran.* — 4. cf. le radic. égypt. *nûw, nûb* faire de la flamme, briller comme la flamme, brûler, fondre avec la flamme. — 5. وزن — 6. غير — 7. قصر — 8. عجب

wuznèmenkin[1] *bu-edkiddimunun andan. Imbâb desen hağak*[2]
s'il ne pèse pas je ne le ferai pas épouser disent-ils ton père beaucoup chose

komá! Imbâb χaznagi[3] *uskired âğingi aigi amentiros.» Bu-*
pos[illegible] il ton père le trésor ayant placé qu'il est à moi fais voir la jeune

ru ten-kušarki maχaddan[4] *tôgorton sokked ğûgi χaznag*[3] *ku-*
fille sa clef du coussin de dessous ayant retiré allant le trésor ayant

sóggi ared ğûgi amentirkon. Giritton[5] *kušar-bûn ayarki*
ouvert alors fit voir et le singe de l'emplacement de la clef le lieu

naleggi, tirtinar sugur ğûgi tirtin kaderton merargi
ayant observé chez le maître descendant allant du maître du vêtement ayant déchiré

gararki nikkon. Nigôggi, uganingal ten-gararki gumurrò digi-
un sac il cousit ayant cousu quand il fit nuit son sac au cou ayant

reggi tôğûgi, kušarki meχaddan[4] *tôgorton sokked ğûgi kak*
attaché entrant la clef du coussin de dessous ayant tiré allant la chambre

kesóggi, tibirin ge fağir[6] *îkon. In nobregi sokked ğûgi*
ayant ouvert il porte moment aurore fut cet or ayant tiré allant

nogdiqon kakkon gâser[7] *wekkon-ged gankon. Batted*[8] *imbel*[9]
[illegible] et [illegible] château et un avec ayant négocié ensuite se levant

donc si riche lui-même? Et il voulut voir le trésor royal. La jeune fille prit alors une clef sous un coussin, ouvrit le trésor et le montra au cynocéphale. Mais celui-ci observa la place de la clef; et à la nuit, ayant fait des vêtements de son maître un sac qu'il se pendit au cou, il se glissa sans bruit auprès de la princesse endormie, tira la clef de dessous le coussin et ouvrit le trésor; et il charria de l'or jusqu'au matin. Avec l'or, ils achetèrent

[illegible] — [illegible] — [illegible] — [illegible] — [illegible] — [illegible] — 7 [illegible] —
[illegible] le narrateur a oublié le changement de sujet

ten-k̄aḡ egrôggi ornar tôḡûkon. Toḡûgi tègôggi bañ̄ikon:
son cheval ayant monté chez le roi il entra étant entré s'étant assis il parla

«em-burugi aigi dènegg' orkon!» — «Er tèb-bâgi
ta fille à moi (que) tu m'aies donné ô roi toi te trouvant apportant

nobregi[1] *am-buruged wŭznèn*[2] *èkon.» Tekkon eïi èkon. «Eie-*
de l'or ma fille avec tu fais le poids dit-il et lui oui dit-il oui

ingalgon, eron weznèmenkin[2] *enn-urki bu-merri èkon.» Batted*[3]
et puisque si toi tu ne pèses pas ta tête je couperai dit-il ensuite

nobregi[1] *inded tâgi buruged wŭznèrôggi,*[2] *edôggi gasorrô*[4]
l'or ayant pris venant la fille avec ayant pesé ayant épousé dans le palais

tèkkoran. Ogiḡ tennanan hâl[5] *erki nalargon usôssingal-*
ils restèrent l'homme certes sa condition nouvelle et considérant et comme il

gon, burugon: «er aiddô teddè úsukon, walla[6] *ambâber?»*
riait et la jeune fille toi à cause de moi est-ce que tu as ri ou bien pour mon père

Ogik̄kon haiïr-kattôssun.[7] *Burugon faḡirrô*[8] *imbel timbâbk'*
et l'homme s'embarrassa et la jeune fille au matin se levant son père

des chevaux, des esclaves, un palais. Puis, le bûcheron monta à cheval et s'en fut chez le roi; après être entré et s'être assis, «marie-moi ta fille, ô roi,» dit-il. — «Peux-tu donc fournir un poids d'or égal à celui de ma fille?» — «Certes!» — «Eh bien! apporte ton or, et si le poids n'y est pas, je prendrai ta tête.» L'or fut apporté, et le poids ayant été trouvé juste, le bûcheron épousa la princesse et demeura avec elle dans le palais.

Et le bûcheron pensant à sa fortune, se prit à rire. Alors la princesse: «De qui riez-vous, dit-elle en colère, est-ce de mon père ou de moi?» Le bûcheron fut très embarrassé. Au matin la

1. Voir p. 481, note 1. — 2. وزن — 3. بعد — 4. قصر — 5. حال — 6. والّا — 7. حيّر — 8. فجر

abdigi sugur nokkon. Giritton[1] *eğekkì tûgon : «er men inkè*
chez descendant alla et le singe à la suite et s'en venant toi pourquoi ainsi

ûgin ìkon!» Àginingalgon. ogikkon : «ai in ugugi an-
tu restes dit-il et relativement à son état et l'homme moi cette nuit ma

hâl[2] *erki nal usorrigal. burugon timbâbk' abdi šugu-*
condition nouvelle voyant parce que j'ai ri et la jeune fille son père chez est

rôssun.» Giritton[1] *wètirkon : «timbâb ekki issigikin. wètir : ai*
descendue et le singe (lui) dit son père toi s'il interroge réponds (lui) moi

tûba[3]*-deheb*[4]*-tûba*[3]*-faddar*[5] *âgsim bâtted,*[6] *sibèn gasorrô*[7] *tâ*
la brique or la brique argent dans être resté après d'argile dans un palais venant

tèkkori an.» Timbâb tôtti išin talabingal.[8] *Tôt-*
j'ai demeuré dis le (son) père le jeune homme envoya pour demander et le jeune

ton gâgi wètirkon : «ai tûba[3]*-deheb*[4]*-tûba*[3]*-faddar*[5] *âgsim*
homme allant lui dit moi la brique d'or la brique d'argent dans avoir demeuré

bâtted sibèn gasorrô[7] *tâ tèkkori èkon.» Orkon tem-buru-*
après d'argile dans un palais venant j'ai habité dit-il et le roi sa fille

gonon arre tôgôggi wîdekir išintirkon; burugon tenn-
avec ayant amené ayant frappé à nouveau il (lui) envoya et la fille son

princesse courut se plaindre à son père. Quand le singe vint trouver son maître, il le vit plein de trouble et lui demanda les motifs de la querelle; mis au fait, «Si le père vous interroge, dit-il, répondez-lui qu'ayant habité jadis le palais *briques d'or, briques d'argent*, il vous a paru bizarre d'habiter aujourd'hui un palais en briques de limon.» Or le roi manda son gendre, et celui-ci lui ayant fait la réponse indiquée par le singe, le roi irrité contre sa

1 قرد. — 2 حال. — 3 طوبة. — 4 ذهب. — 5 فضة. — 6 بعد. —
7 قصر. — 8 طلب.

ogikkonon tin-kar mobsûtan[1] *tègôggi. Burugon bâtted*[2]*:*
avec mari leur dans maison avec bonheur ayant demeuré et la jeune fille ensuite

«tûba[3]*-deheb*[4]*-tûba*[3]*-faddagi*[5] *aigi amentir èkon.» Ogikkon haiir-*
la brique d'or la brique d'argent à moi montre dit-elle et l'homme s'em-

kattôskon.[6] *Giritton*[7] *eg̃ekkè tâgí : «min ellingal?» Ogikkon*
barrassa et le singe à la suite venant qu'est-ce donc et l'homme

wètirkon : «aigi tûba[3]*-deheb*[4]*-tûba*[3]*-faddagi*[5] *amentirangi bu-*
(lui) dit à moi la brique d'or la brique d'argent de (lui) montrer la jeune

ru tebwèn èkon.» Tekkon : «er-ta kittè tègô, ai bu-g̃û
fille insistant dit dit-il et lui quant à toi silencieux reste moi m'en allant

nalet târi èkon.» Tekkon : serenè, tègôssun. Giritton[7] *bòg̃*
ayant vu je viendrai dit-il et lui c'est bien il demeura et le singe s'étant

g̃ûgi gâser tûba[3]*-deheb*[4]*-tûba*[3]*-fadda*[5] *wekki elôssun. In*
mis en route château brique d'or brique d'argent un trouva ce

gasur[8] *tirtigon tôtti kómunun diôssun, nugutton tirtin agarrô*
château et le maître enfant n'ayant pas était mort et l'esclave du maître à la place

fille, la fit venir, et après l'avoir corrigée, la rendit à son mari. Les deux époux vécurent heureux dans leur appartement.

Mais il advint que la princesse eut l'idée de voir le palais *briques d'or, briques d'argent.* Le bûcheron fut encore dans l'embarras et le singe s'étant mis au courant de l'affaire, vint encore à son secours. «Attendez sans inquiétude, dit-il, je trouverai ce qu'il faut.» Il en fut ainsi fait. Le singe partit à la recherche, et il arriva enfin à un palais construit en briques d'or et d'argent. Le roi était mort, et comme il n'avait pas d'enfants, son esclave avait

1. مبسوطا — 2. بعد — 3. طوبة — 4. ذهب — 5. فضّة — 6. حيّر — 7. قرد — 8. قصر

kursîr[1] *âgin. Giritton*[2] *tennar toğûkon. tôğûgi : «embâbki*
sur le trône demeure et le singe chez lui entra et étant entré ton père

ar deũkoran[3] *tôd! er men or dîngal ten-tôtti*
prenant qu'ils aient souillé ô l'homme toi pourquoi le roi puisqu'il est mort son fils

wètirmengon kursîr[1] *âgin!» Nagutton : «Ter teddè tôtti*
et tu n'avertis pas sur le trône tu restes et l'esclave lui est-ce que un fils

kon èkon!» — «Ter men tôtti kómenen! Ten tôd âgmen!
il possède dit-il lui pourquoi un fils il n'a pas son fils n'existe-t-il pas

Ekkenè irgi tâgi ka-amentiriri, ia kilâb![4]*» Adem mallegon*
tout-à-l'heure à vous venant je (vous) le ferai voir ô chiens hommes et tous

isande kerkerkoran.[5] *Tinnanan nibdigongi tinn-angaren-*
de crainte tremblèrent «se secouer» alors leurs et nattes leurs et

kigongi awiddi ğahiziröggi[6] *tèkkoran. Giritton*[2] *: «im-*
lits ayant étendu ayant fait les préparatifs attendirent et le singe en

belûwo èkon!» Tirgon imbel tin-nugdigon, tin-nogorigon,
route dit-il et eux se levant leurs et esclaves mâles leurs et esclaves femmes

tin-kamligon, tin-kagligon deg belkoran. Ogikkon ğûgi
leurs et chameaux leurs et chevaux parant se mirent en marche et l'homme allant

pris sa place. Le singe entra et adressa à l'esclave de vifs reproches de s'être emparé du trône, sans avoir prévenu les enfants du roi. «Avait-il donc des enfants?» repartit l'esclave. — «Certes! et un fils qui me suit; malheur à vous, misérables!» A ces mots tous les Arabes furent remplis de crainte, et on s'empressa à mettre le palais en état de recevoir son maître. Le singe s'en courut vers celui-ci : «en route!» cria-t-il, et bientôt le bûcheron vint s'installer dans son nouveau palais avec son épouse, ses esclaves

1 كرسى — 2 قرد — 3 [illegible] — 4 كلاب — 5 كركر — 6 جهز

tennèngi	*gâsorrô*[1]	*undurkon.*	*War*	*udè*	*tebargi,*[2]
sa femme	dans le palais	introduisit	de loin	à l'inverse	étant dans une condition

χaššâb[3]	*èsim*	*bâder*[4]	*giritted*[5]	*ogiğ*	*sultan*[6]	*ankon.*
bûcheron	avoir été	après	par un singe	un homme	sultan	devint.

mâles et femelles, ses chevaux et ses chameaux. — Voilà comment, par l'esprit d'un singe, un homme, ô retour de fortune! de bûcheron qu'il était devint roi.

V

Id	*wè*	*ğullè*	*wèi*	*tawwō*	*fīkunin*	*ğullelton*	*naddika*
Homme	un	arbre	un	sous	était se trouvant	de l'arbre	ce qui provient

dōla	*kabintāni.*	*Wīda*	*halbissèn*[7]	*wè*	*ğu*	*urka*	*samēg*	*gak̄kōtir*
ramassant	il mangeait	alors	renard	un	venant	la tête	le menton	lui rasa

sankiddi	*wèka*	*sankirrotir,*	*issigon :*	*idè*	*wèka*	*idkirō'eiia.*	*Tar*
vêtement	un	lui ayant revêtu	interrogea	femme	une	s'il lui fera épouser	Lui

Le renard et le pauvre homme.[8]

Il y avait un pauvre hère qui se tenait sous un arbre, cueillant les fruits pour s'en nourrir. Un renard vint à lui, lui rasa la tête et le menton,[9] lui donna un vêtement. Puis il lui demanda s'il n'avait point envie de prendre femme. «Eh! répliqua l'homme, ce n'est pas là mon affaire.» — «Vous n'aurez, dit le renard, nul souci

1. قصر — 2. Locution proverbiale. — 3. خشّاب — 4. بعد — 5. قرد — 6. سلطان — 7. ابو الحصين — 8 Conté par Osman Mohammed K'amis d'Aniba en face d'Ibrim. Dialecte fadik̄ka. — 9. Les Nubiens, comme les autres Musulmans, se rasent la tête, à l'exception du sinciput; les enfants, par un usage qui leur vient de l'Égypte antique, gardent une mèche au coin de l'oreille. — Le renard fait à son protégé d'aventure, une toilette de fiancé.

wala: «lala[1] iion; in ğallanna-immun aiion: ingir aiko wakabintan
alors non dit cette affaire de moi n'est point dit-il ainsi moi seul étant mangeant

tikkaiie, andoro gen aiion.» Wala halbissèn[2] igatiron: «ğallin dam-
si je reste pour moi c'est mieux dit-il alors le renard lui dit ton affaire qu'il

munaiia.» Ğuwagon sultan[3] wènn aska firikkirōsa kiron. Wala in
n'y a pas et étant parti roi d'un la fille ayant demandé il revint alors cet

id issigon: «sikkir awseiia, halbissèn!»[2] Wala igatiron: «sultan[3]
homme demanda comment as-tu fait renard alors il lui dit roi

wènn aska firikkiroseiia.» Wala itton kutta wiğğon: «uttu ur
d'un la fille ayant demandé qu'il dit alors et l'homme se levant pleura de gens tête

mèrigonn aska-lè aiga firikkiroiia!» Wala halbissèn[2] igatiron:
coupant la fille pour moi es-tu ayant demandé alors le renard lui dit

«ğallin dammunaiia»; ak'arrogon[4] kutta ğu dibba dagi-
ton affaire qu'il n'y a point et à la fin se levant allant la nuit des noces ayant

rosa kir erikkireda falon, in itta eğğuwagon, funti[5] wèi tawwo
fixé vint et ayant pris sortit cet homme et ayant emmené palmier un sous

de ce chef.» — «Mieux vaut n'avoir à nourrir que moi seul et rester sans femme.» — «Ne vous préoccupez de rien, vous dis-je.» Et le renard s'en fut demander pour lui la fille d'un roi et revint le trouver : «Qu'avez-vous fait?» dit l'homme. «J'ai obtenu pour vous la fille d'un roi.» Alors l'homme se leva et s'écria tout en larmes : «Comment allez-vous chercher la fille de gens qui coupent la tête!» — «Mais soyez donc sans crainte,» fit le renard qui partit au palais du roi et fixa la date de la soirée des noces. Puis il retourna prendre l'homme, l'installa sous un palmier, et l'ayant revêtu d'une chemise mouillée, il se rendit de nouveau chez les

[1] لا. — [2] ابو الحصين. — [3] سلطان. — [4] اخر. — [5] [illegible]. Benne.

uskirōsa, gamīs[1] *wèka amanna taffa udreda, burun*
ayant placé chemise une dans l'eau ayant mouillé le revêtit de la jeune fille

uttulog ḡuwon sultan[2] *nōgilla. Wīda sultann*[2] *uttu halbissènga*[3]
chez les gens il alla du sultan au palais alors du roi les gens renard

issigsan ádamirilōiia.[4] *Tar wīda īgatiǩkon: «abagon sigir wè-*
interrogèrent où sont les gens Lui alors leur dit et la provision bateau en

ranga dārintan, degerkon sigir wèranga dārintan, sefā-[5]
premier (l'un) il y avait et vêtements de noce bateau en suivant (l'un) il y avait et le cor-

gon sigir wèranga dārintan, tug wè kir kiddiroḡḡon aiion, it-
tège bateau en suivant (l'un) il y avait vent un venant les engloutit dit-il et

ton, yādūbin,[6] *enneda fās aiion». Tèr wīda issigsan idilōiia:*
l'homme par bonheur ayant retiré je suis parti dit-il eux alors demandèrent où est l'homme

tar wīda īgatiǩkon: «id mónosa tawwōlog āgnaiia: «ingir finta
lui alors leur dit l'homme refusant là-bas qu'il se tient ainsi me trouvant

sikkir ádamiri[4] *kulla ḡuweiia.» Tèkkon wīda īgatissan: «kir*
comment des gens auprès de irai-je et eux alors lui dirent étant venu

parents de la jeune fille.[7] Les gens du roi demandèrent où était le fiancé. «Ne comptez plus sur lui, leur dit le renard; il arrivait avec ses navires : un pour les provisions, un autre pour les vêtements et les parures, le troisième pour le cortège; un coup de vent a tout chaviré; nous avons eu grand' peine à tirer le maître au rivage; il est resté là-bas, honteux, refusant de se présenter à vous en l'état où il s'est mis.» — «Mais, s'écrièrent-ils, si, après avoir fait le chemin, il s'en retournait, le monde jaserait; il faut qu'il

1. قميص — 2. سلطان — 3. ابو الحصين — 4. ابن ادم — 5. زفّة — 6. vulg. يادوب — 7. «.... Si vous voulez suivre mon conseil votre fortune est faite; vous n'avez qu'à vous baigner dans la rivière, à l'endroit que je vous montrerai, et ensuite me laisser faire.» Le *Chat botté* dans Perrault.

widkan misarian,[1] *kir edōseissan.»* *kittigon idirtissan*
s'il retourne c'est un scandale qu'il vienne épouser (dirent-ils) et vêtements lui envoyèrent

kon edaiia. Wida edōsèn ak'arra[2] *halbissèn*[3] *kir iga-*
avec quoi il épouse ensuite de l'action d'épouser à la suite le renard venant dit

tiron in itta : «kólodtin naharka[4] *aũn kikaiie, aiga dummeda*
à lui à cet homme du septième le jour lorsque moi je viens moi ayant saisi

tog aiion, tèron ikka issikkawwan, irbumunneiia igatikkiwwan,
frappe dit-il et si eux toi ils interrogent que je ne sais pas dis-leur

ai tèkka fè' igatikkirrani.» Wida halbissèn[3] *noga gu kiron,*
moi eux étant je leur parlerai alors le renard étant parti s'en allant revint

in id dumma togoson. Wida issigsan sultanu[5] *uttu : «illim*
cet homme saisissant frappa alors questionnèrent du roi les gens pourquoi toi

togoiia abulk'assègga!» Takkon irbumuun eiiosa, gu[6] *tigoson.*
frappes-tu le renard et lui je ne sais pas ayant dit allant resta coi

Wida halbissègga issigsan, igatikkon: «abagtan diia-inan lim-
alors le renard ils interrogèrent il leur dit derrière lui comme il y a beaucoup parce

vienne de suite et épouse la princesse.» Ils envoyèrent à l'homme des habits de noce, et le mariage se fit. Or, le renard dit au nouvel époux : «Je reviendrai le septième jour; saisissez-vous alors de moi et frappez-moi, et si les parents de la princesse vous questionnent, répondez : «Je ne sais pas.» Le moment venu, l'homme donna les coups; les parents de la princesse, étonnés et entendant la réponse qu'avait dictée le renard, demandèrent aussi à ce dernier pourquoi il était battu de la sorte; il leur apprit que l'équipage du maître était trop considérable, que le motif des coups était

[illegible] — احر. 3. — ابو الحصين. 4. — نهار. 5. — سلطان. — 6. J'ai traduit [illegible] et [illegible] par leur sens propre, en réalité, devant les verbes, ils sont employés [illegible] le premier comme دو en arabe, le second comme le س du futur.

miğkummunnīlogō[1] *aiga tōgon aiion.» Wīda ènki sultannogo ğusan*
que je ne l'ai pas réuni moi il a battu dit-il alors les femmes au roi allèrent

idèntanga tirōseiia; sultangon:[2] *«masan, dummeda ğu(w) aiion». Wīda*
sa femme qu'il accorde et le sultan bien ayant pris et va dit-il alors

halbissèn in itta īgatiron: «idènga erikkireda falan naharka,[3]
le renard à cet homme dit (à lui) l'épouse quand tu prendras de la sortie le jour

ai fe ğu kir aiion. Wīda kiron erikkireda faššan naharka[3]
moi étant allant et je viens dit-il alors il vint ayant pris de leur sortie le jour

awwaltannil[4] *taññа dawwil udroğğon, dawwil udrō-*
en avant d'eux marchant dans le chemin il les fit entrer dans le chemin et les ayant

ğagon awwilkatīr[4] *nogon. Ğuwagon ğallāba*[5] *wèkūg elğon.*
fait entrer vers en avant il s'en alla et étant allé des négociants certains il rencontra

Wīda īgatikkon: «kutta dunian[6]*-dōro falafikka nalan aiion.» Kut-*
alors il leur dit debout! de la foule à cause qui accourt voyez dit-il s'étant

ta guññōsa: hisèn,[7] *minā 'issan, inguī? Tar wīda īgatikkon: ingu*
levés et ayant vu ô renard quoi ils dirent ceux-ci lui alors leur dit ceux-ci

son incapacité à le réunir, ce qui retardait le départ des époux. A ce discours, les femmes allèrent vers le roi et le prièrent de remettre la princesse aux mains de son mari; le roi y consentit et dit à l'homme : «Prends ta femme.» Alors le renard parla à ce dernier : «Le jour où tu emmèneras ta femme, il faut que j'assiste à sa sortie du palais.» Il vint, en effet, et ayant réuni tout le monde, il prit la tête, marchant bien en avant du cortège. Il aborda des négociants et leur dit : «Que faites-vous? debout! regardez cette troupe qui s'en vient!» Ils se levèrent et ayant aperçu la foule des invités, ils demandèrent : «Quels sont ces gens-là, ô renard?» —

1. لمّ — 2. سلطان — 3. نهار — 4. اوّل — 5. جلّاب pl. جلّابة — 6. دنيا — 7. ابو الحصين

tèria nalakka urka meratikkentan taññа dakkinnan
lors de leur action de voir une tête après l'avoir coupée en marche ils demeurent

aiion. Tekkon : U min-ná tōǧuwa 'issan? takkon : ǧu baharra[1]
dit-il et eux nous dans quoi nous entrons dirent-ils et lui allant dans le fleuve

tokkan aiion. tèri ukka fatoǧǧō[2]*-famini; kidda tiqal-*
entrez dit-il eux vous jusqu'à ce qu'ils aient dépassé ayant plongé afin de

leiiagon diǧisan. Wida h'albissèn[3] *ǧallābūn*[4] *kirriga wèga*
rester ils moururent alors le renard des négociants les effets poussant

udekkatikkon; taddotongon aurwelangoson: wīda īn h'albissèn[3] *irga*
il les leur remit et de là il se mit en avant ensuite ce renard le grain

naddifed-agi wèkulog guwon, igatikkon: «ur minga aǧǧuru 'iion?
nettoyant à certains il alla leur dit vous quoi vous restez dit-il

kutta guwan aiion dunian-doro[6] *falafikka.» Tèkkon kutta guñ-*
vous levant voyez dit il la foule vers qui est courant et eux se levant ayant

nosa: h'isèn, miná issan?» H'albissèngon[3] *igatikkon: «mangu tè-*
aperçu ô renard quoi cela direut-ils et le renard leur dit ceux-là lors

Ces gens-là! ils coupent la tête de tous ceux qu'ils rencontrent!» — «Où nous cacher?» s'écrièrent-ils. — «Il n'y a pour vous cacher que le Nil, conseilla le renard, entrez dans le fleuve et restez-y jusqu'à ce qu'ils aient passé.» Ils descendirent dans l'eau et y périrent. Alors le renard prit leurs bagages et les amena à l'époux de la princesse. Puis il reprit les devants et arriva auprès d'hommes qui nettoyaient du grain : «Que faites-vous, leur cria-t-il, voyez! voyez tout ce monde!» Les vanneurs tournèrent aussitôt les regards vers la troupe des gens de noce : «Qu'est-cela, dirent-ils, maître? — «Cela, répondit il, ce sont des gens qui prennent la tête

دنيا 6 — سقى 5 — جرابه ام جلّاب 4 — ابو الحصين 3 — فات 2 — بحر 1

rin nalakka urka meratèntan dakkinnan aiion.» Tèkkon: «'hisèn[1]
de leur voir une tête alors la coupant ils sont dit-il et eux renard

u min-ná tōḡuwa 'issan?» Takkon īgatikkon: «bah'arra[2] *tokkan-*
nous où nous entrons dirent-ils et lui leur dit dans le fleuve entrez

eiia;» tèkkon bah'arra[2] *tokka dīḡisan. H'albissèngon*[1] *iwga*
donc et eux dans le fleuve étant entrés ils moururent et le renard le grain

enna tirōḡon, ḡallābūn[3] *dukkil middikakka, in idin šaiilton*[4]
prenant leur donna des négociants dans les sacs ayant versé de cet homme du bien (c'est)

aiion. Wīda h'albissèni[1] *taddoton awwelangōsa,*[5] *kamrīn nor-*
dit-il ensuite le renard de là s'étant mis en avant de chameaux près les

kūlog ḡuwon, īgatikkon: «ur minga iwḡurū 'iion? kutta
maîtres il alla il leur dit vous quoi vous faites paître dit-il vous levant

dunian[6]*-dōro falafikka nalan aiion.» Tèkkon kutta guññōsa: «h'i-*
la foule vers qui court voyez dit-il et eux se levant ayant vu ô re-

sèn,[1] *miná in issan?» h'albissèngon*[1] *īgatikkon: «mangu tèrin*
nard quoi cela dirent-ils et le renard leur dit ceux-là lors de leur

de ceux qu'ils rencontrent.» — «Que faire, maître?» — «Cachez-vous dans le Nil, et attendez qu'ils passent.» Ils descendirent dans le fleuve et y périrent. Le renard appela ses compagnons : «Voilà, leur dit-il, le grain de mon prince»; et il en fit remplir les sacs à provisions laissés par les négociants. Il se remit encore en marche et croisa peu après des chameliers qui faisaient paître leurs troupeaux et leur cria : «Eh! que faites-vous? voyez! voyez cette cohue!» Et les chameliers tournèrent les yeux vers la foule qui s'approchait : «Qu'est cela, maître?» dirent-ils. — «Cela, fit le maître

1. ابو الحصين — 2. بحر — 3. جلّاب — 4. شئ — 5. اوّل — 6. دُنيا

nalakka urka meratèntan dakkinnan aiion.» — «H'albissèn,[1] u min-ná
voir une tête alors la coupant ils sont dit-il ô renard nous où

tōğuwa 'issan.» Tar wida īgatikkon: «bah'arra[2] tokkaneiia tè-
entrons-nous dirent-ils lui alors leur dit dans le fleuve que vous entriez lors de

riu kir futoğğō[3]-fāmini.» Wīda bah'urra[2] torğekkagon diğisan;
leur venue jusqu'à ce qu'ils passent alors dans le fleuve et étant entrés ils périrent

h'albissèngon[1] kamriga wèga ulekkatikkon. Wida taddoton
et le renard les chameaux ayant conduit il les leur remit alors de là

aurelangoson[4] tigug amanga aga irğakkikulog guwon: «ur
il se mit en avant des bœufs l'eau étant vers des gens faisant boire il alla vous

minga irğakkurū 'iiom?» Tèr wida: «miná, h'isèn,[1] in issan?» — kutta
quoi vous abreuvez dit-il eux alors quoi renard dirent-ils vous levant

dunian -doro falafikka guñan aiion;» guññosagon: h'isèn,[1] miná in
de la foule à cause qui court regardez dit-il et ayant vu renard quoi ceci

issan?» H'albissèn[1] wida igatikkon: «ingu tèriu nalakka urka mera-
dirent-ils et le renard alors leur dit ceux-ci lors de leur voir une tête alors la

renard, ce sont gens qui coupent la tête de ceux qu'ils rencontrent! «Où nous cacher, maître?» — «Il n'y a que le Nil où vous cacher, en attendant qu'ils passent. Et les chameliers descendirent dans le fleuve et y périrent, et aussitôt le renard s'empara des chameaux et les consigna aux arrivants. Derechef, il partit, et avisant des bouviers qui faisaient boire des bœufs, il leur cria: «Eh quoi! vous pensez à faire boire des bœufs?» — «Qu'y a-t-il donc?» répondirent-ils. «Mais regardez, regardez cette cohue.» Les bouviers se précipitèrent et aperçurent le cortège: «Qui sont

دنيا ٥ — اقل ٤ — فات ٣ — بحر ٢ — ابو الحصين ١

tèntan dak̄kinnan aïon;» tèr igsan: «min-ná tōḡuweïia?» Takkon
coupant ils sont dit-il eux demandèrent où que nous entrions et lui

«bah'arra[1] *tok̄kan aïon;» bah'arra*[1] *tok̄ka dīḡisan. H'albissèngon*[2]
dans le fleuve entrez dit-il dans le fleuve étant entrés ils périrent et le renard

wèga udek̄katik̄kon tigūga in id sultann[3] *aska édon ut-*
ayant conduit leur remit les bœufs de cet homme du roi la fille qui épousa aux

tūga. Wīda h'albissèn[2] *awwelangōson.*[4] *murtigūga aga*
gens puis le renard se remit en avant chevaux des occupés à faire

iwḡikūlog guwon: «ur minga iwḡurū aïon!» — «mìná, hi-
paître vers il alla vous comment vous faites paître dit-il quoi re-

sèn, in[2] *issan?» — «kutta dunian*[5]*-dōro falafikka nalan aïon:»*
nard dirent-ils vous levant de la troupe à cause courant regardez dit-il

nalōsa: «h'isèn,[2] *mìná in issan?» Tar wīda īgatik̄kon: «man-*
et ayant vu renard quoi ceci dirent-ils lui alors leur dit ceux-

gu tèrin nalakka urka meratèntan dak̄kinnan aïon.» Tèr
là lors de leur voir une tête alors la coupant il passent dit-il eux

ces gens? ô renard!» — «Ces gens-là, ils coupent la tête de ceux qu'ils rencontrent.» — «Où nous cacher?» — «Dans le Nil, là.» Et ils descendirent dans le fleuve et y périrent. Alors le renard chassa les bœufs vers la suite de l'heureux époux. Et encore il prit les devants, et encore il trouva des pâtres qui faisaient paître des chevaux et leur cria: «Eh quoi! vous vous occupez de vos chevaux?» — «Qu'as-tu donc, renard?» lui répondit-on. — «Mais voyez, voyez cette cohue!» Et les hommes tournèrent immédiatement les yeux vers la troupe bruyante: «Qui sont ces gens? ô renard!» — «Ces gens, ils coupent les têtes de ceux qu'ils ren-

1. بحر — 2. ابو الحصين — 3. سلطان — 4. اوّل — 5. دُنيا

wida : ū min-ná tōğuwa 'issan?» h'albissèngon[1] īgatikkon :
alors nous où nous allons entrer direut-ils et le renard leur dit

«bah'arra[2] tokkan-iia!» bah'arra[2] torğekka diğisan. Wīda h'al-
dans le fleuve que vous entriez dans le fleuve étant entrés ils périrent alors le

bissèn[1] murtiga wèga udekkatikkon «idin murti-
renard les chevaux ayant emmenés leur délivra de l'homme que ce sont les

linnaiia;» taddotongon awwelangōson[3] urtigiriga, aga iwği-
ce sont (disant) et delà il se mit en avant des troupeaux étant vers des gens

kulog ğuwon: «ur minga iwğurū aiion!» — «miná, h'isèn,[1]
taisant paitre il alla vous quoi vous faites paître dit-il quoi renard

in issan!» — «kutta dunian[4]-doro falafikka guñan aiion.» Kutta
direut-ils se levant du monde à cause arrivant regardez dit-il se levant

guñnosagon, «miná man nag' issan?» Tar wida igatikkon: «mangu tè-
et ayant vu quoi ceux-là sont-ils dirent-ils lui alors leur dit ceux-là lors

rin nalakka urku meratèntan dakkinnan aiion!» — «u min-ná
de leur voir une tête alors l'ayant coupée ils passent dit-il nous où

toğuwa 'issan!» — «bah'arra[1] tokkan aiion;» bah'arra[1] torğekka-
nous entrerons dirent-ils dans le fleuve entrez dit il dans le fleuve et étant

gon diğisan. urtigirig wèga udekkatikkon in id sul-
entrés ils périrent les troupeaux ayant emmené les remit à cet homme du

tann aska edagineiia. Wida h'albissèn[1] taddoton awwelangoson[3]
sultan la fille qui avait épousé alors le renard de là se mit en avant

contrent!» — «Où nous cacher, ô renard?» — «Dans le Nil, cachez vous là!» Ils descendirent dans le fleuve et y périrent. «Les chevaux du prince!» fit-il à son monde. Une nouvelle course de maître renard procura de la même manière des troupeaux. Il ne

1 ابو الحصين — 2 بحر — 3 اوّل — 4 دنيا

gu irkabin nōgil bappa[1] *kokkatiron:«nai indō āgī aiion?»*
allant d'un ogre à la maison la porte lui frappa qui ici demeurant dit-il

Wīda irkabi fala kiron:«ai āgr aiion.» Wīda h'albissèn[2] *īgati-*
alors l'ogre sortant vint moi je demeure dit-il puis le renard lui

ron:«minga āgī indō? kir dunian[3]*-dōro falafikka guñ aiion.»*
dit quoi restes-tu ici viens du monde à cause arrivant regarde dit-il

Wīda irkabi guññōsa:«h'isèn,[2] *miná man aiion manguyi?» h'albis-*
alors l'ogre ayant vu ô renard quoi cela dit-il ceux-là le re-

sèn[2] *wīda īgatiron : «mangu tèrin nalakka urka meratèn-*
nard alors lui dit ceux-là lors de leur voir une tête alors l'ayant

tan dakkinnan aiion.» Irkabigon «ai min-ná torgōi aiion?» H'albis-
coupée ils passent dit-il et l'ogre moi où entrant dit-il le re-

sèn[2] *wīda īgatiron:«danbilton silatti wèka sukkirtikkowwo, ga-*
nard alors lui dit du toit natte une si nous te la descendons t'étant

s'arrêta point, il s'élança, et cette fois, il se dirigea vers la maison d'un ogre. Il frappa à la porte, disant : «N'y a-t-il personne ici?» L'ogre sortit : «C'est moi qui suis dans cette maison» répondit-il. «Et qu'y faites-vous?» reprit le renard. — «Que t'importe, renard?» — «Eh bien! levez les yeux, ô ogre, et voyez ce qui vient.» L'ogre regarda et aperçut la foule : «Qui sont ces gens, ô renard?» — «Ces gens, ils coupent la tête à ceux qu'ils rencontrent.» — «Où me cacher?» — «Nous allons, dit le renard, vous descendre une natte du toit,[4] enveloppez-vous dans cette natte et

1. باب — 2. ابو الحصين — 3. دُنيا - 4. Trait local. La vallée du Nil à partir d'Edfou est infestée par les fourmis blanches qui anéantissent à bref délai les bois de construction. Aussi la plupart des maisons nubiennes ne sont-elles que des enclos en pierres sèches, sans terrasses; quelques pièces sont recouvertes avec des branches de palmier, du dourah, des nattes.

ra *fiios* *aiion:»* *sukkir* *tirangon,* *gara* *fiioson.*
enveloppe tu dors dit-il et après la descente s'étant enveloppé il se coucha

W'albissìngon[1] *ikka* *dumiroson* *dorrog* *tawwologo,* *irkabitotton*
et le renard du feu alluma par le haut et le bas et l'ogre

guggon. *k'albissìngon*[1] *uburti* *gugokon* *afaškongo*[2] *foggon.* *babil-*
se brûla et le renard la cendre ayant brûlé et les débris versa et à la

gon *tigoson.* *Wida* *attu* *kaššan* *in* *id* *sultann*[1] *uska* *edafikka*
porte il se tint puis les gens vinrent de cet homme du sultan la fille ayant épousé

zaffi[5] *kir* *kagokun:* *k'albissìn*[1] *wida* *igatikkon* : «*indolog*
le cortège venant qui conduisaient le renard alors leur dit par ici

kakkaniia! *nokka* . *duwwissoni.*» *Wida* *torjaššan* *mille-*
venez l'habitation car nous y sommes arrivés alors ils entrèrent tous

tenni *nogiddo,* *uahar*' *tuskogon* *tigsan;* *uahar* *tuskon* *ak'arra*'
eux dans la maison jours et trois restèrent jour des trois à la fin

nogsan *adamiri* *burug* *oggurokkun.*
partirent les gens la fille ceux ayant amené

Wida *k'albissìn*[1] *guran* *idlogo,* *igatiron* : «*nalonú* *aiin*
puis le renard alla vers l'homme lui dit as-tu vu de moi

couchez-vous.» Ils descendirent une natte du toit, l'ogre s'enroula dedans et se coucha; aussitôt le renard alluma du feu en dessus et en dessous, et ayant enlevé les débris et les cendres, se tint sur la porte jusqu'à ce qu'il aperçut les époux et leurs invités. «Par ici, leur cria-t-il, nous voici dans notre maison!» Ils entrèrent, et restèrent trois jours; après quoi, chacun s'en fut chez soi.

Or, le renard aborda l'homme et lui dit : «N'est-ce pas à moi

احد 7 — نهار 6 — زفه 5 — سلطان 4 — دلى [illegible] — [illegible]

ikka awatissinga? wida dikaiie, minga fa awadènī 'iion?»
à toi ce que je t'ai fait alors quand je meurs quoi étant tu me fais dit-il

Itton īgatiron : «dīkan k'amustaašar[1] *iomga*[2] *mètamga*[3] *f'*
et l'homme lui dit si tu meurs quinze jours funérailles étant

awr aiion, gorondi wèkon fa gōğr aiion.» H'albissèngon[4]
je fais dit-il taureau et un étant j'égorge dit-il et le renard

«masaī», noga kiron nahar[5] *wèka marğaka dīa fiiōson, fa-*
bien étant allé il revint jour un faussement étant mort il se coucha ma-

ğir[6] *wèka; wīda id kir: «min in h'albissènga*[4] *dikirō 'iion? hōi*
tin un alors l'homme venant qui ce renard a mis à mort ô

ošši, kir in h'albissènga[4] *kul wèka udros aiion.» Wīda ošši tol-*
esclave viens ce renard dans trou un fais entrer alors l'esclave le traî-

la ğu kulla udrōson. Wīda h'albissèngon[4] *fiia*
nant étant allé dans un trou le fit entrer puis et le renard restant couché

mašan dukkisin kella kutta nogu āg detta kaba
du soleil jusqu'à l'apparition s'étant levé étant allé étant maraudant mangeant

que tu dois tout ce qui t'arrive? Quand je mourrai, que feras-tu pour moi?» — «Quand tu mourras, répondit l'homme, je te ferai quinze jours de funérailles et je te sacrifierai un taureau.» «Bon!» dit le renard, et il s'en alla à son terrier. Il revint un matin, et contrefit le mort. L'homme sortit et vit le renard gisant : «Eh! qui a tué le renard?» dit-il. Puis il appela son esclave et lui commanda : «Prends ce renard et mets-le dans un trou!» L'esclave traîna le renard jusqu'à un trou. Le renard attendit le coucher[7] du soleil; il alla en chasse, mangea et retourna s'étendre à la place de la

1. خمسة عشر — 2. يوم — 3. وَضِيمَة vulg. égypt. ميطم — 4. ابو الحصين — 5. نهار — 6. فجر — 7. Le texte porte «jusqu'à l'apparition du soleil».

kir fiioson dia. Wida in id oššig ōgiron, «widagon
revenant il se coucha mort alors cet homme l'esclave appela et encore

eğğu wirkos aiion;» eğğu wirkoson: widagon mašan
ayant emporté jette dit-il l'ayant emporté il jeta et encore du soleil

dukkisin kella kutta nogon. lebta kiragon wallokkigon fiio
jusqu'à l'apparition s'étant levé il alla retournant et venant et le lendemain il se

son. Wida in id tangakka ogiron: «inga eğğu baharra[1]
coucha puis cet homme son fils appela ceci ayant emporté au fleuve

udreiia;» wilid[2] *eğğu udrosoni, kuğğa faloson, kira-*
que tu fasses entrer l'enfant ayant emporté alors il le jeta ayant nagé il sortit et il

gon fiioson lebta. Wida id tarko eğğu bah'arra[1]
revint il se coucha étant revenu puis l'homme lui-même l'ayant emporté au fleuve

udrallciioni, giggoson. id wida haiirtakkoson;[3] *wida h'al-*
comme il allait jeter il rit l'homme alors fut étonné alors le re-

bissèn[4] *egatiron: «innè nahar*[5] *dimi diğin metami,*[6] *gorondig fa*
nard lui dit est-ce ceci de jour quinze funérailles du taureau étant

veille. «Esclave, commanda encore l'homme, prends ce renard et jette-le au loin.» L'esclave exécuta l'ordre. Une troisième fois le renard vint et fit le mort. L'homme alors appela son fils et lui dit : «Prends donc cela et jette-le au Nil!» Le jeune homme prit le corps et le lança au Nil. Le renard gagna le bord à la nage et revint le lendemain. Pour ce coup, l'homme se mit en état de jeter lui même le renard au fleuve, et il donnait l'élan . . . . . le faux mort éclata de rire : son ami s'arrêta étonné. Le renard lui dit alors : «Voilà ces funérailles de quinze jours, voilà le sacrifice du taureau que tu m'avais promis! C'est bien, je vais te remettre dans

1 بحر. — 2 ولد. — 3 تعجب. — 4 ابو الحصين. — 5 نهار. — 6 مأتم.

goǧsīniia?» Wīda k'albissèn[1] *īgatiron : «masaiia, ai ikka irin*
l'égorgement alors le renard lui dit c'est bien moi à toi de toi

dāfīsinna ken usil udiddil aiion.» Wīda itton «lala[2] *'iion,*
dans l'état ainsi dans le mal je mettrai dit-il alors et l'homme lui dit non

ai ikka irbirkummun aiion.» Wīda takka ak'arra[3] *šurūta*[4] *ausan*
moi toi je n'ai pas connu dit-il alors ceci après convention firent

kulli iomga[5] *k'albissènga*[1] *dirbad šibir wèka tènnannogo; wīda*
chaque jour au renard poules panier (d')un pour le don puis

kulli[6] *iomga*[5] *kir dirbad tanga āg dumma kabinta*
chaque jour venant poules ses étant ayant pris comme il mangeait

dīōson.
il mourut

la condition où tu étais jadis.» — «Pardon, dit l'homme, je ne t'ai pas reconnu.» Sur ce, ils convinrent que l'homme donnerait tous les jours un panier de poules au renard, et chaque jour le renard reçut les poules jusqu'à sa mort.[7]

1. ابو الحصين — 2. لالا — 3. آخر — 4. شروط — 5. يوم — 6. كل — 7. Dans un conte arménien et tartare que M. Renan a rapproché de l'histoire de Tobie (*L'Église Chrétienne*, 3e éd., p. 560), l'âme d'un mort reprend une forme humaine pour s'attacher au voyageur qui a enseveli son corps laissé sans sépulture, et lui procurer tous les biens et l'épouse de choix que notre ingrat doit à l'industrie du renard. Finalement, le voyageur propose le partage à son bienfaiteur. L'auteur de notre apologue semble s'être inspiré de cette légende; mais préoccupé de faire ressortir la vilenie des hommes, il dispose en contre-partie les épisodes empruntés : pour lui, le zèle du renard est absolument désintéressé; la scène de l'ensevelissement ne précède pas, elle suit le récit des bienfaits, et c'est une scène d'ingratitude, non de charité de la part de l'homme. Ce dernier n'offre de rien partager et se borne à une simple promesse de funérailles que le renard échange, d'ailleurs, avec empressement contre une ration de poules.

VI

Illon Ulumgon Kummalin.

Undein amanni kulli[1] *gamiddo dawungon, tangis tunga Tossiga*
De jadis l'eau toute année que s'accrut nom son Tossi

ikkossan irkig kindissinna. Ulum-mèkka eğğu ğabalin[2]
on appella des pays lors de l'engloutissement crocodile un emportant du désert

gasko wirkosson; Tossi wida wirkosa, sukkōsongoni.
au milieu il le jeta Tossi ensuite l'ayant jeté et fut il se retira

Gam dimèruwon bādil.[3] *id wè ğabalin*[2] *gaskolog ğuwa-*
Année de douze à la suite de homme un du désert dans le milieu pendant

jintan, ulumga fin nalon; nala wida : «ir min aiion.»
qu'il est allant le crocodile couché vit voyant alors toi qui dit il

— *«ai ulmameun aiion.» — «On min ikk inn' arro aiion?»*
moi un crocodile je suis dit-il et qui toi ici ayant apporté dit-il

L'HOMME ET LE CROCODILE.[1]

Jadis le fleuve s'éleva plus que toutes les autres années. Tos (c'est le nom qu'on lui donna lorsqu'il engloutit les pays), emporta un crocodile au milieu du désert, et, en se retirant, abandonna l'animal où il l'avait jeté.

Douze ans après, un homme passant dans le désert, trouva le crocodile. A sa vue, il s'écria : «De quelle race es-tu?» Le crocodile répondit : «Je suis un crocodile. — «Et qui t'a apporté ici?»

1 كل. — 2 جبل. — 3 بعد. — 1 Apologue raconté par Ali d'Audan (Wadi Halfa).

— *«Tossil' aig āk kèr inna wirkon aiion.» Issa-*
c'est le Tossi qui moi étant montant ici a jeté dit-il et c'est

gengōni šōba inna wirkidan; in agarkōni
qu'il a maintenant un long temps ici mon état d'avoir été jeté cet et endroit

agar anna immun, wala[1] *nōg anna immun. Ikkōni ail' mas-*
endroit de moi n'est pas ni habitat de moi n'est pas et toi à moi une

kig awkkan, aiga amanna awro.» — «Ir aiga, aman-
bonne action tu ferais moi dans l'eau emporte toi à moi dans

na awrokkai, minga fa-dènī?» Takkōni : «inn ail' mas-
l'eau si j'emporte quoi donneras-tu et lui de toi à moi une bonne

kig awsin nagetta, aigōni maskig illa f' awer, on
action l'acte d'avoir fait de même que et moi une bonne action à toi je ferai alors

ikkon naddinnam.»
toi tu verras

Id wīda masai, sokkoda[2] *amanna guwon. U-*
L'homme alors accordant (disant bien) ayant soulevé dans l'eau alla le cro-

— «C'est le Tos qui m'y a jeté. Mais il y a longtemps de cela, et ce lieu n'est point de ceux que j'habite, ni où je puisse séjourner. Fais donc une bonne action en me portant au fleuve.» — «Et que me donneras-tu si je te remets dans l'eau?» — «Service pour service : tu verras (ma reconnaissance).»

L'homme alors le prit et le porta au bord du fleuve. «Jusqu'ici?» dit le crocodile.

1. ولا — 2. La forme ordinaire est *sokkeda*. Le narrateur ayant insisté sur l'exactitude de la prononciation *sokkoda*, il faut admettre un composé *sokk-o-eda*, que je n'ai pas encore rencontré, et dans lequel *ed, ad*, au lieu de s'adjoindre au radical simple, s'adjoint au thème *Rad + o*.

lum wida «inin kell' aiion». Id wida «amann' in imm'
codile alors ici jusqu'à dit-il l'homme alors dans l'eau ici n'est-ce point

aiion, ai turonger ja nogre'ion.» Ulum wida «inin-kell-
dit-il moi je suis pressé je voudrais m'en aller dit-il le crocodile alors ici jusque

ammunu aiion, inn ū bañãakummun aiion, amann' aig udr
ce n'est pas dit-il ici nous n'avons pas convenu dit-il dans l'eau moi entre

aiion.» Masai, kurtil dummilla eda ğuwon. «Widagon,
dit-il ayant dit bien au genou en saisissant emportant il alla et encore

aiion.» Fudin kella, dummilla, eğğuwon. «Widagon. aiion.»
dit-il le nombril jusques en le saisissant il emporta et encore dit-il

Iin-kella, dummilla eğğuwon.
du cou à la limite en le saisissant il emporta

Id wida igateron : «maskig ill' ackumminneia!
L'homme alors lui dit une bonne action avec toi n'ai-je pas fait

kirì[1]-angon dèuki, nogagongeddillèn.»[2] Ulum wida
salaire de mon donne-moi je voudrais bien pouvoir m'en aller le crocodile alors

Et l'homme : «Ne voilà-t-il pas l'eau! Laisse que je m'en aille à mes affaires.» Le crocodile repartit : «Ce n'est pas jusqu'ici, et telle n'est pas notre convention; entre-moi dans l'eau.» L'homme le porta jusqu'à ce que l'eau lui montât à la hauteur des genoux. «Encore!»

Et il l'emmena; l'eau lui venait à la ceinture. «Encore!»

Il continua plus avant; l'eau lui arrivait au cou : «N'en ai-je pas bien agi avec toi, dit il, paie-moi donc mon salaire, car je voudrais

1 [illegible] — 2 Se décompose comme suit : *N-g a gen gen-dill èn.* M. L[illegible] a signalé le [illegible] *gen*, «gen» ayant la signification «être». Ici, le verbe *gen* est [illegible] avec adjonction du suffixe [illegible] qui indique la possibilité ou le moyen de faire l'action. Placé avant la flexion, ce reste invariable, après, il subit les

«la[1] *aiion,*	*ai*	*šōba-immi*	*kabakka*	*kabsid-dotōni!*	*il-*			
non	dit-il	moi	longtemps n'est-il pas	la nourriture	l'action d'avoir mangé depuis	de		
logo	*fa*	*ken*	*aššidanger,*[2]	*aharrogon*[3]	*maskig*	*awal*		
toi	étant	avec	je vais me faire un souper	et finalement	une bonne action	je ferai		
illa.»	*Innogo*	*wīda*	*emerki*	*dawwi*	*fakkitennil*	*kuttōson.*		
avec toi	à cause de cela	alors	une querelle	grande	entre eux	s'éleva		
Innogo	*wīda*	*arab*[4]	*bèi,*	*kam*	*mèkka*	*dogintan,*	*emerkig*	*ukker,*
à cause de cela	alors	arabe	un	chameau	un	qui monte	la querelle	entendant
sukka	*kèron*	*aman*	*garra,*	*takkiǧon.*	*«Minaminnūia?»*	*Baññitta*		
descendant	vint	de l'eau	au bord	il leur cria	qui êtes-vous donc	l'affaire		
wīda	*iǧǧatissan.*	*Arab*[4]	*wīda*	*«šaddo*	*falakkan*	*aiion.*	*ai*	*fa*
ensuite	ils lui dirent	l'Arabe	alors	dehors	vous levant venez	dit-il	moi	étant
baññid	*unnig*	*nalatikkerèni.»*	*Uwonga*	*wīda*	*«masa»*			
affaire	votre	je pourrais voir pour vous	les deux ensemble	alors	bien			

bien pouvoir m'en aller.» — «Non pas!» répondit le crocodile : «Depuis si longtemps je suis privé de nourriture! Je souperai de ta personne, et tu me fourniras ainsi l'occasion de faire à mon tour une bonne action.» Alors une grande querelle s'éleva entre eux. A ce moment passait un Arabe monté sur un chameau; il entendit le bruit, et, descendant de sa monture, il vint vers la rive, leur criant : «Qui êtes-vous?» On lui dit le sujet de la dispute. «Sortez de l'eau, fit l'Arabe, je jugerai votre différend.» Ils répondirent ensemble : «Très bien!» Ils montèrent au bord et l'homme raconta l'histoire. L'Arabe dit : «Est-il vrai que le crocodile était jeté sur

modifications indiquées par le paradigme suivant : *Ai nogagon geddillen* (avec ou sans *i* final), *ir — geddinnammeni, tar — geddinnani; u — geddulloni, ur — geddillokkommeni, ter — geddinnanani.*

1. لا — 2. عشاء — 3. اخر — 4. عربى

issan; masaiagoni fassan barrila.[1] *Id wīda*
direut-ils et ayant dit « bien » ils se levèrent et allèrent au bord l'homme alors

baññittanga baññiğon. Arab[2] *wīda ulumg issigon : « ir*
histoire son raconta complètement l'Arabe alors le crocodile interrogea toi

ğabalin[3] *gasko wirka fioná? » Id wida : « eiio 'iion, alèi*
du désert au milieu jeté tu étais couché l'homme alors oui dit-il c'est vrai

aiion. » Arab[2] *wida ulumga igateron : « siwil fala, fii*
dit-il l'Arabe alors au crocodile dit sur la dune étant allé étends-toi

aiion, if fisin nagetta. » Ulum erdafikummun.[4]
dit-il de toi de l'état d'avoir été couché à l'instar le crocodile ne voulait pas

Arab[2] *wida igateron : « ai baññid unnig naddillei kirkummin-*
l'Arabe alors lui dit moi affaire votre afin que je voie suis je pas

nì ! » Ulmin galbisi[5] *waqtig,*[6] *arábiri*[2] *weruèteuni*
vous du crocodile de l'état de s'être retourné à l'instant les Arabes les uns les autres

takkiga ulumga kattefossan.[7] *Arab*[2] *ulumg igateron : « usilton*
appelant le crocodile garrottèrent l'Arabe au crocodile dit du mal

meilton ailing irbireia. » Kogossan.
du bien toi même que tu sauras ils le transpercèrent

le dos? — Certes, et bien à plat! Alors l'Arabe ordonna au crocodile de monter sur une dune, et de se laisser coucher dans la position où il était, et comme il s'y refusait, « eh quoi! reprit l'Arabe, n'ai-je pas à juger entre vous, et ne faut-il point voir (par moi-même)! » Quand ils eurent renversé le crocodile, les Arabes s'appelant les uns les autres le garrottèrent. Alors celui (qui s'était fait juge) lui dit : « Apprends à distinguer le mal du bien! » Et ils le transpercèrent.

كتف 7 — وقت 6 — قلب 5 — رضي 4 — جبل 3 — عرب 2 — بر 1

VII

Id terè idèn terèkka edōsoni, tōd uwog unniğon, wèkkon
Homme un femme une épousa et garçon deux enfanta et un

šāter[1] Ali,[2] wèkkon šāter[1] Mohammed[3]-ia semmōson.[4] Tennèntōdi
malin Ali et un malin Mohammed nomma leur mère cette

dīōsoni, kiragon tèffāb idèn kud wèkka edōsoni; wo šāter[1] ik-
mourut et et venant leur père femme ennemie une épousa et ô malin et

kon darkunna! Wīda idi wildīga[5] idèn-tan-dan mugoğğa
toi tu y étais alors l'homme les enfants femme sa avec ayant abandonné

hiğāzil[6] kèrōson; iahūdi[7] wèi idènga wèrakiredon. Wīda idèn
au Hegaz partit juif un la femme cohabita avec or femme

tōdi dirbad wèkka goğōsa, wildī[5] tūñi gerayalton[8] kira, ğaw
cette poule une ayant égorgé enfants ces de l'école venant gésier

Pauvre Ali, heureux Mohammed.[9]

Un homme avait épousé une femme dont il eut deux enfants, l'un qu'il appela Malin Ali, l'autre qu'il appela Malin Mohammed. La mère étant venue à mourir, le père prit une seconde femme, — une marâtre; et toi, ô malin, tu étais là! Or, cet homme partit en pèlerinage, laissant ses enfants à sa femme. Elle se donna à un juif. Un jour que cette malheureuse avait tué un poulet, les enfants revenant de l'école, en firent cuire le gésier et le mangè-

1. شاطر — 2. على — 3. محمد — 4. سمّى — 5. ولد — 6. حجاز — 7. يهودى — 8. Vulg. قرايه (lecture). — 9. Histoire en dialecte d'Afia (en face Ibrim), racontée par Soliman Sherif.

totta tokka kabǧisan. Yahudi[1] *totton ǧaw-tan-dan, dungus-tan-*
ce faisant cuire mangèrent juif et ce gésier son avec intérieurs ses

dan, ur-tan-dan firgin keukunin. Idèn tōd wida wildi[2] *tūñiga go-*
avec tête sa avec désirée l'avait femme cette alors enfants ces vou-

ǧoǧalleiani.[3] *dosessan. tìu idèn duwwiterèn nogil fioš-*
lut les égorger et ils s'enfuirent allant femme vieille d'une dans la maison ils cou

san biriš[4] *sèlla. osa kiññin uskurossan; wida kutta nogsanu*
chèrent natte sur une souper sans demeurèrent puis se levant ils partirent

aharra.[5] *wida šater*[7] *Mohammedon oñkani, amanolli sukkinaii; ǧiǧ-*
à la fin or malin Mohammed si il pleure la pluie descend et

gokangon, dahab[8] *foga sukkinaii; wida in idèn duwin no-*
s'il rit de l'or se déversant descend alors cette femme vieille de dans

gilla tìrin fisinn agarra, gigirin tawo,
la maison d'eux de l'acte d'avoir couché dans le lieu de l'appuie-tête au dessous

dahab komanga fai; wida idèn dugi[10] *todi ogakkon: kir in*
l'or en monceau se trouve alors femme vieille cette les appella venant cet

rent; mais le juif voulut manger la poule avec le gésier, l'intérieur et la tête.[11] et comme la femme disait qu'elle allait égorger ces pauvres petits, ils s'enfuirent. Ils passèrent la nuit chez une vieille femme, étendus sur une natte, sans avoir soupé, et la quittèrent au matin. Or, depuis leur départ, toutes les fois que Malin Mohammed venait à pleurer, il tombait une pluie, et s'il riait, c'était une averse d'or. A l'endroit où leur hôtesse les avait fait coucher, l'or était en tas près de l'appuie-tête. La pauvresse les

1. [illegible] — 2. [illegible] — 3. Mot à mot : je les égorgerai, elle dit. — 4. بيرش — [illegible] — 7. [illegible] شاطر — 8. ذهب — 9. كوم — 10. Rem. le changement [illegible] — 11. [illegible] contre les Juifs. C'est ajouté au dégoût que cette femme [illegible].

deheb[1] *unninga ennan aiion.» Tèkkon : «min in deheba*[1] *'issan,*
or votre emportez dit-elle et eux quoi cet or est dirent-ils

wo ūn aw tōn?» Wīda deheb[1] *tènniga leptakira en-*
ô notre grand' mère notre petite alors or leur retournant ayant

nakka nogsan. Noga-fīğintāni faññoššan; fañ-
complètement enlevé partiront et pendant qu'ils sont s'en allant ils eurent faim et

ñoğğagon, šāter[2] *Ali*[3] *fiiōson m-eska : wala*[4] *irka-im-*
ayant eu faim malin Ali se coucha n'en pouvant plus et point pays ce n'était

mō, ğabalin[5] *gaskoa. Kiragon šāter*[2] *Mohammedi*[6] *sokkedon;*
pas du désert c'était le milieu et venant malin Mohammed l'emporta

wīda sokkeda noga fīni, dawi wètèrèdanga fiia,
puis ayant emporté s'en allant comme il était le chemin unique à l'état de qui était

wīda ugonğon.[7] *Wīda šāter*[2] *Mohammedi*[3] *nōrka fèddon. gūt*[8]
ensuite devint double alors malin Mohammedi dieu implora «l'ali-

durūri[9] *wèllogo «ūga erzogoğğeia»;*[10] *wida nōrin*
ment indispensable» par une nous qu'il nous ait donné subsistance alors de dieu

rappela : «Venez, dit-elle, enlever votre or.» «Qu'est-ce que cet or, répondirent-ils, ô notre bonne grand'-mère?» Et rentrant, ils prirent l'or et s'en furent. Chemin faisant, ils eurent faim; Malin Ali, n'en pouvant plus, se coucha : il n'y avait pas d'habitations, c'était au milieu du désert : Malin Mohammed chargea son frère (sur ses épaules), et s'engagea dans un sentier; il marcha jusqu'à ce que ce sentier bifurquât. Alors Malin Mohammed adressa à Dieu la prière des affamés, demandant qu'il soutînt leur vie; et la puissance divine leur envoya deux plats de mauves[11] et deux pains.

1. دهب — 2. شاطر — 3. على — 4. ولا — 5. جبل — 6. محمد — 7. Voyez page précédente note 10. — 8. قوت — 9. ضرورى — 10. رزق — 11. Voyez note 1, page suivante.

konatoni itter sahan[1] *uwōgon. kabed uwōgon sukka tikkoni;*
par la propriété mauves plats et deux pain et deux il leur descendit et

kabeda. nōr tènnig hamdeda,[2] *kutta dawi uwong-*
ayant mangé dieu leur ayant remercié se levant les chemins comme ils se divi-

sani. šater[3] *Mohammed*[4] «*annèngū tōd, ikkon innog ğu, aigon*
saient malin Mohammed ô mon petit frère, et toi par celui-ci va et moi

innog je ğurèni.» *Ğuwagon. šāter*[3] *Mohammedinan*[4] *dawi*
par celui-ci j'irai donc et étant allé malin de Mohammed le chemin

salamangonsoni;[5] *šāter*[3] *Mohammed*[4] *ğuwa. irki wèlla sukkōsoni;*
était sûr et malin Mohammed allant ville dans une il parvint et

wada tar irkin sultan[6] *todi diosoni. ádemiri tar irkin ut-*
alors cette de ville sultan ce était mort et les hommes cette de ville habi-

tai. taigankaga[7] *dukkakka mengimnana; šāter*[3] *Mohammetton*[4] *ğu-*
tants leurs bonnets ayant enlevé sont debout malin et Mohammed al-

wa taiga[7] *tanga dukkeda mengosoni: sāgir*[8] *wèi āga wāia*
lant bonnet son ayant ôté comme il était debout épervier un étant volant

Ils mangèrent et rendirent grâces à leur Dieu. Puis, se levant, en face des deux chemins, Malin Mohammed dit : «Mon petit frère, toi, prends par ici, et moi j'irai par là.» Ils se séparèrent. La route de Malin Mohammed était sûre. En la suivant, il arriva à une ville dont le roi venait de mourir; tous les hommes, ayant retiré leurs bonnets étaient debout. Malin Mohammed alla se placer parmi eux et ôta son bonnet; à ce moment, un épervier, après avoir tournoyé dans les airs, vint se poser sur sa tête. «Merveille! mer-

1 صحن — un plat de mauves accommodées à peu près comme nos épinards est en faveur auprès du populaire, dans la vallée du Nil. — 2 حمد — 3 شاطر — 4 محمد — 5 سلم — 6 سلطان — 7 طاقية — 8 صقر

giridini, ǧu šāter[1] *Mohammedn*[2] *urra okkin-*
comme il va et vient allant de malin Mohammed sur la tête voilà qu'il se pose

ein; okkikangon, garib[3] *garibinnanein.*[3] *Wīda waiōson, wī-*
et étant posé merveille voilà qu'ils s'émerveillent puis il vola en-

da gelba[4] *kir okkon šāter*[1] *Mohammedn*[2] *urra; wīda*
suite se retournant venant il posa de malin Mohammed sur la tête alors

sultana[5] *kirossani, hokmon;*[6] *wīda gurra aharin-kèllan-*
sultan comme ils firent il prit le pouvoir puis heureux jusqu'au comble il de-

gon.[7] *Wīda sater*[1] *Ali*[8] *sater*[1] *Mohammedin*[2] *tann èngāi ǧu dā-*
vint or malin Ali de malin Mohammed son frère allant che-

wi dungilla torǧōroni, faññōsa, amanga ǧok-
min dans perdu (obscur) comme il entra ayant eu faim pour de l'eau ayant fait le

kōsa, dīōson. Wīda teffāb
mouvement de langue et de mâchoire de celui qui mange mourut or leur père

kiron Hiǧaziltōni,[9] *kiragoni issigon wildilōi(a)*[10] *idènga.*
vint du Hegaz et comme il vint il interrogea où sont les enfants la femme

«Wildi[10] *dīoǧǧisan aiio.» — «Wildingon*[10] *tèkka aiga amantirè*
les enfants sont morts ayant dit et des enfants le tombeau moi fais voir

veille!» cria-t-on à cette vue. L'épervier s'envola et revint à nouveau se poser sur la tête de Malin Mohammed. On fit roi Malin Mohammed qui prit le pouvoir, et vécut au comble du bonheur. Or, son frère, Malin Ali avait marché sur une route sans issue; il eut faim, sa langue frappa contre son palais desséché, il mourut.

Cependant le père revint du Hegaz, et à son retour il demanda sa femme où étaient les enfants. «Ils sont morts», dit-elle. — «Fais-

1. شاطر — 2. محمد — 3. غريب — 4. قلب — 5. سلطان — 6. حكم — 7. اخر — 8. على — 9. حجاز — 10. ولد

'iioni:» wida koiiri wèkkuga kuññirèkka ag kunin. Kí-
il dit et or morceaux de bois quelques les ayant enseveli elle était et

ragon findiššan, findakka ǵuwa koıa kir elsan. Wida
venant ils fouillèrent et ayant fouillé allant c'est du bois venant trouvèrent alors

idi inna manna warugīga[1] idera in šāter[2] Mohammedn[3]
l'homme par ici par là des lettres envoyant ce malin Mohammed de

ogina agarka eloson. Wida kutta idèngon oššakkon erik-
di résider le lieu trouva alors se levant et la femme et la fille esclave (les)

kirèkka guwon; ǵuwagon «angа tod min ukka inn agarra ekka-
ayant prises il alla et allant mon fils petit quoi vous ce dans lieu a ame-

kiro 'iioni?» Tar wida ygateron: «idèn-inn aga yahudiq[1] wè-
nés (on me) dit lui alors lui repartit ta femme nous un juif ayant co-

rakireda turoǵǵon aiion.» Tèffab wida kam wèkka gaššit
habité avec a chassés dit-il leur père alors chameau un paille

timmeni, wèkkon amanga timmoi, iom tuskog
ne (lui) ayant pas donné et un eau ne (lui) ayant pas donné jours trois

merqakkera. Wida idèna ou èkka kam wèlla daggiron, wèk-
(les) faire rester la monte de la femme pied un chameau à un attacha et

moi voir leurs tombes.» Or, la femme avait enseveli des morceaux de bois. On creusa, et on en vint à trouver les bois. L'homme alors envoya de toutes parts des lettres et trouva le lieu où résidait malin Mohammed. Il prit avec lui sa femme et une esclave et partit. A son arrivée : «Mon cher fils, comment avez-vous été conduit dans ces lieux?» dit-il à Malin Mohammed. Celui-ci répondit : «Ta femme s'est faite la maitresse d'un juif et nous a chassés.» Et le père prit deux chameaux qu'il priva l'un de four-

[1] [illegible] — [2] [illegible] — [3] [illegible] — [4] [illegible] — [5] [illegible] — [6] [illegible]

kon kam owuttinil daggiron; kam gaššig[1] *firgin-kanokkon.*
un chameau au second attacha chameau la paille et qui avait désiré

amanga tiron; amanga firgin-kanokkon, gaššit[1] *tiron : wīda*
de l'eau il donna de l'eau et celui qui avait désiré de la paille il donna ensuite

tolla bašaššan. Wendūtingon šogoltanna[2] *nogon.*
tirant ils la mirent en lambeaux et chacun à son affaire s'en alla

rage, l'autre d'eau, pendant trois jours; ensuite il attacha à chacun d'eux sa femme par un pied; devant celui qu'il avait affamé, il plaça de l'eau, et devant celui qui avait soif, il plaça du fourrage. Les deux chameaux ayant tiré, ils mirent la femme en pièces.[3] Puis chacun s'en alla à ses affaires.

J'ai hésité à donner les trois contes suivants. Les prouesses du héros des deux premiers, le sujet du troisième, feront comprendre mon scrupule. Le comique de ces races n'est pas délicat. En m'excusant auprès du lecteur, je laisse cependant apparaître, sous deux de ses noms, l'émule nubien de Polichinelle, de Garagous et de Goha, parce que les aventures de ce type obscène, turbulent, ingénieux pour le mal, justicier inconscient des vicieux, racontées dans les n[os] VIII et IX, ont été disposées par le narrateur avec une intention nettement morale qui les relève, et parce qu'il nous renvoie quelques échos de l'antique farce égyptienne.

1. قش — 2. شغل — 3. Ce sévère châtiment sert aussi de moralité, avec des détails identiques, à une jolie histoire qui m'a été contée par un indigène de l'Oasis de Tafilelt (Maroc), *La Montagne merveilleuse.* Il semble hanter l'esprit du berbère altéré de vengeance. Un officier qui commande dans le Sud de l'Algérie, M. Le Chatelier, rapporte (*Revue Africaine,* 1885) qu'un homme des Oasis ayant surpris le jeune fils de son ennemi, le fit pendre immédiatement par les pieds, les jambes écartées, et d'un coup de son épée, le fendit en deux, dans le sens de la longueur.

Ce personnage, phallique le plus souvent, qui, dans l'Orient de la Méditerranée, se fait l'agent provocateur des joyeusetés grossières, et conserve la mémoire des mieux inventées, n'est pas né de l'imagination asservie par l'animalité. Ses origines doivent être recherchées autour des temples d'Osiris ou des dieux similaires de Syrie et d'Asie-Mineure. Les mille incidents qui composent son épopée, ont été créés et propagés à l'occasion de ces fêtes bruyantes, en Égypte, comme les Dionysiaques et la folle pompe de Lénée, dont les pratiques étranges avaient, au dire du pieux Hérodote, une raison «laquelle lui fut trop mieux séant taire, encore que point ne l'ignorast».[1]

Les sanctuaires de la Haute-Égypte nous ont livré le secret. Un peu avant le solstice d'hiver, au mois où le soleil semblait au prêtre égyptien un vieillard décrépit qui va céder la place à un soleil nouveau-né, où le Nil épuisé avait abandonné la plaine, aminci déjà, dans son lit, par les longues trainées de sable, où le fidèle faisant la semaille, croyait enterrer les membres desséchés d'un dieu qui allait reprendre vie en émergeant jeune plante, on proclamait dans tous les centres religieux la grande loi de la nature — tout meurt, toute vie sort de la mort — par des cérémonies empruntées surtout au culte des défunts, et au souvenir des démembrements et des renaissances périodiques de l'astre nocturne. Le temple devenait la maison mortuaire et le sépulcre du dieu local qu'on identifiait à Osiris, le plus national des dieux-momies. On y jouait un mystère complexe,[2] sorte de drame cosmogonique, où toute la magie des actes et des formules était mise en œuvre pour écarter les puissances ennemies et assurer la divine résurrection.

1. Hérod., II, 47, 1. — 2. Mariette, *Dendérah*, IV, Cl. des terrasses. H. Brugsch, *Les mystères d'Osiris* dans *Zeitsch. f. ägypt. Sprache*, 1881, p. 77 et sqq.; Loret, *Les fêtes d'Osiris au mois de Khoiak*, dans *Rec. de travaux relat. à l'arch. égypt.*, vol. III et sqq. [illegible] *Osiris* [illegible] aux environs d'Alexandrie.

A un instant déterminé le mal étant vaincu, le mort revenait à la vie. Dans chaque temple, son premier mouvement avait été noté avec soin. Une chapelle spéciale servait de dépôt à un groupe qui fixait la scène, l'attitude des comparses et le geste d'Osiris revivifié.[1] A Thèbes, il portait la main à sa tête, ailleurs il se retournait sur le lit funèbre maintenant son berceau, à Busiris «sa patrie», presque partout, il manifestait son aptitude génésiaque.[2] Pendant que les prêtres faisaient les purifications et proféraient des actions de grâce en élevant leur pensée au-dessus des symboles matériels du drame divin, dans les carrefours, le populaire célébrait l'heureux événement, avec la grosse gaieté de l'Égyptien, pourchassant les animaux qui lui rappelaient Typhon,[3] interprétant à sa manière les énergies et les revanches du dieu. C'est surtout pendant les *Pamylies* anniversaires de la naissance d'Osiris, vers le début de la crue, que l'emblème de la puissance fécondatrice prenait sa place dans les réjouissances foraines.[4] «Les Égyptiens célèbrent une autre fête de Bacchus (Osiris) . . . . . qui est »presque toute semblable à celle des Grecs. En lieu d'un phalle, »ils ont inventé d'autres images grandes environ d'une coudée et »meues par moyen de nerfs. Femmes les portent par les bourgs et »les villages, en leur mouvant le membre viril qui est bien grand »comme tout le corps, et au devant marche un ménétrier qu'elles »suivent en chantant Bacchus. Pourquoi lesdites images ont si fort »membre et ne se remuent que de là? De ce est maintenu un propos bien saint.»[5] Aujourd'hui les pîtres, parfois des nègres, ou

1. Mariette, l. l., IV, 68—72, 88—90. — 2. Plutarque, l. l., 51. — 3. Plutarque, l. l., 30. — 4. Sur les rapports du phallus avec le culte d'Osiris considéré comme le dieu de l'inondation et aussi de toute humidité qui donne et entretient la vie, cf. dans Plutarque, l. l., 12, 18, 36, 38, 39, et dans Maspero, *Contes égyptiens*, p. 14, le sacrifice de *Bitau*, antique dieu (?) osiriaque, héros du *Conte des deux frères*. — 5. Hérod., II, 18, traduit d'aprés Pierre Saliat.

des nains, vraies incarnations de *Bès*,[1] qui amusent les fellahs, ont conservé le bonnet des bouffons antiques et les attributs propres aux marionnettes des Pamylies; ils se transmettent de génération en génération des farces qui ont remonté le Nil et fourni des motifs à la verve nubienne.

On remarquera que Monsieur de l'âne (viii) et Sire du taureau (ix) débutent et finissent de même. De plus, le premier épisode du n° ix, forme la donnée principale d'une plaisanterie des plus réalistes recueillie par M. L. Reinisch,[2] dont un trait sert aussi de conclusion au n° x. Si on grossissait la collection des récits populaires de ce pays, on verrait se multiplier les variantes d'un même sujet, et les personnages les plus divers se prêter réciproquement leurs aventures. Ceci nous initie au procédé employé par les conteurs de Nubie et d'ailleurs, voire par les fabulistes et les poëtes comiques, il n'y a pas encore longtemps, procédé qui a singulièrement favorisé la diffusion de leurs productions à travers le monde. Un auditoire peu blasé n'exige pas du neuf; il aime, au contraire, à retrouver des types familiers, comme notre public même goûte mieux la musique déjà entendue: son esprit suit plus facilement dans un cadre connu les évolutions du narrateur. L'originalité de celui-ci consiste dans son entrain, dans la forme dont

1. *Bès* est un dieu importé du Soudan, Hercule ou Bacchus des Chamites. Nain difforme, brandissant un sabre, la tête garnie de plumes ou de palmes comme les [illegible] et Dankalis, il rappelle le [illegible] par quelques traits du visage, et, pour [illegible] d'une peau de cet animal dont la queue pend énorme entre [illegible]. Il provoque le rire plus que la terreur. Lors de la naissance d'un [illegible] les malignes influences, dans les demeures humaines, [illegible] le sentiment superstitieux et protégeaient, par les [illegible] le berceau des nouveaux-nés. Pour les prêtres, il symbolise [illegible] l'action encore imparfaite des forces qui [illegible] le génie de ces danses burlesques et de [illegible]. Dans la farce, les [illegible] — 2. Voy. *Die Dabanka* [illegible] Nubische Grammatik, I, p. [illegible]

il sait revêtir ses récits, dans son art de choisir et de grouper, pour un dessein déterminé, les clichés légués par ses prédécesseurs, de même qu'un ouvrier imprimeur décompose un vieux livre et fait des caractères un livre nouveau, dans son adresse, enfin, à présenter ses créations ou des éléments pris au dehors, avec une enchâssure locale. C'est ainsi que peu à peu les récits se développent, les trames se resserrent, les types prennent un modelé plus net. C'est ainsi que ces premières œuvres de l'imagination qu'on retrouve un peu partout, sont dues, comme les premiers gains de la science, à des générations de collaborateurs.

Les considérations qui précèdent me font bien croire que l'auteur de *Sire du taureau* doit aux bouffons des panégyries égyptiennes les matériaux de son embryon de comédie. J'ai dit *comédie*. Ces séries de farces sont, en effet, destinées bien plus à être jouées en partie par le pître avec quelques comparses, qu'à être contées au long; de plus elles ont pour objet de flageller le vice. Celui que vise surtout le comique nubien, c'est la cupidité. Dans VIII et IX, la cupidité ôte toute intelligence aux sept frères et les rue, avec l'espoir d'une fortune certaine, vers l'âne-trésor et l'os merveilleux, et jusqu'au fond du Nil, elle fait tomber les victimes de *Sire du taureau* dans l'infamie et le crime. Mais si les cupides sont punis sans pitié, la plus grande récompense de la vertu est encore la richesse, et le bonheur se mesure en paniers de pièces d'or. Comme les races dont une éducation raffinée ne disperse pas l'activité, et qui sont contraintes de vivre en paix avec leurs voisins plus forts ou avec une société qui leur donne asile, les Nubiens tournent toutes les ressources de leur esprit vers la recherche de l'argent. Ceux qui peuvent faire le commerce, montrent des aptitudes remarquables : tous, *kachefs*, négociants, valets ou paysans, n'accordent à l'Européen d'autre supériorité que celle d'avoir beaucoup d'argent monnayé, et de savoir où en trouver; la civilisation

n'est qu'un luxe, une fantaisie, qu'on se donne avec des guinées et des napoléons. Le n° XI, le TRÉSOR DE KERMA, véritable rêverie de Barbarin, trahit cet état d'esprit.

Le n° X qui rappellera Joconde au lecteur, dépeint la femme sous des traits qui ne me semblent pas appartenir à la Nubienne. Il se rattache à un énorme dossier que les hommes de l'Orient sémitique et égyptien continuent à dresser sous le nom de «la ruse des femmes». Depuis la femme de Putiphar, depuis celle d'Anoubou,[1] depuis les temps de Sesoosis[2] qui ne trouva dans toute l'Égypte qu'une seule femme pure, le flot des invectives, des satires injustes contre la compagne de l'homme s'est grossi et a monté, grâce aux Bouddhistes, jusqu'à l'Inde[3] qui aimait à peindre le dévouement et la fidélité de l'épouse, plus tard, jusqu'à notre Occident chevaleresque, par la complicité de moines austères ou hypocondriaques, ou seulement désireux d'égayer le prêche.[4]

Je donne le texte du n° X en caractères arabes, comme un exemple de la manière dont les Nubiens instruits écrivent leur langue. *o* s'écrit و [illegible], *u* وُ, *î* ى [illegible]. *o*, *e*, *a* sont rappelés par un fatha, *e*, *i* par un kesra. ج représente à la fois *g*, *k*, *n*. [illegible] ق = *g* dur. ڨ = *ng*. Le texte ci-après a été relativement très soigné. Le plus souvent, les Nubiens suppriment les indices des voyelles brèves, et souvent les voyelles longues. Pour eux, comme dans les écritures anciennes, un groupe de lettres est destiné à rappeler, non à analyser phonétiquement un mot dont le lecteur est censé bien connaître la prononciation et le sens.

1. *Conte des deux frères*, Maspero, I, 1. — 2. Diodore, I, 49. — 3. M. Frere, *Old Deccan Days* [illegible] — 4. G. Paris, *Les contes orientaux dans la littérature française du moyen âge*, Paris 1875.

VIII.

Id terè idèn terèkka edōsa ğuntakirōsa dīōsoni, tod wèka[1] *unnōsa*, SID-EL-H'OMĀRI[2] *tangiska udrōsa, dōña dawwukirōsoni. Wīda tod tann ènga issigon : «abō minga kuninkenō 'iia?» Tann èn wīda īgatiron : «kağ 'èka kunikenon eiia.» Tod wida kakka wègadon, fe ğu ğanōleiia; iriāl*[3] *wèkon enneda, èngā kolodn agen agar wèla ğu, irialka*[3] *kağn usurra udrōsa kokkatiron; naddōson. Wīdagon enna usur udrōsa kokkōtir īgatiron : «ikka-lè wègiā walla iriāl*[3] *inga dūliā 'iia?» Wīda èngā kolodin-gar kuttisan,*

MONSIEUR DE L'ÂNE ET LES SEPT FRÈRES.[4]

Un homme se maria, rendit sa femme grosse et mourut. La veuve mit au monde un garçon qu'elle nomma *Monsieur de l'âne*. Quand il fut grand, *Monsieur de l'âne* dit à sa mère : «Que possédait donc mon père?» — «Un âne», lui répondit-elle. Il prit l'âne et sortit pour le vendre. Il s'arrêta dans une place où se tenaient sept frères. Alors, tirant une pièce d'un réal[5] qu'il avait avec lui, il l'enfonça sous la queue de l'animal. Le réal tomba. *Monsieur de l'âne* le ramassa; puis, il le remit au même endroit. Le réal fut encore lancé à terre. *Monsieur de l'âne* le ramassa : «Ah çà!» s'écria-t-il, «suis-je ici pour te conduire, ou pour ramasser tes réaux!» A ces mots, les sept frères se levèrent : «Voulez-vous», dirent-ils, «peser votre âne? Nous vous donnerons son

1. *Wèka* semble moins régulier que *wèkka* (pour *wèr-ka*). Le lecteur remarquera que, dans ce travail, d'autres mots ont été également écrits avec des orthographes différentes. Ces variantes répondent à des variantes de prononciation ou de transcription. — 2. سيد الحمار — 3. ريال — 4. Conté par Osman Mohammed K'amis d'Anéba près Ibrim. — 5. Environ cinq francs.

«ia kakkon dehebonga[1] *mizan*[2] *udir wazuèkka,*[3] *dìnoğa 'issan.» Takkon masa 'iion. Wuda wazuèkka,*[3] *tèkkon kakka dummisan; takkon dummekka ugatikkon : «kakka eğğu oda*[4] *wèla udrosa ālug*[5] *tanni aman tanga udekkatir, nahar*[6] *kolodu aharra,*[7] *ğu iriāl*[8] *ta uga towan aiion.» Wuda nahar*[6] *kolodu aharra,*[7] *tod dawwu ğu sikkudin gèrk*[9] *'elkummun; wuda aharra*[7] *tann ìngā kudut tanga awirtiron. Wuda tann ìngakkon odāg*[4] *kallifa*[10] *ālug*[5] *tanni aman tanga haddirğa*[11] *odal*[4] *koffos, nahar*[6] *kolonn aharra*[7] *ğugon sikkadin gèrk*[9] *'elkummun. Wuda tènn ìnga kududin-kèlka duwwōjamin ingir awsan. Wuda tènn ìngā kududin-kèl kutta wiğğon. «kakka iriālka*[8] *ğarrikirìkka,*[12] *kağin sikkadangsin kèlla aiga arradìssan iiia.» Wuda ìnga kolodingar kutta odankug*[4] *fattikkin-*

poids d'or, et il sera à nous.» Il répondit : «C'est bien!» On fit la pesée, et les frères s'emparèrent de l'âne. Alors, le vendeur ajouta : «Emmenez le, vous l'installerez dans une chambre; vous lui laisserez bonne ration et bonne eau pour sept jours. Quand vous reviendrez, au bout de ce temps, vous trouverez un tas de ses réaux à ramasser.» Après les sept jours, l'aîné entra dans la chambre; il y trouva fumier et purin à souhait. Néanmoins, il envoya (comme il était convenu) l'animal au second d'entre eux. Celui-ci organisa la chambre de l'âne, prépara l'orge, disposa (des vases pleins d')eau, et ferma la porte. A la fin du septième jour, il entra : il y avait fumier et purin à souhait. Par rang d'âge, chacun des frères prit tour à tour les mêmes soins, et eut même moisson. Le plus jeune éclata en plaintes amères : «Vous avez tiré de l'âne», disait-il, «tout ce qu'il a pu faire de réaux, et quand il n'a plus donné

[illegible]
[illegible]

tan[1] fala sikkadin ġer[2] wèka mārissan. Wida baññisan : «fe ğurōi kağin norrog!»

Kağin norkon tèrin fe ğuwen nakarka[3] irbireda, tann èngā igatiron : «ai fe ğu gaññir wèka enneda tèla fe torğōleni; tèrin kakkikawwan, igattikk 'aiion, an gā diōsoneiia; tèrin ğu tèkka amantikk ikkawan, tèkka amantirōğa nog 'aiion.» Wida tūñi kir issigsan : «in gā-lōiā?» Idèn wida igatikkon : «an gā elī nahar[3] kemso walla[4] diğa immi tarin dīsineiia.» Tūñi wida īgatissan «ğu tèkka amantikkeiia». Idèngon ğu amantirōğa sokkōsoni, wida tod dawwun-kèli soronga udron gatti dukka kokkan, fe nar eiia; takkon soronga kekkètiron; uwutti ğu udrongon meratiron, tuskitti ğu udrongon kekkètiron, kemsitti ğu udrongon kekkètiron, kududinkèlka duwwō-fāmin ğu udrongon kekkètiron. Kududin-kèl wida

que fiente, vous me l'avez conduit.» Alors les sept frères firent ensemble la visite de toutes les chambres; toutes étaient en semblable état. «Allons», firent-ils, «chez le maître de l'âne!»

Celui-ci avait compté les jours et les attendait; il dit à sa mère : «Je m'en vais, avec ce rasoir, m'ensevelir dans une tombe, si nos amis se présentent, racontez-leur que votre fils est mort; s'ils insistent pour voir ma tombe, vous la leur montrerez.» Les frères vinrent : «Où est ton fils?» — «Mon fils, il n'y a pas quatre ou cinq jours qu'il est mort.» — «Nous voulons la preuve!» Alors, elle descendit avec eux jusqu'à la tombe : l'aîné se coucha et introduisit le nez dans la terre pour sentir l'odeur, disant : «il faut voir», ... un coup de rasoir lui trancha le nez. Le second sentit aussi et il laissa son nez, et le troisième, et le quatrième, et les autres jusqu'au

1. فتّش — 2. غير — 3. نهار — 4. والا

wiggon. «sorongon daffen ciia.» *Wida kamil*[1] *tènni sorongon daffenn wigga, irki tènni tir gu karğirekka widakaššan.*

Wida Sid-el-Homar-*kon*,[2] *tèrin fi kakkan naharka*[3] *irbireda, quqir wèka goğosa, ì nitil diska middikirosa, tann ìnga iyil degirotir ogatiron : «tèrin kakkikkawwan, ai faddelkiroğa,*[4] *widda tènnaq tiroga, ikka kutta faturka*[5] *udri ikkaie, ikkon, nōr ikka fattir-*[6]*mèna, iskittiri inqug fattirğimènanmi, iq aiion.» Ingir ogongon, kutta takkon ag gogrei onnittiq mèrōsmi, des foga sukkongon, nadda friosan dnosciia. Wida tod kutta gisir wè eddil*[5] *daffin saffiratiron*[7] *aru arwdogo, usuru abaglogo, idèngon kuttoson. Tìr wida totta ogatissan : «sangirka firgumanon gisir totta dènkoqoiia!»*

plus jeune qui se mit à crier : «J'ai perdu mon nez!» Tous pleurant leur nez, s'en retournèrent chez eux pour se soigner.

Or, *Monsieur de l'âne* fit encore le calcul du jour où ils reviendraient. Il égorgea un mouton, prit la vessie, la remplit de sang et l'attacha au cou de sa mère : «Ils vont arriver; je les inviterai à prendre quelque nourriture, je te dirai : mère, le déjeuner! Alors tu me répondras : Dieu te fasse jeûner toi et tes hôtes!» Ainsi fut. La mère dit son imprécation, et *Monsieur de l'âne*, sautant sur elle, égorgea la vessie . . . . Le sang jaillit de toutes parts; la femme tomba raide. Mais *Monsieur de l'âne* prit un os; il l'approcha de la figure de sa mère et souffla dedans; il le mit au fondement et souffla : la femme s'agita; bientôt elle fut debout. «Donnez-vous cet os pour de l'argent?» dirent ensemble les frères. Il le donna.

[illegible] Vulg.
[illegible]

Tar wida tirōḡongon, tèkkon ḡu, wida tod dawwun-kèl idèn tanga goḡōsa urn awwolokkon usurn abakkonnog saffiratiron,[1] *kuttèmenon, uwuttig āwirtiron. Uwuttigon kutta idèn tanga goḡōsa urn awwolokkon, usurn abakkonnog saffiratiron,*[1] *kuttèmenon, tuskittig āwirtiron. Tuskittigon kutta idèn tanga goḡōsa urn awwolokkon usurn abakkonnog saffiratiron,*[1] *kuttèmenon, kemsittig āwirtiron. Kemsittigon diḡittig āwirtiron, diḡittigon gorḡittig āwirtiron. gorḡittigon kolodittig āwirtiron. Kolodittigon kutta wiḡḡon «gisirrog ènk̄i tènnigūg āñirek̄k̄a, gisirn usangsin kèlla, arradèssan aiion». Wīda kutta tod kolodin-gar èngā nōgirig fattik̄k̄intan,*[2] *fala kolodingāri tènnin ènk̄i dia fiḡḡinnan ela, ḡu kuñirōḡa, widakir, id nōg harāba*[3] *halliga*[4] *koffafī wèla busmar*[5] *kollotta īgil tèlired āgin ela, «salam*[6] *ālikom»*[7] *issan. Takkon «ālikom*[7] *essalām,*[6]

Aussitôt qu'ils furent dans leur village, l'aîné égorgea sa femme. Puis il se mit à souffler, par devant, par derrière . . . . la femme point ne bougea. Il (lâcha) l'os et le fit porter chez son cadet, (comme il était convenu). Celui-ci égorgea aussitôt sa femme, souffla à la figure, au fondement . . . . rien ne bougea. Il envoya l'os au troisième frère qui tua sa femme et s'époumonna. L'os passa ainsi chez le quatrième, chez le cinquième, chez le sixième, chez le dernier. «Ah!» cria celui-ci, «ils ont tous ranimé leurs femmes, ils en ont abîmé l'os, et maintenant ils me l'envoient!» Les frères se réunirent pour examiner l'affaire : dans les sept appartements gisaient les sept femmes. On les enterra. Après quoi, ils se mirent en quête de *Monsieur de l'âne*. Ils le trouvèrent dans une maison bien barricadée et entourée d'une palissade; il était

1. صقّر — 2. فتّش — 3. Vulg. حرابة — 4. غلّق — 5. مسمار — 6. السّلام — 7. عليكم

faddil ga ro[1] aiion. W'ida tod daurun-kil warğa tor ğuwoai. takkon busmar[2] wika usurra okkirōtiron; tod daurun-kil wida warğa jalon aiga usron ciia. W'ida uwutti ğurongon ğugekkon busmar wiigo: tuskitti ğurongon, ingir awon, kemsitti ğurongon, ingir awon; diğittigon ğuron, gorğittigon ğuron, kolodittigon ğuron, gugekkon, kutta wiggon usr-an ğuggon ciia! *W'ida firratitinai kutta wiggu aogsan irki linaig tira.*

Kargirekka widakir id hatahun kidil agin elsan. W'ida id gatikkon : adi[1] inda agrin, kir arin f' awakka awan aiion. Tikkon damma garar wila adir degirosa, aggu baharin' molla askirest, kiregisan gaddag fi ga kabroiin. W'ida in id ag wigingon

occupé devant un foyer à faire fondre sept clous. Ils l'appelèrent : « Le salut soit sur toi! — « Dieu vous le rende! Donnez-vous donc la peine d'entrer. » L'aîné sauta par-dessus la palissade. Vivement, *Monsieur de l'âne* lui mit un clou rouge à blanc en plein derrière. « Au secours! » cria-t-il. Le second frère sauta la palissade; il eut le deuxième clou au derrière. Arriva le troisième, le quatrième, le cinquième, le sixième. Chacun son clou. « Mon derrière brûle! » hurla le plus jeune, et tous, poussant des gémissements coururent jusqu'à chez eux.

Ils se médicamentèrent, et, se sentant mieux, ils repartirent pour donner la chasse à *Monsieur de l'âne*. Ils l'aperçurent assis sur une pierre dans l'embrasure de sa porte : « Me voici », leur dit-il, « eh bien! faites de moi ce que vous voudrez. » Aussitôt ils se saisirent de lui, l'enfermèrent dans un sac, le lièrent solidement et le portèrent jusqu'au fleuve. Après ce travail, ils voulurent re-

[illegible]

ārab[1] *wè kir sukkon urtigirıgon, ragikkon,*[2] *tigūgonga kāgintāni; sukka ğuwongon «miná illim āga oñu 'ion?» Tar wıda ıgatiron : «wèku aiga edakir inna uskurōsa faturka*[3] *ğu kabeda kir baharra*[4] *wirk udiddilleiia.» Arab*[1] *wıda ıgatiron : «falōsa aiga udrōs aiion.» Takkon falōsa arabba*[1] *garar*[5] *udir degirōsa, urtigirīga, iragikka,*[2] *tıgūg wègekka nogon. Wıda tod kolodin-gar kir baharra*[4] *wirk udiddilleissan, ārab*[1] *wiggon : «ai ārab*[1] *ameneiia, ai nūba immuneiia!» Tèkkon wirk udrōsan.*

Wıda S*ID-EL-*H'*OMĀR*[6] *in urtigirıg wègekkoni, kiron ium*[7] *tuskon aharra.*[8] *Wıda tod kolodin-gar issigsan : «ū ikka baharra*[4]

monter pour prendre le repas de midi et laissèrent le sac sur la rive. *Monsieur de l'âne* se mit à crier à l'aide. Vint à passer un Bédouin avec ses esclaves, ses troupeaux de bœufs et de moutons. Il entendit, s'approcha du sac et dit : «Qu'as-tu donc à crier ainsi?» *Monsieur de l'âne* répondit : «Des gens se sont emparés de moi, et m'ont apporté ici; ils sont allés déjeuner; quand ils reviendront, ce sera pour me jeter à l'eau. — «J'en fais mon affaire. Sors de là et mets-moi à ta place.»[9] *Monsieur de l'âne* sorti du sac y enferma le Bédouin, serra vigoureusement les nœuds, et prenant esclaves, bœufs et moutons, s'en alla. Les frères, de retour sur le bord du fleuve, se mirent en devoir d'envoyer le sac au fond de l'eau : le Bédouin vociféra : «Je suis un Bédouin, moi! Je ne suis pas un Nubien, moi!» . . . Le sac roula dans les flots.

Cependant *Monsieur de l'âne* devenu propriétaire des biens du Bédouin s'en fut, trois jours après, à la rencontre des sept frères. En le voyant, ils s'exclamèrent : «Eh quoi! ne t'avons-nous pas

1. عربى — 2. رقيق — 3. فطور — 4. بحر — 5. غرارة — 6. سيد الحمار — 7. يوم — 8. آخر — 9. Les Nubiens raillent la naïve vanité des Bédouins, organisateurs toujours prêts, arbitres-nés. Cf. sup., *L'homme et le crocodile.*

wirk udirkummimo! sillog kirō! » *issan. Tar wida ugatikkon : iard*[1] *ianakin aewolakin wirk udirkokkawoi 'ion, fe diiakir ekkis aiion!* » *Tikkon* : « *ūgon wirk udroğ* » *eissan. Takkon wirk udroğa nogon, urtigirug wègekka.* — *K'temet.*[2]

envoyé au fond du fleuve! D'où viens-tu?» — «Ah! plût à Dieu! que vous m'eussiez envoyé encore, encore plus profond, j'en aurais rapporté bien davantage!» — «Il faut que tu nous jettes au même endroit!» — «Volontiers.» Il les noya, et, poussant devant lui ses esclaves et ses troupeaux, il quitta la place. Fin.

IX

Id terì idèn terìkka edosa ğuntakirosa diosoni, idèn wida tod wèka nanosa Sid-er-Tori[3] *tangisk' udrosa doàa darwukkirosoni. Wida tana ìnga issigon* : « *alì io, abo minga kunin-kano' iia?* » *Tanu ìnga ugateron* : « *gorondi wèka kunin-kanon eiia.* » *Wida wilid*[4] *gorondi totta nègadon fa ga ganoleiia; guragon id wèka teron*

Les marches de Sire du taureau.[5]

Un homme s'étant marié, rendit grosse sa femme et mourut. Or, la femme accoucha d'un garçon qu'elle appela *Sire du taureau*; elle l'éleva, et il grandit. Quand il fut grand, il dit à sa mère : «Maman! mon père avait-il du bien?» — «Il avait un taureau,» répondit elle. Le gars prit le taureau et le chassant devant lui, s'en alla pour le vendre. Chemin faisant, il rencontra un hom-

1. [illegible] — 2. حمت — 3. سيد ابن [illegible] — 4. ولد. — 5. Conté par Osman [illegible] Hato.

ḡabalin[1] *fakki wèla, salāmōsagon*[2] *issigon : «sillanga fīia?» Id wīda īgateron : «fa ḡu tī wèka ḡaneiia.» Tar wīda īgateron : «aigon in gorondig fa ḡu ḡanōleiia.» Id wīda īgateron : «aiga ḡanōdèn eiia!» Sīd-et-Tōr*[3] *wīda īgateron : «masillinnan, kir man ḡabalin*[1] *tawwo kedekka dènōsa dummed aiion.»*[4] *Itton ḡu duniag*[5] *guñōsa fīiōteroni, awèk̃ka*[6] *kutta gorondi tanga wègadon. Id īgateron : «Sīd-et-Tōr,*[3] *ū sikkir ikkōsū, on ir kutta gorondig āg wègī 'ion?» Sīd-et-Tōr wīda īgateron : «tèmmina-lè*[7] *konō? Nai eftah allah*[8] *au stur allah-ī*[9] *ikkonō 'iion? in galagèkōlogo-lè gorondi wèkūg dummiḡintan dak̃kin aiion! illim irkinna āgintan gorondi wèka dummèmin falafī 'ion?» Wīda inin ak'arra*[10] *Sīd-et-Torkon gorondi tanga wègada nogon. Itton terin noga fīsin, agarka-tīr nogon.*

me en plein désert, et après le salut, lui demanda où il allait. «Je m'en vais acheter un bœuf,» dit l'autre. «Et moi, vendre ce taureau.» — «Vendez-le moi.» — «Fort bien, reprit *Sire du taureau*, là-bas, contre cette montagne, si vous m'accordiez quelque petite chose, vous recevriez le taureau.» L'homme consentit, regarda autour de lui, et . . . . *Sire du taureau* très satisfait, se mit à chasser son animal pour l'emmener. «Comment! dit son partner, nous n'avons donc rien dit que vous partez avec le taureau?» — «Avez-vous fait un prix? Qui a répondu : *que Dieu m'étrenne!* ou : *à la grâce de Dieu!* Il n'y en a pas mal qui s'en offriraient des taureaux à ce compte! Au fait, que n'achetiez-vous celui qu'il vous faut dans votre village!» Et poussant le taureau, il s'éloigna. L'acheteur alors s'en alla ailleurs.

1. جبل — 2. سلم — 3. سيد الثور — 4. Cf. épisode semblable dans L. Reinisch, *Nuba-Sprache*, p. 236. — 5. دُنيا — 6. *fīiōteroni, awèk̃ka*, ... vir postquam accubuit, ille, re perfectâ, ... — 7. ثمن — 8. فتح الله — 9. سطر الله ég. vulg. de σωτηρ. — 10. آخر

Wida Sid-et-Tor *ğu in idin nogin šā-la tigosoni, idin tann in, jala ğu salamosa,[1] issigon sillakin jalajiia. Tar wida igateron: «in gorondig ja ğu ğanoleiia.» Idèn wida igateron: «an ga tī wèka ğanallei jalajinani, tigos aiion tarin kiro-famini; tallè wèka ğanakkiro, ğu barral[2] ğanallammèni; on tallè ğánakkirkummūni gorond inga ğanalloni.» Takkon igateron: «mingè aiga f uskèruiia tarin kiro-famini? ta in gan idèndan in auwo aiga nèrkirosa gorondig wallo dammedan aiion, aigon nogallèni.» Wida awa jirrajika idèndan jiia, jagirrog[3] kutta sukku, aman tanga kuğğeda, gallè wèka camada, kèra guwon, jattirosani;[4] wida kabakkon dirbad hammirajikoga[5] suggal[6] surrotissani,[7] ğu sukkin agarra kèn*

Or, ce fut vers sa maison que se dirigea *Sire du taureau;* il s'assit devant la porte; la mère de l'homme sortit, et vint le saluer, lui demandant où il en avait : «Je cherche à vendre ce taureau. — «Tiens! reprit la femme, «mon fils est en course pour acheter un bœuf; attendez donc son retour; s'il a trouvé son affaire, vous irez vendre votre bête plus loin, sinon, nous la prendrons.» — «Pourquoi tarder jusqu'à son retour? Laissez seulement sa femme me donner l'hospitalité cette nuit; c'est un moyen d'avoir le taureau pour demain; je partirai ensuite.» Il passa toute la nuit auprès de la jeune épouse. Au matin, il se leva, descendit prendre son bain, se choisit une canne et remonta à la maison. Alors on lui servit un déjeuner; on lui en disposa un autre dans son écharpe,[8] composé de pain, d'une poule rôtie. «C'est pour votre route, lui disaient les femmes, et voici de l'eau pour boire à votre soif.»

[1] [illegible] — [2] [illegible] — [3] [illegible] — [4] [illegible] — [5] [illegible] — [6] [illegible] — [7] [illegible] — [8] [illegible] longue pièce de cotonnade dont les Soudaniens se couvrent la tête et que les [illegible] portent [illegible] autour de la tête. Elle sert à mille usages.

amanga niddinnammeiia surriğatissan.[1] *Ak'arra*[2] *takkon sukka gorondig āg kusini, tōdin tann-èn ğu issigon : «Sīd-et-Tōr, ū sikkīr widdib ikkossu 'iion?» Tar wīda īgateron : «temanga-lè*[3] *baññakossu? nai iftah*[4] *allah au sutr*[5] *allah ikkonō 'iion? in gala-gèkologo-lè gorondig tik̄kintan irk unnil āgğin aiion.» Ingir īgōsa-gon gorondig wègon: gorondi ak'k'ara*[6] *menğoni, īgateron ušrōsa : «ir widdib kin in baññitta-lè āg ukkirōiia?»*

Wīda wègada, tarin nogsin ak'arra, id kir haiirtakkōsa[7] *tīgoni, idèn tanni wīda īgateron : «ailengani inn èn-nim Sīd-et-Tōr-ka awa firrafīka aiddan uskurō, gorondig fe dènk̄ineia?»*

Wīda Sīd-et-Tōr ğu idèn wè amanga āg ollini elon; idèn wīda īgateron: «k'ataba[8] *an ūnna illè kid uwwōg illi kittam aiion;*

Sur ce, il se leva et descendit détacher son taureau. «Que faites-vous, *Sire du taureau?* dit la mère. N'avons-nous rien convenu hier au soir?» — «Avons-nous fait le prix? Qui a prononcé : *Dieu étrenne!* ou : *à la grâce de Dieu?* C'est sans doute dans votre pays qu'on laisse les taureaux à ces conditions.» Et il chassa la bête; mais celle-ci refusa d'avancer; alors il la frappa en disant : «Toi aussi tu donnes dans l'histoire d'hier!»

Quand il fut parti, le mari rentra encore tout troublé (de son marché); il s'assit sans rien dire. Alors sa femme lui parla : «Pourquoi donc ta mère m'a-t-elle fait coucher toute la nuit avec *Sire du taureau?* C'était soit disant pour que nous ayons un taureau?...»[9]

Or, *Sire du taureau* rencontra peu après une femme qui portait de l'eau. La femme l'arrêta : «Si tu trouves deux pierres dans

1. صبّر — 2. آخر — 3. ثمن — 4. يفتح الله — 5. سطر الله — 6. آخر ,تآخر — 7. تحيّر — 8. حطب — 9. Cf. Leo Reinisch, l. l.

illè kid wè terèkka, illi kir aiion.» Wida ğuwagon ud ikki wèka elosa ugateron : «illè k'ataba[1] ūnna, kid uwwog, illi kittam aiion; illè wè terèkka, illi kir aiion.» Ğuwagon, kid uwwog k'atabal[1] awakakka ud tandan, fiioson. Sid-et-Tōr*-kon ğu kid wèka ennedon k'atabaltoni:[1] wida in ud ńwutti ğu kid wè terèkka elosa toraǧuwon, idèngon ud tannadan fini. Wida ud kutta dummeda ág togini.* Sid-et-Tor*-kon «ogğang 'aiion, aiin kir ikka duwwo-famini!» Wida* Sid-et-Tor*-kon ğu idèn udiddan wèrangosu, toga fāiroson do-famini. Wida idèn ud* Sid-et-Tor*-ka ugateron : «inga sikkir awwiia!»* Sid-et-Tor*-kon ugateron : «oi údamiri! inga ag ukkèro. in ud awèr aidan darokka fairosa, aigon faiddilleia ag ugikkai;» ingir ugosagon, warawoson. Itton ğu dúmmedon. «inga wè-log bañ-*

notre provision de bois, dit-elle, n'entre pas chez nous; si tu n'en trouves qu'une, tu peux entrer.» Elle continua son chemin et avisa un autre homme : «Si tu trouves deux pierres dans notre bois, n'entre pas; si tu n'en trouves qu'une, entre.» Puis elle s'en alla chez elle, mit deux pierres dans le bois et se coucha avec son mari. *Sire du taureau* (qui la suivait), retira une des deux pierres. Son compagnon de bonne fortune vint bientôt, vit une seule pierre, pénétra dans la maison, et se trouva face à face avec le ménage; le mari se redressant, le saisit et se mit à le frapper. «Courage! criait du dehors *Sire du taureau*, je suis à vous!» Et s'unissant au mari, il cogna tant que l'intrus resta sur la place. Le mari à *Sire du taureau* : «Qu'avons nous fait?» Alors *Sire du taureau* cria : «Au secours! Bonnes gens, écoutez, on vient de tuer mon ami, on veut me tuer aussi!» Et il se mit à fuir en donnant de la

ñatammè 'iion, ḡenè[1] šibir wèkon fe koškatèrèni.» G̃uwagon ḡenè[1] šibir wèka tirōson, sokkeda, gorondi tangon wègeda, nogon; tann èn-nogon ḡu, ḡenèn[1] šibirka tann ènga tirōson, «inga uskirōs eiia, ai fa ḡu gorondiḡ ḡanōsa, kirèni.» G̃uwagon sūgilla[2] sukkon.

Wīda in sūgilla[2] èngā tusko darkunin, tèffab-log kamsonga, ádamiri-lotton úrtigirīḡ ḡánekka, nōgiddo fa ḡu, šongirka tikkirei fāiakkinkanō' wèkuī. Wīda tèr gorondig ḡana, itta nōk-ka-tīr erikkireda faššan, šongirka fa ḡu tèrōiia, nōgiddo ḡúsan kèlangon, tèllaton wè kutta, labbūt[3] wèka kaddōson SĪD-ET-TŌR-*ka-tīra.* SĪD-ET-TŌR-*kon kutta, katarèlog warḡa, falakkon; kuttagon, mira, dawwī mallèn wèrden[4] agar wèla ḡu, idèn duwwi wèka elon; duwwi wīda issigon : «an gā-tō, miná illim warawe 'iion?» Tar wīda*

voix. Le mari le poursuivit, et le saisissant, «Pas un mot à personne, dit-il, je vous donnerai un panier plein de guinées.» Il apporta le panier, le *Sire* le chargea sur son épaule, et poussant le taureau, s'en retourna chez sa mère : «La mère, gardez ces guinées, dit-il, je vais vendre le taureau, et je reviens!» Il repartit au marché.

Ce marché était fréquenté par quatre individus, trois frères avec leur père; ils achetaient des bestiaux, attiraient les vendeurs dans leur logis, sous couleur de compter le prix, et les assommaient. Ils marchandèrent le taureau, et emmenèrent chez eux le maître et l'animal. «C'est pour vous donner votre argent», dirent-ils; mais à peine étaient-ils entrés dans la maison, qu'un d'entre eux tomba à coups de *nabbout*[3] sur *Sire du taureau.* Celui-ci bondit au-dehors, sauta un mur, et prit sa course jusqu'à un carrefour

1. جينية — 2. سوق — 3. نبوت; [hieroglyphs] «maillet, bâton pour frapper»: [hieroglyphs] «épine». Long et solide bâton qui sert d'arme aux fellahs et aux Bas-Nubiens. — 4. ورد

igateron idèn duwwiga : «wèkū ailoton gorondi wèka ḡánela, faiddilleissani mirafīr aiion.» Idèn duwwi wīda igateron : «an gato, nor ikka sallimon[1] aiion, ingu uttū usèkku(w) aimenna! ádamga fair mittar dungilla wirk-udènanau, nog aiion, gorondilog nor ikka ken awwidnāni.»[2] Takkon : «lālan,[3] kutta ḡu aiga ènkin kaden kitti wèkug arra dèn aiion, siga[4] tènnedāni, kontè wèkon urt èkug udirekka, kir aiion.» Idèn ḡu kirrig ekkakirō-fūmini, takkon ḡu amanga kuḡḡeda kironi, idèngon kirrig ekkakiron. Kutta ènkin kir kidèkka, kontèg enneda, sugin[5] gaskōton ḡu agin.

Tanilton kudūdin-kèl ḡu tanu enga dawtanga igatiron : «idèn wè sugil āgin nass aiion, walā[6] maññ aila kawwisindo tak-kalakka nalkummun aiion.» Tanu ènga wida igatiron : «ḡu aiga amantir

où une vieille l'interpella. La vieille : «Mon fils, pourquoi fuyez-vous donc ainsi?» — «Des gens m'ont acheté un taureau; ils veulent (me payer) en m'assommant; je cours.» — «Mon enfant, Dieu vous a tiré des mains de terribles gens; (vous deviez rejoindre) leurs victimes dans un puits sans fond. Allez donc, la vie vaut un taureau. (N'y pensez plus.) Dieu vous le rendra!» — «Non pas,» reprit il, «procurez moi seulement des vêtements de femme avec quelques bijoux, et un panier où vous mettrez divers objets; je vous attends.» Elle fut quérir les vêtements (et le reste); pendant ce temps, *Sire du taureau* prit un bain, et au retour de la vieille, s'attifa en femme. Puis, le panier à la main, il alla s'asseoir au milieu du marché.

Passa le plus jeune des frères; (il la vit et courut) au cadet : «Il y a au marché une femme, depuis que j'ai l'œil ouvert, onques

1 سلم — 2 لا — 3 لا لا — 4 [illegible] — 5 سوق — 6 ولا

eiia,» ğu amantirōsoni, labta tènn èngā dawwun-kèllog ğu īgatissan : «idèn wè sūgil[1] āgin nassōiia, walā[2] tak-kalakka ummil nalkummunōiia.» Takkon īgatiǩǩon : «ğu aiga amantiran eiia»; tèr ğu amantissagon, īgatiǩǩon : «ğu īgateraneia : ūn èngā wèi nōgiddo oddinān, in galak dowa[3] tann issanāni, nōgiddo kirè fa ğanōni.» Ğuwagon erikkireda falafīğintan tod tuskongar dingiššan, ingon «ai f edri», ingon «ai f edreiia». Wīda tèffab issiğğon : «miná ullim āg dingirū 'iia?» Tod kudūdin-kèl wīda igateron : «idèn aiin awwolin kèlka nassinga, ailoton dukkedallei āg īginnan aiion.» Tèffab wīda īgatiǩǩon : «ai unn èn dīsinulo idènga nalkummunnèni, aiga mugōdènan aiion.» Tèkkon «masillinè! mugōtir, simarkiğa nogsan. Id wīda kutta, amantiron kirri nōgiddo fikka,

n'en considérai de pareille.» — «Fais voir!» Ensemble, ils revinrent vers l'aîné : «Nous venons de voir au marché une femme, non, de la vie, nous n'avons vu sa pareille!» — «Montrez-la-moi!» Dès que l'aîné l'eut aperçue : «Parlez-lui, fit-il, dites-lui : un de nous est malade à la maison, il lui faut tel remède, venez donc, nous vous l'achèterons.» La femme consentit. Chemin faisant, ils se querellèrent; chacun prétendait l'épouser : «Elle est pour moi!» — «Non, pour moi!» tant que leur père demanda : «Eh bien! quelle est cette dispute?» Le plus jeune repartit : «La femme, c'est moi qui l'ai trouvée le premier, et ils veulent me la prendre.» Alors le père leur dit : «Et moi, depuis que défunte votre mère m'a quitté, moi qui n'ai pas vu ombre de femme! Ne me la céderez-vous pas!» — «C'est bon!» firent-ils, et ils s'éloignèrent très mécontents. Le vieux se leva pour faire à Madame les honneurs de la maison; il

1. سوق — 2. ولا — 3. دواء

artigiriga. gorondi Sid-et-Tor-*roton dummisanga. šongirka. sigaga.*[1] *labbūt*[2] *ádamirig ken fāikkinkessanga; in firrafikka amantikkagon. id wida ğu feiōson. ğangeiia; tar āg ğangagon. īd nèroson. Takkon kutta labbut*[2] *wèka tir itta fāirōsa, sondug*[3] *wèka sokkedu. idèn durwilog ğu igateron : «in sondugka*[3] *uskirōsa. kitti zètil*[4] *taffafi wèkug arradèn aiion.» Idèugā*[7] *ğu kittīg arekkatironi. udrekka ğu sugiu*[5] *gaskoton tigoson. ğerka ğabatikkireiia.*[6]

Wida in tūñi tuskougar ğerka ğabatikki wèka siddo f ellui. ğu elosa. igatissan : «u ğerka ğabatikki wèka firgirom kutta kir ūfabba ğerka ğabatirei»; erikkiressan: ğu ğabotiragou, igateron : «guta[7] *gitti wèlog kida feeia»; kidirosa ğu widagon labbūtt*[2] *nwuttig eda-*

lui montra l'ameublement, les bestiaux, le taureau pris au *Sire*, l'argent, les bijoux, les gourdins à assommer les clients. Après cette visite, il l'emmena coucher, plein d'ardeur; mais au milieu de ses efforts, il s'endormit. Aussitôt *Sire du taureau* se leva, saisit le gourdin et assomma le bonhomme; puis, prenant une caisse d'or, il l'emporta chez la vieille : «Rangez cette caisse, et apportez-moi des vêtements trempés dans l'huile.» Les vêtements apportés, *Sire du taureau* les mit en place des premiers, et alla s'établir sur le marché, se donnant pour masseuse d'échine.

Or, les trois jeunes gens sortis en quête d'un rebonteux, avisèrent la femme huileuse[8] : «Nous cherchons quelqu'un pour masser le dos de notre père. Voulez-vous venir avec nous?» *Sire du taureau* les suivit, et ayant fait son office, il invita le patient à s'envelopper dans une grande couverture. Alors il saisit un deuxième

1 صمم — 2 نبوت — 3 صندوق — 4 زيت — 5 سوق — 6 جبر — 7 غطى
8 Marque de son métier. On peut supposer que *Sire du taureau* est voilé, ce qui empêche de le reconnaître.

kir fāirōsa īgateron : «ai Sīd-et-Tor*-ingāni, ia mugrin todi!» eiiōsa, sendūgin uwittigon enneda, nogon.*

Wīda wilid[1] *nōgiddo ḡusan, tèffāb īgatik̄kon : «ur* Sīd-et-Tōr*-ka-lè aiga arradèssū, idèneiia ḡerka ḡabatik̄kineiia.» Wīda wildīg īgatik̄kon : «issagon ḡu dīsaka guwwatik̄ki wèka arradènan aiion.» Wīda in* Sīd-et-Tōr *idènga īgateron : «kitti dīsangafī wèkon guwwirkonga arradèn aiion.» Idèn arrek̄ka tirongon, udrek̄ka, ḡuwagon sūgil*[2] *āgini, tūñi ḡu īgatissan : «ū dīsaka ōsatik̄ki wèka firgirōn kirei», erikkireda ḡusan. Takkon ḡu īgateron itta : «inn agarr innai ḡerka urrateron?» takkon «eiiō, tall agarr in aiion»; ok̄katera, «raiiah'takkafīī*[3] *aiion, issāg fe wèiinammèni;» fūōsin kèlangon, ḡu labbūt*[4] *wèka edakir, fāiōsa, sendūgin*[5] *tuskit-*

gourdin et frappa à tour de bras sur la couverture, en disant : «C'est *Sire du taureau* (qui cogne), chien de vieux!» Et quand le vieillard fut insensible, il chargea une autre caisse d'or et partit.

Un peu après, les enfants rentrèrent voir leur père qui leur dit : «Eh quoi! vous m'annoncez une rebouteuse, et vous m'amenez *Sire du taureau!*» Puis il ajouta : «Maintenant, c'est un chirurgien qu'il me faut, pour me saigner.» Or, *Sire du taureau* était allé demander à la vieille des habits ensanglantés et une lancette; il s'équipa et retourna sur le marché. Arrivèrent les jeunes gens qui l'engagèrent pour faire une saignée. «C'est bien là, demandait-il au père, l'endroit du dos qui a supporté tout l'effort?» — «Oui, c'est bien là.» *Sire du taureau* saigna : «Reposez-vous, étendez-vous bien (sur le ventre), vous allez être complétement guéri!» Et aussitôt le gourdin (n° 3) pila le bonhomme qui resta aplati. *Sire du taureau* enleva une troisième caisse, la confia à la vieille,

1. ولد — 2. سوق — 3. vulg. استريّح (استراح) — 4. نبّوت — 5. صندوق

tig ramela, ga darwig tirōsa. widagon kutta ikkig udrekka ḡu, in id tarin togsingon nōgin ḡerra ḡaba mènḡin.

Wala wilid[1] *sūgilton*[2] *kaššan, tèffab igatikkon : «ai* SID-ET-TOK*-rog eska inn agarra ā fimmunnèni, aiga faḡirrog*[3] *nōgin ḡerra, ḡu uskirossan aiion diōsoneiia, urin sūgilton kakkofāmini.» Wala* SID-ET-TOK *inga ukkirekka tabid èlog ḡu issigon : «ir minga torbardaton dummè sanèla?*[4] *Ai ikka sanèl*[4] *dummekk eh fa terèn', issan kè wèr fagattikka aiga kaiodèn aiion.» Takkon kaiōteron. Ga wala kittin fartan wèkug gaiierekka*[5] *faḡirrog ḡuwatikkon; wala in tuñi tèffab angarè wèla ukkirosa* (ue) *nogin ḡerra f eḡḡurei a sokkinnaa.* SID-ET-TOK*-kon tèd-dan angarèn oi wèka dummeda, issannog, tan ga dawwun-kèlin mollog, idir šakkon.*[6] *Itton : «èk !*

et changeant encore de vêtements, alla s'embusquer derrière la maison de l'homme aux gourdins.

Quand les frères revinrent du marché, le père leur dit : «*Sire du taureau* ne me laissera ici aucun repos; demain à l'aurore, portez-moi derrière la maison, et laissez-moi là, comme si j'étais mort, jusqu'à votre retour du marché.» Le *Sire* ayant entendu la recommandation, courut chez un forgeron : «Que gagnes-tu, en un an, avec les paysans? dit-il; je te le donnerai aujourd'hui. Fabrique-moi seulement un poinçon d'une coudée et demie.» Le poinçon fut fabriqué. Au matin, *Sire du taureau* se couvrit de haillons, et se rendit à la maison, au moment où les jeunes gens transportaient sur un lit leur père à l'endroit désigné. Il prit avec eux un des pieds du lit,[7] et darda son poinçon par-dessous tout près du fils

1 [illegible] — 2 [illegible] — 3 [illegible] — 4 [illegible] — 5 [illegible] — 6 [illegible] — 7 Les passants [illegible] de mort, en aidant à le porter. Le cercueil va [illegible] d'épaule en [illegible]

Sīd-et-Tōr ud-dan dān aiion!» Tèkkon īgatissan : «ir Sīd-et-Tōr-rogo-lè ken tām issan, Sīd-et-Tōr dammunei.» Sokkisan. Wīdagon wèka šakkon.[1] *Itton kutta tīgon angarèn-dōro «Sīd-et-Tōr ud-dan dān aiion!» Tèkkon issigsan : «Sīd-et-Tōr sillog ikka šakkeiia?»*[1] *Takkon īgatiǩkon : «angarèn awwelin ōīn kèlin mollog āg šakkin*[1] *aiion.» Tèkkon ıgatissan : «in gā-lè ā šakkeiia?»*[1] *Eǧǧugon nōgin ǧerra uskirōsan. Wīda īgatiǩkon : «tinon barril*[2] *tikkowo Sīd-et-Tōr-rog arh'āg*[3] *f elmunōni; faǧirra*[4] *matton barril*[2] *f addōǧirō*[5] *'iion.»*

Sīd-et-Tōr-kon inga ukkirekkon tèd-dan mènǧintāni. G̃uwagon sigirin raiiska[6] *īgateron : «sanèl*[7] *irin dummekka ai ikka elī fa terèn, sigirka aiga elī dèn aiion.» Tirōsangon, ǧu nōgin tawwō,*

aîné. Le vieillard se souleva. «Hé! *Sire du taureau* est avec vous!» — «Vous rêvez de *Sire du taureau*, dirent-ils en chœur; il n'y a pas de *Sire du taureau* ici.» Et ils continuèrent leur marche. Deuxième coup de poinçon. Le vieillard se dressa sur son séant : «*Sire du taureau* est avec vous!» — «Et où est *Sire du taureau?*» — «C'est près du pied de devant que ça larde!» — «Allons! c'est votre fils qui vous blesse?» Ils le déposèrent derrière la maison. Le père reprit : «Je n'aurai point de tranquillité de ce côté du fleuve; au matin, il faut que nous passions sur la rive orientale.»

Le *Sire* ne perdait pas un mot; il alla s'aboucher avec un marinier : «Ce que tu gagnes en un an, tu le gagneras aujourd'hui, mais je commanderai ton bateau;» et conduisant le bateau, il accosta au pied de la maison, parant sans fin les rames et menant

1. شكّ — 2. برّ — 3. راحة — 4. فجر — 5. عدّى — 6. رئيس — 7. سنة

gu sigirka mèngirosa mogdafig[1] *ag adliğrei*[2] *karadawa giridon. Tèr wida kutta sukkisan. sigirra addalloia;*[3] *tibid wè mèngingon. wida* SID-ET-TOR *daffag*[4] *fiññakiron. Tèr wida ğaga issigsan : «sikkir aweiia!» Tar wida igatikkon : «in gararra*[5] *torğekkan aiion. matton barril*[6] *fa ğu okkirèni:» torğekkisangon sokka bakarra*[7] *wirk udroğon: wigsangon. igatikkon : «ai* SID-ET-TOR *amèni, ia*[8] *magrin wilde*[9] *'iion!»*

Guwagon. raiiskon[10] *beššateron. tabitton beššateron. idèn duwwigon bessateron, kidokkon tar dammekka ken nogiddo tigon. tann ènga edir ekkira. Ktimet.*[11]

grand tapage. La troupe vint et s'embarqua. *Sire du taureau* largua. Il y avait de la vague. *Sire du taureau* donna de la barre à faux. Un grand effroi saisit les quatre passagers : «Que faire? gémissaient-ils. — Mettez-vous dans le sac, je pourrai vous amener à la rive Est.» Ils se mirent en sac, et il les poussa à l'eau. Ils criaient. «Ah! Ah! criait-il aussi, le voilà *Sire du taureau*, tas de misérables!»

Il aborda. Le marinier, le forgeron et la vieille eurent leur récompense. *Sire du taureau* garda le surplus des dépouilles des noyés. Il s'installa dans leur maison et y fit venir sa mère. Fin.

1 مجداف — 2 عدّل — 3 عدى — 4 دقة — 5 غرارة — 6 برّ — 7 بحر — 8 يا — 9 ولد — 10 ريس — 11 ختمت

X

إدْ تَرَ إدَينْ تَرَكّه ادَوسَونِ إدَينْ وِيدَه إقَترَونْ جُو مُقْرِينْ وَيِلْتَقُوقْ
جَانْجِيَّه إدْتَونْ كُتَّه شِبْرْ وَيلَه أُدْرَجَّه سُوقِلْ[1] جُوَّونِ وِيدَه إدْ
إجّوَى[2] تِيَرَوسَه إسّقَونْ مِنَمَنَّه إقُّو إيَّه[3] تَر وِيدَه إقَترَونْ مُقْرِيــنْ
وَيلْتَيَيَّه إنْ إدْ أُوتّ وِيدَه إقَترَونْ نَىْ إكَّه إقَّه تِرَوِيَّه تَكَّونْ إقَترَونْ
إدَينَنْ ايْقَه سُوقِلْ[1] جُو جَانْجَيَّونَيَّه تَرْ وِيدَه إقَترَونْ إدَينَنْ شَانْ
مَاجَيَّه[4] تَكَّونْ لَبْتَوسَونْ نَوكَتِيرَ[5] جُوقَونْ إدْ وَىْ إدَينْ تَنَّدَنْ[6] فِين

Toutes les mêmes.[7]

Un homme avait pris femme. Un jour sa femme lui dit : «Il y a là des petits chiens, va donc les vendre.» L'homme prit les petits chiens, les mit dans un panier, et partit pour le marché. Il rencontra un compagnon qui lui demanda : «Qu'est-ce que c'est que ces petites bêtes-là?» — «Ce sont des petits chiens.» — «Et qui te les a donnés?» — «Ma femme. Elle m'a dit : Va donc les vendre.» — «Ta femme est une pas grand'chose.» Le mari reprit le chemin de sa maison et arriva comme un homme était couché avec sa femme. Celle-ci se leva, poussa l'homme dans une jarre

1. سوق — 2. *ik̃ki wə̀.* — 3. *inguī 'ia.* — 4. *šan-mañ-ciia.* — 5. *nõg-ka tīra.* — 6. *tan-nidan.* — 7. Conté par Mohammed Abrabé de Tomas, canton d'El A'fiah.

الون إدين تن ويدد كتّه إن إدتد قسولة كسوسه إسقون إد
تقد[1] إلم مقرين ويلتيقوق جانجمين ودكرويه إد ويدد إقترون
قسى كسفين غير سوقل[2] شوقركه[3] اق ارمنيه ويدد سوكد قسيقـه
اوكرده سوكه[4] تر فلفينتان إسكاف وين دين[5] نو ويكد اق سو قـن
إد وى جروق كوليد فين نلجون[6] إسكافين ديقون[7] إن إتد نون
توو نافروسون تكون قسيق مولتنل اسكروسه تيقوسون ويدد
إقنقون إسكاف كر إدين تقد[1] إسقون إلم إن وقنقو فان[8] اخرويد
إدين ويدد إقترون إن إد قسيلوق دوق مروسون اقريون ويدد

à provisions, et mit le bouchon; puis elle vint à son mari : «Tu rapportes les petits chiens, fit-elle, pourquoi ne les as-tu pas vendus? — «Bah! Il n'y a que la jarre bouchée qui trouvera amateur au marché!» Il chargea la jarre sur son dos et sortit. Il se hâtait vers le marché, quand il aperçut (au bord du fleuve) la femme d'un savetier occupée à laver une peau. Un homme la tenait embrassée par derrière. La savetière (entendant quelqu'un) cacha l'homme sous le cuir. Le porte-jarre s'arrêta, déposa son fardeau près d'eux et s'assit. Survint le savetier : «Voilà tout ce que tu as fait? dit-il à sa femme. Qu'est-ce qui t'arrête? — «C'est cet individu avec sa jarre, il me bouche le passage et je reste là.» Le savetier dit

1. [illegible] — 2. [illegible] — 3. [illegible] — 4. [illegible] — 5. *den* pour *ideu* «femme», [illegible] cette forme. — 6. *nalakkem* — 7. *deu*[illegible] — 8. *uaytan* [illegible]

اِدَينْ اِدْ اِنْ اِدْ قُسَّينورْكَه اِقَتِرَون اِسَّاقْ قَلَّى وَيكَه تِرْ اِن قْسَّيـــقْ
فَكَّجِيَاءيَّونْ تَكَّون اِقَتِرون اِسَّاقْ أَيْقَون قَلَّى وَيكَه تِرْ اِنْ نَوَكَّه
جَكَّجِيَاءيَّون وِيدَه اِسْكَافِ قَلَّى وَيكَه تِرْ قُسَّيقْ فَكَّجَّونْ تَلَّه دَافِيوكَونْ
كُتَّه مِروسَون قُسَّينْ نورْكونْ نَوَكَّه قَلَّى وَيكَه تِرونِ تَوَتَّنَّه دَافِيو
كُتَّه مِروسَونْ وِيدَه اِسْكَافِ خَيِّر[1] تَكَّه مَنْجَه اِسَّقَون اِنْ اِدْ قُسَّينْ
نورْكَه مِنَيْنَّه تِرْ وِيدَه اِقَتِرونْ أَيْقَونْ اِكَّونْ دَورَو فَلَفِيلِنَّه كُتَّه
وِيدَه أُوقَّارْتَنِ[2] تِيوِيرْ كَجْوِيكَه شَرِكْتَانْ[3] وَيَقَّجَه فَشَّنْ وِيدَه بَجِّسَنْ[4]
أُلَى نَوَقَفِجْنتَانْ اِنْقِرْ أُقْ أَوَكَّه أُلْسُ أُقَونْ وِدَاكِرْ اِنْجُعُوقُّدَنْ[5] فَتِقْرَو
اِسَّنْ أَونْ أُلَى مَارِسُّ جُو جَانَوجَه كِرْ سِدَاقْتَنِقْ[6] تِروجَه فَمَقُوجِرو

au mari à la jarre : «Si je prends une trique, je te démolis ta jarre!» — «Moi je prendrai une trique et je crèverai ta peau!» Le savetier frappa . . . . d'entre les morceaux, un homme bondit et se mit à courir. L'autre prit un bâton, en donna sur le cuir . . . . de dessous un homme se dressa et se mit à courir. Le savetier stupéfait s'arrêta de frapper. Il dit au propriétaire de la jarre : «Qu'est cela?» — «Cela, c'est mon lot et le tien.»

Alors tous deux firent société. L'un fournit un bœuf et l'autre un âne. Puis ils se mirent en campagne. Ils s'étaient dit : «Si nous trouvons en chemin femmes de cette allure, nous reviendrons au-

1. تحيّر — 2. *uwongar.* — 3. شارك — 4. *baññisan.* — 5. *ènki-ūngū-dan.* — 6. صدقة

إِسَنْ جوَ قَونْ اِد وِيكَه الوَجَه اِقَتَسَنْ أُو اِدِينْ قِلْ لــــوق
أُودِرونِ اِنْ تِيقَونْ كُجوقَّه دُّعجه اِدِينْ وِيكَه أَرْدِيجِيسَنْ اِتْــون
تَنسكه أَرْ تِجُونِ قُسِينْ نورْ تورْ جورونْ بْرُودِنِ جْمعِيدْ فلكرونْ
وِيدَه أَخْرْ تَنْقونْ اِسْكَافْ تورْ جو جْمجَّه فَلَكرْ اِسْقجُونْ مِنِينْ
نْكَرْ تونْ سْكُويَه تِيرْ وِيدَه اِقِتسَن اِنْ وِلْدِ قِلنِيَه تَكُونْ أُوجوسَونْ
وِلْدِ أَقُّوا حَسِرْ تَكوشْنِيه وِيدَه اِنْ اِدْ بْرُونْ فابِ اِقْتِرونْ اِلْمْ أُق

pris des nôtres, et tout sera dit. Si nous n'en trouvons pas, nous vendrons le bœuf et l'âne, nous paierons les dots et divorcerons.» Bientôt ils avisèrent un homme et lui tinrent ce langage : «Nous sommes morts d'amour;[6] pour ce bœuf et cet âne ne nous enseignerais-tu pas quelque femme (qui mettrait fin à nos maux).» L'homme indiqua sa fille.[7] Le mari à la jarre entra dans la maison. On ne lui refusa point le remède.[8] Il redescendit, et, à son tour, le savetier entra. Il eut aussi le remède.[8] En sortant, il posa quelques questions sur ce qui venait de se passer.[9] L'explication lui arracha des cris perçants : «. . . . . (Alors, ce sont des enfants que j'ai laissés là haut ! Mes enfants sont perdus!» Le père (crai-

1 دمه — 2 جع — 3 دكر — 4 [illegible] — 5 حسر — 6 mulierum desiderio con[illegible] — 7 [illegible] ce père redoute plus le qu'en dira-t-on que les Pharaons des [illegible] de Memphis. Rhampsinite pour connaître le voleur de son trésor, voulut que sa fille [illegible] ouvert, lui commandant [illegible] contraindre chacun lui dire ce qu'il avait fait en sa vie [illegible] — Chéops paya les dépenses de la grande pyramide avec la beauté de sa fille qui en exigeant pour sa part, une pierre de chaque amant se construisit une autre pyramide (Hérod. II, 121, 126). — 8 puellam novit. — 9 Viro [illegible] responderunt «unde [illegible]»

فجرسوج[1] تيقنقون كجعنقوندن تيوير كج ويكه تروجكوو نوقنيون
دمجه تكون[2] نوقسن انجد قون تيقسن م

nant qu'il n'attirât quelqu'un) l'arrêta : «Laissez-nous en repos avec vos bêtes, prenez de nous un autre bœuf et un autre âne et allez-vous-en.» Les deux maris retournèrent chez leurs femmes.

Le *Trésor de Kerma* (XI) a conservé quelque souvenir de l'antiquité. Le serpent qui hante la ruine est une très vieille forme de la divinité dans le Delta, un *totem*, adopté par les Hébreux, mais qui, de leur temps, avait déjà perdu son haut rang, pour n'être plus que le génie du temple, un gardien de portes, un talisman et un emblème au front des dieux et des rois. On verra que, de nos jours, il exige encore la fumigation rituelle et certaines formules de passe.

Kerma (troisième cataracte, rive Est) existait sous Tehotmès III; le trésor gît dans l'un des deux monuments qui dominent sa nécropole. Son suzerain, le roitelet *Tombol* appartient à cette famille d'Argo qui détenait la province de Dongolah, au début du siècle. Il succéda, après son père *Moh'ammed,* à *Tombol,* fils de *Tombol* et père du chevaleresque *Ziber.*[3] «Savant docteur, aussi riche qu'avare», dit une chronique, il fit de l'opposition à l'Egypte et périt empoisonné. Cinq ans après lui, son parent *Or H'amed,* collecteur peu zélé, fut remplacé par un compétiteur, *Or H'aññamet,* fils de *Sittana,* qui se soumit en 1884 aux Mahdistes.

1. جرّس — 2. *tèkkon.* — 3. Lepsius, *Nub. Gramm.*, p. 242 sqq.; Cailliaud, pass.

XI.

Barbari[1] *wèr k'awağı*[2] *wèkkonon k'admè-būkon.*[3] *Eskenderier.*[4] *k'amsa u talatın sanag*[5] *tèkkon. Safarìregi*[6] *k'awağig*[2] *wètirkon: «an mahièg*[7] *wersiri, andar bu ğuri, ann adèmigi*[8] *bu ğūgi nateddi, an gurba*[9] *towilèroskon.»*[10] *K'awağigon*[2] *tekki «en méhiègi.*[7] *Dongolar ğugi sokkèro 'kon.» Tekkon: «ai minegi sokkèri ekon?» — «Ai 'kki bugi ten isaragi*[11] *wètiddi ekon.» — «Minè bu wèdè-[illegible]in ekon?» — «En damanogi*[12] *ettakin, bu wètiddi ekon, er ğugi adèmigi*[8] *bu wètiririn.» Tekkon damana*[12] *tendigi eğğukon [illegible]ter aigi*

Le trésor de Kerma.[13]

Un barbarin était resté trente-cinq ans à Alexandrie au service d'un Européen. Il se décida à retourner au pays : «Payez-moi mes gages, dit-il à son maître, il faut que je parte pour revoir les miens; mon absence s'est prolongée.» — «Tu toucheras tes gages au Dongola,» reprit le *Khawagah.*[14] — «Comment les toucherai-je?» — «Je t'indiquerai un moyen.» — «Un moyen?» — «Mais, tu me fourniras caution, car tu irais répéter ce que je vais t'apprendre.» Le barbarin amena un garant qui répondit de son silence. Le

1 بربري — 2 خواجه — 3 خدم — 4 اسكندريه — 5 خمسة و ثلاثين سنة — 6 سفر — 7 ماهية — 8 [illegible] — 9 غربة — 10 طول — 11 اشاره — 12 ضمانه. — 13. Conté par le Cheikh Mohammed Abdallah d'Argo (Dongolah). — 14. Le *Khawagah* est [illegible], un bourgeois. Dans la bouche des Égyptiens du peuple et des Barbarins, c'est le terme pris pour désigner un Européen, quelle que soit sa condition. Les [illegible] le remplacent volontiers par «Monsieur».

amentingi āg ğu wèkki amentirmendigi.» K'awağigon[1] *ten damāna*[2] *geblèroggi,*[3] *bak'ur*[4] *wèkki tirkon tāsa*[5] *wèkkonon, «Dungular ğu, k'ut*[6] *Argor, Kermar dufōfa owungarro, tiddoton wèddo bak'urk*[4] *āg ğūgi arkirkin, kussirki èriallotou*[7] *imil owu sokkè, ginertongon*[8] *donal wèkki sokkè. Bak'urk*[4] *arkirkin, ekki bāb*[9] *bu kussirin, isandimmengon ten tūr tōğu; sokkedin bāder,*[10] *tokkon sāa*[11] *wèkki tègmen, bak'ur*[4] *on dioskin, ekki bāb*[9] *bu kobedin.» Tekkon «iā wèkki wètirmen! Sabā*[12] *seningi*[13] *tègoggi in baladir, tarè, en mehiègon*[14] *berdu*[15] *nogbūn er tām bokkon.»*

Barbari[16] *safarè*[17] *ğūkon. In ter wèsin kirgi bak'urki*[4] *wellèkon,*[18] *bāb*[9] *kussirkon, ten dungigi ğu sokkèkon ter wèsin kirgi kullu*[19] *ğen-*

Monsieur accepta la caution et remit (à son serviteur) un morceau d'une sorte d'encens et une cassolette. «Va au Dongola, dit-il, dans le canton d'*Argo,* à *Kerma,* où sont les deux constructions antiques; dans l'une d'elles, tu allumeras cet encens, elle s'ouvrira; alors, prends-y deux cents réaux, et un millier de guinées. Dès que tu allumeras l'encens, la porte s'ouvrira pour toi, et tu pourras entrer sans crainte; mais après avoir pris ton argent, ne reste pas un instant, si l'encens venait à s'éteindre, la porte se refermerait sur toi.» Il ajouta : «Surtout, ne dis mot à qui que ce soit! Après sept ans de séjour dans ton pays, tu reviendras; jusques là, je laisserai courir tes gages.»

Le Barbarin partit. Suivant les indications de son maître, il alluma l'encens; la porte (du monument) s'ouvrit; il enleva l'ar-

1. خواجة — 2. ضمانة — 3. قبل — 4. بخور — 5. طاسة lang. franque. — 6. خطّ — 7. ريال — 8. جينية guinée. — 9. باب — 10. بعد — 11. ساعة — 12. سبعة — 13. سنين pl. de سنة — 14. ماهيّة — 15. Vulg. برده — 16. بربرى — 17. سافر — 18. ولّع — 19. كلّ

sirton,[1] *indeb belkon*, *bab*[2] *kobkon ter belsim bader*.[3] *Tindar ǧū-gon*, *sana*[4] *toskig tèkkon*, *ten dungid deingon*.[5]

Ademi[6] *ǧugi Or* TOMBOLGI *wètirkoran* : «*Filan*[7] *Filam-mèn*[8] *dungigi bireggi*, *tagi*, *agi*, *sarfèn*[9] *ginaatti*,[10] *rialatti*;[11] *adem mallè Masurro*[12] *ǧumenda'? In dungigi ter isayir èlkon?*» *Or tekki areggi*, *takon* : «*Er isayir in dungi mallegi er èlkon?*» — «*Hadmèkori*[13] *Masurro*.»[12] — «*Er èlsingi wèmenkin*, *ai ekki bugi togiri*.» — «*Er on aigi tôkkingon*, *umbelkingon*, *kagigki*[14] *bu wèri*.» *Orkon* : «*ar tekki kadeggi*, *gu ten kagi fettisè*,»[15] *wèkon*. *Gu fettisèkoran*;[15] *dungig ten kar sokkèkoran*; *eǧǧukoran ornar*. «*Er on in dungigi èlsingi wèwenkī*, *ai ekki bugi lumando*[16] *isind' ekon*.» *Tod orki wètirkon* :

gent, comme il avait été dit, en monnaies diverses, et sortit avec son fardeau; derrière lui la porte se referma. Il alla dans sa famille, et pendant trois ans, il demeura, dépensant ses richesses.

On vint alors dire au roi *Tombol* : «Un tel, le fils d'un tel, a fait une fortune; il est de retour et dépense guinées et réaux. Est-ce que tout le monde ne va pas en Égypte? Où a-t-il trouvé cet argent?» Le roi le fit prendre, et quand il fut devant lui : «Où as-tu trouvé tout cet argent?» — «Je servais en Égypte.» — «Si tu ne réponds à ma question, je te frapperai.» — «Vous pouvez me frapper, me tuer, je dis vrai.» — «Qu'on l'emprisonne!» reprit le roi, «et qu'on fasse des recherches dans sa maison.» On fit les recherches; on prit l'argent et on l'apporta au roi. «Si tu ne révèles pas l'origine de cet argent, dit-il encore, tu prendras le chemin du bagne.» Le richard répondit au roi : «Par la terreur, un Euro-

1 حصير — 2 باب — 3 بعد — 4 سنة — 5 حتى — 6 ابن آدم — 7 فلان — 8 ابن فلان — 9 صرف — 10 جنيه — 11 ريال — 12 مصر — 13 خدمت — 14 حقيقى — 15 فتش — 16 لمان

«Isandegèd, aigi Masurroton[1] *k'awaği an mehier*[2] *aigi amarèkon,*[3] *indo dufōfar ğu índagi an mehier*[2] *zaitti,*[4] *aigon ter wèsin kirgi tāgi sokkèkori.»* — *«Ter wèsin gissigi ekki amarèsingi,*[3] *argi wèdènk̄irkin, ekki būgi rutba*[5] *tiddi, ann urtirgon toskireg bu tiddi; būgon errahèri.»*[6] *Totton : «annar damānagi*[7] *k'awağı*[8] *ared āgin; ai minè wèri? Aigi batted*[9] *bu talabèrā.»*[10] *Orkon, «talap*[10] *tākin, annar bu tān, er šogol*[11] *kómenun; aigi wèdèn er ğu sokkōsingi dungigi.»* — *«Mangon bak'ur*[12] *dabôskon, hitta*[13] *wèr akkon, ir minè būgi kusurū, bak'ur*[12] *kiññir?» Orkon tekki issigikon : «Ten tūr mindè dā būn?» Tekkon : «eriālatton,*[14] *šinkōgon,*[15] *guruškon,*[16] *nobregon*[17] *kullu*[18] *ğinsi*[19] *ten tūr kōmè*[20] *būn asnāf*[21] *asnāfkè'.»*[21] —

péen d'Égypte, m'a contraint d'exécuter ses ordres au sujet de mes gages, et de venir prendre dans les ruines plus qu'il ne m'était dû; j'ai fait ce qu'il m'a dit et j'ai eu l'argent.» — «Et quelles étaient ses instructions? Il faut nous les faire connaître; je te donnerai un grade et le tiers de mes biens; je te comblerai.» L'homme : «Le Monsieur a exigé de moi une caution, est-ce que je puis parler? Après, il me poursuivrait.» Le roi : «S'il a quelque réclamation à faire, qu'il vienne à moi; cela ne te concerne pas; parle. Comment as-tu pris ton trésor?» — «(Avec un encens . . .), mais l'encens est consumé, il n'y en avait qu'un morceau. Comment iriez-vous ouvrir (les ruines) sans encens?» Le roi demanda : «Qu'y avait-il dans l'intérieur (de l'édifice)?» L'homme : «Des réaux, des réaux à cinq, des piastres, des monnaies d'or de tout genre,

1. مصر — 2. ماهِيّة — 3. امر — 4. زيد, زيادة — 5. رتبة — 6. ربّح, الرّاحة — 7. ضمانة — 8. خواجه — 9. بعد — 10. طلب — 11. شغل — 12. بخور — 13. حطّة — 14. ريال — 15. *chinqo* «cinq», lang. franque, pièce de cinq francs. — 16. قرش — 17. — 18. كلّ — 19. جنس — 20. كوم — 21. اصناف pl. de صنف

«On tenuè[1] būl damen?» — «Kag dul wèr ten tur bun.» — «Er ǧu sokkosindo, kag min aukkon?» — «Aigon h'aǧa[2] wèkk agingon, dowwa[3] tendi wìkki gullitirkori, kittè tur-būkon, sokken nokkori dungigi.» Orkon mudirki[4] habbirèkon[5] ǧawabke' :[6] «An tarafirto[7] wèr Masurro[8] dakongon, takon, dufofar k'awaǧi[9] mandoton amarengal[10] dungigi sokkèkon. Ennar amurki[11] wèrsiri dufōfagi ai bu kusiri.» Mudirkon[4] mandoton mudirierton[4] imbelgi takon, anfarki[12] tekkon orkon gammakirkora,[13] ǧu tokkoran sebāt-ašer[14] iumgi[15] dufofar; tekkon togingon, faǧirro[16] imbelk a tebgi togiran, tombiran, šaranki[17] mugoggi nogiran, sebāt-ašer[11] iumgi[15] inin nahā aukoran: ma mugkoran. Lelan[18] bokkon dufofa tèbin!

en piles, rangés par espèces.» — «Pas autre chose?» — «Un serpent immense était là.» — «Au moment où tu te chargeais, qu'a fait le serpent?» — «J'avais ce qu'il fallait contre lui, je lui ai lancé le charme, et il s'est retiré inoffensif, je suis parti avec mon argent.» Le roi manda la nouvelle au gouverneur : «Un de mes gens, écrivait-il, qui était en Égypte, est revenu ici; d'après les instructions d'un bourgeois de là bas, il a enlevé des ruines antiques un trésor. J'attends vos ordres pour faire des fouilles.» Le gouverneur quitta sa résidence. De concert avec le roi, il rassembla des hommes. Pendant dix-sept jours on attaqua le monument; dix sept jours, depuis l'aurore, sans relâche, jusqu'à la tombée de la nuit, on cassa, brisa. De guerre lasse, on arrêta les travaux. Et la ruine est toujours là!

1. دني — 2. حاجة — 3. دوا — 4. مدير — 5. حبّر, احبر — 6. جواب — 7. طرف — 8. مصر — 9. خواجة — 10. امر — 11. مديرية — 12. أنفار — 13. جمع — 14. سبعة عشر — 15. يوم — 16. فجر — 17. A été rapproché par M. L. Reinisch de [illegible] *altera les*. Voy. *Nuba Sprache*, II, s. v. — 18. للآن

XII.

Šétaw[1] *wè Absimbella*
Meñgōs, keialka molla
Meñgaten. «Bism' Illahi
Er-rahman' ir-rahimi!»[2]
Lāken[3] *inga fagir*[4] *kogor*
Wèllogo tureda-finna.

Le démon d'Ibsamboul.[5]

Un démon dedans Absimbel
S'installa; près d'une gazelle
Droit se tenait. — «Au nom de Dieu
Clément et miséricordieux!»
Mais un faqir d'un seul effort
(Au nom de Dieu) l'en a chassé.

1. شيطان. — 2. بسم الله الرحمن الرحيم. — 3. لكن. — 4. فقير nom par lequel on désigne dans cette région les lecteurs du Coran. — 5. Composition du maître Edris Bishara, de Farrég (arr[t] de Halfa). La rime et la cadence me semblent avoir souffert de l'adaptation à une mélopée interminable. Je ne garantis même pas la coupe, l'artiste ne consentant pas à prononcer un mot de ses vers, sans variations musicales qu'il modifiait à chaque question. Cet automatisme des chanteurs m'a rendu très difficile l'établissement d'un texte à peu près exact de quelques chansons.

QUELQUES NOTES

SUR

LES QUARANTAINES DE LA MER ROUGE

PAR

P. ADRIEN-BEY.

Depuis longtemps la question des lazarets à établir en Égypte préoccupait le gouvernement de S. A. le Khédive, et une commission des lazarets formée de plusieurs membres du Conseil sanitaire maritime et quarantenaire fonctionnait déjà à Alexandrie lorsque j'eus l'honneur d'être détaché auprès d'elle comme ingénieur en 1881 par le Ministère des Travaux publics.

La commission avait décidé en principe : 1° que l'on établirait un lazaret de premier ordre à Alexandrie et deux de second ordre, l'un à Port Saïd, l'autre aux portes de Suez, aux sources de Moïse. 2° Que les pèlerins venant de la Mecque feraient une première quarantaine à El-Wedje (port situé sur la Mer rouge à 610^{km} de Suez) et une deuxième aux sources de Moïse. 3° Enfin que la plaine de Djebel-el-Thor (débarcadère des voyageurs pour le Mont Sinaï) située à 230^{km} de Suez serait réservée pour les provenances ordinaires des Indes *sans pèlerins.*

Le 2 septembre 1881 je partais pour Port Saïd avec M. Guillots (premier drogman du consulat de France à Alexandrie et membre du Conseil sanitaire et de la commission des lazarets). — Nous allions chercher un emplacement convenable pour l'installation d'un lazaret. Mais Port Saïd est bâti pour ainsi dire sur un ilôt. En dehors de la ville il nous fut impossible de trouver soit sur la côte Afrique, soit sur la côte Asie un point assez éloigné pour qu'il n'y eût pas danger pour la ville même, par le fait de l'installation d'un lazaret. De Port Saïd nous nous rendîmes à Suez, puis aux sources de Moïse. Ici l'emplacement ne manquait pas, l'eau s'y trouve en abondance et il est facile d'y établir un débarcadère commode et sûr. Cependant une discussion s'éleva à notre retour au sein du Conseil sur l'opportunité des deux lazarets de second ordre à Port Saïd et aux sources de Moïse, et il fut convenu que l'étude de ces deux lazarets serait provisoirement laissée de côté. De même celle du grand lazaret d'Alexandrie fut remise à des temps meilleurs : car déjà le parti militaire se remuait en Égypte et on prévoyait à courte échéance de grands embarras politiques et financiers.

Je n'avais donc plus à m'occuper que des quarantaines de El-Wedje et de Djebel el-Thor.

1) Comme je l'ai dit plus haut il avait été décidé que les pèlerins revenant de la Mecque feraient une première quarantaine à El-Wedje — et cela conformément au vœu de la conférence de Constantinople.

Déjà autrefois El-Wedje avait servi de lieu de quarantaine aux pèlerins. Une machine distillatoire y avait été installée en 1871, un phare avait été élevé à l'entré de son port. Mais en 1879 le gouvernement avait eu la faiblesse d'abandonner cette quarantaine sur les instances des Anglais qui trouvaient le port trop petit et le phare insuffisant et mal placé. La machine distillatoire

enlevée avait été transportée à Massaua et la lanterne du phare démolie. En réalité El-Wedje ne se trouvant pas directement sur la route des navires qui passent la Mer rouge, ceux-ci devaient faire un léger détour pour s'y rendre d'où une petite perte de temps qui ne pouvait convenir au commerce anglais, car nous verrons tout à l'heure que les objections au sujet du port et du phare n'étaient pas sérieuses.

Quoi qu'il en soit et malgré toutes les recherches minutieusement faites sur les bords de la Mer rouge, El-Wedje et Djebel-el-Thor sont *les deux seules quarantaines possibles* pour les pèlerins venant de la Mecque à Suez. Le Conseil sanitaire trouvant que Djebel-el-Thor est trop rapproché de Suez pour que l'on puisse être assuré que des pèlerins ne tenteront pas de forcer le cordon, il fallait bien revenir à la quarantaine d'El-Wedje. Aussi je fus chargé d'étudier l'installation à nouveau d'un appareil distillatoire pour remplacer celui qui avait été enlevé et de chambres de désinfection. Il n'y avait pas d'ailleurs à s'occuper d'autre chose, l'expérience ayant démontré dès longtemps que les quarantaines de pèlerins ne peuvent être faites que sous la tente.

2° A Djebel-el-Thor destiné aux provenances ordinaires des Indes *sans pèlerins* je n'avais au contraire à m'occuper que de l'installation d'une espèce de lazaret provisoire, car l'eau très bonne y est en abondance. Je dis «une espèce de lazaret provisoire», c'est qu'en effet la commission tout en pensant que d'accord avec les conférences de Constantinople et de Vienne elle se déciderait à élever à Djebel-el-Thor un grand lazaret pour passagers ordinaires et marchandises de la Mer rouge, savait qu'il lui faudrait bien du temps encore avant que ce projet pût être réalisé et par prévoyance elle voulait être prête, en cas d'épidémie, à recevoir tant bien que mal les provenances suspectes. Je fus donc chargé d'étudier l'installation : de deux grands hangars à

marchandises avec chambres de désinfection, chambres de gardiens et pharmacies — d'un petit hôpital — et de 17 baraquements tant de première que de seconde classe.

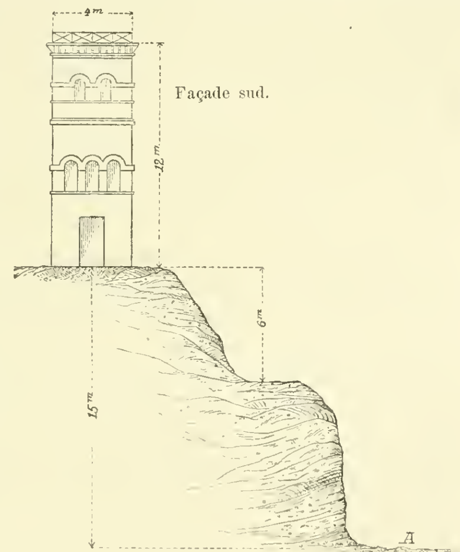
J'avais commencé mon travail lorsque l'on apprit que le choléra était à Calcutta, à Bombay, à Aden et même à la Mecque. Le retour des pèlerins allait commencer : la seule quarantaine possible était El-Wedje où, l'épidémie régnante, 15 à 20.000 pèlerins pouvaient se trouver réunis à un moment donné. Or il n'y avait plus de machine distillatoire à El-Wedje : il fallait à tout prix trouver de l'eau, soit à El-Wedje, soit dans les environs, ou se décider à en faire sur place ou enfin en envoyer. S. E. Chérif Pacha, ministre de l'Intérieur et président du conseil des ministres, me fit l'honneur de m'appeler alors au Caire et de m'expédier à El-Wedje en toute hâte. Je devais voir quelles étaient les ressources du pays (en eaux potables surtout) et prendre tous les renseignements intéressant la quarantaine qu'on allait établir. Il fut convenu aussi, qu'à toute éventualité, je hâterais le plus possible l'installation provisoire que l'on devait faire à Thor. Aussi j'emmenais avec moi une partie du personnel qui devait travailler à cette installation. Le 30 octobre je quittais Suez à bord d'un vapeur, « le Messire », que le gouvernement égyptien mettait à ma disposition. Je partais avec M. Guttots qui m'avait écrit d'Alexandrie pour me demander à être du voyage (et qui était un trop charmant compagnon pour que sa proposition ne me fasse pas le plus grand plaisir) et trois ingénieurs que je déposais le lendemain à Thor avec quelques hommes et les premiers matériaux de la future installation provisoire.

Le 1er novembre M. Guttot et moi arrivions à El-Wedje. Le 9 novembre j'étais revenu au Caire et rendais compte à S. E. Chérif Pacha de ma mission dans une note dont je transcrirai plus loin le résumé. Mais comme je ne crois pas qu'il ait jamais été

publié de documents sur El-Wedje et ses environs j'en ferai ici une description rapide en y joignant huit croquis.

La ville d'El-Wedje est située sur la côte Est de la Mer rouge, à 330 milles de Suez. La traversée se fait ordinairement en 33 heures.

Le port. — L'axe du port est dans la direction nord-est. Il est donc à l'abri des vents qui soufflent le plus généralement et qui sont ceux du N-O. Son entrée est assez étroite : elle est de 500^m environ entre-bords et de 200 à 250^m seulement avec fonds suffisants pour passage de navires. Le port n'est guère plus long que large. Il a environ 300^m de large sur lesquels le mouillage est possible, de telle sorte qu'en réalité il ne peut contenir plus de six navires. Ce qui rétrécit encore le port, c'est une ceinture de corail de 50^m de large environ, que l'on retrouve d'ailleurs presque partout tout le long des bords de la Mer rouge.



Autrefois l'entrée du port était éclairée par un phare situé en haut d'une tour carrée. Il ne reste plus que celle-ci : Elle a 12^m de haut et 4^m sur

4m de section transversale. Elle est située sur le bord sud de la baie à l'extrémité du plateau quarantenaire, c'est-à-dire du plateau sur lequel est installé le campement des pèlerins en quarantaine. Ce plateau est lui-même à 15m au-dessus du banc de corail A qui peut être considéré comme le niveau de la mer. La lanterne se trouvait donc autrefois à 28m au moins au-dessus du niveau des eaux. La tour qui reste, en bonne maçonnerie, est très bien conservée. Il serait très facile de la rendre à son premier usage en y réinstallant un phare.

Toutefois le capitaine du «Messire» nous disait qu'il serait préférable pour la navigation de placer un phare sur une petite ile appelée Riackah, située en face même d'El-Wedje et d'éclairer ensuite l'entrée du port par deux feux simples posés sur les cornes nord et sud.

Sur le côté nord du port et en face le phare se trouve la ville proprement dite : en débarquant sur l'appontement de l'office sanitaire on se trouve de suite au centre de cette petite ville fort propre et fort coquette.

Au fond de la baie se trouve une jetée adossée à un repli du banc de corail qui entoure le port. Elle a 210m de long et 3m 50cm de large. Elle sert au débarquement des pèlerins qui de là gagnent le plateau quarantenaire situé sur la droite du côté sud.

Les plateaux. — Comme on peut le voir sur les plans (3) et (4), ce port est l'extrémité d'une gorge; l'autre aboutit au port Selim dont nous parlerons tout à l'heure. A droite de la gorge (au sud) on trouve le plateau quarantenaire : à gauche la ville d'El-Wedje en amphithéâtre et terminée par un port qu'entourent les baraquements du personnel sanitaire. Ces deux plateaux sont situés à environ 15m au-dessus du banc de corail. Ils sont faits de roches recouvertes d'un peu de gravier terreux.

Il faut remarquer la situation exceptionnelle du plateau qua-

rantenaire. Il s'étend de plusieurs kilomètres au sud : est toujours fortement aéré : les vents ordinaires étant des vents de N, O et N-O; il est sous les vents de la ville qui par suite se trouve à l'abri d'une invasion d'épidémie. 500 à 600^{m} séparent les deux plateaux. Enfin l'isolement et la surveillance sont faciles : le cordon ne présente pas de difficultés à établir et ne demande pas un grand déploiement de personnel.

La ville. — La ville est, comme nous l'avons dit, fort propre. Elle est petite, n'occupant guère que 400^{m} sur 200^{m}. On y compte quatre mosquées et un fortin assez bien conservé. La population peut être de 1000 à 1500 âmes parmi lesquelles de riches négociants. On y fait un commerce suivi, les bédouins apportant de l'intérieur des bestiaux tels que chameaux, chèvres, moutons et une assez grande quantité de gommes. Ils échangent leurs produits contre du riz de Djeddah ou des céréales de Kosseïr (situé en face d'El-Wedje de l'autre côté de la Mer rouge), principalement des blés.

Comme on le voit, on peut être assuré d'avance d'un ravitaillement facile des pèlerins, alors même que par suite d'épidémie on aurait une longue quarantaine à leur imposer. Du reste, en dehors de ce qui serait fourni par les bédouins et les négociants du pays, on aurait les envois de Suez. Ajoutons que dès qu'une quarantaine est établie, on voit surgir de tous côtés des centaines de barques à provisions de toutes sortes: elles appartiennent à des baccals (grecs généralement) qui doivent bien être un peu contrebandiers en temps ordinaire et redeviennent des commerçants à peu près honnêtes, mais en tout cas fort recherchés en temps de quarantaines.

Derrière le fortin au sommet du plateau nord on trouve les logements des employés quarantenaires. Ils se composent de cinq baraques en bois assez bien conservées quoique ayant, paraît-il,

vingt ans d'existence. On nous a dit, en effet, que ces baraques étaient celles de la station de Chalouf, sur le canal de Suez, lesquelles avaient été achetées par le gouvernement égyptien, démontées, puis apportées à El-Wedje.

Citernes. — A 400^{m} environ au nord des barquements quarantenaires, des riches négociants du pays ont fait dernièrement construire deux citernes accolées. L'emplacement a été bien choisi : elles sont creusées dans le roc à l'extrémité des déclivités du plateau : puis recouvertes à l'intérieur d'un enduit fait de ciment et de briques pilées sur lesquels est étendu un mortier de chaux — enfin le tout est passé à l'huile. Au ras du sol de petites fenêtres doivent recevoir les eaux de pluie arrivant des petites gorges qui fendillent le grand plateau. Malheureusement il pleut rarement dans ce pays et ces citernes n'ont pu encore servir. La plus grande qui mesure 20^{m} de long sur 5^{m} de large et 7^{m} de profondeur (depuis les ouvertures jusqu'au sol) n'a pas coûté, paraît-il, moins de 1000 livres st. à son propriétaire.

Réservoir. — Au sud de la jetée des pèlerins, à 15^{m} de la mer et au pied du plateau quarantenaire on trouve le bâtiment qui contenait autrefois la machine distillatoire, et les logements des mécaniciens. Le bâtiment est assez bien conservé. Seule la chambre des machines n'a plus de plafond et est détériorée par suite de l'enlèvement, brutalement fait, des appareils. Mais la remise en état serait peu de chose.

La façade a 26^{m}35 de long. Le bâtiment présente la forme d'un rectangle de 8^{m}5 de large et 4^{m} de haut. Le réservoir lui est adossé. Un système de pompes allait puiser l'eau de mer en avant du bâtiment et l'amenait à l'appareil distillatoire. Elle en sortait eau potable dans le réservoir. Celui-ci se compose de deux bassins contigus et communiquant ensemble par une tuyauterie.

Le plus grand bassin a comme dimensions 1° longueur 13^{m}, lar

geur 3 m 50, hauteur 3 m 25, cube 147 m 875; 2° le 2° longueur 10 m 10, largeur 3 m 50, hauteur 2 m 75, cube 97 m³ 212. Le cube total du réservoir est donc 245 m³. Ce réservoir est à ciel ouvert pour permettre à l'eau de s'aérer facilement. Il est assez bien conservé et n'aurait besoin que de quelques réparations de peu d'importance.

L'eau de ce réservoir était autrefois distribuée aux pèlerins par un service de Saquas. Il y aura lieu, si l'on rétablit la quarantaine d'El-Wedje pour pèlerins, d'étudier un système mécanique d'élévation de l'eau du réservoir à des espèces de bornes fontaines réglées et disséminées sur le plateau quarantenaire.

Baies voisines du port d'El-Wedje. — Nous avons dit (p. 553) que le gouvernement égyptien avait abandonné la station quarantenaire d'El-Wedje à l'instigation des Anglais qui trouvaient le port trop petit et son entrée mal éclairée. Nous avons ajouté que ces allégations n'étaient pas sérieuses. Déjà, en effet, nous avons vu qu'il était facile d'éclairer par trois feux l'entrée du port. D'un autre côté on peut facilement aussi remédier à l'étroitesse du port sans l'agrandir comme on l'a proposé en faisant sauter les bancs de coraux et en draguant, ce qui serait difficile, long et coûteux. En effet, au sud et au nord d'El-Wedje existent deux baies profondes et sûres pour le mouillage des navires. Qui empêcherait ceux-ci, après avoir déposé leurs voyageurs à El-Wedje, de venir se garer dans une de ces deux baies?

Baie d'Aabban. — La plus proche d'El-Wedje est celle d'Aabban. Elle est située au sud d'El-Wedje à neuf milles (soit une heure de bateau à vapeur). J'ai fait relever cette baie par le capitaine du « Messire » (Ahmet effendi Moussallem). — Il en a fait en même temps le sondage. On peut voir par la carte de cette baie n° 6 qu'elle offre un abri sûr contre les vents et de bons fonds. D'après le capitaine dix navires peuvent y tenir à l'aise. Disons de suite que malheureusement on n'y trouve pas d'eau douce.

Baie Démirah. — Celle-ci est située au nord d'El-Wedje à 30 milles (soit deux heures et demie à trois heures de bateau à vapeur). J'en ai fait également prendre le plan et les fonds par notre capitaine. On peut voir par la carte n° 7 que cette baie offre encore un excellent mouillage aux navires — abri sûr et fonds de 10 à 20^{m} presque partout. De plus, elle est large et peut contenir facilement, d'après le capitaine, douze navires tournant librement autour d'une seule ancre ou seize navires fixés c'est-à-dire amarrés à l'avant et à l'arrière.

De même qu'à Aabban, il n'y a pas d'après les renseignements que nous avons pris d'eau douce à Démirah.

Il est bien évident que ces deux baies sont assez rapprochées d'El-Wedje pour suppléer au besoin au manque de place dans ce dernier port. Remarquons d'ailleurs que ce n'est qu'exceptionnellement que le port d'El-Wedje peut se trouver trop petit, c'est-à-dire en temps d'épidémie : les arrivages de pèlerins se faisant par hasard presque tous à la fois (ce qui est rare) et la quarantaine devant être prolongée plus ou moins longtemps. Or dans ce cas nous ne voyons pas, nous le répétons, pourquoi les navires, ayant débarqué les pèlerins, n'iraient pas d'abord à la baie d'Aabban, et celle-ci occupée, à la baie de Démirah. Il suffirait d'établir dans ces deux ports un petit personnel quarantenaire dans des baraquements provisoires et de les mettre en communication avec El-Wedje par télégraphe ou téléphone.

L'eau a El-Wedje. — En 1874, avons-nous dit, le gouvernement égyptien avait fait installer un appareil distillatoire à El-Wedje. C'est qu'en effet il y a bien des puits dans la gorge d'El-Wedje, mais leur eau est un peu saumâtre et si elle peut être considérée comme potable en temps ordinaire, elle pourrait au dire des médecins avoir des effets laxatifs en temps d'épidémie sur des gens disposés à avoir le choléra. Cette eau est d'ailleurs assez

désagréable pour que les bédouins et les indigènes seuls en boivent. Les négociants riches ou les employés de l'État font venir leur eau d'une petite baie dite *baie Debbah*, située à 45 milles au nord du port d'El-Wedje. C'est en dehors des puits d'El-Wedje le seul point voisin où l'on puisse se procurer de l'eau. Cette eau est très bonne, mais on ne peut en avoir en grande quantité, et de plus son prix est élevé. Il faut, en effet, l'amener par barques : sept barques faisaient ce service de transport d'eau pendant que nous nous trouvions à El-Wedje : une pouvait porter 10^{m^3} environ, les autres 2 à 3^{m^3} chacune. En cas de réquisition on aurait pu compter sur vingt barques au plus, ce qui eut été très insuffisant en temps de choléra pour subvenir aux besoins des 12 à 15,000 pèlerins dont il faut alors prévoir la présence comme possible. De plus cette eau est chère, disons-nous. Elle revient, en effet, à $4^{pe}\,25^{pa}$ la guerbe de 30^{l} environ : c'est-à-dire à 1 fr. 20 la guerbe ou 4 centimes le litre.

Lorsque nous étions à El-Wedje, la garnison se composait de 50 soldats appartenant au port et attachés au gouvernement, et de 225 hommes appartenant au cordon sanitaire. D'un autre côté les employés quarantenaires étaient au nombre de 50, soit un total de 325 personnes qui buvaient en moyenne 2400^{l} d'eau par jour ce qui donnait une dépense de 96 frs. On voit à quels chiffres on arriverait, s'il fallait à ce prix abreuver seulement 8 ou 10,000 personnes par jour. Ajoutons que les samboucks ou barques qui font ce service d'eau mettent huit jours en moyenne pour le voyage à Debbah (aller et retour) et qu'il est de plus impossible de compter sur elles.

Puits. — Les bédouins et les pauvres, avons-nous dit, boivent de l'eau des puits du pays. Ces puits au nombre d'une quinzaine sont situés dans la gorge qui va du port d'El-Wedje au fort Sélim, et autour de ce fort. Celui-ci est situé à l'Est d'El-Wedje et à en-

viron 10.600^{m} (mesurés au podomètre il est vrai, mais je réponds cependant de ce chiffre à 50^{m} près).

Partis de la baie d'El-Wedje, nous avons examiné ces puits un par un et goûté leur eau : nous en avons ensuite dressé le tableau (croquis 8) ci-joint, laissant de côté ceux qui étaient de simples trous creusés par quelqu'indigène pour arroser de maigres plantes. C'est à peine, en effet, si on rencontre quelques arbrisseaux chétifs et malades dans cette gorge sablonneuse, roulant des galets granitiques, et entourée de collines rocheuses jaunes et rouges d'un sauvage et d'une tristesse dont rien n'approche. Nous allons passer rapidement en revue les puits que nous avons rencontrés sur notre route. Les deux premiers *(a)* (croquis 3) sont insignifiants et en ruines : ils sont en pierres sèches petits et encombrés : on voit qu'ils sont depuis longtemps abandonnés.

A 2^{k} du fond de la baie, on trouve trois petits enclos, et dans chacun d'eaux un puits *(b) (c) (d)* (croquis 8). L'eau de ces trois puits est légèrement salée et saumâtre : elle est potable cependant quoiqu'impropre à la cuisson des légumes : elle est évidemment à la même hauteur dans les trois puits : si leur profondeur diffère, cela tient à ce que le niveau du sol n'est pas le même. Ces trois puits sont en bonne maçonnerie. A 450^{m} plus loin on rencontre le puits dit Sébaije. C'est le plus grand d'El-Wedje; il a été construit, dit-on, sous le sultan Sélim (comme la forteresse). Il est fort bien fait : se compose d'assises de pierres de taille parfaitement assemblées. Il y en a 26 de la margelle au niveau de l'eau qui se trouve à 8^{m}25 au-dessous. Son diamètre est de 3^{m}75 : la largeur de la margelle de 1^{m}50, la profondeur de l'eau de 0^{m}90. Il cube donc 10^{m} d'eau environ. Son eau, évidemment la même que celle des trois puits précédents, paraît cependant moins salée, ce qui peut tenir à ce que l'eau n'y séjourne pas longtemps. En effet, ce puits sert à tous les pauvres, à tous les bédouins, à tous

les bestiaux des alentours. La caravane égyptienne se rendant dans l'Hedjaz venait de s'y ravitailler lorsque nous sommes arrivés à El-Wedje. L'eau y est inépuisable, disent les gens du pays, et le niveau reste toujours le même quelle que soit la quantité que l'on y puise. En temps ordinaire cette eau pourrait parfaitement (à défaut d'eau distillée) être distribuée aux pèlerins; nous avons dit qu'en temps d'épidémie elle avait, au dire des médecins, des propriétés laxatives dangereuses.

Continuant notre route dans la vallée, nous ne trouvons plus de puits qu'autour du fort Sélim. Le premier rencontré (n° 7, croquis 5) est à 190^{m} de la porte du fort dans l'axe même de la gorge. Il est fort bien fait en assises de pierres de taille montées sur le roc dans lequel on a creusé pour trouver l'eau. Il a 4^{m}30 de diamètre et 8^{m}10 de profondeur. Il cube 30$^{m^3}$ d'eau environ. A 130^{m} plus loin dans le même axe on trouve un puits semblable (n° 6, croquis 5), mais creusé à 5^{m}55 seulement quoique d'un diamètre plus grand; cube d'eau 5$^{m^3}$600. L'eau de ces deux puits est saumâtre désagréable à boire : mauvaise pour les légumes.

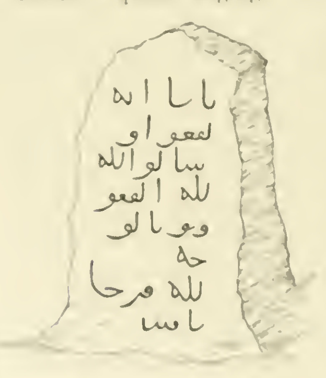
Disons tout de suite du reste que tous les puits du fort Sélim ont la même eau impropre à la consommation.

Dans l'angle nord-est du fort nous trouvons un puits (n° 5) profond de 9^{m}40 et contenant 4$^{m^3}$019 d'une eau exécrable. L'eau de ce puits a été autrefois assez bonne pour être potable : aussi avait-on construit en dehors du fortin sur la façade nord un grand réservoir à trois compartiments et d'une contenance totale de 978$^{m^3}$, que l'on remplissait de l'eau du puits pour les caravanes de l'Hedjaz dont la route passe au pied du fort. Aujourd'hui ce réservoir assez bien conservé et que l'on mettrait à peu de frais en parfait état, ne sert plus, les caravanes préférant, vu la mauvaise qualité de l'eau (que refusent même les bestiaux), aller se ravitailler au grand puits Sébaije d'El-Wedje.

Au nord du fortin nous trouvons encore les puits maçonnés *1*, *2*, *3*, *4* (croquis 5 et 8) et deux puits non maçonnés *p* et *q* (dont l'un *q* sans eau) appartenant au gouvernement : enfin dans un enclos à l'est du fort on voit encore deux puits appartenant à des particuliers.

Tous ces puits du port Sélim, comme nous l'avons dit, ont la même eau détestable. Autrefois, avons-nous dit aussi plus haut, il paraît qu'elle était potable : comme d'un autre côté on nous apprend que depuis cinq ans il n'a pas plu dans le pays, nous pouvons conclure que l'eau de tous ces puits appartient à des mêmes sources souterraines saumâtres dont les eaux de pluie venaient par infiltration corriger l'amertume autrefois. La même observation s'applique du reste aux puits Sébaije et d'El-Wedje dont les eaux, parait-il (quoique meilleures que celles des puits du fort) sont cependant devenues de plus en plus amères également depuis cinq ans.

Avant de quitter la gorge nous avons été visiter une ancienne source appelée source Zareb et située à 2^{km} environ au nord du fort Sélim. Cette source fournissait autrefois, parait-il, de la très bonne eau et ravitaillait les caravanes de l'Hedjaz. Elle est aujourd'hui tarie et c'est en vain qu'on a creusé différents puits profonds tout autour. On n'a pas trouvé une goutte d'eau ce qui semble indiquer que cette source était également alimenté par des infiltrations d'eau de pluie.



A côté de la source se trouve un rocher noir de 0^m 60 de large

sur 1 m 50 de haut. Sur sa face nord-est on a gravé l'inscription ci-contre. Elle a dû être l'œuvre de quelqu'illettré ou maladroit, car des savants auxquels je l'ai montrée n'y ont pu lire que le nom de Allah plusieurs fois répété.

Si nous résumons la contenance en mètres cubes de tous les puits d'El-Wedje, nous avons :

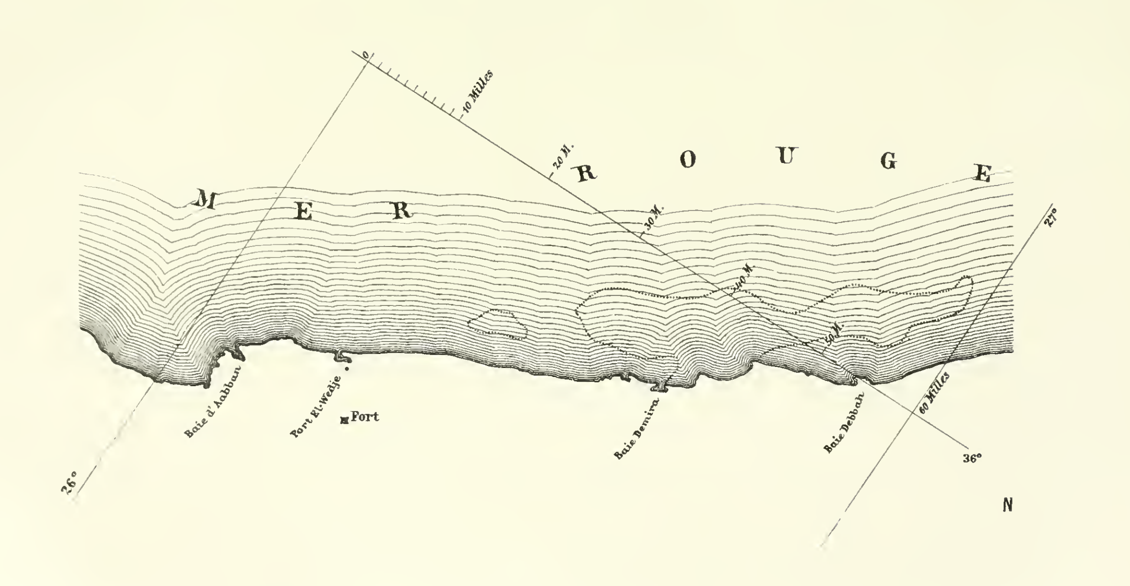
Deux puits	*(a)*	$3^{m^3}000$	
Puits	*(b)*	2 755	
»	*(c)*	1 945	
»	*(d)*	3 136	
Grand puits Sebaije		9 940	
Puits	*(7)*	29 076	
»	*(6)*	5 600	100^{m^3}...
»	du fort	4 019	
»	*(1)*	13 791	
»	*(2)*	5 746	
»	*(3)*	12 432	
»	*(4)*	6 751	
»	*(p)*	2 585	

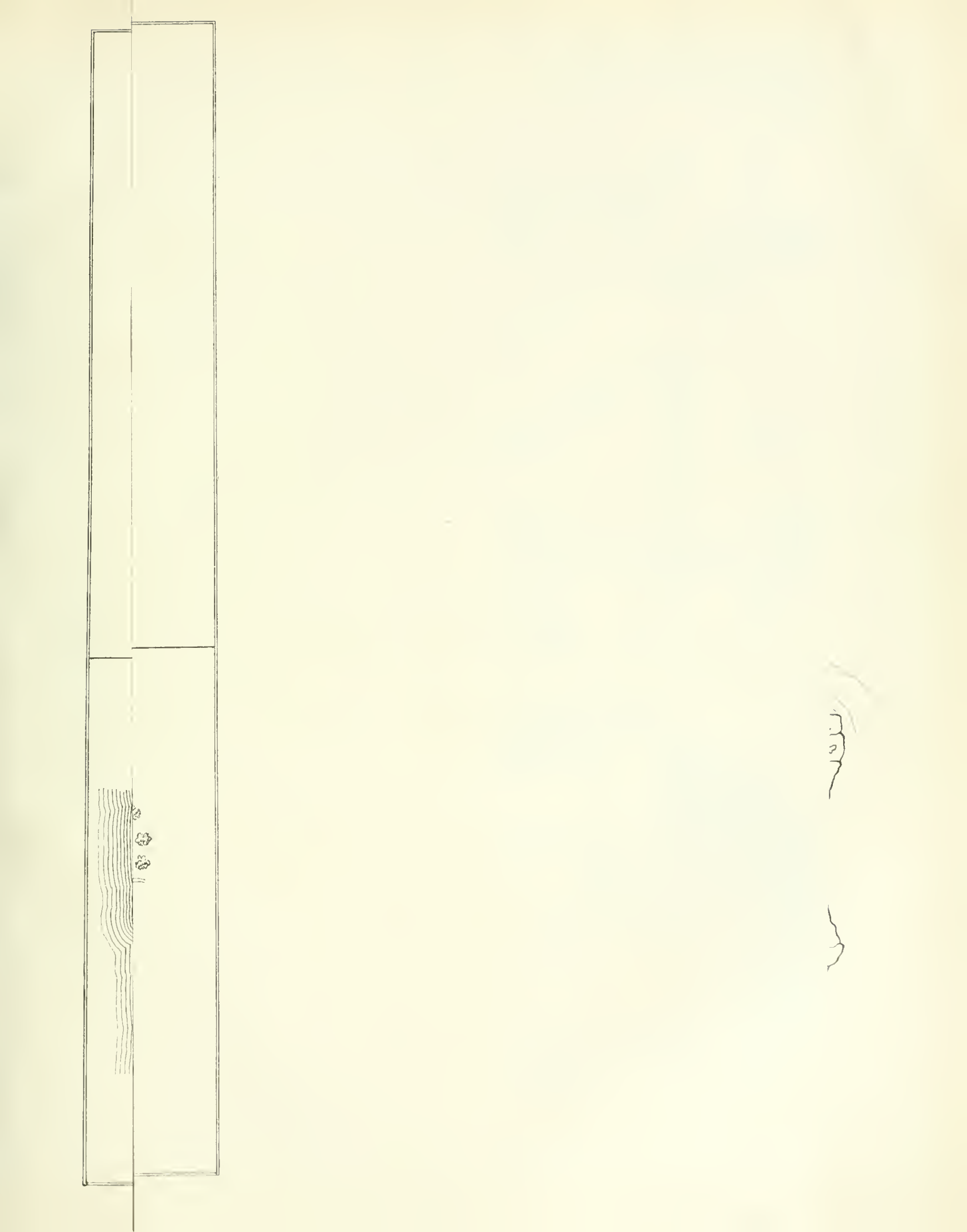
On voit qu'El-Wedje fournit de l'eau en abondance. Il est réellement malheureux qu'elle ne soit pas bonne.

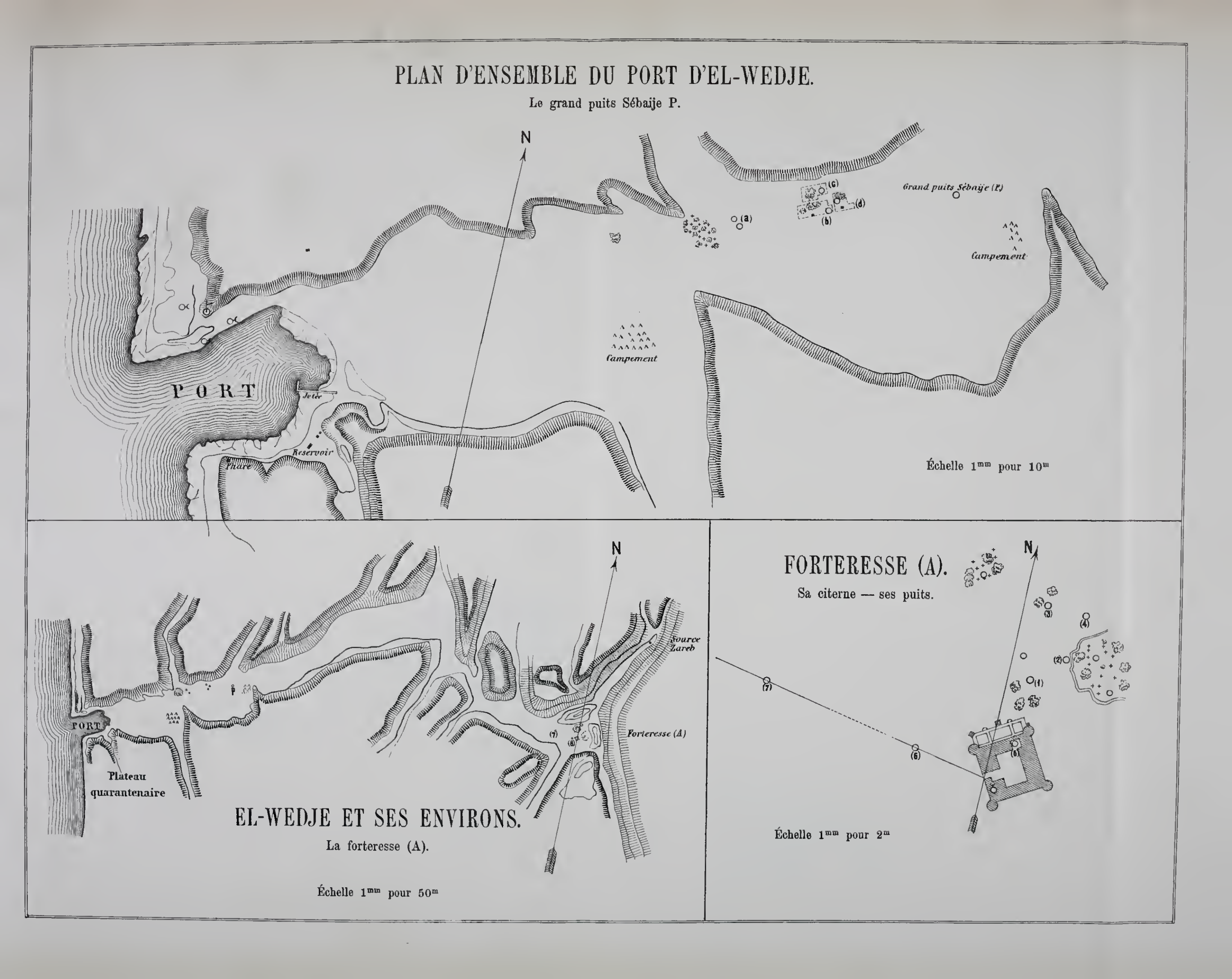
Ayant recueilli les renseignements qui précèdent je revenais donc, comme je l'ai dit, au Caire le 9 novembre pour rendre compte de ma mission à S. E. Chérif Pacha. Là j'apprenais que les dernières nouvelles venues de la Mecque accusaient (le 4 novembre 1881) 215 décès de choléra. Les pèlerins allaient commencer leur voyage de retour; il fallait absolument leur imposer la quarantaine à El-Wedje. On savait qu'au 15 octobre 25,211 pèlerins avaient été débarqués à Djeddah dont 10,328 venant du bassin de la Méditerranée. On allait donc se trouver en présence d'une énorme agglomération d'hommes auxquels il fallait fournir

journellement de l'eau. Je ne rapportais malheureusement de mon excursion que ces deux renseignements : 1° Qu'il n'y avait de l'eau sur la côte arabique qu'à El-Wedje et à Debbah, que celle d'El-Wedje était insalubre en cas d'épidémie, et celle de Debbah impossible à se procurer en quantité suffisante et d'ailleurs d'un prix trop élevé! Aussi dans le rapport que j'adressai à S. E. Chérif Pacha le 10 octobre j'expliquai que je ne voyais, vu l'urgence, que deux moyens à employer pour fournir de l'eau aux pèlerins : 1° Envoyer de suite à poste fixe à El-Wedje le vapeur qui servait aux ravitaillements des phares et qui était muni d'une forte machine distillatoire. 2° Installer de Suez à El-Wedje un service régulier de transport d'eau. J'avais appris à Suez que les arsénaux d'Alexandrie contenaient les citernes de quelques vieux bataux désarmés, entre autres le «Chargyal» et le «Shamy» : on pouvait toujours commencer le transport avec ces citernes : en même temps on ferait de suite la commande de barillets destinés à suppléer au manque possible de citernes en quantité suffisante. Ces deux moyens furent employés de suite. Plus tard le gouvernement envoya encore à poste fixe deux navires à appareil distillatoire. Enfin grâce à l'énergie de S. E. Chérif Pacha les services de ravitaillement étaient si bien organisés huit jours plus tard, que l'on avait paré à toute espèce d'éventualité et que l'on était assuré de n'avoir rien à craindre de la disette d'eau.

Je retournai alors à Djebel-el-Thor pour m'y occuper des installations que j'avais été chargé d'y établir tout en me promettant d'étudier sans retard le projet d'établissement d'un nouvel appareil distillatoire à El-Wedje pour l'avenir!


MER ROUGE
0
10 Milles
20 M.
30 M.
40 M.
50 M.
60 Milles
Baie d'Aabban
Port El-Wedje
Port
Baie Demira
Baie Debbah
26°
27°
36°
N





PLAN D'ENSEMBLE DU PORT D'EL-WEDJE.
Le grand puits Sébaije P.
N
Grand puits Sébaije (P.)
(a)
(b)
(c)
(d)
Campement
Campement
PORT
Jetée
Réservoir
Phare
Échelle 1mm pour 10m
EL-WEDJE ET SES ENVIRONS.
La forteresse (A).
N
PORT
Plateau quarantenaire
Source Zareb
Forteresse (A)
Échelle 1mm pour 50m
FORTERESSE (A).
Sa citerne — ses puits.
N
Échelle 1mm pour 2m

PORT D'EL-WEDJE.

Novembre 1881.

Plage
Marais
Grand Plateau
Tombeau de Saint
Cimetière
Jetée
Réservoir
Plateau
Plateau quarantenaire
Phare
N
Personnel sanitaire
Office sanitaire
Fort
Citernes

Échelle 1^{mm} pour 5^{m}

Sondage en mètres.

BAIE D'AA'BBAN

à 9 milles (ou 16 à 17^{km}) au Sud d'El-Wedje.

Levé par le Capitaine du Messire

ACHMED EFFENDI MOUSSALLEM

Novembre 1881.

N

S

Échelle des longueurs 1^{mm} pour 5^{m}

Les sondages sont cotés en mètres

DÉMIRA

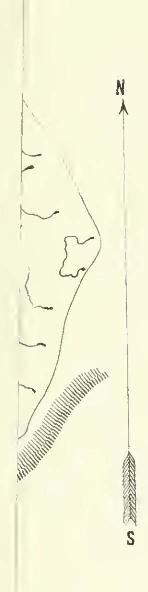
l'El-Wedje (55km).

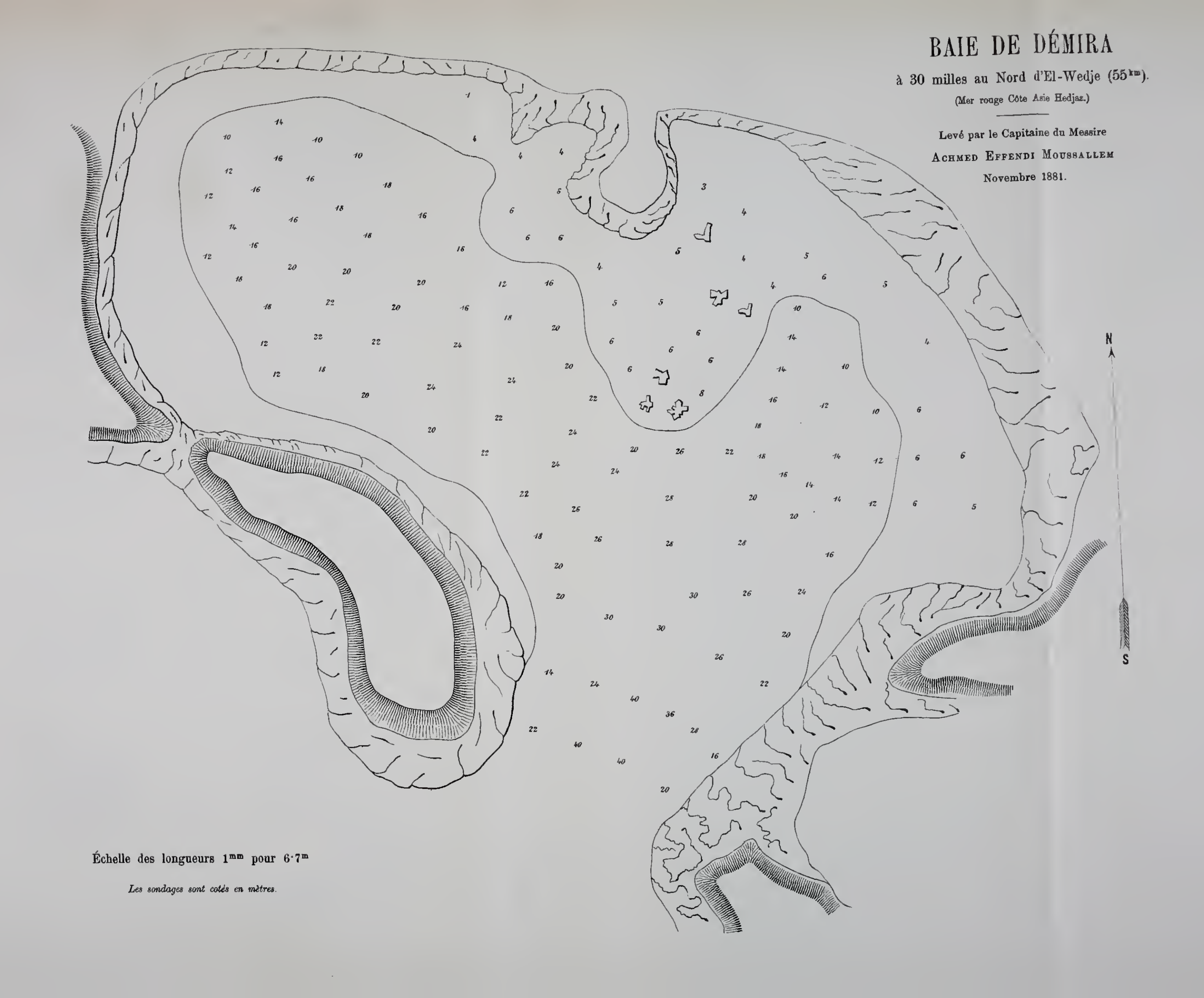
\sie Hedjaz.)

ne du Messire

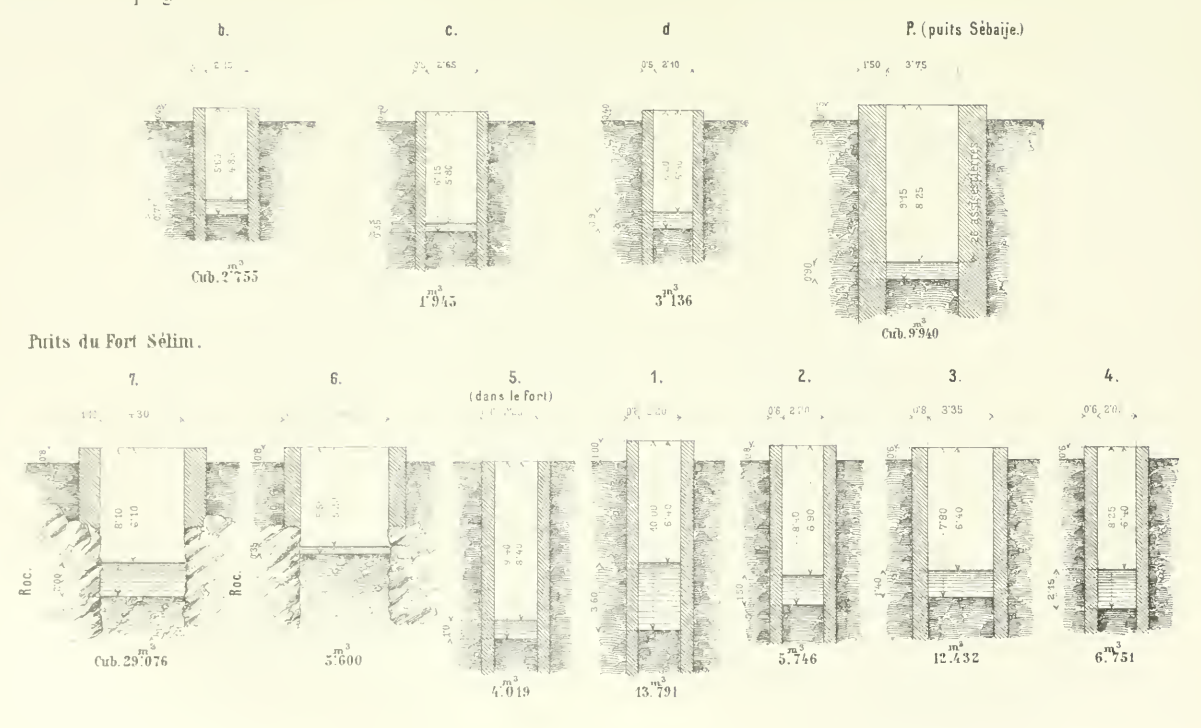
Moussallem

1881.




BAIE DE DÉMIRA
à 30 milles au Nord d'El-Wedje (55 km).
(Mer rouge Côte Asie Hedjaz.)
Levé par le Capitaine du Messire
Achmed Effendi Moussallem
Novembre 1881.
N
S
Échelle des longueurs 1mm pour 6·7m
Les sondages sont cotés en mètres.

EL-WEDJE.



Puits de la plage.
b.
c.
d
P. (puits Sébaije.)
Cub. 2.755 m³
1.945 m³
3.136 m³
Cub. 9.940 m³
Puits du Fort Sélim.
7.
6.
5.
(dans le fort)
1.
2.
3.
4.
Roc.
Roc.
Cub. 29.076 m³
5.600 m³
4.019 m³
13.791 m³
5.746 m³
12.432 m³
6.751 m³

FRAGMENTS BACHMOURIQUES

PUBLIÉS PAR

U. BOURIANT.

Les quatre fragments bachmouriques qui suivent ont été achetés au Caire d'un Arabe, habitant d'Akhmim; d'après les assertions du vendeur, ces fragments proviendraient du couvent d'Amba Schnoudah d'où sont sortis les innombrables parchemins thébains qui ont inondé le Caire et l'Europe dans ces deux dernières années. Bien entendu, je n'affirme rien pour mon compte quant à la provenance des fragments que je publie plus loin, mais l'Arabe en la possession de qui ils étaient, m'est connu: il est d'Akhmim et fait métier d'acheter et vendre tout ce qui se rapporte à l'antiquité égyptienne. Sa place d'achat, Akhmim, est abondamment fournie de parchemins coptes; il est vrai que jusqu'à présent tous les parchemins qui m'étaient passé sous les yeux étaient écrits en thébain, mais les papyrus d'Akhmim publiés dans les *Mémoires* de la Mission française du Caire, étaient aussi en bachmourique et avaient été vendus à M. Maspero par le même individu.

1° Isaïe XXIX, 24 — XXXVII, 3.

Le premier de ces fragments comprend le cinquième cahier d'un manuscrit de belle écriture et de parchemin de choix. Ce cahier est composé de quatre feuilles doubles représentant seize pages, les pages ⲝ̄ⲅ̄ — ⲟ̄ⲏ̄ (63—78). Chaque feuille mesure 37^{cm} de hauteur sur 28^{cm} ½ de largeur, et est écrite sur deux colonnes de 35 lignes en moyenne. Le manuscrit contenait les prophéties d'Isaïe, mais la disparition des 62 premières pages a entraîné celle des vingt-neuf premiers chapitres de ce prophète. Les seize pages du cinquième cahier s'étendent du dernier verset du chapitre XXIX au verset 3 du chapitre XXXVII.

Chap. XXIX, 24. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲥⲁⲣⲉⲙ ϩⲙ̄ ⲡⲉⲩϩⲏⲧ ⲉⲩⲉⲓⲙⲉ ⲉⲩⲥⲃⲱ. ⲛⲉⲧⲕⲣⲉⲙⲣⲉⲙ ⲉⲩⲉⲧⲥⲁⲃⲟ ⲉⲥⲱⲧⲉⲙ ⲛ̄ⲥⲁ ⲡϭ̄ⲥ̄.

ⲁⲩⲱ ⲛⲗⲁⲥ ⲉⲧϭⲗⲁϫⲉ ⲉⲩⲉⲧⲥⲁⲃⲟ ⲉϣⲉϫⲓ ϩⲛ ⲟⲩϩⲓⲣⲏⲛⲏ.

Chap. XXX, 1. ⲟⲩⲁⲓ ⲛⲛⲉϣⲏⲣⲉ ⲛⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲁⲧⲏⲥ ⲛⲉⲓ ⲡⲉⲧⲉϫⲉ ⲡϭ̄ⲥ̄ ϫⲱ ⲙ̄ⲙⲁⲩ ϫⲉ ⲁⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲁⲓ ⲛⲛⲟⲩϣⲁϫⲛⲉ ⲛⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧ ⲉⲛ ⲁⲩⲱ ϩⲉⲛⲁⲛⲉⲥⲙⲙⲉⲧⲉⲛ ϩⲉⲛⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲁⲡ̄ⲛ̄ⲁ̄ ⲉⲛ. ⲉⲟⲩⲉϩ ⲛⲁⲃⲓ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲛⲉⲧⲉⲛⲛⲁⲃⲓ.

2. ⲛⲉⲧⲙⲁⲁϣⲓ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉⲕⲏⲙⲓ ⲁⲛⲁⲕ ϫⲉ ⲙⲡⲟⲩⲧⲁⲃⲁϩⲧ ϩⲓⲛⲁ ⲛⲧⲁⲉⲃⲟⲏⲑⲓⲛ ⲉⲁⲁⲩ ⲛⲧⲉ ⲡⲫⲁⲣⲁⲱ. ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲧⲁⲉⲁⲥⲕⲉⲡⲁⲍⲓⲛ ⲙⲙⲁⲩ ⲛⲧⲉ ⲛⲁ ⲕⲏⲙⲓ.

3. ⲧⲉⲥⲕⲉⲡⲏ ⲅⲁⲣ ⲙⲫⲁⲣⲁⲱ ⲉⲥⲉϣⲱⲡⲓ ⲛⲏⲧⲉⲛ ⲉⲟⲩϣⲓⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩϩⲱⲙⲧ ⲛⲏⲓ ⲛⲧⲁⲩⲕⲁϩⲧⲏⲟⲩ ⲉⲕⲏⲙⲓ.

4. ϫⲉ ⲟⲩⲁⲛ ϩⲉⲛⲙⲁⲓϣⲏⲛ ⲛⲁⲡϫⲱϫ ⲉⲩϩⲁⲩ ϩⲛ ⲧϫⲉⲉⲛⲓ.

5. ⲉⲩⲉϩⲓⲥⲓ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲙⲉⲧⲛⲓϭⲉⲉⲓ ⲙⲛ̄ ⲟⲩⲗⲁⲟⲥ ⲉⲙⲛⲉϥϯϩⲏⲟⲩ ⲛⲏⲟⲩ ⲉⲛⲉⲩⲃⲟⲏⲑⲓⲁ ⲗⲗⲁ ⲉⲟⲩϣⲓⲡⲉ ⲙⲛ ⲟⲩϩⲱⲙⲧ.

ⲦϨⲞⲢⲀⲤⲒⲤ ⲚⲚⲒⲦⲨⲂⲚⲀⲨⲒ ⲈⲦϨⲚ ⲦⲎⲢⲈⲘⲞⲤ.[1]

6. ϩⲀⲚⲒ ϩⲚ ⲦⲈⲞⲖⲒⲮⲒⲤ ⲘⲚ ⲦϨⲀϢⲤ̄. ⲞⲨⲘⲞⲨⲒ ⲘⲚ ⲞⲨⲘⲈⲤ Ⲙ̄ⲘⲞⲨⲒ. ϨⲈⲚϨⲀϤ ⲘⲚ ϨⲈⲚⲘⲈⲤ ⲚϨⲀϤ ⲈⲨϨⲎⲖ ⲈⲂⲀⲖ ⲚⲈⲒ ⲈⲦⲈⲚⲚⲀⲨⲒⲚⲒ ⲘⲘⲀⲨ ⲈⲂⲀⲖ ⲘⲘⲈⲨ ⲚⲈⲨⲀϨⲰϢⲢ ϨⲒ ϨⲈⲚⲀⲀⲨ. ⲀⲨⲰ ⲦⲈⲨⲘⲈⲦⲀⲤⲘⲘⲈⲀ ϨⲚ ϨⲈⲚϬⲀⲘⲞⲨⲖ ⲈⲖⲈⲦ̄Ϥ ⲚⲚⲞⲨⲈⲞⲚⲞⲤ ⲈⲚϤⲚⲈϯϨⲚⲞⲨ ⲚⲚⲞⲨ ⲈⲚ ⲈⲨ-ⲂⲞⲚⲐⲒⲀ. ⲀⲖⲖⲀ ⲈⲨϢⲒⲠⲒ ⲘⲚ ⲞⲨⲚⲀϬⲚⲈϬ.

7. ⲀⲖⲖⲀ ⲚⲒⲀⲈⲘⲔⲎⲘⲒ ⲀⲨⲚⲈϯϨⲚⲞⲨ ⲚⲚⲦⲈⲚ ϨⲚ̄ ϨⲈⲚⲚⲈⲦϢⲞⲨⲒⲦ ⲘⲚ ϨⲈⲚⲠⲒϬⲈⲈⲒ. ϪⲒⲤ ⲚⲚⲞⲨ ϪⲈ ⲞⲨⲠⲒϬⲈⲈⲒ ⲠⲈ ⲠⲈⲦⲈⲚⲦⲰⲂⲀϨ.

8. ϯⲚⲞⲨ ⲞⲨⲚ ϨⲘⲀⲀⲤ ⲤϨⲎ ⲚⲈⲒ̈ ⲈⲨⲠⲎⲜⲒⲞⲚ ⲘⲚ ⲞⲨϪⲰⲰⲘⲈ. ϪⲈ ⲚⲈⲒ ⲈⲨⲈϢⲰⲠⲒ ⲚϢⲀ ⲈⲚⲈϨ ⲚⲚⲞⲨⲀⲒϢ ⲀⲨⲰ ⲚϢⲀ ⲈⲚⲈϨ.

9. ϪⲈ ⲞⲨⲖⲀⲞⲤ ⲚⲀⲦⲤⲰⲦⲈⲘ ⲠⲈ. ϨⲈⲚϢⲎⲢⲒ ⲚⲀⲈϤϪⲒϬⲀⲖ ⲚⲈ ⲚⲈⲒ ⲈⲦⲈ ⲘⲠⲞⲨⲰϢ ⲈⲤⲰⲦⲈⲘ ⲈⲠⲚⲞⲘⲞⲤ Ⲙⲫ̄ϯ̄.

10. ⲚⲈⲦϪⲰ ⲘⲘⲀⲤ ⲈⲚⲒⲠⲢⲞⲫⲎⲦⲎⲤ ϪⲈ ⲘⲠⲈⲢⲦⲀⲘⲀⲚ ⲀⲨⲰ ⲚⲈⲦ-ⲚⲈⲨ ⲈⲚⲒϨⲞⲢⲞⲘⲀ ϪⲈ ⲘⲠⲈⲢϢⲈϪⲒ ⲚⲈⲘⲎⲚ ⲀⲨⲰ ϪⲰ ⲚⲎⲚ ⲚⲔⲈ-ⲠⲖⲀⲚⲎ.

11. ⲔⲀⲦⲈⲚ ϨⲀⲂⲀⲖ ⲚⲦⲈⲚϨⲎⲒ. ϤⲒ ϨⲀⲂⲀⲖ ⲘⲘⲀⲚ ⲚⲦⲈⲒϨⲒⲀ ⲚⲘⲀⲀϢⲒ. ⲚⲦⲈⲦⲈⲚϤⲒ ⲈⲂⲀⲖ ϨⲒϪⲰⲚ ⲘⲠϢⲈϪⲒ ⲚⲦⲈ ⲠⲒⲤ̄ⲣ̄ⲗ̄.

12. ⲈⲦⲂⲈ ⲠⲈⲒ ⲚⲈⲒ ⲚⲈⲦⲈⲢⲈ Ⲡⲟ̄ⲥ̄ ϪⲰ ⲘⲘⲀⲨ ⲠⲚⲈⲦⲞⲨⲈⲈⲂ ⲚⲦⲈ ⲠⲒⲤ̄ⲣ̄ⲗ̄ ϪⲈ ⲀⲦⲈⲦⲈⲚⲈⲢⲀⲦⲚⲈϨϯ ⲈⲚⲈⲒϢⲈϪⲒ ⲀⲨⲰ ⲀⲦⲈⲦⲈⲚⲔⲀ ϨⲦⲎⲦⲈⲚ ⲈⲠϬⲀⲖ. ⲈⲦⲂⲈ ϪⲈ ⲀⲔⲔⲢⲎⲘⲢⲈⲚ ⲀⲨⲰ ⲀⲔϢⲰⲠⲒ ⲈⲔⲚⲈϨϯ ⲈⲚⲈⲒϢⲈϪⲒ.

13. ⲈⲦⲂⲈ ⲠⲈⲒ ⲚⲈⲒⲚⲀⲂⲒ ⲚⲈϢⲰⲠⲒ ⲚⲚⲦⲈⲚ ⲚⲦϨⲚ ⲚⲚⲞⲨⲤⲀⲂⲈ ⲠⲈ ⲀϤϨⲎⲚⲒ ⲚⲦⲈⲨⲚⲞⲨ ⲚⲦⲈ ⲞⲨⲠⲞⲖⲒⲤ ⲈⲀⲨϪⲒⲦⲤ ⲈⲤϪⲀⲤⲒ. ⲦⲈⲒ ⲈⲢⲈ ⲠⲈⲤϨⲎⲚⲒ ϢⲀⲀⲠ ⲚⲦⲈⲨⲚⲞⲨ.

14. ⲀⲨⲰ ⲈⲢⲈ ⲠⲈⲤϨⲎⲚⲒ ⲚⲈ ⲈⲢⲞⲚ ⲘⲚⲦⲈⲚⲚⲀ ⲚⲚⲞⲨⲀⲄⲄⲎⲚ

1. Ce titre se trouve également dans la version memphitique d'Isaïe. La Vulgate ne le reproduit pas.

ⲛⲃⲛⲁϫⲉ ⲛⲧⲉ ⲡⲕⲉⲣⲁⲙⲉⲩⲥ ⲉϥⲗⲓ ⲛⲕⲟⲩⲓ ⲕⲟⲩⲓ ϩⲱⲥⲧⲉ ⲛⲥⲉϣ-
ⲧⲉⲙϭⲉⲛ ⲟⲩⲃⲛⲁϫⲓ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲉⲕⲛⲉϥⲓ ⲛⲛⲟⲩⲕⲱϩⲧ ⲛϩⲏⲧ̄ⲥ̄. ⲓⲉ
ⲉⲕⲛⲉϣⲉϣ ⲟⲩⲕⲟⲩⲓ ⲙⲙⲁⲩ ⲛϩⲏⲧⲥ.

15. ⲧⲉⲓ ⲧⲉ ⲧϩⲏ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡ̄ⲟ̄ⲥ̄ ϫⲱ ⲙⲙⲁⲥ ⲡⲉⲧⲟⲩⲉⲉⲃ ⲛⲧⲉ
ⲡⲓ̄ⲥ̄ⲣ̄ⲗ̄. ϫⲉ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲁⲕϣⲁⲛⲕⲁⲧⲕ ⲛⲕⲁϣⲁϩⲁⲙ ⲧⲟⲧⲉ ⲕⲛⲉⲟⲩϫⲉⲓ.
ⲁⲩⲱ ⲕⲛⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲉⲕⲧⲱⲛ ⲛⲛⲉϩⲗⲟⲩ ⲉⲕⲛⲉϩϯ ⲉϩⲉⲛⲡⲉⲧϣⲟⲩⲓⲧ
ⲁⲧⲉⲧⲉⲛϭⲁⲙ ϣⲱⲡⲉ ⲉⲡϫⲓⲛϫⲏ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲁⲧⲉⲧⲉⲛⲟⲩⲱϣ ⲉⲛ ⲡⲉ
ⲉⲥⲱⲧⲉⲙ.

16. ⲁⲗⲗⲁ ⲁⲧⲉⲧⲉⲛϫⲁⲁⲥ ϫⲉ ⲁⲛⲛⲉⲡⲱⲧ ϩⲓ ϩⲉⲛⲉϩⲧⲱⲱⲣ.
ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲓ ⲉⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲉⲡⲱⲧ ⲁⲩⲱ ⲁⲧⲉⲧⲉⲛϫⲁⲁⲥ ϫⲉ ⲁⲛⲛⲉϣⲱⲡⲉ
ϩⲓϫⲉⲛ ϩⲉⲛⲁⲛⲁⲃⲁⲧⲏⲥ ⲉⲩⲁⲥⲱⲟⲩ. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲓ ϭⲉ ⲥⲉⲛⲉϣⲱⲡⲉ
ⲉⲩⲁⲥⲱⲟⲩ ⲛϫⲉ ⲛⲉⲧⲡⲏⲧ ⲛⲥⲱⲧⲉⲛ.

17. ⲟⲩϣⲁ ⲡⲉⲡⲱⲧ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲉⲥⲙⲏ ⲛⲟⲩⲉⲉⲓ̈ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲉⲥⲙⲏ
ⲛⲉ ⲥⲉⲛⲉⲡⲱⲧ ⲛϫⲉ ⲟⲩⲁⲧⲁ ϣⲁⲛⲧⲉⲧⲉⲛϣⲱϫⲡ ⲛⲧϩⲏ ⲛⲛⲟⲩ-
ϣⲧⲏ ϩⲓϫⲉⲛ ⲟⲩⲧⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲧϩⲏ ⲛⲛⲟⲩⲙⲏⲏⲛ ⲉϥⲛⲏⲟⲩ ϩⲓϫⲉⲛ
ⲟⲩⲧⲁⲗⲁⲧⲏⲁ.

18. ⲁⲩⲱ ⲫ̄ϯ̄ ⲁⲛ ⲡⲉϭⲱ ⲉϣⲁⲛⲁϩⲧⲏϥ ⲉϫⲱⲧⲉⲛ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲓ
ⲡϥⲉϫⲓⲥⲉ ⲉⲛⲉⲉⲓ ⲛⲛⲧⲉⲛ ϫⲉ ⲟⲩⲕⲣⲓⲧⲏⲥ ⲡⲉ ⲡ̄ⲟ̄ⲥ̄ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲁⲩⲱ
ⲉⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲉⲕⲉ ⲡⲉⲧⲉⲛⲉⲁⲩ ⲛⲧⲱⲛ. ⲡⲙⲉⲧⲟⲩ ⲛⲛⲉⲧϭⲏⲡⲧ ⲉⲁⲗϥ.

19. ϫⲉ ⲟⲩⲁ ⲛⲟⲩⲗⲁⲟⲥ ⲉϥⲟⲩⲉⲉⲃ ⲛⲉⲟⲩⲱϩ ϩⲛ ⲥⲓⲱⲛ. ⲁⲩⲱ
ⲁⲧϩ̄ⲓ̄ⲥ̄ⲙ̄ ⲣⲓⲙⲉ ϩ̄ⲛ̄ ⲟⲩⲣⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲡⲉⲉⲓ ⲛⲏⲓ ϥⲛⲉⲡⲉⲉⲓ ϩⲁ ⲡⲉϩⲁⲁⲩ ⲙⲡⲉ-
ⲁϣⲕⲁⲕ. ⲛⲧⲉⲣⲉϥⲛⲉⲩ ⲇⲉ ⲁϥⲥⲱⲧⲙ ⲉⲣⲁ.

20. ⲁⲩⲱ ⲡ̄ⲟ̄ⲥ̄ ⲡⲉϯ ⲛⲛⲧⲉⲛ ⲛⲟⲩⲁⲓⲕ ⲛⲟⲗⲓⲯⲓⲥ ⲙⲛ ⲟⲩⲙⲁⲩ
ⲉϥϩⲉϫϩⲱϫ. ⲁⲩⲱ ⲙⲛⲉⲩϩⲱⲡⲧ ⲉⲣⲁ. ⲛϫⲛ ϯⲛⲟⲩ ⲛϫⲉ ⲛⲉⲧ-
ⲡⲗⲁⲛⲁ ⲙⲙⲁ. ϫⲉ ⲛⲉⲃⲉⲗ ⲛⲉⲛⲉⲩ ⲉⲛⲉⲧⲡⲗⲁⲛⲁ ⲙⲙⲁ.

21. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲙⲉⲉϫⲉ ⲛⲉⲥⲱⲧⲙ ⲉⲛⲉϣⲉϫⲓ ⲛⲛⲉⲧⲡⲗⲁⲛⲁ ⲙⲙⲁ.
ⲁⲩⲱ ⲉⲛⲉϣⲉϫⲓ ⲛⲙⲛ ⲛⲧⲁⲩⲡⲗⲁⲛⲁ ⲙⲙⲁ ϩⲓ ⲛⲉϩⲟⲩ. ⲛⲏ ⲛⲧⲁⲩ-
ϫⲁⲁⲥ ⲛⲏ ϫⲉ ⲧⲉⲓ ⲧⲉ ⲧⲉϩⲏ ⲙⲁⲣⲉⲛⲡⲱⲧ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲥ ⲉⲧⲉ ⲓⲟⲩ-
ⲛⲁⲙ ⲧⲉ ϩⲃⲟⲩⲣ.

22. ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲛⲛⲉⲥⲱϣϥ ⲛ̄ⲛⲉⲓⲇⲱⲗⲟⲛ ⲉⲧϭⲁⲗⲗⲉ ⲛϩⲉⲧ ⲁⲩⲱ ⲉⲧϭⲁⲗⲗⲉ ⲛⲛⲟⲩⲃ ⲛⲏ ⲛⲧⲁⲩⲧⲁⲙⲓⲁⲩ ⲧⲉⲣⲛⲉⲉⲓⲧⲟⲩ[1] ⲛⲕⲟⲩⲓ ⲕⲟⲩⲓ. ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉ ⲭⲁⲁⲣⲟⲩ ⲉⲃⲁⲗ ⲛⲧϩⲏ ⲛⲛⲟⲩⲙⲁⲩ ⲛⲧⲉ ⲟⲩⲥϩⲓⲛⲓ ⲉⲥ-ϫⲉϩⲉⲙ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲥⲉϩⲗⲟⲩ ⲛⲧϩⲏ ⲛⲛⲟⲩⲙⲉⲙⲏ.

23. ⲧⲟⲧⲉ ⲡϩⲱⲟⲩ ⲛⲉϣⲱⲡⲓ ⲙⲡⲉϭⲣⲁϭ ⲙⲡⲉⲕⲉϩⲓ. ⲁⲩⲱ ⲡⲁⲓⲕ ⲙⲡⲉϭⲣⲁϭ ⲙⲡⲉⲕⲉϩⲓ ⲛⲉϣⲱⲡⲓ ⲛⲏ ⲉⲟⲩⲥⲓ. ⲁⲩⲱ ⲉϥⲕⲓⲱⲟⲩ. ⲛⲉⲧⲩⲃ-ⲛⲁⲩⲓ ⲛⲉⲙⲁⲁⲛⲓ ϩⲙ̄ ⲡⲉϩⲗⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲉⲩ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲉ ⲉϥⲕⲓ̈ⲱⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲉϥⲟⲩⲁ︦ϣ︦ⲥ︦.

24. ⲛⲉⲧⲉⲛⲙⲉⲥⲓ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲉⲛⲁϩⲁⲩ ⲉⲧⲉⲗϩⲱⲃ ⲉⲡⲕⲉϩⲓ. ⲛⲉⲟⲩⲁⲙ ⲧⲱϩ ⲉϥⲧⲏϩ ϩⲓ ⲓⲱⲧ ⲉϥⲧⲩⲃⲃⲏⲟⲩⲧ ⲙⲡϩⲉⲉⲓ ⲙⲛ ⲡⲙⲁⲧⲉⲙ.

25. ⲁⲩⲱ ϥⲛⲉϣⲱⲡⲓ ⲙⲡⲉϩⲗⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲉⲩ ⲛϫⲉ ⲟⲩⲙⲁⲩ ⲉϥⲥⲱⲕ ⲉϫⲉⲛ ⲧⲁⲩ ⲛⲓⲃⲓ ⲉⲧϫⲁⲥⲓ. ⲁⲩⲱ ⲉϫⲉⲛ ⲥⲓⲃⲧ ⲛⲓⲃⲓ ⲉⲧϩⲗⲟⲩⲗⲱⲟⲩ ϩⲙ ⲡⲉϩⲗⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲉⲩ ϩⲟⲧⲁⲛ ⲁⲩϣⲁⲛⲧⲁⲕⲁ ⲛϫⲉ ⲟⲩⲁⲧⲁ ⲛⲥⲉ-ϩⲏⲛⲓ ⲛϫⲉ ϩⲉⲛⲡⲩⲣⲅⲟⲥ.

26. ⲁⲩⲱ ⲡⲟⲩⲁⲓⲛ ⲙⲡⲁⲁϩ ⲉϥⲉϣⲱⲡⲓ ⲛⲧϩⲏ ⲙⲡⲟⲩⲁⲓⲛ ⲙⲡⲣⲉ. ⲁⲩⲱ ⲡⲟⲩⲁⲓⲛ ⲙⲡⲣⲉ ⲛ̄ⲍ̄ ⲛⲕⲱⲃ ⲛⲥⲁⲡ ϩⲙ ⲡⲉϩⲗⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲉⲩ ϩⲟ-ⲧⲁⲛ ⲁⲗⲉϣⲁⲛ ⲡ︦ⲟ︦ⲥ︦ ⲧⲉⲗϭⲁ ⲙⲡⲟⲩⲱϣϥ ⲛⲧⲉ ⲡⲉϥⲗⲁⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲡϣⲉⲛϩⲏⲧ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲩⲡⲱⲁⲁϩ ⲉϥⲉⲧⲉⲗϭⲁϥ.

27. ϩⲉⲓ ⲡⲗⲉⲛ ⲙⲡ︦ⲟ︦ⲥ︦ ⲁϥⲛⲏⲟⲩ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲁϭ ⲛⲟⲩⲁⲓϣ ⲟⲩ-ϭⲱⲛⲧ ⲉϥⲙⲟⲩϩ ⲙⲛ ⲛⲟⲩⲉⲁⲩ ⲡⲉ ⲡϣⲉϫⲓ ⲛⲛⲉϥⲥⲡⲁⲧⲟⲩ. ⲡⲉϥ-ϣⲉϫⲓ ⲁϥⲙⲉϩ ⲛϭⲱⲛⲧ. ⲁⲩⲱ ⲧⲟⲣⲅⲏ ⲙⲡⲉϥϭⲱⲛⲧ ⲛⲉⲟⲩⲱⲙ ⲛⲧϩⲏ ⲛⲟⲩⲕⲱϩⲧ.

28. ⲡⲉϥⲡ︦ⲛ︦ⲁ︦ ⲛⲏⲟⲩ ⲛⲧϩⲏ ⲛⲛⲟⲩⲙⲁⲩ ⲉϥⲥⲱⲕ ϩⲛ ⲟⲩⲓⲉⲉⲓ ϣⲁ ⲡⲙⲁϯ. ⲁⲩⲱ ϥⲛⲉⲡⲱϣ ⲉϣⲧⲁⲣⲧⲉⲣ ⲛⲛⲓⲉⲟⲛⲟⲥ ⲉϫⲉⲛ ⲧⲉⲩⲛⲁⲁⲛⲏ ⲉⲧϣⲟⲩⲓⲧ. ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲁ ⲛⲟⲩⲛⲁⲁⲛⲏ ⲛⲉⲡⲱⲧ ⲛⲥⲱⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲉ̄ⲛⲉ-ϫⲓⲧⲟⲩ ⲙⲛⲉⲙⲧⲁ ⲉⲃⲁⲗ ⲙⲡⲉⲩϩⲁ.

29. ⲙⲛ ϩⲁⲡⲥ ⲛⲧⲉⲧⲉⲛⲟⲩⲛⲁϥ ⲛⲛⲟⲩⲁⲓϣ ⲛⲓⲙ ⲁⲩⲱ ⲉⲡⲱⲧ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲛⲁⲡⲉⲧⲟⲩⲉⲉⲃ ⲛⲟⲩⲁⲓϣ ⲛⲓⲃⲓ ⲛⲧϩⲏ ⲛⲛⲉⲧⲉⲗϣⲉⲉⲓ ⲙⲛ

1. Pour ⲧⲉⲛⲛⲉⲉⲓⲧⲟⲩ (?).

ⲛⲉⲧⲟⲩⲛⲁϥ ⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲛⲱⲧ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲙⲛ ϩⲉⲛⲥⲏϥⲓ ⲛ̄ϫⲱ ⲉⲉⲧⲁⲩ ⲙ̄ⲫ︦ϯ︦ ⲉⲁⲥⲧϥ ⲙ̄ⲫ︦ϯ︦ ⲉⲧϫⲁⲁⲣ ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲟⲩⲉⲉⲃ ⲙ̄ⲡⲓ︦ⲥ︦ⲣ︦ⲗ︦.

30. ⲁⲩⲱ ⲫ︦ϯ︦ ⲛⲉⲧⲣⲉⲩⲥⲱⲧⲙ̄ ⲉⲡⲉⲁⲩ ⲛ̄ⲧⲉϥⲥⲙⲏ. ⲁⲩⲱ ϥⲛⲉⲟⲩⲱⲛⲁϩ ⲉⲃⲁⲗ ⲙ̄ⲡϭⲱⲛⲧ ⲙ̄ⲡⲉϥϭⲃⲟⲓ. ϩⲛ ⲟⲩⲟⲣⲅⲏ ⲙⲛ ⲟⲩϭⲱⲛⲧ ⲙⲛ̄ ⲟⲩϣⲉϩ ⲉϥⲟⲩⲱⲙ. ⲛϥϣⲗⲗⲟⲩ ⲛ̄ⲛⲁⲙϯ. ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲧϩⲉ ⲛ̄ⲛⲟⲩⲙⲁⲩ ⲙⲛ ⲛⲟⲩⲁⲁ ⲙⲛⲛ ⲉⲩⲛⲛⲟⲩ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲁⲛ ⲛ̄ⲛⲁⲙϯ.

31. ϩⲓⲧⲉⲛ ⲛⲉϩⲁⲁⲩ ⲅⲁⲣ ⲙ̄ⲡⲟ︦ⲥ︦ ⲛⲉⲁⲥⲥⲩⲣⲓⲟⲥ ⲛⲉϭⲱⲛⲧ ϩⲛ ⲧⲉⲛⲁⲩⲅⲏ ⲉⲧⲉϥⲛⲉⲣⲉⲧⲟⲩ ⲙ̄ⲙⲁⲥ

32. ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲉϣⲱⲛ ⲛⲛϥ ⲙ̄ⲛⲉϥⲕⲱϯ. ⲛⲙⲉ ⲉⲣⲉ ⲧϩⲉⲗⲡⲓⲥ ⲛ̄ⲧⲉϥⲃⲟⲏⲑⲓⲁ ⲙ̄ⲙⲉⲩ. ⲧⲉⲓ ⲉⲧⲉ ⲛⲛⲁϥⲕⲱ ⲛ̄ϩⲧⲏϥ ⲉⲣⲁⲥ ⲛⲉⲓ ⲉⲛⲉⲩ ⲛⲉⲙⲓϣⲓ ⲛⲉⲙⲏϥ ⲙⲛ ⲛⲉⲩⲕⲓⲑⲁⲣⲁ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲕⲟⲩⲕⲉⲙ ⲉⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧⲁⲃⲟⲗⲏ.

33. ⲥⲉⲛⲉϣⲉⲉⲧ̄ⲕ ⲅⲁⲣ ϩⲁ ⲧϩⲏ ⲛ̄ⲛⲉϩⲁⲟⲩ. ⲙⲏ ⲁⲩⲥⲁⲃϯ ⲛⲏⲕ ϩⲱⲱⲕ ⲉⲉⲗⲉⲣⲣⲁ ϩⲛ ⲟⲩⲉⲉⲓ ⲉϥϣⲏⲕ ϩⲉⲛϣⲏ ⲛ̄ⲕⲉⲗⲣⲟⲥ ⲟⲩⲕⲱϩⲧ ⲙⲛ ϩⲉⲛϣⲏ ⲉⲛⲁϣⲱⲟⲩ. ⲉⲣⲉ ⲛϭⲱⲛⲧ ⲙ̄ⲡⲟ︦ⲥ︦ ⲗⲓ ⲛ̄ⲧϩⲉ ⲛⲟⲩⲉⲉⲓ ⲉϥⲙⲟⲩϩ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲟⲩⲟⲛⲏ.

Chap. XXXI. 1. ⲟⲩⲁⲓ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲛⲏⲧ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉⲕⲏⲙⲉ ⲛⲥⲁ ⲃⲟⲏⲑⲓⲁ ⲛⲉⲧⲕⲱ ⲛ̄ⲧϩⲏⲟⲩ ⲉϩⲉⲛϩⲧⲱⲱⲣ ⲙⲛ̄ ϩⲉⲛϩⲁⲣⲙⲁ. ⲛⲁϣⲱⲟⲩ ⲅⲁⲣ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲙⲏⲏϣⲉ ⲉⲛⲁϣⲱϥ ϩⲓ ϩⲉⲛϩⲧⲱⲱⲣ ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲁⲩⲛⲉϩϯ ⲉⲛ ⲛⲉ ⲉⲡⲉⲧⲟⲩⲉⲉⲃ ⲙ̄ⲡⲓ︦ⲥ︦ⲣ︦ⲗ︦. ⲁⲩⲱ ⲙ̄ⲡⲟⲩϣⲓⲛⲉ ⲛⲥⲁ ⲫ︦ϯ︦.

2. ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲧⲁϥ ⲟⲩⲥⲟⲫⲟⲥ ⲡⲉ ⲁϥⲛⲓⲛ ⲉϫⲱⲟⲩ ⲛ̄ϩⲉⲛⲡⲉⲧϩⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲉⲩⲗⲟⲉϯ ⲙ̄ⲛⲉϥϣⲉϫⲓ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲉⲧⲱⲟⲩⲛ ⲉϫⲉⲛ ⲛⲏⲓ ⲛⲛⲉⲣⲱⲙⲓ ⲙ̄ⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲉϫⲉⲛ ⲧⲉⲩϩⲉⲗⲡⲓⲥ ⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ.

3. ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲛ̄ⲣⲙ̄ⲛⲕⲏⲙⲓ ⲁⲩⲱ ⲛⲟⲩⲛⲟⲩϯ ⲉⲛ ⲛⲉ ϩⲉⲛⲥⲁⲣⲝ ⲛⲉϩⲧⲟ ⲁⲩⲱ ⲛ̄ϩⲉⲛⲃⲟⲏⲑⲓⲁ ⲉⲛ ⲛⲉ ⲡⲟ︦ⲥ︦ ⲇⲉ ⲛⲉⲛⲛ ⲛ̄ⲧⲉϥϭⲓϫ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲉⲛⲉϩⲓⲥⲉ ⲛϫⲉ ⲛⲉⲧⲃⲟⲏⲑⲓ ⲉⲣⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲉⲛⲉⲧⲁⲕⲁ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲁⲡ

4. ϫⲉ ⲧⲉⲓ ⲧⲉ ⲧϩⲉ ⲛ̄ⲧⲁ ⲡⲟ︦ⲥ︦ ϫⲟⲟⲥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲛ̄ⲧϩⲉ ⲛ̄ϣⲁⲣⲉ ⲛⲙⲟⲩⲓ ⲱϣ ⲉⲃⲁⲗ ⲏ ⲛⲙⲉⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲩⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲧⲙⲉϩⲉ ⲛ̄ⲧⲁϥ

ϭⲁⲡⲥ. ⲁⲩⲱ ⲛϥⲱϣ ⲉⲃⲁⲗ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉϫⲱⲥ ϣⲁⲛⲧⲉ ⲛⲉⲧⲁⲛⲙⲟⲩϩ ⲉⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲧⲉϥⲥⲙⲏ ⲛⲥⲉϭⲱⲛⲧ. ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉϣⲧⲁⲣⲧⲉⲣ ⲉⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲥⲁⲃⲁⲱⲑ ⲛⲛⲟⲩ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉⲥⲱⲣ ⲉⲃⲁⲗ ⲉϫⲛ̅ ⲡⲧⲁⲩ ⲛⲥⲓⲱⲛ. ⲉϫⲛ̅ ⲛⲉⲥⲧⲁⲩ.

5. ⲛⲧϩⲏ ⲛϩⲉⲛϩⲁⲗⲏⲧ ⲉⲩϩⲏⲗ ⲉⲃⲁⲗ. ⲧⲉⲓ ⲧⲉ ⲧϩⲏ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲛⲉⲉⲣⲛⲉϣϯ ⲛⲧϩ̅ⲓ̅ⲉ̅ⲙ̅ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲉⲛⲟⲩϩⲉⲙ ⲛ̅ϥⲧⲟⲩϫⲁ. ⲁⲩⲱ ⲛ̅ϥⲧⲁⲛϩⲁ.

6. ⲕⲁⲧⲧⲏⲛⲟⲩ ⲛⲉⲧⲙⲛⲟⲩⲓ ⲉⲡϣⲁϫⲛⲓ ⲉⲧϩⲏⲛ ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲛⲟⲙⲟⲛ ⲛϣⲏⲣⲓ ⲙⲡⲓ̅ⲥ̅ⲣ̅ⲁ̅.

7. ϫⲉ ϩⲙ ⲡⲉϩⲁⲟⲩ ⲉⲧ̅ⲙⲙⲉⲩ ⲛ̅ⲓ̈ⲣⲱⲙⲓ ⲥⲉⲛⲉϥⲓ ⲙⲙⲉⲩ ϩⲁⲃⲁⲗ ⲙⲙⲁⲩ ⲛⲛⲉⲩⲙⲟⲩⲛ̅ⲕ ⲛϭⲓϫ. ⲛⲉϩⲉⲧ ⲙⲛ ⲛⲉⲛⲟⲩⲃ ⲛⲧⲁⲛⲉⲩⲧⲏⲏⲃⲉ ⲧⲁⲙⲓⲁⲩ.

8. ⲁⲩⲱ ⲁⲥⲥⲟⲩⲣ ⲛⲉϩⲏⲏ ϩⲛ ⲟⲩⲥⲏϥⲓ ⲛⲣⲱⲙⲓ ⲉⲛ. ⲟⲩⲇⲉ ⲛⲛⲟⲩⲥⲏϥⲓ ⲛⲣⲱⲙⲓ ⲛⲧⲉⲧⲛⲉⲟⲩⲁ̅ⲙ̅ϥ. ⲁⲩⲱ ϥⲛⲉⲡⲱⲧ ⲉⲃⲁⲗ ⲉⲛ ϩⲁϫⲱⲥ ⲛⲛⲟⲩⲥⲏϥⲓ. ⲛⲉϩⲉⲣϣⲏⲣⲓ ⲛⲉϣⲱⲡⲓ ⲉⲩϭⲁⲡⲧ.

9. ⲉⲥⲉⲕⲧⲁ ⲅⲁⲣ ⲉⲗⲁⲩ ⲛϫⲉ ⲟⲩⲡⲉⲧⲣⲁ ⲛⲧϩⲏ ⲛⲛⲟⲩⲭⲁⲗⲭⲉⲗ ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉϭⲱⲛⲧ. ⲡⲉⲧⲛⲏⲧ ⲇⲉ ⲥⲉⲛⲉϭⲁⲡ̅ϥ ⲛⲉⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ϫⲱ ⲙⲙⲁⲩ. ϫⲉ ⲛⲁⲓⲉⲧϥ ⲙⲡⲉⲧⲉⲟⲩⲛⲧⲏϥ ⲛⲛⲟⲩⲥⲡⲉⲣⲙⲁ ϩⲛ̅ ⲥⲓⲱⲛ. ⲁⲩⲱ ϩⲉⲛⲣⲉⲙⲏⲏⲓ ϩⲛ ⲧ̅ϩ̅ⲓ̅ⲉ̅ⲙ̅.

Chap. xxxii, 1. ϩⲉⲓ ⲟⲩⲉⲣⲣⲁ ⲅⲁⲣ ⲛⲇⲓⲕⲉⲟⲥ ⲛⲉ ⲉⲗⲉⲣⲣⲁ. ⲁⲩⲱ ϩⲉⲛⲁⲣⲭⲱⲛ ⲛⲉ ⲁⲣⲭⲓ ϩⲛ ⲛⲟⲩϩⲉⲡ.

2. ⲁⲩⲱ ⲥⲛⲉϣⲱⲡⲓ ⲛⲣⲱⲙⲓ ⲉⲧϩⲱⲡ ⲛⲛⲉϥϣⲉϫⲓ. ⲁⲩⲱ ϥⲛⲉϩⲱⲛ ⲛⲧϩⲏ ⲙⲛⲉⲧⲟⲩⲥⲱⲕ ⲙⲙⲁϥ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲁⲩ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲉⲟⲩⲱⲛ̅ϩ̅ ⲉⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲥⲓⲱⲛ ⲛⲧϩⲏ ⲛⲛⲟⲩⲓⲉⲣⲁ ⲉϥⲥⲱⲕ ⲉϥϩⲁ ⲉⲗⲁⲩ ϩⲛ ⲟⲩⲕⲉϩⲓ ⲉϥⲁⲃⲓ.

3. ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉⲛⲉϣⲱⲡⲓ ϭⲛ ⲉⲛⲉⲩⲛⲉϩϯ ⲉⲣⲱⲙⲓ. ⲁⲗⲗⲁ ⲥⲉⲛⲉϯ ⲛⲛⲉⲩⲙⲉⲉϫⲉ ⲉⲥⲱⲧⲉⲙ.

4. ⲁⲩⲱ ⲡϩⲏⲧ ⲛⲛⲉϭⲱⲃ ⲛⲉϯ ϩⲧⲏϥ ⲉϫⲓⲥⲙⲏ. ⲁⲩⲱ ⲛⲓⲕⲉⲗⲉⲥ ⲉⲧϭⲁⲗⲁϫⲉ ⲉϥⲉⲧⲥⲁⲃⲁⲩ ⲉϣⲉϫⲓ ⲛⲟⲩϩⲓⲣⲏⲛⲏ ϩⲛ ⲟⲩϭⲉⲛⲏ.

5. ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲉⲩⲕⲁⲧⲟⲩ ⲉϫⲁⲁⲥ ⲙⲡⲥⲁϭ ϫⲉ ⲁⲣⲓ ⲁⲣⲭⲱⲛ ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲉⲛⲟⲩϩⲩⲡⲉⲣⲉⲧⲏⲥ ϫⲁⲁⲥ ⲛϫⲓⲛ ϯⲛⲟⲩ ϫⲉ ⲕⲁⲣⲱ.

6. ⲡⲥⲁϭ ⲅⲁⲣ ⲡⲉϫⲱ ⲛϩⲉⲛⲙⲛⲧⲥⲁϭ. ⲁⲩⲱ ⲡⲉϥϩⲏⲧ ⲡⲉⲛⲟⲓ ⲛⲛⲉⲛⲉⲧϣⲟⲩⲓ̈ⲧ ⲉϫⲱⲕ ⲉⲃⲁⲗ ⲛⲛⲉⲁⲛⲟⲙⲟⲛ ⲁⲩⲱ ⲉϣⲉϫⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲉⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲛⲛⲟⲩⲡⲗⲁⲛⲏ ⲉϫⲱⲱⲣⲉ ⲉⲃⲁⲗ ⲛϩⲉⲛⲯⲩⲭⲏⲟⲩ ⲉⲩϩⲁⲕⲉⲁ ⲁⲩⲱ ⲛⲯⲩⲭⲏ ⲉⲧⲁⲃⲓ ⲉϥⲉⲧⲣⲟⲩϣⲱⲡⲓ ⲉⲩϣⲟⲩⲓ̈ⲧ.

7. ⲉⲣⲉ ⲡϣⲁϫⲛⲓ ⲅⲁⲣ ⲛⲛⲉⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲥ ⲙⲙⲟⲩⲓ ⲡⲁⲛⲟⲙⲟⲛ ⲉⲧⲁⲕⲁ ⲛⲛⲉⲧⲟⲉⲃⲓⲏⲟⲩⲧ ϩⲛ ϩⲉⲛϣⲉϫⲓ ⲛϫⲓⲛϭⲁⲛⲥ ⲁⲩⲱ ⲉϫⲱⲱⲣⲉ ⲉⲃⲁⲗ ⲛⲛⲉϣⲉϫⲓ ⲛⲛⲉⲧⲟⲉⲃⲃⲓⲏⲟⲩⲧ ϩⲛ ⲛⲟⲩϩⲉⲡ.

8. ⲛⲉⲩⲥⲉⲃⲏⲥ ⲇⲉ ⲛⲧⲁⲩ ⲁⲩϣⲁϫⲛⲓ ⲛϩⲉⲛⲙⲛⲧⲥⲁⲃⲏ. ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲓ ⲡⲉ ⲡϣⲁϫⲛⲓ ⲉⲧⲛⲉϭⲱ.

9. ⲧⲱⲟⲩⲛ ⲛⲉϩⲓⲁⲙⲓ ⲛⲣⲉⲙⲙⲉⲁ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲧⲉⲛⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲧⲁⲥⲙⲏ. ⲛⲉϣⲉⲣⲉϩⲓⲙⲓ ⲉⲧϩⲛ ⲟⲩϩⲉⲗⲡⲓⲥ ⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲛⲁϣⲉϫⲓ.

10. ⲁⲣⲓ ⲡⲙⲏⲟⲩⲓ ⲛⲛⲉϩⲁⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲛⲉⲣⲁⲙⲡⲓ ϩⲛ ⲛⲟⲩⲉⲙⲕⲉϩ ⲛϩⲏⲧ ⲙⲛ ⲛⲟⲩϩⲉⲗⲡⲓⲥ. ⲁⲡϫⲱⲱⲗⲉ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲟⲩⲓ̈ⲛⲓ ⲛϫⲉ ⲡϫⲁ. ⲁⲩⲱ ⲛ̄ϥⲛⲉⲥⲧⲁϥ ⲉⲛ.

11. ⲉⲛⲱϣ̅ⲥ̅. ⲁⲩⲏⲛ ⲛⲉⲧⲕⲱ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ. ⲕⲉⲕⲧⲏⲛⲟⲩ ⲁϩⲏⲟⲩ ⲛⲧⲉⲧⲉⲛϣⲱⲡⲓ ⲉⲧⲉⲧⲉⲛⲕⲏ ⲕⲁϩⲏⲟⲩ. ⲙⲁⲣ ⲧⲏⲛⲟⲩ ⲛϩⲉⲛϭⲁⲩⲛⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲛⲉⲧⲉⲛϯⲡⲓ

12. ⲛⲧⲉⲧⲉⲛ ⲛⲉϩⲛⲓ ϩⲓϫⲉⲛ ⲛⲉⲧⲉⲛⲉⲕⲓⲃⲓ. ⲉϫⲉⲛ ⲧϣⲱϣⲓ ⲙⲙⲟⲩⲱϣ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲛⲏⲙⲁ ⲛ̄ⲧⲃⲱ ⲛⲁⲗⲁⲗⲓ.

13. ⲡⲕⲉϩⲓ ⲙⲡⲗⲁⲟⲥ ⲛⲉⲧⲁⲟⲩⲁ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲛϩⲉⲛϣⲁⲛϯ ϩⲓⲭⲟⲣⲧⲟⲥ. ⲁⲩⲱ ⲉⲉⲛⲉϥⲓ ⲙⲙⲟⲩⲛⲁϥ ⲉⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲛⲓ ⲛⲓⲃⲓ.

14. ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲣⲙ̄ⲙⲉⲁ ⲛⲏ ⲉⲩⲕⲏ ⲉⲃⲁⲗ. ⲉⲉⲛⲉⲕⲱ ⲛⲧⲙⲉⲧⲣⲉⲙⲙⲉⲁ ⲛⲛⲉⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲉϣⲱⲟⲩ. ⲛⲏⲓ ⲡ̄ϣⲟⲩⲉⲣ̄ⲉⲛⲟⲩⲙⲏⲛ ⲉⲣⲁⲩ. ⲛⲧⲉ ⲛⲉϯⲙⲓ ⲉⲣⲉ ⲙϩⲉⲟⲩ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ. ⲉⲩⲙⲁ ⲛⲟⲩⲛⲁϥ ⲛⲛⲉⲓⲁ ⲛⲧⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲟⲩⲙⲁ ⲙⲙⲁⲁⲛⲓ ⲛⲛⲉϣⲁⲁⲉ.

15. ϣⲁⲛⲧⲉ ⲟⲩⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲓ ⲉϫⲱⲧⲉⲛ ⲉⲃⲁⲗ ϩⲙ ⲡϫⲓⲥⲓ. ⲁⲩⲱ ⲡϫⲉⲣⲙⲉⲁ ⲛⲉⲉⲁϫⲁⲛ. ⲁⲩⲱ ⲡⲕⲁⲣⲙⲏⲗⲟⲥ ⲉⲛⲉⲁⲡϥ ⲉⲩⲙⲁ ⲛϣⲏⲛ.

16. ⲁⲩⲱ ⲛϩⲉⲛ ⲛⲉⲉⲙⲧⲁⲛ ⲙⲙⲁϥ ϩⲛ ⲧⲉⲣⲏⲙⲟⲥ. ⲁⲩⲱ ⲧⲁⲓⲕⲉ ⲟⲉⲩⲏⲛ ⲛⲉⲟⲩⲱϩ ϩⲙ ⲡⲕⲁⲣⲙⲏⲗⲟⲥ.

17. ⲁⲩⲱ ⲛⲉϩⲃⲏⲟⲩⲓ̈ ⲛⲧⲇⲓⲕⲉⲟⲥⲩⲛⲏ ⲛⲉϣⲱⲡⲓ ϩⲛ ⲛⲟⲩϩⲓⲣⲏⲛⲏ ⲁⲩⲱ ⲧⲇⲓⲕⲉⲟⲥⲩⲛⲏ ⲛⲉⲁⲙⲉ ϩⲓ ⲛⲟⲩⲙⲧⲁⲛ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲛⲉϩϯ ⲉⲗⲁⲥ ⲛϣⲁⲉⲛⲉϩ.

18. ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥⲗⲁⲟⲥ ⲛⲉⲟⲩⲱϩ ϩⲛ ⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛϩⲓⲣⲏⲛⲏ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲉⲟⲩⲱϩ ϩⲛ ⲛⲟⲩⲧⲁϫⲣⲁ ⲛⲥⲉⲉⲙⲧⲁⲛ ⲙⲙⲁⲩ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧⲣⲉⲙⲙⲉⲁ.

19. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡⲉⲗⲉⲙⲡⲏ ⲇⲉ ⲓ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲛⲛⲉϥⲓ ⲉϫⲱⲧⲉⲛ. ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲉϣⲱⲡⲓ ⲛϫⲉ ⲛⲉⲧⲟⲩⲏϩ ϩⲛ ⲛⲓϣⲱϣⲓ ⲉⲩⲧⲁϫⲣⲏⲟⲩⲧ ⲛⲧϩⲏ ⲛⲛⲉⲧⲟⲩⲏϩ ϩⲛ ⲧⲡⲉⲇⲓⲛⲏ.

20. ⲛⲁⲓⲉⲧⲟⲩ ⲛⲛⲏ ⲉⲧϫⲁ ⲉϫⲉⲛ ⲙⲁⲩ ⲛⲓⲃⲓ ⲡⲙⲉ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲧⲁϩⲏ ϩⲱⲙ ⲉϫⲱϥ ⲙⲛ ⲡⲓⲱ.

Chap. xxxiii, 1. ⲟⲩⲁⲓ ⲛⲛⲉⲧⲧⲁⲗⲉⲡⲱⲣⲓ ⲙⲙⲁⲧⲉⲛ ⲙⲙⲛ ⲗⲁⲁⲩ ⲇⲉ ⲛⲉⲉⲣⲧⲏⲩⲧⲉⲛ ⲛⲧⲁⲗⲉⲡⲱⲣⲟⲥ. ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲁⲑⲉⲧⲓ ⲛⲛⲁϥⲁⲑⲉϯ ⲙⲙⲁⲧⲉⲛ ⲁⲛ. ⲥⲉⲛⲉⲧⲁⲕⲁ ⲛⲛⲉⲧⲁⲑⲉϯ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲉⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲇⲟⲩ ⲙⲙⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲧϩⲏ ⲛⲛⲟⲩϩⲁⲗⲁⲓ ϩⲓ ⲟⲩϣⲧⲏⲛ ⲧⲉⲓ ⲧⲉ ⲧϩⲏ ⲉⲧⲟⲩⲛⲉϭⲱⲡⲧ.

2. ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲛⲉⲉⲓ ⲛⲏⲛ ⲛⲧⲁⲛⲛⲉϩϯ ⲅⲁⲣ ⲉⲣⲁⲕ. ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲉⲥⲡⲉⲣⲙⲁ ⲛⲛⲉⲧⲁⲓ ⲛⲁⲧⲛⲉϩϯ ϣⲱⲡⲓ ⲉⲩⲧⲁⲕⲁ ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲛⲟⲩϫⲉⲓ ⲇⲉ ϩⲙ ⲡⲉⲟⲩⲁⲓϣ ⲛⲧⲉⲑⲗⲓⲯⲓⲥ.

3. ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲉⲥⲙⲏ ⲛⲧⲉⲕϩⲁϯ ⲁⲛⲉⲗⲁⲟⲥ ⲡⲱϣ̅ⲥ̅ ⲉⲃⲁⲗ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲉⲕϩⲁϯ. ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲉⲉⲑⲛⲟⲥ ϫⲱⲱⲣⲉ ⲉⲃⲁⲗ.

4. ϯⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲛⲉⲧⲉⲛϣⲱⲗ ⲛⲉⲥⲱⲟⲩⲁϩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛⲁ ⲡⲕⲟⲩⲓ ⲙⲛ ⲛⲁ ⲡⲛⲁϭ ⲛⲧϩⲏ ⲛⲟⲩⲉⲉⲓ ⲉϥⲥⲱⲟⲩⲁϩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛϩⲉⲛϣϫⲏⲟⲩ. ⲧⲉⲓ ⲧⲉ ⲧϩⲏ ⲉⲧⲟⲩⲛⲉϩⲱ̅ⲃ̅ⲥ̅ ⲙⲙⲁⲧⲉⲛ.

5. ⲫ̅ϯ̅ ⲟⲩⲉⲉⲃ ⲉⲧⲟⲩⲏϩ ϩⲛ ⲛⲉⲧϫⲁⲥⲓ. ⲁⲥⲓⲱⲛ ⲙⲟⲩϩ ⲛ̅ϩⲉⲛ ϩⲓ ⲇⲓⲕⲉⲟⲥⲩⲛⲏ.

6. ⲥⲉⲛⲉⲧⲉⲓⲧⲟⲩ ϩⲙ ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ. ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲛⲟⲩϫⲉⲓ ϩⲛ ⲛⲉⲁϩⲱⲱⲣ. ⲉⲣⲉ ⲧⲥⲟⲫⲓⲁ ⲙⲛ̅ ⲧⲙⲉⲧⲣⲉⲙⲙⲛϩⲏⲧ ⲙⲛ ⲧⲙⲉⲧⲣⲉⲙ̅ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲛⲟⲩ ⲛⲁϩⲣⲉⲛ ⲡⲟ̅ⲥ̅. ⲛⲉⲓ ⲛⲉ ⲛⲉⲁϩⲱⲱⲣ (sic) ⲛⲧⲇⲓⲕⲉⲟⲥⲩⲛⲏ.

7. ϩⲉⲓ ⲧⲉⲥ ⲛⲧⲁⲩ ⲥⲉⲛⲉⲉⲣϩⲁϯ ϩⲛ ⲧⲉⲧⲉⲛϩⲁϯ. ⲛⲉⲧⲉⲧⲉⲛⲉⲣϩⲁϯ

ϩⲁ ⲧⲉⲩϩⲏ ⲥⲉⲛⲉⲱϣ ⲉⲃⲁⲗ ⲉⲩⲧⲱⲃⲁϩ ⲛⲛⲟⲩϩⲓⲣⲏⲛⲏ ⲉⲃⲁⲗ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲧⲏⲩⲧⲉⲛ. ⲥⲉⲛⲉⲧⲉⲛⲛⲁⲩ ⲅⲁⲣ ⲛϩⲉⲛⲃⲁⲓϣⲓⲛⲓ ⲉⲩⲣⲓⲙⲓ ϩⲛ ⲛⲟⲩϣⲓϣⲓ ⲉⲩⲧⲱⲃⲁϩ ⲛⲛⲟⲩϩⲓⲣⲏⲛⲏ.

8. ⲛⲉϩⲓⲁⲩⲓ ⲅⲁⲣ ⲛⲛⲉⲓ ⲛⲉⲉⲣⲭⲁⲛ. ⲁⲧϩⲁϯ ⲛⲛⲉⲉⲟⲛⲟⲥ ⲟⲩⲱ. ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲉϥⲓ ⲛ̄ⲧⲁⲓⲁⲟⲛⲕⲏ ⲉⲧⲕⲏ ⲙⲛ ⲛⲉⲓ. ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲉⲧⲉⲛⲁⲛⲟⲩ ⲉⲣⲱⲙⲓ

9. ⲁⲛⲕⲉϩⲓ ⲉⲣϩⲏⲃⲓ ⲁⲛⲁⲓⲃⲁⲛⲟⲥ ϫⲓ ϣⲏⲉ. ⲁⲁⲥⲧⲁⲣⲱⲛ ⲉⲣϩⲉⲗⲗⲟⲥ̄ ⲧⲅⲁⲗⲓⲁⲥⲁ ⲙⲛ ⲛⲕⲁⲣⲙⲏⲗⲟⲥ ⲛⲉⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲁⲗ.

10. ϯⲛⲟⲩ ϯⲛⲉⲧⲱⲟⲩⲛ ⲡⲉϫⲉ ⲡ̄ⲟ̄ⲥ̄. ϯⲛⲟⲩ ϯⲛⲉϫⲓ ⲉⲗⲩ. ϯⲛⲟⲩ ϯⲛⲉϫⲓⲥⲓ.

11. ϯⲛⲟⲩ ⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲉⲛⲉⲩ. ϯⲛⲟⲩ ϯⲛⲉⲓⲙⲓ ⲉⲣⲁⲧⲉⲛ. ϯⲛⲟⲩ ⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲉϫⲓ ϣⲓⲛ. ⲧϭⲁⲙ ⲙⲡⲉⲧⲉⲛⲡ̄ⲛ̄ⲁ̄ ⲛⲉϣⲱⲛⲓ ⲉⲥϣⲟⲩⲧⲧ. ⲛⲕⲱϩⲧ ⲛⲉⲟⲩⲁⲙ ⲧⲏⲛⲟⲩ.

12. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲉⲟⲛⲟⲥ ⲛⲉϣⲱⲛⲓ ⲉⲩⲣⲁⲕϩ ⲛⲧϩⲏ ⲛⲛⲟⲩϣⲁⲛϯ ⲥⲉⲛⲏϫ ϩⲛ ⲧϣⲱϣⲓ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲣⲁⲕϩ.

13. ⲛⲉⲧϩⲙ ⲛⲟⲩⲏⲓ ⲇⲉ ⲛⲉⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲛⲏ ⲛⲧⲁⲓⲉⲓⲧⲟⲩ. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧϩⲏⲛⲧ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛⲉⲓⲙⲓ ⲉⲧⲁϭⲁⲙ.

14. ⲁⲛⲉⲁⲛⲟⲙⲟⲥ ⲉⲧϩⲉⲛ ⲥⲓⲱⲛ ⲗⲗ. ⲛⲉⲥⲧⲱⲧ ⲛⲉϫⲓ ⲛⲛⲉⲁⲥⲉⲃⲏⲥ. ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲛⲉϫⲁⲁⲥ ⲛⲏⲧⲉⲛ ϫⲉ ⲟⲩⲁ ⲛⲟⲩⲕⲱϩⲧ ⲛⲉⲙⲟⲩϩ. ⲓⲉ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲛⲉⲧⲁⲙⲁ ⲧⲏⲛⲟⲩ ⲉⲛⲙⲟⲩ ⲛϣⲁⲉⲛⲉϩ.

15. ⲡⲉⲧⲙⲁⲁϣⲓ ϩⲛ ⲧⲇⲓⲕⲉⲟⲥⲩⲛⲏ ⲉⲧϫⲱ ⲛⲧⲉϩⲏ ⲉⲧⲥⲟⲩⲧⲱⲛ. ⲉⲧⲙⲁⲥϯ ⲛⲧⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲙⲛ ⲡϫⲓⲛϭⲁⲛⲥ̄. ⲁⲩⲱ ⲉϥⲛⲟⲩϩ ⲛⲛⲉϥϭⲓϫ ⲉⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲇⲱⲣⲟⲛ. ⲉϥϩⲣⲁϣ ⲛⲛⲉϥⲙⲉⲉϫⲉ ϫⲉ ⲛⲛⲉϥⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲩϩⲉⲛ ⲡϫⲓⲛϭⲁⲛⲥ. ⲉϥϣⲧⲉⲙ ⲛⲛⲉϥⲃⲉⲗ ϫⲉ ⲛⲛⲉϥⲛⲉⲩ ⲉϫⲓⲛϭⲁⲛⲥ.

16. ⲡⲉⲓ ⲡⲉⲧⲛⲉⲟⲩⲱϩ ϩⲛ̄ ⲛⲙⲁⲛϣⲱⲱⲡⲓ ⲛⲧⲡⲉⲧⲣⲁ ⲉⲧϫⲁⲥⲓ ⲉⲧⲧⲁϫⲣⲏⲟⲩⲧ. ⲥⲉⲛⲉϯ ⲛⲏϥ ⲙⲡⲁⲓⲕ ⲁⲩⲱ ⲡⲉϥⲙⲁⲩ ⲉⲛϩⲁⲧ.

17. ⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲉⲛⲉⲩ ⲉⲩⲣⲣⲁ ⲙⲛ ⲟⲩⲉⲁⲩ. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲉⲛⲃⲉⲗ ⲛⲉⲛⲉⲩ ⲉⲩⲕⲉϩⲓ ⲙⲙⲟⲩⲏⲛ

18. ⲧⲉⲧⲉⲛⲣϯⲩⲭⲏ ⲛⲉⲙⲉⲁⲥⲧⲁ ⲛⲧϩⲁϯ ⲙⲡ̄ⲟ̄ⲥ̄ ⲉⲩⲧⲱⲛ ⲛⲉⲧⲉⲛ-

ⲅⲣⲁⲙⲙⲁⲧⲉⲩⲥ. ⲉⲩⲧⲱⲛ ⲛⲉⲧ ϫⲓ ϣⲁϫⲛⲓ. ⲉϥⲧⲱⲛ ⲡⲉⲧⲱⲡ ⲛⲛⲉⲥⲓ̈ⲟⲩ.

19. ⲟⲩⲕⲟⲩⲓ ⲙⲛ ⲟⲩⲛⲁϭ ⲡⲉⲓ ⲉⲙⲡⲟⲩϫⲓ ϣⲁϫⲛⲓ ⲛⲛϥ ⲟⲩⲇⲉ ⲛⲉϥⲥⲁⲟⲩⲛⲉ ⲛⲛϩⲁϭⲉⲃⲥⲛⲏ. ϩⲱⲥⲧⲉ ⲉϣⲧⲙⲥⲱⲧⲉⲙ ⲟⲩⲗⲁⲟⲥ ⲉϥⲥⲁϣϥ ⲁⲩⲱ ⲙⲙⲛ ⲙⲉⲧⲣⲉⲙⲛ̅ϩⲏⲧ ϩⲙ ⲡⲉϥⲥⲱⲧⲉⲙ.

20. ϩⲉⲓ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲥⲓⲱⲛ ⲛⲉⲃⲉⲗ ⲛⲉⲛⲉⲩ ⲉⲡⲟⲩϫⲉⲓ ⲧϩⲓ̅ⲉ̅ⲙ̅ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲗⲉⲙⲙⲉⲗ ⲛⲛⲉⲩⲕⲓⲙ ⲛϫⲉ ⲛⲉⲥⲕⲩⲛⲏ. ⲟⲩⲇⲉ ⲛⲛⲉⲩⲕⲓⲙ ⲛϫⲉ ⲛⲓϣⲙⲟⲩⲓ̈ ⲛⲧⲉ ⲧⲉⲥⲕⲩⲛⲏ ⲛϣⲁⲉⲛⲉϩ ⲛⲛⲟⲩⲗⲓϣ. ⲟⲩⲇⲉ ⲛⲛⲉⲛⲟⲩϩⲥⲱⲗ̅ⲡ.

21. ϫⲉ ⲟⲩⲛⲁϭ ⲛⲏⲧⲉⲛ ⲡⲉ ⲡⲗⲉⲛ ⲙⲡⲟ̅ⲥ̅. ⲟⲩⲁ ⲛⲟⲩⲙⲉ ⲛⲉϣⲱⲡⲓ ⲛⲏⲧⲉⲛ. ⲛⲓⲉⲣⲱⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲓⲁⲁⲣ ⲛⲉⲟⲩⲱϣⲥ ⲉⲃⲁⲗ ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉⲉⲟⲩⲟⲥⲧ ⲉⲛ. ⲛⲛⲉⲡⲱⲧ ϩⲓ ⲧⲉϩⲓⲏ. ⲟⲩⲇⲉ ⲛⲛⲉ ⲟⲩϫⲁⲓ̈ ⲙⲁⲁϣⲓ ⲉⲣϩⲛⲓ̈.

22. ⲟⲩⲛⲁϭ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲡⲁⲛⲟⲩϯ. ⲟⲩⲇⲉ ⲛⲛⲉϥⲥⲉⲛⲧ. ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲡⲉⲛⲓ̈ⲱⲧ. ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲉ ⲡⲉⲛⲗⲉϥϯϩⲉⲡ. ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲉ ⲡⲉⲛⲁⲣⲭⲱⲛ. ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲉ ⲡⲉⲛⲉⲣⲣⲁ. ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲛⲧⲁϥ ⲡⲉⲧⲛⲉⲧⲁⲛϩⲁⲛ.

23. ⲁⲛⲟⲩⲛⲟⲩϩ ⲥⲱⲗⲡ ϫⲉ ⲙⲡⲉ ⲡⲟⲩϣⲧⲏ ϭⲉⲙϭⲁⲙ. ⲁⲩⲱ ⲁϥⲗⲓⲕⲓ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲓ ⲛⲛⲉⲩⲕⲱ ⲉϩⲣⲏⲓ̈ ⲛϫⲉ ⲛⲓϣⲧⲛⲟⲩ. ⲛϥⲛⲉϥⲓ ⲉⲛ ⲛⲟⲩⲙⲏⲛ ϣⲁⲛⲧⲟⲩⲧⲉⲓⲥ ⲉⲩϣⲱⲗ. ϯⲛⲟⲩ ⲟⲩⲁ ⲛⲟⲩⲁⲧⲁ ⲛϭⲁⲗⲏ ⲛⲉⲓⲣⲓ ⲛⲟⲩϣⲱⲗ.

24. ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲉⲩϫⲁⲁⲥ ϫⲉ ⲧⲉⲛϩⲁⲥⲓ. ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲉ ⲡⲉⲓⲗⲁⲟⲥ ϫⲁⲁⲥ ⲉⲧⲟⲩⲏϩ ⲛϩⲏⲧ̅ⲥ̅. ⲁⲩⲕⲱ ⲅⲁⲣ ⲛⲛⲟⲩ ⲉⲃⲁⲗ ⲙⲡⲛⲁⲃⲓ.

Chap. xxxiv, 1. ϩⲱⲛⲧ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲁⲓ̈ ⲛⲓⲉⲟⲛⲟⲥ. ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲧⲉⲛⲥⲱⲧⲉⲙ ⲛⲓⲁⲣⲭⲱⲛ. ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲕⲉϩⲓ ⲥⲱⲧⲉⲙ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲟⲩⲏϩ ⲛϩⲏⲧϥ. ⲧⲟⲓⲕⲟⲩⲙⲉⲛⲏ ⲙⲛ ⲛⲉⲥⲗⲁⲟⲥ.

2. ϫⲉ ⲡϭⲱⲛⲧ ⲙⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲛⲛⲟⲩ ⲉϫⲉⲛ ⲛⲉⲉⲟⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ. ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲟⲣⲅⲏ ⲉϫⲉⲛ ⲧⲉⲩⲏⲡⲓ̈ ⲉⲧⲁⲕⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲉⲓⲧⲟⲩ ⲉⲛⲕⲁⲛⲥⲟⲩ.

3. ⲛⲉⲩϩⲱⲧⲉⲃ ⲇⲉ ⲙⲛ ⲛⲉⲩⲣⲉϥⲙⲁⲟⲩⲧ ⲛⲉϣⲱⲡⲓ ⲉⲩⲛⲏϫ ⲉⲃⲁⲗ. ⲛⲧⲉ ⲛⲉⲩⲥⲧⲁⲓ ⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ. ⲛⲧⲉ ⲛⲉⲧⲁⲩ ϩⲱⲣⲡ ϩⲙ ⲡⲉⲩⲥⲛⲁϥ.

4. ⲛⲧⲉⲧⲡⲉ ϭⲱⲗ ⲛⲧϩⲉ ⲛⲛⲟⲩϫⲱⲱⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲥⲓⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲉϩⲏⲛ ⲛⲧϩⲉ ⲛⲟⲩϭⲱⲃⲓ ⲛⲉⲣⲡⲱ ⲉⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲛⲟⲩⲃⲱ ⲛⲁⲗⲗⲁⲗⲓ. ⲁⲩⲱ ⲛⲧϩⲉ ⲛϣⲁⲣⲉ ϩⲉⲛϭⲱⲃⲓ ϩⲉⲓⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲃⲱ ⲛⲕⲉⲛⲧⲉ.

5. ⲁⲧⲁⲥⲏϥⲉ ϯϩⲓ ϩⲛ ⲧⲡⲉ. ϩⲉⲓ ⲧⲉⲥ ⲥⲛⲏⲟⲩ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉϫⲛ ⲧϩⲓⲇⲟⲩⲙⲉⲁ ⲁⲩⲱ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲗⲁⲟⲥ ⲙⲡⲧⲁⲕⲁ ϩⲛ ⲛⲟⲩϩⲉⲡ.

6. ⲁⲧⲥⲏϥⲉ ⲙⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲉⲓ ⲛ̄ⲥⲛⲁϥ. ⲁⲥⲟⲩⲙⲁⲧ ⲉⲃⲁⲗ ϩⲙ ⲡⲱⲧ ⲛⲛⲉϩⲓⲃ ⲙⲛ ⲡⲱⲧ ⲛⲛⲉⲕⲓⲛⲟⲩ ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲁⲓⲗ ϫⲉ ⲟⲩⲟⲩⲥⲓⲁ ⲙⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲧⲉ ϩⲛ ⲃⲟⲍⲟⲣ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲛⲁϭ ⲛⲕⲱⲛⲥ ϩⲛ ⲧϩⲓⲇⲟⲩⲙⲉⲁ.

7. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲕⲓⲛⲟⲩ ⲛⲉϩⲛⲏⲛ ⲙⲙⲉⲩ ⲙⲛ ⲛⲉⲁⲓⲗ ⲙⲛ ⲛⲧⲁⲩⲣⲟⲥ ⲙⲛ ⲛⲉⲙⲉⲥⲉⲓ. ⲁⲩⲱ ⲡⲕⲉϩⲓ ⲛⲉϯϩⲓ ϩⲙ ⲡⲉⲩⲥⲛⲁϥ. ⲁⲩⲱ ϥⲛⲉⲥⲉⲓ ϩⲙ ⲡⲉⲩⲱⲧ.

8. ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲅⲁⲣ ⲙⲡϩⲉⲡ ⲙⲡϫⲟ̅ⲥ̅ ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲣⲁⲙⲡⲉ ⲙⲡϩⲉⲡ ⲛⲥⲓⲱⲛ ⲁⲥⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ.

9. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲥⲓⲉⲉⲓ ⲛⲉⲕⲁⲧⲟⲩ ⲉⲩⲁⲗⲙϫⲉⲛⲧ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲥⲕⲉϩⲓ ⲉⲩⲟⲏⲛ. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲥⲕⲉϩⲓ ⲛⲉϣⲱⲡⲉ ⲉϥⲙⲟⲩϩ ⲛⲧϩⲉ ⲛⲛⲟⲩⲁⲗⲙϫⲉⲛⲧ ⲛⲧⲉⲩϣⲏ ⲙⲛ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲉϥⲱϣⲉⲙ ⲛϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲛⲛⲟⲩⲁⲓϣ.

10. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲥⲕⲁⲡⲛⲟⲥ ⲛⲉϫⲓⲥⲉ ⲉⲧⲡⲉ. ⲉⲛⲉϥϣⲱϥ ϣⲁ ϩⲉⲛϫⲱⲙ. ⲛⲉⲥⲣϫⲁⲓⲉ ⲉⲩⲛⲁϭ ⲛⲟⲩⲁⲓϣ.

11. ⲁⲩⲱ ⲛⲉϩⲁⲗⲁⲧⲉ ⲛⲉⲟⲩⲱϩ ⲛϩⲏⲧⲥ ⲙⲛ ⲛⲉϩⲃⲱ ⲙⲛ ⲛⲉϩⲓⲃⲱⲓ ⲙⲛ ⲛⲉⲁⲃⲁⲁⲕⲓ. ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲉⲥⲱⲣ ⲉϫⲱⲥ ⲛⲛⲟⲩⲛⲟⲩϩ ⲛϣⲛⲱ ϩⲓ ⲡϫⲁⲓⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϩⲟⲛⲟⲕⲉⲛⲧⲁⲩⲣⲟⲥ ⲛⲉⲟⲩⲱϩ ⲛϩⲏⲧⲥ̄.

12. ⲛⲉⲥⲁⲣⲭⲱⲛ ⲛⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲛ. ⲛⲉⲥⲉⲣⲣⲱⲟⲩ ⲅⲁⲣ ⲙⲛ ⲛⲉⲥⲁⲣⲭⲱⲛ ⲙⲛ ⲛⲉⲥⲛⲁϭ ⲛⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲩⲧⲁⲕⲁ.

13. ⲁⲩⲱ ⲛⲉϣⲛⲏ ⲛϣⲁⲛϯ ⲛⲉⲣⲱⲧ ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲛⲉⲥⲡⲟⲗⲓⲥ. ⲙⲛ ⲛⲉⲥⲙⲁ ⲉⲧϫⲟⲥⲉ ⲛⲉϣⲱⲡⲉ ⲛⲉⲣⲥⲱ ⲛⲛⲉⲥⲉⲓⲣⲏⲛⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲁϩⲓ ⲛⲛⲉⲥⲧⲣⲟⲩⲟⲟⲥ

14. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲇⲁⲓⲙⲟⲛⲓⲟⲛ ⲛⲉⲧⲱⲙ ⲉⲧⲉ ⲛⲉϩⲟⲛⲟⲕⲉⲛⲧⲁⲩⲣⲟⲥ. ⲛⲉⲥϫⲓϣⲕⲁⲕ ⲉⲃⲁⲗ ⲟⲩⲉⲓ ⲛⲁϩⲣⲉⲛ ⲟⲩⲉⲉⲓ. ⲉⲣⲉ ⲛⲉϩⲟⲛⲟⲕⲉⲛⲧⲁⲩⲣⲟⲥ ⲛⲉ ⲉⲙⲧⲁⲛ ⲙⲙⲁⲩ ⲙⲙⲉⲩ. ⲁⲩϭⲓⲛⲉ ⲅⲁⲣ ⲛⲛⲟⲩⲙⲁⲧⲛⲉⲥ ⲛⲛⲟⲩ.

15. ⲛⲧⲁ ⲧⲉϩⲃⲱ ϣⲏⲛϣ ⲙⲙⲉⲩ ⲛⲛⲉⲥϣⲏⲣⲓ ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲕⲉϩⲓ ⲧⲟⲩϫⲁ ⲛⲛⲉϥϣⲏⲣⲓ ϩⲛ ⲟⲩⲧⲁϫⲣⲁ. ⲛⲧⲁⲛⲉⲓⲟⲩⲗ ⲧⲱⲙⲉⲧ ⲙⲙⲉⲩ ⲁⲛⲛⲉⲩ ⲉⲡϩⲁ ⲛⲛⲉⲩⲁⲣⲏⲟⲩ.

16. ⲁⲩⲓ̈ ⲉⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲟⲩⲏⲡⲓ ⲙⲡⲉⲟⲩⲉⲉⲓ ⲙⲙⲁⲩ ⲥⲱⲣⲉⲙ. ⲙⲡⲉⲟⲩⲉⲉⲓ ϣⲓⲛⲓ ⲛⲥⲁ ⲟⲩⲉⲉⲓ ϫⲉ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲏ ⲛⲧⲁϥϩⲱⲛ ⲉⲧⲁⲁⲧⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲡⲉϥⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲥⲁⲩϩⲟⲩ.

17. ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲁϥ ⲡⲉⲧⲛⲉⲛⲟⲩϫ ⲛⲛⲟⲩ ⲛϩⲉⲛⲕⲗⲏⲣⲟⲥ : ⲁⲩⲱ ⲧⲉϥϭⲓϫ ⲧⲏ ⲛⲧⲁⲥⲡⲱϣ ⲛⲛⲟⲩ ⲉⲧⲣⲟⲩⲙⲁⲁⲛⲓ ⲛϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲛⲟⲩⲁⲓϣ ϫⲉ ⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓ ⲛϩⲉⲛϫⲱⲙ ⲛϫⲱⲙ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲉⲉⲙⲧⲁⲛ ⲙⲙⲁⲩ ⲉϫⲱⲥ.

Chap. xxxv, 1. ⲉⲩⲫⲣⲁⲛⲉ ⲧⲏⲣⲉⲙⲟⲥ ⲉⲧⲁⲃⲓ. ⲙⲁⲣⲉ ⲧⲉⲣⲉⲙⲟⲥ ⲧⲉⲗⲏⲗ ⲛ̅ⲥ̅ϯⲟⲩⲱ ⲛⲧϩⲉ ⲛⲛⲟⲩⲕⲣⲓⲛⲟⲛ.

2. ⲁⲩⲱ ⲛⲉϫⲁⲓⲏ ⲙⲡⲓⲟⲣⲇⲁⲛⲏⲥ ⲛⲉϯⲟⲩⲱ ⲛ̅ⲥⲉⲧⲉⲗⲏⲗ ϫⲉⲁⲩϯ ⲛⲏⲥ ⲙⲡⲉⲁⲩ ⲙⲡⲗⲓⲃⲁⲛⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲡⲧⲁⲓⲁ ⲙⲡⲕⲁⲣⲙⲏⲗⲟⲥ. ⲁⲩⲱ ⲡⲁⲗⲁⲟⲥ ⲛⲉⲛⲉⲩ ⲡⲉⲁⲩ ⲙⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲙⲛ ⲡϫⲓⲥⲓ ⲙⲫ̅ϯ̅.

3. ϭⲉⲙϭⲁⲙ ⲛⲉϭⲓϫ ⲉⲧⲕⲏ ⲙⲛ ⲛⲉⲡⲉⲧ ⲉⲧⲃⲏⲗ ⲉⲃⲁⲗ ⲡⲁⲣⲁⲕⲁⲗⲓ̈ ⲛⲛⲉⲕⲟⲩⲓ ⲛϩⲏⲧ ϩⲙ ⲡⲉⲩϩⲏⲧ.

4. ϭⲉⲙϭⲁⲙ ⲙⲡⲉⲗⲉⲗϩⲁϯ. ϩⲉⲓⲧⲉⲥ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲛⲉⲧⲱⲱⲃⲉ ⲛⲟⲩϩⲉⲡ. ⲁⲩⲱ ϥⲛⲉⲧⲱⲱⲃⲉ ⲛⲛⲟⲩ. ⲛⲧⲁϥ ⲡⲉⲧⲛⲛⲟⲩ ⲛ̅ϥⲧⲟⲩϫⲁⲛ.

5. ⲧⲟⲧⲉ ⲛⲉⲃⲉⲗ ⲛⲛⲓⲃⲉⲗⲗⲏ ⲛⲉⲟⲩⲱⲛ. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲙⲉⲉϫⲉ ⲛⲛⲓⲕⲟⲩⲣ ⲛⲉⲥⲱⲧⲉⲙ.

6. ⲧⲟⲧⲉ ⲛⲉϭⲁⲗⲏ ⲛⲉϫⲓⲃⲁϭ̅ⲥ̅ ⲛⲧϩⲉ ⲛⲛⲟⲩⲉⲓⲟⲩⲗ. ⲁⲩⲱ ⲡⲗⲉⲥ ⲛⲛⲉϭⲁⲗϫⲉ ⲗⲉⲥ ⲛⲉⲥⲁⲩⲧⲉⲛ ϫⲉ ⲁⲩⲙⲁⲩ ⲥⲱⲕ ϩⲓ ⲡϫⲁⲓⲏ. ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲓⲉⲉⲓ ϩⲛ ⲟⲩⲕⲉϩⲓ ⲉϥⲗⲃⲓ.

7. ⲁⲩⲱ ⲡⲙⲉ ⲉⲧⲉ ⲙⲛ ⲙⲁⲩ ⲛϩⲏⲧ̅ϥ̅ ⲛⲉⲉⲣϩⲉⲗⲟⲥ. ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲡⲩⲅⲏ ⲙⲙⲁⲩ ϩⲛ ⲟⲩⲕⲉϩⲓ ⲛⲓⲃⲓ. ϥⲛⲉϣⲱⲡⲓ ⲙⲙⲉⲩ ⲡ̅ϫⲉ ⲟⲩⲛⲁϥ ⲛⲛⲉϩⲁⲗⲏⲧ. ⲁⲩⲱ ϩⲉⲛⲉⲣⲥⲱ ⲛⲁϩⲓ. ⲟⲩⲁ ⲛϩⲉⲛⲕⲉϣ ⲙⲛ ϩⲉⲛϩⲉⲗⲟⲥ ⲛⲉϣⲱⲡⲓ ⲙⲙⲉⲩ.

8. ⲥⲉⲛⲉⲙⲟⲩϯ ⲉⲗⲁⲥ ϫⲉ ⲧⲉϩⲓⲏ ⲉⲧⲧⲩⲃⲃⲏⲟⲩⲧ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲟⲩⲉⲉⲃ.

ⲛⲛⲉⲁⲕⲁⲑⲁⲣⲧⲟⲥ ⲓ ⲉⲃⲁⲗ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲙⲉ ⲉⲧⲙⲙⲉⲩ ⲟⲩⲇⲉ ⲛⲛⲉϩⲓⲏ ⲛⲁⲕⲁⲑⲁⲣⲧⲟⲥ ϣⲱⲡⲓ ⲙⲙⲉⲩ. ⲛⲉⲧϫⲱⲱⲣⲉ ⲉⲃⲁⲗ ⲛⲉⲙⲁⲁϣⲓ ϩⲓϫⲱϥ. ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲉⲩⲡⲗⲁⲛⲁ.

9. ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲉⲙⲟⲩⲓ̈ ϣⲱⲡⲓ ⲙⲙⲉⲩ. ⲟⲩⲇⲉ ⲛⲛⲉⲗⲁⲁⲩ ⲛⲑⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲛ ⲁⲗⲏ ⲉϫⲱⲥ. ⲟⲩⲇⲉ ⲛⲛⲉⲩϭⲉⲛⲧⲟⲩ ⲙⲙⲉⲩ. ⲁⲗⲗⲁ ⲥⲉⲛⲉⲙⲁⲁϣⲓ ⲛϩⲏⲧⲥ ⲉⲁⲩⲥⲁⲧⲟⲩ.

10. ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲥⲁⲟⲩⲁϩ. ⲥⲉⲛⲉⲕⲁⲧⲟⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲟ̅ⲥ̅. ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉⲓ ⲉⲥⲓ̈ⲱⲛ ϩⲛ ⲟⲩⲟⲩⲛⲁϥ. ⲁⲩⲱ ⲉⲣⲉ ⲡⲟⲩⲛⲁϥ ⲛϣⲁⲉⲛⲉϩ ϩⲓϫⲉⲛ ⲧⲉⲩⲁⲡⲏ. ⲡⲉⲥⲙⲟⲩ ⲅⲁⲣ ⲛⲉϣⲱⲡⲓ ϩⲓϫⲱⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲡⲟⲩⲛⲁϥ ⲙⲛ ⲡⲧⲉⲗⲏⲗ ⲛⲉⲧⲁϩⲁⲩ. ⲁⲧⲗⲩⲡⲏ ⲡⲱⲧ ⲙⲛ ⲡⲉⲙⲕⲉϩ ⲛϩⲏⲧ ⲙⲛ ⲡⲁϣⲁϩⲁⲙ.

Chap. XXXVI, 1. ⲁⲩⲱ ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ϩⲛ ⲧⲙⲉϩⲓ̅ⲇ̅ ⲛⲣⲁⲙⲡⲉ ⲉⲣⲉ ⲉⲍⲉⲕⲓⲁⲥ ⲁⲓ ⲡⲣⲣⲁ ⲁⲥⲥⲉⲛⲛⲁⲭⲉⲣⲓⲙ ⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲡⲣⲣⲁ ⲛⲛⲉⲁⲥⲥⲩⲣⲓⲟⲥ. ⲉϫⲛ̅ ⲛⲉⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲧϩⲓⲟⲩⲇⲉⲁ ⲉⲧϫⲁⲥⲓ ⲁⲩⲱ ⲁϥϫⲓⲧⲟⲩ.

2. ⲁⲩⲱ ⲁϥϫⲁⲩ ⲛϫⲉ ⲡⲣⲣⲁ ⲛⲛⲉⲁⲥⲥⲩⲣⲓⲟⲥ ⲛϩⲣⲁⲯⲁⲕⲏⲥ ⲉⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲗⲁⲭⲓⲥ ⲉⲧϩⲓ̅ⲗ̅ⲙ̅ ϣⲁ ⲉⲍⲉⲕⲓⲁⲥ ⲡⲣⲣⲁ ⲙⲛ ⲟⲩⲛⲁϭ ⲛϭⲁⲙ. ⲁⲩⲱ ⲁϥⲱϩⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲛϫⲓⲙⲁⲩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛⲧⲉ ⲧⲕⲟⲗⲩⲙⲃⲏⲑⲣⲁ ⲉⲧϩⲣⲁⲓ ϩⲓ ⲧⲉϩⲓⲏ ⲛⲧϣⲱϣⲓ ⲙⲡⲣⲉϩⲧ.

3. ⲁⲩⲱ ⲁⲉⲗⲓⲁⲕⲓⲙ ⲓ ⲉⲃⲁⲗ ⲛⲉϥ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲭⲉⲗⲕⲓⲁⲥ ⲡⲟⲓⲕⲟⲛⲟⲙⲟⲥ ⲙⲛ ⲥⲟⲙⲛⲁⲥ ⲡⲉⲅⲣⲁⲙⲙⲁⲧⲉⲩⲥ ⲙⲛ ⲓⲱⲁⲭⲁⲍ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲁⲥⲁⲫ ⲡϩⲩⲡⲟⲙⲛⲏⲙⲁⲧⲟⲅⲣⲁⲫⲟⲥ.

4. ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲉ ϩⲣⲁⲯⲁⲕⲏⲥ ⲛⲏⲟⲩ ϫⲉ ⲁϫⲓⲥ ⲛⲉⲍⲉⲕⲓⲁⲥ. ϫⲉ ⲛⲉⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡⲛⲁϭ ⲡⲣⲣⲁ ϫⲱ ⲙⲙⲁⲩ ⲡⲣⲣⲁ ⲛⲛⲉⲁⲥⲥⲩⲣⲓⲟⲥ.

5. ϫⲉ ⲉⲣⲉ ϩⲧⲏⲕ ⲕⲏ ⲉⲛⲓⲙ. ⲙⲏ ϣⲁⲣⲉ ⲉⲙⲁⲥϩ ⲥⲱⲣ ⲉⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲟⲩϣⲁϫⲉ. ⲧⲛⲟⲩ ϭⲉ ⲛⲧⲁⲕ ⲕⲁ ϩⲧⲏⲕ ⲉⲛⲓⲙ ϫⲉ ⲛⲕⲥⲱⲧⲉⲙ ⲛⲏⲓ ⲉⲛ.

6. ϩⲉⲛⲧⲉⲉ ⲉⲕⲛⲉϩⲧ ⲉϫⲛ̅ ⲡⲉϭⲉⲣⲱⲃ ⲛⲕⲁϣ ⲉⲧⲛⲁⲧⲉ ⲉϫⲉⲛ ⲕⲏⲙⲓ ⲡⲉⲓ ⲉⲧⲉ ϣⲁⲣⲉ ⲟⲩⲉⲉⲓ ⲧⲁϫⲣⲁϥ ⲉϫⲱϥ ϥⲛⲉⲡⲱⲧ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲉϥ ϭⲓϫ ⲛ̄ϥⲟⲩⲉⲧⲉ ⲧⲉⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲛⲫⲁⲣⲁⲱ ⲡⲣⲣⲁ ⲛⲕⲏⲙⲓ ⲙⲛ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲛⲉϩⲧ ⲉⲣⲁϥ

7. ⲉϣϫⲉ ⲧⲉⲧⲉⲛϫⲱ ⲇⲉ ⲙⲙⲁⲥ ϫⲉ ⲛⲧⲁⲛⲛⲉϩϯ ⲉⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ. ⲙⲛ ⲛⲧⲁϥ ⲉⲛ ⲡⲏ ⲛⲧⲁⲉⲍⲉⲕⲓⲁⲥ ϥⲓ ⲛⲛⲉϥⲙⲉ ⲉⲧϫⲁⲥⲓ ⲙⲛ ⲛⲉϥϣⲏⲟⲩⲓ ⲁⲩⲱ ⲁϥϫⲁⲁⲥ ⲛⲓⲟⲩⲇⲁ ⲙⲛ ⲧϩⲓⲉ̅ⲙ̅ ϫⲉ ⲉⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲉⲟⲩⲱϣⲧ ⲙⲡⲉⲙⲧⲁ ⲙⲡⲉϥⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ.

8. ϯⲛⲟⲩ ⲧⲱϩ ⲙⲛ ⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲣⲣⲁ ⲛⲛⲉⲁⲥⲥⲩⲣⲓⲟⲥ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲉϯ ⲛⲏⲧⲉⲛ ⲛϣⲁ ⲃ̅ ⲛⲉϩⲧⲁ ⲉϣϫⲉ ⲟⲩⲁⲛϣϭⲁⲙ ⲙⲙⲁⲧⲉⲛ ⲉϯ ⲣⲉϥⲁⲗⲏ ⲉϫⲱⲟⲩ.

9. ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲉϣ ⲛϩⲛ ⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲉⲉϣϭⲉⲙϭⲁⲙ ⲉϭⲱϣⲧ ⲉϩⲟⲩⲛ ϩⲙ ⲡϩⲁ ⲛⲛⲉⲧⲟⲡⲁⲣⲭⲓⲥ. ϩⲉⲛϩⲉⲙϩⲉⲗ ⲛⲉ ⲛⲉⲧⲕⲱ ⲛϩⲧⲏⲟⲩ ⲉⲛⲉⲣⲉⲙⲕⲏⲙⲓ ⲉⲩⲉϩⲧⲁ ⲙⲛ ⲟⲩⲁⲛⲁⲃⲁⲧⲏⲥ.

10. ϯⲛⲟⲩ ϭⲏ ⲁϫⲉⲛ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲛⲧⲁⲛⲓ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉⲧⲉⲓⲭⲱⲣⲁ ⲉⲙⲓϣⲓ ⲛⲉⲙⲏⲥ. ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛⲧⲁϥϫⲁⲁⲥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲡⲱⲧ ⲛⲕⲧⲁⲕⲁⲥ.

11. ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲉ ⲉⲗⲓⲁⲕⲓⲙ ⲛⲏϥ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲭⲉⲗⲕⲓⲁⲥ ⲡⲟⲓⲕⲟⲛⲟⲙⲟⲥ ⲙⲛ ⲥⲟⲙⲛⲁⲥ ⲡⲉⲅⲣⲁⲙⲙⲁⲧⲉⲩⲥ ⲙⲛ ⲛⲓⲱⲁⲭ ϫⲉ ϣⲉϫⲓ ⲛⲉⲙⲏⲛ ⲛⲉⲕϩⲉⲙϩⲉⲗ ⲙⲙⲉⲧⲥⲩⲣⲟⲥ ⲧⲉⲛⲥⲱⲧⲉⲙ ⲅⲁⲣ ⲁⲛⲁⲛ. ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲉⲗϣⲉϫⲓ ⲛⲉⲙⲏⲛ ⲙⲙⲉⲧⲓⲟⲩⲇⲉⲓ. ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩ ⲛⲉϣⲉϫⲓ̈ ⲉⲛⲉⲙⲉⲉϫⲉ ⲛⲛⲉⲣⲱⲙⲓ ⲉⲧϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲥⲁⲃⲉⲧ.

12. ϫⲉ ⲕⲉⲉⲥⲉⲩ ⲉⲟⲩⲁⲙ ⲧⲉⲩⲙⲏⲛⲁⲓⲕ. ⲛⲥⲉⲥⲁ ⲧⲉⲩⲓϣ ⲛⲉⲙⲏⲧⲉⲛ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲁⲡ.

13. ⲁⲩⲱ ⲁϩⲣⲁⲯⲁⲕⲏⲥ ⲧⲱⲟⲩⲛ ⲁϥⲱϣ ⲉⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲟⲩⲛⲁϭ ⲛⲉⲙⲏ ⲙⲙⲉⲧⲓⲟⲩⲇⲉⲓ. ϫⲉ ⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲛⲉϣⲉϫⲓ ⲙⲡⲛⲁϭ ⲛⲣⲣⲁ ⲡⲣⲣⲁ ⲛⲛⲉⲁⲥⲥⲩⲣⲓⲟⲥ.

14. ⲛⲉⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡⲣⲣⲁ ⲛⲛⲉⲁⲥⲥⲩⲣⲓⲟⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲁⲩ ϫⲉ ⲙⲡⲉⲗⲧⲣⲉ ⲉⲍⲉⲕⲓⲁⲥ ⲁⲡⲁⲧⲁ ⲙⲙⲁⲧⲉⲛ ϩⲛ ϩⲉⲛϣⲉϫⲓ ⲉⲙⲛ ϣϭⲁⲙ ⲙⲙⲁⲩ ⲉⲧⲟⲩϫⲁⲧⲏⲩⲧⲛ.

15. ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲉⲗⲧⲣⲉ ⲉⲍⲉⲕⲓⲁⲥ ϫⲁⲁⲥ ⲛⲏⲧⲉⲛ ϫⲉ ⲫ̅ϯ̅ ⲛⲉⲛⲉϩⲙ̅ ⲧⲏⲩⲧⲛ̅ ⲁⲩⲱ ϫⲉ ⲛⲛⲉⲩϯ ⲛⲧⲉⲓⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉⲛⲉϭⲓϫ ⲙⲡⲣⲣⲁ ⲛⲛⲉⲁⲥⲥⲩⲣⲓⲟⲥ.

16. ⲙⲡⲉⲣⲥⲱⲧⲉⲙ ⲛⲥⲁ ⲉⲍⲉⲕⲓⲁⲥ. ⲛⲉⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡⲣⲣⲁ ⲛⲛⲉⲁⲥⲥⲩ-

ⲣⲓⲟⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲁⲩ ϫⲉ ⲉϣϫⲉ ⲧⲉⲧⲉⲛⲟⲩⲱϣ ⲉϫⲓ ⲥⲙⲟⲩ ⲁⲙⲱⲓⲛⲓ ⲉⲃⲁⲗ ⲉⲣⲉⲧ ⲛⲧⲉⲛⲟⲩⲉⲉⲓ. ⲛⲟⲩⲉⲓ ⲙⲙⲁⲧⲉⲛ ⲟⲩⲱⲙ ⲛⲧⲉϥⲃⲱ ⲛⲁⲗⲁⲁⲗⲓ ⲙⲛ ⲧⲉϥⲃⲱ ⲛⲕⲉⲛⲧⲛ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲧⲉⲛⲥⲁ ⲙⲁⲩ ϩⲙ ⲡⲉⲧⲉⲛϣⲏⲓ̈.

17. ϣⲁⲛⲧⲁⲓ̈ ⲛⲧⲁϫⲓ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲉⲩⲕⲉϩⲓ ⲛⲧϩⲉ ⲙⲡⲉⲧⲉⲛⲕⲉϩⲓ. ⲉⲩⲕⲉϩⲓ ⲛⲥⲟⲩⲁ ϩⲓ ⲏⲣⲡ ϩⲓ ⲁⲓⲕ ϩⲓ ⲙⲁ ⲛⲁⲗⲁⲁⲗⲓ.

18. ⲙⲛⲉⲁⲧⲣⲉ ⲉⲍⲉⲕⲓⲁⲥ ⲁⲡⲁⲧⲁ ⲙⲙⲁⲧⲉⲛ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲁⲥ. ϫⲉ ⲫ̅ϯ̅ ⲛⲉⲛⲉϩⲉⲙ ⲧⲏⲛⲟⲩ. ⲙⲛ ⲁⲛⲟⲩⲉⲉⲓ ⲛⲟⲩⲉⲉⲓ ⲛⲛⲉⲛⲟⲩϯ ⲛⲛⲉⲑⲛⲟⲥ ⲛⲉϩⲉⲙ ⲧⲉϥⲭⲱⲣⲁ ⲉⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲧϭⲓϫ ⲙⲡⲣⲣⲁ ⲛⲛⲉⲁⲥⲥⲩⲣⲓⲟⲥ.

19. ⲉϥⲧⲱⲛ ⲫ̅ϯ̅ ⲛⲁⲙⲁⲣ. ⲙⲛ ⲁⲣⲫⲁⲁ. ⲁⲩⲱ ⲉϥⲧⲱⲛ ⲫ̅ϯ̅ ⲛⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲥⲁⲫⲁⲣⲓⲙ. ⲙⲛ ⲁⲩⲉϣϭⲙϭⲁⲙ ⲉⲛⲟⲩϩⲉⲙ ⲙⲙⲁⲩ. ⲏ ⲉⲛⲉϩⲉⲙ ⲧⲥⲁⲙⲁⲣⲓⲁ ⲉⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲧⲁϭⲓϫ.

20. ⲛⲓⲙ ⲛⲛⲟⲩϯ ⲉⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲛⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲡⲏ ⲛⲧⲁϥⲛⲉϩⲉⲙ ⲛⲉϥⲕⲉϩⲓ ⲉⲧⲁϭⲓϫ. ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲟⲩⲛⲟⲩϯ ⲛⲉϩⲙⲓ ⲧϩⲓⲉ̅ⲙ̅ ⲉⲃⲁⲗ ϩⲛ̅ ⲧⲁϭⲓϫ.

21. ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲕⲁⲣⲱⲟⲩ. ⲙⲛⲉⲗⲁⲁⲩ ⲟⲩⲱϩⲉⲙ ⲛⲏϥ ⲛⲛⲟⲩϣⲉϫⲓ. ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ⲁⲡⲣⲣⲁ ⲟⲩⲁϩⲉⲉϩⲛ ⲉϣⲧⲉⲙⲧⲣⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲟⲩⲱϩⲉⲙ.

22. ⲁⲩⲱ ⲁⲉⲗⲓⲁⲕⲓⲙ ⲡⲱⲧ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲡϣⲏⲣⲓ ⲛⲭⲉⲗⲕⲓⲁⲥ ⲡⲟⲓⲕⲟⲛⲟⲙⲟⲥ ⲙⲛ ⲥⲟⲙⲛⲁⲥ ⲛⲉⲅⲣⲁⲙⲙⲁⲧⲉⲩⲥ ⲛⲧⲉ ⲧϭⲁⲙ. ⲙⲛ ⲓⲱⲁⲭⲁⲍ ⲡϣⲏⲣⲓ ⲛⲁⲥⲁⲫ ⲛϩⲩⲡⲟⲙⲛⲏⲙⲁⲧⲟⲅⲣⲁⲫⲟⲥ ϣⲁ ⲉⲍⲉⲕⲓⲁⲥ. ⲉⲣⲉ ⲛⲉⲩϩⲁⲣϯ ⲡⲏϩ. ⲁⲩⲱ ⲁⲩϫⲱ ⲛⲏϥ ⲛⲛⲉϣⲉϫⲓ ⲛϩⲣⲁⲯⲁⲕⲏⲥ.

Chap. xxxvii. 1. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ϩⲙ ⲛⲧⲣⲉ ⲉⲍⲉⲕⲓⲁⲥ ⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲛⲉϣⲉϫⲓ ⲛϩⲣⲁⲯⲁⲕⲏⲥ. ⲁϥⲡⲱϩ ⲛⲛⲉϥϩⲁⲣϯ ⲁϥϭⲁⲗⲁⲉϥ ⲛⲛⲟⲩϭⲁⲩⲛ ⲁϥⲡⲱⲧ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲏⲓ ⲙⲡⲟ̅ⲥ̅.

2. ⲁⲩⲱ ⲁϥϫⲁⲩ ⲛⲉⲗⲓⲁⲕⲓⲙ ⲡⲟⲓⲕⲟⲛⲟⲙⲟⲥ ⲙⲛ ⲥⲟⲙⲛⲁⲥ ⲡⲉⲅⲣⲁⲙⲙⲁⲧⲉⲩⲥ ⲙⲛ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛⲛⲉⲟⲩⲏⲏⲃ. ⲉⲩϭⲁⲗⲁⲉ ⲛϩⲉⲛϭⲁⲩⲛ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲛⲏⲥⲁⲓⲁⲥ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛϩⲁⲙⲱⲥ ⲡⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ.

3. ⲡⲉϫⲉⲩ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲉⲍⲉⲕⲓⲁⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲁⲩ ϫⲉ ⲟⲩϩⲁⲟⲩ ⲛⲑⲗⲓⲯⲓⲥ ⲡⲉ ϩⲓ ⲛⲁϭⲛⲉϭ ϩⲓ ϫⲡⲓⲟ . . . . . .

2° Matthieu xiii, 35 — xiv, 8.

Ce fragment est écrit sur deux feuilles paginées ⲗ̅ⲁ̅ à ⲗ̅ⲇ̅. L'écriture bien qu'un peu plus serrée que celle du manuscrit d'Isaïe, lui ressemble cependant, et doit être de la même époque et très probablement de la même main; les lettres sont un peu plus ornées et les marges supérieure et inférieure plus étroites; les dimensions de cette feuille sont en hauteur 35^{cm} et en largeur 29. Chaque page contient deux colonnes de chacune quarante lignes.

Chap. xiii, 12. ⲡⲏ ⲅⲁⲣ ⲉⲧⲉ ⲟⲩⲁⲛⲧⲏϥ ⲥⲉⲛⲉϯ ⲛⲏϥ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲁⲛ ⲟⲩⲁⲛ ⲛⲉ ⲉⲗϩⲟⲩⲁ ⲉⲗⲁϥ. ⲡⲉ ⲇⲉ ⲉⲧⲉ ⲙⲙⲉⲛⲧⲏϥ ⲡⲉⲧⲉⲛⲧⲏϥ ⲥⲉⲛⲉⲃⲓⲧϥ ⲛ̄ⲧⲁⲧϥ̄.

13. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉї ϯϣⲉϫⲉ ⲛⲉⲙⲏⲟⲩ ϩⲛ̄ ϩⲉⲛⲡⲁⲣⲁⲃⲟⲗⲏ ϫⲉ ⲉⲩⲉⲛⲉⲩ ⲛⲥⲉⲛⲉⲩ ⲉⲛ. ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲉⲥⲱⲧⲙ ⲛⲥⲉⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲛ ⲟⲩⲇⲉ ⲛⲥⲉ̈ї̈ⲙⲓ ⲉⲛ.

14. ⲁⲩⲱ ⲁⲥϫⲱⲕ ⲛⲛⲟⲩ ⲉⲃⲁⲗ ⲛϫⲉ ⲧⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲓⲁ ⲛⲛⲏⲥⲁї̈ⲁⲥ ⲧⲏ ⲉⲧϥ̄ϫⲱ ⲙ̄ⲙⲁⲥ ϫⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲉⲥⲱⲧⲉⲙ ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲉⲧⲉⲛї̈ⲙⲓ ⲁⲩⲱ ϩⲛ ⲛⲟⲩⲛⲉⲩ ⲉⲧⲉⲧⲛⲉⲛⲉⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲉⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲉⲩ.

15. ⲁϥϩⲧⲉⲓ ⲅⲁⲣ ⲛϫⲉ ⲡϩⲏⲧ ⲙ̄ⲡⲉ̈ї̈ⲗⲁⲟⲥ. ⲛⲉⲩⲙⲉⲉϫⲉ ⲁⲩϩⲣⲁϣ ⲉⲡⲥⲱⲧⲉⲙ ⲙⲏⲡⲟⲥ ⲛ̄ⲥⲉⲛⲉⲩ ϩⲛ̄ ⲛⲉⲩⲃⲉⲗ. ⲛ̄ⲥⲉⲥⲱⲧⲉⲙ ϩⲛ̄ ⲛⲉⲩⲙⲉⲉϫⲓ. ⲛ̄ⲥⲉ̈ї̈ⲙⲓ ϩⲙ̄ ⲛⲉⲩϩⲏⲧ. ⲛ̄ⲥⲉⲕⲁⲧⲟⲩ ⲛ̄ⲧⲁⲧⲉⲗϭⲁⲩ.

16. ⲛ̄ⲧⲁⲧⲉⲧⲉⲛ ⲇⲉ ⲛ̄ⲛⲁї̈ⲉⲧⲟⲩ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲉⲛⲃⲉⲗ ϫⲉ ⲥⲉⲛⲉⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲉⲛⲙⲉⲉϫⲉ ϫⲉ ⲥⲉⲥⲱⲧⲉⲙ.

17. ϩⲁⲙⲏⲛ ⲅⲁⲣ ϯϫⲱ ⲙ̄ⲙⲁⲥ ⲛⲏⲧⲉⲛ ϫⲉ ⲗⲟⲩⲁⲧⲁ ⲙ̄ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ϩⲓ ⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲁⲩⲉⲗⲉⲡⲓⲑⲩⲙⲓⲛ ⲉⲛⲉⲩ ⲉⲛⲏ ⲉⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲉⲩ ⲉⲗⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲟⲩⲛⲉⲩ. ⲉⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲛⲏ ⲉⲧⲉⲧⲉⲛⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲗⲁⲩ ⲙ̄ⲡⲟⲩⲥⲱⲧⲉⲙ.

18. ⲛ̅ⲧⲁⲧⲉⲛ ⲇⲉ ⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲧⲡⲁⲣⲁⲃⲟⲗⲏ ⲛ̅ⲧⲉ ⲡⲉⲧⲥⲓϯ.

19. ⲟⲩⲁⲛ ⲛⲓⲃⲓ ⲉⲧⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲡϣⲉϫⲓ ⲛ̅ⲧⲉ ⲧⲙⲉⲧⲉⲣⲣⲁ ⲛ̅ϥϣⲧⲉⲙⲓⲙⲓ ⲉⲗⲁϥ. ϣⲁϥⲓ ⲛ̅ϫⲉ ⲡⲡⲉⲧϩⲁⲩ ⲛ̅ϥϥⲓ ⲙⲡⲉⲧⲉϣⲁⲩⲥⲉⲧ̅ϥ ⲉⲡϥ̅ϩⲏⲧ. ⲡⲉⲓ ⲡⲉⲧⲉ ⲁϥϩⲓⲏⲓ̈ ϩⲁⲧⲉⲛ ⲧⲉϩⲓⲏ.

20. ⲡⲏ ⲇⲉ ⲛ̅ⲧⲁϥϩⲓⲏ̈ ⲉϫⲉⲛ ⲧⲡⲉⲧⲣⲁ. ⲡⲉⲓ̈ ⲡⲉⲧⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲡϣⲉϫⲓ. ⲛ̅ⲥⲁⲧⲁⲧ̅ϥ ϣⲁϥϣⲁⲡ̅ϥ ⲉⲗⲁϥ ϩⲛ̅ ⲟⲩⲗⲉϣⲓ.

21. ⲙ̅ⲙ̅ⲛ̅ ⲛⲟⲩⲛⲓ ⲇⲉ ⲛϩⲏⲧ̅ϥ ⲁⲗⲗⲁ ⲟⲩⲡⲣⲟⲥ ⲟⲩⲁⲓ̈ϣ ⲡⲉ. ⲁⲥϣⲁⲛϣⲱⲡⲓ ⲛ̅ϫⲉ ⲟⲩⲑⲗⲓⲯⲓⲥ ⲛⲉ ⲟⲩⲇⲓⲱⲅⲙⲁ ⲉⲧⲃⲉ ⲡϣⲉϫⲓ ⲛ̅ⲕⲱⲗⲉⲙ ϣⲁϥⲉⲗⲥⲕⲁⲛⲇⲁⲗⲓⲍⲉⲥⲑⲉ.

22. ⲡⲏ ⲇⲉ ⲛ̅ⲧⲁϥ ϩⲓⲏ ⲉϫⲉⲛ ⲛⲓϣⲁⲛϯ ⲡⲉⲓ̈ ⲡⲉ ⲡⲏ ⲉⲧⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲡϣⲉϫⲓ ⲁⲩⲱ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲉⲗⲗⲟⲩϣ ⲙ̅ⲡⲉⲓ̈ⲉⲱⲛ ⲙ̅ⲛ̅ ⲧⲁⲡⲁⲧⲏ ⲛ̅ⲧⲙⲉⲧⲗⲉⲙⲙⲉⲁ ϣⲁϥⲱϭⲧ ⲙ̅ⲡϣⲉϫⲓ ⲁⲩⲱ ϣⲁϥⲉⲗⲁⲧ ⲟⲩⲧⲉϩ.

23. ⲡⲏ ⲇⲉ ⲛ̅ⲧⲁϥϩⲓⲏ̈ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲕⲉⲣ ⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲡⲉⲓ ⲡⲉ ⲡⲏ ⲉⲧⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲡϣⲉϫⲓ ⲉϥⲓⲙⲓ ⲉⲗⲁϥ ϣⲁϥⲧⲟⲩⲧⲉϩ. ⲟⲩⲉⲓ ⲙⲉⲛ ϣⲁϥⲉⲗ ⲣ̅. ⲕⲉⲟⲩⲉⲓ ⲇⲉ ϥⲁϥⲉⲗ ⲝ̅. ⲕⲉⲟⲩⲉⲓ̈ ϣⲁϥⲉⲗ ⲗ̅.

24. ⲕⲉⲡⲁⲣⲁⲃⲟⲗⲏ ⲁϥⲕⲉⲉ ⲛⲛⲟⲩ ⲉϩⲗⲏⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙ̅ⲙⲁⲥ. ϫⲉ ⲧⲙⲉⲧⲉⲣⲣⲁ ⲛ̅ⲧⲉ ⲡⲉⲙⲏⲏⲟⲩⲓ ⲁⲥⲓⲛⲓ ⲛ̅ⲛⲟⲩⲗⲱⲙⲓ ⲉⲁϥⲥⲓϯ ⲛ̅ⲛⲟⲩϭⲣⲁϭ ⲉⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲉⲧⲉϥϣⲱϣⲓ.

25. ⲉⲧⲉ ⲁⲛⲗⲱⲙⲓ ⲇⲉ ⲉⲛⲕⲁⲧ. ⲁϥⲓ ⲛ̅ϫⲉ ⲡⲉϥϫⲉϫⲓ ⲁϥⲥⲓϯ ⲛ̅ϩⲉⲛⲉⲓⲧⲛⲏϭ ϩⲛ̅ ⲧⲙⲏϯ ⲙ̅ⲡⲉⲥⲟⲩⲁ ⲁϥⲙⲁⲁϣⲓ.

26. ϩⲟⲧⲉ ⲛ̅ⲧⲁ ⲡⲟⲓⲙⲗⲱⲧ ⲁϥⲉⲗⲟⲩⲧⲉϩ ⲁⲩⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲁⲗ ⲛ̅ϫⲉ ⲡⲉⲓⲧⲛⲏϭ.

27. ⲁⲩⲓ ⲛ̅ϫⲓ ⲛⲉϩⲉⲗ ⲛ̅ⲧⲉ ⲡⲟⲓⲕⲟⲇⲉⲥⲡⲟⲧⲏⲥ ⲉⲩϫⲱ ⲙ̅ⲙⲁⲥ. ϫⲉ ⲙⲏ ⲛ̅ⲟⲩϭⲣⲁϭ ⲉⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲉⲛⲁⲕⲥⲉⲧ̅ϥ ⲉⲧⲉⲕϣⲱϣⲓ. ⲁⲁϥϭⲓⲙⲓ ϭⲛ ⲧⲱⲛ ⲛ̅ⲛⲉⲓⲧⲛⲏϭ.

28. ⲛ̅ⲧⲁϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲉϥ ⲛⲛⲟⲩ ϫⲉ ⲟⲩϫⲉϫⲓ ⲛ̅ⲗⲱⲙⲓ ⲁϥⲉⲗ ⲡⲉⲓ ⲛⲉϩⲉⲗ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲉⲩ ⲛⲏϥ ϫⲉ ⲕⲟⲩⲱϣ ⲛ̅ⲧⲉⲛⲕⲁⲧⲃⲟⲩ.

29. ⲡⲉϫⲉϥ ⲛⲛⲟⲩ ϫⲉ ⲙ̅ⲙⲁⲛ ⲙⲏⲡⲟⲥ ⲉⲧⲉⲛⲕⲱⲧ̅ϥ ⲛ̅ⲛⲉⲓⲧⲛⲏϭ ⲛ̅ⲧⲉⲧⲉⲛⲧⲱⲕⲉⲙ ⲙⲡⲕⲉⲥⲟⲩⲁ ⲛⲉⲙⲏⲟⲩ

30. ⲕⲉⲟⲩ ⲛⲥⲉⲁⲓ̈ⲉⲓ̈ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲁⲡ. ϣⲁ ⲡⲉⲟⲩⲁⲓ̈ϣ ⲙ̅ⲡⲱϩ̅ⲥ̅ ⲁⲩⲱ ϩ̅ⲙ̅ ⲡⲉⲟⲩⲁⲓ̈ϣ ⲙ̅ⲡⲱϩ̅ⲥ̅ ϯⲛⲉϯ ⲁⲛⲥⲉⲙⲙⲓ ⲛ̅ⲛⲁϫⲁⲓ̈ⲁϩ̅ⲥ̅ ⲛⲥⲉⲧⲁⲩϯ ⲛ̅ⲛⲓⲉⲛⲧⲏϭ ⲛ̅ϣⲁⲣⲡ ⲛⲥⲉⲙⲁⲗⲟⲩ ⲛϩⲉⲛϣⲁⲁ ⲉⲡⲗⲁⲕϩⲟⲩ ϩ̅ⲙ̅ ⲡⲉⲕⲗⲱⲙ. ⲡⲉⲥⲟⲩⲁ ⲇⲉ ⲛ̅ⲥⲉⲧⲟⲩⲏⲧ̅ϥ̅ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲁⲁⲡⲟⲑⲏⲕⲏ.

31. ⲕⲉⲡⲁⲣⲁⲃⲟⲗⲏ ⲁϥⲕⲉⲥ ⲛⲏⲟⲩ ⲉϩⲗⲏⲓ̈ ⲉϥϫⲱ ⲙ̅ⲙⲁⲥ. ϫⲉ ⲧⲙⲉⲧⲉⲣⲣⲁ ⲛ̅ⲧⲉ ⲛⲉⲙⲡⲏⲟⲩⲓ ⲁⲥⲓⲛⲓ ⲛ̅ⲛⲟⲩⲛⲉⲡⲣⲓ ⲛϣⲉⲗⲧⲉⲙ. ⲉⲁϥϫⲓⲧ̅ⲥ̅ ⲛ̅ϫⲉ ⲟⲩⲗⲱⲙⲓ ⲁϥⲥⲉⲧ̅ⲥ̅ ϩ̅ⲙ̅ ⲡⲉϥⲓⲱϩⲓ.

32. ⲟⲩⲕⲟⲩⲓ ⲙⲉⲛ ⲧⲉ ⲉⲃⲁⲗ ⲟⲩⲧⲉ ⲛⲓϭⲣⲟⲟϭ ⲧⲏⲗⲟⲩ. ϩⲟⲧⲁⲛ ⲇⲉ ⲁϥϣⲁⲛⲗⲱⲧ ϣⲁⲥⲁⲓ̈ⲉⲓ̈ ⲉⲟⲩⲁⲁϯ ⲛⲓⲃⲓ ⲁⲩⲱ ϣⲁⲥϣⲱⲡⲓ ⲛ̅ⲟⲩϣⲉⲛ ϩⲱⲥⲧⲉ ⲛ̅ⲧⲉ ⲛⲓϩⲁⲗⲉϯ ⲛ̅ⲧⲉ ⲧⲡⲏ ⲛ̅ⲥⲉⲟⲩⲱϩ ϩⲓϫⲉⲛ ⲛⲉⲥⲧⲉⲗ.

33. ⲕⲉⲡⲁⲣⲁⲃⲟⲗⲏ ⲁϥϣⲉϫⲓ ⲙ̅ⲙⲁⲥ ⲛⲉⲙⲏⲟⲩ ⲉϥϫⲱ ⲙ̅ⲙⲁⲥ. ϫⲉ ⲧⲙⲉⲧⲉⲣⲣⲁ ⲛ̅ⲧⲉ ⲛⲉⲡⲏⲟⲩⲓ̈ ⲁⲥⲓⲛⲓ ⲛ̅ⲛⲟⲩⲥⲉⲓⲗⲉ ⲗⲟⲩⲥϩⲓⲙⲓ ϫⲓⲧ̅ϥ̅ ⲁⲥϩⲁⲡ̅ϥ̅ ϩⲛ̅ ⲅ̅ ⲛ̅ϣⲓ ⲛ̅ⲛⲁⲛⲧ ϣⲁⲛⲧⲉ ⲡⲟⲩⲱϣⲉⲙ ⲧⲏⲗⲉϥ ϫⲓⲥⲉⲓ̈ⲁ.

34. ⲛⲉⲓ̈ ⲧⲏⲗⲟⲩ ⲁⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ϫⲁⲟⲩ ⲛⲏⲟⲩ ϩⲛ ϩⲉⲛⲡⲁⲣⲁⲃⲟⲗⲏ ⲁⲩⲱ ⲁϫⲉⲛ ⲡⲁⲣⲁⲃⲟⲗⲏ ⲛⲛⲁϥϫⲉ ⲗⲁⲡⲥ ⲛⲏⲟⲩ ⲉⲛ ⲡⲉ.

35. ϩⲟⲡⲱⲥ ⲛ̅ϥ̅ϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϫⲉ ⲡⲉⲧⲉ ⲁϥϫⲁϥ ⲛ̅ϫⲉ ⲡⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ϫⲉ ⲁⲓ̈ⲛⲉⲟⲩⲱⲛ ⲉⲗⲱⲓ̈ ϩⲛ̅ ϩⲉⲛⲡⲁⲣⲁⲃⲟⲗⲏ. ⲛⲧⲁϣⲉϫⲓ̈ ⲉⲛⲉⲧϩⲏⲡ ϫⲏⲛ ⲧⲕⲁⲧⲁⲃⲟⲗⲏ ⲙⲡⲕⲟⲥⲙⲟⲥ.

36. ⲧⲟⲧⲉ ⲁϥⲕⲉ ⲛⲉⲙⲏⲏϣⲉ ⲉⲃⲁⲗ. ⲁϥⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲏⲓ̈. ⲁⲩⲓ̈ ϣⲁⲗⲁϥ ⲛϫⲉ ⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲁⲥ. ϫⲉ ⲃⲱⲗ ⲛⲏⲛ ⲉⲃⲁⲗ ⲛⲧⲡⲁⲣⲁⲃⲟⲗⲏ ⲛⲛⲓⲉⲛⲧⲏϭ ⲛⲧⲉ ⲧϣⲱϣⲓ.

37. ⲛⲧⲁϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲉϥ ϫⲉ ⲡⲉⲧⲥⲓϯ ⲙⲡⲉϭⲣⲁϭ ⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲡⲉ ⲡϣⲏⲗⲓ ⲙⲡⲗⲱⲙⲓ.

38. ⲧϣⲱϣⲓ ⲇⲉ ⲡⲉ ⲡⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲡⲉϭⲣⲁϭ ⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲛⲉ ⲛⲉϣⲏⲗⲓ ⲛⲧⲙⲉⲧⲉⲣⲣⲁ. ⲛⲓⲉⲛⲧⲏϭ ⲛⲉ ⲛⲉϣⲏⲗⲓ ⲙⲡⲛⲉⲧϩⲁⲩ.

39. ⲛϫⲉϫⲓ ⲛⲧⲁϥⲥⲉⲧⲟⲩ ⲛⲇⲓⲁⲃⲟⲗⲟⲥ ⲡⲉ. ⲡⲱϩⲥ ⲡⲉ ⲧⲥⲩⲛⲧⲉⲗⲓⲁ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲓ̈ⲉⲱⲛ. ⲛⲉϫⲁⲓ̈ⲁϩⲥ ⲛⲉ ⲛⲉⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ.

40. ⲛⲧϩⲏ ⲟⲩⲛ ⲛⲛⲓⲉⲛⲧⲏϭ ⲉϣⲁⲩⲧⲟⲩⲛⲧⲟⲩ ⲛⲥⲉⲗⲁⲕϩⲟⲩ ϩⲙ ⲡⲉⲕⲗⲱⲙ ⲧⲉⲓ ⲧⲉ ⲧϩⲏ ⲉⲧⲛⲁϣⲱⲡⲓ ϩⲛ ⲧⲥⲩⲛⲧⲉⲗⲓⲁ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲓ̈ⲉⲱⲛ.

41. ⲡϣⲏⲗⲓ ⲙⲡⲗⲱⲙⲓ ⲛⲉⲧⲁⲟⲩⲁ ⲛⲛⲉϥⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲉⲧⲁⲩϯ ⲉⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲧⲉϥⲙⲉⲧⲣⲣⲁ ⲛⲛⲓⲥⲕⲁⲛⲇⲁⲗⲟⲛ ⲧⲏⲗⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲏ ⲉⲧⲉⲗϩⲱⲃ ⲉⲧⲁⲛⲟⲙⲓⲁ.

42. ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲉϩⲓⲧⲟⲩ ⲉⲧⲕⲁⲙⲓⲛⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲕⲗⲱⲙ. ⲡⲙⲉ ⲉⲧⲉ ⲡⲗⲓⲙⲓ ⲛⲉϣⲱⲡⲓ ⲙⲙⲉⲩ ⲙⲛ ⲡⲉϣⲕⲛⲁⲕⲉⲗ ⲛⲛⲉⲁⲃϩ̅.

43. ⲧⲟⲧⲉ ⲛⲉⲇⲓⲕⲉⲟⲥ ⲉⲩⲉⲗⲟⲩⲁⲓ̈ⲛ ⲛⲧϩⲏ ⲙⲡⲣⲉ ϩⲛ ⲧⲙⲉⲧⲉⲣⲣⲁ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲩⲓⲱⲧ. ⲡⲉⲧⲉ ⲟⲩⲁⲛ ⲙⲉⲉϫⲉ ⲙⲙⲁϥ ⲉⲥⲱⲧⲙ ⲙⲁⲗⲉϥⲥⲱⲧ̅ⲙ̅.

44. ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲁⲛ ⲧⲙⲉⲧⲉⲣⲣⲁ ⲛⲧⲉ ⲛⲉⲙⲡⲉⲩⲟⲩⲓ ⲁⲥⲓⲛⲓ ⲛⲛⲟⲩⲁϩⲁ ⲉϥϩⲏⲡ ϩⲛ ⲧϣⲱϣⲓ. ⲉⲁⲟⲩⲗⲱⲙⲓ ϭⲉⲛⲧ̅ϥ̅ ⲁϥϩⲁⲡϥ ⲁⲩⲱ ⲉⲃⲁⲗ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲉϥⲗⲉϣⲓ ⲁϥϣⲏ ⲁϥϯ ⲛϩⲱⲃ ⲛⲓⲃⲓ ⲉⲧⲉ ⲛⲧⲏϥ ⲉⲃⲁⲗ. ⲁϥϣⲱⲡ ⲛϯϣⲱϣⲓ ⲉⲧⲙ̅ⲙⲉⲩ.

45. ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲁⲛ ⲧⲙⲉⲧⲉⲣⲁ ⲛⲧⲉ ⲛⲉⲙⲡⲏⲟⲩⲓ̈ ⲁⲥⲓⲛⲓ ⲛⲛⲟⲩⲗⲱⲙⲓ ⲛⲉϣⲱⲧ ⲉϥⲕⲱϯ ⲛⲥⲁ ϩⲉⲛⲙⲁⲣⲕⲁⲣⲓⲧⲏⲥ ⲉⲛⲁⲛⲟⲩⲟⲩ.

46. ⲉⲧⲉ ⲁϥϭⲓⲙⲓ ⲇⲉ ⲛⲟⲩⲙⲁⲣⲕⲁⲣⲓⲧⲏⲥ ⲉⲛⲁϣⲉⲥⲟⲩⲉⲛⲧ̅ϥ̅. ⲁϥϣⲏ ⲁϥϯ ⲛϩⲱⲃ ⲛⲓⲃⲓ ⲉⲧⲉ ⲛⲧⲏϥ ⲉⲃⲁⲗ ϣⲁⲛⲧⲉϥϣⲁⲡϥ.

47. ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲁⲛ ⲧⲙⲉⲧⲉⲣⲣⲁ ⲛⲧⲉ ⲛⲉⲙⲡⲏⲟⲩⲓ ⲁⲥⲓⲛⲓ ⲛⲛⲟⲩⲁⲃⲱ ⲉⲁⲩϩⲓⲧⲉ ⲉⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲁⲥⲧⲁⲩϯ ⲉⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲅⲉⲛⲟⲥ ⲛⲓⲃⲓ.

48. ⲁⲩⲱ ϩⲟⲧⲉ ⲛⲧⲁⲥⲙⲟⲩϩ ⲁⲩⲛⲓ ⲙⲙⲁⲥ ⲉϩⲗⲏⲓ̈ ⲁⲩⲉⲛⲧ̅ⲥ̅ ⲉⲛⲉⲕⲣⲁⲁⲩ ϩⲙⲁⲁⲥ ⲁⲩⲕⲱⲧϥ ⲛⲛⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩⲟⲩ ⲉⲛⲉⲩⲁⲅⲅⲏⲓⲛ ⲛⲉⲧϩⲁⲩ ϫⲉ ⲁⲩⲥⲉⲧⲟⲩ ⲉⲃⲁⲗ.

49. ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲧϩⲏ ⲉⲧⲛⲉϣⲱⲡⲓ ϩⲛ̅ ⲧϩⲁⲏ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲓⲉⲱⲛ. ⲉⲩⲉⲓ ⲉⲃⲁⲗ ⲛϫⲉ ⲛⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ. ⲛⲥⲉⲡⲱⲗϫ ⲛⲛⲉⲧϩⲁⲩ ⲉⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲧⲙⲏϯ ⲛⲛⲇⲓⲕⲉⲟⲥ.

50. ⲛⲥⲉϩⲓⲧⲟⲩ ⲉⲧⲕⲁⲙⲓⲛⲟⲥ ⲙⲡⲉⲕⲗⲱⲙ. ⲡⲙⲉ ⲉⲧⲉ ⲡⲗⲓⲙⲓ ⲛⲉϣⲱⲡⲓ ⲙⲙⲉⲩ ⲙⲛ ⲡⲉϣⲕⲉⲗⲕⲉⲗ ⲛⲧⲉ ⲛⲉⲁⲃⲁϩ.

51. ⲁⲧⲉⲧⲉⲛⲓⲙⲓ ⲉⲛⲉⲓ ⲧⲏⲗⲟⲩ. ⲡⲉϫⲉⲩ ⲛⲉϥ ϫⲉ ⲁϩⲛ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅.

52. ⲛⲧⲁϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲉϥ ⲛⲉⲩ ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲥⲉϩ ⲛⲓⲃⲓ ⲛⲧⲁⲩϫⲓ ⲥⲃⲱ ⲉⲧⲙⲉⲧⲉⲣⲣⲁ ⲛⲧⲉ ⲛⲉⲙⲡⲏⲟⲩⲓ ⲁϥⲓⲛⲓ ⲛⲟⲩⲗⲱⲙⲓ ⲛϩⲟⲓⲕⲟⲇⲉⲥⲡⲟⲧⲏⲥ ⲉⲁϥⲓⲛⲓ ⲉⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲡⲉϥⲁϩⲁ ⲛϩⲉⲛⲉⲥ ⲙⲛ ϩⲉⲛⲃⲉⲣⲣⲟⲩⲓ.

53. ⲁⲥϣⲱⲡⲓ ⲇⲉ ⲛⲧⲁϥⲟⲩⲱ ⲉϥϫⲱ ⲛⲛⲉⲓⲡⲁⲣⲁⲃⲟⲗⲏ ⲁϥⲟⲩⲱⲧⲉⲃ ⲉⲃⲁⲗ ⲙⲙⲉⲩ.

54. ⲁϥⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲉϥⲡⲁⲧⲣⲓⲥ ⲁϥϯⲥⲃⲱ ϩⲛ ⲛⲉⲩⲥⲩⲛⲁⲅⲱⲅⲏ. ϩⲱⲥⲧⲉ ⲛⲥⲉⲉⲗϣⲡⲏⲣⲓ ⲉⲩϫⲱ ⲙⲁⲥ (sic) ϫⲉ ⲁⲡⲉⲓ̈ϭⲉⲛ ⲧⲉⲓ̈ⲃⲱ ⲧⲱⲛ ⲙⲛ ⲧⲉⲓ̈ϭⲁⲙ.

55. ⲙⲏ ⲙⲡⲉⲓ̈ ⲉⲛ ⲡⲉ ⲡϣⲏⲗⲓ ⲙⲡⲓϩⲁⲙϣⲓ. ⲙⲏ ⲛⲧⲉϥⲙⲉⲟⲩ ⲉⲛ ⲧⲉ ⲙⲁⲣⲓⲁ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥⲥⲛⲏⲟⲩ ⲓⲁⲕⲕⲱⲃⲟⲥ ⲙⲛ ⲓⲱⲥⲏⲥ ⲙⲛ ⲥⲓⲙⲱⲛ ⲙⲛ ⲓⲟⲩⲇⲁⲥ.

56. ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥⲥⲛⲏⲟⲩ ⲛⲥϩⲓⲙⲓ ⲙⲛ ⲛⲁⲩϩⲁⲧⲁⲁⲧ ⲉⲛⲉⲛ. ⲁⲁⲡⲉⲓ̈ (sic) ⲟⲩⲛ ϭⲉⲛ ⲛⲉⲓ̈ ⲧⲏⲗⲟⲩ ⲧⲱⲛ.

57. ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲁⲩⲉⲗⲥⲕⲁⲛⲇⲁⲗⲓⲍⲉⲥⲑⲉ ⲧⲏⲗⲟⲩ ϩⲁⲛⲓ ⲛϩⲏⲧ̄ϥ. ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲉϥ ⲛⲏⲟⲩ ϫⲉ ⲙⲙⲛ ⲟⲩⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲉϥϣⲛϣ ⲓ̈ⲙⲏϯ ϩⲛ ⲧⲉϥⲡⲟⲗⲓⲥ ⲙⲙⲓⲛ ⲙⲙⲁϥ.

58. ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲉϥⲓ̈ⲗⲓ ⲛⲟⲩⲁⲧⲉ ϭⲁⲙ ⲙⲙⲉⲩ. ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲉⲩⲙⲉⲧⲁⲡⲓⲥⲧⲟⲥ.

Chap. XIV, 1. ϩⲙ ⲡⲉⲟⲩⲁⲓϣ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲉⲩ ⲁϥⲥⲱⲧⲉⲙ ⲛϫⲉ ϩⲏⲣⲱⲇⲏⲥ ⲡⲓⲧⲉⲧⲣⲁⲁⲣⲭⲏⲥ ⲉⲡⲥⲁⲓ̈ⲧ ⲡ̅ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅.

2. ⲡⲉϫⲉϥ ⲛⲛⲉϥⲁⲗⲗⲁⲩⲓ̈ ϫⲉ ⲡⲉⲓ̈ ⲡⲉ ⲓ̈ⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ⲡⲁⲉϥϯ ϫⲱⲕⲉⲙ ⲡⲉⲧⲉ ⲁϥⲧⲱⲛϥ ⲉⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲛⲉⲧⲙⲁⲟⲩⲧ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲓ̈ ⲛⲉⲓϭⲁⲙ ⲥⲉⲉⲗϩⲱⲃ ⲛϩⲏⲧ̄ϥ.

3. ϩⲏⲣⲱⲇⲏⲥ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲁϥⲙⲉϩⲓ ⲛⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ⲁϥⲥⲁⲛⲁϩϥ ⲁϥⲕⲉϥ ϩⲙ ⲡⲉϣⲧⲉⲕⲁ ⲉⲧⲃⲉ ϩⲏⲣⲱⲇⲓⲁⲧⲁ ⲧⲉⲥϩⲓⲙⲓ ⲙⲫⲓⲗⲓⲡⲡⲟⲥ ⲡⲉϥⲥⲁⲛ.

4. ⲛⲛⲁⲗⲉ ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ⲅⲁⲣ ϫⲱ ⲙⲙⲁⲥ ϫⲉ ⲟⲩⲕ ⲉⲝⲓⲥⲧⲓ ⲛⲏⲕ ⲉϫⲓⲥ̄ⲧ.

5. ⲁⲩⲱ ⲉϥⲟⲩⲱϣ ⲉϩⲁⲧⲃⲉϥ ⲁϥⲉⲗϩⲁϯ ϩⲁ ⲧϩⲏ ⲙⲡⲙⲏⲏϣⲉ ϫⲉ ⲛⲛⲁϥⲉⲛⲧⲁⲁⲧⲟⲩ ϩⲱⲥ ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ.

6. ⲉⲧⲉ ⲁϥϣⲱⲡⲓ ⲇⲉ ⲛϫⲉ ⲛϩⲟⲩ ⲙⲓⲥⲓ ⲛϩⲏⲣⲱⲇⲏⲥ ⲁⲥϭⲁⲗⲧ ⲛϫⲉ ⲧϣⲏⲗⲓ ⲛϩⲏⲣⲱⲇⲓⲁⲧⲁ ϩⲛ ⲧⲙⲏϯ ⲁⲩⲱ ⲁⲥⲁⲕϩⲧⲏϥ ⲛϩⲏⲣⲱⲇⲏⲥ.

7. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲓ̈ ⲁϥϣⲁϫⲉ ⲉϯ ⲛⲏⲥ ⲙⲛⲛ ⲉⲧⲥⲛⲉⲉϫⲉⲧⲏⲛ ⲙⲙⲁϥ.

8. ⲛⲧⲁⲥ ⲇⲉ ⲁⲧⲉⲉⲥⲙⲉⲟⲩ ϯⲥ . . . .

3° Marc viii, 24 — ix, 12.

Ce fragment est écrit sur les pages ϥ̄ⲍ̄-ϥ̄ⲏ̄ (97—98) du manuscrit auquel appartenait le fragment de St Matthieu. Les dimensions de la feuille sont les mêmes, l'écriture identique et les lettres ornées d'une manière semblable.

Chap. viii, 24. . . . . . ⲛⲧ ϩⲛ ⲛϩⲉⲛϣⲏⲛ ⲉⲩ ⲙⲁⲁϣⲓ.

25. ⲛⲧⲁ ⲁϥⲕⲉ ⲛⲉϥϭⲓϫ ⲉϫⲛ ⲛⲉϥⲃⲉⲗ ⲁϥⲓ̈ϣⲣϩ ⲁϥⲗⲁ ⲁϥⲓ̈ⲁⲣϩ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲕⲁⲗⲱⲥ.

26. ⲁϥϫⲁⲟⲩⲧϥ ⲉⲡⲉϥⲏⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲁⲥ ⲛⲏϥ ϫⲉ ⲙⲡⲉⲣϣⲏ ⲉϩⲁⲏ̈ ⲉⲧϯⲙⲓ.

27. ⲁϥⲓ ⲉⲃⲁⲗ ⲛϫⲉ ⲓ̅ⲥ̅ ⲙⲛ ⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲉⲛϯⲙⲓ ⲛⲧⲉ ⲧⲕⲉⲥⲁⲣⲓⲁ ⲛⲧⲉ ⲫⲓⲗⲓⲡⲡⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲉϥϩⲛ ⲧⲉϩⲓⲏ ⲁϥϣⲉⲛⲧ ⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲁⲥ ⲛⲏⲟⲩ ϫⲉ ⲁⲁⲥ ⲛⲣⲱⲙⲓ ϫⲱ ⲙⲙⲁⲥ ⲉⲁⲁⲓ̈ ϫⲉ ⲁⲛⲁⲕ ⲛⲓⲙ

28. ⲛⲧⲁⲩ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲉⲩ ⲛⲏϥ ϫⲉ ⲟⲩⲁⲛ ϩⲁⲛⲓ ϫⲱ ⲙⲙⲁⲥ ϫⲉ ⲛⲧⲉⲕ ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ⲡⲁⲥϥϯϫⲱⲕⲉⲙ. ϩⲉⲛⲕⲉⲕⲁⲩⲓ ϫⲉ ϩⲏⲗⲓⲁⲥ. ϩⲉⲛⲕⲉⲕⲁⲩⲓ ϫⲉ ⲟⲩⲉⲓ ⲉⲃⲁⲗ ϩⲉⲛ ⲛⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲡⲉ.

29. ⲡⲉϫⲉϥ ⲛⲏⲟⲩ ϫⲉ ⲛⲧⲁⲧⲉⲛ ϩⲱⲧⲉⲛ ⲁⲧⲉⲧⲉⲛϫⲱ ⲙⲙⲁⲥ ⲉⲁⲁⲓ ϫⲉ ⲁⲛⲁⲕ ⲛⲓⲙ. ⲁϥϯϩⲉⲗⲟⲩⲱ ⲛ̄ϫⲉ ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ ϥϫⲱ ⲙⲙⲁⲥ ϫⲉ ⲛⲑⲁⲕ ⲡⲉ ⲡⲭ̅ⲥ̅.

30. ⲁϥⲉⲗⲉⲡⲓⲧⲓⲙⲁ ⲛⲏϥ ⲛϫⲉ ⲓ̅ⲥ̅ ϩⲓⲛⲁ ϫⲉ ⲛⲛⲟⲩⲧⲁⲙⲉ ⲗⲁⲁⲩⲉ ⲉⲧⲃⲏⲧϥ

31. ⲛϫⲓⲛ ⲛⲉⲟⲩⲁϣ ⲉⲧⲙⲉⲩ ⲁϥϩⲓⲧⲁⲧϥ ⲉϯⲥⲃⲱ ⲛⲏⲟⲩ ⲛϫⲉ ⲓ̅ⲥ̅ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲁⲥ ϫⲉ ϩⲱϯ ⲛ̄ⲧⲉ ⲡϣⲏⲣⲓ ⲙⲡⲣⲱⲙⲓ ϫⲓ ⲟⲩⲁⲧⲁ

ⲛϩⲓⲥⲓ. ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉϣⲁϣϥ ⲛϫⲉ ⲛⲁ ⲧⲉⲓ̈ⲅⲉⲛⲉⲁ ⲛⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙⲛ ⲛⲓⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲟⲥ ⲙⲛ ⲛⲓⲥⲉϩ ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉϩⲁⲧⲃⲉϥ. ⲁⲩⲱ ⲛϥⲧⲱⲛ̄ϥ ⲙⲡⲙⲉϩⲅ̄ ⲛϩⲁⲟⲩ.

32. ⲁⲩⲱ ⲛⲁϥϣⲉϫⲓ ⲙⲡϣⲉϫⲓ ϩⲛ ⲟⲩⲡⲁⲣⲣⲏⲥⲓⲁ. ⲁϥϣⲁⲡⲥ ⲛⲧⲁ-ⲁⲧϥ ⲛϫⲉ ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ ⲉϥⲉⲗⲉⲡⲓⲧⲓⲙⲁ ⲛⲏϥ.

33. ⲛⲧⲁϥ ⲇⲉ ⲁϥⲕⲁⲧϥ ⲁϥⲛⲉⲩ ⲉⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲁϥⲉⲗⲉⲡⲓⲧⲓⲙⲁ ⲙⲡⲉⲧⲣⲟⲥ. ⲡⲉϫⲉϥ ϫⲉ ⲁⲙⲟⲩ ⲛⲥⲁⲛϩⲏⲓ̈ ⲡⲥⲁⲇⲁⲛⲁⲥ ϫⲉ ⲛⲁⲕϥⲓ ⲗⲁⲟⲩϣ ⲉⲛ ϩⲁ ⲛⲁ ⲫ̄ϯ̄ ⲁⲗⲗⲁ ϩⲁ ⲛⲁ ⲛⲓⲗⲱⲙⲓ.

34. ⲁϥⲙⲟⲩϯ ⲙⲡⲙⲏⲏϣⲉ ⲙⲛ ⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲡⲉϫⲉϥ ⲛⲏⲟⲩ ϫⲉ ⲡⲉⲧⲟⲩⲱϣ ⲉⲙⲁϣⲓ ⲛⲥⲱⲓ̈. ⲙⲁⲗⲉϥⲉⲗ ⲁⲣⲛⲏⲥⲑⲉ ⲙⲙⲁϥ ⲙⲙⲓⲛ ⲙⲙⲁϥ. ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲗⲉϥϥⲓ ⲙⲡⲉϥⲥⲧⲁⲩⲣⲟⲥ ⲛϥⲟⲩⲉϩϥⲛⲥⲱⲓ̈.

35. ⲡⲉ ⲅⲁⲣ ⲉⲧⲟⲩⲱϣ ⲉⲛⲟⲩϩⲉⲙ ⲛⲧⲉϥⲯⲩⲭⲏ ϥⲛⲉⲧⲁⲕⲁⲥ. ⲁⲩⲱ ⲡⲏ ⲉⲧⲛⲉⲧⲁⲕⲁ ⲛⲧⲉϥⲯⲩⲭⲏ ⲉⲧⲃⲏⲧ ϥⲛⲉϭⲉⲛⲧⲥ.

36. ⲟⲩⲱ ⲅⲁⲣ ⲡⲉⲧⲉ ⲡⲗⲱⲙⲓ ⲛⲉϭⲉⲙϩⲏⲟⲩ ⲙⲙⲁϥ. ⲁϥϣⲁⲛϭⲉⲙ-ϩⲏⲟⲩ ⲙⲡⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲧⲏⲗϥ̄ ⲛϥϯⲁⲥⲓ ⲛⲧⲉϥⲯⲩⲭⲏ.

37. ⲟⲩⲛ ⲡⲉⲧⲉ ⲡⲗⲱⲙⲓ ⲛⲉⲧⲉⲓϥ ⲛϣⲉⲃⲓⲱ ⲛⲧⲉϥⲯⲩⲭⲏ.

38. ⲡⲏ ⲅⲁⲣ ⲉⲧⲛⲉϣⲡⲓⲧ ⲙⲙⲁⲓ̈ ⲙⲛ ⲛⲁϣⲉϫⲓ ϩⲁⲏⲓ̈ ϩⲛ ⲧⲉⲓ̈ⲅⲉⲛⲉⲁ ⲛⲛⲁⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲁⲓ̈ⲕ. ⲡϣⲏⲗⲓ ϩⲱϥ ⲙⲡⲗⲱⲙⲓ ⲛⲉϯϣⲡⲓⲧ ⲛⲏϥ ϩⲟⲧⲁⲛ ⲁϥϣⲁⲛⲓ̈ ϩⲁⲏⲓ̈ ϩⲙ ⲡⲉϥⲉⲁⲩ. ⲙⲛ ⲛⲁ ⲛⲉϥⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩ-ⲉⲉⲃ.

Chap. IX, 1. ⲡⲉϫⲉϥ ⲛⲏⲟⲩ ϫⲉ ϩⲁⲙⲏⲛ ϯϫⲱ ⲙⲙⲁⲥ ⲛⲏⲧⲉⲛ ϫⲉ ⲟⲩⲁⲛ ϩⲁⲓ̈ⲛⲓ ϩⲛ ⲛⲉⲧⲟϩⲓ ⲉⲗⲉⲧⲟⲩ ⲙⲡⲉⲓ̈ⲙⲉ ⲉⲛⲥⲉⲛⲉϫⲓ ϯⲡⲓ ⲙⲙⲟⲩ ⲉⲛ. ϣⲁⲛⲧⲟⲩⲛⲉⲩ ⲉⲧⲙⲉⲧⲉⲣⲣⲁ ⲛⲧⲉ ⲫ̄ϯ̄ ⲉⲥⲛⲏⲟⲩ ϩⲛ ⲟⲩϭⲁⲙ.

2. ⲙ̄ⲛⲛⲥⲁ ⲋ̄ ⲛϩⲁⲟⲩ ⲁⲓ̄ⲏ̄ⲥ̄ ϫⲓ ⲙⲡⲉⲧⲣⲟⲥ ⲙⲛ ⲓⲁⲕⲱⲃⲟⲥ ⲙⲛ ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ⲁϥϫⲓⲧⲟⲩ ⲉϫⲛ ⲟⲩⲧⲁⲩ ⲉϥϫⲁⲥⲓ ⲉⲙⲁϣⲁ ⲟⲩⲧⲱϥ ⲡⲉ-ⲙⲏⲟⲩ ⲟⲩⲁⲉⲧⲟⲩ. ⲁϥϣⲓⲃⲓ ⲙⲡⲉϥⲥⲙⲁⲧ ⲙⲡⲉⲩⲉⲙⲧⲁ ⲉⲃⲁⲗ.

3. ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥϩⲁⲓϯ ⲁⲩⲥϯ ⲛⲁⲗⲓ ⲁⲩⲟⲩⲃⲉϣ. ⲉⲙⲙⲛϣϭⲁⲙ ⲉⲧⲣⲉ-ⲗⲉϩⲧ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲕⲉϩⲓ ⲉⲧⲣⲉⲟⲩⲃⲉϣ ⲛⲧⲉⲓ̈ϩⲏ.

4. ⲀⲨⲰ ⲀⲨⲞⲨⲀⲚϨⲞⲨ ⲈⲖⲀⲨ ⲚϪⲈ ⲘⲰⲨⲤⲎⲤ ⲘⲚ ϨⲎⲖⲒⲀⲤ ⲈⲨ-ϢⲈϪⲒ ⲚⲈⲘⲎϤ.

5. ⲠⲈϪⲈ ⲠⲈⲦⲢⲞⲤ ⲚⲎϤ ϪⲈ ϨⲢⲀⲂⲂⲒ ⲚⲀⲚⲞⲨⲤ ⲚⲎⲚ ⲦⲈⲚϬⲰ ⲘⲠⲈⲒ̈ⲘⲈ ⲔⲞⲨⲰϢ ⲦⲈⲚⲦⲀⲘⲒⲀ Ⲛ̄Ⲅ̄ ⲚⲤⲔⲎⲚⲎ. ⲞⲨⲒ̈ ⲚⲎⲔ. ⲞⲨⲒ̈ ⲘⲘⲰⲨ-ⲤⲎⲤ. ⲞⲨⲒ̈ ⲚϨⲎⲖⲒⲀⲤ.

6. ⲚⲚⲀϤⲤⲀⲞⲨⲚ ⲄⲀⲢ ⲈⲚ ⲘⲚⲚ ⲈⲦⲈ ⲚⲚⲀϤ ϪⲰ] ⲘⲘⲀϤ. ⲚⲀⲨ-ⲈⲖϨⲀϮ ⲄⲀⲢ ⲠⲈ.

7. ⲀⲨⲰ ϨⲚ ⲦⲞⲨⲚⲞⲨ ⲀⲞⲨϬⲎⲠⲒ ⲀⲤⲈⲖ ϨⲎⲒ̈ⲂⲒ ⲈⲂⲀⲖ ϨⲒϪⲰⲞⲨ. ⲀⲨⲰ ⲀⲞⲨⲤⲘⲎ ϢⲰⲠⲒ ⲈⲂⲀⲖ ϨⲚ ϮϬⲎⲠⲒ ⲈⲤϪⲰ ⲘⲘⲀⲤ ϪⲈ ⲠⲈⲒ̈ ⲠⲈ ⲠⲀϢⲎⲖⲒ ⲠⲀⲘⲈⲖⲖⲒⲦ. ⲤⲰⲦⲈⲘ ⲚⲤⲰϤ.

8. ⲀⲨⲰ ⲀⲨⲤⲀⲘⲤ ⲚⲦⲈⲨⲚⲞⲨ ⲈⲜⲀⲠⲒⲚⲀ ⲘⲠⲞⲨⲚⲈⲨ ⲈⲖⲀⲚⲈ ⲘⲠⲈⲨⲤⲘⲦⲀ ⲈⲂⲞⲖ ⲈⲂⲎⲖ ⲈⲒ̄Ⲥ̄ ⲞⲨⲀⲈⲦϤ̄.

9. ⲀⲤϢⲰⲠⲒ ⲆⲈ ⲈⲨⲚⲚⲞⲨ ⲈⲠⲈⲤⲎⲦ ϨⲒ ⲠⲦⲀⲨ Ⲁ[ϤϨⲚ̄] ϨⲰⲚ ⲈⲦⲀ-ⲀⲦⲞⲨ ⲈϤϪⲰ ⲘⲘⲀⲤ ϪⲈ ⲘⲠⲈⲖⲦⲀⲘⲈ ⲖⲀⲚⲈ ⲈⲠⲈⲒ̈ϨⲞⲢⲞⲘⲀ ϢⲀⲚⲦⲈ ⲠϢⲎⲖⲒ ⲘⲠⲖⲰⲘⲒ ⲦⲰⲚϤ ⲈⲂⲀⲖ ϨⲚ ⲚⲈⲦⲘⲀⲞⲨⲦ.

10. ⲀⲨⲀⲘⲈϨⲒ ⲘⲠϢⲈϪⲒ ϨⲀⲚ ⲚϨⲎⲦⲞⲨ. ⲚⲀⲨϢⲒⲚⲒ ⲠⲈϪⲈ ⲞⲨⲚ ⲠⲈ ⲠⲈⲒ̈ϢⲈϪⲒ ϪⲈ ϢⲀⲚⲦⲈ ⲠϢⲎⲖⲒ ⲘⲠⲖⲰⲘⲒ ⲦⲰⲚϤ ⲈⲂⲀⲖ ϨⲚ ⲚⲈⲦ-ⲘⲀⲞⲨⲦ

11. ⲀⲨϢⲈⲚⲦϤ ⲈⲨϪⲰ ⲘⲘⲀⲤ ϪⲈ ⲠⲰⲤ ⲚⲤⲈⲤϨ ⲤⲈϪⲰ ⲘⲘⲀⲤ ϪⲈ ϨⲎⲖⲒⲀⲤ ⲚⲚⲞⲨ ⲚϢⲀⲢⲠ̄.

12. ⲠⲈϪⲈϤ ⲚⲚⲞⲨ ϪⲈ ϨⲎⲖⲒⲀⲤ ⲘⲈⲚ ϤⲚⲚⲞⲨ ⲚϢⲀⲢⲠ ⲚϤⲚϨⲈ ϨⲰⲂ ⲚⲒⲂⲒ ⲀⲨⲰ ⲚⲦϨⲈ ⲈⲦⲈϨⲚⲞⲨⲦ ⲈⲦⲂⲈ ⲠϢⲎⲖⲒ ⲘⲠⲖⲰⲘⲒ ϪⲈ ϤⲚⲈϪⲒ ⲞⲨⲀⲦⲀ ⲚϨⲒⲤⲒ ⲀⲨⲰ ⲚⲤⲈϢⲀϢϤ . . . .

---

1 Fragment des épitres de Paul, comprenant la fin de l'épitre aux Corinthiens et les premiers versets de l'épitre aux Hébreux. L'écriture est plus serrée que celle des fragments qui précèdent; les lettres sont un peu moins arrondies; la langue elle-même est

différente et se rapproche du thébain. Les deux pages sont numérotées ⲝ̅ⲁ̅—ⲝ̅ⲃ̅.

Corinthiens II xii, 9—xiii, 13.

Chap. xii, 9. . . . . ⲛ̅ϭⲓ ⲧϭⲟⲙ ⲙⲡⲉⲭ̅ⲥ̅.

10. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲓ ⲟⲩⲛ ϯⲧⲏⲕ ⲛ̅ϩⲏⲧ ϩⲛ̅ ϩⲛ̅ⲙⲉⲧϭⲱⲃ. ϩⲛ̅ϣⲱϣ ⲙ̅ⲛ
ϩⲛ̅ⲁⲛⲁⲅⲅⲏ. ϩⲛ̅ ϩⲛ̅ⲇⲓⲟⲕⲙⲟⲥ. ⲙ̅ⲛ ϩⲛ̅ⲗⲱϫ ϩⲁ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅. ϩⲟⲧⲁⲛ̅ ⲅⲁⲣ
ⲉⲓϣⲁⲛⲉⲣⲁⲧϭⲟⲙ. ⲧⲟⲧⲉ ϣⲁⲓϭⲉⲙϭⲟⲙ.

11. ⲁⲓϣⲱⲡⲓ ⲛⲁⲟⲏⲧ ⲛ̅ⲧⲁⲧⲛ̅ ⲧⲉⲧⲉⲛⲁⲛⲁⲅⲕⲁⲍⲉ ⲙⲙⲁⲓ. ⲁⲛⲁⲕ
ⲅⲁⲣ ϣϣⲏ ⲉⲧⲣⲁⲥⲩⲛϩⲓⲥⲧⲁ ⲙⲙⲁⲓ ϩⲓⲧⲛ̅ ⲧⲏⲛⲟⲩ. ⲙⲡⲓϣⲱⲱⲧ ⲅⲁⲣ
ⲛ̅ⲗⲁⲁⲩ ⲙ̅ⲡⲁⲣⲁ ⲛ̅ⲛⲁϭ ⲛ̅ⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ. ⲉϣϫⲉ ⲁⲛⲁⲕ ⲟⲩⲗⲁⲁⲩ.

12. ⲛⲉⲙⲏⲉⲓⲛ ⲛ̅ⲧⲙⲉⲧⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲁⲓⲉⲓⲧⲟⲩ ϩⲛ̅ ⲧⲏⲛⲟⲩ ϩⲛ̅
ϩⲩ̅ⲡⲟⲙⲟⲛⲏ ⲛⲓⲙ. ⲙⲛ ϩⲛ̅ⲙⲏⲓⲛ ⲙ̅ⲛ ϩⲛ̅ϣⲡⲏⲣⲓ. ⲙ̅ⲛ ϩⲉⲛϭⲟⲙ.

13. ⲟⲩⲛ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲛⲧⲁⲧⲉⲧⲉⲛ̅ϣⲱⲱⲧ ⲙ̅ⲙⲟϥ. ⲡⲁⲣⲁ ⲛⲕⲉⲥⲏⲏⲡ
ⲛ̅ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ϩⲛ̅ ⲛⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ. ⲉⲓⲙⲏϯ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲙ̅ⲡⲓⲟⲩⲉϩ-
ϩⲓⲥⲓ ⲉⲗⲁⲧⲉⲛ. ⲕⲱ ⲛⲏⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̅ⲡⲉⲓϫⲓⲛ̅ϭⲁⲛⲥ.

14. ⲡⲙⲉϩⲅ̅ ⲛ̅ⲥⲟⲡ ⲡⲉ ⲡⲉï ϯⲥⲉⲃⲧⲱⲧ ⲉⲉï ϣⲁⲣⲁⲧⲉⲛ. ⲁⲩⲱ
ϯⲛⲁⲟⲩⲉϩ ϩⲓⲥⲓ ⲉⲣⲁⲧⲉⲛ ⲉⲛ̅. ⲛⲁⲓϣⲓⲛⲓ ⲅⲁⲣ ⲉⲛ ⲛ̅ⲥⲁ ⲛ̅ⲉⲧⲉⲛⲱⲧⲉⲛ.
ⲁⲗⲗⲁ ⲛ̅ⲥⲱⲧⲉⲛ. ⲛ̅ⲁϣϣⲏⲛ ⲅⲁⲣ ⲛ̅ⲛⲉϣⲏⲁⲓ ⲉⲥⲱⲟⲩϩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛ̅ⲛⲉⲓ-
ⲁϯ. ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲉⲓⲁϯ ⲛ̅ⲛⲉϣⲏⲁⲓ.

15. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ϩⲛ̅ ⲟⲩⲛⲟⲓ ϯϫⲁ ⲉⲃⲟⲗ. ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁϫⲁⲓ ⲉⲃⲟⲗ
ϩⲁ ⲛⲉⲧⲉⲙⲯⲩⲭⲏ. ⲉϣϫⲉ ϯⲙⲏⲓ ⲙ̅ⲙⲁⲧⲉⲛ ⲉⲙⲁϣⲁ. ⲓⲉ ⲧⲉⲧⲉⲛⲙⲏï
ⲙ̅ⲙⲁï ϩⲱ ⲛ̅ⲟⲩⲕⲟⲩⲓ.

16. ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲁⲕ ⲙ̅ⲡⲓⲃⲁⲣⲁ ⲙ̅ⲙⲁⲧⲉⲛ. ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲁⲓⲁⲓ ⲙ̅ⲡⲁⲛⲟⲩⲣⲅⲟⲥ.
ⲁⲓϫⲓⲧⲏⲛⲟⲩ ⲛⲅ̅ⲁⲗⲁϥ.

17. ⲙⲛ ⲁïⲃⲁϭ ⲧⲏⲛ̅ⲟⲩ ⲛ̅ⲗⲁⲁⲩ ϩⲛ ⲛⲉⲛⲧⲁⲓⲧⲁⲟⲩⲁⲩ ϣⲁⲣⲁⲧⲉⲛ.

18. ⲁⲓⲡⲁⲣⲁⲕⲁⲗⲓ ⲛⲧⲓⲧⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲁⲓⲧⲁⲩⲁ ⲙ̅ⲛⲉⲛⲥⲁⲛ̅ ⲛⲉⲙⲛ̅ϥ. ⲙⲛ
ⲗⲁⲓⲧⲟⲥ ⲃⲁϭ ⲧⲏⲛⲟⲩ. ⲙⲛ ⲛⲁⲛⲙⲟⲟϣⲓ ⲉⲛ ϩⲙ̅ ⲡⲉⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲛ̅ⲟⲩⲱⲧ
ⲓ̅ⲉ ⲛⲛⲉⲓϩⲓⲁⲩⲉⲓ ⲛ̅ⲟⲩⲱⲧ ⲉⲛ̅ ⲛⲉ.

19. ⲡⲁⲛⲧⲟⲥ ⲧⲉⲧⲉⲛⲙⲏⲛⲟⲩⲉⲓ̈ ϫⲉ ⲁⲛⲁⲡⲟⲗⲟⲅⲓⲍⲉ ⲛⲏⲧⲛ̅ ⲙⲡⲉⲙⲧⲁ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲛⲟⲩϯ ⲉⲛϣⲉϫⲓ ϩⲙ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅. ⲛⲁⲙ̅ⲉⲗⲉϯ ⲉⲡ̅ϫⲓ ⲙⲛ̅ⲧⲏⲣϥ ϩⲁ ⲡⲉⲧⲉⲛⲕⲱⲧ̅.

20. ϯⲉⲣϩⲁϯ ⲇⲉ ϫⲉ ⲙⲏⲡⲟⲧⲁ ⲁⲓⲉⲓ ϣⲁⲣⲁⲧⲉⲛ̅. ⲧⲁϭⲉⲛ ⲧⲏⲛⲟⲩ ⲡⲟⲛ ⲛϯⲟⲩⲉϣⲥ ⲉⲛ̅. ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲧⲛ̅ⲛⲉⲩ ⲉⲗⲁ̅ ⲡⲟⲛ̅ ⲛⲧⲉⲧⲉⲛⲟⲩⲉϣⲧ ⲙⲙⲁⲥ ⲉⲛ. ⲙⲏⲡⲱⲧⲉ ⲟⲩⲁⲛ ϩⲛ̅ⲁⲅⲅⲱⲛ ϩⲛ̅ ⲧⲏⲛⲟ̅ⲩ. ⲙⲛ̅ ϩⲛⲕⲱϩ̅ ⲙⲛ̅ ϩⲛ̅ϭⲱⲛⲧ. ⲙⲛ̅ ϩⲛ̅ϫⲛⲁϫⲉⲗ. ⲙⲛ̅ ϩⲛ̅ⲕⲉⲥⲕⲉⲥ. ⲙⲛ̅ ϩⲛ̅ϫⲓⲥⲓ ⲛ̅ϩⲏⲧ. ⲙⲛ̅ ϩⲛ̅ϣⲧⲁⲣⲧⲉⲣ.

21. ⲙⲏⲡⲟⲧⲁ ⲛⲧⲁⲉⲓ ⲛⲧⲉ ⲡⲁⲛⲟⲩϯ ⲑⲉⲃⲓⲁⲓ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲏⲛⲟⲩ. ⲧⲁⲉⲗϩⲏⲃⲓ ⲛⲟⲩⲙⲏⲏϣⲓ. ⲉⲁⲩⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ⲛϫⲓⲛ ⲛϣⲁⲣⲡ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲟⲩⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲉⲓ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲧⲁⲕⲁⲑⲁⲣⲧⲓⲁ ⲙⲛ̅ ⲧⲡⲟⲣⲛⲓⲁ ⲙⲛ̅ ⲡⲥⲱϣϥ ⲛⲧⲁⲩⲁⲁϥ

Chap. XIII. 1. ⲡⲙⲉϩⲅ̅ ⲛⲥⲟⲡ ⲡⲉ ⲡⲉⲓ̈ ϯⲛⲏⲩ ϣⲁⲣⲁⲧⲉⲛ ϫⲉⲕⲉⲥⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̅ ⲣⲱϥ ⲙ̅ⲙⲛ̅ⲧⲣⲉ ⲃ̅ ⲓⲉ ⲅ̅ ⲉⲣⲉ ϣⲉϫⲓ ⲛⲓⲙ ⲱϩⲓ ⲉⲣⲁⲧⲟⲩ

2. ⲁⲓϫⲟⲟⲥ ⲅⲁⲣ ⲛϫⲓⲛ ⲉϣⲟⲣⲡ̅ ⲁⲩⲱ ⲁⲛϯ ⲉⲁϣⲟⲣⲡ̅ ⲛ̅ϫⲱ ⲙ̅ⲙⲟⲥ ϩⲱⲥ ⲉⲓϯ ϩⲁⲧⲉⲛ ⲧⲏⲛⲟⲩ ⲉⲛ ϯⲛⲟⲩ ⲉⲓⲥ ϩⲉⲓ ⲛⲛⲉⲛ̅ⲧⲁⲩⲉⲁ ϣⲟⲣⲡ̅ ⲛϫⲟⲟⲥ ⲛ̅ϫⲓⲛ ϣⲟⲣⲡ. ⲙⲛ̅ ⲛⲕⲉⲥⲉⲉⲡⲉ ⲧⲏⲣϥ̅ ϫⲉ ⲉⲓϣⲁⲛ ⲙ̅ⲡⲕⲉⲥⲟⲡ ⲛϯⲛⲉϯⲥⲁ ⲉⲛ

3. ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲧⲉⲧⲛ̅ϣⲓⲛⲓ ⲛⲥⲁ ⲧⲇⲟⲕⲓⲙⲏ ⲙ̅ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲉⲧϣⲉϫⲓ ⲛϩⲏⲧ ⲡⲉⲓ ⲉⲧⲛⲁϥⲁⲓ ⲛ̅ⲁⲧϭⲟⲙ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲁⲧⲉⲛ ⲁⲗⲗⲁ ϥϭⲉⲙϭⲟⲙ ϩⲛ̅ ⲧⲏⲛⲟⲩ

4. ⲕⲉ ⲅⲁⲣ ⲁⲩⲥⲧⲁⲩⲣⲟⲩ ⲙⲙⲟϥ ϩⲛ̅ ⲟⲩⲁⲥⲑⲉⲛⲓⲁ. ⲁⲗⲗⲁ ⲁϥⲱⲛϩ ϩⲛ̅ ⲧϭⲟⲙ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ. ⲕⲉ ⲅⲁⲣ ⲁⲛⲁⲛ ϩⲱⲱⲛ ⲧⲉⲛϣⲱⲛⲓ ⲛ̅ϩⲏⲧϥ̅. ⲁⲗⲗⲁ ⲧⲉⲛⲛⲁⲱⲛϩ ⲛⲉⲙⲏϥ ⲁⲛ ϩⲛ̅ ⲧϭⲟⲙ ⲙⲫϯ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲁⲛ

5. ϫⲉ ⲧⲉⲧⲉⲛϩⲛ̅ ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲇⲟⲕⲓⲙⲁⲍⲉ ⲙ̅ⲙⲁⲧⲉⲛ ⲓⲉ ⲛⲧⲉⲧⲉⲛⲥⲟⲟⲩⲛ ⲉⲛ ϫⲉ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲥ̅ ϩⲛ̅ ⲧⲏⲛⲟⲩ ⲉⲓⲙⲏϯ ⲡⲁⲛⲧⲟⲥ ⲛⲧⲁⲧⲉⲛ ϩⲛ̅ ϫⲁⲟⲩⲓ.

6. ϯⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉⲓ̈ ⲇⲉ ϫⲉ ⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲁⲉⲓⲙⲓ ϫⲉ ⲁⲛⲁⲛ ϩⲛ̄ ϫⲗⲟⲩⲧ ⲉⲛ.

7. ⲧⲉⲛϣⲗⲏⲗ ⲇⲉ ⲁⲡⲫϯ ⲉϣⲧⲙ̄ⲧⲣⲉⲉⲗ ⲗⲁⲁⲩ ⲙ̄ⲡⲉⲟⲗⲩ. ϫⲉⲕⲉⲉⲥ ⲉⲛⲛⲁⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲥⲟⲡⲧ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲧⲉⲛⲉⲗ ⲡⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ. ⲁⲛⲁⲛ ⲇⲉ ⲛⲧⲉⲛϣⲱⲡⲓ ϩⲱⲥ ⲥⲱⲡⲧ ⲉⲛ.

8. ⲙⲉⲛϭⲱ ⲅⲁⲣ ⲙ̄ⲙⲁⲛ ⲉϯⲛⲟⲩ ⲉⲉⲧⲙ̄ⲉⲉⲓ.

9. ⲧⲉⲛⲛⲉⲗⲉϣⲓ ⲅⲁⲣ ⲉⲛϣⲁⲛϣⲱⲛⲓ. ⲛⲧⲁⲧⲛ̄ ⲇⲉ ⲛⲧⲉⲧⲉⲛϣⲱⲡⲓ ⲉⲧⲉⲧⲉⲛϫⲁⲁⲣ. ⲡⲉⲓ ⲗⲱ ⲡⲉⲧⲉⲛϣⲗⲏⲗ ⲉⲧⲛ̄ . . . . . ⲉⲧⲉⲛⲥⲁⲃϯ.

10. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲓ̈ ⲉⲛϯ ϩⲁⲧⲉⲛ ⲧⲏⲛⲟⲩ ϯⲥϩⲉⲓ ⲛⲛⲉⲓ ⲧⲁϫⲣⲱ ⲛⲟⲩϣⲱⲱⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲕⲁⲧⲁ ⲧⲉⲝⲟⲩⲥⲓⲁ ⲛⲧⲁⲡⲟ̄ⲥ̄ ⲧⲉⲓⲥ ⲛⲏⲓ ⲉⲩⲕⲱⲧ ⲁⲩⲱ ⲛⲟⲩϣⲗⲁϣⲉⲗ ⲉⲛ.

11. ϯⲛⲟⲩ ϭⲏ ⲛⲉⲥⲛⲏⲩ ⲗⲉϣⲓ. ⲥⲉⲃⲧⲉ ⲧⲏⲛⲟⲩ. ⲥⲟⲡⲥ. ⲡⲏⲛⲟⲩⲉⲓ ⲉⲡⲉⲓⲙⲏⲏⲟⲩⲉⲓ ⲛ̄ⲟⲩⲱⲧ. ⲗⲗⲓ ϩⲓⲣⲏⲛⲏ ⲁⲩⲱ ⲡⲫϯ ⲛ̄ϯⲣⲏⲛⲏ ⲛⲁϣⲱⲡⲓ ⲛⲉⲙⲏⲧⲉⲛ.

12. ⲁⲥⲡⲁⲍⲉ ⲛⲛⲉⲧⲉⲛⲉⲣⲏⲩ ϩⲛ ⲟⲩⲡⲓ ⲉⲥⲟⲩⲁⲁⲃ. ⲥⲉϣⲓⲛⲓ ⲉⲣⲁⲧⲉⲛ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲧⲏⲣⲟⲩ.

13. ⲧⲉⲭⲁⲣⲓⲥ ⲙ̄ⲡⲉⲛⲟ̄ⲥ̄ ⲓ̄ⲥ̄ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄. ⲙⲛ̄ ⲧⲁⲅⲁⲡⲏ ⲛ̄ⲧⲉ ⲡⲫϯ. ⲙⲛ̄ ⲧⲕⲓⲛⲟⲛⲓⲁ ⲙ̄ⲡⲉⲡⲛ̄ⲁ̄ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲉⲙⲏⲧⲉⲛ ⲧⲏⲣⲧⲉⲛ.

ⲧⲉ ⲡⲣⲟⲥ ⲕⲟⲣⲓⲛⲑⲓⲟⲥ ⲃ̄.

ⲡⲣⲟⲥ ϩⲉⲃⲣⲁⲓⲟⲥ ⲗ̄.

Chap. I, 1. ϩⲉⲛ ⲟⲩⲁⲧⲉ ϩⲛ ⲙⲛ̄ ⲟⲩⲁⲧⲁ ⲛ̄ⲥⲙⲁⲧ ⲉⲁⲡⲫϯ ϣⲉϫⲓ ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲛⲓⲁϯ ⲛ̄ϣⲟⲣⲡ̄ ϩⲛ̄ ⲛⲛⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ.

2. ϩⲛ̄ ⲑⲁⲏ ⲇⲉ ⲛ̄ⲛⲉⲓϩⲟⲟⲩ ⲛⲉⲓ ⲁϥϣⲁϫⲓ ⲛⲉⲙⲏⲛ ϩⲙ̄ ⲡⲉϥϣⲏⲣⲉ. ⲡⲉⲓ ⲉⲛⲧⲁϥⲕⲉⲉϥ ⲛ̄ⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲟⲥ ⲛ̄ⲕⲉⲉⲛ ⲛⲓⲙ. ⲡⲉⲓ ⲛⲧⲁϥⲧⲁⲙⲓⲁ ⲛⲛⲓⲉⲱⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲁⲁⲧϥ̄.

3. ⲉⲧⲉ ⲡⲉⲓ ⲡⲉ ⲡⲟⲩⲁⲉⲓⲛ ⲙ̄ⲡⲉϥⲉⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲡⲓⲛⲓ ⲙ̄ⲡⲉϥⲧⲁϫⲣⲁ. ⲉϥⲃⲓ ϩⲁ ⲡⲧⲏⲣϥ̄ ϩⲙ̄ ⲡϣⲉϫⲓ ⲛ̄ⲧⲉϥϭⲟⲙ. ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲁⲁⲧϥ̄ ⲁϥⲓⲗⲓ ⲙ̄ⲛ-

ⲧⲉⲃⲟ ⲛⲛⲉⲛⲛⲟⲃⲓ. ⲁϥϩⲙⲟⲟⲥ ϩⲛ̄ ⲧⲟⲩⲛⲁⲙ ⲛ̄ⲧⲙⲉⲧⲛⲟϭ ϩⲛ̄ ⲛⲉⲧϫⲁⲥⲉ.

4. ⲁϥ ....

Je ne ferai sur ces fragments qu'une simple et courte remarque. L'indifférence avec laquelle sont écrits certains mots dans lesquels est employée la lettre ⲣ thébaine et memphitique, prouve une fois de plus la similitude du son de ⲗ et de ⲣ. C'est ainsi qu'au verset 24 du chap. XXIX d'Isaïe le mot *murmurer* est rendu par ⲕⲗⲉⲙⲗⲉⲙ et un peu plus loin, chap. XXX, 92 par ⲕⲣⲏⲙⲣⲉⲙ. De même pour ⲛⲉⲧⲥⲗⲉ Is. XXX, 1 et ⲛⲉⲧⲥⲣⲉ Is. XXX, 12 et 19; de même pour ⲥⲗⲁⲩ XXX, 2 et ⲥⲣⲁⲩ XXXI, 3; le verbe ⲉⲗ XXX, 22 et 24 est transcrit ⲉⲣ L, 12 et 14; la négation impérative ⲙⲡⲉⲗ XXXV, 4 est transcrite ⲙⲡⲉⲣ XXXVI, 16; ⲉϩⲗⲏⲓ̈ XXX, 1 se trouve écrit ⲉϩⲣⲏⲓ̈ XXX, 21 et ⲉϩⲣⲁⲓ XXXI, 4; le formatif de noms d'agents ⲗⲉϥ (ⲗⲉϥ|ϩⲉⲛ XXXIII, 22) est écrit ⲣⲉϥ (ⲣⲉϥⲗⲁⲏ XXXVI, 8); le mot ⲧⲏⲗⲟⲩ, ainsi écrit constamment dans les fragments de St Matthieu et de St Marc, est écrit ⲧⲏⲣⲟⲩ dans Isaïe XXXI, 3; XXXIV, 2, etc.

Les voyelles elles-mêmes sont traitées un peu légèrement; mais le cas ne s'est présenté que pour trois mots : ⲙⲁ *lieu*, est écrit ainsi Is. XXXII, 14; Is. XXXVI, 2; il est écrit ⲙⲉ Is. XXXII, 20; Is. XXXIII, 21; Is. XXXV, 8 et ⲙⲟⲩ Is. XXXIII, 14; le mot ⲁⲗ *pierre* (ⲁⲗ ⲙⲛⲛ Is. XXX, 30) est écrit ⲉⲗⲉ (ⲉⲗⲉ ⲙⲛⲛ XXXII, 19); enfin le pluriel de ⲓⲱ *âne*, s'écrit tantôt ⲉⲓⲁ (XXXII, 14) et tantôt ⲁⲁⲩ (XXX, 6).

Il ne me reste plus qu'à donner ici la liste des mots nouveaux que nous fournissent ces trois fragments.

ⲗ

ⲗⲁⲣ, ruisseaux. ⲛⲉⲓⲉⲣⲱⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲗⲁⲣ ⲛⲉⲟⲩⲱⲱϣⲉ ⲉⲃⲁⲗ, les fleuves et les ruisseaux s'étendront. Is. XXXIII, 21. ⲓⲟⲣ M.

ⲁⲁⲩ, ânes. ⲛⲉⲓ ⲉⲓⲉ ⲛⲛⲁⲩⲏⲛ

ⲙⲙⲁⲩ ⲉⲃⲁⲗ ⲙⲙⲉⲩ ⲛⲉⲩⲁϩⲱⲱⲣ ϩⲓ ϩⲉⲛⲁⲁⲩ, qui emporteront leurs trésors sur des ânes. Is. XXX, 6. ⲉⲟⲟⲩⲉ Th. ⲉⲉⲩ M.

ⲁⲁϩ, lune. ⲁⲩⲱ ⲡⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲙⲡⲁⲁϩ ⲉϥⲉϣⲱⲡⲓ ⲛⲧϩⲏ ⲙⲡⲟⲩⲁⲓⲛ ⲙⲡⲣⲉ, et la lumière de la lune sera semblable à la lumière du soleil. Is. XXX, 26. ⲟⲟϩ Th.

ⲁⲃⲁⲁⲕⲓ, corbeaux. ⲁⲩⲱ ⲛⲉϩⲁⲗⲉϯ ⲛⲉⲟⲩⲱϩ ⲛϩⲏⲧⲥ ⲙⲛ ⲛⲉϩⲃⲱ ⲙⲛ ⲛⲉⲁⲃⲁⲁⲕⲓ, et là habiteront les oiseaux et les vipères, les éperviers et les corbeaux. Is. XXXIV, 11. ⲁⲃⲟⲟⲕⲉ Th.

ⲁⲃⲁϩ, dents. ⲡⲙⲉ ⲉⲧⲉ ⲡⲁⲓⲙⲓ ⲛⲉϣⲱⲡⲓ ⲙⲙⲉⲩ ⲙⲛ ⲛⲉϣⲕⲉⲗⲕⲉⲗ ⲛⲧⲉ ⲛⲉⲁⲃⲁϩ, là où il y aura les larmes et le grincement des dents. Matth. XIII, ⲟⲃϩⲉ Th.

ⲁⲃⲓ, avoir soif.

— ⲉⲧⲁⲃⲓ, altéré. ⲛϩⲉⲛⲯⲩⲭⲏⲟⲩ ⲉⲩϩⲁⲕⲉⲗ ⲙⲛ ⲛⲯⲩⲭⲏ ⲉⲧⲁⲃⲓ, les âmes affamées et les âmes altérées. Is. XXXII, 6. ⲉⲧⲟⲃⲓ M.

— ⲉϥⲁⲃⲓ, altéré. ϩⲛ ⲟⲩⲕⲉϩⲓ ⲉϥⲁⲃⲓ, dans une terre altérée. Is. XXXII, 2. ⲉϥⲟⲃⲓ M.

ⲁⲃϩ, dents. ⲡⲉϣⲕⲛⲁⲕⲉⲗ ⲛⲧⲉ ⲛⲉⲁⲃϩ, le grincement des dents. Matth. XIII, 42. ⲟⲃϩⲉ Th.

ⲁⲕ, charmer (?). ⲁⲩⲱ ⲁⲥⲁⲕϩⲧⲏϥ ⲛϩⲏⲣⲱⲇⲏⲥ, et elle charma (?) le cœur d'Hérode. Matth. XIV, 6.

ⲁⲗⲏ, monter. ⲙⲛⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲛⲑⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲛ ⲁⲗⲏ ⲉϫⲱⲥ, aucune bête mauvaise n'y montera. Is. XXXV, 9. ⲁⲗⲏⲓ M. ⲁⲗⲉ Th.

— ⲣⲉϥⲁⲗⲏ, cavalier. ⲉϣϫⲉ ⲟⲩⲁⲛ ϣϭⲁⲙ ⲙⲙⲁⲧⲉⲛ ⲉϯ ⲣⲉϥⲁⲗⲏ ⲉϫⲱⲟⲩ, s'il vous est possible de leur fournir des cavaliers. Is. XXXVI, 8.

ⲁⲡ, compter, estimer, tenir pour. ⲡⲕⲁⲣⲙⲏⲗⲟⲥ ⲉⲛⲉⲁⲡϥ ⲉⲩⲙⲁ ⲛϣⲏⲛ, le Carmel sera tenu pour un bois. Is. XXXII, 15. ⲱⲡ, ⲁⲡ Th. M.

ⲁⲥⲓ, grief, dommage.

— ϯⲁⲥⲓ, porter dommage, blesser, perdre. ⲛϥϯⲁⲥⲓ ⲛⲧⲉϥ-

ⲯⲩⲭⲏ, il perdra son âme. Marc VIII, 36. ϯⲟⲥⲓ M.

ⲁϩⲁ, trésor. ⲛ̄ⲛⲟⲩⲁϩⲁ ⲉϥϩⲏⲡ ϩⲛ ⲧϣⲱϣⲓ. (le royaume des cieux ressemble) à un trésor caché dans le champ. Matth. XIII, 44. ⲁϩⲟ Th. M.

ⲁϩⲓ, séjour, retraite. ⲛⲉⲥϣⲱⲡⲓ ⲛⲉⲣⲥⲱ ⲛ̄ⲛⲉⲥⲓⲣⲏⲛⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲁϩⲓ ⲛ̄ⲛⲉⲥⲧⲣⲟⲩⲟⲟⲥ, elle sera le repaire des Sirènes et la retraite des autruches. Is. XXXIV, 13. ⲁϩⲟ M.

ⲃ

ⲃⲏⲁϫⲉ et ⲃⲏⲁϫⲓ, argile. ⲉⲣⲟⲛ ⲙ̄ⲡⲉⲥⲙⲏⲉ ⲛⲟⲩⲁⲡⲧⲏⲛ ⲛ̄ⲃⲏⲁϫⲉ ⲛⲧⲉ ⲡⲕⲉⲣⲁⲙⲉⲩⲥ ⲉϥⲙⲓ ⲛ̄ⲕⲟⲩⲓ ⲕⲟⲩⲓ ϩⲱⲥⲧⲉ ⲛⲥⲉϣⲧⲉⲙϭⲉⲛ ⲟⲩⲃⲏⲁϫⲓ ⲛ̄ϧⲏⲧⲟⲩ, (et sa ruine) sera comme la destruction d'un vase en argile de potier qui est en fragments si menus qu'on ne peut en retrouver un tesson. Is. XXX, 14. ⲃⲁϫⲉ, ⲃⲁⲁϫⲉ, ⲃⲉⲁϫⲉ Th. (Le mot ⲃⲏⲁϫⲉ semble ici désigner plus spécialement l'argile et le mot ⲃⲏⲁϫⲓ un tesson.)

ⲅ

ⲅⲁⲁϥ, ruse, tromperie. ⲁⲓϫⲓ ⲧⲏⲛⲟⲩ ⲛ̄ⲅⲁⲁϥ, j'ai agi avec vous en tromperie. Cor. XII, 16. Th. ⲕⲣⲟϥ.

ⲉ

ⲉⲁⲉ, pierre. ⲉⲁⲉ ⲙ̄ⲙⲏⲛ, grêle. Is. XXXII, 19. ⲁⲁ ⲙ̄ⲏⲉ Th.

ⲉⲙⲁⲉϩ, combat. ⲙⲏ ϣⲁⲣⲉ ⲉⲙⲁⲉϩ ⲥⲱⲣ ⲉⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲟⲩϣⲁϫⲛⲉ, est-ce que le combat n'est pas ordonné par le conseil? Is. XXXVI, 5. ⲙⲁⲁϩ Th.

ⲉϩⲧⲁ, cheval. ϯⲛⲉϯ ⲛⲏⲧⲉⲛ ⲛ̄ϣⲁ ⲃ̄ ⲛⲉϩⲧⲁ, je vous donnerai deux mille chevaux. Is. XXXVI, 8. ϩⲧⲟ Th. ϩⲟⲟ M.

ⲓ

ⲓⲁⲣϩ, voir, regarder. ⲁϥⲛⲱⲣϩ ⲁϥⲗⲁ ⲁϥⲓⲁⲣϩ, il regarda, il fut guéri, il vit. Marc VIII, 25. ⲓⲟⲣϩ M.

ⲓⲃⲓ, soif. ⲟⲩⲕⲉϩⲓ ⲛ̄ⲓⲃⲓ, une terre

de soif, une terre altérée. Is. xxxv, 7. ⲟⲃⲓ M.

ⲓⲉⲉⲓ, vallée. ⲟⲩⲙⲁⲩ ⲉϥⲥⲱⲕ ϩⲛ ⲟⲩⲓⲉⲉⲓ ϣⲁ ⲡⲙⲁϯ, une eau coulant à pleins bords dans une vallée. Is. xxx, 28. ⲉⲓⲁ, ⲓⲁ Th.

ⲓⲉⲣⲁ, fleuve. ⲛⲧϩⲏ ⲛⲛⲟⲩⲓⲉⲣⲁ ⲉϥⲥⲱⲕ ⲉϥϩⲁ ⲉⲁⲩ ϩⲛ ⲟⲩⲕⲉϩⲓ ⲛⲓⲃⲓ, comme un fleuve qui coule glorieux dans une terre altérée. Is. xxxii, 2. ⲓⲉⲣⲟ Th.

ⲓⲟⲩⲛⲉⲙ, la droite. ⲓⲧⲉ ⲓⲟⲩⲛⲉⲙ ⲓⲧⲉ ϩⲃⲟⲩⲣ, soit à droite, soit à gauche. Is. xxx, 21. ⲟⲩⲛⲁⲙ Th. ⲟⲩⲓⲛⲁⲙ M. ⲓⲱⲛⲁⲙ B.

ⲓⲱⲣϩ, regarder. Marc viii, 25. Voy. ⲓⲁⲣϩ.

ⲓϣ, urine. ⲕⲉⲉⲥⲉⲩ ⲉⲟⲩⲁⲙ ⲧⲉⲩⲙⲉⲛⲁïⲕ. ⲛⲥⲉⲥⲁ ⲧⲉⲩⲓϣ, laisse-les manger leurs excréments et boire leur urine. Is. xxxvi, 12.

ⲕ

ⲕⲁⲛⲥⲟⲩ, massacre, égorgement. ⲉⲧⲉⲓⲧⲟⲩ ⲉⲛⲕⲁⲛⲥⲟⲩ, pour les livrer au massacre. Is. xxxiv, 2. ⲕⲉⲛⲥ Th.

ⲕⲓⲛⲟⲩ, pl. de ⲕⲓⲏ, bouc. ⲛⲉⲕⲓⲛⲟⲩ ⲛⲉϩⲓⲏⲛⲓ ⲙⲙⲉⲩ, les boucs y tomberont. Is. xxxiv, 7. ϭⲓⲏ Th.

ⲕⲗⲉⲙⲗⲉⲙ, murmurer. ⲛⲉⲧⲕⲗⲉⲙⲗⲉⲙ ⲉⲩⲉⲧⲥⲁⲃⲁ, ceux qui murmurent apprendront. Is. xxix, 24, écrit ⲕⲣⲏⲙⲣⲉⲙ Is. xxx, 12. ⲕⲣⲙⲣⲙ Th.

ⲕⲣⲁⲁⲩ, rivage. ⲁⲩⲉⲛⲧⲥ ⲉⲡⲉⲕⲣⲁⲁⲩ, ils la tirent (la barque) sur le rivage. Matth. xiii, 48. ⲕⲣⲟ Th.

ⲗ

ⲗⲁⲛⲥ, en aucune façon. Trois exemples de St Marc (viii, 30; ix, 8 et 9) confirment ce sens que Peyron tient pour douteux dans son dictionnaire.

ⲗⲉϩⲧ, foulon. ⲉⲙⲙⲛ̄ϣϭⲁⲙ ⲉⲧⲣⲉ ⲗⲉϩⲧ . . . . . . ⲉⲧⲣⲉⲟⲩⲃⲉϣ ⲛⲧⲉⲓϩⲏ, il n'est pas possible qu'un foulon blanchisse de cette manière. Marc ix, 3. Écrit ⲣⲉϩⲧ Is. xxxvi, 2. ⲣⲁϩⲧ M.

ⲗⲓⲕⲓ, pencher, incliner. ⲁϥⲗⲓⲕⲓ, (le mot) s'est incliné. Is. xxxiii, 23. ⲣⲓⲕⲓ M.

ⲙ

ⲙⲁⲣ, attacher, lier. ⲙⲁⲣ ⲧⲏⲛⲟⲩ ⲛϩⲉⲛϭⲁⲩⲛ ⲉϫⲉⲛ ⲛⲉⲧⲉⲛϯⲡⲉ, attachez-vous des sacs sur les reins. Is. xxxii, 11. ⲙ̄ⲣ Th. ⲙⲏⲣ Th. M. B.

ⲙⲁⲧⲉⲙ, tamis? pelle? ⲓⲱⲧ ⲉϥⲧⲩⲃⲃⲏⲟⲩⲧ ⲙⲛϩⲉⲉⲓ ⲙⲛ ⲡⲙⲁⲧⲉⲙ, orge purifié au vent et au tamis (?). Is. xxx, 24.

ⲙⲉⲙⲏ, excrément. ⲛⲧⲉⲉⲉϩⲗⲟⲩ ⲛⲧϩⲉ ⲛⲛⲟⲩⲙⲉⲙⲏ, tu les jetteras comme un excrément. Is. xxx, 22 (correspond au memphitique ϩⲱⲣⲡ). Cf. ⲙⲛ ⲙⲟⲟⲩ Th., urine.

ⲙⲉⲟⲩ, mère. ⲙⲏ ⲛⲧⲉϥⲙⲉⲟⲩ ⲉⲛ ⲧⲉ ⲙⲁⲣⲓⲁ, est-ce que ta mère n'est pas Maria? Matth. xiii, 55. ⲙⲁⲩ, ⲙⲁⲁⲩ Th.

ⲙⲉⲗⲗⲓⲧ, aimé. ⲡⲉⲓ ⲡⲉ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲡⲁⲙⲉⲗⲗⲓⲧ, celui-ci est mon fils, mon bien-aimé. Marc ix, 7. ⲙⲉⲣⲓ Th. ⲙⲉⲗⲓⲧ B.

ⲙⲏⲛⲁⲓⲕ, excrément. ⲕⲉⲉⲉⲉⲩ ⲉⲟⲩⲁⲙ ⲧⲉⲩⲙⲏⲛⲁⲓⲕ ⲛⲉⲉ ⲥⲁ ⲧⲉⲩⲓϣ, laisse-les manger leurs excréments et boire leur urine. Is. xxxvi, 12.

ⲙⲟⲩ, lieu. ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲛⲉⲧⲁⲙⲁ ⲧⲏⲛⲟⲩ ⲉⲡⲙⲟⲩ ⲛϣⲁ ⲉⲛⲉϩ, qui vous indiquera le lieu éternel? Is. xxxiii, 14. ⲙⲁ Th. M. ⲙⲉ B. (écrit ailleurs ⲙⲁ et ⲙⲉ).

ⲙϩⲉⲟⲩ, caverne. ⲛⲧⲉ ⲛⲉϯⲙⲓ ⲉⲣⲉ ⲙϩⲉⲟⲩ ⲛϣⲁ ⲉⲛⲉϩ, les bourgs seront des cavernes pour toujours. Is. xxxii, 14.

ⲛ

ⲛⲁⲓⲧ, farine. ϩⲛ ⲅ̄ ⲛϣⲓ ⲛⲛⲁⲓⲧ, dans trois mesures de farine. Matth. xiii, 33. Th. ⲛⲟⲉⲓⲧ. M. ⲛⲱⲓⲧ.

ⲛⲁⲓⲕ, adultère. ⲧⲉⲓⲅⲉⲛⲉⲁ ⲛⲛⲉⲁⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲁⲓⲕ, cette race d'incrédules et d'adultères. Marc viii, 38. ⲛⲟⲉⲓⲕ Th. ⲛⲱⲓⲕ M.

ⲛⲁⲙϯ, force.

— ⲛⲛⲁⲙϯ, avec force, violem

ment. ⲉⲩⲛⲏⲟⲩ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲁⲡ ⲛⲛⲁⲙϯ, descendant violemment ensemble. Is. XXX, 30. ⲛⲟⲙⲧⲉ Th. ⲛⲟⲙϯ M.

ⲛⲉⲡⲣⲓ, grain. ⲟⲩⲛⲉⲡⲣⲓ ⲛ̄ϣⲉⲗⲧⲉⲙ, un grain de moutarde. Matth. XIII, 31. M. ⲛⲁⲫⲣⲓ.

ⲛⲟⲩϩ, séparer. ⲉϥⲛⲟⲩϩ ⲛⲛⲉϥϭⲓϫ ⲉⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲇⲱⲣⲟⲛ, détournant tes mains des présents. Is. XXXIII, 15. ⲛⲉϩ Th. M.

ⲛϩⲁⲧ, fidèle. ⲡⲉϥⲙⲁⲩ ⲉⲛϩⲁⲧ, son eau (sera) fidèle. Is. XXXIII, 16.

ⲛⲧⲉⲛ, de la part de, par. ϩⲓⲛⲁ ⲛⲧⲁⲉⲁⲃⲟⲏⲑⲓⲛ ⲉⲁⲁⲩ ⲛⲧⲉⲛ ⲫⲁⲣⲁⲱ, afin qu'il leur soit porté secours par Pharaon. Is. XXX, 2. Corresp. à ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲉⲛ M.

Ⲟ

ⲟⲓⲙⲁⲱⲧ, froment. ϩⲟⲧⲉ ⲛⲧⲁⲡⲟⲓⲙⲁⲱⲧ ⲁϥⲉⲁ ⲟⲩⲧⲉϩ, lorsque le froment porta fruit. Matth. XIII, 26. M. ⲉⲙⲣⲁⲓ.

ⲟⲩⲁⲁϯ, légumes. ϣⲁϲⲁⲓⲉⲓ ⲉⲟⲩⲁⲁϯ ⲛⲓⲃⲓ, il devient plus grand que tous les légumes. Matth. XIII, 32. M. ⲟⲩⲟϯ. Th. ⲟⲩⲟⲟⲧⲉ.

ⲟⲩⲏⲏⲓ, lointain, éloignement. ⲛⲉⲧϩⲙ ⲡⲟⲩⲏⲏⲓ ⲛⲉⲥⲱⲧⲉⲙ . . . ., ceux qui sont au loin, entendront . . . . Is. XXXIII, 13. ⲟⲩⲏⲓ M.

ⲟⲩⲓⲛⲓ, passer. ⲁϥⲟⲩⲓⲛⲓ ⲛϫⲉ ⲡϫⲁ, les semailles sont passées. Is. XXXII, 10. ⲟⲩⲉⲓⲛⲉ Th.

Ⲡ

ⲡⲁⲧⲥ, briser. ⲡϭⲉⲣⲱⲃ ⲛⲕⲉϣ ⲉⲧⲡⲁⲧⲥ, la tige de roseau brisée. Is. XXXVI, 6.

ⲡⲉⲧ, genou. ⲛⲉϭⲓϫ ⲉⲧⲕⲏ ⲙⲛ ⲛⲉⲡⲉⲧ ⲉⲧⲃⲏⲁ ⲉⲃⲁⲁ, les mains tombantes et les genoux brisés. Is. XXXV, 3. ⲡⲁⲧ Th.

ⲡⲏ, ciel. ⲛⲧⲉ ⲧⲡⲏ ϭⲱⲗ ⲛⲧϩⲏ ⲛⲟⲩϫⲱⲱⲙⲉ, le ciel sera roulé comme un livre. Is. XXXIV, 4. ⲡⲉ Th.

ⲡⲓϭⲉⲉⲓ, vain, inutile. ⲉⲩⲉϩⲓⲥⲓ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧⲡⲓϭⲉⲉⲓ, ils souffriront en vain. Is. XXX, 5. ⲡⲓϭⲁ Th.

ⲡϩⲉ, rétablir. ϩⲏⲗⲓⲁⲥ ϥⲛⲏⲟⲩ

ⲛϣⲁⲣⲡ ⲛ̄ϥⲛⲏϩⲉ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲃⲓ. Elie viendra le premier pour établir toute chose. Marc IX, 12. Cf. ⲛϩ. ⲛⲱϩ Th.

Ⲣ

ⲣⲉϩⲧ, foulon. ⲉⲧϩⲣⲁⲓ ϩⲓ ⲧⲉϩⲓⲏ ⲛⲧϣⲱϣⲓ ⲙⲡⲣⲉϩⲧ, au-dessus du chemin du champ du foulon. Is. XXXVI, 2 (écrit ⲗⲉϩⲧ Marc IX, 3), ⲣⲁϩⲧ M.

Ⲥ

ⲥⲁⲃⲉ, mur. ⲡⲉⲓⲛⲟⲃⲓ ⲛⲥϣⲱⲡⲓ ⲛⲏⲧⲉⲛ ⲛⲧϩⲉ ⲛⲟⲩⲥⲁⲃⲉ, ce péché sera pour vous comme un mur. Is. XXX, 13. ⲥⲟⲃⲧ Th. M.

ⲥⲁⲃⲉⲧ, id. ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩ ⲕϣⲉϫⲓ ⲉⲛⲉⲙⲉⲉϫⲉ ⲛⲛⲉⲣⲱⲙⲓ ⲉⲧϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲥⲁⲃⲉⲧ, pourquoi parles-tu pour les oreilles des hommes qui sont sur le mur? Is. XXXVI, 11. ⲥⲟⲃⲧ Th. M.

ⲥⲁⲃϯ, préparer. ⲙⲏ ⲁⲩⲥⲁⲃϯ ⲛⲏⲕ ⲉⲩⲙⲉⲣⲣⲁ, n'ont-ils pas préparé pour toi une royauté? Is. XXX, 33. ⲥⲟⲃϯ M.

ⲥⲁⲓⲧ, renommée, bruit, nouvelle. ⲁϥⲥⲱⲧⲉⲙ ⲛϫⲉ ϩⲏⲣⲱⲇⲏⲥ ⲉⲡⲥⲁⲓ̈ⲧ ⲛⲓⲏ̅ⲥ̅. Hérode apprit des nouvelles de Jésus. Matth. XIV, 1. ⲥⲱⲓⲧ M.

ⲥⲁ ⲛϩⲏ, loin de. ⲁⲙⲟⲩ ⲛⲥⲁ ⲛϩⲏⲓ̈ ⲡⲥⲁⲧⲁⲛⲁⲥ. Éloigne-toi de moi, Satan. Marc VIII, 33. Cf. ⲥⲁⲙⲉⲛϩⲉ M.

ⲥⲁⲟⲩⲛⲉ, savoir. ⲟⲩⲁⲉ ⲛⲉϥⲥⲁⲟⲩⲛⲉ ⲛⲛϩⲁϭⲉⲃ ⲥⲙⲏ, et il ignorait la faiblesse (de sa) voix. Is. XXXIII, 19. ⲥⲟⲟⲩⲛ Th. ⲥⲁⲟⲩⲛ B.

ⲥⲁⲩϩ, assembler. ⲡⲉϥⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲥⲁⲩϩⲟⲩ, c'est son esprit qui les a assemblés. Is. XXXIV, 15. (Écrit ⲥⲱⲟⲩⲁϩ Is. XXXIII, 4.) ⲥⲟⲟⲩϩ Th.

ⲥⲉⲓⲁⲉ, levain. ⲁⲉⲓⲛ ⲛ̄ⲟⲩⲥⲉⲓⲁⲉ, il ressemble à un levain. Matth. XIII, 33. Cf. Th. ⲥⲁⲉⲓⲣ, ⲥⲁⲉⲓⲣⲉ, fromage, beurre.

— ϫⲓⲥⲉⲓⲁ, lever (en parlant du pain). ϣⲁⲛⲧⲉ ⲡⲟⲩⲱϣⲉⲙ ϫⲓⲥⲉⲓⲁ, jusqu'à ce que toute la farine eût levé. Matth. XIII, 33.

ⲥⲉϩⲁ, rejeter. ⲛⲧⲉ ⲥⲉϩⲁⲟⲩ ⲛⲧϩⲏ ⲛⲛⲟⲩⲙⲉⲛⲏ, ils les re-

jetteront comme ses excréments. Is. xxx, 22. ⲥⲁϩⲣ Th. Cf. ⲥϩⲟⲩⲣ.

ⲥⲧⲁ, retourner. ⲛϥⲛⲉⲉⲧⲁϥ ⲉⲛ, il ne reviendra pas. Is. xxxii, 10.

ⲥⲧⲁⲓ, odeur. ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲩⲥⲧⲁⲓ ⲓ ⲉ̄ϩⲣⲁⲓ, leur odeur montera. Is. xxxiv, 3. ⲥⲧⲓ, ⲥⲧⲟⲓ Th.

ⲥϯⲏⲗⲁⲓ, resplendir. ⲛⲉϥϩⲁⲓϯ ⲁⲩⲥϯⲏⲗⲁⲓ, ses vêtements resplendirent. Marc ix, 3. ⲥϯⲉⲗⲁⲓ B.

ⲥⲱⲟⲩⲁϩ, rassembler. ⲛⲧϩⲏ ⲛⲟⲩⲉⲉⲓ ⲉϥⲥⲱⲟⲩⲁϩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛϩⲉⲛϣϫⲏⲟⲩ, comme quelqu'un qui ressemble des sauterelles. Is. xxxiii, 4. ⲥⲟⲟⲩϩ Th.

ⲥϩⲛ, écrire. ϩⲙⲁⲁⲥ ⲥϩⲏ ⲛⲉϊ, assieds-toi et écris les choses. Is. xxx, 8. ⲥϩⲁⲓ Th. ⲥϩⲉⲓ B.

ⲧ

ⲧⲁⲃⲁϩ, interroger. ⲁⲛⲁⲕ ⲁⲉ ⲙⲛⲟⲩⲧⲁⲃⲁϩⲧ, et moi, ils ne m'interrogent pas. Is. xxx, 2. ⲧⲱⲃⲁϩ Th.

ⲧⲁⲗⲁⲧⲏⲗ ⲛⲧϩⲏ ⲛⲛⲟⲩⲙⲏⲏⲓ ⲉϥⲛⲛⲟⲩ ϩⲓϫⲉⲛ ⲟⲩⲧⲁⲗⲁⲧⲏⲗ, comme un signal placé sur un collin. Is. xxx, 17. (Correspond au memphitique ⲕⲁⲗⲁⲙⲫⲟ.) Cf. ⲧⲁⲗ Th. ⲑⲁⲗ M.

ⲧⲉⲗ, branche. ⲛϩⲁⲗⲉϯ ⲛ̄ⲥⲉⲟⲩⲱϩ ϩⲓϫⲉⲛ ⲛⲉⲥⲧⲉⲗ, les oiseaux démeurent dans ses branches. Matth. xiii, 32. M. ϫⲁⲗ.

ⲧⲉⲗϭⲁ, guérir. ϩⲟⲧⲁⲛ ⲁⲗⲉϣⲁⲛ ⲡ̄ⲟ̄ⲥ̄ ⲧⲉⲗϭⲁ ⲙⲡⲟⲩⲱϣϥ ⲛⲧⲉ ⲡⲉϥⲗⲁⲟⲥ, quand Dieu aura guéri la blessure de son peuple. Is. xxx, 26. ⲧⲁⲗϭⲟ Th. M.

ⲧⲩⲃⲃⲏⲟⲩⲧ, pur. ⲓⲱⲧ ⲉϥⲧⲩⲃⲃⲏⲟⲩⲧ ⲙⲡϩⲉⲉⲓ, orge purifié au van. Is. xxx, 24. Orthographe vicieuse pour ⲉϥⲧⲟⲩⲃⲏⲟⲩⲧ M. et ⲉϥⲧ̄ⲃ̄ⲃⲏⲩ Th.

ⲧⲩⲃⲛⲁⲩⲓ, animaux. ⲧϩⲟⲣⲁⲥⲓⲥ ⲛⲛⲧⲩⲃⲛⲁⲩⲓ, vision des animaux. Is. xxx, 6. ⲧⲉⲃⲛⲱⲟⲩⲓ M.

ϣ

ϣⲁⲁⲥ, pasteurs, bergers. ⲟⲩⲙⲁ ⲛⲙⲁⲁⲛⲓ ⲛⲛⲉϣⲁⲁⲥ, un lieu de pâture pour les bergers. Is. xxxii, 14. ϣⲟⲟⲥ Th.

ϣⲗⲗ. frapper. ⲛϥϣⲗⲗⲟⲩ ⲛⲛⲁⲙϯ. il le frappera avec violence. Is. xxx, 30. ϣⲗⲁⲣ Th.

ϣⲉⲣⲉⲥϩⲓⲙⲓ. jeune fille. ⲛⲉϣⲉⲣⲉⲥϩⲓⲙⲓ ⲉⲧⲉⲛ ⲟⲩϩⲉⲗⲡⲓⲥ . . . . jeunes filles en espérance . . . Is. xxxii, 9. Mot formé comme ϩⲣϣⲓⲣⲉ Th. jeune homme, mais composé de ϣⲉⲉⲣⲉ et ⲥϩⲓⲙⲉ.

ϣⲏⲛϣ, nourrir. ⲙⲙⲁ ⲧⲉϩⲃⲱ ϣⲏⲛϣ ⲙⲙⲉⲩ ⲛⲛⲉⲥϣⲏⲣⲓ. là, la vipère nourrira ses petits. Is. xxxiv, 15. ϣⲁⲛϣ M.

ϣⲛⲱϩⲓ. mensuration, arpentage. ⲥⲉⲛⲉⲥⲱⲣⲉϫⲱⲥ ⲛⲛⲟⲩⲛⲟⲩϩ ⲛϣⲛⲱ. on enverra sur elle une corde d'arpentage. Is. xxxiv, 11. ϣⲓⲉⲓⲱϩⲉ Th.

ϣⲕⲉⲗⲕⲉⲗ. grincement. ⲡϣⲕⲉⲗⲕⲉⲗ ⲛⲛⲛⲁⲃϩⲉ. le grincement des dents. Matth. xiii, 50.

ϣⲕⲏⲗⲕⲉⲗ. id. ⲡϣⲕⲏⲗⲕⲉⲗ ⲛⲛⲁⲃϩⲉ, le grincement des dents. Matth. xiii, 42. ϣⲕⲉⲗⲕⲓⲗ M.

ϣⲓⲏ, mât. ⲛⲑⲉ ⲛⲛⲟⲩϣⲓⲏ ϩⲓϫⲉⲛ ⲟⲩⲧⲁⲩ. comme un mât sur une montagne. Is. xxx, 17. ϣⲓⲉ Th.

ϣⲧⲏⲟⲩ. pl. du précédent. Is. xxxiii. 23.

ϣⲱϣⲓ, champ. ⲡϣⲱϣⲓ ⲙⲡⲟⲩⲱϣ, le champ du désir. Is. xxxii, 12. ⲥⲱϣⲉ Th.

ϩ

ϩⲁⲓϯ. vêtements. ⲛⲉϥϩⲁⲓϯ ⲁⲩⲥϯⲡⲁⲗⲓ, les vêtements resplendirent. Marc ix, 3. ϩⲱⲓϯ M.

ϩⲁⲕⲉⲗ. faim. ⲛϩⲉⲛⲯⲩⲭⲏⲟⲩ ⲉⲩϩⲁⲕⲉⲗ ⲙⲛ ⲛⲯⲩⲭⲏ ⲉⲧⲁⲃⲓ. les âmes affamées et les âmes altérées. Is. xxxii, 6. ϩⲟⲕⲉⲣ M.

ϩⲁⲥⲓ, peiner, souffrir, travailler. ⲛⲛⲉⲩϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲧⲉⲛϩⲁⲥⲓ. ils ne diront pas : travaillons! Is. xxxiii, 24. ϩⲁⲥⲓ Th. ϩⲓⲥⲓ M. B.

ϩⲁϣⲉ, désolation. ϩⲁⲙⲏ ϩⲛ ⲧⲉⲑⲗⲓⲯⲓⲥ ⲙⲛ ⲧϩⲁϣⲉ. dans l'affliction et la désolation. Is. xxx, 6. ϩⲱϣ Th.

ϩⲁϥ, serpent. ϩⲉⲛϩⲁϥ ⲙⲛ ϩⲉⲛⲙⲁⲥ ⲛϩⲁϥ, des serpents et des petits de serpents. Is. xxx, 6. ϩⲟϥ Th. M.

ϩⲁϭⲉⲃ, mou, faible. ⲛⲉϥⲥⲁⲟⲩⲛⲉ ⲛⲛϩⲁϭⲉⲃ ⲉⲙⲛ, il ne sa-

vait pas la faiblesse de sa voix. Is. xxx, 19. ϩⲱϭⲃ Th.

ϩⲉⲉⲓ, van. ⲓⲱⲧ ⲉϥⲧⲩⲃⲃⲏⲟⲩⲧ ⲙⲡϩⲉⲉⲓ, orge purifié au van. Is. xxx, 24. ϧⲁⲓ M.

ϩⲉⲓ, voici. ϩⲉⲓ ⲡⲁⲉⲛ ⲙⲟ̅ⲥ̅ ⲁϥⲛⲏⲟⲩ, voici, le nom du Seigneur est venu. Is. xxx, 27. Rad. de ϩⲏⲡⲡⲉ, ϩⲓⲛⲧⲉ, ϩⲏⲛⲉ.

— ϩⲉⲓⲧⲉⲥ, même sens. ϩⲉⲓⲧⲉⲥ ⲥⲛⲏⲟⲩ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ, voici qu'elle descendra. Is. xxxiv, 5. ϩⲏⲧⲉ Th.

ϩⲉⲗ, serviteur. ⲁⲩⲓ ⲛϫⲉ ⲛⲓϩⲉⲗ ⲛ̅ⲧⲉ ⲡⲓⲟⲓⲕⲟⲇⲉⲥⲡⲟⲧⲏⲥ. Les serviteurs du maître vinrent. Matth. xiii, 27. Cf. ϩⲙ̅ϩⲁⲗ dans la composition duquel entre notre mot ϩⲉⲗ.

ϩⲏϊⲃⲓ, deuil. ⲁⲡⲕⲉϩⲓ ⲉⲣϩⲏⲃⲓ, la terre a mené le deuil. Is. xxxiii, 9. ϩⲏⲃⲓ B.

— Le même mot est employé pour signifier «ombre» Marc ix, 7, comme le memphitique ϩⲏⲃⲓ.

ϩⲓⲁ, voie, chemin. ϥⲓ ϩⲁⲃⲁⲗ ⲙⲙⲁⲛ ⲛⲧⲉⲓ ϩⲓⲁ ⲛⲙⲁⲁϣⲓ, mets-nous hors de ce sentier. Is. xxx. 11. ϩⲓⲏ Th. B.

ϩⲓⲃⲱϊ, éperviers. Is. xxxiv, 11. ϩⲓⲃⲟⲩⲓ Th. Dans le verset d'Isaïe, ce mot correspond au memphitique ϩⲓϥⲟⲩϊ.

ϩⲁⲁⲩ, voix. ϥⲛⲉⲛⲉⲉⲓ ϩⲁ ⲡⲉϩⲁⲁⲩ ⲙⲡⲉⲁϣⲕⲁⲕ, il aura pitié à cause de la voix de ton cri. Is. xxx, 19. ϩⲣⲟⲟⲩ, ϩⲣⲁ Th.

ϩⲱⲃ̅ⲥ̅, se moquer de (?). ⲧⲉⲓ ⲧⲉ ⲧϩⲏ ⲉⲧⲟⲩ ⲛⲉ ϩⲱⲃⲥ ⲙⲙⲁⲧⲉⲛ, telle est la manière dont ils se moqueront (?) de vous. Is. xxxiii, 4. (Correspond au memphitique ⲥⲱⲃⲓ.)

ϩⲱⲙⲧ, opprobre. Is. xxx, 3 et 5. Correspond au memphitique ϣⲱϣ, opprobre.

ϫ

ϫⲁϊⲁϩⲥ, moissonneur. ⲛⲉϫⲁϊⲁϩⲥ ⲛⲉ ⲛⲉⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ, les moissonneurs sont les anges. Matth. xiii, 39. De ϫⲓ et ⲱϩⲥ, recueillir la moisson.

ϫⲉⲉⲛⲓ, Tanis. Is. xxx, 4. ϫⲁⲛⲏ M.

ϫⲓⲃⲁϭⲉ, sauter. ⲧⲟⲧⲉ ⲛⲉϭⲁⲗⲏ ⲛⲉϫⲓⲃⲁϭⲉ ⲛⲧϩⲏ ⲛⲛⲟⲩⲉⲓⲟⲩⲗ, alors les boiteaux bondiront comme un cerf. Is. xxxv, 6. ϫⲓϥⲟϭⲉ Th.

ϫⲓⲙⲁⲩ (ⲙⲁⲛ), aqueduc. ⲁϥⲱϩⲓ ⲉⲣⲉⲧϥ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲛϫⲓⲙⲁⲩ, il s'arrêta dans l'aqueduc.

ϫⲱⲕⲉⲙ, laver, se laver, baptiser (?).

— ϯϫⲱⲕⲉⲙ, même sens.

— ⲗⲉϥϯϫⲱⲕⲉⲙ, qui baptise. ⲡⲉⲓ ⲡⲉ ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ⲡⲗⲉϥϯϫⲱⲕⲉⲙ, celui-ci est Jean-Baptiste. Matth. xiv, 2. ⲛⲧⲉⲕ ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ⲡⲗⲉϥϯϫⲱⲕⲉⲙ, tu es Jean-Baptiste. Marc viii, 28.

ϭ

ϭⲁⲥⲧ, danser. ⲁⲥϭⲁⲥⲧ ⲛϫⲉ ⲧϣⲏⲏⲗⲓ ⲛϩⲏⲣⲱⲇⲓⲁⲧⲁ, la fille d'Hérodiade dansa. Matth. xiv, 6.

ϭⲁⲩⲛ, sac. ⲉⲩϭⲁⲗⲁⲉ ⲛϩⲉⲛϭⲁⲩⲛ, vêtus de sacs. Is. xxxvii, 2. ϭⲟⲟⲩⲛⲉ Th.

ϭⲃⲁⲓ, bras. ϥⲛⲉⲟⲩⲱⲛⲁϩ ⲉⲃⲁⲗ ⲙⲡϭⲱⲛⲧ ⲙⲡⲉϥϭⲃⲁⲓ, il fera voir la colère de son bras. Is. xxx, 30. ϭⲃⲟⲓ Th.

ϭⲣⲁϭ, grain, semence. ⲡϩⲱⲟⲩ ⲛⲉϣⲱⲡⲉ ⲙⲡⲉϭⲣⲁϭ ⲙⲡⲕⲉϩⲓ, la pluie arrivera au grain de la terre. Is. xxx, 23. ϭⲣⲟϭ Th.

UNE MOSQUÉE
DU
TEMPS DES FATIMITES AU CAIRE

NOTICE SUR LE GÂMIʿ EL GOYÛSHI

PAR

MAX VAN BERCHEM.

Lorsqu'on se rend au Mokattam en passant par la citadelle, on aborde la montagne par un escarpement qui s'élève à pic au dessus d'un amas de rochers détachés de ses flancs. A cet endroit, un chemin rapide s'élève en ligne droite au moyen d'une énorme muraille en maçonnerie, et conduit au sommet d'un plateau d'où l'on découvre le Caire et la vallée du Nil. A droite, à quelque distance, et sur le bord du précipice, s'élève une ruine isolée qu'on aperçoit de tous les points de la vallée; c'est une ancienne mosquée connue aujourd'hui sous le nom de Gâmiʿ el Goyûshi, et le plateau qui l'environne et qui forme le premier contrefort du Mokattam s'appelle dans la bouche du peuple le Gebel Goyûshi.

En visitant un jour ce curieux édifice, je remarquai au dessus de la porte d'entrée une longue inscription en caractères coufiques. Je ne doutais pas qu'elle ne fût déjà connue, mais je l'ai cherchée vainement dans les divers ouvrages que j'ai pu me procurer ici.

seul. M. le professeur MEHREN en fait mention dans un travail fort intéressant sur les inscriptions du Caire; après avoir décrit rapidement la mosquée, il ajoute : «Au dessus du portail d'entrée se trouve une inscription en caractères anciens, d'après mon jugement appartenant au temps des Fatimites, qu'il m'a été impossible de déchiffrer complétement à cause du soleil brûlant et d'un vent impétueux qui m'aveuglait.»[1]

L'inscription couvre une plaque de marbre de deux mètres de longueur et de 40 ou 50 centimètres de hauteur, engagée dans la muraille à quelques mètres au-dessus du seuil de la porte. Elle se compose de cinq lignes d'un beau caractère coufique de l'époque des Fatimites; en voici le texte et la traduction (voir la photographie, pl. I) :

(1) بسم الله الرحمن الرحيم وأن المساجد لله فلا تدعوا مع الله أحدا لمسجد أسس على
التقوى من أول يوم أحق أن تقوم فيه (2) فيه رجال يحبون أن يتطهروا والله يحب
المطهرين ○ مما أمر بعمله هذا المشهد المبارك فتى مولانا وسيدنا الإمام (3) المستنصر بالله
أمير المؤمنين صلوات الله عليه وعلى آبائه الأئمة الطاهرين وأبنائه الأكرمين وسلم إلى
يوم الدين (4) السيد الأجل أمير الجيوش سيف الإسلام ناصر الإمام كافل قضاة المسلمين
وهادي دعاة المؤمنين عضد الله به الدين وأمتع بطول (5) بقائه أمير المؤمنين وأدام قدرته
وأعلى كلمته وكبت عدوه وحسدته ابتغاء مرضاة الله في المحرم سنة ثمان وثمانين وأربعمائة

«(Coran, LXXII, 18 et IX, 109.) — Cette chapelle bénie a été élevée par le serviteur de notre seigneur et maitre l'imâm Mostansir billah, prince des croyants (que les bénédictions et la protection divines reposent sur lui, sur ses pères les imâm purs et sur ses nobles enfants jusqu'au jour du jugement), par le très noble seigneur général en chef des armées, glaive de l'islam et protecteur de l'imam, garant des magistrats musulmans et guide des apôtres

[1] [illegible] dans le [illegible] CXVI, p. [illegible], publié à part en danois.

de l'islam, que Dieu fasse de lui le soutien de la religion, qu'il prolonge ses jours pour le plus grand bien du calife, qu'il accorde la durée à sa puissance et à sa parole l'élévation, et qu'il déjoue les ruses de ses ennemis et de ses envieux. Il a accompli cette œuvre dans le désir de se rendre agréable à Dieu, au mois de Moharrem en l'année 498.»

L'inscription est taillée en relief dans le marbre; le dessin des lettres, épais et carré, est relevé par d'élégants rinceaux que le sculpteur a découpés entre les lignes, partout où il y avait quelque vide à combler. Le caractère diffère un peu de celui des inscriptions monumentales de l'époque; c'est en général l'ancien caractère coufique, avec quelques formes plus modernes qui trahissent la naissance de ce coufique orné qu'on a appelé le karmatique.[1] Ainsi le *gîm* et les lettres similaires présentent ces deux formes bien distinctes: la double lettre *lam-alif* a tantôt une seule boucle, tantôt deux; le *hâ* est formé d'un nœud plus ou moins compliqué. Le *kâf* et le *dâl*, semblables dans certaines inscriptions plus anciennes, sont bien distincts, car ici le *dâl* est dépourvu de la queue supérieure que le *kâf* ne perd jamais.

L'écriture est très serrée; pour gagner de la place, on a gravé

1. Voir Marcel, *Mémoire sur le Mikiâs de l'île de Rouda,* dans la *Description de l'Égypte,* état moderne, t. II b, p. 184; et du même auteur, *Inscriptions recueillies au Caire . . . ibid.,* t. I, p. 525. Je ne sais trop pourquoi l'on a choisi ce nom; en réalité, il n'y a aucune différence essentielle entre les deux caractères, puisqu'on les trouve réunis ici dans la même inscription. Le karmatique n'est qu'une forme plus compliquée du vieux coufique, employée couramment en Égypte dès l'origine de la dynastie des Fatimites et qu'on retrouve dans presque tous les monuments de cette époque. Après l'adoption du caractère neskhi pour l'écriture courante, le coufique ne garda plus qu'un rôle purement décoratif, et fut employé avec une grande variété de formes jusqu'à une époque fort avancée. On le voit dans les monuments des Mamluks et jusque sous les Turcs associé à la décoration intérieure des mosquées et formant les dessins les plus élégants; mais la plupart des inscriptions de cette dernière époque, et surtout les inscriptions historiques, sont écrites en neskhi ou en thuluth.

plusieurs lettres en surcharge: c'est dans le même but que le mot يصوں, à la fin de la quatrième ligne, est écrit tout entier de bas en haut. A part ces légères irrégularités, l'inscription se lit facilement, mais au milieu de tant de titres pompeux, elle oublie de nommer le constructeur; heureusement, la date est là pour nous guider. Il est évident que le second chiffre de cette date doit se lire تسعين, 90, et non pas سبعين, 70; en effet, la première des quatre lignes verticales qui commencent le mot est liée à la seconde par un trait d'union plus profond que les suivants, ce qui veut dire que la première verticale est un *tâ* et que les trois autres forment un *sîn* (voir le premier mot de l'inscription بسم). Il est vrai que dans le mot *salama* (vers la fin de la troisième ligne), ce trait profond se trouve dans le corps même du *sîn;* mais ici il est beaucoup moins marqué et ne peut avoir aucune valeur graphique, le mot *salama* ne présentant pas d'autre interprétation possible. Si le sculpteur avait voulu écrire سبعين, il eût fait saillir au dessous de la ligne le trait qui relie la troisième à la quatrième verticale; en outre, il eût fait monter plus haut la quatrième verticale pour la distinguer des trois premières (voir les mots سند, سقف, سنه, etc.). Ainsi la mosquée doit avoir été construite par l'émir el gyûsh qui gouvernait en 498 de l'Hégire (1104 de l'ère chrétienne), c'est-à-dire par Shâhinshâh el Afdal, premier ministre de trois califes fatimites et fils du célèbre Bedr el Gemâli.

On connait assez les événements historiques qui se succédaient alors en Égypte; il suffit de les rappeler brièvement pour faire comprendre plus aisément ce qui suivra. Le calife Mostansir billah était monté sur le trône en l'an 427 de l'Hégire, et les débuts de son long règne avaient été souillés par de sanglantes luttes intestines. Chassé de son palais en ruines et réduit à la dernière misère, Mostansir avait rappelé de Syrie le gouverneur Bedr el Gemali, ancien esclave arménien. Accouru en toute hâte, Bedr

arrive à l'improviste aux portes du Caire, fait mettre à mort les turbulents émirs turcs qui avaient renversé Mostansir et qui se disputaient maintenant le pouvoir, et rétablit promptement la fortune du calife. Mostansir reconnaissant le comble d'honneurs et de dignités, et Bedr dirigera pendant 20 ans les affaires publiques en Égypte. Au Caire, son nom reste attaché à plusieurs constructions importantes; il élargit l'enceinte de la ville et bâtit les portes de Bâb Zuwêle, Bâb el Futûh et Bâb en-Nasr, dont les superbes inscriptions font époque dans l'histoire de l'épigraphie coufique. La même année, Bedr restaurait le mausolée de Sitta Nafîsa, au cimetière de la Karâfa; puis il relevait le Mikiâs de l'île de Rôda, et construisait une mosquée tout auprès. Bedr mourut au Caire en 487, «au faîte de sa puissance presque royale, dit Makrîzi, car Mostansir ne donnait aucun ordre sans lui; il s'occupait à lui seul des affaires publiques et les menait à perfection, au milieu de la crainte et du respect universels.» Son fils el Afdal Shâhinshâh hérita de toutes ses dignités; mais le calife ne survécut que peu de jours au restaurateur de son empire, et mourut en désignant son plus jeune fils Ahmed à la succession du trône. Shâhinshâh investit Ahmed sous le nom d'el Mosta'li billâh, et le défend contre les prétentions de ses frères aînés en étouffant une révolte naissante. Tranquille à l'intérieur, il tourne ses regards au dehors et reprend Jérusalem aux Ortokides, qui s'y maintenaient depuis quelque temps; mais la ville sainte ne devait pas rester longtemps aux mains du calife fatimite; au moment même où Shâhinshâh victorieux rentrait en Égypte, Pierre l'Ermite, revenu de Terre-Sainte, prêchait en France la première croisade, et Jérusalem tombait bientôt entre les mains des Francs. En 495, Mosta'li mourut au Caire, et son fils Mansûr fut proclamé par Shâhinshâh sous le nom d'el Amir biahkâm illâh. Longtemps encore el Afdal se maintint aux affaires publiques, dirigeant tout

de sa propre main, luttant contre les croisés en Syrie et en Égypte, bâtissant, comme son père, des palais et des mosquées dont Makrizi nous a laissé les noms, protégeant les sciences et amassant des richesses fabuleuses. Enfin el Amir, jaloux et irrité d'un pouvoir aussi envahissant, fit assassiner son ministre en 515 (décembre 1121). Telle fut, en quelques mots, la vie de l'homme que notre inscription désigne comme le constructeur de la mosquée du Mokattam.[1]

J'ai insisté plus haut sur la date, parce que l'année 478 nous eût reporté à Bedr el Gemâli lui-même, et qu'au premier abord certains passages de l'inscription semblent conduire à la même conclusion. En effet, on y trouve une longue énumération des titres du constructeur : السيد الأجل أمير الجيوش, etc. Ce passage, jusqu'à وأعز كلمته, est écrit presque mot pour mot dans les mêmes termes que le passage correspondant de l'inscription de Bâb en-Nasr, datée de 482, et qui porte en toutes lettres le nom de Bedr el Mostansiri (serviteur de Mostansir) à la suite des titres honorifiques.[2] Les mêmes titres se lisaient avec le nom de Bedr sur trois inscriptions de la mosquée du Mikiâs à l'île de Rôda, datées de 485.[3] Enfin on les trouvait sur un épitaphe du mausolée de Sitta Nafîsa, au sud du Caire; cet épitaphe a été détruit, mais Makrizi en a conservé le texte; comme dans l'inscription du Gâmiʿ el Goyûshi, le nom du constructeur y est passé sous silence, mais la date de 482 nous ramène encore à Bedr el Gemâli.[4] Ainsi l'inscription du Gâmiʿ el Goyûshi contient les titres honorifiques de Bedr; mais

1. Voir Ibn Khallikân, Ibn el Athîr, Makrizi, *Khitat*, passim.
2. Publiée par M. H. Kay, *Journ. Roy. Asiat. Society*, t. XVIII, p. [illegible]
3. Publiée par Marcel dans son *Mémoire sur le Mikias*, loc. cit.; voir l'atlas [illegible], pl. [illegible]. Sa traduction renferme quelques erreurs; la principale est [illegible] le nom du constructeur Bedr el Mostansiri, qu'il lit *Bedr* [illegible] et traduit [illegible] — La [illegible] du Mikias [illegible]
4. *Khitat*, t. II, p. 448 et t. I, p. [illegible]; voir Kay, [illegible] au Caire, loc. cit., p. 3.

les auteurs arabes nous apprennent que Shâhinshâh portait les mêmes titres que son père, et Makrîzi en donne une liste qui correspond mot pour mot aux titres de l'inscription du Gâmiʿ el Goyûshi.[1] Le même auteur ajoute qu'ils furent transmis au successeur de Shâhinshâh; ils étaient donc attachés à la charge de grand vizir et n'avaient rien de personnel.

Quant à l'épithète de «serviteur de l'imâm Mostansir», elle s'applique également à Bedr et à Shâhinshâh, puisque ce dernier succéda à son père du vivant de Mostansir. On s'attendrait, il est vrai, à trouver le nom du calife el Amir, qui régnait en 498; ce fait fournit la seule présomption sérieuse en faveur de l'hypothèse qui ferait de Bedr l'auteur de l'inscription; il faudrait alors faire violence aux règles de la paléographie et lire la date de 478. Mais n'oublions pas qu'el Amir était alors tout jeune et entièrement sous la tutelle de son puissant ministre; d'ailleurs c'était Mostansir qui avait fait la fortune de Shâhinshâh, et celui-ci faisait à la fois acte de piété et de bonne politique en gravant sur le marbre le nom de l'auguste défunt.[2]

Dans le but de compléter les données de l'inscription, j'ai feuilleté Makrîzi, l'auteur le plus complet sur l'histoire et la topographie du Caire. Il parle d'une mosquée qu'il appelle *el Masgid el Goyûshi*, et qui fut construite par Shâhinshâh el Afdal, mais il ne donne ni la date de la construction, ni l'emplacement exact de l'édifice; est-il possible de l'identifier avec le Gâmiʿ el Goyûshi du Mokattam? Cette page de Makrîzi est un curieux document sur l'état des connaissances astronomiques à l'époque des Fatimites; elle a été traduite en grande partie par Caussin de Per-

1. Voir Ibn Khallikân, trad. de Slane, t. I, p. 160; *Khitat*, t. I, p. 442.

2. On pourrait objecter encore que l'inscription est écrite en caractères plus archaïques que celles du Mikiâs; mais la différence des deux dates est trop faible pour qu'on puisse faire valoir cet argument.

CLVAT.[1] aussi je la résumerai fort brièvement en reproduisant seulement les passages qui présentent un intérêt direct pour cette étude.

L'Observatoire du Caire. — Ce lieu est une hauteur qui domine au couchant sur Râshida et au midi sur Birket el Habash. Vu de Râshida, l'Observatoire a l'air d'une montagne, mais du côté du levant, c'est une plaine, et l'on y vient de Karâfa sans monter . . . Cette hauteur s'appelait autrefois el Gorf; ensuite on la nomma l'Observatoire (*Rasad*), depuis qu'el Afdal, fils de Bedr el Gemâli, y eut établi une sphère pour observer les étoiles. On rapporte à ce sujet qu'el Afdal avait reçu de Syrie des éphémérides pour les premières années du sixième siècle de l'Hégire; les ayant comparées aux éphémérides calculées par ses propres astronomes, il y trouva de grandes différences. Ceux-ci consultés à ce sujet, apprirent à leur maître que les Syriens calculaient d'après la Table d'al Ma'mûn, tandis qu'en Égypte on se servait de la Table de Hâkim; ils l'engagèrent en même temps à faire élever un nouvel observatoire pour vérifier leurs calculs. On choisit d'abord pour emplacement une mosquée située sur le sommet du Mokattam appelée mosquée du Fanal;[2] mais on la trouva trop éloignée, et l'on se rabattit sur la mosquée des Éléphants, construite par el Afdal lui-même sur le plateau d'el Gorf (suit la description détaillée de la fonte et de l'installation du cercle destiné aux observations). Lorsqu'on voulut se servir de l'instrument, on s'aperçut que l'horizon était masqué du coté de l'orient, et *on décida de le transporter à la mosquée el Gioyûshi, qu'on appelle aussi mosquée de l'Observatoire. Cette mosquée avait été construite par el Afdal* avec plus de soin encore que la mosquée des Élé-

1. *Le livre de* [illegible] *Hakémite*, dans les *Not. et Extraits des mss. de la Bibliothèque Nationale*, t. VII; voir la note de la p. 4 du tirage à part, pour le texte [illegible], p. 16 et *Khitat*, t. I, p. 125.

2. Construite par Ibn Tulûn sur l'emplacement d'un ancien pyrée perse. *Khitat*, t. II, p. 466.

phants, mais n'avait pas été terminée; lorsqu'on eut décidé d'y placer l'observatoire, on en acheva la construction. El Afdal assista lui-même au transport du cercle; on fit venir d'Alexandrie à cet effet des mâts forts et longs, des câbles et des crochets en fer; on réunit une bande de marins et de Soudanais qui firent descendre le cercle à terre et le transportèrent sur des charrettes à la mosquée el Goyûshi.» Puis Makrîzi décrit au long la nouvelle installation du cercle, et ajoute qu'el Afdal, malgré son grand âge, se rendait fréquemment à la mosquée pour assister à des observations astronomiques; il se faisait transporter là-haut, et s'asseyait souvent en route, vaincu par la fatigue. Après la mort d'el Afdal, l'observatoire fut transporté près de la porte de Bâb en-Nasr.

Au premier abord, on est tenté d'identifier le Masgid el Goyûshi de Makrîzi avec la mosquée du Mokattam; la similitude des noms, l'identité du constructeur et les détails du récit de Makrîzi semblent confirmer cette hypothèse. La recherche d'un meilleur horizon oriental, le formidable appareil mis en œuvre pour le transport de la sphère, les fréquentes visites d'el Afdal, qui se faisait transporter au sommet et se reposait en route, tout fait supposer que la mosquée de l'Observatoire se trouvait dans un endroit élevé et peu accessible. D'autre part, certaines indications du même auteur nous conduisent à placer sa mosquée dans un autre endroit; voici pourquoi.

La colline qui reçut le nom de Rasad quand el Afdal y établit son observatoire peut, d'après la description de Makrîzi, être déterminée d'une manière certaine. C'était un vaste plateau qui s'étend bien au sud des ruines de Fostât, et que signale au loin une véritable armée de moulins à vent.[1] Makrîzi le vante avec raison

1. Pour s'y rendre depuis le Caire, il faut traverser le Vieux-Caire dans toute sa longueur, passer près des abattoirs situés un peu plus loin sur le bord du Nil, tour-

comme un des plus beaux points de vue du Caire; au nord, le regard s'étend par dessus les ruines de Fostât jusqu'à la citadelle; à l'est, le terrain s'abaisse en pente douce vers le pied du Mokattam; au sud et à l'ouest, le plateau se termine par de brusques escarpements d'où l'on domine les terrains plats et cultivés d'el Basâtîn (le Birket el Habash de Makrîzi), Dêr et-Tîn, Atrannabi, le Nil et les Pyramides. Or, il ressort d'un autre passage de Makrîzi que la mosquée de l'Observatoire se trouvait sur la colline portant le même nom; ainsi, à moins que l'auteur n'ait fait lui-même quelque confusion de noms, il devient impossible d'identifier sa mosquée avec la petite ruine du Mokattam, qui se trouve à plusieurs kilomètres au nord et dans une tout autre région.[1]

ter à gauche et suivre le pied de la colline jusqu'à un couvent copte qui s'appelle Dêr el Malak, si ma mémoire ne me fait défaut; près de là, un chemin gravit l'escarpement et conduit au sommet du plateau. J'ai parcouru ces lieux à diverses reprises et j'ai pu constater que la description de Makrîzi correspond exactement à la configuration du terrain; mais le nom de Rasad ne paraît pas connu des habitants de cette région. Au nord, le plateau s'abaisse et se termine dans les premières buttes formées par les ruines de Fostât; cette région est couverte de débris de poterie romaine, ce qui fait supposer qu'il y avait là un centre important; c'est près de là, mais plus au nord encore, qu'on place généralement la forteresse de Babylone, la première place importante qui tomba aux mains des musulmans. Le passage de Makrîzi sur Babylone (t. II, p. 152) est malheureusement incomplet.

1 Makrîzi (*Khitat*, t. II, p. [illegible]) s'exprime ainsi : « La mosquée de l'Observatoire fut construite par el Afdal Shahinshah, fils de Bedr el Gemâli, après la mosquée des Éléphants, pour observer les étoiles, ainsi qu'il a été dit plus haut dans le passage sur l'Observatoire »; puis l'auteur décrit deux autres mosquées et ajoute qu'elles se trouvaient toutes les trois sur le Rasad. — Il ne faut pas s'étonner de trouver deux mosquées portant le nom de Geyûshi; ce mot est une *nisba* qui peut s'appliquer en général à toutes les constructions d'un *emir el geyûsh*. Makrîzi nomme ailleurs plusieurs mosquées situées sur le Mokattam, mais il en parle trop brièvement pour qu'on puisse en rien conclure. Dans le passage traduit plus haut, il dit qu'on avait renoncé à établir l'observatoire à la mosquée du Fanal sur le Mokattam, parce qu'elle était trop éloignée; ce seul fait conduirait à chercher la mosquée de l'Observatoire ailleurs que sur le Mokattam. Mais on ne peut pas davantage identifier le Gâmi' el Geyûshi avec la mosquée du Fanal, puisque cette dernière avait été construite par Ibn Tûlûn; en outre, elle était à l'est de la citadelle et vis-à-vis d'Héliopolis (*Khitat*,

En outre, Makrîzi place la mosquée de l'Observatoire dans la «grande Karâfa». Aujourd'hui, on donne ce nom à la partie du désert où se trouvent les monuments appelés tombeaux des califes (le *mîdân el Kabak* de Makrîzi); mais alors il désignait la plus ancienne nécropole musulmane, le cimetière de Fostât, qui s'étendait entre cette ville et le Mokattam; plus tard, lorsque le sultan eyyubite el Kâmil eut construit le tombeau de l'imâm Shâfi'i, on se mit à enterrer aux environs de ce monument, et le nouveau cimetière reçut le nom de petite Karâfa, par opposition à l'ancien. La grande Karâfa était donc cette vaste plaine limitée au nord par le tombeau de l'imâm, à l'est par le Mokattam, au sud par les champs d'el Basâtin, à l'ouest enfin par les monceaux de décombres qui trahissent l'emplacement de Fostât et qui se distinguent par leur couleur brune tranchant sur le sable jaune du désert.

De cette vaste nécropole qui, au dire de Makrîzi, renfermait autrefois 12000 mosquées (?), il ne reste plus aujourd'hui qu'un champ de ruines couvert de sable; seuls, quelques tombeaux ont survécu à la destruction générale. C'est là que s'élève le mausolée de Sîdi 'Okba,[1] avec un minaret moderne; plus loin, quatre murs en ruines appelés *ḥôsh abû 'Ali*, marquent l'emplacement d'une ancienne mosquée. A quelque distance de là, on aperçoit quatre ruines bizarres que les habitants appellent *es-sab'a banât*, les «sept vierges». Ce sont de petits édifices à base carrée surmontée d'un tambour octogone et d'une coupole; ils sont construits en briques et en petits moëllons, et leur architecture trahit une antique origine; les coupoles et une partie des murailles se sont effondrées.

t. II, p. 455), ce qui n'est pas le cas du Gâmi' el Goyûshi. Je placerais plutôt la mosquée du Fanal au sommet du Mokattam, c'est-à-dire à l'orient du Gebel Goyûshi, et au-dessus de la plaine des tombeaux des califes, près du point occupé aujourd'hui par une station trigonométrique; il est vrai qu'en cet endroit je n'ai pas trouvé de traces d'une ancienne construction.

1. 'Okba ibn Amir el Gihani, un des compagnons du prophète; *Khitat*, t. II, p. 443.

L'Arabe qui m'en donna le nom ajouta qu'il y en avait sept autrefois. Makrizi décrit sous le nom des «sept coupoles» les tombeaux de sept hommes mis à mort par le calife el Hâkim, et sa description nous conduit à l'emplacement de ces ruines curieuses.[1] Enfin, au sud de la plaine, à la limite des terrains d'el Basâtin, on voit les ruines d'un vieil aqueduc qui remonte vers le nord. C'est peut-être l'aqueduc construit par Ahmed Ibn Tûlûn pour fournir de l'eau aux habitants du cimetière, ouvrage de l'architecte qui éleva la célèbre mosquée d'Ibn Tûlûn.[2] La plaine s'élève doucement au sud-ouest et se termine de ce côté par le plateau des moulins à vent, le Rasad de Makrizi; ainsi cet auteur pouvait dire d'un monument situé sur le Rasad qu'il était dans la grande Karâfa, ce qu'il n'aurait pas fait à propos de la mosquée du Mokattam.

On me pardonnera de m'être étendu si longuement sur ces dissertations topographiques; j'ai voulu montrer tout le parti qu'on pouvait tirer d'une étude de Makrizi faite sur les lieux. L'archéologie du Caire est un sujet presque neuf, inépuisable et toujours intéressant, mais qu'on doit aborder avec de grandes précautions. D'ailleurs la conclusion qui précède ne diminue en rien l'importance du Gami el Goyûshi; il reste établi que c'est un monument de l'époque des Fatimites, et de fait, il offre tous les caractères d'une ancienne construction et forme un très curieux spécimen de l'architecture musulmane de l'Égypte; on me permettra donc d'en donner une description détaillée.

1. A[illegible] t. II, p. [illegible]

2. A[illegible] t. II, p. [illegible] Plusieurs souverains postérieurs ont construit des aque[illegible]

3. [illegible] le plan et la [illegible] quelques remarques à ce sujet [illegible] les deux autres [illegible] photographe au Caire.

L'édifice tout entier forme un parallélogramme rectangle de 18 mètres sur 15, orienté du nord-ouest au sud-est, avec des avant-corps au nord-ouest et au nord-est; l'avant-corps nord-est renfermait un tombeau, peut-être celui du fondateur; dans l'avant-corps nord-ouest se trouve l'entrée principale. La porte repose sur un beau seuil de granit; on l'a murée postérieurement de manière à ne laisser qu'une étroite ouverture par laquelle on pénètre dans le vestibule. A gauche du vestibule, une petite pièce carrée renferme la citerne; à droite, une autre chambre faisant pendant à la première, sert de cage à un escalier qui conduit au minaret élevé sur la façade, au dessus de la porte d'entrée. Du vestibule, on pénètre dans la cour découverte *(saḥn);* à droite de la cour, une chambre dont les fenêtres ont été murées, servait de logement aux serviteurs de la mosquée; à gauche de la cour se trouve une pièce semblable et un couloir conduisant à l'avant-corps où était le tombeau. Au fond, la cour s'ouvre sur le sanctuaire *(lîwân)* par trois arcades dont les retombées s'appuient sur deux paires de colonnes à base et à chapiteau campanulés; l'arcade centrale est beaucoup plus grande (v. pl. III). Au fond, le *miḥrâb,* couvert par un dôme en briques; à gauche du miḥrâb se trouve le tombeau d'un saint quelconque, qui est devenu le patron de la mosquée; les indigènes, confondant son nom avec celui du constructeur, l'ont appelé Sîdi el Goyûshi. On voit à l'extérieur plusieurs constructions parasites d'une époque moderne.

Le dôme qui recouvre le miḥrâb repose sur un tambour octogone; le passage du carré à l'octogone s'effectue par une sorte de trompe semblable au sommet d'une niche de *ḳibla.* Ce motif d'architecture qu'on retrouve dans plusieurs vieux monuments du Caire, paraît être le prototype des pendentifs en stalactite.[1] Le miḥrâb

1. C'est à peu près la forme de la trompe romane, sans la valeur constructive de celle-ci. Parmi ces monuments, je citerai seulement la mosquée ruinée de Ḥâkim

était flanqué de deux colonnettes cantonnées de même style que les colonnes placées à l'entrée du sanctuaire. Il porte deux frises d'inscriptions coufiques, l'une suivant les contours de la niche, l'autre formant un cadre extérieur. L'espace compris entre les deux frises est orné d'un décor en plâtre qui présente un véritable intérêt artistique: ce sont des grappes de raisins et des rinceaux traités dans la manière byzantine qu'on retrouve jusque sur les monuments de cette époque. Sur la frise extérieure, on lit après le *bismillâh*, les versets 11, 36 et le commencement du 37 du chap. XXIV du Coran. Sur la frise intérieure, la fin du verset précédent, puis le verset 24 du chap. X. Sous le tambour octogone se trouve une autre frise avec le début de la *sûrat elfath* (XLVIII, 1—5). Enfin au sommet de la coupole, on a écrit en cercle le verset 39 du chap. XXXV, et au centre, les noms de Mohammed et d'Ali: ces noms, répétés chacun trois fois et alternativement, forment une étoile à six rayons d'un effet très original. Le style de ces inscriptions est franchement décoratif, ou si l'on veut, karmatique: on en trouve de semblables dans plusieurs monuments du Caire, entre autres aux mosquées d'el Azhar et de Hâkim. Les murs du sanctuaire et les dessins du mihrâb ont été recouverts au siècle dernier d'un grossier badigeon qui a complètement altéré la finesse de l'ornementation (v. pl. IV).[1]

Le minaret présente le type caractéristique de cette époque : plan carré avec trois étages successifs en retrait l'un sur l'autre; le troisième étage est octogone et se termine par un petit dôme

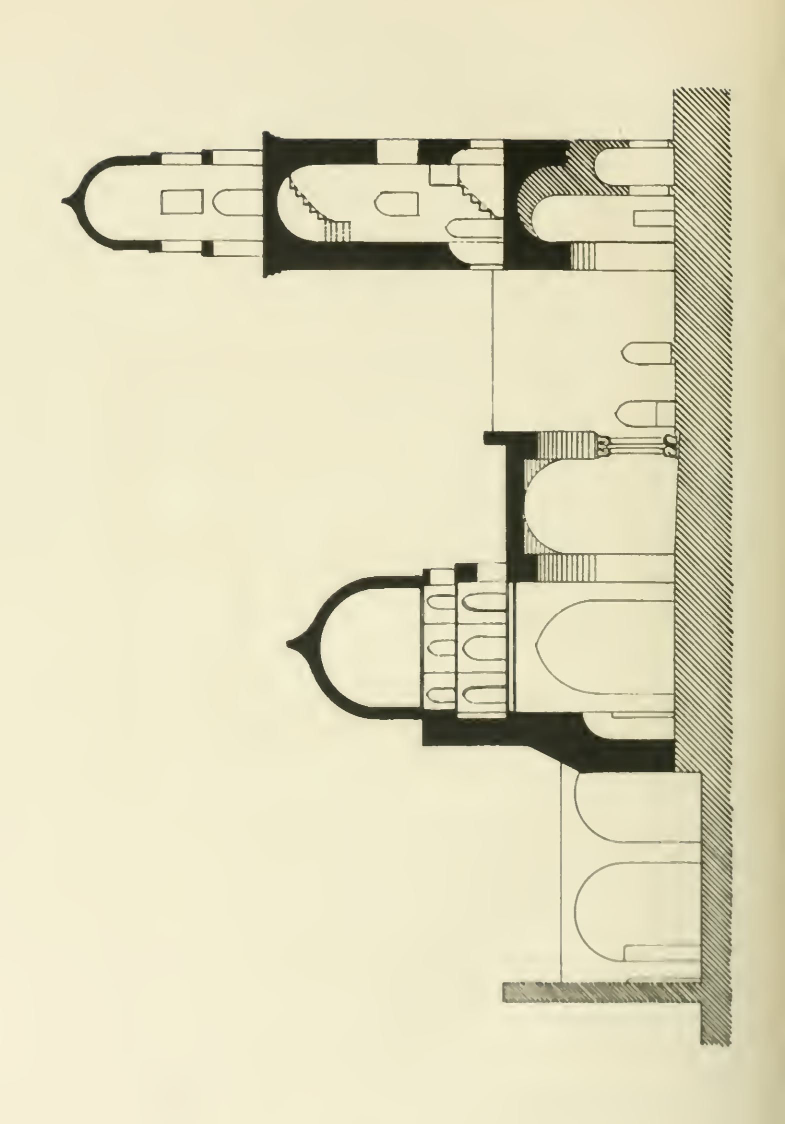
et les colonnes décrites plus haut sous le nom des sept vierges, on retrouve la même disposition dans la coupole de la grande mosquée de Damas.

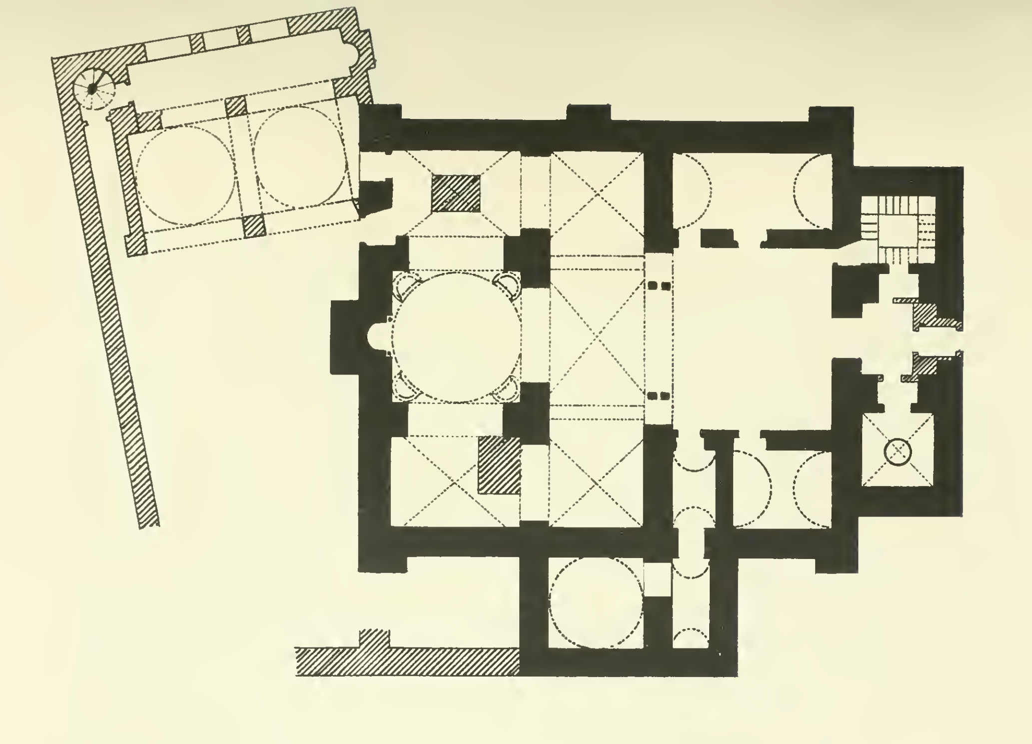
1. Ce badigeon porte les restes d'une inscription sans valeur avec la date de 1114 de l'Hégire. En examinant de près la planche ci-jointe, on sera frappé des rapports que ces dessins présentent avec certains détails de l'architecture chrétienne de la Syrie (v. de Vogüé, Syrie Centrale, Architecture civile et religieuse, pl. [illegible] et [illegible]). Il est très possible que la mosquée soit l'œuvre d'un architecte copte ou byzantin.

en briques (v. pl. II). Toutes les pièces sont voûtées; la voûte d'arête domine, mais on trouve aussi le berceau; les seuls arcs employés sont l'arc brisé et l'arc en carène; on ne voit pas de plein-cintre.[1] L'ensemble de l'architecture, la forme des voûtes, des arcs et du dôme se rattachent au style arabe de la Perse plutôt qu'à celui de l'Égypte, et trahissent l'influence persane répandue à cette époque dans l'architecture musulmane. Le mode de construction et la nature des matériaux prouvent l'ancienne origine de l'édifice; les clôtures sont épaisses et les percements exigus; on ne trouve que des briques et des moëllons, quelquefois piqués, le tout crépi au plâtre. Des solives en troncs de palmier remplacent le bois de construction, très rare dans les monuments de cette époque. Tout l'édifice est dans un état de délabrement complet; quelques parties se sont déjà écroulées, et l'angle nord-est, miné par sa base, menace ruine.

Ce monument, par sa haute antiquité et par ses formes originales, mérite d'être recommandé aux bons soins du Comité de conservation des monuments de l'art arabe.

1. On sait que le plein-cintre est fort rare dans l'architecture musulmane de l'Égypte. Signalons à ce propos deux curieuses mosquées situées sur la colline qui domine le vieux cimetière d'Assuan, au sud de la ville. La plus grande, bien conservée, rappelle beaucoup la mosquée du Mokattam par son plan et son architecture, et paraît être de la même époque; elle est en briques, sauf quelques parties en pierre de taille. L'arcade qui conduit de la cour dans le liwân, est un plein-cintre bien appareillé. A côté s'élève une autre mosquée en ruines qui paraît plus ancienne. Ici, l'appareil est entièrement en briques, et tous les percements sont en plein-cintre; malheureusement, je n'ai pas pu découvrir une seule inscription.

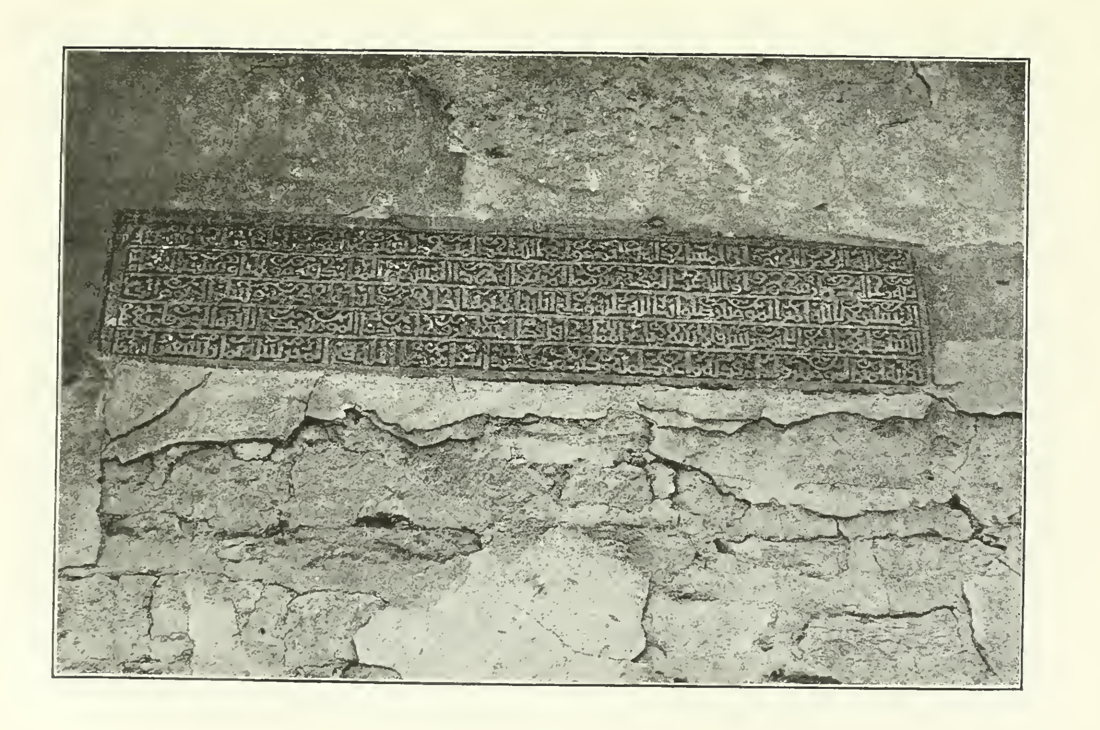




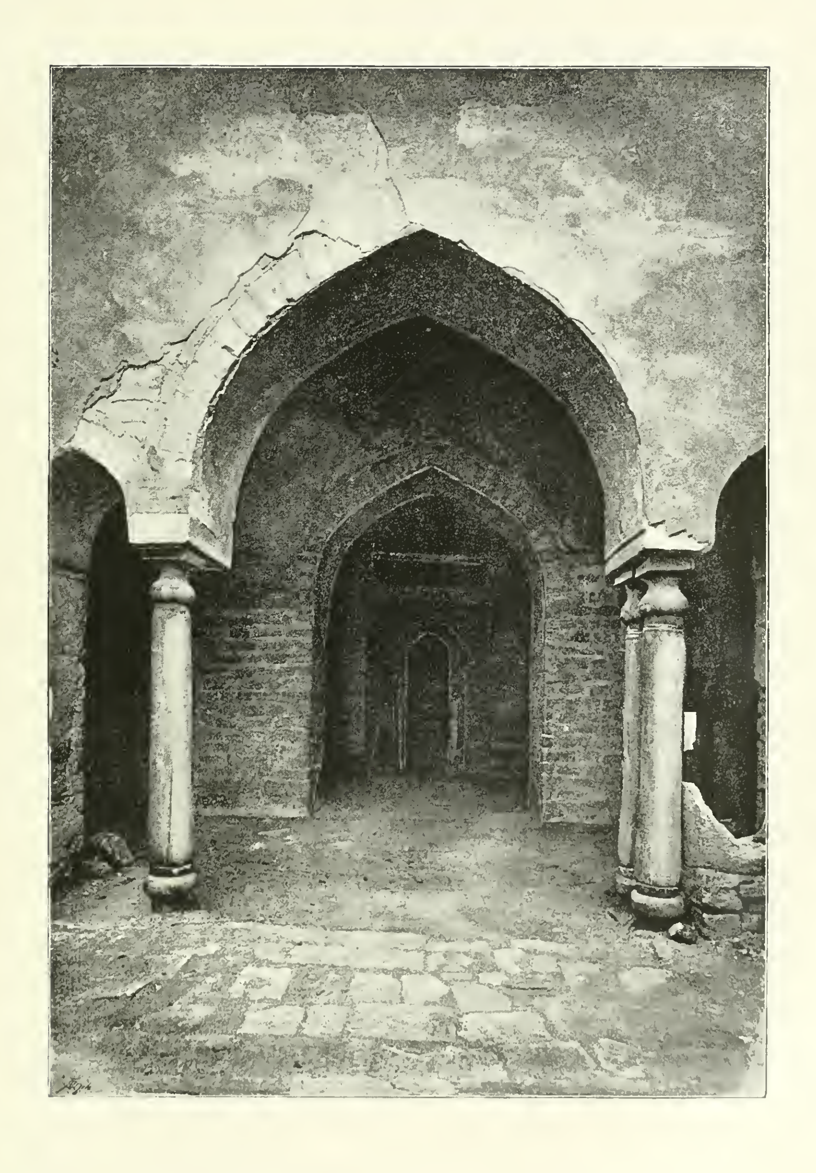
COUPE ET PLAN DE LA MOSQUÉE EL GOYÛSHI, AU CAIRE.

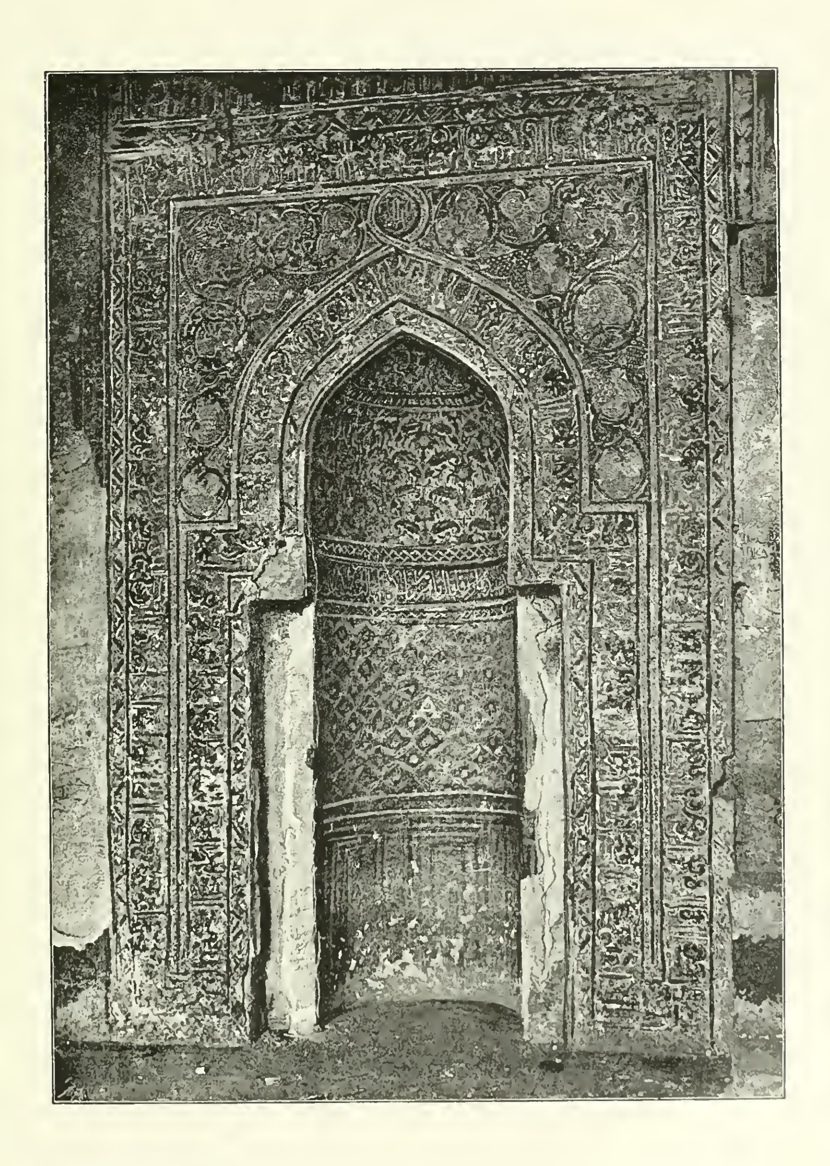
ÉCHELLE: $\frac{1}{200}$

Pl. I.









SUR TROIS MIḤRÂBS EN BOIS SCULPTÉ

PAR

PAUL RAVAISSE

MEMBRE DE LA MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE AU CAIRE.

Il y aura bientôt sept ans que le Caire, soucieux de son passé, a commencé de recueillir ceux de ses titres de noblesse qui ont échappé à la ruine des temps modernes. Le musée arabe du Caire, provisoirement installé à l'ombre des hautes et vieilles murailles du Djâmi' el-Ḥâkim, renferme déjà une collection remarquable qui ne cesse de s'enrichir tous les jours. Déjà, les textes qui y sont réunis, gravés sur la pierre et le marbre ou ciselés sur le bronze, tracés en émaux sur le verre ou sculptés dans le bois, y sont en quantité suffisante pour que l'intérêt qui s'y rattache ne demeure pas plus longtemps négligé. Aussi bien, de telles inscriptions méritent à plus d'un égard une étude approfondie. Outre qu'elles datent d'époques assez diverses pour donner matière à un manuel complet d'épigraphie arabe, elles apparaissent aux yeux de l'archéologue comme les miettes de l'histoire monumentale de cette ville.

Ayant eu, pour ma part, le loisir de relever les plus intéressantes, je me propose de soumettre à l'Institut Égyptien, qui compte parmi ses membres les patients créateurs du nouveau Musée, le résultat de mon déchiffrement et des recherches onomastiques dont il est indispensable de l'accompagner.

I

Origines du miḥrâb

Les monuments que je vais décrire sont trois de ces niches qui, dans les mosquées, indiquent la direction (ḳibla) du temple de la Mekke et devant lesquelles se tourne l'imâm lorsqu'il récite les prières. On les nomme *maḥârib* محارب, au singulier *miḥrâb* محراب, mot qui n'a pas aujourd'hui d'autre acception que celle de *sanctuaire, lieu sacro-saint* et dont le sens primitif semble être depuis longtemps tombé en oubli.[1] Qu'il me soit donc permis tout d'abord d'exposer rapidement les origines du *miḥrâb* d'après des sources d'une incontestable autorité.

Lorsqu'un musulman, hors de la mosquée, se prépare à faire ses dévotions, il a soin préalablement de placer devant lui un objet quelconque, dont l'emploi en pareille circonstance doit être, toutefois, approuvé par le dogme. Cet objet que peut, au besoin, remplacer une simple ligne tracée en long ou en large sur le sol, représente le voile — *sotra* سترة — qui, durant sa prière, l'iso-

[1] Voici, d'après [illegible], les différentes significations de ce vocable : (1) [illegible] (2) fond d'une salle [illegible] (3) place de l'imam dans une mosquée (4) place [illegible] (6) [illegible] [illegible], I, p. [illegible]

lera censément du monde extérieur; car nul être vivant et nulle image ne sauraient ainsi se trouver directement sous ses regards entre lui et la Ka'ba. Prierait-il sans prendre cette précaution, s'il vient à passer devant lui *une femme* ou *quelque animal,* son acte cesse d'être agréable à Dieu.

Cette pratique religieuse est l'application de quelques-unes des lois traditionnelles tirées des pratiques même du prophète. Ainsi, il est rapporté dans la Sounna que, chaque jour de fête, Moḥammed faisait ficher en terre une *ḥarba* حربة, c'est-à-dire une *javeline,* devant laquelle il priait, tandis que les croyants étaient rangés derrière lui. Quand il était en voyage, il n'agissait jamais autrement, se tournant vers la javeline et dans la direction du temple; si bien que ce devint en peu de temps une règle suivie par tous les émîrs. Parfois aussi il se prosternait en face d'une *'anaza* عنزة, sorte de bâton ferré en pointe à l'une des extrémités, Or, entre ce bâton et la ḳibla, des femmes et des ânes passaient sans que l'efficacité de son oraison, assurait-il, en fut amoindrie. Bref, on le vit accomplir ses dévotions tantôt devant une flèche, tantôt devant une colonne; en d'autres circonstances devant sa monture ou ses sandales, et encore *devant* ou *sur sa couche.*

Quelqu'un disait un jour à 'Âïcha, l'épouse de Moḥammed : «Certes un chien, un âne, voire même une femme peuvent bien passer impunément devant un homme qui prie sans une *soutra!*» — «Feriez-vous donc de nous, dit la fille d'Aboû Bakr, les égales des chiens et des ânes? Combien de fois, pourtant, étais-je couchée, lorsque survenait le prophète et qu'il prenait place sur le milieu du lit! Il se mettait alors en prière; mais c'est que j'avais honte de me trouver presque nue devant lui, si je me glissais doucement vers le pied de notre couche, jusqu'à ce que je fusse sortie d'entre les draps.»

Je viens de résumer, parmi les nombreuses traditions conser-

vées dans le recueil de Bokhârî, celles qui concernent la *soutra*.[1] La première et la dernière nous intéressent particulièrement. La première nous fait déjà pressentir l'étymologie du mot *miḥrâb*. Quant à l'autre, elle nous fournit la preuve que l'usage de la *soutra* remonte, chez les peuples sémitiques, à la plus haute antiquité; elle nous donne en même temps la clef d'un passage de la Bible dont l'interprétation a rendu perplexes plus d'un commentateur.[2] Voici, en effet, ce qu'on lit au chapitre XLVII de la Genèse, verset 31 :

« Il [Joseph] jura, et Israël se prosterna *sur le chevet de son lit.* » על ראש המטה (cf. *I Rois*, ch. I, v. 47).

C'est là du moins le sens proposé par les Massorètes; mais il est contesté par nombre de critiques qui préfèrent la lecture des Septante :

« Israël se prosterna *sur le bout de son bâton.* » ἐπὶ τὸ ἄκρον τῆς ῥάβδου αὐτοῦ, traduction de על ראש המטה (cf. *Hébreux*, ch. XI, v. 21).

Il s'agit, comme on voit, d'un simple changement de voyelles, *mattèh* au lieu de *mittah*. Néanmoins, les deux versions n'infirment en rien notre thèse et lui sont également favorables.

Est-ce à dire que Mohammed, en ramenant ses compatriotes à la foi primitive, emprunta aux Juifs la conception de ce voile mystique étendu entre l'adorateur et l'objet d'adoration? Je ne le pense pas. Il me semble, au contraire, que c'était un usage établi depuis de longs siècles dans la péninsule, un rite commun aux fils de Jacob, serviteurs du dieu unique, et aux fils d'Ismael, les Arabes idolâtres, que de se prosterner la face orientée vers une *soutra*, quelle qu'elle fût. Seulement, la *soutra* paraît être repré-

1. Bokhârî, éd. Caire 1304, I, pp. 70—71. Cf. el-Kastallânî, I, pp. 387—391; *The [illegible]* by W. Lane, 5e éd., I, pp. 89—90 et 100.
2. [illegible], I, p. 206. Cf. W. Lane, *op. cit.*, I, p. 90, note 1.

sentée de bonne heure, parmi les derniers, au moyen d'une *javeline* — *ḥarba*. Le lieu où elle était plantée — *miḥrâb*, devenait en quelque sorte sacré. Si c'était au fond d'un temple, le *miḥrâb* en était naturellement le sanctuaire, l'endroit vénérable par excellence, semblable en cela au Saint des Saints juif et à l'autel chrétien.

En effet, si nous interrogeons le Ḳorân, nous constatons qu'à l'époque où Moḥammed prêchait l'islâm, le mot *miḥrâb* avait déjà le sens dérivé, métaphorique qu'il a aujourd'hui. Ce vocable s'y trouve cité en cinq passages différents, sans jamais être employé dans son acception originelle (cf. Ḳorân, III, 32, 33; XIX, 12; XXXIV, 12; XXXVIII, 20).

Veut-on d'autres exemples tirés de poëtes contemporains du prophète? Waḍḍâḥ el-Yaman, mort en 63 de l'Hégire (682 de J.-Ch.) est l'auteur de ce vers (du mètre *sarî'*)

رَبَّةُ مِحْرَابٍ إِذَا جِئْتُهَا ☼ لَمْ أَلْقَهَا أَوْ أَرْتَقِي سُلَّمَا

«(Ma maîtresse) possède un *belvédère;* aussi, quand je m'en viens chez elle, je ne puis la trouver qu'après avoir gravi un escalier!»[1]

'Omar ibn 'Abd Allâh ibn Abî Rabî'a, né en 23 de l'Hégire (644 de J.-Ch.), fait l'éloge suivant de sa belle (sur le mètre *khafîf*) :

دُمْيَةٌ عِنْدَ رَاهِبٍ ذِي ٱجْتِهَادِ ☼ صَوَّرُوهَا فِي جَانِبِ ٱلْمِحْـرَابِ

«Vous diriez une statue d'ivoire auprès d'un moine dévot, dressée contre la paroi du *sanctuaire.*»[2]

1. Vers cité par Djauharî dans son *Ṣiḥâḥ* au mot محراب. Sur Waḍḍâḥ el-Yaman, voir *Ibn Khallican's Biographical Dictionary,* IV, p. 405, note 7. Très beau de visage, ce poéte portait continuellement un voile de peur du mauvais œil.

2. Vers cité dans *The Kâmil of el-Mubarrad,* ed. by W. Wright, p. 378. Sur 'Omar, cf. *Kitâb el-Aghânî,* I, p. 30, XVI, p. 2; *Biogr. Dict.,* II, p. 372.

Trois siècles plus tard, Mas'oûdî écrira de même, d'après la tradition prophétique :

« Adam fut désigné par Allâh comme un *miḥrâb*, une Ka'ba, une porte sainte, ou une ḳibla vers laquelle les purs esprits et les anges de lumière doivent se tourner pour prier. » (*Prairies d'or*, tome I, p. 57—58.)

Enfin, voici qui vient corroborer, sans nul doute, cette opinion sur l'origine des miḥrâbs. D'après Fîroûzabadi et Ibn Mandoûr, deux des plus grands lexicographes arabes, le *Yaum el-Djoum'a* يوم جمعة ou *jour de l'assemblée*, correspondant à notre vendredi, avait autrefois pour synonyme ces mots : *Yaum el-Ḥarbât* يوم حربت, c'est-à-dire le *jour des jardins*. Expression déjà fort ancienne au temps de l'Ignorance et dont le mot *el-'Oaroûba* العروبة que mentionnent aussi ces auteurs (cf. *Prairies d'or*, tome III, p. 123), est une altération évidente. J'ajouterai que tous deux sont absolument inconnus au vocabulaire du Korân, et que le Yaum el-Djoum'a lui-même n'y figure qu'une seule fois, au verset 9 de la soûra LXII.

Aussi à l'apparition du prophète, le sens primitif de *miḥrâb* paraît être à peu près oublié. La *ḥarba* ne cessa pourtant pas de tenir lieu de *soutra* aux païens de la veille, et l'exemple de Mohammed, je l'ai dit, fut religieusement imité. Dans les journées qui suivirent la prédication de l'islam, lorsque, loin de la ville sainte, dans le désert, dans les camps ou dans les villes conquises, ces fervents adeptes de la foi nouvelle durent, pour invoquer Allâh, s'orienter suivant la ḳibla, celle-ci fut longtemps encore indiquée par quelque hampe fichée en terre, devant laquelle s'inclinait l'imam et qui servait de pôle aux regards de tous les assistants. Nouweiri rapporte que, lors de la fondation de Kaïrouân en l'an 50 de l'Hégire (670 de J.-Ch.), Oḳba ibn Nâfi, gouverneur de l'Ifrikiya sous le premier Ommeiade, planta son étendard là où fut

depuis le miḥrâb de la grande mosquée, et qu'il s'écria : « Voilà désormais le lieu vers lequel chacun se tournera pendant la prière! »[1]

Au fur et à mesure de la conquête, des mosquées s'élèvent, des églises deviennent mosquées. La hampe fait place à la niche, mais le nom de *miḥrâb* n'en est pas moins conservé. Dès le principe les niches sont pratiquées dans l'épaisseur de la muraille, au fond de l'*iwân el-ḳiblî*. Et c'est sur ce point vénéré entre tous que s'exerce plus particulièrement l'esprit inventif des Arabes; c'est là qu'ils concentrent tout ce que peut accomplir la puissance d'ornementation la plus originale, la plus riche et la plus variée. Quelquefois, ces petits hémicycles sont revêtus, au lieu de nacres et de marbres disposés en mosaïque, d'une boiserie ouvragée ayant deux parements et un fronton extérieurs en manière de cadre. Il arrive aussi qu'un miḥrâb est une sorte de meuble d'une certaine dimension et construit en bois plus artistement travaillé encore; dans l'un des quatre pans égaux deux à deux s'ouvre la niche qui s'enfonce en même temps dans l'intérieur du coffre.

De nos jours, toutefois, l'art musulman est tombé si bas que, dans l'ancienne métropole fâṭimite, les niches de cinquante mosquées récentes ou non, sont enluminées, sans distinction de matière, de tons crus où se profilent naïvement des simourgs, des monstres et, ce qui est plus fantastique encore, des vapeurs de la Cie Cook, des trains-express, des riflemen de l'armée d'occupation, etc., etc. . . . . . . Il suffit, pour s'en convaincre de faire une visite au vieux collége de Soulṭân Ḳalâwoûn. Malheureusement les miḥrâbs en bois sculpté d'autrefois, merveilles de patience et de goût, sont devenus monuments rares. Nous n'en connaissons que trois au Caire, tous trois de la même époque, savoir de la pre-

1. *Histoire des Aghlabites*, par N. Desvergers, p. 15. La longueur moyenne des lances dites رمح atteignait jusqu'à dix et onze coudées. Cf. *Ḥamâsa*, éd. Freytag, p. 179; et *Vie d'Ousâma ibn Mounḳidh*, éd. H. Derenbourg, texte, p. 75, trad., p. 27, note 8.

mière moitié du XIIe siècle. Encore le badigeon du siècle actuel ne les a-t-il pas épargnés.

II

1° Miḥrâb de la mosquée el-Azhar

Le premier en date est de noble provenance : il appartient à la mosquée el-Azhar. Tel que nous le représente le fac-simile ci-joint, il se compose d'un panneau détaché portant l'inscription votive; d'un lambris au centre duquel s'ouvre la niche; enfin d'un socle sur lequel le lambris est solidement fixé par derrière au moyen de quelques ais. L'ensemble offre comme dimensions 2^m18 en hauteur et 1^m 20 en largeur.

Massif et fruste de toute moulure, le socle consiste en une simple solive équarrie, haute de 0^m 22, et de deux pouces moins longue que le restant de l'ouvrage n'est large. Une pareille défectuosité dans l'agencement prouve qu'il remonte à une époque relativement peu éloignée de nous. Mais s'ensuit-il de là qu'un soubassement analogue, si ce n'est moins grossier d'aspect, n'exista pas dès le principe? Assurément non. Un détail d'histoire, en effet, nous montrera bientôt qu'il était alors nécessaire d'exhausser ce mihrab afin de lui donner plus d'élégance et, surtout, pour préserver la bordure inférieure de toute détérioration.

C'est sur cette bordure que la niche est assise, à 0^m 33 du sol. En profondeur, elle atteint au plus 0^m 12, tandis qu'elle mesure 1^m 35 de haut sur 0^m 40 de large. Elle est creusée dans un tronc de dattier dont les fibres sont devenues çà et là apparentes sous l'action prolongée de la sécheresse, et les énormes clous qui la constellent témoignent des réparations effectuées à peu de frais en vue d'empêcher sa complète dislocation. Aussi point de sculp-

tures, ce bois étant par essence peu compact et trop élastique pour se prêter aux entrailles du ciseau.

Le fond très méplat de la niche est relevé de chaque côté, depuis le bas jusqu'aux deux tiers de sa hauteur, par deux colonnettes destinées à soutenir le tympan qui l'encadre au sommet suivant une ogive dite plein cintre brisé. Mais, grêles et entièrement lisses, ces supports s'achèvent aussi disgracieusement que possible par un chapiteau de forme bulboïde et semblable à la base renversée, avec un tailloir quadrangulaire correspondant à une plinthe identique. C'est là, en raccourci, l'image de la colonne d'*ordre arabe égyptien*.

A droite et à gauche s'étendent, sur une largeur égale à celle de la niche, c'est-à-dire 0^m 40, les parements du lambris, que décorent huit compartiments oblongs et superposés, quatre d'une part et quatre de l'autre. Leur surface est sculptée d'ornements tout empreints du caractère particulier au style arabo-byzantin de l'époque. Ils consistent en symétries de rinceaux à fleurons concentriques, motifs que nous verrons reproduits avec infiniment plus d'art sur les deux miḥrâbs suivants. Une bordure large de 0^m 12 à 0^m 15 et faite de spires continues cerne ces intervalles de fond et, par le fait, la totalité de l'ouvrage. Mais tous ces ornements sont presque complétement altérés par la peinture plus ou moins conservatrice dont ils ont été enduits d'après une déplorable coutume; les deux compartiments du bas ont été détruits et remplacés par deux bossages.

Cet antique monument sur lequel on ne voit inscrite aucune pieuse dédicace, était relégué au fond du grand portique de la mosquée. Le sympatique administrateur du Musée arabe, Franz Pacha, avait soin de le recueillir, il y a environ cinq ans, et de le mettre à l'abri de toute profanation. Chose étrange, en vérité, si l'on songe au lieu d'où il était extrait! En même temps, on

rapportait d'une autre salle de la vieille université musulmane un panneau formé de deux planches assemblées et mesurant 1m 20 de long sur 0m 50 de haut. L'inégale couche d'ocre écaillée qui l'empâte, lui aussi, n'en laisse pas moins voir clairement une magnifique inscription koûfique en six lignes, dont voici le texte et la traduction :

l. 1 بسم الله الرحمن الرحيم حافظوا على الصلوات والصلاة الوسطى وقوموا لله قانتين ان الصلاة

l. 2 كانت على المومنين كتابا موقوتا امر بعمل هذه المحراب المبارك برسم الجامع الازهر الشريف بالمعزيه ا

l. 3 لقاهرة مولانا وسيدنا المنصور ابو على الآمر باحكام الله امير المومنين صلوات الله عليه وعلى ابائه

l. 4 الطاهرين وابنائه الاكرمين بن الامام المستعلى بالله امير المومنين بن الامام المستنصر بالله ا

l. 5 مير المومنين صلوات الله عليهم اجمعين وعلى ابائهم الائمة الطاهرين الهداة الراشدين وسلم

l. 6 تسليما الى يوم الدين فى شهور سنة تسع عشره وخمسمائه الحمد لله وحده

L. 1. *Au nom du dieu clément et miséricordieux. Accomplissez exactement la prière, surtout celle du milieu; levez-vous pénétrés de dévotion* (Korân, soûra II, verset 239). *La prière*

L. 2. *est prescrite aux croyants en des heures marquées* (Ḳorân, IV, 104). — *Celui qui a ordonné de construire ce miḥrâb béni destiné à la sainte mosquée el-Azhar, sise au Caire*

L. 3. *la ville d'el-Mou'izz, est notre maître et seigneur el-Manṣoûr Abou 'Ali el-Âmir bi Aḥkâm Illâh, prince des croyants (qu'Allâh répande ses bénédictions sur lui, sur ses ancêtres*

L. 4. *vertueux et ses descendants vénérables), fils de l'imâm el-*

Mostaʿlî b-Illâh, prince des croyants, fils de l'imâm el-Mostanṣir b-Illâh,

L. 5. *prince des croyants (qu'Allâh répande ses bénédictions sur eux tous et sur leurs ancêtres, imâms vertueux, directeurs inébranlables dans leur foi et qu'il les sauve*

L. 6. *en vue du Jugement dernier). Œuvre accomplie dans le courant de l'année cinq cent dix-neuf. — Louange au seul dieu!*»

Cette inscription remplit toute la superficie du panneau qui est sans bordure, et qui fut peut-être, à l'origine, revêtu d'un placage d'argent. Les caractères, un peu roides, mais d'un dessin très net et très simple ont $0^{m}07$ de hauteur et sont taillés en relief à l'épaisseur d'un centimètre. Deux versets du Ḳorân y sont rappelés, une transposition de lettres, faute du sculpteur, est à remarquer à la deuxième ligne (مبراك au lieu de مبارك); enfin les noms célèbres, les titres d'importance et la date qu'elle mentionne correspondant à l'année 1125 de J.-Ch., en font un des restes authentiques les plus précieux de la plus ancienne mosquée du Caire.

Or, par suite d'un accident imprévu, nous voici en présence d'un ex-voto distrait, on ne sait comment, du miḥrâb auquel il appartenait, et d'un miḥrâb sans inscription, ce qui n'est guère admissible en Orient où tout monument comporte une exergue, ne fût-ce que la profession de foi islamique. Ces deux objets s'appartiennent-ils, ou sont-ce deux débris qui n'ont entre eux aucun rapport? On ne peut résoudre cette question sans les examiner sur toutes leurs faces.

Si le panneau offrait la moindre moulure rappelant l'ornementation du miḥrâb, comparer serait vite fait, et nous sortirions aussitôt du doute. Mais tel n'est pas le cas. Encore nous faudrait-il une preuve plus matérielle. J'observe tout d'abord que la niche élevée sur un socle à un pied de terre et flanquée de deux pare-

ments d'une largeur égale à la sienne, atteint le bord supérieur du lambris. Elle n'apparaît donc limitée que de trois côtés, ce qui produit l'effet le plus fâcheux. On se souvient, d'autre part, que le panneau, dans le sens de l'inscription, et le miḥrâb, dans celui de sa largeur, mesurent 1m 20. Cette coïncidence nous indique suffisamment, je crois, que ces deux objets dont l'un complète le quatrième côté du cadre, furent construits pour être adaptés l'un à l'autre au moyen de traverses postérieures et peut-être aussi, comme la notice suivante nous l'apprendra, au moyen d'un châssis fait de métal précieux. Ces supports enlevés, les deux œuvres furent aussitôt disjointes; et l'on peut supposer que, suspendu alors contre la muraille, au-dessus du monument qu'il désignait, l'écriteau se soit décroché quelque jour, puis que, la négligence aidant, il soit venu échouer dans une autre partie du vaste édifice.

Parmi les noms qui figurent dans la dédicace de ce miḥrâb, celui de la mosquée el-Azhar pour laquelle il fut commandé, et celui du calife el-Amir qui en fut le donataire, méritent surtout qu'on s'y arrête. Sans entrer dans les détails, je me contenterai de parcourir les textes historiques généralement peu connus qui les concernent.

La mosquée el-Azhar.

La mosquée «*splendide entre toutes*», tel est son nom, fut bâtie le 24 de Djoumâdâ el-Awwal 359 (4 mars 970) par le Ḳâïd Aboû l-Hasan Djauhar qui, huit mois auparavant, avait fait au nom du calife fatimite el-Mou'izz, la conquête de l'Égypte. Elle fut élevée au sud et à peu de distance du palais fondé en même temps que la nouvelle capitale, le 18 Cha'bân 358 (9 juillet 969). La construction de la mosquée fut achevée le 21 de Ramaḍân 361 (3 juillet 973), et deux jours après la première prière publique y était solennellement récitée. Sous le règne d'el 'Aziz b-Illâh, fils d'el-

Mou'izz, la mosquée dotée d'une riche bibliothèque et érigée en collége, devint en peu de temps le centre intellectuel du monde musulman. Elle ne cessa de s'accroître et de s'embellir grâce surtout à la libéralité des califes el-Ḥâkim, el-Mostanṣir et el-Ḥâfiḍ. Après la déchéance des Fâṭimites, le ḳurde Salâḥ ed-Dîn qui venait d'usurper le pouvoir (1171 de J.-Ch.), en usa d'une toute autre manière. Un cadre d'argent massif du poids de cinq mille dirhams, entourait le miḥrâb principal du grand portique : il s'empressa de l'enlever et de le convertir en lingots. Au reste, il fit main basse sur tous les ornements du même genre qui se trouvaient dans les grandes mosquées du Caire.

Notre miḥrâb serait-il celui que dépouilla le fondateur de la dynastie ayyoûbite? On n'oserait l'affirmer. Le fait n'est toutefois pas invraisemblable, et, s'il est réel, on conçoit facilement que cette solide bordure, formant châssis, ait réuni en une seule pièce, comme je l'exprimais tout à l'heure, le miḥrâb proprement dit et le panneau dédicatoire. Il n'y aurait donc rien d'étonnant, d'après cette hypothèse, à ce que le lambris lui-même fût en partie lamé d'argent, la niche et les colonnettes par exemple. Dans l'état où il se trouve, en effet, avec sa décoration avare et élémentaire, il donnerait une mince idée de la magnificence d'un prince fastueux.

A partir de cette époque, le prêche du vendredi cesse de se réciter au Djâmi' el-Azhar durant près d'un siècle, lorsque Soulṭân Baïbars (1260—1277) procédant à quelques réparations urgentes, remet les choses en l'état. Survient le tremblement de terre de 1302 qui dévaste la ville et n'épargne pas la vieille mosquée de Djauhar; mais l'émîr Sallâr se charge de réédifier et de consolider les parties atteintes par le fléau. Elle est successivement embellie, agrandie ou restaurée par Moḥammed el-As'ardî, contrôleur des poids et mesures au Caire, en 725 (1325), par l'émîr Sa'ad ed-Dîn Bachîr el-Djândâr, en 761 (1360), et par le pieux

sultân Kâït Bây, en 888 (1483). Puis, sous la domination ottomane, ce sont en 1004 (1596) le pâchâ turc es-Seyyid Moḥammed, en 1132 (1720) le cheïkh el-balad Ismâ'îl Bây et en 1199 (1785) 'Abd er-Raḥman Kikhîyeh qui s'y fait enterrer; enfin, de nos jours le khédive 'Abbâs Pâchâ (1859).

Actuellement, le *riwâk* construit au XIVe siècle par l'émir Aḳboghâ, a été entièrement restitué par les soins de la commission des monuments historiques du Caire, et l'arcade de la cour intérieure, soutenue par une longue suite d'étais, ne tardera pas à avoir son tour. Opérées en l'espace de neuf siècles, tant de réparations fondamentales ont complètement transformé l'édifice de l'origine, et ce qui en subsiste se réduit aux trois cent quatre-vingts colonnes du grand îwân et à quelques arceaux dépourvus de tout cachet architectural.[1]

Cette notice, que j'emprunte, en l'abrégeant, à Makrîzi, l'historien du Caire († 1440), et que je complète au moyen des inscriptions votives du saint lieu, passe sous silence le nom du calife el-Âmir. Si les renseignements font défaut, c'est qu'il contribua peu à son embellissement. Mais n'y eût-il jamais érigé qu'un miḥrâb, ce seul monument perpétue du moins le souvenir de sa munificence; et il a, en outre, pour nous l'incontestable mérite de survivre à tant d'autres œuvres du même genre que la ruine a pour jamais anéantis.

Le calife el-Âmir.

Aboû 'Ali Manṣoûr, fils du calife el-Mosta'li, naquit le 13 de Moḥarram 490 (31 décembre 1096). Il n'avait que cinq ans, lorsqu'à la mort de son père, il fut placé sur le trône par le vizir Châhinchâh el-Afḍal (17 de Ṣafar 495 = 11 décembre 1101). Il

1 *Khiṭaṭ*, II, pp. 274–277, et *ibid.* I, pp. 465–467. Voir Pascal Coste, *Monuments du Caire mesurés et dessinés de 1817 à 1826.*

reçut en même temps que l'investiture, le tire d'*el-Âmir bi-Aḥkâm Illâh,* c'est-à-dire *qui fait exécuter les arrêts de dieu.* Grâce à l'énergie d'el-Afḍal qui s'était déclaré son tuteur, il n'eut rien à redouter des compétitions de son oncle Birâr. Celui-ci, en effet, avait réussi à se faire proclamer à Alexandrie; mais il dut se soumettre et fut condamné à être emmuré.

Le règne d'el-Âmir est surtout intéressant parce qu'il fut témoin des premières luttes de la chrétienté contre l'islâm. Dès l'an 492 (1099, juillet), Godefroi de Bouillon avait enlevé Jérusalem aux Fâṭimites qui, de 497 à 504 (1104—1110), perdent coup sur coup toutes leurs places fortes de Syrie. Défendue par ses déserts de l'est, l'Égypte est restée jusqu'alors à l'abri de l'invasion franque. Mais en 511 (1117), Baudouin, second roi de Jérusalem, y conduit une armée jusqu'à el-Farama qu'il met à feu et à sang. La mort le surprend près d'el-'Arîch, à l'endroit qu'on nomme encore aujourd'hui *Sabkhat Bardwîl,* et l'Égypte est épargnée.

Cependant le jeune calife, entièrement adonné aux plaisirs, mène une vie des plus déréglées. Châhinchâh el-Afḍal essaye vainement de refréner les passions de son pupille : il paiera de sa tête un si beau zèle et les loyaux services que depuis 27 ans il rend à la dynastie. Las du joug et désireux de gouverner par lui-même, el-Âmir le fait assassiner dans la nuit du 31 de Ramaḍân 515 (31 décembre 1121), pendant la fête du Fiṭr. Puis il choisit pour vizîr l'instigateur de ce meurtre, el-Mâmoûn el-Baṭâïḥî. Mais celui-ci ne lui laisse bientôt plus que le pouvoir spirituel, et, régnant de son chef, s'apprête à faire un coup d'état en faveur de Dja'far, frère du calife. El-Âmir prévient le traître en le faisant mettre en croix à la porte de Zouweïla, lui et cinq de ses frères (519 = 1125). Nous avons vu que dans le courant de cette même année il dote d'un miḥrâb nouveau la mosquée el-Azhar.

Sous le règne de ce prince, le Caire s'embellit de plusieurs

constructions importantes. El-Afḍal élève, en face du grand palais, une immense et somptueuse demeure nommée la *maison des Coupoles (Dâr el-Ḳoubab)*. C'est là qu'habiteront désormais les grands vizirs des derniers Fâtimites, puis, jusqu'à l'achèvement du château de la montagne, Salâḥ ed-Dîn et ses quatre successeurs immédiats; enfin, les ambassadeurs des cours étrangères. Depuis l'an 1300 de notre ère, l'emplacement est en partie occupé par le mausolée de l'émir Ḳarâsonḳor et la mosquée de Soultân Baïbars el-Djâchenguir (Plan du Caire par Grand Bey, n°s 31 et 32). En 498 (1004—1005), el-Afḍal commence de bâtir la *mosquée des Éléphants (Djâmi' el-Fîla)*, et, près de là, sur les bords de la Birkat el-Ḥabach, un pavillon de plaisance que son maître fait décorer de peintures représentant le portrait de tous les poëtes en vogue. Ces édifices sont terminés par el-Mâmoûn qui, en 519 (1125) de concert avec le calife, élève à l'extrémité nord du Beïn el-Kasreïn, une seconde mosquée, le *Djâmi' el-Aḳmar*, presqu'entièrement détruite de nos jours. Enfin, l'hôtel particulier d'el-Mâmoûn, deviendra au XIIe siècle la *Madrasa es-Souyoûṭîya*, et ce qui reste de cet ancien collége, situé à deux pas du Khân el-Khalili, porte actuellement le nom de *Djâmi' Cheïkh Moutâhar* (n° 40).[1]

Après l'exécution d'el-Mâmoûn, el-Âmir est résolu à se passer désormais de premier ministre. Il s'adjoint seulement dans la direction des affaires un moine copte, Ibn Abi Nadja, qu'il ne tarde pas à envoyer au supplice. Cependant, quelques efforts qu'il fasse, il ne peut empêcher l'extension de la secte des Bâtiniens qui avait des ramifications dans tout l'empire et dont la puissance redoutable s'était surtout accrue depuis le règne précédent. Il se rendait souvent à une maison de campagne, nommée *la Litière (el-*

1 *Khitat*, I, pp. 458, 462; II, pp. 156, 289, 388, 416. Cf. P. Ravaisse, *Essai sur l'histoire et la topographie du Caire d'après Makrizi*, dans *Mémoires de la mission archéologique française au Caire*, vol. I, 3e fasc., pp. 441, 442 et 475.

Haudadj), qu'il avait fait construire dans l'île de Rauḍa pour une jeune esclave bédouine dont il était épris. Un matin qu'il allait visiter sa favorite, une troupe de ces sectaires, embusqués sur son passage, non loin du pont, s'élancent à l'improviste de leur cachette, et, l'assaillant de tous côtés, le frappent à coups de poignard. Sa faible escorte qui avait fui aux premières clameurs, le ramène en barque par le Nil et le Khalîdj jusqu'au belvédère de la Perle *(Manḍarat el-Loûloûa)*, situé à l'extrémité des jardins du petit palais : mais il expire en arrivant.

Le meurtre du calife el-Âmir eut lieu le 3 de Doû l-Ka'da 524 (8 octobre 1130). Il n'était âgé que de trente-cinq ans et en avait régné près de trente. Sanguinaire, vindicatif, livré à tous les excès, il était universellement craint et détesté; aussi la nouvelle de sa mort fut-elle accueillie avec joie par tous ses sujets. Ses biographes tracent de lui ce portrait : « El-Âmir avait le teint remarquablement blanc et les yeux à fleurs de tête; son instruction égalait son intelligence, il savait le Ḳorân entier par cœur, mais était peu versé dans l'art de la calligraphie. »[1]

III

2° Miḥrâb de la chapelle expiatoire de Sittî Rouḳaïya

De l'université el-Azhar, si glorieuse et si fréquentée par les touristes, je conduirai le lecteur dans un humble couvent de derviches, perdu à l'extrémité de la ville et ignoré de tous, même des historiens du Caire. Nous quitterons le calife el-Âmir, mais ce sera pour parler de son épouse, une noble princesse de qui la mé-

1. Cf. *Biogr. Dict.*, I, pp. 612—615; II, pp. 455—457; *Khiṭaṭ*, I, pp. 467, 485; II, pp. 181, 290. Wüstenfeld, *Geschichte des Fatimidenchalifats* (el-Âmir).

moire va revivre un moment parmi nous, grâce à un mihrâb que pieusement, à l'instar de son seigneur et maître, elle éleva en l'honneur d'une sainte musulmane.

Ce second mihrâb ne ressemble en rien, comme structure, au premier. Tandis que celui-ci n'est qu'un simple lambris percé d'une niche peu profonde et rapportée, celui-là est un véritable meuble présentant quatre faces : la face antérieure mesurant avec la galerie 2m 14 de haut sur 1m 12 de large, et les trois autres 1m 88 sur 1m 12 pour la face postérieure et 0m 45 pour les côtés.

Au point de vue artistique, la différence n'est pas moins sensible. Ici, la décoration est de tout point byzantine; là, encore que l'influence étrangère demeure manifeste dans chacun des détails, elle atteste déjà un art original, national, si j'ose dire. Pourtant, ces deux monuments datent de la même époque. — Le plus récent offre une profusion de sculptures aussi riche que variée. Si l'on considère le pan dans lequel s'ouvre la niche, on n'aperçoit tout d'abord qu'un enchevêtrement de figures géométriques, formées par les plus capricieuses combinaisons de l'entrelac, charmante confusion de trapèzes dispersés, de triangles interrompus, de polygones emmêlés. Mais bientôt, l'œil s'habitue à cette complication bizarre; la savante et ingénieuse symétrie qui guida la main de l'artiste, se révèle peu à peu. C'est alors une simple rosace étoilée dérivant du carré et de l'hexagone. De là, un rayonnement de lignes et de figures concourant à la formation de rosaces semblables à l'archétype et pouvant s'étendre à l'infini.[1] En outre, au fond de chaque motif que circonscrit un triple listel en relief, un fleuron en forme de trèfle s'épanouit, ou bien sont serties de fines arabesques.

La niche, du genre ogival, repose à cru sur le sol et s'enfonce au milieu de ces réseaux, de ces dessins, de cette floraison. C'est

1. Cf. J. Bourgoin, *Les Arts arabes*, passim.

une pièce de menuiserie composée de quatre douves et d'une cerce massive qui l'épouse solidement du côté convexe. La demi-calotte qui comblait le vide entre l'arc brisé et l'ensemble des douves est absente. Il est probable, toutefois, qu'il n'en fut pas toujours ainsi, bien que la boiserie du fond, rendue visible par cette solution de continuité, soit légèrement ornemanée au ciseau. La partie concave est sculptée d'entrelacs et de fleurons à tige circulaire; quant à l'arceau, il est entièrement bordé d'une étroite bande d'inscriptions en caractères ḳoûfiques. Cette niche, haute de $1^{m}41$, large de $0^{m}40$ et profonde de $0^{m}25$, est mobile et simplement posée à l'intérieur du coffre, derrière une seconde baie en ogive ménagée dans le pan principal. Elle se trouve insérée de la sorte dans un cadre dont les dimensions, tant soit peu plus grandes, sont $1^{m}44$ en hauteur, et en largeur $0^{m}68$ depuis la base jusqu'à la naissance de l'arc, puis $0^{m}48$ entre deux angles de décrochement formant saillie intérieure à $0^{m}96$ du sol. La montée de l'ogive atteint donc aussi $0^{m}48$ ($0{\cdot}96 + 0{\cdot}48 = 1{\cdot}44$); or, ce chiffre, s'il est triplé, donne la hauteur de la niche proprement dite. On voit par là combien les proportions ont été observées.

Une galerie, haute de $0^{m}26$, couronne cette face de l'ouvrage par sa frange ajourée et sculptée délicatement, tandis que sur les bords extérieurs, au sommet comme à la base, à droite et à gauche, et aussi à l'entour des ogives, une longue inscription ḳoûfique se déroule, pareille à une élégante arabesque.

Les trois autres parements du miḥrâb, à mon avis, ne sont pas moins remarquables. Ils portent dix-neuf panneaux sculptés se répétant parfois. On en compte neuf sur la face postérieure et cinq sur chacun des côtés. Les uns, de style arabe assez dégagé, présentent le thème divers des lignes géométriques s'entrecroisant. Les autres ont pour décor un champ de rinceaux que sillonne un délicieux modèle de *bâtons rompus* mi-partie curvilignes, ou encore

un semis de fleurons s'épanouissant dans l'orbe d'une tige foliacée dont la branche commune s'échappe d'un vase. Ce sont là, si je ne me trompe, des pampres et des raisins. Or, on retrouve en tout ceci le style néo-hellénique qui, vers cette époque, tendait déjà à disparaître dans les contrées soumises à l'islâm; et l'on sent que le sculpteur, ayant réservé tous les trésors de son imagination pour orner la façade du miḥrâb, s'en est tenu pour les parties moins en vue, à l'imitation coutumière. Nous remarquons, en effet, des motifs identiques d'ornementation sur nombre de monuments du Bas-Empire. Ainsi, je citerai les stèles coptes du musée de Boûlâḳ (IVe s.), l'encadrement du portail de la Kharba el-Beïḍâ, en Syrie (VIe s.);[1] enfin une magnifique pièce d'orfèvrerie fabriquée en Allemagne une centaine d'années auparavant par des artistes venus de Byzance : je veux parler de l'autel d'or que l'empereur Henri II (1003—1024) offrit à l'église de Bâle et qui est conservé au musée de Cluny, à Paris.

Il est temps de terminer cette description un peu trop minutieuse peut-être et d'en venir aux textes. Les inscriptions de ce miḥrâb mises bout à bout, ont une longueur d'environ 13 mètres et forment un merveilleux ruban étroit de près de 0m04, si ce n'est au sommet du frontispice, où il atteint presque le double en largeur. Les lettres enjolivées de feuillages pleins de fantaisie sont noyées, cela va sans dire, dans l'empâtement d'un enduit vert tendre et rouge brique, dont tout le meuble est revêtu, d'ailleurs, plus qu'il n'eût été à souhaiter. Ces inscriptions reproduisent quatre versets de la IIe soûra du Ḳorân, trois de la VIIe, et trois de la XXIVe.

(1) El-Kharbé el-Beïḍâ « la ruine blanche », château situé sur la lisière orientale du massif volcanique du Safâ, dans le Ḥaurân, à 25 lieues à l'est de Damas. Voir *La Syrie centrale, Architecture civile et religieuse du Ier au VIIe siècle*, par le Cte de Vogüé, Paris, in-f°, 1865-1877, p. 69, pl. 21; cf. *ibid.*, p. 90, pl. 45 (linteau de porte à Dâna, sud-est d'Alep, VIe siècle).

En outre elles contiennent une dédicace en deux lignes tracées horizontalement au-dessus de l'ogive et au bas de la galerie.

Dédicace.

l. 1 مما امر بعمله الجهة الجليلة المحروسة الكبرى الآمرية التى كان يقوم بامر خدمتها
القاضى ابو الحسن مكنون ويقوم بامر

l. 2 خدمتها الآن الامير السديد عفيف الدولة ابو الحسن نمر الفاسى الصالحى برسم
مشهد السيدة رقية ابنة امير المومنين على

Inscriptions du cadre.

1° Bordure de droite.

l. 3 بسم الله الرحمن الرحيم الله لا اله الا هو الحىّ القيوم لا تاخذه سنة ولا نوم له ما
فى السموات وما فى الارض من ذا الذى يشفع عنده الا باذنه يعلم ما بين ايديهم
وما خلفهم ولا يحيطون بشى

2° Sommet.

l. 4 من علمه الا بما شاء وسع كرسيه السموات والارض ولا يوده حفظهما وهو [1] [العلى]
العظيم لا اكرا

3° Bordure de gauche.

l. 5 ه فى الدين قد تبين الرشد من الغى فمن يكفر بالطاغوث ويومن بالله فقد استمسك
بالعروة الوثقى لا انفصام لها والله سميع عليم الله ولى الذين امنوا يخرجهم من
الظلمات الى النور

Inscription de l'ogive extérieure.

1° Ligne horizontale, au bas et à droite (détruite).

l. 6 ان ربكم الله

1. Ce mot a été omis par le sculpteur.

2° Bordure verticale, à droite.

l. 7 الذى خلق السموات والارض فى ستة ايام ثم استوى على العرش يغشى الليل النهار

3° Horizontalement.

l. 8 يطلبه

4° Courbures de l'ogive.

à droite : l. 9 حثيثا والشمس والقمر والنجوم مسخرات بامره الا له الخلق

à gauche : l. 10 والامر تبارك الله رب العلمين ادعوا ربكم تضرعا

5° Horizontalement.

l. 11 وخفية

6° Bordure verticale, à gauche.

l. 12 انه لا يحب المعتدين ولا تفسدوا فى الارض بعد اصلاحها وادعوه خوفا وطمعا ان رحمة الله

7° Ligne horizontale, au bas et à gauche.

l. 13 قريب من المحسنين

Inscription de l'ogive intérieure.

l. 14 بسم الله الرحمن الرحيم فى بيوت اذن الله ان ترفع ويذكر فيها اسمه يسبح له فيها بالغدو والآصال رجال لا تلهيهم تجارة ولا بيع عن ذكر الله واقام الصلوة وايتا الزكوة يخافون يو

l. 15 ما تتقلب فيه القلوب والابصار ليجزيهم الله احسن ما عملوا ويزيدهم من فضله والله يرزق من يشا بغير حساب — صدق الله العظيم وصدق رسوله الكريم

DÉDICACE.

Œuvre commandée par l'illustre, bien gardée et très haute princesse, épouse d'el-Âmir. Elle chargea (d'abord) le kâdi Aboû l-Ḥa

san Maknoûn et charge (l. 1) *présentement l'émîr 'Afîf ed-Daula Aboû l-Ḥasan Nimr el-Fâsî eṣ-Ṣâliḥî, qui va toujours droit au but, de l'exécution de cette œuvre destinée à la chapelle expiatoire de Sayîda Roukaïya, fille du prince des croyants 'Alî* (l. 2).

Soûra ii.

Verset 256. — *Au nom du dieu clément et miséricordieux. Il n'est pas d'autre dieu que lui, le Vivant, l'Éternel. Ni l'assoupissement, ni le sommeil n'ont de prise sur lui. Tout ce qui est dans les cieux et sur la terre lui appartient. Qui peut intercéder auprès de lui sans sa permission? Il connaît ce qui est devant les hommes et ce qui est derrière eux, et ils n'embrassent* (l. 3) *de sa science que ce qu'il a bien voulu leur apprendre. Son trône s'étend sur les cieux et sur la terre, et leur garde ne lui coûte aucune peine. Il est [le Très-Haut], le Grand.*

Verset 257. — *Point de violence* (l. 4) *en matière de religion. La vérité se distingue assez de l'erreur.*

Verset 258. — *Celui qui ne croira pas au Tâghoûç, mais croira en Allâh, aura saisi une anse solide à l'abri de toute brisure. Allâh entend et connaît tout.*

Verset 259. — *Allâh est le patron de ceux qui croient; il les fera passer des ténèbres à la lumière* (l. 5).

Soûra vii.

Verset 52. — *Votre Seigneur est ce dieu* (l. 6) *qui créa les cieux et la terre en six jours et s'assit ensuite sur le trône; il couvrit la nuit avec le jour qui, à son tour* (l. 7), *la poursuit* (l. 8) *rapidement; il créa le soleil, la lune et les étoiles soumis par son ordre à*

certaines lois. La création (l. 9) *et la suprême modération de tout ne lui appartiennent-elles pas? Béni soit Allâh, Seigneur de l'univers.*

Verset 53. — *Invoquez Allâh avec humilité* (l. 10) *et en secret* (l. 11). *Il n'aime point les transgresseurs.*

Verset 54. — *Ne corrompez pas la terre, lorsqu'elle a été rendue à un meilleur état; invoquez Allâh par crainte et par désir, car la miséricorde divine* (l. 12) *est proche de ceux qui font le bien* (l. 13).

Soûra XXIV.

Verset 36. — *Dans les temples qu'Allâh a permis d'élever pour que son nom y soit glorifié, des hommes célèbrent ses louanges, matin et soir,*

Verset 37. — *hommes que le commerce ni les contrats ne détournent du souvenir d'Allâh, de la stricte observance de la prière et de l'aumône* (l. 14). *Ils redoutent le jour où les cœurs et les yeux des hommes seront en confusion;*

Verset 38. — *car il les récompensera de récompenses plus belles que ne furent leurs œuvres même, et il les comblera de ses faveurs. Dieu donne la nourriture à qui il veut et sans compter.*

Allâh Très-Haut dit la vérité ainsi que son généreux Prophète (l. 15).

Je n'insisterai pas sur les divers extraits du Koran qu'on vient de lire; ils font partie du domaine de nos connaissances. L'intérêt de cette longue inscription est concentré dans les deux premières lignes où se trouvent réunis le nom d'une souveraine, femme d'un puissant calife, ceux d'un kâḍi et d'un émir, ses intendants, enfin d'une petite-fille du Prophète, objet de leur commune vénération. L'importance de cette onomastique est donc considérable, puisque,

comme on a pu le remarquer, nulle date ne l'accompagne. Malheureusement, nous ne pourrons fixer l'époque où fut érigé ce miḥrâb que d'une manière approximative. Par le plus fâcheux et le plus inexplicable des hasards, Makrîzî à qui l'on ne saurait manquer d'avoir recours, lorsque se présente un point obscur de l'histoire du Caire, Makrîzî si complet et si minutieux d'habitude, n'a pas consacré de chapitre spécial au *machhad* de Sittî Roukaïya, à côté de ceux de Sittî Nafîsa ou de Sayîda Kolçoûm. Il se borne à dire, à propos d'une mosquée connue sous le nom d'*Aboû Tourâb* — encore n'est-ce qu'en passant — «que ce personnage était le *wakîl* ou chargé d'affaires de la princesse qui éleva le *Masdjid Roukaïya*» (II, p. 447). J'avais espéré, d'autre part, qu'en examinant soigneusement ses inscriptions murales, le vieil édifice m'aurait aidé lui-même à combler cette lacune regrettable. Mais le succès a trompé mon attente : je n'ai pu découvrir le moindre signe qui nous indiquât l'année de sa fondation.

'Alam el-Âmirîya.

Quelle est donc parmi les épouses légitimes du calife el-Âmir, celle dont le nom reste jusqu'à ce jour consacré par un monument aussi précieux? L'auteur des Khiṭaṭ nous a transmis le nom de deux de ces princesses. L'une, connue sous celui de *Djihat ed-Dâr el-Djadîda*, la «princesse au palais neuf» construisit en l'an 522 de l'Hégire (1128 de J.-Ch.) le *Masdjid en-Nârindj*, par l'entremise d'Iftikhâr ed-Daula Yamîn et de Mou'izz ed-Daula le Long, ses hommes d'affaires (II, p. 446). L'autre, appelée 'Alam, bâtit à nouveau en l'an 526 (1132) une ancienne mosquée de la Karâfa dite *Masdjid el-Andalous* à laquelle elle adjoignit un couvent رباط, tous édifices aujourd'hui disparus. Nous ne savons rien de plus sur la

première. Pour la seconde, le peu que nous apprend Maḳrîzi, rapproché d'autres textes, est digne d'attention.[1]

'Alam devint l'épouse d'el-Âmir bi-Aḥkâm Illâh qui paya pour sa dot la somme de quatorze mille dinârs, soit environ cent quatre-vingt mille francs de notre monnaie; elle eut de lui une fille qui fut appelée Sitt el-Ḳouṣoûr, c'est-à-dire la *Dame des Palais*. Des historiens autres que l'auteur des Khiṭaṭ nous apprennent qu'el-Âmir étant mort sans postérité mâle, son héritier au trône se trouva être son cousin 'Abd el-Madjid, petit-fils d'el-Mostanṣir. Cependant, comme la veuve du calife s'était déclarée enceinte, 'Abd el-Madjid ne prit d'abord que le titre de régent, attendant l'issue des couches de la princesse. Elle ne mit au monde qu'une fille; alors le régent fut proclamé calife sous le nom d'el-Ḥâfiẓ li-Dîn Illâh.[2] Cette princesse et cet enfant posthume, étaient-ce 'Alam et Sitt el-Ḳouṣoûr? Les chroniqueurs arabes restent complètement muets sur ce point : l'un ne cite que des noms, les autres ne relatent que des faits. L'hypothèse néanmoins paraît fondée. S'il n'en avait été ainsi, à quoi bon, en effet, conserver à la mémoire des siècles le nom d'un rejeton réputé de tout temps inutile, généralement méprisé et qui ne joua aucun rôle dans l'histoire du pays?

Femme de grand mérite, bienfaisante, généreuse et d'une ex-

1. Cf. *Khiṭaṭ*, II, pp. 416 et 454.

2. Un jour, rapporte Makrîzi, quelqu'un remit au cheikh Aboû Tourâb eṣ-Ṣawwâf, homme d'affaires de 'Alam el-Âmiriya, une couffe pleine d'épluchures de légumes sous quoi était dissimulé un enfant nouveau-né. C'était un fils du calife el-Âmir qu'on voulait faire disparaître. Mais Aboû Tourâb le confia à une femme qui l'allaita : elle était gardienne de la mosquée de la Miséricorde, bâtie par lui pour la princesse. L'enfant, qu'on avait surnommé *le couffin* القفيفة, était devenu grand et l'affaire était jusqu'alors restée secrète, quand un certain Ḥoseïn el-Wa'iḍ, profita de ce qu'Aboû Tourâb était mort pour dénoncer son existence au calife régnant el-Ḥâfiẓ. L'oncle fit ouvrir les veines à son neveu, puis il paya le traître et l'exila à [illegible] où il mourut dès l'année 528 (11[illegible]). *Khiṭaṭ*, II, pp. 417–418. [illegible]

trême dévotion, ʿAlam se plaisait à envoyer de riches présents aux descendants du Prophète اشراف, aux gens chargés de famille, et même à ceux qui jouissaient d'une certaine aisance. Une piquante anecdote nous la montre, ainsi que son auguste époux, dans une circonstance diversement délicate; c'est une indiscrétion de l'histoire, qui nous fait assister à une scène caractéristique de la vie privée au palais. El-Âmir prodiguait d'une façon inconsidérée l'argent de sa cassette, au point de gratifier chaque jour de deux mille dînârs Hazâr el-Mouloûk et Barghach . . . . . . ses mignons. La chose arriva aux oreilles de sa femme. Un soir qu'il se rendait chez la princesse, celle-ci ne lui laissant pas le temps de pénétrer dans son appartement, lui ferma la porte au visage, en disant : «Par Allâh! Vous n'entrerez plus ici que vous ne m'offriez une somme égale à celle dont vous gratifiez tous les jours l'un de vos deux pages favoris!» — «Madame, répondit le calife, soyez donc satisfaite à l'instant même.» El-Âmir appela les farrâchs et leur commanda d'aller lui quérir aussitôt cent mille pièces d'or. Cependant il ne cessa de se tenir debout derrière la porte jusqu'à ce que dix valets de chambre lui eussent remis chacun une bourse contenant dix mille dînârs. Alors seulement la princesse consentit à recevoir son mari.

Maknoûn le Ḳâḍî et l'émir ʿAfîf ed-Daula.

ʿAlam avait à son service un castrat appelé Aboû l-Ḥasan Maknoûn, homme de grande vertu, qui depuis longtemps, sans doute. était attaché à sa personne, car elle avait été surnommée au palais *Djihat Maknoûn*, c'est-à-dire «la princesse à Maknoûn». Or c'est ce fidèle serviteur dont le nom, pompeusement précédé du titre de *ḳâḍî* (juge), figure dans la dédicace de notre miḥrâb. Mais l'histoire nous apprend que Maknoûn était seulement ḳâḍî grâce à un

heureux sobriquet que lui avaient valu son caractère conciliant et ses mœurs paisibles.[1] Aussi est-on tenté de croire au premier abord que, collaborant à la rédaction de l'épigraphe, il voulut par une vanité naïve en imposer à l'archéologie à venir. Il aurait compté toutefois sans l'émir moghrébin qui le supplanta dans l'entreprise du pieux ouvrage. Nous observerons, en effet, que l'émir Afîf ed-Daula est qualifié d'« homme qui va toujours droit au but » [illegible]. Cette flatteuse épithète semble indiquer que l'eunuque débonnaire ne resta pas à la hauteur d'une tâche menée au contraire à bonne fin par l'émir, et que celui-ci, fort de ses avantages, rédigea lui-même la dernière partie de l'inscription dédicatoire.

Au reste, c'était peu, pour un personnage tel que Maknoûn, de graver son nom sur un monument aussi susceptible d'être détruit. Il bâtit dans le grand cimetière du Caire un masdjid qui, sans doute, renferma son tombeau. Mais, qu'est-il arrivé? L'œuvre de bois a survécu à l'œuvre de pierre.

J'ignore en quelle année mourut Maknoûn. Le certain, c'est qu'il vivait encore en 548 (1153), car d'après un passage des Khitat différent de celui qui vient d'être cité, il fut alors chargé de recevoir la tête du martyre Ḥoseïn, fils de Ali, que l'émir Seïf el-Mamlaka avait été chercher à Askalân, où l'on craignait que les Francs ne la profanassent. Maknoûn remonta le Khalidj avec la précieuse relique, aborda aux jardins du palais, non loin du Bâb el Kantara actuel, puis, passant par un souterrain sous le petit palais et le Beïn el-Kasreïn, vint la déposer solennellement dans le grand palais. Elle fut ensevelie peu de temps après sous la Koubbat ed-Dailam, que remplace aujourd'hui la mosquée chy'ite des Hasaneïn.[2]

Tels sont les renseignements qu'il m'a été donné de recueillir

1. *Khitat*, II, p. 418, lignes 24-25.
2. *Khitat*, I, p. 427, l. 21-25 (1re éd.), II, p. 348.

sur ʿAlam el-Âmirîya et sur Maknoûn *le ḳâḍî*. Quant à l'émîr ʿAfîf ed-Daula Aboû l-Ḥasan Nimr, originaire de Fâs (Fez) et mamloûk d'un certain Ṣâliḥ,[1] les recherches que j'ai faites à son sujet sont demeurées infructueuses. Peut-être n'en saurons-nous jamais plus sur son compte que ce qu'il a bien voulu nous apprendre lui-même.

Et maintenant quelle est la date du miḥrâb qui fut signé de ces trois noms jusqu'à ce jour condamnés à l'oubli? La même assurément que celle de la fondation du machhad pour lequel il fut exécuté, c'est-à-dire — époque extrême — 1134 de notre ère. La princesse ʿAlam, en effet, paraît n'avoir confié qu'à un seul individu le soin d'élever une chapelle aux mânes de Rouḳaïya, de bâtir la mosquée de la Miséricorde et de remettre en état le Masdjid el-Andalous. Ce wakîl, je l'ai dit tout à l'heure, était Aboû Tourâb eṣ-Ṣawwâf. Or, si l'année où furent construits les deux premiers édifices nous échappe, nous savons pertinemment que le troisième fut restauré en 1132 (la princesse était veuve depuis deux ans), et qu'en 1134, Aboû Tourâb avait déjà cessé de vivre (voir page 646, note 2). Il ne nous manque que de connaître le moment où ʿAlam, par son mariage avec el-Âmir, prit le titre de Âmirîya. Mais on peut affirmer *a priori* qu'elle fut sa dernière épouse légitime, succédant peut-être à la Djihat ed-Dâr el-Djadîda, et que, par conséquent, elle devint sultane peu d'années avant l'assassinat du calife.

Sittî Rouḳaïya.

Le chemin est direct pour aller du Djâmiʿ el-Ḥâkim, où l'on admire désormais ce miḥrâb, à la chapelle qui l'abrita durant six

1. Il s'agit ici, très probablement, d'el-Malik eṣ-Ṣâliḥ Ṭalâïʿ ibn Rouzeïk qui fut grand-vizîr et, en quelque sorte, maire du palais sous el-Fâïz (1154—1160). Il avait

cent cinquante ans et dont l'histoire nous reste lettre close. On n'a qu'à suivre la grande artère de la ville arabe qui mène de Bâb el-Foutoûh à Bâb Zouweïla, puis à Bâb Sittî Nafîsa. C'est un parcours de quatre kilomètres. Un peu avant d'arriver à cette dernière porte, se trouve le couvent de Sittî Roukaïya, situé, dit Chiblendji, à main droite et presque en face du Masdjid Dâr el-Khalîfa, qu'on appelle aussi mosquée de Fâṭima Chadjarat ed-Dourr.

Cette Roukaïya qu'il ne faut pas confondre avec la fille du Prophète, morte l'an II de l'Hégire, était, suivant les uns, née d'une esclave nommée Oumm Ḥabîb eṣ-Ṣahbâ, de la tribu de Taghlib, et faite prisonnière à Aïn Tamar par Khâlid ibn el-Walîd dans une incursion contre les musulmans renégats. Khâlid l'aurait ensuite vendue à Ali, gendre du Prophète, qui l'aurait adoptée. Suivant d'autres, elle était propre fille de Ali et de Fâṭima.

Roukaïya n'est pas enterrée au Caire, mais à Damas, dans le cimetière voisin du faubourg de Meïdân. On raconte que, vers la fin du siècle dernier, son tombeau menaçant ruine, on dut se résoudre, afin de le réparer, à en extraire la dépouille sacrée. Cependant la vénération qu'inspirait le lieu était si grande que personne n'osait y pénétrer, lorsqu'un membre de la famille du Prophète se présenta et, sans hésiter, descendit dans le caveau. Il en remonta bientôt tenant entre ses bras le corps de la sainte qu'enveloppait un linceul. Et c'était une belle jeune fille, dit la légende, âgée de quinze ans à peine. Une autre légende plus ancienne prête à Roukaïya le don des miracles. Un jour qu'elle venait de Médine, un parent d'Yazîd le calife omméïade (681—684),

[illegible] par l'ordre du calife el-'Âdid, en 1161. C'est [illegible] qui en 1176 [illegible] Bâb Zouweïla [illegible] II, pp. [illegible]

(2) [illegible] p. 211. La notice qui suit est extraite de cet [illegible]

la rencontra et voulut la tuer. L'homme avait déjà le bras levé pour la frapper, lorsqu'il tomba roide mort.

La chapelle de Sittî Rouḳaïya.

Il ne faut pas s'attendre à voir dans la *takya* modeste qui renferme, au Caire, le cénotaphe de Sittî Rouḳaïya, un vieux monument aux murailles lézardées et prêtes à tomber en ruines. C'est une construction neuve, légère, élevée dans le goût oriental moderne, sans caractère par conséquent et si simple d'aspect qu'on passerait devant sans y prendre garde. Pourtant l'attention du promeneur est attirée par un cartouche oblong qui orne le linteau de la porte d'entrée. L'inscription, tracée en relief jadis doré sur fond azur, porte ce vers (du mètre *khafîf*) :

بُقْعَةٌ شُرِّفَتْ بِآلِ ٱلنَّبِيِّ ✲ وَبِبِنْتِ ٱلرِّضَى عَلِيٍّ رُقَيَّة

«Lieu honoré par la présence de parents du Prophète, principalement par celle de la fille d'er-Riḍâ 'Alî, Rouḳaïya.»

Au-dessous du dernier mot se lit la date 1170 de l'Hégire, correspondant à l'année 1756—1757 de notre ère. J'ajouterai que le nom *er-Riḍâ* est ici pour la mesure du vers et qu'il ne s'agit nullement de 'Alî er-Riḍâ, huitième imâm de la race de 'Alî ibn Abî Ṭâlib, comme l'a cru M. Mehren, le savant orientaliste danois.[1]

Sitôt franchi le seuil de la maison, on pénètre dans une cour au fond de laquelle s'étend un petit jardin en partie ombragé par une treille de roseaux. A gauche se trouve la chapelle sépulcrale de la petite-fille de Moḥammed; à droite, donnant sur l'autre extrémité de la cour, sont deux autres chapelles qui renferment le tombeau de 'Âtika, tante du Prophète, et celui de Moḥammed el Dja'-

1. Mehren, *Tableau général des monuments religieux du Caire*, dans *Bulletin de l'Académie des Sciences de St Pétersbourg*, tome XV, col. 592.

tari, fils de l'imâm Dja'far eṣ-Ṣâdiḳ, descendant de Alî à la quatrième génération.[1]

Le cénotaphe de Roukaïya occupe le milieu d'une salle que précède un petit vestibule. Il est entièrement dissimulé par une draperie de couleur sur laquelle sont brodés quelques passages du Korân. Un haut grillage de bois richement incrusté de nacre et supportant une légère toiture, en manière de dais, l'entoure comme ferait une châsse. Si nous en croyons la tradition, cette *maksoûra* proviendrait d'une dépendance intérieure du grand palais des califes, la Koubbat ed-Daïlam, dont il a été déjà question. Elle abrita pendant quelque temps le sarcophage de Hoseïn, frère consanguin de Roukaïya; puis n'ayant pas été jugée assez belle pour une aussi sainte destination, elle fut transférée par le vizir Talaï' ibn Rouzeïk là où on la voit aujourd'hui. Au-dessus s'élève une élégante coupole surhaussée et percée à la base de six petites fenêtres en arc brisé par où pénètre un vague demi-jour. Dans l'épaisseur du mur opposé à la porte est pratiquée une niche haute et profonde, dont la voussure est taillée en forme de coquille aux cannelures très accentuées. Le magnifique cadre sculpté dans la pierre qui l'environne consiste en feuillages et fleurons de style moitié arabe, moitié byzantin, et surtout en deux larges bandes koufiques. On lit, au sommet, une partie du verset 33 de la XXXIII[e] soura, et plus bas le verset 52 de la VII[e] que nous retrouvons dans l'inscription du mihrâb de bois. A droite et à gauche sont des bas côtés ornés aussi d'une niche de pierre à coquille avec un encadrement du même genre, mais d'un moins grand effet. A droite est rappelé le verset 11 de la soura XXV, à gauche le verset 116 de la soura VI.

Les deux autres chambres, contiguës entre elles, sont beaucoup plus simples comme architecture et d'autant moins importantes.

(1) Cf. [illegible] 'Ali [illegible], IV, p. [illegible] pp. 178-180.

On dirait deux cubes de pierre que surmontent deux coupoles. Celle de Dja'farî est de nos jours entièrement nue, mais celle de 'Âtika est ornée à hauteur d'homme d'une belle inscription koûfique courant le long des parois, et dont les extrémités se rejoignent à un angle de la pièce. Elle reproduit le *Verset du trône* (Âyat el-Koursî) qui est le 256e de la soûra II.

Ces trois chapelles, entièrement blanchies au lait de chaux, à l'intérieur comme à l'extérieur, composent, avec un *sabîl* voisin, le machhad que construisit, vers 1132 de notre ère, la princesse 'Alam el-Âmiriya. La partie moderne du couvent, dont elles dépendent aujourd'hui, s'étend en bordure sur la rue, entre la chambre de Roukaïya et le *sabîl;* elle comprend un rez-de-chaussée et un premier étage où se trouve le logement des derviches. Ceux-ci, au nombre d'une vingtaine environ, se montrent, à l'égard des rares étrangers qui s'aventurent jusque dans leur quartier retiré, d'une complaisance et d'une politesse irréprochables. Maintes fois je me suis plu à le constater après M. le Dr Mehren, qui les vint visiter, il y a quelque dix-sept ans. D'origine turque pour la plupart, ces braves derviches ne sont ni hurleurs ni tourneurs, comme on pourrait le supposer. Leur ordre est celui de 'Abd el-Ḳâdir el-Djîlî;[1] ils s'adonnent à l'étude, prient Dieu, hébergent les voyageurs et vivent des offrandes des fidèles, depuis que l'État leur a supprimé les rentes qu'il leur faisait naguère encore.

Cheïkh Ḥoseïn, le supérieur, est un homme d'une cinquantaine d'années, bon musulman bien que peu fanatique; il poursuit l'œuvre entreprise par son père. C'est lui, en effet, qui fonda le couvent sous le règne de Sa'îd Pâchâ, alors qu'il n'y avait d'autres bâtiments en ces lieux que le *sabîl* et les trois chapelles. Un champ de repos s'étendait au milieu de ces monuments et parmi les tombes

1. Mort à Baghdâd vers 561 (1166). *Noûr el-Abṣâr,* pp. 279—287. Cf. Lane, *The modern Egyptians,* I, p. 306; II, p. 215.

étaient celle de ce Mourtadâ qui, à Damas, descendit dans le sépulcre de la sainte musulmane, ainsi que celle de sa femme Zobeïda. Né, d'après Djabarti, en 1145 (1732), Mourtadâ vint de Syrie au Caire où il étudia sous les maîtres les plus célèbres du temps. Il est l'auteur du grand dictionnaire connu sous le nom de *Tâdj el-Aroûs*. En 1196 (1782) il perdit sa femme qu'il enterra près du machhad de Sitti Roukaïya; il mourut lui-même de la peste en 1205 (1791) et ses restes mortels furent ensevelis dans un tombeau qu'il s'était préparé à côté de celui de Zobeïda.[1]

La garde de ce cimetière et du machhad était confiée à une pauvresse du quartier. Le père de Cheïkh Hoseïn épousa la femme, déblaya le cimetière conservant toutefois les tombes de Zobeïda et de Mourtadâ. Avec quelques compagnons, il construisit un mur d'enceinte, les cellules situées au fond du jardin et le *mosallâ* (oratoire) d'où fut tiré en dernier lieu le mihrâb de Djihat Maknoûn; enfin il appropria les édifices de cette princesse. Il est mort, il y a trente ans, et son fils, respecté des vieux derviches qui l'ont vu naître, a bâti à son tour la maison qui donne sur le Khaṭṭ el-Khalîfa, et a procédé à quelques embellissements. C'est là, dans la *mandara* du rez-de-chaussée qu'il reçoit ses visiteurs, et qu'avec une urbanité rare, il répond à leurs questions parfois indiscrètes.

IV

3° Miḥrâb de la mosquée de Sittî Nafîsa

Le dernier des trois mihrâbs conservés au musée du Caire participe à la fois du premier par la structure et surtout du deuxième

1. [illegible] XVIII [illegible] Tâdj el 'Aroûs a été publié récemment.

par le style. C'est un lambris composé de plusieurs pièces assemblées et construit pour être simplement adossé contre le parement d'une muraille où l'on a ménagé une niche. Il mesure en hauteur 1^m 92 et 0^m 88 en largeur. Au centre s'ouvre la niche, formée de trois douves, avec une profondeur de 0^m 15 à peine; elle s'élève en ogive jusqu'à 1^m 37 au-dessus du sol. La largeur maxima, 0^m 44, cesse à 1^m 04 à partir de la base et, en même temps, par suite du décrochement des lignes verticales parallèles, commence la largeur minima, 0^m 33, proportion seulement égale à la montée de l'arc.

Une inscription ḳoûfique que l'injure du temps et surtout du badigeon ont rendue fruste en maints endroits, court le long des arêtes principales de ce lambris. Elle reproduit une vingtaine de versets du Ḳorân dont voici la copie et le sens, les lacunes étant mises entre parenthèses.

Inscriptions du cadre.

1° Bordure de droite.

l. 1 بسم الله الرحمن الرحيم إن الذين قالوا ربنا الله ثم استقاموا تتنزل عليهم الملائكة
الا تخافوا ولا تحزنوا وابشروا بالجنة التى كنتم توعدون نحن اولياوكم فى الحيــوة
الدنيا وفى الاخرة ولكم فيها ما تشتهى انفسكم ولكم فيها ما تدعون نزلا من غفور
رحيم ومن احسن قولا ممن دعا الى الله وعمل صالحا وقال اننى من المسلمين

2° Bordure supérieure.

l. 2 لا اله الا الله وحده لا شريك له له الملك وله الحمد يحيي ويميت وهو حىّ لا يمــوت
بيده الخير وهو على كل شى قد

3° Bordure de gauche.

l. 3 ير صدق واجعل لى من لدنك سلطانا نصيرا إن الذين قالوا ربنا الله ثم استقاموا
فلا خوف عليهم ولا هم يحزنون اولائك اصحاب الجنة خالدين فيها جزاء بما كانوا

يعملون ووصينا الانسن بوالديه احسنا حملته امه كرها ووضعته كرها صلى الله
على محمد وعلى اله الطاهرين

Inscriptions de la niche.

1° Ligne horizontale au bas et à droite.

l. 4 بسم الله الرحمن الرحيم إن

2° Bordure verticale à droite.

l. 5 المتقين فى مقام امين فى جنت وعيون يلبسون من سندس واستبرق متقبلين
كذلك وزوجناهم بحور عين يدعون فيها بكل فاكهة امنين

3° Courbures de l'ogive.

l. 6 لا يذوقون فيها الموت الا الموتة الاولى ووقا

l. 7 هم عذاب الجحيم فضلا من ربك ذلك هو الفوز

4° Bordure verticale à gauche.

l. 8 العظيم ان المتقين فى جنت وعيون آخذين ما اتاهم ربهم انهم كانوا قبل ذلك
محسنين كانوا قليلا من الليل ما يهجعون

5° Ligne horizontale au bas et à gauche.

l. 9 وبالاسحار هم يستغفرون

Soûra XLI.

Au nom du dieu clément et miséricordieux.

Verset 30. — *Pour ceux qui s'écrient : « Notre seigneur est Allâh! » et qui s'acheminent vers lui, ils reçoivent les visites des anges, qui leur disent : « Ne craignez rien et ne vous affligez pas; mais réjouissez-vous du paradis.*

Verset 31. — *Nous sommes vos protecteurs dans ce monde et dans l'autre; vous y aurez tout ce que vos cœurs désirent, tout ce que vous demanderez.*

Verset 32. — *Et cela vous sera offert par l'Indulgent, par le Miséricordieux.*

Verset 33. — *Qui pourrait tenir un plus beau langage que celui qui invoque Allâh, fait le bien et s'écrie : «Je suis de ceux qui se résignent à la volonté d'Allâh!»* (l. 1).

Invocation.

Il n'est point d'autre dieu qu'Allâh, qui est unique et n'a point d'associé, à qui seul appartient l'empire et la louange, la vie et la mort, à lui qui est vivant et immortel. Le bien est entre ses mains et il est tout-puissant (l. 2). *La vérité a parlé par sa bouche.*

Soûra xvii.

Verset 82. — *Accorde-moi une puissance protectrice!*

Soûra xlvi.

Verset 12. — *Ceux qui disent : «Allâh est notre seigneur!» et qui agissent avec droiture, ceux-là seront à l'abri de toute crainte et de toute affliction.*

Verset 13. — *Ils seront en possession du paradis, ils y demeureront éternellement; telle sera la récompense de leurs œuvres.*

Verset 14. — *Nous avons recommandé à l'homme de bien traiter ses père et mère; car sa mère l'a porté dans son sein et l'a mis au monde douloureusement.*

Que Dieu prie sur Moḥammed et sur sa vertueuse famille! (l. 3).

Soura XLIV.

Au nom du dieu clément et miséricordieux!

Verset 51. — *Certes* (l. 4) *les hommes pieux seront dans un lieu tutélaire.*

Verset 52. — *Au milieu de jardins et de sources d'eau.*

Verset 53. — *Revêtus d'habits de soie et de satin et placés les uns en face des autres.*

Verset 54. — *Telle sera leur condition; et, de plus, nous leur donnerons pour épouses des femmes aux yeux noirs.*

Verset 55. — *Ils s'y feront servir toutes sortes de fruits, et ils en jouiront en toute sécurité* (l. 5).

Verset 56. — *Là, ils ne goûteront plus à aucun genre de mort, morts qu'ils seront déjà; Allâh les* (l. 6) *préservera des tourments de la géhenne.*

Verset 57. — *C'est une faveur qu'Allâh vous accorde, c'est le souverain* (l. 7) *bonheur.*

Soura LI.

Verset 15. — *Ceux qui craignent Allâh sont au milieu des jardins et des sources.*

Verset 16. — *Jouissant de ce que leur Seigneur leur a donné, parce qu'ils avaient pratiqué le bien.*

Verset 17. — *qu'ils dormaient peu la nuit (ils priaient,* l. 8).

Verset 18. — *et qu'au lever de l'aurore ils demandaient pardon de leurs péchés* (l. 9).

Comme on voit, cette longue inscription ne comporte ni date, ni dédicace, mais seulement la série habituelle des maximes et

préceptes ramassés un peu au hasard dans la bible musulmane. Elle amoindrit singulièrement l'importance historique du monument qu'elle fut appelée à consacrer et n'offre guère d'intérêt qu'au point de vue de l'épigraphie et de la décoration. Reste à savoir si, à l'origine, ce magnifique lambris ne fut pas surmonté d'un panneau sur lequel était tracée l'inscription votive avec tous ses détails? L'exemple tiré du miḥrâb d'el-Azhar rendrait cette conjecture assez vraisemblable. Mais peu nous importe, en somme, puisqu'il est plus vraisemblable encore que cette planche de salut est depuis longtemps perdue pour nous.

Pourtant si le nom du donataire demeure inconnu, l'époque de la mise en œuvre ne saurait nous laisser longtemps perplexes. Il suffit de comparer le style général de ce miḥrâb avec celui du précédent pour se rendre bientôt compte des rapports de synchronisme qui existent entre eux. Et d'abord, tel est le galbe et l'allure donnés à chacun des caractères qui composent l'inscription ḳoûfique, qu'on les dirait exécutés sinon par le même ciseau, au moins d'après le même canon archaïque. Il ne leur manque, dans le miḥrâb de Sittî Nafîsa, que d'être accompagnés d'enjolivures conformes au style de la pièce; mais au lieu d'être espacées comme dans le miḥrâb de Sittî Rouḳaïya, les lettres, pressées l'une contre l'autre, occupent tout le champ de la plate-bande. En outre, le diagramme des entrelacs est communément une rosace étoilée dérivant du carré et de l'hexagone, et occupant la partie médiane au-dessus de l'ogive. Les différences sont insignifiantes : elles résident dans le trait. Ainsi les six figures géométriques qui, dans l'un, cernent cette rosace, affectent la forme d'hexagones réguliers opposés par l'un des sommets; tandis que dans l'autre, les figures, en nombre double et géminées deux à deux, consistent en polygones ayant la forme d'un T ou celle d'un fer de lance. Mais les vides que laissent les bandes entrecroisées sont remplis ici et là

par des plaquettes de bois sculpté, où les mêmes rinceaux s'enroulent autour des mêmes fleurons.

Dans le miḥrâb que nous étudions présentement, la niche est la seule partie qui soit complètement achevée ou qui n'ait pas subi de détériorations. Elle en est aussi la plus remarquable par le merveilleux de la composition et du faire. C'est un fouillis symétrique de fines sculptures, une ordonnance inextricable où l'œil s'égare et se retrouve tour à tour à travers une végétation fantastique de lianes, de feuillages et de fleurs, et aussi à travers les jeux d'un long entrelac qui oppose brillamment les angles de son listel étroit aux lignes arrondies du restant de la décoration. Or, nous avons rencontré la plupart des motifs de cette admirable guirlande sur chacune des faces du miḥrâb de la princesse 'Alam.

En résumé, le byzantin s'allie de part et d'autre au sarrasin suivant une inspiration égale, un diagramme constant, une semblable esthétique. S'il est virtuellement impossible d'inscrire une date positive au fronton de ce troisième miḥrâb, du moins avons-nous des éléments de comparaison assez divers pour reconnaître en lui un monument de la période fâṭimite, frère puîné du second et postérieur de peu d'années au règne d'el-Âmir.

Le XIIe siècle, en effet, s'achève à peine que déjà le rinceau est abandonné pour un mode d'ornementation plus original et surtout plus varié. Peu après, l'entrelac est traité d'une manière plus savante et plus riche en involutions géométriques (voir la Ṣâliḥiya, 1249; le tombeau de Soultân Kalawoûn, 1284). Au XIVe siècle, sous l'influence croissante de la Perse, le pur style sarrasin devient, dans les flexions linéaires, le triomphe de la complication. Aussi la ligne brisée se transforme-t-elle insensiblement en une ligne courbe plus ou moins festonnée, qui ne cesse pas néanmoins de s'entrecouper suivant le même principe (voir les mosquées de Djawali, 1323; de Soultân Ḥasan, 1358; de Soultân Barkoûk, 1405;

de Ḳâït-Bay, 1472, de Soulṭân Ghoûrî, 1503). Enfin, survient la conquête ottomane (1517) : les saines traditions de l'art se maintiennent encore un siècle durant. Mais le temps des grandes créations est passé; un style bâtard est inauguré, avec des réminiscences toujours plus rares d'œuvres types. La décadente imitation moderne indique assez que l'art arabe aura vécu sans renaissance.

Sittî Nafîsa.

Le monument dont cet examen attentif vient de nous faire apprécier les beautés, nous a livré du même coup le secret de son âge; nous savons, quant à son origine, qu'il provient de la mosquée de Sittî Nafîsa, sanctuaire vénéré parmi tous en Égypte. Or, si le nom de Nafîsa est bien connu, le personnage lui-même l'est assez peu pour que nous nous y arrêtions un instant. Au reste, ce sera terminer par une page curieuse de la vie des saints de l'islamisme cette série de monographies dont la corrélation est évidente.

Nafîsa était fille de Ḥasan el-Anwar, fils de Zeïd el-Abladj, fils de Ḥasan, fils de ʿAlî, gendre du Prophète. Elle était par conséquent arrière-petite-nièce de Sittî Roukaïya. Sa mère avait nom Oumm Walad. Née à la Mekke en l'année 145 de l'Hégire (762 de J.-Ch.), elle fut élevée à Médine où, dès l'âge le plus tendre, elle se distingua par une piété exemplaire. Elle ne tarda pas à se vouer tout entière à un ardent mysticisme, observant un jeûne si rigoureux qu'elle ne le rompait que tous les trois jours, veillant la nuit, priant sans cesse. Jeune encore elle fut mariée à Isḥâḳ el-Moûtamin, son petit-cousin, fils de Djaʿfar es-Ṣâdiḳ, sixième imâm de la race de ʿAlî, et dont le frère a, nous l'avons vu, son tombeau dans le couvent de Roukaïya. De cette union naquirent un fils et une fille, el-Ḳâsim et Oumm Koulçoum qui moururent

sans postérité. Après avoir accompli trente fois de suite et presque toujours à pied le pèlerinage annuel de la Mekke, elle se rendit à Fosṭâṭ Miṣr (le Vieux-Caire actuel), où sa réputation de sainteté l'avait précédée. Ce fut, croit-on, en l'année 193 de l'Hégire (808—809 de J.-Ch.); elle avait donc environ quarante-huit ans. Dès son arrivée dans la capitale de l'Égypte, tous les regards se tournent vers elle: l'exemple de ses vertus, le prestige attaché à son illustre origine lui attirent la publique vénération au détriment de sa parente Sakîna, fille de Ḥoseïn, qui était morte et enterrée à Miṣr en 126 (= 744) et dont la mémoire y était depuis lors l'objet d'un culte particulier.

A Miṣr, Nafîsa élut d'abord domicile chez une vieille femme du nom de Oumm Hâni, dans le quartier de Mauṣoûṣa.[1] Là, grâce à un miracle qu'elle opéra, toute une famille juive se convertit au mahométisme. Elle n'avait eu qu'à asperger de l'eau qui venait de servir à ses ablutions les membres d'une jeune fille paralytique, pour que celle-ci revînt à la santé. Au reste, sa renommée comme thaumaturge alla grandissant de jour en jour, et parmi les nombreux prodiges dont elle émerveilla ses contemporains, je mentionnerai encore le suivant, sans aller plus loin. Une année que la crue du Nil menaçait de rester insuffisante, les habitants de Fosṭâṭ se portèrent en masse auprès d'elle, la suppliant d'intercéder pour eux auprès d'Allah. Elle leur remet alors son voile et les congédie en leur recommandant de l'aller jeter au courant du fleuve. Là, en effet, à peine ont-ils vu le voile de la sainte s'engloutir dans les flots que leurs vœux se trouvent subitement exaucés.

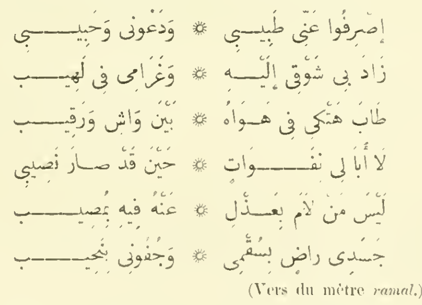
Vers l'an 200 de l'Hégire (815 de J.-Ch.) le célèbre imam Chafeï[2] venant de Baghdad, arriva à son tour à Fosṭâṭ Miṣr, où il fréquenta assidûment chez Nafîsa. Elle lui transmit touchant la

1. Cf. [illegible] II, p. 471.
2. [illegible] II, pp. [illegible]–71 [illegible] pp. 258–261.

vie du Prophète un grand nombre de traditions qui n'étaient connues que d'elle et des membres de sa famille. Grâce à leurs pieux entretiens, ils se lièrent bientôt d'une étroite amitié.

Lorsque, quatre ans après, mourut le fondateur de l'un des quatre rites orthodoxes de l'islâm, Nafîsa se chargea de psalmodier les prières des morts sur le cercueil de son ami. Mais, ses excès de religion l'avaient déjà trop affaiblie pour lui permettre de suivre le convoi funèbre, et le corps dût être d'abord transporté dans sa propre maison, avant de prendre le chemin du grand cimetière de Ḳarâfa.

Nafîsa ne survécut pas longtemps à Chafa'î. Sa santé, dis-je, était ruinée par l'abstinence, les veilles, une vie d'ascète. Au mois de Radjab de l'année 208 (novembre 823) elle tombe gravement malade. Vainement les médecins lui conseillent de rompre le jeûne mortel qu'elle n'a pas cessé d'observer depuis son enfance : elle se refuse à prendre toute nourriture, si ce n'est de trois en trois jours. Cependant sa lucidité d'esprit ne l'abandonne pas une minute, et ceux qui l'assistent l'entendent improviser cette strophe toute pleine de l'idée de dieu et de la vie future :


اصرفوا عنى طبيبى ☼ ودعونى وحبيبى
زاد بى شوقى اليه ☼ وغرامى فى لهيب
طاب هتكى فى هواه ☼ بين واش ورقيب
لا ابالى بفوات ☼ حين قد صار نصيبى
ليس من لام بعذل ☼ عنه فيه بمصيب
جسدى راض بسقمى ☼ وجفونى بنحيب

(Vers du mètre *ramal.*)

«Loin de moi ce médecin! Qu'on me laisse seule avec mon Bien-aimé!

Le désir que j'ai de Le posséder s'accroît en moi, et ma passion devient plus ardente.

Qu'il m'est doux d'entendre les médisants et les indiscrets révéler mon amour.

Et qu'il m'importe peu de mourir, puisqu'Il doit être bientôt mon partage!

Certes ils ont tort ceux qui me blâment pour me détourner de Lui.

Car mon corps se plaît à souffrir, mes paupières se plaisent à pleurer pour Lui![1]

Nafîsa languit de la sorte jusqu'au mois de Ramaḍân, puis *elle sortit de ce monde* en odeur de sainteté. Sa mort jeta le deuil et la consternation à travers toute la ville. Isḥâḳ, arrivé en hâte de Médine, n'eut pas le temps de recueillir son dernier soupir. Il eût désiré retourner au Ḥidjâz en emportant avec lui les restes de sa femme, mais il dut céder devant les instances des habitants de Misr, qui ne voulurent s'en séparer à aucun prix.

Nafîsa, comme le Prophète, fut enterrée dans sa propre maison, dans la fosse qu'elle s'était creusée elle-même, et sur laquelle elle avait récité le Korân cent quatre-vingt-dix fois. La maison lui avait été offerte en présent par l'émir es-Soûri ibn el-Ḥakam, gouverneur de l'Égypte de 201 à 205; et ce fut son fils et successeur 'Obeid Allâh ibn es-Soûri, qui, le premier, érigea un mausolée sur la tombe de la sainte. Cet édifice semble avoir été détruit environ deux siècles plus tard pour faire place au machhad

1. On est surpris de retrouver en substance dans l'Imitation de Jésus-Christ cette [illegible] d'expression : «Mon Dieu, mon amour, vous êtes tout à moi et je suis tout à vous. [illegible] croître en amour, afin que j'apprenne à goûter [illegible] combien il est doux de vous aimer, et de se fondre et de se noyer [illegible] ... Que je vous suive en haut, ô mon Bien-aimé! Celui qui n'est pas disposé à souffrir toutes choses et à se conformer entièrement à la volonté de son Bien-aimé, ne mérite pas le nom d'amant.» Livre III, Ch. V, §§ 5 et 6.

imposant dont on voit, au sortir de la ville, l'élégante coupole et les murailles épaisses se profiler sur l'horizon de Fosṭâṭ. Maḳrîzî ne se prononce pas sur ce point et notre conjecture ne s'appuie que sur le style général du monument. En revanche, l'auteur des Khiṭaṭ nous donne copie d'une longue inscription ḳoûfique tracée sur une plaque de marbre, mais qui n'existe plus de nos jours. Elle rappelle que la construction de la porte dont elle orna le linteau eut lieu en l'année 482 (1089) sous le règne du calife el-Mostanṣir et par les soins de Badr el-Djamâlî, vizîr et émîr des armées. En 532 (1137—1138), le calife el-Ḥâfiḍ, nous dit-il encore, restaura la coupole de la chambre sépulcrale.

Ne serait-ce pas ce prince, successeur immédiat d'el-Âmir, qui couronna son œuvre pie par l'érection du miḥrâb sculpté dont nous recherchions tout à l'heure et la date et le donataire? Le renseignement nous suggère l'hypothèse.

Enfin, une autre inscription, de beaucoup plus récente, mentionne les réparations effectuées en l'an 1248 (1832—1833) aux frais d'un certain Ḥasan d'Erzindjân.

La fête anniversaire *(maulid)* de Sittî Nafîsa qui se célèbre le 24 Doû l-Ḳa'da de chaque année, attire un grand concours de monde. Le nom de la sainte, pour citer les termes d'Aboû l-Maḥâsin, est connu du ponant au levant, et sa mosquée est un des quatre sanctuaires de l'Égypte, où les vœux qui y ont été formés sont exaucés par Allâh.[1]

1. *Noudjoûm ez-Zâhira*, I, p. 599. Cette notice est empruntée partie à Maḳrîzi (*Khiṭaṭ*, II, pp. 440—442), partie à Chiblendjî (*Noûr el-Abṣâr*, pp. 227—231). Cf. *Biogr. Dict.*, III, p. 574. . . . . . Parmi les ornements qui frappent le plus les regards du visiteur dès son entrée dans le machhad de Sittî Nafîsa, il faut mentionner quatre grandes horloges à caisse de sapin, don d'un musulman pieux et original.

V

Conclusion

L'histoire de l'art arabe se divise, comme on sait, en trois périodes bien distinctes :

1° La *période néo-hellénique* ou *byzantine*, qui s'étend du VIIe siècle de notre ère aux premières années du XIIe siècle;

2° La *période arabe* proprement dite ou *sarrasine*, qui court du XIIe siècle au milieu du XVIe siècle;

3° Enfin la *période moderne* ou *turque*.

Jusqu'à présent, on n'a su fixer que d'une manière assez vague, faute de textes, le moment où la première de ces trois périodes prend fin, où commence la seconde. L'étude qu'on vient de lire jettera peut être quelque lumière sur cette question demeurée si longtemps indécise, car la conclusion qu'on doit en tirer est celle-ci.

Les deux miḥrâbs marqués aux noms du calife el-Âmir et de son épouse Alam (je laisse le troisième de côté, parce que son âge précis est douteux) sont de tous points dissemblables et quant au style, et quant à l'agencement des parties. Pourtant ils sont contemporains. Or, non seulement ils nous offrent deux remarquables spécimens de l'ébénisterie arabe d'autrefois, mais, par leurs précieuses inscriptions, ils nous démontrent de façon péremptoire que la première évolution de l'art arabe, c'est-à-dire son passage de la période néo-hellénique à la sarrasine, prend date entre les années 1125 et 1135 de notre ère.

Certes, je ne prétends pas soutenir par là que le miḥrâb d'el-Azhar et celui de Sitti Rouḳaîya soient la dernière et la première expression des deux grandes phases de l'art arabe. Je veux sim-

plement attirer l'attention sur ce point capital, qu'ils représentent, l'un le plus récent, et l'autre le plus ancien monument que nous connaissons de chacune de ces phases;[1] qu'enfin, par le seul fait du synchronisme de leur mise en œuvre, ils appartiennent de toute manière et sans conteste à une période de transition courte, il est vrai, mais décisive.

A cette curieuse époque où le califat fâṭimite touche à son déclin, l'art arabe devient donc tout-à-coup original. Sa caractéristique est l'entrelac. Mais de l'entrelac byzantin dont il s'inspire, à celui qu'il crée, la différence est grande.[2] Ayant su s'approprier ses emprunts, il innove avec bonheur. Bientôt il atteindra son apogée, et ce sera précisément lorsque la prise et le pillage de Constantinople par les Latins (1204) auront consommé la décadence de l'art chrétien d'Orient.

Caire, le 22 avril 1887.

1. M. Stanley Lane Poole, le premier, a fait cette remarque à l'égard du miḥrâb de S. Rouḳaïya, mais en se trompant, toutefois, d'à-peu-près cent vingt ans sur son âge. «The tomb of Eṣ-Ṣâliḥ Ayyûb, built in 1249, is the earliest example of the carved panel-work with which we are acquainted.» Et en note : «A very similar style of work is seen in the carved wooden niche from the mausoleum of Sitta Rukeyya which may belong to a time very nearly contemporary with Eṣ-Ṣâliḥ Ayyûb.» *The art of the Saracens in Egypt,* London, in-8°, 1886, p. 121.

2. Voir de Vogüé, *La Syrie centrale,* p. 89, pl. 43 (la maison du sculpteur à Bétoursa), et p. 92, pl. 50 (linteaux de portes à Moudjeïla et Bara); Prisse d'Avennes, *L'art arabe,* I, 2e partie, pl. 1 et 3 (voussoirs des arceaux de la mosquée de Toûloûn, etc.); J. Bourgoin, *op. cit.*, pl. 85 (grillages dans la même mosquée), etc. Cf. Stanley Lane Poole, *op. cit.,* pp. 89—90.

Tableau comparatif

Principales dimensions	1° Mihrâb d'el-Azhar	2° Mihrâb de S. Roukaïya	3° Mihrâb de S. Nafisa
Hauteur totale	2·18	2·14	1·92
Largeur	1·20	1·12	0·88
Hauteur de la niche .	1·35	1·44	1·37
Largeur	0·40	0·68	0·44
Profondeur	0·12	0·25	0.15

Miḥrâb de la Mosquée el-Azhar.



Miḥrâb de la Mosquée el-Azhar.

Miḥrâb de la Chapelle de Sittî Rouḳaïya.

(Face.)



Miḥrâb de la Chapelle de Sittî Rouḳaïya.

(Face.)

Miḥrâb de la Chapelle de Sittî Roukaïya.

(Profil.)

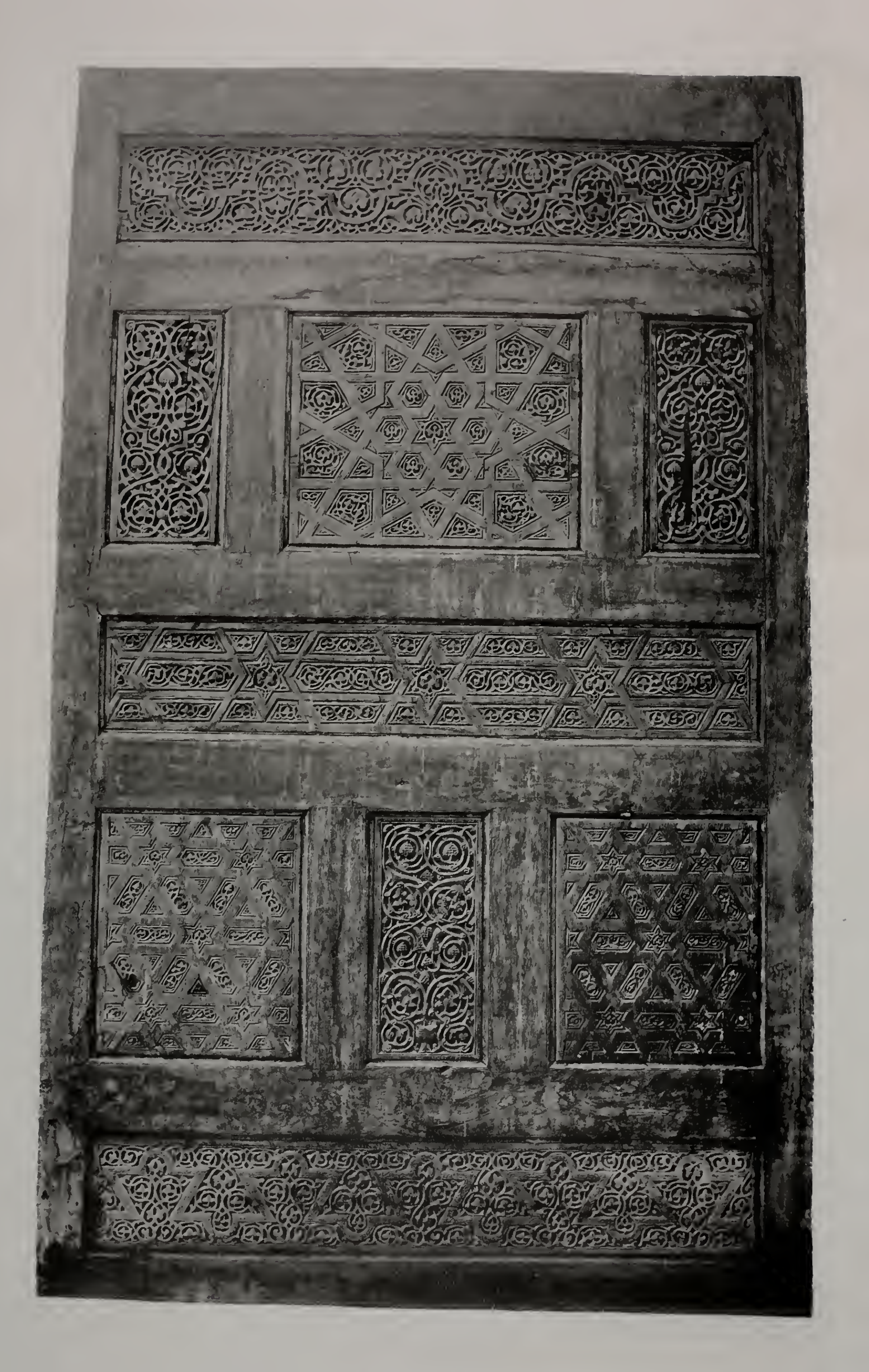


Miḥrâb de la Chapelle de Sitti Rouḳaïya.

(Profil.)

Miḥrâb de la Chapelle de Sittî Rouḳaïya.

(Dos.)



Miḥrâb de la Chapelle de Sitti Rouḳaïya.

(Dos.)

Miḥrâb de la Mosquée de Sittî Nafîsa.



Miḥrâb de la Mosquée de Sittî Nafîsa.

LE RÉSEAU PENTAGONAL

ET SON

APPLICATION A L'AFRIQUE.

PAR

V. VIDAL PACHA.

> L'orographie du globe entier est en quelque sorte renfermée à l'état latent dans la formule générale du réseau pentagonal.
>
> ELIE DE BEAUMONT.

Il y a quarante ans environ, un des plus grands maîtres dans la science géologique, ELIE DE BEAUMONT, a été amené, dans le cours de ses études sur le globe terrestre, à comparer les directions suivant lesquelles se développent les chaînes de montagnes, les grands fleuves, les côtes des continents, les filons métallifères, etc. A sa grande surprise, il constata à la suite d'un très grand nombre d'observations et de rapprochements, que toutes ces directions ne sont nullement arbitraires, qu'elles obéissent à des lois régulières, que tous les points remarquables, soit à la surface, soit à l'intérieur du globe se trouvent sur les directions parfaitement définies de grands cercles de la sphère.[1] Toutes les fois qu'au premier abord

1. Cette notice ayant pour but de faciliter l'étude et les applications du réseau pentagonal, on s'est attaché, pour éviter toute fausse interprétation des idées d'ELIE DE BEAUMONT, à reproduire textuellement, aussi souvent que possible, divers passages de ses publications, aujourd'hui très rares.

une exception paraissait se produire, des observations ultérieures, plus exactes et plus précises, prouvaient que l'écart était insignifiant, ou elles le faisaient disparaître.

Les chaînes de montagnes qui ont été, depuis des siècles, observées dans tous les pays par un grand nombre d'explorateurs, ne sont pas en rapport, par leurs directions seulement, avec des grands cercles de la sphère; elles le sont encore par leurs terminaisons. Les accidents orographiques sans longueur, comme les pics bien détachés sur les chaînes de montagnes, les volcans isolés, les îles éparses au milieu de l'Océan, etc., se trouvent très souvent aux points d'intersection du réseau de grands cercles auquel Élie de Beaumont a donné le nom de réseau pentagonal, ou bien de cercles parallèles à ces derniers.

Les caps et les fonds des golfes anguleux se trouvent être très habituellement les points par lesquels les cercles du réseau et leurs parallèles passent de la terre sur la mer, et souvent ils sont marqués par les intersections mêmes de ces cercles.

Les lieux où la population s'est concentrée se trouvent dans le même cas que les hautes montagnes dont les cimes sont désertes. C'est, en effet, que les hommes n'ont aggloméré leurs habitations pour en former des villes que dans les points où ils trouvaient des conditions d'existence éminemment favorables. Ces points étaient naturellement ceux où se croisaient plusieurs directions de passages faciles.

Il en est de même de beaucoup de rochers qui, sans être assez élevés pour être inhabitables, étaient assez escarpés pour être facilement défendus.

Depuis Élie de Beaumont, des géologues et des ingénieurs, initiés par lui aux études de ce genre, de Chancourtois, Rivot, MM. Moissenet, Laugel, Pouyanne, etc., ont multiplié les exemples de ces coïncidences remarquables.

Une seule objection pouvait être faite. Il est vrai qu'elle est capitale, et on s'en est préoccupé dès les premiers jours. On pouvait craindre qu'il n'y eût de l'incertitude et de l'arbitraire dans l'appréciation des alignements.

Mais nous remarquerons, avec ELIE DE BEAUMONT, que les points qui peuvent être définis et désignés, sont caractérisés par une circonstance remarquable, relative à la configuration, à la nature, à la structure du sol. Deux points définis suffisent pour déterminer une ligne droite sur un plan, ou un grand cercle sur la surface de la sphère. Un troisième point défini ne peut s'aligner avec les deux premiers, que si la nature l'a placé convenablement pour cela. Quand il n'y a que trois points, on peut craindre, à la rigueur, que leur alignement ne soit l'effet du hasard. Mais, lorsqu'on en trouve quatre, cinq, six, ou un plus grand nombre, l'idée d'un effet du hasard devient de moins en moins admissible. On est en présence d'un phénomène naturel, d'une ligne que la nature elle-même a tracée en la jalonnant. La probabilité qu'il ne s'agit pas d'une simple illusion, due aux effets du hasard, croît avec une extrême rapidité, à mesure que le nombre des points alignés augmente.

M. POUYANNE a soumis cette question aux règles les plus rigoureuses du calcul des probabilités. La conclusion à laquelle il est arrivé (*Annales des Mines*, 1866), est que le réseau pentagonal est susceptible de trouver, dans la seule étude des directions, des preuves aussi solides que celles de n'importe quelle autre loi naturelle.

Est-ce véritablement une loi naturelle, ou une simple illusion? Avant de se prononcer, il faut connaître le réseau, et se rendre un compte exact de sa constitution.

PREMIÈRE PARTIE

I

C'est par l'analyse et la comparaison de faits d'observation qu'Elie de Beaumont a été amené à concevoir le Réseau pentagonal.

Après avoir calculé, pour en composer un tableau, deux cent dix angles que formaient entre eux les grands cercles de comparaison provisoires des vingt-et-un systèmes de montagnes dont il avait constaté l'existence dans l'Europe occidentale, Elie de Beaumont trouva que ces angles étaient loin de se répartir uniformément dans les 90 degrés du quart de la circonférence.[1] Par une sorte de *caprice apparent*, ils se groupaient autour de certains points du quadrant, laissant presque vides les espaces intermédiaires. En voyant ce groupement, que le hasard seul ne pouvait expliquer, il pensa que les grands cercles de comparaison des systèmes de montagnes n'étaient pas placés au hasard sur la surface du globe; cela devait tenir à ce qu'ils faisaient partie d'un réseau assujetti à un certain principe de symétrie.

Il pensa d'abord à des triangles équilatéraux s'assemblant quatre à quatre, mais se vit obligé de renoncer à cette première tentative pour coordonner les faits observés. Il songea ensuite à grouper des triangles équilatéraux, cinq à cinq, autour d'un point. La surface de la sphère est alors décomposée en 20 triangles, dont les angles sont de 72°, et les côtés de 63° 26′ 5″,84. Avec les 15 cercles dont font partie les côtés de ces triangles, il en considéra un certain nombre d'autres liés aux premiers par les relations les plus simples, et il calcula les angles que tous ces grands cercles forment entre eux dans leurs intersections mu-

1. Notice sur les systèmes de montagnes.

tuelles. Il ne tarda pas à reconnaître que ces angles se groupent autour de certains points, et que ces points coïncident à peu près avec ceux dont tendent à se rapprocher les 210 angles déduits des observations. Les différences pouvaient être attribuées aux petites erreurs inévitables dans la détermination des grands cercles de comparaison provisoires des différents systèmes de montagnes.

Elie de Beaumont fut ainsi conduit à la conviction que cette loi de symétrie méritait d'être étudiée. Les trois apothèmes de chacun des vingt triangles se croisent à son centre sous des angles de 60 degrés, et le divisent en six triangles rectangles scalènes égaux, dont les angles sont de 90, de 60 et de 36 degrés. La sphère entière est partagée en 120 de ces triangles rectangles scalènes; et l'ensemble de leurs côtés reproduit les 15 grands cercles indiqués plus haut. En groupant ces triangles scalènes par leurs angles droits, on forme trente losanges; en les groupant par les angles de 36°, on a 12 pentagones sphériques réguliers à angles de 120°. De là dérive la dénomination de réseau pentagonal.

Comment s'explique la production à la surface du globe de ce réseau constitué par 12 pentagones sphériques?

On admet que la division par retrait d'un plan homogène a pour principe un réseau formé d'hexagones réguliers, parce que parmi les polygones juxtaposables, l'hexagone est celui qui embrasse la plus grande surface avec le moindre périmètre, et que, par conséquent, la rupture suivant le réseau hexagonal a lieu avec la plus grande économie des efforts nécessaires pour vaincre la cohésion. Or, sous le rapport géométrique, et, par suite, sous le rapport mécanique, le réseau pentagonal est sur la sphère ce que le réseau hexagonal est sur le plan.[1]

1. Aucun fait expérimental n'étant à dédaigner, je dois signaler une manifestation tout à fait vulgaire du réseau pentagonal, que l'on peut observer sur les petits pois cuits ou desséchés dans certaines conditions. Le dodécaèdre apparaît plus ou moins

M. Elie de Beaumont se servait ordinairement de cette considération comme introduction, lorsqu'il exposait sa théorie.

II

On aurait pu arriver par une voie synthétique à la conception de ce réseau régulier doué de propriétés géométriques si remarquables.

Notre globe, formant à l'origine une masse gazeuse, puis liquide à très haute température, s'est progressivement refroidi par rayonnement dans l'espace. A un certain moment, il s'est recouvert d'une pellicule solide dont l'épaisseur augmentait progressivement. Le refroidissement continuant, la croûte solide externe ne s'est pas contractée suivant les mêmes lois que l'intérieur resté fluide. Les retraits ne pouvaient évidemment être les mêmes. Il s'est donc produit dans l'enveloppe des systèmes de forces tendant à la disloquer. Ces forces, croissant avec le temps, ont produit une fracture suivant une ligne de moindre résistance, ligne nécessairement circulaire, puisqu'elle se formait sur la surface d'un corps sphérique, alors homogène, en raison même de la haute température. Un petit fuseau sphérique s'est écrasé;[1] des matières solides et liquides se sont épanchées à la surface à travers des fissures perpendiculaires sur l'équateur du fuseau écrasé. Ces matières se sont ensuite solidifiées de façon à établir, pour un temps plus ou moins long, l'équilibre des forces alors en jeu.

Le refroidissement continuant, après une période de temps dont la durée échappe à toute appréciation, une nouvelle fracture s'est

[illegible] développé, formé par des [illegible] dont les contours pentagonaux [illegible] de montagnes en préparation [illegible] Chancourtois [illegible] 1er avril [illegible]

1. M. [illegible], Annales des Mines, [illegible]

produite; un nouveau fuseau a cédé à l'action des forces; et comme la ligne de moindre résistance était maintenant perpendiculaire à la première direction, la seconde direction des fractures s'est trouvée perpendiculaire sur la première.

Une troisième fracture, également dirigée suivant une ligne de moindre résistance, a été normale sur les deux premières. Alors s'est dessiné à la surface du globe un système trirectangulaire de grands cercles, les pôles de chacun d'eux étant aux points d'intersection des deux autres. La croûte solide qui formait la surface terrestre s'est trouvée dans un état d'équilibre stable.

Les dislocations suivantes ne pouvaient plus être perpendiculaires sur les premières directions : elles les ont coupées obliquement. Mais les conditions physiques du globe terrestre ne permettaient pas aux phénomènes successifs de se produire au hasard, en des points quelconques. Car, ne l'oublions pas, à cette époque primordiale, plus on remonte à l'origine des temps, plus la croûte solide était mince, et la masse des matières en fusion était considérable. Ces matières, à des températures dont nous ne pouvons nous former aucune idée, formaient un mélange vraiment homogène, uniforme dans toutes ses parties, et que le mouvement de rotation de la terre agitait et brassait continuellement. Les forces produisant les dislocations se produisaient d'une manière régulière. Les lignes des fractures, ne pouvant être influencées par des causes locales, ont dû dessiner à la surface du globe un réseau régulier.

Il resterait, dit M. Pouyanne, à trouver une raison pour adopter comme base une série de quinze grands cercles ajustés pentagonalement. Peut-être la perpendicularité multiple est-elle destinée à la fournir. Il n'est point impossible qu'en considérant le réseau pentagonal d'une manière abstraite, on arrive à trouver que c'est celui qui se prête le mieux à dériver des cercles les uns des autres, de façon à obtenir le maximum d'incidences perpendiculaires.

III

Essayons de faire un pas de plus dans les déductions théoriques.[1]

Les trois premières fractures ayant tracé à la surfaee du globe terrestre huit triangles trirectangles identiques, considérons l'un quelconque d'entre eux, $H_1 H_2 H_3$ (fig. 1).

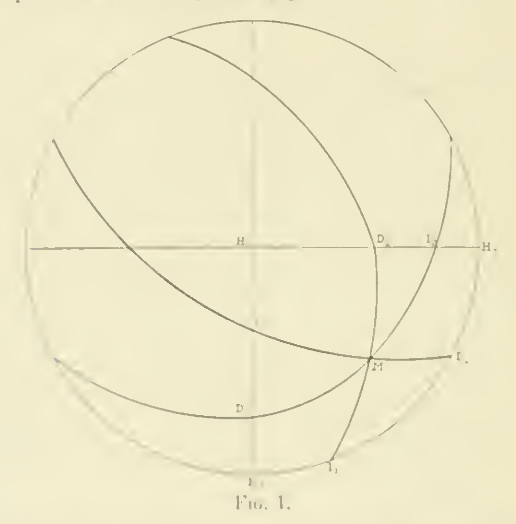


Fig. 1.

Lorsque d'autres dislocations se produiront, les nouvelles lignes de fracture ne passeront pas par les sommets du triangle, qui sont des points de suture offrant désormais une résistance particulière.

1. Nous avons déjà rappelé que la première idée d'Élie de Beaumont avait été de réaliser un système de triangles équilatéraux s'assemblant quatre à quatre. Mais l'illustre géologue, qui ne s'était jamais laissé entraîner par des considérations abstraites et de pure théorie, comme on le dit trop souvent, fut amené à la conception du réseau pentagonal par l'observation et la pratique. Il avait dit (*Rapport sur les*

Il se produira une sorte d'étoilement autour du centre du triangle, dont la position est bien définie. Un calcul très simple de trigonométrie sphérique fait connaître qu'il se trouve à

$54^{\circ}\ 44'\ 8'',19$ de chaque sommet,

$35^{\circ}\ 15'\ 51'',81$ de chacun des côtés.

En ce point central M se croiseront trois grands cercles, faisant entre eux des angles de 60°, et coupant les côtés du triangle trirectangle en des points $D_1 D_2 D_3$, $I_1 I_2 I_3$ symétriquement placés par rapport aux trois sommets $H_1 H_2 H_3$.

Mais l'étoilement qui s'est produit dans l'un des triangles trirectangles se reproduit nécessairement et pour les mêmes raisons dans les autres (fig. 2, page 678). Ainsi du point M′, symétrique de M par rapport au côté $H_1 H_3$, se détacheront deux grands cercles coupant ce côté aux mêmes points et sous les mêmes angles que les grands cercles $M I_2$ et $M D_2$. Il en sera de même si l'on considère le point M″, troisième centre d'étoilement, symétrique de M par rapport au côté $H_2 H_3$.[1]

progrès de la stratigraphie), considéré le réseau ayant pour base huit triangles trirectangles, et composé de trois grands cercles perpendiculaires entre eux, et d'une série d'autres grands cercles perpendiculaires aux premiers. Mais, ayant calculé un grand nombre d'angles du réseau ainsi formé, il remarqua que les points du quadrant dont ils se rapprochaient de préférence n'avaient pas de rapport avec ceux qui semblaient attirer les angles déduits de l'observation. Il dut en conséquence renoncer à cette première tentative. Ce fut alors qu'il se demanda s'il n'existerait pas sur la sphère un autre réseau régulier et si des triangles équilatéraux qui s'assembleraient, non plus quatre à quatre, mais cinq à cinq autour d'un point ne pourraient pas en fournir la base.

Il n'y a du reste que deux réseaux équilatéraux possibles : on ne peut assembler autour d'un point six triangles sphériques équilatéraux, parce que le triangle sphérique équilatéral ayant toujours un excès sphérique, son angle est nécessairement supérieur à 60°, ce qui fait qu'*on n'en peut jamais faire tenir six autour d'un point.*

Le mode de division en quatre grands triangles à angles de 120° est une dérivation du système de huit triangles, trirectangles, et il n'y a pas à s'en occuper spécialement.

1. On voit pourquoi le nombre des cercles primitifs est de 15. Trois cercles divisent la sphère en 8 grands triangles. Considérons les quatre triangles d'un même hémisphère : dans chacun d'eux se trouve un centre d'étoilement suivant 3 grands cercles.

Les arcs $D_1 D_2$, $D_2 D_3$, $D_3 D_1$ forment évidemment un triangle équilatéral inscrit dans le grand triangle trirectangle. Les angles et les côtés varient suivant la position des points D et I. Si le globe terrestre eût été immobile, il est probable que les trois grands cercles primitifs auraient été segmentés régulièrement, sous l'influence des seules forces provenant du refroidissement et des con-

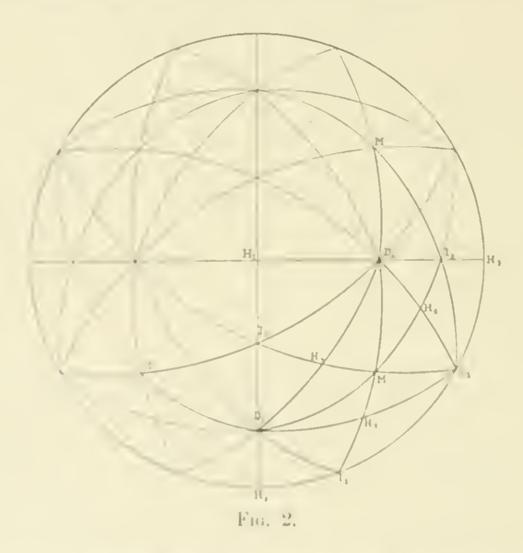


Fig. 2.

tractions progressives. Mais le globe terrestre était en mouvement, et de ce mouvement résultaient des forces d'inertie, d'une intensité dont nous ne pouvons avoir aucune idée. Il est donc, et il sera toujours impossible de déterminer *a priori* les directions des branches d'étoilement. On ne peut se guider que sur des observations des phénomènes produits par les diverses forces qui se sont trouvées en jeu.

Or, en fait, tous les angles qui ont un sommet commun en des points homologues sont égaux entre eux. Cette seule condition suffit pour déterminer géométriquement d'une manière rigoureuse tous les éléments du réseau.

Ainsi, tous les angles qui ont D_2 pour sommet commun sont égaux à $\frac{360^0}{10} = 36^0$.

Par suite $D_1 D_2 D_3 = 72^0$.

On en conclut

$$D_1 D_2 = D_2 D_3 = D_3 D_1 = 63^0\ 26'\ 5'',84.$$

Passant au grand triangle rectangle scalène $H_1 D_2 D_3$ on aura

$$H_1 = 90^0 \quad D_2 = 72^0 \quad D_3 = 36^0$$

$$D_2 D_3 = 63^0\ 26'\ 5'',84 \quad D_3 H_1 = 58^0\ 16'\ 57'',08$$

$$H_1 D_2 = 31^0\ 43'\ 2'',92.$$

Ce triangle $H_1 D_2 D_3$ est lui même composé de trois petits triangles rectangles scalènes $H_1 D_2 I_3$, $H_4 D_2 I_3$, $H_4 D_3 I_3$ égaux entre eux. Considérons le premier.

Les angles sont

$$H_1 = 90^0 \quad I_3 = 60^0 \quad D_2 = 36^0$$

et les côtés

$$D_2 I_3 = 37^0\ 22'\ 38'',50 \quad D_2 H_1 = 31^0\ 43'\ 2'',92$$

$$H_1 I_3 = 20^0\ 54'\ 18'',58.$$

On peut vérifier en passant que la somme des trois côtés est égale à 90^0.

Le rapport entre les surfaces d'un petit triangle scalène et du triangle trirectangle est $\frac{90^0 + 60^0 + 36^0 - 180^0}{90^0} = \frac{1}{15}$.

Chaque triangle trirectangle étant composé de 15 triangles scalènes tels que H D I, la surface totale de la sphère est constituée par 120 de ces triangles élémentaires.

Autour de chaque point D, 10 triangles élémentaires peuvent être réunis par leurs angles de 36^0, de manière à former un pen-

tagone régulier sphérique. La surface totale de la sphère résultera d'un assemblage de 12 de ces pentagones.

Autour de chaque point I, 6 triangles élémentaires peuvent être groupés par leurs angles de 60°, de manière à former des triangles équilatéraux dont le nombre est de 20 pour la sphère entière.

Enfin, autour des points H, les triangles scalènes peuvent être groupés quatre à quatre, de manière à former des losanges sphériques dont le nombre est de 30.

On retrouve ainsi toutes les données qui servent de base au système pentagonal découvert par Elie de Beaumont.[1]

Les 15 grands cercles primitifs peuvent être groupés trois à trois de manière à former cinq systèmes trirectangulaires différents. Pour s'en assurer, il suffit de remarquer que chaque pentagone a cinq côtés, dont les milieux sont marqués par cinq points H en chacun desquels deux grands cercles se coupent à angle droit. Ces deux grands cercles, et celui qui a pour pôle le point H considéré, forment un système trirectangulaire.

IV

Au réseau des 15 grands cercles primitifs, distribués régulièrement sur le globe terrestre, se rattachent naturellement d'autres grands cercles, bien définis, que l'on appelle cercles principaux.[2]

Considérons les deux points D qui, par raison de symétrie, sont aux extrémités d'un même diamètre, et prenons-les pour

1. Les considérations qui précèdent, comprises dans le paragraphe III, sont personnelles à l'auteur de cette notice.

2. Leur mode de production est facile à concevoir. Après la formation des 15 grands cercles primitifs, le refroidissement et la contraction ont continué; de nouveaux effets de dislocation se sont manifestés suivant des lignes de moindre résistance qui étaient perpendiculaires au plus grand nombre possible de cercles préexistants.

pôles d'un grand cercle qu'Elie de Beaumont, adoptant des dénominations tirées de la cristallographie, et qui du reste, en cette matière, ont peu d'importance, appelle un dodécaédrique régulier. Ce cercle sera perpendiculaire à la fois sur les cinq grands cercles primitifs qui se croisent à ses pôles, et qui détermineront sur son parcours 10 points b, également espacés entre eux de 36°.

Il y a sur la sphère six dodécaédriques réguliers. Le nombre total des points b est de 60. (Voir fig. 3.)

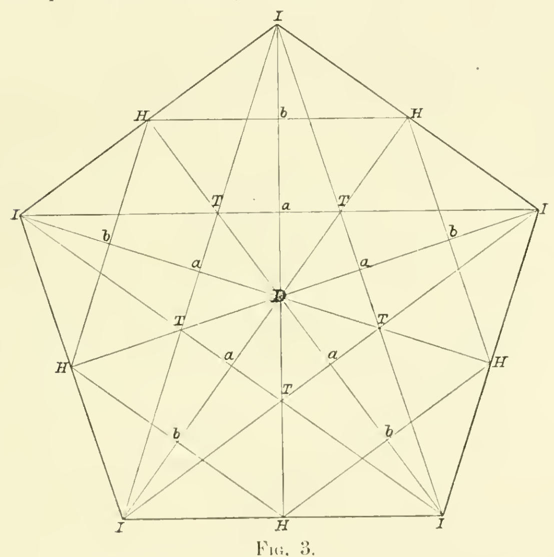


Fig. 3.
Projection gnomonique d'un pentagone sphérique sur le plan tangent en son centre, indiquant les points principaux.

Considérons les points I, et prenons deux d'entre eux aux extrémités d'un même diamètre comme pôles d'un grand cercle. Nous pourrons tracer 10 cercles, dits octaédriques, dont chacun

est perpendiculaire sur les trois primitifs qui se croisent à ses pôles. Les points de rencontre, désignés par *a*, divisent l'octaédrique en six arcs de 60° chacun. Il y a sur la sphère 60 points *a*.

Si nous prenions pour pôles les points H où les primitifs se croisent deux à deux, nous reproduirions les 15 primitifs eux-mêmes, puisque les points H divisent chaque primitif en quadrants.

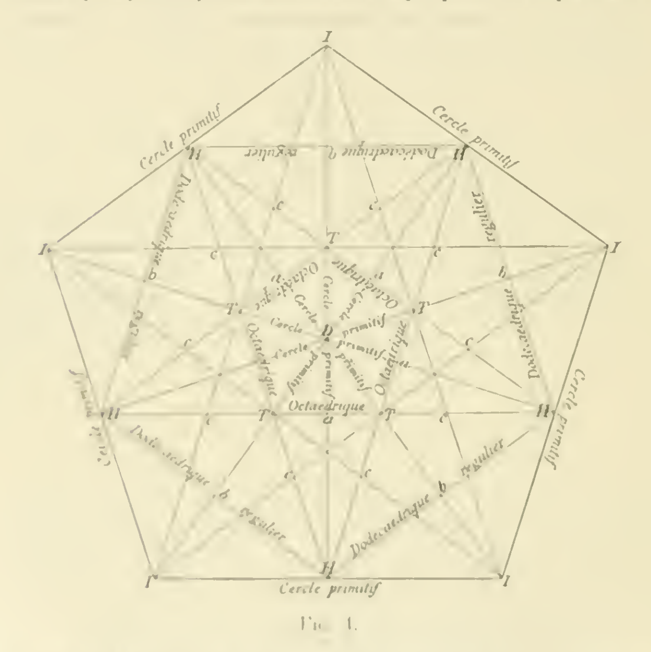


Fig. 1.

Les dodécaédriques réguliers et les octaédriques sont désignés sous le nom des cercles principaux.

Nous avons en ce moment à la surface du globe terrestre 31 grands cercles remarquables; ils se coupent en

12 points D;
20 points I;
30 points H;
60 points *a*;
60 points *b*;
60 points T;

Total : 242 points bien définis.

M. Pouyanne a donné le nom de semi-principaux aux grands cercles perpendiculaires à la fois sur plusieurs des cercles mentionnés ci-dessus, c'est-à-dire sur un primitif et un ou plusieurs principaux, ou bien sur plusieurs principaux. Comme il le fait remarquer, les nouveaux cercles auront nécessairement pour pôles les intersections de primitifs et de principaux, ou bien de principaux entre eux. Or il n'y a d'autres intersections de ce genre que les points T, *a* et *b*. Chacune des trois nouvelles espèces comprendra 30 cercles.

En un point T se coupent deux octaédriques et un primitif. Les cercles ayant pour pôles des points T seront donc perpendiculaires sur un primitif et deux octaédriques. Ils passeront par les pôles de ces derniers cercles, soit par un point H et deux points I. Ce sont les dodécaédriques rhomboïdaux d'Elie de Beaumont. Ils divisent en deux parties égales les angles droits H des triangles scalènes élémentaires. Six dodécaédriques rhomboïdaux se coupent en chaque point I, pôle d'octaédrique. Par conséquent, chaque octaédrique coupe les 6 dodécaédriques rhomboïdaux qui se coupent aux deux points I dont il dépend, en deux points *c* diamétralement opposés, qui sont à 90° des points I. Il y a sur chaque octaédrique 12 points *c* qui le partagent en arcs inégaux, alternativement de 44° 28′ 39″,04 et de 15° 31′ 20″,96, et qui sont subdivisés eux-mêmes en deux parties égales, les premiers par un point *a*, et les seconds par un point H.

Les cercles qui ont pour pôles les points a sont perpendiculaires sur un primitif et un octaédrique. Ils passent donc par un point H et un point I. Ils divisent en deux parties égales les angles I des triangles scalènes élémentaires.

Les cercles qui ont pour pôles les points b, sont perpendiculaires sur un primitif et un octaédrique régulier. Ils passent donc par un point H et par un point D. Ils sont bissecteurs des angles D des triangles élémentaires.

Pour désigner d'une manière claire et symétrique les intersections mutuelles de tous ces cercles, M. Pouyanne a proposé d'indiquer par :

$\alpha_1, \alpha_2, \alpha_3$ . . . les points situés sur les primitifs;
$\beta_1, \beta_2, \beta_3$ . . . » dodécaédriques réguliers;
$\gamma_1, \gamma_2, \gamma_3$ . . . » octaédriques;
$\delta_1, \delta_2, \delta_3$ . . . les intersections multiples de plusieurs cercles semi-principaux;
$\varepsilon_1, \varepsilon_2, \varepsilon_3$ . . . les intersections simples de deux cercles de ce dernier genre. (Voir planches I, II, III.)

Dans ce système de notations, γ_1 désigne l'intersection rectangulaire d'un octaédrique et d'un dodécaédrique rhomboïdal, qui est notée de la lettre e dans les publications d'Elie de Beaumont.

La série des cercles semi-principaux est caractérisée par la circonstance qu'ils sont perpendiculaires à la fois sur plusieurs cercles des deux premières séries. On pourrait, avec M. Pouyanne, définir des cercles d'une quatrième catégorie, par la condition qu'ils seront perpendiculaires sur plusieurs cercles des trois premières catégories. On trouverait

240 cercles de pôles α, normaux à un primitif, et au moins à un semi-principal;

240 cercles de pôles β, normaux à un dodécaédrique régulier et au moins à un semi-principal;
420 » » » γ » à un octaédrique et au moins à un semi-principal;
180 » » » δ » à plus de deux semi-principaux;
540 » » » ε » à un dodécaédrique rhomboïdal et à un deuxième semi-principal.

Mais cette énumération théorique, ces classifications progressives sont de pur luxe, si l'on peut s'exprimer ainsi. On aurait bien rarement à considérer les cercles de la quatrième catégorie, que l'on peut appeler cercles auxiliaires.

Après avoir défini les différents cercles que l'on peut avoir à considérer dans un réseau pentagonal aussi développé et compliqué que l'on voudra, il est aisé de suivre le parcours de l'un quelconque de ces cercles soit en le traçant sur une sphère, soit en se servant d'une projection gnomonique ayant pour centre un point H (pl. I), un point I (pl. II) ou un point D (pl. III). On sait que dans ce système de projection, tous les grands cercles sont représentés par des lignes droites, et que les angles dont le sommet est au centre de projection sont reproduits en vraie grandeur.

Par une série de calculs trigonométriques on peut déterminer les angles sous lesquels les divers cercles se rencontrent, et les segments qu'ils interceptent les uns sur les autres. Les résultats de ces calculs sont indiqués dans les tableaux suivants, dont la plupart des données sont empruntées au mémoire de M. Pouyanne, plusieurs fois cité dans les pages qui précèdent, et dont nous venons de reproduire divers passages intéressants.

Projection centrale d'un triangle élémentaire sur le plan tangent au sommet de l'angle droit.

Tableau premier.

Longueurs des arcs interceptés sur un cercle primitif.

Arcs à partir d'une extrémité du quadrant		Arcs partiels		Arcs à partir de l'autre extrémité du quadrant	
Arcs	Longueurs	Arcs	Longueurs	Arcs	Longueurs
$H\alpha$	8° 18′ 2″, 80	$H\alpha$	8° 18′ 2″, 80	HH	90° 0′ 0″
$H\alpha_5$	11 38 26, 61	$\alpha\alpha_5$	3 20 23, 81	$H\alpha$	81 41 57, 20
$H\alpha_2$	15 27 1, 59	$\alpha_5\alpha_2$	3 48 34, 98	$H\alpha_5$	78 21 33, 29
Ha	20 54 18, 58	$\alpha_2 a$	5 27 16, 99	$H\alpha_2$	74 32 58, 40
HD	31 43 2, 92	aD	10 48 44, 34	Ha	69 5 41, 42
HT	45	DT	13 16 57, 08	HD	58 16 57, 08
$H\alpha_3$	49 29 57, 47	$T\alpha_3$	4 29 57, 47	HT	45
$H\alpha_1$	54 6 36, 87	$\alpha_3\alpha_1$	4 36 39, 40	$H\alpha_3$	40 30 2, 53
Hb	58 16 57, 08	$\alpha_1 b$	4 10 20, 21	$H\alpha_1$	35 53 23, 13
$H\alpha_6$	61 39 36, 11	$b\alpha_6$	3 22 39, 03	Hb	31 43 2, 92
HI	69 5 41, 42	$\alpha_6 I$	7 26 5, 31	$H\alpha_6$	28 20 23, 89
$H\alpha_4$	80 18 22, 59	$I\alpha_4$	11 12 41, 17	HI	20 54 18, 58
HH	90	$\alpha_4 H$	9 41 37, 41	$H\alpha_4$	9 41 37, 41

Ha = 20° 54′ 18″, 58 = HI

aD = 10° 48′ 44″, 34 = Ib

DT = 13° 16′ 57″, 08 = bT

Tableau II.

Longueurs des arcs interceptés sur un dodécaédrique régulier.

Arcs mesurés à partir d'un point *H*		Arcs partiels		Arcs mesurés à partir d'un point *b*	
Arcs	Longueurs	Arcs	Longueurs	Arcs	Longueurs
$H\beta_2$	6° 38′ 43″, 30	$H\beta_2$	6° 38′ 43″, 30	bH	18° 0′ 0″
$H\beta$	9 43 56, 29	$\beta_2\beta$	3 5 12, 99	$b\beta_2$	11 21 16, 70
$H\beta_3$	11 49 6, 91	$\beta\beta_3$	2 5 10, 62	$b\beta$	8 16 3, 71
$H\beta_1$	13 36 49, 76	$\beta_3\beta_1$	1 47 42, 85	$b\beta_3$	6 10 53, 09
Hb	18	$\beta_1 b$	4 23 10, 24	$b\beta_1$	4 23 10, 24

Tableau III.

Longueurs des arcs interceptés sur un octaédrique.

Arcs mesurés à partir d'un point H				Arcs partiels				Arcs mesurés à partir d'un point a			
Arcs	Longueurs			Arcs	Longueurs			Arcs	Longueurs		
$H\gamma_6$	6°	42'	58'', 57	$H\gamma_6$	6°	42'	8'', 57	aH	30°	0'	0''
$H\gamma_3$	7	45	40, 48	$\gamma_6\gamma_3$	1	2	41, 91	$a\gamma_6$	23	17	1, 43
$H\gamma_2$	10	21	44, 92	$\gamma_3\gamma_2$	2	36	4, 44	$a\gamma_3$	22	14	19, 52
$H\gamma_1$	13	3	2, 69	$\gamma_2\gamma_1$	2	41	17, 77	$a\gamma_2$	19	38	15, 08
$H\gamma$	15	31	20, 96	$\gamma_1\gamma$	2	28	18, 27	$a\gamma_1$	16	56	57, 31
$H\gamma_4$	17	33	49, 43	$\gamma\gamma_4$	2	2	28, 47	$a\gamma$	14	28	39, 04
HT	22	14	19, 52	γ_4T	4	40	30, 09	$a\gamma_4$	12	26	10, 57
$H\gamma_5$	26	30	43, 18	$T\gamma_5$	4	16	23, 66	aT	7	45	40, 48
Ha	30			$\gamma_5 a$	3	29	16, 82	$a\gamma_5$	3	29	16, 82

$H\gamma_6 = T\gamma = 6°\ 42'\ 58'', 57$

$H\gamma_3 =$ [illegible] $= Ta = 7°\ 45'\ 40'', 48$

Tableau IV.

Longueurs des arcs interceptés sur un bissecteur d'angle H.

(Dodécaédrique rhomboïdal.)

Arcs mesurés dans le sens *HT*				Arcs partiels				Arcs mesurés dans le sens *TH*			
Arcs	Longueurs			Arcs	Longueurs			Arcs	Longueurs		
$H\varepsilon_8$	6°	20′	59″, 82	$H\varepsilon_8$	6°	20′	59″, 82	TH	90°	0′	0″
$H\varepsilon$	8	29	30, 04	$\varepsilon_8\varepsilon$	2	8	30, 22	$T\varepsilon_8$	83	39	0, 18
$H\delta_1$	10	43	2, 30	$\varepsilon\delta_1$	2	13	32, 26	$T\varepsilon$	81	30	29, 96
$H\varepsilon_1$	12	46	38, 64	$\delta_1\varepsilon_1$	2	3	36, 34	$T\delta_1$	79	16	57, 70
$H\alpha_1$	18	27	41, 81	$\varepsilon_1\alpha_1$	5	41	3, 17	$T\varepsilon_1$	77	13	21, 36
$H\delta$	25	14	21, 86	$\alpha_1\delta$	6	46	40, 05	$T\alpha_1$	71	32	18, 19
$H\gamma_2$	28	22	37, 57	$\delta\gamma_2$	3	8	15, 71	$T\delta$	64	45	38, 14
$H\alpha$	32	18	41, 53	$\gamma_2\alpha$	3	56	3, 96	$T\gamma_2$	61	37	22, 43
$H\gamma_3$	35	15	51, 79	$\alpha\gamma_3$	2	57	10, 26	$T\alpha$	57	41	18, 47
$H\varepsilon_3$	36	44	30, 46	$\gamma_3\varepsilon_3$	1	28	38, 67	$T\gamma_3$	54	44	8, 21
$H\varepsilon$	38	43	13, 84	$\varepsilon_3\varepsilon$	1	58	43, 38	$T\varepsilon_3$	53	15	29, 54
$H\beta$	41	9	16, 19	$\varepsilon\beta$	2	26	2, 35	$T\varepsilon$	51	16	46, 16
$H\delta_2$	43	51	1, 29	$\beta\delta_2$	2	41	45, 10	$T\beta$	48	50	43, 81
$H\varepsilon_7$	46	30	30, 52	$\delta_2\varepsilon_7$	2	39	29, 23	$T\delta_2$	46	8	58, 71
HI	54	44	8, 19	$\varepsilon_7 I$	8	13	37, 67	$T\varepsilon_7$	43	29	29, 48
$H\varepsilon_6$	62	12	31, 30	$I\varepsilon_6$	7	28	23, 11	TI	35	15	51, 81
$H\varepsilon_5$	63	23	57, 82	$\varepsilon_6\varepsilon_5$	1	11	26, 52	$T\varepsilon_6$	27	47	28, 70
$H\beta_1$	66	23	38, 03	$\varepsilon_5\beta_1$	2	59	40, 21	$T\varepsilon_5$	26	36	2, 18
$H\varepsilon_1$	69	31	53, 75	$\beta_1\varepsilon_1$	3	8	15, 72	$T\beta_1$	23	36	21, 97
$H\delta$	72	27	5, 84	$\varepsilon_1\delta$	2	55	12, 09	$T\varepsilon_1$	20	28	6, 25
$H\gamma_1$	74	53	18, 07	$\delta\gamma_1$	2	26	2, 23	$T\delta$	17	32	54, 16
$H\varepsilon_4$	76	44	14, 33	$\gamma_1\varepsilon_4$	1	51	6, 26	$T\gamma_1$	15	6	51, 93
$H\alpha_2$	80	31	23, 76	$\varepsilon_1\alpha_2$	3	47	9, 43	$T\varepsilon_4$	13	15	45, 67
$H\varepsilon_2$	85	43	50, 59	$\alpha_2\varepsilon_2$	5	12	26, 83	$T\alpha_2$	9	28	36, 24
HT	90			$\varepsilon_2 T$	4	16	9, 41	$T\varepsilon_2$	4	16	9, 41

Tableau V.

Longueurs des arcs interceptés sur un bissecteur d'angle I.

Arcs mesurés dans le sens *IH*				Arcs partiels				Arcs mesurés dans le sens *HI*			
Arcs	Longueurs			Arcs	Longueurs			Arcs	Longueurs		
$I\beta_3$	12°	26′	10″,61	$I\beta_3$	12°	26′	10″,61	HI	90°	0′	0″
$I\beta_1$	15	14	51,68	$\beta_3\beta_1$	2	48	41,07	$H\beta_3$	77	33	49,39
$I\gamma_2$	19	38	15,07	$\beta_1\gamma_2$	4	23	23,39	$H\beta_1$	74	45	8,32
[illegible]	23	48	0,68	[illegible]	4	9	45,61	$H\gamma_2$	70	21	44,93
$I\varepsilon_1$	27	18	42,24	[illegible]	3	30	41,56	[illegible]	66	41	59,32
$I\gamma$	30			$\varepsilon_1\gamma$	2	41	17,76	$H\varepsilon_1$	62	41	17,76
[illegible]	35	30	48,11	[illegible]	5	30	48,11	$H\gamma$	60		
[illegible]	43	3	2,64	[illegible]	7	32	14,53	[illegible]	54	29	11,89
$I\alpha$	49	6	23,74	[illegible]	6	3	21,10	[illegible]	46	56	57,36
[illegible]	52	14	19,49	[illegible]	3	7	55,75	$H\alpha$	40	53	36,26
[illegible]	54	59	1,63	[illegible]	2	44	42,14	[illegible]	37	45	40,51
$I\beta_2$	56	30	43,24	[illegible]	1	31	41,61	[illegible]	35	0	58,37
$I\alpha_1$	61	50	34,22	$\beta_2\alpha_1$	5	19	50,98	$H\beta_2$	33	29	16,76
[illegible]	66	35	12,41	[illegible]	4	44	38,19	$H\alpha_1$	28	9	25,78
[illegible]	68	49	43,32	[illegible]	2	14	30,91	[illegible]	23	24	47,59
[illegible]	71	41	46,28	[illegible]	2	52	2,96	[illegible]	21	10	16,68
[illegible]	75	1	4,02	[illegible]	3	19	17,74	[illegible]	18	18	13,72
[illegible]	78	26	44,33	[illegible]	3	25	40,31	[illegible]	14	58	55,98
IH	90			[illegible]	11	33	15,67	[illegible]	11	33	15,67

Tableau VI.

Longueurs des arcs interceptés sur un bissecteur d'angle D.

Arcs mesurés dans le sens DH				Arcs partiels				Arcs mesurés dans le sens HD			
Arcs	Longueurs			Arcs	Longueurs			Arcs	Longueurs		
$D\gamma_5$	11°	21'	16'', 66	$D\gamma_5$	11°	21'	16'', 66	HD	90°		
$D\varepsilon_2$	13	56	24, 11	$\gamma_5\varepsilon_2$	2	35	7, 45	$H\gamma_5$	78	38	43, 34
$D\gamma$	18			$\varepsilon_2\gamma$	4	3	35, 89	$H\varepsilon_2$	76	3	25, 89
$D\delta$	21	52	53, 16	$\gamma\delta$	3	52	53, 46	$H\gamma$	72		
$D\delta_1$	25	11	3, 25	$\delta\delta_1$	3	18	9, 79	$H\delta$	68	7	6, 54
$D\beta$	27	43	56, 27	$\delta_1\beta$	2	32	53, 24	$H\delta_1$	64	48	56, 75
$D\alpha_4$	33	1	2, 65	$\beta\alpha_4$	5	17	6, 38	$H\beta$	62	16	3, 73
$D\delta_2$	37	15	55, 89	$\alpha_4\delta_2$	4	14	53, 02	$H\alpha_4$	56	58	57, 35
$D\beta_1$	40	23	10, 26	$\delta_2\beta_1$	3	7	14, 37	$H\delta_2$	52	43	64, 11
$D\alpha_1$	46	26	13, 22	$\beta_1\alpha_1$	6	3	2, 96	$H\beta_1$	49	36	49, 74
$D\gamma$	53	59	59, 98	$\alpha_1\gamma$	7	33	46, 76	$H\alpha_1$	43	33	46, 78
$D\alpha_2$	59	33	13, 03	$\gamma\alpha_2$	5	33	13, 05	$H\gamma$	36	0	0, 02
$D\gamma_1$	65	49	6, 94	$\alpha_2\gamma_1$	6	15	53, 91	$H\alpha_2$	30	26	46, 97
$D\alpha_3$	70	2	7, 35	$\gamma_1\alpha_3$	4	13	0, 41	$H\gamma_1$	24	10	53, 06
$D\delta$	77	20	46, 06	$\alpha_3\delta$	7	18	38, 71	$H\alpha_3$	19	57	52, 65
$D\varepsilon_3$	82	6	0, 85	$\delta\varepsilon_3$	4	45	14. 79	$H\delta$	12	39	13, 94
DH	90			ε_3H	7	53	59, 15	$H\varepsilon_3$	7	53	59, 15

Tous ces arcs sont déterminés avec le degré de précision que comporte l'usage de tables de logarithmes à 7 décimales. Pour faire apprécier cette exactitude, Elie de Beaumont a remarqué qu'une seconde de degré terrestre est égale à environ 30 mètres.

Au point H de la mer de Chine, par exemple, doivent converger 13 grands cercles. Si on détermine les positions de ces grands cercles avec le degré d'exactitude que comporte l'usage des tables de Callet, on voit que le dôme du Panthéon étant placé en ce point H, les 13 cercles se couperaient tous à l'intérieur du dôme.

La précision du calcul est donc bien supérieure à celle que comportent les observations le mieux faites.

Il est intéressant de connaître, non seulement les longueurs des segments que déterminent par leurs intersections réciproques les primitifs, les principaux et les semi-principaux, mais encore les angles qu'ils forment entre eux.

Voici, d'après M. Pouyanne, quels sont ces angles.

TABLEAU VII.

Angles d'un cercle primitif avec les cercles principaux et semi-principaux.

Points d'intersection	Angles	Valeurs des angles	Nature du second cercle
H	DHT	20° 54′ 18″, 58	Octaédrique
	$DH\alpha_3$	31 43 2, 92	Bissecteur d'angle D
	$DH\alpha_1$	45	Dodécaédrique rhomboïdal
	DHb	58 16 57, 08	Dodécaédrique régulier
	$DH\alpha_6$	69 5 41, 42	Bissecteur d'angle I
α	$D\alpha\alpha_3 = H\alpha\alpha_4$	49 47 49, 30	Bissecteur d'angle I
	$D\alpha\alpha_1 = H\alpha I$	69 17 42, 67	Dodécaédrique rhomboïdal
α_5	$D\alpha_5\alpha_3 = H\alpha_5 I$	62 9 16, 86	Bissecteur d'angle I
α_2	$D\alpha_2 T = H\alpha_2 I$	55 6 21, 23	Dodécaédrique rhomboïdal
	$D\alpha_2\alpha_3 = H\alpha_2\alpha_1$	80 39 1, 05	Bissecteur d'angle D
T	$DTa = HTI$	54 44 8, 19	Octaédrique
	$DT\alpha_2$	90	Dodécaédrique rhomboïdal
α_3	$D\alpha_3\alpha_2 = I\alpha_3 H$	64 49 43, 49	Bissecteur d'angle D
	$D\alpha_3\alpha_1 = I\alpha_3\alpha$	83 40 10, 10	Bissecteur d'angle I
α_1	$D\alpha_1\alpha_2 = I\alpha_1\alpha_4$	46 30 46, 55	Bissecteur d'angle D
	$D\alpha_1\alpha = I\alpha_1 H$	77 22 42, 89	Dodécaédrique rhomboïdal
α_6	$D\alpha_6 H = I\alpha_6\alpha_4$	79 43 22, 13	Bissecteur d'angle I
I	$HI\alpha = DI\alpha_2$	22 14 19, 52	Dodécaédrique rhomboïdal
	$HI\alpha_2 = DI\alpha$	37 45 40, 48	Dodécaédrique rhomboïdal
α_1	$H\alpha_4\alpha = I\alpha_4\alpha_6$	40 54 29, 04	Bissecteur d'angle I
	$H\alpha_1 D = I\alpha_4\alpha_1$	74 45 35, 41	Bissecteur d'angle D

TABLEAU VIII.

Angles d'un dodécaédrique régulier avec les autres cercles principaux et semi-principaux.

[illegible]	Angles	Valeurs des angles	Nature du second cercle
β	$I\beta b$	53° 1' 21", 10	Dodécaédrique rhomboïdal
	$D\beta b$	73 57 17, 80	Bissecteur d'angle D
β_1	$H\beta_1\alpha_1$	43 38 48, 94	Bissecteur d'angle D
	$I\beta_1 b$	68 10 35, 53	Dodécaédrique rhomboïdal
β_2	$H\beta_2\alpha$	72 19 48, 97	Bissecteur d'angle I
β_3	$I\beta_3 b$	60 35 7, 96	Bissecteur d'angle I

TABLEAU IX.

Angles d'un octaédrique avec les cercles semi-principaux.

[illegible]	Angles	Valeurs des angles	Nature du second cercle
γ	$D\gamma T$	37° 22' 38", 50	Bissecteur d'angle D
	$H\gamma\alpha$	41 48 37, 22	Bissecteur d'angle I
	$D\gamma\alpha_2$	63 26 5, 78	Bissecteur d'angle D
γ_1	$H\gamma_1\alpha$	29 13 13, 20	Bissecteur d'angle I
	$H\gamma_1 I$	75 23 8, 40	Dodécaédrique rhomboïdal
γ_2	$H\gamma_2\alpha$	18 39 26, 76	Dodécaédrique rhomboïdal
	$H\gamma_2 I$	82 11 6, 18	Bissecteur d'angle I
γ_3	$H\gamma_3 I$	90	Dodécaédrique rhomboïdal
γ_4	$H\gamma_4\alpha_1$	60 35 7, 96	Bissecteur d'angle D
γ_5	$D\gamma_5\alpha$	72 19 18, 68	Bissecteur d'angle D
γ_6	$I\gamma_6\alpha$	70 31 43, 61	Bissecteur d'angle I

Tableau X.

Intersections multiples de cercles semi-principaux.

Points d'intersection	Angles	Valeurs des angles	Nature des deux cercles
δ	$D\delta\alpha_2 = H\delta\alpha$	38° 3′32″, 85	Bissect. de D et Dodécaédr. rhomb.
	$H\delta\alpha_4$	47 52 10, 49	Deux Bissecteurs d'angles D
	$\alpha_2\delta\alpha$	56 0 43, 81	Deux Dodéeaédriques rhomboïdaux
δ_1	$I\delta_1\alpha_4$	45 30 14, 78	Bissecteur de I et Bissecteur de D
	$H\delta_1\alpha_4$	60 52 51, 71	Dodéeaédr. rhomb. et Bissect. de D
	$I\delta_1\alpha_1$	73 36 53, 51	Bissect. de I et Dodécaédr. rhomb.
δ_2	$I\delta_2\alpha_6$	42 23 37, 76	Dodéeaédr. rhomb. et Bissect. de I
	$H\delta_2\alpha_4$	54 12 9, 62	Bissecteurs de deux angles I
	$I\delta_2\alpha_4$	83 24 12, 62	Dodécaédr. rhomb. et Bissect. de D
γ	$\alpha_2\gamma\alpha_5$	37 22 38, 50	Bissecteur de D et Bissecteur de I

Tableau XI.

Intersections simples de cercles semi-principaux.

Points d'intersection	Angles	Valeurs des angles	Nature des deux cercles
ε	$H\varepsilon\alpha$	66° 8′ 22″, 81	Deux Dodéeaédriques rhomboïdaux
ε_1	$H\varepsilon_1\alpha_2$	81 6 42, 12	Deux Dodécaédriques rhomboïdaux
ε_2	$D\varepsilon_2T$	72 29 50, 33	Dodécaédr. rhomb. et Bissecteur de D
ε_3	$H\varepsilon_3\alpha$	79 17 16, 46	Dodécaédr. rhomb. et Bissecteur de D
ε_4	$I\varepsilon_4\alpha_3$	62 50 33, 61	Dodécaédr. rhomb. et Bissect. de I
ε_5	$I\varepsilon_5\alpha_6$	57 41 47, 59	Dodécaédr. rhomb. et Bissect. d'angle I
ε_6	$I\varepsilon_6\alpha_6$	78 13 18, 37	Dodécaédr. rhomb. et Bissect. d'angle I
ε_7	$I\varepsilon_7\alpha_6$	62 50 33, 61	Dodécaédr. rhomb. et Bissect. d'angle I
ε_8	$H\varepsilon_8\alpha$	94 28 18, 49	Dodécaédr. rhomb. et Bissect. d'angle I

Reprenons maintenant les points les plus remarquables H, D, T, T, a, b en indiquant les cercles qui s'y croisent, y compris les auxiliaires que l'on peut avoir quelquefois occasion de considérer.

Tableau XII.[1]

Cercles auxiliaires passant par un point H.

Désignation	Pôles	Angles avec un primitif
H a b b a	x_1	9° 41′ 37″, 41
Octaédrique	I	20 54 18, 58
H a a	z_1	28 20 23, 89
Bissecteur d'angle D	b	31 43 2, 92
H b T T b	x_1	35 53 23, 13
H b a a b	z_3	40 30 2, 53
Dodécaédrique rhomboïdal	T	45
Dodécaédrique régulier	D	58 16 57, 08
Bissecteur d'angle I	a	69 5 41, 42
H T b b T	z_2	74 32 58, 41
H a a	x	78 21 33, 39
H a T T a	x	81 41 57, 20

1. Dans ce tableau et les tableaux suivants le mode de désignation des cercles [illegible] Bravais a fait usage dans ses publications.

Tableau XIII.

Cercles auxiliaires passant en un point D.

Designation	Pôles	Angles avec un primitif
D c a	β_2	6° 38′ 43″, 30
D T b	β	9 43 56, 29
D a c	β_3	11 49 6, 91
D T b	β_1	13 36 49, 76

Tableau XIV.

Cercles auxiliaires passant en un point I.

Désignation	Pôles	Angles avec un primitif
I a	γ_6	6° 42′ 58″, 57
I T	γ_3	7 45 40, 48
I T a	γ_2	10 21 44, 92
I a T	γ_1	13 3 2, 69
I a b b	γ	15 31 20, 96
I b c	γ_4	17 33 49, 43
Dodéc. rhomb.	T	22 14 19, 52
I c b	γ_5	26 30 43, 18

Tableau XV.

Cercles passant en un point T.

[illegible]	[illegible]	[illegible]		
Ta	ε_8	6°	20′	59″,82
TT	ε	8	29	30,04
Tabc	δ_1	10	43	2,30
TT	ε_1	12	46	38,64
HbTTb	α_1	18	27	41,81
TTcbcb	δ	25	14	21,86
ITa	γ_2	28	22	37,57
HaTTa	α	32	18	41,53
IT	γ	35	15	51,79
Tb	[illegible]	36	11	30,46
TT	ε	38	43	13,81
DTb	β	41	9	16,19
Tcab	[illegible]	43	51	1,29
Ta	[illegible]	46	30	30,52
Tca	[illegible]	62	12	31,30
Ta	[illegible]	63	23	57,82
DTb	β_1	66	23	38,03
IT	ζ_1	69	31	53,75
TTcbcb	[illegible]	72	27	5,84
IaI	γ_1	74	53	8,07
Ia	η_1	76	11	11,53
HIbbT	α_2	80	51	23,76
Tb	γ_2	85	13	50,59

Tableau XVI.

Cercles auxiliaires passant en un point a.

Désignation	Pôles	Angles avec un primitif	Désignation	Pôles	Angles avec un primitif
Tbac	δ_2	11° 33′ 15″, 67	HaTTa	α	40° 53′ 36″, 26
Ta	ε_3	14 58 55, 98	IaT	γ_1	46 56 57, 36
Iabb	γ	15 31 20, 96	Hbaab	α_3	54 29 11, 89
Haa	α_6	18 18 13, 72	Ibba	γ	60
Tca	ε_6	21 10 16, 67	Ta	ε_4	62 41 17, 65
Ta	ε_7	23 24 47, 59	Haa	α_5	66 11 59, 32
Habba	α_1	28 9 25, 78	ITa	γ_2	70 21 44, 93
Dca	β_2	33 29 16, 76	Tabc	δ_1	74 45 8, 32
Ta	ε_8	35 0 58, 37	Dac	β_3	77 33 49, 39
Ia	γ_6	37 45 40, 62			

Tableau XVII.

Cercles auxiliaires passant en un point b.

Désignation	Pôles	Angles avec un primitif	Désignation	Pôles	Angles avec un primitif
Tb	ε_3	7° 53′ 59″, 15	DTb	β	62 16 3, 73
TTcbcb	δ	12 39 13, 94	Tabc	δ_1	64 48 57, 75
Hbaab	α_3	19 57 52, 65	Haa	α_5	66 11 59, 32
Ibc	γ_4	24 10 53, 04	TTcbcb	δ	68 7 6, 54
HTbbT	α_2	30 26 46, 95	ITa	γ_2	70 21 44, 93
Ibba	γ	36	Ibba	γ	72
HbTTb	α_1	43 33 46, 76	Tabc	δ_1	74 45 8, 32
DTb	β_1	49 36 49, 74	Tb	ε_2	76 3 35, 89
Tbac	δ_2	52 44 4, 11	Dac	β_3	77 33 49, 39
Habba	α_1	56 58 57, 35	Icb	γ_5	78 38 43, 34

Tableau XVIII.

Tracé des cercles auxiliaires.

[illegible]	Nombre d'Él... [illegible]	[illegible] sur une demi-circonférence
α	HaTTa	H [illegible] a T [illegible] T a [illegible] H
α_1	HbTTb	H [illegible] b [illegible] T T [illegible] b [illegible] H
α_2	HTbbT	H [illegible] T [illegible] b b [illegible] T [illegible] H
α_3	Hbaab	H [illegible] b [illegible] a a [illegible] b [illegible] H
α_4	Habba	H [illegible] a [illegible] b [illegible] b [illegible] a [illegible] H
α_5	Haa	H [illegible] a [illegible] a [illegible] H
α_6	Haa	H [illegible] a a [illegible] H
β	DTb	D [illegible] T [illegible] b [illegible] D
β_1	DTb	D [illegible] T [illegible] b [illegible] D
β_2	Dea	D [illegible] a [illegible] D
[illegible]	Dac	D [illegible] a [illegible] D
[illegible]	Iabb	I [illegible] a [illegible] b [illegible] b [illegible] I
[illegible]	IaT	I a [illegible] T [illegible] I
[illegible]	ITa	I [illegible] T [illegible] a [illegible] I
[illegible]	IT	I [illegible] T [illegible] I
[illegible]	Ibc	I [illegible] b [illegible] I
[illegible]	Icb	I [illegible] b [illegible] I
[illegible]	Ia	I [illegible] a [illegible] I
[illegible]	TTcbcb	T [illegible] T [illegible] b [illegible] b [illegible] T
[illegible]	Tabc	T [illegible] a b [illegible] T
[illegible]	Tbac	T [illegible] b [illegible] a [illegible] T
[illegible]	TT	T [illegible] T [illegible] T
[illegible]	TT	T [illegible] T [illegible] T
[illegible]	Tb	T [illegible] b [illegible] T
[illegible]	Tb	T [illegible] b [illegible] T
[illegible]	Ta	T [illegible] a T
[illegible]	Ta	T a [illegible] T
[illegible]	Tac	T [illegible] a [illegible] T
[illegible]	Ta	T a [illegible] T
[illegible]	Ta	T [illegible] a [illegible] T

DEUXIÈME PARTIE

Orientation du réseau pentagonal.

Le réseau pentagonal étant, d'après ce qui précède, bien défini au point de vue géométrique, voyons comment il s'applique à la surface du globe terrestre.

D'abord par des tâtonnements matériels et mécaniques, puis par le calcul et l'étude des directions des grandes chaînes de montagnes, Elie de Beaumont a cherché quelle était la position qu'il convenait d'assigner au réseau. Dans une note présentée à l'Académie des Sciences, le 11 août 1851, il a fixé comme suit la position d'un pentagone dans lequel l'Europe entière se trouve renfermée.

Le centre D de ce pentagone se trouve en Saxe, près de Remda :

Latitude . . . . 50° 46′ 3″, 08 N.
Longitude . . . 8° 53′ 31″, 08 E.

L'orientation de l'un des cercles primitifs qui se croisent en ce point, de celui qui passe par le sommet de l'Etna, est N. 13° 9′ 41″, 00 O.

Ces trois données numériques fixent complétement la position à la surface du globe du réseau tout entier. Si des observations ultérieures obligeaient un jour à modifier cette installation, il ne pourrait y avoir lieu, dit Elie de Beaumont, qu'à un très léger déplacement.

Ce point de départ étant admis, nous allons suivre la direction des cercles primitifs et principaux. Chaque série est classée en commençant par les cercles les moins inclinés sur l'équateur. Le

parcours de chacun d'eux est indiqué en allant de l'Ouest à l'Est par le Nord, c'est-à-dire dans le sens du mouvement des aiguilles d'une montre. Ces indications permettront de se rendre nettement compte de la direction des différents cercles du réseau, en ayant sous les yeux un atlas géographique ordinaire. Or, dans l'étude du réseau, la netteté et la clarté des idées sont de la plus grande importance. Bien des préjugés contre les idées d'Elie de Beaumont s'évanouissent dès que l'on cesse de se contenter de généralités vagues et sommaires, et que l'on précise les indications de la théorie en leur donnant du corps et de la réalité.

Du reste, la conception du réseau pentagonal ne s'est développée que peu à peu dans l'esprit de son créateur. A mesure qu'Elie de Beaumont poursuivait ses recherches, il en consignait les résultats dans diverses communications à l'Académie des Sciences de Paris, dans ses leçons à l'Ecole des Mines et au Collége de France, dans sa notice sur les systèmes de montagnes dont la publication s'est prolongée pendant plusieurs années, dans un rapport sur les progrès de la stratigraphie publiée à l'occasion de l'exposition universelle de 1867, etc. Ces diverses publications sont devenues très rares, et l'on peut dire qu'il serait actuellement impossible de s'en procurer une collection complète. Quelques-unes sont très volumineuses; la lecture en est quelquefois difficile, parce que les idées de l'auteur se sont progressivement développées et coordonnées pendant une période de vingt années. Il en résulte que bien des personnes n'ont pu en avoir qu'une connaissance vague et superficielle.

Il est donc utile de grouper les résultats auxquels Elie de Beaumont est arrivé successivement, et qui sont disséminés dans toutes ces publications, de les compléter sur quelques points, et de les présenter sous la forme la plus convenable pour faciliter l'étude du réseau pentagonal.

Les premiers tableaux sont consacrés aux cercles primitifs. Nous indiquerons d'abord leur nom, leur inclinaison sur l'équateur,[1] et leurs points d'intersection avec ce dernier cercle.

Nous avons vu dans la première partie que les 15 grands cercles primitifs peuvent être groupés en 5 systèmes trirectangulaires.

Voici quels sont ces groupements :

I. — Etna. — Groënland et Chili. — Équatorial.

II. — Lisbonne. — Saint Elie. — Floride et Terre d'Arnhem.

III. — Lac Supérieur. — Saint Kilda. — Cataractes du Nil et Valdivia.

IV. — Cuba et Cap Sandy. — Nouvelle Zemble. — Montagnes Rocheuses et îles Galapagos.

V. — Presqu'île d'Alaska et Terre de Van Diemen. — Land's End. — Cap Castle.

Elie de Beaumont a fait sur quelques-uns des cercles primitifs quelques remarques de nature à suggérer la construction de mappemondes et de planisphères intéressants.

Le primitif Équatorial divise le globe en deux hémisphères très dissemblables, presque toutes les terres étant renfermées dans celui qui contient le pôle boréal.

Le primitif du Groënland et du Chili est une des grandes lignes du continent américain. Il forme en même temps, depuis l'embouchure de l'Obi jusqu'à l'île d'Hainan, un des principaux diamètres de l'Asie.

Le primitif de Lisbonne forme, depuis l'embouchure du Tage jusqu'à l'île de Formose, un des plus grands diamètres de l'ancien continent tout entier; il constitue en même temps une des grandes lignes de l'Amérique méridionale, depuis le nord du Brésil jusqu'au Sud du Chili.

1. D'après la communication faite par Elie de Beaumont, à l'Académie des Sciences, le 20 juillet 1863.

Le primitif du Mont Saint Élie divise le globe en deux hémisphères dont l'un renferme la totalité de l'océan Atlantique et des terres qui le bordent de part et d'autre.

Le primitif de la presqu'île d'Alaska et de la Terre de Van Diemen embrasse le continent américain, et la presque totalité des terres polaires antarctiques.

Après avoir énuméré les grands cercles primitifs, nous indiquerons la latitude et la longitude des points H, I, D, T, a, b par lesquels passe chacun d'eux et la position géographique de ces points. Cette dernière donnée, utile lorsque l'on n'a pas un atlas sous la main, est d'ailleurs plus ou moins approximative suivant l'échelle et le degré de précision des cartes que l'on peut consulter.

Tableaux A.

Énumération des cercles primitifs.

N°	Primitif	Inclinaison sur l'équateur	Intersection avec l'équateur	
1	Équatorial	10° 10′ 49″,25	58° 39′ 28″,38 E.	121° 20′ 11″,62 O.
2	Cuba et Cap Sandy	25 26 14,80	131 20 39,91 O.	48 39 20,09 E.
3	Floride et Terre d'Arnhem	33 48 9,51	152 51 19,95 E.	27 8 10,05 O.
4	Valdivia et Cataractes du Nil	40 37 11,73	0 12 5,83 E.	179 47 54,17 O.
5	Cap Castle	46 36 39,37	52 45 37,35 E.	127 14 22,65 O.
6	Land's End	50 56 2,59	87 20 41,54 O.	92 39 18,46 E.
7	Lisbonne	57 14 1,83	43 7 46,94 O.	136 52 13,06 E.
8	Saint Kilda	61 24 45,81	129 14 35,31 O.	50 45 24,69 E.
9	Lac Supérieur et San Thomé	63 18 9,35	125 12 18,83 E.	54 47 41,17 O.
10	Alaska et Van Diemen	68 47 11,56	164 17 27,09 E.	15 42 32,31 O.
11	[illegible]	69 21 13,28	86 17 50,93 E.	93 42 9,07 E.
12	Nouvelle Zemble	75 47 22,40	9 10 31,47 E.	170 49 28,53 E.
13	Etna	81 44 12,20	160 50 29,40 O.	19 9 30,60 E.
14	Mont Saint Élie	82 35 52,76	51 39 59,92 E.	128 20 0,08 O.
15	Groënland et Chili	84 18 [illegible]	69 51 43,64 O.	110 8 16,36 E.

1. *Primitif équatorial.*

Points	Latitude			Longitude			Situation géographique
T	1°	6′	30″, 16 N.	64°	32′	45″, 64 E.	S. O. des îles Maldives. N. O. des îles Peros Banhos.
b	3	30	25, 71 N.	77	37	18, 29 E.	S. de l'île Ceylan.
I	5	19	50, 80 N.	88	18	41, 37 E.	S. O. des îles Nicobar.
H	8	16	47, 81 N.	109	9	30, 51 E.	Mer de Chine.
I	10	8	45, 08 N.	130	15	23, 10 E.	O. des îles Palaos.
b	10	35	34, 52 N.	141	14	22, 23 E.	E. des îles Palaos.
T	10	37	16, 71 N.	154	45	14, 08 E.	N. des îles Carolines.
D	10	4	31, 03 N.	168	14	44, 51 E.	Iles Marshall.
a	9	13	40, 05 N.	179	10	48, 11 E.	E. des îles Marshall.
H	6	41	56, 45 N.	159	51	43, 73 O.	S. des îles Sandwich (Hawaii).
a	3	18	2, 36 N.	139	9	7, 67 O.	N. des îles Marquises.
D	1	20	52, 15 N.	128	30	30, 72 O.	Pacifique, N. E. des îles Marquises.
T	1	6	30, 16 S.	115	27	14, 36 O.	O. des îles Galapagos.
b	3	30	25, 71 S.	102	22	41, 71 O.	S. O. des îles Galapagos.
I	5	19	50, 80 S.	91	41	18, 63 O.	S. E. des îles Galapagos.
H	8	16	47, 81 S.	70	50	29, 49 O.	Rio Beni.
I	10	8	45, 08 S.	49	44	36, 90 O.	Brésil (E. du Rio Tocantins).
b	10	35	34, 52 S.	38	45	37, 77 O.	Côtes du Brésil.
T	10	37	16, 71 S.	25	14	45, 92 O.	S. O. de l'île Ascension.
D	10	4	31, 03 S.	11	45	15, 49 O.	E. de l'île Ascension.
a	9	13	40, 05 S.	0	49	11, 89 O.	Golfe de Guinée.
H	6	41	56, 45 S.	20	8	16, 27 E.	Afrique centrale.
a	3	18	2, 36 S.	40	50	52, 33 E.	E. de Mélinde.
D	1	20	52, 15 S.	51	29	29, 28 E.	N. O. des îles Seychelles.

2. *Primitif de Cuba et du Cap Sandy.*

D	1°	20′	52″, 15 N.	128°	30′	30″, 72 O.	N. E. des îles Marquises.
a	5	56	38, 73 N.	118	41	57, 10 O.	Pacifique, N. O. des îles Galapagos.
H	14	12	37, 66 N.	99	10	31, 49 O.	Golfe de Tehuantepec.

Point	Latitude			Longitude			Situation géographique
a	20°	47'	56",48 N.	78°	20'	48",60 O.	Côte N. E. de l'île de Cuba.
D	23	12	40,35 N.	66	58	29,98 O.	E. des îles Lucayes.
T	25	0	44,09 N.	52	32	59,49 O.	Atlantique, N. E. des Petites Antilles.
b	25	23	47,70 N.	37	52	6,13 O.	S. O. des îles Açores.
I	24	38	10,17 N.	25	57	44,71 O.	S. O. des îles Canaries.
H	20	38	16,69 N.	3	42	8,89 O.	Désert du Sahara, près de Tombouctou.
I	13	59	5,64 N.	17	4	53,19 E.	E. du lac Tsad.
b	9	49	55,96 N.	27	17	13,67 E.	Bahr el Arab.
T	4	20	17,77 N.	39	28	42,78 E.	Côte de Somal.
D	1	20	52,15 S.	51	29	29,28 E.	N. O. des îles Seychelles.
a	5	56	38,73 S.	61	18	2,90 E.	O. des îles Peros Banhos.
H	14	12	37,66 S.	80	49	28,51 E.	S. E. des îles Peros Banhos.
a	20	47	56,48 S.	101	39	11,40 E.	O. de l'Australie.
D	23	12	40,35 S.	113	1	30,02 E.	Côte N. O. de l'Australie.
T	25	0	44,09 S.	127	27	0,51 E.	Australie centrale.
b	25	23	47,70 S.	142	7	53,87 E.	S. de Queensland.
I	24	38	10,17 S.	154	2	15,29 E.	E. de l'Australie.
H	20	38	16,69 S.	176	17	51,11 E.	S. des îles Fidji.
I	13	59	5,64 S.	162	55	6,81 O.	N. des îles de la Société.
b	9	49	55,96 S.	152	42	46,33 O.	N. E. des îles de la Société.
T	4	20	17,77 S.	140	31	17,22 O.	N. des îles Marquises.

3. *Primitif de la Floride et de la terre d'Arnhem.*

a	4	10'	22",44 N.	159°	6'	12",12 E.	S. E. des îles Carolines.
D	10	1	31,03 N.	168	14	44,51 E.	Iles Marshall.
T	16	57	13,01 N.	179	56	29,35 E.	N. E. des îles Marshall.
b	23	7	10,57 N.	167	31	28,56 O.	O. des îles Sandwich.
I	27	21	11,28 N.	156	31	20,46 O.	N. des îles Sandwich.
H	32	15	58,55 N.	133	7	16,87 O.	N. E. des îles Sandwich.
I	35	28	25,38 N.	108	7	23,12 O.	Nouveau Mexique.
b	31	52	40,89 N.	95	24	35,98 O.	Louisiane.
T	28	16	50,48 N.	80	37	7,65 O.	Extrémité N. O. des îles Lucayes.

Points	Latitude	Longitude	Situation géographique
D	23° 12′ 40″, 35 N.	66° 58′ 29″, 98 O.	E. des îles Lucayes.
a	18 16 5, 58 N.	56 41 9, 79 O.	E. de la Guadeloupe.
H	7 24 7, 27 N.	38 19 59, 99 O.	S. O. des îles du Cap Vert.
a	4 10 22, 44 S.	20 53 17, 88 O.	N. O. de l'île Ascension.
D	10 4 31, 03 S.	11 45 15, 49 O.	S. E. de l'île Ascension.
T	16 57 13, 01 S.	0 3 30, 65 O.	E. de Ste Hélène.
b	23 7 10, 57 S.	12 28 31, 44 E.	Près de la baie de Walwich.
I	27 21 44, 28 S.	23 28 39, 54 E.	Afrique australe.
H	32 45 58, 35 S.	46 52 13, 13 E.	S. E. de Madagascar.
I	33 28 25, 38 S.	71 52 36, 58 E.	Iles St Paul et Amsterdam.
b	31 52 40, 89 S.	84 35 24, 02 E.	N. E. des îles St Paul et Amsterdam.
T	28 16 50, 48 S.	99 22 52, 34 E.	O. de l'Australie.
D	23 12 40, 35 S.	113 1 30, 02 E.	Côte N. O. de l'Australie (Terre d'Endracht).
a	18 16 5, 58 S.	123 18 50, 21 E.	Terre de Witt.
H	7 24 7, 27 S.	141 40 0, 01 E.	Nouvelle Guinée.

4. *Primitif de Valdivia et des cataractes du Nil.*

b	7° 7′ 16″, 92 N.	8° 34′ 38″, 24 E.	S. du Bénoué (pays des Fellatahs).
I	13 59 5, 64 N.	17 4 53, 19 E.	E. du lac Tsad.
H	26 11 50, 59 N.	35 12 18, 58 E.	N. O. de Médine.
I	35 40 18, 84 N.	57 1 3, 22 E.	Près de Meschd.
b	38 50 9, 43 N.	70 1 18, 16 E.	Plateau de Pamir (E. de Samarkande).
T	40 34 48, 54 N.	87 9 57, 86 E.	N. du lac Lobnoor (pays des Kalmouks).
D	39 43 35, 97 N.	104 32 11, 57 E.	Chine, près du Hoang-ho.
a	37 11 40, 29 N.	117 58 33, 22 E.	Près du golfe de Petchili.
H	28 35 14, 07 N.	140 45 25, 24 E.	Près des îles Bonin Sima.
a	16 49 35, 29 N.	159 33 19, 80 E.	N. E. des îles Carolines.
D	10 4 31, 03 N.	168 14 44, 51 E.	Iles Marshall.
T	1 30 1, 76 N.	178 27 5, 42 E.	E. des îles Gilbert.
b	7 7 16, 92 S.	171 25 21, 76 O.	N. E. des îles Samoa.
I	13 59 5, 64 S.	162 55 6, 81 O.	N. O. des îles de la Société.
H	26 11 50, 59 S.	144 47 41, 42 O.	S. E. des îles de la Société.

Planète	Latitude	Longitude	Situation géographique
I	35° 40′ 18″,84 S.	122° 58′ 56″,78 O.	Pacifique, S. E. de Tahiti.
b	38 50 9,43 S.	109 58 41,84 O.	O. du Chili.
T	40 34 48,54 S.	92 50 2,14 O.	O. du Chili.
D	39 43 35,97 S.	75 27 48,43 O.	Côte du Chili, près de Valdivia.
a	37 11 40,29 S.	62 1 26,78 O.	S. de Buenos Ayres.
H	28 35 14,07 S.	39 14 34,76 O.	S. E. de Rio de Janeiro.
a	16 49 35,29 S.	20 26 40,20 O.	E. N. E. de l'île Martin Vas.
D	10 4 31,03 S.	11 45 15,49 O.	E. de l'île Ascension.
T	1 30 1,76 S.	1 32 54,58 O.	Golfe de Guinée.

5. *Primitif du Cap Castle.*

Planète	Latitude	Longitude	Situation géographique
a	6° 29′ 48″,85 N.	58° 56′ 44″,96 E.	N. E. des îles Seychelles.
H	21 12 48,44 N.	74 17 28,88 E.	S. de la Nerbuddah.
a	34 15 23,30 N.	92 50 25,55 E.	S. O. du lac Khoukhou Noor.
D	39 43 35,97 N.	104 32 11,57 E.	Chine, près du Hoang ho.
T	44 32 48,33 N.	121 16 17,20 E.	Mandchourie.
b	46 34 41,83 N.	140 4 1,21 E.	Détroit de Lapérouse.
I	45 52 35,98 N.	155 11 20,74 E.	S. E. des îles Kourilles.
H	39 3 57,50 N.	177 20 41,52 E.	S. des îles Aléoutiennes.
I	27 21 41,28 N.	156 31 20,46 O.	N. des îles Sandwich.
b	20 11 2,12 N.	147 37 31,31 O.	S. E. des îles Sandwich.
T	10 56 21,09 N.	137 45 41,25 O.	N. des îles Marquises.
D	1 20 52,15 N.	128 30 30,72 O.	N. E. des îles Marquises.
a	6 29 48,85 S.	121 3 15,04 O.	N. E. des îles Marquises.
H	21 12 48,44 S.	105 42 31,12 O.	Océan Pacifique.
a	34 15 23,30 S.	87 9 34,45 O.	O. du Chili.
D	39 43 35,97 S.	75 27 48,43 O.	Chili, près de Valdivia.
T	44 32 48,33 S.	58 43 42,80 O.	E. de la Patagonie.
b	46 34 41,83 S.	39 55 58,79 O.	N. des îles Falkland.
I	45 52 35,98 S.	24 18 39,26 O.	S. O. de l'île Tristan d'Acunha.
H	39 3 57,50 S.	2 39 18,48 E.	S. O du Cap de Bonne Espérance.
I	27 21 41,28 S.	23 28 39,54 E.	Afrique australe.

Points	Latitude				Longitude				Situation géographique
b	20°	14′	2″, 12	S.	32°	22′	25″, 69	E.	Près de Sofala.
T	10	56	21, 09	S.	42	14	18, 75	E.	E. des îles Comores.
D	1	20	52, 15	S.	51	29	29, 28	E.	N. O. des îles Seychelles.

6. *Primitif du Land's End.*

b	3°	3′	29″, 15	N.	84°	51′	34″, 28	O.	S. O. de Panama.
T	13	17	25, 26	N.	76	17	24, 94	O.	N. de Sainte Marthe.
D	23	12	40, 35	N.	66	58	29, 98	O.	E. des îles Lucayes.
a	30	50	17, 61	N.	58	21	31, 16	O.	E. des îles Bermudes.
H	43	23	20, 81	N.	37	14	2, 76	O.	N. O. des Açores.
a	50	25	46, 67	N.	8	10	17, 75	O.	Près du Land's End du Cornouailles.
D	50	46	3, 08	N.	8	53	31, 08	E.	Près de Remda, en Saxe.
T	47	52	7, 07	N.	28	50	46, 05	E.	Près d'Olviopol, sur le Bug.
b	41	59	10, 76	N.	45	43	36, 75	E.	Daghestan, N. O. de Bakou.
I	35	40	18, 84	N.	57	1	3, 22	E.	Près de Mesched.
H	21	12	48, 44	N.	74	17	28, 88	E.	S. de la Nerbuddah.
I	5	19	50, 80	N.	88	18	41, 37	E.	Golfe du Bengale.
b	3	3	29, 15	S.	95	8	25, 72	E.	O. de Sumatra.
T	13	17	25, 26	S.	103	42	35, 06	E.	S. des îles de la Sonde.
D	23	12	40, 35	S.	113	1	30, 02	E.	Côte N. O. de l'Australie, Terre d'Endracht.
a	30	50	17, 61	S.	121	38	28, 84	E.	Australie, S. du désert Victoria (Terre de Nuyts).
H	43	23	20, 81	S.	142	45	57, 24	E.	Terre de Van Diemen.
a	50	25	46, 67	S.	171	49	42, 25	E.	S. Nouvelle Zélande.
D	50	46	3, 08	S.	171	6	28, 92	O.	S. E. Nouvelle Zélande.
T	47	52	7, 07	S.	151	9	13, 95	O.	Pacifique, E. Nouvelle Zélande.
b	41	59	10, 76	S.	134	16	23, 25	O.	Pacifique, S. O. de l'île de Pâques.
I	35	40	18, 84	S.	122	58	56, 78	O.	Océan pacifique, S. E. de Tahiti.
H	21	12	48, 44	S.	105	42	31, 12	O.	Océan pacifique, O. du Chili.
I	5	19	50, 80	S.	91	41	18, 63	O.	S. des îles Galapagos.

7. *Primitif de Lisbonne.*

H	7°	24′	7″, 27	N.	38°	19′	59″, 99	O.	S. O. des îles du Cap Vert.
I	24	38	10, 17	N.	25	57	44, 71	O.	S. O. des Canaries.

Point	Latitude	Longitude	Situation géographique
b	33° 7′ 25″,91 N.	18° 17′ 53″,15 O.	Près de l'île Porto Santo.
T	42 44 24,29 N.	6 38 5,62 O.	N. O. de Burgos.
D	50 46 3,08 N.	8 53 31,08 E.	Saxe, près de Remda.
a	55 18 30,62 N.	25 16 26,36 E.	Lithuanie.
H	56 11 50,56 N.	62 51 19,77 E.	Pays des Kirghiz, E. de l'Oural.
a	46 54 38,43 N.	93 23 41,37 E.	E. des monts Altaï.
D	39 43 35,97 N.	104 32 11,57 E.	Chine, près du Hoang-ho.
T	29 46 2,58 N.	115 16 14,45 E.	S. O. de Nanking.
b	19 6 11,04 N.	123 59 24,08 E.	N. E. de l'île Luçon.
I	10 8 45,08 N.	130 15 23,10 E.	N. O. des îles Palaos.
H	7 24 7,27 S.	141 40 0,01 E.	Nouvelle Guinée.
I	24 38 10,17 S.	154 2 15,29 E.	E. de Queensland, près du Cap Sandy.
b	33 7 25,91 S.	161 42 6,85 E.	E. de l'Australie.
T	42 44 24,29 S.	173 21 54,38 E.	Nouvelle Zélande, près du détroit de Cook.
D	50 46 3,08 S.	171 6 28,92 O.	S. E. Nouvelle Zelande.
a	55 18 30,62 S.	154 43 33,64 O.	N. E. de la Terre Victoria.
H	56 11 50,56 S.	117 8 40,23 O.	O. de la Terre de Graham
a	46 54 38,45 S.	86 36 18,63 O.	O. de la Patagonie.
D	39 43 35,97 S.	75 27 48,43 O.	Chili, près de Valdivia.
T	29 46 2,58 S.	64 43 45,55 O.	Confédération Argentine.
b	19 6 11,04 S.	56 0 35,92 O.	S. O. du Brésil.
I	10 8 45,08 S.	49 44 36,90 O.	Brésil (E. du Rio Tocantins).

8. *Primitif de St Kilda.*

Point	Latitude	Longitude	Situation géographique
D	1° 20′ 52″,15 N.	128° 30′ 30″,72 O.	N. E. des îles Marquises
T	12 58 37,75 N.	122 1 14,14 O.	N. E. des îles Marquises.
b	21 25 50,13 N.	114 54 39,53 O.	Côte S. de la Vieille Californie.
I	33 28 25,38 N.	108 7 23,12 O.	Nouveau Mexique.
H	49 22 48,15 N.	89 17 54,31 O.	N. du Lac Superieur
I	60 3 58,68 N.	58 5 51,78 O.	Detroit de Davis
b	61 22 30,09 N.	36 2 16,27 O.	S. E. du Groënland
I	57 6 27,71 N.	10 18 25,13 O.	O. des îles Hebrides (St Kilda).

Points	Latitude				Longitude				Situation géographique
D	50°	46′	3″,08	N.	8°	53′	31″,08	E.	Saxe, près de Remda.
a	43	5	52,80	N.	20	5	58,71	E.	Serbie, près de Nisch.
H	26	11	50,59	N.	35	12	18,58	E.	N. O. de Médine.
a	8	8	17,39	N.	46	17	15,38	E.	Côte d'Ajan (pays des Somalis).
D	1	20	52,15	S.	51	29	29,28	E.	N. O. des îles Seychelles.
T	12	58	37,75	S.	57	58	15,86	E.	S. E. des îles Seychelles.
b	24	25	50,13	S.	65	5	20,47	E.	S. E. de l'île Diego Ruys.
I	33	28	25,38	S.	71	52	36,58	E.	N. E. des îles St Paul et Amsterdam.
H	49	22	48,45	S.	90	12	5,69	E.	E. de la Terre de Kerguelen.
I	60	3	58,68	S.	121	54	28,22	E.	N. de la Terre de Wilkes.
b	61	22	30,09	S.	143	57	43,73	E.	N. E. de la Terre de Wilkes.
T	58	5	27,71	S.	169	41	34,57	E.	S. Nouvelle Zélande.
D	50	46	3,08	S.	171	6	28,92	O.	S. E. Nouvelle Zélande.
a	43	5	52,80	S.	159	54	1,29	O.	E. de la Nouvelle Zélande.
H	26	11	50,59	S.	144	47	41,42	O.	S. E. des îles de la Société.
a	8	8	17,39	S.	133	42	44,62	O.	N. des îles Marquises.

9. Primitif du Lac Supérieur et de San Thomé.

b	0°	27′	26″,05	S.	125°	25′	48″,67	E.	Archipel des Moluques.
I	10	8	45,08	N.	130	15	23,10	E.	O. des îles Palaos.
H	28	35	14,07	N.	140	45	25,24	E.	Près des îles Bonin Sima.
I	45	52	35,98	N.	155	41	20,74	E.	S. E. des îles Kourilles.
b	53	42	55,48	N.	167	17	4,56	E.	O. des îles Aléoutiennes.
T	61	3	13,42	N.	171	58	33,36	O.	S. du détroit de Béring.
D	63	47	52,81	N.	143	38	26,17	O.	Monts d'Alaska.
a	61	37	13,16	N.	120	23	56,77	O.	O. du Lac des Esclaves.
H	49	22	48,45	N.	89	47	54,31	O.	N. du Lac Supérieur.
a	32	34	14,73	N.	73	6	47,15	O.	O. des îles Bermudes.
D	23	12	40,35	N.	66	58	29,98	O.	E. des îles Lucayes.
T	11	26	31,50	N.	60	30	35,54	O.	E. de l'île de la Trinité.
b	0	27	26,05	S.	54	34	11,33	O.	Près de l'embouchure des Amazones.
I	10	8	45,08	S.	49	44	36,90	O.	Brésil (E. du Rio Tocantins).

Faces	Latitude	Longitude	Situation géographique
H	28° 35' 14'',07 S.	39° 14' 34'',76 O.	Pacifique. S. E. de Rio Janeiro.
I	45 52 35,98 S.	24 18 39,46 O.	S. O. de l'île Tristan d'Acunha.
b	53 42 55,48 S.	12 42 55,48 O.	S. de l'île Tristan d'Acunha.
T	61 3 13,42 S.	8 1 26,64 E.	N. O. de la Terre d'Enderby.
D	63 47 52,81 S.	36 21 33,83 E.	Terre d'Enderby.
a	61 37 13,16 S.	59 36 3,23 E.	N. E. de la Terre d'Enderby.
H	49 22 48,45 S.	90 12 5,69 E.	E. de la Terre de Kerguelen.
a	32 34 14,73 S.	106 53 12,85 E.	S. O. de l'Australie.
D	23 12 40,35 S.	113 1 30,02 E.	Côte N. O. de l'Australie (Terre d'Endracht).
T	11 26 31,50 S.	119 29 24,06 E.	N. O. de l'Australie (Terre Diemen).

10. *Primitif d'Alaska et de Van Diemen*

D	10° 4' 31'',03 N.	168° 14' 44'',51 E.	Iles Marshall.
a	20 5 49,15 N.	172 27 20,52 E.	N. E. des îles Marshall.
H	39 3 57,50 N.	177 20 41,52 E.	S. des îles Aléoutiennes.
a	56 29 45,71 N.	159 48 41,85 O.	Presqu'île d'Alaska.
D	63 47 52,81 N.	143 38 26,17 O.	Monts d'Alaska.
T	68 39 0,85 N.	112 29 50,57 O.	N. E. du lac des Ours.
b	66 18 7,39 N.	77 52 29,98 O.	Terre de Baffin.
I	60 3 58,68 N.	58 5 31,78 O.	Detroit de Davis.
H	43 23 20,81 N.	37 14 2,76 O.	N. O. des Açores.
I	24 38 10,17 N.	25 57 41,71 O.	S. O. des îles Canaries.
b	14 39 25,06 N.	21 32 7,47 O.	Près du Cap Vert.
T	2 17 57,03 N.	16 36 6,69 O.	S. O. du Grand Bassam.
D	10 4 31,03 S.	11 45 15,49 O.	E. de l'île d'Ascension.
a	20 5 49,15 S.	7 32 39,48 O.	S. de l'île Ste Hélène.
H	39 3 57,50 S.	2 39 18,48 E.	S. O. du Cap de Bonne Espérance.
a	56 29 45,71 S.	20 11 18,15 E.	N. O. de la Terre d'Enderby.
D	63 47 52,81 S.	36 21 33,83 E.	O. de la Terre d'Enderby.
T	68 39 0,85 S.	67 30 9,43 E.	S. E. de la Terre d'Enderby.
b	66 18 7,39 S.	102 7 30,02 E.	N. de la Terre de Wilkes.

Points	Latitude				Longitude				Situation géographique
I	60°	3′	58″,68	S.	121°	54′	28″,22	E.	S. O. de l'Australie.
H	43	23	20,81	S.	142	45	57,24	E.	Près du Détroit de Bass, Terre de Van Diemen.
I	24	38	10,17	S.	154	2	15,29	E.	E. de l'Australie (Cap Sandy).
b	14	39	25,06	S.	158	27	52,53	E.	S. des îles Salomon.
T	2	17	57,03	S.	163	23	53,31	E.	N. E. des îles Salomon.

11. *Primitif des Montagnes Rocheuses et des îles Galapagos.*

I	5°	19′	50″,80	N.	88°	18′	41″,37	E.	S. O. des îles Nicobar.
b	15	25	22,96	N.	92	15	41,72	E.	Bouches de l'Iraouaddy.
T	27	42	30,37	N.	97	42	22,63	E.	Cours supérieur de l'Yang Tse kiang.
D	39	43	35,97	N.	104	32	11,57	E.	Chine, près du Hoang-ho.
a	49	6	50,82	N.	112	5	0,93	E.	S. de Nertschinsk.
H	64	33	45,10	N.	138	35	22,65	E.	E. d'Jakoutsk.
a	68	37	23,01	N.	167	53	51,64	O.	Détroit de Behring.
D	63	47	52,81	N.	143	38	28,17	O.	Monts d'Alaska.
T	54	18	19,87	N.	125	19	11,73	O.	Montagnes Rocheuses.
b	43	7	28,23	N.	114	21	28,63	O.	Montagnes Rocheuses.
I	33	28	25,38	N.	108	7	23,42	O.	Nouveau Mexique.
H	14	12	37,66	N.	99	10	31,49	O.	Golfe de Tehuantepec.
I	5	19	50,80	S.	91	41	18,63	O.	S. E. des îles Galapagos.
b	15	25	22,96	S.	87	44	18,28	O.	O. du Pérou.
T	27	42	30,37	S.	82	17	37,37	O.	O. du Chili.
D	39	43	35,97	S.	75	27	48,43	O.	Chili, près de Valdivia.
a	49	6	50,82	S.	67	54	59,07	O.	E. de la Patagonie.
H	64	33	45,10	S.	41	24	37,35	O.	Orcades du Sud.
a	68	37	23,01	S.	12	6	8,36	E.	Mer de Georges IV.
D	63	47	52,81	S.	36	21	33,83	E.	N. de la Terre d'Enderby.
T	54	18	19,87	S.	54	40	48,27	E.	N. E. de la Terre d'Enderby.
b	43	7	28,23	S.	65	38	31,37	E.	N. de l'île Kerguelen.
I	33	28	25,38	S.	71	52	36,58	E.	Iles St Paul et Amsterdam.
H	14	12	37,66	S.	80	49	28,51	E.	S. E. des îles Peros Banhos.

12. *Primitif de la Nouvelle Zemble.*

Points	Latitude				Longitude				Situation géographique
a	0°	24'	10'',07	N.	9°	4'	24'',30	O.	Golfe de Guinée.
H	20	38	16,69	N.	3	42	8,89	O.	Désert du Sahara, près de Tombouctou.
a	40	39	14,55	N.	3	23	4,36	E.	Entre Minorque et la Sardaigne.
D	50	46	3,08	N.	8	53	31,08	E.	Près de Remda, en Saxe.
T	62	35	46,15	N.	20	3	49,34	E.	En Finlande.
b	72	27	20,89	N.	44	2	59,62	E.	Près de la Nouvelle Zemble.
I	75	47	1,13	N.	82	31	0,42	E.	Embouchure de l'Iénisséi.
H	64	33	45,10	N.	138	35	22,65	E.	E. d'Iakoutsk.
I	45	52	35,98	N.	155	41	20,74	E.	S. E. des îles Kourilles.
b	35	39	13,10	N.	160	21	30,04	E.	E. du Japon.
T	22	54	45,68	N.	164	40	48,22	E.	N. O. des îles Marshall.
D	10	4	31,03	N.	168	14	44,51	E.	Iles Marshall.
a	0	24	10,07	S.	170	55	35,70	E.	Iles Gilbert.
H	20	38	16,69	S.	176	17	51,11	E.	S. des îles Fidji.
a	40	39	14,55	S.	176	36	55,64	O.	E. de la Nouvelle Zélande.
D	50	46	3,08	S.	171	6	28,92	O.	S. E. Nouvelle Zélande.
T	62	35	46,15	S.	159	56	10,66	O.	N. E. de la Terre Victoria.
b	72	27	20,89	S.	135	57	0,38	O.	N. de la Terre Adélie.
I	75	47	1,13	S.	97	28	59,58	O.	S. de la Terre Termination.
H	64	33	45,10	S.	41	24	37,35	O.	Orcades du Sud.
I	45	52	35,98	S.	24	18	39,46	O.	S. O. de l'île Tristan d'Acunha.
b	35	39	13,10	S.	19	38	29,96	O.	O. de l'île Tristan d'Acunha.
T	22	54	45,68	S.	15	19	11,78	O.	S. O. de Ste Hélène.
D	10	4	31,03	S.	11	45	15,19	O.	E. de l'île Ascension.

13. *Primitif de l'Etna.*

H	6	11'	56'',45	N.	159	51'	13'',73	O.	S. des îles Sandwich.
I	27	21	11,28	N.	156	31	20,46	O.	N. des îles Sandwich.
b	48	0	50,71	N.	151	18	34,88	O.	N. E. des îles Sandwich.
T	51	1	5,00	N.	150	28	55,08	O.	S. E. de la presqu'île d'Alaska.

Points	Latitude				Longitude				Situation géographique
D	63°	47′	52″, 81	N.	143°	38′	26″, 17	O.	Monts d'Alaska.
a	73	39	39, 67	N.	131	4	44, 47	O.	O. de la Terre de Banks.
H	79	19	11, 00	N.	31	20	31, 58	O.	Groënland, Terre du roi Guillaume.
a	61	12	24, 87	N.	3	48	14, 84	E.	Norvège, près du Sogne Fiord.
D	50	46	3, 08	N.	8	53	31, 08	E.	Près de Remda, en Saxe.
T	37	45	40, 00	N.	12	41	10, 00	E.	Cime de l'Etna.
b	24	40	12, 20	N.	15	19	32, 93	E.	S. E. de Mourzouk.
I	13	59	5, 64	N.	17	4	53, 19	E.	E. du lac Tsad.
H	6	41	56, 45	S.	20	8	16, 27	E.	Afrique centrale.
I	27	21	44, 28	S.	23	28	39, 54	E.	Afrique australe.
b	38	0	50, 71	S.	25	41	25, 12	E.	S. E. du Cap de Bonne Espérance.
T	51	1	5, 00	S.	29	31	4, 92	E.	N. O. de la Terre d'Enderby.
D	63	47	52, 81	S.	36	21	33, 83	E.	O. de la Terre d'Enderby.
a	73	39	39, 67	S.	48	55	15, 53	E.	S. de la Terre d'Enderby.
H	79	19	11, 00	S.	148	39	28, 42	E.	E. du volcan Erebus.
a	61	12	24, 87	S.	176	11	45, 16	O.	N. E. de la Terre Victoria.
D	50	46	3, 08	S.	171	6	28, 92	O.	S. E. Nouvelle Zélande.
T	37	45	40, 00	S.	167	18	50, 00	O.	E. de la Nouvelle Zélande.
b	24	40	12, 20	S.	164	40	27, 07	O.	S. de l'archipel de Cook.
I	13	59	5, 64	S.	162	55	6, 81	O.	N. O. des îles de la Société.

14. *Primitif du mont Saint Elie.*

T	11°	49′	21″, 49	N.	53°	13′	29″, 76	E.	Près de l'île Socotora.
b	24	58	53, 46	N.	55	8	12, 44	E.	Près de Mascate, à l'entrée du golfe Persique.
I	35	40	18, 84	N.	57	1	3, 22	E.	Près de Mesched.
H	56	11	50, 56	N.	62	51	19, 77	E.	Pays des Kirghiz, E. de l'Oural.
I	75	47	1, 13	N.	82	31	0, 42	E.	Embouchure de l'Iénisséi.
b	82	28	29, 29	N.	131	13	55, 58	E.	Archipel Liakhoff, N. de la Nouvelle Sibérie.
T	75	59	38, 85	N.	159	43	16, 37	O.	N. du Cap Barrow.
D	63	47	52, 81	N.	143	38	26, 17	O.	Monts d'Alaska.
a	53	19	48, 59	N.	138	22	55, 14	O.	O. de l'île de la reine Charlotte.
H	32	45	58, 35	N.	133	7	46, 87	O.	E. des îles Sandwich.

Points	Latitude				Longitude				Situation géographique
a	12°	4'	6",35	N.	129°	55'	30",07	O.	N. E. des îles Marquises.
D	1	20	52,15	N.	128	30	30,72	O.	N. E. des îles Marquises.
T	11	49	21,49	S.	126	46	30,24	O.	S. E. des îles Marquises.
b	24	58	53,46	S.	124	51	47,56	O.	E. des îles Gambier.
I	35	40	18,84	S.	122	58	56,78	O.	Océan pacifique. S. E. de Tahiti.
H	56	11	50,56	S.	117	8	40,23	O.	S. O. de la Terre de Graham.
I	75	47	1,13	S.	97	28	59,58	O.	S. de la Terre Termination.
b	82	28	29,29	S.	48	46	4,42	O.	S. de la Terre d'Enderby.
T	75	59	38,85	S.	20	16	43,63	E.	S. O. de la Terre d'Enderby.
D	63	47	52,81	S.	36	21	33,83	E.	Terre d'Enderby.
a	53	19	48,59	S.	41	37	4,86	E.	S. O. de l'île du Prince Édouard.
H	32	45	58,35	S.	46	52	13,13	E.	S. O. de Madagascar.
a	12	4	6,35	S.	50	4	29,93	E.	S. des îles Juan de Nova.
D	1	20	52,15	S.	51	29	29,28	E.	N. O. des îles Seychelles.

15. *Primitif du Groënland et du Chili.*

a	12°	28'	50",39	N.	68°	22'	20",68	O.	N. de Caracas (îles Sous le Vent).
D	23	12	40,35	N.	66	58	29,98	O.	E. des îles Lucayes.
T	36	22	19,79	N.	64	53	57,96	O.	N. N. E. des îles Bermudes.
b	49	28	50,06	N.	61	57	15,17	O.	Golfe du St Laurent.
I	60	3	58,68	N.	58	5	31,78	O.	Détroit de Davis.
H	79	19	11,08	N.	31	20	31,58	O.	Groënland, Terre du roi Guillaume.
I	75	47	1,13	N.	82	31	0,42	E.	Embouchure de l'Ienisséi.
b	65	43	51,16	N.	95	2	15,06	E.	Près de la Tungouska.
T	52	18	53,88	N.	101	13	52,30	E.	Près d'Irkoutsk et du lac Baïkal.
D	39	43	35,97	N.	104	32	11,57	E.	Chine, près du Hoang ho.
a	29	1	25,23	N.	106	24	4,54	E.	Chine centrale (Yang tse kiang).
H	8	16	47,81	N.	109	9	30,51	E.	Mer de Chine.
a	12	28	50,39	S.	111	37	39,32	E.	S. de Java.
D	23	12	40,35	S.	113	1	30,02	E.	Côte N. O. de l'Australie (Terre d'Endracht).
T	36	22	19,79	S.	115	6	2,04	E.	S. O. de l'Australie.
b	49	28	50,06	S.	118	2	14,83	E.	S. de l'Australie.

Points	Latitude				Longitude			Situation géographique
I	60°	3′	58″,68 S.		121°	54′	28″,42 E.	N. O. de la Terre d'Adélie.
H	79	19	11,00 S.		148	39	28,42 E.	E. du volcan Erebus.
I	75	47	1,13 S.		97	28	59,58 O.	S. de la Terre Termination.
b	65	43	51,16 S.		84	57	44,94 O.	O. de la Terre de Graham.
T	52	48	53,88 S.		78	46	7,70 O.	Détroit de Magellan.
D	39	43	35,97 S.		75	27	48,43 O.	Chili, près de Valdivia.
a	29	1	25,23 S.		73	35	55,46 O.	N. du Chili.
H	8	16	47,81 S.		70	50	29,49 O.	Rio Beni.

Tableaux B.

Nous indiquerons en second lieu le parcours des cercles octaédriques, en suivant le même ordre que pour les cercles primitifs.

Énumération des cercles octaédriques.

N° d'ordre	Désignation	Inclinaison sur l'équateur	Intersections avec l'équateur	
1	Iles Sous le Vent et Cap Walsh	14° 12′ 58″, 59	172° 31′ 0″,51 E.	7° 28′ 59″,49 O.
2	Garrow Hills	29 56 1, 40	31 54 28,30 E.	148 5 31,70 O.
3	Sinaï	44 7 24, 07	114 18 39,41 O.	65 41 20,59 E.
4	Cap Cod	54 19 41, 49	147 1 3,28 E.	32 58 56,72 O.
5	Ile Trinitad	56 31 34, 58	18 7 23,19 O.	161 52 36,81 E.
6	Nijnéy Tagilsk	62 38 15, 82	113 28 39,48 E.	66 31 20,52 O.
7	Cochamba et Petchély	76 0 54, 34	72 55 6,80 O.	107 4 53,20 E.
8	Lac Baïkal et île du Prince Édouard	65 24 49, 85	125 57 44,55 O.	64 2 15,45 E.
9	Hindoë	79 51 14, 93	40 15 23,06 E.	139 44 36,94 O.
10	Mulehacen	84 40 9, 04	1 41 18,82 O.	178 18 41,18 E.

1. Octaèdrique des îles Sous le Vent et du Cap Walsh.

Points	Latitude	Longitude	Situation géographique
T	1° 30' 1",76 N.	178° 27' 5",42 E.	E. des îles Gilbert.
H	6 41 56,45 N.	159 51 43,73 E.	S. des îles Sandwich.
T	10 56 21,09 N.	137 45 41,25 O.	N. des îles Marquises.
a	12 4 6,35 N.	129 55 30,07 O.	N. E. des îles Marquises.
T	12 58 37,75 N.	122 1 44,14 O.	N. E. des îles Marquises.
H	14 12 37,66 N.	99 10 31,49 O.	Golfe de Téhuantepec.
T	13 17 25,26 N.	76 17 27,94 O.	N. de Sainte Marthe.
a	12 28 50,39 N.	68 22 20,68 O.	N. de Caracas.
T	11 26 31,50 N.	60 30 35,54 O.	Près de l'île de la Trinité.
H	7 24 7,27 N.	38 19 59,99 O.	S. O. des îles du Cap Vert.
T	2 17 57,03 N.	16 36 6,69 O.	S. O. du Grand Bassam.
a	0 24 10,07 N.	9 4 24,30 O.	Golfe de Guinée.
T	1 30 1,76 S.	1 32 54,58 O.	Golfe de Guinée.
H	6 41 56,45 S.	20 8 16,27 E.	Afrique centrale.
T	10 56 21,09 S.	42 14 18,75 E.	Canal de Mozambique.
a	12 4 6,35 S.	50 4 29,93 E.	S. des îles Juan de Nova.
T	12 58 37,75 S.	57 58 15,86 E.	S. E. des îles Seychelles.
H	14 12 37,66 S.	80 49 28,51 E.	S. E. des îles Peros Banhos.
T	13 17 25,26 S.	103 42 32,06 E.	S. des îles de la Sonde.
a	12 28 50,39 S.	111 37 39,32 E.	S. de Java.
T	11 26 31,50 S.	119 29 24,46 E.	S. des îles de la Sonde.
H	7 24 7,27 S.	141 40 0,01 E.	Nouvelle Guinée.
T	2 17 57,03 S.	163 23 53,31 E.	N. E. des îles Salomon.
a	0 24 10,07 S.	170 55 35,70 E.	E. des îles Gilbert.

2. Octaèdrique des Garrow Hills.

T	4° 20' 17",77 N.	39° 28' 42",78 E.	Dans le Jedo.
a	8 8 17,39 N.	46 17 15,38 E.	Sur la côte d'Ajan.
T	11 19 21,49 N.	53 15 29,76 E.	Près de l'île Socotora.
H	21 12 18,11 N.	74 17 28,88 E.	S. de la Nerbuddah.

Points	Latitude				Longitude				Situation géographique
T	27°	42′	30″, 37	N.	97°	42′	22″, 63	E.	S. O. de la Chine.
a	29	1	25, 23	N.	106	24	4, 54	E.	Chine centrale.
T	29	46	2, 58	N.	115	16	14, 45	E.	S. S. O. de Nanking.
H	28	35	14, 07	N.	140	45	25, 24	E.	Près des îles Bonin Sima.
T	22	54	45, 68	N.	164	40	48, 42	E.	N. O. des îles Marshall.
a	20	5	49, 15	N.	172	27	20, 52	E.	N. des îles Radack.
T	16	57	13, 01	N.	179	56	29, 35	E.	N. E. des îles Marshall.
H	6	41	56, 45	N.	159	51	43, 73	O.	S. des îles Sandwich.
T	4	20	17, 77	S.	140	31	17, 22	O.	N. O. des îles Marquises.
a	8	8	17, 39	S.	133	42	44, 62	O.	Iles Marquises.
T	11	49	21, 49	S.	126	46	30, 24	O.	E. des îles Marquises.
H	21	12	48, 44	S.	105	42	31, 12	O.	Océan pacifique, O. du Chili.
T	27	42	30, 37	S.	82	17	37, 37	O.	O. du Chili.
a	29	1	25, 23	S.	73	35	55, 46	O.	S. de Copiapo.
T	29	46	2, 58	S.	64	43	45, 55	O.	Confédération Argentine.
H	28	35	14, 07	S.	39	14	34, 76	O.	N. O. de l'île Tristan d'Acunha.
T	22	54	45, 68	S.	15	19	11, 58	O.	S. O. de Ste Hélène.
a	20	5	49, 15	S.	7	32	39, 48	O.	S. de Ste Hélène.
T	16	57	13, 01	S.	0	3	30, 65	O.	E. de Ste Hélène.
H	6	41	56, 45	S.	20	8	16, 27	E.	Afrique centrale.

3. *Octaédrique du Sinaï.*

H	14°	12′	37″, 63	N.	99°	10′	31″, 49	O.	Golfe de Tehuantepec.
T	28	16	50, 48	N.	80	37	7, 66	O.	N. O. des îles Lucayes.
a	32	34	14, 73	N.	73	6	47, 15	O.	O. des îles Bermudes.
T	36	22	19, 79	N.	64	53	57, 96	O.	N. E. des îles Bermudes.
H	43	23	20, 81	N.	37	14	2, 76	O.	N. O. des Açores.
T	42	44	24, 29	N.	6	38	5, 62	O.	N. O. de Burgos.
a	40	39	14, 55	N.	3	23	4, 36	E.	Entre Minorque et la Sardaigne.
T	37	45	40, 00	N.	12	41	10, 00	E.	Cime de l'Etna.
H	26	11	50, 59	N.	35	12	18, 58	E.	N. O. de Médine.
T	11	49	21, 49	N.	53	13	29, 76	E.	Près de l'île de Socotora.

Points	Latitude	Longitude	Situation géographique
a	6° 29′ 48″,85 N.	58° 56′ 44″,96 E.	N. E. des îles Seychelles.
T	1 6 30,16 N.	64 32 45,64 E.	O. des îles Maldives.
H	14 12 37,66 S.	80 49 28,51 E.	S. E. des îles Peros Banhos.
T	28 16 50,48 S.	99 22 52,34 E.	O. de l'Australie.
a	32 34 14,73 S.	106 53 12,85 E.	O. de l'Australie.
T	36 22 19,79 S.	115 6 2,04 E.	S. O. de l'Australie.
H	43 23 20,81 S.	142 45 57,24 E.	Détroit de Bass (Terre de Van Diemen).
T	42 44 24,29 S.	173 21 54,38 E.	Nouvelle Zélande.
a	40 39 14,55 S.	176 36 55,64 O.	E. de la Nouvelle Zélande.
T	37 45 40,00 S.	167 18 50,00 O.	N. E. de la Nouvelle Zélande.
H	26 11 50,59 S.	144 47 41,42 O.	S. E. des îles de la Société ou de Tahiti.
T	11 49 21,49 S.	126 46 30,24 O.	E. des îles Marquises.
a	6 29 48,85 S.	121 3 15,04 O.	N. E. des îles Marquises.
T	1 6 30,16 S.	115 27 14,36 O.	Pacifique, O. des îles Galapagos.

4. *Octaèdrique du Cap Cod.*

Points	Latitude	Longitude	Situation géographique
T	10° 37′ 16″,71 N.	154° 45′ 14″,08 E.	N. E. des îles Carolines.
a	16 49 35,29 N.	159 33 19,80 E.	N. O. des îles Marshall.
T	22 54 45,68 N.	164 40 48,22 E.	N. O. des îles Marshall.
H	39 3 57,50 N.	177 20 41,52 O.	S. des îles Aléoutiennes.
T	51 1 5,00 N.	150 28 55,08 O.	S. de l'Amérique Russe.
a	53 19 48,59 N.	138 22 55,14 O.	O. de l'île de la Reine Charlotte.
T	54 18 19,87 N.	125 19 11,73 O.	Près des Montagnes Rocheuses.
H	49 22 48,45 N.	89 47 54,31 O.	N. du Lac Supérieur.
T	36 22 19,79 N.	64 53 57,96 O.	N. E. des Bermudes.
a	30 50 17,61 N.	58 21 31,16 O.	E. des îles Bermudes.
T	25 0 44,09 N.	52 32 59,49 O.	N. E. de la Guadeloupe.
H	7 24 7,27 N.	38 19 59,99 O.	S. O. des îles du Cap Vert.
T	10 37 16,71 S.	25 14 45,92 O.	S. O. de l'île de l'Ascension.
a	16 49 35,29 S.	20 26 40,20 O.	S. de l'île de l'Ascension.
T	22 54 45,68 S.	15 19 11,58 O.	S. O. de Ste Hélène.
H	39 3 57,50 S.	2 39 18,48 E.	[illegible] Tristan [illegible]

Points	Latitude	Longitude	Situation géographique
T	51° 1′ 5″,00 S.	29° 31′ 4″,92 E.	N. O. de la Terre d'Enderby.
a	53 19 48,59 S.	41 57 4,86 E.	S. O. de la Terre de Kerguelen.
T	54 18 19,87 S.	54 40 48,27 E.	N. E. de la Terre d'Enderby.
H	49 22 48,45 S.	90 12 5,69 E.	E. de la Terre de Kerguelen.
T	36 22 19,79 S.	115 6 2,04 E.	S. O. de l'Australie.
a	30 50 17,61 S.	121 38 28,84 E.	Australie, S. du désert Victoria.
T	25 0 44,09 S.	127 27 0,51 E.	Australie centrale.
H	7 24 7,27 S.	141 40 0,01 E.	Nouvelle Guinée.

5. *Octaédrique de l'île Trinitad.*

T	2° 17′ 57″,03 N.	16° 36′ 6″,69 O.	S. O. du Grand Bassam.
H	20 38 16,69 N.	3 42 8,89 E.	Désert du Sahara, près de Timboctou.
T	37 45 40,00 N.	12 41 10,00 E.	Cime de l'Etna.
a	43 5 52,80 N.	20 5 58,71 E.	Au S. de Nissa.
T	47 52 7,07 N.	28 50 46,05 E.	Près d'Olviopol, sur le Bug.
H	56 11 50,56 N.	62 51 19,77 E.	Pays des Kirghiz, E. de l'Oural.
T	52 48 53,88 N.	101 13 52,30 E.	Près d'Irkoutsk et du lac Baïkal.
a	49 6 50,82 N.	112 5 0,93 E.	Au S. de Nertchinsk.
T	44 32 48,33 N.	121 16 17,20 E.	Dans la Mantchourie.
H	28 35 14,07 N.	140 46 25,24 E.	Près des îles Bonin Sima.
T	10 37 16,71 N.	154 45 14,08 E.	N. des îles Carolines.
a	4 10 22,44 N.	159 6 42,12 E.	S. E. des îles Carolines.
T	2 17 57,03 S.	163 23 53,31 E.	N. E. des îles Salomon.
H	20 38 16,69 S.	176 17 51,11 E.	S. des îles Fidji.
T	37 45 40,00 S.	167 18 50,00 O.	E. de la Nouvelle Zélande.
a	43 5 52,80 S.	159 54 1,29 O.	E. de la Nouvelle Zélande.
T	47 52 7,07 S.	151 9 13,95 O.	S. E. de la Nouvelle Zélande.
H	56 11 50,56 S.	117 8 40,23 O.	Pacifique entre la Nouv. Zél. et la Terre de Feu.
T	52 48 53,88 S.	78 46 7,70 O.	O. du détroit de Magellan.
a	49 6 50,82 S.	67 54 59,07 O.	E. du détroit de Magellan.
T	44 32 48,33 S.	58 43 42,80 O.	N. E. des îles Falkland.
H	28 35 14,07 S.	39 14 34,76 O.	Atlantique, S. E. du Brésil.

Points	Latitude	Longitude	Situation géographique
T	10° 37′ 16″,71 S.	25° 14′ 45″,92 O.	S. O. de l'île de l'Ascension.
a	4 10 22,44 S.	20 53 17,88 O.	N. O. de l'île de l'Ascension.

6. *Octaédrique de Nijnéy-Tagilsk.*

T	11° 26′ 31″,50 N.	60° 30′ 35″,94 O.	Près de l'île de la Trinité.
a	18 16 5,58 N.	56 41 9,79 O.	E. de la Guadeloupe.
T	25 0 44,09 N.	52 32 59,49 O.	N. E. de la Guadeloupe.
H	43 23 20,81 N.	37 14 2,76 O.	N. O. des Açores.
T	58 5 27,71 N.	10 18 25,43 O.	Près des Hébrides (St Kilda).
a	61 12 24,87 N.	3 48 14,84 E.	Norvège, près du Sogne Fiord.
T	62 35 46,15 N.	20 3 49,34 E.	En Finlande, près de Vasa.
H	56 11 50,56 N.	62 51 19,77 E.	Pays des Kirghiz, E. de l'Oural.
T	40 34 48,54 N.	87 9 57,86 E.	Près du Thian Chan (Pays des Kalmouks).
a	34 15 23,30 N.	92 50 25,55 E.	Dans le Thibet.
T	27 42 30,37 N.	97 42 22,63 E.	Dans le S. O. de la Chine.
H	8 16 47,81 N.	109 9 30,51 E.	Mer de Chine.
T	11 26 31,50 S.	119 29 24,06 E.	S. des îles de la Sonde.
a	18 16 5,58 S.	123 18 50,21 E.	Australie, Terre de Tasman.
T	25 0 44,09 S.	127 27 0,51 E.	Australie centrale.
H	43 23 20,81 S.	142 45 57,24 E.	Terre de Van Diemen.
T	58 5 27,71 S.	169 11 34,57 E.	S. de la Nouvelle Zélande.
a	61 12 24,87 S.	176 11 45,16 E.	S. E. de la Nouvelle Zélande.
T	62 35 46,15 S.	159 56 10,66 O.	N. E. de la Terre Victoria.
H	56 11 50,56 S.	117 8 40,23 O.	N. O. de la Terre de Graham.
T	40 34 48,54 S.	92 50 2,14 O.	O. de la Patagonie.
a	34 15 23,30 S.	87 9 34,45 O.	O. du Chili.
T	27 42 30,37 S.	82 17 37,37 O.	O. du Chili.
H	8 16 47,81 S.	70 50 69,49 O.	Rio Beni (O. du Brésil).

7. *Octaédrique Cochabamba et Petchély.*

H	8° 16′ 47″,81 N.	109° 9′ 30″,51 E.	Mer de Chine.
T	29 46 2,58 N.	115 16 14,15 E.	S. O. de Nanking.

Points	Latitude	Longitude	Situation géographique
a	37° 11′ 40″, 29 N.	117° 58′ 33″, 22 E.	Près du golfe de Petchili.
T	44 32 48, 33 N.	121 16 17, 20 E.	Dans la Mantchourie.
H	64 33 45, 10 N.	138 39 22, 65 E.	E. d'Iakoutsk.
T	75 59 38, 35 N.	159 43 16, 37 O.	Au N. de la pointe de Barrow.
a	73 39 39, 67 N.	131 4 44, 47 O.	N. du Cap Bathurst.
T	68 39 0, 85 N.	112 29 50, 57 O.	Près de Dease Strait.
H	49 22 48, 45 N.	89 47 54, 31 O.	N. du Lac Supérieur.
T	28 16 50, 48 N.	80 37 7, 66 O.	Extrémité N. O. des îles Lucayes.
a	20 47 56, 48 N.	78 20 48, 60 O.	N. E. de Cuba.
T	13 17 25, 26 N.	76 17 27, 94 O.	Au N. de Sainte Marthe.
H	8 16 47, 81 S.	70 50 29, 49 O.	Rio Beni (O. du Brésil).
T	29 46 2, 58 S.	64 43 45, 55 O.	Confédération argentine.
a	37 11 40, 29 S.	62 1 26, 78 O.	Territoire de la Pampa, S. de Buenos Ayres.
T	44 32 48, 33 S.	58 43 42, 80 O.	E. de la Patagonie.
H	64 33 45, 10 S.	41 20 37, 35 O.	Orcades du Sud.
T	75 59 38, 85 S.	20 16 43, 63 E.	S. O. de la Terre d'Enderby.
a	73 39 39, 67 S.	48 55 15, 53 E.	S. de la Terre d'Enderby.
T	68 39 0, 85 S.	67 30 9, 43 E.	S. E. de la Terre d'Enderby.
H	49 22 48, 45 S.	90 12 5, 69 E.	E. de la Terre de Kerguelen.
T	28 16 50, 48 S.	99 22 52, 34 E.	O. de l'Australie.
a	20 47 56, 48 S.	101 39 11, 40 E.	O. de l'Australie, Terre de Tasman.
T	13 17 25, 26 S.	103 42 32, 06 E.	S. des îles de la Sonde.

8. *Octaédrique du lac Baïkal et de l'île du Prince Édouard.*

T	1° 6′ 30″, 16 N.	64° 32′ 45″, 64 E.	à l'O. des îles Maldives.
H	21 12 48, 44 N.	74 17 28, 88 E.	S. de la Nerbuddah.
T	40 34 48, 54 N.	87 9 57, 86 E.	Près du Tian-Chan (pays des Kalmouks).
a	46 54 38, 43 N.	93 23 41, 37 E.	Sur les rives de l'Yrou.
T	52 48 53, 88 N.	101 13 52, 30 E.	Près d'Irkoutsk et du lac Baïkal.
H	64 33 45, 10 N.	138 39 22, 65 E.	E. d'Iakoutsk.
T	61 3 13, 42 N.	171 58 33, 36 E.	Dans la mer du Kamschatka.
a	56 29 45, 71 N.	159 48 41, 85 O.	Près de la presqu'île d'Alaska.

[illegible]	Latitude			Longitude			Situation géographique
T	51	1'	5",00 N.	150	28'	55",08 O.	Au S. de l'Amérique Russe.
H	32	45	58,35 N.	133	7	46,87 O.	N. E. des îles Sandwich.
T	12	58	37,75 N.	122	1	44,14 O.	Pacifique N. E. des îles Marquises.
a	5	56	38,73 N.	118	41	57,10 O.	Pacifique, S. E. des îles Sandwich.
T	1	6	30,16 S.	115	27	14,36 O.	Pacifique O. des îles Galapagos.
H	21	12	48,44 S.	105	42	31,12 O.	Océan pacifique, O. du Chili.
T	40	34	48,54 S.	92	50	2,14 O.	O. de la Patagonie.
a	46	54	38,43 S.	86	36	18,63 O.	O. de la Patagonie.
T	52	48	53,88 S.	78	46	7,70 O.	Détroit de Magellan.
H	64	33	45,10 S.	41	20	37,35 O.	Orcades du Sud.
T	61	3	13,42 S.	8	1	26,64 E.	S. O. de la Terre d'Enderby.
a	56	29	45,71 S.	20	11	18,15 E.	N. O. de la Terre d'Enderby.
T	51	1	5,00 S.	29	31	4,92 E.	N. O. de la Terre d'Enderby.
H	32	45	58,35 S.	46	52	13,13 E.	S. E. de Madagascar.
T	12	58	37,75 S.	57	58	15,86 E.	S. E. des îles Seychelles.
a	5	56	38,73 S.	61	18	2,90 E.	O. des îles Peros Banhos.

9. *Octaédrique d'Hindoë.*

a	3	18'	2",66 N.	139	9'	7",67 O.	N. des îles Marquises.
T	10	56	21,09 N.	137	45	41,25 O.	N. E. des îles Marquises.
H	32	45	58,35 N.	133	7	46,87 O.	Pacifique, O. de la Californie.
T	54	18	19,87 N.	125	19	11,73 O.	Près des Montagnes Rocheuses.
a	61	57	13,16 N.	120	23	56,77 O.	Près du lac de l'Esclave.
T	68	39	0,85 N.	112	29	50,57 O.	Près de Dease Strait.
H	79	19	11,00 N.	31	20	31,58 O.	Groënland.
T	62	35	46,15 N.	20	3	49,34 E.	En Finlande, près de Vasa.
a	55	18	30,62 N.	25	16	26,36 E.	En Lithuanie, près de Dissna
T	47	52	7,07 N.	28	50	46,05 E.	Près d'Olviopol sur le Bug.
H	26	11	50,59 N.	35	12	18,58 E.	N. O. de Medine.
T	4	20	17,77 N.	39	28	42,78 E.	Dans le Jedo.
a	3	18	2,36 S.	40	50	52,33 E.	Près de Mélinde.
T	10	56	21,09 S.	42	11	18,75 E.	Dans le canal de Mozambique.

Points	Latitude				Longitude				Situation géographique
H	32°	45′	58″, 35	S.	46°	52′	13″, 13	E.	S. E. de Madagascar.
T	54	18	19, 87	S.	54	40	48, 27	E.	N. E. de la Terre d'Enderby.
a	61	37	13, 16	S.	59	36	3, 23	E.	N. E. de la Terre d'Enderby.
T	68	39	0, 85	S.	67	30	9, 43	E.	S. E. de la Terre d'Enderby.
H	79	19	11, 00	S.	148	39	28, 42	E.	Terre Victoria.
T	62	35	46, 15	S.	159	56	10, 66	O.	N. de la Terre Victoria.
a	55	18	30, 62	S.	154	43	33, 64	O.	S. E. de la Nouvelle Zélande.
T	47	52	7, 07	S.	151	9	13, 95	O.	E. de la Nouvelle Zélande.
H	26	11	50, 59	S.	144	47	51, 42	O.	S. E. des îles de la Société.
T	4	20	17, 77	S.	140	31	17, 22	O.	N. des îles Marquises.

10. *Octaédrique de Mulehacen.*

T	1°	30′	1″, 76	N.	178°	27′	5″, 42	E.	E. des îles Gilbert.
a	9	13	40, 05	N.	179	10	46, 11	E.	N. E. des îles Radack.
T	16	57	13, 01	N.	179	56	29, 35	E.	N. E. des îles Marshall.
H	39	3	57, 50	N.	177	20	41, 52	O.	S. des îles Aléoutiennes.
T	61	3	13, 42	N.	171	58	33, 36	O.	Dans la mer du Kamschatka.
a	68	37	23, 01	N.	167	53	51, 64	O.	Au N. du détroit de Behring.
T	75	59	38, 85	N.	159	43	16, 37	O.	Au N. de la pointe de Barrow.
H	79	19	11, 00	N.	31	20	31, 58	O.	Groënland.
T	58	5	27, 71	N.	10	18	25, 43	O.	Près des îles Hébrides.
a	50	25	46, 67	N.	8	10	17, 75	O.	Près du Land's End de Cornouailles.
T	42	44	24, 29	N.	6	38	5, 62	O.	N. O. de Burgos.
H	20	38	16, 69	N.	3	42	8, 89	O.	Désert du Sahara.
T	1	30	1, 76	S.	1	32	54, 58	O.	Dans le golfe de Guinée.
a	9	13	40, 05	S.	0	49	13, 89	O.	A l'O. de Loanda.
T	16	57	13, 01	S.	0	3	30, 65	O.	A l'E. de Sainte Hélène.
H	39	3	57, 50	S.	2	39	18, 48	E.	S. O. du Cap de Bonne Espérance.
T	61	3	13, 42	S.	8	1	26, 64	E.	N. O. de la Terre d'Enderby.
a	68	37	23, 01	S.	12	6	8, 36	E.	S. O. de la Terre d'Enderby.
T	75	59	38, 85	S.	20	16	43, 63	E.	S. O. de la Terre d'Enderby.
H	79	19	11, 00	S.	148	39	28, 42	E.	Terre Victoria.

Points	Latitude				Longitude				Situation géographique
T	58°	5′	27″,71	S.	169°	41′	34″,57	E.	S. de la Nouvelle Zélande.
a	50	25	46,67	S.	171	49	42,25	E.	E. des îles Auckland.
T	42	44	24,29	S.	175	25	28,30	E.	Nouvelle Zélande.
H	20	38	16,69	S.	176	17	51,11	E.	S. des îles Fidji.

Tableaux C.

En troisième lieu, viennent les cercles dits dodécaédriques réguliers.

Énumération des cercles dodécaédriques réguliers.

N° d'ordre	Désignation	Inclinaison sur l'équateur	Intersections avec l'équateur	
1	Sénégal et Nouvelle Guinée	26° 12′ 7″,57	53° 38′ 26″,10 O.	126° 21′ 33″,90 E.
2	Cap Corrientes et Nagpour	39 13 56,92	98 53 31,13 E.	81 6 28,87 O.
3	Açores et Van Diémen	50 16 24,31	165 27 48,44 O.	14 32 11,56 E.
4	Mer Caspienne et Terre de Graham	66 47 19,67	23 1 29,83 E.	156 58 30,17 O.
5	Spitzberg et Lac Supérieur	79 55 29,01	101 45 15,44 O.	78 11 44,56 E.
6	Brésil et Japon	88 39 7,97	38 30 30,18 O.	141 29 29,82 E.

1. *Dodécaédrique régulier du Sénégal et la Nouvelle Guinée.*

Points	Latitude				Longitude				Situation géographique
H	7°	21′	7″,27	N.	38°	19′	59″,99	O.	S. O. des îles du Cap Vert.
b	14	39	25,06	N.	21	32	7,17	O.	Près du Cap Vert.
H	20	38	16,69	N.	3	42	8,89	O.	Désert du Sahara, près de Tombouctou
b	24	40	12,20	N.	15	19	32,93	E.	Désert du Sahara, S. E. de Mourzouk
H	26	11	50,59	N.	35	12	18,58	E.	N. O. de Médine.
V	24	58	53,16	N.	55	8	12,44	E.	Entrée du Golfe Persique
H	21	12	18,44	N.	74	17	28,88	E.	S. de la Nerbuddah

Points	Latitude				Longitude				Situation géographique
b	15°	25′	22″,96	N.	92°	15′	41″,72	E.	Près des bouches de l'Irawaddy.
H	8	16	47,81	N.	109	9	30,51	E.	Mer de Chine.
b	0	27	26,05	N.	125	25	48,67	E.	Iles Moluques.
H	7	24	7,27	S.	141	40	0,01	E.	Nouvelle Guinée.
b	14	39	25,06	S.	158	27	52,53	E.	N. de la Nouvelle Calédonie.
H	20	38	16,69	S.	176	17	51,11	E.	S. E. des îles Fidji.
b	24	40	12,20	S.	164	40	27,07	O.	Archipel de Cook.
H	26	11	50,59	S.	144	47	41,42	O.	S. E. des îles de la Société.
b	24	58	53,46	S.	124	51	47,56	O.	O. des îles Gambier.
H	21	12	48,44	S.	105	42	31,12	O.	Océan pacifique, O. du Chili.
b	15	25	22,96	S.	87	44	18,28	O.	O. du Pérou.
H	8	16	47,81	S.	70	50	29,49	O.	Rio Beni (O. du Brésil).
b	0	27	26,05	S.	54	34	11,33	O.	Embouchure de l'Amazone.

2. *Dodécaédrique régulier du Cap Corrientes et de Singapour.*

H	8°	16′	47″,81	N.	109°	9′	30″,51	E.	Mer de Chine.
b	19	6	11,04	N.	123	59	24,08	E.	N. E. de l'île Luçon.
H	28	35	14,07	N.	140	45	25,24	E.	Près des îles Bonin Sima.
b	35	39	13,10	N.	160	21	30,04	E.	E. du Japon.
H	39	3	57,50	N.	177	20	41,52	O.	S. des îles Aléoutiennes.
b	38	0	50,71	N.	154	18	34,88	O.	Océan pacifique, S. E. des îles Aléoutiennes.
H	32	45	58,35	N.	133	7	46,87	O.	N. E. des îles Sandwich.
b	24	25	50,13	N.	114	54	39,53	O.	O. de la Californie.
H	14	12	37,66	N.	99	10	31,49	O.	Golfe de Tehuantepec.
b	3	3	29,15	N.	84	51	34,28	O.	S. O. de Panama.
H	8	16	47,81	S.	70	50	29,49	O.	Rio Beni (O. du Brésil).
b	19	6	11,04	S.	56	0	35,92	O.	Sources du Rio Grande.
H	28	35	14,07	S.	39	14	34,76	O.	Atlantique, S. E. du Brésil.
b	35	39	13,10	S.	19	38	29,96	O.	O. de l'île Tristan d'Acunha.
H	39	3	57,50	S.	2	39	18,48	E.	S. O. du Cap de Bonne Espérance.
b	38	0	50,71	S.	25	41	25,12	E.	S. E. du Cap de Bonne Espérance.
H	32	45	58,35	S.	46	52	13,13	E.	S. E. de Madagascar.

Points	Latitude			Longitude			Situation géographique
b	24	25'	50",13 S.	65	5'	20",47 E.	S. E. de l'île Diego Ruys.
H	14	12	37,66 S.	80	49	28,51 E.	S. E. des îles Peros Banhos.
b	3	3	29,15 S.	95	8	25,72 E.	S. de Sumatra.

3. *Dodécaédrique régulier des Açores et de la Terre de Van Diemen.*

H	6	41'	56",45 N.	159	51'	43",73 O.	S. des îles Sandwich.
b	20	14	2,12 N.	147	37	34,31 O.	E. des îles Sandwich.
H	32	45	58,35 N.	140	45	25,24 O.	N. E. des îles Sandwich.
b	43	7	28,23 N.	114	21	28,63 O.	Près des Montagnes Rocheuses.
H	49	22	48,45 N.	89	47	54,31 O.	N. du lac Supérieur.
b	49	28	56,06 N.	61	57	45,17 O.	Golfe du Saint Laurent.
H	43	23	20,81 N.	37	14	2,76 O.	N. O. des Açores.
b	33	7	25,91 N.	18	17	53,15 O.	Près de l'île Porto Santo.
H	20	38	16,69 N.	3	42	8,89 O.	Désert du Sahara, près de Tombouctou.
b	7	7	16,92 N.	8	34	38,24 E.	Dans le Benin, pays des Fellatahs.
H	6	41	56,45 S.	20	8	16,27 E.	Afrique centrale.
b	20	14	2,12 S.	32	22	25,69 E.	Près de Sofala.
H	32	45	58,35 S.	46	52	13,13 E.	S. E. de Madagascar.
b	43	7	28,23 S.	65	38	31,37 E.	S. O. des îles St Paul et Amsterdam.
H	49	22	48,45 S.	90	12	5,69 E.	E. de l'île de Kerguelen.
b	49	28	56,06 S.	118	2	14,83 E.	S. O. de l'Australie.
H	43	23	20,81 S.	142	45	57,24 E.	Détroit de Bass, Terre de Van Diemen.
b	33	7	25,91 S.	161	42	6,85 E.	N. O. de la Nouvelle Zélande.
H	20	38	16,69 S.	176	17	51,11 E.	S. des îles Fidji.
b	7	7	16,92 S.	171	25	21,76 E.	N. des îles Samoa.

4. *Dodécaédrique régulier de la Mer Caspienne et de la Terre de Graham.*

b	9	49'	55",96 N.	27	17'	13",67 E.	Près du Nil Blanc.
H	26	11	50,59 N.	35	12	18,58 E.	N. O. de Médine.
b	41	59	10,76 N.	45	43	36,75 E.	Près de Derbend.
H	56	11	50,56 N.	62	51	19,77 E.	Pays des Kirghiz, O. de l'Oural.
b	65	15	51,16 N.	95	2	15,06 E.	Près de la Tungouska.

Points	Latitude				Longitude				Situation géographique
H	64°	33′	45″, 10	N.	138°	39′	22″, 65	E.	E. d'Iakoutsk.
b	53	42	55, 48	N.	167	17	4, 56	E.	Près des îles Aléoutiennes.
H	39	3	57, 50	N.	177	20	41, 52	O.	S. des îles Aléoutiennes.
b	23	7	10, 57	N.	167	31	28, 56	O.	O. des îles Sandwich.
H	6	41	56, 45	N.	159	51	43, 73	O.	N. des îles Sandwich.
b	9	49	55, 96	S.	152	42	46, 33	O.	N. des îles de la Société.
H	26	11	50, 59	S.	144	47	41, 42	O.	S. E. des îles de la Société.
b	41	59	10, 76	S.	134	16	23, 25	O.	Pacifique, E. de la Nouvelle Zélande.
H	56	11	50, 56	S.	117	8	40, 23	O.	N. O. de la Terre de Graham.
b	65	43	51, 16	S.	84	57	44, 94	O.	O. de la Terre de Graham.
H	64	33	45, 10	S.	41	20	37, 35	O.	Orcades du Sud.
b	53	42	55, 48	S.	12	42	55, 44	O.	S. E. de l'île Tristan d'Acunha.
H	39	3	57, 50	S.	2	39	18, 48	E.	S. O. du Cap de Bonne Espérance.
b	23	7	10, 57	S.	12	28	31, 44	E.	Près de la baie de Wallwich.
H	6	41	56, 45	S.	20	8	16, 27	E.	Afrique centrale.

5. *Dodécaédrique régulier du Spitzberg et du lac Supérieur.*

H	14°	12′	37″, 66	N.	99°	10′	31″, 49	O.	Golfe de Tehuantepec.
b	31	52	40, 89	N.	95	24	35, 98	O.	Rivière Rouge.
H	49	22	48, 45	N.	89	47	54, 31	O.	N. du lac Supérieur.
b	66	18	7, 39	N.	77	52	29, 98	O.	N. du détroit d'Hudson.
H	79	19	11, 00	N.	31	20	31, 58	O.	Groënland.
b	72	27	20, 89	N.	44	2	59, 62	E.	Près de la Nouvelle Zemble.
H	56	11	50, 56	N.	62	51	19, 77	E.	Pays des Kirghiz, E. de l'Oural.
b	38	50	9, 43	N.	70	1	18, 16	E.	Près de Samarkande.
H	21	12	48, 44	N.	74	17	28, 88	E.	S. de la Nerbuddah.
b	3	30	25, 71	N.	77	37	18, 29	E.	S. de l'île de Ceylan.
H	14	12	37, 66	S.	80	49	28, 51	E.	S. E. des îles Peros Banhos.
b	31	52	40, 89	S.	84	35	24, 02	E.	N. E. des îles St Paul et Amsterdam.
H	49	22	48, 45	S.	90	12	5, 69	E.	E. de la Terre de Kerguelen.
b	66	18	7, 39	S.	102	7	30, 02	E.	E. de la Terre d'Enderby.
H	79	19	11, 00	S.	148	39	28, 42	E.	E. du Volcan Erebus, Terre Victoria.

Points	Latitude			Longitude			Situation géographique
b	72°	27′	20″,89 S.	135°	57′	0″,38 O.	E. de la Terre Victoria.
H	56	11	50,56 S.	117	8	40,23 O.	S. E. de la Terre de Graham.
b	38	50	9,43 S.	109	58	41,84 O.	Pacifique, O. du Chili.
H	21	12	48,14 S.	105	42	31,12 O.	Océan pacifique, O. du Chili.
b	3	30	25,71 S.	102	22	41,71 O.	S. O. des îles Galapagos.

6. *Dodécaédrique régulier du Brésil et du Japon.*

H	7°	21′	7″,27 N.	38°	19′	59″,99 O.	S. O. des îles du Cap Vert.
b	25	23	47,70 N.	37	52	6,13 O.	S. O. des Açores.
H	43	23	20,81 N.	37	14	2,76 O.	N. O. des Açores.
b	61	22	30,09 N.	36	2	16,27 O.	S. du Groënland.
H	79	19	11,00 N.	31	20	31,58 O.	Groënland.
b	82	28	29,29 N.	131	13	55,58 E.	N. de la Nouvelle Sibérie.
H	64	33	45,10 N.	138	39	22,65 E.	E. d'Irkoutsk.
b	46	34	44,83 N.	140	4	1,21 E.	Près de l'île Seghalien.
H	28	35	14,07 N.	140	45	25,24 E.	Près des îles Bonin Sima.
b	10	35	34,52 N.	141	14	22,23 E.	Iles Carolines.
H	7	21	7,27 S.	141	40	20,01 E.	Nouvelle Guinée.
b	25	23	47,70 S.	142	7	53,87 E.	Queensland (Australie).
H	43	23	20,81 S.	142	45	57,21 E.	Terre de Van Diemen.
b	61	22	30,09 S.	143	57	43,73 E.	S. O. de la Nouvelle Zélande.
H	79	19	11,00 S.	148	39	28,12 E.	E. du Volcan Erebus, Terre Victoria.
b	82	28	29,29 S.	48	46	4,12 E.	S. de la Terre de Graham.
H	64	33	45,10 S.	41	20	37,35 E.	Orcades du Sud.
b	46	34	44,83 S.	39	55	58,79 O.	N. E. des îles Falkland.
H	28	35	14,07 S.	39	11	51,76 O.	N. O. de l'île Tristan d'Acunha
b	10	35	34,52 S.	38	15	37,77 O.	Près de la côte du Brésil.

Les trois tableaux qui suivent font connaître d'une manière sommaire la position des grands cercles bissecteurs des angles H, I et D. Ils sont classés d'après leur inclinaison sur l'équateur, et l'on indique leur distance minimum aux pôles du globe terrestre, la longitude du méridien qui les coupe normalement dans l'hémisphère boréal, et deux des points remarquables du réseau qui se trouvent sur leur parcours.[1]

Tableau D.

Bissecteurs d'angles H (Dodécaédriques rhomboïdaux).

N° d'ordre	Distance minimum aux pôles			Méridien normal				Indications géographiques[2]
1	75°	59'	38", 85	20°	16'	44", 14	E.	H. 14. S. O. du Cap Vert. I. 8. Soudan.
2	68	39	0, 85	67	30	9, 48	E.	H. 10. Inde. I. 8. Soudan.
3	62	35	46, 21	159	56	10, 73	O.	H. 12. S. E. îles Peros Banhos. I. 9. Iles Palaos.
4	61	3	13, 50	8	1	26, 94	E.	H. 9. Medine. I. 7. S. O. des Canaries.
5	58	5	27, 56	169	41	34, 73	E.	H. 8. Iles Bonin Sima. I. 6. N. des îles Sandwich
6	54	18	19, 81	54	20	48, 28	E.	H 11. Sahara. I. 4. Perse.
7	52	48	53, 75	78	46	7, 93	O.	H 15. Congo. I. 7. S. O. des Canaries.
8	51	1	4, 82	29	31	5, 18	E.	H 13. Mer de Chine. I. 4. Perse.
9	47	52	6, 96	151	9	14, 17	O.	H. 6. S. des îles Aleoutiennes. I. 1. N. E. Nouvelle Zemble.
10	44	32	48, 27	58	43	42, 74	O.	H. 5 N O. des Açores. I. 8. Soudan.
11	42	44	24, 29	173	21	54, 76	O.	H. 7. S. O. de San Francisco I. 10. Golfe du Bengale.
12	40	34	48, 58	92	50	2, 77	O.	H 4 Lac Superieur. I. 7. S. O. des Canaries.
13	37	45	39, 96	167	18	50, 02	O.	H 13. Mer de Chine. I. 5. Nouveau Mexique.
14	36	22	19, 55	115	6	2, 07	E.	H. 15. Congo. I. 4 Perse.
15	29	46	2, 55	64	43	45, 57	O.	H. 7. S. O. de San Francisco I. 8. Soudan.
16	28	16	50, 67	99	22	52, 33	E.	H 3. Oural. I. 8 Soudan.

1. Elie de Beaumont. — Données numériques qui fixent 159 cercles du réseau pentagonal (1863).

2. Pour connaître la latitude et la longitude d'un point tel que H. 14, il suffit de se reporter à la ligne 14 du tableau des points H que l'on trouvera ci-dessous.

N° [illegible]	[illegible] aux [illegible]			M[illegible] d[illegible] [illegible]ma.				Indications géographiques
17	27°	42'	30", 39	82°	17'	37", 59	O.	H 1[illegible] Sahara I [illegible] Détroit de Davis
18	25	0	43, 92	127	27	0, 35	E.	H [illegible] Iakoutsk I 4 Perse
19	22	54	45, 68	15	19	11, 73	O.	H [illegible] S. E. [illegible] Pères Bo[illegible] I [illegible] Détroit de Davis
20	16	57	13, 03	0	3	30, 67	O.	H [illegible] Ouara I [illegible] Détroit de Davis.
21	13	17	24, 84	103	42	32, 07	E.	H 6 S. E. [illegible] Amazonnes I 1 S. E. Nouvelle Zemble.
22	12	58	37, 73	57	58	15, 91	E.	H [illegible] Ile Bemin Sima I 7 S. O. des Canaries
23	11	49	21, 28	126	46	30, 43	O.	H 14 S. O. [illegible] îles du Cap Vert I [illegible] Détroit de Davis
24	11	26	31, 39	119	29	24, 51	E.	H [illegible] I [illegible] S. O. des Canaries
25	10	56	20, 99	42	14	18, 76	E.	H [illegible] N. O. Açores I 1 S. E. Nouvelle Zemble
26	10	37	16, 72	25	14	46, 01	O.	H 1 Groenland I 4 Me[illegible]
27	4	20	17, 81	140	31	17, 19	O.	H [illegible] Iakoutsk I [illegible] Détroit de Davis
28	2	17	57, 03	163	23	52, 94	E.	H [illegible] Inde I 1 S. E. Nouvelle Zemble
29	1	30	1, 79	1	32	54, 48	O.	H 4 Lac [illegible] I 1 S. E. Nouvelle Zemble
30	1	6	30, 17	115	27	14, 57	O.	H 1 Groenland I [illegible] S. O. [illegible] Canaries

Tableau E.

Bi[illegible] d'angles I (Hexatétraédriques conjugués aux octaédriques).

N° [illegible]	[illegible] aux [illegible]			M[illegible]				[illegible] géographiques
1	73°	30'	30", 52	18°	55'	15", 67	E.	[illegible]
2	68	37	23, 17	12	6	8, 75	E.	[illegible]
3	64	37	13, 09	59	36	3, 25	E.	[illegible]
4	64	12	21, 69	176	11	15, 23	O.	[illegible]
5	56	29	15, 71	20	11	17, 85	E.	[illegible]
6	55	18	30, 76	154	43	33, 66	O.	[illegible]
7	53	19	18, 28	41	37	5, 11	E.	[illegible]
8	50	25	16, 53	171	49	12, 25	E.	[illegible]
9	49	6	50, 77	67	54	59, 18	O.	[illegible]
10	46	54	38, 33	86	36	18, 85	O.	[illegible]
11	4[illegible]	5	52, 84	159	54	1, 13	O.	[illegible]
12	40	[illegible]	11, [illegible]	176	36	55, 53	O.	[illegible]
13	[illegible]	11	10, 32	62	1	26, 79	O.	[illegible]

N° d'ordre	Distance minimum aux pôles			Méridien normal				Indications géographiques
14	34°	15'	23'', 33	87°	9'	34'', 51	O.	I. 6. N. des îles Sandwich. H. 5. N. O. des Açores.
15	32	34	14, 92	106	53	12, 86	E.	I. 9. Iles Palaos. H. 9. Medine.
16	30	50	17, 38	121	38	28, 70	E.	I. 4. Perse. H. 6. S. des îles Aléoutiennes.
17	29	1	25, 12	73	35	55, 68	O.	I. 2. Détroit de Davis. H. 15. Congo.
18	20	47	56, 43	101	39	11, 41	E.	I. 8. Soudan. H. 2. Iakoutsk.
19	20	5	49, 16	7	32	39, 73	O.	I. 2. Détroit de Davis. H. 10. Inde.
20	18	16	5, 79	123	18	50, 25	E.	I. 6. N. des îles Sandwich. H. 3. Oural.
21	16	49	35, 33	20	26	39, 88	O.	I. 4. Perse. H. 4. Lac Supérieur.
22	12	28	50, 36	111	37	39, 39	E.	I. 1. N. E. Nouvelle Zemble. H. 15. Congo.
23	12	4	6, 36	50	4	29, 99	E.	I. 1. N. E. Nouvelle Zemble. H. 14. S. O. du Cap Vert.
24	9	13	40, 15	0	49	11, 68	O.	I. 10. Golfe du Bengale. H. 1. Groenland.
25	8	8	17, 37	133	42	44, 81	O.	I. 2. Détroit de Davis. H. 8. Iles Bonin Sima.
26	6	29	48, 92	121	3	14, 99	O.	I. 3. S. E. des îles Kourilles. H. 5. N. O. des Açores.
27	5	56	38, 81	61	18	2, 71	E.	I. 7. S. O. des Canaries. H. 2. Iakoutsk.
28	4	10	22, 38	20	53	18, 07	O.	I. 5. Nouveau Mexique. H. 3. Oural.
29	3	18	5, 06	40	50	52, 36	E.	I. 9. Brésil. H. 1. Groenland.
30	0	24	10, 09	170	55	35, 76	E.	I. 1. N. E. Nouvelle Zemble. H. 12. S. E. des îles Peros Banhos.

Tableau F.

Bissecteurs des angles de 36° (Hexatétraédriques conjugués aux dodécaédriques réguliers).

N° d'ordre	Distance minimum aux pôles			Méridien normal				Indications géographiques
1	82°	28'	29'', 28	48°	46'	16'', 08	O.	D. 6. Seychelles. H. 14. S. O. du Cap Vert.
2	72	27	20, 75	135	57	0, 41	O.	D. 5. Sainte Helène. H. 13. S. E. des îles Peros Banhos.
3	66	18	7, 39	102	7	29, 93	E.	D. 5. Sainte Hélène. H. 10. Inde.
4	65	43	51, 05	84	57	44, 48	O.	D. 6. Seychelles. H. 15. Congo.
5	61	22	30, 09	143	57	46, 39	E.	D. 6. Seychelles. H. 8. Iles Bonin Sima.
6	53	42	55, 35	12	42	55, 34	O.	D. 4. Petites Antilles. H. 9. Medine.
7	49	28	55, 83	118	2	14, 99	E.	D. 3. Chine. H. 15. Congo.
8	46	34	44, 98	39	56	0, 88	O.	D. 6. Seychelles. H. 5. N. O. des Açores.
9	43	7	28, 14	65	38	31, 73	E.	D. 3. Chine. H. 11. Sahara.

Nos des cercles	Distance maximum aux pôles			Méridien normal				Indications géographiques
10	41°	59'	10'', 68	134°	16'	23'', 07	O.	D. 4 Petites Antilles H. 6 S. des îles Aléoutiennes.
11	38	50	9, 58	109	58	41, 98	O.	D. [illegible] Sainte Hélène H. 4 Lac Supérieur.
12	38	0	50, 71	25	41	25, 19	E.	D. 2 Remda H. 14 Mer de Chine.
13	35	39	13, 14	19	38	29, 88	O.	D. 2 Remda H. 12 S. E. des îles Peros Banhos
14	33	7	25, 73	161	42	6, 98	E.	D. [illegible] Chine H. 7 S. O. de San Francisco
15	31	52	40, 74	84	35	23, 98	E.	D. 5 Sainte Hélène. H. 3 Oural
16	25	23	47, 57	142	7	54, 01	E.	D. 6 Îles Seychelles H. [illegible] Iakoutsk
17	24	58	53, 07	124	51	47, 59	O.	D. 1 Amérique Russe H. 1[illegible] Mer de Chine
18	24	40	12, 20	164	40	27, 08	O.	D. 1 Amérique Russe H. 14 S. O. du Cap Vert
19	24	25	50, 05	65	5	20, 53	E.	D. 2 Remda H. 8 Îles Bonin Sima
20	23	7	10, 49	12	28	31, 61	E.	D. 4 Petites Antilles H. [illegible] Oural
21	20	14	3, 71	32	22	25, 91	E.	D. 6 Seychelles. H. [illegible] N. O. des Açores
22	19	6	11, 63	56	0	35, 89	O.	D. 2 Remda H. [illegible] S. O. de San Francisco
23	15	25	22, 74	87	44	18, 38	O.	D. 1 Amérique Russe H. 11 Sahara.
24	14	39	24, 88	158	27	52, 61	E.	D. 1 Amérique Russe H. 10 [illegible]
25	10	35	34, 66	38	45	38, 71	O.	D. [illegible] Seychelles H. 1 Groenland
26	9	49	56, 01	152	42	46, 09	O.	D. 4 Petites Antilles H. [illegible] Iakoutsk
27	7	7	17, 37	171	25	21, 69	O.	D. [illegible] Chine H. 4 Lac Supérieur
28	3	30	25, 87	102	22	41, 73	O.	D. [illegible] Sainte Hélène H. 1 Groenland
29	3	3	29, 08	95	8	25, 75	E.	D. 2 Remda H. [illegible] S. [illegible] Aléoutiennes
30	0	27	26, 06	54	34	11, 33	O.	D. [illegible] Amérique Russe H. [illegible] M[illegible]

Les tableaux qui précèdent permettent de se rendre compte du parcours des différents cercles à la surface du globe terrestre, même sans avoir sous les yeux un atlas géographique. Mais si l'on voulait connaître les données relatives à un point donné, il serait difficile de les retrouver dans ces tables.

Nous allons maintenant les énumérer dans un ordre méthodique, et commode pour les recherches de ce genre. Les tables suivantes

font connaître pour chacun de ces points l'angle que le méridien fait avec les cercles primitifs qui y passent. On peut en déduire pour chacun de ces points l'orientation de tous les cercles du réseau.

Chacun de ces points est le pôle d'un cercle portant le même numéro d'ordre.

Par raison de symétrie par rapport au centre, il suffit d'indiquer les données relatives à la moitié de ces points. Les tableaux qui suivent mentionnent les intersections des cercles du réseau comprises dans les six pentagones spécialement considérés par Elie de Beaumont.[1]

Les points H sont, on le sait, au nombre de 30. Chacun d'eux est l'un des pôles du cercle primitif qui a le même numéro d'ordre dans la série précédente de tableaux.

Tableau G.

Points H.

N° d'ordre	Latitude	Longitude	Primitifs passant en ce point	Orientation des primitifs
1	79° 19′ 11″,00 N.	31° 20′ 31″,58 O.	Etna	N. 50° 59′ 28″,23 O.
			Groënland et Chili	N. 39 0 31,77 E.
2	64 33 45,10 N.	138 39 22,65 E.	Nouvelle Zemble	N. 34 51 23,78 O
			Montagnes Rocheuses et îles Galapagos	N. 55 8 36,22 E.
3	56 11 50,56 N.	62 51 19,77 E.	Lisbonne	N. 76 36 37,57 O.
			Mont Saint Elie	N. 13 23 22,43 E.
4	49 22 48,45 N.	89 47 54,31 O.	Lac Supérieur et San Thomé	N. 42 41 41,52 O.
			Saint Kilda	N. 47 18 18,48 E.
5	43 23 20,81 N.	37 14 2,76 O.	Alaska et Van Diemen	N. 29 51 45,77 O
			Land's End	N. 60 8 14,23 E.

1. Elie de Beaumont. — Données numériques qui fixent 362 points principaux du réseau pentagonal, 1864.

Dans les tableaux numériques publiées à différentes époques par Elie de Beaumont, il y a quelquefois de légères divergences, s'élevant à peine à quelques centièmes de secondes. Elles sont donc insignifiantes, et sont en rapport avec le degré d'approximation des tables de logarithmes des lignes trigonométriques.

Nos d'ordre	Latitude	Longitude	Primitifs passant en ce point	Orientation des primitifs
6	39° 3′57″,50 N.	177°20′11″,52 O.	Cap Castle	N. 62° 13′20″,41 O.
			Alaska et Van Diemen	N. 27 46 39,59 E.
7	32 45 58,35 N.	133 7 46,87 O.	Mont Saint Elie	N. 8 48 46,57 O.
			Floride et Terre d'Arnhem	N. 81 11 13,43 E.
8	28 35 11,07 N.	140 45 25,24 E.	Valdivia et Cataractes du Nil	N. 59 49 2,83 O.
			Lac Supérieur et San Thome	N. 30 10 57,17 E.
9	26 11 50,59 N.	35 12 18,58 E.	Saint Kilda	N. 32 13 37,39 O.
			Valdivia et Cataractes du Nil	N 57 46 22,61 E.
10	21 12 48,41 N.	74 17 28,88 E.	Land's End	N. 42 32 0,97 O.
			Cap Castle	N. 47 27 59,03 E.
11	20 38 16,69 N.	3 42 8,89 O.	Cuba et Cap Sandy	N. 74 47 32,45 O.
			Nouvelle Zemble	N. 15 12 27,55 E.
12	14 12 37,66 S.	80 49 28,51 E.	Cuba et Cap Sandy	N. 68 40 45,53 O.
			Montagnes Rocheuses et îles Galapagos	N. 21 19 14,47 E.
13	8 16 47,84 N.	109 9 30,51 E.	Groënland et Chili	N. 6 46 11,62 O.
			Équatorial	N. 82 13 48,83 E.
14	7 21 7,27 N.	38 19 59,99 O.	Floride et Terre d'Arnhem	N. 56 55 24,28 O.
			Lisbonne	N. 33 4 35,72 E.
15	6 41 56,45 S.	20 8 16,27 E.	Etna	N. 8 20 11,84 O.
			Équatorial	N. 81 39 45,16 E.

Les points I sont au nombre de vingt. Il suffit, comme on l'a vu plus haut pour les points II, de connaître les positions de dix d'entre eux. Ils sont, avec leurs antipodes, les pôles des octaédriques ayant le même numéro d'ordre.

Tableau II.

Points I.

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
			Nouvelle Zemble	N. 88° 21′34″,58 O.
1	7[illegible] 47 [illegible] N.	[illegible]2°41′ [illegible] E.	Groenland et Chili	N. 28 21 34,58 O.
			Mont Saint Élie	N. 31 38 25,[illegible] E.
			Alaska et Van Diemen	N. 16 28 19,84 O.
2	6[illegible] 3 [illegible] N.	58 [illegible]5 [illegible] O.	Groenland et Chili	N. 13 31 10,16 E.
			Saint Kilda	N. 74 31 10,16 E.

N° d'ordre	Latitude	Longitude	Primitifs passant en ce point	Orientation des primitifs
3	45°52′35″,98 N.	155°41′20″,74 E.	Cap Castle	N. 80° 38′47″,72 O.
			Nouvelle Zemble	N. 20 38 47,72 O.
			Lac Supérieur et San Thomé	N. 39 21 12,28 E.
4	35 40 18,84 N.	57 1 3,22 E.	Land's End	N. 50 52 30,61 O.
			Mont Saint Elie	N. 9 7 29,39 E.
			Valdivia et Cataractes du Nil	N. 69 7 29,39 E.
5	33 28 25,38 N.	108 7 23,42 O.	Floride et Terre d'Arnhem	N. 84 59 43,58 O.
			Montagnes Rocheuses et iles Galapagos	N. 24 59 43,58 O.
			Saint Kilda	N. 35 0 16,42 E.
6	27 21 44,28 N.	156 31 20,46 O.	Cap Castle	N. 50 40 5,48 O.
			Etna	N. 9 19 54,52 E.
			Floride et Terre d'Arnhem	N. 69 19 54,52 E.
7	24 38 10,17 N.	25 57 44,71 O.	Cuba et Cap Sandy	N. 83 27 29,33 O.
			Alaska et Van Diemen	N. 23 27 29,33 O.
			Lisbonne	N. 36 32 30,67 E.
8	13 59 5,64 N.	17 4 53,19 E.	Cuba et Cap Sandy	N. 68 32 5,00 O.
			Etna	N. 8 32 5,00 O.
			Valdivia et Cataractes du Nil	N. 51 27 55,00 E.
9	10 8 45,08 N.	130 15 23,10 E.	Lisbonne	N. 33 21 14,08 O.
			Lac Supérieur et San Thomé	N. 26 38 45,92 E.
			Équatorial	N. 86 38 45,92 E.
10	5 19 50,80 N.	88 18 41,37 E.	Land's End	N. 39 16 5,74 O.
			Montagnes Rocheuses et iles Galapagos	N. 20 43 54,26 E.
			Équatorial	N. 80 43 54,26 E.

Les points D indiqués ci-dessous sont, avec leurs antipodes, les pôles des six dodécaédriques réguliers.

Tableau I.

Points D.

N° d'ordre	Latitude	Longitude	Primitifs passant en ce point	Orientation des primitifs
1	63°47′52″,81 N.	143°38′26″,17 O.	Lac Supérieur	N. 88° 57′51″,81 O.
			Montagnes Rocheuses	N. 52 57 51,81 O.
			Mont Saint Elie	N. 16 57 51,81 O.
			Etna	N. 19 2 8,19 E.
			Alaska	N. 55 2 8,19 E.

N° d'ordre	Latitude	Longitude	Primitifs passant en ce point	Orientation des primitifs
			Land's End	N. 85° 9'41",03 O.
			Saint Kilda	N. 49 9 41,03 O.
2	50° 46' 3",08 N.	8° 53'31",08 E.	Etna	N. 13 9 41,03 O.
			Nouvelle Zemble	N. 22 50 18,97 E.
			Lisbonne	N. 58 50 18,97 E.
			Valdivia et Cataractes du Nil	N. 80 43 26,70 O.
			Lisbonne	N. 44 43 26,70 O.
[illegible]	[illegible] 44 35,97 N.	104 32 11,57 E.	Groënland et Chili	N. 8 43 26,70 O.
			Montagnes Rocheuses	N. 27 16 33,30 E.
			Cap Castle	N. 63 16 33,30 E.
			Cuba	N. 79 17 31,39 O.
			Floride	N. 43 17 31,39 O.
4	23 12 40,35 N.	66 58 29,98 O.	Lac Supérieur	N. 7 17 31,39 O.
			Groënland	N. 28 42 28,61 E.
			Land's End	N. 64 42 28,61 E.
			Floride	N. 57 33 43,88 O.
			Alaska	N. 21 33 43,88 O.
5	10 4 31,[illegible] S.	11 45 15,49 O.	Nouvelle Zemble	N. 14 26 16,12 E.
			Valdivia	N. 50 26 16,12 E.
			Équatorial	N. 86 26 16,12 E.
			Cuba	N. 64 35 45,33 O.
			Saint Kilda	N. 28 35 45,33 O.
6	1 20 42,15 S.	51 20 [illegible],28 E.	Mont Saint Élie	N. 7 24 14,67 E.
			Cap Castle	N. 43 24 14,67 E.
			Équatorial	N. 79 24 14,67 E.

Les points T notés dans le tableau suivant sont avec leurs antipodes les pôles des dodécaédriques rhomboïdaux, bissecteurs des angles H.

TABLEAU J.

Points T

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible] N.	[illegible] O.	Mont Saint Élie	N. [illegible] O.
[illegible]	[illegible] N.	[illegible] O.	Alaska et Van Diemen	N. [illegible] E.
[illegible]	[illegible] N.	[illegible] E.	Nouvelle Zemble	N. [illegible] E.

N° d'ordre	Latitude				Longitude				Designation du primitif passant en T	Orientation de ce primitif			
4	61°	3′	13″,42	N.	171°	58′	33″,36	O.	Lac Supérieur et San Thomé	N. 65°	48′	9″,53	E.
5	58	5	27,71	N.	10	18	25,43	O.	Saint Kilda	N. 64	51	32,01	E.
6	54	18	19,87	N.	125	19	11,73	O.	Montagnes Rocheuses	N. 37	9	47,23	O.
7	52	48	53,88	N.	101	13	52,30	E.	Groënland et Chili	N. 11	7	42,53	O.
8	51	1	5,00	N.	150	28	55,08	O.	Etna	N. 13	14	0,75	E.
9	47	52	7,07	N.	28	50	46,05	E.	Land's End	N. 69	57	34,05	O.
10	44	32	48,33	N.	121	16	17,20	E.	Cap Castle	N. 74	33	26,58	E.
11	42	44	24,29	N.	6	38	5,62	O.	Lisbonne	N. 47	28	5,93	E.
12	40	34	48,54	N.	87	9	57,86	E.	Valdivia et Cataractes du Nil	N. 88	1	27,19	E.
13	37	45	40,00	N.	12	41	10,00	E	Etna	N. 10	29	44,00	E.
14	36	22	19,79	N.	64	53	57,96	O.	Groënland et Chili	N. 8	19	49,09	E.
15	29	46	2,58	N.	115	16	14,45	E.	Lisbonne	N. 38	34	14,76	O.
16	28	16	50,48	N.	80	37	7,66	O.	Floride et Terre d'Arnhem	N. 70	39	47,46	O.
17	27	42	30,37	N.	97	42	22,63	E.	Montagnes Rocheuses et îles Galapagos	N. 23	27	37,69	E.
18	25	0	44,09	N.	52	32	59,49	O.	Cuba et Cap Sandy	N. 85	12	42,34	E.
19	22	54	45,68	S.	15	19	11,58	O.	Nouvelle Zemble	N. 15	27	24,50	E
20	16	57	13,01	S.	0	3	30,65	O	Floride et Terre d'Arnhem	N. 60	18	33,67	O.
21	13	17	25,26	N.	76	17	27,94	O.	Land's End	N. 40	21	27,65	E.
22	12	58	37,75	S.	57	58	15,86	E.	Saint Kilda	N. 29	24	31,33	O.
23	11	49	21,49	N.	53	13	29,76	E.	Mont Saint Elie	N. 7	33	48,17	E.
24	11	26	31,50	N.	60	30	35,54	O.	Lac Supérieur	N. 26	46	13,56	O.
25	10	56	21,09	S.	42	14	18,75	E.	Cap Castle	N. 44	23	59,78	E.
26	10	37	16,71	S.	25	14	45,92	O.	Équatorial	N. 88	52	20,24	E.
27	4	20	17,77	N.	39	28	42,78	E.	Cuba et Cap Sandy	N. 64	54	39,31	O.
28	2	17	57,03	N.	16	36	6,69	O.	Alaska et Van Diemen	N. 21	13	53,05	O.
29	1	30	1,76	S.	1	32	54,58	O.	Valdivia et Cataractes du Nil	N. 49	24	10,67	E.
30	1	6	30,16	N.	64	32	45,64	E.	Équatorial	N. 79	22	36,10	E

Les points *a* sont les pôles des cercles bissecteurs des angles de 60° qui ont le même numéro d'ordre.

Tableau K.

Points a.

N° d'ordre	Latitude				Longitude				Designation du primitif passant en *a*	Orientation de ce primitif			
1	73°	39′	39″,67	N.	131°	4′	44″,47	O.	Etna	N. 30°	47′	26″,97	E.
2	68	37	23,01	N.	167	53	51,64	O.	Montagnes Rocheuses et îles Galapagos	N. 75	14	0,00	O.

N° d'ordre	Latitude	Longitude	Désignation du primitif passant en a	Orientation de ce primitif
3	61° 57' 13",16 N.	120° 23' 56",77 O.	Lac Supérieur et San Thomé	N. 68° 14' 48",76 O.
4	61 12 24,87 N.	3 48 14,84 E.	Etna	N. 17 23 49,88 O.
5	56 [illegible] 45,71 N.	159 48 41,85 O.	Alaska et Van Diemen	N. 40 57 32,62 E.
6	55 18 30,62 N.	25 16 26,36 E.	Lisbonne	N. 71 58 17,09 E.
7	53 19 48,59 N.	138 22 55,14 O.	Mont Saint Élie	N. 12 27 28,83 O.
8	50 25 40,67 N.	8 10 17,75 O.	Land's End	N. 81 36 50,15 E.
9	49 6 50,82 N.	112 5 0,93 E.	Montagnes Rocheuses et îles Galapagos	N. 32 31 47,81 E.
10	46 54 38,43 N.	93 23 11,37 E.	Lisbonne	N. 52 23 44,55 O.
11	45 5 52,80 N.	20 5 58,71 E.	Saint Kilda	N. 40 56 34,88 O.
12	40 [illegible] 14,55 N.	3 23 4,36 E.	Nouvelle Zemble	N. 18 52 45,83 E.
13	37 11 40,29 N.	117 58 33,22 E.	[illegible] et Cataractes du [illegible]	N. 72 20 22,07 O.
14	34 [illegible] 24,30 N.	92 50 25,55 E.	Cap Castle	N. 56 12 53,40 E.
15	[illegible] 24 14,7[illegible] N.	73 6 47,15 O.	Lac Supérieur et San Thomé	N. 31 35 27,71 O.
16	[illegible] 17,01 N.	58 21 31,16 O.	Land's End	N. 47 13 18,23 E.
17	[illegible] 1 25,23 N.	106 24 4,54 E.	Groënland	N. 7 39 59,40 O.
18	[illegible] 47 [illegible],48 N.	78 20 48,60 O.	Cuba et Cap Sandy	N. 75 1 5,32 E.
19	[illegible] 40,15 S.	7 32 [illegible],48 O.	Alaska et Van Diemen	N. 22 39 45,40 O.
20	18 16 [illegible],88 N.	56 41 9,79 O.	Floride et Terre d'Arnhem	N. 61 8 8,65 O.
21	14 19 [illegible],20 S.	20 26 40,26 O.	[illegible] et Cataractes du [illegible]	N. 52 27 59,15 E.
22	12 [illegible] N.	[illegible] 22 20,68 O.	Groënland	N. 6 51 42,83 E.
23	12 4 [illegible],55 S.	50 4 24,93 E.	Mont Saint Élie	N. 7 31 12,94 E.
24	9 14 15,05 S.	[illegible] 49 11,[illegible] O.	Équatorial	N. 81 35 56,89 E.
25	[illegible] 17,[illegible] N.	[illegible] 17 15,[illegible] E.	Saint Kilda	N. 28 54 19,42 O.
26	6 [illegible] 18,85 N.	[illegible] 56 14,06 E.	Cap Castle	N. 13 44 24,67 E.
27	[illegible],73 S.	[illegible] 18 2,94 E.	Cuba et Cap Sandy	N. 65 13 18,23 O.
28	4 19 25,44 S.	[illegible] 58 17,88 O.	Floride et Terre d'Arnhem	N. 56 25 31,83 O.
29	[illegible] 18 2,[illegible] S.	40 [illegible] 52,13 E.	Équatorial	N. 79 50 13,57 E.
30	[illegible] 4 19,07 N.	[illegible] 1 24,[illegible] O.	Nouvelle Zemble	N. 11 12 38,77 E.

Les points *b* indiqués ci-dessous sont avec leurs antipodes les bissecteurs des angles de 36° qui ont le même numéro d'ordre.

TABLEAU L.

Points b.

N° d'ordre	Latitude	Longitude	Désignation du primitif passant en b	Orientation de ce primitif
1	[illegible] N.	[illegible] E.	Mont Saint Élie	N. 79 [illegible] 11",78 E.
2	[illegible] N.	44 [illegible] E.	Nouvelle Zemble	N. [illegible] E.

Nº d'ordre	Latitude	Longitude	Désignation du primitif passent en *a*	Orientation de ce primitif
3	66° 18′ 7″,39 N.	77° 52′ 29″,98 O.	Alaska et Van Diemen	N. 64° 11′ 50″,65 O.
4	65 43 51,16 N.	95 2 15,06 E.	Groënland et Chili	N. 16 29 16,44 O.
5	61 22 30,09 N.	36 2 16,27 O.	Saint Kilda	N. 87 11 9,91 O.
6	53 42 55,48 N.	167 17 4,56 E.	Lac Supérieur	N. 48 14 34,25 E.
7	49 28 56,06 N.	61 57 45,17 O.	Groënland et Chili	N. 10 20 37,91 E.
8	46 34 44,83 N.	140 4 1,21 E.	Cap Castle	N. 88 2 20,25 E.
9	43 7 28,23 N.	114 21 28,63 O.	Montagnes Rocheuses et iles Galapagos	N. 28 52 32,45 O.
10	41 59 10,76 N.	45 43 36,75 E.	Land's End	N. 57 58 44,76 O.
11	38 50 9,43 N.	70 1 18,16 E.	Valdivia et Cataractes du Nil	N. 77 1 16,84 E.
12	38 0 50,71 N.	154 18 34,88 O.	Etna	N. 10 31 55,45 E.
13	35 39 13,10 S.	19 38 29,96 O.	Nouvelle Zemble	N. 17 35 4,62 E.
14	33 7 25,91 N.	18 17 53,15 O.	Lisbonne	N. 40 15 28,48 E.
15	31 52 40,89 N.	95 24 35,98 O.	Floride et Terre d'Arnhem	N. 78 6 40,11 O.
16	25 23 47,70 N.	37 52 6,13 O.	Cuba et Cap Sandy	N. 88 30 27,80 O.
17	24 58 53,46 N.	55 8 12,44 E.	Mont Saint Elie	N. 8 10 15,56 E.
18	24 40 12,20 N.	15 19 32,93 E.	Etna	N. 9 7 6,07 O.
19	24 25 50,13 S.	65 5 20,47 E.	Saint Kilda	N. 31 42 19,79 O
20	23 7 10,57 S.	12 28 31,44 E.	Floride et Terre d'Arnhem	N. 64 37 30,49 O.
21	20 14 2,12 S.	32 22 25,69 E.	Cap Castle	N. 47 3 55,74 E.
22	19 6 11,04 N.	123 59 24,08 E.	Lisbonne	N. 34 56 32,71 O.
23	15 25 22,96 N.	92 15 41,72 E.	Montagnes Rocheuses et îles Galapagos	N. 21 26 46,93 E.
24	14 39 25,06 N.	21 32 7,47 O.	Alaska et Van Diemen	N. 21 57 48,62 O.
25	10 35 34,52 S.	38 45 37,77 O.	Équatorial	N. 88 37 43,83 O.
26	9 49 55,96 N.	27 17 13,67 E.	Cuba et Cap Sandy	N. 66 25 19,31 O.
27	7 7 16,92 N.	8 34 38,24 E.	Valdivia et Cataractes du Nil	N. 49 54 8,15 E.
28	3 30 25,71 N.	77 37 18,29 E.	Équatorial	N. 79 54 20,24 E.
29	3 3 29,15 N.	84 51 34,28 O.	Land's End	N. 39 7 56,26 E.
30	0 27 26,05 S.	54 34 11,33 O.	Lac Supérieur et San Thomé	N. 26 11 54,24 O.

TROISIÈME PARTIE

Observations à faire en Afrique.

Le but que nous nous sommes proposé est d'éviter des recherches pénibles aux personnes qui voudraient étudier le réseau pentagonal, et de faciliter pour l'Afrique un travail d'adaptation qui serait du plus haut intérêt.

En effet, Élie de Beaumont, et plusieurs de ses élèves ont démontré d'une façon incontestable que le réseau pentagonal s'applique avec une extrême précision aux régions les mieux étudiées du globe terrestre, à celles pour lesquelles on possède de bonnes cartes.

Pour d'autres régions peu connues, notamment l'Afrique, des vérifications seraient actuellement impossibles. Mais inversement, admettant l'exactitude du réseau pentagonal, il y a lieu de signaler à l'attention des voyageurs les points où des observations seraient probablement intéressantes. Ainsi prévenus, ils pourraient, dans la mesure du possible, diriger leurs excursions vers ces points, qui sont définis avec une extrême précision, et reconnaître si, effectivement ou non, il y a là des particularités géographiques, topographiques ou géologiques, et relever avec soin les directions remarquables des accidents naturels qu'ils auraient observés.

On ne saurait trop le répéter. Il ne s'agit point ici de conceptions théoriques et abstraites. Les lignes entrecroisées du réseau pentagonal sont, dit Élie de Beaumont, les traces d'une sorte de craquelé de la croûte inférieure qui, se propageant à travers les couches successives des sédiments et des épanchements super-

ficiels, non seulement ouvre le passage aux émanations de la masse interne; mais encore, alors même qu'il ne donne pas lieu à des arêtes saillantes et à des dénivellations du sol, prépare, en tailladant ce sol, les accidents du relief dont les eaux superficielles viennent ensuite déblayer et modeler les contours.

C'est donc en quelque sorte un canevas d'observations pratiques et matérielles de tout genre que nous proposons de tracer à priori. Il est probable que, sur plusieurs de ces points on pourrait recueillir des faits intéressants.

Il est d'ailleurs très facile de tracer pour tel point du réseau que l'on voudra un canevas en projection gnomonique. Il suffit de se rappeler que les angles sous lesquels se croisent les grands cercles qui passent en ce point sont conservés en projection. Nous avons donné plus haut un tableau de ces angles. Quant aux projections des autres points, il suffit de porter sur les droites rayonnant autour du centre de la carte des longueurs proportionnelles aux tangentes des arcs de cercle interceptés.

Pour vérifier l'exactitude de l'application du réseau pentagonal, il conviendrait de se porter en l'un des points bien définis du réseau, dont la latitude et la longitude sont indiquées dans les tableaux précédents.

On connaît aussi l'orientation en ce point d'un grand cercle primitif. On en déduit les angles que forment tous les grands cercles qui passent par le point de stationnement, soit avec le primitif, soit avec le méridien du lieu d'observation.

Dans chacune de ces directions on connaît les longueurs des arcs qui aboutissent aux points de croisement des cercles du réseau. Il serait donc facile de se transporter ensuite en chacun de ces points précis, et de voir s'il y a là quelque particularité à signaler, soit dans la topographie et l'attitude du terrain, soit dans les circonstances géographiques, soit dans la constitution géolo-

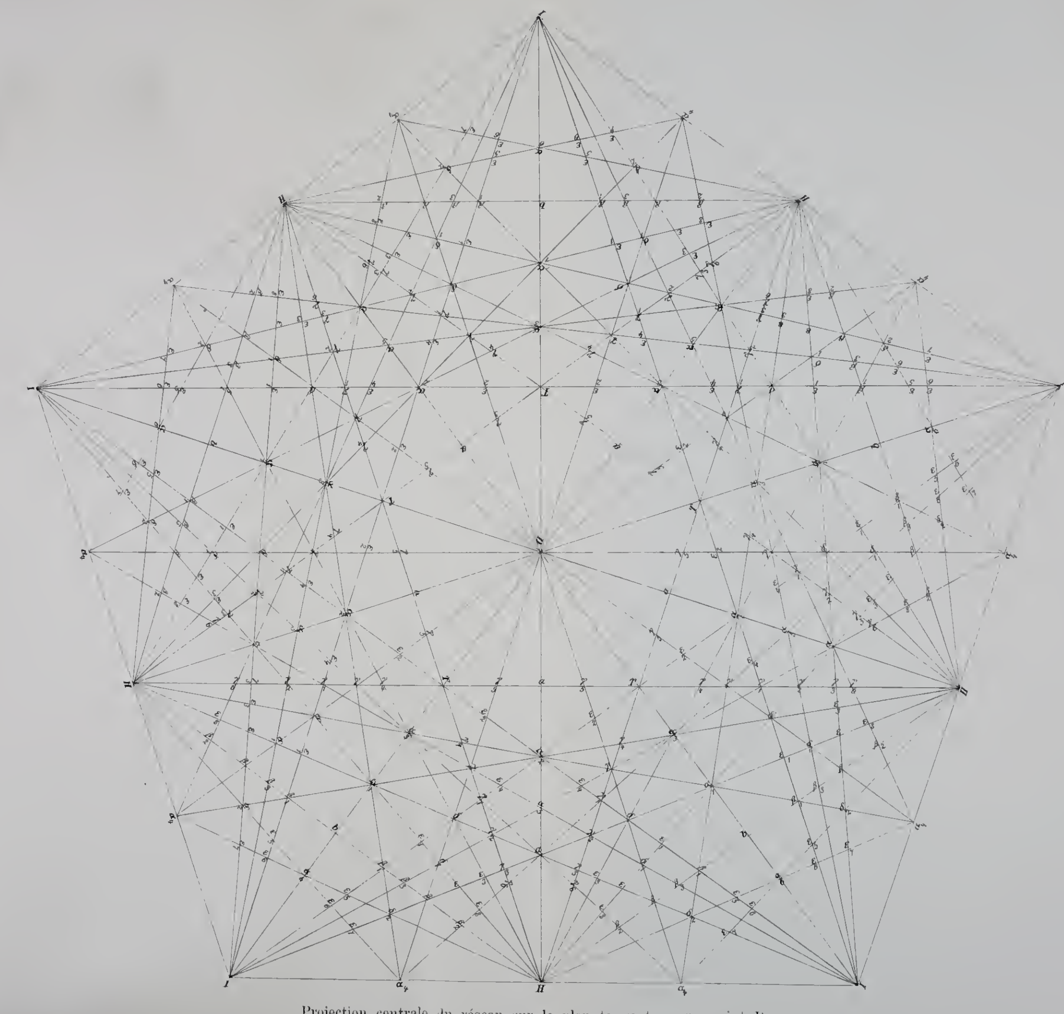
gique du sol. On noterait les observations sur un canevas du réseau pentagonal ayant pour centre de projection gnomonique le point de stationnement.

Comme types sommaires des cartes qu'il y aurait lieu de dresser pour différents points de stationnement, trois planches sont jointes à ce mémoire :

Pl. IV. Projection sur un point D (Europe) ;
Pl. V. Projection sur un point T (Asie) ;
Projection sur un point H (Afrique) ;
Pl. VI. Projection sur un point I (Afrique Septentrionale) ;
Projection sur un point I (Afrique australe).

PLANCHE I.

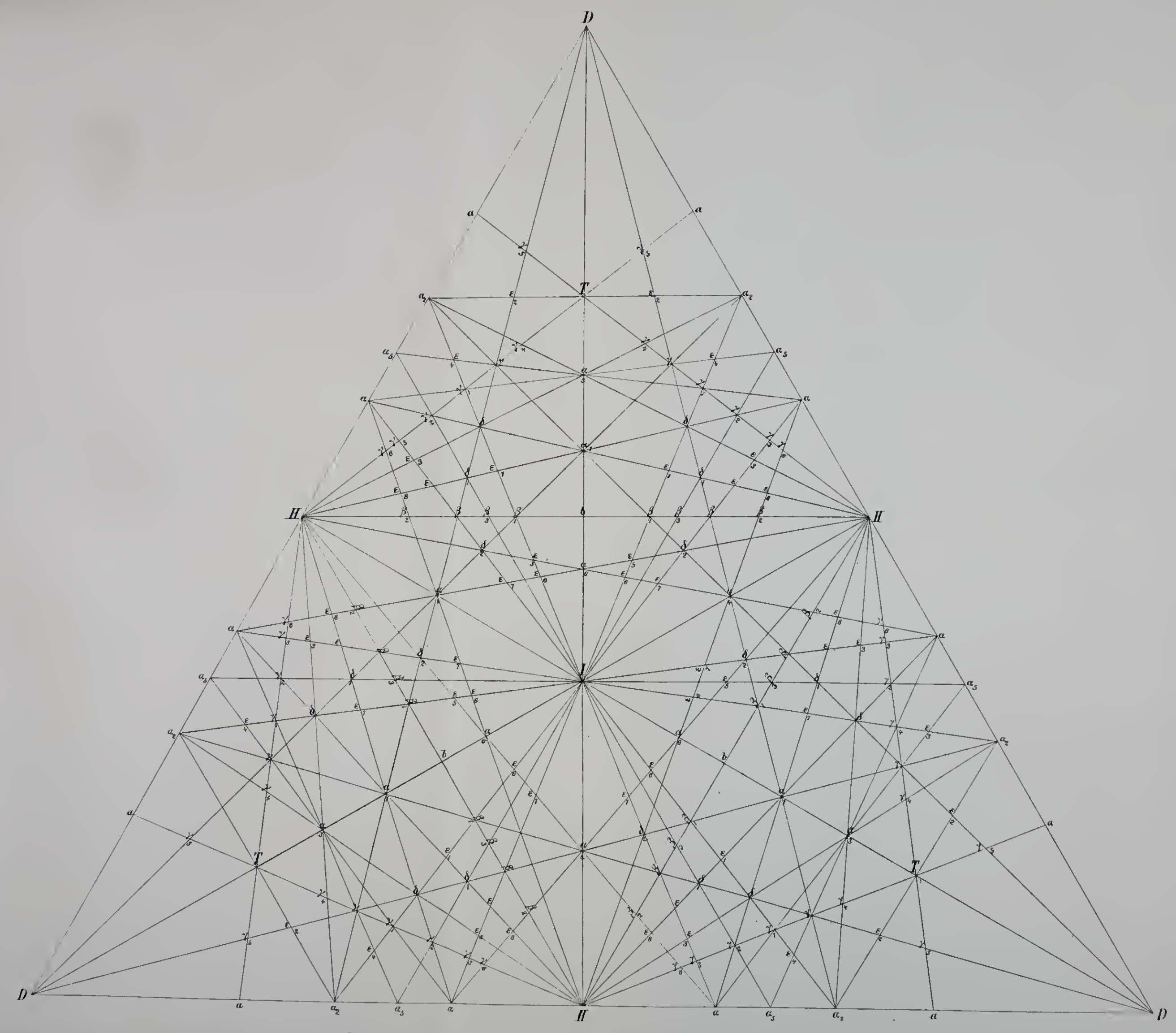
IV.



Projection centrale du réseau sur le plan tangent en un point D.

Heschel

Planche II.

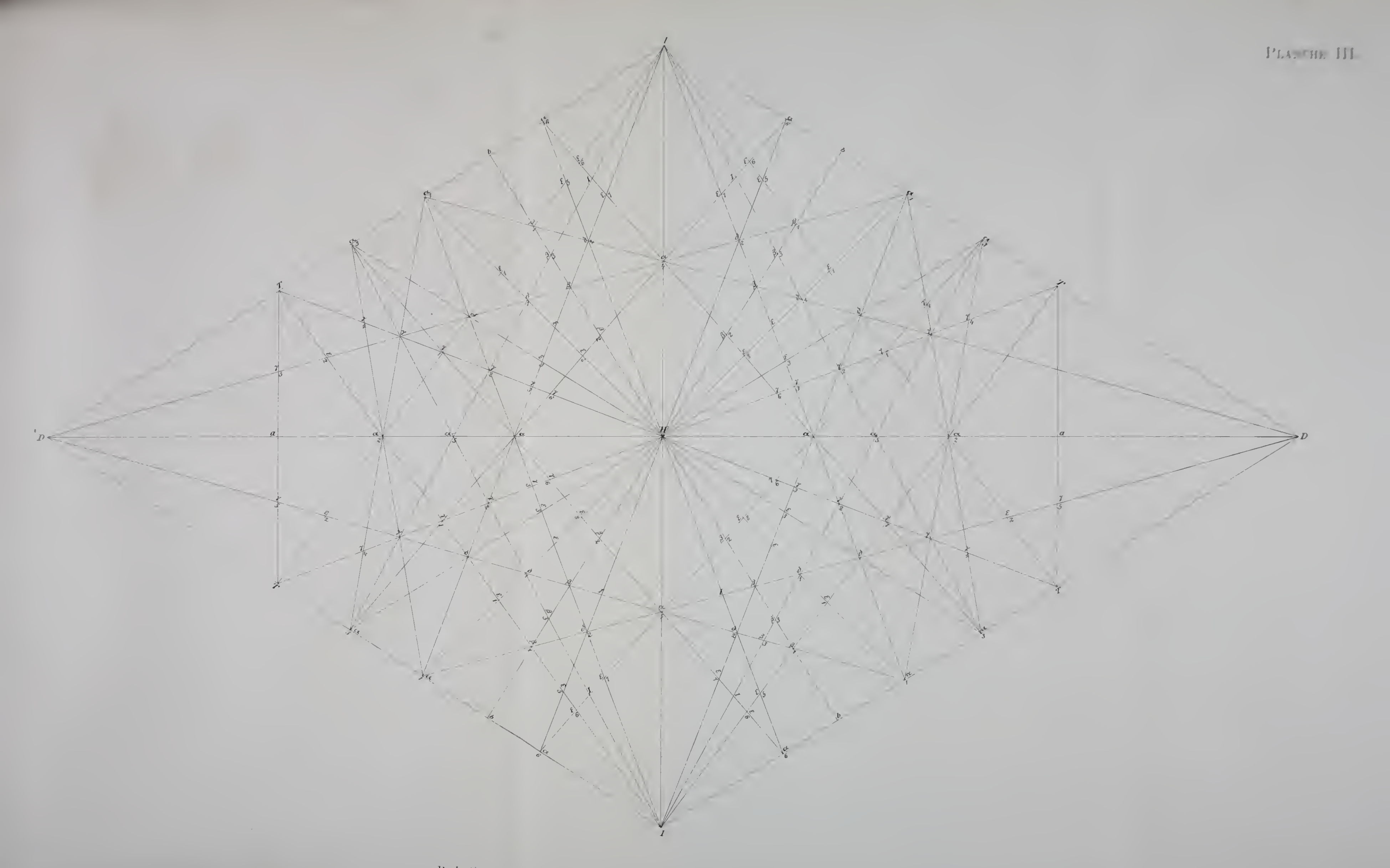


Projection centrale du réseau sur le plan tangent en un point I.

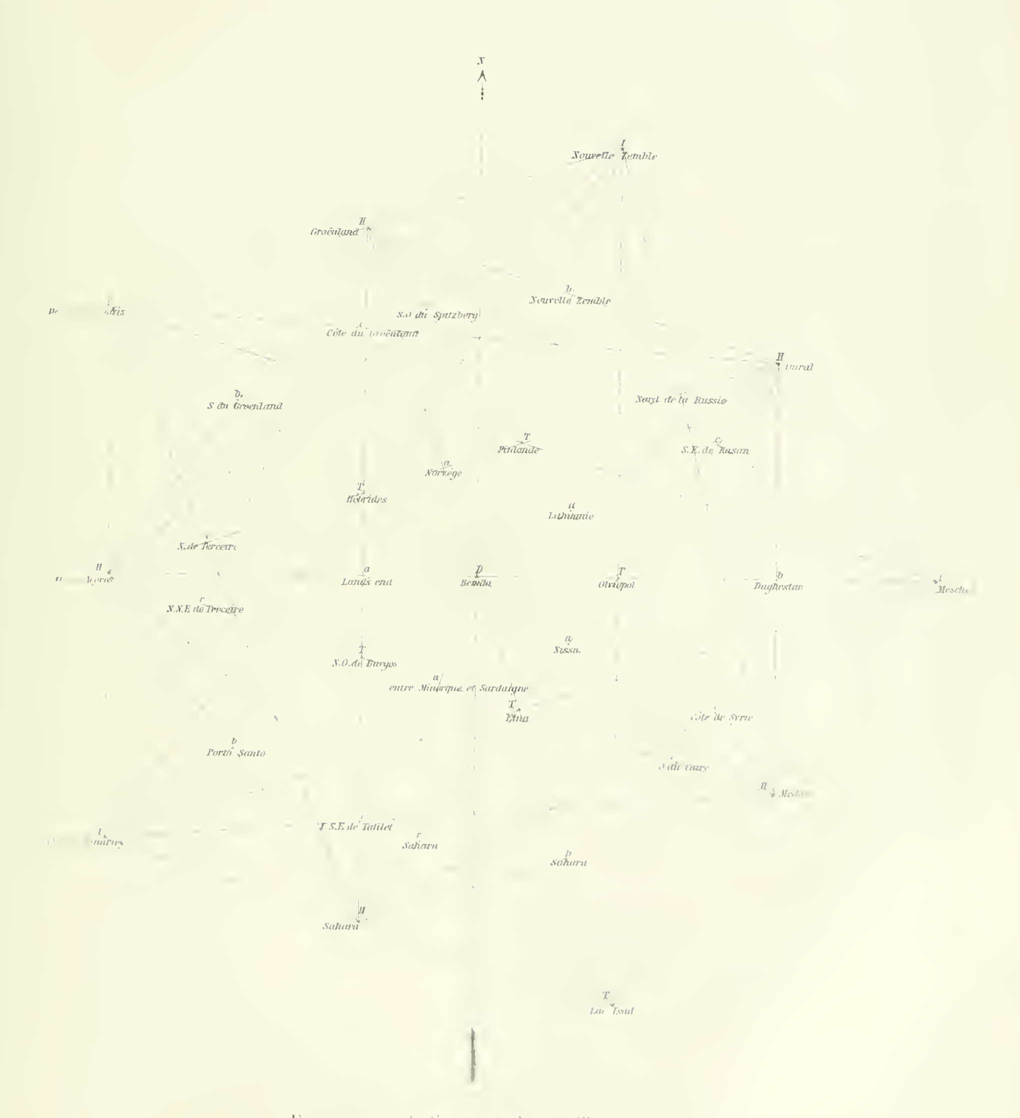
Planche III. IV.

D

I
Mesches

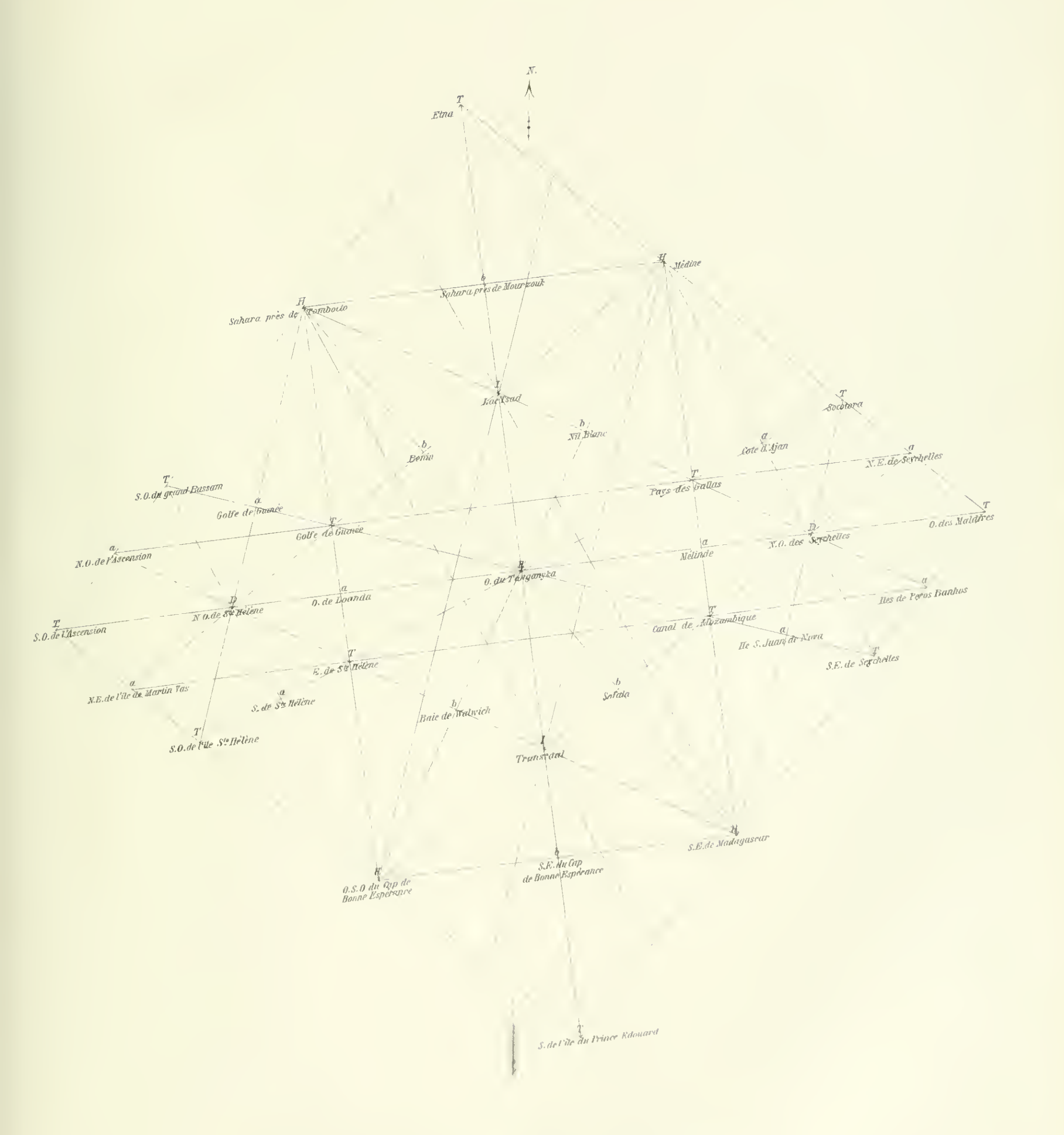


Projection centrale du réseau pentagonal sur le plan tangent en un point H.



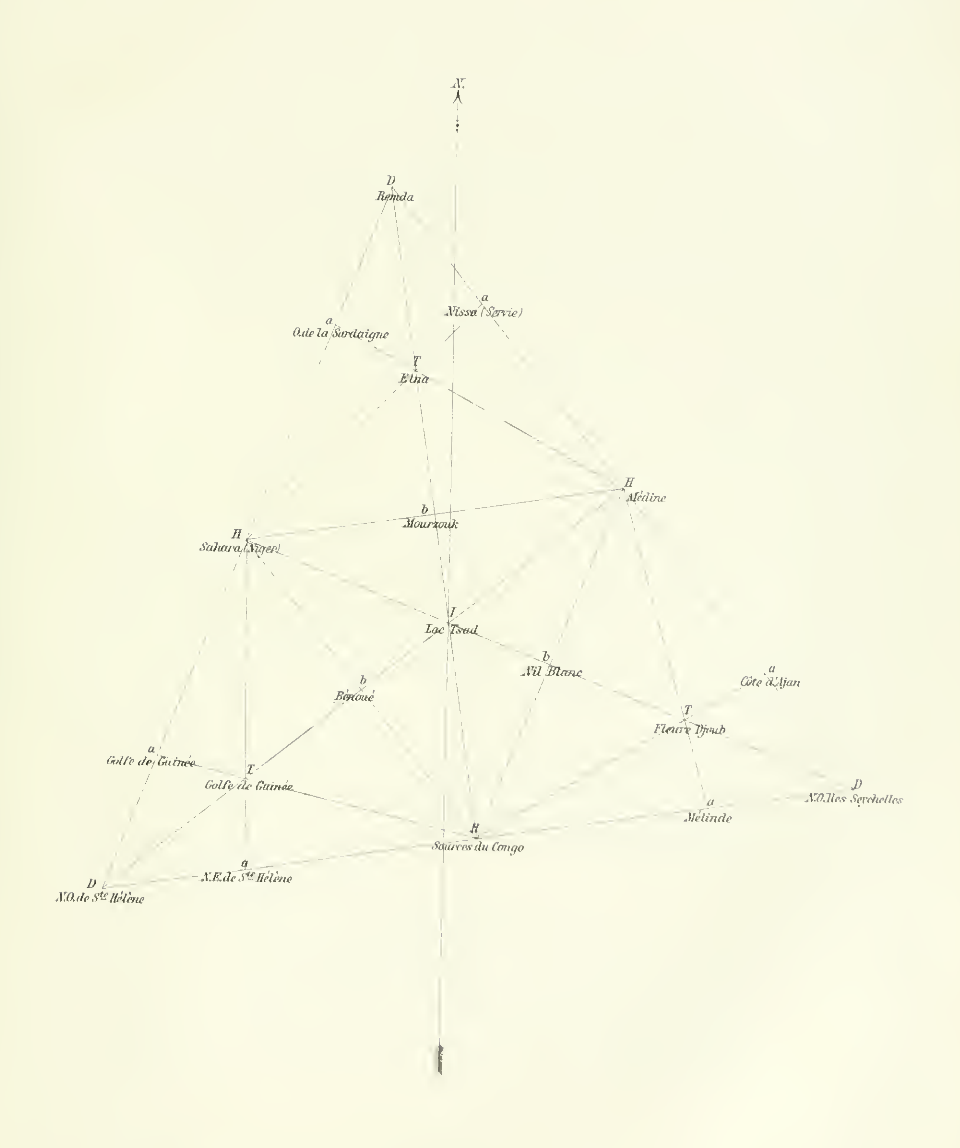
Europe en projection centrale sur l'horizon de Remda





Afrique en projection centrale sur l'horizon du Tanganyka


N.
D
N.O. Iles Seychelles
Melinde



Afrique septentrionale en projection centrale sur l'horizon du lac Tsad.

SUPPLÉMENT

A L'ILLUSTRATION DE LA FLORE D'ÉGYPTE

PAR

P. ASCHERSON ET G. SCHWEINFURTH.

I

Addenda altera.

(Suite des addenda et rectifications insérées aux pages 186—190 de ce volume.)

p. 35. Après le n° 3 intercalez :

1263. **Adonis flammeus Jacq.** Boiss. I. 19.

M. ma. (Mariout Blomfield, Aschers.) **p.** (El-'Arîch Aschers. vide p. 789).

» 35. Après le n° 5 ajoutez :

Obs. Boissier (Suppl. Fl. Or. 8) indique le Ranunculus hierosolymitanus Boiss. Boiss. I. 36 à Alexandrie (Schlumberger 1852!). L'étiquette, écrite de la main de feu M. Boissier, ne donne aucun renseignement détaillé sur le habitat; une confusion de localités nous semble donc très probable.

» 35. Après le n° 11 intercalez :

1264. **Nigella deserti Boiss.** Boiss. I. 67.

M. p. (A partir de Qatiyeh vers l'Est Aschers. v. p. 789.)

» 35 n° 14. Delphinium deserti Boiss.

M. p. (Tawil es-sakham v. p. 789.)

35 n° 16. D. Bovei Dcne. **M. p.** (Bîr-el-abd; El-'Arîch v. p. 789.)

p. 36. La famille des **Berbéridacées** prend le n° CII et le **Leontice Leontopetalum L.** le n° 1265.

M. p. (El 'Arich v. p. 789.)

— 37 n° 23. Papaver hybridum L. **M. p.** (El-Grâdy v. p. 789.)

— 37 cf. p. 186 n° 26. Roemeria dodecandra (Forsk.) Stapf.

M. p. (El-'Arîch v. p. 789.)

— 37 n° 27. Glaucium corniculatum (L.) Curt.

M. p. (El-'Arîch v. p. 789.)

— 37 — 29. Pour Hypecoum parviflorum Barb. (1882) nec Karel. et Kiril. (1842) lisez :

Hypecoum dimidiatum Del. in Laborde Voyage Arab.-Pétr. (1830) p. 84, tab. 64, fig. 6. monente Cl. Cosson (Compend. Fl. Atl. II. 72).

Obs. Cette plante a été découverte dans l'Arabie Pétrée.

— 37 — 30. H. pendulum L. **M. p.** (Qatiyeh Aschers.)

— 37 — 32. Fumaria densiflora D. C. **M. p.** (El 'Arich v. p. 790.)

— 38 — 36. Matthiola acaulis (Balb.) D. C. **M. p.** (Rosette Aschers.)

— 38 — 37. M. livida (Del.) D. C.

D. i. (Mahsemah, El Qantarah, Habwah, Wâdy el-'Arich Aschers. v. p. 790.)

— 59. Après le n° 52 intercalez :

1266. **Nasturtiopsis arabica Boiss.** Boiss. I. 237.

D. i. (Wâdy el 'Arich v. p. 790.)

— 59. Après le n° 54 intercalez :

1267. (**Alyssum minimum Willd.** Boiss. I. 281.

M. ma. (Alexandrie, terrain du quai neuf, introduit 1880, Blomt.)

— 60. Après le n° 58 intercalez :

1268. (**Camelina hispida Boiss.** Boiss. I. 312.

M. ma. (Comme l'espèce précédente Blomt.)

— 40 n° 71. Erucaria aleppica Gaertn. var. latifolia (D. C.) Boiss.

M. p. (El 'Arich v. p. 790.)

p. 40 n° 73. Erucaria uncata Boiss. Syn. E. crassifolia Boiss. Suppl. Fl. Or. 63 [quoad locum Mandarah] nec Del.

» 40. Après le n° 73 intercalez :

1269. **Vogelia panniculata (L.) Hornem.** Syn. Neslea p. Desv. Boiss. I. 371. **M. p.** (El-'Arîch v. p. 790.)

» 40 n° 74. Isatis microcarpa Gay. **D. i.** (Wâdy-el-'Arîch v. p. 790.)

var. ***blepharocarpa* Aschers.** Fructus ciliati.

D. i. (avec la forme typique v. p. 790.)

» 40. Après le n° 76 intercalez :

1270. **Moricandia dumosa Boiss.** Boiss. I. 386.

M. p. et **D. i.** (El-'Arîch v. p. 790.)

» 41 n° 81. Diplotaxis acris (Forsk.) Boiss.

D. i. (Wâdy-el-'Arîch v. p. 791.)

Aux variétés du Brassica oleracea L. ajoutez :

var. ***gongylodes* L.** arab. *aboû-zougbah.*

cult. dans les jardins modernes.

» 42 » 88. † Sinapis alba L. **N. d.** (Berimbal près de Rosette Aschers.)

» 42 » 90. Savignya parviflora (Del.) Webb.

D. i. (Wâdy-el-'Arîch v. p. 791.)

» 42 » 91. Carrichtera annua (L.) Aschers.

M. p. et **D. i.** (El-'Arîch v. p. 791.) **a. sept.** (Wâdy Khâfoûrah, Galâlah du Nord Schweinf.)

» 42 » 94. Enarthrocarpus strangulatus Boiss. Ajoutez :

var. ***amalecitanus* Aschers.** Fructus quam in typo (planta alexandrina) duplo longiores, canescenti-hirti. **M. p.** (El-'Arîch v. p. 791.)

Obs. La plante indiquée par M. Boissier (Boiss. I. 399) «in cultis Arabiae petraeae Palaestinae conterminae» appartient à cette forme.

» 42 » 97. Raphanus Raphanistrum L. arab. : *'aych ou guibneh.*

M. ma. (Aboûqîr, pour le moins parfaitement établi Aschers.)

» 42 » 98. † Rapistrum rugosum (L.) Berger. Ajoutez :

var. ***orientale (L.) Coss.*** Comp. Fl. Atl. II. 314.
Syn. R. orientale D. C. Boiss. I. 404.

M. p. (Qatiyeh, introduit Aschers.)

p. 13 n 102. Cleome arabica L. **D. i.** (Wâdy-el-'Arîch v. p. 791.)

» 14. ÷ **Reseda odorata L.** prend le n 127 I.

naturalisé **N. d.** (Alexandrie à l'Est du lac de Ramleh Duparquet.)
Voyez Boiss. Suppl. Fl. Or. 69.

» 14 n 117. R. Boissieri Müll. Arg. **D. i.** (Wâdy el 'Arîch v. p. 791.)

» 14 » 121. Oligomeris subulata (Del.) Webb.

M. p. (El-'Arîch v. p. 791.)

» 14 » 123. Helianthemum niloticum (L.) Pers. Syn. H. salicifolium Boiss. Fl. Suppl. Fl. Or. 70 (quoad locum (Hamada) i. e. Wâdy Warag) nec Pers.

» 15 » 125. Pour Helianthemum Sancti Antonii Schweinf. ined. Boiss. Suppl. Fl. Or. 70 cum descriptione lisez :

Helianthemum ventosum Boiss. Boiss. I. 442.

Obs. Cette plante a été découverte dans l'Arabie Pétrée (Djebel et Tih).

» 15 » 127. H. Lippii (L.) Pers.

M. p. et **D. i.** (Bir el 'abd; El 'Arîch Aschers. v. p. 791.)

» 16 » 134. Vaccaria segetalis (Neck.) Gke.

M. p. (El 'Arîch v. p. 791.)

» 16 » 138. Silene gallica L.

M. p. et **D. i.** (Rosette Aschers., Schweinf.)

» 16 » 139. S. cerastioides L. Syn. S. tridentata Boiss. Suppl. Fl. Or. 93 nec Desf.

» 16 » 140. S. villosa Forsk. Effacez **M. p.**

var. ismaëlitica Schweinf. Differt a S. villosa Forsk. var. micropetala Coss. apud Kralik in Bourgeau Pl. alger. rar. n 229 (1856), cui floribus quam in typo minoribus, petalis reductis albis (nec roseis) accedit, statura minore, indumento longiore magis viscoso.

foliis brevioribus, latioribus, floribus immo paullo brevioribus. Ajoutez : **M. p.** v. p. 791, 811.

p. 46 nº 142. Silene setacea Viv. **M. p.** (El-Grâdy v. p. 792.)

» 46. Après le nº 144 S. canopica Del. ajoutez :

Obs. Boissier (Suppl. Fl. Or. 94) en suivant Rohrbach (Monogr. d. Gatt. Silene p. 105) remplace le nom de Silene canopica Del. par celui de S. biappendiculata Ehrenb. Rohrbach n'avait préféré le dernier que séduit par la supposition erronée, que les échantillons de «S. canopica Del.» de Dendérah distribués par Sieber étaient authentiques. Cette plante de Sieber appartient au S. villosa Forsk., espèce qui ne se trouve pas à Aboûqîr, emplacement de l'ancienne Canopus, où le S. biappendiculata abonde, qui d'après les types de l'herbier de Montpellier est bien le S. canopica Del. Ces deux noms n'ont pris date que par deux descriptions posthumes publiées dans la même année de 1867; celui de Delile par celle de Boissier (Fl. Or. I. 596), celui de Ehrenberg par la description de Rohrbach (Botanische Zeitung, 1867, 82). Or, il nous semble hors de doute que le nom de S. canopica Del. doit être préféré.

» 46 nº 145. S. apetala Willd. Effacez **M. p.**

» 46 » 146. S. colorata Poir. Ajoutez :

var. ***Olivieriana* (Otth) *Rohrb.*** Syn. S. Olivieriana Otth. Boiss. I. 597.

M. p. (A partir de Qatiyeh vers l'Est Kotschy, Barbey, Aschers. v. p. 792.)

» 47. Après le nº 150 intercalez :

1272. **S. longipetala Vent.** Boiss. I. 636.

M. p. (El-'Arîch v. p. 792.)

» 47 nº 156. Spergularia fallax Lowe.

N. f. (Entre Medîneh et Tabhar Schweinf.)

Obs. Cette espèce se trouve aussi en Nubie (Djebel Chellâl, Soturba Schweinf. 1865 nº 783, 784) et en Arabie (Djeddah Zohrab).

» 47 » 157. S. diandra (Guss.) Heldr. et Sart.

M. p. (El-'Arîch v. p. 792.)

p. 48 n° 161. Spergularia media (L.) Gris.

M. p. (Rosette Schweinf.; Damiette Aschers., Schweinf.)

» 48 » 162. Robbairea prostrata (Forsk.) Boiss. s. lat. var. ***major Aschers. et Schweinf.*** Syn. Robbairea p. Boiss. Boiss. I. 735. Robusta, perennans; caules 0.1 ad 0,3 m. longi; cymae laxiusculae demum laxissimae; flores minores subalbidi.

D. i., a. sept., a. mer. dans les vallées

var. ***minor Aschers. et Schweinf.*** Syn. Polycarpon succulentum Boiss. I. 736 excl. synonymo Delileano. Tenella, stricte annua; caules 0,03—0,1 m. longi; cymae subconfertae; flores majusculi rosei.

Au bord des terrains cultivés. D. I. (de Thèbes jusqu'à Terrâneh), i. (Ramsès Letourn. 28), a. sept. (Helwân Schwf.)

Obs. Ces deux variétés sont reliées entre elles par des formes intermédiaires, comme l'échantillon figuré par Delile (Fl. d'Ég. tab. 24 fig. 1). Des exemplaires semblables à cette figure, ailleurs rares en Égypte, prédominent sur les bords de la mer Rouge en Égypte, en Nubie et en Arabie.

» 49 » 166. 187. Polycarpon succulentum (Del.) Webb et Berth. nec Boiss. l. c. Syn. P. arabicum Boiss. l. c. supra p. 19 n° 165. Effacez : D. I.

» 49 » 167. Polycarpia fragilis Del.

M. p. (Qolqah, Qatiyeh Aschers.)

» 49 » 172. Herniaria hemistemon Gay.

M. p. et D. I. (Ll Arch. v. p. 792)

» 49. Après le n° 178 intercalez :

1273. **Sclerocephalus arabicus Boiss.** Boiss. I. 718.

D. a. sept. (Deserto orientale dell'Egitto, Figari in herb. Florent.)

» 51 n° 200. Malva aegyptia L. M. p. (Ll Arch. v. p. 792)

» 51. Après le n° 201 intercalez :

1274. **Malva nicaeensis All.** Boiss. I. 819.

N. d. (Menzaleh Aschers.)

p. 52 nº 207. Sida spinosa L. **N. v.** (Qeneh v. Samson.)

» 53 » 216. Corchorus trilocularis L. **N. v.** (Qeneh v. Samson.)

» 54 » 222. Pour † Linum humile Mill. Boiss. I. 861 mettez :

† **Linum usitatissimum L.** Boiss. I. 860.

Obs. Le lin d'Égypte n'appartient pas au L. humile Mill., qui d'après la description originaire correspond à quelques formes cultivées au midi de l'Europe (Italie, Espagne) caractérisées par la taille plus basse, les fleurs, fruits et graines plus grandes que dans le lin de l'Europe centrale. Le lin d'Égypte est intermédiaire entre ces deux variétés dans tous les rapports, comme on peut le voir par le petit tableau suivant :

	Lin d'Espagne et d'Italie (L. humile Mill.)	Lin d'Égypte	Lin de l'Europe centrale p. e. de Riga
Diamètre de la fleure épanouie en mètres	0,030—0,034		0,020
Longueur des pétales	0,019	0,012—0,015	0,010
Longueur de la capsule	0,010—0,011	0,0085—0,010	0,007—0,008
Largeur de la même	0,008—0,009	0,007—0,008	0,007—0,008
Cloisons	ciliées (pour la plupart)	ciliées	glabres
Longueur de la graine	0,006—0,0065	0,005—0,0055	0,004—0,0045
Largeur de la même	0,003—0,0032	0,0025—0,0028	0,002—0,0025

Les dimensions des fleurs et des fruits du lin d'Égypte correspondent à peu près au L. usitatissimum var. crepitans v. Boenn. (Prodr. flor. Monast. 1824 p. 94) que l'on a identifié à tort avec le L. humile. Cette variété se caractérise par ses capsules déhiscentes à fentes suffisamment grandes pour laisser sortir les graines, circonstance dont Miller ne fait pas mention dans la description de son espèce. (Note communiquée par M. le professeur Körnicke qui s'est prononcé plus en détail dans un article publié dans les « Berichte der Deutschen Botanischen Gesellschaft » 1888 p. 380—384.)

p. 54. Après la famille des Oxalidacées intercalez :

Balsaminaceae.

Impatiens Balsamina L.

cult. dans les jardins arabes et modernes (plante d'ornement).

p. 55 n. 235. Erodium hirtum (Forsk.) Willd.

D. i. (Wâdy el 'Arîch v. p. 793.)

» 55 » 242. Tribulus terrester L. **M. p.** (El 'Arîch v. p. 793.)

» 55 » 243. T. alatus Del. Syn. T. terrestris inermis Boiss. Suppl. Fl. Or. 146 [quoad locum inter Kahiram et Suez] nec Fl. Or. I. 902.

» 56. Après le n. 249 intercalez :

1275. **Fagonia myriacantha Boiss.** Boiss. I. 906. Suppl. Fl. Or. 146. **D. a. sept.** (Wâdy Omm Damrânah Schweinf.)

» 56 n. 251. F. arabica L. **M. p.** (El 'Arîch v. p. 793.)

» 56 » 255. Zygophyllum decumbens Del. Effacez l'observation: cette plante a été récoltée par M. SCHWEINFURTH aux environs du Râs Benas et en Nubie.

» 57 » 260. Peganum Harmala L. **M. p.** (El 'Arîch v. p. 793.)

» 57. Pour Citrus madarensis Lour. lisez :

C. nobilis Lour.

» 57. Après le C. decumana L. intercalez :

Citrus Bergamia Risso.

cult. dans les jardins de la Basse Égypte, assez rare.

» 59 n. 267. Pour Cissus digitatus Lam. lisez :

Cissus ibuensis Hook. fil. ex cl. Planchon in De Candolle Prodr. Suppl. V. 567.

» 59 » 269. Pour Pistacia atlantica Desf. lisez : **P. Khinjuk Griff.** Boiss. II. 6 var. *glabra* Schweinf. Engl. in De Cand. Prod. Suppl. IV. 291. Syn. P. K. γ glaberrima Schweinf. et δ microphylla Boiss. Boiss. Suppl. Fl. Or. 151.

p. 60. Après le n° 271 Rhamnus palaestina Boiss. ajoutez :

Obs. Boissier (Suppl. Fl. Or. 156) sépare la forme d'Égypte (qui se trouve aussi au Mont Sinai) du R. palaestina Boiss. sous le nom de R. disperma Ehrenb.

» 60 n° 279. Argyrolobium uniflorum (Dcne.) Boiss.

M. p. et **D. i.** (El-'Arîch v. p. 793.)

» 60, 187 n° 280. Retama Raetam (Forsk.) Webb.

D. i. (Salêhîyeh Lloyd; Djebel Ekhfen v. p. 793; entre Hemet-el-rekebeh et Wâdy Khamareh Figari Stud. II. 507.)

» 61. Avant le n° 281 intercalez :

1276. **Ononis Natrix L.** var. ***stenophylla Boiss.*** Boiss. II. 59. **M. p.** (El-'Arîch v. p. 793.)

» 61 n° 283. Ononis reclinata L. var. minor Moris.

M. p. (El-'Arîch v. p. 793.)

» 61. Après le n° 288 intercalez :

1277. **Trigonella cylindracea Desv.** Boiss. II. 82. Syn. T. filipes Boiss. Suppl. Fl. Or. 162 ex p. (quoad locum «Ouadi el Gradi») nec Boiss. Fl. Or. II. 82.

M. p. (El-'Arîch v. p. 794.)

» 61 n° 291. Trigonella laciniata L. Ajoutez :

var. ***bicolor Schweinf.*** Vexillum apicem versus coerulescens.

N. f. (Medînet-el-Fayoûm Aschers.) **V.** (Benî Soueyf Schweinf., Sioût Aschers.)

Obs. Cette variété a été introduite par le commerce en Allemagne (Hambourg, 1887 Timm!).

» 61 » 293. T. maritima L. **M. p.** (Rosette, Broullos Aschers.)

» 61 » 295. T. stellata Forsk. **M. p.** (El-'Arîch v. p. 794.)

» 62 » 301. Medicago litoralis Rohde.

M. p. (Rosette Delile, Aschers.; Broullos Aschers.; Damiette Ehrenb., Aschers.; El-Grâdy v. p. 794.)

» 62 » 306. M. hispida (Gaertn.) Urban. **M. p.** (El Grâdy v. p. 794.)

p. 62 n° 309. Medicago Aschersoniana Urb.

M. p. (El-Arîch v. p. 794.)

62 — 313. Melilotus sulcatus Desf.

N. d. (Rosette Aschers.; Menzaleh Schweinf.)

62 — 314. M. messanensis (L.) Desv. **M. p.** (Broullous Aschers.)

63. Après le n° 316 intercalez :

1278. ÷ **Trifolium lappaceum L.** Boiss. II. 119.

M. p. (El-Arîch, introduit, v. p. 794.)

63. Après le n° 318 intercalez :

1279. **T. purpureum Loisl.** Boiss. II. 122.

M. p. (El 'Arîch v. p. 794.)

63 n° 322. T. resupinatum L. **M. p.** (El 'Arîch v. p. 794.)

63. Après le n° 323 intercalez :

1280. ÷ **T. xerocephalum Fenzl.** Boiss. II. 140.

M. ma. (Alexandrie, terrain du quai neuf, introduit 1880 Blomf.)

63 n° 328. Lotus creticus L. var. genuinus Boiss.

M. p. (Likhleykheh Aschers. v. p. 812.)

64 — 340. Scorpiurus muricatus L. **M. p.** (El 'Arîch v. p. 794.)

64. Après ce numéro intercalez :

1281. **Coronilla scorpioides (L.) Koch.** Boiss. II. 183.

M. p. (El 'Arîch v. p. 795.)

64 n° 341. Hippocrepis unisiliquosa L. **M. p.** (El Grady v. p. 795.)

65 — 342. H. bisiliqua Forsk. Syn. H. ciliata Boiss. Suppl. Fl. Or. 171 (quoad locum Mariout) nec Willd.

65 — 343. H. bicontorta Loisl. **D. i.** (Djebel Ekhten v. p. 795.)

66 — 356. Astragalus radiatus Ehrenb.

M. p. (El 'Arîch v. p. 795.) **D. a. sept.** (Wady Khafourah, Galaleh du Nord Schweinf.)

66 — 361. A. corrugatus Bertol. Syn. A. trimestris Boiss. Suppl. Fl. Or. 175 ex p. (quoad locum Ramses) nec L.

66 — 365. A. hispidulus DC. **M. p.** (El 'Arîch v. p. 795.)

67 — 368. A. hamosus L. Syn. A. brachyceras Boiss. Suppl.

Fl. Or. 175 ex p. (quoad loca Alexandr. et Mariut) nec Ledeb.

p. 67 nº 372. Astragalus alexandrinus Boiss. Ajoutez :
var. ***elongatus Barb.*** Herbor. au Levant p. 131, tab. V. **M. p.** (El-Grâdy v. p. 795.)

» 67 » 375. Pour A. tomentosus Lam. mettez :
Astragalus fruticosus Forsk. Fl. Aeg. Ar. 139 (1775) neque Asso (1779) nec Pallas (1800). Syn. A fruticulosus Forsk. l. c. p. LXXI nº 379. A. tomentosus Lam. Enc. I. 312 (1783). A. sparsus Barb. Herbor. au Levant p. 131 nº 333, supra p. 67 nº 373 nec Dcne.

M. p. (Rosette depuis Lippi; Qoûqah Aschers.; Bîr Abou'l Efeyn Barb.; Bîr-el-'abd; El-'Arîch Aschers. v. p. 795.)

» 67 » 382. Hedysarum spinosissimum Sibth. et Sm. Pour **N. d.** lisez : **M. p.** (Damiette Ehrenb., Aschers.; El-Grâdy v. p. 795.)

» 67 » 384. Onobrychis Crista galli (L.) Lam.
M. p. (El-Grâdy v. p. 796.)

» 67. Après le nº 387 intercalez :
Arachis hypogaea L. arab. : *foûl soûdâny.*

On avait essayé de cultiver cette plante oléagineuse en Égypte déjà aux temps de Mohammed 'Aly (voir Figari Stud. II. 136, 137). Depuis quelques années la culture de l'Arachide a pris un nouvel essor dans les terrains sablonneux de la province de Cherqîyeh limitrophes du désert.

» 68 nº 389. Vicia lutea L. Ajoutez :
var. ***purpurascens Koch.*** Roehl. Deutschl. Flora V. 184.

N. d. (cultivé par M. Körnicke de graines récoltées à Zaqâzîq par M. Schweinfurth.)

» 68 » 390. Vicia sativa L. var. angustifolia (All.) Alef.
M. p. (El 'Arîch Aschers. v. p. 796.)

Après ce numéro, intercalez :

1282. Vicia peregrina L. Boiss. II. 576.

M. p. (El-Arich v. p. 796.)

p. [illegible] n. 391. V. narbonensis L.

M. Koernicke nous a communiqué la description de deux nouvelles variétés de cette espèce, cultivées de graines récoltées dans le Fayoûm par M. Schweinfurth.

var. ***aegyptiaca Kcke. var. n.*** Semina magna, 0,010 immo ad 0,013 m. crassa, pallide fulva, hilo pulvino longitudinali albo plus minus prominulo; legumen faciebus glabrum et laeve; foliola integerrima vel subintegerrima; corolla purpureo-violacea.

Caulis et folia subglaberrima; foliola acuta vel acutiuscula; legumina pallide brunnea coriacea, longe quam in ceteris varietatibus teneriora, inter semina subcontracta, 0,065—0,070 m. longa, 0,0135—0,016 m. lata; semina globosa, lateribus concaviusculo-depressa, longe pallidiora quam in ceteris varietatibus, in quibus nigricantia.

D'après une graine envoyée par M. Schweinfurth, cette variété se trouve aussi **N.** d. Zaqaziq.

var. ***affinis Kcke. var. n.*** Syn. Aracus fabaceus et faba Kaytina Joh. Bauhin et Cherl. Hist. plant. (1651) 2. 286?!! Semina multo minora quam in praecedente, ad 0,006 m. crassa, sordide nigricantia, hilo stria angusta pallidiore (neque alba) absque pulvino prominulo; legumen faciebus glabrum et laeve; foliola integerrima vel apicem versus pauci-dentata; corolla purpureo-violacea.

Caulis et folia subglaberrima; foliola obtusa; legumina brunnea, quam in praecedente solidiora, per genesin plana, haud contracta, 0,05 m. longa, ad

0,013 m. lata. Semina globosa, haud depressa, levissime alveolata. In utraque varietate legumina matura ut in omnibus varietatibus spontaneis dehiscunt, cum in varietate culta clausa permaneant. Hujus speciei varietatum synopsin alio loco publici juris faciam.

p. 68 nº 392. Vicia calcarata Desf. **M. p.** (El-'Arîch v. p. 796.)

» 68. Après ce numéro, intercalez :

1283. **V. salaminia Heldr. et Sart.** Boiss. II. 591 ?

M. ma. (Mariout Blomf.)

Obs. Nous n'en avons vu qu'un seul échantillon incomplet. Nous ne sommes pas tout-à-fait sûrs de la détermination de cette espèce, en tout cas nouvelle pour la flore d'Égypte.

68 nº 396. Lathyrus Aphaca L. **N. f.** (Medînet-el-Fayoûm Virchow.)

69. Après le nº 398 intercalez :

1284. **L. hierosolymitanus Boiss.** Boiss. II. 604?

«Aegyptus» Figari in herb. Monspel. **M. ma.** (Mariout Blomf.)

Même observation comme par rapport au nº 1279, quant à l'échantillon de M. Blomfield : celui de Figari, encore plus incomplet, provient probablement aussi de la région méditerranéenne de l'Égypte.

» 69 nº 401. L. marmoratus Boiss. et Blanche.

M. p. (El-'Arîch v. p. 796.)

70. Après le Phaseolus Mungo L. intercalez :

P. Caracalla L. arab. : *tarakallah* [sic].

cult. dans les jardins d'Alexandrie, rare.

» 73. Pour Rosa damascena Mill. lisez :

R. gallica L. Boiss. II. 676. (Rose de Provins) d'après une communication de M. Crépin.

» 73 nº 422. † Rosa involucrata Roxb.

N. d. (Mehallet er-rôh, naturalisé parmi les roseaux d'un canal Sickenberger; 'Abadiyeh de Khalil Agha à Matariyeh près du Caire Schweinf.)

p. 73 n° 423. Rubus sanctus Schreb.

Obs. Cette espèce est sans doute indigène en Égypte. Feu M. Ehrenberg l'avait déjà récoltée **M. ma.** près du Bir-eq-es-sama'ah où il n'y a aucune probabilité d'une ancienne culture.

» 78 n° 447. Mesembrianthemum Forskalii Hochst.

M. p. El Guels Mohammediyeh. Qatiyeh Aschers. v. p. 812. **D. i.** El-Qantarah vers l'Est Aschers.

» 78. †**Opuntia maxima Haw.** prend le n° 1285: cette espèce se trouve naturalisée **N. d.** (le Caire : Qoubbah Schweinf.)

» 79 n° 459. Bupleurum protractum Lk. et Hoffm. cum varietate heterophyllo (Lk.) Boiss. **M. p.** (El 'Arich v. p. 796.)

Obs. Boissier (Suppl. Fl. Or. 231) d'après feu M. Warion distingue le B. heterophyllum Lk. en espèce.

» 79 n° 461. B. glaucum Rob. et Cast.

M. p. (Broullos, Damiette, Qatiyeh, Boureyq (entre Bir-el-abd et Bir el Mazar), El 'Arich Aschers. v. p. 796.)

» 80. Après le n° 462 intercalez :

1286. **Helosciadium crassipes (Spr.) Koch.**

N. d. (Alexandrie avec le H. nodiflorum (L.) Koch Letourn.)

» 80 n° 464. Pityranthus tortuosus (Desf.) Benth. et Hook.

M. p. (A partir de Qatiyeh vers l'Est Aschers. v. p. 796.)

» 80 n° 470. Ammi Visnaga (L.) Lam.

M. p. (El 'Arich introduit v. p. 797.)

» 81 n° 472. †Coriandrum sativum L.

N. f. (Medinet el Fayoum Virchow.)

» 81. Après le n° 474 intercalez :

1287. **Ferula sinaica Boiss.** Boiss. II. 987 ? arab. : *kalkh.*

M. p. (Entre Bir Mabrouky et Boureyq, Lakhleykheh Aschers. v. p. 812.)

Obs. Nous ne sommes pas tout à fait sûrs de la détermination de cette plante qui se trouvait dans un état trop avancé. En tout cas elle doit être considérée comme nouvelle pour l'Égypte.

p. 81. Après le nº 475 intercalez :

1288. † **Tordylium aegyptiacum (L.) Lam.** Boiss. II. 1030. **M. ma.** (Alexandrie 1887 introduit Blomf.)

» 81. Après le nº 479 intercalez :

1289. **Daucus Broteri Ten.** Boiss. II. 1073.

M. p. (El-'Arîch introduit? Aschers. v. p. 797.) **N. d.** (Mahsamah Aschers.)

» 81 nº 480. D. litoralis Sibth. et Sm. var. Forskålii Boiss.
D. i. (Djebel Ekhfen v. p. 797.)

» 81. Après le nº 481 intercalez :

1290. **D. aureus Desf.** Boiss. II. 1076.

M. p. (El-Grâdy v. p. 797.) **D. i.** Habwah (route des caravanes, un seul exemplaire; introduit? Aschers.)

» 82 nº 484. † Cuminum Cyminum L. var. hirtum Boiss.
M. p. (El-'Arîch introduit v. p. 797.)

» 82. Après le nº 488 intercalez :

1291. **Caucalis leptophylla L.** Boiss. II. 1084.
M. p. (El-'Arîch v. p. 797.)

» 83 nº 495. Crucianella membranacea Boiss.
M. p. (A partir de Qoûqah vers l'Est Aschers. v. p. 797.)

» 83 » 497. Galium tricorne With. **M. p.** (El-'Arîch v. p. 797.)

» 83. Après ce numéro, intercalez :

1292. **G. spurium L.** var. ***tenerum (Gaud.) Godr. et Gren.*** Boiss. III. 69.

D. a. sept. (origine de la gorge Oumm Khourm, Galâlah du Sud, Schweinf.)

» 83 nº 499. G. murale (L.) All. var. alexandrinum (Ehrenberg) Aschers. et Schweinf. Syn. G. recurvum Boiss. Suppl. Fl. Or. 283 quoad locum Alexandr. nec Req.

» 83 Avant le nº 503 intercalez :

1293. † **Centranthus macrosiphon Boiss.**

M. ma. (Alexandrie cult. comme plante d'ornement et subspont. Blomf.)

p. 83. Après le n° 503 intercalez :

Valerianella olitoria (L.) Poll.

cult. dans les jardins potagers européens et vendue au marché du Caire.

— 84 n° 504. Cephalaria syriaca (L.) Schrad.

M. p. Qatiyeh quelques échantillons, introduit Aschers.; El-Arich, parfaitement établi, v. p. 797. **N. v.** le Caire : Basatin, peu loin du Nil un seul échantillon, sans doute introduit Croptier ex test. cl. W. Barbey !.

— 84 — 507. Pterocephalus involucratus (Sibth. et Sm.) Boiss. Syn. P. plumosus Boiss. Suppl. Fl. Or. 286 (quoad plantam a cl. Pfund pr. Mariout lectam) nec Coult. Effacez : **D. a. sept.** Basatin Croptier.

— 85 — 511. Pour Asteriscus pygmaeus Coss. et Dur. lisez :

Odontospermum pygmaeum (D. C.) Benth. et Hook.

Ajoutez : **M. p.** El Grady v. p. 798.

— 85 — 515. Pour A. graveolens D. C. lisez :

Odontospermum graveolens (Forsk.) Schultz Bip.

Ajoutez : **M. p.** et **D. i.** El Arich v. p. 798.

— 86 — 527. Francoeuria crispa (Forsk.) Cass.

M. p. El Arich v. p. 798.

— 87 — 534. Phagnalon Barbeyanum Aschers. et Schweinf. (1887). Syn. P. aegyptiacum Boiss. Boiss. Suppl. Fl. Or. 292 (1888).

— 88 — 542. Gymnarrhena micrantha Desf.

M. p. et **D. i.** El Arich v. p. 798.

— 88 — 544. Filago spathulata Presl var. prostrata (Parl.) Boiss. Effacez : Port Saïd Zaeh (toutes les indications faites pour Port Saïd par feu le docteur Zaeh sont plus que suspectes) et mettez : El Arich v. p. 798.

p. 89 n° 552. † Xanthium spinosum L.

M. ma. (Alexandrie entre la porte de Moharrem-Bey et la colonne de Pompée Blomf.)

» 89. Après le Tagetes erectus L. intercalez :

T. patulus L. arab. : *ward asfar* (Aschers.)

Jardins arabes du Caire et ailleurs, plante d'ornement (depuis Forskål).

» 89 n° 557. Achillea Santolina L. **M. p.** (El-'Arîch v. p. 798.)

» 89. Après ce numéro, intercalez :

Achillea Chamaecyparissus (L.) Schultz Bip. Syn. Santolina Ch. L. cult. en bordure dans les jardins modernes.

» 89 n° 558. A. fragrantissima (Forsk.) Schultz Bip.

D. i. (Wâdy-el-'Arîch v. p. 798.)

» 90. Pour les n°s 562 et 563 lisez comme suit :

Anthemis melampodina Del. Boiss. III. 309. arab. : *frakh-omm-âly* (Forsk.), *arbayân* (Schweinf.. Aschers.), *ribyân* (Aschers.).

M. p. (entre Qoûqah et Qatiyeh, El-'Arîch v. p. 798.) **D. i., a. sept.**

var. ***brachyota Aschers.*** Pappus abbreviatus fructu multo brevior. **D. i.** (Wâdy-el-'Arîch v. p. 798.)

var. ***deserti*** (Boiss.) ***Aschers.*** Syn. A. deserti Boiss. Boiss. III. 305, supra p. 90 n° 562. **M. p.** (Barb.) **D. i.** (Barb. Aschers.)

Obs. La variété brachyota Aschers. rattache le type de l'A. melampodina à aigrette bien développée, égalant ou surpassant le fruit, à l'A. deserti Boiss. qui en est dépourvu. Nous ne trouvons pas d'autres caractères distinctifs même sur les échantillons originaux de l'herbier Boissier, que nous avons reçus par la bonte de M. Barbey. A Mahsamah (**D. i.**) M. Ascherson a trouvé l'A. melampodina var. deserti pêle-mêle avec le type, comme la var. brachyota à El-'Arîch. La plante citée par Boissier (Suppl. Fl. Or. 298) sous le nom d'A. melampodina du désert Libyque à Roûby (Aschers. 1876 n° 309) appartient à l'A. rotata Boiss. (p. 90 n° 567).

» 90. Après le n° 570 intercalez :

1294. **Chamaemelum auriculatum Boiss.** Boiss. III. 527.

D. i. Wâdy el 'Arich v. p. 798.

p. [illegible] n. 571 Chrysanthemum coronarium L.

Ajoutez :

var. ***discolor Aschers. et Schweinf.*** Ligulae albae saepe basi flavae.

M. ma. Alexandrie : Qabâry, Mariout, rare Aschers. ; **N. d., v.** cultivé et subspont. dans les jardins arabes du Caire ; plante d'ornement depuis le temps des Pharaons.

[illegible] Après le Pyrethrum Balsamita L. var. tanacetoides Boiss. (arab. : *Maxa* (sic) à Alexandrie, Schweinf.), intercalez :

Pyrethrum vulgare (L.) Boiss. Boiss. III. 352. Syn. Tanacetum v. L. — cult. dans les jardins d'Alexandrie et du Caire, rare.

var. crispum (D. C.) Aschers. et Schweinf. Syn. T. v. crispum D. C. arab. : *[illegible]*.

cult. dans les jardins arabes du pays comme plante aromatique et très apprécié par les indigènes.

P. Anthemum L. (Cass.) arab. : *[illegible]*.

cult. à fleurs doubles dans les jardins arabes du Caire, comme dans les jardins modernes ; plante d'ornement.

[illegible] n. 577 Artemisia Herba alba Asso **D. i.** W. el 'Arich v. p. 798.

Pour l'A. Abrotonum L. mettez :

Artemisia Semsek Forsk. Fl. Aeg. Ar. (1775) p. 218 (1775) Syn. A. Abrotanum? Forsk. l. c. p. LXXIII n. 410. A. camphorata Vill. (1789) arab. : *semsegh* (Forsk.), *[illegible]* (Forsk., Aschers., Schweinf.), *[illegible]* (Schweinf.) — cult. dans les jardins arabes.

Obs. [illegible] l'A. Abrotanum Del. Fl. Aeg. [illegible] la même espèce. La plante que nous [illegible] à Alexandrie et à Rosette sous le nom de [illegible] était [illegible] l'A. Semsek. Nous n'avons pas vu cette

plante dans l'herbier de Delile; ce botaniste se serait trompé malgré le point d'interrogation ajouté par Forskal.

p. 92 nº 586. Calendula bicolor Rafin.

D. a. sept. (Wâdy Khâfoûrah, Galâlah du Nord Schweinf.)

92 » 591. Pour Echinopus glaberrimus D. C. mettez :

Echinopus galalensis Schweinf. sp. n. Syn. E. glaberrimus supra p. 92. nec D. C. E. glaberrimus β cornigerus Boiss. Suppl. Fl. Or. 304. arab. : *khachîr*.

D. a. sept. (dans les vallées descendant du plateau du Galâlah du Sud Schweinf.)

Obs. Nos dernières herborisations nous ont fourni des exemplaires plus complets et nous font assigner à l'espèce une autre place. C'est dans la section de l'E. Ritro L. que notre plante doit être rangée.

La même espèce paraît avoir été cueillie par Schimper sur la route entre le Caire et Suez à en juger par les détails donnés par Fresenius (Beiträge, im Museum Senckenberg. I, p. 84) sur la plante insuffisamment développée.

Nous en donnons la description suivante :

Caulis elatus simplex vel parce ramosus, purpurascens, striatus, araneosus, inferne glabratus superne saepe canescens, undique glandulis minutis adspersus.

Folia primaria albo-tomentosa linearia pectinato-dentata dentibus triangularibus breviter spinosis, subsequa rigida tomentella vel glabrata utrinque minute glandulifera spinosa ambitu lanceolata divaricatim bipinnatipartita margine revoluta parenchymate ad nervum primarium canescentem et in segmentis anguste decurrente segmentis omnibus spinas tenues rectas 2—3 centimetr. longas sistentibus.

Capitula solitaria pedunculata diametro demptis spinis 3—5 centimetr. eximie cornigera spinis involucralibus rectis interdum arcuatis flavescentibus capituli diametrum duplo superantibus vel eo aequilongis dense horrida. Penicilli setae ciliato-scabrae involucro in capitulis secundariis non cornigeris dimidio breviores. Involucri phylla 18—20, intima 2—4 apice rhomboidea in dorso longe lanatula interne utrinque setis 2—4 laevissimis apicem fere attingentibus ciliata; phylla intermedia lanceolata utrinque attenuata ad 1½ centimetr. longa, omnia carinata parte anteriore sinuato-pectinato-ciliata dentibus utrinque 4—8 ultimo in cuspidem attenuato spinam tereti eorum alterutro in capitulo in spinam validam ad 3 centimetr. longam abeunte; phylla intima plus duplo intermediis breviora fere ad basin usque libera circa 2 millimetr. longa apice in dentes 3—4 longiores aliosque dentibus brevioribus utrinque ornata omnibus ciliatis. Corolla ad ⅓ in lacinias divisa. Antherae connectivo quartam earum partem aequante superatae. Stylus ultra medium bifidus ramis dorso infra apicem barbellatis. Pappi setae liberae laeves.

Species habitu L. spinosi L. et L. glaberrimi DC. formas quasdam foliis in lacinias angustas partitis conspicuas refert, caule purpurascente, indumento glanduloso sicut toto proximum L. spinosum Aegypto seiunctam. Capitula obiter inspectis quodammodo L. glaberrimum revocat, a quo involucri phyllis exterioribus more L. spinosi lanatulis, et praesertim iisdem basi longe ciliatis internis valde

abbreviatis et liberis longe distat; notis ultimis duobus ad E. Ritro L. gregem amandandus a cujus speciebus orientalibus reliquis notis abunde differt.

p. 92 n° 592. Echinopus spinosus L.

D. a. mer. (La plante citée dans l'observation qui suit ce numéro [Schweinf. Iter primum n° 477, 478] a été reconnue pour une forme de cette espèce.)

94 596. Atractylis cancellata L. **D. i.** (Wâdy-el-'Arîch v. p. 799.)

95 603. Onopordon Sibthorpianum Boiss. var.

M. p. (El-'Arîch v. p. 799.)

95. Après ce numéro, intercalez :

1295. **O. ambiguum Fres.** Boiss. III. 562.

D. a. sept. (Wâdy Omm Roûthy, Galâlah du Sud Schweinf.)

95. †**Amberboa moschata (L.) D. C. em.** prend le n° 1296.

On en trouve en Égypte les deux variétés suivantes :

var. ***glauca (Willd.) Aschers. et Schweinf.*** Syn. Centaurea g. Willd. A. odorata γ. glauca D. C. Prod. VI. 560. arab. : *'anbar.*

cult. dans les jardins arabes d'Alexandrie, de Rosette et du Caire, **M. ma.** (Alexandrie : Sémaphore, naturalisé Blomfield, Aschers.)

var. ***ambracea (D. C.) Aschers. et Schweinf.*** Syn. A. odorata α ambracea D. C. l. c.

cult. dans les jardins arabes d'Alexandrie et du Caire.

p. 96. Après le n° 609 intercalez :

1297. †**Centaurea solstitialis L.** Boiss. III. 685.

M. ma. (introduit Alexandrie fossés des anciennes lignes françaises 1881, très rare, Blomf.)

96 n° 613. C. pallescens Del.

M. ma. (introduit Alexandrie entre la porte de Moharrem-Bey et la colonne de Pompée, Blomf.)

96. Après le n° 619 intercalez :

1298. **Carbenia benedicta (L.) Benth. et Hook.** Syn. Cnicus b. L. Boiss. III. 705. **M. p.** (El-'Arîch v. p. 799.)

p. 98 n. 624. **Carduncellus eriocephalus** Boiss.

D. i. Djebel Ekhfên (v. p. 799).

98 — 630. **Hedypnois rhagadioloides** (L.) Willd.

M. p. Broullos; El Arich (Aschers. v. p. 799).

98 — 631. **Koelpinia linearis** Pall. **D. i.** Wâdy el Arich (v. p. 799).

98 — 634. **Leontodon hispidulus** (Del.) Boiss.

D. i. Wady el 'Arich (v. p. 800).

99 — 639. **Urospermum picroides** (L.) Desf.

M. ma. Marioût (Blount., Aschers.).

99 — 642. Pour Scorzonera mollis M. B. lisez :

Scorzonera Schweinfurthii Boiss. Boiss. Suppl. Fl. Or. 320.

Obs. Feu M. Boissier avait distingué la plante d'Egypte de celle de Mascate : « tubere multo crassiore tripollicari diam. bipollicari, tomento appressiore stellato, foliis latioribus obtusis inferioribus dilatatis, capitulis brevioribus latioribus, achaeniis omnibus valde muricatis ».

— 99. Après le S. hispanica L. intercalez :

1299. **Heteroderis aegyptiaca Schweinf. sp. n.**

D. a. sept. Plateau de la Galâlah du Nord (1150 mètres) dans le Wâdy Qena el Kebleh et dans le Wâdy Ghisly (Schweinf.).

Caules decumbentes, pubescentes et parce hispidi; folia rosulata glabra vel ad nervum subtus hispidula, oblongo-spathulata, sinuato-dentata ad sinuato-lobata, remotiuscule denticulata, dentibus et denticulis eximie callosis; caulina 1—2 semiamplexicaulia oblongo-lanceolata ad linearia; capitula 2—5 mediocria subcorymbosa breviter tomentello-pedunculata cernua oblonga 15—20 flora; calyculi phylla subpatula triangularia acuta, late scarioso-marginata glabriuscula involucro subquadruplo breviora; involucri interiora canescentia basin versus atropurpurascentia phylla medio usque ad apicem setulis (in nervo basin versus in-

crassato biseriatis) hispida, seta terminali saepe incrassata, rufescente superata; fructus prismatici basi attenuata disci praesertim in costis tuberculis apicem versus abrupte auctis ibi arrectis, aeque latis ac longis hinc inde squamuloso-confluentibus muricati; disci rostro $2^{1}/_{2}$—4 plo longiore et pappo fructui aequilongo superati, radii laeviusculi rostro aequilongo pappo evanescente.

Species obiter inspecta Zollikoferiam glomeratam (Cass.) Boiss. quodammodo referens; ab H. pusilla Boiss. (Boiss. III. 794. Kotschy pl. Pers. 850), cui proxima, differt foliis minus divisis et minus distincte denticulatis, capitulis majoribus, fructibus brevius muricatis longius rostratis.

p. 99 n° 643. Sonchus oleraceus L.

M. p. (El-'Arîch v. p. 800.) **D. i.** (Ismailia Schweinf.

99. Après le n° 645 intercalez :

1300. **S. arvensis L.** var. ***uliginosus (M. B.) Rupr.*** Syn. S. a. β. laevipes Koch. Boiss. III. 798.

N. d. (Menzaleh, bord des champs Schweinf.

100 n° 651. Zollikoferia angustifolia (Desf.) Coss.

D. i. (Wâdy-el-'Arîch v. p. 800.

100 » 655. Z. glomerata (Cass.) Boiss.

M. p. (Qatiyeh; El-'Arîch v. p. 800.

101 » 658. Effacez le Reichardia picroides (L.) Roth. La plante d'Alexandrie récoltée par M. Barbey est le R. tingitana (L.) Roth.

101. Après le n° 661 intercalez :

1301. **Crepis aspera L.** Boiss. III. 857.

M. p. (El 'Arîch v. p. 800.)

101 n° 665. Campanula sulphurea Boiss.

M. p. (A partir du Bir Abou'l 'Efeyn vers l'Est Aschers.
D. i. (Djebel Ekhfen v. p. 800.)

p. 103 n° 674. Anagallis arvensis L. **M. p.** El-'Arich v. p. 800.

» 107 » 701. Convolvulus althaeoides L. **M. p.** El 'Arich v. p. 800.

» 107. Après le n° 705 intercalez :

1502. † **Ipomoea sessiliflora** Roth var. *pedunculata Schweinf.* Pedunculus fructifer inflorescentiam subsuperans.

N. d. Le Caire, champs de coton près Choubrah, introduit comme mauvaise herbe Sickenb., Schweinf.

» 108 n° 707. Cressa cretica L. **M. p.** Brouillons, Qatyeh Aschers.

» 108. Après le n° 708 intercalez :

1503. **Cuscuta brevistyla A. Br.** Boiss. IV. 117.

D. a. sept. Les deux Galalah Schweinf.

» 109 n° 717. Heliotropium europaeum L. var. tenuiflorum (Guss.) Boiss. **M. p.** El 'Arich v. p. 801.

» 109. Après le n° 722 intercalez :

H. peruvianum L. cult. partout dans les jardins modernes.

» 109 n° 726. Anchusa hispida Forsk. **M. p.** El 'Arich v. p. 801.

» 109. Après le n° 729 intercalez :

Symphytum peregrinum Ledeb. Fl. Ross. III. 114. Boiss. IV. 175. Bot. Mag. tab. 6466.

cult. comme plante fourragère [illegible]

» 110. Après le n° 757 intercalez :

1504. **Arnebia decumbens (Vent.) Coss. et Kral.** Syn. A. cornuta Fisch. et Mey. Boiss. IV. 213.

D. i. Wady el 'Arich v. p. 801; **a. sept.** Wady Kharoubah, Galalah du Nord Schweinf.

» 111. Après le n° 717 intercalez :

1505. **Paracaryum Boissieri Schweinf.** sp. n. Syn. P. micranthum Boiss. Fl. Or. IV. 22? ex p. quoad exemplaria sinaitica (Bové) et persica (Buhse 556 et 557).

D. a. sept. Galalah du sud à plusieurs localités (1100–1300 mètres) Schweinf.

Differt a P. micrantho (D. C.) Boiss. em. quocum habitu, dimensionibus, indumento, floris colore consentit, pedicellis fructiferis calyce brevioribus erectis (intimis interdum longioribus et tum recurvis), corollae limbo tubo breviore, calycis segmentis obtusiusculis et (dempto indumento) corollae tubo brevioribus, nuculis late ovatis disco spinulis brevissime glochidiatis crebris erectis ornatis limbo membranaceo subconcavo sinuato-dentato virescente interdum ad marginem extremum incrassato et hinc inde brevissime introrsum revoluto dentibus apice breviter glochidiatis utrinque 8.

Obs. M. Boissier avait déjà distingué cette forme en séparant dans son herbier les échantillons précités dont il signale (Fl. Or. l. c.) les demi-carpelles « vel [membrana] breviore vix introflexâ denticulatâ obsitis ». Nous n'avons pas constaté des formes intermédiaires ni dans les caractères de la fleur ni dans ceux du fruit; or nous proposons la distinction de cette forme comme espèce.

p. 111 n° 752. Solanum nigrum L. **M. p.** (El-'Arîch v. p. 801.)

» 112. S. aethiopicum L.

M. Schweinfurth a constaté la présence de cette plante (arab. : *qoûteh, qo'oûtah* et *beydingân-el-qoûteh*) dans les jardins d'Alexandrie et du Caire. On cultive encore une forme à tiges et à feuilles couvertes d'une pubescence plus prononcée qui s'appelle en arabe *walldah*. Les fruits pourtant sont toujours identiques. Cette forme pubescente est à comparer avec les S. geminifolium Thonn. (Dun. in D. C. Prod. XIII. I. p. 352, n. 807) et S. Gilo Raddi (l. c. p. 351, n. 805), dont nous n'avons pas vu d'exemplaires authentiques.

» 112. Après le Capsicum annuum L. intercalez :

C. conicum G. F. W. Meyer var. ***orientale Dun.*** arab. : *chitteytah, chattah.* Thèbes, cult. dans les jardins.

» 112 n° 757. † Physalis peruviana L.

N. v. Thèbes naturalisé v. Samson.

p. 113 n° 764. Hyoscyamus muticus L.

M. p. (El-'Arich v. p. 801). **D. i.** (El-Qantarah Aschers.)

» 113 » 767. H. albus L. var. desertorum Aschers.

D. i. (Wâdy el-'Arich v. p. 801.)

» 113 » 769. †Nicotiana glauca Grah.

N. v. (Thèbes v. Samson). **D. i.** (El-Qantarah Aschers.)

» 115 » 775. Linaria floribunda Boiss.

D. i. (Wâdy el-'Arich v. p. 802.)

» 116 » 783. L. albifrons (Sibth. et Sm.) Spr.

M. p. (Broullous: El-'Arich Aschers. v. p. 802.)

» 116 » 784. Antirrhinum Orontium L. **M. p.** (El-'Arich v. p. 802.)

» 116 » 790. Peplidium maritimum (L. fil.) Aschers. Effacez : **M. p.** (Port Saïd Zarb.)

» 118 » 801. Phelipaea lutea Desf.

N. d. (Mmiyet el-Mourched près Rosette Aschers.)

» 119 » 807. Globularia arabica Jaub. et Sp.

D. i. (Djebel Ekhteu v. p. 802.)

» 119. Après le n° 808 intercalez :

Lippia citriodora (Ort.) Kth. arab. : *louidji, louisah*.

cult. dans les jardins, pas commun.

» 121. Après le n° 822 intercalez :

Melissa officinalis L. Boiss. IV. 584.

cult. dans les jardins d'Alexandrie et très sur les bords du canal.

» 121 n° 826. Salvia aegyptiaca L.

M. p. (El-Grady Aschers. v. p. 802.)

» 122. Après le n° 827 intercalez :

1506. † **Marrubium vulgare L.** Boiss. IV. 703.

M. ma. (Alexandrie entre la porte de Moharrem Bey et la colonne de Pompée [illegible].)

» 122. Après le n° 830 intercalez :

1507. **Ballote undulata (Fres.) Benth.** Boiss. IV. 773.

D. a. sept. (Wâdy Ataqah supérieur près Suez Schweinf.)

p. 122. Après le nº 833 intercalez :

1308. **Eremostachys laciniata (L.) Bunge** Boiss. IV. 793. **M. p.** (El-'Arîch v. p. 802.)

» 122 nº 834. Ajuga Iva (L.) Schreb. **M. p.** (El-Grâdy v. p. 802.)

» 122 » 836. Teucrium Polium L. **D. i.** (Djebel Ekhfen v. p. 802.)

» 122 cf. p. 189 nº 837. T. pilosum (Decaisne) Aschers. et Schweinf.

D. a. sept. (Wâdy Tîn, W. Azhar et W. Omm Roûthy, Galâlah du Sud Schweinf.)

» 124 nº 854. Plantago Lagopus L. **M. p.** (El-'Arîch v. p. 803.)

» 124. Après le nº 858 intercalez :

1309. **Plantago Psyllium L.** Boiss. IV. 891.

M. p. (El-'Arîch v. p. 803.)

» 125. Après le nº 866 intercalez :

1310. †**Chenopodium Vulvaria L.** Boiss. IV. 901.

M. p. (El-'Arîch, introduit? v. p. 803.)

» 126 nº 875. Atriplex dimorphostegium Karel. et Kiril.

Pour **M. p.** lisez : **D. i.** (v. p. 803.)

» 126. Après le nº 877 intercalez :

1311. **A. palaestinum Boiss.** Boiss. IV. 914.

D. i. (Wâdy-el-'Arîch v. p. 803.)

» 126 nº 879. Pour A. crystallinum Ehrenb. (Boiss. 1879) nec F. v. Muell. (1847) lisez :

A. Ehrenbergii F. v. Muell. in litt.

» 126. Après le nº 883 intercalez :

1312. **Eurotia ceratoides (L.) C. A. Mey.** Boiss. IV. 917. arab. : *gheyl.*

D. a. sept. (Wâdy el-abiad, Galâlah du Nord Schweinf.)

» 128 nº 899. Schanginia baccata (Forsk.) Moq. Tand.

D. i. (Wâdy el-'Arîch v. p. 803.)

» 128 » 902. Haloxylon articulatum (Cav.) Bunge.

M. p. (El 'Arîch v. p. 803.)

p. 130 n° 911. Salsola rigida Pall.

O. a. sept. (Wâdy Tarfâ, en face de Beni Mazâr Schweinf.)

— 132. Après le n° 920 intercalez :

1313. † **Amarantus panniculatus L.** Boiss. IV. 989.

N. d. (Choûbrah, mauvaise herbe des champs de coton Sickenb.)

1314. † **A. hybridus L.** D. C. Prod. XIII. II. 259.

N. d. (Choûbrah, comme l'espèce précédente Schweinf.) **v.** (le Caire, mauvaise herbe des jardins Sickenb.)

— 132 n° 921. † A. gangeticus L.

N. v. (le Caire, mauvaise herbe dans le jardin botanique Sickenb.)

— 132. Après le n° 922 intercalez :

1315. † **A. albus L.** Boiss. IV. 990.

N. v. (comme l'espèce précédente Sickenb.)

— 134. Après le n° 934 intercalez :

1316. **Rumex bucephalophorus L.** Boiss. IV. 1014.

M. p. El Grady v. p. 804.

— 134 n° 936. R. vesicarius L.

N. d. (Mahsamah, terrains cultivés aux bords du désert Aschers.) **v.** (Thèbes, spontané dans les jardins v. Samson.)

— 136 n° 951. Thesium humile Vahl. Pour Port Saïd Zarb lisez : El 'Arich v. p. 804.

— 137 n° 956. Euphorbia Peplis L. **M. p.** (Boulkos Aschers.)

— 137. Après le n° 957 intercalez :

1317. † **E. Chamaesyce L.** Boiss. IV. 1088.

N. d., v. (naturalisé dans les jardins modernes et dans les pépinières du Caire Sickenb., Schweinf.)

— 137. Pour E. Tirucalli L. mettez :

1318. † **E. mauritanica L.** D. C. Prod. XV. II. 94. arab. [illegible] Schweinf., [illegible] Aschers.

[illegible] dans plusieurs jardins d'Alexandrie et du Caire. **M. p.** [illegible] dans les cimetières de Yousfeh et Mamoupeh à Boulkos Aschers.

Obs. Forskål mentionne (Fl. Aeg. Arab., p. LIII) un « Euphorbia mauritan. » parmi les « Herbae odorae et coronariae » [sic]; p. LXVII il ne cite aucune espèce de ce genre dans les jardins de l'Égypte. Il paraît très probable que l'E. Tirucalli de Delile (Fl. Aeg. Ill., p. 63, n° 648) soit la même plante. L'Euphorbia Bottae Boiss. (D. C. Prod. l. c.) retrouvé récemment dans l'Arabie-Heureuse par M. Deflers ne diffère guère de l'E. mauritanica L. que par ses bractées un peu plus acuminées. Cette espèce aura été introduite dans les anciens jardins d'Égypte de l'Arabie comme le Cissus rotundifolius (Forsk.) Vahl. Cf. Schweinfurth, Bulletin de l'Institut égyptien, IIe série, n° 8, année 1887, p. 324, 325.

p. 138 n° 967. Euphorbia Chamaepeplus Boiss. var. sinaica (Hochstetter) Boiss. **D. i.** (Wâdy-el-'Arîch v. p. 804.)

» 138 » 970. E. Paralias L. **M. p.** (Broullous Aschers.)

» 138. Après ce numéro, intercalez :

1319. **Andrachne telephioides L.** Boiss. IV. 1138. **D. i.** (Wâdy-el-'Arîch v. p. 804.)

» 138 n° 974. Crozophora tinctoria (L.) A. Juss. ajoutez :
var. ***hierosolymitana (Spr.) Müll. Arg.*** **M. p.** (El-'Arîch v. p. 804.)

» 139 » 978. Urtica urens L. **M. p.** (Broullous Aschers.)

» 142 » 988. Salix Safsaf Forsk. **M. p.** (El-'Arîch v. p. 805.)

» 143 » 998. Potamogeton natans L. var. serotinus (Schrad.) Boiss.
N. v. (fossés pr. Benî-Mazâr, Qees et Achroûbah Schweinf.)

» 144 » 1004. Cymodocea nodosa (Ucria) Aschers.
M. p. (Lac Menzaleh vers Port-Saïd Aschers.)

» 144 » 1010. Zostera nana Roth.
M. ma. (Aboûqîr Aschers.) **M. p.** (Lac Broullous; Lac Menzaleh; Lac Sirbon vers Es-Saranîq Aschers. v. p. 813.)

» 148. †**Canna indica L.** prend le n° 1320.
N. d. (naturalisé entre les roseaux d'un canal à Mehallet-er-rôh Sickenb.)

p. 149. Après l'Iris germanica L. intercalez :

Iris florentina L. Boiss. V. 137.

cult. partout dans les jardins d'Alexandrie; plus rare au Caire.

» 149 n° 1031. Pancratium maritimum L.

M. p. Broullos: El 'Ayyâch; El-Guels Aschers. v. p. 813; El-Arich, Floyer v. p. 805.

» 150 » 1034. Pour Colchicum spec. mettez :

Colchicum Guessfeldtianum Aschers. et Schweinf. sp. n. arab. : *qottân.*

D. a. sept. Galâlah du Sud 1100—1300 mètres Schwf.

Obs. Nous donnons ici la description de cette espèce que nous dédions à notre célèbre ami le docteur Paul Güssfeldt, compagnon de voyage de M. Schweinfurth pendant la première exploration du désert oriental en 1876, pendant laquelle ce colchique fut observé en fruit. Il a fleuri au Caire en novembre 1887 de bulbes rapportées au printemps de la même année.

Cormus oblongus 0,03—0,04 m. longus, tunicis fuscis membranaceis in collum 0,08 m. longum productis vestitus; spatha purpurascens obtuse producta; folia 3 subsynanthia post anthesin valde excrescentia anguste ad late linearia, obtusissima ad breviter acuta, ad 0,2 m. longa, ad 0,01 m. lata, juniora utrinque subcanescentia, adulta sparsim pilosa; flores 3—6 dilute roseo-lilacini 0,012 m. longi; perigonii tubus demum e spatha longe exsertus, laciniae 0,03 m. longae lineari-oblongae acutae sub 7 nerves ad medium usque intus bilamellatae, lamellae trium exteriorum apice in dentem unicum corniferum productae, interiorum insuper dentibus 3—4 minoribus inaequilongis praeditae; stamina laciniarum [illegible] ae-

quantia; antherae luteae filamentis pluries longioribus suffultae, stylos rectos subsuperantes; stigmata punctiformia; capsula 0,015 m. longa breviter stipitata oblonga acuta basi non attenuata; semina brunnea angulato-globosa 0,002 m. diametr.

Species ab omnibus synanthiarum orientalium gregis praeter C. crocifolium Boiss., quod floris notis abunde differt, foliis pilosis abhorrens.

p. 150. Après ce numéro intercalez :

1321. **Colchicum Szovitsii C. A. Mey.** Boiss. IV. 166 var.?

D. a. sept. (Galâlah du Nord dans le Wâdy Mohammediyîn (950 m.); Galâlah du Nord (1300 m.).

Obs. Nous donnons ici la description de cette espèce dont la détermination nous ne paraît pas tout-à-fait certaine, quoique le port des échantillons d'Égypte ressemble aux spécimens nombreux du Colchicum Szovitsii C. A. Meyer comparés par M. Schweinfurth dans l'herbier Boissier. En tout cas, la même espèce se trouve aussi au mont Sinai (Herb. Schweinf.) et probablement au mont Kara près Djiddah (Schimper 870, sous le nom de C. montanum Forsk. nec L.). Forskål (Fl. Aeg. Arab., p. cx, n° 248, p. 77, n° 44) indique sa plante (qui pourtant est très différente de la nôtre) à Kourmah; M. Baker (Journ. Linn. Soc. XVII, 433, 444) rapporte la plante de Schimper au C. Steveni Kth., espèce que M. Hart (dans l'énumération des plantes récoltées dans la péninsule du Sinai (Trans. Roy. Irish Acad., XXVIII, 445) indique aussi au mont Sinai; peut-être les auteurs anglais ont-ils confondu les noms des botanistes russes auxquels ces deux espèces de colchique ont été dédiées? Les bulbes rapportées au printemps 1887 ont fleuri au même temps, en novembre et décembre 1887 au Caire et à Hollowforth près Preston, Lancashire, chez feu M. William Threlfall qui a eu la bonté de présenter quelques fleurs et feuilles vivantes à M. Ascherson.

Cormus depresse-globosus cepiformis 0,03—0,04 m. longus et latus, tunicis fuscis coriaceo-membranaceis in col-

lum longum productis vestitus; spatha truncata vel obtuse producta; folia 3—4 subsynanthia post anthesin valde excrescentia glaberrima nitida subcanaliculata linearia ad lanceolata utrinque attenuata apice acuminata ad 0,3 m. longa ad 0,03 m. lata; flores 2—3 albi vel dilutissime lilacini 0,013 m. longi; perigonii tubus demum e spatha longissime exsertus, laciniae 0,025 m. longae oblongae a triente superiore basin versus angustatae, sub 9 nerves, in triente inferiore intus bilamellatae; interiorum lamellae saepe apice in dentem, nunc unico vel binis lateralibus auctum productae; stamina laciniarum ½ aequantia; antherae luteae filamentis plus triplo longioribus suffultae, stylis rectis demum subaequilongae vel parum breviores; stigmata punctiformia; capsula stipitata oblonga, acuta, basi attenuata; semina fusca globosa 0,0025 m. diametr.

p. 151 n. 1039. Urginea undulata (Desf.) Steinh.

M. p. (El Arich v. p. 805.)

» 152 » 1049. Allium Erdelii Zucc. M. p. (El Grady v. p. 806.)

» 152 » 1057. Pour Muscari Holzmanni Boiss. lisez :

M. comosum (L.) Mill. d'après M. Freyn.

Ajoutez : M. p. (El Grady v. p. 806.)

» 153 » 1065. Bellevalia sessiliflora (Viv.) Kunth

M. p. (El Grady v. p. 806.)

» 153. Après le Hyacinthus orientalis L. intercalez :

Hemerocallis fulva L. Boiss. V. 512.

cult. dans les jardins arabes du Caire

» 153 n. 1066. Asphodelus microcarpus Viv.

M. p. (El Arich v. p. 806.)

154 » 1075. Commelina Boissieriana Clarke

M. p. (Port Saïd, place de Lesseps Schweinf.)

Obs. Cette plante n'est probablement qu'une forme de

C. benghalensis L. à spathes glabres. Cf. Schweinfurth, Bull. Inst. ég. 1887, p. 329.

p. 155 nº 1076. Juncus subulatus Forsk.

N. f. (Hawârah, canal près de la pyramide Virchow.)

» 155 » 1078. J. bufonius L. **M. p.** (Damiette Aschers.)

» 156 » 1081. Cyperus laevigatus L. var. pictus Boeckeler.

M. p. (Damiette Aschers.)

» 157 » 1090. C. articulatus L. Effacez : **M. p.** (Port-Saïd Zarb.)

» 157 » 1094. C. rotundus L. **M. p.** (El-'Arîch v. p. 806.)

» 159 » 1116. Panicum Crus galli L. Effacez la var.? polystachya, dont la description est faite d'après les échantillons de l'Afrique centrale et mettez :

var. ***Sieberianum Aschers. et Schweinf.*** arab. : *omchôt*, *oumchât* (Damiette, Menzaleh), *chaûn* (Matarîyeh), *mouddeyd* (Zaqâzîq). Planta perennis robusta; caules basi procumbentes, e nodis radicantes et erecto-ramosi; vaginae foliorum inferiorum setulis e tuberculis ortis hispidae vel hispidissimae; spicae 12—15.

N. d. (spont. et cultivé comme plante fourragère aux environs de Rosette [depuis Sieber], Damiette, Qirnis, Menzaleh, Matarîyeh et Zaqâzîq Schweinf., Aschers.)

Obs. La plante de Zaqâzîq est généralement moins velue et souvent parfaitement glabre.

» 159 » 1118. P. obtusifolium Del.

N. d. (récemment observé abondamment par M. Schweinfurth dans les fossés du Caire [Choûbrah], Belbeys, Zaqâzîq, Damiette.)

» 159 » 1120. P. eruciforme Sibth. et Sm.

N. d. (Le Caire : Choûbrah, champs de coton Sickenb., Schweinf.; Qoubbah, vergers Schweinf.)

» 160. Pour nº 1124 et 1125 lisez comme suit :

1124. **Panicum repens L.** Boiss. IV. 440. arab. : *zommeyr-atâyah* (Schweinf.). **N. d. O.**

var. ***leiogonum* (*Del.*) *Schweinf.*** Bullet. Inst. Eg. 1887 p. 329 Syn. P. leiogonum Del.

Planta laxa; caulis flaccidus ramis diffusis; panniculae laxissimae rami inferne tractu longiore nudi, superne spiculas 3—5 remotiusculas gerentes.

N. d. jardins arabes du Caire, Qoubbah, Khankah, Damiette (Schweinf., Aschers.

Obs. Le P. leiogonum Del. ne nous semble être qu'une forme lâche du P. repens à panicule appauvrie, pour cause d'une station ombragée. Le rhizôme presque ligneux, tuberculeux, noueux et traçant (caractère qui distingue spécialement le P. repens du P. coloratum) et les épillets n'ont pas offert des caractères distinctifs. M. Schweinfurth a trouvé en outre des formes intermédiaires et transitoires par rapport à la station aux champs et dans les jardins du Caire (Choubrah) et de Damiette.

1125. **P. coloratum L.** Boiss. IV. 440.

M. ma. Ramleh Schweinf. **N. d., f., v.**

p. 160 n. 1126. P. turgidum Forsk.

M. p. A partir de Qouqah vers l'Est Aschers. v. p. 807, 813.

(p. 161 n. 1130. P. verticillatum L. subsp. Aparine (Steud.) Aschers. et Schweinf. var. retrorsum Aschers. et Schweinf.

M. p. El Arich introduit? v. p. 807.)

(p. 161 n. 1132. Pennisetum ciliare (L.) Lk.

D. l. Djebel Ekhtein v. p. 807.)

(p. 163—165 n. 1140. Andropogon Sorghum (L.) Brot. Ajoutez les deux nouvelles variétés suivantes dont M. Koernicke nous a communiqué les descriptions :

A. S. var. ***niloticus Kcke. var. n.*** arab. *dourah ch'tâouy* (Schweinf.), comme les var. Arduini (Gmel.) Kcke. et aegyptiacus Kcke.)

Pannicula compacta, erecta; glumae badio-nigrae; fructus pallide rufescenti-flavi.

cult. à Ma'asarah près du Caire et à Benî-Mazâr (prov. de Miniyeh) Schweinf.

A. S. var. ***Schweinfurthianus* Kcke. *var. n.*** arab. : *'aweygueh, doûrah seyfy* (Schweinf.), comme la var. cernuus (Ard.) Kcke. Ut praecedens, sed pannicula propter culmum cernuum deorsum spectans et fructus multo pallidiores.

cult. comme la précédente.

p. 166 nº 1144. Andropogon hirtus L. var. pubescens Viv.

D. i. (Djebel Ekhfen v. p. 807.)

» 166. Oryza sativa L. M. Körnicke a constaté pour l'Égypte les variétés suivantes :

1. ***italica* Alef.** arab.: *rouzz yémeny* (Damiette Schweinf.).

7. ***vulgaris* Kcke.** arab. : *rouzz guenâwy* (Damiette Schwnf.), *rouzz seba'îmy* (? Rosette d'après M. Ferus, importé du Fayoûm) Menzaleh?

Rosette; Damiette; Menzaleh? Fayoûm; Oasis de Dakhel Aschers.?

Obs. Nous faisons ici nos réserves au sujet de l'identité de la forme connue en Égypte sous le nom de *r. seba'îmy*, qui mûrit en juillet après trois mois de culture, tandis qu'il en faut sept aux autres riz d'Égypte. Les échantillons que nous possédons des rizières du Dakhel et de Menzaleh n'étaient pas assez mûrs à leur récolte pour être déterminés certainement.

8. ***erythroceros* Kcke.** Körn. et Wern. Getreidebau I. 232. arab. : *rouzz 'aïn-el-bint, r. rachîdy.*

Alexandrie Schweinf., Rosette d'après M. Ferus, Damiette Schweinf.

Obs. Autrefois la sorte la plus appréciée.

9. ***ianthoceros* Kcke.** l. c. arab. : *rouzz guenâwy gharbâwy.*

Damiette Schweinf. (avec le nº 7).

20. ***pyrocarpa** Alef.* arab. : *rouzz fakhl.*

Kafr Donâr Pfund; Tell-el-baroûd Schweinf.; Rosette d'après M. Ferns; Damiette Schweinf.

Obs. p. 166 et 167 les noms de *rouzz guenâwy* et *r. yémeny* ont été confondus.

p. 167 n° 1149. Phalaris minor Retz.
M. p. (Rosette : Kôm Mastarah Jankó; El 'Arîch v. p. 807.)

» 167 » 1150. P. paradoxa L. var. praemorsa (Lam.) Boiss.
M. p. (El-Grâdy v. p. 807.)

» 168 » 1160. Aristida ciliata Desf. **M.** p. (Bîr-el-'Abd Aschers.)

» 168 » 1169. A. scoparia Trin. et Rupr.
M. p. (A partir de Qoûqah vers l'Est Aschers. v. p. 807, 813.)

» 169 » 1171. Stupa tortilis Desf. **M.** p. (El 'Arîch v. p. 807.)

» 169 » 1172. S. gigantea Lag. var. pellita Trin. et Rupr.
D i. (Djebel Ekhfen v. p. 807.)

» 170 » 1185. Trisetum glumaceum Boiss.
M. p. (A partir de Qatiyeh vers l'Est v. p. 808.)

» 170. Après le n° 1195 intercalez :

Eleusine floccifolia (Forsk.) Spr.

cult. de graines introduites du Harrar dans un jardin à Tahrah près Zagazîq, pour des ouvrages de vannerie.

» 171 n° 1203. Phragmites communis Trin. var. isiaca (Del.) Coss.
M. p. (Lac Menzaleh Aschers.)

» 173 » 1221. Dactylis glomerata L. f. typica!
N d. (Tokh Pfund, probablement introduit de l'Europe.)

» 174 » 1253. Bromus matritensis L.
N. d. (Munyet el Mourched près Rosette Aschers.)

» 174 » 1257. B. scoparius L.
M. p. (El 'Arîch v. p. 809). **N.** f. (Abadiyeh Salem Pacha près Gharaq Schweinf.)

» 175 » 1240. B. patulus Mert. et Koch f. typica!
D a. sept. (Wady Omm Rofûthy, Galalah du Sud Schweinf.)

p. 176, 177. Triticum vulgare Vill. s. lat. M. KÖRNICKE a constaté pour l'Egypte les variétés suivantes :

subsp. ***vulgare Vill.***

2. ***lutescens Alef.*** Körn. et Wern. l. c. 43. arab. : *qamh nebâwy, q. sebâ'y nebâwy.* Chîbîn-el-qanâtir Schweinf.

5. ***leucospermum Keke.*** l. c. 44. arab. : *qamh fïno.* Fayoûm Schweinf.

6. ***Delfii Keke.*** l. c. arab. : *q. fïno* (Schweinf., Aschers.). El-'Arîch v. p. 809; Chîbîn-el-qanâtir, Zaqâzîq. Fayoûm, Miniyeh Schweinf.

10. ***nigrum Keke.*** l. c. Fayoûm Schweinf.

11. ***graecum Keke.*** l. c. arab. : *q. deyl-el-guemel, sle'eyteh ahmar, q. abiad* (comme le n° 14). Thèbes v. Samson.

12. ***erythrospermum Keke.*** l. c. arab. : *q. noursy, q. herbâwy.* El-'Arîch v. p. 809.

14. ***ferrugineum Keke.*** supra p. 176. arab. : *q. choûy.* Thèbes (v. Samson) Grande Oasis (Schweinf.).

subsp. ***turgidum L.***

66. ***mirabile Keke.*** supra p. 176. Égypte Keke.

subsp. ***durum Desf.***

70. ***leucurum Alef.*** supra p. 177. Zaqâzîq. *; Chîbîn-el-qanâtir Schwf.; Benî-Mazâr * * arab. : *q. dakr beydâ* Schwf.; Sioût Aschers.: Thèbes * arab. : *q. beledy, q. sebâ'y* v. Samson.

72. ***affine Keke.*** l. c. 68. Mahsamah * arab. : *q. asfeyry* Aschers.; Zaqâzîq * Schweinf.; Chîbîn-el-qanâtir *; Le Caire. arab. : *q. sebâ'y* Schweinf.; Fayoûm à Miniyeh Schweinf.; Thèbes * arab. : *q. tawâly beyyâdy* v. Samson.

74. ***leucomelan Alef.*** supra p. 177. El-'Arîch. arab. : *q. kahlâ, noursy kahly* v. p. 809; le Caire; 'Abadîyeh Khalîl-Agha près de Matarîyeh * * *; Benî Mazâr * * arab. : *q. dakr zerqâ;* Monfalout * arab. : *q. sa'outy* Schweinf.; Thèbes *, ** et *** arab. : *q. dakr jousfy abiad* v. Samson; Petite Oasis * et * * arab. : *q. tawîly* Aschers.

75. ***Reichenbachii* Kcke.** l. c. 68. Le Caire *; Miniyeh * * * Schweinf.; Thèbes * * arab. : *q. moucht dakr jousfy* v. Samson.

76. ***hordeiforme* Host** l. c. 68. Mahsamah * * * arab. : *q. asfeyry* Aschers.; Zaqâziq *, * * et * * *; Chibîn-el-qanâtir * arab. : *q. seba'y*, * * arab. : *q. 'araby nebâwy;* le Caire * * arab. : *q. seba'y*, * * *; Gharaq * * * Schweinf.; Thèbes * arab. : *q. tawâ'y, q. dakr jousfy ahmar* v. Samson.

77. ***murciense* Kcke.** supra p. 177. El 'Arich arab. : *q. kahla* v. p. 809; Zaqâziq * * et * * *; Chibîn-el-qanâtir * arab. : *q. seba'y;* le Caire *; Fayoûm *?; Beni Mazâr * *; Miniyeh * Schweinf.

79. ***erythromelan* Kcke.** l. c. 68. El 'Arich arab. : *q. kahla* v. p. 809; Mahsamah arab. : *q. asfeyry* Aschers.; le Caire * * arab. : *q. seba'y;* 'Abadiyeh Khalil Agha Schweinf.; * * *; Thèbes * et * * arab. : *q. moucht dakr jousfy, q. dakr jousfy ahmar, q. dakr jousfy ahmar seba'y* v. Samson.

80. ***alexandrinum* Kcke.** supra p. 177. El-'Arich arab. : *q. qamh kahla*, v. p. 809, Mahsamah Aschers.; Zaqâziq * *; Chibîn-el-qanâtir * et * * * arab. : *q. 'araby*, le Caire * Schweinf.

8[illegible]. ***provinciale* Alef.** l. c. 69. Monfalout * * arab. : *q. [illegible]* Schweinf.

83. ***Valenciae* Kcke.** l. c. 69. Monfalout * arab. : *q. [illegible]* Schweinf.; Thèbes * arab. : *q. dakr jousfy abiad* v. Samson.

84. ***fastuosum* Lagasca** l. c. 69. Zaqâziq *; Beni Mazâr Schweinf.; Thèbes * arab. : *q. [illegible] [illegible], q. beledy, q. seba'y* v. Samson.

86. ***melanopus* Alef.** supra p. 177. El 'Arich arab. : *q. [illegible] kahla* v. p. 809; Zaqâziq *, Monfalout * arab. : *q. [illegible]* Schweinf.; Thèbes * arab. : *q. [illegible] [illegible], q. [illegible]* v. Samson; Petite Oasis * * * arab. : *q. [illegible]* Aschers.; [illegible] Grande Oasis Schweinf.

8[illegible]. ***africanum* Kcke.** supra p. 177. Thèbes * arab. : *q. dakr jousfy abiad* v. Samson.

88. ***italicum Alef.*** supra p. 177. Zaqâzîq * * et * * *; Chîbîn-el-qanâtir * * * arab. : *q. nou'eygah nebâwy;* le Caire * * et * * *; Cheykh Fadl près de Benî-Mazâr * * * arab. : *q. nou'eygah;* Monfalout * arab. : *q. homeyrâ* Schweinf.

89. ***aegyptiacum Kcke.*** supra p. 177. Chîbîn-el-qanâtir * * arab. : *q. nou'eygah nebâwy;* le Caire * * arab. : *q. sebâ'y;* Benî-Mazâr Schweinf.; Thèbes * arab. : *q. tawâly ahmar* v. Samson; Petite Oasis * * * Aschers.

90. ***apulicum Kcke.*** supra p. 177. El-'Arîch arab. : *q. kahlâ* v. p. 809; Mahsamah * * * arab. : *q. asfeyry* Aschers.; Zaqâzîq * * *; Chîbîn-el-qanâtir * * * arab. : *q. nou'eygah* (comme au Cheykh Fadl et dans le Fayoûm Schweinf.); le Caire * * * Pfund, Schweinf.; 'Abadiyeh Khalîl-Agha; Fayoûm * * *; Cheykh Fadl * * *; Miniyeh * * * Schweinf.; Thèbes * * * arab. : *q. moucht dakr jousfy* v. Samson.

91. ***niloticum Kcke.*** supra p. 177. Gharaq * * * Schwnf.; Haute-Égypte * * * Kcke.

92. ***coerulescens Bayle-Barelle*** supra p. 177. Sioût * Aschers.; Thèbes * * arab. : *q. dakr jousfy azreq* v. Samson.

93. ***libycum Kcke.*** supra p. 177. Fayoûm * et * * arab. : *q. cha'âry;* Miniyeh *; Monfalout * * Schweinf.; Thèbes * arab. : *q. sebl kaheyl* v. Samson; Petite Oasis : Mendîcheh arab. : *soueydy* Aschers.

p. 177 n° 1244. Aegilops ovata L. var. triaristata (Willd.) Coss. et Dur. **M. p.** (El-'Arîch v. p. 809.)

» 178 » 1249. Lolium rigidum Gaud. **M. p.** (El-'Arîch v. p. 809.)

» 178 » 1250. L. temulentum L. **M. p.** (El-'Arîch v. p. 809.)

» 178. Hordeum vulgare L. s. lat. M. Körnicke a constaté pour l'Égypte la présence des variétés suivantes :

subsp. ***hexastichum L.*** Damiette Aschers. ?

2. ***pyramidatum Kcke.*** Körn. et Wern. I. 151. ***a. brachyurum Alef.*** l. c. 152. arab. : *cha'îr na'eygah* Benî Soueyf, Benî-Mazâr Schweinf.

subsp. ***tetrastichum* Kcke.**

9. var. ***pallidum* Ser.** supra p. 178. La variété la plus répandue. El Arich v. p. 809; Damiette Aschers.; Zaqâziq; Chibîn-el-qanâtir; le Caire, Fayoûm; Gharaq; Benî Soneyf; Benî Mazâr arab.: *ch. beledy*, *ch. pimeny*, *ch. homeyrâ*; Monfalout arab.: *ch. chittâwy* Schweinf.; Thebes arab.: *ch. beledy*, *ch. guennâry*, *ch. ra'rîwy*, *ch. chirqâwy* v. Samson. Dakhel Aschers.?

11. ***coerulescens* Ser.** supra p. 178. El Arich arab.: *ch. beledy* Aschers. v. p. 809? Chibîn-el-qanâtir. Schweinf.; Sioût Aschers.?; Dakhel Aschers.

12. ***nigrum* Willd.** Körn. et Wern. I. 458. Chibîn-el-qanâtir Schweinf.

17. ***coeleste* L.** Korn. et Wern. l. c. arab.: *ch. nebawy* Chibîn-el-qanâtir Schweinf.; Thebes v. Samson.

Des 1262 espèces énumérées sur les pages 35—180 et 186—190 il faut effacer 5 : n° 165. Polycarpon arabicum Boiss. (cf. p. 750) ; n° 373. Astragalus sparsus Dcne. (cf. p. 755) ; n° 562. Anthemis deserti Boiss. (cf. p. 761) ; n° 658. Reichardia picroides (L.) Rth. (cf. p. 767) et n° 920. Amarantus patulus Bert. (cf. p. 190). Le nombre des espèces spontanées de l'Égypte connues le 1 décembre 1888 s'élève donc à 1316.

p. 181, 182 Du nombre des espèces endémiques de l'Égypte effacez Hypecoum parviflorum Barbey et Helianthemum Sancti Antonii Schweinf. (Arabie Pétrée cf. supra p. 716 et 718), Carthamus mareoticus Del., Echium setosum Vahl et Verbascum Letourneuxii Aschers. (Cyrénaïque, cf. Ascherson et Barbey, Florae Libycae Prodr. ined.), Helianthemum Ehrenbergii Willk.

(Chypre d'après Boiss. Suppl. Fl. Or. 71), Zygophyllum decumbens Del. (Nubie cf. supra p. 752) Astragalus trimestris L. (en déhors des limites orientales de l'Égypte v. p. 795 et Barbey Herb. Lev. 130) et Panicum leiogonum Del. (cf. supra p. 778). Ajoutez : Echinopus galalensis Schweinf. (supra p. 763) Scorzonera Schweinfurthii Boiss. (supra p. 766) Heteroderis aegyptiaca Schweinf. (l. c.) et Colchicum Guessfeldtianum Aschers. et Schweinf. (supra p. 744).

II

Florula Rhinocoluraea.

Liste des plantes connues jusqu'aujourd'hui aux environs d'El 'Arich

PAR

P. ASCHERSON.

Dans une communication faite à l'Institut Égyptien dans sa séance du 3 juin 1887 (1) j'ai donné brièvement l'itinéraire du voyage botanique que j'ai entrepris au printemps de la même année en longeant la côte de la Méditerranée entre Alexandrie et El-'Arich. L'exploration des environs de la forteresse qui défend la frontière de l'Égypte contre la Syrie, où j'ai séjourné à peu près deux semaines, du 4 au 18 mai, a été le fruit principal de ce voyage. Je me suis prononcé alors sur le cachet botanique de cette région de la manière suivante (p. 176, 177) : « La richesse de la végétation et la variété des espèces ont dépassé mon attente. Cette région n'est surpassée probablement en Égypte que par les environs d'Alexandrie à l'égard du nombre des espèces; richesse comparative qui provient de deux sources très différentes. D'un côté, l'agriculture de ces parages a les relations les plus intimes avec celle de la Palestine limitrophe; je cite seulement l'usage curieux de planter des bosquets de Scilla (Urginea maritima [L.] Baker) sur les limites des champs, usage qui se retrouve en Tripolitaine, ensuite l'emploi de la table à égrener (*[illegible]*), tandis qu'elle n'ait presque

(1) [illegible] Bulletin de l'Institut Égyptien, année 188[illegible], p. [illegible]

rien de commun avec la culture du Delta séparé par un désert de plusieurs journées de traversée. Ces relations datent probablement des temps les plus anciens; or, on ne doit s'étonner que l'on y trouve beaucoup d'espèces répandues par les terrains cultivés de la Syrie, étrangères au sol de l'Égypte proprement dite formé par le limon nilotique.[1] Une partie de ces plantes s'est avancée en Égypte, en dépassant également ses limites occidentales, où l'immigration des espèces cyrénaico-marmariques a imprimé à la flore d'Alexandrie un cachet fort analogue à celui que porte celle d'El-'Arîch par suite de l'invasion des plantes de Syrie. De l'autre côté, il y a un groupe de plantes[2] qui offre un intérêt beaucoup plus grand que les colons originaires des côtes de Syrie, qui appartiennent pour la plupart aux vulgarités répandues autour de toute la Méditerranée; ce sont les plantes de l'Arabie-Pétrée descendues dans le lit du Wâdy-el-'Arîch, comme ce qui se passe sur les bords des rivières, dans les plaines de la Suisse, de la Haute-Bavière et de la Haute-Italie, où les fleurs des Hautes-Alpes ont été transportées par les ruisseaux qui se jettent dans les vallées.»

Une question qui m'a occupé beaucoup pendant mon séjour dans ces parages, c'est la délimitation convenable entre le domaine de la flore d'Égypte et celle de Syrie, c'est-à-dire entre la flore d'Afrique et celle d'Asie. Il va sans dire qu'on ne doit pas s'attendre à y trouver un contraste aussi prononcé comme entre deux régions où la nature du terrain change brusquement comme par exemple du limon nilotique au sol du désert, ou comme entre deux pays séparés par un obstacle puissant qui s'oppose à la migration des plantes comme le sont par exemple l'Allemagne et l'Italie. J'ai observé un changement graduel en m'approchant des frontières

1. Les plantes de cette catégorie sont marquées dans le catalogue suivant par un astérisque (*).

2. Elles ont été marquées d'une croix (†).

de la Palestine, dont l'influence se faisait sentir déjà avant d'avoir franchi le Wâdy-el-'Arich; au-delà de cette vallée, on peut dire que la flore devient plus variée à chaque pas. Le tracé d'une ligne de séparation pour les flores des deux pays sera donc en tout cas conventionnel. J'ai décrit (l. c., p. 178, 179) le dédale curieux que la frontière turco-égyptienne forme à l'heure qu'il est en séparant les territoires de deux tribus nomades, les Sawarkah égyptiens et les Tarabin ottomans. Cette frontière des deux territoires ne me semble pas convenable comme délimitation des flores de deux pays qui représentent deux des cinq parties du monde. Je préfère, pour le terrain exploré, le thalweg du Wâdy-el-'Arich, en annexant cependant à la flore d'Égypte la localité très intéressante d'El-Grâdy, éloignée du fort d'El-'Arich au plus de trois heures, distance analogue à celle de Suez et d''Ayoûn Moûsa, localité toujours regardée comme partie intégrante de la flore d'Égypte. Si un jour le bassin supérieur du Wady-el-'Arich est exploré à l'égard de sa végétation, il sera le temps de fixer la limite exacte entre les flores de l'Égypte et celle de l'Arabie Pétrée. Quant aux deux régions **M.** p. et **D.** i. (v. supra p. 31, 32) qui se rencontrent à El-'Arich, j'ai incorporé tout le terrain des dunes à la première en délimitant la dernière par les premiers affleurements du rocher que j'ai visités en allant aux carrières du Djebel Ekhfen.

Les plantes qui à El-'Arich se trouvent seulement descendues dans le Wâdy doivent être regardées comme propres à **D.** i.

J'ai énuméré, il est vrai, dans la liste suivante aussi les plantes que j'ai récoltées en continuant mon excursion jusqu'au Cheykh Zoueyd. Les espèces observées au delà d'El-Grâdy n'entrent plus dans la flore de l'Égypte.

Il va sans dire que j'ai fait usage des observations de mes devanciers, dont feu M. Figari avait herborisé à El-'Arich au printemps 1836 et (?) 1837, feu le docteur Th. Kotschy en mars 1855

et M. William Barbey le 25 et 26 mars 1880. J'ai aussi emprunté quelques faits à la belle publication de S. A. I. et R. l'archiduc Louis Sauveur, qui a visité El-'Arîch en mars 1878.[1] Les espèces et les localités que je cite seulement d'après les indications d'autrui ont été mises en parenthèses. Les espèces imprimées en caractères gras ne figurent pas comme égyptiennes dans le corps de l'«Illustration de la flore d'Égypte», p. 35—180.

c. signifie commun, cc. très commun, r. rare, rr. très rare. * et † cf. p. 787.

1. Adonis dentatus Del. p. 35 nº 3. Terrains cultivés.
2. ***A. flammeus Jacq.** p. 745 nº 1263.
Terr. cult. dans le Wâdy dits Henwah; (Cheykh Zoeyd Barbey!)
3. **Nigella deserti Boiss.** p. 745 nº 1264.
Désert vers l'Ouest; Wâdy. (Entre Nikhl et Ghazzah Boiss.)
4. Delphinium deserti Boiss. p. 35, 745 nº 14.
Désert à Tawîl-es-sakham, 5 heures à l'Ouest d'El-'Arîch. (Entre Suez et Ghazzah Bové.)
5. D. Bovei Dcne. p. 35, 745 nº 16.
Henwah. (Entre Suez et Ghazzah Bové.)
6. ***Leontice Leontopetalum L.** p. 36, 746 nº 1265. arab. : *khircheyf*? Terr. cult. dans le Wâdy dits Feqîrah rr.
7. *Papaver Rhoeas L. p. 36 nº 20. arab. : *deydahân*.
(Barbey). Terr. cult. (Wâdy; El-Grâdy) et incultes, désert vers Tawîl-es-sakham.
8. *P. hybridum L. p. 37, 746 nº 23. Terr. cult. El-Grâdy.
9. *Roemeria dodecandra (Forsk.) Stapf p. 37 cf. p. 186, 746 nº 26. Terr. cult. Henwah; El-Grâdy.
10. *Glaucium corniculatum (L.) Curt. p. 37, 746 nº 27. arab. : *semeysemah*. Terr. cult. Wâdy; Sath; El-Grâdy.

1. *Die Karawanenstrasse von Aegypten nach Syrien.* Prag 1879.

11. Hypecoum aegyptiacum (Forsk.) Aschers. et Schweinf. p. 37 n° 28. El-Grâdy Barbey.

12. H. dimidiatum Del. p. 37 cf. p. 746 n° 29. El 'Arich Barbey.

13. Fumaria parviflora Lam. p. 37 n° 31. Terr. cult. Wâdy ; El Grâdy.

14. F. densiflora D. C. p. 37. 746 n° 32. Terr. cult. Wâdy ; El Grâdy.

15. Matthiola livida (Del.) D. C. p. 38, 746 n° 37. arab. : *slih*. Terr. inc. Wâdy.

16. Farsetia aegyptiaca Turra p. 38 n° 40. Sables. Djebel Ekhfen.

17. Sisymbrium Irio L. p. 38 n° 49. Terr. cult. El Kharoûbah.

18. Malcolmia aegyptiaca Spr. p. 39 n° 52. var. linearis (Del.) Coss. l. c. arab. : *dakhaytân, qoreyn*. Barbey ; Terr. cult. et inc. assez c.

19. † **Nasturtiopsis arabica Boiss.** p. 746 n° 1266. Wâdy.

20. (Alyssum homalocarpum Fisch. et Mey. p. 39 n° 55. El 'Arich Figari!)

21. Koniga libyca (Viv.) R. Br. p. 39 n° 57. Terr. inc. El Grâdy ; El Kharoubah.

(22. K. arabica Boiss. p. 39 n° 58. Nakhl Aboû Eytah Barbey.)

(23. Cakile maritima Scop. p. 40 n° 69. Cheykh Zoeyd Barbey.)

24. * Erucaria aleppica Gaertn. var. latifolia Boiss. p. 40, 746 n° 71. Terr. cult. Quarantaine, Henwah.

(25. E. uncata Boiss. p. 40, 747 n° 73. arab. : *slih*. Sables maritimes. Kotschy n° 612!)

26. * **Vogelia panniculata (L.) Horn.** p. 747 n° 1269. Terr. cult. Henwah.

27. † Iastis microcarpa J. Gay p. 40, 747 n° 74. arab. : *steyrah*. Wâdy.

var. ***blepharocarpa* *Aschers.*** p. 747. Wâdy, plus fréquent que le type.

28. † **Moricandia dumosa Boiss.** p. 747 n° 1270, arab. : [illegible] [illegible]. Terr. cult. et inc. Wâdy, Sath

29. † Diplotaxis Harra (Forsk.) Boiss. p. 41 n° 79. arab. : *hârah.* Henwah.

30. † D. acris (Forsk.) Boiss. p. 41, 747 n° 81. Henwah.
Eruca sativa Lam. p. 42 n° 89. cult.

31. † Savignya parviflora (Del.) Webb p. 42, 747 n° 90. Ramlet-el-Ekhfen dans le Wâdy.

32. Carrichtera annua (L.) Aschers. p. 42, 747 n° 91. arab. : *qineybrah, qeleyqelah.*
Terr. cult. et inc. Wâdy; Sath; El-Grâdy; Maqta' Roûs-es-Soubyân.

33. †? Enarthrocarpus strangulatus Boiss. p. 42 n° 94. var. ***amalecitanus Aschers.*** p. 747. Terr. cult. Henwah.

34. † Cleome arabica L. p. 43, 748 n° 102. arab. : *mintineh.* Wâdy c.

35. Reseda decursiva Forsk. p. 44 n° 114. arab. : *khircheyf, ridjl-el-ghorâb.*
Terr. cult. et inc. Wâdy; El-Kharoûbah; Cheykh Zoeyd (Barbey).

36. † R. Boissieri Müll. Arg. p. 44, 748 n° 117. Henwah.

37. Oligomeris subulata (Del.) Webb p. 44, 748 n° 121. arab. : *denebân.* Terr. cult. et inc. Wâdy; Sath; Bîr-el-Mesa'oudiyât.

(38. * Helianthemum salicifolium (L.) Pers. p. 45 n° 124. Nakhl Aboû-'Eytah Barbey!)

39. H. Lippii (L.) Pers. p. 45, 748 n° 127. arab. : *ra'al.*
(Barbey.) Terr. inc. et cult., c. Les indigènes connaissent les rapports des Helianthemum avec les truffes, dont une espèce (probablement le Terfezia Leonis Tul.) comme on m'assure, se trouve aux environs d'El-'Arîch. J'ai vu un échantillon de cette espèce de truffes provenant de Mariout près d'Alexandrie (Blomfield!).

40. * Vaccaria segetalis (Neck.) Gke. p. 46, 748 n° 134. Terr. cult. Wâdy; Sath; El-Grâdy.

41. Gypsophila Rokejeka Del. p. 46 n° 135. Terr. inc. El-Kharoûbah.

42. Silene villosa Forsk. p. 46, 748 n° 140. var. ismaëlitica Schwf. l. c. (Barbey.) Sables c.

43. Silene setacea Viv. p. 46, 749 n° 142. Terr. cult. Wâdy; El-Grâdy.

44. *S. colorata Poir. p. 46, 749, n° 146. var. ***Olivieriana (Otth) Rohrb.*** arab. : *'aïn-el-bint.*

Entre El-'Arich et Ghazzah Kotschy n° 1135, 1334; Barbey sub S. canopica ex p.! Terr. inc. et cult. assez c.

45. ***S. longipetala Vent.** p. 749 n° 1272. Terr. cult. Feqîrah.

46. S. succulenta Forsk. p. 47 n° 151. arab. : *khoubbeyzet-el-bahr.* Sables maritimes. c.

47. Spergularia diandra (Guss.) Heldr. et Sart. p. 47, 749 n° 157. Terr. cult. Henwah; El-Grâdy.

48. Polycarpon succulentum (Del.) Webb et Berth. p. 49, 187 et 750 n° 166. Sables c.

49. Herniaria cinerea D. C. p. 49 n° 171.

Barbey. Terr. cult. et inc. assez c.

50. H. hemistemon J. Gay p. 49, 750 n° 172. Terr. inc. assez c.

51. *Paronychia argentea Lam. p. 49 n° 175.

Terr. inc. r. Cheykh Zoeyd.

52. P. longiseta (Bertol.) Webb p. 49 n° 176. arab. : *nekhîl.*

Désert à l'Ouest d'El-'Arich p. e. Tawil es sakham; Djebel Ekhfen; Cheykh Zoeyd.

53. Gymnocarpus decander Forsk. p. 49 n° 178. arab. : *djarad.*

Rochers du Djebel Ekhfen.

54. Tamarix nilotica (Ehrenb.) Bunge p. 50 n° 187? El Bassah.

55. T. articulata Vahl p. 50 n° 190. arab. : *abl.*

Wâdy, cc., de grands arbres et arbrisseaux qui longent tout le lit du torrent.

56. Frankenia pulverulenta L. p. 51 n° 194.

Terrains argileux, salés Henwah; Bir el Mes'oudiyât; Cheykh Zoeyd.

57. F. hirsuta L. p. 51 n° 195.

Comme l'espèce précédente. Embouchure de l'Ouady; Cheykh Zoeyd.

58. *Malva aegyptia L. p. 51, 750 n° 200. Terr. cult. Henwah.

59. M. parviflora L. p. 51 n° 202. Barbey. Terr. cult. et inc. c.

60. Erodium laciniatum (Cav.) Willd. p. 54 n° 231. arab. : *bakhtery, aboû 'ouqqeyl.* (Barbey.) Terr. inc. et cult. c.

61. E. hirtum (Forsk.) p. 85, 752 n° 235. arab. : *toummeyr.* Terr. inc. et cult. Wâdy, Sath, El-Grâdy.

62. † E. bryoniifolium Boiss. p. 55 n° 238. Terr. inc. r. Ramlet-el-Ekhfen.

(63. Monsonia nivea Dcne. (Webb Fragm. p. 59) p. 55 n° 239. «Frontière de la Palestine près El-'Arîch» Kotschy 688.)

64. * Tribulus terrester L. p. 55, 752 n° 242. Terr. cult. près d'El-'Arîch assez r.

65. Fagonia glutinosa Del. p. 56 n° 246. Sables. Djebel Ekhfen.

66. F. arabica L. p. 56, 752 n° 251. arab. : *chibriq.* Sath.

67. Zygophyllum album L. p. 56 n° 256. arab. : *qoullâm.* Sables maritimes, pas c.

68. Peganum Harmala L. p. 57, 752 n° 260. arab. : *harmel.* Wâdy; Cheykh Zoeyd cc.

69. Nitraria retusa (Forsk.) Aschers. p. 57 n° 262. arab. : *gharqad.* Terr. inc. et cult. assez c.

70. Haplophyllum tuberculatum (Forsk.) A. Juss. p. 57 n° 264. Terr. cult. et inc. assez c.

Vitis vinifera L. p. 59. cult.

Zizyphus Spina Christi (L.) Willd. p. 59 n° 270. cult.; de grands arbres à Cheykh Zoeyd.

71. Argyrolobium uniflorum (Dcne.) Boiss. p. 60, 753 n° 279. Désert vers Tawîl-es-sakham; Sath; rochers du Djebel Ekhfen.

72. Retama Raetam (Forsk.) Webb. p. 60, 187, 753 n° 280. arab. : *retem.* Sables. Djebel Ekhfen.

73. * **Ononis Natrix L.** var. ***stenophylla Boiss.*** p. 753 n° 1276. Terr. inc. El-'Arîch, route à Ghazzah au-delà du Wâdy.

74. O. reclinata L. var. minor Moris. p. 61, 753 n° 283. arab. : *hotteybah.* Terr. inc. et cult. Tawîl-es-sakham; Sath.

75. O. serrata Forsk. p. 61 n° 285. arab. : *ziggeytah.* (Barbey.) Terr. inc. et cult. c.

76. * **Trigonella cylindracea Desv.** p. 753 n° 1277.

Quarantaine; El Grâdy Barbey!).

77. T. stellata Forsk. p. 61, 753 n° 295.

Terr. inc. et cult. assez c. (El Grâdy Barbey!).

78. T. arabica Del. p. 62 n° 297.

(El Arich Fizari! Terr. cult. Quarantaine; Henwah; El Grâdy (Barbey!); Cheykh Zoueyd Barbey!).

79. Medicago litoralis Rohde p. 62, 753 n° 301.

Terr. inc. et cult. aa. inermis (D. C.) Urb. a. tricycla Urb. f. depressa (fruct. maturis valde reticulato rugosis) Vers El Grâdy. cc. longiseta D. C. Maqta' Boûs es Soubyân.

80. * M. coronata (L.) Desr. p. 62 n° 305. Terr. cult. El Kharoûbah.

81. M. hispida (Gaertn.) Urb. p. 62, 753 n° 306, bb. macrocarpa Urb. b) pentacycla (D. C.) Urb. Terr. cult. El Grâdy.

82. * M. Aschersoniana Urb. p. 62, 754 n° 309.

Terr. inc. Ramlet el Ekhfen; Sath.

83. Melilotus indicus (L.) All. p. 63 n° 316. Terr. cult. Henwah.

84. * **Trifolium lappaceum L.** p. 754 n° 1278.

Quarantaine (récemment introduit?).

85. * **T. purpureum Loisl.** p. 754 n° 1279.

Terr. cult. et inc. Quarantaine; El Grâdy; El Kharoûbah, Qabr 'Amir.

86. * **T. dichroanthum Boiss.** Boiss. II. 121.

Terr. inc. Maqta' Boûs es Soubyân, Qabr 'Amir.

87. T. resupinatum L. p. 63, 754 n° 322. Terr. cult. c.

88. T. tomentosum L. p. 63 n° 323. El Arich Barbey!

89. * **T. stenophyllum Boiss.** Boiss. II. 151.

Terr. inc. Qabr 'Amir (Ghazzah Boiss., Post! Jaffa 1887 Motz!).

90. Lotus villosus Forsk. p. 64 n° 335, arab. : *hurbuth, kreychet-el-djedy* (Barbey!) Terr. inc. et cult. c.

91. Scorpiurus muricatus L. p. 64, 754 n° 340, arab. : *anqal*.

Terr. cult. Wâdy El Grâdy (Barbey!).

1. Ce genre a été revu par M. le professeur Urban.

92. * **Coronilla scorpioides (L.) Koch.** p. 754 n° 1281.
Terr. cult. Wâdy; El-Grâdy (Barbey).

93. * Hippocrepis unisiliquosa L. p. 64, 754 n° 341.
Terr. cult. El-Grâdy.

94. H. bicontorta Loisl. p. 65, 754 n° 345. arab. : *dourreys.*
Terr. inc. et cult. assez c. (Barbey).

95. † Astragalus tribuloides Del. p. 66 n° 355.
Terr. inc. et cult. Wâdy; (El-Grâdy Barbey).

96. A. radiatus Ehrb. p. 66, 754 n° 356.
Terr. cult. Henwah; (El-Grâdy Barbey).

97. A. trimestris L. p. 66 n° 363.
(El-'Arîch; El-Grâdy Barbey); Cheykh Zoeyd (Barbey).

98. A. hispidulus D. C. p. 66, 754 n° 365. Terr. cult. Henwah.

(99. **A. callichrous Boiss.** Boiss. II. 235.
Terr. inc. Cheykh Zoeyd Barbey.)

100. A. annularis Forsk. p. 66 n° 366.
(Kotschy, Barbey). Terr. inc. et cult. assez c.

(101. * A. hamosus L. p. 66, 754 n° 368.
El-'Arîch; El-Grâdy; Cheykh Zoeyd Barbey.)

102. A. peregrinus Vahl p. 67 n° 371.
Terr. cult. Wâdy; Sath; El-Grâdy (Barbey); Maqta' Roûs-es-Soubyân; (Cheykh Zoeyd Barbey).

103. A. alexandrinus Boiss. p. 67 n° 372.
(Barbey.) Terr. inc. et cult. Wâdy; Sath.

var. ***elongatus Barbey*** p. 755.
(El-Grâdy Barbey.) Entre Qabr 'Amîr et Cheykh Zoeyd.

104. A. fruticosus Forsk. p. 67 cf. p. 755 n° 375. arab. : *beyd-el-qoutt, tîz-el-kelbeh, zoubb-el-kelb.* Sables maritimes.

105. A. kahiricus D. C. p. 67 n° 379. arab. : *zibb-el-qoutt.*
(Kotschy 553, Barbey.) Terr. inc. et cult. assez c.

106. Hedysarum spinosissimum Sibth. et Sm. p. 67, 755 n° 382.
Terr. cult. El-Grâdy.

107. * Onobrychis crista galli (L.) Lam. p. 67, 755 n° 384.
Terr. cult. El Grâdy (Barbey); El-Kharoûbah; Cheykh Zoeyd.

108. Alhagi manniferum Desv. p. 67 n° 387. Terr. cult. Bassah.

Cicer arietinum L. p. 68 n° 388.
cult. L'archiduc Louis Sauveur.

109. Vicia sativa L. var. angustifolia (All.) Alef. p. 68, 755 n° 390.
Terr. cult. Wâdy; (El Grâdy, Barbey).

110. * **V. peregrina L.** p. 756 n° 1282. Terr. cult. Wâdy; El Grâdy.

111. V. narbonensis L. p. 68, 756 n° 391. Terr. cult. El Grâdy.

112. V. calcarata Desf. p. 68, 757 n° 392. arab. : *djilbân*.
Terr. cult. Wâdy.

113. Lathyrus Aphaca L. p. 68, 757 n° 396. Terr. cult. Feqirah.

114. * L. marmoratus Boiss. et Bl. p. 69, 757 n° 401.
(Figari) Terr. cult. Wâdy; El-Grâdy.

115. Neurada procumbens L. p. 74 n° 426. arab. : *lossey̆q*.
Terr. inc. pass. Tawil-es-sakhain; Quarantaine; Ramlet el Ekhfen.
El Grâdy.

Punica Granatum L. p. 74. cult.

Cucurbita Pepo L. p. 77. cult.

Citrullus vulgaris Schrad. p. 77.
cult. sur une très grande échelle; les fruits s'exportent en Syrie et en Égypte.

116. C. Colocynthis (L.) Schrad. p. 77 n° 442. arab. : *handal*.
Terr. inc. surtout dans le Wâdy assez c.

117. Mesembrianthemum nodiflorum L. p. 78 n° 446. Terr. inc. c.

118. * Bupleurum protractum Lk. et Hfmg. p. 79, 758 n° 459 avec la var. heterophyllum (Lk.) Boiss. l. c.
Terr. cult. Wâdy, El Grâdy, (Cheykh Zoeyd, Barbey).

119. B. glaucum Rob. et Cast. p. 79, 758 n° 461.
Terr. inc. et cult. assez c.

120. Pteranthus tortuosus (Desf.) Benth. et Hook. p. 80, 758 n° 464.
arab. : *qassâh*. Comme l'espèce précédente.

121. Ammi majus L. p. 80 nº 468.

Terr. cult. et inc. Quarantaine; Maqta' Roûs-es-Soubyân.

122. A. Visnaga (L.) Lam. p. 80. 758 nº 470.

Quarantaine, probablement récemment introduit.

Foeniculum capillaceum Gil. p. 81 nº 473. cult.

123. † Zozimia absinthiifolia (Vent.) D. C. p. 81 nº 477.

Terr. inc. rr. Henwah.

124. Orlaya maritima (Gouan) Koch. p. 81 nº 479.

(Barbey.) Sables assez c.

125. * **Daucus Broteri Ten.** p. 759 nº 1289.

Quarantaine, récemment introduit? (J'ai trouvé la même plante à Mahsamah aux bords du canal d'eau douce; aux deux localités pas bien développée.)

126. **D. sp. n.** Terr. inc. et cult. Maqta' Roûs-es-Soubyân, Cheykh Zoeyd.

127. D. litoralis Sibth. et Sm. var. Forskâlii Boiss. p. 81, 759 nº 480.

(Barbey sub Orlaya platycarpos!) Terr. inc. et cult. c.

128. * **D. aureus Desf.** p. 759 nº 1290.

Terr. cult. El-Grâdy; El-Kharoûbah.

D. Carota L. p. 81 nº 482. cult.

129. Cuminum Cyminum L. p. 82, 759 nº 484. var. hirtum Boiss. l. c. Introduit à la Quarantaine.

130. * **Caucalis leptophylla L.** p. 759 nº 1291.

Terr. cult. Quarantaine; Feqîrah.

131. Crucianella membranacea Boiss. p. 83, 759 nº 495. arab. : *hozzeyl.*

Terr. inc., vers l'Ouest cc., disparaît vers l'Est; pas noté au-delà de Sath.

132. Galium tricorne With. p. 83, 759 nº 497.

Quarantaine; récemment introduit? (El-Grâdy, Barbey sub «G. Aparine»?)

133. * Cephalaria syriaca (L.) Schrad. p. 84, 760 nº 504. arab. : *siwân.* Moissons à Sath; quelques individus à la quarantaine.

134. Scabiosa eremophila Boiss. p. 84 n° 506.

(Figari! Kotschy 876.) Terr. inc. vers l'Ouest cc ; disparaît vers l'Est ; (El-Grâdy Barbey.) Djebel Ekhfen.

135. Odontospermum pygmaeum (D. C.) Benth. et Hook. p. 85, 760 n° 514. Terr. argil. inc. El Grâdy.

136. O. graveolens (Forsk.) Schultz Bip. p. 851, 760 n° 515. arab. : *nuqd*. Terr. argil. inc. et cult. Wâdy ; Sath ; El Grâdy.

137. † Francoeuria crispa (Forsk.) Cass. p. 86, 760 n° 523. Sables, r. Bassah.

138. Gymnarrhena micrantha Desf. p. 88, 760 n° 542. arab. : *khocheyt*. Terr. arg. inc. Wâdy ; Sath ; El Grâdy.

139. Filago spathulata Presl var. prostrata (Parl.) Boiss. p. 88, 760 n° 544. Terr. inc. et cult. c.

140. Ifloga spicata (Forsk.) Schultz Bip. p. 88 n° 546. arab. : *chaf'et-el-ma'izah*. Barbey ; Comme l'espèce précédente.

141. Xanthium strumarium L. var. antiquorum (Wallr.) Boiss. p. 89 n° 551. Terr. cult. Wady ; El Grady.

142. Ambrosia maritima L. p. 89 n° 553. Terr. cult. r. Bassah.

(143. * Diotis maritima (L.) Sm. p. 89 n° 556. Sables maritimes n. El 'Arich, Figari!)

144. * Achillea Santolina L. p. 89, 761 n° 557. arab. : *haleiq*, *qheiseyteh*.

Terr. inc. et cult. Wady, El Grady, El Kharoubah ; Cheykh Zoeyd (Barbey).

145. † A. fragrantissima (Forsk.) Sz. Bip. p. 89, 761 n° 558. Terr. inc. Wâdy.

146. Anthemis melampodina Del. p. 90, 761 n° 563. Terr. inc. et cult. Wâdy, Sath.

var. ***brachyota Aschers.*** p. 761. Wady.

147. † **Chamaemelum auriculatum Boiss.** p. 762 n° 1291. Wady.

148. * Chrysanthemum coronarium L. p. 90, 762 n° 571. Terr. cult. r. Bassah.

149. Artemisia monosperma Del. p. 91 n° 576. arab. : *âdirr.*
Terr. inc. cc. On le plante quelquefois, comme l'espèce suivante, pour marquer les limites des champs.

150. † A. Herba alba Asso p. 91, 762 n° 577. Terr. inc. Wâdy.

151. Senecio coronopifolius Desf. p. 91 n° 584. arab. : *djerdjîr-el-djebel.* (Barbey.) Terr. inc. et cult. cc.

152. Calendula aegyptiaca Desf. p. 92 n° 588.
(Barbey.) Terr. cult. et inc. c.

153. * **Gundelia Tournefortii L.** Boiss. III. 421. arab. : *koeyb.*
Bords des chemins rr. Entre El-Grâdy et Kharoûbah, introduit des environs de Ghazzah où cette plante abonde, dont on mange les feuilles comme légume.

154. Atractylis flava Desf. p. 93 n° 594. arab. : *freykh.*
(Nakhl Aboû-'Eytah Barbey); Terr. inc. Cheykh Djoubârah; Bassah; Sath; on en mange les capitules.

155. * A. cancellata L. p. 94, 765 n° 596.
Terr. inc. rr. Ramlet-el-Ekhfen.

156. Carduus pycnocephalus Jacq. p. 94 n° 597 arab. : *lisân-el-kelb.* Terr. inc. et cult. pas c. Tawîl-es-sakham (Barbey); Henwah.

157. * Onopordon Sibthorpianum Boiss. et Heldr. p. 95, 765 n° 603. var. Quarantaine ; récemment introduit ?

158. † Amberboa Lippii (L.) D. C. p. 95 n° 605. Terr. inc. Wâdy.

159. Centaurea pallescens Del. p. 96, 765 n° 613. avec sa variété brevicaulis (D. C.) Boiss. l. c. Terr. inc. et cult. cc.

160. * **Carbenia benedicta (L.) Benth. et Hook.** p. 765 n° 1298.
Terr. cult. Wâdy; El-Grâdy.

161. Carthamus glaucus M. B. p. 96 n° 621. var. syriacus Boiss. l. c.? arab. : *qoûs.* Terr. inc. r. Qabr 'Amîr.

162. Carduncellus eriocephalus Boiss. p. 98, 766 n° 624.
Sables r. Djebel Ekhfen.

163. Hedypnois rhagadioloides (L.) Willd. p. 98, 766 n° 630.
(Barbey.) Terr. cult. et inc. assez c.

164. † Koelpinia linearis Pall. p. 98, 766 n° 631. Terr. inc. Henwah.

165. ‡ Leontodon hispidulus (Del.) Boiss. p. 98, 766 n° 634.

Terr. inc. Wâdy.

166. Picris coronopifolia (Desf.) D. C. p. 99 n° 637. var. pilosa (Del.) Aschers. et Schweinf. l. c. arab. : *helawân.*

(Kotschy 507!) Terr. inc. Désert vers l'Ouest assez c., p. e. Tawil-es-sakham; Henwah; Maqta' Roûs-es-Soubyân.

167. Sonchus oleraceus L. p. 99, 767 n° 643.

Terr. cult. Henwah; Bassah.

168. Zollikoferia tenuiloba Boiss. p. 100 n. 649. arab. : *slih.*

(Barbey.) Terr. inc. c.

169. Z. angustifolia (Desf.) Coss. p. 100, 767 n° 651.

(El 'Arich Barbey.) Terr. cult. Feqirah.

170. Z. nudicaulis (L.) Boiss. p. 100 n° 652. arab. : *mourreyr.*

(Barbey.) Terr. cult. El 'Arich; Feqirah; Sath.

171. Z. glomerata (Cass.) Boiss. p. 100, 767 n° 655. arab. : *helawân.*

Terr. cult. et inc. El-'Arich; Wâdy.

172. Reichardia tingitana (L.) Rth. p. 100, 767 n° 657.

Terr. cult. et inc. Cheykh Djoubârah; Sath, El Kharoubah.

173. * **Crepis aspera L.** p. 767 n° 1301.

Terr. cult. et inc. Wâdy, Djebel Ekhfen; Maqta' Roûs-es-Soubyân; Cheykh Zoeyd.

174. Campanula sulphurea Boiss. p. 101, 767 n° 665.

(Kotschy 457!) Sables, vers l'Ouest p. e. Tawil-es-sakham; Djebel Ekhfen.

175. Anagallis arvensis L. p. 103, 768 n° 674.

Terr. cult. p. e. Quarantaine, El Grady (Barbey); Cheykh Zoeyd.

176. Convolvulus lanatus Vahl p. 107 n° 695. arab. : *rekhâm.*

Sables Tawil-es-sakham; Bir el Mesa'oudiyât, Djebel Ekhfen.

Obs. Le C. secundus Desv. p. 107 n° 698, espèce de la côte de Syrie, a été indiqué par Kotschy à Suez. Je soupçonnais qu'il était récolté [illegible] à El 'Arich, mais je n'ai pas réussi à le retrouver.

177. * C. althæoides L. p. 107, 768 n° 701. arab. : *khoueytemah.*

Terr. cult. Wâdy, Sath.

178. Heliotropium europaeum L. var. tenuiflorum (Guss.) Boiss. p. 109, 768 nº 717. Terr. cult. El-'Arîch; Quarantaine.

179. H. luteum Pers. p. 109 nº 719. arab. : *karoû, kirry.* (Barbey.) Sables, vers l'Ouest c.; je ne l'ai pas noté à l'Est du Wâdy.

180. † H. undulatum Vahl p. 109 nº 721. Terr. inc. r. Henwah.

181. Anchusa aggregata Lehm. p. 109 nº 725. arab. : *kahlâ, lisân-en-na'djeh.* Tawîl-es-sakham; (Nakhl Aboû-'Eytah Barbey) El-Grâdy.

182. A. hispida Forsk. p. 109, 768 nº 726. Terr. inc. et cult. Wâdy; Sath.

183. *Echium sericeum Vahl p. 110 nº 732. arab. : *hinâ-el-ghoûl.* Terr. inc. Quarantaine; Bassah; Cheykh Zoeyd.

184. Echiochilon fruticosum Desf. p. 110 nº 736. arab. : *okrouch, chiqrah.* Terr. inc. Tawîl-es-sakham; Wâdy.

185. † **Arnebia decumbens (Vent.) Coss. et Kral.** p. 768 nº 1304. Terr. inc. Wâdy.

186. Lithospermum callosum Vahl p. 110 nº 743. arab. : *hâlem.* (Barbey.) Sables vers l'Ouest cc.; je ne l'ai pas noté au-delà du Wâdy.

187. † Lappula spinocarpos (Forsk.) Aschers. p. 111 nº 745. Terr. cult. et inc. Wâdy.

Lycopersicum esculentum Mill. p. 111 nº 751. arab. : *badindjân-el-qoûtah, bandoûrah.* cult.

188. Solanum nigrum L. p. 111, 769 nº 752. Terr. cult. p. c. Bassah.

Capsicum annuum L. p. 112. cult.

189. Lycium europaeum L. p. 112 nº 759. arab. : *'ousedj.* Terr. inc. c. (Barbey).

190. Hyoscyamus muticus L. p. 113, 770 nº 764. Terre inc. Cimetière. Bîr-el-Mesa'oudiyât.

191. H. albus L. p. 113, 770 nº 767. var. desertorum Aschers. l. c. Terr. cult. Henwah.

Nicotiana rustica L. p. 114 nº 770. cult.

192. Linaria floribunda Boiss. p. 115, 770 n° 775.

Figari l'avait déjà récolté en 1836; j'avais soupçonné que la station se trouvait vers El-'Arich (Henwah).

193. L. Haelava (Forsk.) Del. p. 116 n° 781, arab. : *sfeyrah.*

(Barbey) Terr. cult. et inc. c.; presque toujours à fleurs jaunes; à fleurs lilas Bassah, El Grâdy, peut être introduit.

194. L. ascalonica Boiss. et Kotschy p. 116 n° 782.

Figari, probablement à El-'Arich! Terr. inc. et cult. Vers l'Ouest r. Nakhl Abou Eytah (Barbey). Vers l'Est assez c. : Quarantaine; El Grâdy (Barbey); El Kharoûbah; Cheykh Zoeyd.

195. L. albifrons (Sibth. Sm.) Spr. p. 116, 770 n° 783.

(Kotschy) Terr. cult. Wâdy, El-Grâdy (Barbey), El Kharoûbah.

196. Antirrhinum Orontium L. p. 116, 770 n° 784. Terr. cult. Wâdy.

197. Orobanche cernua Loefl. p. 118 n° 805, arab. : *dânoûn, dânoûn el-kir.* (Barbey) Terr. cult. et inc., assez c.

198. Globularia arabica Jaub. et Spach. p. 119, 770 n° 807.

Rochers du Djebel Ekhfen.

Mentha sativa L. p. 120. cult. dans les jardins.

199. Salvia lanigera Poir. p. 121 n° 825, arab. : *na'eymah, chedjeret el-djemil.* (Barbey) Terr. inc. et cult. assez c.

200. S. aegyptiaca L. p. 121, 770 n° 826.

(Kotschy) Terr. inc. r. El Grâdy.

201. * Marrubium Alysson L. p. 122 n° 827.

(Barbey) Terr. inc. et cult. assez c.

202. * **Eremostachys laciniata (L.) Bunge** p. 771 n° 1308.

Terr. cult. rr. Feqirah.

203. * Ajuga Iva (L.) Schreb. p. 122, 771 n° 831.

Terr. inc. r. El Grâdy.

204. * Teucrium Polium L. p. 122, 771 n° 836.

Terr. inc. r. Rochers du Djebel Ekhfen, El Kharoûbah.

205. * Plantago albicans L. p. 123 n° 847.

(Barbey) Terr. cult. et inc. assez c.

206. Plantago cylindrica Forsk. p. 123 n° 848. arab. : *yenem*.
Désert vers l'Ouest. Tawîl-es-sakham.

207. †P. ovata Forsk. p. 124 n° 851.
Terr. inc. Wâdy (Cheykh Zoeyd Barbey).

208. P. Lagopus L. p. 124, 771 n° 854.
Terr. cult. Quarantaine; Cheykh Zoeyd (Barbey).

209. P. Coronopus L. p. 124 n° 856. Terr. inc. El-Grâdy.

210. ***P. Psyllium L.** p. 771 n° 1309.
Terr. cult. et inc. Cheykh Djoubârah; Wâdy; El-Kharoûbah; Cheykh Zoeyd (Barbey sub P. squarrosa β brachystachys!).

Beta vulgaris L. p. 125 n° 866 var. Cicla L. l. c. cult.

211. ***Chenopodium Vulvaria L.** p. 771 n° 1310.
Quarantaine, probablement récemment introduit.

212. C. murale L. p. 125 n° 870. arab. : *fisseyh*. Terr. cult. c.

213. †Atriplex dimorphostegium Kar. et Kir. p. 126, 771 n° 875.
(El-'Arîch Figari!) Wâdy, autour des buissons de Tamarix en abondance.

214. **A. palaestinum Boiss.** p. 771 n° 1311. Terr. inc. r. Henwah.

215. A. Halimus L. p. 126 n° 882. arab. : *qataf*.
Terr. inc. Ramlet-el-Ekhfen.

216. Bassia muricata L. p. 127 n° 885. arab. : *ghobeyrâ*.
Terr. inc. et cult. c.

217. Suaeda vermiculata Forsk. p. 127 n° 896.
Terr. inc. Djebel Ekhfen; El-Kharoûbah.

218. Schanginia baccata (Forsk.) Moq. Tand. p. 128, 771 n° 899.
(Barbey.) Terr. inc. r. Nakhl-el-betîyeh; Ramlet-el-Ekhfen.

219. Traganum nudatum Del. p. 128 n° 901. arab. : *zamrân*.
Terr. inc. r. Ramlet-el-Ekhfen.

220. Haloxylon articulatum (Cav.) Bge.? p. 128, 771 n° 902.
Terr. inc. Wâdy; Sath; El-Grâdy; El-Kharoûbah.

221. Salsola Kali L. p. 129 n° 904.
Sables maritimes r. Bîr-el-Mesa'oudiyât.

222. **S.** sp. foliis oppositis. Rochers du Djebel Ekhfen.

223. Noaea mucronata (Forsk.) Aschers. et Schwf. p. 131 n° 913. arab. : *sirr*. Terr. inc. Wâdy ; Djebel Ekhten

224. Anabasis articulata (Forsk.) Moq. Tand. p. 131 n° 914. r Rochers du Djebel Ekhten

225. Emex spinosus (L.) Campd. p. 133 n° 931. arab. : *bathat*. Terr. cult. Bassah ; El Grâdy ; El Kharoûbah.

226. † **Rumex bucephalophorus L.** p. 772 n° 1316. Terr. cult. r El-Grâdy

227. R. pictus Forsk. p. 134 n° 935. arab. : *hams's*. Sables du desert vers l'Ouest c ; Djebel Ekhten.

228. Polygonum equisetiforme Sibth. et Sm. p. 135 n° 946. arab. : *q[illegible]*. Terr. inc. et cult. assez c

229. Thymelaea hirsuta (L.) Endl. p. 136 n° 952. arab. : *mitnân*. Terr. cult. et inc. c

230. Thesium humile Vahl p. 136, 772 n° 951. arab. : *habb-el-k[illegible]*. Terr. cult. Wâdy

231. Cynomorium coccineum L. p. 137 n° 955. Sables Figari, Barbey !

232. Euphorbia cornuta Pers. p. 137 n° 960. arab. : *libbeyn*. Terr. inc. et cult. Wâdy ; Sath

233. E. Chamaepeplus Boiss. et Gaill. var. sinaica (Hochst.) Boiss. p. 138, 773 n° 967. Kotschy 511 ! Terr. inc. et cult. Wâdy.

234. E. terracina L. var. prostrata Boiss. p. 138 n° 969. Terr. inc. et cult. vers l'Ouest c. p. c. Nakhl Abou Lytah Barbey !, [illegible], Quarantaine, Cheykh Djouberah, Rawdh, Cheykh Zoueyd.

235. † **Andrachne telephioides L.** p. 773 n° 1319. Terr. cult. et inc. Wâdy

236. Crozophora tinctoria (L.) A. Juss. p. 138 n° 971. var. *hierosolymitana (Spr.) Müll. Arg.* p. 773 arab. : *[illegible]*. Terr. cult. et inc. El 'Arich, Henwah, Qabr 'Amir

[illegible] Ricinus communis L. p. 139 n° 977 cult. surtout en [illegible]

Ficus Carica L. p. 140 nº 985. 'cult., en abondance.

237. Salix Safsaf Forsk. p. 142, 773 nº 988. cult. et spont.? Bassah.

238. *Helicophyllum crassipes (Boiss.) Schott p. 146 nº 1021. arab.: *erqeytah.* (Kotschy.) Terr. cult. r. El-Grâdy (Barbey!).

239. Phoenix dactylifera L. p. 147 nº 1024.
cult. en abondance Bassah; spontané çà et là.

(240. Iris Sisyrinchium L. p. 149 nº 1027.
Kotschy; Cheykh Zoeyd Barbey.
var. monophylla (Boiss. et Heldr.) Heldr. l. c.
El-'Arîch Barbey).

(241. I. Helenae Barb. p. 149 nº 1028.
Nakhl Aboû-'Eytah; El-'Arîch; El-Grâdy Barbey).

(242. Pancratium maritimum L. p. 149, 774 nº 1031.
Sables maritimes Floyer 1886!).

243. P. Sickenbergeri Aschers. et Schweinf. p. 150 nº 1032. arab.: *batn-el-hayyeh.*
(El-'Arîch; El-Grâdy Barbey.) Terr. cult. et inc. Henwah.

244. Colchicum sp. cf. C. Ritchii R. Br. p. 150 nº 1033. arab.: *khamîrah.*
(Kotschy.) Terr. inc. et cult. Sath, rochers du Djebel Ekhfen, El-Grâdy.

(245. *Tulipa montana Linell. p. 150 nº 1036.
El-'Arîch Kotschy 879.)

(246. Urginea undulata (Desf.) Steinh. p. 151. 776 nº 1039.
Sables à El-'Arîch Barbey!)

247. *U. maritima (L.) Baker. p. 151 nº 1040. arab.: *bousseyl.*
cult. pour marquer les limites des champs El-Grâdy, El-Kharoûbah; cimetière de Cheykh Zoeyd (Barbey). Je ne l'ai pas vu spontané. (A l'Ouest d'El-'Arîch Barbey; spontané?

(Allium sativum L. p. 151. cult. L'archiduc Louis Sauveur.)

248. *A. sp. cf. A. sphaerocephalum L. p. 151 nº 1043. arab.: *senn-el-ghazâl.* Terr. cult. r. Nakhl-el betiyeh.

A. Cepa L. p. 151 nº 1045. cult.

249. * Allium Erdelii Zucc. p. 152, 776 n° 1049. El Grâdy Barbey!

250. A. papillare Boiss. p. 152 n° 1050. Nakhl Aboû Eytah Barbey!

251. Dipcadi erythraeum Webb p. 152 n° 1056. arab. : *bourreyd*.
Nakhl Aboû Eytah; El Grâdy; Cheykh Zoeyd Barbey!

252. * Muscari comosum (L.) Mill. p. 152 cf. p. 776 n° 1057.
Terr. cult. El Grâdy.

253. * Bellevalia macrobotrys Boiss. p. 153 n° 1063.
Cheykh Zoeyd Barbey!

254. B. sessiliflora Kunth p. 153, 776 n° 1065. El Grâdy Barbey!

255. * Asphodelus microcarpus Viv. p. 153, 776 n° 1066. arab. : *ountey*, *basal 'ansol*.

L'archiduc Louis Sauveur. Terr. inc. et cult. assez r. Nakhl el beiyeh, Nakhl ed dakr, Sath.

256. A. tenuifolius Cav. var. micranthus Boiss. p. 153 n° 1067.
Terr. inc. et cult. Wâdy; Cheykh Zoeyd (Barbey).

Aloe vera L. p. 153 n° 1069.

Clôtures cult. et quelquefois cult. pour marquer les limites des champs, p. e. Wâdy.

257. Asparagus stipularis Forsk. p. 154 n° 1071.
Terr. inc. et cult. Tawilet es-sakham, Wâdy; Sath. El Grâdy Barbey!

258. Juncus acutus L. p. 154 n° 1074. Bir el Mesa'oudiyat.

259. J. maritimus Lam. var. arabicus Aschers. et Buchenau p. 155 n° 1076. Bassah; Cheykh Zoeyd.

260. Cyperus laevigatus L. p. 156 n° 1081.
Terr. humides salés r. Bir el Mesa'oudiyat.

261. C. capitatus Vand. p. 156, 777 n° 1084.

Sables Bir el Mesa'oudiyat, route d'El 'Arich à Ghazzah à la [illegible] et ... du Wâdy.

262. C. conglomeratus Rottb. p. 156 n° 1085. arab. : *'ocheib*, *se'ed*.
Sables Tawilet es-sakham, Djebel Ekliten.

263. C. rotundus L. p. 157, 777 n° 1094. Terr. cult., assez r.

264. * Carex stenophylla Wahlenb. var. planifolia Boiss. p. 159 n° 1110. El Grâdy Barbey!

265. Panicum turgidum Forsk. p. 160, 778 n° 1126. arab. : *themâm, ethmâm.* Sables. Wâdy; Maqta' Roûs-es-Soubyân.

266. P. verticillatum L. p. 160 n° 1130. subsp. Aparine (Steud.) Aschers. et Schweinf. var. retrorsum Aschers. et Schweinf. loc. cit. p. 161, 778.
Quarantaine, probablement récemment introduit.

267. Pennisetum ciliare (L.) Lk. p. 161, 778 n° 1132.
Rochers du Djebel Ekhfen.

268. Andropogon hirtus L. var. pubescens Vis. p. 166, 779 n° 1144.
Rochers du Djebel Ekhfen.

Zea Mays L. p. 166. cult., en abondance.

269. Phalaris minor Retz. p. 167, 780 n° 1149.
Terr. cult. Feqîrah; El-Grâdy; El-Kharoûbah; Cheyk Zoeyd.

var. gracilis (Parl.) Boiss. l. c. Quarantaine; Henwah.

270. P. paradoxa L. Boiss. p. 167, 780 n° 1150. var. praemorsa (Lam.) l. c. Terr. cult. r. El-Grâdy.

271. Aristida ciliata Desf. p. 168, 780 n° 1160.
Sables du Djebel Ekhfen, en abondance.

272. A. plumosa L. p. 168 n° 1161.
Sables. Tawîl-es-sakham (Cheykh Zoeyd Barbey).

273. A. scoparia Trin. et Rupr. p. 168, 780 n° 1169. arab. : *sabat.*
Sables. Djebel Ekhfen.

274. Stupa tortilis Desf. p. 169, 780 n° 1171.
Terr. cult. et inc. Quarantaine; Ramlet-el-Ekhfen; El-Grâdy; El-Kharoûbah.

275. S. gigantea Lag. var. pellita Trin. et Rupr. p. 169, 780 n° 1172. Rochers du Djebel Ekhfen.

276. Polypogon monspeliensis (L.) Desf. p. 169 n° 1178.
Terr. humides. Bassah.

277. *Weingaertneria articulata (Desf.) F. Schultz. p. 170 n° 1182.
Terr. cult. et inc. r. Cheykh Zoeyd.

278. Trisetum glumaceum Boiss. p. 170, 780 n° 1185.
Terr. inc. et cult. Tawil-es-sakham; Wâdy; Sath; Cheykh Zoeyd.

279. T. lineare (Forsk.) Boiss. p. 170 n° 1186.
Terr. cult. et inc. Nakhl-ed-dakr; Cheykh Djoubârah; Bassah; Sath; Cheykh Zoeyd.

280. * Avena barbata Brot. p. 170 n° 1188.
(Nakhl Abou Eytah Barbey). Terr. cult. et inc. Wâdy; Djebel Ekhfen; Sath; El Grêdy.

281. Danthonia Forskalii (Vahl) Trin. p. 170 n° 1191. arab. : [illegible] 'asal. Terr. inc. Tawil-es-sakham; Cheykh Djoubârah

282. Dactylus officinalis Vill. p. 170 n° 1193. Terr. cult. e

283. Phragmites communis Trin. p. 171, 780 n° 1203.
Marais salants Cheykh Zoeyd

284. Ammochloa palaestina Boiss. p. 171 n° 1205.
Terr. inc. et cult. r. Bassah; (El Grady Barbey)

285. Koeleria phleoides (Vill.) Pers. p. 172 n° 1208.
Tawil-es-sakham Barbey. (Terr. cult. r. Heuwah

286. Sphenopus divaricatus (Gouan) Rchb. p. 172 n° 1209.
Terr. humides Bassah, Cheykh Zoeyd

287. Schismus arabicus Nees p. 173 n° 1223. arab. : *kheifoir*, *[illegible]*. Terr. inc. et cult. e

288. Vulpia uniglumis (Sol.) Parl. p. 173 n° 1226.
Terr. cult. r. El Grady,

289. V. brevis Boiss. et Kotschy. p. 173 n° 1227.
Sables Nakhl el Hetyeh Nakhl-ed-dakr, Cheykh Zoeyd

290. V. pectinella (Del.) Boiss. p. 174 n° 1228.
Sables vers [illegible] Tawil-es-sakham, Nakhl Abou Eytah

291. Scleropoa memphitica (Spr.) Parl. p. 174 n° 1230. arab. : *[illegible]*, *[illegible]*. (Barbey) Sables assez c

292. Bromus villosus Forsk. p. 174 n° 1231.
Terr. cult. El Kharoubah, Cheykh Zoeyd

293. Bromus scoparius L. p. 174, 780 nº 1237.
Terr. cult. et inc. Henwah; quarantaine; Bassah; El-Grâdy.

294. Brachypodium distachyum (L.) Roem. et Schult. p. 175 nº 1241. Terr. cult. Wâdy.

Triticum vulgare Vill. Kcke. p. 176, 781. subsp. vulgare (Vill.) Kcke. l. c. var. :

7. ***Delfii Kcke.*** p. 781. arab. : *qamh fîno.* cult.

12. ***erythrospermum Kcke.*** p. 781. arab. : *qamh noursy, herbâwy.* subsp. durum (Desf.) Kcke. l. c. var. :

74. leucomelan Kcke. p. 177, 781. arab. : *qamh kahlâ.* cult.

77. murciense Kcke. p. 177, 782. arab. : *qamh kahlâ.* cult.

79. ***erythromelan Kcke.*** p. 782. arab. : *qamh kahlâ.* cult.

80. alexandrinum Kcke. p. 177, 782. arab.: *qamh kahlâ.* cult.

81. melanopus Alef. p. 177, 782. arab. : *qamh kahlâ.* cult.

90. apulicum Kcke. p. 177, 783. arab. : *qamh kahlâ.* cult.

295. *Aegilops ovata L. p. 177, 783 nº 1244. var. triaristata (Willd.) Coss. et Dur. l. c. Terr. cult. Henwah.

296. A. bicornis (Forsk.) Jaub. et Spach p. 178 nº 1246.
Sables. Nakhl-el-betîyeh; Nakhl Aboû-'Eytah; Cheykh Zoeyd.

297. Lolium rigidum Gaud. p. 178, 783 nº 1249. arab. : *sammah.*
Terr. cult. et inc. assez c.

298. L. temulentum L. p. 178, 783 nº 1250. Terr. cult. Henwah.

299. Lepturus incurvatus (L. fil.) Trin. p. 178 nº 1251.
Terr. cult. et inc. Bassah; Sath; El-Grâdy; Cheykh Zoeyd.

Hordeum vulgare L. Kcke. p. 178, 783. subsp. tetrastichum Kcke. l. c.

var. 9. pallidum Sér. p. 178, 784. cult.

var. 11. coerulescens Sér.? p. 178, 784. cult.

300. H. murinum L. p. 179 nº 1253. (Barbey.) Terr. cult. c.

301. Coprinus Barbeyi Kalchbr.? Rev. Myc. 1880 p. 24.
Qabr Amîr. (In arenosis Amaleccitarum ad fines Palaestinae Barbey.)

502. Podaxon sp. Sath: Djebel Ekhten.

(503. Tulostoma Boissieri Kalchbr. Barbey Herboris. au Levant p. 172 n° 1062 tab. I fig. 2. Sables. El-Arîch Barbey.)

504. Puccinia rimosa (Lk.) G. Wint.[1] Syn. Caeoma rimosum Lk.
Sur le Juncus maritimus Lam. Cheykh Zoeyd.

505. Melampsora Euphorbiae (Schub.) Mont.
Sur les feuilles de l'Euphorbia cornuta Pers. Henwah.

(1) Les numéros 504 et 505 ont été déterminés par M. le professeur P. Magnus.

III

Florula Sirbonis.

(Plantes récoltées aux bords du Sebakh-el-Berdâwîl 19—21 mai 1887.)

PAR

P. ASCHERSON.

La liste suivante a été rédigée comme pièce supplémentaire et justificative à la communication précitée (p. 786) sur le Lac Sirbon et le Mont Casius faite à l'Institut Égyptien. Elle a trouvé une place plus convenable à la suite d'une publication spécialement botanique. Les localités les plus importantes ont été abrégées de la manière suivante :

G. = El-Guels; G. M. = El-Guels Mohammedîyeh; L. = El-Likhleykheh.

1. Silene villosa Forsk. p. 46, 748 n° 140. var. ismaelitica Schweinf. l. c. G. M., G.
2. Polycarpon succulentum (Del.) Webb et Berth. p. 49, 187 et 750 n° 166. G. M., G.
3. Gymnocarpus decander Forsk. p. 49 n° 178. G. M. vers Nakhl Aboû Hamrâ (Qatiyeh).
4. Tamarix sp. c.
5. Frankenia hirsuta L. p. 51 n° 195. G.
6. Erodium laciniatum (Cav.) Willd. p. 54 n° 231. G. M., G.
7. Zygophyllum album L. p. 56 n° 256. c.
8. Nitraria retusa (Forsk.) Aschers. p. 57 n° 262. c

9. Retama Raetam (Forsk.) Webb p. 60, 187, 753 n° 280.
Greville Chester 1880. G.

10. Ononis serrata Forsk. p. 61 n° 285. G. M., G

11. Lotus creticus L. p. 63, 754 n° 328. var. genuinus Boiss. l. c.
L.

12. L. villosus Forsk. p. 64 n° 335. G. M., G.

13. Astragalus trimestris L. p. 66 n° 363.

G. : Entre Qaiyeh et Bir Kherr ou Khreyr Lloyd 1842! Bourceyq : entre Bir el 'Abd et Bir el Mazâr (1887)!

14. A. camelorum Barbey p. 67 n. 380.

G. M. vers Nakhl Abou Hamrâ (seconde localité connue de cette espèce curieuse).

15. Mesembrianthemum Forskalii Hochst. p. 78, 758 n° 447.
arab. : *ha-ad, tartir.* G. M

16. **Ferula sinaica Boiss.**? p. 758 n° 1287. arab. : *kalkh.* L.

17. Daucus litoralis Sibth. et Sm. var. Forskalii Boiss. p. 81, 759 n° 480. G. M., G

18. Crucianella membranacea Boiss. p. 83, 759 n° 495. G. M., G

19. Scabiosa eremophila Boiss. p. 84 n° 506. G

20. Ifloga spicata (Forsk.) Schultz Bip. p. 88 n. 546. G. M.

21. Artemisia monosperma Del. p. 91 n° 576. G. M., G

22. Senecio coronopifolius Desf. p. 91 n° 584. G. M., G., L.

23. Centaurea pallescens Del. p. 96, 765 n° 613. G. M., G

24. Zollikoferia tenuiloba Boiss. p. 100 n° 649. G

25. Z. angustifolia (Desf.) Cass. p. 100, 767 n° 651.
G. M. (entre Bir Aboul Lleyn et Bir el-Abd.)

26. Echiochilon fruticosum Desf. p. 110 n° 736. G

27. Lithospermum callosum Vahl p. 110 n° 743. G

28. Lycium europaeum L. p. 112 n° 759. G. M., G

29. Scrophularia hypericifolia Wydler p. 116 n° 786.
G. M. vers Nakhl Aboû Hamrâ

(30. Phelipaea lutea Desf. p. 118, 770 n° 801. : arab. : *dânoûn*.
G. Greville Chester.)
31. Statice pruinosa L. p. 123 n° 841. arab.: *fouchfâch, halayoûn*.
G., L.
32. Limoniastrum monopetalum (L.) Boiss. p. 123 n° 845. arab. : *'adjram-el-haloûs*. G., L.
33. Plantago cylindrica Forsk. p. 123 n° 848. G. M.
34. Atriplex Halimus L. 126 n° 882. G.
35. Bassia muricata L. p. 127 n° 885. G. M.
36. Arthroenemum glaucum (Del.) Ung. Sternb. p. 127 n. 887. c.
37. Halocnemum strobilaceum (Pall.) Marsch. Bieb. p. 127 n° 892. c.
38. Suaeda vermiculata Forsk. 127 n° 896. G. M., L.
39. Traganum nudatum Del. p. 128 n. 901. L.
40. Noaea mucronata (Forsk.) Aschers. et Schwnf. p. 131 n° 913. G.
41. Anabasis articulata (Forsk.) Moq. Tand. p. 131 n° 914. G. M.
42. Calligonum comosum l'Hér. p. 133 n° 930. arab. : *artâ*.
G. M. vers Nakhl Aboû Hamrâ. G.
43. Rumex pictus Forsk. p. 134 n° 935. G.
44. Thymelaea hirsuta (L.) Endl. p. 136 n° 952. G. M., G.
45. Ruppia maritima L. p. 144 n° 1003. var. spiralis L. l. c. arab. : *hamoûl*. Gué d'Es-Saranîq.
46. Zostera nana Roth p. 144, 773 n° 1010. arab. : *hamoûl*.
Gué d'Es-Saranîq.
47. Phoenix dactylifera L. p. 147 n° 1024. G.
48. Pancratium maritimum L. p. 149, 774 n° 1031. G.
49. Cyperus conglomeratus Rottb. p. 156 n° 1085. G.
50. Panicum turgidum Forsk. p. 160, 778 n° 1126. G. M., G.
51. Aristida scoparia Trin. et Rupr. p. 168, 780 n° 1169. G.
52. Trisetum lineare (Forsk.) Boiss. p. 170 n° 1186. G.
53. Schismus arabicus Nees p. 173 n° 1223. G. M.
54. Vulpia brevis Boiss. et Kotschy p. 173 n° 1227. G.

55. Gracilaria confervoides (L.) Grev.[1] arab. : *hamoûl*.
Es-Saraniq avec les espèces suivantes)

56. Cladophora flavescens Kuetz.

57. Enteromorpha compressa Grev.

58. Cocconeïs sp. } Sur le n° 56.

59. Striatella unipunctata (Lyngb.) Ag. } Sur le n° 56.

[1] Les algues ont été déterminées par M. le professeur P. Magnus.

IV

Index generum.

Table des matières.

TABLE DES MATIÈRES

